This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
270
R328
V.18'

Digitized by Google

Return this book on or before the
Latest Date stamped below.

University of Illinois Library

SEP -7 1954
+14
JUN 28 1955
+14
JUL 23 1962
NOV -4 1964
MAR 30 1966
AUG 24 1966
AUG 22 1969
OCT 6 1977
NOV 9 1977
NOV 22 1977

L161—H41

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue d'Histoire Ecclésiastique

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE
D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

publiée sous la présidence d'honneur de

Monseigneur P. LADEUZE, Recteur magnifique

et la direction de

M. A. CAUCHIE

avec le concours de

MM. A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

TOME XVIII

I. — ARTICLES, COMPTES RENDUS ET CHRONIQUE

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1922

Digitized by Google

Digitized by Google

270
P328
v.18

UN MANUSCRIT ARABE

SUR

LE SAINT CHRÊME DANS L'ÉGLISE COPTE.

(Suite et fin.)

II. — Manière dont on faisait et consacrait le saint chrême et l'huile d'allégresse ou des catéchumènes.

L'Église copte apportait un soin jaloux à la confection du saint chrême. Toutes les opérations requises pour la coction et la consécration étaient conduites avec un zèle, un respect, une foi admirables.

1. — La coction du chrême et de l'huile d'allégresse.

On se procurait d'abord les matières qui entraient dans la composition du chrême : l'huile de Palestine, le baume et les simples, ainsi que les instruments et récipients nécessaires.

C'était le métropolitain du diocèse jacobite copte de Jérusalem qui était chargé d'acquérir, de préparer et d'expédier l'huile d'olive. Elle ne devait pas être achetée aux marchands, « échangée aux mains et vases des *sûq* (marchés) ». Elle était faite exprès, en vue du saint chrême, avec les prémices des olives, des olives vertes non mûres. Des prêtres désignés par le métropolitain les pressuraient de leurs mains dans un récipient de cuivre rouge de Suse de Damas, où aura été restauré à la frappe ce qu'il y avait à réparer. L'huile ainsi obtenue, selon la quantité demandée par le patriarche, ne devait pas être mise dans des outres de peau, mais dans des vases de pierre neufs, et préservée de toutes impuretés, conformément aux canons. Puis des gens croyants escortaient l'expédition jusqu'à destination, au palais patriarcal, à Misr ou vieux Caire.

Les Coptes ne pouvaient produire eux-mêmes le baume dont ils avaient besoin pour faire le chrême. Sa culture était le monopole de l'État. Il provenait des jardins d'al-Mataryah, près d'ʿAin Shams, au nord du Caire. La récolte était faite au moment voulu par des employés que désignait le Sultan. On portait le baume recueilli au

537531

Digitized by Google

trésor royal et on ne pouvait en tirer que du trésor royal et avec une permission spéciale (1).

Médecins et droguistes chrétiens assistaient le patriarche dans le choix des simples. En 1330 Benjamin mande auprès de lui ceux qui sont connus pour leur habileté et expérience. Il lit lui-même sur tout simple ce qu'en avaient écrit les auteurs de traités sur les simples, et, de l'accord unanime de ces auteurs ainsi que de celui des médecins et droguistes appelés en consultation, il choisit ce qu'il y avait de meilleur comme couleur, odeur et poids, sans regarder à la dépense. Il commande la provision de bois d'olivier pour le feu de la coction du chrême ; puis des larges flacons de verre vierge, et enfin un mortier de pierre de silex fort et lisse avec son pilon d'acier neuf, pour le mélange du baume avec l'huile cuite imprégnée de l'arome des simples, avant la mise en bouteille finale dans les flacons de verre.

La coction se fait dans un local séparé de l'église principale, mais cependant en communication avec elle. Les six consécrations que relate le *Livre du chrême* eurent lieu dans trois églises : celle de 1299, dans l'église de Saint-Mercure, à Misr, celle de 1320, encore à Misr, dans l'église de Notre-Dame de la Mu'allaqah, et les autres dans la Qastâlyah du monastère de Saint-Macaire de Scété. Chacune de ces églises avait sa chambre haute à laquelle le patriarche et les évêques montaient processionnellement le lundi de la semaine sainte, premier jour de la coction, aux lumières des cierges et aux accents d'une ἑρμηνεία sa'idique : « quis ascendet in montem Domini. »

La chambre haute de la Qastâlyah n'a pas d'autre nom que celui de chambre haute. A Saint-Mercure c'est la chapelle de Saint-Georges (2), et à la Mu'allaqah, la chapelle de Saint-Marc (3). Le chap. IX de la *Lampe des Ténèbres* nous apprend qu'en 1251, sous le 76e patriarche Athanase-ben-Kalib, la coction du chrême se fit à la Mu'allaqah dans une chapelle autre que celle de Saint-Marc, dans celle qui est au nord du sanctuaire de Bû Georges au Ra's at-Turâb, de plein pied avec celui-ci (4).

(1) Maqrîzî, *Description topographique et historique de l'Égypte*, p. 680. Cfr Abdallatif, *Relation de l'Égypte*, note de de Sacy p. 89. Yakouti, géographe du xve siècle, trad. J. de Guignes (*Notices et extraits des manuscrits*, t. II, p. 459) dit, en parlant de Mataryah, n. 120 : « On en tire le baume dans des vases de verre. Il s'en fait un grand commerce ; on compte qu'on en recueille par an deux cents livres d'Égypte »

(2) A. J. Butler, *The ancient coptic Churches of Egypt*, t. I, p. 124 ; plan, p. 119.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 214 ; plan, p. 211.

(4) F. 137v.

Digitized by Google

C'est dans la chapelle de Saint-Marc qu'en 1342 le patriarche Pierre prépare les simples et l'aromate, en vue de la coction du chrême dans le désert de Scété.

Le droguiste Barsaumâ du Qasr 'al-Gam' avait prêté ses instruments pour couper, broyer, tamiser. On détermina ensuite le poids précis de chaque espèce tant pour les quatre coctions que pour l'aromate. Le *Livre du chrême* appelle « aromate » les matières ajoutées à froid avec le baume dans l'huile de Palestine, après sa dernière coction. Quand le poids eut été exactement fixé, on mit le tout dans des terrines vernissées, sur le couvercle desquelles furent écrits le nom de l'espèce, son poids et la coction à laquelle elle était destinée.

En 1346 le patriarche Pierre ne prépara en la chapelle Saint-Marc que les espèces de l'aromate. Les simples pour les quatre coctions furent préparés au monastère de Saint-Macaire, le jeudi de la 7e semaine du Carême, c'est-à-dire le jeudi avant le dimanche des Rameaux, dans le sanctuaire des trois jeunes hommes (dans la fournaise), puis étiquetés et enfermés à clef dans un meuble qui était là. Une préparation semblable avait été faite par le patriarche Benjamin le vendredi de la 7e semaine dans la *cella* al-Maglis qui est entre les sanctuaires. Ce patriarche, le dimanche 15 Barmahât, inspecta la chambre haute de la Qastâlyah et ordonna d'étayer avec des appuis de bois les poutres qui la portaient. Il fit construire en son milieu un fourneau. L'appareil qui l'éclairait fut crépi sur son ordre et muni d'une corniche circulaire de peur qu'il ne tombât quelque chose du luminaire dans le récipient de cuivre placé sur le fourneau. C'est dans ce récipient, préalablement rempli d'eau, qu'on laissait macérer les simples un temps variable avant chaque coction. L'eau devait les couvrir de 2 à 4 doigts. Sur le récipient on posait, pour le temps de la macération, un manteau de laine, puis le couvercle de bois par-dessus, ou vice-versa. Le manteau de laine noir était emprunté aux vêtements des clercs moines attachés au service du sanctuaire de Benjamin. L'eau qui remplissait le récipient n'était pas l'eau du monastère, mais l'eau du Nil. Rufin nous a renseignés sur la mauvaise qualité de l'eau du monastère de Saint-Macaire : « Aqua raro invenitur et, sicubi inventa fuerit, odoris quidem dirissimi et quasi bituminea sed saporis innoxii. » J. A. Butler confirme de son témoignage récent celui de l'historien ancien (1). Est-ce là la raison de l'emploi de l'eau du Nil ? ou bien

(1) PL, t. XXI, col 453, et A. J. Butler, *The ancient coptic Churches of Egypt*, t. I, p. 306.

Digitized by Google

ne serait-ce pas plutôt à cause du caractère sacré que ce fleuve aurait conservé dans l'Église copte ?

En 1342 le patriarche avait apporté lui-même d'Abû Nashshâbah, la nuit qui précède le samedi de Lazare, l'eau du Nil, dans des vases d'argile. D'autres fois une caravane spéciale partait du monastère le vendredi soir pour rentrer à l'aube du samedi de Lazare ou des Rameaux. Un prêtre moine, porteur du σχῆμα, la conduisait. Il devait empêcher qu'on bût dans les cruches qui contenaient l'eau douce puisée au milieu du fleuve béni du Nil, et qu'un étranger n'y touchât.

Au retour de la caravane en 1346, outres et cruches furent montées à la chambre haute en présence du patriarche Pierre, qui prit soin ensuite de clarifier une ou deux fois l'huile envoyée de Palestine.

Tout est prêt maintenant pour les coctions au nombre de quatre, qui se faisaient au cours des lundi, mardi et mercredi saints d'après le cérémonial suivant : La prière du matin (les Laudes) récitée, le patriarche et les évêques montaient seuls à la chambre haute en chantant et en tenant à la main des cierges allumés. Chaque jour on y récitait tout le psautier, suivi le lundi de l'évangile de saint Mathieu, le mardi de l'évangile de saint Marc, le mercredi de l'évangile de saint Luc (1). Cette récitation était interrompue aux temps des heures de la semaine sainte, afin que les évêques les dissent à la chambre haute en même temps que le clergé ou les moines les disaient en l'église principale. C'est le patriarche qui commençait à psalmodier, à faire le feu de bois d'olivier, à remuer dans le récipient avec un morceau de bois d'olivier. Les évêques lui succédaient à tour de rôle suivant leur rang. Ils ne cessaient pas de lire, d'entretenir le feu, de remuer, se relayant selon l'usage trois par trois, jusqu'à ce que l'eau, dans laquelle — une fois en ébullition — on avait jeté l'huile de Palestine, se fut évaporée. Tant que l'huile se déplace et chante, c'est qu'il y reste encore un peu d'eau. Si un fil de coton qu'on y trempe au bout d'un roseau flambe sans siffler, c'est que l'eau a disparu. Alors on laisse refroidir l'huile, on la clarifie dans un filtre de laine, et on met de côté le marc. C'est l'huile déjà cuite une fois, deux fois, trois fois qui ressert pour la coction suivante. Après la quatrième coction on ajoute à l'huile le baume qui a été séparément uni d'abord à l'aromate dans un vase de cuivre. Quand tout a été bien mélangé avec le pilon dans le mortier, on met le chrême en bouteilles au

(1) Sous Benjamin, en 1330, on ne lut pas d'autre évangile que celui de saint Jean.

Digitized by Google

chant de l'alleluia ἀναστάσιμον (1), et des versets des psaumes appropriés, le patriarche étant assis sur son trône, les évêques, têtes découvertes, tenant des cierges allumés. On agite ensuite les flacons de verre, pour assurer le mélange, le mercredi soir jusqu'à la 11e heure. Et le jeudi matin on les agite encore, à la lecture de l'évangile de saint Jean, depuis après la première heure (Laudes) jusqu'à la troisième heure.

La coction de l'huile d'allégresse ou des catéchumènes se fait le mercredi, une fois la coction du chrême achevée. On rassemble les marcs des quatre coctions du chrême. On lave les vases du chrême avec de l'eau que l'on met sur les marcs. Tout se passe ensuite pour l'huile d'allégresse comme cela s'est passé pour le chrême, sauf que, lorsqu'elle a été refroidie et clarifiée, elle est mise en bouteilles telle quelle, sans qu'il y soit ajouté ni baume, ni aromate. On jette après cela ses résidus et la rinçure des vases. A Misr en 1320 on les jeta dans le fleuve (2).

2. La consécration du chrême et de l'huile d'allégresse.

Elle a lieu le jeudi saint. Ce jour-là les prières de tierce, sexte et none, récitées sans intervalle de temps à la suite l'une de l'autre, se terminent vers la 6e heure. Le patriarche revêt alors une chasuble noire, et de même les évêques. Ils montent à la chambre haute. Les évêques arrangent les flacons de verre dans des pièces de soie noire consacrées, ornées du signe de la croix. Le patriarche prend un des vases du chrême, et les évêques, auxquels s'adjoignent au besoin des prêtres, les autres vases de chrême et d'huile d'allégresse, et ils descendent de la chambre haute dans l'église principale. A l'église de Saint-Macaire le patriarche se rend au sanctuaire de Mârî Marc par la colonnade ou nef de celui-ci. Sur sa tête un dais de soie blanche orné du signe de la croix est élevé aux quatre

(1) Cfr NILLES, *Kalendarium*, t. I, p. LIII et LVIII. Le *Livre du chrême* a écrit 'abastâsimûn et bastâsimûn, lisant ⲃ (b) au lieu de ⲛ (n). VANSLEB (*Histoire de l'Église d'Alexandrie*, seconde partie, chap. X : De la musique, p. 58) a lu ⲩ (y, î) : cistâsimon, c'est le 8e ton.

(2) VANSLEB, *Nouvelle relation*, p. 60 : « Jai lu dans le Mekkin, historien arabe, que du temps que les Arabes prirent l'Égypte, le Nil touchait les murs du Cassr isscèmma et qu'il passait encore proche de l'église Mari Moncure (Saint-Mercure), qui est dans le quartier du patriarche, et dont la rue s'appelait dans ce temps-là *Haret il bahr*, ou la rue de la Rivière ; au lieu qu'à présent il en est éloigné de plus d'un bon mille. » L'église de la Mu'allaqah, où eut lieu la consécration du chrême en 1320, est située dans l'enceinte du Cassr isscèmma. Le *Livre du chrême* parle aussi de la « rue de la rivière » fol. 45v, à propos de la restauration de l'église de 'Anbâ Shanudâh, voisine de celle de Saint-Mercure (cfr A. J. BUTLER, *The ancient coptic Churches of Egypt*, t. I, p. 135.

Digitized by Google

coins avec les *flabella* par quatre diacres. Devant lui douze prêtres portent les encensoirs, douze diacres portent les croix d'argent et de cristal, et douze autres diacres portent les cierges. Le chrême est déposé sur l'autel de Mâri Marc à droite et l'huile d'allégresse à gauche, et la mystagogie au milieu. Le patriarche offre l'encens. On lit en copte et on interprète en arabe les trois prophéties de l'Ancien Testament, une d'Isaïe et deux de l'Exode, l'épître de saint Paul, l'épître catholique et la leçon des Actes des Apôtres. C'est le patriarche qui lit l'Évangile. L'interprétation de l'Évangile finie, il porte le livre de la mystagogie, enveloppé dans une bandelette de soie ornée du signe de la croix, du sanctuaire de Mâri Marc jusqu'au sanctuaire de Benjamin, descendant dans le même majestueux appareil que précédemment la colonnade de Mâri Marc jusqu'à son extrémité occidentale, pour remonter ensuite par la colonnade de Benjamin vers l'orient. Le clergé et les chantres s'arrêtent en dehors de la porte du sanctuaire de Benjamin. Le patriarche, entouré des évêques, pénètre en dedans et s'avance jusqu'au synthronus rectiligne qui termine le sanctuaire du côté du levant, dépose la mystagogie au milieu du synthronus, sur le siège patriarcal, et allume un cierge devant elle. Il revient directement du sanctuaire de Benjamin dans le sanctuaire de Mâri Marc par la porte septentrionale, la porte intermédiaire ou du milieu, percée dans le mur qui séparait les deux sanctuaires. Il prend un vase du chrême et les évêques les autres vases. Ils rentrent au centre du sanctuaire de Benjamin par la porte intermédiaire pour la procession des saintes huiles dans l'église. Ils descendent la colonnade de Benjamin jusqu'à l'extrémité occidentale, puis tournant sur la gauche ils remontent par la colonnade du sanctuaire d'Abû Macaire jusqu'à celui-ci et de là par la porte sud, la porte intermédiaire, ils sont de retour au sanctuaire de Benjamin. En celui-ci, pendant la procession, on a dressé deux autels de bois provisoires, l'un à droite de l'autel de Benjamin, l'autre à sa gauche. Les trois autels ont été revêtus de noir. Le chrême est déposé sur l'autel de bois à droite de l'autel de Benjamin, et l'huile d'allégresse sur l'autel de bois à sa gauche, et les deux saintes huiles sont recouvertes chacune d'un voile noir. Le patriarche se rend ensuite dans le sanctuaire d'Abû Macaire ou d'Abû Shanûdah, afin de quitter la chasuble noire de la consécration du chrême et prendre une autre chasuble noire (1) pour le *mandatum*, et de là se rend dans la nef de l'église

(1) On a suivi ici les textes concordants fol. 64v, 82v et 100v de préférence au texte du f. 16. Sur la nécessité du changement des vêtements sacrés, voir A. J. Butler, *ibid.*, t. II, p. 23 : « The coptic canons... forbid a second

Digitized by Google

à l'endroit du *pelvis*. Quand il a fini de laver les pieds des assistants, il se lève, et les diacres de chanter : « Tu as reçu la grâce de Moïse » sur l'air : « Le gouverneur » ou « Le pilote ». Le patriarche retourne ensuite au sanctuaire précédent pour changer encore de chasuble noire, puis passe d'un sanctuaire à l'autre jusqu'au sanctuaire de Benjamin, achève la consécration du saint chrême et celle de l'huile d'allégresse, commence la messe, donne la mystagogie à lire, après l'épître de saint Paul et sur son air, au plus ancien des évêques, ou la lit lui-même, et finit la messe de la manière accoutumée.

A l'église de la Mu'allaqah le sanctuaire central était sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste et le sanctuaire sud sous celui de l'archange Saint-Michel (1). Celui du nord, comme il a été dit déjà, était dédié à Abû Georges. A l'église Saint-Mercure le sanctuaire central était, je suppose, sous le vocable de Saint-Mercure Abû-Sifain. Celui du nord était dédié à Abû Isaac et celui du sud aux Enfants. Il est à remarquer qu'en 1299, sous Théodose, à la descente de la chambre haute, les vases du chrême furent portés à l'autel du sanctuaire d'Abû Isaac, et ceux de l'huile d'allégresse à celui du sanctuaire des Enfants, que pendant le *mandatum* un évêque resta à la garde du sanctuaire central, et qu'après la messe, faute d'une cavité dessous l'autel, pour y déposer le saint chrême, le patriarche le mit ainsi que l'huile d'allégresse dans un coffre de bois, sur lequel on apposa le sceau. C'était sous l'autel de Benjamin que le chrême et l'huile d'allégresse reposaient, au temps où le prélat copte écrivait au mafryân de Mossoul, du jeudi saint au mardi de Pâques. Le *mnout* ou sacristain, s'il était diacre ou prêtre, les y plaçait et les en retirait « avant d'avoir couvert d'eau son eucharistie » (2). En 1320 à la Mu'allaqah on les laissa sur leurs autels respectifs et deux ou trois évêques les gardèrent. Cette garde des évêques avait lieu aussi à la chambre haute les nuits des lundi, mardi et mercredi saints.

Une dernière cérémonie, qui se pratiquait au jour que fixait le patriarche, reste encore à mentionner. C'est celle du mélange du

celebration on the same altar within the day. The altar, like the communicant, must be « fasting », as the Copts phrase it; and the same expression is applied to vestments and vessels which are used in the ceremonial of the mass »

(1) *Lampe des ténèbres*, chap. XVIII, Paris ar. 203, fol. 212v et 213

(2) Cfr RENAUDOT, *Historia patriarcarum Alexandrinorum Jacobitarum*, p. 421. Il s'agirait, semble-t-il, d'une coutume de boire un peu d'eau après la communion, en guise d'ablution.

Digitized by Google

chrême nouveau avec une portion du soi-disant reste des aromates qui servirent à l'embaumement du corps du Christ. Voici ce qui se passa en 1342 : La messe finie, le patriarche fit sortir du sanctuaire de Benjamin clercs et moines et n'y laissa que les évêques et Anbâ Georges, l'higoumène du monastère de Saint-Macaire. Il ferma les trois portes et toutes les fenêtres du sanctuaire (1). Ils se découvrirent alors tous la tête, et prenant de dessus l'autel de Benjamin les vases du chrême, ils les portèrent en procession autour du sanctuaire, en chantant des chants de louange, et les déposèrent ensuite derrière l'autel sur le banc oriental du synthronus. Le patriarche ouvrit les vases et y versa le chrême ancien contenu dans deux grands flacons qu'il avait apportés du palais patriarcal de Misr et les évêques se mirent à agiter les vases pour bien opérer le mélange. Deux vases, d'entre les plus grands, furent ensuite déposés par le patriarche dans une cachette du sanctuaire de Benjamin et il renversa sur eux deux cruches d'argile coupées circulairement. C'était une réserve pour l'avenir, dans le cas où l'ennemi maudit, qui déteste le bien, provoquerait un malheur qui empêcherait la coction du chrême. Et le récit se termine ainsi : Personne ne vit cela, sinon les évêques et l'higoumène, et le patriarche leur recommanda le secret.

Les patriarches venaient au désert par la voie fluviale jusqu'à Abû Nashshâbah ou at-Tarânah. Mais, pour s'en retourner à Misr, ils suivaient la vallée qui s'étend dans le désert, de Saint-Macaire au monastère de Nahyâ (2), près de al-Gîzah. Les vases des saintes huiles, isolés les uns des autres par des voiles de soie, étaient transportés, sur deux litières, à dos d'un chameau robuste et d'allure disciplinée. On faisait une halte au désert dans la nuit, et une autre le lendemain au monastère de Nahyâ. On en repartait de façon à entrer à Misr au milieu de la nuit. On y arrivait sans doute par la chaussée gigantesque, qui se prolongeait comme une montagne sur la terre, pendant un espace de six milles, jusqu'à ce qu'elle atteignit le pont de plus de 40 arches jeté sur le Nil en face de Fustât (3). Le peuple venait à la rencontre de la caravane sainte à

(1) A. J. Butler, *The ancient coptic Churches of Egypt*, t. I, p. 29.

(2) Maqrîzî, *Geschichte der Copten*, n. 25 p. 97 Si le monastère est détruit, la localité existe encore (*Dict. géogr. de l'Égypte*, p. 436).

(3) Ce pont était l'œuvre de « l'Emir Caracousch Alassédi, qui avait l'intendance des édifices publics sous le règne de Saladin » (Al-Bakeri, *Le livre des Étoiles errantes*, qui contient l'histoire de l'Égypte et du Caire, trad. S. de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. I, p. 274) l'une des figures les plus originales de l'Islam (Casanova, *Karakoûch et les derniers*,

Digitized by Google

la lueur des cierges. Le patriarche marchait à pied, dans le dédale des rues du Qasr al-Gam', jusqu'à l'église de Sitta Notre-Dame de la Mu'allaqah, les deux litières portées devant lui aux bras des prêtres. Les flacons du chrême étaient rangés sur le synthronus et couverts d'un voile, et, après la prière du matin, portés une dernière fois en procession autour de l'église. La messe achevée, le patriarche les déposait dans les cachettes de la chambre haute, au dessus de la *qullumyah* (sacristie) qui est derrière le maître-autel, « dans l'endroit sûr que les mains ne toucheront pas et que les yeux ne regarderont pas ».

III. — Date annuelle de la collation primitive du baptême a Alexandrie.

Vansleb, au ch. XXIII de la seconde partie de son *Histoire de l'Église d'Alexandrie*, intitulé : Du baptême des premiers fidèles (1), a écrit du vendredi saint : « Un de leurs auteurs (2) dit que, dès les premiers siècles, on ne faisait en Alexandrie le baptême qu'une fois l'année, qui était le vendredi saint, et qu'alors on ne baptisait que ceux qui avaient déjà atteint l'âge de trente ans ». Macaire ne dit nulle part que le jour du baptême fut le vendredi saint. Il dit toujours que c'était le vendredi de la sixième semaine du jeûne. De même ce n'est pas Macaire qui précise l'âge des candidats du baptême. Il dit : « Dans la première génération on ne baptisait pas des enfants, mais ceux qui étaient d'un âge fait » (3). Et plus loin, « Lorsqu'on fut à la fin des temps, on répudia le baptême des hommes et on le donna aux enfants,

Caliphes Fatimites, dans *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*, t. VI, fasc. 3, p. 447-491). Voir Abdallatif, *Relation de l'Égypte*, p. 172, et note 6 de S. de Sacy p. 212. Il est question de Qarâqûsh au § 2 de la lettre au mafryân de Mossoul. C'est ce § 2 qui a fourni à Vansleb la matière du ch. XXVI de la seconde partie de son *Histoire de l'Église d'Alexandrie*, Du puits miraculeux de Notre Seigneur à Matarea. Vansleb a confondu le méchant juif Ibn Quraitah avec le vizir du sultan Al-'Azîz, Qarâqûsh. Al-'Azîz n'avait fait d'ailleurs que maintenir Qarâqûsh dans le poste de confiance qu'il avait occupé du temps de Salâh ad-Dîn, son père († H. 589), plus de vingt années. L'histoire du puits est datée de H. 590 : Al-'Azîz mourut en 595 et Qarâqûsh en 597.

(1) P. 83.

(2) Il s'agit de Macaire, évêque de Manûf supérieure, secrétaire du patriarche Cosme. A noter que Memphis, dans la note marginale de Vansleb, désigne Manûf supérieure, et que Cosme, le 58e patriarche, régna de 636 à 649 de l'ère des martyrs (A. D. 920-933).

(3) Fol. 7 et 7v.

Digitized by Google

parce qu'ils étaient nés dans la foi du Christ, fils de fidèles » (1). C'est à 'Ibu Sabba' que Vansleb a emprunté la précision des trente ans d'âge. Cet auteur dit en effet au ch. 30 de *la Pierre précieuse :* « Le pontife ne baptisait personne qui n'eut atteint l'âge de trente ans, à l'imitation du Christ » (2).

Macaire entendait-il parler du vendredi saint quand il parlait du vendredi de la sixième semaine du jeûne ? Sa lettre aux archontes au sujet du saint chrême débute ainsi : « Ce n'est pas un canon pour nous Égyptiens de faire ce chrême le jour du jeudi de la Pâque, mais c'en est un pour les Grecs ». Le jeudi de la Pâque, dans le langage des Coptes, c'est le jeudi saint. « Notre règle à nous, continue Macaire, c'est de faire le chrême le jour du vendredi de la sixième semaine du jeûne béni, à cause du baptême selon l'usage qui avait cours au commencement » (3). Si Macaire avait voulu dire que les Égyptiens faisaient le chrême le jour du vendredi saint, il aurait dit le vendredi de la Pâque. Plus loin parlant de la consécration du chrême à une époque de fluctuation entre les deux coutumes ancienne et nouvelle, il s'exprime de même : « Lorsque notre père 'Anbâ Mînâ devint patriarche, il la faisait une année au jour du vendredi de la sixième semaine et une année au jour du jeudi de la Pâque » (4). Est-ce ainsi que l'on s'exprime, lorsqu'on parle de deux jours consécutifs qui tombent dans la même semaine ? Ce serait vraiment étrange. Enfin une autre expression « retarder » n'est pas moins nette. Anbâ Macaire, le premier qui changea la règle primitive, le fit, dit l'évêque de Manûf, « sur le conseil de quelques uns de retarder la consécration jusqu'au jour du jeudi de la Pâque, afin que les secrétaires et archontes pussent y assister » (5). Si elle fut retardée, c'est donc qu'elle précédait le jeudi saint : elle n'était donc pas le vendredi saint.

Au ch. XXIV de la seconde partie, De la manière que l'on baptisait alors à Alexandrie (6), Vansleb commet une erreur d'interprétation : « Le jeudi de la 6e semaine de carême, dit le même auteur (7), le patriarche, avec un nombre d'évêques qui pour lors se trouvaient en Alexandrie, et les chrétiens s'assemblaient dans l'église des Évangélistes. Et ce jour-là on ouvrait le Jourdain.

(1) Fol. 7v et 8.
(2) P. 48 de l'édition de Cl. Labîb, Le Caire, 1902.
(3) Fol. 7.
(4) F. 10.
(5) F. 10.
(6) P. 85 : emprunt à la lettre de Macaire, f. 8.
(7) Macaire, l'évêque de Manûf supérieure.

Digitized by Google

Le patriarche lisait la catéchèse ou exhortation pour l'instruction de ceux qu'on devait baptiser : et le lendemain ils s'assemblaient de nouveau dans cette même église pour consacrer le chrême », l'huile des catéchumènes et les eaux du baptême, et tout le monde était baptisé et oint de ces deux huiles. — Ce n'est pas le jeudi, veille du baptême, qu'avait lieu la réunion préparatoire, mais deux jours avant le baptême, le mercredi. Dans le passage que cite Vansleb, Macaire n'a pas dit « le jeudi de la 6e semaine », mais « le 4e jour de la 6e semaine ». Qu'entend l'évêque de Manûf supérieure par le 4e jour ? Un peu plus loin que le passage cité, Macaire, dans une sorte de doublet, revient sur cette réunion préparatoire et entre dans des détails nouveaux : « Le 4e jour de la 6e semaine, dit-il, clergé et peuple s'assemblent dans l'église des Évangélistes. Ils remplissent d'eau le Jourdain. Les lecteurs lisent. L'archidiacre réunit devant lui les diacres. Ceux-ci avaient écrit sur un rouleau les noms de ceux qui seront baptisés. Ils lisent les prières du baptême, des invocations et des supplications. Et il leur dit : Jeûnez jusqu'à la fin du jour. Puis communiez et allez-vous en. Et ils reçoivent l'ordre de jeûner le second jour. Et quand c'est le jour du vendredi, les évêques, le clergé et tout le peuple viennent de grand matin au palais du patriarche (1) » etc. Quel est ce second jour de jeûne, sinon le second jour préparatoire au baptême? Il y avait donc un jour d'intervalle entre le 4e jour de la 6e semaine et le vendredi, jour du baptême. Macaire lui-même nous dit expressément, dans un autre passage de sa lettre, que ce 4e jour était le mercredi : « Tel était le rit du siège apostolique et évangélique dans la ville d'Alexandrie. Lorsque la confusion et la perturbation nous eurent atteints, on transféra ce rit au monastère de Saint Abû Macaire. Mais il n'y fut pas complet : il n'y eut pas de Fishishîn le mercredi, et pas de baptême le vendredi, mais seulement la consécration du chrême qui est l'huile de baume, et celle de l'huile d'allégresse, qui est l'huile d'olive » (2). Et il poursuit, dans le paragraphe suivant de sa lettre intitulé : Altération de cet

(1) Fol. 8v.

(2) Fol 9v et 10. Une tradition fait remonter ce transfert au temps de Théophile (§ 1 de la lettre au mafryân de Mossoul, f. 6). La même tradition place aussi sous Théophile l'origine de l'*ordo* de la consécration du chrême. Une autre tradition (fol. 5) attribue l'*ordo* à saint Basile : l'huile héréditaire, provenant de l'embaumement, se serait épuisée par suite de négligence, et, pour la remplacer, les prières de la consécration furent alors composées. La cérémonie du mélange du chrême nouveau avec l'huile héréditaire, toujours soigneusement conservée, d'après les relations de la consécration en 1320, 1330, 1342 et 1346, ne s'accorde guère avec la tradition de la disparition.

Digitized by Google

ordo merveilleux : « La consécration avait encore lieu au monastère de Saint-Macaire le vendredi de la sixième semaine du jeûne, selon l'usage du siège d'Alexandrie. Je m'y joignis, moi, et j'en fus témoin aux jours du patriarche Anbâ Cosme dont j'étais le secrétaire » (1). Quelle que soit la signification du mot copte Fishîshîn (2), il est clair qu'il désigne la réunion préparatoire du 4e jour, mentionnée ci-dessus. Et ici ce 4e jour est appelé le mercredi. Toutefois il est juste d'ajouter que dans les semaines de carême le 4e jour est bien en effet le jeudi : le premier jour de la semaine étant le lundi, et le dernier le dimanche qui se rattache, dans la terminologie liturgique, à la semaine qui le précède. Mais primitivement le Fishîshîn avait-il lieu dans le temps du carême ?

Les symbolismes du vendredi du baptême sont multiples. Voici les passages de la lettre au mafryân de Mossoul qui les exposent : 1°) § 1 (Histoire de la femme d'Antioche et de son enfant) « Ils arrivèrent à la ville d'Alexandrie, au jour du 6e vendredi du jeûne sacré, parce que le baptême y avait lieu, signe et figure de la délivrance du monde de l'esclavage de Satan, en ce qu'Adam fut affranchi au 6e jour de la semaine, qui est le jour du vendredi, le jour du crucifiement du Seigneur, à la moitié du 6e millénaire, lequel est le sixième vendredi (ou la sixième semaine) » (3). 2°) § 3 (Lettre de Macaire). Après avoir raconté les vicissitudes du rit ancien de la consécration du chrême le vendredi de la 6e semaine, Macaire dit : « Ils ne savaient pas (les auteurs du changement) que ce jour avait un grand nombre de vertus, mystères et interprétations : [c'est la consommation de la quarantaine sacrée, et c'est] le jour du jeûne. On dit que c'est le jour où le Seigneur baptisa ses disciples. C'est le sixième jour de la semaine, une figure du sixième millénaire, où Dieu le Verbe s'incarna et délivra Adam et sa postérité de la domination de l'ennemi et les affranchit de l'esclavage. Et il devint le jour du baptême. Et c'est pourquoi le patriarche d'Alexandrie y faisait la consécration du chrême et de l'huile d'allégresse et

(1) Fol. 10.

(2) Probablement interrogation, « scrutin » ; en copte *pidjinshini*.

(3) Fol. 5v. En arabe, le même mot qui signifie vendredi signifie aussi semaine. — La même histoire se lit dans la *Chronique* d'Ibn Râhib (éd. Cheikho, dans le *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, p. 118) avec des variantes. Elle est placée sous le 17e patriarche Pierre. Il y a deux fils. Leur mère les baptise en les plongeant dans les flots et ne fait pas seulement que les oindre de son sang. Enfin il n'y a pas de jour fixe assigné pour le baptême à Alexandrie. Cette instabilité de la tradition sur le temps et les personnages permet assurément de la reculer beaucoup plus dans le passé primitif de l'Église d'Alexandrie.

Digitized by Google

de l'eau du baptême, et il y baptisait les peuples de tout pays » (1).

1) Le symbolisme de la rédemption (§ 1) concerne le 6e jour de la semaine en tant que l'anniversaire hebdomadaire du vendredi saint, le vendredi de la 8e semaine du carême ; 2) le symbolisme du 6e millénaire dans sa relation avec l'incarnation (§ 3) concerne le vendredi en tant qu'il est le 6e jour de la semaine ; 3) le symbolisme de la consommation de la quarantaine sacrée (§ 3) concerne le vendredi, en tant que c'est un vendredi, qui est le 40e jour, le dernier du carême, à savoir le vendredi de la 7e semaine (2) ; 4) le symbolisme du jour du jeûne (§ 3) concerne le vendredi en tant que, en dehors du temps pascal, il est avec le mercredi l'un des deux jours du jeûne hebdomadaire ; 5) le symbolisme du 6e millénaire dans sa relation avec la rédemption (§ 1) ne concerne pas le vendredi en tant que jour de la semaine mais en tant que jour de la 6e semaine. Il s'agit ici peut-être de la sixième semaine après le carême primitif (3), ou même d'un emploi purement symbolique du sixième millénaire.

En manière de conclusion je signalerai certains courants contraires dans les traditions coptes sur le baptême et le grand jeûne ou carême. Celui-ci, dit Vansleb, au ch. XVIII de sa seconde partie, Du jeûne (4), « commençait dans les premiers temps du christianisme, le lendemain après la fête de l'Épiphanie qui est le 12 de leur mois de janvier (12 Tûbah = 7 janvier). Il durait 40 jours de suite et finissait au 22 de leur mois de février (22 Amshîr = 16 février). Et à l'égard de la semaine sainte, elle se fêtait alors séparément au mois de Nisan, ou avril ; à la fin de laquelle, on célébrait la résurrection de Notre Seigneur avec la Pâque des Juifs. » Cette tradition copte sur l'antique place du carême dans le cycle liturgique a un point d'appui dans l'évangile : le jeûne de

(1) Fol. 10 et 10v. Les crochets marquent un blanc dans le manuscrit rempli par une main postérieure. Mais les additions sont identiques à ce que contient le chap. IX de la *Lampe des ténèbres*.

(2) *Constitutiones Apostolicae*, L. V, cap. XIII (PG, t. I, col. 866). Cfr Ignazio Guidi, *Il « Fetha Nagast »*, cap. XV, p. 158, texte et note 3. Rome, 1899.

(3) Le synaxaire copte place au 11 Tûbah, 6 janvier (édition Forget, t. I, p. 204), le baptême de Jésus. Or c'est une curieuse coïncidence que le sixième vendredi après le jeûne de 40 jours (7 janvier-15 février), lorsque le 15 février est lui-même un vendredi, tombe le 27 Barmahât (23 mars), jour où les Coptes commémorent le crucifiement de Notre-Seigneur (édition Forget, t. II, p. 47).

(4) P. 71 et 72.

Digitized by Google

Jésus au désert immédiatement après son baptême dans le Jourdain, baptême qui est commémoré le jour de l'Épiphanie. Vansleb continue : « Mais Anbâ Demetrius, leur 12e patriarche, ayant trouvé le compte des épactes, ordonna qu'on fit le carême au temps auquel on le fait aujourd'hui, y joignant la semaine sainte et ensuite la fête de la Résurrection de Notre Seigneur ». Le § 1 de la lettre au Mafryân de Mossoul, dans l'histoire de la femme d'Antioche qui baptise son enfant, histoire placée pourtant sous le 23e patriarche, Théophile, a l'air d'ignorer cet important changement dans l'époque du carême : « Il (Théophile) écrivit aux patriarches (le miracle de la congélation des fonts baptismaux) et leur demanda que le baptême eut lieu en tout temps, en tout lieu et de la main de tout prêtre, hormis pendant le grand jeûne, si ce n'est par nécessité. Et il en a été ainsi jusqu'à aujourd'hui » (1). Si au moment où cet édit fut porté, abstraction faite de l'époque tardive qu'une tradition particulière lui assigne, le vendredi du baptême se fût trouvé déjà le vendredi de la 6e semaine du grand jeûne, combien étrange l'interdiction de ne plus baptiser à l'avenir en un jour que la tradition aurait rendu si vénérable. Mais si l'on suppose qu'au temps de l'édit le carême suivait encore immédiatement l'Épiphanie, cette interdiction n'a plus rien qui surprenne. De même le jeûne surérogatoire imposé aux diacres le mercredi du Fishishin et le jour suivant se comprend, si ces jours sont en dehors du grand jeûne. Mais que signifie-t-il dans le carême, où chaque jour, sauf le samedi et le dimanche, depuis le lundi, lendemain du dimanche du Carnis privium, jusqu'au vendredi de la 7e semaine, le jeûne, qui durait 12 heures, se prolongeait jusqu'au coucher du soleil ? (2) Si on peut tirer quelque conclusion de ces données discordantes, c'est que la formule « vendredi de la 6e semaine du carême » n'est pas primitive, mais une adaptation, dans le cadre nouveau d'un carême soudé à la semaine sainte, de l'antique formule : « vendredi de la sixième semaine ». Ici encore se rencontre une autre tradition. On lit au ch. XVIII de la *Lampe des Ténèbres* : « Le 6e dimanche du carême s'appelle le dimanche des baptêmes. C'est celui dans lequel on faisait la coction du chrême et où, dit-on, eut lieu le baptême des apôtres » (3). Vansleb, au ch. IV de sa 4e partie, Des petites fêtes

(1) Fol. 6.

(2) I. Guidi, *Il Fetha Nagast*. p. 159, note 2. — D'après la *Lampe des Ténèbres*, ch. XIX (Par. ar. 203, f. 211, l. 1), on jeûnait la première semaine du carême jusqu'au coucher du soleil, les semaines suivantes jusqu'à la 11e h. et la semaine sainte jusqu'à l'apparition des étoiles.

(3) F. 212v, l. 7, du manuscrit de Paris ar. 203.

Digitized by Google

de Notre Seigneur, dit que c'est le 5e dimanche du carême, qui est celui que nous appelons le dimanche de la Passion (1). C'est bien en effet le dimanche de la Passion, mais ce dimanche n'est pas le 5e dimanche du carême (2). Cette tradition qui reporte le jour du baptême du vendredi audimanche suivant de la même 6e semaine — le dimanche de la Passion, Vansleb l'admet — est un démenti à l'interprétation du vendredi de la 6e semaine du carême comme étant le vendredi saint.

C'est l'édit attribué à l'initiative de Théophile, quel que soit son auteur, qui a amené la rupture entre le jour de la collation du baptême et celui de la consécration du chrême. Cette rupture aurait déjà eu lieu, à l'époque où le carême primitif fut déplacé. Le vendredi, qui prit, par suite de ce changement, et plus tard, le nom de 6e vendredi du carême, n'était ainsi plus, lorsque le changement eut lieu, que le vendredi de la consécration du chrême, sans Fishîshîn le mercredi précédent et sans baptême le vendredi, selon les termes de Macaire. Toutefois les textes qui continuaient de rendre témoignage à l'ancien état de choses firent appeler ce vendredi de la 6e semaine, devenu le vendredi de la 6e semaine du jeûne, vendredi du baptême aussi bien que vendredi du chrême.

Farnborough, juin 1914. L. VILLECOURT, O. S. B.

(1) P. 155.

(2) Il ne l'est plus depuis l'incorporation au carême du jeûne d'Héraclius, qui en devint la première semaine.

Digitized by Google

LA QUESTION DE

L'UNION DES ÉGLISES ENTRE GRECS ET LATINS

DEPUIS LE

concile de Lyon jusqu'à celui de Florence (1274-1438).

(Suite et fin.)

VII. LE PROJET DE CONCILE GÉNÉRAL.

Les dispositions de ses sujets conditionnent la politique de l'empereur et servent d'excuses à ses délais. Elles expliquent le caractère fort discret et purement officieux des négociations qui s'engagent. C'est plus d'une fois dans l'histoire qu'il faudra pouvoir se défendre, devant l'opinion publique, d'avoir des rapports avec Rome. Dès 1327, Andronic II répond au nonce du pape, le dominicain Benoît de Côme, professeur de Sorbonne, qu'il ne peut réaliser présentement l'union à cause des soupçons qui naîtraient dans le peuple (1). En 1339, l'envoyé secret à la cour d'Avignon est beaucoup plus explicite : « L'empereur, dit-il, n'ose manifester publiquement qu'il veut s'unir avec vous ; s'il le déclarait, un grand nombre de princes et même des hommes du peuple, dans la crainte qu'il ne renouvelât l'expérience de Michel Paléologue, chercheraient une occasion de le mettre à mort » (2). Le péril est peut-être exagéré, mais est-il chimérique, à Byzance, où « sur 109 empereurs qui régnèrent d'Arcadius à Constantin Dragozès, 34 seulement moururent dans leur lit impérial et 8 à la guerre ou par quelque accident » (3) ? L'excuse du moins semblait légitime chez Jean Paléologue, quand, en 1358, au lendemain du jour où il avait reconquis son empire sur les Cantacuzènes, il écrivait à Innocent VI, en lui promettant de se conduire à son égard, dès qu'il le pourrait, comme les autres princes soumis à l'Église romaine, et de ramener ses sujets à l'unité : « Je ne puis obtenir

(1) « Propter suspicionem quam haberet generaliter populus noster ». H. Omont, *Projet de réunion des Églises grecque et latine sous Charles le Bel en 1327*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1892, t. 53, p. 255.

(2) *Discours de Barlaam devant le pape Benoît XII*, PG, t. 151, c. 1341.

(3) Rambaud, *art. cit.*, p. 150.

Digitized by Google

maintenant que tout mon peuple m'écoute ; car tous ne me sont point fidèles et ne m'obéissent pas ; beaucoup cherchent une occasion de se révolter contre moi » (1). On vit des ambitieux exploiter contre les souverains légitimes cette haine du latinisme. Apokaukos (au dire de Cantacuzène, du reste fort suspect) fabriquait de toutes pièces des lettres où l'impératrice régente, Anne de Savoie, mère de Jean V Paléologue, affirmait sa foi catholique et les envoyait par un ambassadeur secret au pape Clément VI. Son intention était de lire ces lettres ainsi que la réponse du pape dans une assemblée populaire et d'exciter une émeute qui le délivrerait d'Anne (2). Nous nous expliquons maintenant la politique que prônait à son fils Jean VIII, le basileus Manuel.

Voici donc le problème qui se pose dans l'esprit de l'empereur : trouver le moyen de promettre l'union et d'en commencer l'exécution, ce qui est nécessaire pour obtenir du pape les secours indispensables contre les Turcs, sans toutefois irriter ses sujets qui ne veulent pas entendre parler de rapprochement, ou que divise la question de l'union. Concilier les nécessités extérieures avec les susceptibilités du dedans eût paru impossible à de moins souples. Constantinople tâtonna dans plusieurs légations, puis trouva la formule. Si on ne l'admit point en 1339, ce ne fut pas la faute du très subtil ambassadeur, l'higoumène Barlaam. Son ingénieuse façon de la défendre en fit la fortune. Adoptée en principe dès 1350, mais retardée dans sa réalisation par des circonstances politiques, elle attendit qu'Eugène IV vînt la remanier.

Cet habile projet, qu'il ait eu pour but ou de tromper les papes

(1) PHILIPPE DE MÉZIÈRES, *Vie de saint Pierre Thomas*, c. V, n° 31. « Nunc autem facere non possum quod totus populus obediat, quia non omnes sunt mihi fideles, nec obediunt et multi insidiantur ut habeant occasionem contra me », dans les *Acta Sanctorum*, XXIX januarii, t. II, p. 1001. Venise, 1734.

(2) CANTACUZÈNE, III, 57, PG, t. 153, c. 1225. — Étant donné les sentiments d'Anne, les lettres peuvent très bien avoir été écrites par elle. On sait qu'elle s'était complètement soumise au pape en 1343. Cantacuzène qui déteste violemment Apokaukos, saisit la première occasion venue de l'accuser de latinisme. Il faut se défier beaucoup de l'impérial historien. Ceux qui l'ont étudié, s'accordent sur ce point : « Sauf de rares exceptions, il rabaisse, ridiculise et noircit ses ennemis... ses infidélités au vrai résident surtout et dans ce qui n'est pas le mot même et dans un agencement des détails tel que la vérité qu'il prononce passe inaperçue et produit une impression finale inexacte, et dans ses réticences. Il n'est pas menteur, il est faux : le mensonge chez lui affectionne une forme particulière, heureuse en même temps et funeste : ses éléments en général sont vrais ; l'ensemble trompe ou tend à tromper » PARISOT, *o. c.*, p. 28-29. Cfr J. DRAESEKE, *Zu Johannes Kantakuzenos*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1900, t. IX, p. 73.

Digitized by Google

ou d'amener sans violence les Romains de Byzance à accepter l'union religieuse, était la demande d'un concile général qui se tiendrait en Orient. Les empereurs persévérèrent fidèlement à le demander (1) jusqu'au jour où la nécessité les força à une transaction : « Vous avez », disait en résumé Barlaam devant le pape et les cardinaux, dans un discours qui mérite d'être retenu, car personne, ce me semble, n'a jamais marqué de si exacte façon l'état des esprits grecs et les vraies difficultés de l'union, « vous avez deux moyens de réaliser pacifiquement l'unité. Vous pouvez ou convaincre les savants qui à leur tour agiront sur le peuple, ou persuader à la fois le peuple et les savants.

Convaincre les savants est facile : s'il en vient trente ou quarante auprès de vous, vous tomberez aisément d'accord, puisque les uns et les autres vous ne désirerez que la vérité. Mais de retour en Orient, les savants ne pourront absolument rien sur le peuple. Des hommes se lèveront ou par jalousie ou par vaine gloire, peut-être croyant bien faire, qui enseigneront tout le contraire de ce que vous aurez défini : « Mes frères, diront-ils aux Grecs, ne vous laissez pas séduire par ces hommes vendus à prix d'or et gonflés d'orgueil ; qu'ils disent ce qu'ils veulent, ne changez rien à votre foi. Et on les écoutera ». — C'était en abrégé l'histoire de ce qui suivit Lyon et devait se renouveler après Florence.

« Pour persuader à la fois le peuple et les savants, ajoutait Barlaam, il n'est qu'un seul moyen : le concile général tenu en Orient. Car les Grecs admettent que tout ce qui a été déterminé dans un concile général est conforme à la foi. Vous m'objecterez qu'il y a déjà eu à Lyon un concile pour traiter de l'union. Mais personne ne pourra faire accepter des Grecs que le concile de Lyon

(1) On peut rapprocher des négociations de Barlaam celles de l'higoumène Isidore, le futur métropolite de Kiev, et de ses deux compagnons avec le concile de Bâle en 1434. Rien ne marque mieux la continuité des mêmes pensées : « Fundamentum proposuerunt quod unio ecclesiae orientalis cum occidentali nullomodo aut pacto tractari aut fieri poterat nisi utraque Ecclesia conveniente in unum locum habilem et ydoneum et ycumenicum concilium celebrante ». (*Histoire inachevée des négociations du concile avec les Grecs*, par JEAN DE RAGUSE, dans HALLER, *o. c.*, I, p. 337). Devant toutes les objections, ils maintiennent fermement leur dire : « Jam ab antiquo Ecclesia orientalis proposuit et disposuit non aliter tractare unionem cum latinis quam in concilio ycumenico ». Et la raison qu'ils donnent est traditionnelle, elle aussi : « Etenim propter additionem, que facta est in symbolo contra prohibitionem ycumenici concilii, secuta est ecclesiarum divisio, cui additioni assentire vel eam suscipere non possumus nisi per simile concilium dijudicatum fuerit ».

Digitized by Google

ait été œcuménique, si un autre concile ne le déclare. Les Grecs présents à Lyon n'avaient été délégués ni par les quatre patriarches qui gouvernent l'Église orientale, ni par le peuple, mais par l'Empereur seul qui, sans chercher à gagner les volontés, a voulu réaliser l'union de vive force.

Aux quatre patriarches, envoyez donc des légats ; sous leur présidence, un concile général aura lieu qui fera l'union. Et nous tous, qui aurons assisté à ce concile, dirons au peuple : « Voici ce que le saint concile général a déterminé. Votre devoir est d'observer ses décisions. Et tous se soumettront » (1).

Malheureusement Barlaam parlait en son nom personnel et n'avait point mission de traiter de l'union. Puis, « in cauda venenum », il soutenait que le concile ne pouvait avoir lieu avant que les Latins n'eussent aidé les Grecs à repousser les Turcs des villes d'Asie. Malgré les six arguments qui appuyaient cette dernière proposition, Benoît XII et ses cardinaux flairèrent un piège et répondirent par une fin de non-recevoir, qu'il est assez curieux de trouver quelques mois plus tard dans la bouche de Nicéphore Grégoras, dissuadant ses compatriotes de conférer avec les Latins : « il ne convient pas de remettre en question un article de foi qui a été défini » (2). Barlaam insista, mais sans rien gagner.

En vain il s'efforça de prouver qu'un concile pouvait fort bien traiter d'un dogme déjà défini pour en faire apparaître la vérité à ceux qui hésitaient à le reconnaître. « La vérité, disait-il, est comme un parfum et gagne à être agitée ». En vain, il apporta l'exemple des Pères et montra que tous les conciles généraux avaient tourné au plus grand bien de la Chrétienté ; en vain, il représenta que les Grecs allaient accuser les Latins d'avoir eu peur de la vérité.

(1) PG, t. 151, c. 1331 sv. *Lettre de Benoît XII à Robert de Sicile*, dans ALLATIUS, *o. c.*, II, c. 16, p. 788 sv. — Barlaam avait fait d'abord allusion à la solution violente à laquelle certains pensaient encore en ce temps-là. Mais il ne prend pas la peine de la réfuter : « Sanctissime Pater, duo sunt modi per quos potest aliquis reputare possibile esse fieri praedictam unionem, unus quidem fit violenter, hoc est si vim passi habitantes Orientem nolentes recipiant vestram communitatem ». (PG, t. 151, c. 1333). — L'idée du concile tenu en Orient n'était-elle point encore une idée d'Humbert de Romans, dès avant le concile de Lyon : « Papa in Graeciam deberet descendere, si spes esset probabilis quod propter hoc reuniretur ovile » (*o. c.*, II, 16 ; MANSI, t. 24, c. 128).

(2) GRÉGORAS, X, 8, 2, PG, t. 148, c. 717. La formule très commode deviendra la monnaie courante que Grecs et Latins échangeront plus d'une fois.

Digitized by Google

Le pape ne se laissa point convaincre. Et Barlaam, que travaillaient peut-être déjà des pensées de conversion, reprit la route de Byzance avec son compagnon Étienne Dandolo en promettant au pape de travailler de toutes ses forces à la grande œuvre de l'union.

Comme l'avait prédit Barlaam, les Grecs firent du refus du pape un argument contre les Latins (1). Nicéphore Grégoras dans la consultation qu'il donne au patriarche refuse de discuter officiellement avec l'Église romaine en dehors d'un concile général : il s'agissait d'entrer en pourparlers avec les deux évêques que le moine calabrais venait de ramener avec lui à Constantinople (1339). « C'est la coutume, quand on doit discuter des dogmes de l'Église, de convoquer par un décret et une décision commune tous les champions de l'Église et non point seulement ceux qui sont à la tête des métropoles de la terre, hérauts de la parole évangélique ; mais encore ceux qui sont revêtus de la dignité patriarcale, les évêques d'Alexandrie, de Jérusalem et d'Antioche ; ne point les appeler, c'est leur donner occasion d'exciter des tempêtes contre notre union et de changer en hiver le printemps de l'Église » (2).

(1) Même après Florence, le patriarche uni Grégoire Mammas ou le Protosyncelle, soutenait encore que les Latins durant très longtemps n'avaient point voulu soumettre le Filioque aux discussions d'un concile général (*Contre Marc d'Éphèse*, PG, t. 160, c. 168A), et que le fait d'accepter le concile les avait replacés dans l'orthodoxie.

(2) Grégoras, X, 8, PG, t. 148, c. 708. — Passionnément entiché de lui-même, de sa science et de son orthodoxie, ce vaniteux Grégoras, qui horripile le lecteur par le perpétuel étalage de son encombrante personne, dans un style recherché qui trahit une pensée perpétuellement repliée sur elle-même, nous a rapporté tout au long le discours qu'il tint à cette occasion, avec le récit des circonstances dans lesquelles il le prononça (*ibid.*, col. 701-721) : « Le patriarche qui n'avait point la langue aiguisée pour l'exercice de la parole publique et savait fort ignorants la plupart des évêques qui l'entouraient, perplexe, ne savait comment maîtriser l'excitation du peuple. Aussi jugea-t-il indispensable de nous appeler nous aussi à cette lutte, à cause de notre talent oratoire, bien que nous ne fussions pas compris sur les rôles sacrés. Tout d'abord j'encourageais de tout mon pouvoir le patriarche à se taire, à prendre une attitude fière, à laisser voir qu'il jugeait sans importance la demande des Latins. Il n'était pas besoin de paroles dans le cas présent. Mais en y réfléchissant, je vis que le silence ne manquerait pas d'exciter les soupçons, qu'il provoquerait et ferait se répandre toutes sortes de considérations en divers sens ; et prenant à part le patriarche et les plus illustres évêques, je leur exprimai mon avis : « Je ne vois pas, leur dis-je, dans quel intérêt ou dans quel but on discuterait, puisque les Latins ne sont pas plus décidés à se ranger à ce que nous déciderons que nous à faire leur volonté, même quand toutes les pierres et quand toutes les plantes diraient oui ». Il n'est

Digitized by Google

Nilos Cabasilas, qui mourut en 1361 archevêque nommé de Thessalonique (1), écrivait deux livres sur *les causes de la division de l'Église et la primauté du pape*, et donnait comme sous-titre au premier livre : « Discours montrant que l'unique cause de la division est dans le refus du pape à soumettre à un concile œcuménique le jugement des doctrines controversées et dans la prétention qu'il émet, d'être seul juge du débat en regardant tous les autres évêques comme ses disciples, ce qui est contraire aux principes et à la façon d'agir des apôtres et des Pères ». On peut juger par le titre de ce que contenait le livre (2).

La plupart des Grecs du temps, soit qu'ils admettent la supériorité du concile général ou même du pouvoir civil sur le pape en des thèses qui rappellent celles que défendaient à la même époque d'une part les deux professeurs de Sorbonne, Jean de Jandun et Marsile de Padoue (3), et d'autre part les docteurs de Constance et de Bâle, soit qu'ils veulent sincèrement l'union, en appellent aussi au concile.

C'est Démétrios Cydones qui, en voie d'adhérer à l'Église romaine, s'arrête à cette objection, qu'autrefois ce n'était point au pape qu'on en référait, mais au concile (4).

pas possible d'avoir un avis plus défavorable à l'union, ou d'être moins optimiste sur le succès des négociations. Il n'y a pas à songer à l'union, et la raison c'est que le peuple n'en veut à aucune condition : « on changerait plutôt la nature du fer que d'amener les gens du peuple à abandonner les dogmes que leurs pères ont admis ».

(1) Mgr Petit, *Les évêques de Thessalonique*, dans les *Échos d'Orient*, 1901, t. V, p. 94.

(2) Les deux traités fondamentaux des Grecs de l'époque contre la primauté pontificale sont ceux de Barlaam sur *le pouvoir du Pape* (PG, t. 151, c. 1255 sv.) et de Nilos Cabasilas que nous avons déjà mentionnés (PG, t. 149, c. 684 sv.). (Analyse dans Pichler, *Geschichte der kirchlichen Trennung*... p. 361-372. Munich, 1864). Marc d'Éphèse, qui les copiait en d'autres sujets, au témoignage de Bessarion (*Réfutation de Marc d'Éphèse*, c. VI (XXIV), PG, t. 161, c. 196), a dû, sur ce point encore, plus que s'inspirer de ses devanciers. Ce n'est qu'après Florence que paraîtra Turrecremata (Torquemada), *Summa de Ecclesia*, 1450, le premier exposé systématique occidental du traité de Ecclesia; l'auteur assista aux débats de 1438 et peut-être ont-ils été, pour une part, l'origine de son livre.

(3) Pastor, *Histoire des papes*, trad. Raynaud, t. I, p. 90 ; Labbe, *Concilia*, t. XIII, c. 783.

(4) Démétrios Cydones, *Lettre à Barlaam*, PG, t. 151, c. 1292 AB. Calécas, sur la primauté du pape, tient la pure doctrine romaine : « Si ille non adjuvat, inania et hesterna sunt omnia : sine hoc enim ecclesiastica tractari statuique non possunt ; constatque sive cum pluribus, sive cum paucis, quod ad se pertinet, implere potest » *o. c.*, PG, t. 152, c. 198-99.

Digitized by Google

En 1350, l'empereur Jean VI Cantacuzène n'était que le porte-parole de tous les Grecs, quand il renouvelait officiellement aux envoyés de Clément VI (1) la demande d'un concile qui se réunirait à égale distance de Rome et de Byzance « in latini graecique imperii confinibus » (2).

Depuis 1339, les dispositions des Grecs s'étaient améliorées ; et l'empereur, trop intelligent pour avoir les ordinaires préjugés anti-latins, montrait de l'empressement, bien qu'il ne voulût point accepter les nouveautés latines et l'addition au symbole, sans qu'elles fussent sanctionnées par un concile général : « S'il fallait, disait-il, me faire égorger pour la réussite de l'union, je présenterais non seulement la tête, mais aussi le couteau » (3). Il envoyait ambassade sur ambassade et proposait de se mettre à la tête d'une nouvelle croisade. Peut-être la seule crainte des Turcs ou d'un « passage » latin lui donnait-elle cette activité ou bien le repentir d'avoir appelé en Romanie son gendre, l'émir Orkhan pour s'aider de lui à conquérir l'empire. Clément VI accepta le projet. Mais Cantacuzène avait mauvaise réputation à Rome. On le ménageait à cause de son influence, mais il semble bien qu'on se soit toujours défié de lui à cause de ses idées palamistes et de son alliance avec les Turcs (4). Le pape avait à faire valoir une très sérieuse excuse pour ajourner la réunion : l'impossibilité de convoquer les évêques latins ; la guerre retenait ceux de France et d'Angleterre, la révolution étreignait Rome avec Cola di Rienzo, la peste, « la mort noire », assiégeait l'Allemagne et la Hongrie (5). Clément mourait en 1352 sans avoir pu satisfaire aux prières de Cantacuzène (6). L'occasion favorable ne se présenta point à ses successeurs de réunir le concile qu'eût peut-être facilité la fréquence et l'urbanité des rapports alors existants entre le pape et l'empereur et le mouvement vers la croisade suscité par saint Pierre Thomas.

L'idée subit un certain recul sous Innocent VI et Urbain V, au

(1) Cantacuzène avait demandé par ses ambassadeurs Spanopoulos et Sigeros d'entrer dans la ligue maritime que Clément VI s'évertuait à former. — Sur les rapports entre Cantacuzène et Clément VI, cfr le très substantiel ouvrage de J. Gay, *Clément VI et les affaires d'Orient*, et Parisot, *o. c.*, p. 248-50.

(2) Cantacuzène, IV, 9, PG, t. 154, c. 75. Cfr Raynaldi, 1350, n° 31-32.

(3) Cantacuzène, *ibid.*, col. 65 CD.

(4) Raynaldi, 1346, n° 64. Cfr 1367, n° 11.

(5) Christophe, *Les papes du XIVe siècle*, t. II, p. 190. Cantacuzène, IV, 10, PG, t. 154, c. 77.

(6) Cantacuzène, *ibid.*

Digitized by Google

temps même de la conversion de Jean V Paléologue (1). Les Grecs avaient vu un appel au concile dans les lettres que le pape leur envoyait en 1366 par l'intermédiaire du comte Vert, Amédée de Savoie, et de Paul de Smyrne. Aussitôt ils s'étaient mis à le préparer activement. Discuteurs comme ils l'étaient, ils ne comprenaient pas qu'on parlât d'union des Églises sans vouloir le concile. Les cinq patriarches se concertèrent entre eux, et nous avons encore une lettre de celui de Constantinople à celui d'Achrida (Justiniana 1a), dans laquelle il lui annonce la bonne nouvelle et l'invite à se trouver lui aussi au concile, avec ses suffragants, car le concile doit être catholique et œcuménique. Comme leur Église n'a point changé et est restée telle qu'elle était autrefois, le patriarche espère — et le ton de la lettre suffirait à manifester cette espérance — que, dans le prochain concile, la doctrine qu'ils soutiennent, comparée avec les divines Écritures, l'emportera sur la doctrine des Latins et que ceux-ci, vaincus par la vérité, finiront par admettre les dogmes grecs (2). Mais ils étaient les seuls à songer au concile. Le pape Urbain qui savait leurs désirs, leur dépêchait en 1370 la réponse qu'avait faite à Barlaam en 1339 son prédécesseur Benoît XII : « ... Synodum latinorum et graecorum ecclesiasticorum praesulum quam multi (ut audivimus) supervacue postulant, ex pluribus causis rationalibus non concessimus ordinari ne illa, in quibus ab occidentalibus et nonnullis orientalibus fidelibus dissidetis, cum, secundum quod tenet et docet sancta Romana Ecclesia, certa fore noscantur, utpote sacrae scripturae testimoniis et sanctorum doctorum latinorum et graecorum eloquiis, sententiis, et per fidem apostolicam comprobata in dubietatis et curiosae disputationis scrupulum deducantur et veterem fidem quasi novellam supervacuis discussionibus supponamus » (3). Rome décidément hésitait à entrer dans les projets des Grecs.

En retardant l'union — les Grecs scandalisés refusaient de s'unir à une Église à trois têtes — le grand schisme fit comprendre aux Latins la nécessité du remède qu'on demandait à Byzance. Au début du xve siècle, cette idée se répandit en Occident que, pour soulager les misères de l'Église et pour tuer le schisme qui divisait en

(1) MAGNAN, *o. c.*, c. XXII, p. 424. Le pape voulait une soumission et tout ce qui ressemblait à une discussion était écarté. On s'en convaincra en lisant la teneur des promesses que Jean Paléologue dut souscrire, pour recevoir des secours, en décembre 1355 (RAYNALDI, 1355, n° 32-37).

(2) MIKLOSICH et MÜLLER, *o. c.*, t. I, p. 491-93. Elle se trouve aussi dans MIGNE, PG, t. 152, c. 1410-1412.

(3) RAYNALDI, 1370, n° 3.

Digitized by Google

plusieurs tronçons les peuples latins, un concile général était indispensable. Elle prenait corps en 1410 dans le livre de Thierry de Nieheim *de modis uniendi et reformandi Ecclesiam in concilio generali*. Mais bien des gens l'avaient émise, avant qu'elle ne parût développée dans un livre. Quand on fut persuadé qu'il fallait un concile pour rétablir la paix entre les diverses nations d'Occident, divisées uniquement par des questions de personnes, on comprit que pour unir l'Orient à Rome, pour triompher des innombrables préjugés et des vieilles divergences doctrinales que le temps avait aggravées, il était, à bien plus forte raison, nécessaire. Il importe de noter que l'Église d'Occident, durant la plus sombre période qu'elle ait jamais traversée, est restée missionnaire et n'oublia que fort peu de temps les négociations avec Constantinople. En 1384, un évêque latin vint encore de la part d'Urbain VI trouver le patriarche Nil de Constantinople (1). En 1398, à l'appel de Manuel II, Boniface IX fait immédiatement prêcher une croisade contre Bajazet (2).

La *practica cessionis universitatis* pensait à l'union vers 1394 (3). Était-ce la mémoire encore fraîche du voyage de Manuel Paléologue en France qui inspirait au roi Charles VI le mandat, qu'il donnait en 1407 à ses ambassadeurs auprès des deux rivaux, Benoît XIII et Grégoire XII, de demander que le pape futur s'occupât de la réunion de l'Église grecque (4) ?

En 1408, une ambassade vénitienne auprès de Grégoire XII revenait à la charge, et faisait des projets d'union avec l'Église grecque un motif d'étouffer au plus vite le schisme d'Occident. La nouvelle était venue par les Vénitiens établis en Orient, que l'empereur et son peuple étaient d'accord pour quitter leurs erreurs et se soumettre au Saint-Siège et à l'Église romaine, aussitôt qu'il n'y aurait plus qu'un pape et qu'ils n'attendaient que l'union (5).

(1) C'était l'évêque Guillaume de Daulis ou Davlia en Béotie, ἐπίσκοπος Διαυλίας, φρὰ Γουλιάμος, (il n'est pas mentionné dans EUBEL : *Hierarchia medii aevi*, I, p. 222). A une démarche du pape, le patriarche répondait par une lettre où se trouvait cette déclaration : « Οὐδὲ γὰρ ἔστι, καθὼς λέγουσί τινες περὶ ἡμῶν, ὅτι θέλομεν ἵνα ἔχομεν ἡμεῖς τὰ πρωτεῖα, καὶ διὰ τοῦτο οὐδὲν ἀποδεχόμεθα τὴν ἕνωσιν, τοῦτο οὐκ ἔστιν ἀληθές, ἡμεῖς γὰρ ὁμολογοῦμεν ὅτι πρῶτόν σε ἔχομεν κατὰ τοὺς κανόνας τῶν ἁγίων πατέρων, μόνον ἐὰν γένηται ἡ ἕνωσις καθὼς πρέπει ... » MIKLOSICH et MÜLLER, *o. c.*, t. II, p. 86.

(2) RAYNALDI, 1398, n° 40 ; 1399, n° 4. Cfr 1405, n° 3.

(3) NOËL VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*, t. III, p. 40. Paris, 1901.

(4) *Ibid.*, p. 501.

(5) Cfr NOËL VALOIS, *ibid.*, p. 566.

Digitized by Google

Pour maintenir la concorde entre le pape et le concile de Bâle, l'empereur Sigismond usera de cette même raison et quelquefois aussi les légats d'Eugène IV (1). L'argument était bon, puisqu'il réussissait, tant la cause de l'union avec les Grecs avait fait de progrès en Occident, à détacher quelques années plus tard l'Aragon de l'obédience de Benoît XIII (2). L'union engendrait l'union.

Cette même année 1408, sous l'influence des Français, les cardinaux invitaient Manuel Paléologue à se faire représenter au concile de Pise (3), d'ailleurs illégitime et qui n'eut d'autre résultat que d'ajouter un nouveau pape aux deux qui existaient déjà. L'élu avait beau être Grec de naissance et s'appeler Petros Philargis (4). Les espérances de Jean de Montreuil (5) et de Gerson, qui engageait le pape à profiter de l'occasion « qui ne reviendra pas facilement »

(1) *Remontrances de l'empereur Sigismond au pape Eugène IV*, 17 mars 1432, nº 19 : « Nec est credendum graecos ad ritum romanae Ecclesiae reduci videntes supposita ejusdem romanae Ecclesiae in tanta strage, dissentione atque morum deformitate nec aliquam correctionem adhibere... Sed si viderent ea esse composita et reformata atque intendere ad reformationem haereseum et pacem fidelium, profecto facilius flecti possent ». (MARTÈNE et DURAND, *Veterum scriptorum... amplissima collectio*, t. VIII, c. 90-91). Le cardinal de Sainte-Sabine, Julien Césarini, reprenait la même thèse devant le concile de Bâle, le 20 décembre 1437 : « ... quantum datur intelligi, haec graecorum unio ex dissidio inter summum pontificem et vos suscitato impediri potest ; cogitemus etiam quomodo et haec sedare valeamus ut simul conservemus unitatem Ecclesiae nostrae et unionem perficiamus Ecclesiae orientalis ». (MANSI, *o c.*, t. 29, c. 1262B. Cfr notes de Mansi sur RAYNALDI, 1437, nº 3, MARTÈNE et DURAND, *ibid.*, t. VIII, c. 927 B). — Mais déjà, le 22 août 1432, André de Rhodes, pour exciter les Bâlois à se soumettre au pape, leur représentait que les Grecs ne se réuniraient pas à une Église divisée : « In novam enim Ecclesiae scissuram dilabi et inveteratos schismaticos ad unionem Ecclesiae reducere velle, illud quo pacto fieri possit, non satis intelligo. Quomodo enim graecus tantum in hoc nostro ecclesiastico corpore dissidium audiens eidem se conjungere vellet? Aut, cum romanorum pontificem tam facile a suis contemni viderit, eidem honores debitos reddat? » (MANSI, *ibid.*, 476).

(2) « Et non parum ad dictam catholicam communionem nos illud bonum novum allicit, ab orientis sedis apicibus et relatione productum, quod graeci suam actu legitimorum deflentes scissuram, ardore Christi perfusi, dominico gregi, si eidem unum et indubitatum caput praeesset, aggregari proponunt » *Acte de soustraction du roi d'Aragon*, lu par Vincent Ferrier, le 6 janvier 1416 (dans FAGES, O. P., *Histoire de S. Vincent Ferrier*, t. II, appendice, p. XX. 1894). Cfr RAYNALDI, 1416, nº 3.

(3) MARTÈNE et DURAND, *Veterum scriptorum... amplissima collectio*. t. VII, c. 862.

(4) Μάρκου Ρενιέρη : Ἱστορικαὶ Μελέται, Ὁ Ἕλλην Πάπας Ἀλέξανδρος ἑ, Athènes, Coromilas, 1881.

(5) MARTÈNE et DURAND, *ibid.*, t. II, c. 136.

Digitized by Google

de réunir, lui, Grec, les Grecs à l'Église romaine (1), devaient être très vite déçues par la persistance du schisme en Occident et la mort très rapide du nouveau pontife. Alexandre V avait à peine eu le temps d'entamer de nouvelles négociations et d'envoyer des légats à Constantinople, lorsqu'il expira le 3 mai 1410. L'idée pourtant avait fait son chemin : le synode de Pise terminé, on songeait à un nouveau concile qui devait se réunir « infra triennium ». Gerson, continuant son rôle d'unioniste, dans la troisième semaine de l'avent de 1409, prononçait à Paris devant le roi Charles VI un sermon en faveur de l'union et demandait que le rapprochement avec les Grecs fut inscrit au programme du nouveau concile. Déjà il prenait position contre les malveillants et les pessimistes, esquissait adroitement les concessions à faire aux Grecs, en termes très modérés et d'une grande assurance pour la bonne réussite du projet (2).

(1) GERSON : *Discours devant le pape Alexandre* (MANSI, *o. c.*, t. 27, p. 417C). « ... Verum hunc locum eo negligentius transeo quod te graecum erga graecorum revocationem omnes adhibiturum operas intelligo; festina, Pater, festina, ne fugiat hora, ne labatur occasio desuper oblata cui non est facile similis redditura ». — Est-ce un discours ? N'est-ce pas plutôt une lettre au pape ? En tous cas il ne faut pas dater ces quelques pages de l'Ascension de 1409, car l'élection d'Alexandre V n'avait point eu lieu encore. — HÉFELÉ-LECLERCQ, *o. c.*, t. VII, nº 742, p. 59.

(2) Ce sermon sur le texte : « Pax hominibus bonae voluntatis » était tout un programme d'union. L'orateur répond d'abord à l'objection qui était sur toutes les lèvres et qu'il met dans la bouche, *si dicere fas est*, de la bête de l'Apocalypse : Pourquoi l'université de Paris s'occupe-t-elle de prôner l'union des Grecs et des Latins, quand ces derniers ne s'entendent pas entre eux ? « On ne peut mie accorder les Latins ensamble, non mie la moitié, non mie la quarte partie, non mie certes deux petits royaumes comme de France et d'Angleterre ; que dis-je de royaume ou de cité, on n'accorde pas de légier quatre ou six personnes ensemble et nous saurons maintenant tout le monde arcer et accorder ». D'où vient cette belle confiance pour les Grecs, qui méprisent les Latins par-dessus tous les autres, qui nous jugent hérétiques et schismatiques et qui se tourneraient plus facilement vers les Turcs que vers nous ? C'est que le pape est grec, qu'il a une grande expérience des affaires de l'union et que dans trois ans doit se réunir un concile où paraîtront les Grecs. L'empereur de Constantinople lui-même désire la paix ; et l'obstination parmi son peuple s'est beaucoup atténuée. Suivaient douze considérations, autant qu'il y a d'étoiles dans les armes du pape : quelques-unes n'ont rien perdu de leur actualité. — Sur la question de la procession du S. Esprit, il faut bien considérer ce que disent les Grecs et trouver le moyen de tout concilier, « ung expédient de tout mettre à accort » ; éviter de leur laisser prendre une position de combat, d'où ils ne sortiront pas, « car c'est fort de bien convaincre évidemment à gens qui veulent contrarier » — que pour tout ce qui ne regarde pas immédiatement

Digitized by Google

Le concile des provinces d'Arles, d'Embrun et d'Aix, en 1409 encore, avait aussi demandé au futur concile général de traiter de l'union avec l'Église orientale (1). Alexandre V mort, le zèle ne se refroidit pas. Nous voyons par le chartulaire de l'université de Paris (1412) que le recteur devait jurer, à son entrée en charge, de poursuivre l'union des Grecs et de travailler à la réunion du concile général entreprise par Alexandre V (2). Dès 1411, l'université, au nom de laquelle Gerson parlait devant le roi, suppliait le pape Jean XXIII de travailler à réunir à l'Église Espagnols et Grecs. Le nonce Nicolas de Robertis était chargé de porter aux pieds de Sa Sainteté les désirs des docteurs de Paris, que devaient lui répéter ceux d'entre eux qui seraient délégués au concile. Celui-ci devait se tenir en avril 1412 (3). En décembre de cette année, comme l'ouverture n'était point faite encore, l'université demandait au pape de la proroger pour donner le temps de convoquer « les Grecs, les Allemands, les Anglais, les Ecossais, les Espagnols et les Aragonais ». Les Grecs sont nommés les premiers (4). Effectivement on vit paraître à Constance, le 19 février 1418, 19 évêques de rite grec avec Georges, métropolite de Kiev. Gunzo de Zwola, qui se trouvait présent, prétend bien qu'ils avaient pleins pouvoirs pour traiter de l'union (5).

la foi et la morale, liberté entière soit laissée. C'est, par exemple, en matière rituelle, la clef de l'union. — Il faut mettre son principal espoir dans le secours de Dieu plus que dans la puissance ou l'aide des hommes. Les apôtres de l'union doivent user de prudence, s'entourer de beaucoup de conseils et se mettre généreusement à l'œuvre. Elle est difficile, mais il n'y a rien que la bonne volonté n'accomplisse, à force de travail et de persévérance. N'oublions pas que nous devons la foi aux Grecs, que S. Denys, l'apôtre de Paris, était un Grec. Il faut tout faire pour la réunion du concile et là éviter toute division et toute querelle. — Et le discours se terminait par cette phrase suggestive : « Je regarde que iij choses sont nécessaires à faire paix :

pooir [= pouvoir]	puissance	équité
sçavoir	ou science	ou vérité
voloir	bienfaisance	charité ou pitié

qui sont iij suers de paix ». AUGUSTIN GALITZIN, *Sermon inédit de Jean Gerson sur le retour des Grecs à l'unité*, Paris, 1859. Cfr Dupin, *o. c.*, t. II, p. 141 sv.

(1) MARTÈNE et DURAND, *Veterum scriptorum... amplissima collectio*, t. VII, c. 913.

(2) DENIFLE et CHATELAIN, *o. c.*, n° 1965, t. IV, p. 252.

(3) IBID., n° 1927, p. 212.

(4) IBID., n° 1964, p. 250.

(5) HEFELÉ-LECLERCQ, *o. c.*, t. VII, n° 776, p. 505. — MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. II, c. 1661, *Epistola XXI oratorum universitatis Coloniensis*. Cfr *Epistola XXXIX*, *ibid.*, c. 1695.

Digitized by Google

En fait, les négociations furent vaines. Mais l'élan était donné. Et le schisme des nations latines terminé par l'élection de Martin V, désormais seul pontife, l'effort des papes pouvait à nouveau se tourner vers Byzance.

En 1420, Manuel, se souvenant des conseils du patriarche Euthyme (1) et sentant venir sur lui le flot turc, par l'entremise de Jean Eudémon et de l'évêque Théodore, demandait un légat pour traiter de l'union au concile qu'il voulait réunir à Constantinople. Son initiative fut bien accueillie. Personne ne songeait qu'il y eût d'autre moyen d'unir les deux Églises. Une lettre du pape à l'évêque de Cologne, demande d'un subside de 6000 florins d'or destiné à couvrir en partie les frais du concile, nous apprend qu'il a désigné Pierre de Saint Ange (2). Bien que malade, le légat s'embarquait en 1422, quand des lettres de Constantinople vinrent annoncer l'encerclement de la ville par les Turcs. Un délai nouveau s'imposait. On décida pourtant, pour ne point laisser perdre l'occasion, d'envoyer à la place du légat un nonce qui sonderait les dispositions des Grecs. Ce fut le général des mineurs, Antoine de Massa, un bon théologien, qui partit : il arriva juste pour voir le siège de Constantinople levé et le gouvernement passer des mains de Manuel, frappé d'apoplexie, dans celles de son fils Jean (3). Antoine de Massa expliqua le 15 octobre devant le nouvel empereur et publiquement le 20 du même mois dans l'église Saint-Etienne, en présence du patriarche et de tout son clergé, les neuf conclusions qui résumaient sa mission. Il parla très nettement, avec une

(1) *Discours de Jean Paléologue au concile de Florence*, LABBE, *o. c.*, t. XIII, c. 375.

(2) RAYNALDI, 1420, n° 27-28.

(3) C'est tout au début du séjour d'Antoine de Massa à Constantinople qu'arrivera Ghillebert de Lannoy, envoyé par les rois de France et d'Angleterre pour engager l'empereur à l'union (*Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, recueillies et publiées par CH. POTVIN, Louvain, 1878, p. 65) : « auquel lieu de Constantinople je trouvay le vieil empereur Manuel et le jeune empereur son fils, auxquels empereurs présentay les joyaux du roy de l'Angleterre, enssamble les lettres de la paix de France et d'Angleterre. Et fis mon ambaxade de par les deux roys touchant la ditte paix, enssamble le désir, qu'ilz avoient de avanchier l'union d'entre les églises Rommaines et Grégeoises dont je fus plusieurs journées devers les dis empereurs occupez avecq les ambassadeurs du Pape qui lors y est etoient pour ceste cause. Et me firent les dis empereurs honneur et bonne chère, selon la coustume du païs des Grégeois ». Ghillebert de Lannoy, grand voyageur devant l'Éternel (1386-1462), passa toute sa vie au service des ducs de Bourgogne. Son ambassade en Orient devait être et fut la préparation de la croisade de Jean de Wavrin qui tint quelque temps les Turcs en échec (1438-1440).

Digitized by Google

fermeté trop rude. L'union, très désirée du pape et des cardinaux, est pour l'empire le seul remède à la situation précaire dans laquelle il se trouve. On pouvait insister là-dessus dans une ville qui pendant trois mois s'était crue tous les jours la proie des Turcs. Cette union, les députés de l'empereur l'ont promise. L'attaque toute récente qui vient de terrifier Constantinople, a retardé la tenue du concile et l'envoi du légat ; mais pour que l'entente ne reste pas inféconde, il vient, lui, Antoine de Massa, préparer ce concile avec les Grecs et veiller à ce que les difficultés qui suivirent Lyon ne se reproduisent pas. Les Grecs ont à lui dire l'époque et le lieu du concile, le nombre des prélats qui s'y réuniront, et la fin qu'ils poursuivent en les convoquant. Veulent-ils que l'union se fasse « sub fide quam sancta Romana ecclesia tenet et servat » ? Sont-ils décidés à promettre obéissance à cette même Église ? De leur réponse dépend la venue du légat et le secours des rois d'Aragon et de Castille que le légat est à même de leur procurer.

La réponse fut lente à venir. Antoine de Massa ne la reçut que le 14 novembre. Et ce n'était point celle que le pape et lui attendaient. Les ambassadeurs Eudémon et Théodore — était-ce un désaveu qu'on leur infligeait pour avoir outrepassé leur mission, ou une manœuvre diplomatique des Grecs, délivrés pour un temps du péril turc ? — n'avaient point qualité pour traiter de l'union pure et simple avec Rome et de la soumission des Byzantins aux croyances latines, mais seulement de la réunion d'un concile qui se tiendrait « secundum ordinem et consuetudinem sanctorum septem universalium conciliorum ». Les Grecs promettaient simplement, en une formule qui ne manque pas de grandeur « l'observation fidèle de tout ce que le S. Esprit inspirerait pour le bien de la paix ». Il n'y avait pas à songer à d'autre ville qu'à Constantinople : l'empereur y est retenu par les difficultés que traverse l'empire, et les finances de l'État sont trop obérées pour qu'un déplacement soit possible. « Nous réunirons tous les évêques que nous pourrons, mais il ne nous est pas loisible de les assembler tous : cela coûte trop cher. Nous ferons le nécessaire. Quant au temps, nous voudrions bien que ce soit aujourd'hui. Mais ce n'est pas possible. Ce sera quand vous nous aurez envoyé du secours et que le légat sera venu ». Bryennios était alors tout puissant sur l'esprit de l'empereur. La vieille politique avait repris ses droits : Secourez-nous d'abord et l'on vous répondra (1).

(1) RAYNALDI, 1422, n° 5-15, donne la relation même d'Antoine de Massa, qui se trouve aussi dans MANSI, *o c.*, t. 28, 1063-1070.

Digitized by Google

Quand cette réponse parvint à Rome, quand on sut que les Grecs ne voulaient pas d'un concile comme celui de Lyon, soumission solennelle sans contestation, mais une assemblée à Constantinople qui discuterait les divergences dogmatiques entre les deux Églises, quelques-uns s'effrayèrent du danger qu'il y aurait pour le catholicisme à tenter pareille aventure et à essayer d'un concile dans lequel les Grecs seraient tout puissants. Martin V n'envoya ni légat ni évêques, et le projet à nouveau s'ajourna.

Mais le découragement ne vint à personne. Le concile de Sienne en 1423, après avoir loué le pape de ce qu'il avait fait pour l'union, l'engagea à continuer sans relâche à s'en occuper. Et même quand il apparaissait aux Pères assemblés, instruits de la réponse de Jean Paléologue que l'union « ne pouvait actuellement se traiter avec fruit », ils faisaient avertir Sa Sainteté que l'empereur des Grecs était à Venise et qu'Elle voulût bien l'inviter à se rendre au concile. Et l'on jugeait convenable d'envoyer au monarque une députation (1).

Des contacts si fréquents devaient aboutir à un résultat. Une nouvelle ambassade grecque en 1430 ressuscite à nouveau le projet (2). Eugène IV dès 1431 préparait le concile et toujours il fit de l'union son œuvre principale, « inter omnes alias res quantumcumque graves » (3). Le pape avait d'abord songé à réunir Grecs et Latins à Bologne en y appelant les Pères de Bâle, qui bientôt l'inquiétèrent, et qu'il eût désiré tenir sous sa domination ; il pensa appeler les Grecs à Ancône ; il ne le put et revint à l'idée même de Barlaam : envoyer des légats à Constantinople et leur faire présider le concile de l'Église d'Orient. « On contentait les Grecs, ce qui n'était point indifférent, vu le but qu'on se proposait ; on ne leur donnait pas le spectacle fâcheux d'une Église latine divisée, hésitante, infidèle à des engagements connus dans tout l'Orient ; on ne risquait pas qu'ils désavouassent, comme ils le firent malheureusement plus tard, des arrangements pris au loin sans leur approbation » (4). Mais les Pères de Bâle

(1) Hefelé-Leclercq, *o. c.*, t. 7, p. 623-624 ; 627-633. — Mansi, *o. c.*, t. 28, 1062-1063.

(2) Phranzès, *Chronicon majus*, II, 9, PG, 156, 765.

(3) *Responsiones factae per dominum Antonium* (7 octobre 1435), dans Mansi, *o. c.*, t. 29, p. 460D.

(4) Noël Valois, *Le pape et le concile*, t. I, p. 382 ; Martène et Durand, *Veterum scriptorum.. amplissima collectio*, t. VIII, c. 836 : « Si haec in Constantinopoli fieret tanquam in finibus propriis, non posset ullo tempore, quavis occasione ab ipsis graecis impugnari ». C'est l'avis exprimé par Garatoni, le secrétaire du pape, devant le concile.

Digitized by Google

s'obstinèrent dans les anciens errements, peut-être « avec l'unique intention de faire plier Eugène IV sous leur volonté souveraine » (1) ; comme le prétexte qu'ils mirent en avant était assez plausible : « un concile ne pouvait se réunir à Constantinople sans cesse menacée par les Turcs » (2) et qu'ils exprimaient à nouveau les craintes manifestées déjà sous Martin V que les Grecs, formant la majorité « pourraient faire aboutir des décisions blessant notre foi » (3), par esprit de conciliation, bien que persuadé de la plus grande efficacité de son propre dessein, Eugène céda. Et après plusieurs pourparlers très pénibles — il faudrait pour les raconter refaire l'histoire du concile de Bâle —, après plusieurs négociations en partie double qui menacèrent parfois, et jusqu'au dernier moment, de tout faire échouer (4), malgré lui, malgré les Grecs, et malgré les Bâlois, le pape fixa la réunion en Italie. Mais le concile de Florence n'eut pas les avantages d'un concile tenu en Orient : et si l'union s'y fit, on sait avec quelles difficultés, elle ne dura guère plus que la paix de Lyon et il est permis de regretter l'échec définitif des projets de Barlaam (5).

(1) Ambroise Traversari leur attribue explicitement ce dessein dans une lettre à Eugène IV. MARTÈNE et DURAND, *ibid.*, t. III, c. 24 (Lettre du 13 avril 1438).

(2) *Epistola ad Eugenium Papam quod pro unione graecorum non decet in Constantinopoli synodum celebrare* (5 mai 1435). MANSI, *o. c.*, t. 29, p. 281-282.

(3) *Alia propositio coram summo Pontifici in materia unionis graecorum.* « Esset etiam valde periculosum nostram fidem ponere in manibus paucorum, taliter quod quidquid per eos concluderetur, ratum haberetur per totam ecclesiam et cum ipsi essent multo plures nostris, aliquid concludere possent quod esset in laesionem fidei nostrae », MARTÈNE et DURAND, *ibid.*, t. VIII, c. 836. Cfr HALLER, *o. c.*, I, p. 356 : *Histoire incomplète des négociations du concile avec les Grecs*, par JEAN DE RAGUSE, O. P. « Neque enim tutum est fidem nostram exponere majori parti adversantium ».

(4) Jean Dissipato, un des ambassadeurs grecs, disait au concile au début de 1437, en parlant de ses compatriotes : « Suspicantur etiam, quod non haberetis illum perfectum animum qui ad istam unionem requiritur » (RAYNALDI, 1437, n° 4). Il n'a point tort. Les Bâlois volontiers sacrifiaient l'union à leur ressentiment pour le pape. Ils savaient que l'empereur avait désiré qu'au futur concile le pape fût présent en personne (MANSI, *o. c.*, t. 29, 650) ; ils savaient Eugène IV malade et par conséquent incapable d'entreprendre un long voyage et pourtant ils refusaient d'admettre comme lieu du concile une ville d'Italie.

(5) Donnons un résumé des évènements, d'après HALLER, *o. c.*, I, p. 127 sv. mais il faut lui laisser la responsabilité de ses jugements, systématiquement hostiles au pape. En 1433 déjà, le pape Eugène IV négocie de son côté avec l'empereur et lui envoie son propre secrétaire Garatoni, tandis que le concile dépêche à Constantinople Antoine, évêque de Suda, O. P., né à Péra, et Albert de Crispi, O. S. A. Les deux envoyés du concile ramènent

Digitized by Google

VIII. LES AUXILIAIRES DE L'UNION.

Il ne faut point oublier les auxiliaires de l'union, ceux qui en dehors des empereurs et des papes la désiraient sincèrement et y ont travaillé. On en trouva toujours à Byzance (1). A ceux qui,

avec eux à Bâle trois ambassadeurs grecs : l'higoumène Isidore, futur métropolitain de Kiev, Démétrius Paléologue et Jean Dissipato. Les Pères font avec ceux-ci un arrangement touchant le lieu, le protocole et les conditions du futur concile. Devant la ferme volonté des Grecs de n'accepter qu'un concile général, les Bâlois s'inclinent, mais ils ne veulent à aucun prix se rendre à Constantinople. On finit par s'accorder sur une liste de villes (un des ports d'Italie, Vienne en Autriche, Bude, ou, à l'extrême rigueur, une bourgade de Savoie) entre lesquelles choisira le concile. L'accord est signé le 7 septembre 1434. Mais Garatoni a traité de son côté au nom du pape et il a même paru engager le concile en affirmant au basileus que son maître amènerait facilement les Bâlois à se ranger à sa détermination ; le lieu du concile est fixé à Constantinople (15 novembre 1434). C'est ce traité encore en projet qu'Eugène IV envoyait à Bâle (17 septembre 1434). Garatoni y vint lui-même rendre compte de sa mission. Il y eut une scène très pénible (25 avril 1435) quand, devant le concile, les trois ambassadeurs grecs précédemment nommés, et deux autres qui venaient d'arriver (Georges et Manuel Dissipato), l'envoyé du pape démentit un point des lettres impériales qui feignaient de croire à un accord entre les Bâlois et le pape touchant le lieu de la future assemblée. Le concile ne voulut pas se déjuger et refusa Constantinople. Comme Eugène IV avait approuvé le décret des Bâlois (15 novembre 1434), le jour même où Garatoni s'accordait définitivement avec l'empereur, une nouvelle ambassade fut résolue. Jean de Raguse O. P., Simon Fréron et Henri Menger étaient à Constantinople le 4 septembre 1435. Ils réussirent à faire accepter par l'empereur le décret du concile (25 novembre 1435), à condition que les explications qu'ils en avaient données fussent approuvées à Bâle. Dans ce but, Menger revient en Occident. L'approbation est donnée le 14 avril 1436, et le décret est de retour à Constantinople le 6 septembre 1436. On aurait pu croire l'accord désormais parfait. Mais en 1437, à l'époque fixée par le décret pour le départ des Grecs, la flotte qui était chargée de les conduire en Occident ne parut point. Les Grecs s'impatientaient : l'empereur et Jean de Raguse (resté seul depuis la mort de Fréron et le retour de Menger) eurent grand'peine à les contenir. Enfin en août, apparaissent les navires tant attendus, puis quelques jours après une autre flotte se montre : le concile s'était encore une fois divisé sur le lieu de la réunion et chaque parti envoyait des vaisseaux. Devant ce scandale (les Latins faillirent en venir aux mains les uns avec les autres) il fallut toute la bonne volonté des Grecs pour ne pas abandonner le projet. Ils prirent enfin place sur la flotte qu'avait amenée le légat du pape, Marc de Tarentaise, et débarquèrent à Venise le 8 février 1438.

(1) Le P. Palmieri. *De graecis scriptoribus orthodoxis qui concordiae inter ecclesiam occidentalem et orientalem restituendae studuerunt* (*Acta Academiae Velehradensis*, 1911, t. 7, p. 185-196) donne les noms d'un certain nombre d'écrivains orthodoxes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles favorables à l'union et il croit pouvoir conclure que jamais il n'y a eu séparation

Digitized by Google

partisans très étroits de la tradition grecque ne voulaient point de l'union parce qu'il leur répugnait d'agir autrement que leurs pères avaient fait, Calécas répondait très justement qu'il y avait en faveur de l'accord avec les Latins une tradition très fondée : « Neque tamen unquam defuisse qui Latinorum Ecclesiae accederent, cum igitur ex nostris non pauci Romanae semper Ecclesiae adjecti sint ... » (1). Il semble qu'à de certains moments ce soit pour encourager ce parti grandissant que le pape continue à recevoir aimablement les monotones ambassades grecques. Il cherche et recrute des adhérents dans toutes les classes, dans les monastères, à la cour de l'empereur, parmi les nobles et sur le siège patriarcal. On sait par un bref de Jean XXII qu'en 1333 les higoumènes de S. Basile et de S. Démétrius désiraient l'entente religieuse (2). Une lettre d'Innocent VI au patriarche grec (1356) nous laisse entendre que ce dernier a contribué pour sa bonne part à décider Jean V Paléologue à promettre l'union : « Beaucoup de Grecs et de Latins, dit le pape, nous ont écrit cette bonne nouvelle » (3). La correspondance d'Urbain V en 1364 nous apprend qu'Anne,

entière entre les deux Églises. Nous ne pensons point autrement. Evidemment il n'a pas prétendu livrer une liste complète des hommes de désir. Il aurait pu ajouter quelques noms : PACHYMÈRE qui appelait l'union « la suppression de l'antique scandale » *De Mich. Pal.* V, 10, PG, t. 143, c. 819; PHRANZÈS qui souhaiterait l'union si elle était possible, *Chronicon majus*, II, 13, PG, t. 156, c. 784, et pour n'en pas citer d'autre, CANTACUZÈNE : un des premiers éditeurs de l'empereur historien, PONTANUS (c'est le nom latin du Jésuite Spanmüller), bien qu'il donne de Cantacuzène un portrait trop flatté, note avec raison que celui-ci n'a dans son Histoire aucune aigreur contre l'Église romaine (Préface de son édition, dans MIGNE, PG. t. 152, c. 27-28), et qu'il fut d'une courtoisie parfaite dans ses rapports avec Clément VI, l'appelant Père, Seigneur très saint, Votre Sainteté, Votre Béatitude. « S'il m'arrivait, ajoute avec humour Pontanus, de qualifier de très saint quelque surintendant (il écrivait en pays protestant), des hommes et en très grand nombre concluraient à bon droit que je suis luthérien ou calviniste ». L'exception, assez rare dans la littérature du XIVe siècle, vaut la peine d'être signalée. Elle ne prouve pas que Cantacuzène ait été catholique, mais elle montre certainement un rapprochement dans les esprits à l'époque où Cantacuzène écrivait. Habile homme d'état, très intelligent diplomate, Cantacuzène n'avait qu'à ouvrir les yeux pour le constater. Quelques années plus tôt, Nilos Cabasilas ne mettait pas moins de modération, c'est le P. Palmieri qui en fait la remarque, à exposer les causes du schisme entre les deux Églises : « Non sine moderatione de causis schismatis disseruit » (*o. c.*, p. 193).

(1) CALÉCAS, *o. c.*, IV, PG, t. 152, c. 219-220.

(2) RAYNALDI, 1333, n° 18. Cfr 1343, n° 15-19.

(3) ID., 1356, n° 35.

Digitized by Google

la sœur de l'empereur s'est unie à l'Église romaine (1). En 1366 les trois patriarches de Constantinople, d'Alexandrie et de Jérusalem députent au pape le métropolite Nil et le grand chartophylax Théodore pour s'entretenir de l'union (2). En 1375 beaucoup de Grecs, moines, prêtres et laïques, étaient gagnés à la cause (3). A plusieurs reprises, les papes écrivent aux moines du mont Athos comme s'il était venu de là quelque regard vers Rome (4). Les amis de l'union n'avaient fait que s'accroître sous le règne de Manuel. Le discours de Jean VIII Paléologue à Florence nous indique comme étant à leur tête le patriarche Euthyme (1410-1416) (5),

(1) Id., 1364, nº 27.

(2) Id., 1367, nº 10.

(3) Id., 1375, nº 4. Grégoire XI se plaint des vexations qu'on a fait subir à ces convertis. Cfr dans Miklosich et Müller, les professions de foi de Grecs revenus du latinisme à l'orthodoxie en 1369, 1370 et 1374 (*o. c.*, t. I, 501 sv., 503 sv., 506 sv., 550).

(4) Le désir des papes d'intéresser à l'union tous ceux qui pouvaient avoir quelque influence ne suffit pas à expliquer ces lettres. Raynaldi, 1367, nº 9 « Prudentibus viris universis archimandritis aliisque calogeris Graeciae ... »

(5) Labbe, *o. c.*, t. XIII, p. 375 sv. — Un canon à la louange d'Euthyme II (publié dans la *Revue des études grecques*, 1892, t. V, p. 420-26) dont l'auteur est le célèbre Marcos Eugenicos, l'élève d'Euthyme (Manuel le Rhéteur, *Traité sur Marc d'Éphèse et le concile de Florence*, dans *Christianskoe Tcheńie*, 1886, t. II, p. 103) ferait surgir un doute, encore qu'y soit mentionné le succès de l'ambassade du patriarche en Italie : ... Ὑπὲρ δόξης ματαίας τοὺς ἀποσκιρτήσαντας πατρῴου δόγματος καὶ περιπεσόντας τῷ κρημνῷ τοῦ Λατινῶν φρυάγματος νουθετῶν ἐλέγχων ἀδιαλείπτως οὐ κατώκνεις κἂν εἰς τέλος σύνεστοι ἔμειναν.

Λάμπων καὶ βίῳ καὶ λόγῳ πρὸς τοὺς Ἰταλούς, ἐξαπεστάλης ἥλιος τῶν ἀντιβλεπόντων ἀμαυρώσας τὰς ὄψεις καὶ θαύματος τὰς ψυχὰς πληρώσας τῶν συνιέντων τοῦ μεγέθους τῆς ψυχῆς σου, θεόφρον Εὐθύμιε.

Grégoire le Protosyncelle, dans sa *Réponse à Marc d'Éphèse*, nous donne un autre son : « Nous ne nous écartons pas des Latins parce qu'ils enseignent des absurdités et des impiétés S'ils étaient absurdes et impies dans leur enseignement, notre Église et nos empereurs ne leur auraient point envoyé tant d'ambassades pour demander un concile. Pour les hérétiques, une fois qu'ils ont été retranchés de l'Église, les orthodoxes n'ont aucune considération. Or, parmi les nôtres, des hommes savants et illustres par leurs vertus, Macaire de Nicomédie, Euthyme qui fut élevé depuis au patriarchat de Constantinople, Ioasaph d'Ephèse et Macaire qui est higoumène du monastère de Pantocrator recevaient la bénédiction du pape (εὐλογίαν παρὰ τοῦ πάπα ἐλαμβάνον). Celui même qui écrit ces lignes a fait comme les autres. Nous ne les repoussons donc pas comme hérétiques ». PG, t. 160, c. 160. Cfr Cuperus, *Historia chronologica patriarcharum Constantinopolitanorum*. (*Acta Sanctorum*, ad calcem t. I augusti) notice d'Euthyme, II, p. 184.

Digitized by Google

ami très intime du souverain. Le patriarche Joseph (1416-1439) qui mourut à Florence et qui, dit-on, désira le concile au point qu'il déclara vouloir s'y faire porter à bras, s'il n'y avait pas moyen d'y venir autrement, était un partisan incontestable de l'unité de foi avec les Latins. Syropoulos, qui ne comprend pas qu'on puisse être attaché à l'union sans un motif intéressé, affirme qu'il ne la désirait que pour se délivrer, avec l'appui du pape, de la tyrannie de l'empereur (1). Jean de Raguse, qui eut le loisir d'approcher le patriarche durant les deux années qu'il passa à Constantinople, fut séduit par cet admirable vieillard, et, dans une lettre au cardinal Césarini (10 février 1436), nous a tracé de lui le plus magnifique portrait. Il faudrait le citer en entier. Mais un trait suffira à notre but : « de l'avis de tous, on ne trouverait nulle part en Grèce un homme qui fût plus favorable à l'union de l'Église » (2).

Le parti unioniste était influent vers 1420. Les violentes diatribes de Bryennios suffiraient à le déceler, s'il n'avait été expressément signalé par les attaques emportées de Siméon de Thessalonique.

On ne peut passer sous silence l'action des basilissae, bien qu'elles soient « plus encore victimes que sanctificatrices ». Après Théodora, épouse de Michel VIII, que nous avons vue rester quelque temps attachée à la foi latine après la mort de son mari, quatre princesses d'Occident chaussent les brodequins de pourpre sous les deux Andronic et introduisent à la cour les usages de leur pays. L'une même, au grand scandale des Grecs, veut imposer à l'empereur ses volontés et doter d'apanages les despotes ses fils (3). Toutes gardent dans leur entourage quelques-uns de leurs compatriotes, et si elles ne restent point catholiques, elles « subissent sans

(1) Sguropoulos, *Vera historia unionis non verae...*, sect. IV, cp. 19, ed. Creighton, p. 92 La Haye, 1660.

(2) Mansi, *o. c.*, t. 29, c. 656-659. Ce n'était pas seulement son zèle pour l'union qu'admirait Jean de Raguse ; c'était son intelligence, son expérience des affaires, sa parfaite droiture : « quantum ad judicium meum attinet, nunquam credidissem hodiernis temporibus talem Patrem posse in Graecia reperiri ». C'était aussi sa profonde connaissance de la vie spirituelle : « Revere excepta differentia quae est inter Ecclesias completissimum et perfectissimum senem judicarem et quasi aliquem ex illis sanctis Patribus quorum cum tanta veneratione et admiratione vitas legi ». Puis, ce qui facilitait les rapports, c'était presque un compatriote que voyait en lui Jean de Raguse : « Bulgarus est natione et de lingua mea multum peritus et mihi affectus... »

(3) Grégoras, VII, 5, PG, t. 149, c. 397 ; Phranzès, *Chronicon majus*, I, 4, PG, t. 156, c. 658. C'était Yolande de Montferrat, devenue l'impératrice Irène. Elle voulait établir ses propres enfants au préjudice des enfants du premier lit. Ce fut entre elle et le basileus la source de très longs différends.

Digitized by Google

doute avec peine le joug de l'Église orthodoxe », sont très sympathiques à la papauté et gardent pour la réconciliation avec les Latins un zèle bien naturel. Forcées de passer au rite grec et parfois même de donner une couleur grecque à leur prénom latin, on ne voit pas qu'il ait été question de les rebaptiser (1), bien qu'on leur eût demandé d'anathématiser « les erreurs des Latins ». Andronic II nous avertit lui-même qu'il a fait effacer le nom de sa première femme, Anne (de Hongrie) de la liste des impératrices orthodoxes (2) : elle était morte dans l'union avec Rome. Yolande de Montferrat, petite-fille à la fois d'Alphonse de Castille et d'un roi de Thessalonique, bien que mariée à Andronic l'Ancien sans l'agrément du pape, était assez fidèle au catholicisme pour désirer que son fils préféré, Théodore, gardât le marquisat de Montferrat, dont elle avait hérité en 1305, et fût un catholique jusqu'aux moëlles de l'âme (3). Latin d'esprit et de religion, d'habit et de visage (il se rasait la barbe), c'est lui qui en 1327, intermédiaire entre le pape et l'empereur, invitait ce dernier à l'union (4).

La plus célèbre de toutes, la basilissa Anne ou Jeanne de Savoie (1306-1359), entretiendra autour d'elle une troupe de Savoyards qui rétablissent les tournois à Constantinople, à la grande joie du peuple et de l'empereur (5). Cantacuzène nous rapporte que ceux

(1) Déjà le patriarche Calliste (1350-1354 et 1355-1363) n'admettait pas la validité du baptême latin. MIKLOSICH et MÜLLER, *o. c.*, t. I, p. 441.

(2) PACHYMÈRE, *De Andronico Pal.* VI, 2. Discours aux Arsénistes, PG, t. 144, c. 511-512. Cfr GRÉGORAS, VII, 5, 1, PG, t. 148, c. 397.

(3) La religion n'était point l'unique motif, mais elle avait sa part, au dire même des chroniqueurs byzantins : « Elle avait préféré », nous rapporte Grégoras, « que son fils embrassât la religion latine et qu'il vécût au loin assez modestement, plutôt que de le voir illustre en Romanie servir son beau-fils qu'elle détestait, dont ses enfants auraient dû servir les enfants, ses descendants, les descendants ». GRÉGORAS, VII, 6, PG, t. 148, c. 405. — Le patriarche Alexandre représentait à l'empereur que la foi du jeune homme était en péril : « Qui osera nous assurer, comme on l'a dit, qu'il conservera sa foi intacte, si jeune et sur une terre étrangère, habitée par des barbares, au milieu d'un peuple extrêmement orgueilleux et qui ne recule pas devant les plus grands excès ». PG, t. 148, c. 405, n. 56. — Ce n'était pas flatteur pour les Lombards.

(4) *Lettre d'Andronic II Paléologue au pape Jean XXII*, publiée par H. OMONT dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1906, t. 67, p. 587. Un des frères de ce Théodore de Montferrat, le despote Démétrius, peut-être au souvenir de sa mère, se faisait lui aussi le champion de l'union. GAY, *o. c.*, p. 51. Cfr RAYNALDI, 1343, n° 14. — Sur Théodore, cfr GRÉGORAS, VII, 6, IX, 1, 8, PG, t. 148, c. 409 et 581 ; PHRANZÈS, *Chronic. maj.*, I, 6, PG, t. 156, c. 664.

(5) GRÉGORAS, X, 3, PG, t. 148, c. 680 sv. ; CANTACUZÈNE, I, 42, PG, t. 143, c. 289-292.

Digitized by Google

qui rentraient en Savoie étaient remplacés par d'autres, venus du même pays, si bien qu'il y eut continuellement à l'armée un contingent savoyard, à côté du contingent latin qui s'y trouva toujours. Il semble que la princesse, tertiaire de saint François, ait longtemps résisté au schisme et que dans le secret elle soit restée ou plutôt redevenue catholique (1). Nous savons qu'en 1333, le frère Gratia ou Gratien, un mineur d'Aquitaine, qui faisait partie d'une troupe de missionnaires d'Asie, était resté au service de l'impératrice, « femme très pieuse ». Elle l'envoyait au pape Jean XXII pour traiter de l'union, « l'affaire qui lui tenait le plus au cœur » (2). Les lettres que le pape lui écrit en 1337, sont un indice encore et des plus transparents. En lui parlant de son mari, qu'elle doit ramener à la foi romaine, le pontife lui appliquait le verset de l'Écriture : « L'homme infidèle sera sauvé par la femme fidèle » (3). La visite à Rome vers 1347 d'une de ses dames d'honneur, catholique fervente, Isabelle de la Rochette, qui instruit le pape de tout

(1) Commes les autres princesses d'Occident, mariées à des princes byzantins, elle dut lors de son mariage signer une profession de foi grecque. Nous avons le témoignage indubitable d'un contemporain, l'auteur du *Directorium* : « ... Je ne dis pas seulement qu'ilz (les Grecs) mesprisent et refusent de la foy ce qui est vray, mais aussi ilz attraient et induisent autant qu'ilz puevent à leur mauvaistié les nostres, quelz qu'ilz soient par prières, par promesses, par faveurs, par honneurs et par menaces; cecy appert par leurs femmes que noz misérables latins leurs baillent, lesquelles ilz ne vuelent prendre à mariage jusques à tant qu'elles ont renié la foy catholique et fait profession en leur dampnée tricherie, comme pour exemple je le conte pour la suer du comte de Savoie, ad présent femme de l'empereur des Grecz; laquelle est devenue Grégeoise perverse, car tantost qu'elle fut menée en Constantinoble, on lui osta les Frères mineurs qu'elle avait mené avec elle, et bouta-t-on hors de sa court ses conseillers bons preudommes, ses nourrices et damoiselles catholiques et tant firent que de tous ceulx qu'elle avait mené avecques elle, ils ne l'y en laissèrent oncques nul, s'il ne voulait renier la foy catholique et confesser publiquement leur faulse tricherie mise par escript : laquelle chose icelle dame fist au grand déshonneur de l'Église de Romme et au grant reproche de la foy chrétienne. Mais comme dient ceulx qui vuelent excuser en ce sacrilège, elle fit cela non pas volontairement mais par contrainte ». REIFFENBERG, *o. c.*, p. 268-269. — Sur sa persévérance dans la foi romaine, cfr *Annalium minorum supplementa*, Turin, 1710, ad. ann. 1349, n° 2, p. 209. Comme le livre a été imprimé à Turin, et qu'il est dédié au duc de Savoie qui en a vraisemblablement fait les frais, rien n'y apparaît qui puisse ternir l'honneur de la maison de Savoie.

(2) « Frater Gratia Arnaldi Aquitanicus ex custodia Bisuntina », WADDING, *Annales minorum*, ad. ann. 1333, n° 19; cfr ad. ann. 1343, n° 1. Sur ses rapports avec les Frères mineurs, et en particulier avec le Fr. Henri, provincial, cfr *Annalium minorum supplementa*, *l. c.*; CANTACUZÈNE, III, 82, 85, PG, t. 153, c. 1190 sv.

(3) RAYNALDI, 1337, n° 33.

Digitized by Google

ce qui se passe à Constantinople (1), son propre voyage en Italie, rendent très vraisemblable la persévérance de sa foi dans les dogmes latins, bien que nous la voyions présider un concile palamiste. Mais catholique ou non, elle est cause que l'empereur et toute la cour sont en commerce quotidien avec les Latins, et quand elle devint régente de l'empire, on sentit trop nettement l'influence latine. On ne le lui pardonnait pas dans le monde grec d'alors. Elle mourut vers le milieu du XIVe siècle (1359), mais le courant latin créé par son influence continuera longtemps encore (2). La maison de Savoie, qu'elle alliait aux empereurs de Byzance, s'employait activement à réconcilier Grecs et Latins. Il faut croire que son frère Aymon, auquel l'unissait une tendre amitié, ne fut pas étranger aux négociations qui se poursuivaient (3). Les services que rendit son neveu, le comte Vert, à l'empereur Jean, en le délivrant des Bulgares qui l'empêchaient de passer sur leurs terres, le désintéressement dont il fit preuve en rendant aux Grecs Gallipoli, prise par lui sur les Turcs, donnaient à sa parole quelque persuasion. « Le Comte », c'est ainsi qu'on l'appelait à Constantinople, en conduisant au pape en 1367 l'ambassade de Jean Paléologue, indiquait assez la part qu'avait prise à l'œuvre de l'union la maison de Savoie (4).

(1) CANTACUZÈNE, I, 42; III, 19, PG, t. 153, c. 289 et 813 sv.; IV, 9, PG, t. 154, c. 64; J. GAY, *o. c.*, p. 46.

(2) Dr DINA MURATORE, *Una principessa Sabauda sul trono di Bisanzio, Giovanna di Savoia, imperatrice Anna Paleologina*. Chambéry, 1906. Cfr J. GAY, *o. c.*, p. 45-54; DIEHL, *Figures byzantines*, 2e série, chap. VIII. Paris, 1908; N. JORGA, *Latins et Grecs d'Orient et l'établissement des Turcs en Europe* (*Byzantinische Zeitschrift*, 1906, t. XV, p. 183) remarque très judicieusement que « le mariage d'Andronic III avec cette princesse, en 1325 [Irène de Brunswick, première femme d'Andronic était morte en 1324 sans lui laisser d'enfant], était encore une preuve des sentiments favorables aux Latins que nourrissait cet empereur ».

(3) RAYNALDI, 1337, nº 33.

(4) Le comte Vert était ainsi nommé à cause de la couleur ordinaire de ses habits et la vigueur peu commune de son tempérament et de son caractère : « dictus Viridis ob coloris in vestitu voluptatem et floridas corporis animique vires », *Annalium minorum supplementa* ad. ann. 1383, nº 2. — Cfr DATTA, *Spedizione in Oriente di Amadeo VI*, Turin, 1826; MASSON, *Duces Sabaudiae*, p. 72. Paris, 1618; LUIGI CIBRARIO, *Storia della monarchia di Savoia*, V, 9, t. III, p. 180. Turin, 1844; *Annalium minorum supplementa*, 1369, nº 1. — C'est alors qu'il y eut en Romanie un mouvement vers l'Occident, dont le pape essaya de profiter. C'est le temps où partent de lui des lettres pour les fils de l'empereur, Antoine, Michel et Manuel; pour Hélène Cantacuzène, l'impératrice; pour Jean Cantacuzène, l'ex-empereur, devenu moine basilien et tout puissant sur le clergé; pour les moines; pour

Digitized by Google

En faveur de l'acheminement à l'union par les mariages, il y avait en Occident une tradition. Humbert de Romans déclarait « indispensable pour la réconciliation, d'attirer à soi par le mariage ou d'autres moyens un certain nombre de Grecs, savants et influents, qui enseigneraient aux Latins la façon de traiter avec leurs compatriotes ». Il était aussi de cet avis qu'il fallait ramener l'empereur à l'obéissance « par des traités ou des mariages » (1). Pierre Dubois rêvait en Occident à des pensions de jeunes filles qui fourniraient d'épouses princes, prélats et prêtres grecs et les gagneraient à la foi latine (2). Les Catalans eux-mêmes, qui avaient établi la défense des mariages avec des grecques, violèrent souvent leur loi. Byzance de son côté avait abandonné depuis longtemps la règle de Constantin Porphyrogénète de ne marier les princes qu'« avec des personnes de même langage et de même origine » (3), et cherchait par des alliances matrimoniales à se procurer des défenseurs contre les Turcs. Enfin tous les princes latins d'Orient s'alliaient très volontiers à la famille de l'empereur. Andronic l'Ancien, pour arrêter les prétendants latins, avait demandé pour son fils la main de Catherine de Courtenay : Philippe le Bel, dont ce mariage desservait les ambitions, fit échouer le projet (4). Manuel Paléologue lui-même pour trouver des alliés, sollicitait du pape Martin V l'autorisation pour ses fils d'épouser des Latines. C'était pour l'union un appui. Martin V l'accorda, à condition naturellement que les princesses resteraient fidèles à leur foi (5). Sophie de Montferrat épousa Jean VIII Paléologue. Le mariage ne fut point heureux. Après quelques années tristement passées auprès

les divers patriarches d'Orient, Philothée de Constantinople, Niphon d'Alexandrie et Lazare de Jérusalem (RAYNALDI. 1367, nº 7-10; 1370, nº 2-3). Plus que personne, l'impératrice Anne avait contribué à ce rapprochement. L'arrivée à Rome en 1343 de son ambassadeur, Philippe de Saint Germain, un des Savoyards de son entourage, avait provoqué l'envoi par le pape Clément VI de multiples missives au mégaduc Alexis, aux archevêques et évêques d'Orient, aux caloyers de l'Athos, au peuple de la cité de Constantinople, à tous les princes, barons et peuples de l'empire des Grecs. RAYNALDI, 1343, nº 11-19; J. GAY, *o. c.*, p. 46-54.

(1) MANSI, *o. c.*, t. 24, c. 128-29.

(2) PIERRE DUBOIS, *De recuperatione Terrae Sanctae*, nº 61 (XXXVIII, éd. Langlois, p. 51). Féministe enragé, DUBOIS qui ne refuse aucune science aux femmes, ignorait sans doute que les évêques grecs ne se mariaient pas.

(3) CH. DIEHL, *o. c.*, chap. VI, p. 164 sv.

(4) BRÉHIER, *o. c.*, p. 267.

(5) RAYNALDI, 1418, nº 17. CECCONI : *Studi storici sul concilio di Firenze*, document I. Florence, 1869. — Et pourtant Cléopie Malatesta, mariée en 1241 avec Théodote, despote de Morée et frère de Jean VIII, « se convertit à

Digitized by Google

de son mari, la jeune impératrice s'enfuyait de Byzance en 1426. Jean, dit on, ne l'aimait pas : elle n'était pas belle. Mais le motif religieux était peut-être la vraie cause de la désunion entre les deux époux ; à peine rentrée dans sa patrie, la princesse s'enfermait dans un cloître. Et Jean VIII prenait une autre femme (1).

Les mercenaires latins, de Savoie ou de France, d'Allemagne ou de Bourgogne, ingénieurs ou soldats, les Varangues d'Angleterre ont dans l'empire une importance considérable. Toujours prêts à se battre, ils sont très appréciés pour leur bravoure et leur fidélité. On les désigne sous le nom générique de Francs, et c'est une race vaillante, τὸ γένος τῶν ἀνδρειῶν ; leur chef, le κοντόσταυλος ou connétable est parmi les plus grands dignitaires de l'empire. C'est lui qui, après le premier prince du sang, aide l'empereur à chausser ses brodequins de pourpre (2). Quelques-uns de leurs officiers exercent à la cour une influence qui va bien au-delà de leurs attributions militaires. Ces aventuriers (3) qui ont par leurs mérites gagné les bonnes grâces du souverain, ont souvent leur mot à dire, même dans la question de l'union.

François du Perthuis, ami de Clément VI et presque son compatriote (il était du diocèse de S. Flour en Auvergne, la province où le pape limousin avait été moine dans l'abbaye bénédictine de la Chaise Dieu), devient ambassadeur de Jean Cantacuzène auprès du pape (4). Des Vénitiens, des Pisans, des Génois, grâce aux services qu'ils ont rendus à l'empire, peuvent intervenir de même façon. En 1333 Jean de Pise, conseiller de l'empereur, se met au service des légats. Un Dandolo sert d'ambassadeur au Basileus, puis accompagne Barlaam à la cour d'Avignon en 1339. François Gatilusio, qui, pour avoir aidé Jean V Paléologue à rentrer en

l'orthodoxie et pratiqua pieusement les observances du rite grec ». DIEHL, *o. c.*, chap. IX, p. 285-86. HENRI VAST, *Le cardinal Bessarion*, p. 30-32. Paris, 1878. GÉMISTHE PLÉTHON, *Oraison funèbre de Cléopie*, PG, t. 160, c. 943. — Antoine de Massa nomme le confesseur de l'impératrice Sophie. C'était le Fr. Guillaume, du couvent de Péra. RAYNALDI, 1422, nº 6.

(1) PHRANZÈS, *Chronicon majus*, I, 40, PG, t. 156, c. 738. CHALCOCONDYLES, IV, PG, t. 159, c. 205-208. Sauf sur la laideur de Sophie, DUCAS, c. XX, PG, t. 157, c. 876-77, est d'accord avec eux.

(2) CANTACUZÈNE, III, 27, PG, t. 153, c. 853.

(3) Il y en eut un certain nombre qui passèrent à l'orthodoxie pour se marier plus facilement avec des Grecques. D'autres fois, c'était l'épouse qui embrassait la confession du mari. Ces mariages donnèrent lieu à plus d'un mécompte. Souvent des Grecques mariées à des Latins n'ont point persévéré dans l'union avec Rome (RAYNALDI, 1318, nº 57).

(4) CANTACUZÈNE, IV, 9, PG, t. 154, c. 61. Cfr RAYNALDI, 1350, nº 28-33.

Digitized by Google

possession de Constantinople, devenait beau-frère de l'empereur et roi de Mitylène, était un fervent de l'union (1). Le pape lui recommandait d'appuyer ses légats : on le verra à Rome en 1369 servir de témoin à Jean V Paléologue et signer en cette qualité la profession de foi de l'empereur, catholique romain. Mitylène restera un foyer d'influence latine. C'est le fils de François qui se portera garant des vaincus de Nicopolis et leur fera fête à leur sortie des prisons de Brousse (2).

On pourrait en citer beaucoup d'autres : que ce soit auprès du pape comme ambassadeurs, que ce soit à Constantinople auprès de l'empereur et des Grecs, ils contribuent à faciliter les rapports entre les deux Églises.

Mais le principal appui est fourni par les savants grecs qui, pour n'avoir point les préjugés de leurs compatriotes ou parce qu'ils en ont triomphé par l'étude, sont arrivés à désirer l'union. Ils sont en petit nombre, du moins au début, mais suffisent à entretenir le feu. Certains sans attendre l'union officielle de l'Église byzantine avec celle de Rome, prennent les devants et se mettent sous l'obéissance du pape. Quelques noms émergent parmi ces convertis. Le plus grand est certainement celui de Beccos, ancien chartophylax (3) ou archiviste, ancien ambassadeur auprès de S. Louis mourant et patriarche uni de 1275. Beccos semble avoir été le seul homme de son temps qui ait eu la perception nette des difficultés de l'union : pas un soupçon n'entacha sa droiture (4) ; ses ennemis le déclaraient « incapable de mensonge ou d'exagération ». Il impose à tous par sa science des Pères, il force l'admiration de ses adversaires par sa charité pour les pauvres et sa bonté envers les malheureux : sa douceur (5) qui gêne la violence impériale, lui gagne bien des récalcitrants. Il sait, lui qui jadis schismatique sincère a résisté en face à l'empereur et connu la prison, quel

(1) W. MILLER, *The Gattilusi of Lesbos* (1355-1462), dans le *Byzantinische Zeitschrift*, 1913, t. XXII, p. 410. W. MILLER note que « the astute genoese was too wise to compel his greek subjects to accept his creed ». Mais Rome ne lui demandait pas de persécuter les Grecs. Cfr DUCANGE, *o. c.*, l. VIII, t. II, p. 249-50.

(2) *Le Livre des Faicts du Mareschal de Boucicault*, I, c. 28. (MICHAUD et POUJOULAT, *Nouvelle collection de mémoires* ... t. II, p. 246.) C'est le récit d'un témoin. Cfr FROISSARD, *Chroniques*, l. IV, c. 58 et 59.

(3) Sur les attributions du chartophylax cfr BEURLIER, *Le chartophylax de la grande Église de Constantinople*, dans le *Compte rendu du 3e congrès scientifique international des catholiques. Sciences historiques*, p. 252-66. Bruxelles, 1894.

(4) PACHYMÈRE, *De Michaele Paleol.*, V, 15-16, PG, t. 143, c. 834 sv.

(5) *Ibid.*, VI, 23, 24, col. 936 sv.

Digitized by Google

obstacle est la persécution violente dans la transformation des âmes (1).

Tandis que le basileus fait crever les yeux aux rebelles, ce qui était à Byzance le moyen classique de prendre ses sûretés contre quelqu'un, le patriarche innove en jugeant que le silence et le rayonnement de la charité sont préférables à l'aigreur de la polémique. Peu lui importe qu'on le traite d'apostat : il ne se décidera à parler, lui-même l'a promis, que le jour où la défense du dogme l'exigera. Comme Blemmyde († 1272), dont le Traité sur la procession du S. Esprit l'amena à la vérité (2), il adoucit les querelles présentes en portant la discussion sur les causes lointaines du schisme ; il s'efforce de montrer — et c'est le principe fondamental de sa méthode — que les deux Églises sont d'accord sur le fond : « Ce qui a produit la division, s'écrie-t-il, ce ne sont pas des causes qui séparent avec raison peuples et clergés, pasteurs et prêtres, c'est une diversité de formules qui ne blessait en rien la piété, mais qui semblait aux deux partis introduire une différence dans la foi » (3). L'Église romaine n'a point failli dans sa doctrine ; elle n'a point franchi les bornes de l'orthodoxie (4) ; elle n'admet pas, comme certains le prétendent, qu'il y a dans la Trinité deux principes (5) ; la formule latine qui fait procéder le Saint-Esprit du Père et du Fils, est au témoignage des Pères, de S. Cyrille en particulier, identique pour le sens à la formule grecque : Τὸ πνεῦμα ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ ἐκπορευόμενον (6). Pour répondre à ceux qui, pour infirmer la valeur des assertions patristiques, soutenaient que les passages où il est question de la procession du Père par

(1) Grégoras, V, 5, 7, PG, t. 148, c. 268 sv.

(2) Cfr Aug. Heisenberg, *Nicephori Blemmydae curriculum vitae et carmina*. Leipzig, 1876 ; Barskii, *Nicéphore Blemmyde et ses œuvres* [en russe]. Kiev, 1911.

(3) Beccos, *Sur l'union des Églises*, n° 2, PG, t. 141, c. 17.

(4) *Ibid.*, n° 8, c. 25.

(5) Blemmyde, *de la Procession du S. Esprit*, n° 23, PG, t. 142, c. 557.

(6) Beccos, *sur sa déposition*, I, n° 12 sv., PG, t. 141, c. 965 sv. Blemmyde, *sur la Procession du S. Esprit*, I, n° 5 et 26, PG, t. 142, c. 536 et 557. Pachymère, *De Michaele Paleol.*, VI, 23, PG, t. 143. c. 942. — L'accord se fera à Florence sur les bases posées ici par Beccos : « Les témoignages provenant des divines Écritures ayant été produits, ainsi que les autorités de plusieurs saints docteurs orientaux et occidentaux, on a trouvé que quelques-uns disent que le S. Esprit procède du Père par le Fils, mais on a reconnu que tous avaient voulu exprimer la même doctrine sous ces définitions différentes » (*Acte d'union du saint et oecuménique concile de Florence pour la réunion des Églises*, publié par le baron d'Avril, p. 13. Paris, 1861. Cfr les textes latins et grecs dans Theiner, *Monumenta spectantia ad unionem ecclesiarum graecae et romanae*, p. 46-56. Vienne, 1872.

Digitized by Google

le Fils, étaient corrompus et interpolés, Beccos ne se contente pas de dire avec Blemmyde : « Comment est-il possible d'objecter qu'un tel crime se soit accompli par toute la terre, dans le même temps, sur les livres sacrés de tant de saints, et que cette corruption ait été si générale qu'elle se soit étendue, même aux écrits des Pères les plus importants, quand personne, avant nous, ne l'a signalée » (1). Il prouve par des faits que ce travail de grattage reproché si amèrement aux Λατινόφρονες et aux Latins ne peut être imputé qu'à leurs accusateurs et que dans telle homélie de S. Grégoire de Nysse *sur l'Oraison dominicale*, Penteclesiota avait effacé la toute petite particule ἐκ, placée devant le mot Υἱοῦ, qui faisait de ce grand et admirable Père un défenseur de la formule latine (2).

« En acceptant le Filioque et en l'insérant dans le Symbole, vous faites une innovation », disaient à Beccos ses adversaires. « Soit, aurait-il pu répondre, mais j'innove avec S. Cyrille, S. Maxime et S. Grégoire ». Toute sa vie tient dans cette réponse. Mourant catholique après seize ans de persécution et d'exil, il pouvait signer son testament : « Jean, par la miséricorde divine, humble archevêque de Constantinople, pour la vérité du dogme des Pères, la procession du Père par le Fils, condamné à l'exil et à la prison perpétuelle » (1298) (3).

Ne séparons pas de lui ceux qui furent ses auxiliaires et ses compagnons de souffrance, et qui persévérèrent jusqu'à leur mort dans la fidélité à l'union (4), Constantin Méliténiotes, le chartophylax, Georges Métochites († 1308) (5) et Georges Acropolites († 1282) (6).

(1) BLEMMYDE, *ibid.*, nº 27 et nº 4. PG, t. 142, c. 536 et 565.

(2) BECCOS, *Sentence synodale* (1280), nº 3, 4, PG, t. 141, c. 285 sv. — Cfr HEFELÉ-LECLERCQ, *o. c.*, t. VI, nº 677, p. 215. Cette accusation se renvoyait d'un camp à l'autre. Photius en accusait Augustin, comme Syropoulos essaiera d'en charger Bessarion. Possevin la mentionne, aussi bien que le dominicain de 1252; PG, t. 140, c. 562. — Cfr JOSEPH DE MÉTHONE, *Disceptatio pro concilio Florentino*, PG, t. 159, c. 972.

(3) BECCOS, *Testament*, PG, t. 141, c. 1028-32.

(4) PACHYMÈRE, *De Andronico Pal.*, VII, 31, PG, t. 144, c. 677; GRÉGORAS, VI, 2, PG, t. 148, c. 317.

(5) PACHYMÈRE, *De Andronico Pal.*, VII, 35, PG, t. 144, c. 697. Cfr PG, t. 141, c. 1275 sv. — Son fils Théodore Metochites, conseiller de l'empereur qui avait emprisonné son père, un des Grecs les plus savants de son époque, gardait plus que le souvenir des vertus paternelles. C'est à lui qu'en 1327 Benoît de Côme remettait les lettres de Charles le Bel, roi de France et de Navarre (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1892, t. 53, p. 257).

(6) PALMIERI, *o. c. Acta academiae Velehradensis*, 1911, t. 7, p. 186.

Digitized by Google

Tandis que les historiens grecs respectent la mémoire de Beccos et ne trouvent excessif que son zèle pour l'unité, ils manquent d'expressions pour flétrir Barlaam « venu en Romanie pour le mal de l'empire ». Barlaam est une des figures les plus complexes et les plus extraordinaires de ce XIVe siècle et comme une personnification du *Sic et Non* d'Abélard. C'était un Calabrais, élevé peut-être dans la foi latine et passé au schisme. Corps chétif mais science immense, orateur très disert et d'une souplesse à l'abri de toute surprise, ce caloyer, humaniste avant le temps, cultive Euclide, Aristote et Platon, ouvre à Thessalonique une école de philosophie. Par l'immensité de ses connaissances, il plut aux Grecs qui étaient bons juges. Nicéphore Grégoras qui le jalousait, le ménage, même après sa condamnation, devant l'empereur Cantacuzène qui s'était lié d'amitié avec Barlaam et familièrement s'entretenait de science avec lui. On le regardait avant la crise palamiste comme un des meilleurs théologiens de Byzance (1). Boccace qui le connut plus tard, dira de lui que, depuis plusieurs siècles, la Grèce n'avait point fait éclore de pareil génie. Maître en théologie, habile interprète des œuvres de Saint-Denys, il monta vite au rang d'higoumène du monastère de Saint-Sauveur, dans la ville même. Adversaire acharné des Latins, mais persona grata auprès du basileus, il vient en 1339 mendier secrètement le secours du pape. Au milieu des préoccupations de cette tâche délicate, il trouva le temps d'oublier les préjugés grecs, peut-être même d'étudier à fond la théologie latine et d'apprendre à manier le syllogisme qui est, d'après un byzantin, « l'instrument nécessaire des théologiens latins, comme la pioche l'est du terrassier et la rame du marin » (2). Rentré en Orient, il s'attira la haine des moines par ses railleries publiques et ses attaques contre la bizarre méthode de contemplation des hésychastes de l'Athos. Après avoir soutenu contre leur défenseur, Grégoire Palamas, que la lumière vue par les apôtres au Thabor n'était point incréée, il porta le débat devant le synode de 1341 (3). Mais, à sa grande surprise, ce fut lui qui fut condamné dans le τόμος du concile « pour avoir tourné en dérision les illuminations

(1) Grégoras, XIX, 3-4, PG, t. 148, c. 1181 sv.

(2) Idem, X, 8, PG, t. 148, c. 709.

(3) Peut-être avait-il répété contre les moines les plaisanteries que Cantacuzène attribue à Grégoras et qui donneraient aux visions des Athonites des causes très vulgaires : « ils mangent plus que des pourceaux et boivent plus que des éléphants. Une fois complètement ivres, ils s'imaginent voir les mystères de Dieu et prophétisent l'avenir » Cantacuzène, IV, 24, PG, t. 154, c. 188 Sur l'hésychasme, cfr Demetrios Cydones,

Digitized by Google

divines reçues par les saints et avoir ébranlé toute la vie monastique » (1), peut-être aussi parce qu'il penchait vers Rome. Alors il se demanda si la vérité qui faisait défaut à l'Église grecque — il venait d'en avoir la preuve, — ne se trouvait pas dans cette Église latine qu'il avait tant admirée deux ans auparavant et qu'il regrettait d'avoir quittée. On l'accusa d'avoir dès avant sa condamnation enseigné « les dogmes latins » (2). Quelques semaines après la clôture du concile, il s'enfuyait en Italie, et l'année suivante (1342), il était évêque de Gérace dans le royaume de Naples. C'est de là qu'il allait, mieux qu'à Avignon et qu'en Grèce même, tenir la promesse qu'il avait faite au pape de tout employer pour réaliser l'union. Il laissait à Constantinople des amis : les quelques lettres qui nous restent de lui nous le montrent, apologiste épistolaire, répondant aux difficultés qui lui sont proposées sur la primauté du pape et de l'Église romaine ou sur la procession du Saint-Esprit, exposant les motifs qui l'ont déterminé à revenir à l'Église latine, agissant sur tout un groupe de sincères en marche vers l'union. Pas un mot de reproche dans les lettres de ses correspondants : « Si la passion a été la cause du schisme, disait l'un d'entre eux qui devait lui aussi s'unir à Rome, c'est plutôt le fait des Grecs que des Latins » (3). Démétrios Cydones et Alexis Calochétes hésitent entre le Filioque et la doctrine grecque sur la procession du Saint-Esprit, prêts à se rendre aux bonnes raisons qu'on leur donnera. Chercheurs de lumière, ils demandent les textes des Pères qui approuvent la doctrine latine, interrogent anxieusement Barlaam comme des gens ébranlés dans leur foi et qui ne savent où aller. Ils se confient à lui et réclament ses prières et ses lettres. Barlaam leur ouvre son âme, et pour leur prouver que seule l'Église latine est la véritable Église, leur expose les raisons mêmes qui, semble-t-il, amenèrent sa conversion : « L'Église de Rome, dit-il, a quatre caractères qui doivent ramener à elle : la perfection de la discipline, le zèle pour l'instruction, la vénération pour le pape repré-

adv. Palamam, PG, t. 154, c. 840; les articles de J. Bois, *Les hésychastes avant le XIVe siècle*, dans les *Échos d'Orient*, 1901, t. V, p. 1 sv.; *Les débuts de la controverse hésychaste*, *ibid.* p. 353, sv.; *Grégoire le Sinaïte et l'hésychasme à l'Athos*, *ibid.*, p. 55 sv.; *Le synode hésychaste de 1341*, *ibid.*, t. VI, p. 50 sv. Voir aussi Tafrali, *Thessalonique au XIVe siècle*. Paris, 1913.

(1) Jean Cyparissiote, *Les excès palamistes*, l. IV, PG, t. 152, c. 701.

(2) Grégoras, XI, 10, 3, PG, t. 148, c. 760-65. Les amis de Barlaam au contraire, lorsqu'il est déjà en Italie, s'étonnent de lui voir soutenir le Filioque, PG, t. 151, c. 1284.

(3) Démétrios Cydones, PG, t. 151, c. 1301.

Digitized by Google

sentant du Christ, la propagation de la foi » (1). Dans l'Église d'Orient au contraire, ce qui fait loi c'est la licence ou le caprice des puissants. Les Grecs connaissent très mal leur religion : très peu d'entre eux l'étudient. Et si l'unité de gouvernement qui est dans l'Église latine, permet de réformer facilement les abus, les cinq patriarches d'Orient et le métropolite de Tirnovo qui peut leur être assimilé, indépendants les uns des autres, soumis d'autre part aux princes temporels, ne sauraient entreprendre par eux-mêmes aucune réforme (2). Puis, tandis que l'Église romaine s'accroît en Espagne sur les musulmans, en Arménie, en Perse et dans tout l'Orient, l'Église grecque dépérit : l'islamisme lui enlève tous les jours nombre de fidèles, tant est faible leur foi. Il conclut que la partie saine de l'Église n'est pas l'Orient, mais Rome (3). Puis il montre l'inanité des griefs de quelques-uns de ses anciens coréligionnaires : sept cents ans avant le schisme, l'Église latine employait déjà les azymes pour le sacrifice ; quatre cents ans au moins avant Photius, le Filioque était professé par des docteurs, comme saint Augustin, saint Ambroise de Milan, saint Jérôme (4). Si l'Église latine a ajouté aux sept conciles œcuméniques, elle n'est pas plus coupable que l'Église grecque qui a fait de même ; car il faut bien distinguer, dans les conciles, entre ce qui est de foi ou de précepte divin et ce qui est disciplinaire ou susceptible d'être changé. Mais Barlaam, par les vicissitudes de sa vie intellectuelle, n'était pas fait pour engendrer la conviction chez ceux qui, ne l'ayant point connu intimement, appréciaient mal sa sincérité. C'est sur un petit groupe de fidèles que s'exerça quelque temps son influence (5).

(1) PG, t. 151, c. 1255 sv.

(2) Aux quatre patriarchats traditionnels de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, Barlaam adjoint celui d'Achrida. PG, t. 151, c. 1262.

(3) Calécas, *o. c.*, PG, t. 152, c. 239, s'indignait de ce que cet argument de l'Église missionnaire eût si peu d'influence sur l'esprit de ses compatriotes. Joseph de Méthone le reprenait brillamment après le concile de Florence (*Défense des cinq articles de Florence*, V, 11, PG, t. 159, c. 1353-1356), et longtemps avant lui Manuel Chrysoloras écrivait de l'ancienne Rome que son pouvoir s'étendait au-delà des limites de l'ancien empire et qu'on y venait en pèlerinage du monde entier. PG, t. 156, c. 31 sv.

(4) Raisonnement analogue dans Calécas, PG, t. 152, c. 197 et 223. L'argument du dominicain grec sur la légitimité du Filioque se résumerait exactement en cette phrase : « Un temps fut où les Églises étaient unies et où, dans l'Église latine, on lisait le Symbole tel qu'on le lit maintenant » (col. 251).

(5) Barlaam se préparait en 1345 à retourner en Orient (*Lettre de*

Digitized by Google

Un des bons ouvriers qu'il contribua à réunir à l'Église et qui peut-être trouva la vérité dans ses lettres, est Demetrios Cydones, ainsi appelé sans doute du nom du monastère dans lequel il se retira vers la fin de sa vie. Aussi bon théologien qu'habile homme d'état, il était très lié avec l'empereur Jean Cantacuzène qu'il suivit quelque temps dans sa retraite, d'abord au monastère de S. Mammas, puis à celui de Mangani. L'empereur Manuel l'honora de son amitié. Il accepta loyalement les doctrines latines, fit un voyage en Italie, où il vit le pape, et s'attira les anathèmes de l'Église grecque. Un concile fut réuni contre lui en 1368. Une note ajoutée à un de ses sermons sur l'Annonciation est significative des sentiments orthodoxes à son sujet : « Οὐ μὴν ἐπ' ἐκκλησίας ἀναγινωσκόμενος διὰ τὸ τῇ καθολικῇ Ἐκκλησίᾳ ἀποδοκιμασθῆναι » (1). Il gardait néanmoins les meilleures relations avec d'illustres orthodoxes, tels que Nicolas Cabasilas. Il essaya de rendre un peu de fierté nationale à ses compatriotes en leur enseignant le mépris de la mort et les détournait de faire aux Turcs des concessions sans cesse à renouveler. Ce fut un allié fidèle des Latins : il ne manquait pas de rappeler l'unité politique qui avait jadis existé entre Grecs et Latins pour engager sa patrie à donner sa confiance aux Occidentaux ; il célèbre les luttes communes au temps des premières croisades, les bienfaits récents des mercenaires d'Occident et glorifie le temps où l'ancienne et la nouvelle Rome reconnaissaient les mêmes chefs religieux. Il ose, en mentionnant les services rendus aux Grecs par le comte de Savoie, ὁ Κόμης, attribuer à l'Église l'inspiration du dévoûment d'Amédée (2). Personne n'ignorait de quelle Église il s'agissait. Et de telles paroles honorent autant celui qui les prononça que celui dont elles sont l'éloge. A lui aussi le pape recommandait ses légats (3) ; bien plus, Rome aurait désiré qu'il fût ambassadeur officiel des basileis auprès du Saint-Siège (4). Son mérite principal est d'avoir fait connaître en Romanie la théologie d'Occident. Il traduisit en grec

Clément VI à la reine Jeanne, 8 août 1345, dans *Archivio storico per le province napoletane*, 1896, t. XXI, p. 262). Y retourna-t-il ? Une lettre de PÉTRARQUE à SIGEROS (1354) fait allusion à sa mort (*Lett. fam.* XVIII, 2).

(1) Notice par Combefis, reproduite dans Migne, PG, t. 154, c. 959-960.

(2) DEMETRIOS CYDONES : *Qu'il ne faut pas rendre Gallipoli*, PG, t. 154, c. 1014 sv.

(3) RAYNALDI, 1374, n° 2.

(4) ID., 1373, n° 2. *Lettre de Grégoire XI à l'empereur Jean Paléologue :* « ... Et quia tu ac clerus et populus dicti tui imperii. . essetis forsan contenti per personas vestrae nationis super hoc inchoare tractatum ; nos contentaremur quod dilecti filii nobiles viri Joannes Lascari Galoferos

Digitized by Google

avec plusieurs œuvres de S. Augustin, de S. Anselme, de Fulgence, la Somme théologique et la Somme contre les gentils de S. Thomas d'Aquin. Mais il savait s'écarter, pour honorer la Conception Immaculée de Marie, du docteur d'Occident qu'il estimait entre tous et auquel son nom restait associé dans l'esprit des Grecs (1). Ducas nous apprend qu'au lendemain de Florence, Gennade, pour réfuter les unionistes, s'attaquait à la fois à S. Thomas d'Aquin et à Demetrios Cydones, tant le maître s'était identifié avec le disciple (2).

Peut-être faudrait-il citer ici Parastron, ce franciscain grec si populaire en Romanie et qui servit au pape Grégoire de négociateur pour l'union de Lyon. Il avait offert sa vie pour que l'œuvre réussit. Son vœu fut exaucé. Il mourait à Constantinople en 1275, vénéré de tous. Et sans plus tarder, l'empereur et le clergé grec demandaient sa canonisation au pape (3).

Il serait bon aussi de s'étendre un peu sur les mérites de ce Manuel Calécas, dont Pétau estimait fort la science. Sorti d'une famille grecque qui donna des patriarches à Constantinople, converti par les religieux de Péra et devenu dominicain à son tour, il fut durant le grand schisme d'Occident le meilleur champion de l'union, après Demetrios Cydones. Si la vérité ne pouvait lui donner comme motif d'amour pour ses concitoyens l'unité entière des mêmes croyances, il les aimait du moins, à l'exemple de S. Maxime qu'il citait volontiers, comme étant de même langue et de même race (4) : la mort n'arrêta point son influence. Ses quatre livres *sur les erreurs des Grecs*, connus en Occident quelques années après sa mort, aidèrent les Latins à préparer le concile de Florence.

Mais comme leur formation à tous deux a été surtout latine, nous confondrons leur œuvre avec celle de leurs frères, les religieux d'Occident. Ce sont eux, mineurs et dominicains, qui sont du côté latin les meilleurs auxiliaires du pape. Continuant la tradition du XIIIe siècle, ils passent en troupes nombreuses à Constantinople pour gagner la Chersonèse Taurique dont Cappha

miles et Demetrius Chidonii de Constantinopoli nobis noti scientes graecam et latinam linguas (viri utique fideles, circumspecti et litterati) existerent tractatores... » Sur Jean Lascaris, cfr RAYNALDI, 1373, nº 1 ; 1374, nº 6.

(1) JUGIE, *Doctrine de Demetrius Cydones sur l'Immaculée Conception*, dans les *Échos d'Orient*, 1914, p. 97 sv.

(2) DUCAS, cp. 37, PG, t. 157, c. 1072. C'était une palinodie. Le même GENNADE les avait défendus contre Marc d'Ephèse, c. VI, PG, t. 161, c. 53-60.

(3) PACHYMÈRE, *De Michaele Paleol.*, V, 11, PG, t. 143, c. 822-826. *Chronica fratris Nicolai Glasberger*, dans les *Analecta Franciscana*, 1885, t. II, p. 88.

(4) PG, t. 152, c. 256.

Digitized by Google

est le centre, la Tartarie ou le pays de Cattaï (la Chine d'aujourd'hui), ou bien se reposent quelques jours chez leurs frères de Péra avant de prendre la route d'Arménie. Les dominicains sont établis dans la ville gênoise depuis les dernières années du XIIIe siècle. Le Fr. Guillaume Bernard, un français de Gaillac, a fondé la maison nouvelle. Passé en Romanie pour se perfectionner dans le grec afin de mieux comprendre Aristote et Platon, il devient si versé dans la langue de Byzance qu'il traduit quelques parties des œuvres de S. Thomas d'Aquin (1). Le couvent des Frères mineurs est aussi du même temps (2); mais avant que n'existassent les maisons de Péra, de l'autre côté de la Corne d'Or, la ville elle-même avait ses monastères latins, restes de la domination franque (3). Les Grecs connaissaient bien les Φράτριοι, les « Frères »; le nom indique assez que des Français étaient passés par là (4).

Les dominicains restèrent dans la ville jusqu'en 1307, ayant une église publique où ils chantaient l'office; il fallut l'intervention

(1) MORTIER, *o. c.*, II, p. 500-501. DOUAIS, *Les Frères Prêcheurs en Gascogne*, p. 414-415. Paris, 1885; C. MOLINIER, *Guillem Bernard de Gaillac...*, dans la *Revue Historique*, 1884, t. 25, p. 242 sv. Guillaume Bernard avait d'abord séjourné à Constantinople : « De Constantinopoli vero transivit ultra in villam que vocatur Pera ubi similiter locum habuit ad habitandum cum Fratribus XII conventualiter, verbum Dei praedicans et disputans contra errores graecorum et in aliis salutis operibus jugiter se exercens ». (BERNARDI GUIDONIS : *Historia fundationum conventuum ordinis praedicatorum Tolosanae et provinciarum*, dans MARTÈNE et DURAND : *Veterum scriptorum ... amplissima collectio*, VI, 509-510). « Jam anno MCCXXX et antea Constantinopoli domum habebat ordo, sed et postea duas habuit, hanc vero alteram Guilelmus erexerit ». (QUETIF et ECHARD : *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 460). Parti de Toulouse en 1298, Guillaume Bernard était de retour en 1301.

(2) WADDING, *Annales minor.*, ad. ann. 1326, t. III, p. 340.

(3) La province de Grèce O. P. fut créé au chapitre général de 1228. (REICHERT O. P., *Vitae Fratrum ordinis praedicatorum*, p. 528. Louvain, 1896.) La maison de Constantinople existait déjà en 1233 (*ibid.*, p. 220). Saint Hyacinthe arriva vers 1232 (cfr BELIN, *Histoire de la latinité de Constantinople*, 2e éd. publiée par le P. Arsène de Chatel, p. 78. Paris, 1894). — Le premier Frère mineur nommé provincial d'Orient, la dixième des provinces de l'ordre au grand chapitre de 1219 (chapitre des Nattes) est le Fr. Lucas d'Apulie. On ne sait s'il vint à Constantinople. Il était remplacé dès l'année suivante par le Fr. Benedetto d'Arezzo qui fut grand missionnaire (BELIN, *ibid.*; WADDING, ad. ann. 1219, nº 32). Il fut vraiment le fondateur de la province de Romanie. En tout cas, les mineurs étaient établis à Constantinople en 1220. (GOLUBOVICH, *o. c.*, t. I, p. 97).

(4) PACHYMÈRE, *De Michaele Paleol.*, V, 8, PG, t. 143, c. 811. Le même mot s'appliquait aux chevaliers de Rhodes, v. g., MANUEL PALÉOLOGUE, *Éloge funèbre du despote Théodore*, PG, t. 156, c. 245.

Digitized by Google

d'un patriarche, inquiet de leur influence plus sans doute que de leurs chants, pour obtenir leur expulsion du basileus antilatin. Encore usa-t-on de quelque modération à leur égard (1). Ils traversèrent la Corne d'Or, et rien ne fut changé à leur vie.

Écoles de langues pour les religieux, les monastères de Péra restèrent durant tout le XIVe siècle un foyer de conversions : le ménologe dominicain a conservé les noms de quelques-uns de ces néophytes entrés plus tard dans l'ordre et qui travaillèrent à rattacher à Rome leurs compatriotes. Parfois les moines grecs, poursuivis par les rigueurs du patriarche, y vinrent chercher refuge (2). Coadjuteurs des nonces, les religieux prêchaient. Les papes les voulaient savants (3), à cause des controverses fréquentes, et plus d'un orthodoxe venu pour les entendre trouva que ces latins l'emportaient de beaucoup sur le clergé grec par la science, et peut-être aussi par la vertu. Bienveillants, d'abord facile, habitués à traiter avec les non-catholiques dans leurs missions d'Asie, ils avaient moins que d'autres « l'arrogance innée des latins » (4). Il y eut bien quelquefois des discuteurs un peu aigres, comme ce Philippe de Péra, un gênois sans doute, qui reprochait violemment aux Grecs d'avoir supprimé des mots dans le Nouveau-Testament, parce qu'ils se servaient d'une Bible qui n'était pas identique avec la sienne propre, et qui écrivait dans un traité *de l'obéissance due à l'Église romaine*, destiné probablement aux Byzantins ces paroles peu flatteuses : « Voilà vingt-cinq ans que je discute avec les Grecs et que j'emploie contre eux tout mon zèle et tous mes efforts : pour moi il n'y a point à douter que leurs cœurs soient gâtés ». De tels propos étaient rares (4). D'ordinaire les controverses étaient courtoises. A certaines époques les caloyers

(1) PACHYMÈRE, *De Andronico Pal.*, VI 28, PG, t. 144, c. 590. — Le couvent qui fut rasé de par l'autorité du patriarche Athanase, était le couvent commun aux mineurs et aux dominicains pérégrinants pour le Christ (PANFILIO DA MAGLIANO, *Storia universale delle missioni francescane*, t. II, p. 17. Rome, 1857) — En 1432, au témoignage de Bertrandon de la Broquière (*o. c.*, p. 163), il y avait dans la ville une église « où on célèbre et dist-on chaque jour messe selon l'ordonnance de Romme ». C'était l'église des mineurs, Saint-François de Galata.

(2) PACHYMÈRE, *De Andronico Paleol.*, VII, 23, PG, t. 144, c. 676.

(3) *Lettre de Clément IV à Jacques de Verceil, maître général des Dominicains* (1267), dans MORTIER, *o. c.*, II, p. 64-65.

(4) GREGORAS, XIII, 4, PG, t. 148, c. 913.

(5) TOURON, *Vie des hommes illustres de l'Ordre de S. Dominique*, t. II, p. 652. Paris, 1745. Philippe de Péra avait connu dans sa jeunesse religieuse un autre dominicain né en Orient, Simon de Constantinople, et lui aussi apologiste des dogmes de l'Église romaine.

Digitized by Google

eux-mêmes furent en relations étroites avec les missionnaires latins. Des conférences avaient lieu et plus d'une fois, après avoir discuté sur les principaux articles qui divisaient les deux Églises, les moines grecs, higoumène en tête, avouaient leurs erreurs (1). L'ex-basileus Jean Cantacuzène, devenu l'archimandrite Ioasaph, s'écriait, après une dispute de ce genre : « Je crois que l'Église romaine a la primauté sur toutes les Églises du monde et s'il était nécessaire, j'exposerais ma vie pour la défense de cette vérité » (2). L'archevêque de Tauris, un missionnaire d'Arménie, allait redire à Rome ce consolant aveu, et Grégoire XI immédiatement félicitait Cantacuzène.

Ceux de tous qui pénétraient le plus facilement dans la ville et qu'on entretenait avec plaisir, étaient les « pérégrinants pour le Christ », ceux qui venaient d'Asie, exténués de fatigues et de privations, familiers avec tous les genres d'héroïsme et qui souvent, après avoir vu mourir leurs compagnons d'apostolat, allaient en Occident réclamer du renfort. Peut-être était-ce d'abord par curiosité qu'on les recevait. Les Grecs étaient encore ces gens dont parle saint Paul, « qui veulent toujours avoir à la bouche des nouvelles et des nouvelles aux oreilles » ; des bateleurs égyptiens leur faisaient oublier les maux de l'empire (3).

(1) Ibid., t. II, p. 619, 620.

(2) Raynaldi, 1375, nº 1-3. Cantacuzène avait plus de peine à secouer les doctrines palamistes : *Lettre de Paul de Smyrne au pape*, Raynaldi, 1367, nº 11.

(3) Constantinople, avec ses colonies de marchands occidentaux, leurs comptoirs, et je dirais presque leurs réductions, était déjà la ville cosmopolite, remplie d'étrangers et de pèlerins. On était forcé d'y avoir sans cesse la pièce de monnaie à la main : « à Constantinople, on est comme dans un grand bois et on ne peut marcher sans un bon guide ; si par avarice ou par pauvreté, on ne donne pas d'argent, on ne peut ni voir, ni baiser les reliques d'un seul saint » (*Le pèlerinage d'Étienne de Novgorod*, dans les *Itinéraires russes*, I, p. 125). C'était pourtant un Kniaz de Russie qui, touché de l'état pitoyable de Sainte-Sophie, avait pour sa restauration, envoyé l'argent. La somme était importante, au dire de Grégoras qui accuse Cantacuzène d'en avoir fait cadeau à son gendre Orkhan (XXVIII. 19, PG, t. 149, c. 172). Constantinople avait déjà au xive siècle beaucoup perdu de sa splendeur, faute de ressources pour entretenir les monuments anciens (Grégoras, XXXVII, 12, PG, t. 149, c. 492) ; mais c'était encore la plus grande ville du monde, la plus belle, la plus riche, la plus commerçante, la plus civilisée. L'auteur du *Directorium*, qui l'avait visitée aux environs de 1320, nous la dépeint comme un triangle équilatéral de six milles de côté, et dont le tiers seulement était habité (Reiffenberg, *o. c.*, p. 278-79). Le reste était occupé par des promenades et des jardins. Par une réminiscence manifeste, Ghillebert de Lannoy, qui verra Constantinople en 1422, reproduit l'indication du

Digitized by Google

La Cour elle-même, ce petit Versailles du moyen-âge, avec son étiquette minutieuse, la magnificence de ses cérémonies et la grandiloquence de ses titres, ouvre ses portes aux missionnaires. Tantôt c'est l'intérêt de l'empereur qui les y introduit, tantôt l'intervention de quelque chevalier latin, familier du basileus et correspondant du pape. Ils y pénètrent le dimanche à la suite du podestat de Gênes, du baile de Venise, des consuls de Pise ou d'Ancône qui ont leurs entrées ce jour-là (1). Parfois l'impératrice sert elle-même d'intermédiaire, quand elle trouve parmi eux quelques-uns de ses compatriotes ou même de ses parents. L'empereur sait par eux le progrès des Turcs en Asie, les nouveaux projets et les récentes conquêtes des Tartares : il les interroge sur ses anciennes possessions, sur Nicée où l'Église du premier concile est devenue « une mahomerie », comme disent les Français du temps. Puis il s'intéresse à leurs travaux, à leurs personnes, et gagné ou feignant de l'être par la simplicité de ces vaillants, lui, l'empereur raffiné, s'oubliait à leur parler des difficultés de son empire et par politique souvent, par contrainte aussi, pour dire un mot qui leur fût agréable, ou encore par sincérité, il laissait entrevoir la réunion avec l'Église romaine comme un désir de son cœur : il manifestait sa sympathie pour le pape. Par eux aussi, il fait parvenir à la cour d'Avignon la demande habituelle de secours contre les Turcs ; et les missionnaires deviennent ainsi les intermédiaires naturels entre les deux cours. Ils renouent les relations interrompues et ont sur les ambassadeurs officiels de l'empereur l'avantage de n'être point soupçonnés par le pape qui, ayant en eux des serviteurs fidèles jusqu'à la mort, leur accorde toute sa confiance.

D'ordinaire ce sont eux qui rapportent les réponses du pape, honorés cette fois, s'ils ne l'étaient point avant, d'un titre épiscopal qui, récompense d'hier, sera demain un stimulant. Presque tous

Directorium, dont il avait lu la traduction à la cour de Bourgogne : « Laquelle ville est en trépier assise sur la mer et a dix-huit milles de tour » (*Œuvres*, p. 65). Bertrandon de la Broquière en 1432 la trouvait plus petite que Rome : « Au regard de moy il me semble que Rome est plus grande et plus reonde que Constan- tinople » (éd., Schefer, p. 150). L'Occident enviait à Constantinople le nombre et la beauté de ses églises — Sainte-Sophie était réputée comme la première du monde (cfr Bolunzele, auteur d'un voyage en Terre Sainte, dédié dans le deuxième tiers du xive siècle au cardinal de Talleyrand. Reiffenberg, *o. c.*, IV, p. 277) — et plus que tout l'abondance de ses reliques que n'avait pu épuiser la rapacité des conquérants latins.

(1) Cantacuzène, III, 82-85, PG, t. 153, 1190 sv. — Sur les réceptions à la cour, cfr Codinos, *Les offices de Constantinople*, cp. 7, PG, t. 157, c. 73 sv.

Digitized by Google

les nonces ou les légats du pape seront des religieux et c'est la Providence qui le veut ainsi. Car jamais le Souverain Pontife ne trouva de meilleurs lieutenants pour le représenter à Constantinople. Nullement avides d'argent, ils n'avaient point la cupidité d'un Morosini, encore que Cantacuzène note quelque part qu'on les envoie à deux de peur qu'un seul ne se laisse acheter (1). Ils ne cherchaient point non plus à s'avancer dans les honneurs et, dans une pureté d'intention parfaite, ne voulaient que la gloire de Dieu.

Les empereurs font leur éloge et non point seulement dans les lettres qu'ils écrivent au pontife romain. Jean Cantacuzène, dans son *Histoire*, nous dit des deux légats de 1350, Hugues Gaspert, un cadurcien O. P. évêque de Ceneda, et Guillaume d'Emergate O. M., évêque de Kisamos : « C'était des hommes très vertueux et parfaitement instruits des lettres humaines, ce qui les rendait de rapport très agréable, et très capables de persuader. Aussi l'empereur trouvait-il une grande satisfaction à les entretenir souvent : eux, de leur côté, avaient grand soin d'écrire tout ce qu'il leur disait chaque jour au sujet de leur mission, afin de faire très exactement leur rapport au pape » (2). Le même auteur écrit que pour remercier le pape Clément VI, il lui avait envoyé « un de ses amis de Galata, Jean de l'ordre des Prêcheurs » (3).

Le modèle des légats fut saint Pierre Thomas, un carme de Sarlat (4). Avec lui, on put se croire revenu aux plus beaux jours des croisades : il dépensa tant d'efforts auprès des princes latins d'Orient et d'Occident pour récolter des galères, de l'argent et des hommes, que durant les dix ans de son séjour en Orient, de 1356 à 1366, les Turcs, en dehors de l'empire grec, ne purent s'avancer. Son rôle auprès de Jean Paléologue est plus beau encore. Par ses conversations, par ses prédications aussi, il amena l'empereur à la

(1) CANTACUZÈNE, III, 82, PG, t. 153, c. 1190D.

(2) CANTACUZÈNE, IV, 9, PG, t. 154, c. 64. Il semble s'inspirer de la lettre du pape qui accréditait auprès de lui les deux évêques « viros utique probatae virtutis, eminentis scientiae et in quibus timor Domini sanctus manet », RAYNALDI, 1350, nº 30 ; WADDING, *o. c.*, 1349, nº 2. Grégoire XI en 1374, avant d'envoyer à nouveau des légats à Constantinople, se faisait présenter la relation de Guillaume Gaspert, que peut-être Cantacuzène avait eue sous les yeux, par Raymond de Padoue, maître général des Frères-Prêcheurs (RAYNALDI, 1374, nº 1). — Sur Hugues Gaspert, cfr TOURON, *o. c.*, II, p. 490 sv. — Sur François de Camerino et Richard, deux autres légats O. P., cfr TOURON, *ibid.*, II, p. 147 sv.

(3) CANTACUZÈNE, *ibid.*, col. 77 ; RAYNALDI, 1353, nº 22-23.

(4) Il était né au village de Lebreil, aujourd'hui commune de Salles-de Belvès, dans le Sarladais.

Digitized by Google

vérité, au dire de Philippe de Mézières, son biographe après avoir été son collaborateur, son chancelier et son ami. « L'empereur reconnut pour sa mère la sainte Église romaine et promit au Fr. Pierre sur le saint Évangile de garder et de faire observer, autant qu'il était en lui, tout ce que demandait la sainte Église romaine (1). Il promit aussi de déposer le patriarche, ennemi de Rome et d'en faire élire un qui serait favorable à l'union ; et pour que sa foi et ses promesses ne fussent pas regardées comme vaines, l'empereur comme un catholique pieux et fidèle reçut dévotement des mains du Frère Pierre, nonce apostolique, le corps du Seigneur » (2). Le légat est partout, prêchant, combattant, baptisant les infidèles, réunissant les schismatiques, faisant croître l'Église de Dieu à Smyrne, à Rhodes, à Constantinople, à Chypre, en Crète, dans le pays des Turcs. Il s'expose à tous les dangers, entreprend tous les travaux et remporte bien des victoires « intrinsecus et extrinsecus », selon la naïve expression du chevalier picard (3).

* * *

VIII. CONCLUSION.

Pourquoi l'union ne fut-elle pas réalisée plus tôt ? Il faut demander la réponse à l'état de l'Église d'Occident et au désarroi créé par la division des peuples latins. Le grand schisme et les

(1) Jean Paléologue avait déjà fait solennellement cette promesse à Paul de Smyrne, le prédécesseur de Pierre Thomas, le 15 décembre 1355 (THEINER et MIKLOSICH : *Monumenta spectantia ad unionem ecclesiarum graecae et romanae*, p. 29 sv. Vienne, 1872). En termes très soumis et qui trahissent le pressant besoin de secours, le basileus s'engageait en outre à donner à son fils aîné un précepteur latin qui lui enseignerait les lettres et la langue latines sous la direction du légat ; à fonder des écoles latines : à déterminer les fils de la noblesse de l'empire à l'acceptation de la culture latine. Progrès notable : Rome avait reconnu l'impossibilité d'un changement soudain ; il fallait acheminer les âmes à l'union et parce que le temps les avait endurcies et alourdies, user de sagesse et procéder avec prudence.

(2) Cette communion reçue dans le rite latin, les nombreuses professions de foi souscrites par Jean Paléologue sont la preuve qu'il s'était réuni à l'Église de Rome bien avant 1367.

(3) PHILIPPE DE MÉZIÈRES, *Vie de saint Pierre Thomas*, dans les *Acta Sanctorum*, XXIX januarii, t. II, c. 995-1022. — Sur Philippe de Mézières, cfr MOLINIER, *Les sources de l'histoire de France. Des origines aux guerres d'Italie*, t. IV, p. 112, n° 3555-3563. Paris. 1904. Inutile de dire que Philippe de Mézières resta fidèle aux idées dont il avait poursuivi la réalisation de concert avec saint Pierre Thomas. Cfr PARRAUD, *Vie de saint Pierre Thomas*. Angers, 1895.

Digitized by Google

longues guerres qui épuisent les nations occidentales, par une secrète permission divine, empêchent les papes de soutenir Jean V Paléologue converti. Jamais la négligence des affaires d'Orient ne fut plus regrettable. On ne sut ou on ne put profiter du rapprochement qui s'annonçait. Chez les missionnaires, dont le nombre bien diminué au temps de la grande peste avait peine à se relever (1), perçait quelque découragement auquel donnait lieu l'apparente inutilité de leurs efforts (2). Quand, dans l'Église latine l'unité fut rétablie, on entreprit un nouvel effort. En 1423, les évêques français proposent au concile de Sienne d'envoyer à Byzance des savants qui instruiraient le peuple (3). C'était indiquer le vrai remède et reprendre la méthode qu'avait préconisée, il y a bien longtemps, le sage Humbert de Romans. Peut-être qu'en y ajoutant le projet de Barlaam, on aurait avec le temps rattaché de façon durable à l'Église romaine cette malheureuse Église grecque. Mais les Turcs étaient déjà trop près pour qu'il y ait chance de travailler assez profondément l'âme populaire byzantine.

Devant le malheur qui s'abat sur Constantinople, humainement inexplicable et humainement irrémédiable, on est presque tenté de redire la parole d'un chroniqueur grec sur un bien moindre fait de l'histoire : « Il est juste de remarquer comment des événements humains, aucun ne s'accomplit à l'écart de la Providence. Mais c'est une loi cachée qui pousse tout. Nous avons beau nous asseoir en silence et réfléchir : les raisons que nous apportons sont indignes de la Providence et de la vérité » (4).

Le défaut de l'union de Florence est d'avoir été conclue trop

(1) MORTIER, *o. c.*, III, p 443

(2) CALÉCAS, PG, t. 152, c. 239.

(3) N. VALOIS, *Le pape et le concile*, I, p. 34, n. 4.

(4) GRÉGORAS, VIII, 6, 4, PG, t. 148, c. 496. — Naturellement les Latins ont fait de la prise de Constantinople le châtiment de la séparation d'avec Rome. (Cfr *la lettre de Nicolas V à Constantin Paléologue du 11 octobre 1451*. HEFELÉ-LECLERCQ, *o. c.*, t. VII, p. 1233 sv.). D'après Léonard de Chio, les Grecs pensaient tout juste le contraire : « Quoniam unionem, inquiunt, fecimus, summoque pontifici romano commemorationem dedimus, merito indigna- tum Deum esse » *De expugnatione Constantinopolis ad Nicolaum V*, PG, t. 159, c. 962). Il est inutile d'accumuler des témoignages contradictoires. — Cfr PHRANZÈS, PG, t. 156, c. 784 et 898 ; MARCOS EUGENICOS : *Lettre à Théophane*, PG, t. 160, c. 1097 ; PALMIERI : *Théologia orthodoxa*, II, p. 100, n. 3 ; ÆNEAS SYLVIUS : *Germania*, c. IX ; JOSEPH DE MÉTHONE : *Défense des cinq chapitres de Florence*, V, 14, PG, t. 159, c. 1374. — *Lettre de Jean Eugenicos à Gennade Scholarios*, citée par PÉTRIDÈS, dans *Échos d'Orient*, 1910, t XIII, p. 280.

Digitized by Google

loin du peuple de Byzance et comme à son insu : quelques-uns de ceux qui la signèrent étaient convaincus de l'importance du rôle qu'ils assumaient. Avaient-ils assez pensé aux difficultés de leur tâche et aux moyens d'en triompher ? On raconte que l'empereur en apprenant que Marcos Eugenicos n'avait pas signé, s'était écrié : « Alors, rien n'est fait ! » Il disait vrai, puisque le seul homme capable d'entraîner les moines et le peuple n'était point gagné. Tout le temps que la masse ne sera pas atteinte et par ceux qu'elle considère comme ses guides dans la foi, il est impossible d'accomplir l'union. On ne s'était entendu qu'avec les sages : on avait oublié le peuple. C'est l'avis du peuple qui allait triompher. Mais si apparemment les efforts de tous les partisans de l'union n'aboutirent qu'à un échec, on ne peut dire pourtant qu'ils soient restés totalement infructueux. Sans parler des mérites qu'ils acquirent et des âmes qu'ils sauvèrent, ils montrèrent par leur persévérance à la réaliser, par leur parti pris de l'espérer, que l'union n'était point une chimère, qu'elle était difficile sans doute, plus peut-être qu'ils ne s'en doutaient, mais qu'elle n'était point impossible. L'un des plus zélés promoteurs de la réconciliation, le cardinal Bessarion, émettait cet avis qui justifie leur courage : « Quand Dieu est présent, il ne faut désespérer de rien » (1). Il nous faut leur savoir gré de cette démonstration et de leur inlassable patience. Le mot des Franciscains au bienheureux Raymond Lulle (2), qui n'étonna pas moins ses contemporains par son zèle pour la conquête des âmes que par la singularité de ses méthodes apostoliques, peut bien s'appliquer à ces vaillants qui tentaient, eux aussi, une œuvre que presque tous regardaient comme irréalisable : « ... Un noble effort n'est jamais vain, la parole et l'exemple d'amour ne sont jamais perdus. Vous montrez le chemin aux missionnaires des siècles à venir et la Mère du Sauveur vous bénit ».

Enghien. M. VILLER.

(1) BESSARION : *Discours*, 1e session du concile de Florence (MANSI, t. 31a, c. 498.

(2) ANDRÉ : *Le Bienh. Raymond Lulle* (collection *Les Saints*), p. 135. Paris, 1900.

Digitized by Google

Un disciple obstiné du semi-quiétisme guyonien

à Rouen (1700-1704).

Il y a quelques années, en feuilletant le catalogue de théologie des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale, je fus quelque peu intrigué par le mystérieux titre suivant . 25090 (Missions étrangères) *Relation de la découverte de l'illusion de ***. Ouvrage divisé en trois parties et contenant la relation de faits arrivés de 1700 à 1705.*

M'étant souvent occupé de l'histoire du semi-quiétisme de madame Guyon, je soupçonnais vaguement qu'il pourrait y être question de cette célèbre amie de Fénelon ou de quelqu'un de ses disciples ; en conséquence je demandais communication du manuscrit.

En le parcourant, je m'aperçus bien vite que j'étais en face d'un cas extrêmement curieux de survivance de guyonisme. Deux personnages désignés par une simple lettre initiale étaient en présence : l'un était Monsieur de L., l'autre Monsieur D., curé de S. M. Quelques recherches me découvrirent leurs noms : le premier était Monsieur de La Vigne, des Missions étrangères ; le second, Monsieur André Deville, curé de Saint-Maclou à Rouen, chanoine et docteur de la maison de Sorbonne. Tous deux avaient été confrères je ne sais où (1). Le curé de Saint-Maclou était un partisan acharné des doctrines de madame Guyon. Il rencontra en M. de La Vigne un contradicteur qui, loin de se laisser gagner aux idées semi-quiétistes, devait le convaincre d'erreurs diverses, et ces erreurs venaient bien de madame Guyon, car il avoua plus tard qu'il avait vu plusieurs fois madame Guyon à la campagne et ailleurs, et qu'il avait entendu prêcher le Père La Combe.

« Depuis mon retour à Paris vers la fin de 1698 jusque vers la fin de 1700, dit M. de La Vigne, j'avais eu plusieurs entretiens avec lui dans lesquels je ne l'avais pas trouvé tel que je le pensais. Il me parlait un langage nouveau et extraordinaire, d'une loi nouvelle du Saint-Esprit, du règne des Esprits, d'une prétendue secte de dévots, du sacrifice de sa propre justice et d'autres choses semblables qui m'étonnaient... La Providence permit qu'il m'écrivit sa première lettre du 2 novembre 1700, par laquelle il me provoquait à un

(1) Monsieur de la Vigne avait été dans une communauté de Saint-Hilaire, avant d'entrer aux Missions étrangères.

Digitized by Google

commerce de lettres. Je réfléchis alors sur les sujets de mes craintes, et après avoir pensé sérieusement devant Dieu à ce que je devais faire, je crus que la charité me pressait d'accepter l'offre qu'il me faisait et de tâcher de découvrir à fond ses sentiments pour l'en faire revenir s'ils étaient mauvais... »

Rien de plus étrangement curieux que la longue correspondance qui s'engagea alors entre les deux prêtres. Je l'ai lue et même relue avec le plus grand intérêt, mais sans pouvoir me défendre d'un vif sentiment de tristesse, en découvrant avec M. de La Vigne l'opiniâtre guyonisme de son correspondant; finalement, poussé dans ses derniers retranchements par le missionnaire, M. Deville est obligé, de par l'autorité archiépiscopale, de signer 76 propositions qui condamnent ses erreurs; c'est cet acte solennel qui est l'épilogue du combat épistolaire des deux controversistes.

Depuis longtemps, je désirais publier ces propositions en les accompagnant de quelques lettres de M. de La Vigne et de M. Deville et aussi d'un bref commentaire historique et doctrinal; mais hélas! diverses occupations m'ont empêché de réaliser ce dessein. Je me résigne donc à ne publier que les 76 propositions que signe l'infortuné guyoniste. J'espère que leur publication fera trouver l'homme en mesure d'utiliser le manuscrit complet.

En reproduisant cette série de propositions, nous n'entendons pas accepter tout à fait chacune d'entre elles; il en est quelques-unes qui penchent un peu vers le tutiorisme, par exemple la 3e et la 19e.

Pour mettre en relief le caractère général des erreurs qu'elles combattent, et le péril mystique d'illuminisme dangereux qu'elles nous signalent, nous les faisons précéder d'une courte esquisse de la doctrine semi-quiétiste guyonienne en général, et en particulier de celle que professait le tenace disciple de madame Guyon, M. Deville. Malheureusement, il n'était pas le seul qui s'obstinait à soutenir les erreurs condamnées déjà depuis plusieurs années (1).

Caractères du semi-quiétisme chez les guyonistes en général et chez monsieur Deville en particulier.

Au cours des siècles, il est bien des sectes qui, sous prétexte d'honorer l'efficacité de la grâce ou de la rédemption, ou encore de l'action du Saint-Esprit en nous, ont détruit ou diminué outre

(1) Le Père Chaponnel, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, écrit en 1700 : « Les quiétistes et les autres faux mystiques sont convaincus, sont condamnez, mais ils ne sont pas tous persuadez ni guéris de leurs erreurs, puisqu'il y en a tant qui persévèrent. » Voir dans l'*Avertissement* de son livre : *Examen des voyes intérieures*. Paris, 1700.

Digitized by Google

mesure la part de la coopération de l'homme dans le travail de la sanctification, et de ce chef ces sectes auraient mérité la note de quiétisme.

Cependant on a généralement réservé cette note aux doctrines qui, s'adressant aux âmes qui tendent à la perfection, négligeaient l'exercice des vertus ou l'ascétisme. Et ici il y a lieu de distinguer deux espèces de quiétisme : le premier est un quiétisme grossier et complet ; le second est plus raffiné et moins radical. Le premier ne veut admettre, au moins pour les âmes avancées, qu'un laisser-faire Dieu, total et continu ; le second qu'on appelle semi-quiétisme ne détruit pas tout d'abord l'activité humaine, mais il la subordonne au sentiment de la motion divine qu'il ne faut pas prévenir ; il tend à rendre le laisser-faire Dieu trop commun, ou prématuré, ou trop continu.

La doctrine catholique admet comme possible le laisser-faire Dieu exceptionnellement et passagèrement même pour les âmes qui débutent dans la voie de la perfection ; elle l'acceptera plus largement pour les âmes qui ont progressé dans le chemin de la perfection, sans cependant croire jamais à un état continu de laisser-faire Dieu, qui exclurait toujours la propre excitation de la vertu.

Il y a cette différence générale entre le semi-quiétiste et le chrétien qui suit la tradition : le premier donnera comme règle principale de conduite d'être attentif d'abord aux mouvements sensibles de la grâce actuelle, en d'autres termes aux impulsions de Jésus vivant en nous, du Saint-Esprit, de l'instinct divin, etc., il faut attendre le sentiment de la grâce avant d'agir ; d'abord écoutons la parole intérieure, dirait Fénelon. Le chrétien traditionnel nie qu'il soit nécessaire d'attendre les impulsions senties pour faire des actes de vertus théologales et morales ; sauf un état exceptionnel qui ne sera pas d'ailleurs continu et qui sera toujours contrôlé par l'autorité de l'Église, sa première règle sera l'attention et l'obéissance aux enseignements de la religion, aux préceptes et aux commandements, aux exemples de Notre Seigneur et des saints, *en supposant toujours l'aide de la grâce* qui prévient et excite ; pour lui le sentiment de la grâce actuelle n'est pas toujours le moyen premier et principal, mais le moyen auxiliaire pour connaître et suivre la volonté de Dieu.

Molinos avait été pleinement et grossièrement quiétiste ; madame de Lamothe-Guyon fut plutôt semi-quiétiste (1), en propageant une

(1) En parlant en général, je dis que madame Guyon est plutôt semi-quiétiste ; mais elle énonce parfois des principes qui conduisent au quiétisme complet.

Digitized by Google

spiritualité nouvelle, par laquelle elle prétendait, dit Bossuet, à rendre « ordinaires et communes à plusieurs les conduites rares et sublimes, ne prêchant rien tant que le laisser-faire Dieu, avoir une vertu sans vertu, un amour sans amour (1) ». Madame Guyon appelait parfois cette spiritualité *La Voie* ; elle et son principal défenseur, Fénelon, croyaient pouvoir invoquer en faveur de ces théories pseudo-mystiques l'autorité de saint François de Sales. Bossuet leur montra que ni saint François de Sales ni sainte Jeanne de Chantal ne partageaient ces erreurs. Ce n'était qu'en donnant un tour particulier à leurs expressions, et en généralisant abusivement certaines de leurs directions données pour des cas particuliers que ces saints personnages pouvaient être présentés comme les patrons de ces idées nouvelles.

On sait quelle fut la conclusion de ces débats : Bossuet obtint de Rome la condamnation de la doctrine guyonienne : vingt-trois propositions de Fénelon furent censurées par le pape Innocent XII. Parmi ces propositions, il est utile de signaler ici la troisième qui se rapporte plus directement à la spiritualité de *La Voie* : « *Il est essentiel, dans la direction d'une âme, de suivre pas à pas la grâce avec une patience, une précaution, une attention infinies. Il faut rester dans ces limites pour laisser agir Dieu, et ne jamais porter au pur amour, que lorsque Dieu, par l'onction intérieure commence à ouvrir le cœur à cette parole, qui est si dure pour les âmes encore attachées à elles-mêmes, et qui pourrait par conséquent les scandaliser et les troubler.* » (2)

De cette proposition semi-quiétiste, il résulterait que pour agir il faut attendre l'action de la grâce sensible, comme si l'âme à chaque moment et en toute occasion, était inspirée par une grâce sentie qui lui fait connaître ce qu'elle doit faire. Nous savons au contraire que pour s'exciter aux actes de vertu nous n'avons besoin que de la foi qui nous montre la volonté de Dieu dans les préceptes et les exemples de Notre Seigneur et des saints, et nous croyons toujours présente la grâce de Dieu, toutes les fois que le précepte ou la prudence réclame ou conseille un acte ; en pareil cas cet acte n'est pas un reste de semi-pélagianisme, un acte simplement naturel, ou purement humain, on le suppose aidé par la

(1) *Œuvres*, édition LACHAT, t. XXXIX, p. 310. Paris, 1865.

(2) « *Id quod est essentiale in directione animae est non aliud facere quam sequi pedetentim gratiam cum infinita patientia, praecautione et subtilitate. Oportet se intra hos limites continere, ut sinatur Deus agere, et nunquam ad purum amorem ducere, nisi quando Deus per unctionem interiorem incipit aperire cor huic verbo quod adeo durum est animabus sibi affixis, et quod adeo potest illas scandalizare, aut in perturbationem conjicere.* »

Digitized by Google

grâce. Et cela regarde non-seulement ceux qui sont dans les voies ordinaires, mais aussi, souvent du moins, les âmes qui sont dans les états extraordinaires, car leurs attraits ou impulsions mystiques ne sont pas continus.

En citant Fénelon dans cette triste affaire, nous ne prétendons pas que l'archevêque de Cambrai aurait approuvé de tout point l'enseignement semi-quiétiste que des disciples outranciers ont tiré de ses thèses malheureuses ; il aurait, s'il avait connu les exagérations de plusieurs, protesté contre leurs théories néfastes ; en toute hypothèse on doit cependant regretter qu'il ait donné à nombre d'esprits chimériques l'occasion d'invoquer son autorité.

Dans le cas présent de la controverse entre M. de La Vigne et M. Deville sur l'action des esprits, ou de l'Esprit-Saint, le semi-quiétisme du dernier est bien accentué.

Voici plusieurs différences entre leurs règles pour juger pratiquement des instincts spirituels. M. de La Vigne les avait notées en ces termes en écrivant à M. Deville :

« 1. Je pose pour première règle de la conduite d'une âme l'attention et l'obéissance à la loi et aux commandements, aux règles de la morale chrétienne qui renferment les devoirs particuliers de la personne et de son état. C'est ce que vous appelez une conduite d'une raison éclairée par des principes et par des maximes.

a) Votre première et principale règle de conduite est au contraire d'être attentif aux esprits qui nous poussent jour et nuit. *J'étudie l'esprit qui me pousse etc.*

b) La pure conduite des enfants de Dieu est de suivre l'instinct de fond...

c) Le dévotisme donne tout à la loy etc., le quiétisme tout à l'esprit sans le discerner, et vous tout à l'esprit discerné non par les lumières de la foi et de la loi, mais par les fruits qui suivent l'acquiescement de la volonté. (1)

2. Pour discerner les esprits qui nous poussent, la première attention doit être aux règles de la foi et de la morale qui comprend les devoirs particuliers d'état, etc.

Au contraire votre première règle pour ce discernement c'est de consentir à l'esprit qui pousse pour juger par les fruits qui suivent le consentement donné s'il est bon ou mauvais.

(1) Par les fruits M. Deville entendait les impressions sensibles qu'on éprouvait. (Note de l'auteur qui signe cet article.)

Digitized by Google

3. Tout esprit, mouvement, pente, instinct qui nous pousse à quelque chose de contraire à la loi et à la morale chrétienne etc. doit être réputé mauvais et doit être rejeté.

Et vous voulez qu'en plusieurs rencontres on suive l'esprit intérieur, ses pentes, ses instincts même contre la loi.

a) Vous m'avez dit et écrit plusieurs fois que l'attache à l'observance exacte de la lettre de la loi fait le dévotisme ; que souvent l'esprit de la loi qui vivifie est contraire à la lettre de la loi qui tue, et que cet esprit de la loi qui est l'esprit de Notre Seigneur, se manifeste par ses mouvements, pentes ou instincts discernés par les fruits...

b) Vous établissez qu'on ne meurt ordinairement à sa propre justice que par le violement réel vrai ou apparent du 6e précepte, et votre voie d'aisance qui porte sans violence à des actions contraires à la lettre de ce précepte suivant des pensées et des instincts discernés à votre manière en fait une démonstration. Il y a qu'à lire vos écrits.

Vous admettez ces actions libres comme des actes héroïques de soumission à l'esprit de Dieu, et vous les comparez à celles d'Abraham et d'Osée, et vous estimez les sentiments des docteurs d'aujourd'hui qui voudraient qu'on se confessât de telles actions, bien différents de ceux des Pères. »

PROPOSITIONS A SOUSCRIRE (1).

1. Les vrais enfants de Dieu marchent dans la lumière de la vérité et de la doctrine évangélique, et c'est une voie d'illusion de suivre à l'aveugle des pentes, des instincts et des mouvements intérieurs sentis ou aperçus.

2. Il n'est point licite d'acquiescer ou de donner un consentement ni absolu ni conditionnel à un instinct ou à un esprit qui nous pousse, tant qu'on doute ou qu'on a lieu de douter s'il est bon ou s'il est mauvais.

3. C'est une erreur qui ouvre la porte au fanatisme d'avancer que pour discerner les instincts ou les esprits qui poussent, il faille y acquiescer absolument ou conditionnellement pour juger ensuite, par les fruits qui suivent cet acquiescement, si l'instinct ou l'esprit est bon ou mauvais.

4. C'est tenter Dieu et s'exposer à l'illusion que d'attendre des pentes, des instincts ou des mouvements sentis ou aperçus du Saint-Esprit comme le moyen unique ou principal ou nécessaire et requis pour se déterminer à agir ou à donner conseil.

(1) *Manus. du fonds fr.* Bibl. Nation. Cote 25090, voir p. 127 à 157 de la IIe partie.

Digitized by Google

5. Quand il se présente un bien à faire ou un mal à éviter, il n'est pas nécessaire d'attendre une pente, un instinct ou un mouvement de grâce senti ou aperçu pour faire l'un et éviter l'autre, mais il faut faire ce qu'enseigne la Loi, la lumière de la vérité et la prudence chrétienne.

6. *Qui spiritu Dei aguntur hi sunt filii Dei* se doit entendre que les enfants de Dieu agissent ou sont mus par l'Esprit de Dieu quelquefois d'une manière sentie ou aperçue, et communément d'une manière non sentie ou aperçue.

7. C'est une erreur très dangereuse de se persuader que la vigilance chrétienne et le plus essentiel devoir de l'amour divin consiste à être attentif et à obéir aux pentes, aux instincts ou mouvements intérieurs sentis ou aperçus qu'on jugerait être du Saint-Esprit par les fruits qu'on en éprouverait après y avoir acquiescé.

8. C'est une erreur d'avancer que l'âme fidèle à la foi doit croire que le mouvement intérieur qu'elle ressent vient de Dieu, et qu'en suivant ce mouvement elle a une certitude de foi particulière qu'elle obéit à Dieu.

9. C'est une erreur d'avancer que ce passage de l'Apôtre : *Quod non est ex fide peccatum est*, veut dire : *Quod non est ex conscientia per spiritum fidei inspirata peccatum est.*

10. Il n'est jamais permis de s'écarter d'un iota de la Loy ou de la doctrine évangélique pour suivre avec advertance et délibération des pentes, des instincts ou des mouvements intérieurs qui y sont contraires.

11. Il n'est point nécessaire ni souvent convenable d'attendre des pentes, des instincts ou des mouvements sentis ou aperçus de grâce spéciale pour s'approcher utilement du sacrement de pénitence.

12. L'esprit de la loi évangélique n'est jamais contraire à la lettre de cette Loy bien entendue dans le sens que l'Église l'expose et en instruit ses enfants.

13. On ne peut pas dire que la lettre de la Loy, prise dans ce sens, tue.

14. On ne peut pas dire non plus que c'est l'esprit qui vivifie, si on entend par cet esprit quelque pente, instinct ou mouvement senti ou aperçu dans son intérieur contraire à la lettre de la Loy, entendue dans le sens de l'Église.

15. Quoiqu'il ne serve de rien pour l'éternité d'observer exactement tous les dehors et tous les préceptes particuliers de la Loy, si on n'observait pas le grand précepte de la charité qui en est l'âme et l'esprit, il n'en suit pas que l'observance exacte des autres préceptes et des règles de la doctrine des mœurs tue si on n'a pas la charité ; puisque dans ce cas-là même on fait de nouveaux péchés dès qu'on s'en écarte, et qu'on évite ces péchés en observant ces préceptes et ces règles.

16. On doit donc toujours recommander à tous l'observance exacte de tous les préceptes et de toutes les règles de la doctrine évangélique, et comme l'observance exacte et persévérante de toutes ces règles est une des meilleures marques qu'on puisse avoir qu'on aime Dieu : si

Digitized by Google

diligis, serva mandata, on doit estimer et porter les peuples à estimer tous les exacts observateurs de la Loy évangélique et se garder bien de porter personne à envisager ce qu'ils font *ut stercora*.

17. La grande science des directeurs de nos jours n'est pas de différente espèce de celle qu'ont eue ou dû avoir les directeurs des siècles passés depuis les apôtres.

18. Cette science ne consiste pas à sonder ou à tâter les esprits qui poussent d'une manière sentie ou aperçue pour les discerner par des effets sentis ou aperçus dans l'intérieur de celui qui consulte ou de celui qui donne conseil, mais elle consiste dans une humble et exacte connaissance de la doctrine évangélique, soutenue d'une vie sainte et expérimentée dans les voies intérieures.

19. Le directeur tel qu'il puisse être n'étant pas infaillible, on ne doit point lui rendre une obéissance aveugle en toutes choses, et l'âme qui doute raisonnablement ou a lieu de douter de la rectitude de ses décisions et de sa conduite, peut et doit en consulter un autre.

20. Le directeur doit instruire et éclairer les âmes conformément à leur état et à la portée de leurs grâces, et c'est une illusion qu'il doive attendre pour cela des pentes, des instincts ou des mouvements de grâce sentis ou aperçus dans son propre intérieur ou dans celui de son pénitent.

21. Le directeur ne peut savoir d'une certitude infaillible sans une révélation spéciale que son pénitent est en état de grâce. Il ne peut savoir non plus d'une telle certitude si celui qui le consulte est privé de l'esprit de Dieu à moins que celui-là ne soit pas hors de la vraie foi ou dans un état de péché manifeste.

22. Le directeur ne peut savoir non plus sans une révélation spéciale, ni conséquemment assurer sans témérité que c'est le démon qui cause les maladies, les douleurs ou les autres dérangements du corps que souffre son pénitent, lorsque le démon ne manifeste pas son opération et que les maladies et autres dérangements corporels sont tels qu'ils peuvent arriver naturellement. Il ne peut savoir ni assurer sans témérité que c'est à cause de tel péché ou d'une telle imperfection en particulier que Dieu permet au démon de causer telle douleur ou telle agonie.

23. L'essence de la véritable dévotion ne consiste pas dans le sensible, mais dans le dévouement réel et constant de la volonté à aimer et à servir Dieu en esprit et en vérité, *nam tales quaerit qui adorent eum*.

24. La ferveur sensible, les sentiments de consolation, de suavité et joie, de facilité pour éviter le mal, pour faire le bien, pour remplir ses devoirs, etc., portent les marques du bon esprit et conviennent surtout à ceux qui commencent à se donner à Dieu pour les affermir dans leur course : mais ils ne sont pas des marques infaillibles ni nécessaires d'une bonne conversion, puisqu'elle peut absolument être fausse ou imparfaite avec de tels sentiments et qu'elle peut être véritable indépendamment du sensible.

Digitized by Google

25 Les stérilités, les sécheresses, les pesanteurs, les obscurités, les difficultés sensibles pour la pratique du bien et de la vertu, les tentations, les sentiments de sa misère et de ses penchants au mal ne sont pas des marques assurées que l'âme recule, est déroutée ou privée du bon esprit : ce sont plutôt dans ceux qui profitent des marques que l'Esprit-Saint veut les dégager du sensible, les affermir dans la voie, les rendre abjects à leurs yeux, et leur faire pratiquer les vertus plus noblement et plus purement qu'auparavant.

26. On doit alors consoler, soutenir et encourager ces âmes, les porter à s'humilier de leurs misères et de leurs défauts, et à tendre à Dieu en esprit et en vérité indépendamment et au-dessus de tous leurs sentiments, et ce serait leur nuire et mettre obstacle aux desseins de Dieu, que d'entretenir leurs attaches à ce que la grâce a eu à leur égard de sensible et de savoureux et d'exciter toute leur application à le recouvrer.

27. C'est une bonne marque que l'âme va bien et est conduite par le bon esprit quand on la voit exacte à remplir tous ses devoirs, dans une grande crainte d'offenser Dieu et dans des vifs sentiments de ses misères, de ses lâchetés et de ses défauts qui la rendent comme insupportable à elle-même : comme au contraire c'est une vraie mauvaise marque quand elle est contente d'elle-même, qu'elle fait peu de cas de la régularité et de l'exactitude à ses devoirs et qu'elle est indifférente ou peu sensible au péril d'offenser ou de perdre Dieu.

28. Plus une âme croît dans la charité, plus sa cupidité et son amour-propre diminue.

29. Moins une âme a d'amour-propre : mieux elle est disposée aux pratiques des vertus avec les secours des grâces actuelles.

30. La pratique des vertus est toujours utile et souvent nécessaire à l'âme dans quelque état où elle puisse être en ce monde.

31. La pratique des vertus cause toujours du bien, et jamais ne peut causer de mal.

32. Les habitudes mêmes naturelles qui se forment dans l'âme par la pratique des vertus surnaturelles sont bonnes et louables en soy et utiles à l'âme.

33. C'est une chimère ou plutôt un monstre que l'illusion seule peut produire que de s'imaginer qu'à force de pratiquer les vertus dans l'état des profitants il se forme en eux un orgueil de démon qui les rend plus abominables aux yeux de Dieu que les plus grands pécheurs, et qu'il faut détruire cet orgueil par le sacrifice de la propre justice pour entrer dans l'état des parfaits.

34. Pour le mieux concevoir on peut réduire à trois choses ce qui peut se trouver de mauvais et de ce qui reste à purifier dans les profitants. 1° Les imperfections, défauts ou péchés actuels dans lesquels ils tombent encore. 2° Leurs mauvaises habitudes présentes contractées par leurs propres péchés ou défauts. 3° Ce qui leur reste d'amour-propre dans le fond.

Digitized by Google

Notes (1).

1° Quelques défauts ou péchés actuels que ces profitants commettent, s'ils ne sont point mortels ils ne peuvent causer en eux cet orgueil de démon qu'on y voudrait trouver, et si on les suppose mortels, ces profitants sont tombés dans l'état de pécheurs et ne sont plus dans celui des profitants, et ce ne sera jamais à force de pratiquer les vertus qu'ils seraient tombés, mais au contraire pour avoir cessé de pratiquer les vertus.

2° Quant à leurs mauvaises habitudes, il est certain qu'elles diminuent à mesure que les bonnes qui leur sont opposées croissent dans leur âme, et que les bonnes habitudes croissent dans l'âme à mesure qu'elle pratique les vertus; il n'est donc pas possible de supposer qu'à force de pratiquer les vertus on contracte une habitude d'orgueil de démon.

3° Quant au fond de l'amour-propre dont la mort seule détruit la racine, il est encore certain qu'il diminue nécessairement à mesure que l'habitude de la charité augmente dans l'âme, et comme selon saint Thomas, l'habitude de la charité ne s'altère ni ne diminue, si elle ne se détruit tout à fait, tant que les profitants sont vraiment profitants, et ne perdent point la charité, il n'est pas possible de supposer que le fond de leur amour-propre et de leur orgueil augmente, et bien moins encore qu'il augmente à force de pratiquer les vertus.

35. Ainsi c'est une nécessité de supposer les âmes tombées dans le péché mortel et conséquemment déchues de l'état de perfection si on veut leur supposer un orgueil de démon ; ce ne sera jamais à force de pratiquer les vertus qu'elles auront acquis cet orgueil, et le premier pas que ces âmes auraient à faire ne consisterait pas à sacrifier leur propre justice pour entrer dans l'état des parfaits : mais à renoncer au péché mortel pour rentrer dans l'état des pénitents.

36. L'illusion de l'esprit séducteur n'est pas moins manifeste dans ces paroles, que les profitants, pour détruire cet orgueil de démon et entrer dans l'état des parfaits, doivent sacrifier leur propre justice ou leur Isaac dans l'espérance contre toute espérance de la résurrection de la chose qu'ils sacrifient, et c'est une impiété de leur citer pour exemple de tels sacrifices, celui qu'Abraham fit d'Isaac dans la préparation du cœur ; et d'autres prétendus pareils sacrifices de saint Paul et de tous les plus célèbres et illustres enfants d'Abraham.

37. Si l'on suppose que ceux à qui on conseille le sacrifice de la propre justice sont tombés dans un orgueil de démon, et n'ont point par conséquent la véritable justice qui vient de Dieu, les porter à sacrifier à Dieu leur propre et fausse justice, c'est comme les porter à immoler un chien, ce qui est abominable devant ses yeux ; et leur espérance contre toute espérance que ce qu'ils sacrifient ressuscitera est une espérance non théologique mais diabolique : le sacrifice qui leur convient est celui d'un cœur contrit et humilié.

38. Si on suppose ceux à qui on donne de tels conseils vraiment profitants et dans la véritable justice qui nous vient de Dieu, justice

(1) Ces notes sont du rédacteur des propositions.

Digitized by Google

qui n'étant pas seulement imputative mais inhérente, non pour les autres mais pour l'âme qui la reçoit, peut en ce sens être dite propre de l'âme : alors rien ne serait plus impie que de conseiller le sacrifice de la propre justice dans l'espérance contre toute espérance que Dieu pourrait la ressusciter, et la rendre de nouveau, puisque cette justice ne se peut sacrifier que par le péché, et que ce n'est qu'au démon et non à Dieu que de tels sacrifices peuvent plaire.

39. Il ne faut pas même avancer qu'il faille sacrifier le désir des vertus ou de croître en vertus ou le désir de la justice ou de croître dans la justice, ni l'attache réglée aux vertus et à la justice : *Beati qui esuriunt et sitiunt justiciam. Inquire pacem et persequere eam. Tene quod habes ut nemo accipiat coronam tuam.* Ces désirs et ces attaches sont bonnes, louables, commandées, et il n'y a que l'esprit séducteur qui en puisse inspirer le sacrifice. Qu'on se garde d'une vaine complaisance dans sa justice et dans ses vertus ; qu'on purifie le plus qu'il se pourra ses désirs et ses attaches à la justice et à la vertu, mais qu'on se garde bien de les sacrifier et de conseiller à personne de le faire.

40. Ce n'est pas une moins dangereuse illusion d'annoncer que pour mourir à la propre justice dans quelque sens qu'on la prenne, ou à l'attache à sa propre justice, il faille se départir de la régularité et de l'observance exacte de la loi et de ses devoirs lors même qu'on craindrait de s'y porter par quelque influence d'amour-propre ; il faut purifier son cœur et son intention le mieux qu'il est possible, mais il ne faut jamais cesser de faire, ou d'éviter ce qui nous est commandé ou défendu.

41. C'est sans fondement qu'on voudrait établir qu'il y a deux sortes de tentations contre la pureté, les premières qui arrivent aux commençants et les secondes aux profitants, puisqu'il n'y a point de temps absolument réglé pour les tentations ; qu'il se trouve des saints qui n'en ont jamais eu contre la pureté, et d'autres qui en ont eu toute la vie ; mais c'est une étrange illusion d'ajouter que, dans les premières, il faut porter les âmes à résister de toutes leurs forces et que, dans les secondes, il ne faut pas s'étonner si les âmes tombent, puisque dans les premières, seconde et troisième *(sic)*, il faut toujours porter les âmes à résister de tout leur pouvoir, et qu'il y a bien plus de quoi s'étonner de voir tomber les âmes déjà affermies dans le bien que de voir tomber ceux qui commencent.

42. C'est une erreur et un langage de séduction d'assurer que les âmes ne meurent jamais à leur amour-propre que par le violement réel, vrai ou apparent du sixième précepte, et c'est une impiété d'ajouter que tous ou presque tous les plus grands saints ont passé par là.

43. C'est le pur Molinosisme d'établir que le démon par des violences secrètes fait faire à ceux que Dieu veut purifier de leur orgueil, des actions extérieures contre le 6e précepte, et que c'est un moyen que Dieu emploie pour faire passer les âmes à l'état de pur amour ou de perfection.

44. Ceux qui ont commis des actions extérieures contre le sixième

Digitized by Google

précepte sans qu'il conste d'une violence étrangère, doivent s'en confesser, et en faire une pénitence convenable.

45. Quelques sentiments qu'ils aient pu avoir avant et après leur chute ils ne doivent pas croire pour cela qu'il y a eu de la violence cachée du démon dans ces actions extérieures, où il ne leur a paru aucune en les faisant.

46. Leur confesseur n'en doit pas juger autrement, il doit les porter à l'humiliation et à la pénitence, à la mortification, à la prière, à la vigilance, à la fermeté dans les tentations.

47. Ce serait une illusion pire encore que le Molinosisme d'avancer que Dieu même par des pentes, des instincts ou des mouvements intérieurs tels qu'ils puissent être, porte certaines âmes à lui sacrifier leur propre justice par des actions extérieures contre le 6e précepte.

48. Il faut donc rejeter comme une illusion manifeste les deux prétendues voies pour entrer dans l'état de perfection par la perte de leur propre justice : savoir d'aisance ou de violence par où l'on voudrait indiquer des violences occultes du démon, ou des pentes ou des instincts qu'on croit être de Dieu et qui portent à commettre des actions contraires au sixième précepte.

49. Quiconque se trouverait avoir commis librement quelques actions contre le sixième précepte en suivant de telles pentes ou de tels instincts serait obligé sous peine de damnation de se confesser et d'en faire pénitence, et c'est une erreur insupportable d'avancer que les sentiments des docteurs d'aujourd'hui sont bien différents de ceux des Pères.

50. On doit donc estimer livrés à un sens réprouvé ceux qui ayant commis avec connaissance et sans aucune violence manifeste des actions extérieures contre le sixième précepte, les prétendraient justifier sur des violences occultes du démon ou sur des pentes ou des instincts intérieurs qu'ils estimeraient avoir été certainement de Dieu, et qui se trouveraient portés à la révolte et au blasphème quand on les exhorterait à s'humilier, à se confesser de ces actions criminelles, et d'en faire une pénitence proportionnée.

51. Il n'y a nul état dans ce monde dans lequel on ne soit obligé de faire des actes de foi et d'espérance, et dans lequel il ne soit louable et utile, et quelquefois nécessaire d'exercer les actes spécifiques des autres vertus et en particulier de la crainte.

52. Il ne peut y avoir aucun état de perfection en ce monde sans l'esprit de pénitence et de mortification intérieure, ni qui exclue même les austérités et mortifications extérieures et corporelles : ainsi on ne peut pas dire que dans l'état de pur amour ou des véritables enfants de Dieu toutes les austérités et mortifications corporelles tombent par terre comme basses, disproportionnées ou indignes de cet état.

53. Les réflexions sur le passé pour pleurer les péchés et remercier Dieu des grâces reçues ; sur le présent pour discerner si ce qui se présente à faire ou à laisser est bon ou mauvais, et sur le futur pour le

Digitized by Google

choix des moyens convenables à sa sanctification sont utiles et souvent nécessaires, et il n'y a point d'état de perfection dont on les doive exclure.

54. Il n'y a point dans ce monde d'état de perfection exempt de tout péché, et où tous les péchés ne soient à craindre, hors l'état de confirmation en grâce révélé.

55. Il ne faut pas confondre les différents états de l'âme avec les différents degrés de son oraison, puisqu'une âme d'un degré commun d'oraison ou de méditation peut être très élevée en grâce, et qu'absolument parlant, la contemplation n'est pas incompatible avec le péché mortel, ou au moins avec un très modique degré de grâce.

56. Il n'est jamais louable ni permis d'acquiescer à sa damnation éternelle ni absolument, ni avec cette condition, supposé que Dieu l'ait résolue. La damnation éternelle emportant nécessairement la privation éternelle de Dieu, et une fixation éternelle dans le mal, on n'y peut consentir ni acquiescer sans crime, ni absolument ni sous quelque condition que ce soit.

57. On doit une obéissance infaillible à l'Église parce qu'elle est infaillible dans sa doctrine et dans ses décisions de foi ou de morale.

58. L'Église a droit de juger infailliblement non seulement des vérités spéculatives, mais encore de la vérité ou de l'illusion de toutes les voies intérieures et de tous les actes intérieurs *in specie* qui conviennent avec la saine doctrine ou qui s'en écartent, et c'est le Molinosisme de dire qu'à cet égard *Ecclesia non judicat de internis vel de occultis.*

59. L'usage des confessions fréquentes pour les péchés véniels, autorisé par l'exemple de plusieurs saints et par la pratique présente de l'Eglise est bon et utile aux âmes. On ne doit point non plus désapprouver de confesser un ou plusieurs péchés de sa vie passée pour assurer la matière du sacrement quand on ne se confesse que de quelques péchés douteux, et dans ces cas le confesseur ne doit jamais refuser le bénéfice de l'absolution à ceux qui sont d'ailleurs bien disposés.

60. L'Église a toujours enseigné, enseigne et enseignera toujours à ses enfants à chercher en tout et au-dessus de tout la gloire de Dieu. C'est donc étrangement errer que de dire que des deux grands motifs que les Apôtres apportaient pour engager les hommes au service de Dieu, savoir sa gloire et la nôtre, les catéchismes de ces derniers temps ont retranché le premier de ces deux motifs, et n'apportent plus que le second pour engager les fidèles à servir Dieu.

61. C'est un blasphème de dire qu'on a crucifié l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ en condamnant le livre ou les propositions extraites du livre de M. de Cambrai.

62. Il faut donc avoir en horreur une telle proposition et les suivantes qui y ont rapport.

Digitized by Google

1° Que dans les dernières disputes sur la vie spirituelle l'espérance s'y est défendue autant qu'il est possible, mais que la charité a presque fait entièrement naufrage.

2° Qu'on s'est récrié partout contre la condamnation du livre de M. de Cambrai.

3° Qu'on a changé dans ces derniers temps les coupes d'or en plats d'Égypte.

4° Qu'il est arrivé dans ces derniers temps à Notre Seigneur Jésus-Christ selon son esprit ce qui lui arriva autrefois dans la chair ; que les mêmes ont crucifié son esprit, et que comme c'étaient toutes les personnes consacrées à Dieu par le ministère des vœux et par la profession la plus exacte qui était celle des dévots et des Pharisiens qui crièrent le plus *Crucifige ;* la même chose est arrivée de nos jours.

5° Que comme la chair de Notre Seigneur Jésus-Christ ne fut pas longtemps sans ressusciter, on a lieu de croire que nous ne sommes pas éloignés de la résurrection de son esprit dans les fidèles.

6° Qu'il y a bien de choses à dire sur la chute des anges dans le ciel et la chute des anges des derniers temps sur la terre, et que Dieu fera si puissamment sentir cette impiété que ceux qui viendront après nous auront peine à le croire.

7° Que l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ a été enfin comme crucifié, mis à mort, et presque entièrement éteint dans les âmes ces dernières années.

8° Que les dévots semblables aux Pharisiens s'étaient tellement attachés à ces figures de son esprit, que comme les premiers avaient crucifié le corps par leur attachement à ses figures, les derniers avaient crucifié son esprit par les attaches aussi à ses figures.

63. C'est une erreur et une impiété d'avancer que Notre Seigneur ait souffert trois crucifiements : de son corps, de son âme, et de son esprit, et que ces trois crucifiements ont mérité et sanctifié le crucifiement du corps de ceux qui commencent, le crucifiement de l'âme de ceux qui avancent, et le crucifiement de l'esprit de ceux qui entrent dans l'état des parfaits.

Que l'esprit de Notre Seigneur fut crucifié, lorsque se croyant abandonné de son Père, il s'en plaignit en lui disant *Deus meus, ut quid dereliquisti me.* Que la chair portant la figure du péché perdit la vie dans son crucifiement et que son esprit portant la figure du péché de l'esprit lui parut perdre la vie quand il crut avoir perdu Dieu son père et sa vie.

64. Les apôtres ont reçu ces prémisses de l'esprit *et tempore prius et caeteris abundantius.*

65. Par le mot de Messie c'est Jésus-Christ qu'on entend et qu'on doit entendre, et non pas la 3e personne de la Très Sainte Trinité.

66. C'est une erreur de croire qu'après la loi du Fils, il doive y avoir une autre loi du Saint-Esprit.

67. On doit proscrire les propositions suivantes comme des suites de cette erreur et de cette séduction.

1° Que la loi du Père a été celle qui a été donnée aux Juifs ; que celle du Fils a duré jusqu'à présent et que c'est le règne du Saint-Esprit dont on croit voir le commencement, qui doit durer jusqu'à la fin du monde.

Digitized by Google

2° Que l'Apocalypse est dans ce sens l'évangile du Saint-Esprit.

3° Que la loi du Père a été annoncée et pratiquée par un petit peuple borné dans un canton du monde ; que la loi du Fils s'est étendu beaucoup plus loin et que la loi du Saint-Esprit s'étendra dans toutes les nations de la terre.

4° Que la loi du Père tendait à purifier le sens, la loi du Fils à purifier les puissances, et que la loi du Saint-Esprit ira à purifier le fond.

5° Que la loi du Père est pour les commençants, celle du Fils pour les profitants, celle du Saint-Esprit pour les parfaits.

6° Que la loi du Père était une loi de foi, celle du Fils d'espérance, et que celle du Saint-Esprit est une loi de charité.

7° Que les Juifs envisageaient les récompenses temporelles ; les chrétiens les récompenses éternelles ; et que les fidèles sous la loi du Saint-Esprit n'envisageront que les récompenses essentielles qui sont le bon plaisir de Dieu.

8° Que dans la première loi on acquérait la justice extérieure, dans la seconde l'intérieure et que dans la troisième loi s'acquerra la justice essentielle.

9° Que le Saint-Esprit doit reprendre les Juifs d'incrédulité, *de peccato quia non crediderunt in eum ;* les chrétiens de justice propre, *de justitia*, qui est le désordre des chrétiens de nos jours appelés dévots, et enfin du jugement, *de judicio*, ceux qui durant sa loi et surtout à la fin porteront un jugement conforme à celui des démons au sujet de la fin dernière.

10° Que le Père aura été connu, invoqué, adoré et servi spécialement dans la première loi ; le Fils dans la seconde ; le Saint-Esprit dans la troisième.

11° Que le culte des Juifs a été purement extérieur et très peu intérieur ; le culte des chrétiens partie intérieur, partie extérieur, et que sous le règne du Saint-Esprit le culte sera beaucoup plus intérieur qu'extérieur.

12° Que les anciens justes se sont attachés au médiateur par les figures de sa chair adorable ; les chrétiens par le moyen de sa chair adorable, et les fidèles des derniers temps par le moyen de son Esprit.

13° Que dans l'ancienne loi les hommes étaient conduits beaucoup plus par les sens que par toute autre chose : dans la nouvelle plus par la raison qu'autrement, et que dans la dernière loi ils seront conduits par l'intelligence.

14° Que cette dernière loi est celle des esprits.

15° Que nous entrons dans une sorte d'État des esprits.

16° Que les esprits des anges et des hommes se manifesteront plus que jamais.

17° Que les hommes ne pouvant plus se discerner les uns des autres par l'extérieur, ils seront forcés de tâter et de sonder les esprits qui les garderont.

18° Que le démon dans ces derniers temps où nous sommes du règne des esprits a le pouvoir de rendre les uns chastes, les autres sobres, et de manifester les secrets des cœurs.

19° Que la loi de Moïse contenait la figure du corps de Jésus-Christ, et que la loi de Jésus-Christ contient les figures de son esprit.

68. On n'évite pas ces erreurs et cette horrible illusion en rétractant le terme d'une loi nouvelle du Saint-Esprit, et en y substituant celui d'un renouvellement général de cet Esprit-Saint dans ces derniers temps, auquel renouvellement général on attacherait à peu près les mêmes prérogatives qu'on attribuait à la loi du Saint-Esprit ou au règne de l'Esprit ou des esprits.

Digitized by Google

69. Il est faux que Dieu ait révélé à tous ses plus grands serviteurs et servantes depuis cinq ou six cents ans une telle loi, ni tel règne du Saint-Esprit, ni un semblable renouvellement de la dernière Église comme il avait fait prédire l'avènement de Notre Seigneur Jésus Christ par ses prophètes quatre ou cinq cents ans auparavant.

70. On doit condamner et rejeter les propositions suivantes comme les suites d'une si dangereuse illusion :

1° Qu'on a lieu de croire que nous ne sommes pas éloignés de la résurrection de l'esprit de Notre Seigneur dans ses fidèles.

2° Que tous les vrais ministres de Notre Seigneur devraient faire attention à ce grand événement.

3° Que le Parlement d'Angleterre ayant fait un acte (suivant la gazette de Hollande) en faveur des enfants des Juifs qui se faisaient chrétiens, il fallait conclure qu'il se faisait un grand nombre de ces conversions en Angleterre, et que ce pouvait être une marque qu'il se faisait un renouvellement de l'esprit de Notre Seigneur dans le monde.

4° Mon héros Paul premier ministre de l'Esprit Roi (1).

5° J'appelle le Saint-Esprit Messie ou l'Esprit Messie.

6° Hâtons-nous de nous laisser posséder par cet esprit de vie pour devenir capables de le donner à nos brebis abondamment et plus abondamment que les hommes ne l'ont jamais eu.

71. Tant qu'une personne est dans la foi de l'Église, qu'il observe tous les dehors de la loi et qu'on ne lui voit point commettre de péché mortel, on ne peut pas licitement juger et moins encore assurer (sans une révélation spéciale) qu'il est privé de l'esprit de Dieu : et ceux qui le font se rendent coupables d'un jugement au moins téméraire en matière grave contre le prochain, ce qui est de soi un péché mortel.

72. C'est encore un plus grand péché de porter de tels jugements téméraires contre des communautés et des villes entières et d'être cause que d'autres en jugent de même.

73. C'est encore pire de porter de tels jugements de tous les catholiques répandus sur la terre et d'assurer qu'au sujet de la charité presque tous les catholiques prennent leur propre esprit pour celui de de Notre Seigneur ; leur propre justice qui vient par les œuvres de la loi pour la justice de Dieu qui nous vient par la foi, et que les démons les ont presque tous fait tomber.

74. C'est une chimère que l'illusion seule a fait imaginer, qu'une prétendue secte de dévots répandue parmi tout le monde catholique qui ne connaissant point d'autre justice que celle des œuvres de la loi ne sont point soumis à la justice de Dieu qui vient par la foi.

75. Il faut donc éviter et détester toutes les propositions suivantes comme des suites de cette illusion.

1° Paris est la vraie Babylone pleine d'orgueil et d'impiété non tant dans les pécheurs que dans les justes de la justice des œuvres.

(1) Expression employée par M. D.

Digitized by Google

2° Paris est une vraie terre de Chanaan qui dévore ses habitants : ce sont des géants qui mangeraient les Israélistes comme des sauterelles à cause de la justice des œuvres.

3° Les enfants de Dieu regardent cette régularité et sainteté extérieure e t tout ce que les dévots font de bien comme du fumier *ut non inveniantur in Christo habentes suam justitiam quae ex lege est*, etc.

4° Il n'y a rien de plus abominable devant Dieu que les dévots qui, dévoués aux pratiques de leurs dévotions, attachés à leurs vertus et s'appuyant sur leur propre justice, ne connaissent point la justice de Dieu. Tout est perdu par ce dévotisme qui étouffe la charité.

5° L'orgueil se trouve bien plus dans nos justes humains, c'est-à-dire dans tous ceux qui sont consacrés à Dieu par le sacerdoce et la cléricature, ou par les vœux dans les cloîtres, ou par la profession de la vie la plus exacte qu'on appelait du temps de saint Paul, *exactissimam sectam Pharisaeorum*, aujourd'hui des dévots en France, et en Italie *gli zelanti*, l'orgueil, dis-je, se trouve bien plus dans tous ces gens-là que dans les gens du monde et dans les pécheurs. L'esprit de Notre Seigneur est forcé d'abandonner les premiers à cause de l'iniquité non de leur chair mais de leur esprit, et se retire dans l'esprit des derniers en les convertissant et en se communiquant à eux d'une manière charmante.

6° Surtout, Seigneur Esprit le Messie, préservez-nous de l'effroyable illusion des dévots.

7° Les dévots ont crucifié l'Esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ, comme leurs pères les Pharisiens ont crucifié sa chair.

8° Les dévots en rejetant Jésus-Christ sont cause que nous autres pécheurs et gentils sommes attachés à lui.

9° La plupart de ceux qui se mêlent de direction sont de bons Rabbins attachés aux figures de l'esprit du Messie et pleins d'eux-mêmes.

10° Le peuple de Dieu est le plus corrompu de tous les peuples du monde.

11° Presque tous nos catholiques ne connaissent point la justice de Dieu : le démon les a presque tous fait tomber.

76. Quiconque a débité, écrit, enseigné ou prêché les erreurs et les maximes pernicieuses contenues dans cet écrit, ou le contraire des vérités qui y sont exprimées, est obligé sous peine d'une terrible damnation à se retracter, à en faire pénitence, et à ne rien épargner pour désabuser tous ceux qu'on aurait pu induire à erreur.

J'acquiesce et je souscris de tout mon cœur à tous ces soixante-seize articles. Je promets à Dieu de suivre et de faire suivre à toutes les personnes sur qui j'ai quelque autorité la saine doctrine qui y est exprimée, et de leur inspirer toute l'horreur que je pourrai des erreurs qui s'y trouvent réprouvées. Je promets de plus de composer selon mon possible et de donner au public sous mon nom, avant la fin de cette présente année mil sept cent trois, un volume qui établira les vérités et qui réfutera les erreurs mentionnées dans ces 76 articles, et de faire enfin au plus tôt une retraite dans laquelle je prendrai par le conseil d'un directeur toutes les autres résolutions convenables. Fait à Paris le jour de la conversion de saint Paul de la dite année.

Signé ***.

Digitized by Google

Nous doutons que M. Deville ait composé le livre qu'il devait donner au public avant la fin de 1703. Nous n'avons pas trouvé trace de pareille publication dans la copieuse bibliographie que nous avons pu examiner sur les questions quiétistes. Puisse-t-il du moins avoir fait la sérieuse retraite spirituelle à laquelle il s'était engagé ! Toujours est-il qu'il résigna, moyennant une pension accordée par un bref obtenu en cour de Rome le 2 décembre 1704, la cure de Saint-Maclou qu'il occupait depuis le 30 mai 1691 (1).

H. WATRIGANT, S. J.

(1) Je dois ces derniers renseignements à une obligeante communication de M. Georges de Beaurepaire de Rouen.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

F.J. Foakes Jackson et Kirsopp Lake. *The beginnings of christianity.* Part. I. *The Acts of the Apostles.* T. I. *Prolegomena I : The jewish, gentile and christian backgrounds.* Londres, Macmillan, 1920. In-8, x-480 p. Sh. 18.

Kirsopp Lake. *Landmarks in the history of early christianity.* Londres, Macmillan, 1920. In-8, x-147 p. Sh. 8/6.

En 1860, le célèbre triumvirat de Cambridge, Lightfoot, Hort, Westcott, avait établi le plan d'un grand commentaire sur les livres du N. T. qui devait paraître chez Macmillan. Les collaborateurs s'étaient partagés la besogne selon leurs attraits et leurs compétences. Lightfoot se chargea des épîtres de S. Paul ; Hort, de la littérature historico-judaïque; au mystique et enthousiaste Westcott revinrent les écrits johanniques. Le projet ne fut jamais réalisé. Quarante ans plus tard, quand furent disparus les trois amis, la collection comprenait, comme ouvrages de leurs plumes, trois épîtres de S. Paul, la lettre aux Hébreux et celles de S. Jean. Il est vrai que Lightfoot l'avait élargie par la publication sous le même costume typographique de ses admirables études sur S. Ignace et S. Clément. Des volontaires, plus jeunes, ont depuis comblé quelques vides dans l'œuvre inachevée des maîtres, tels le S. Jacques de Mayor et l'Apocalypse de Swete. Ce n'était là pourtant que des *disjecta membra* et l'entreprise semblait abandonnée, quand en 1913 l'éditeur reprit le projet autrefois conçu à Cambridge et en confia l'exécution à deux scholars anglais, établis en Amérique, les docteurs Kirsopp Lake et Foakes Jackson. Est-ce pour séduire la fortune qui s'était montrée si peu favorable à leurs prédécesseurs ? Ils ne craignent pas de paraître audacieux et, sans hésiter, ils mettent en vente le champ d'Annibal. Sous le titre *The beginnings of christianity*, on nous promet, en effet, une édition avec commentaires critiques et historiques de toute la littérature chrétienne jusqu'à la paix de l'Eglise. Il faut applaudir à un dessein si grandiose et si utile. Mais nous ne sommes pas sans une grave inquiétude. Lightfoot reconnaîtrait-il son esprit dans celui de ses continuateurs ? L'épître aux Galates, parue en 1865, était dirigée contre les théories de l'école de Tubingue. Tubingue aujourd'hui est bien démodé et sur ses débris, trois ou quatre systèmes ont déjà entassé leurs propres ruines, car les choses vont vite dans le monde de la critique radicale. Mais ce qui persiste, c'est la tentative d'expliquer les origines chrétiennes par le seul jeu des forces normales qui conduisent l'histoire humaine, sans vouloir reconnaître

Digitized by Google

dans ce fait inouï la manifestation surnaturelle d'une volonté de Dieu. Les études antérieures publiées par les deux professeurs d'Harvard, l'ouvrage que nous présentons dans ces notes nous obligent de voir en eux les héritiers de Baur et non de Lightfoot. Ils ne peuvent même se réclamer, sinon de la foi, au moins du sens historique de l'évêque de Durham, car, — et il faudra le répéter souvent — la désinvolture avec laquelle ils traitent les documents les place aux premiers rangs parmi les créateurs de l'étrange et froide légende qui s'élabore depuis vingt ans dans les milieux extrémistes. Ils ne sont pas, comme celui qu'ils veulent continuer, de fidèles et respectueux observateurs du témoignage humain, unique fondement de l'histoire. Non plus en nos jours qu'en ceux des Tubingiens, les bonnes méthodes ne sont du côté rationaliste.

La série *The Beginnings of Christianity* sera inaugurée par une édition des Actes des Apôtres. Elle comprendra trois volumes : les deux premiers consacrés aux prolégomènes, le troisième au commentaire. Nous avons devant nous la première partie des prolégomènes. Elle traite du cadre historique dans lequel se sont déroulées les trente années de l'apostolat primitif dont le second livre de Luc nous offre le récit : le monde juif, le monde païen et la communauté chrétienne. Les deux éditeurs ont fait appel à l'aide de trois spécialistes, mais ils réclament la responsabilité de l'ensemble, puisqu'ils ont retouché, abrégé ou développé à leur aise les études de leurs collaborateurs. Les deux tiers de l'ouvrage sont leur œuvre exclusive. Le Dr K. Lake est l'auteur unique du second livre mentionné ci-dessus. C'est une série de conférences données à Oberlin dans lesquelles il a esquissé, selon sa manière de voir, les premières étapes du christianisme naissant. Comme M. K. Lake nous avertit dans sa préface qu'il a profité de cette occasion pour reproduire, sous une forme moins technique, quelques-unes des conclusions de ses prolégomènes sur les Actes, nous sommes autorisés à interpréter et à compléter les deux ouvrages l'un par l'autre.

La première section des Prolégomènes — le monde juif — se divise en quatre chapitres : I. Tableau de l'histoire juive contemporaine, par les éditeurs. II. L'esprit du judaïsme, par C. G. Montefiore. III. Diversités de pensée et de pratique dans le judaïsme, par les éditeurs. IV. La dispersion, par les éditeurs.

M. Montefiore revient ici sur un thème que lui et ses amis ont déjà bien des fois traité. On voudrait s'impatienter de cette insistance, car elle est au fond une polémique contre les idées répandues par Schürer sur la religion pharisienne du premier siècle : religion de légalisme tracassier, d'obéissance extérieure, de salut par les œuvres. Mais Montefiore écrit avec un charme si pénétrant, il défend ses opinions d'un ton si conciliant et — qu'il nous pardonne ! — si évangélique, surtout il manie de si beaux textes qu'on se laisse captiver et qu'à la fin on lui sait gré de nous parler encore et encore de ces choses. Il faut aussi le reconnaître : pour autant qu'elle renferme de résultats positifs,

Digitized by Google

sa thèse s'impose et sa cause est gagnée. Non, l'esprit religieux des prophètes et des psalmistes n'était pas mort au premier siècle. Il existait toujours de grandes âmes, très profondes, très émues, qui servaient Dieu avec une tendre révérence et un humble amour. Pour celles-là, les mille vexations de la Loi étaient l'occasion bénie d'une plus délicate fidélité. Nous autres, rien qu'à lire nos Évangiles, nous le savions déjà : il y en avait qui avaient des oreilles pour entendre ! Mais M. Montefiore nous apporte les témoignages des écrits juifs eux-mêmes. C'est un choix ingénieux de pensées saintes, de belles allégories ou de nobles gestes que les biblistes ont jusqu'ici trop négligés ; mais il est besoin d'un tel héroïsme pour pénétrer dans le maquis talmudique où ils se cachent ! Je regrette de ne pouvoir citer quelques-uns de ces textes qui montreraient mieux que toute analyse la tendance de l'étude de M. Montefiore, ils illustrent l'équilibre et la nuance du sens moral chez les rabbins, plutôt que leurs conceptions théologiques.

Mais, si nous consentons à entrer sans arrière pensée dans les conclusions positives de ce travail, nous devons dire pourtant qu'il demeure très incomplet et laisse délibérément dans l'ombre divers côtés non moins essentiels de l'esprit du judaïsme palestinien. D'abord un point de méthode. Les textes sont tirés de collections qui datent du second et du troisième siècle et même de plus tard, leur authenticité serait parfois difficile à établir, surtout si on les traitait avec les procédés violents et arbitraires appliqués aux paroles évangéliques dans la dernière partie de ce livre. Entre l'époque qu'on veut éclairer par eux et celle de leur compilation, une immense catastrophe a frappé le monde juif, suffisante pour transformer les doctrines et même les pensées les plus intimes de tout un peuple. Mais, quoiqu'il en soit de ce point, le florilège composé par Montefiore, et qui pourrait sans doute être grossi, sera toujours d'un mince volume en comparaison de l'immense fatras qui gonfle les Talmuds, les Midrashim et autres recueils rabbiniques. Ces prescriptions sans fin, ces cas de conscience compliqués, cette exégèse fantastique, ces spéculations enfantines ne doivent-elles pas entrer en ligne de compte dans une appréciation de l'esprit du judaïsme ? A peine y est-il fait une allusion. Et cependant, si les grandes âmes savaient échapper à l'investissement des règles et des scrupules, certaines mêmes atteindre à l'union mystique, parmi la masse, la vie religieuse dépérissait dans l'émiettement de la pensée théologique, étouffait dans les rets serrés des observances. De ce seul point de vue peuvent s'expliquer les polémiques du Seigneur contre les Scribes et les Pharisiens qui attachent à l'épaule des hommes des fardeaux lourds, insupportables (Matth. XXIII). Nier le danger que faisait courir à l'esprit religieux la jurisprudence et l'autorité des légistes, c'est rendre incompréhensible toute une partie de la tradition évangélique. M. Montefiore qui a commenté ces logia avec sympathie, ne les ignore pas, et il connaît bien aussi le Sermon sur la Montagne.

Digitized by Google

S'il n'avait toujours eu devant les yeux ce divin « manuel » de spiritualité, eut-il été capable de tenter, à l'aide de traits perdus dans les œuvres des rabbins, une pareille synthèse des formes les plus pures de la piété pharisienne? Non, sans doute, car l'intention a été de dresser une contrepartie à l'enseignement synoptique.

Et cependant, au terme, il doit confesser l'originalité de la morale de Jésus. Elle fut, en effet, d'une merveilleuse nouveauté et elle fut libératrice. Ici encore, on néglige trop les résultats de l'intellectualisme despotique du pharisaïsme. Par leur orgueil de docteurs, leur mépris hautain de privilégiés, leur incapacité à concevoir que Dieu puisse être servi d'une autre manière que celle réglée par leurs exégèses, les scribes finirent par effacer le signe le plus apparent dont les derniers siècles prophétiques avaient marqué au front la religion d'Israël. Ils oublièrent, à force de considérer la Loi comme un absolu, qu'elle n'était en fait qu'un provisoire et tendait de son propre aveu vers un ordre meilleur et définitif, ou, tout au moins, ils voulurent que cet ordre nouveau fût la consécration et l'exaltation du système qu'avait construit leur recherche, leur « Midrash » infinie. Alors, quand vint l'heure de Dieu, les yeux et les cœurs étaient fermés, et, par leur faute, Israël manqua sa vocation, il se resserra et dessécha au temps où ses espérances étaient en fleur. Que sont les quelques traces de libéralité à l'égard des Gentils, recueillies à grand peine par M. Montefiore, auprès des imprécations, des appels de haine et de vengeance qui courent comme une trame par toute la littérature apocalyptique et par tant d'apophtegmes des rabbins? Nous retiendrons donc du tableau esquissé par l'éminent Israëlite toutes les parties de lumière qu'il a fixées, mais, pour demeurer dans le vrai, nous y ajouterons les ombres mortelles dans lesquelles se maintint et finit par sombrer « l'esprit du judaïsme ». Nous avons, en somme, dans ce chapitre, un essai d'apologétique plutôt qu'une histoire impartiale.

L'étude des éditeurs sur la Dispersion est une nomenclature des établissements juifs dans l'Empire et au-delà de ses frontières. Nous sommes loin de les connaître tous et les inscriptions révèlent chaque année de nouvelles colonies. Ce phénomène de pénétration universelle, déjà si remarquable en lui-même, tient du prodige, quand on songe à l'unité profonde qui, par la dévotion et l'organisation, rattachait toutes ces juiveries dispersées au cœur vivant d'Israël, le temple du Mont Sion. A juste titre, les auteurs ont insisté sur cette communauté de sentiments qui reliait comme par la circulation d'un sang ardent toutes les synagogues, car elle est la cause décisive de l'échec de la prédication apostolique auprès des Juifs.

La Diaspora nous introduit d'une marche insensible dans le monde païen. La section qui lui est consacrée se divise en deux parties : Le système provincial de l'Empire romain, par H. T. F. Duckworth ; la vie dans l'Empire romain, par E. H. Moore. Deux travaux excellents dont on ne peut contester l'utilité pour l'intelligence des Actes.

Digitized by Google

Le second livre de Luc est l'histoire et de la séparation entre l'Église et le judaïsme et de l'apostolat près des Gentils. Les exégètes du N. T. négligent trop souvent de s'enquérir des conditions de l'existence et de la pensée parmi ces Gentils, bientôt destinataires exclusifs du message chrétien. Or l'Église développa son organisation dans les cadres de l'Empire et nous voyons l'apôtre Paul en rapports continus avec les représentants de l'autorité romaine. Mais surtout combien passionnant est le sujet abordé par M. Moore. Explorer, dans la mesure où elles nous sont accessibles, les voies secrètes par où la prédication de Jésus crucifié pénétra jusqu'à l'esprit et au cœur de ces multitudes, ignorantes encore du Dieu unique, rechercher de quelles contemplations, de quels désirs et de quelles disciplines se nourrissaient, se protégeaient les âmes, c'est un programme que peut-être l'histoire ne réalisera jamais dans son intégrité. Elle peut cependant, en suivant le chemin parcouru autrefois par Eusèbe dans sa *Praeparatio evangelica,* renouveler de clartés plus humaines et plus intimes, notre connaissance de la première propagande chrétienne. Le malheur est que les documents nous font pénétrer dans les milieux de haute culture, tandis que ce furent surtout les classes moyennes ou pauvres qui firent à l'Évangile le plus généreux accueil.

Nous abordons enfin la troisième section : Le christianisme primitif — qui est toute entière l'œuvre des éditeurs. En voici les divers chapitres : I. L'enseignement public de Jésus et le choix des douze disciples. II. Les disciples à Jérusalem et l'apparition du christianisme chez les Gentils. III. Le développement des idées sur l'Esprit, l'Église et le baptême. IV. La christologie.

Non seulement nous devons faire sur ces 160 pages les plus expresses réserves, il est trop évident, mais nous aurons à protester au nom de la saine raison contre le sans-façon et le jeu arbitraire avec lesquels ont été traités les textes et la réalité historique. Nous résumons d'abord les principales conclusions de cette dernière partie.

Elle commence par une déclaration de principe : « La prétention du christianisme à être « une foi transmise aux saints une fois pour toutes » ne peut supporter l'examen de l'historien des religions. A lui, le christianisme apparaît, non comme une religion unique, mais comme le complexus d'un grand nombre » (p. 265). Et nous lisons dans la préface : « Il est de plus en plus certain que le christianisme au premier siècle acheva une synthèse entre les religions gréco-orientales et la religion juive au sein de l'Empire romain » (p. VII). Il y a plaisir ici à retrouver la précieuse synthèse, dernier représentant mais toujours tenace de la trilogie sacrée de Tubingue. En réalité, comme il est dit sans ambages par la suite, tout le dessein est de faire rentrer la première histoire chrétienne sous les lois d'une théorie absolue de l'évolution et la manœuvre consiste, comme au temps des exégètes, disciples de Hegel, à amener les contradictoires à composition au nom de « la continuité historique » de l'institution chrétienne. Les antino-

Digitized by Google

mies ne sont plus situées tout à fait aux mêmes endroits qu'en ces âges héroïques ; et c'est la seule différence.

Le rôle et la personne de Jésus sont aussi réduits que possible. Il ne s'est jamais déclaré le Messie ; la seule autorité dont il se soit senti investi fut celle de l'Esprit de Dieu, qui l'inspirait à la manière des anciens prophètes. Sa prédication est condensée dans la proclamation qui inaugure l'Évangile : Le royaume de Dieu est proche ; faites pénitence : le royaume de Dieu qui, présent en un certain sens mais surtout futur, ne doit jamais s'entendre de l'Église dans les textes authentiques ; la pénitence qui est un changement de conduite en vue du siècle à venir. Sur trois points, la doctrine de Jésus se séparait de celle des autres Rabbis, — car Il était un Rabbi entre beaucoup — : Il déconseillait la résistance aux oppresseurs étrangers ; Il était plus condescendant aux pécheurs et au menu peuple ; Il réinterprétait la Loi en raison de son esprit plutôt que de sa lettre.

Les disciples dont la seule mission, reçue de Jésus, était d'annoncer la venue prochaine du royaume, se trouvèrent réunis, un temps indéterminé après la mort de leur Maître, à Jérusalem. Cette première communauté — la synagogue des Nazaréens — tenta de vivre du régime communiste, mais l'expérience finit mal et amena une vraie crise de croissance. Les sept diacres, en effet, créés en ces conjonctures difficiles, furent les premiers ouvriers de l'émancipation de l'Église hors des cadres de l'ancien peuple. Car Jésus et les apôtres avaient toujours pensé que leur mission se restreignait aux brebis d'Israël. Le contenu principal de la prédication apostolique dans la ville sainte était la messianité de Jésus et son prompt retour sur les nuées.

Cette fraternité primitive possédait déjà un principe propre de détermination qui devait s'affirmer à mesure que les circonstances la détacheraient de l'assemblée d'Israël. C'était l'assurance qu'elle avait reçu le don de l'Esprit. Mais, en ces temps, le don était encore conçu comme purement charismatique : la régénération et la nouvelle vie dans l'Esprit qui apparaissent plus tard sont d'importation hellénique. L'inspiration prophétique fut donc la marque distinctive des chrétiens, et la ressemblance commune qui les groupa ; ils formèrent la société de ceux qui par le Christ Jésus avaient reçu l'Esprit et s'appelèrent l'ἐκκλησία : la véritable assemblée du peuple de Dieu, l'Israël des promesses. C'est vers ce moment que l'on identifia l'Église avec le Royaume de Dieu et que cette nouveauté pénétra dans les souvenirs évangéliques. Comment pouvait-on s'aggréger à cette société ? Au début, il suffisait de l'effusion charismatique de l'Esprit, le baptême par l'eau fut une innovation des sept, qui, venus de la Diaspora où il était employé pour faire les prosélytes, lui attribuèrent une efficacité magique et l'imposèrent peu à peu comme rite d'initiation à la société spirituelle. Voilà la fente par où toute la mystique des cultes gréco-orientaux finira par inonder et transformer le christianisme. Quant à

Digitized by Google

l'éditeur des Actes, si son témoignage contredit cette reconstitution historique, c'est qu'il a tout nivelé et confondu.

A mesure que l'Église prenait conscience de son être et le développait par des emprunts aux divers milieux ambiants, la personne de son fondateur et de son chef invisible recevait aux yeux de sa foi des accroissements proportionnés et parallèles. Jésus ne s'était pas cru le Christ, Il ne s'était pas identifié avec le Fils de l'homme qui vient sur les nues, Il ne s'était jamais appelé le Fils, Il n'avait pas invoqué les passages prophétiques sur le serviteur de Yahveh, le titre : Seigneur, était étranger au langage original de l'Évangile. C'est sur ce rien que s'est construit la christologie de l'Église — en moins de vingt ans, lisez les Thessaloniciens ! — et chacun de ces termes représente les moments successifs de l'évolution de la doctrine. En voici le processus. Les judéo-chrétiens firent de Jésus le Messie et le Fils de l'homme qui vient sur les nues et les premiers Hellénistes reconnurent en Lui le serviteur souffrant. La filiation, au sens physique et métaphysique ne peut être que d'origine grecque. Quant à κύριος, il fut d'abord la traduction de l'araméen « Maran » qui, inconnu des premiers disciples, s'était répandu dans les communautés syriennes ; dans les cercles de la gentilité, il fut vite interprété aux sens des religions à mystères « Jésus fut regardé comme un κύριος divin, le Seigneur d'un groupe d'initiés qui l'adoraient » (p. 416). C'est dans les églises pauliniennes que se fit le coup. Nos auteurs sont assez timides pour ne pas écrire tout cru le nom auquel ils songent : Paul. Avec cette dernière métamorphose, nous atteignons le stage suprême de la synthèse judéo-grecque dont témoigne le livre des Actes. La fusion avec la métaphysique des Hellènes ne viendra que plus tard.

Dans *Landmarks*, le Dr K. Lake a pu nous initier à ces étapes postérieures de l'évolution chrétienne. Voici le schema de ce livre. La Galilée, c'avait été la prédication du Royaume de Dieu et de la pénitence ; Jérusalem, l'annonce de Jésus, Messie et Fils de l'homme ; Antioche, l'adoration du κύριος divin. Corinthe vit l'entière assimilation du christianisme naissant à la mystique et aux rites des cultes gréco-orientaux. Enfin, à Rome et à Éphèse, Jésus fut élevé à la sphère suprême, là, par la croyance en son apothéose (adoptianisme), ici, par la doctrine de la préexistence et la philosophie du Logos. Ces conférences contiennent beaucoup plus d'aperçus philosophiques que les prolégomènes et révèlent les vrais fondements de toute l'entreprise historique de l'auteur.

On le voit, d'après ce résumé, c'est avec la fidélité raide d'un *Oberleutnant* que M. K. Lake marque le pas sur les positions que, dans ses derniers ouvrages, W. Bousset a essayé de conquérir et de consolider au profit du radicalisme. C'est tout à fait le dernier cri, et le professeur d'Harvard peut être satisfait, si toutes ses aspirations aboutissent à la prière de la jeune Anglaise « O Lord, above everything make us all very stylish ». Mais la mode passe et le Dr Bousset est mort depuis

Digitized by Google

deux ans bientôt. Quelle que soit la valeur de telle monographie ou de telle statistique, offerte dans ces pages, c'est la synthèse générale que nous avons à juger. Or, il est étourdissant que des historiens, qui se disent consciencieux, osent présenter une reconstitution aussi invraisemblable des origines chrétiennes. Elle est toute pétrie d'impossibilités, elle se tient dans une perpétuelle contradiction avec l'honnête et simple affirmation de ceux qui furent acteurs et témoins de cette incomparable histoire. Ils racontent les faits et ils en donnent l'interprétation que l'évidence en rendait inséparable. C'est une interprétation surnaturelle, mais, comme aux premiers disciples, elle s'est toujours imposée à tous ceux qui joignent à la pureté du cœur la consciente loyauté d'une intelligence, dégagée des préjugés. Aujourd'hui, voici, pour la remplacer, un tissu de pénibles et incertaines combinaisons qui exigeraient, pour entrer dans le réel, un merveilleux plus incompréhensible à la raison que le mystère chrétien de la tradition. Cela n'a pu se passer parmi les hommes, c'est le paradoxe livresque d'une critique qui travaille, les stores baissés, sans regard sur le monde qui vit.

Nous ne saurions ici avoir le dessein de réfuter, et aussi bien, la plus saine et la plus décisive réfutation est dans la lecture, faite avec une âme sincère, des livres sacrés du N. T. Mais nous devons signaler quelques-uns des procédés par lesquels les témoignages anciens ont été à ce point mutilés et déformés qu'ils en viennent à étayer des conceptions contradictoires de la foi qu'ils professent.

Les sources évangéliques sont ramenées à deux types qui seuls ont pu garder des souvenirs authentiques. Ce sont Marc, qui est un document réel, et la collection des Logia, Q, qui, au plus, est une entité critique. De Marc, on nous dit : « Il est une autorité beaucoup plus importante pour la pensée de l'âge apostolique que pour la vie de Jésus » (p. 268). L'existence et le contenu de Q sont trop incertains pour qu'on puisse appuyer sur eux un jugement objectif. Dans de telles conditions, la critique se trouve fort à l'aise pour reconstruire l'histoire à son gré. Mais ici se présente la première difficulté, qui est extrême. Si Marc, notre seule source en dernière analyse, est un mélange à dose inégale de souvenirs et de développements théologiques, quel principe permettra de faire le départ entre ces deux éléments ? Il n'est, si je ne m'abuse, formulé nulle part, mais on le reconnaît très vite à la façon dont les auteurs traitent la matière évangélique : l'enseignement de Jésus n'a pas, pour l'essentiel, dépassé les doctrines juives courantes. C'est un pur postulat qui suppose le problème résolu et qui, en fait, le rend insoluble. Pour lui donner quelque vraisemblance, on a demandé au Dr Montefiore un tableau très avantageux de la pensée morale et religieuse des Rabbins, qui la met presque sur le plan du sermon sur la montagne. A ce travail d'exhaussement correspond une entreprise de nivelage. On tire parti de la miséricordieuse condescendance du Sauveur qui, pour rendre plus accessible sa doctrine, prend son point

Digitized by Google

de départ dans les connaissances de ses auditeurs, et, non sans habileté, on ne veut tenir compte que de l'enseignement public, celui où Il emploie cette divine méthode.

Cependant, l'Évangile témoigne d'un ministère plus restreint, dans le cercle des disciples. Il dit, en termes positifs, que la réserve première du Maître se changea peu à peu en des affirmations pressantes et absolues. Surtout, il proclame avec une force irrésistible que Jésus fut bien autre chose qu'un docteur. Il fut un thaumaturge. A quoi bon les miracles dans la supposition des deux critiques ? Aussi pas une ligne n'est consacrée aux merveilles de la pitié du Seigneur. Il fut un crucifié. Pourquoi ce supplice infamant, infligé sur la dénonciation des juifs, si Jésus avait enseigné ce qu'enseignaient alors les meilleurs des Pharisiens ? Et toujours la même prudence silencieuse. Mais grâce à elle, on se trouve avoir en main une lame bien tranchante pour tailler à merci dans les textes. Le Sauveur n'ayant rien dit de neuf pour des oreilles juives, n'ayant réclamé pour Lui aucun titre sinon celui de Rabbi, tous les passages de Marc et de Q où Il se présente comme le Messie etc..., tous ceux où le royaume signifie une société, où l'Évangile est promis aux Gentils sont attribués à la foi constructive de l'Église.

Le détail est souvent poussé très loin, et cela réclame des auteurs une effrayante ingéniosité. L'argumentation va de probabilités en vraisemblances, et de vraisemblances en possibilités. Par un retour fatal, elle, qui a tant supprimé dans les documents, est obligée à la fin de leur imposer des conceptions, étrangères à leur simple donnée, mais qu'exige la thèse en vue (p. 290-91, surtout p. 308-20 ; p. 337-44). La plasticité des textes, proverbiale cependant, n'est pourtant pas indéfinie, ils résistent à la fin. Comme leurs prédécesseurs dans la mauvaise besogne qu'ils font, MM. K. Lake et F. Jackson en viennent à laisser planer sur la conscience du Seigneur l'odieux soupçon. Que Jésus fût le Messie davidique, « ce fut la croyance des disciples, cela peut avoir été, mais probablement, ne fut pas la croyance de Jésus ; ce n'était pas une portion de son Évangile, bien que ce fut le centre du leur. » (p. 283, comp. p. 366). Ici le peut-être est intolérable, il nous faut tout ou rien. Rien : car si vous avez ramené la pensée de Jésus à celle d'un Rabbi, moins original après tout que Hillel, vous ne pouvez, sans ternir son honneur, Lui prêter une prétention messianique. Tout : car si Jésus s'est dit le Messie, nous n'avons qu'à l'en croire de toute notre âme. Votre système s'écroule alors par la base. Et c'est de fait tout le sort qu'il mérite.

Si le scepticisme des deux professeurs d'Harvard ne va pas jusqu'à nier l'existence du Sauveur, il s'est donc employé à Le faire compter pour rien, ou à peu près. Pour eux, Jésus n'est que le nom personnel du point de départ strictement juif du syncrétisme chrétien. Mais le problème de la manifestation en Galilée qu'ils esquissent ainsi, se redresse devant eux, et formidable, à Jérusalem, aux premiers jours

Digitized by Google

après la Pentecôte. D'où sort donc cette communauté de disciples ? Où a-t-elle pris sa foi en Jésus comme Christ et Seigneur ? Aucune tentative de résoudre cette question, la seule qui importe. Le plus curieux est qu'on ne parle ni de la mort ni de la résurrection de Jésus. La mort est un fait indubitable, mais le supplice terrifiant subi par le Seigneur a dû abattre l'imagination des disciples, à supposer qu'elle ait été surchauffée par l' « étrange » personnalité du Maître. Leur foi n'en est donc que plus étonnante. A force de dissection documentaire, une critique peu délicate peut venir à bout du témoignage sur le fait de la résurrection. — Qui résisterait à ce corrosif ? — Mais elle n'a aucune prise sur le témoignage qui jaillit de toutes les lignes du N. T. en faveur de la foi absorbante des premiers chrétiens en la résurrection. Le sujet vaudrait qu'on s'y applique et cependant on se tait.

Ce silence sur la mort et la résurrection a, je crois, deux raisons : 1) insister sur leur importance pour l'Église primitive équivaut à rendre inutile l'influence des rites gréco-orientaux. Si l'on a cru, à la première heure, que Jésus, le Messie attendu comme Sauveur, avait accompli sa mission en mourant et en ressuscitant, le peuple qui se rattachait à lui par cette confession acquérait en son chef la plénitude du salut messianique. C'est déjà, avant Paul, tout l'évangile de Paul, et la divine originalité du christianisme est sauve. Il n'est plus besoin des κύριοι souffrants et sauveurs du paganisme. Or, il n'y a pas de fait plus certain que celui-là : c'est la mort de Jésus, comprise à la lumière de ses prédictions et de son enseignement, et la foi en sa résurrection qui ont jeté l'Évangile dans la voie nouvelle et créé le principe de sa disjonction d'avec la synagogue et sa loi. — II) Les auteurs se sont tus sur le calvaire et le tombeau vide, parce qu'ils se sont rendus impossible toute explication de la foi des Apôtres, en réduisant la personne et la doctrine de Jésus aux formes simplifiées et falotes que nous avons dit. Les autres rationalistes pour qui Jésus fut un illuminé, attendant d'être dans le royaume futur le Messie, « prince des élus, chef des bienheureux », se conservent encore dans l'illusion du Maître une attache apparente où accrocher la foi des disciples. MM. K. Lake et F. Jackson se sont interdits un tel recours, et ils se trouvent confrontés avec le plus sérieux des problèmes : expliquer comment, malgré les circonstances les plus contraires, de rien est sorti quelque chose. Ils ont préféré ne pas l'aborder. Nous louerons au moins leur prudence.

Même embarras et même prétérition à propos du succès de la prédication apostolique près des Gentils. Ce succès, on veut l'attribuer à ce que « le christianisme catholique était populaire ». (*Landmarks*, p. 80). Il tenait cette popularité de son identité aux autres cultes à mystères, et surtout de cette supériorité sur eux qu'il offrait à ses adeptes le privilège de l'union avec le Dieu suprême. Par ailleurs, les auteurs nous ont appris que le christianisme ne devint une religion à mystères qu'après avoir pénétré dans les milieux hellénistiques. Il y fallut sans doute quelque temps. Nous voici donc encore au rouet. Car l'unique

Digitized by Google

problème est de savoir ce qui attira les Grecs à la foi chrétienne avant qu'eux mêmes lui aient fait subir la prétendue transformation. Si la pensée des disciples était un simple moralisme juif, exalté par l'impatiente espérance du Retour, si les notions de rachat et de salut n'appartenaient pas à la croyance primitive, que venaient demander les Grecs à la jeune communauté ? Jusqu'ici, ç'a été une thèse courante que chez eux, le judaïsme strict trouvait peu de sympathie. Si toutefois on veut assimiler les premiers convertis aux prosélytes que conquérait l'Israël de la dispersion, grâce à l'unité de son Dieu et à la pureté de sa foi, on devra reconnaître l'attrait puissant de la doctrine morale du Seigneur sur ces hommes. Or, on le nie. Ce ne fut, lisons nous (*Landmarks*, p. 79-80) « ni le Sermon sur la Montagne, ni l'interprétation morale des paraboles, ni une *imitatio Christi* purement éthique » qui convertirent l'Empire. De nouveau, les auteurs sont pris dans les rets qu'ils ont tendus. Il est, en effet, évident pour tous, comme pour eux, qu'un groupe de prosélytes, venus à l'Église afin d'y trouver les conditions d'une vie vertueuse et sainte, ne peut être le milieu requis pour la transformation inouïe de la « voie » en un rite à mystères. Mais, le problème posé demeure sans solution et cependant la réalité historique est là, impérieuse, qui la réclame. Vingt ans après la mort de Jésus, les épîtres aux Thessaloniciens supposent, reçue dans l'Église comme portion de la catéchèse, la doctrine du salut par la rédemption et de l'union mystique au Sauveur. Et il faudrait avancer cette date, si avec K. Lake, on plaçait l'épître aux Galates (II, 16-21) en tête des lettres de S. Paul, avant le concile de Jérusalem. Cette fois encore, nous le touchons du doigt : l'erreur primordiale des critiques est d'avoir de parti pris écarté les facteurs essentiels par quoi ont été révélés aux premiers disciples les insondables richesses de leur Maître : son témoignage sur Lui-même, ses gestes de Tout-Puissant, surtout sa passion et sa résurrection. Mais alors, il eut fallu reconnaître l'originalité du christianisme et son unique explication : Dieu.

Un des postulats les plus fondamentaux des deux livres que nous recensons est l'état inconsistant, facilement contradictoire, de la doctrine chrétienne à son premier stade : une végétation touffue, libre, variant avec les hommes, les pays et les moments, ou, si l'on préfère, une fluidité qui prenait la forme de tous les cerveaux où elle se déversait. La méthode pour justifier ce théorème est simple : il suffit de rechercher dans les documents tous les disparates et de leur donner un caractère absolu et exclusif. Le Dr K. Lake excelle dans cet art ingénieux et lui doit le plus clair de sa réputation de scholar profond et original. Nous apprenons, par exemple, que le seul livre des Actes témoigne de trois conceptions divergentes sur le baptême. D'un triage assez inattendu entre les livres du N. T., on conclut que la divinité de Jésus fut entre l'an 50 et l'an 150 expliquée à Rome par l'adoptianisme, en Asie, par la préexistence. Dans les derniers chapitres des deux ouvrages, qui traitent respectivement de la christologie, on nous

Digitized by Google

suggère à petites doses l'impression d'une immense cacophonie doctrinale dans laquelle les opinions, diverses et mouvantes, sur la personne du Seigneur ne réussissaient ou ne cherchaient même pas à s'accorder. Très bien, mais alors, qu'on nous dise aussi comment il arriva qu'au début du second siècle l'Église offrit un front uni et impénétrable à l'invasion menaçante du gnosticisme, d'où lui venait cette conscience vive d'une tradition et d'une orthodoxie, pourquoi enfin le développement de Cérinthe et de Carpocrate, de Valentin et de Basilide fut jugé illégitime et rejeté comme contraire à la croyance apostolique ? Il était cependant plus fidèle que le dogme de la grande Église au principe du syncrétisme dont on veut faire l'agent exclusif de la croissance chrétienne. On peut encore faire remarquer que, sauf Jérusalem qui disparaît et Alexandrie qui émerge, toutes les Églises éminentes au second siècle, ont été les étapes de la première expansion sur lesquelles se concentre l'intérêt du N. T. Elles sont l'œuvre de S. Paul ou portent en traits profonds l'empreinte de sa pensée et de son action. Car, des autres missionnaires chez les Gentils, indépendants de lui, de « ces Agamemnons qui n'auraient pas trouvé leurs Homères » (p. 313), nous ne connaissons ni les fondations ni les livres, nous ne relevons aucun courant d'idées qui remonte à leur influence. Tout gravite autour du grand Apôtre. Or, croira-t-on, après l'avoir lu au moins, que cet esprit dominateur et si dogmatique, n'aura pas fortement inculqué à ses églises la nécessité du *consentaneum fidei* ? croira-t-on que ce même homme qui, de Rome, en 62 — K. Lake dit : d'Éphèse, en 55, ce qui crée contre lui un *a fortiori* écrasant — parle aux Philippiens (II, 5-11) de la préexistence du Seigneur comme d'un point de catéchèse connu, l'aurait encore ignorée et pratiquement niée (Rom. I, 1-4) dans sa lettre aux Romains cinq ou six ans plus tôt ? Au surplus, l'affirmation de S. Paul sur l'unité de foi chez les chrétiens est formelle et elle seule nous permet de comprendre le fait historique de cette unité. Mais la critique de M. K. Lake et F. Jackson ferme les yeux aux évidences et préfère s'enfermer dans le trou noir de ses hypothèses.

Il est temps de conclure cette trop longue recension. La nouvelle tentative d'expliquer les origines chrétiennes est vouée à l'échec de celles qui l'ont précédée. Obligée, pour demeurer fidèle à ses préjugés, de se confiner dans la pure analyse littéraire, elle aboutit à une synthèse artificielle, qui se dissout au contact d'une réalité, géographique, chronologique, intégrée à l'indivisible contexture des événements humains par les plus matérielles réactions : la réalité de l'institution, de la croyance et de l'activité chrétiennes. Des moments décisifs dans la croissance de la nouvelle religion, — de la personne et de l'œuvre du Seigneur, de l'existence et de la foi de la première communauté, de la conversion des Gentils, d'un ordre et d'une doctrine catholique au début du second siècle, le système radical à la mode s'est révélé à nous incapable de donner une satisfaisante explication.

Digitized by Google

Bien plus, mis en présence de ses *juncturae rerum*, nous le voyons présenter les clairs symptômes d'une impuissance, d'un irréalisme invincible : il ne peut ni voir ni parler. Aussi, quoique ces livres soient un grave danger pour les esprits prévenus ou mal préparés, les spécialistes et les prudents réussiront à en tirer divers profits. Sans parler de la gerbe d'observations justes qu'ils peuvent y glaner de ci de là, ils se sentiront provoqués à réfléchir, contraints de recourir sans cesse à l'ensemble des textes et au contrôle de l'histoire générale. Efforts bienheureux ! car, sous leurs coups, le voile décevant tissé par une critique fantaisiste se déchire comme une brume matinale et laisse apparaître la divine structure, dans sa vigueur intacte, dans ses proportions si larges qu'elle a su accueillir toute influence humaine, sans être infidèle au plan initial du Maître d'œuvre. Après tout et en ce sens, l'œuvre de MM. K. Lake et F. Jackson est une assez belle pièce d'apologétique catholique.

G. AUBOURG, O. S. B.

E.-B. ALLO. *Saint Jean. L'Apocalypse* (Études bibliques). In-8, CCLXVIII-373 p. Paris, Gabalda, 1921. Fr. 45.

« Pas un livre au monde, dit le P. Allo (p. CCXVI), n'a été plus commenté que l'Apocalypse, mais en des sens si divers qu'on ne peut, sans faire une certaine provision de courage, se mettre à tracer l'historique des interprétations. » Aucun commentaire de l'Apocalypse, pouvons-nous ajouter, n'est plus érudit, plus complet, plus solide que celui du P. Allo, et il faut également un certain courage pour le lire attentivement d'un bout à l'autre. Mais cet effort est généreusement rétribué. « Patientia opus perfectum habet », dit l'Écriture. Si notre patience ne nous a pas mis en présence d'une œuvre parfaite, elle nous a tout au moins révélé une abondante collection de belles et bonnes choses, de l'or éprouvé, des gemmes de prix, du collyre pour mieux voir ! Nous voudrions signaler quelques-unes de ces richesses aux lecteurs de la *Revue*, mais comment nous y prendre ? Il ne peut être question de faire la critique de tout l'ouvrage, il faudrait au moins le récrire ; et il serait d'autre part de peu d'utilité de marquer notre accord ou notre désaccord sur tel point particulier. Nous nous efforcerons donc surtout d'en faire connaître le contenu essentiel, d'en faire ressortir les qualités maîtresses, d'en souligner les conclusions les plus originales.

* * *

D'abord, une longue Introduction de CCLXVIII pages, en quinze chapitres, où l'on étudie le milieu religieux et le but de l'Apocalypse, les caractéristiques personnelles de l'auteur et sa théologie, les destinataires de l'Apocalypse, la forme apocalyptique du message johannique, les matériaux symboliques de l'Apocalypse et leur origine, les

Digitized by Google

rapports mutuels des symboles dans l'Apocalypse, ses procédés de composition littéraire, son contenu et son plan, son eschatologie comparée à celle des autres livres du N. T., la langue, l'unité, les sources, l'auteur, la date de l'Apocalypse, l'histoire de son exégèse, son texte, sa bibliographie.

Cette Introduction constitue, dans ses chapitres principaux, une excellente synthèse des résultats du Commentaire, et il est très utile de grouper ainsi, au seuil de l'ouvrage, une foule de notions éparses. D'un autre côté, cette méthode a amené nécessairement beaucoup de répétitions, non seulement entre l'Introduction et le Commentaire, mais encore au cours même de l'Introduction. Notons, en passant, que le chapitre III sur les destinataires de l'Apocalypse ne renferme rien qui n'ait pu trouver place dans le chapitre I sur le milieu historique et le but de l'Apocalypse : on aurait pu les fusionner. Cette méthode a également forcé l'auteur à rester trop souvent dans les généralités, et à renvoyer le lecteur au Commentaire pour un supplément de preuves. Le P. Allo le reconnait lui-même (p. LIX) : « Il nous a fallu, dans l'étude précédente (sur les matériaux symboliques de l'Apocalypse), nous contenter maintes fois d'affirmations dont le commentaire seul pourra fournir toutes les preuves.» Nous en concluons que s'il est instructif, pour se faire une idée générale du genre apocalyptique, de lire d'abord certains chapitres de l'Introduction, il est nécessaire aussi de les relire, après avoir étudié le Commentaire, afin d'avoir un exposé suivi et succinct des résultats obtenus.

Le Commentaire lui-même comprend, après une introduction spéciale à chaque section, le texte grec et la traduction française de cette section, puis un triple appareil. Le premier contient les observations de critique textuelle et de philologie ; le deuxième, les parallèles ; le troisième est proprement le commentaire exégétique. Celui-ci est à son tour complété par 39 excursus ou notes détachées, dont plusieurs sont de véritables monographies destinées à élucider les principales difficultés. Les plus remarquables traitent des deux témoins de l'Apocalypse, de l'eschatologie de l'Apocalypse, de l'Antéchrist, des origines de la vision de la Femme et du Dragon, des Bêtes de l'Apocalypse, du millenium, de la Jérusalem céleste. D'excellents Index des matières principales, des ouvrages cités, des auteurs mentionnés, des mots grecs expliqués, facilitent l'usage du volume.

La disposition typographique n'est pas toujours très commode. L'ordre indiqué plus haut : introduction spéciale, texte, commentaire, n'est pas toujours respecté. Il arrive que les explications précèdent le texte (p. ex. p. 228-229). Il arrive aussi, dans l'examen des passages difficiles, que l'exposé des diverses opinions prenne trop de place, et n'en laisse pas assez à l'établissement de la thèse préférée par l'auteur.

* * *

Le P. Allo condense très bien, en une phrase, la portée et le but de l'Apocalypse (p. V) : « L'Apocalypse est un manifeste d'incoërcible

Digitized by Google

espérance au début des persécutions ; une exhortation à l'endurance et à la paix intime, parce que le triomphe du Christ est certain. » Ce manifeste fut lancé au moment où l'atmosphère était déjà lourde du terrible orage qui allait éclater, alors que de sinistres pressentiments pouvaient abattre le courage des jeunes églises d'Asie Mineure qui ne voyaient pas le Christ venir à leur secours, et laissaient de ci de là leur force de résistance s'affaiblir par leur faute. Le grand danger extérieur qui menace l'Église, c'est le conflit inévitable qui va se produire entre l'Évangile, qui prescrit l'adoration du Dieu unique et de l'unique Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et le polythéisme officiel et populaire à la fois, qui va organiser et imposer le culte impérial comme pierre de touche du loyalisme romain. L'auteur décrira plus loin, d'une façon plus détaillée, dans l'excursus XXX (p. 200-210), l'origine et les progrès du culte des empereurs en Asie Mineure. Les communautés d'Asie n'étaient pas complètement équipées pour la lutte. Les dernières épîtres de S. Paul, les épîtres catholiques, les lettres de l'Apocalypse, nous montrent suffisamment que les nouveaux convertis n'étaient pas tous parfaits dans la doctrine et dans la conduite : les délais de la parousie inquiétaient beaucoup de fidèles, et un certain syncrétisme à la fois religieux et moral tendait à prendre corps au sein même des communautés. Ce fut au milieu de ces troubles circonstances que l'Apocalypse fut donnée à l'Église, en Asie Mineure, vers la fin du premier siècle.

Jean choisit pour son message la forme de l'apocalypse qui ne convient plus guère au goût moderne, mais était alors appropriée à la mentalité juive, et ne répugnait pas non plus aux Hellènes de l'époque. On peut définir l'apocalypse en général, une révélation symbolique, grandiloquente et obscure. Puisque l'apocalypse fait usage de symboles, il faut prendre ces symboles pour ce qu'ils sont, et non vouloir les interpréter à la lettre ; il ne faut pas non plus chercher sous chaque détail des descriptions une intention prophétique distincte, pas plus qu'on ne découvre un sens moral sous chaque détail des paraboles. Pour comprendre les symboles de l'Apocalypse johannique, il importe d'être fixé sur leur origine, sur leur sens primitif, sur la signification précise qu'ils revêtent dans S. Jean. C'est ainsi que le P. Allo est amené à essayer d'un groupement des données traditionnelles de l'apocalyptique sur les principaux thèmes, le monde céleste, le cours des événements terrestres, l'eschatologie. Il en recherche l'origine dans la tradition historique et religieuse des Juifs, et dans tout cet ensemble mythologique ramené déjà depuis plusieurs siècles avant notre ère à une certaine unité dans le folklore de l'Asie Antérieure, et les compare aux symboles de S. Jean. La plupart de ceux-ci sont empruntés à l'Ancien Testament, quelques-uns peuvent provenir de la tradition apocalyptique apocryphe, aucun n'apparaît immédiatement puisé à la mythologie. Reste cependant la question de savoir si, dans certains cas, les prophètes apocalyptiques eux-mêmes, comme Ézéchiel, Zacha-

Digitized by Google

rie, Daniel, etc., n'ont pas reçu leurs images d'une tradition antérieure propre ou étrangère à Israël... Enfin, S. Jean semble bien avoir quelques symboles à lui, dont les documents antérieurs n'offrent aucun prototype vraisemblable, comme celui de la deuxième Bête, du faux Prophète, du Pseudo-Agneau qui a des cornes comme un agneau et parle comme un dragon.

Mais si S. Jean n'a pas créé la plupart de ses symboles, il est incontestable, d'autre part, qu'il les traite avec une grande indépendance et une entière originalité : il y a donc lieu de fixer la signification précise qu'ils prennent dans son contexte. Quelques grands symboles sont constants et montrent ainsi l'unité de plan et d'inspiration de l'œuvre, tels ceux de l'Agneau, du Dragon, de la Femme, des Bêtes, de Babylone ; mais beaucoup d'autres sont flottants et varient non seulement d'une vision à l'autre, mais encore au cours d'une même vision. Les mêmes calamités sont représentées dans la vision des trompettes et dans la vision des sceaux. Le Christ n'apparaît pas seulement sous la figure de l'Agneau, mais encore sous celle du Fils de l'homme et du Cavalier invincible. Des réalités diverses mais connexes sont figurées par des symboles identiques : la Bête qui monte de la mer représente l'empire païen de Rome, mais aussi Néron ; les sept têtes représentent des empereurs, mais aussi les sept collines de Rome, etc. Le symbolisme est non seulement flottant, il est parfois à plusieurs étages. Ainsi les étoiles que le Fils de l'homme tient dans sa main représentent des anges qui, à leur tour, représentent des églises, ou leurs chefs, ou la mentalité dominante dans la communauté. . Le manque de fixité des symboles fournit aux critiques leur grand argument pour prouver que l'Apocalypse de S. Jean n'est qu'une compilation dans le genre de celle d'Hénoch. Le P. Allo en maintient l'unité et explique les incohérences par la grande liberté de l'auteur pour qui les symboles ont beaucoup moins d'importance que les réalités figurées. S. Jean s'en soucie si peu qu'il ne recule pas à l'occasion devant d'assez fortes invraisemblances : la Jérusalem nouvelle est à la fois une ville et une femme, la mère et la fiancée de l'Agneau. Les sept étoiles que le Fils de l'homme tient dans sa main droite ne l'empêchent pas de poser celle-ci sur Jean (I, 16, 17). Au chapitre V, l'Agneau, qui est en même temps lion, prend un livre et rompt des sceaux. Au chapitre VI, 16, on parle de la colère de l'Agneau, redevenu lion pour les méchants. Au chapitre VII, 17, le même Agneau remplit les fonctions de berger conduisant ses fidèles aux sources d'eau vive. Au chapitre V, 8, les quatre animaux qui portent le trône de Dieu, et les vingt-quatre vieillards avec leurs cithares et leurs coupes remplies de parfums, se prosternent en face de l'Agneau, geste difficile et dangereux ! Il est vrai que tout cela se passe en vision, et peut s'expliquer par la grande liberté de l'auteur vis-à-vis des symboles ; toujours est-il qu'il y aurait plus de perfection littéraire à éviter ces singularités.

Le P. Allo est un partisan convaincu et un défenseur enthousiaste

Digitized by Google

de l'art de l'Apocalypse. Il y découvre non seulement un plan régulier et un ordre rationnel, mais encore certains procédés de développement assez constants pour être appelés des lois : loi des emboîtements, loi des ondulations, loi de perpétuité de l'antithèse, loi des deux phases, loi du rythme ternaire, etc. Il ne peut être question de définir ici toutes ces lois, ni de prouver leur existence, mais le savant commentateur n'a pas à craindre d'avoir l'air pédant (p. LXXIX) en les formulant. Il fallait bien essayer d'exprimer, le plus exactement possible, les phénomènes littéraires qu'il croit découvrir dans l'Apocalypse. Toutes ces lois militent fortement en faveur de l'unité du livre. Si des sources diverses ont été utilisées, on en conclura qu'elles n'ont pas été simplement juxtaposées, comme dans l'œuvre d'un compilateur, mais complètement dominées et parfaitement organisées. Il nous reste cependant un scrupule. En voulant réagir contre le morcellement des critiques documentaires, le docte exégète n'a-t-il pas une tendance à exagérer l'art de composition de l'Apocalypse ? S'il faut y reconnaître tant de procédés littéraires souvent voulus et conscients, qui ne s'obtiennent pas sans effort, un raffinement qui se manifeste jusque dans le choix subtil, délicat et nuancé des temps des verbes, ne devient-il pas ardu de rendre compte des négligences fréquentes et des incorrections nombreuses qui déparent non seulement le symbolisme, mais encore la grammaire et le style ? Si l'Apocalypse est cette œuvre d'une magnifique tenue, qu'on admire toujours plus à mesure qu'on la pénètre mieux, sera-t-on disposé à en placer la composition dans les circonstances si défavorables décrites p. CCXII : « Écrivant en de rares moments dérobés au labeur (matériel), en proie à la fois à l'émotion violente des révélations surhumaines, et aux peines, aux craintes du dehors, obligé peut-être de profiter de la première occasion pour envoyer son livre en cachette à Éphèse, comment aurait-il fait à soigner sa diction ? » L'Apocalypse, telle qu'on nous la présente, est-elle bien « l'œuvre d'un génie contrarié que des circonstances extérieures ont contraint à livrer à la publicité, pour ainsi dire, son brouillon ? »

L'étude des particularités grammaticales et stylistiques, également réparties dans le livre entier, vient confirmer l'unité littéraire qu'avait déjà fortement établie l'examen du symbolisme et des procédés de composition. L'Apocalypse est l'œuvre d'un seul auteur qui nous raconte des révélations véritablement reçues, et ne se sert pas seulement des visions comme d'une forme d'enseignement chère aux prophètes. Toutefois, la réalité des visions n'exclut pas un grand travail humain de traduction et d'expression. Dans ce travail, l'auteur élabore des matériaux existants; mais les puise-t-il uniquement dans sa mémoire nourrie des apocalypses antérieures, ou bien aussi dans des sources écrites qu'il organise à sa façon ? Le P. Allo ne paraît guère favorable aux sources, et peut-être ici aussi exagère-t-il un peu. L'auteur de l'Apocalypse n'est autre que Jean l'Apôtre, l'auteur du IVe Évangile. La comparaison des

Digitized by Google

deux œuvres sous le rapport du vocabulaire et de la grammaire laisse indécise la question de l'unité d'auteur, bien que l'Apocalypse manifeste plus d'affinité avec la littérature johannique qu'avec le reste du Nouveau Testament, mais l'étude de la doctrine et des procédés de composition permet de conclure au même auteur : ce sont deux livres spirituels ; l'antithèse est la loi de l'Évangile, comme elle est celle de l'Apocalypse; les allégories de l'Évangile rappellent le symbolisme de l'Apocalypse ; les nombres jouent de part et d'autre un rôle important. En un mot, l'imagination johannique est homogène, mais l'histoire ne s'écrit pas comme la prophétie, et les différences entre les deux livres s'expliquent par la nature des sujets traités et les circonstances diverses de composition. Quand Jean écrivit-il sa Révélation aux Églises d'Asie Mineure? La tradition hésite entre Domitien et Néron, mais Irénée, Eusèbe et S. Jérôme tiennent pour le règne de Domitien. L'examen interne et surtout l'étude des lettres de l'Apocalypse confirment le témoignage d'Irénée.

L'un des chapitres les plus intéressants, les plus importants, les plus délicats de l'Introduction est, sans contredit, celui qui traite de l'eschatologie de l'Apocalypse comparée à celle des autres livres du Nouveau Testament. Le P. Allo y combat vaillamment l'école eschatologiste qui rencontre partout, dans le N. T., la croyance en la proximité de la parousie. « Se ranger à nos vues, dit-il (p. CXXIV), ce n'est rien autre que prévoir la ruine future de l'école eschatologiste, chose hautement désirable, à mon sens ». « Le résultat auquel aboutit cette étude est sans doute des plus importants pour toute l'exégèse du Nouveau Testament. On peut le contester, mais nous doutons qu'on puisse le renverser. » Il rappelle une considération trop souvent négligée, sur laquelle nous avons nous-même insisté jadis, à savoir, que tout ce qui suit la vie terrestre du Christ est en réalité une eschatologie. Avec la venue du Messie et l'établissement du règne de Dieu, les temps sont révolus, la mesure du siècle présent est pleine, le siècle futur, l'*αἰών ὁ μέλλων* est ouvert. Nous en concluions que les concepts de justification et de salut, de régénération et de rédemption, revêtent dans le N. T., spécialement dans saint Paul et dans saint Jacques, un sens eschatologique. Mais cette eschatologie est à deux degrés, elle se déroule en une double phase, une période de préparation, de luttes et de progrès, et une période de consommation et de stabilité définitive qu'inaugurera le retour glorieux du Messie. Combien de temps durera la phase préparatoire ? Il est incontestable que certains milieux chrétiens primitifs la croyaient très brève. Les écrits du Nouveau Testament trahissent-ils chez leurs auteurs la même illusion ? Dans l'Apocalypse, qui met le sceau à la révélation des fins dernières, la parousie, au jugement du P. Allo, semble très éloignée. Les données chronologiques qu'on y rencontre, les trois ans et demi, les 42 mois, les 1260 jours, le millenium, mesurent toutes, d'une façon symbolique, la durée de la phase terrestre du règne de Dieu, la période qui verra à la fois l'assaut des puissances du mal,

Digitized by Google

la résistance de l'Église et sa victoire finale. La durée indéfinie, en tout cas très longue, représentée par le règne de mille ans, permet de conclure au grand éloignement de la parousie dans la pensée de Jean. Il nous semble que les données chronologiques étant toutes symboliques, on n'a pas plus le droit de conclure du millenium à une longue durée des novissima tempora, qu'on aurait le droit d'argumenter des trois ans et demi en faveur d'une durée très brève de la novissima hora. Il n'y a rien à tirer de ces symboles chronologiques. Dès lors, ne pourrait-on pas voir dans les phrases apocalyptiques qui semblent indiquer la proximité de la parousie (encore un peu de temps, ἔρχομαι ταχύ, etc.) l'expression des aspirations du Voyant vers un avènement prochain ? Non, car plusieurs d'entre elles n'ont pas de rapport immédiat avec la seconde venue du Christ, et pour donner aux autres leur véritable sens, il faut tenir compte de la nature des événements prophétisés comme s'interposant entre le temps de l'Apocalypse et la fin du monde. Ces événements, comme l'établissement et les progrès du culte impérial, la ruine de Rome comme puissance mondiale, qui ne terminera pas encore la lutte entre les deux Puissances, reculent la parousie dans un lointain indéfini. On peut voir quelle importance revêt, pour la valeur de ces raisonnements, la thèse de l'unité de l'Apocalypse si brillamment défendue par le P. Allo.

Mais que faut-il penser des autres livres du Nouveau Testament? Leur eschatologie s'harmonise-t-elle avec celle de l'Apocalypse ? L'eschatologie des Synoptiques est prestement expédiée par un renvoi au saint Marc du P. Lagrange ; celle de saint Paul est étudiée plus longuement, et l'auteur arrive à la conclusion suivante (p. cxx) : « Saint Paul n'a jamais affirmé, pas même quand il écrivait aux Thessaloniciens, que la Parousie dût arriver, ni pendant sa vie, ni au bout d'un temps étroitement limité qui suivrait sa mort. Entraîné par l'ardeur de son espérance, il a pu croire, d'une opinion humaine, et sans rien affirmer ni insinuer là-dessus, que le cours des événements futurs intermédiaires, conversion des gentils, conversion des juifs, séduction des fidèles, serait beaucoup plus rapide qu'il ne devait l'être en réalité. Mais cela même n'est pas certain ; et toujours est-il qu'en l'an 58, quand il écrivit aux Romains, la consommation avait reculé à ses yeux dans un lointain tout à fait indéfini. » On remarquera la prudence et l'expression savamment nuancée de ces conclusions. Et il faut reconnaître que l'exégèse que le P. Allo nous donne des principaux textes eschatologiques rend ces conclusions assez probables, non seulement pour S. Paul, mais encore pour les autres écrivains du N. T. Nous souhaitons qu'elles puissent effacer complètement l'impression de malaise et de trouble que fait sur le lecteur l'ensemble imposant des textes directement ou indirectement eschatologiques du Nouveau Testament.

De la revue si instructive des principaux commentateurs de l'Apo-

Digitized by Google

calypse depuis les origines jusqu'à nos jours, nous retenons les données suivantes, qu'on peut considérer comme vraiment traditionnelles, et sur lesquelles le P. Allo base sa méthode d'interprétation : 1° L'Apocalypse est essentiellement eschatologique. Elle décrit les dernières phases de la lutte du Bien et du Mal depuis l'Incarnation jusqu'au triomphe éternel du Christ et de l'Église (thèse fréquemment défendue depuis Tyconius et S. Augustin). 2° Elle contient cependant des prophéties précises sur les caractères et les péripéties de la lutte commencée de son temps, sur la chute de l'empire païen, type de tout pouvoir qui dans la suite s'opposera au Christ (surtout depuis Alcazar et Bossuet). 3° Pour comprendre l'enchaînement des scènes apocalyptiques, il faut admettre la théorie de la récapitulation, défendue à des degrés divers par Victorin de Pettau, Tyconius, S. Augustin, André de Césarée, Primasius, Bède, etc. L'Apocalypse n'expose pas une seule série d'événements futurs, mais répète les mêmes successions d'événements sous diverses formes. Ainsi, on peut tenir pour certain que dans la première section prophétique (VI-XI, 18), S. Jean envisage les événements de l'avenir par rapport à l'ensemble du monde, et dans la seconde (XI, 19-XXI), plus spécialement par rapport à l'Église. Ce n'en sont pas moins les mêmes événements.

Telles sont les questions qui nous ont paru les plus importantes dans cette longue Introduction à l'Apocalypse. Nous avons déjà dit que les principales d'entre elles sont reprises et exposées, en temps et lieu, au cours du Commentaire. Il ne nous reste plus, à propos de celui-ci, qu'à signaler quelques thèses particulières que nous n'avons pas encore eu l'occasion de mentionner.

* * *

S. Jean adresse son message apocalyptique à sept églises d'Asie Mineure. Les sept cités prises ensemble représentaient toute la province, et celle-ci toute l'Église. Elles répondaient, par leurs caractères respectifs, à sept groupes d'attributs du Fils de l'Homme. Mais pourquoi, afin d'atteindre le nombre sept, l'auteur a-t-il précisément choisi ces villes-là et non pas d'autres ? Le P. Allo se rallie à l'hypothèse de Ramsay et de Swete d'après laquelle ces villes auraient été les centres de sept districts postaux. Cela n'empêche pas qu'il y ait eu plus de sept districts et que Jean ait exclu tel ou tel nom moins important pour atteindre le nombre sept. Les anges des églises ne sont pas identiques aux sept esprits qui se tiennent devant le trône de Dieu (I, 4). Ils personnifient plutôt les communautés elles-mêmes avec leur mentalité dominante incarnée en quelque sorte dans les chefs qui les représentent. Ce serait un exemple de symbolisme à plusieurs étages : les étoiles représentent des anges, lesquels représentent des prélats, lesquels représentent les communautés caractérisées par l'esprit qui y prévaut. Cette explication manque de clarté et de précision ; il en est de même de celle qui voit dans les sept

Digitized by Google

esprits de I, 4 ; III, 1 ; V, 6, non des anges, mais l'Esprit saint septiforme. Le P. Allo ne paraît d'ailleurs pas y tenir énormément : « Si cependant on voulait y voir des Anges, cela n'aurait pas de conséquence dogmatique » (p. 8). Les lettres aux églises sont remplies d'allusions à l'histoire de ces villes d'Asie Mineure. Il est intéressant de rapprocher la lettre à l'église d'Éphèse des épitres à Timothée (p. 24). La lettre à l'église de Laodicée témoigne d'une curieuse correspondance d'expressions avec l'épitre aux Colossiens que les Laodicéens ont dû lire (L'Amen, le témoin fidèle et véritable est appelé le principe de la création de Dieu, cfr Coloss. I, 15, 18). Les finales des lettres contiennent plusieurs traits qui rappellent la sainte Eucharistie. Dans l'excursus XI (p. 46-48), le P. Allo rassemble très bien tout ce que nous pouvons savoir au sujet des Nicolaïtes. Les vingt-quatre vieillards assis autour du trône de Dieu seraient des êtres angéliques qui présideraient au cours des temps et aux révolutions du monde comme ministres du Créateur (p. 54-55). On serait porté à admettre l'origine babylonienne de ce symbolisme.

Nous avons lu avec plaisir la dissertation sur les deux témoins de l'Apocalypse et sur le retour d'Élie et d'Hénoch (p. 139-142). Nous y avons trouvé la confirmation de la thèse exposée dans notre ouvrage sur les Prophètes d'Israël (t. II, p. 557-561). Il en est de même pour l'interprétation de Gog et de Magog (p. 290. Cfr. *Les Prophètes d'Israël*, II, p. 415-417). L'Antéchrist, pour S. Jean comme pour S. Paul, est un symbole eschatologique, une collectivité historique continue dont l'action, déjà sensible de leur temps, s'étend sur toute la période intermédiaire entre la première et la seconde venue du Christ (p. 146-148). Le nombre de la Bête, 666, est celui de César Néron, comme type de l'Antéchrist à cette époque. Le P. Allo reconnaît cependant une sérieuse probabilité à l'explication de Deissmann qui lit le chiffre 616 et y voit le symbole de καῖσαρ Θεός. 666 est un chiffre mystique : la Bête représente un pouvoir incomplet, s'étendant pourtant sur toute l'histoire du monde (p. 210-215). La lutte de Michel et du Dragon représente la défaite virtuelle de Satan par la mort et la résurrection du Christ. C'est cette défaite que le Sauveur contemplait par avance, quand il disait (*Luc.* X, 18) : « Je regardais Satan tomber du ciel comme un éclair », et (*Joh.* XII, 31) : « Voici maintenant le jugement du monde ; maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors ». Il ne s'agit donc pas de la chute primordiale de Satan, dont Dieu dit, dans *Hen. sl.* XXIX, 4-5 : « Je l'ai précipité en bas de la hauteur, lui et ses anges » (p. 163). L'excursus XXVI sur les origines de la scène de la Femme et du Dragon est des plus importants (p. 167-179). Il se pourrait que quelques traits de ce symbole relèvent du folklore général, mais on ne constate aucun emprunt à une mythologie particulière, babylonienne, iranienne ou hellénique.

Le Dragon invisible précipité sur la terre mène la lutte contre l'Église au moyen de ses suppôts humains, les deux Bêtes. La première

Digitized by Google

représente plus spécialement le pouvoir politique et oppresseur de l'Antéchrist dans tous les âges. La seconde est une création de l'Apocalypse. Sa description est surtout prophétique. Elle annonce les progrès du culte impérial et symbolise un ensemble d'influences philosophico-religieuses au service de la première Bête, c'est-à-dire de l'Antéchrist. C'est la seconde Bête qui doit marquer d'un signe les adorateurs de la première. Le Dragon avec ses deux Bêtes fait la contre partie du Christ avec ses deux Témoins. La Bête aux sept têtes portant des noms de blasphème, et aux dix cornes surmontées de diadèmes, c'est-à-dire l'Antéchrist, auquel les deux témoins résistent pendant quarante deux mois, dont parle le chapitre XIII, reparaît au chapitre XVII et reçoit un commencement d'explication. Sur la Bête aux sept têtes est assise Babylone, la prostituée, ivre du sang des martyrs. Babylone représente Rome ; la Bête, l'empire romain ; les sept têtes, des empereurs romains, de Néron à Domitien, d'après Allo. Le huitième, qui était, et n'est plus, et reviendra pour peu de temps, et est lui-même d'entre les sept, c'est encore Néron, ou le rétablissement du régime néronien, l'avènement d'un empereur qui réincarnera au mieux l'esprit de Néron. Il semble bien que le Voyant emprunte ici certains traits de sa description à la légende du *Nero redux*. « S'il y a pensé, comme nous le croyons bien, ce n'a été que pour en faire un pur symbole : un symbole de l'empire romain, qui est de son côté un symbole de la Bête, qui est un symbole elle-même de l'Antéchrist » (p. 265). Quant aux dix cornes, ce sont des rois qui ne doivent apparaître qu'après la série des empereurs. Ce sont des rois ennemis de Rome, mais cependant au service de la Bête. Celle-ci n'est donc pas seulement Néron. L'empire romain et le régime néronien n'incarnent l'Antéchrist qu'à un moment de l'histoire (p. 253-265).

Le P. Allo définit très bien les caractères du millénarisme de l'Apocalypse (p. 292-302). Le règne de mille ans est purement spirituel ; il ne s'étend pas à tous les hommes, la captivité de Satan n'est donc pas absolue ; il se confond avec toute la phase terrestre du règne de Dieu établi depuis la glorification du Christ. Il diffère donc considérablement du millénarisme juif ou judéo-chrétien, qui assigne sur la terre au peuple des saints, avant d'entrer dans le bonheur du ciel, avant ou après la résurrection des morts, une période de grande félicité temporelle et spirituelle. Il me semble toutefois que le P. Allo, en recherchant les origines du millénarisme, aurait pu insister davantage sur Ézéchiel où apparaissent bien les deux phases du règne messianique. Tandis que la plupart des prophètes placent les luttes du peuple de Dieu et le jugement des nations à l'entrée des temps messianiques, qu'ils ne paraissent considérer que dans leur phase glorieuse et éternelle, Ézéchiel distingue, dans les chapitres XXXVIII-XXXIX, une époque messianique préparatoire où les combats ne seront pas épargnés à l'Israël nouveau, et une ère messianique définitive où la sécurité et la paix ne seront plus troublées. Tandis qu'Israël, rétabli dans son pays

Digitized by Google

et restauré (chap. XXXIII-XXXVII), jouira des bénédictions de l'ère messianique, un ennemi terrible, plus formidable que tous les précédents, sortira des profondeurs du septentrion et s'abattra sur le pays pour anéantir le peuple de Dieu : c'est Gog de la terre de Magog. Mais Israël ne devra pas recourir aux armes pour se défendre contre ses ennemis ; Jahvé les détruira par tous les moyens terribles dont il dispose. Et la maison d'Israël, et surtout les nations, sauront que Jahvé est vraiment le Dieu tout-puissant d'Israël et du monde (Cfr *Les prophètes d'Israël*, II p. 413-415). Le voyant de Pathmos s'inspirera des visions du prophète de l'exil et lui empruntera le cadre de son tableau.

* * *

Nous avons indiqué les thèses, à notre avis, les plus caractéristiques de cet important commentaire de l'Apocalypse. Il y en a peu qui soient vraiment personnelles à l'auteur. Et c'est mieux ainsi. L'œuvre se maintient dans les grandes lignes de la tradition, s'il est permis de parler de tradition au sujet de l'Apocalypse. Chemin faisant, nous avons relevé cependant quelques points discutables ou moins solidement établis. Nous voulons insister pour finir sur les qualités maîtresses de cet ouvrage, le meilleur que nous possédions en la matière. On acquiert bien vite la conviction, en le lisant, qu'il est le fruit de longues et patientes recherches, de minutieuses analyses, de profondes méditations, d'un commerce assidu, intime et sympathique avec l'Apocalypse. Tout y est clair, bien présenté, logiquement distribué. Ce commentaire nous paraît vraiment une révélation de l'Apocalypse. Le P. Allo dit quelque part que l'Apocalypse devint bien vite obscure pour des fidèles qui ne se trouvaient plus dans les mêmes circonstances que les premiers destinataires, qui avaient perdu la clef des symboles. Il veut bien se faire, à son tour, notre anagnoste, et nous lit l'Apocalypse à haute et intelligible voix. Sous sa conduite, elle perd beaucoup de sa proverbiale obscurité, et si l'interprétation de certains détails reste douteuse, le sens des différentes scènes apparaît clairement. Il en est un peu de l'Apocalypse comme de la prophétie d'Ézéchiel : on en a beaucoup exagéré la difficulté, et celle-ci provient moins des livres eux-mêmes que de l'amoncellement de commentaires ténébreux dont on les a surchargés.

É. Tobac.

F. Gabarrou. *Arnobe, son œuvre.* Paris, Champion, 1921. In-8, 77 p. F. 5.

Le même. *Le latin d'Arnobe.* Paris, Champion, 1921. In-8, II-237 p. F. 12.

Ces deux publications sont les fruits des travaux accomplis par l'auteur pour l'obtention du doctorat ès-lettres. Les préoccupations

Digitized by Google

philologiques et littéraires y sont naturellement dominantes. Cependant, la première étude a aussi un caractère historique. Un premier paragraphe y est consacré à la vie et au caractère d'Arnobe. Il serait difficile d'apporter du neuf en cette matière aussi longtemps que les sources se réduisent à quelques notes de saint Jérôme. Le caractère d'Arnobe se marque par quelques traits saillants habilement dégagés de son œuvre. C'est l'examen de celle-ci qui permet d'étudier, dans un second paragraphe, les sources auxquelles Arnobe puise, ou dont il s'inspire. Ces sources ne sont pas, comme on s'y attendrait, les écrits des apologistes chrétiens antérieurs. Trop récemment converti pour avoir suffisamment pénétré le christianisme, qu'il professe d'ailleurs sincèrement, le rhéteur emprunte plus volontiers les éléments de sa critique du paganisme à ses auteurs favoris, les érudits et les philosophes païens. Lucrèce l'inspire largement, pour le fond comme pour la forme ; pour la théologie du paganisme, c'est très vraisemblement de Cornelius Labeo qu'il est tributaire. On saura gré à M. Gabarrou d'avoir réuni et imprimé les fragments de ce dernier auteur ; leur place aurait cependant été plutôt en appendice. Le troisième paragraphe, qui étudie l'œuvre d'Arnobe, en donne tout d'abord une idée générale, une analyse, qui aurait pu utilement être un peu plus développée et donnée plus tôt. Ensuite, M. Gabarrou retrace la psychologie d'Arnobe, ou plus justement sa doctrine étrange sur la nature de l'âme, puis sa religion, c'est-à-dire, sa doctrine religieuse. Celle-ci se ramène au culte du Dieu suprême, révélé par Jésus-Christ ; religion de philosophe, que les éléments spécifiques de la révélation chrétienne n'ont que bien peu influencée encore. Philosophe d'ailleurs, Arnobe ne l'est pas non plus bien profondément ; il est et il reste surtout rhéteur. L'étude historique de M. Gabarrou est sérieuse et solide ; si elle ne fait pas de révélation sensationnelle, on y remarquera cependant l'examen des rapports littéraires d'Arnobe avec Cornelius Labeo.

L'étude du latin d'Arnobe a été développée davantage et paraît plus féconde en résultats originaux que la précédente. Elle est répartie en quatre paragraphes, consacrés respectivement au vocabulaire, à la flexion, à la syntaxe et au style. Les phénomènes linguistiques et littéraires sont soigneusement, minutieusement relevés en des statistiques, des tableaux, dont il n'est pas possible de donner ici une idée, mais dont on peut louer la richesse, l'ordonnance et la force probante. Les réflexions dont M. Gabarrou les accompagne et les conclusions qu'il en dégage, permettent au lecteur de se rendre compte, à propos de chaque point, de l'évolution de la langue et des qualités et des défauts du style d'Arnobe. Le style est celui d'un rhéteur africain, qui recherche, par l'emploi poussé parfois un peu loin de tous les artifices de la rhétorique décadente, l'effet, l'harmonie et l'emphase. C'est l'originalité jusqu'à la singularité. Et ce style recherché en arrive à réagir sur la langue elle-même. Celle-ci présente des mots et des sens nouveaux, et porte la marque du latin africain, dont cependant M. Gabarrou ne veut

Digitized by Google

pas multiplier les particularités, convaincu qu'une détermination exacte de l'influence qu'a toujours exercée le latin populaire sur la langue des lettrés en diminuerait le nombre. Cela reviendrait, semble-t-il, à admettre l'existence d'une Koinê littéraire pour le latin comme pour le grec hellénistique. L'évolution de la langue révèle, dans les deux cas, des parallélismes notables.

La lecture de ce second travail de M. Gabarrou, comme celle des bons modèles dont il s'est inspiré, sera utile et doit être recommandée, non seulement aux philologues de professson, mais encore à tous ceux qui doivent exploiter les vieux textes du latin chrétien ou les éditer. Il faut, en effet, qu'ils connaissent, pour en tenir compte, les possibilités de sens spéciaux dans la langue, de règles ou de coutumes spéciales dans la syntaxe, et qu'ils se mettent en garde contre la tentation de redresser de prétendues fautes par des corruptions du texte original. Les études du genre de celle-ci sont aussi profitables et nécessaires que laborieuses. On doit remercier et féliciter les travailleurs qui ont le courage d'y consacrer leurs soins et qui le font, comme M. Gabarrou, avec compétence et succès.

J. LEBON.

C. EMEREAU. *Saint Éphrem le Syrien. Son œuvre littéraire grecque.* Paris, Maison de la Bonne Presse, 1919. In-8, x-166 p.

On ne pourra pas reprocher à M. Emereau d'avoir choisi, pour la thèse qu'il a présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris, un sujet qui manque d'intérêt ou d'actualité. On sait les problèmes importants et nombreux que suscite la littérature grecque qui porte le nom du saint docteur d'Édesse et la voie nouvelle dans laquelle les recherches ont été récemment engagées. On le saura mieux encore par la lecture du présent volume et des solutions ou essais de solution qu'il propose pour certains d'entre eux. Car on n'est encore qu'au début du travail, et bien qu'un principe fécond ait été dégagé et établi, il faudra encore bien des peines et du temps avant que les points d'interrogation disparaissent complètement et que les hypothèses soient remplacées par des certitudes. L'ouvrage de M. Emereau est plutôt une collection d'études de caractère assez différent, rattachées entre elles par l'unité des matériaux sur lesquels elles portent ; l'auteur y a employé toutes les ressources de sa science historique, critique et philologique, ce qui n'est assurément pas peu ; il y mis aussi toute l'ardeur de son âme, que font vibrer et l'amour de son héros et les riches promesses entrevues pour le progrès de la philologie byzantine. Cette dernière profitera surtout des résultats des deux derniers chapitres, où l'on a dégagé les contributions philologiques de l'Éphrem grec à l'étude de la grammaire historique grecque et la rhétorique de cet auteur. La langue de ces œuvres est un grec de traduction, portant les caractères lexicographiques du grec commun, non vulgaire, en voie d'évolution. Le style

Digitized by Google

est soumis aux règles d'une rhétorique parfaitement caractérisée, d'inspiration purement biblique ; sa prolixité et son luxe d'images trahissent une origine sémitique. Le critique et l'historien, en M. Emereau, semblent avoir été éblouis, fascinés par la découverte récente d'un genre nouveau de métrique dans l'œuvre de l'Éphrem grec et par les perspectives qu'elle ouvre à l'histoire des origines de l'hymnographie byzantine. L'art poétique de l'Éphrem grec (ch. VI) se caractérise par trois phénomènes ou lois : l'isosyllabie, le groupement en strophes et l'emploi du parallélisme, qui marquent autant de rapprochements de la poésie syriaque. L'étude est poursuivie dans cette direction aux deux chapitres suivants; M. Emereau attribue à l'influence de saint Éphrem une transformation considérable de la prédication chrétienne, qui passe du genre exégétique calme et sévère au genre dramatique, dont Basile de Séleucie et Proclus de Constantinople fournissent des exemples remarquables; le *Kontakion*, prédication poétique, aurait jailli du même milieu et saint Romanos aurait été directement inspiré par saint Éphrem. Sous sa forme métrique, la littérature éphrémienne grecque représenterait une véritable poésie liturgique dont, par la simple isosyllabie de ses mètres, elle serait déjà capable de former les rythmes. Ce serait une poésie liturgique antérieure à l'hymnographie des mélodies, laquelle tiendrait donc son genre et ses formes littéraires de la littérature syriaque. Quant à l'isosyllabie, qui serait le décalque d'une métrique étrangère à la tradition poétique indo-européenne (p. 77), il sera peut-être intéressant, à titre de simple renseignement, de la signaler dans certaines formules fameuses de la *Thalie*, à laquelle, on le sait, l'hérétique Arius avait donné une forme en partie poétique : ἐξ οὐκ ὄντων γέγονε compte sept syllabes, et l'on en trouve deux fois sept dans une autre formule : ἦν ποτε ὅτε οὐκ ἦν, καὶ οὐκ ἦν πρὶν γένηται. Cela aussi était chanté. A quoi arriverait-on si l'on voulait appliquer à d'autres fragments du même ouvrage le principe, énoncé par S. J. Mercati et adopté par M. Emereau, que « tout écart du schéma métrique est un indice de perturbations dans la tradition du texte » ?

M. Emereau a donné un premier chapitre sur les sources de la vie de saint Éphrem ; on aurait peut-être attendu un résumé de sa biographie. Le ch. II parle brièvement de la tradition manuscrite des œuvres du saint docteur ; puis, il fournit une bibliographie critique de toute la littérature éphrémienne. Les précisions historiques, si l'on peut ainsi parler, touchant l'Éphrem grec se rencontrent surtout au ch. V : c'est un poète inconnu du IVe siècle, dont l'œuvre a été utilisée par saint Grégoire de Nysse. On sait que ce dernier point n'est pas admis par tous les critiques. M. Emereau apporte en sa faveur des arguments qui méritent l'attention. Il ajoute que l'Éphrem grec représente une œuvre de traduction faite sur des originaux syriaques. On serait heureux de voir la preuve établie sur des bases plus larges que celles que l'on possède actuellement. Car l'historien des doctrines, par exemple, se

Digitized by Google

demande encore s'il est autorisé à puiser aux sources grecques la pensée éphrémienne et dans quelles limites l'Éphrem grec est un traducteur ou un auteur.

Il reste donc encore bien des questions à résoudre, c'est indéniable. Par la publication de cette thèse si intéressante, M. Emereau aura eu, entre autres, le mérite d'attirer l'attention sur des phénomènes dignes de remarque et, on peut l'espérer, de provoquer des recherches qui, comme les siennes d'ailleurs, ne seront pas sans fruit.

J. LEBON.

V. JAEGER. *Gregorii Nysseni Opera*. Vol. I. *Contra Eunomium libri*. Pars prior : Liber I et II (vulgo I et XII^{b}). Berlin, Weidmann, 1921. In-8, x-591 p. M. 40.

Cette publication, qui débute par le présent volume, a toute une histoire, esquissée dans les deux brèves préfaces par lesquelles elle s'ouvre. Il y plus de douze ans, des amis et admirateurs mirent à la disposition de M. W. von Wilamowitz-Moellendorff, à l'occasion de son soixantième anniversaire, certaines contributions pécuniaires, destinées à une œuvre scientifique laissée à son choix. Voici le premier fruit de cette générosité éclairée et digne d'imitation. Le savant philologue décida de favoriser par ce moyen des travaux patristiques. Saint Grégoire de Nysse, dont les textes ne doivent pas figurer dans le Corpus de Berlin, retint ses préférences. Il confia l'édition critique à M. V. Jaeger, qui y a travaillé déjà pendant dix ans. La modicité des ressources n'avait permis d'envisager que la publication des livres contre Eunomius, et peut-être celle des lettres de ce Père ; encore a-t-on déjà eu besoin, pour poursuivre l'œuvre commencée, des largesses du ministère des sciences et des arts de Berlin et du conseil de l'université de Kiel. Mais la confiance de M. Jaeger est robuste, et il espère, avec l'aide de collaborateurs, conduire à bonne fin l'édition critique de toutes les œuvres de saint Grégoire de Nysse. Nous lui souhaitons d'y réussir.

Le premier volume ne donne que des textes avec appareil critique ; à peine trouve-t-on, en première page, la table des sigles des manuscrits utilisés. Les prolégomènes formeront un volume spécial, que l'on espère publier endéans l'année. Ce procédé rend malaisée la tâche du recenseur. Comment, en effet, se prononcer sur la valeur critique du texte quand on ignore les principes qui ont présidé à sa reconstitution ? Il faut donc nous borner à décrire cette édition. Huit manuscrits, tous très anciens, datant des Xe-XIIIe siècles, ont été employés ; deux proviennent des bibliothèques de l'Orient, de l'Athos et de Lesbos. Le texte de l'édition de 1638, repris par Migne, intervient également. L'éditeur rétablit l'ordre primitif des livres, troublé dans les manuscrits et dans les éditions antérieures ; en publiant les livres I et XII^{b} (al.

Digitized by Google

XIII), c'est bien le premier et le second des livres de saint Grégoire contre Eunomius qu'il nous donne. En tête de la publication du texte, on a placé les *chapitres* des douze livres ; on nous avertit que seuls ceux du premier livre proviennent de l'auteur ; les autres ont une origine plus récente.

L'édition se présente bien et a une tenue excellente. Le texte est très clair et distingue par des caractères espacés tous les éléments qui appartiennent à Eunomius. La marge latérale extérieure rappelle la pagination de Migne et numérote les lignes de cinq en cinq ; elle présente aussi, en caractères gras, une division de chacun des livres en paragraphes. Cette division est reprise à la marge supérieure de la page de gauche, avec l'indication, actuelle et ancienne, des livres. La marge supérieure de la page de droite donne la pagination de l'édition de 1638. La marge inférieure présente deux étages ; le premier est occupé par les références bibliques, patristiques et profanes et certaines notes ou explications de l'éditeur ; le second renferme l'appârât critique : sigles des manuscrits qui interviennent à chaque page, variantes et notes de critique textuelle. Les données critiques sont abondantes et proposées très clairement, dans une disposition typographique excellente, grâce à laquelle le texte lui-même est débarrassé de toute indication encombrante ; certaines restitutions sont brièvement appuyées et justifiées.

Nous attendrons les prolégomènes pour apprécier complètement l'œuvre. Mais les raisons ne manquent pas de féliciter déjà le courageux éditeur et de souhaiter bon succès à sa persévérance.

J. Lebon.

L. Fischer. *Die kirchlichen Quatember. Ihre Entstehung, Entwicklung und Bedeutung.* (Veröffentlichungen aus dem kirchenhistorischen Seminar Munchen. 4e sér. n° III.) Munich, Lentner (E. Stahl), 1914. In-8, xii-277 p.

L'étude de l'origine et de l'évolution des Quatre-Temps constitue un des sujets les plus intéressants de l'histoire de la liturgie et des institutions ecclésiastiques. On rencontre pour la première fois le mot chez Philastrius, évêque de Brescia († 397). Depuis cette époque, on en poursuit l'évolution qui dura plusieurs siècles et ne s'acheva que sous le pontificat de Pie V, au xvie siècle. A l'origine les Quatre-Temps se rattachent, au moins extérieurement, à des institutions analogues existant chez les Juifs et dans les religions païennes. Plus tard, ils ont occupé une place marquante dans la vie religieuse des peuples germaniques, parce qu'ils christianisaient l'usage d'adorer les dieux aux jours solennels des solstices.

M. Fischer a eu le grand mérite d'avoir le premier examiné tous ces problèmes sous leurs multiples aspects. Il s'est livré à de longues et

Digitized by Google

patientes recherches. L'habileté et la pénétration dont il fait preuve dans la critique des textes et la clarté avec laquelle il expose ses arguments et ses conclusions ont valu à son travail d'être couronné par la faculté de théologie de l'université de Munich.

L'auteur rappelle d'abord tous les écrivains qui se sont occupés avant lui de l'histoire des Quatre-Temps. Parmi eux nous rencontrons Muratori (1697), Sbaraglia (1750), Eusèbe du très Saint-Sacrement (1724), Sigebert de Gembloux (1113) et Berno de Reichenau (1048). A côté de ces historiens célèbres, il en cite plusieurs autres, moins connus, et dont il n'a pas pu consulter les ouvrages : Danz (1797), Königsdoofer (1819), Lorenz (1792), E. F. Schütz (1723), Valfredus (1771), Ursi (1850). Pour compléter ses informations, il a pris des renseignements concernant certains usages populaires qui accompagnent l'observation des Quatre-Temps à Milan, à Bâle, à Salzbourg et au Danemark. Enfin, il a examiné certains manuscrits inédits, à savoir : le manuscrit écossais de Vienne, cod. lat. 408, qui renferme un traité sur le culte des morts aux Quatre-Temps (p. 210), et un manuscrit inconnu jusqu'à présent de l'*ordo romanus IX*, contenu dans le cod. lat. 701 (XIIe siècle), fol. 40, de l'ancienne bibliothèque de la Cour de Vienne.

La discussion courtoise qu'il engage avec dom G. Morin (p. 25-41), prouve jusqu'à quel point il s'est rendu maître de son sujet et indépendant des opinions des autres. Aussi ne craint-il pas de montrer que les conclusions développées autrefois par cet auteur dans la *Revue bénédictine* (1897, t. XIV, p. 337-346) ne sont pas neuves, et qu'on les retrouve déjà exposées dans S. J. Baumgarten (1768), G. W. Fink (1845) et Bergier (1840).

M. F. divise son travail en cinq parties : 1) *Les origines des Quatre-Temps* (p. 1-56). Il y est question surtout de l'époque à laquelle les Quatre-Temps apparaissent et des raisons pour lesquelles ils ont été institutié. 2) *La liturgie des Quatre-Temps* (p. 57-102). 3) *La signification juridique des Quatre-Temps* (p. 102-145). Concernant la question des jours d'ordination, l'auteur nous donne plusieurs indications intéressantes qui pourront être complétées dans une étude ultérieure. 4) *Le développement successif de l'institution des Quatre-Temps* (p. 145-183). Ce développement comporte la fixation de l'institution des Quatre-Temps dans le calendrier, sa diffusion dans le monde chrétien, son évolution dans le protestantisme. 5) *L'importance des Quatre-Temps pour l'histoire de la civilisation* (p. 183-267).

Nous résumons ici les principales conclusions de l'auteur. La première se rapporte à l'époque de l'institution des Quatre-Temps. M. Fischer y rejette l'hypothèse de l'origine apostolique, soutenue par Bellarmin, Romsée Hase et, en 1903, par I. Alberti, ainsi que l'opinion défendue par Schüsler (1822), Hildebrand (1735) et les liturgistes médiévaux, d'après laquelle les Quatre-Temps se rattacheraient à des usages juifs.

Un examen attentif du *Liber pontificalis* (éd. Mommsen, t. I, p. 141,

Digitized by Google

dans les *Monumenta Germaniae historica*, Auct. ant., IX, 21, 6) prouve, en effet, que c'est le pape Calliste (219-223) qui introduisit l'usage des Quatre Temps dans l'Église romaine. Quelques auteurs, Sbaraglia (1750) et Lumper (1749), ont confondu ce pape avec un de ses successeurs, c'est-à-dire avec Célestin I (422-432).

Nous avons déjà dit que M. Fischer rejette l'hypothèse de dom Morin, d'après laquelle l'origine des Quatre-Temps serait à chercher dans les *feriae messis, vindemiales et sementinae*. D'autre part, la liturgie de la semaine des Quatre-Temps doit être étudiée en tenant compte des ressemblances qui existent entre le jeûne des stations ordinaires et les Quatre-Temps. C'est ce qu'ont fait remarquer plusieurs auteurs : Dallaeus (1654), Hildebrand (1735), Duchesne (1889), Probst (1892), Rauschen (1912). Le jeûne des moissons qui caractérise les Quatre-Temps, se rattache au jeûne institué par Calliste et revenant trois fois par an.

Pour ce qui concerne la liturgie des Quatre-Temps, nous relevons les observations suivantes : La vigile des Quatre-Temps permet d'expliquer les rapports qui existent entre la vigile ordinaire et la messe matinale du lendemain. Les messes des Quatre-Temps sont, avec celles des fêtes de Pâque et de Pentecôte, parmi les plus anciennes et les mieux conservées du missel romain. Cependant elles ne se rattachent pas à l'ancienne liturgie romaine, mais représentent avec la messe de requiem les plus anciens offices de la férie. L'évolution de la liturgie des Quatre-Temps du léonien au gélasien s'est faite rapidement.

Malgré les recherches approfondies de M. Fischer, il reste encore à résoudre des questions importantes. Ainsi, pour n'en mentionner qu'une seule, on ne voit pas comment, dans l'office des Quatre-Temps de Pentecôte, on retrouve des idées empruntées à cette fête.

De plus, on rencontre, chez l'auteur, quelques erreurs regrettables. Ainsi, à plusieurs endroits (p. 77, 89, 123) et même dans les tables, confond les deux cantiques : *Benedictus es Domine Deus* et *Benedicite omnia opera Domini Domino*.

C. Mohlberg.

J.-H. Albanés et U. Chevalier. *Gallia Christiana novissima*. Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France, d'après les documents authentiques recueillis dans les Registres du Vatican et les Archives locales par feu le chanoine J.-H. Albanés. Complétée, annotée et publiée par le chanoine U. Chevalier. T. VI. *Orange* (évêques, prévôts). T. VII. *Avignon* (évêques, archevêques, prévôts). Valence, 1916-1920. In-4, xx p.-254 et 1080 col.

On sait que le chanoine Albanés mourut à Marseille le 3 mars 1897, sans même avoir vu complètement publié le premier volume de l'histoire des diocèses de Provence, qu'il préparait, en travailleur incom-

Digitized by Google

parable, depuis cinquante ans (1). Dans cette refonte d'une partie de la *Gallia Christiana*, le plan d'Albanés était de donner pour chaque volume deux parties distinctes : la première, rédigée en français, contiendra, écrivait-il, l'histoire de la métropole et des métropolitains, puis par ordre alphabétique, l'histoire des évêchés suffragants et de leurs évêques, depuis l'origine jusqu'à la Révolution française ; la seconde, un choix de pièces justificatives, renfermant les principaux documents et toutes les bulles épiscopales, qui représentent les archives de ces églises (2).

Ce plan, réalisé dans le premier volume de la *Gallia Christiana novissima* qui comprend la province entière d'Aix, n'a pu être poursuivi par le chanoine U. Chevalier, le légataire « scientifique » du chanoine Albanés et le continuateur de son œuvre (3) ; mais M. Chevalier a dû se borner à la publication, intégrale ou par extraits textuels ou par analyses, de tous les documents constituant la biographie des personnages et les annales de chaque institution : il atteint mieux ainsi, en somme, le but poursuivi par Albanés, qui « semble avoir été surtout de se mettre en possession des titres originaux, indiscutables, de la succession des évêques, des abbés et même des prieurs de la Provence » (4). Il ne s'agit donc plus dès lors d'une histoire suivie et rédigée, mais d'une compilation des matériaux de cette histoire, rassemblés par M. Albanés, révisés, complétés et publiés dans leur ordre chronologique par M. Chevalier. La *Gallia Christiana novissima* est devenue de la sorte un vaste recueil d'actes ou d'analyses d'actes, entre lesquels s'intercalent des notes biographiques supplémentaires.

On a jugé parfois trop sévèrement et, disons le mot, injustement la méthode suivie par M. Chevalier. Ce dernier a mieux fait que de nous livrer « des documents à l'état brut », et, lorsque M. L. Halphen (5) met les érudits en garde « contre la médiocre valeur critique de la compilation due (?) à M. Chevalier », il perd de vue les belles introductions mises en tête des volumes de la *Gallia Christiana novissima*.

Certes, l'œuvre n'est point parfaite, et M. Chevalier sait mieux que personne les difficultés, insurmontables pour tout autre que pour lui-même, de la rude succession qu'il a recueillie. On pourra signaler de ci de là l'absence de documents de second ordre, on pourra regretter que les tables, à la fois alphabétiques et méthodiques, ne puissent

(1) Voir U. Chevalier, *Le chanoine Albanés, bio-bibliographie*. Romans 12 avril 1897, gr. in-8 de 20 pages ; Idem, art. *Albanés*, dans *Dictionnaire d'hist. et de géographie ecclésiastiques*. Paris, 1912. Fasc. 5, col. 1368-1369.

(2) Cfr. *Gallia Christiana novissima*, t. I, p. XV. Montbéliard, 1899.

(3) Voir A. Degert, *La refonte de la Gallia Christiana*, dans *Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse*, 1901, p 129-132.

(4) Cfr *Gallia Christiana novissima*, t. II, p. VI. Valence, 1899.

(5) Dans la *Revue historique*, 1910, t. 104, p. 101-2.

Digitized by Google

suppléer pour le chercheur pressé au manque de tables onomastiques bien complètes, et l'on souhaiterait que la géographie historique eût la place qui lui revient; mais cette révision de la *Gallia Christiana* nous apparaît comme un véritable monument digne de l'érudition bien informée de l'historien de la Provence et de son éminent collaborateur.

De la plume infatigable de M. Chevalier est déjà sortie, outre l'achèvement du premier volume, la publication des volumes relatifs à l'évêché de Marseille, à l'archevêché d'Arles, aux évêchés de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Toulon, et enfin de ceux consacrés à Orange et à Avignon (1). Mais il est à noter que seule la partie du travail qui intéresse les évêques et les prévôts des chapitres a été donnée jusqu'ici. Les abbayes fourniront sans doute la matière d'une autre série.

Les sources utilisées ce sont les Registres du Vatican et les archives locales. Le chanoine Albanés travailla à l'*Archivio segreto*, avant que Léon XIII eût ouvert aux érudits les portes des archives du Vatican; mais il va sans dire que, quelle qu'ait été son activité, il n'a pu prétendre à un dépouillement complet de tous les fonds de cet inépuisable dépôt : c'est ainsi que la série si riche des *Suppliques* a été complètement négligée. Quant aux documents édités, la vaste érudition de M. Chevalier est peut-on dire impeccable.

Le tome VI de la *Gallia Christiana novissima* est consacré au diocèse d'Orange et termine la province d'Arles. C'est le plus faible de la série : il renferme 735 textes littéraires et diplomatiques, de nature très variée et de valeur inégale ; 634 forment les regestes des évêques d'Orange, lesquels s'ouvrent par la légende de saint Eutrope ; les autres se rapportent à l'histoire des prévôts et du chapitre.

Orange, l'*Arausio* de Strabon, peut se glorifier de ses origines illustres. Opulente cité des Cavares, elle fut donnée à la seconde légion *(Colonia Arausio Secundanorum cohortis XXXIII voluntariorum)* et n'eut rien à envier aux plus florissantes colonies de la province Romaine. Elle devint le siège d'un minuscule évêché, d'une vingtaine de paroisses (n° 611); mais le nom de cet évêché est connu dans l'histoire de l'Eglise tant par les conciles qui furent célébrés à Orange : celui du 8 novembre 441 sur la discipline (n° 8), celui de 3 juillet 529, où l'on discuta de la grâce et du libre arbitre (n° 29) et celui de 1229 qui s'occupa de l'hérésie des Albigeois (n° 152), que par certains de ses prélats qui furent remarquables par leurs vertus ou par leurs talents, citons : saint Eutrope (463-475), saint Florent (517-524), le nonce du pape Hugues Aimery (1324-1328) et son successeur Pierre Guilhem (1328-1341), Pierre de la Magnania (1387-1413), l'un des orateurs du concile de Pise, etc.

Les données précises manquent sur les débuts du christianisme à

(1) Aix, 1899, in-4 de XVI p.-792 616 col. — Marseille, 1899, in-4 de XII p.-956 col. — Arles, 1901, in-4 de 1436 col. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, 1909, in-4 de XI p.-748 col. — Toulon, 1911, in-4 de XXVIII p.-944 col. — Orange, 1916, in-4 de XX p.-256 col. — Avignon, 1920, in-4 de 1080 col.

Digitized by Google

Orange. En 314, un prêtre, Faustinus, représente cette église au concile d'Arles (n° 3). L'évêché fut fondé au cours des invasions et n'était guère plus considérable que l'exiguë principauté, dont Orange devint la capitale après la défaite des Sarrasins. Naturellement, il subit le contre-coup de tous les événements politiques qui agitèrent fréquemment la principauté. Le premier évêque connu d'une façon certaine est Constance (381-390), lequel apparaît au concile d'Aquilée, tenu contre les Ariens (n° 5), et au concile de Milan, où fut condamné Jovinien (n° 6). Le dernier évêque fut Guillaume-Louis du Tillet, mort le 22 décembre 1794 (n°s 625-628), bien qu'on doive citer après lui Mgr d'Astros (n° 630), qui lors des vaines tentatives de restauration, poursuivies de 1817 à 1819, porta effectivement le titre d'évêque. Mais de Constance à du Tillet, sans parler de l'époque antérieure, où la critique a opéré des coupes sombres dans la liste épiscopale traditionnelle, il est impossible d'établir une succession continue et rigoureuse des prélats d'Orange : il y a des lacunes dans la chronologie, il y eut des promotions simultanées à l'époque du Grand Schisme, on peut encore discuter certains noms du XVe siècle.

Le mode d'accession au siège épiscopal d'Orange a varié, comme partout ailleurs. Au début, l'évêque est élu par les intéressés, le clergé et le peuple, et soumis à l'approbation du métropolitain, l'archevêque d'Arles, ou plus tard du pape. Puis le droit à cette élection est spécialement dévolu au clergé (1107), pour appartenir dans la suite, jusqu'au XVIe siècle, exclusivement au chapitre. Guillaume Pélissier, dit Ferréol (1511-1532) fut le dernier des évêques élus par le chapitre d'Orange. Ce n'est point sans peine que ce dernier maintenait son privilège : il il dut lutter à la fois contre la cour romaine et contre le pouvoir civil. Grâce à sa tenacité, on évita les longues vacances, le péril des évêques commendataires et des favoris de l'un ou de l'autre pouvoir. Une seule fois, l'évêché d'Orange a été régi en commende : le célèbre cardinal Pierre d'Ailly en fut pourvu le 7 août 1413 par Jean XXIII (n° 422) ; il se démit le 19 décembre 1418 (n° 428), sous réserve d'une pension de 400 florins d'or (n° 430).

Dans des temps malheureux, la pénurie de ressources provoqua l'union des deux sièges d'Orange et de Trois-Châteaux. Quand a débuté cette fusion, qui fut d'ailleurs intermittente? Probablement à l'élection de Laudonée, sacré le 5 mars 909 (n° 39). Cette union mal assortie provoqua des conflits, des contestations ; elle prit fin par la bulle du 18 octobre 1112, laquelle confirma à Bérenger, évêque d'Orange, son indépendance vis à-vis de l'évêché de Trois-Châteaux (n° 72).

Le chapitre d'Orange existait déjà peut-être depuis plusieurs années, lorsqu'on rencontre ses chanoines cités au début du XIe siècle (n° 47). Il fut soumis à la règle de S. Augustin jusqu'à la constitution du 14 septembre 1614, date à laquelle il fut sécularisé par le pape Paul V. Le nombre des chanoines, réduit plus tard à neuf, était indéterminé au début du XIVe siècle et les biens étaient communs (n° 651). L'admission

Digitized by Google

aux canonicats et prébendes a toujours appartenu au chapitre (n° 726), sauf pour la prévôté, dont le pape se réserva la nomination du titulaire au XVIIe siècle.

Mais il faut nous borner. Les lignes précédentes permettront d'apprécier tout l'intérêt que comporte l'*Introduction* (p. V-XIX), où la plume alerte du chanoine Chevalier a disserté, avec sa compétence habituelle, sur les origines chrétiennes d'Orange et ses premiers évêques, sur le mode d'élection ou de nomination des évêques, sur l'union et la séparation des évêchés d'Orange et de Trois-Châteaux, sur la provenance des évêques d'Orange, parmi lesquels on ne rencontre pas moins de quinze religieux. Un coup d'œil sur quelques personnages de la liste épiscopale précède l'examen de la constitution du chapitre d'Orange, suivi d'un aperçu sur le temporel des évêques et du chapitre. Enfin, l'*Introduction* se termine par quelques mots sur la table et les sources, et par un supplément à la bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire d'Orange, telle que celle-ci est donnée dans la *Topo-bibliographie* (1901, col. 2180-2).

Beaucoup plus copieux que le précédent est le t. VII de la *Gallia Christiana novissima*, où l'on traite des évêques, archevêques et prévôts d'Avignon. L'ouvrage contient le texte ou l'analyse ou l'indication de 6957 documents, et un grand nombre de ceux-ci sont pleins d'intérêt pour l'histoire générale. Par un bref de Sixte IV, du 21 novembre 1475, l'église d'Avignon fut érigée en métropole et archevêché, auquel furent soumis comme suffragants les évêques de Cavaillon, Carpentras et Vaison (n°s 1958-1960). Le nombre de textes, extraits des archives départementales, épiscopales et pontificales, qui se rapportent au gouvernement des prélats d'Avignon, s'élève à 5046, depuis l'époque légendaire jusqu'au 2 février 1918. La partie réservée aux prévôts et au chapitre débute par une charte de 962 et se termine au 29 août 1888, du n° 5047 au n° 6957.

Inutile d'insister présentement sur le contenu et la portée de cette masse de matériaux. Nous y reviendrons lorsqu'auront paru l'*Introduction* générale et la *Table alphabétique* des matières, lesquelles seront données en fascicule séparé.

Quant aux sources, ce septième volume de la *Gallia Christiana novissima* doit beaucoup, comme ses ainés d'ailleurs, aux recueils des documents pontificaux publiés par l'École française de Rome, surtout aux *Registres de Jean XXII*, édités par A. Coulon et G. Mollat et aux *Registres de Benoît XII*, publiés par les soins de G. Daumet et de J.-M. Vidal. Néanmoins il y aurait lieu de glaner encore dans la collection des *Analecta Vaticano-Belgica*; ainsi, par ex., les regestes du cardinal Jacques de Via (col. 287-301, n°s 867-912) pourraient bénéficier des n°s 279, 280, 291, 294, 344 et 346 de l'édition partielle des *Lettres de Jean XXII* qu'a donnée A. Fayen (t. I. Rome, 1908); de même dans A. Fierens, *Lettres de Benoît XII* (Rome, 1910), on rencontre un acte du 8 janvier 1335 (n° 1), déjà signalé par H. Sauerland, dans lequel Jean

Digitized by Google

de Cojordan, futur évêque d'Avignon (1336-1349), apparaît comme chanoine de Béziers, chapelain et trésorier du Pape, et une autre lettre du 7 août 1337 (n° 422), où il est aussi question du même personnage.

Encore une vétille. Ne serait-il point préférable de remplacer par des analyses, simples et complètes, la publication in-extenso d'un trop grand nombre de bulles pontificales, dont on connaît le formulaire verbeux, compliqué et fastidieux ? Et pourquoi rebuter le lecteur qui parcourt cette littérature insipide, par l'emploi d'un système obscur d'abréviations ? (1)

Les encouragements n'ont point manqué à M. le chanoine U. Chevalier; nous nous permettrons d'y joindre nos vœux pour qu'il poursuive, avec une ardeur toujours égale et un succès digne de sa haute compétence, « la tâche encore bien vaste, indéfinie, semble-t-il, de mettre au point, compléter et publier la suite des documents du chanoine Albanés. » (2)

F. Baix.

G. Hanotaux. *Histoire de la nation française.* T. III : *Histoire politique.* 1er vol. : *Des origines à 1515*, par P. Imbart de la Tour. Paris, Société de l'Histoire nationale, s. d. In-4, 590 p., nombreuses illustrations et 12 planches en couleurs hors texte. Fr. 45.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent l'entreprise de M. G. Hanotaux, qui consiste à publier non une « Histoire de France », mais une histoire de la *nation* française en quinze volumes, dont les principaux seront rédigés par des spécialistes éminents. Il a déjà paru un volume, contenant l'introduction générale, écrite par M. Hanotaux lui-même, et le tableau de la « géographie humaine » du pays par celui qui fut le premier à mettre en honneur cette discipline nouvelle, M. J. Brunhes, le savant professeur du Collège de France.

Voici le second volume, consacré à l'histoire politique de la nation française, des origines à 1515. Le nom de l'auteur nous est déjà un garant de la solidité scientifique de l'œuvre. Mais il faut dire tout de suite que dans cette *Histoire politique*, M. Imbart de la Tour s'est surpassé : c'est, nous croyons pouvoir l'affirmer sans crainte de démenti, un des chefs-d'œuvre de l'historiographie française.

Nous ne pouvons songer à analyser ici ces 578 pages bourrées de faits et d'idées ; nous ne pouvons qu'en indiquer les grandes divisions,

(1) *Cuique suum* : nous sommes avertis que le chanoine Albanés « abrégeait facilement les mots au cours de ses transcriptions ». Cfr *Gallia Christiana novissima*, t. II (Marseille), p. XII.

(2) *Gallia Christiana novissima*, t. VI (Orange), p. v.

Digitized by Google

pour faire entrevoir comment le savant membre de l'Institut a conçu son travail.

Une introduction brosse à larges traits l'histoire des origines (1re partie), c'est à-dire le tableau du monde gaulois, les transformations opérées par la conquête romaine, le bouleversement provoqué par les envahisseurs germains et le relevé de la faible part qu'ils ont prise à la formation de la France. L'auteur aborde ensuite l'histoire de la nation franque (2e partie), depuis sa lente formation jusqu'à ce qu'elle atteint le moule parfait façonné par le génie de Charlemagne, pour retomber presque aussitôt après la mort de ce dernier dans la dissolution et l'anarchie. C'est pourtant dans les douleurs de l'époque des derniers Carolingiens qu'ont été enfantées et la nationalité française et la société féodale.

Cette France féodale, M. Imbart de la Tour nous la décrit dans une 3e partie, où nous voyons d'abord se constituer définitivement le régime seigneurial, anarchique et amorphe, puis l'État renaître avec la tradition monarchique de Louis VII et de Philippe-Auguste. En même temps que la renaissance de l'État, du XIe au XIIIe siècle, s'affirme l'émancipation populaire des villes libres, des communes et des consulats. La grande période d'apogée, le XIIIe siècle, sert de cadre à l'étude de la « nation féodale ». La mort des derniers Capetiens forme le point de départ d'un monde nouveau, la monarchie des légistes et de Philippe le Bel, que l'auteur étudie en détail. La guerre de Cent ans ouvre la grande crise de la monarchie et de la nation, crise que la réconciliation nationale des divers partis et l'expulsion des Anglais termine de façon providentielle. Charles VII et ses successeurs se feront les restaurateurs de l'ordre et les protagonistes de la centralisation, qui suscitera au début du XVIe siècle, en même temps que l'unité française, la royauté absolue.

Voilà les idées maîtresses de l'œuvre. Mais que de science et de richesse d'information dans l'étude des détails ! Ce qui frappe surtout dans cette *Histoire politique de la nation française*, ce qui laisse une impression dominante lorsqu'on a terminé la lecture de ce volume, c'est l'assurance de l'érudit qui condense ses nombreuses lectures, en extrait le suc et nous présente, dans une note juste et mesurée, le syllabus des dernières découvertes et des recherches les plus récentes en la matière. Sous une sobriété de bon goût, M. Imbart de la Tour cache une pénétration profonde du sujet : les détails qu'ils fournit sont choisis pour enfoncer dans l'esprit du lecteur un ensemble de traits qui conduisent à la formation d'une image aussi exacte que possible de la réalité. Que l'on lise, p. ex. l'admirable récit des intrigues politiques de Louis XI (p. 541 et svv.) ou l'analyse de ce que les Germains ont apporté à la Gaule, ou le raccourci du rôle joué par les Capétiens (p. 318).

M. Imbart de la Tour ne se laisse point aller à des généralisations hâtives et brillantes : il procède avec une prudence avisée (voir p. ex.

Digitized by Google

p. 132-133), et les formules concises qu'il emploie pour typer un personnage ou résumer une situation sont conçues en des termes dont chacun a été pesé avec soin. Citons, à titre d'exemple, à la page 141 : « La nation franque dura, et elle dura parce que seule elle sut unir, dès ses origines, les deux forces qui créent, quand elles s'unissent : un esprit militaire et un principe spirituel » ; à la page 230, à propos de Charlemagne : « Avant lui, deux hommes avaient fixé les destinées du monde : Alexandre, César. Mais Alexandre avait conquis pour la gloire, César par ambition ; Charlemagne fit la guerre pour civiliser... Cet empire, qu'il conçut, qu'il créa, ne fut pas la déification d'un homme qui se met au-dessus de tous les autres. Il fut un ordre, et un ordre fondé sur l'esprit » ; à la page 426, à propos de Nogaret : « Dans ce procès qu'il intente devant Clément V, il porte toute l'impétuosité de l'arrogance, de la calomnie et de l'insulte. Et s'il n'a pas réussi à convaincre ses juges, il est parvenu à intimider l'histoire. Des siècles passeront avant que Boniface trouve des défenseurs ».

L'auteur, si habile, comme ces exemples le montrent, à trouver des formules précises et lapidaires, excelle à camper devant nous, vivants en chair et en os, les personnages illustres qui ont conduit la destinée de leurs contemporains. Hors pair doit se placer le portrait de Charlemagne — pages dignes de figurer dans une anthologie — mais on peut citer comme très réussis aussi ceux de Nogaret, de Charles V, de Du Guesclin, de Louis XI. Le programme d'une politique est toujours mis en lumière avec une clarté remarquable : témoin l'analyse de la politique de Jules César, de celle de Philippe-Auguste.

Basée sur une érudition très étendue, une information avisée, une réflexion longue et sérieuse, cette *Histoire politique de la nation française* offre, même aux spécialistes de tel ou tel sujet ou de telle ou telle période, des aperçus originaux ou des synthèses vigoureuses et étonnamment justes, dont nous nous plaisons à relever quelques-uns. Recommandons surtout la lecture des passages où M. Imbart de la Tour parle du caractère des Gaulois (p. 33-35), de la politique de Constantin et de l'origine du césaropapisme (p. 93), de l'âme de la Gaule (p. 142), du parti d'opposition sous Louis le Pieux (p. 256), du rôle des derniers Carolingiens, des éléments de la seigneurie et du rôle des États féodaux, de l'origine de la bourgeoisie (p. 385), des ordres, considérés comme « classes » et non comme « castes », de la liberté médiévale (p. 420), de la France monarchique (p. 564), de la différence entre la monarchie française et la monarchie anglaise (p. 575-576).

Le présent volume est surtout consacré, comme d'ailleurs son titre l'indique, à l'histoire politique de la nation française. L'histoire religieuse, comme nous l'annonce le prospectus de l'entreprise, sera traitée par M. G. Goyau. Cependant, la période médiévale étudiée par M. Imbart de la Tour présente — est-il besoin de le dire ? — un tel mélange des questions politiques et religieuses que l'auteur a dû

Digitized by Google

nécessairement consacrer un nombre assez considérable de pages à étudier l'action des unes et des autres. Ces passages-là, nous les signalons tout particulièrement aux lecteurs de la *Revue*, non seulement à cause de leur objet, mais aussi en raison des aperçus clairs ou suggestifs que la plupart d'entre eux contiennent ; l'évolution du christianisme et ses rapports avec l'Empire (p. 88 svv.), le rôle de l'Église dans la constitution de la féodalité (p. 303 svv.), l'idée religieuse dans les États féodaux (p. 304), les Capétiens et l'Église (p. 321), l'influence de l'Église dans les origines du mouvement d'émancipation des classes populaires (p. 344), la commune et les seigneuries ecclésiastiques et l'attitude de l'Église vis-à-vis des communes (p. 353-356), le plan de la théocratie pontificale au XIIIe siècle (p. 400 sv.). A remarquer surtout tout ce que M. Imbart de la Tour dit du temporel : il nous fait voir très clairement comment se sont opérées les réductions successives des juridictions ecclésiastiques. Enfin, les passages traitant de la politique religieuse de Louis XI (p. 551) et du rôle du clergé pendant cette période sont excellentes.

Il nous semble, toutefois, que l'auteur n'a pas pénétré assez profondément le problème des rapports entre l'Église et la commune au moyen âge Certes, il se garde bien de répéter l'affirmation, encore si courante, que l'Église est systématiquement opposée aux communes et que, par réaction, celles-ci se montrent laïques et anticléricales. Il insiste avec raison sur le fait que si l'insurrection communale éclate surtout dans les seigneuries ecclésiastiques, ce n'est point que l'oppression y soit plus dure. La raison en est que là, l'autorité est plus faible et les esprits sont mieux préparés : la papauté n'a-t-elle pas fait appel aux masses pour faire aboutir la réforme grégorienne ? M. Imbart de la Tour ne reprend pas non plus pour son compte la généralisation hâtive, qui consiste à dire que partout et toujours l'Église a combattu le mouvement communal. Mais lorsqu'il constate que, dès le second tiers du XIIe siècle, entre les bourgeoisies et les corps religieux l'antagonisme devient presque général, il cherche l'explication de ce revirement dans le caractère insurrectionnel, l'intransigeance des revendications, les scènes de désordre qui accompagnent souvent l'établissement de la commune.

Il nous semble que l'explication doit être cherchée dans le fait que les communes ont voulu soumettre les corps religieux au droit commun, spécialement en matière de *perception de taxes* et de *questions de propriété* ; la question de juridiction n'est venue qu'après, comme corollaire. Dès lors, qu'on n'oublie pas que l'Église était « en possession » et que la commune, comme pouvoir, est un nouveau venu. De là cette résistance à défendre un droit parfaitement établi depuis des siècles, que les règlements municipaux essaient d'entamer sans ménagement aucun. Le récent travail de Le Bras sur l'*immunité réelle* a projeté sur le caractère de ces conflits une lumière inattendue.

Digitized by Google

Les remarques qui précèdent auront montré que tout n'est pas également parfait dans l'œuvre de M. Imbart de la Tour. L'éminent historien ne nous en voudra point de lui signaler les passages qui, à notre avis, mériteraient d'être revisés dans une prochaine réédition. Ainsi, n'est-ce point une légende que l'histoire du roi franc Childéric chassé par ses sujets ? Nous pensons aussi, avec Godefroid Kurth, qu'un petit nombre de Francs seulement se convertirent en même temps que Clovis et que tout au plus les fidèles ou antrustions du roi se sont fait baptiser avec leur chef. Il nous semble exagéré d'affirmer que « son exemple fut suivi par la plupart de ses soldats ». M. Imbart de la Tour remarque, p. 137, que les Germains changeaient facilement de religion. N'aurait-il pas fallu signaler ici deux exceptions importantes : les Saxons et les Frisons ? Qu'on songe aux campagnes de Charlemagne en Saxe et à l'histoire de saint Boniface.

L'explication du sens du couronnement de Charlemagne nous semble un peu sommaire. L'auteur revendique le héros carolingien pour le Panthéon national français : « Charlemagne appartient à la France ». La vérité ne serait-elle pas que le grand roi des Francs n'appartient ni à la France, ni à l'Allemagne, ni à la Belgique, mais à toute l'Europe de ce temps là et n'est-ce pas forcer un peu la note que de voir déjà en lui, fût-ce par anticipation, un souverain français ? Ne trouve-t-on pas aussi une certaine exagération, inspirée par le patriotisme, dans le tableau des rapports existant entre la France et l'Empire ? Ce passage nous paraît rédigé sous l'influence — inconsciente — de préoccupations et de conceptions contemporaines, qui ne trouvent point leur pendant au moyen âge. Le passage sur Jeanne d'Arc est réellement épique et d'une superbe envolée (p. 515 svv.), mais nous aurions préféré une essai d'explication objectif du mystère de la Pucelle. Ici, c'est manifestement le Français qui parle, non l'historien.

Enfin, pouvons-nous signaler une petite distraction ? Philippe le Bon n'est pas le fondateur de l'université de Louvain (p. 539) : le *Studium Lovaniense* fut érigé en 1425 par le bourguignon Jean IV.

Ces quelques remarques auront prouvé que nous avons lu l'ouvrage de M. Imbart de la Tour « la loupe à la main », non pour y découvrir des imperfections, mais pour goûter jusque dans le détail cette belle synthèse. Les critiques que nous nous sommes permis de faire montreront combien est sincère l'admiration profonde que nous avons exprimée au sujet de ce magistral ensemble.

Félicitons aussi M. Hanotaux d'avoir fait appel à des artistes comme Simon Bussy, Mossa et J. Patissou pour illustrer de façon originale et évocatrice cette *Histoire politique de la nation française*.

L. Van der Essen.

Digitized by Google

G. Baeseler. *Die Kaiserkrönungen in Rom und die Römer von Karl dem Grossen bis Friedrich II.* (800-1220). **Fribourg-en-Br., Herder, 1919. In-8, xiv-155 p.**

Considéré comme une suite de notes critiques sur les divers couronnements impériaux à Rome et sur l'attitude de la population romaine, le travail de Mlle Bäseler est exact, soigné, satisfaisant. Mais l'auteur, dans sa préface, avait fait espérer plus et mieux. Les manifestations des Romains — leurs révoltes, car c'est le plus souvent de révoltes qu'il s'agit, — sont-elles la conséquence fortuite de circonstances du moment, ou bien le résultat de causes générales? Sur ce point essentiel, qu'elle a effleuré plutôt que traité, Mlle Bäseler nous paraît imprécise et superficielle.

Cela tient d'abord à ce qu'elle a compris son titre à la lettre et dans un sens étroit. Elle s'occupe des couronnements ; elle néglige d'ordinaire les époques intermédiaires, durant lesquelles, cependant, il s'est passé souvent des faits intéressants pour l'histoire des rapports entre l'Empire et la ville de Rome. Par exemple, elle ne dit rien des relations de Frédéric Barberousse avec la commune romaine, depuis le couronnement. Ce qui est bien plus grave, car il s'agit d'un fait qui concernait directement son sujet, elle ne mentionne pas le récit de la *Chronique d'Ursperg* : Anselme de Justingen, l'envoyé des princes allemands révoltés contre Otton IV, arrive à Rome, en 1212, *ibique consilio et interventu d. Innocentii pape obtinuit, ut a civibus et populo Romano Fridericus imperator collaudaretur, et de ipso factam electionem papa confirmavit.* Assertion confirmée pour le fond par la *Chronica Regia Coloniensis : a d. papa et quibusdam principibus Romam vocatus, in regem creatur* ; et par les *Annales Metenses : Fredericus in imperatorem a Romanis electus.* Quelle que soit l'idée précise qu'on ait attachée à cette *electio*, à cette *collaudatio*, on ne l'a pas jugée indifférente, et il est remarquable qu'Innocent III l'ait provoquée, et que ce soient des sources allemandes qui la soulignent.

D'autre part, Mlle Bäseler raconte les faits. Elle passe à côté de l'histoire des idées, des polémiques et des théories. Elle indique d'un mot très bref ce sur quoi il fallait insister : l'importance qu'a eue pour les prétentions romaines la renaissance du droit romain, à partir de la seconde moitié du xie siècle. De même, elle ne voit pas le rapport qui existe entre son sujet et le grand courant d'hostilité contre le pouvoir politique du clergé qui traverse tout le moyen âge.

En somme, son objet essentiel aurait dû être d'étudier dans ses origines et d'analyser avec précision la théorie en vertu de laquelle le peuple de Rome revendiquait le droit de conférer la couronne impériale. Si les premières origines en remontent à la période carolingienne, ce qui ne me paraît pas évident, elles sont bien vagues et bien inconscientes encore. A cette époque, le grand problème est dans les relations du pape avec les Romains, beaucoup plus que dans les relations du pape ou des Romains avec l'empereur. A l'époque otto-

Digitized by Google

nienne, les Romains repoussent l'Empire plutôt qu'ils ne prétendent le déléguer. Mais c'est Otton III qui par sa prédilection pour le séjour de Rome, par sa politique de *renovatio Romani imperii*, a pour ainsi dire accentué le caractère romain et resserré les attaches romaines de l'Empire. Il a définitivement fondé la tradition, encore contestée aux IXe et Xe siècles, — qu'on se rappelle Louis le Pieux et Lothaire couronnés empereurs, tous deux à Aix, et sacrés par le pape plusieurs années après, l'un à Reims et l'autre à Rome ; Lambert, sacré par le pape Formose à Ravenne ; Otton le Grand, s'il faut en croire Widukind, acclamé empereur par son armée, — d'après laquelle le titre impérial ne s'acquérait qu'à Rome, par une cérémonie papale et romaine. Indirectement sa politique a contribué à réveiller chez les Romains le sentiment que l'autorité impériale reposait chez eux. Henri III et Henri IV, en acceptant d'eux la vague dignité de patrice, accréditaient l'idée qu'ils avaient quelque chose à conférer. Puis c'est le retour au droit romain, où l'on découvre tout de suite la notion d'une délégation du pouvoir faite à l'empereur par le peuple. Vers le même moment se développe le culte mystique dont Rome n'a jamais cessé d'être l'objet ; et l'objet n'en est plus seulement ou surtout Rome chrétienne, comme dans le haut moyen âge, mais la Rome païenne, dont l'histoire, d'une part, est mieux connue, grâce à la Renaissance littéraire du XIIe siècle, d'autre part, est embellie par une floraison croissante de légendes ; c'est au XIIe siècle que sont rédigés les *Mirabilia Urbis Romae*. Rome participe aussi au mouvement communal, et veut secouer la domination temporelle des papes comme tant d'autres villes veulent secouer celle de leur évêque. L'âpreté même de la lutte fait surgir les thèses les plus radicales contre le droit de l'Église à la propriété et au pouvoir politique. Mais si, entre autre choses, on dénie au Saint Siège l'influence politique qu'il tire du couronnement impérial, comme il faut bien, la tradition l'exige, que le futur empereur vienne chercher quelque chose à Rome, qu'ira-t-il donc y demander, si ce n'est plus la consécration, la sanction papale ? Évidemment une espèce d'investiture du peuple romain. Ainsi s'explique, dans toutes les crises romaines, l'union de ces trois éléments : le culte archéologique du passé, l'anticléricalisme pratique, et la revendication du droit de conférer l'Empire.

La théorie romaine de l'Empire est constituée au temps d'Arnaud de Brescia et l'avenir n'y ajoutera rien. Mais, tandis que Frédéric Barberousse a brutalement repoussé les avances d'Arnaud et de ses partisans, après lui plusieurs empereurs ou candidats à l'Empire, Frédéric II, Manfred, Henri VII, Louis de Bavière, ont plus ou moins flatté les prétentions romaines. Dante et Rienzi en ont donné la formule ample et définitive. Tout cela n'est pas dans le livre de Mlle Bäseler, et la meilleure preuve qu'elle a passé à côté du vrai sujet, c'est la limite chronologique — 1220 — qu'elle a adoptée.

E. JORDAN.

Digitized by Google

A. von Ruville. *Die Kreuzzüge.* (Bücherei der Kultur und Geschichte, éd. Seb. Hausmann. T. V.) Bonn et Leipzig, Kurt Schroeder, 1920. In-12, vi-370 p. M. 21.

Sans être spécialiste de l'histoire des croisades, le Dr von Ruville s'est cru à même de composer une sorte de manuel pour les professeurs qui doivent l'enseigner. Il veut donc leur fournir de ces expéditions militaires un aperçu conforme aux données actuelles de la science et qui, laissant de côté beaucoup de discussions économiques, juridiques etc., parmi lesquelles risqueraient de disparaître les grandes lignes, mît en relief les événements principaux.

La liste d'ouvrages consultés mentionne certainement la plupart des livres parus sur les croisades. J'aurais toutefois voulu y voir figurer le volume de Luchaire sur Innocent III, intitulé : *La question d'Orient*. Paris, 1907. On sera plus étonné encore de l'omission de l'excellente étude de Louis Bréhier, *L'Eglise et l'Orient latin au moyen âge. Les Croisades.* 2e éd. Paris, 1907.

Ce dernier auteur a écrit dans le même but que Ruville et son volume compte à peu près exactement le même nombre de pages. Il est classique dans les pays de langue française. En tête se trouve une bibliographie méthodique où les collections de documents occupent la place d'honneur, tandis que Ruville se contente de classer dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs les ouvrages modernes. Et puis la question des croisades est étudiée plus largement dans Bréhier. Le ch. premier traite des rapports religieux entre l'Orient et l'Occident avant l'invasion persane ; le second, de la destruction de l'Orient chrétien et du protectorat franc en Terre-Sainte ; le troisième, du protectorat byzantin et de l'invasion des Turcs ; le quatrième enfin, de la première croisade. Louis Bréhier ne s'arrête pas non plus en 1291, mais les trois derniers chapitres envisagent la période des théoriciens et des missionnaires (1291-1342), les dernières croisades (1342-1396), et enfin la défense de l'empire byzantin (1396-1453). Ruville, il est vrai, se propose surtout de raconter les faits des croisades elles-mêmes et, sous ce rapport, on doit reconnaître qu'il est, en général, plus détaillé que Bréhier.

Toutes les idées de portée générale exposées par Ruville dans son introduction (p. 1-30) ne me semblent pas exactes. Ainsi il s'applique à montrer que les croisades n'étaient nullement nécessaires, que les succès des Seldjoucides ne présentaient rien de bien effrayant pour l'Europe et qu'on eût pu mettre aisément fin aux entraves apportées aux pèlerinages occidentaux, par exemple au moyen de quelques négociations. Il exagère peut-être l'importance, d'ailleurs très réelle, de la lutte des papes et des empereurs. « Sie [die orientalische Unternehmung] diente dazu, des Papstes Macht gegen seinen Rivalen zu verstärken, indem sie alle, die sich zur Kreuzfahrt entschlossen oder für diese begeisterten, auf seine Seite führte. Urban fühlte sich also

Digitized by Google

durch seinen Streit mit dem Kaiser getrieben, das grosse Werk in Angriff zu nehmen ». Le péril musulman devient ainsi un simple prétexte de la croisade.

On critiquera certes les pages de cette introduction où Ruville examine les croisades du point de vue de Dieu. Dieu, dit-il, ne peut pas avoir approuvé les croisades, expéditions militaires que les papes ont provoquées, organisées et dirigées. Jésus, en effet, le chef de l'Église, est le prince de la Paix. Et alors l'auteur montre par le détail comment la malédiction divine s'est attachée à cette entreprise de la papauté. Comment pouvait-elle réussir puisqu'elle s'opposait aux prédictions du Christ (Luc, 21, 24 et *non pas* 21, 21) : *Jerusalem calcabitur a gentibus donec impleantur tempora nationum?* En interprétant mal ce texte, les croisés se sont crus appelés à « accomplir les temps des Gentils ».

Bref, cet ouvrage ne nous paraît pas devoir remplacer, il s'en faut, celui de M. Louis Bréhier.

E. DE MOREAU, S. J.

Acta Academiae Velehradensis, quorum edendorum curam gerit Ad. Spaldák. Volumen X, 1914-1919. Prague ; Angers, Gaultier et Thébert, 1919. In-8, x-508 p. F. 45.

Dans cet important volume, le premier qui reprenne une série interrompue, comme tant d'autres, par la guerre, trois parties bien distinctes.

D'abord, deux études proprement doctrinales d'une belle ampleur. Celle de M. R. BERGER : *De opificio Dei quaestiones selectae ad controversias de natura hominis et de peccato originali pertinentes*, n'embrasse pas moins de 196 pages. L'auteur « a moins voulu exposer ou défendre une théorie que faire une enquête » : enquête sur le dessein de Dieu Créateur ; sur le but et le plan de toute la création ; sur la destinée de l'homme ; sur le mal, tant physique que moral, et ses causes ; sur le péché originel, son existence, son mode de propagation, sa nature et ses suites. Cette dernière question, vers laquelle convergent toutes les autres, est, comme elles, examinée non seulement à la lumière des principes philosophiques et théologiques, mais avec grand renfort de citations et discussion minutieuse des textes patristiques et scripturaires. On remarquera l'interprétation de la locution conjonctive ἐφ ᾧ, dans l'épître aux Romains, V, 12 : le relatif ne s'y rapporterait pas au père du genre humain, à Adam, précédemment désigné ; de plus, l'expression n'aurait pas une signification causale, mais bien une signification comparative ou assimilative ; elle pourrait se rendre, dans le contexte, par ces mots : « Quemadmodum ex alia parte. »

Une seconde étude est de la plume de M. V. REPA. Elle est intitulée : *De thesauro meritorum disputatio dogmatica complectens quaestiones de*

Digitized by Google

indulgentia, de reparatione pro peccatis, de operibus supererogatoriis. Moins étendue que la précédente, elle est conduite de façon analogue : partout, aux considérations rationnelles, aux arguments de convenance et de raison théologiques, aux témoignages de l'Écriture, elle joint, en très grand nombre, les citations des Pères et, encore plus, des théologiens. Elle appuie fortement, surtout à propos des indulgences, sur les divergences entre théologiens, même catholiques, pour pouvoir conclure qu'il n'y a rien là qui s'impose nécessairement à la foi, rien donc qui puisse sérieusement offusquer les Grecs soi-disant orthodoxes et empêcher leur réunion avec Rome. « La conciliation doctrinale des deux Églises semble très facile. » L'Église catholique n'a défini que deux points : serait hérétique quiconque dénierait à l'autorité ecclésiastique le pouvoir d'accorder des indulgences ou nierait l'utilité de celles-ci. L'Église orthodoxe, elle, n'a rien défini ; il y a plus : par l'usage des « épitimies », elle professe implicitement, au jugement de plusieurs catholiques, l'équivalent de notre doctrine définie.

Une deuxième partie des *Acta* est plus exclusivement expositive ou historique. Elle comprend dix-huit numéros, qui doivent viser tous à donner nettement et simplement l'état de la question sur divers points débattus entre catholiques et orthodoxes. Une certaine unité de méthode est assurée entre eux par le fait que tous se réfèrent, pour le confirmer, le développer ou le critiquer, à l'article que le P. M. Jugie a publié, en 1911, sous le titre : *Église grecque*, dans le *Dictionnaire apologétique*. Voici la liste des 18 numéros : « P. Duffy, *De notione schismatis* ; Aug. Bruson, *De causis schismatis* ; M. Lubic, *De forma Ecclesiae* ; L. Mach et Jul. David, *De infallibilitate Ecclesiae* ; J. David, *De notione dogmatis* ; E. Campe, *De evolutione dogmatis* ; Al. Henriet, *De Scriptura sacra* ; L. Van den Bossche, *De processione Spiritus S.*; M. Chatel, *De voce Filioque symbolo inserta* ; J. Senior, *Scholion de origine symboli constantinopolitani* ; R. F. Colledge, *De homine* ; E. Portas, *De assumptione Mariae Virginis* ; St. Harent, *De merito* ; G. Lanzetti, *De sacramentorum aliorumque rituum origine* ; V. Sokolov, *De vi sacramentorum* ; E. F. Cordignano, *De vi sacramenti paenitentiae* ; Luc. Delporte, *De orthodoxa sacramentorum notione* ; Aug. Bruson, *De ratione controversias tractandi.* » En parcourant le chapitre, d'ailleurs très nourri, de M. Sokolov, *De vi sacramentorum*, on a l'impression qu'il s'écarte quelque peu du plan et du ton irénique de l'ensemble : à un exposé impartial des deux doctrines il semble substituer un plaidoyer, je ne dirai pas pour le système des orthodoxes, mais pour les opinions les plus aventureuses de quelques-uns d'entre eux. Heureusement, cet écart, si écart il y a, trouve, me paraît-il, un juste contrepoids et comme un correctif dans les deux petits chapitres qui suivent et traitent *De vi sacramenti paenitentiae*, *De orthodoxa sacramentorum notione*.

Au demeurant, presque tous ces travaux, j'entends ceux de la première partie aussi bien que de la seconde, sont remarquables par la

Digitized by Google

richesse extraordinaire de la documentation, par la variété et la précision des références. Pour plusieurs, l'appareil documentaire est si abondant et si touffu qu'il est bien près de nous apparaître comme la portion principale. C'est dommage que, dans cette masse de citations et de renvois, on n'ait le plus souvent guère distingué les temps ni, par conséquent, indiqué la marche de l'évolution doctrinale ; dommage aussi que parfois on semble un peu mettre sur le même rang les actes ou déclarations de l'autorité ecclésiastique et les opinions des théologiens.

La troisième partie du volume est consacrée à l'analyse et à l'appréciation de quelques ouvrages de valeur — une dizaine environ — qui se rapportent au but poursuivi par l'Académie de Velehrad.

J. FORGET.

L. FISCHER. *Bernardi, cardinalis et Lateranensis ecclesiae prioris, Ordo officiorum ecclesiae lateranensis.* (Historische Forschungen und Quellen, éd. Dr I. Schlecht [Freising]. Fasc. 2-3.) Munich et Leipzig, F.-P. Datterer et Cie, 1916. In-8, LXVIII-184 p. M. 9.

Le codex lat. membr. 1482 (Salisb. 61) de l'ancienne bibliothèque de la cour de Vienne renferme deux documents inédits précieux : un *ordo officiorum* du XIIe s., autrefois en usage à la basilique du Latran ; des statuts de chanoines réguliers de S. Augustin, se rapportant probablement au XIe siècle, à l'époque de la fondation de ces chanoines en France. Comme je l'ai fait remarquer ailleurs (C. MOHLBERG, *Radulph de Rivo, der letzte Vertreter der altrömischen Liturgie*, t. I, p. 107. Louvain, 1911 ; t. II, p. 247. Munster-en-W., 1915), déjà au XIVe siècle, Radulphe de Rivo avait connu et examiné à Rome un ancien *ordo* de la basilique du Latran. Dès 1909, j'avais pris note du manuscrit de Vienne, croyant bien que l'*ordo* qu'il renferme serait à identifier avec celui dont parle Radulphe. Les circonstances m'ont malheureusement empêché de l'atteindre. Et c'est avec d'autant plus de satisfaction que j'ai pris connaissance de la publication de M. Fischer.

Dans l'introduction (p. XI-XLVIII), l'éditeur consacre d'abord quelques notes à la biographie de l'auteur de l'*ordo*, Bernard de Porto, prieur de Latran. C'est en 1145 qu'on rencontre pour la première fois le nom de ce personnage et déjà, à cette date, il est appelé cardinal prêtre. Une charte de 1153 lui donne le titre d'archiprêtre de Saint-Pierre *in Vaticano*. Il a joué un rôle assez important dans les négociations entre le Saint-Siège et l'Allemagne. Enfin il mourut en 1176. Notons en passant qu'il ne serait pas sans intérêt de compléter la notice biographique esquissée ici.

M. Fischer étudie ensuite (p. XLIX-LVIII) la tradition manuscrite de l'*ordo*. Il ignore le manuscrit romain, examiné autrefois par Radulphe et mentionné par nous dès 1911. En dehors de celui ci, qui semble bien

Digitized by Google

avoir été l'original, et en dehors aussi du manuscrit de Vienne, publié par M. F., l'*ordo* nous est conservé dans deux manuscrits : le premier appartient à la bibliothèque de Munich (Clm, 16104a) et le second a été utilisé par E. Amort dans sa *Vetus disciplina canonicorum* (p. 932-1048).

La transcription du texte nous semble assez défectueuse et on peut y relever de nombreuses erreurs. De plus, l'éditeur a négligé l'examen de certaines questions critiques que réclame toute édition de textes. Ainsi, aucune note, dans son livre, nous apprend la date exacte de composition de l'*ordo* ; nulle part, on y étudie sa dépendance possible d'autres *ordines* ou ses rapports avec les *ordines romani*, publiés autrefois par Mabillon et Hittorp ; enfin on y cherche vainement les renseignements nouveaux qu'il apporte à l'histoire de la liturgie. J'ai noté, en passant et à titre d'exemple, les emprunts faits par Bernard au *Micrologus* de Bernold († 1100) : p. 28, 16-23 utilisent le chapitre 50 de ce dernier ; p. 37, 14-27, 32-38, 15, le chapitre 51. En ce qui concerne le décret de Grégoire VII (p. 77), on ne peut ignorer les notes de Radulphe (Mohlberg, *o. c.*, t. II, p. 16, 63, 161, 270).

Les tables dressées par Fischer sont bien soignées. Elles renseignent les leçons (p. 161-163), les *initia* liturgiques (p. 164-173), les saints (p. 176-184). Suivent encore trois tables générales des matières.

L'intérêt de cet *ordo* consiste principalement en ce qu'il nous renseigne sur l'organisation et l'exercice du culte à la basilique du Latran, auxquels Abélard et Radulphe de Rivo attachaient une grande importance. De plus, il complète heureusement les *ordines romani* du chanoine Benoît ainsi que le *Liber de ecclesia Lateranensi* de Jean le Diacre.

C. Mohlberg, O. S. B.

J. Greven. *Der Ursprung des Beginenwesens. Eine Auseinandersetzung mit Godefroid Kurth.* Munster, J. G. Weiss, 1914. In-8, 60 p.

Cette brochure est une réponse à feu M. Godefroid Kurth, qui a soutenu que les béguines doivent leur origine et leur nom au prêtre Lambert de Liége, surnommé le Bègue (1). Afin de réfuter cette assertion, M. Greven reprend les arguments de l'illustre historien et s'efforce d'en demontrer la faiblesse. S'il croyait y avoir réussi, il faudrait en déduire qu'il accorde une importance capitale à des rectifications de détail.

L'auteur démontre que la *Vita b. Mariae Ogniacensis*, de Jacques de Vitry, et l'*Epistola ad Fulconem episcopum Tolosanum*, par le même, présentées par M. Kurth comme deux autorités distinctes, n'en forment en réalité qu'une seule, puisque l'*Epistola* est le prologue de la *Vita*. Mais il n'en est pas moins vrai que cette *Epistola* mentionne les vierges

(1) *La cité de Liége au moyen âge*, t. III, p. 344. Bruxelles, 1910; *De l'origine liégeoise des béguines*. Bruxelles. 1912. Cfr RHE, 1912, t. XIII, p. 714.

Digitized by Google

saintes de Liége, vouées au Seigneur avant 1212 par Jean de Nivelles. La présence de celui-ci à Liége est constatée dès 1199 ; il figure comme chanoine de Saint-Jean dans une série de documents liégeois depuis l'an 1200 jusqu'en octobre 1231. Sa présence à Nivelles n'est signalée qu'une seule fois, et encore est-ce uniquement pour faire ressortir son absence de Liége, où les pieuses femmes qui vivaient chastement sous sa direction, sont peut-être exposées aux violences de la soldatesque brabançonne. Quand M. Greven aura produit un texte aussi probant en faveur d'une action analogue, déployée par Jean de Nivelles dans sa ville natale avant 1199, il pourra soutenir que maître Jean a agi uniquement sous l'influence de Marie d'Oignies, avant d'avoir connu le groupement de femmes dévotes, dirigé à Liége par Lambert le Bègue. Mais il est plus que probable qu'en poussant plus loin ses recherches, M. Greven rencontrera Jean de Nivelles, non pas dans sa ville natale, mais à l'université de Paris, où il prit la maîtrise et se prépara au ministère des âmes à l'école de Foulques de Neuilly.

D'ailleurs, ce qui importe ici, ce n'est pas de savoir dans quelle mesure la direction spirituelle, donnée par Jean de Nivelles aux vierges liégeoises, s'est inspirée de l'apostolat similaire exercé vingt-cinq années auparavant, dans la même ville, par Lambert le Bègue. Il s'agit avant tout d'établir si, oui ou non, il existe une relation quelconque de cause à effet entre cet apostolat du prédicateur liégeois et l'origine des béguinages dans le diocèse de Liége. M. Greven le nie, mais ses arguments sont loin de nous convaincre. Sans doute, les béguines n'ont pas reçu partout le même sobriquet ; Lambert le Bègue n'est pas mort en 1187, comme l'écrit M. Kurth, mais bien vers 1178 ; les sœurs vivant autour de l'hôpital de Saint-Christophe à Liége ne se sont constituées en béguinage qu'après 1207. Mais même en admettant que l'épithète *béguine* ne dérive pas du surnom de Lambert le Bègue, il faut toujours reconnaître le fait du ministère exercé par celui-ci auprès des Liégeoises désireuses d'une plus haute perfection, qui allaient l'entendre à Saint-Christophe. Il leur fait apprécier le prix inestimable de la chasteté ; il traduit à leur intention, du latin en langue vulgaire, une vie de saint Agnès, regardée comme le modèle des vierges. Sous sa direction se forme un groupe de pieuses femmes qui se retrouvent à Saint-Christophe, et qui, tout en restant dans le monde observent les conseils évangéliques. Trente ans plus tard, on voit s'ériger autour de Saint-Christophe des maisons servant de logement à des sœurs religieuses. N'est-il pas logique de conclure que l'érection de ces maisons est due aux pieuses chrétiennes, consacrées jadis au Seigneur par Lambert le Bègue ?

Nous reconnaissons avec l'auteur l'action exercée par Marie d'Oignies sur la vie religieuse des femmes au début du XIIIe siècle. Encore faut-il se garder de tout exclusivisme et ne méconnaître aucune influence qui s'appuie sur des témoignages respectables.

FR. CALLAEY, O. M. Cap.

Digitized by Google

L. J. M. Philippen. *De Begijnhoven.* **Anvers, Librairie « Veritas », 1918. In-8, xvi-490 p. F. 10.**

L'histoire des béguinages en Belgique a été beaucoup étudiée ces dernières années, mais nous ne possédions pas encore une étude d'ensemble sur ce sujet. C'est pourquoi le livre de M. Philippen vient à son heure.

Il commence par un exposé de l'abondante littérature concernant les béguines, depuis le début du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Ensuite, il énumère les différentes interprétations du mot *béguine*. Le chapitre II est consacré à l'histoire des béguinages : l'auteur y examine les différents stades de leur développement et raconte les péripéties de leur existence. Tour à tour nous les voyons au sommet de la prospérité, enveloppés dans la répression des béguines vagabondes et hérétiques sous Clément V, saccagés par les iconoclastes, expropriés par la Révolution française, et renaître à une vie nouvelle après chaque tourmente. La profession religieuse des béguines et le gouvernement des béguinages forme la matière du chapitre III, tandis que le chapitre IV, le dernier, traite des institutions religieuses et sociales, établies au béguinage : l'église et ses desservants, l'école, la table du Saint-Esprit, l'infirmerie, l'hôtellerie, la ferme et les fondations charitables. En appendice, l'auteur donne une longue série de pièces justificatives, qui sont pour la plupart des statuts de béguinages, depuis 1246 environ jusqu'au début du XIXe siècle. Une bibliographie générale et spéciale, suivie d'une triple table alphabétique, des noms de personnes, de lieux et de matières, permettent tout à la fois au lecteur de se familiariser rapidement avec le sujet et de consulter sans peine le volume.

A propos de l'origine du mot *béguine*, M. Philippen n'exprime pas d'opinion personnelle, mais constate simplement que ce mot était, au XIIe siècle, synonyme de *bigote*. Il expose clairement les quatre stades de l'évolution béguine : 1) vie religieuse menée dans le monde par des femmes n'ayant pas de relations entre elles ; 2) vie commune de femmes religieuses dans le monde ; 3) vie commune de béguines dans les cours cloîtrées (curtes) ; 4) vie commune dans les béguinages paroissiaux. Que les Frères Mineurs ne se soient guère occupés des béguinages à leurs débuts s'explique par la défense que saint François fit à ses religieux, au chapitre XI de la règle : « Praecipio firmiter fratribus universis, ne habeant... conislia mulierum » (p. 97). Il n'y eut de relations suivies entre eux que là où les béguines entrèrent dans le Tiers-Ordre, comme à Sichem et à Deynze et dans de nombreux béguinages de Suisse et d'Allemagne.

Les béguinages n'étant autre chose que la solution régionale d'un problème international au moyen âge, comme le dit l'auteur dans la préface, il eût été utile de jeter un coup d'œil sur les institutions similaires des autres pays. Qu'il nous suffise de signaler les Pénitentes de sainte Marie-Madeleine en Allemagne, les communautés de femmes, érigées à Roubaud et à Marseille par sainte Douceline et les tertiaires

Digitized by Google

Humiliés de l'Italie septentrionale. Enfin, nous aurions désiré des renseignements plus complets sur la situation actuelle des béguinages en Belgique ; l'auteur ne nous donne là-dessus qu'une esquise du grand béguinage de Gand vers 1860. Mais ce sont là des remarques d'importance secondaire. Sans nous y arrêter davantage, nous félicitons chaudement M. Philippen d'avoir exposé dans une langue simple et claire, avec un souci constant d'objectivité et de méthode, la manifestation la plus originale de la vie religieuse populaire en Belgique.

FR. CALLAEY, O. M. Cap.

A. G. LITTLE, M. R. JAMES, H. M. BANNISTER. *Collectanea Francescana*. T. I. (Britisch soceity of Franciscan studies, t. V.) Aberdeen, Imprimerie universitaire, 1914. In-8, 163 p.

Des cinq études publiées dans ce volume, une se rapporte aux sources de la vie de saint François et de ses compagnons, tandis que les autres intéressent l'histoire locale des Frères Mineurs en Angleterre, depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à leur suppression sous Henri VIII. Disons d'abord un mot de ces dernières.

M. Little ouvre la série par une brève notice sur Guillaume d'Angleterre, un des premiers Frères Mineurs, et sur quelques dessins franciscains qui ornent le manuscrut original des *Chronica majora* de Mathieu Paris (n. 1-8). Il en reproduit quatre qui datent de la première moitié du XIIIe siècle. On remarquera surtout le deuxième, qui représente saint François recevant les stigmates : au lieu d'être en prière, le saint est plongé dans un profond sommeil et le séraphin crucifié, qui se tient devant lui, a les ailes repliées, non déployées, et ne darde pas de ses rayons le saint couché à sa droite. C'est une des représentations les plus anciennes de la scène, dont le dessinateur nous semble s'être inspiré, non pas tant de la première légende de Thomas de Celano, comme le pense M. Little, mais plutôt de quelque songe biblique.

Le même auteur publie, p. 141-153, un fragment de nécrologe de la province d'Angleterre, du XIVe siècle, et une liste des chapitres provinciaux de la même province, de 1229 à 1532. M. James s'efforce de reconstituer l'ancienne bibliothèque des Frères Mineurs à Hereford, dispersée en 1526. Il n'est pas éloigné de croire que cette bibliothèque se composât d'environ 300 volumes manuscrits (p. 114-123). Quant à M. Bannister, il énumère les manuscrits provenant des Dominicains et des Franciscains de Cambridge, et conservés actuellement dans le fond Ottobuoni de la bibliothèque Vaticane (p. 124-140). On y rencontre bon nombre d'œuvres scolastiques des premiers maîtres de ces deux ordres.

Mais la partie la plus considérable de ce livre est occupée par la description du manuscrit, coté jadis Phillipps 12290 et possédé maintenant par M. Little, qui nous en donne un minutieux inventaire,

Digitized by Google

agrémenté de nombreux extraits. Ce manuscrit date de 1400 environ, et renferme, à côté d'écrits de Peckham, d'Olivi et d'Auriol, un bel ensemble de textes se rapportant à la vie de saint François et de ses premiers compagnons (p. 9-113). Nous y trouvons par exemple une récapitulation des *Actus B. Francisci et sociorum ejus* qui contient la version latine de six chapitres des *Fioretti*, recherchés en vain jusqu'ici par M. P. Sabatier. Plus loin on y rencontre une suite d'exemples de la vie de saint François et de ses compagnons, qui n'est autre chose qu'une édition partielle du *Speculum Perfectionis* avec des textes inédits et des variantes. On peut en conclure que cette publication rendra grand service à qui étudie les sources franciscaines (1). Quant aux notices analysées en premier lieu, elles forment une contribution appréciable à l'histoire littéraire des Frères Mineurs anglais durant le moyen âge.

FR. CALLAEY, O. M. Cap.

MORTIER, O. P. ***Histoire abrégée de l'ordre de saint Dominique en France.*** **Tours, Mame; Flavigny (Côte-d'Or), chez l'Auteur, 1920. In-8, 390 p. F. 10.**

Depuis sa fondation jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis sept siècles, l'ordre des Frères Prêcheurs a été très intimement mêlé à la vie de l'Église en France. Par ses institutions, par ses doctrines, par ses grands hommes surtout il a exercé une profonde et salutaire influence sur le développement de la vie religieuse dans la nation. Et cependant, jusqu'ici cette histoire d'un passé glorieux n'avait pas été racontée. Le R. P. Mortier a tenté de combler cette lacune en extrayant des huit volumes de l'*Histoire des Maîtres Généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs*, ce qui avait trait plus spécialement au développement de l'ordre en France.

Cette histoire est divisée en huit périodes allant de la fondation de l'ordre en 1216 à sa restauration par le P. Lacordaire et jusqu'aux temps présents (1918). Chacune de ces périodes est elle-même divisée en plusieurs paragraphes assez brefs où, dans un style vif, alerte, piquant parfois mais toujours très français, le P. Mortier s'efforce de dégager les grandes lignes d'une histoire assez compliquée. Il met en relief les points saillants de l'action politique, doctrinale ou ascétique des Frères Prêcheurs français. Il montre l'évolution de leur gouvernement, les congrégations de réforme, les luttes qu'ils eurent à subir pour la défense de l'Église et de la foi. Une des parties les plus méritoires et les plus difficiles est celle où l'auteur cherche à établir la géographie dominicaine en France, traçant les limites territoriales

(1) Il en parut aussi une édition française : *Un manuscrit franciscain, ancien Phillipps 12290, aujourd'hui dans la bibliothèque A. G. Little, décrit et étudié.* (Opuscules de critique historique, fasc. XVIII). Paris, Fischbacher, 1914-1919. In-8°, 110 p. 6,00 fr.

Digitized by Google

exactes des multiples congrégations qui, à partir du XVe siècle, se partageaient le sol du pays et chevauchaient les unes sur les autres. L'auteur a atteint le but qu'il s'était proposé : il a fait œuvre utile.

A-t-il fait œuvre définitive ? Non, et le P. Mortier est le premier à le savoir. Nous le disions plus haut, il a tracé les grandes lignes du développement de l'ordre en France ; il resterait maintenant à s'engager dans les directions indiquées pour exploiter méthodiquement et en profondeur ce vaste et riche terrain. Malheureusement le P. Mortier n'a pas facilité autant qu'il l'aurait pu cette tâche à ses successeurs, car, ici plus encore qu'ailleurs, il se montre avare de références : aucune indication de sources, aucune bibliographie. A la page 152 on trouve même une phrase entre guillemets sans nom d'ouvrage ni d'auteur. Il est regrettable que le P. Mortier se soit contenté de renvoyer son lecteur une fois pour toutes à l'*Histoire des Maîtres Généraux* sans le faire participer plus largement à sa longue expérience des documents.

On regrettera également que pour tracer l'histoire des Prêcheurs en France, l'auteur n'ait pas élargi son information pour une synthèse nouvelle, mais qu'il se soit contenté — sauf pour la période contemporaine — d'extraire, en les abrégeant, les passages des Maîtres Généraux qui visaient la France. Car enfin, ce qui dans l'histoire générale d'un ordre suffit à marquer la place d'une ou de plusieurs de ses provinces, demeure insuffisant et trop général pour mettre en relief les traits propres à chacune d'elles et pour mettre en pleine lumière leur influence et leur spéciale activité. C'est ce qui ressort surtout des chapitres consacrés à l'action des Prêcheurs sur l'humanisme français et à leur rôle dans les luttes protestantes et jansénistes.

Ces remarques ne veulent être que l'expression d'un désir : celui de faire de ce livre, en même temps qu'une œuvre de réconfort moral, un utile et indispensable instrument de travail.

P.-M. SCHAFF, O. P.

CH. HEFELE. *Histoire des conciles d'après les documents originaux.* Traduction française augmentée de notes critiques et bibliographiques par Dom H. Leclercq, O. S. B. T. VI, VII et VIII en 6 vol. Paris, Letouzey et Ané, 1914-1921. In-8, p. 642-1562, 662-1371, 620-1260.

Notre dernier compte-rendu de l'*Histoire des conciles* dans cette *Revue* date de 1913 (t. XIV, p. 789-790) ; on en était alors à la seconde partie du t. V. Les événements n'ont pu tenir en arrêt l'activité de Dom Leclercq : déjà avant l'ouverture des hostilités avait paru la 1re partie du t. VI ; la seconde partie sortit de presse en 1915 ; le tome VII (1re et 2me parties) en 1916 et les deux parties du tome VIII respectivement en

Digitized by Google

1917 et 1921. Ce dernier tome nous conduit au milieu du XVIe siècle, aux origines de la Réforme.

La traduction des tomes VI et VII nous est présentée par D. L. comme faite sur l'*Histoire des conciles* révisée par Knöpfler, postérieurement à la première traduction de Delarc ; de là des différences notables avec cette première traduction. Avec le tome VII se termine l'œuvre personnelle d'Hefele. Les tomes VIII et IX sont l'œuvre du cardinal Hergenröther (cfr RHE, t. VIII, 1907, p. 778) : D. L. nous en donne la première traduction qu'il commence au tome VII, p. 1143.

L'aspect général de la publication reste le même : traduction augmentée de notes bibliographiques et critiques.

Plusieurs volumes pourtant en sont moins fournis. En préface du tome VI, D. L. nous annonce une annotation plus restreinte : « La rédaction d'Hefele, notablement retouchée et étendue par Knöpfler, dépasse trop ce qu'on est en droit d'attendre d'un sujet particulier, tel que l'histoire des conciles, pour ne pas imposer une sourdine à l'annotation telle qu'on l'avait pratiquée dans les dix premiers volumes. A moins d'aborder sous forme de notes l'histoire générale tout entière, il fallait renoncer dans ces volumes à traiter un certain nombre de sujets, intéressants sans doute, mais à peu près étrangers au dessein général de l'ouvrage. En abordant avec le tome VII les conciles de Pise et de Constance, l'occasion s'offrira de reprendre la méthode adoptée jusqu'à ce moment. »

Heureusement son intention s'est modifiée et il a repris dès ce tome VI avec l'histoire du schisme d'Occident l'abondante annotation des tomes précédents « pour complaire à quelques hommes laborieux et loyaux, qui m'assurent que ce travail n'est pas inutile. » (T. VI, p. 975 en n.) Pour nous, nous eussions déploré cette diminution des annotations si utiles ; elle aurait enlevé à cet ouvrage ce qui en fait le caractère, lui donne du cachet et constitue sa première valeur (cfr RHE, t. VIII, p. 779-780). Nous reconnaissons qu'un tel travail soit rude, ingrat et indigeste. D. L. nous en donne quelque idée quand, arrivé à la fin des incidents du grand schisme, il rappelle qu'il a fait de larges emprunts à N. Valois : « J'ai cité souvent et longuement, dit-il, j'ai résumé presque toujours, j'ai passé tout le texte à l'épreuve de la confrontation et corrigé souvent sans toujours l'indiquer afin d'éviter de fatigantes répétitions. » (T. VII, p. 594 en n.) Nous faisons des vœux pour que les difficultés de la tâche ne ralentissent pas l'activité de l'annotateur.

Le tome VI commence en 1250 à la mort de Frédéric II et se termine au concile de Pise en 1409. C'est la période de Boniface VIII, des papes d'Avignon et du grand schisme. Les événements ne se prêtent pas à de grandes assises conciliaires, étapes importantes dans l'histoire du dogme et de la discipline, mais plusieurs conciles régionaux nous fournissent d'intéressants renseignements sur l'état moral de différents pays.

Digitized by Google

Le lecteur parcourra avec profit et plaisir les phases du procès des Templiers avec les appréciations de D. L. et l'histoire des papes d'Avignon. Ce qui arrête l'attention, c'est l'histoire du schisme d'Occident. A l'exposé d'Hefele, D. L. ajoute le fruit de ses nombreuses lectures. Je crois devoir signaler en tout premier lieu un résumé des sources avec notices (p. 970-975) et une abondante bibliographie de cette captivante question, reportée à la fin du tome aux p. 1546-1552.

Dans toutes les annotations sur le grand schisme, une idée prédomine et D. L. semble vouloir l'inculquer à ses lecteurs : il est impossible de fixer avec certitude lequel des deux papes était légitime ; tous ceux qui ont tenté de se prononcer subissent l'influence de leurs sentiments patriotiques ou de leurs écoles. Certes nous n'oserions nous inscrire en faux d'une manière absolue contre cette assertion : il y eut en effet dans l'élection d'Urbain VI du 8 avril 1378 des incidents troublants ; mais nous avons peine à souscrire à cette affirmation (t. VII, p. 443 en n.) que les arguments historiques sont les seuls recevables. A l'histoire en effet de fournir le dossier du jugement, mais ce dossier doit être mis en rapport avec les principes juridiques, bien à leur place en une question qui est essentiellement une question de droit. Il nous est encore difficile d'admettre qu'on infirme comme une apologétique tendancieuse l'autorité des conclusions portées par certains auteurs, tel Salembier, parce qu'il réunit comme en un faisceau un ensemble de circonstances en vue de faire ressortir que la liberté des conclavistes fut juridiquement suffisante.

La place importante que tient l'histoire du grand schisme en ce volume ne doit pourtant pas nous faire oublier d'autres questions importantes qu'il contient. Signalons en particulier les renseignements biographiques et bibliographiques sur les papes, les erreurs des Arméniens sous Benoît XII (p. 846-854), une note sur la question de saint Jean Népomucène (p. 1136-1137), que je crois d'autant plus utile de mentionner que la table des matières ne nous donne aucune indication pour la retrouver.

Je crois devoir aussi souligner comme particulièrement intéressante pour nous la situation de notre pays pendant la période du grand schisme (p. 1132). Nous pourrions ajouter à la bibliographie les *Notes sur la situation de la Belgique pendant le schisme d'Occident* d'Emm. Neefs, dans *Revue catholique*, 1876, t. XLII, p. 225-244 ; 335-379, ainsi que l'article avec documents publiés par Dom Berlière, sur *Jean de West, évêque urbaniste de Tournai*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 1901, t. LXIII, p. 351-388, avec la note complémentaire de N. de Pauw, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Tournai* (*ibid.*, p. 671-702).

Il nous suffira d'énumérer les conciles qui font l'objet du tome VII pour en faire ressortir l'importance : conciles de Pise, de Constance, de Bâle, de Ferrare-Florence. Ces conciles mettent fin au grand schisme, traitent de graves questions doctrinales, condamnent les

Digitized by Google

hussites et font monter Jean Huss sur le bûcher, entreprennent la réforme de l'Église ; le concile de Florence émet un décret d'union avec les Grecs.

Signalons spécialement parmi les questions les plus saillantes les chefs d'accusation contre Jean XXIII (p. 230 et suiv.), l'appréciation portée sur Jean Huss (p. 155) et sa culpabilité (p. 329), la note de la page 335 sur le droit pénal relatif à la répression de l'hérésie ; l'élection et le pontificat de Martin V (p. 669 et suiv.), etc.

Le tome VIII nous expose dans sa première partie les pontificats qui ont immédiatement précédé le protestantisme, le 5e concile de Latran et sous le pontificat de Léon X le concordat de 1517 avec la France.

En une note placée en tête de la seconde partie, le traducteur et les éditeurs expriment leur regret de devoir publier la traduction du IXe volume dû à la plume du cardinal Hergenröther. « Cet énorme volume de 950 pages est presque entièrement consacré à l'étude des origines de la Réforme en Allemagne. Une trentaine de pages tout au plus parlent des conciles à cette époque. Nous avons cru devoir réduire à 600 pages ce travail à peu près étranger à l'histoire des conciles de manière à pouvoir nous étendre plus longuement sur les conciles de Trente et du Vatican et sur ceux de la période intermédiaire. »

Nous comprenons ce regret : les publications de Janssen sont trop récentes encore et trop appréciées pour que l'on puisse tenter mieux sur les origines de la Réforme en Allemagne.

Nous attendrons avec curiosité et confiance les volumes annoncés sur les conciles de Trente et du Vatican. Nous pouvons avoir l'assurance qu'on ne nous les fera pas trop attendre et qu'ils seront pour nous une source féconde où nous puiserons des connaissances nouvelles et solides.

P. DEMEULDRE.

E. BENSON. *Life in a mediaeval city, illustrated by York in the XVth century.* Londres, Society for promoting christian knowledge, 1920. In-8. v-84 p. et 8 illustrations. Sh. 5.

En ces derniers temps, les études consacrées à l'histoire des villes ont été extraordinairement nombreuses en Angleterre. Citons, par exemple, *Mediaeval Leicester* de C. J. Billson, *Life in old Cambridge* de E. Monchton Jones, *Nottingham* de E. L. Guilford ; puis, la série de monographies publiées dans la collection, éditée par la « Society for promoting christian knowledge », *The Story of the English towns*, où ont paru *Peterborough*, de K. E. et R. E. Roberts, *Harrogate and Knaresborough*, de J. S. Fletcher, *Pontrefact*, du même auteur, *Plymouth*, de A. L. Salmon, *Westminster*, de H F. Westlake, *St-Albans*, de Page, *Birmingham*, de J. H. B. Masterman. De son côté, la

Digitized by Google

«Royal Scottish Geographical Society » a fait paraître des monographies intéressantes consacrées à Glasgow et à Édimbourg. Enfin dans la collection de petits répertoires *Helps for students* était publié un travail de feu W. Cunningham, *Monuments of English municipal life*, qui n'est pas précisément la meilleure production de ce grand et sérieux travailleur.

Toutes ces monographies n'ont pas la même valeur : plusieurs appartiennent à ce genre de haute vulgarisation scientifique si goûté des Anglo-Saxons, à cette série de livres « for the general reader », qui, sans apporter du neuf, condensent en un style simple et agréable le résultat de ce qui est connu et le mettent à la portée du grand public.

C'est à ce genre qu'appartient aussi l'élégant petit volume consacré à décrire la vie d'une ville médiévale en prenant York comme exemple.

M. Benson a bien ordonné la matière. Après une introduction, qui, à vrai dire, est insignifiante, l'auteur étudie successivement les facteurs qui ont affecté le développement de York : position géographique, valeur militaire de cette position, importance politique. Ce chapitre II est très superficiel : il ne dépasse guère ce que l'on s'attend à trouver dans un bon guide du touriste.

Avec le chapitre III commence l'étude plus sérieuse et détaillée de la vie de York au xve siècle. L'auteur décrit d'abord, avec beaucoup d'à-propos et de façon pittoresque, l'aspect de la ville médiévale, ses vues, ses places publiques, ses ponts, ses maisons, ses monuments civils et religieux, ses collèges, ses monastères, ses hôpitaux, son port. Sur ce dernier point, pourtant bien intéressant, nous ne trouvons malheureusement que quelques lignes.

Le chapitre IV étudie les institutions d'York, institutions municipales, rapports avec la couronne, institutions ecclésiastiques ; la part prise par la ville dans la vie de la nation ; les institutions économiques, commerce, industrie, gildes ; la vie religieuse dans ses divers aspects et ses divers domaines ; l'instruction ; les plaisirs et les passe-temps ; les diverses classes sociales.

Cette dernière partie (classes sociales) est traitée un peu rapidement : on ne peut que le regretter. Mais dans l'ensemble, M. Benson, grâce aux nombreux détails précis et souvent savoureux qu'il donne — pas toujours bien classés, il faut le dire —, grâce aussi à un style sans prétention et d'une charmante simplicité, a réussi à ressusciter à à nos yeux la vie si complexe et si intéressante d'une ville anglaise à la fin du moyen âge. L'image qui se dégage de son petit livre est nette, vivante, et — pour autant qu'il nous est possible d'en juger — fidèle à la réalité.

L'auteur a eu raison de choisir l'époque du xve siècle pour donner une image concrète de la vie municipale anglaise. L'on n'ignore pas que cette vie s'est développée fort tard en Grande-Bretagne et qu'elle n'est réellement arrivée à son apogée qu'au xvie siècle, au moment où,

Digitized by Google

sur le continent, commence pour beaucoup de villes un irrémédiable déclin. York se prêtait fort bien à servir d'exemple : encore qu'elle ne comptait, à l'époque étudiée par l'auteur, que 14.000 âmes environ, c'est la ville la plus importante dans le Nord.

L'étude de M. Benson a mis une fois de plus en lumière certaines particularités des villes anglaises, si intéressantes à noter pour l'histoire comparative des institutions urbaines au moyen âge. Certaines de ces villes, on le sait, constituaient un comté en elles-mêmes : c'est le cas à York dès 1396, année où le bailli royal est alors remplacé par le sheriff, fonctionnaire de comté. Ce n'est qu'au XIVe siècle que la bourgeoisie anglaise — le *middle class* — parvient à jour un rôle politique dans la cité. Mais il ne s'agit pas de l'élément démocratique, qui conquiert alors le pouvoir dans les villes du continent, mais bien du patriciat marchand. Ce patriciat a obtenu le monopole des charges municipales — fontions d'*aldermen* et de *councillor* — par voie paisible et nullement violente. Il a suffi d'être maître des gildes pour monopoliser les charges publiques. Les groupements ouvriers n'apparaissent qu'au XVe siècle, du moins à York.

Comme dans les villes du continent, les patriciens se distinguent par leurs largesses au bénéfice de la communauté : halles, églises, chapelles sont principalement leur œuvre et leur charité est fastueuse.

Ce qui est surtout remarquable, c'est leur respect de l'Église et leur sincère piété. Malgré Wycliff et les Lollards, les bourgeois anglais du XVe siècle ont conservé la foi intacte et continuent à vivre une existence où l'Église tient une large place. Pas plus que sur le continent, on ne constate ici — et nous sommes à la veille de la Renaissance — cet « esprit laïque » qu'un certain nombre d'historiens veulent retrouver dans les villes et les communes, comme une réaction naturelle contre le conservatisme de l'Église et son hostilité au mouvement libérateur de la bourgeoisie. A York, et dans la plupart des villes anglaises, semble-t-il, ville et clergé s'entendent bien et, s'il y a des différends pour la question des immunités fiscales ou le temporel, cette lutte n'affecte guère l'esprit religieux de la population.

Les parties du travail de M. Benson concernant la vie religieuse et les institutions ecclésiastiques sont traitées avec soin et compétence, encore que le genre du travail n'admette guère un exposé approfondi du sujet. L'auteur exagère manifestement lorsque, à la page 67, parlant des canonisations populaires, il dit : « De cette façon, le calendrier ecclésiastique était augmenté, le dévot trouvait un nouvel objet d'intérêt, l'Église maintenait sa position aux yeux et dans l'esprit du peuple, et ses fonds s'en ressentaient bien. » Tant de calculs « n'entraient pas dans l'âme des dévots » !

En terminant, nous recommandons la lecture du charmant volume de M. Benson : tout le monde y trouvera plaisir et profit.

L. VAN DER ESSEN.

Digitized by Google

M. Van Rhijn. ***Wessel Gansfort.*** **(Avec portrait et fac-similé.) La Haye, M. Nyhoff, 1917. In-8, xi-264-LXXIX p. Fl. 7.20.**

Wessel Gansfort est un des théologiens du xve siècle, dont la position doctrinale reste encore aujourd'hui l'objet des recherches historiques. Protestant luthérien avant la lettre au dire de Luther, Flaccius et Uhlmann ; représentant, à côté de Gérard Groote, d'un christianisme spécifiquement néerlandais, suivant les historiens de l'école de Groningue ; croyant catholique, subissant l'influence de l'école théologique de Paris, d'après J. Friedrich ; défenseur à la fois de doctrines orthodoxes et de tendances réformatrices, selon l'opinion de Paulus et de Ritschl ; enfin, au jugement du Dr Lindeboom, précurseur des humanistes indépendants et partisan comme ceux-ci de l'autorité exclusive de la Bible : Wessel, on le voit, pourrait se réclamer de tous les courants d'idées de son époque.

M. Van Rhijn a jugé opportun de reprendre pour son compte l'examen de la vie et de la doctrine du théologien. La publication de nouvelles sources, des recherches faites dans les archives de Groningue, de Zwolle, de Cologne et d'Angers, l'invitaient à entreprendre cette étude. En trois sections, il nous expose la biographie de Wessel Gansfort, sa doctrine, la genèse de celle-ci et l'influence qu'elle a exercée.

La première partie nous fait connaître successivement la formation de Gansfort, dans les villes de Groningue et de Zwolle, et ses débuts dans le professorat chez les frères de la vie commune (1419-1449) ; ses multiples voyages à travers l'Europe Occidentale et son séjour aux diverses universités (1449-1475) ; les dernières années de sa vie, qu'il passa dans sa patrie, à Zwolle, au couvent d'Aduart et chez les clarisses de Groningue (1475-1481). Il mourut en cette dernière ville, le 4 octobre 1489.

Dans cette notice biographique, le Dr Van Rhijn s'attache à relever toutes les circonstances qui peuvent rendre compte des particularités de la pensée théologique de Wessel. Ainsi, les différents centres d'études que celui-ci fréquenta, sont en premier lieu l'objet d'une enquête minutieuse. Nous rencontrons en effet Wessel à Cologne (1449-52), à Louvain (1452 ?), à Paris (1454-55), à Cologne 1455-56), à Heidelberg (1456-57), à Zwolle (1458), à Cologne (1458 ?), à Paris (1459, 1460-1470 ?), à Rome (1470), à Paris (1471-73), à Rome, Florence, Venise et Bâle (1575). Aussi bien Wessel en profita-t-il pour étendre au loin le cercle de ses relations. A Cologne, il connut Pupper de Goch et Biël ; à Paris, il eut de fréquents entretiens philosophiques avec Henri de Zomeren et Nicolas d'Utrecht, plus tard avec Reuchlin ; à Rome, il jouit de l'amitié de Francesco della Rovere, le futur Sixte IV, et du cardinal Bessarion. Revenu dans son pays natal, il ne retrouva plus à Zwolle Thomas a Kempis ; mais il eut des rapports suivis avec l'évêque d'Utrecht, David de Bourgogne, Ludolphe de Veen, Thomas Bazinus, Engelbert de Leyde, Jacobus Hoeck et Hegius. Dans la maison des frères à Zwolle,

Digitized by Google

au monastère d'Aduart, et plus tard à Groningue, il était l'ami et le conseiller d'une élite d'humanistes.

Quelque mouvementée qu'ait été sa vie, Wessel ne se relâcha jamais des études théologiques. Soulignons dès lors les traits caractéristiques de sa doctrine, telle que nous l'expose le Dr Van Rhijn dans la seconde section de son ouvrage.

En théocidée, Gansfort a relevé la transcendance de l'être divin. Bien qu'à Paris il se soit déclaré en faveur de l'école nominaliste, il n'adopta jamais les considérations de celle-ci au sujet de la volonté divine. En ce qui concerne ses théories christologiques, il enseigne l'absolue prééminence du Christ. L'incarnation, qui ne serait d'ailleurs que le terme parfait de manifestations antérieures, progressives mais imparfaites du Verbe, a été voulue indépendamment de la prévision du péché. Wessel distingue la rédemption de la justification. Cette dernière s'opère par la charité, qui n'est elle-même que l'épanouissement de la grâce, répandue dans nos cœurs par l'action vivifiante du Saint Esprit. Quant aux causes instrumentales, instituées par le Christ pour nous dispenser sa grâce et sa justice, Wessel a reconnu, il est vrai, l'Église et son triple pouvoir. Cependant, à côté de doctrines orthodoxes, on remarque ici des tendances et quelquefois des affirmations explicites, qui préparent ou du moins rejoignent les théories proposées plus tard par la Réforme. M. Van Rhijn les rattache à certaines doctrines spiritualistes, qui déjà ébauchent la conception protestante de l'Église spirituelle et invisible. Ainsi au-dessus de l'Église hiérarchique, Wessel reconnaît la communion des saints ou l'Église invisible comme seule nécessaire au salut ; à côté du pouvoir des clefs réservé aux prêtres, il admet un pouvoir des clefs non sacramentel, revenant de droit, en vertu de « l'adoptio filialis », à tout chrétien ; enfin, parallèlement à la présence réelle de l'humanité du Christ dans l'eucharistie, il admet une présence tout aussi réelle que chaque fidèle est à même d'opérer en vertu de l'union mystique au Christ. Wessel limite d'ailleurs d'une façon explicite les pouvoirs de l'Église visible. Il nie l'autorité infaillible des papes et des conciles ; il refuse à l'autorité ecclésiastique le droit d'imposer des préceptes sous peine de péché mortel ; il rejette le caractère juridique du sacrement de pénitence et regarde toute concession de jurisdiction comme superflue ; il réclame pour les fidèles le droit de déposer en certaines circonstances leurs supérieurs ; enfin il considère les indulgences comme de simples absolutions des peines canoniques.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, M. Van Rhijn cherche à déterminer la place qu'occupa Wessel dans le mouvement théologique du xve siècle et quel jugement on doit porter au sujet de son orthodoxie. A son avis, les ouvrages de Wessel présentent un amalgame de doctrines orthodoxes et d'idées protestantes. De ce chef, on pourrait appliquer à Gansfort ce que Luther affirma plus tard d'Érasme : « il a atteint le pays de Moab, sans entrer en Terre Sainte. » Somme toute, il a aplani

Digitized by Google

les voies du protestanisme. Quant à la genèse de ce système hétérogène, on peut, d'après M. Van Rhijn, le rattacher à l'augustinianisme et au néo-platonisme, à la piété mystique de Bernard de Clairvaux, de Rupert de Deutz, des Frères de la vie commune, aux idées nouvelles répandues par l'Humanisme. Aucune de ces influences cependant ne fut décisive. En effet, à côté de certaines théories empruntées à des auteurs antérieurs, les ouvrages de Wessel renferment plusieurs thèses qui montrent l'originalité de sa pensée qui, d'ailleurs, lui valut de son vivant l'épithète de « magister contradictionis ». Il serait néanmoins erroné de vouloir retrouver dans cette originalité même une note spécifiquement néerlandaise.

Trois appendices terminent l'ouvrage : l'auteur y donne des renseignements étendus sur les sources et les travaux (A et C), et plusieurs détails biographiques concernant Wessel (B). Ils constituent, à notre avis, l'appoint le plus important de cette monographie. La synthèse théologique, en effet, nous apporte peu de données nouvelles. Signalons seulement la doctrine de Wessel au sujet de la médiation universelle de Marie. Cette section d'ailleurs a le gros inconvénient de ne renvoyer aux textes que d'une façon incomplète. Il y aurait eu certes tout avantage à fournir aux lecteurs, à côté de l'indication de la pagination, le titre des ouvrages cités.

En résumé, M. Van Rhijn a apporté une digne contribution à l'étude de l'histoire de la préréforme et, d'une façon plus générale, à l'examen du mouvement des idées au quinzième siècle.

J. COPPENS.

E. FUETER. *Geschichte des Europäischen Staatensystems von 1492-1559.* (Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte, hrsg. v. G. von Below und F. Meinecke. Abteilung II. Politische Geschichte.) Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1919. In-8, XVI-343 p. M. 22,50.

Il est rare pour un critique d'avoir à signaler un livre méritant autant d'éloges que celui de M. Fueter. Au point de vue du plan, de la sûreté de l'information, de la richesse de la bibliographie, comme au point de vue de la valeur de l'esprit critique et de la clarté du style, cet ouvrage donnera pleine et entière satisfaction aux plus exigeants.

Suivant l'exemple donné par Georges Mentz dans sa *Deutscher Geschichte*, publiée en 1913, M. Fueter indique d'une façon complète à la fin de chaque paragraphe la littérature relative à la question traitée, sauf que, pour éviter la fastidieuse répétition des ouvrages généraux, il fait figurer ceux-ci dans une introduction bibliographique contenant également l'indication des principales collections d'actes et de correspondances diplomatiques.

Digitized by Google

Suivant un plan très rationnel l'auteur commence par exposer le problème central de la politique internationale à la fin du XVe siècle : la domination sur l'Italie et il nous l'explique par l'étude des causes mêmes qui l'ont posé. De là, il passe à l'examen des moyens d'action dont disposaient les diverses puissances pour réaliser leurs vues. Ces moyens sont d'ordre politique, comme la nouvelle organisation diplomatique et l'utilisation de la presse pour diriger l'opinion publique, point extrêmement intéressant sur lequel il manque encore un travail d'ensemble ; ces moyens sont surtout d'ordre militaire, ce qui donne à M. Fueter l'occasion d'étudier l'organisation militaire terrestre et maritime, l'armement et la tactique au début de l'ère moderne. Les facteurs si importants d'ordre économique ne sont pas négligés et l'auteur insiste sur l'influence que les nécessités de l'existence et la complexion de chaque pays exercent sur sa vie extérieure.

La répercussion des contingences de la politique intérieure sur la politique internationale est également mise en valeur. Retenons ici tout spécialement le paragraphe relatif à l'influence des conflits entre l'Église et l'État. Il montre fort bien comment la lutte pour l'Italie transforma la base même des relations entre la Curie romaine et les grandes puissances et comment l'immixtion du pape, en tant que souverain des États de l'Église, aux grands conflits internationaux eut pour résultat des concessions sur le terrain politico-ecclésiastique.

La question religieuse est aussi examinée, dans le chapitre consacré à l'influence des tendances d'ordre intellectuel et moral, lorsque l'auteur se demande quelle a pu être la puissance du sentiment de solidarité chrétienne qui aurait dû liguer l'Europe contre le péril turc? Aucun travail d'ensemble n'a encore été consacré à l'étude de l'état de l'opinion publique en Europe au XVIe siècle à l'égard de la Turquie. L'auteur ne fait qu'énoncer cet intéressant problème, mais indique en même temps le moyen d'arriver à la solution. C'est là un des grands mérites de M. Fueter : non seulement il condense dans son livre tout ce que l'on connaît de l'histoire de l'Europe au début de l'ère moderne, mais encore il indique nettement les lacunes à combler. Il déblaie ainsi le terrain et ouvre l'arène aux nouveaux travailleurs.

Après ce remarquable exposé d'ensemble des institutions et des tendances politiques de l'Europe à la fin du XVe siècle, M. Fueter étudie, l'un après l'autre, les divers pays, en commençant par ceux qui seront immédiatement impliqués dans les guerres d'Italie. La situation de chacune de ces puissances est examinée en passant successivement en revue : le pays et ses habitants, son industrie et son commerce, son organisation politique intérieure, sa puissance militaire sur terre et sur mer, sa politique extérieure. Celle-ci retient tout spécialement l'attention de l'auteur qui étudie l'organisation diplomatique, l'état des relations avec chacune des autres puissances et les aspirations politiques traditionnelles de chaque pays. Les états qui ne sont pas immédiate-

Digitized by Google

ment impliqués dans les guerres d'Italie sont également étudiés mais d'une façon beaucoup plus rapide, ce qui se justifie, du reste, par leur faible importance politique.

On ne saurait trop louer la méthode ainsi suivie par M. Fueter. Chacun des acteurs du grand drame qui a pour scène l'Italie et pour enjeu la prépondérance en Europe, nous est présenté sous son véritable aspect, avec ses forces et ses faiblesses matérielles ou morales, ses tendances et ses aspirations. L'intelligence des événements qui vont se dérouler par la suite est ainsi grandement facilitée.

C'est à ces événements que M. Fueter consacre la deuxième partie de son livre. Il y expose les modifications introduites dans le système politique de l'Europe entre les années 1492 et 1559.

Nous retrouvons dans le récit des événements les mêmes qualités de clarté et de méthode que nous avons pu constater dans l'exposé des institutions et de la situation des états européens. Les complications diplomatiques si embrouillées qui accompagnent la conclusion de la Ligue de Cambrai, la coalition contre la France et le rétablissement de l'équilibre italien sont, en quelques pages, exposées d'une façon complète.

M. Fueter divise l'histoire des luttes pour la domination en Italie en deux périodes, dont la date séparative est celle de la bataille de Pavie. En effet, à partir de 1525, la prédominance des Habsbourg n'est plus contestable. Non seulement ils ont conquis la maîtrise sur l'Italie, mais ils ont obligé les Français à recourir à une nouvelle diplomatie et à faire alliance avec les Turcs. Par contre, un conflit entre la France et l'Angleterre vient, à partir de 1539, compenser pour les Habsbourg l'affaiblissement causé par l'entrée en scène de leur formidable adversaire de l'Est. Ce jeu compliqué d'alliances et d'interventions diplomatiques est sobrement et clairement exposé. Le paragraphe relatif a l'échec de la puissance impériale en Allemagne nous paraît un peu moins bien étudié au point de vue diplomatique. Ce que l'auteur nous dit des traités de Chambord et de Friedewalde, qui assurèrent une coopération militaire entre la France et l'opposition des princes allemands et marquèrent ainsi le premier échec sérieux de la diplomatie des Habsbourg, semble un peu trop sommaire. Il est vrai que le caractère même de l'ouvrage de M. Fueter ne lui permettait pas d'entrer dans des détails, d'autant plus qu'il s'est proposé surtout un but d'ordre pratique. Sans rien rechercher d'inédit il condense fort judicieusement tout ce qu'il a trouvé dans les ouvrages sérieux relatifs à la période qu'il étudie. Il nous donne ainsi un exposé historique des mieux présentés qui constitue un instrument de travail de première valeur.

CH. TERLINDEN.

Digitized by Google

A. Autin. *L'échec de la Réforme en France au XVIe siècle.* Contribution à l'histoire du sentiment religieux. Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, A. Colin, 1918. In-12, 286 p. F. 5,75.

M. Albert Autin a publié tout récemment (1921) un roman de psychologie religieuse, l'*Anathème*. Si contestable qu'en soit le mérite, j'en fais mention ici pour indiquer la forme spéciale du talent de l'auteur. C'est un esprit plus curieux de lire au fond des âmes et de saisir l'enchaînement profond des doctrines que de s'arrêter à l'exposé des faits ; la psychologie l'intéresse plus que les spectacles extérieurs, les causes qu'il faut rechercher, bien plus que les phénomènes qui se voient. M. Goyau définissait récemment la façon de M. P. de la Gorce : « l'histoire à la recherche des âmes ». C'est presque l'idéal de M. Autin qui veut trouver dans le secret des âmes le dernier mot de l'histoire.

Le but de l'ouvrage que nous analysons est de montrer, en éclairant certains aspects de l'âme française au XVIe siècle, en lisant d'un peu plus près qu'on ne le fait communément les correspondances, les confessions privées ou publiques, les arrêts ou jugements émanés de la faculté de théologie ou du parlement, comment la théologie calviniste, foncièrement antipathique au tempérament français, allait inévitablement à un échec.

L'auteur a dans l'ensemble bien rempli son dessein et si son livre ne renferme pas d'aperçus nouveaux, il donne cependant du XVIe siècle une synthèse psychologique fort intéressante et, dans les grandes lignes, suffisamment exacte.

Un premier chapitre, pour tracer un cadre, esquisse « l'histoire extérieure de la Réforme en France au XVIe siècle » et y distingue trois époques : 1° La Réforme est tout d'abord « une manière de ferveur », un dessein de réformation au sein même de l'Église. Lefèvre d'Étaples et beaucoup de ses disciples ne voulaient nullement se séparer du catholicisme. 2° Sous l'influence de Calvin et par l'effet de la répression très dure de François Ier, la Réforme s'oppose à Rome et devient une « confession religieuse distincte et rivale de la confession romaine », une confession religieuse avec des dogmes rigoureux, intransigeants, impitoyables. 3° Avec le succès, ses ambitions montent. D'Église, la Réforme devient parti politique. Le calvinisme tente de supplanter le catholicisme, de ne plus être seulement la religion tolérée, mais la religion officielle de la France. La conversion d'Henri IV fit définitivement échouer ces prétentions.

Puis viennent les motifs pour lesquels des Français se sont convertis à la Réforme (Ch. II). « Dans tout converti, il y a un mécontent et un enthousiaste », des griefs et des revendications. Les réformés reprochaient au catholicisme d'être superstitieux. Pour eux la superstition, c'était tout ce qui n'est point nettement marqué dans l'Évangile. Tout le travail de la tradition, ils le considéraient comme invention

Digitized by Google

humaine et ils approfondissaient à plaisir l'abîme entre l'Évangile et l'Église. Ils l'accusaient de blasphème : attribuer aux œuvres, à l'intervention des saints, à la messe une valeur satisfactoire, c'est, à leur sens, trouver insuffisants les mérites du Christ, insuffisante la satisfaction que sur la croix il offrit pour nos péchés ; c'est faire injure à la dignité du Christ, à son sacerdoce unique et éternel, bref, c'est blasphémer.

« Comme la superstition engendre le blasphème, celui-ci, à son tour, engendre l'idolâtrie. » Les catholiques en reconnaissant à des rites, à l'invocation des saints une puissance que les protestants réservaient à Dieu seul, étaient à leurs yeux des idolâtres. Aussi par réaction, pour ne point céder au danger possible de l'anthropomorphisme, le protestantisme supprime à peu près tous les rites extérieurs ; par besoin de simplification il a ramené toute la religion au Christ, sans rien laisser à l'homme. Comme l'Évangile est pour lui la règle fondamentale, l'idéal de toute vie, la Bible est l'appui unique et nécessaire du dogme. Il rejette tout ce qui n'est pas établi sur l'Écriture, « sans se troubler jamais des grosses questions inhérentes à l'inspiration des livres religieux ». La Réforme qui posait le problème des rapports de la Bible et de l'Église, croit le résoudre en supprimant l'Église.

M. Autin souligne l'attitude simpliste des réformés : elle explique peut-être comment tant de « gens mécaniques » ont embrassé le protestantisme. Explique-t-elle comment une élite intellectuelle lui est venue ?

Tout le reste de la première partie (chap. III-VIII) n'est qu'un développement de ces idées : en se basant presque uniquement sur Calvin, M. Autin expose en regard du dogme catholique le dogme protestant sur les points principaux où il y a divergence : libre arbitre, prédestination, justification par la foi, la notion d'Église, la notion de sacrement, les œuvres et le salut, le culte des saints.

Il faut mal connaître l'histoire de la théologie catholique pour affirmer que c'est de nos jours seulement que s'est posé le problème des rapports de l'histoire et de la théologie (p. 107-109). Melchior Cano et Petau, pour n'en pas citer d'autres, ont certainement contribué à fonder la théologie sur l'histoire. Une citation unique de Lefèvre d'Étaples (p. 99) semblerait indiquer que, pour M. Autin, le chef de l'école de Meaux aurait rejeté toute intercession des saints. C'est inexact. Car c'est Lefèvre qui a écrit, à propos de la parabole du figuier stérile (In Luc. cp. XIII, fol. 71 : 122) : « quod cultor vineae id petit, indicat et angelos et bonos praefectos etiam rogare pro nobis et divinae justitiae rigorem temperare quae vel suapte bonitate flecti vult ad misericordiam quamdiu resipiscentiae peccatoris expectatio aliqua haberi potest. » Lefèvre ne repousse que l'abus.

La deuxième partie, qui s'intitule l'opposition aux doctrines, expose, par des exemples concrets, comment « le message évangélique apporté

Digitized by Google

par Calvin... se heurta à toutes sortes d'obstacles, à des idées et à des sentiments, à des tendances comme pouvaient l'être, selon les cas, la réflexion mystique, les exigences du libre examen, le respect de l'autorité en matière de religion, le goût du culte extérieur, des rites et des pompes, l'horreur du sens individuel, l'attachement à la religion du roi ou enfin le souci de la paix sociale ».

Ce que M. Autin désigne par ce nom énigmatique de réflexion mystique, c'est l'attachement des milieux ecclésiastiques aux principes essentiels du catholicisme (chap. I). Le type qui en est donné, c'est Du Tillet, cet ami de Calvin, qui s'enfuit avec lui à Bâle (1534) et le quitte brusquement en 1537. Réformiste convaincu, il ne voulut pas être réformateur et se séparer du catholicisme (HERMINJARD, t. IV, p. 389-398), et courageusement il fit le pas en arrière qu'il fallait. Je n'arrive pas à voir ce qu'il y a là de mystique. Deux inexactitudes : M. A. répète (p. 120, 123 et 272) que Du Tillet est revenu en France sans prévenir Calvin. Or, le 25 avril 1537, Calvin écrit : « Dominus ab Alto Monte [c'est le pseudonyme de Du Tillet] de petenda Gallia consilium captat. » (HERMINJARD, t. IV, p. 230, lettre n° 628 et note 14. Cf. lettre 653 note 8). Et c'est en août de la même année (et non point en 1538) que Du Tillet quitta la Suisse. Ce qui est vrai, c'est qu'au moment de son départ, il semblait pleinement d'accord avec Calvin (HERMINJARD, t. IV, p. 356 n. 11) et avec Bucer. L'exil de Du Tillet a duré de 1534 à 1537, non de 1536 à 1538 (p. 124).

Beaucoup d'esprits, des humanistes principalement « avaient entrevu dans la Réforme une liberté ». Quand ils se heurtèrent aux sévérités intransigeantes du dogme de Calvin, les exigences du libre examen les poussèrent hors du calvinisme. Tel Castellion (chap. II).

La crainte de la persécution a retenu beaucoup d'âmes dans le catholicisme : le Parlement et la Sorbonne se sont les premiers opposés à la Réforme et ils ont fini par entraîner le roi. (Chap. III.)

Après 1550, le problème religieux, en raison même de l'évolution politique du protestantisme, prend un aspect social : des attitudes neuves se dessinent dans l'opposition catholique.

On combat la religion nouvelle au nom du patriotisme (chap. V). M. Autin, arbitrairement et malgré les textes, restreint beaucoup l'amplitude de ce motif « d'ordre national et de loyalisme » en intitulant son chapitre : « L'hostilité de la Cour. L'attitude de Ronsard et des courtisans ».

On la combat au nom de l'ordre (chap. VI). Le parti des *politiques* et les bourgeois, auteurs de la *Satire Ménippée*, veulent surtout la paix du royaume. Et c'est le motif prépondérant de la conversion d'Henri IV.

On la combat au nom de la philosophie (chap. VII) et parce qu'elle ébranle l'autorité et parce qu'elle méconnait la liberté humaine. Ainsi Montaigne, Du Voir et Charron.

On la combat enfin parce qu'elle s'attaque au culte si populaire de la Sainte Vierge et des saints (chap. VIII).

Digitized by Google

Où M. A. a-t-il vu qu'on reprochait à Lefèvre d'Étaples « d'étudier, simple laïque, des questions réservées aux clercs » ? (p. 131). Lefèvre était prêtre. Outre que Briçonnet le nomma vicaire général de Meaux, ce qui serait déjà un indice, l'arrêt du 3 oct. 1525 indique nettement qu'il avait reçu le sacerdoce (HAAG, *La France protestante*, t. VI, p. 507. Paris, 1856. Cfr HERMINJARD, t. I, p. 1, n. 1) et Farel dira plus tard qu'il n'avait jamais vu célébrer avec plus d'onction (*Épistre à tous seigneurs*, p. 170. Genève, 1865). Et comment dire que, dès 1533, les professeurs du collège de France assistaient « avec régularité à des assemblées calvinistes » (p. 133 ; 243) (Cfr HERMINJARD, t. III, p. 161) lorsque Calvin n'a point rompu encore avec l'Église et que le calvinisme n'existe pas encore. L'auteur a d'autres distractions aussi fortes ; celle-ci à propos de la conversion d'Henri IV : « Il ne prévoyait pas, le bon roi Henri, qu'il se trouverait des gens assez aveuglés pour ne point se rendre et même un moine fanatique pour lui faire expier d'un coup de poignard cette généreuse résolution » ! (p. 193.)

Quel apologiste catholique nie que la politique a aidé au passage d'Henri IV au catholicisme, et y voit seulement « l'aboutissement d'une crise proprement religieuse » ? (p. 191.)

Il est difficile de compter Dolet parmi les protestants (p. 6 et 234). M. Imbart de la Tour l'a rangé à bon droit parmi les libertins (*Les origines de la Réforme*, t. III, p. 315-322. Paris, 1914).

Touchant l'attitude de Ronsard (chap. V de la IIe partie), considéré comme le type de l'attachement à la religion du roi, M. A. aurait dû renvoyer à l'*Histoire de la littérature française classique* (t. I, IIe partie, p. 353 sv.) où Brunetière a d'un trait plus net qu'au VIIe volume de ses *Études critiques* marqué sa position à l'égard du catholicisme de l'auteur des *Discours des misères de ce temps* [cfr v. g. p. 368] : « Dans ce que je n'avais présenté naguère, avec des ménagements dont je m'excuse, que comme un épisode de la vie de Ronsard, j'ai cru devoir conformément à la vérité, montrer ici un moment capital de son histoire et de l'évolution de son œuvre. »

M. A. est sévère pour la Ligue (p. 9 et p. 185) qu'il appelle « la plus mauvaise compagnie qui fut au monde ». Il serait facile de lui répondre que la Ligue ne s'est formée que lorsque la Réforme était déjà un parti politique et les catholiques qui la composèrent pouvaient se croire en état de légitime défense. Si elle a commis des excès et appelé l'étranger, peut-être avait-elle pour excuse l'exemple même des protestants.

Je pourrais multiplier les critiques infimes, relever d'autres jugements arbitraires, d'autres insinuations sans preuve. Bien des détails demanderaient à être précisés et vérifiés. La correction matérielle, celle des noms propres surtout, laisse fort à désirer : il faut lire Ory au lieu de Dry (p. 6), Pithou au lieu de Pithon (p. 183, 184, 188). L'auteur écrit perpétuellement, est-ce à dessein, luthérianisme.

Néanmoins, malgré ses imperfections, ses négligences et la hâte

Digitized by Google

qu'il trahit, l'ouvrage de M. Autin reste un livre utile. Il aidera plus d'un lecteur à mieux comprendre le XVIe siècle et la Réforme. Il ne remplace point la conférence si connue de Mgr Baudrillart : *Comment et pourquoi la France est restée catholique*. Il la complète sans la répéter. (1)

M. Viller.

***Exercitia spiritualia sancti Ignatii de Loyola et eorum directoria.* Monumenta Ignatiana ex autographis vel ex antiquioribus exemplis collecta. Series secunda. (Monumenta historica Societatis Jesu a Patribus societatis eiusdem edita). Madrid, Rivadeneyra, 1919. In-8, 1282 p. Pts 34.**

Voici la volumineuse édition d'un tout petit livre. Mais ce tout petit livre a été médité mot par mot depuis trois siècles et demi par des centaines de milliers d'âmes ; il a fourni le thème, dans la compagnie de Jésus, dont c'est, avec les constitutions, le plus riche héritage provenant de saint Ignace, à des directoires et à des commentaires nombreux et plus ou moins développés ; il a même donné lieu, relativement surtout à l'originalité de son auteur, à quelques controverses retentissantes.

Cette édition est dans toute la force du terme une édition critique. A vrai dire les historiens habitués à ce genre de travaux éprouveront peut-être une légère surprise, en ouvrant le volume. En effet, qu'on ait conservé l'original même de l'écrivain à éditer ou qu'on soit réduit à le reconstituer aussi parfaitement que possible d'après des copies, les éditeurs ne livrent à l'impression qu'un seul texte. Or ici il y en a quatre juxtaposés. Hâtons-nous de rendre raison de cette anomalie.

Nous ne possédons plus des Exercices aucun manuscrit de la main même de saint Ignace. L'*autographe*, pour conserver l'expression usitée, n'est qu'une copie provenant d'un scribe inconnu, mais que l'auteur a corrigée et qui porte encore, en une cinquantaine d'endroits, des traces de cette revision. A côté de ce premier texte, en espagnol, nous trouvons d'abord la version *Vulgate*, c'est-à-dire une traduction latine du Père Frusius, approuvée par Paul III, en 1548 ; ensuite la *Versio prima*, dont il nous reste trois exemplaires, et qui pourraient bien être de saint Ignace lui-même, car le latin en est peu soigné et se rapproche souvent par ses tournures et ses expressions, de l'espagnol ; enfin, la traduction du Père Roothaan, général de la compagnie, publiée en 1835, revue lors de la quatrième édition en 1852, et qui semble avoir été faite d'après l'autographe même dont il a été question plus haut.

Ces quatre textes, munis de notes critiques et de notes explicatives, forment le quart environ (p. 221-563) du volume.

(1) Quelques-uns des appendices sont à signaler : I. La Diffusion de la Bible en France au XVIe siècle. II. Les milieux Calvinistes, qui sont de bons groupements de faits intéressants.

Digitized by Google

Le reste est occupé par les *Directoires*, l'introduction générale, les appendices et les tables.

La nécessité d'un directoire se fit vite sentir à ceux qui devaient, dans les retraites, donner ces Exercices si courts et si concis. Il n'y eut cependant de directoire officiel dans la compagnie de Jésus qu'à partir de 1599. Mais cette œuvre, réalisée par le général Aquaviva, fut préparée par un grand nombre de traités qui sont publiés ici, la plupart pour la première fois. Saint Ignace lui-même avait donné l'exemple en rédigeant tout au moins quelques notes, que la mort l'empêcha de compléter, pour aider les directeurs de retraites. Les éditeurs groupent en trois classes ces directoires des Exercices : les *directoires ignatiens*, écrits ou dictés par saint Ignace ou provenant en quelque manière de lui, les directoires composés à la suite de la première et de la deuxième congrégation générale (1558 et 1565), par les PP. Miron, Polanco, Fabius de Fabiis, Gonzalez Dávila, Hoffaeus, etc. ; enfin le directoire composé en 1591 à Rome, envoyé à l'essai dans les différentes provinces et imprimé définitivement en 1599 (p. 745-1183).

Les éditeurs espagnols des *Monumenta historica societatis Jesu* ont mis beaucoup de soin à composer l'introduction générale de ce livre. Notons les pages relatives à la langue des Exercices (p. 180-199) et à leurs « sources internes ». Ce dernier point avait déjà été étudié à diverses reprises, notamment par le R. P. Watrigant. Mais tandis que ce dernier comparait le texte latin des Exercices au texte latin de la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, ici l'on s'attache aux textes espagnols. A Manrèse, où il composa, avec Dieu, dit-il lui-même, comme principal maître, la plus grande partie des Exercices, le guerrier converti et très peu instruit encore, n'utilisa que Ludolphe, une *Flos sanctorum*, traduction espagnole de Jacques de Voragine, et l'Imitation de J. C. Encore s'en servit-il très librement, sans avoir, au moins pour les deux premiers de ces ouvrages, leur texte même sous les yeux, mais d'après des notes et des souvenirs de lectures faites pendant sa maladie à Loyola. Mais l'*Exercitatorium spirituale* du bénédictin Cisneros ne doit-il pas être rangé parmi les sources de saint Ignace ? Il semble exact, en effet, qu'à Montserrat, où Ignace passa quelques temps avant de se rendre à Manrèse, il fut mis au courant de la méthode de l'*Exercitatorium*. Mais il n'est pas difficile de montrer les différences essentielles entre ces deux ouvrages ascétiques. Discutées d'un peu près, leurs coïncidences ne suffiraient pas à établir, à elles seules, que le saint a connu et utilisé le livre de Cisneros.

En terminant l'analyse de ce travail digne de tous éloges, nous nous permettrons cependant d'exprimer quelques regrets. Après tant de place donnée aux directoires on eût voulu, je ne dis pas une édition des *commentaires*, mais une note substantielle à leur sujet, les classant par ordre chronologique et étudiant leurs tendances principales. Il y a sans doute, à la fin du livre, un *Index auctorum* et, de la p. 701-742, la

Digitized by Google

Bibliographie des Exercices. Mais ce dernier titre ne s'applique qu'aux différentes éditions des *Exercices.* Ainsi nulle part on ne trouve la liste des ouvrages et articles écrits sur les *Exercices spirituels.* Les éditeurs se seront sans doute dispensés de la publier ici parce qu'on pouvait la trouver ailleurs, notamment dans la *Bibliothèque des Exercices.* Enfin certaines dissertations me paraissent un peu rapides : celle par exemple sur la pieuse tradition d'après laquelle la Vierge aurait assisté saint Ignace dans son travail.

E. DE MOREAU, S. J.

J. HUNGERFOLD POLLEN, S. J. *The English Catholics in the reign of Queen Elizabeth.* A study of their politics, civil life and government, 1558-1580. Londres, Longmans, 1920. In-8, XII-387 p. Sh. 21.

On savait que le R. P. Pollen avait depuis longtemps sur le chantier une histoire des catholiques anglais sous Élisabeth. Certaines études préliminaires parues dès 1897 dans le *Month* et ailleurs en contenaient la promesse et les prémices. L'ouvrage allait paraître en 1914, lorsque la guerre vint en arrêter la publication et c'est en 1920 seulement qu'il a été possible de le donner au public. Il n'y a pas lieu de s'attrister du retard ; le travail du R. P. Pollen n'a rien d'une œuvre de circonstance ; il possède une valeur durable et, sur beaucoup de points, définitive. Bien longtemps il demeurera indispensable à quiconque entreprendra d'écrire sur la période qu'il étudie et qui comprend la première moitié du règne d'Élisabeth, 1558-1580.

Ce n'est pas que l'histoire de ces premières années de l'anglicanisme ait été négligée jusqu'ici. Nous possédons même un grand nombre de monographies et de travaux d'ensemble dûs à divers historiens protestants ; et l'on peut dire que toutes les nuances si variées de l'anglicanisme sont représentées dans cet interminable défilé, depuis les pamphlets violents et passionnés des sectaires du XVIIe et du XVIIIe siècle, jusqu'aux travaux mieux informés et d'une impartialité plus sereine où certains historiens modernes se sont distingués. Mais, du point de vue catholique, nous en étions toujours à la période des études de détail et des travaux purement biographiques. Les martyrs, les missionnaires, certains vicaires apostoliques plus en vue, ont trouvé des historiens. On a publié quelques monographies importantes sur certaines fondations catholiques à l'étranger et, tout récemment, nous attirions ici même l'attention des lecteurs sur l'histoire de l'une de ces fondations, le collège anglais à Rome, par le cardinal Gasquet. Personne, toutefois, n'avait songé à donner une histoire proprement dite du catholicisme comme tel dans les années qui ont suivi immédiatement la Réforme.

Cela s'explique : l'histoire, qu'elle s'intéresse à un pays, à une institution, à un mouvement politique ou religieux, ne s'écrit pas sans

Digitized by Google

documents. La bonne volonté et le bon droit n'y suffisent pas et l'on ne va pas loin dans cette voie si l'on n'a pas à sa disposition les pièces officielles qui concernent le sujet. Or, les archives de Rome et d'Espagne, — deux gouvernements en relations étroites et continues avec l'Angleterre catholique de ce temps, — n'ont été mises à la disposition des savants qu'à une époque relativement récente. Il n'y a pas très longtemps non plus que les trésors du « Record Office » ont été soumis, au moins en partie, à une classification systématique. Jusqu'ici, l'histoire du catholicisme sous Élisabeth, de son activité publique et politique, restait trop souvent matière à conjectures; et, il faut l'avouer, quelques-unes de ces conjonctures n'ont pas résisté à la publication de documents plus complets, plus précis et analysés avec plus de soin. En réalité, la synthèse du R. P. Pollen était une entreprise osée, difficile ; et, s'il y a réussi au point d'attirer l'attention sympathique et souvent l'adhésion sans réserve des spécialistes, il le doit à la conscience persévérante avec laquelle, au cours de ces vingt-cinq dernières années, il a fouillé les archives romaines, espagnoles et anglaises et su faire son profit des sources déjà publiées et dont il se plaît dans ses notes à invoquer le témoignage. Il le doit aussi à la loyauté absolue avec laquelle il a toujours abordé et discuté les sujets les plus controversés. La réputation de « fairness » dont il jouit dans les milieux érudits d'Angleterre ne souffrira pas de la publication de ce volume. Le *Guardian*, qui est un peu l'organe officiel de l'Église anglicane lui, en a donné l'assurance et il n'est aucun des lecteurs de cet ouvrage qui ne souscrive à l'appréciation si équitable du *Guardian*.

Le volume s'ouvre sur un chapitre d'une importance capitale : *l'Ancienne Église et ses ennemis*, où l'historien essaie d'expliquer comment une Église qui a à sa disposition tant de ressources, dignités, richesses, contrôle des universités, influence prépondérante à la Chambre des Lords, considérable à la Chambre des Communes, a pu s'abîmer en un clin d'œil et s'effondrer dans une ruine universelle et irréparable. La solution du R. P. Pollen est sage et suffit à rendre compte d'un phénomène à première vue si inexplicable. D'un côté, un asservissement général des âmes devant l'autorité royale, trente ans de changements successifs et contradictoires sous Henri VIII, Édouard VI et Marie, un épiscopat décimé et fatigué où l'on n'aperçoit pas de chef, des laïques qui songent surtout à rester en possession des terres monastiques et qui redoutent d'être contraints à une restitution même partielle. Rome est loin ; son autorité si attaquée au cours de la dernière génération a perdu sa maîtrise et son influence. Il y aura une résistance et les âmes ne s'en iront pas au schisme sans un sursaut, mais cette résistance restera sporadique, désorganisée, nulle autre personnalité vigoureuse ne donnant un mot d'ordre respecté. De l'autre côté, la reine Élisabeth peu portée, il est vrai, au protestantisme, mais inclinée par atavisme, par éducation, par défiance, à la rupture avec

Digitized by Google

Rome et qui, au lieu de s'entourer de conseillers catholiques, s'abandonne à l'influence protestante ; surtout, tout près de la reine, toujours écouté, toujours suivi, le véritable auteur de la révolution religieuse en Angleterre, Cecil. Sir William Cecil, plus tard Lord Burghley, a arrêté un instant le R. P. Pollen et le portrait qu'il nous a donné de cette personnalité de tout premier plan nous aide à comprendre l'inégalité de la lutte retracée dans ces pages. Hérétique passionné, détestant l'Église de son baptême et la poursuivant de toute la haine tenace et clairvoyante qui est souvent le privilège des apostats, il s'impose par une intelligence qui voisine le génie, par une volonté et une décision que rien ne déconcerte, même par une dignité de vie morale qui tranche dans ce milieu frivole et corrompu. Disposant de tout le prestige et de toute l'autorité qui entoure la royauté absolue des Tudors, il sera toujours là, prévoyant, attentif, averti, pour prévenir ou anéantir tout effort tenté dans le sens de la soumission à Rome. Aussi, en face de Cecil, de sa politique assurée, suivie, sans scrupules, les catholiques qui n'arrivent pas à s'organiser donnent l'impression de noyés qui s'accrochent à des épaves sans consistance. Leurs insurrections mal préparées, mal conduites, leurs intrigues de cour maladroites, enfantines, les espoirs grandioses placés sur les multiples projets de mariage de la reine, l'appui pris sur les droits et les revendications de Marie Stuart prisonnière et impuissante, sur les nations catholiques, France et Espagne surtout, divisées, rivales, et que la politique d'Élisabeth tend avec trop de succès à maintenir en lutte ouverte, tous ces efforts trouvent toujours devant eux, pour les ruiner, la volonté impitoyable de Cecil. La moitié et plus du volume est consacrée à nous décrire avec leurs causes ces échecs répétés et décourageants.

Et pourtant, au milieu de ces désillusions, à travers toutes ces combinaisons, ces complots et ces expéditions sans résultat, on sent l'action de la Providence et la dernière partie du livre est occupée par une série de chapitres pleins de promesses. Le catholicisme persécuté à l'intérieur du pays se réorganise à l'étranger. Des œuvres admirables surgissent en Flandre, en France, en Espagne, à Rome, où se forment les missionnaires, séculiers et réguliers, qui, même avant 1570, pénètrent en Angleterre et y inaugurent une œuvre de reconstruction désormais ininterrompue ; mince filet d'eau qui coule au milieu des broussailles et dont on a peine parfois à suivre la marche, mais que l'on ne tarde pas à retrouver et dont on finit par ne plus perdre de vue le cours désormais grossi. Au moment où nous prenons congé de ce livre magnifique, en 1580, il est clair que rien n'arrêtera plus le développement et la fécondité de cette action silencieuse ; le maintien de la vie catholique en Angleterre est désormais assuré.

Em. Bouvet, O. S. B.

Digitized by Google

P. DE LA GORCE. *Histoire de la Révolution française*. Tomes III et IV. Paris, 1919 et 1921. In-8, 598 et 379 p. F. 12 le volume.

Je suis toujours un peu embarrassé chaque fois que M. Pierre de la Gorce publie un nouveau volume. Je sais d'avance que je n'aurai aucune critique à y faire parce que je connais la probité scientifique de l'auteur, l'élévation, l'impartialité et la perspicacité de son jugement, l'abondance de sa documentation, la critique éclairée qui a présidé au choix des documents utilisés, l'incomparable élégance de son style, et la sûreté de sa doctrine que guide une foi éclairée. Instruit de toutes ces qualités, je me demande comment il me sera possible de trouver des termes qui, sans me redire trop souvent, me permettent de rendre un juste hommage à l'œuvre que j'ai mission de présenter à mes lecteurs.

Mais est-il bien nécessaire de louer ici les nouveaux volumes que M. de la Gorce a ajoutés à son *Histoire religieuse de la Révolution française*. Ceux qui, se laissant guider par les conseils qui leur ont été donnés dans cette *Revue*, en auront lu les premiers, auront été séduits par les rares qualités qui y surabondent et s'empresseront de prendre connaissance des tomes suivants. *Qui a lu lira*, écrirai-je, s'il m'était permis de reproduire, à propos des œuvres de M. de la Gorce, une expression populaire en la modifiant quelque peu.

L'historien poursuit son œuvre, interrompue par la guerre, en nous contant l'histoire du clergé constitutionnel, en nous exposant l'organisation du culte de la Raison, les derniers sursauts de vie et de victoire de l'armée catholique, disparaissant finalement dans une irréparable catastrophe, les persécutions à la fois sanglantes et odieuses par lesquelles la Terreur cherche à anéantir le catholicisme en France, les massacres de septembre qui ont une funeste répercussion dans les départements, la dramatique existence que doivent mener les Français fidèles à leur foi, l'incomparable courage des prêtres et la vaillance des femmes dont l'héroïsme illumine cette sombre page de l'histoire contemporaine. Le tome IV montre comment, après le 9 thermidor, la persécution religieuse continue, et aussi comment peu à peu se produisent des symptômes de renaissance chrétienne et d'aspirations à la liberté. La nécessité de pacifier les départements de l'ouest amène le gouvernement à y promettre la tolérance en matière de culte, tolérance qu'il est contraint d'étendre à toute la France, avec des reculs fréquents et souvent une mauvaise foi manifeste. Le Directoire a hérité des idées persécutrices de la Convention. Dans un chapitre fort achevé et d'un intérêt supérieur, l'historien expose l'œuvre néfaste de Merlin de Douai. Malgré tout, l'opinion publique s'élève contre les rigueurs anticléricales et la tolérance devient générale quoi que veulent les directeurs. Les élections de l'an V amènent dans le corps législatif une majorité antipersécutrice. La liberté religieuse est décrétée, mais, craignant pour son pouvoir, la majorité du Directoire

Digitized by Google

trame un complot contre les consuls et, par le coup d'État de fructidor, les mauvais jours de la Convention sont ressuscités. Alors sévit la seconde Terreur que M. de la Gorce analyse avec le même soin, la même délicatesse de pensée et de jugement qu'il a mis à nous décrire la première. Des pages particulièrement émouvantes sur la persécution en Belgique se mêlent à celles consacrées à la persécution en France. Puis l'auteur raconte l'histoire rapide de la théophilanthropie à laquelle un écrivain connu avait consacré un gros volume, celle du culte décadaire qui ne peut lutter contre le souvenir du dimanche, et celle peu brillante du clergé constitutionnel. Enfin vient l'histoire des jours qui précèdent le 18 brumaire. Nos lecteurs y trouveront un de ces tableaux dans lesquels M. de la Gorce excelle, celui de la société française sous le Directoire. Ils verront avec quelle perfection l'écrivain manie le don bien rare et bien précieux de la synthèse.

Le volume se termine par l'histoire des démêlés du Directoire avec le Saint-Siège ainsi que de la captivité et de la mort de Pie VI.

Dans un tome prochain, qui sera le dernier de l'œuvre, M. de la Gorce se propose de nous décrire comment Bonaparte conçut et réalisa la paix religieuse au moins pendant quelques années.

A. De Ridder.

Dr J. B. Kissling. *Geschichte des Kulturkampfes im Deutschen Reiche.* 3 volumes. Fribourg-en-Br., Herder, 1911, 1913 et 1916. In-8, x-469 : viii-494 ; vi-474 p. Prix : 13 francs ; 13 francs et 9,10 francs.

Quelques années avant la guerre, le « comité central pour les assemblées générales des catholiques d'Allemagne » eut l'idée de susciter un mouvement de recherches historiques sur la période du *Kulturkampf*. On souhaitait de faire composer, dans chaque diocèse, une monographie très précise, très objective, sur l'état de la vie catholique en 1870, sur la façon dont s'étaient appliquées, quinze ans durant, les lois persécutrices, sur les ruines accumulées et les résistances soulevées, sur le renouveau religieux qui avait succédé au rétablissement de la paix. D'autre part le docteur Kissling, déjà connu pour les très utiles remaniements qu'il avait fait subir à l'ouvrage de Mgr Brück, était chargé de préparer une histoire d'ensemble. La publication de M. Kissling, commencée en 1911, s'est achevée en 1916.

Le premier volume esquisse, en une sorte de préhistoire, les rapports séculaires entre la Prusse et l'Église Romaine et les événements qui, dans les années précédant 1871, annoncèrent les prochains conflits. Dans le second volume, nous voyons ces conflits s'acheminer vers leur point culminant, l'année 1874. Le troisième nous les montre se prolongeant, et puis, sous Léon XIII, s'apaisant, grâce aux capitulations progressives de l'État bismarckien.

Digitized by Google

Une façon d'historiographie officielle, éclose à Berlin dans le cours du dernier demi-siècle, visait à représenter l'État prussien, depuis quelque trois cents ans, comme précurseur des idées de tolérance. Les vastes recueils de documents, dus à Max Lehmann et à Hermann Granier, précieux d'ailleurs à beaucoup d'égards, prétendaient militer pour cette thèse. On s'explique sans peine qu'elle ait soulevé des surprises, et puis des objections, dans cette région du Rhin où les diocésains de Droste-Vischering, voyant en 1837 la Prusse emprisonner leur archevêque, soupiraient ouvertement vers la liberté dont jouissaient leurs coreligionnaires belges. Le premier volume de M. Kissling condense toutes ces objections, et les fait heureusement prévaloir sur la science tendancieuse des *Hoflieferanten* qui travaillaient pour Guillaume II. Parce qu'en 1613 Jean Sigismond, passant au calvinisme, n'imposa pas à ses sujets luthériens sa propre évolution religieuse, ces historiens lui faisaient une auréole de souverain tolérant : M. Kissling montre sans peine que sa manière d'agir à l'endroit des catholiques justifie mal cette réputation. Les catholiques furent l'objet de quelques paroles d'équité, en 1686, dans le testament du Grand Électeur ; mais l'analyse que donne M. Kissling de sa politique religieuse montre qu'elle ne faisait nullement prévoir cette tardive résipiscence. Les doctrines de Pufendorf, propices à l'exagération de l'idée d'État, et tout imprégnées d'un esprit d'hostilité contre Rome, eurent sous les deux premiers rois de Prusse une influence notable ; et les conjectures de Lehmann, d'après lesquelles les deux jésuites qui aidèrent Frédéric Ier à devenir roi de Prusse n'auraient été que les instruments d'un plan du Saint-Siège, sont convaincues d'arbitraire par M. Kissling. Son chapitre sur la prétendue tolérance du grand Frédéric ne laisse rien subsister d'une légende trop tenace ; et le raccourci d'histoire qu'il consacre aux débuts du dix-neuvième siècle montre la politique prussienne demeurant fidèle à son ancienne pratique de la sécularisation des biens d'Église, point de départ, dès le seizième siècle, de la fortune territoriale des Hohenzollern. L'affaire de Cologne suffit à caractériser l'esprit de Frédéric-Guillaume III ; quant à Frédéric-Guillaume IV, dont le règne fut marqué par les garanties constitutionnelles données à l'Église prussienne, M. Kissling prouve minutieusement, par une série de faits incontestables, que la bureaucratie prussienne sut « verser de l'eau à profusion dans le vin de la bienveillance royale. »

Tout cet exposé donne une impression nette et exacte de ce que le catholicisme rhénan eut à attendre de la Prusse, et de ce qu'il eut à en subir. Un évêque rhénan nous racontait, il y a vingt-cinq ans, que, même durant les années où l'épiscopat du cardinal Geissel paraissait préluder à une période de paix religieuse, le pacifique prélat ne fut jamais complètement rassuré. Et notre auguste interlocuteur nous rappelait, non sans quelque complaisance, un curieux mot de Geissel : « Quel bonheur, disait celui-ci, que les petits pantalons rouges des

Digitized by Google

Français ne soient pas bien loin de nous ! Autrement, Berlin se gênerait beaucoup moins. » En face de la Prusse protestante et fourrière du protestantisme, cette Rhénanie qui considéra toujours comme une mauvaise plaisanterie géographique le vocable de « Prusse Rhénane » jetait des regards, aux époques de crise, vers le catholicisme français et vers le catholicisme belge : nous en donnions jadis les preuves, pour les années 1835 à 1840, au tome II de notre ouvrage : *L'Allemagne religieuse, le catholicisme*. Le premier volume de M. Kissling, étayé sur les plus récents documents, nous aide à comprendre mieux encore les vieilles et légitimes susceptibilités du catholicisme rhénan.

Les mouvements d'opinion qui furent comme les prodromes du *Kulturkampf* : manifestations intellectuelles des « professeurs », manifestations confessionnelles des sphères protestantes, sont l'objet de chapitres excellents. Comme nous l'avions fait en 1911 dans notre ouvrage : *Bismarck et l'Église*, M. Kissling discute l'hypothèse d'après laquelle Bismarck aurait de longue date prémédité le *Kulturkampf* ; et comme nous il la rejette. Nous ne pouvons qu'adhérer aux pages où il nous dépeint Bismarck essayant de se servir de Pie IX pour agir sur la France, et sur les catholiques de Bavière, et sur le nouveau parti du Centre, et s'aigrissant de plus en plus contre l'Église romaine à mesure qu'il constate l'impossibilité de l'exploiter comme une aveugle auxiliaire de ses propres desseins.

Les origines du Centre sont un peu sommairement traitées : l'époque où M. Kissling publiait son premier volume était troublée par certaines polémiques au sujet du confessionalisme de ce parti ; sans doute a-t-il voulu sauvegarder la sérénité de son œuvre en évitant de s'engager dans ces polémiques, même à la lumière de l'histoire.

Pour l'étude des trois premières années du *Kulturkampf* (1871-1874), qui est l'objet du second volume, M. Kissling a fort heureusement exploité certains documents qui ne nous avaient pas été accessibles ou dont la publication fut postérieure à notre propre travail : en particulier, les papiers du comte Félix de Loe, qui pour l'histoire de l'*Association de Mayence* sont une source d'informations d'une valeur unique; les articles de M. Wertheimer sur la politique religieuse d'Andrassy en 1872 ; les monographies de MM. Sommer et Dittrich sur le *Kulturkampf* à Hildesheim et dans l'Ermeland ; la biographie de Joseph Bachem et les *Souvenirs* de Julius Bachem ; la dissertation de M. Kesse sur la politique de Louis de Gerlach. A l'arrière-plan des luttes parlementaires, un chapitre assez neuf, dont les éléments sont empruntés aux publications maçonniques de l'époque, nous fait entrevoir, sans aucune exagération fantaisiste, l'action des loges ; et le chapitre intitulé : *Le Kulturkampf, lutte entre deux conceptions du monde*, fait ressortir, par une analyse d'idées fondée sur des textes, la portée philosophique du conflit.

Digitized by Google

Le troisième tome porte en sous-titre : « *La lutte contre la résistance passive ; les négociations de paix.* » En ce qui concerne les dernières années du *Kulturkampf*, M. Kissling a pu mettre à contribution les notes manuscrites du « Vicaire Richard B. », qui fut l'une des victimes de la tourmente, les *Souvenirs sur Bismarck*, publiés par Braun, Marcks et K. A. v. Müller, et le livre de Frédéric Curtius sur son père l'historien de la Grèce. Combien piquant et révélateur, le trait qu'il cueille dans cette dernière monographie ! On y voit Ernest Curtius se flatter d'avoir, par ses *Contributions à l'histoire et à la topographie de l'Asie Mineure*, publiées en 1872, pris sa petite part, lui aussi, au *Kulturkampf*. « Dans l'article sur Ephèse, écrivait-il textuellement à son frère, j'ai exposé un peu plus amplement mes opinions sur la lutte de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle, lutte qui a joué son rôle, aussi, dans l'histoire grecque. Si on les reconnaît opportunes, cela ne sera pas sans importance pour une autre situation. » Les hellénistes croyaient que Curtius songeait à Ephèse ; mais non, c'est à Pie IX et aux jésuites qu'il pensait !

Le complexe récit du rétablissement de la paix religieuse, qui nous avait paru, en 1913, susceptible d'être la matière de deux volumes, se ramasse en cent soixante pages dans le tome III de M. Kissling. Soudainement cette grande œuvre d'histoire se rétrécit, se hâte, jusqu'à prendre l'allure assez sèche d'une sorte de manuel un peu détaillé : les difficultés entre Rome et le Centre, les susceptibilités auxquelles donna lieu le rôle du futur cardinal Kopp, méritaient d'être plus approfondies. On dirait que l'auteur, achevant son livre en 1916, voulut éviter toutes discussions ou toutes réflexions qui eussent pu, en temps de guerre, ressusciter certaines divisions. Il serait à souhaiter que cette fraction de l'ouvrage ne fût que provisoire et que, dans une édition nouvelle, M. Kissling apportât à l'étude de la fin du *Kulturkampf* le même esprit de recherche, le même souci d'ample information, la même pénétration d'analyse, qui recommandent l'ensemble de son œuvre.

Qu'un autre vœu nous soit permis : il y aurait lieu, dans cette réédition que le succès même du livre rendra sans doute prochaine, d'étudier de près cette notion d' « Empire évangélique » qui dès 1858 se dessine dans un drame de Lassalle, et que Bismarck claironnait en 1872 au *Landtag* et derechef en 1892 sur une place publique d'Iéna. Majunke, autrefois, osa l'analyser et la discuter ; puis, à mesure que la paix religieuse se consolida, les publicistes du Centre évitèrent d'en parler. Pour interroger l'Empire défunt des Hohenzollern sur la portée de cette inquiétante épithète, la science catholique allemande, représentée par un esprit aussi averti que l'est M. Kissling, doit désormais se sentir pleinement libre.

GEORGES GOYAU.

Digitized by Google

J. Schmitz et N. Nieuwland. *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg.* Première partie. *A proximité de la frontière. Les premières journées de l'invasion.* Deuxième partie. *Le siège de Namur.* Troisième partie. *Tamines et la bataille de la Sambre.* 3 vol. Bruxelles et Paris, Van Oest, 1919-1920. In-8, XII-182 ; 374 ; 208 p.

Pendant les premières semaines de l'invasion, les Allemands appliquèrent dans plusieurs provinces belges, notamment dans celles de Luxembourg et de Namur, un système de terreur et de massacres que beaucoup n'auraient plus cru possible dans la guerre moderne. Dès qu'ils furent connus, ces événements eurent tant en Belgique qu'à l'étranger le plus douloureux retentissement ; à l'émotion qu'ils causèrent se joignit bientôt une indignation générale. Cependant il se passa un temps relativement considérable avant que la relation, ou plutôt le bilan sommaire des atrocités commises, fût présenté avec toutes les garanties de calme et de précision, nécessaires pour entraîner la complète adhésion des esprits réfléchis. C'est que dans le désarroi produit par l'invasion, et surtout sous la surveillance sévère exercée par la censure allemande, toutes les sources ordinaires d'information et de documentation étaient taries. Il fallut attendre certains écrits courageux, dus à des plumes autorisées, pour être fixé sur les grandes lignes de ces tragiques événements. Encore ces écrits étaient-ils rigoureusement interdits et leur possession sévèrement punie ; leur transmission ne pouvait se faire que clandestinement, sous la sauvegarde de mille précautions. Quant à s'adresser directement aux témoins de ces scènes d'horreur, il fallait pour l'entreprendre une prudence, un discernement et une patience à la hauteur de l'importance de la tâche et des difficultés du moment.

Ce fut précisément cette enquête qu'entreprirent, au cours des années 1915-1916, dom Nieuwland et le chanoine Schmitz, désignés respectivement à cette fin par S. É. le Cardinal Mercier et par Mgr Heylen, évêque de Namur. Pour aboutir au résultat désiré, les enquêteurs n'épargnèrent aucune peine et ne reculèrent devant aucun risque. Ils travaillèrent d'abord séparément. « Nous avons travaillé déclarent-ils (introduction, p. x) sans entente préalable et presque à l'insu l'un de l'autre. A l'heure de l'armistice nous nous sommes trouvés devant une documentation double, qui permet maintenant une vérification des témoignages et des faits aussi sûre que facile. » Ce travail minutieux était en effet nécessaire pour faire justice des audacieux mensonges et des réticences calculées du *Livre blanc allemand*, publié en mai 1915. Le militarisme prussien semble avoir escompté que cette enquête unilatérale, dans laquelle les témoins étaient les coupables eux-mêmes ou des camarades désireux de les couvrir, en aurait imposé à une partie du monde civilisé. Il fallait pour l'édification tant des

Digitized by Google

neutres que des Allemands de bonne foi, pour l'instruction des Belges et de leurs alliés, pour la réhabilitation des populations calomniées, que lumière entière fût faite sur cette douloureuse histoire. C'est à ce résultat que les démarches et les travaux des deux distingués écrivains auront puissamment contribué.

Après avoir exposé la méthode de travail et de publication, nous signalerons brièvement les principaux résultats qui se dégagent des trois premiers volumes.

Dans son ensemble l'ouvrage est avant tout une publication de documents historiques. Nous y trouvons un grand nombre de relations rédigées par des témoins oculaires, que leur instruction rendait capables de faire une description fidèle et précise : prêtres, magistrats, bourgmestres, professeurs, instituteurs.

D'autres dépositions, soit orales soit écrites, trop prolixes pour être reprises dans leur entièreté, sont résumées et coordonnées. Chacun de ces rapports ou récits fait l'objet d'une numérotation spéciale qui figure en marge du texte. La multiplicité des sources devait amener inévitablement des longueurs et des redites ; mais il est frappant de constater comment, à travers des rapports d'allure et de style différents, la substance des événements ressort d'une manière identique. Quant à la valeur même des documents, elle est singulièrement mise en relief non moins par le caractère et la science des enquêteurs, que par l'époque à laquelle ils ont été rédigés et la manière d'après laquelle ils ont été recueillis. « Nous nous sommes rendus sur place, écrivent les auteurs ; nous avons reconstitué avec un soin minutieux les horribles scènes de l'invasion, photographié les villages en ruine et les endroits des fusillades, recherché les papiers et les écrits abandonnés par les auteurs des crimes. Nous avons colligé les dépositions au moment où les souvenirs étaient encore précis et lucide la mémoire des détails. On vivait les souvenirs d'hier. Le temps n'avait rien effacé des premières impressions et la légende, comme il arrive trop facilement, n'avait pas encore pris place à côté de la vérité. Nos renseignements semblent défier par là même la contradiction et la critique. Chacun a déposé de sang-froid, avec le souci de modération et de précision que dictait la présence de l'ennemi, sur des faits qu'il connaît de science personnelle et certaine » (t. I p. x). Au surplus les originaux sont conservés soit à l'abbaye de Maredsous, soit à l'évêché de Namur, où ils peuvent être consultés par les historiens soucieux de nouvelles vérifications.

Les auteurs ne se sont pas bornés à un travail de compilation et de groupement ou, comme ils le disent eux-mêmes trop modestement, « de pure documentation » (t. II, p. 11). D'abord, ils ont situé géographiquement et historiquement les événements ; les opérations stratégiques qui se déroulèrent dans les provinces de Namur et de Luxembourg sont exposées d'après des renseignements puisés chez les meilleurs écrivains militaires ; certains récits, tel celui de la bataille de la Sambre, sont des modèles de clarté et de concision ; des cartes et des

Digitized by Google

plans terriers facilitent l'intelligence du texte. En tête des dépositions, se rapportant au même groupe d'événements, sont placés des résumés courts et substantiels qui permettent au lecteur de se faire une idée d'ensemble des faits dont le détail est copieusement raconté. Ces résumés, éparpillés dans tout l'ouvrage, ne constituent sans doute pas une histoire proprement dite de l'invasion ; ils offrent cependant à celui qui voudra tenter l'œuvre de synthèse historique des matériaux non seulement amenés à pied d'œuvre, mais déjà polis et façonnés.

Le premier volume est consacré aux événements qui eurent pour théâtre, du 4 au 22 août, le nord de la province de Luxembourg. Dans cette région, correspondant à peu près aux arrondissements de Bastogne et de Marche, les éclaireurs allemands pénétrèrent dès le 5 août et livrèrent, du 7 au 12, plusieurs escarmouches à des partis de cavaliers français. Puis se dessinèrent deux grandes poussées de l'ennemi ; à partir du 11 août, une nombreuse cavalerie, appartenant au corps de von der Marvitz, couvre le pays, se dirigeant vers Namur et Dinant ; à partir du 16, c'est la 3e armée allemande, armée saxonne commandée par von Hausen, qui se met en branle, emplissant de ses masses profondes tous les villages et toutes les routes . Cette région ne fut pas ensanglantée par des massacres collectifs dans le genre de ceux d'Andenne, Tamines et Dinant. Il serait néanmoins inexact de répéter à la suite de tel écrivain militaire de premier plan, que « ce corps de cavalerie se conduisit à peu près honnêtement... et qu'aucun fait nettement répréhensible n'a été reproché à ce corps » (1). Pareille appréciation ne peut provenir que d'un manque d'informations suffisantes. Celles-ci nous sont abondamment fournies dans les pages que nous avons sous les yeux. Nous voyons des bandes de cavaliers incendier, le 10 août, le village de Rosière, après y avoir tué six civils : fureur déchaînée par un coup de feu qui blessa un officier allemand, mais dont l'auteur, resté inconnu, ne peut avoir été qu'un soldat allemand. A Sibret d'autres cavaliers, sans la moindre apparence de raison, poursuivent et tuent des ambulanciers volontaires qui se dévouent à porter des blessés allemands. A Houffalize, à Gérimont et ailleurs ils se vengent sur la population des pertes qu'ils ont subies dans des combats livrés à des cavaliers français.

Quand passent les troupes saxonnes, parmi lesquelles se trouvent les futurs tortionnaires de Dinant, la terreur s'accentue ; nous assistons à des débordements de rage et de cruauté ; tel à Somme Leuze (20 août) le meurtre de cinq femmes, retenues de force dans une maison en flammes ; tels à Briscol (20 août) l'incendie d'une partie du village et le meurtre de onze habitants ; ici l'intervention d'un professeur d'université force les officiers allemands à reconnaître qu'un soldat, prétendûment blessé par d'invisibles francs-tireurs, a en réalité été frappé par

(1) Général Mangin. *Comment finit la guerre*, p. 15. Paris, Plon, s. d. [1915].

Digitized by Google

une balle allemande. Néanmoins les massacres poursuivent leur cours. « On ne peut le contester, écrivent les auteurs (t. 1, p. 3), le guerrier allemand se révèle, dès le 5 août, ce qu'il sera le 20 août et plus tard... A peine a-t-il franchi le sol belge qu'il se montre hautain, dur, cruel... Quand il le juge utile, il brûle, il anéantit, il ruine, il tue...; il force le civil à marcher devant lui et s'en sert comme d'un bouclier... ».

Le deuxième volume étudie le sac d'Andenne et le siège de la position fortifiée de Namur.

Le sac d'Andenne est une des plus horribles tragédies de l'invasion. Le 19 août 1914, des détachements ennemis pénètrent dans Andenne, ville de 8000 habitants ; ils entament aussitôt la construction d'un pont en bois sur la Meuse. Un officier et un sous-officier allemands sont tués par des soldats belges laissés en arrière-garde sur l'autre rive du fleuve. Le lendemain, à six heures du soir, une vive fusillade éclate : des soldats allemands ivres tiraient les uns sur les autres ; d'autres soldats, postés à distance, croyant avoir à faire à l'ennemi, se mettent aussi à tirer. Cette panique fait naître, sans jugement ni examen, l'accusation d'un complot de francs-tireurs. Vendredi 21 août, de grand matin, sur un ordre donné, les soldats se répandent partout, tuent 150 habitants dans les maisons ou en rue et conduisent les autres sur une place publique, où sont bientôt parqués 800 civils. Trois d'entre eux sont tués pour l'exemple devant la foule. Ensuite les femmes sont relâchées. Quant aux hommes, ils sont divisés en deux groupes ; l'un, retenu comme otage, échappe à la mort ; l'autre, comprenant environ 70 personnes, est assassiné sur les bords de la Meuse. Ces scènes de terreur sont consignées dans des nombreux rapports, corroborés du reste par certains témoignages allemands. A leur lecture, on est frappé tant par l'abondance et la concordance des détails que par l'accent de sincérité qui s'en dégage ; le ton est simple et contenu ; les sentiments sont comme refoulés et voilés, pour mieux laisser parler le langage sobre et précis de la vérité.

Outre Andenne, le *Livre blanc* affirme l'existence de francs-tireurs dans trois autres localités, à Evelette, Leuze et Champion. Affirmation gratuite qui est réfutée au cours du travail. Des multiples enquêtes actées dans ce volume, il ressort que dans les soixante localités où les Allemands ont commis des méfaits, pas un Belge n'a posé d'acte qui justifiât ces cruautés. Quatre cents civils ont été tués durant la courte durée du siège de Namur ; aucun d'entre eux n'est coupable.

Une autre constatation est mise en lumière : dans beaucoup de cas, les envahisseurs, sous le coup de la surexcitation ou sous l'empire de la mauvaise foi, ne reconnaissaient pratiquement pas à nos armées le droit de légitime défense. Le fait qu'un soldat belge ou français ait tiré sur eux, pour peu que l'agresseur échappât à la vindicte allemande, était considéré comme impossible ou non avenu ; les civils étaient présumés coupables et ce crime était châtié aussitôt par le meurtre, l'incendie et le pillage. Il arriva même que des otages s'entendirent

Digitized by Google

adresser ces étranges paroles : « Si les Belges ou les Français tirent encore sur nous, vous serez tous fusillés ».

Dans la partie intitulée *L'investissement et la prise de Namur*, l'attention est particulièrement retenue par les notices consacrées soit à la défense et à la chute des forts, soit à l'entrée des troupes allemandes dans Namur. Les premières, écrites par des aumôniers ou des soldats, contiennent des détails intéressants sur les moyens de défense, sur l'état d'âme des troupiers belges et l'irrésistible effet de l'artillerie ennemie. Les secondes nous montrent encore une fois la férocité teutonne en action. Le dimanche 23 août, les Allemands s'avançant dans les rues de Namur, encore défendues par quelques arrière-gardes, font marcher devant eux des civils ; plusieurs de ceux-ci, parmi lesquels deux prêtres, tombent mortellement frappés par des balles françaises. Le même jour, les Allemands bombardent la ville qu'ils occupent déjà, faisant des victimes parmi les habitants et leurs propres hommes. Le 24 août, vers neuf heures du soir, une explosion de fureur de la soldatesque est subitement causée, au milieu du plus grand calme, par une fusillade lointaine, dont les civils sont naturellement rendus responsables ; aussitôt massacres et incendies d'aller leur train : 70 habitants sont tués dans la nuit. Il est permis de croire que ces orgies de sang et de feu se seraient continuées, sans la courageuse intervention de l'évêque de Namur ; Mgr Heylen, se décida à aller trouver le général commandant von Below, par qui il fut retenu comme otage avec d'autres notables.

Le troisième volume débute par une introduction du plus vif intérêt sur les préliminaires et les péripéties de la *bataille de la Sambre*, connue aussi sous l'appellation trop restreinte de *bataille de Charleroi*. Le 15 août 1914, la 5e armée française, commandée par le général Lanrezac et postée jusqu'alors à la frontière franco-belge, reçut l'ordre de se diriger en Belgique, dans le but de disputer à l'ennemi le passage de la Sambre, de Namur à Charleroi. Tandis qu'un corps d'armée surveille la Meuse de Namur à Dinant, trois autres corps sont destinés à garder la Sambre, le long de laquelle ils se trouvent en ordre de bataille le 20 août. C'est le lendemain de ce jour que la 2e armée allemande (von Bulow) attaque en force sur différents points, particulièrement à Auvelais, Tamines et Jemeppe. Le passage de la Sambre est forcé par la garde impériale le 21 et le 22. Le 22 aussi, les forts de la Meuse, défendus par la 4e division belge (général Michel), tombent un à un. Ces circonstances, jointes au fait que, le 23, la 3e armée allemande (von Hausen) a passé la Meuse en amont de Dinant, forcent le général Lanrezac à ordonner la retraite ; cette retraite, méthodiquement exécutée, s'opère en bon ordre ; elle est facilitée par le vigoureux coup de boutoir donné à Onhaye par le général Mangin sur les troupes de von Hausen, qui menaçaient de prendre à revers l'armée qui se retirait.

Le consciencieux travail des auteurs mène heureusement de front la

Digitized by Google

description des opérations stratégiques et le récit du douloureux sort infligé par l'armée allemande aux populations trop confiantes, restées sur le théâtre de la lutte.

La division du volume est empruntée aux opérations militaires ; cependant un chapitre spécial est consacré aux événements de Tamines, choix justifié par cette considération, que « dans toute l'histoire de la grande guerre, sur le front occidental, on chercherait vainement un fait qui dépasse en horreur la tragédie de Tamines » (p. 131).

Tamines, petite ville de près de six mille âmes, traversée par la Sambre, fut occupée le 21 août par les Allemands. Deux régiments français étaient retranchés au sud de la rivière, sur la route de Falisolle, à un endroit où ils pouvaient facilement disputer le passage à l'ennemi. Deux fois les Allemands tentèrent de s'avancer sur cette route ; deux fois ils furent repoussés avec de lourdes pertes. A chaque tentative ils se firent lâchement protéger par des groupes de civils, obligés de marcher en tête des troupes ; la plupart de ces civils tombèrent sous les balles françaises. Enfin le samedi 22 août, dans l'après-midi, les assaillants réussirent à déborder leurs adversaires. C'est alors qu'ils donnèrent libre carrière à leurs instincts sanguinaires. Le soir de ce même jour, vers 7 heures, fut perpétré un attentat monstrueux, froidement ordonné et non moins froidement exécuté, sans la moindre apparence de jugement. De la foule d'habitants parquée dans une église, on détacha environ 600 hommes, qui furent massés sur la place Saint-Martin, le dos à la Sambre. C'est sur cette foule désespérée et lamentable que s'acharna le feu roulant des pelotons d'exécution. Trois cents hommes succombèrent aux fusillades ou furent achevés à la baïonnette ; quarante se noyèrent dans la Sambre en voulant s'échapper ; les survivants, blessés ou indemnes, demeurèrent sans soins, à côté des cadavres, pendant près de vingt-quatre heures. Il faut ajouter à ce sinistre bilan que 240 maisons furent incendiées et les autres pillées.

Le paragraphe intitulé *Responsabilités* est à lire attentivement. Il constate que le *Livre blanc* ne souffle mot de ce crime, pas même pour tenter une justification. Ludendorff qui dans ses *Souvenirs de guerre* parle du passage de la Sambre à Tamines, n'accorde aucune mention aux horreurs qui l'accompagnèrent. Le chef responsable des massacres est le colonel von Roques qui commandait le 77e régiment hanovrien.

Parmi les documents publiés, nous distinguons spécialement pour son ordre et sa clarté le rapport de M. Louis Donnet, vicaire des Alloux, blessé dans la grande fusillade. Le nombre et la minutie de toutes ces relations peuvent parfois déconcerter quelque peu le lecteur épris de synthèse et d'unité ; mais d'autre part, par leur caractère vécu, sincère et sobrement réaliste, ils mettent ces lugubres scènes dans la lumière la plus vive et le relief le plus saisissant, en même temps qu'elles constituent pour les coupables un acte d'accusation écrasant et définitif.

Tout le long de la Sambre et au sud de cette rivière, dans les nom-

Digitized by Google

breux villages où la lutte s'est poursuivie jusqu'au soir du dimanche 23 août (route de Bioul à Fraire), les auteurs ont patiemment fait l'inventaire des excès commis : Auvelais (18 victimes), Arsimont (14 victimes), Jemeppe (8 victimes), Velaine (7 victimes), Biesme (7 victimes).

Ces meurtres et ces incendies répétés et systématiques sont la manifestation d'un état d'esprit général, toléré sinon entretenu par le haut commandement. Il se traduit fréquemment par ce cri inepte et féroce : « Die Civilisten haben geschossen ».

En réunissant et en coordonnant cette masse de faits et de documents, les auteurs ont fait œuvre de justice et rétabli la vérité dans ses droits. Tous les amis de l'impartiale histoire leur en seront reconnaissants.

F. Claeys Boûûaert.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Le R. P. A. FEDER, S. J., professeur au collège théologique de Faulquemont, vient de publier un *Lehrbuch der historischen Methodik* (2e éd., Ratisbonne, Kösel et Pustet, 1921. In-8, XI-307 p. M. 20). L'auteur y développe toutes les questions qu'on trouve généralement exposées dans les manuels d'introduction à la méthode historique, et qui se rapportent à l'heuristique, à la critique et à la synthèse. D'autre part, dans le choix des ouvrages cités comme dans les nombreux exemples de critique allégués, le R. P. s'adresse plus spécialement aux étudiants en théologie et à tous ceux qui s'appliquent à l'étude du passé de l'Église. Son livre, nous n'en doutons pas, sera rangé parmi les bons manuels qui, pendant ces dernières années, ont été consacrés à l'étude de l'histoire ecclésiastique. Il se recommande en effet par la clarté de l'exposé et par l'abondance des références bibliographiques qui y sont indiquées. Ajoutons cependant que, pour notre part, nous n'aimons pas trop l'emploi fréquent que fait l'auteur de mots nouveaux et étrangers, qui, le plus souvent, ne suggèrent au lecteur aucune idée. De plus, nous aurions bien voulu trouver dans son livre quelques notions, élémentaires sans doute mais suffisantes, sur les sciences auxiliaires de l'histoire. Il est rare en effet que les étudiants en théologie, auxquels le manuel est spécialement destiné, trouvent l'occasion d'acquérir ailleurs la connaissance nécessaire de ces disciplines.

— Les savants qui, jusqu'ici, se sont appliqués à retrouver la construction strophique des Évangiles, limitaient généralement leurs recherches aux discours et ne s'occupaient guère des parties narratives (Müller, Szczygiel, Norden); cependant, récemment, ROLAND SCHÜTZ (*Der parallele Bau der Satzglieder im Neuen Testament und seine Verwertung für die Textkritik und Exegese*. Goettingue, 1920) attirait l'attention sur le parallélisme des membres de phrases dans les récits évangéliques. Le P. CLADDER (*Unsere Evangelien*. Fribourg-e.-Br., 1919) étudiait la formation et l'enchaînement des péricopes dans les Évangiles de Matthieu et de Jean; ROHR faisait le même travail pour l'Évangile de Marc (*Theolog. Quartalschrift*, 1920, fasc. 3), et le P. SCHMIDT pour l'Évangile de Luc (*Ueberblicke über den Aufbau der vier Evangelien*. Mödling, 1920). Mais, dans tous ces essais, la délimitation des vers et des strophes ne s'appuie en dernière analyse que sur le parallélisme des pensées. Il lui manquait un critère plus objectif, plus extérieur, plus mécanique en quelque sorte, qui permît de la discerner au premier coup d'œil. C'est cette base inébranlable et définitive que croit avoir trouvée le

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, LOUVAIN) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* CHRONIQUE, *soit dans la* BIBLIOGRAPHIE *de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Digitized by Google

P. Schmidt, le directeur bien connu de l'*Anthropos*. Il nous fait part avec émotion de cette importante découverte dans une lecture faite à l'Académie des sciences de Vienne, le 20 avril 1921 (*Der strophische Aufbau des Gesamttextes der vier Evangelien*. Sonderabdruck aus dem Anzeiger der phil.-hist. Klasse der Akademie der Wissenschaften in Wien 1921. Nr IX. Mödling-lez-Vienne, Administration de l' « Anthropos ». In-8, 43 p. Fr. 9) et nous dit en même temps le saisissement de plus en plus grand (il emploie le mot ἐξεπλήσσοντο des Évangiles) qui s'emparait de lui au fur et à mesure que sa découverte se précisait, se confirmait, se développait, et qu'il en apercevait mieux la portée et les conséquences pour la critique textuelle, les questions d'authenticité, le problème synoptique, la valeur historique des Évangiles.

Il nous est impossible de résumer ici cette étude qui n'est elle-même qu'une première communication, une esquisse des preuves, et le noyau d'une édition complète des quatre Évangiles d'après leur enchaînement et leur structure strophique. Qu'il nous suffise de dire que le P. Schmidt étend sa découverte à tout l'Évangile et à tous les Évangiles, dont il fait ressortir l'art harmonieux et les sages proportions. Il étudie la constitution du vers, de la strophe, de la péricope, des groupements de péricopes ; il donne en appendice des exemples nombreux, empruntés aux récits de la naissance du Seigneur, de la dernière cène, de la tempête sur le lac, de la multiplication des pains, de la démarche du jeune homme riche, de la parabole des vignerons perfides, de la discussion avec les pharisiens au sujet du denier à payer à César.

A la base du vers évangélique se trouve le verbe. D'une façon générale, et en négligeant les exceptions, tout membre de phrase avec son verbe constitue un vers. Il arrive même souvent qu'un nom forme à lui seul un vers. Les vers sont groupés en strophes. L'élément constitutif de la strophe est le distique ou le tristique, qu'on rencontre rarement seuls, mais redoublés ou combinés en strophes de quatre vers (souvent dans S. Luc), de six vers (dans Matth. et Marc), de sept vers (prologue de S. Jean, histoire de l'enfance dans S. Matthieu), de huit vers (histoire de l'enfance dans S. Luc), de neuf vers (strophes solennelles de l'institution de l'eucharistie dans Marc et Matth.), parfois de douze et de quatorze vers, rarement de cinq ou de dix vers, quelquefois de onze vers dans les strophes défectives et de treize vers dans les strophes compensatrices... Les péricopes ne sont pas toujours formées de strophes de même espèce ; par contre, celles-ci se continuent parfois au-delà de la péricope et se retrouvent dans tout un groupe de sections.

Il serait prématuré et quelque peu téméraire de se prononcer à fond, dès maintenant, sur la valeur et l'avenir de la découverte du P. Schmidt. Nous attendrons patiemment le supplément de preuves promis. Mais le premier contact avec la théorie nous laisse rêveur et défiant. En réalité, ce que l'on croit pouvoir appeler la construction du vers évangélique, n'est-ce pas la simple constatation, faite depuis longtemps, du caractère sémitique de la parataxe dans le N. T. ? Sont-ce des vers que toutes ces petites propositions qui se suivent ? Il ne suffit certainement pas pour le prouver d'écrire les phrases par petites coupures, comme celles-ci (Mc. X, 18) :

Jesus aber sprach zu ihm
Was nennst du mich gut ?
Niemand ist gut,
Ausser Einer :
Gott !

Quant aux strophes, nous ne voyons pas les lois qui président à leur structure.

Digitized by Google

Il nous semble que le sens seul détermine leurs dimensions, aussi manifestent-elles la plus grande diversité, souvent même au cours d'une seule péricope. Dès lors, nous nous demandons si un dessein arrêté d'avance a réellement présidé à leur élaboration. Nous reconnaissons cependant que certains cas allégués par le P. Schmidt paraissent assez suggestifs et pourraient n'être pas un effet du hasard.

— On nous permettra de réparer un oubli en signalant ici brièvement le travail de M. L. Wohleb : *Die lateinische Uebersetzung der Didache, kritisch und sprachlich untersucht.* (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums, hrsg. v. E. Drerup, H. Grimme, J. P. Kirsch. T. VII, fasc. 1). (Paderborn, 1913. In-8, 142 p. M. 6.) Parmi les conclusions de l'auteur, celles qui intéressent directement les historiens sont, malheureusement, presque toutes négatives, ou fort incertaines : l'âge et la patrie du traducteur ne peuvent pas être précisés : il faut se contenter d'une certaine vraisemblance en faveur du troisième siècle ; l'origine africaine n'est pas prouvée et aucun obstacle insurmontable ne s'oppose à l'admission d'une origine européenne. Le traducteur de la Didache ne peut pas être rapproché de celui de la lettre de Barnabé, ni de celui de la Didascalie. C'est surtout en philologue que M. Wohleb a envisagé et traité son sujet, et c'est de la sorte qu'il a acquis son principal mérite. Les particularités lexicographiques et syntaxiques du texte latin ont été soigneusement et longuement notées et examinées. La version est littérale, sans être servile ; le vocabulaire est fortement influencé par le latin biblique, mais il a aussi ses termes propres et porte un cachet populaire. En appendice, on trouve une étude fort intéressante sur le verbe *altare* et ses composés *exaltare* et *inaltare*. On appréciera également les deux lexiques (latin-grec et grec-latin) ajoutés au volume, ainsi que l'essai de reconstitution d'un texte grec au moyen de la version latine. On ne peut que se réjouir de voir les philologues appliquer leur talent à l'étude des vieux textes chrétiens ; les théologiens avisés ne seront pas les derniers à profiter des résultats de tels travaux.

— En 1913, M. Ch. H. Beeson a publié un ouvrage remarquable sur la diffusion des œuvres de saint Isidore de Séville pendant le haut moyen âge : (*Isidor Studien* [Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, éd. L. Traube: T. IV, fasc. 2]. Munich, O. Beck, 1913. In-8, 174 p.) Il y adopte l'ordre suivi par F. Arevalus dans son édition des œuvres de ce docteur (Rome 1797-1803). Pour chacune d'elles, il donne l'énumération de tous les manuscrits qu'on en possède en les groupant d'après leur pays d'origine. Il n'est pas sans intérêt de constater que de ce riche héritage littéraire l'Espagne n'a obtenu que la plus petite partie. Dans la description des manuscrits (p. 1.-131), M. Beeson a cru même pouvoir négliger ceux de provenance espagnole.

L'ouvrage de M. Beeson nous permet de juger de la grande influence que saint Isidore et, par lui, l'Espagne ont exercée sur la théologie et la littérature chrétienne en Occident jusqu'au IXe siècle. Il attire également l'attention sur de nombreux détails intéressant la paléographie et la linguistique de cette époque. Enfin signalons, dans la seconde partie de l'ouvrage, p. 133-166, l'étude que l'auteur consacre à l'originalité de saint Isidore ; à son avis, celui-ci dépendrait pour la forme du poète Martial. C. Mohlberg.

Digitized by Google

— Depuis une dizaine d'années la chancellerie pontificale est l'objet d'intéressants travaux de diplomatique. La plupart ont trait non pas à des questions de détail, mais à des points essentiels, tel que le plus ancien mode d'enregistrement en usage à Rome. Les études du P. W. Peitz, signalées ici (cfr RHE, t. XII, 1911, p. 814), sont pour quelque chose dans ce renouveau d'érudition. D'autre part les travaux récents ne confirment pas les opinions du savant auteur.

En 1910, le P. Peitz avait émis sur l'enregistrement des bulles au temps d'Innocent III cette idée nouvelle que les registres conservés de ce pape sont non des copies, comme on le croyait, mais bien des originaux. Cette opinion souleva quelques critiques, surtout de la part de M. Tangl (dans le *Neues Archiv*) et de H. Bresslau (*Urkundenlehre*). Un jeune auteur, M. Rudolf von Heckel, a repris récemment l'étude du même sujet : *Untersuchungen zu den Registern Innocenz III.*, dans l'*Historisches Jahrbuch*, t. 40 (1920), p. 1-43. Les idées du P. Peitz y sont développées jusque dans les plus minces détails (corrections, additions, etc.) et corroborées par des exemples frappants. D'après l'auteur, le doute n'est plus possible ; nous possédons les originaux des registres du grand pape Innocent III.

Le P. Peitz a soutenu contre P. Ewald (1887) la même thèse touchant l'enregistrement des bulles de Grégoire Ier, dans son livre : *Das Register Gregors I.*, paru dans les *Stimmen der Zeit* (1917). Mais M. E. Posner dans son minutieux mémoire du *Neues Archiv*, t. 43 (1921), p. 245-315, intitulé : *Das Register Gregors I.*, rejette ces conclusions et en revient à la thèse d'Ewald.

Les lettres et actes administratifs de Grégoire Ier (590-604) nous ont été transmis par trois familles de manuscrits : le recueil P ou la *collectio Pauli* du VIIIe siècle, le recueil C, apparenté à P, et la collection R, représentée par des mss du IXe et du Xe siècles. Le P. Peitz voudrait voir dans la collection R une copie des registres originaux du pape, dans P un recueil de décrets remontant à l'époque d'Hadrien Ier et de Charlemagne, enfin dans C, un formulaire de la chancellerie apostolique. M. Posner montre que ces thèses ne sont pas défendables ou du moins sont très peu probables. Il faut en revenir aux idées essentielles d'Ewald, c'est-à-dire considérer toutes ces collections comme des recueils d'extraits de registres pontificaux ; car sous Grégoire Ier, la chancellerie n'était pas organisée comme elle l'était sous Grégoire VII et on aurait tort de croire que les registres de Grégoire I présentaient une suite régulière d'actes copiés dans leur intégralité. Il n'y a pas eu à Rome, comme le soutient le P. Peitz, pendant tant d'années cette continuité remarquable d'habitudes burcaucratiques dans la chancellerie des papes.

Si l'on passe au domaine des chancelleries laïques, il faut signaler l'étude du prof. Ed. Sthamer, de Berlin : *Studien über die sizilischen Register Friedrichs II.*, dans les *Sitzungsberichte der Preussischen Akad. der Wissenschaften*, Berlin, 1920, p. 584-610. Il y examine, après H. Niese, les fragments conservés aux archives de l'État à Naples. Ceux-ci forment sept couches distinctes et originales d'actes de l'empereur Frédéric II des trois derniers mois de l'année 1239 ; d'autre part, il existe à Marseille (Arch. départ.) un ms. de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe, qui représente une copie de fragments d'actes originaux de Frédéric II. De l'avis de M. Sthamer, rien n'empêche d'admettre que le registre de Naples ait

Digitized by Google

servi de modèle au copiste de Marseille ; au surplus, les registres de la chancellerie impériale peuvent se réduire à deux types essentiels : ceux qui étaient consacrés aux privilèges et ceux où étaient inscrits les actes d'intérêt plus restreint (*de privatis*). Le ms. de Naples rentre dans cette dernière série.

En Allemagne, comme dans les « pays alliés », la littérature de guerre s'accroît de jour en jour. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, faute de bibliographie critique. Ce qui manque le plus, et pour des motifs plausibles, ce sont les travaux d'ensemble. Un des plus importants a paru dans la collection : *Handbuch der Politik*, 3e édit., publiée par un groupe de savants allemands : G. Anschütz Lenz, v. Schanz et d'autres ; il en forme le tome deuxième et a pour titre : *Der Weltkrieg* (Berlin et Leipzig, W. Rotschild, 1920. In-8, x-412 p. et 2 cartes). Il donne un coup-d'œil général sur les courants d'idées et sur les événements d'avant, de pendant et d'après la guerre, de 1882 (date de la fondation de la Triplice) à 1919. Des professeurs d'université, des officiers d'état-major et de marine, des ingénieurs, des économistes, des financiers et des diplomates, au total une quarantaine de collaborateurs instruits et documentés, ont travaillé à cette publication. C'est dire qu'on y trouve ce que pensent de ces événements les intellectuels allemands.

Il comprend six chapitres : 1. *Die Gegensätze der Mächte vor dem Weltkrieg ;* 2. *Die Kriegführung ;* 3. *Die Wirtschaftskrieg und die wirtschaftliche Abwehr ;* 4. *Die Revolution in Deutschland ;* 5. *Die Friedensbedingungen ;* 6. *Weltherrschaftsfragen nach dem Frieden*. Le premier chapitre est consacré à l'expansion économique de l'Allemagne au-delà des mers, à l'impérialisme britannique, aux manifestations de la « Revanche-idée » en France, à la politique marocaine, aux convulsions balkaniques. Le chap. 2 relate les événements de guerre dans le monde entier (guerre sur terre, dans les airs, sur et sous mer). La lutte contre le blocus en Allemagne est racontée au chap. troisième ; le quatrième rapporte la « révolution » en Allemagne en novembre 1918, l'éclosion du bolchévisme, les tendances régionales en vue d'une séparation administrative ; le chap. 5 expose la préparation du traité de Versailles ; enfin le chap. 6 est consacré aux questions politiques actuelles : la prépondérance de la Grande-Bretagne, la question irlandaise et le problème des Indes, la politique des États-Unis d'Amérique et la situation du Japon en Orient.

Tous ces sujets touchent de très près aux luttes et aux passions du jour. L'exposé et l'explication des événements, donnés par les auteurs, appellent plus d'une réserve. L'historien devra cependant tenir compte de cet ouvrage : il y trouvera en effet ce qu'ont pensé de l'époque de la grande guerre M. Lenz, D. Schäfer, W. Michaël, von Bernstorff, F. Rachfall, A. Zimmermann et von Batocki, dont les noms font autorité en Allemagne.

H. Nelis.

— M. G. Leidinger, bien connu par ses publications sur les miniatures de la Bibliothèque de l'État bavarois à Munich, a réuni dans un magnifique volume 50 spécimens de miniatures des plus beaux manuscrits confiés à sa garde (*Meisterwerke der Buchmalerei aus Handschriften der bayer. Staatsbibliothek München*. Munich, 1920. Gr. in-fol. 34 p., L pl.). La série débute par le *Codex Aureus* de S. Emmeran de Ratisbonne, enluminé à Corbie vers 870, et qui exerça au xie siècle une influence marquée sur les ateliers de

Digitized by Google

Ratisbonne. Suivent des œuvres attribuées à la Reichenau, d'autres sorties des ateliers de Ratisbonne et de Salzbourg, puis, à partir du XIIe siècle, des spécimens de la plupart des écoles d'enluminure. La publication se termine par deux miniatures munichoises du XVIe et du XVIIe siècle.

Le texte qui accompagne les planches est sommaire et dépourvu de notes, mais les planches elles-mêmes peuvent compter parmi ce que l'impression polychrome a fourni de plus parfait. R. MAERE.

— La guerre a singulièrement ralenti en Allemagne l'activité des grandes entreprises scientifiques, patronnées par l'Académie des sciences de Berlin. Pour s'en faire une idée, il suffit de parcourir les *Sitzungsberichte der preussischen Akad. der Wissenschaften* (Berlin, 1920, p. 114-143), qui donnent les rapports sur les travaux collectifs, entrepris par cette académie. Nous y trouvons quelques études se rapportant à l'histoire religieuse.

La *Deutsche Commission* de l'*Inventorisation der deutschen Handschriften des Mittelalters* est actuellement en possession de 10315 descriptions de manuscrits, composés en langue allemande, dont les deux tiers au moins ont un caractère religieux ou proviennent d'anciennes maisons ecclésiastiques. Citons au hasard : deux sermons allemands du XVe siècle viennent des Prémontrés de Geras en Basse-Autriche; à la bibliothèque de l'État à Munich il y a un ouvrage de mystique du XIVe siècle (no 133); à celle de Stuttgart de nombreux livres d'heures; à relater aussi à Stuttgart les écrits moralisateurs, comme les *Disticha Catonis*, avec traduction et commentaire en allemand. Le ms III. 32 (du XIVe siècle) provient de l'abbaye de Weingarten; il contient une traduction de la *Summa contra gentes* de saint Thomas, suivie du IVe livre des Sentences de Pierre Lombard; les mss I 59, 94 et 95 (mss du XIIIe siècle) contiennent des hymnes et des chansons des *clerici vagantes ;* un ms. du XVe siècle (Theol. in-4 77-in-4 81) renferme des *Katharine-* et des *Oswaldlegende* de l'abbaye de Reuthen. Des sermons et des prières se trouvent dans le codex théologique in-8 141 (XVe-XVIe siècles) ainsi qu'un sermon de frère D. Kolde. A la bibliothèque ducale de Gotha, il y a diverses traductions du XVe siècle de textes du N. T. et de psaumes (L Ms. II, 181); enfin à Erfurt, il y a entre autres codices des formulaires allemands de l'abbaye d'Eberbach, de 1300 environ (Ms. D 19).

Dans la collection des *Deutsche Texte des Mittelalters*, il faut signaler le t. XXII : *Das Marienleben des Schweizers Wernher*, édité par le Dr M. PAEPKE et le prof. HÜBNER, et le t. XXX : *Die Oxforder Mystikerhandschrift*, publié par PH. STRAUCH.

Les *Forschungen zur neuhochdeutschen Sprach- und Bildungsgeschichte* nous apportent une étude littéraire et historique du Dr G. BEBERMEYER : *Ein schlesisch-böhmisches Formelbuch aus der Wende des 14. Jahrhunderts ;* par contre, les travaux de la Savigny-Stiftung, préparatoires à la publication du *Vocabularium jurisprudentiae Romanae*, avancent lentement.

De la Heckmann-Wentzel-Stiftung relève la commission chargée de la publication des Pères de l'Église. Les travaux de cette commission se divisent en deux groupes : l'édition des œuvres des Pères grecs et les travaux de la prosopographie de l'empire romain. Dans la première série M. BAEHRENS édite le t. VI d'Origène : *Exeget. zum Heptateuch I ;* dans la seconde M. SEECK a préparé plusieurs monographies. Une autre entreprise se rattache à cette fon-

Digitized by Google

dition, c'est celle qui est chargée d'éditer le *Decretum Bonizonis* ainsi que le *Corpus glossarum anteaccursianarum*. Le prof. E. PERELS donnera prochainement le *Liber de vita christiana* ; les autres travaux ont été retardés par suite de l'entrée dans l'ordre de saint Benoît de la principale collaboratrice, Mlle El. Lilia, de Berlin.

Les *Monumenta Germaniae historica* continuent avec une régularité remarquable leurs travaux d'édition de textes. Quelques modifications dans le personnel sont à signaler depuis 1920 : les excellents travailleurs, MM. LEVISON, CASPAR et SCHMEIDLER deviennent collaborateurs honoraires; d'autre part, le Dr BAETGHEN est adjoint à M. H. BRESSLAU pour la publication des *Scriptores*. Le rapport pour l'année 1920 de M. P. KEHR note que M. BR. KRUSCH s'occupe des travaux préparatoires à l'édition critique de la *Lex Salica* ainsi que de l'examen des *Études franques* de God. Kurth.

La guerre ayant supprimé tout contact intellectuel entre l'Allemagne, l'Autriche et les pays de « l'Entente », il était difficile pour ces derniers d'être renseigné exactement sur l'activité littéraire des pays centraux. Le *Börsenverein der deutschen Buchhändler* de Leipzig, si actif et si ingénieux dans son domaine, va remédier à cette situation, désavantageuse même pour le public allemand, par la publication à court intervalle d'un immense répertoire de format in-4 de tout ce que la librairie allemande et autrichienne (allemande) a produit de 1915 à 1920. Ce répertoire est intitulé : *Deutsche Bücherverzeichnis der Jahre 1915 bis 1920. Eine Zusammenstellung der in deutschen Buchhandel verschienenen Bücher, Zeitschriften und Landkarten* (Leipzig, 1921. 30 M. le fasc.). Jusqu'ici quatre fascicules avec 640 pages ont paru; ils ne comprennent encore que les lettres A, B et C. Il faut noter que ce précieux répertoire mentionne au mot *Archiv*, par exemple, tous les articles parus dans des périodiques ayant pour titre ce mot. En somme, dictionnaire indispensable à tout bibliographe et à consulter souvent par les chercheurs dans n'importe quelle branche d'érudition. H. N.

Amérique du Sud. — Dès 1871, il fut question de créer des académies d'histoire dans les différentes capitales de l'Amérique latine. L'idée fut bien accueillie et on élabora, en 1888, un projet d'ensemble en vue d'obtenir l'uniformité d'organisation et d'action dans ces futurs instituts. L'exécution de ce projet fut longtemps retardée et ce n'est qu'en 1919 que la première académie fut fondée au Mexique. L'académie d'histoire de Madrid intervint à cette occasion et, dans un appel, du 4 janvier 1920, adressé à toutes les nations de l'Amérique centrale et du Sud, elle rappela le projet de 1888 et demanda la création immédiate d'instituts historiques. Cette fois, l'appel ne resta pas vain : à Buenos-Ayres, à Colombia, à Lima, à Panama, au Venezuela furent érigées, en 1920-1921, des académies d'histoire. Elles se sont rattachées volontairement à celle de Madrid, et ont opéré ainsi un rapprochement intellectuel avec l'Europe latine, qui nous fait concevoir les plus belles espérances. L. GOLDARACENA.

Angleterre-Écosse-Irlande. — L'étude scientifique de la toponymie en Angleterre vient de faire un grand progrès par la publication de deux volumes du professeur ALLEN MAWER, qui s'est fait une spécialité de cette matière.

Digitized by Google

Les deux volumes qu'il a publiés, *The place-names of Northumberland and Durham* (Cambridge, University press, 1920, XXXVIII-270 p. Sh. 20) et *English place-name study* (paru dans les bulletins de la *British Academy* en 1921), ont révélé des constatations entièrement nouvelles quant à la pénétration anglo-saxonne et la date où elle s'est produite. Dans un article consacré à mettre en lumière les résultats des travaux de M. Mawer, M. F. M. STENTON (*Historical revisions*. XXX. *The study of English place-names*, dans la revue *History*, octobre 1921, p. 198-202) offre à tous ceux que les problèmes de la toponymie intéresse une ample moisson de remarques et d'indications suggestives.

La « Society for promoting christian knowledge » publie, depuis juillet 1920, une nouvelle revue : *Theology. A monthly journal of historic christianity*. La tendance de la revue est « High Church » ou, comme l'a dit le *Literary Supplement* du *Times*, « anglo-catholic ». Le tome Ier, qui nous a été envoyé, et qui comprend les fascicules de juillet à décembre 1920, nous permet de juger de la valeur de ce nouveau périodique. La revue contient des articles, des nouvelles et mélanges, des comptes rendus et la matière en est surtout la théologie positive.

L'éditeur de la revue est le Rev. E. G. SALWYN, et parmi les collaborateurs nous trouvons les noms de M. MOFFATT, HASTINGS RASHDALL, J. COOPER, ROLAND USHER, MC NEILE, etc., et celui de deux catholiques, M. SHANE LESLIE et le Rév. P. V. MC NABB.

On voit que l'entreprise est extrêmement intéressante. Qu'elle soit sérieuse, nous en trouvons la preuve dans les articles et surtout dans les comptes rendus, qui sont faits, en général, d'une manière consciencieuse. Il est toutefois à espérer que l'éditeur de la revue demandera à certains de ses collaborateurs un peu moins de vivacité dans l'expression de leurs opinions anti-catholiques. Le compte-rendu de M. Fletcher sur le livre de Mrs Trevelyan, *A short history of the Italian people* est de nature à nuire à l'atmosphère de sérénité scientifique qui doit régner autour des entreprises de ce genre.

Le prix d'abonnement est de 18 Sh. par an. On s'abonne au siège de la « Society for promoting christian knowledge », 6, St. Martin 's Place, Londres.

L' « Institute of historical research » de Londres, dont nous avons annoncé l'ouverture (RHE. 1921. t. XVII, p. 678), a servi de siège à une réunion historique anglo-américaine, où ont fraternisé les historiens de Grande Bretagne et ceux d'Outre-Atlantique. Le numéro d'octobre de la revue *History* a reproduit le texte de deux conférences qui furent données pendant le congrès : *The Institute of historical research and the anglo-american historical conference*, par M. HERBERT FISHER ; *The study of legal records* par Sir F. POLLOCK, M. W. S. HOLDSWORTH et M. W. C. BOLLAND.

Du discours de M. Herbert Fisher il y a à retenir que l' « Institute of historical research » se trouvera sous la direction du professeur POLLARD, de l'University college, et que l'Institut sera une espèce de séminaire historique, où des étudiants, venus de toutes les parties de l'Empire britannique et des États Unis, pourront s'initier à la méthode et aux recherches approfondies et personnelles, que dans les pays anglo-saxons on appelle

Digitized by Google

« post-graduate work ». L'Institut a aussi pour but de délivrer les historiens anglais « de la dépendance qu'ils ont dû subir vis-à-vis d'étrangers pour le développement d'études qui devraient surtout être faites par des nationaux », et conséquemment d'exploiter rationnellement les richesses qu'offrent les grands dépôts de Londres.

Nul doute que sous l'impulsion hardie et intelligente de M. Pollard, l'« Institute of historical research » n'engage bientôt les jeunes historiens anglo-saxons dans des voies que jusqu'ici bien peu avaient l'occasion ou le courage de suivre, celles de l'étude pratique et approfondie des sources d'après la méthode des « séminaires ».

Le congrès anglo-américain d'histoire qui eut lieu dans les locaux du nouvel « Institute of historical research » (voir RHE. 1921, t. XVII, p. 678) comprit, outre les fêtes et les excursions qui sont l'« extra » obligé de ces sortes d'assises, quatre séances où, entre historiens anglais et américains, on fit de la très bonne besogne. Voici les sujets qui figurèrent à l'ordre du jour et qui amenèrent plus d'une fois une discussion animée : 1) Le but de l'« Institute of historical research » ; 2) Champs inexplorés en fait d'administration médiévale, histoire ecclésiastique d'Angleterre, histoire coloniale, histoire de l'Europe orientale ; 3) Coopération anglo-américaine en vue de la publication de documents et de travaux sur les archives juridiques, science et pensée médiévales, documents diplomatiques de l'époque moderne, archives coloniales, archives navales ; 4) Comment organiser un séminaire historique ; 5) Méthode de publication des documents originaux.

Un comité anglo-américain fut créé pour mettre à exécution les vœux du congrès en différentes matières.

Nous avons signalé aussi que l'université de Londres venait de créer une chaire d'histoire de la cité de Londres et qu'elle avait choisi comme titulaire Miss E. Jeffries Davies (RHE. 1921, t. XVII, p. 677). Celle-ci a donné sa leçon d'ouverture à University college, en prenant comme thème *London and its records*. La première partie de ce coup d'œil d'ensemble sur les sources et l'histoire de la ville a été publiée dans la revue *History*, octobre 1921, p. 173-182.

— *Nominations.* — M.H. W. C. Davis, l'historien bien connu d'Oxford, a été appelé à succéder au professeur Ramsay Muir à l'université de Manchester, où il enseignera l'histoire moderne.

Belgique. — La troisième édition de la Synopse de M. Camerlynck (*Evangeliorum secundum Matthaeum, Marcum et Lucam synopsis juxta vulgatam editionem cum introductione de quaestione synoptica et appendice de harmonia quatuor evangeliorum.* Editio tertia auctior et emendatior. Bruges, Beyaert, 1921. In-8, LXXXVIII-206 p. Fr. 12), se distingue des deux éditions précédentes par quelques modifications intéressantes. L'introduction consacrée à la question synoptique, qui comprenait 34 pages dans la première édition (1908) et 74 dans la seconde (1910), en compte maintenant 88. Les décrets de la commission biblique de 1911 et de 1912 (insérés p. XVI-XX) sur l'auteur, l'époque de composition, la vérité historique et les rapports mutuels des trois premiers évangiles, rendaient nécessaire un nouvel examen du problème synoptique.

Digitized by Google

Les différentes opinions sont plus clairement exposées ; l'hypothèse documentaire est plus longuement développée, et on lui reconnaît une sérieuse probabilité ; la préférence reste cependant encore au système de l'interdépendance formulé de la façon suivante (p. LXXIX) : « Tres igitur priores Evangelistae in primitiva catechesi orali, forte etiam in nonnullis fontibus minoribus, amplam historiae copiam repererunt ; ab opere aramaico Matthaei et ab Evangelio secundo primum Evangelium (modo quo supra diximus) et tertium penderent, et hoc insuper a documento quodam in Palaestina a Judaeo-converso composito. Detegitur itaque non una causa quae rationem sufficientem « concordiae discordis » Evangeliorum synopticorum reddere valeat. »

La Synopse elle-même a subi peu de remaniements : quelques références bibliographiques nouvelles ; quelques brèves additions exégétiques, p. ex. p. 26, à propos du judicium, du concilium et de la gehenna ; p. 141, à propos de la communion de Judas. Le changement le plus considérable consiste dans l'introduction des parallèles johanniques, pour la multiplication des pains, la marche sur les eaux, la purification du Temple, l'onction de Béthanie, les événements de la dernière cène (allusion à l'eucharistie dans Joan. XIII, 1 ; lavement des pieds rattaché à la dispute des apôtres dont parle Lc. XXII, 24-30), et surtout pour l'histoire de la passion et de la résurrection. N'aurait-on pas pu insinuer des parallèles plus nombreux, même pour le ministère public du Christ ? A propos de l'institution de la sainte eucharistie, on insère la péricope de 1 Cor. XI, 23-26, et au sujet de la fin de Judas, on rappelle le récit des Actes, I, 18-19. La discussion sur l'authenticité de la finale de Mc tient compte du décret de la commission biblique du 29 juin 1912. L'apparition du Christ ressuscité à Marie Madeleine, dont parle Joan. XX, 11-18, est identifiée avec l'apparition aux saintes femmes dont parle Mt. XXVIII, 9-10.

L'appendice où l'on traite de l'harmonie des quatre Évangiles ne paraît pas avoir subi de modification notable. Répétons que la Synopse de Bruges constitue un précieux instrument de travail pour l'étude comparée des Évangiles, et surtout, grâce à son introduction, pour l'examen du problème synoptique.

— C'est une question importante autant qu'actuelle que, dans sa dissertation doctorale, intitulée : *De essentia ss missae sacrificii*, (Louvain 1919. In-8, XVI-536 p.) M. LAMIROY a entrepris de résoudre : la messe est-elle un véritable sacrifice, et, si elle l'est, en quoi réside son caractère de sacrifice ?

Après avoir précisé l'état de la question et des controverses que celle-ci a suscitées (p. 1-37), l'auteur s'inquiert de la méthode à suivre pour arriver à un résultat acceptable et assuré. Il se refuse à appliquer, après Mgr Bellord, la méthode religionniste, en faisant valoir que les conclusions de l'histoire des religions sont d'une valeur trop douteuse pour qu'on puisse s'y fonder ; et il n'admet pas davantage qu'avec MM. Renz et Wieland on établisse le concept de sacrifice en se référant d'abord et principalement au sacrifice de la croix. Il faut, déclare-t-il, s'en tenir à la méthode traditionnelle, c'est-à-dire, déduire du rituel mosaïque le concept générique de sacrifice et appliquer ce concept à la messe, tout en tenant compte de l'état d'impassibilité où se trouve la victime de nos autels, ainsi que de la relation intrinsèque qui existe entre le sacrifice eucharistique et le sacrifice de la croix. L'application de cette dernière méthode le conduit à approuver la définition

Digitized by Google

courante du sacrifice, qu'il s'attache à commenter et à justifier (p. 38-164).

Il s'agit maintenant de fixer la pensée chrétienne au sujet du sacrifice eucharistique, de reconnaître les origines de cette représentation et d'en suivre les développements. M. Lamiroy s'est mis à cette tâche avec une grande conscience. Il a pris soin de soumettre les documents bibliques à un examen critique et de n'admettre comme acquis les enseignements qu'il leur emprunte, qu'après avoir soigneusement confronté les diverses interprétations dont ils font l'objet dans l'exégèse contemporaine (p. 165-234). Sa conclusion est que le caractère sacrificiel de l'eucharistie fait l'objet d'un enseignement formel proposé par le Christ lui-même et est reproduit, sous une forme spéciale, dans la première épître aux Corinthiens de saint Paul (ch. X, v. 14 ss.), ainsi que dans l'épître aux Hébreux (ch. XIII, v. 10).

Il peut sembler que certains détails de l'exégèse qui est censée justifier cette conclusion, sont assez mal assurés. Pour prouver que, dans les récits de dernière cène, les paroles attribuées au Christ représentent l'eucharistie comme un vrai sacrifice, l'auteur argue d'abord de l'expression : αἷμα [μου] τῆς διαθήκης. Et rien ne paraît plus légitime : l'expression en question a été, en effet, reprise à l'Exode, où elle sert à désigner le sang qui scelle l'Ancienne Alliance ; dans le texte chrétien, elle est, au surplus, précisée par les mots « offert pour beaucoup », qui reconnaissent au sang de Jésus une une vertu propitiatoire. (Encore faut-il remarquer, et il n'était pas inutile de le dire, que, pour être recevables, ces considérations supposent la présence réelle). Mais il fait état également de ce que, dans les formules de l'institution de l'eucharistie, les participes διδόμενον et ἐκχυννόμενον sont employés au présent : à ses yeux, l'emploi du temps présent prouve que l'action exprimée par les participes en question, s'exerce actuellement sur le corps et le sang de Jésus. Or, il paraît beaucoup plus plausible d'admettre que le présent représente ici le futur, quant à la réalité des faits. En effet, à côté de la présence réelle, c'est la fondation de la nouvelle alliance qui est l'objet principal de l'affirmation évangélique et partout elle est mise en relation directe avec le sacrifice sanglant de la croix. L'on ne s'étonnera pas d'ailleurs de la forme du présent, sous laquelle se présentent les verbes qui expriment ce sacrifice, si l'on songe combien rare est dans le Nouveau Testament l'emploi des participes passifs au temps futur. Mais se sont là choses d'ordre secondaire et qui ne compromettent nullement la thèse principale du travail.

Une étude de longue haleine, méthodiquement conduite et riche en aperçus nouveaux, cherche à déterminer comment l'antiquité chrétienne a reçu le donné révélé concernant le sacrifice eucharistique, et comment elle l'a élaboré (p. 235 ss.). Cette étude fournit à l'auteur l'occasion de prendre position dans la controverse que suscita, il y a quelques années, la publication du livre de M. Wieland : *Mensa et Confessio*, et de préciser la portée d'un certain nombre de textes importants. Elle lui permet d'amorcer en même temps, l'exposé des idées à l'aide desquelles il croit devoir expliquer comment la messe est un véritable sacrifice.

A raison de leur caractère doctrinal, ces idées échappent à la compétence de notre *Revue*. Disons seulement qu'elles servent à confirmer, par la tradition et par la raison, l'explication proposée par Mgr Waffelaert, d'après laquelle la consécration sacramentelle constitue une immolation mystique du Christ, qu'elle rend présent, dans l'état de victime immolée et de nourriture, sous les espèces du pain et du vin.

C. V. C.

Digitized by Google

— La maison Vromant et Cie de Bruxelles a commencé, depuis 1921, la publication d'une nouvelle collection d'études, sous le titre de *Lovanium*. Ces études ne constituent ni des travaux spéciaux, ni des manuels, consacrés à une activité scientifique strictement limitée. Elles s'adressent plutôt au public lettré, qui désire étendre ses connaissances dans les divers domaines de la vie intellectuelle. La collection paraît sous le contrôle d'un comité de publication, composé de professeurs de l'université de Louvain.

C'est dans cette collection que M. Van der Essen vient de publier une esquisse de l'histoire de l'université de Louvain : *Une institution d'enseignement supérieur sous l'ancien régime : L'université de Louvain, 1425-1797* (Bruxelles, Vromant et Cie, 1921. In-12, 156 p. F. 5). Il met en lumière la physionomie et la vie de l'*Alma Mater*, la plus ancienne institution d'enseignement supérieur de la Belgique, qui fut toujours si intimement liée aux destinées du pays. Il se base sur les écrits des historiographes qui étaient en contact immédiat avec elle, Vernulée, Valère André et Van de Velde, et il résume les travaux d'une série de chercheurs zélés, depuis le premier recteur de l'université rétablie, P.-F.-X. de Ram, jusqu'au regretté H. De Jongh, que la mort est venue surprendre beaucoup trop tôt au milieu de ses études. M. Van der Essen retrace d'abord à grands traits l'histoire externe de l'université et expose ensuite son organisation interne, ses privilèges et la situation économique et juridique qui en découle ; son administration centrale ; le corps enseignant et son recrutement ; les conditions et la vie des étudiants ; la direction des études dévolue aux cinq facultés autonomes, et les nombreux collèges et pédagogies qui lui donnaient un caractère tout-à-fait spécial. Cet exposé clair et intéressant est de nature à montrer que le vénérable *Studium generale* brabançon est digne de la sympathie universelle pour bien d'autres motifs que la destruction de sa bibliothèque. Comme l'université de Louvain est à la veille de célébrer le cinquième centenaire de son érection, nous espérons que des historiens feront revivre tout son passé dans une série d'études approfondies.

— Le R. P. H. Moretus a retrouvé quelques lettres se rapportant aux difficultés entre le cardinal Baronius et l'imprimeur Jean Moretus, à propos de l'*Édition plantinienne des « Annales ecclesiastici » du cardinal Baronius*. Il les reproduit en annexe à un article que le *Musée du livre* publie avec une perfection typographique rappelant celle des grands éditeurs anversois de jadis (Bruxelles, 1921, in-4, 10 et xv p.). R. M.

— Il y a lieu de signaler à l'attention des lecteurs de la RHE deux études d'histoire économique, extraites du tome XVI des *Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique* (Classe des lettres etc.). [Collection in-8. Deuxième série, t. XVI.] La première, de M. J. Cuvelier, *Les origines de la fortune de la maison d'Orange-Nassau* (Bruxelles, 1921), étudie la destinée d'un des personnages marquants du xive siècle. Guillaume de Duvenvoorde (c. 1290-1353), chambellan de Guillaume Ier, comte de Hainaut et de Hollande, fils naturel du bailli du Kennemerland, Philippe de Duvenvoorde, fut un de ceux qui, par leurs talents financiers et leur rare énergie, édifièrent des fortunes considérables et, grâce à elles, purent exercer une grande influence sur la vie économique et politique de leur temps. La carrière du personnage, la constitution de sa fortune et les destinées de celle-ci, font le

Digitized by Google

sujet des trois chapitres, dans lesquels la matière est répartie. C'est une étude fouillée, basée sur les documents les plus divers et les plus autorisés.

La seconde est une *Étude sur le commerce de la Belgique avec l'Espagne au XVIIIe siècle* (Bruxelles, 1921) de M. J. LEFÈVRE. C'était avec la monarchie catholique que les Pays-Bas faisaient alors le commerce le plus important. Les échanges se firent d'une façon ininterrompue durant toute la période, quelles que fussent les relations politiques de Vienne avec Madrid. Ils atteignirent, depuis 1750, un degré de prospérité intense, malgré l'obligation dans laquelle nous nous trouvions, de confier à des vaisseaux étrangers le transport de nos produits. L'Espagne nous fournissait des comestibles et des matières premières: nous y placions des produits fabriqués. Grâce à des intermédiaires espagnols, nos commerçants trafiquaient avec les colonies espagnoles. Le commerce hispano-belge est en 1790 ce qu'il était en 1715. Telles sont les principales conclusions établies dans cette dissertation.

— *Histoire de l'art.* — Les mémoires présentés à la section d'archéologie du XXIIIme Congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Gand en 1914, n'ont pu être distribués qu'en 1921. Ils forment le t. III des *Annales* du Congrès (404 p.) et comprennent plusieurs études intéressantes. Citons des *Notes sur quelques édifices de style scaldisien de la Flandre Orientale* par M. R. MAERE (p. 7-28), analyse succincte des églises d'Audenarde, de Notre-Dame à Deynze, du chœur et de la crypte de S. Bavon à Gand, et examen de leur chronologie. *Une enquête sur les dalles, lames de cuivre et autres monuments funéraires provenant d'ateliers tombiers gantois. XIVe-XVIe siècles*, par M. V. VAN DER HAEGHEN (p. 29-42), montre, d'après les documents d'archives, quelle concurrence insoupçonnée les ateliers gantois faisaient à la fin du moyen âge aux ateliers de Tournai. M. C. LEURS a étudié avec soin les petites églises du pays de Waes, spécialement celles de style roman et de style gothique primaire. Il montre à quelles influences artistiques cette région de la campagne flamande a été soumise (*Aanteekeningen over oude kerkelijke bouwkunst in 't vroegere « Land van Waes »*, p. 43-56). M. SOIL DE MORIAME insiste sur l'importance de *L'École de sculpture de Tournai au XVe siècle* (p. 59-66), notamment pour ce qui regarde le bas-relief funéraire ou votif.

Deux études de feu M. E. DURAND GRÉVILLE se rapportent aux Van Eyck. Le portrait signé de la *National Gallery* serait *Un auto-portrait de Jean Van Eyck* (p. 67-77) offrant des ressemblances avec le portrait présumé du tableau de l'Agneau. L'auteur indique aussi quels sont, d'après lui, les différences de technique et de style qui permettent *La séparation des œuvres d'Hubert et de Jean Van Eyck* (p. 78-87).

Quel est l'état de nos connaissances relativement à Robert Campin, Jacques Daret et Roger Van der Weyden ? M. HOUTART répond à cette question en commentant savamment tous les textes connus relatifs à ces trois artistes (p. 88-108). Mais, *A propos d'un texte d'archives appliqué à Roger de la Pasture*, M. G. CAULLET le prend à partie et soutient la thèse des deux Roger (p. 109-117). M. L. MAETERLINCK essaie d'établir l'importance de *L'École gantoise primitive. Quelle est l'œuvre de Nabur Martins avant 1440 ?* (p. 118-128). L'œuvre du maître de Fémalle appartiendrait en partie à Nabur Martins, en partie à d'autres peintres gantois.

Digitized by Google

Certains écrivains français ont insisté beaucoup sur l'influence que les *Meditationes* du Pseudo-Bonaventure ont exercée sur les arts. M. L. VAN PUYVELDE nous montre très clairement qu'il ne faut rien exagérer; l'influence directe des *Meditationes* est minime, mais elles contribuèrent à répandre l'ascétisme franciscain et de cette manière elles agirent indirectement sur la formation de l'iconographie de la fin du moyen âge. (*De invloed der « Meditationes vitæ Christi » van aen Pseudo-Bonaventura op de Kunst*, p. 190-216).

Une conférence du comte PAUL DURRIEU sur *Les miniaturistes franco-flamands des XIVe et XVe siècles* (p. 217-239) rappelle l'activité des enlumineurs flamands en France sous les règnes de Charles V et de Charles VI, et l'émigration d'enlumineurs français en Flandre sous Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire.

Une dernière partie du volume est consacrée à la musicologie. M. L. A. KLEMANTASKI y traite de l'influence de *La Musique flamande en Angleterre* (p. 254-261) au XVIe siècle, tandis que M. AMALIE ARNHEIM étudie les relations musicales qui existèrent aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles entre la Belgique et l'Allemagne (*Belgische Komponisten des XVII. und XVIII. Jahrhunderts und ihre Beziehungen zu Deutschland*, p. 262-279). Citons aussi l'étude de M. l'abbé BAYART : *Drogon de S. Winnoc et quelques autres compositeurs d'offices religieux aux XIe et XIIe siècles* (p. 280-284) et diverses contributions de M. R. VAN AERDE à l'histoire de la musique en pays flamand.

Une brochure de M. H. DEMARET sur *La collégiale Notre-Dame à Huy* (1re partie, in-8, 29 p. et fig., Huy, 1921) donne d'intéressants renseignements chronologiques sur cette église. L'auteur croit à tort que l'architecte de l'édifice serait le même que celui de l'église d'Aerschot, et que le portail historié situé non loin du chevet remonte au XIIIe siècle.

Poursuivant ses recherches sur le retable de l'Agneau, M. le chanoine VAN DEN GHEYN fait connaître les péripéties de *La vente d'Adam et Ève en 1861* (*Bulletin de l'Académie d'archéologie*, Anvers, 1921, p 51-60). L'État belge, dont les premières démarches remontaient à 1835, acquit les volets représentants les premiers parents, en échange des six panneaux peints par Michel Coxcie, de panneaux nouveaux représentant Adam et Ève et d'une intervention, à concurrence de 50.000 frs, dans les vitraux à placer dans la cathédrale.

M. L. MAETERLINCK, interprétant un document de 1416, considère le Calvaire et le Jugement dernier de Petrograd comme étant l'œuvre, non pas des Van Eyck mais du peintre gantois Van der Clite. Celui-ci est mentionné dès 1388 et deviendrait un prédécesseur remarquable de l'École flamande (*L'École flamande avant les Van Eyck*, dans *Revue de l'art ancien et moderne*, 1921, t. XL, p. 191-200). Cette opinion risque de n'être admise que le jour où elle sera prouvée par des arguments irréfragables.

L'œuvre de Lambert Lombart, très appréciée en Italie au XVIe siècle, a presque complètement disparu. Mlle M. KUNTZIGER, qui a publié une courte monographie du grand artiste liégeois dans la collection *Les Grands Belges* (Turnhout, 1920, in-12), montre la nécessité, pour combler cette

Digitized by Google

perte, d'étudier *Les dessins de Lambert Lombart*. Un certain nombre sont conservés à Liége (*Gazette des Beaux-Arts*, 1921, 5e pér., t. IV, p. 185-192, fig.)

M. H. P. MITCHELL publie dans le *Burlington Magazine* une intéressante étude sur les travaux d'orfèvrerie exécutés au prieuré d'Oignies par le frère Hugo et ses successeurs du XIIIe siècle (*Some works by the goldsmiths of Oignies*, t. XXXIX, 1921, p. 157 et sv.; 273 et suiv.). On y trouvera de bonnes indications sur l'évolution de l'orfèvrerie mosane. Le magnifique calice de Borga (Finlande), œuvre d'un orfèvre Sigefroid, est attribué à celle-ci. R. M.

— L'excellente *Revue bénédictine* commence, dans son numéro d'octobre de la présente année, la publication d'un bulletin semestriel d'ancienne littérature chrétienne latine. Le but poursuivi est de renseigner exactement les lecteurs sur toutes les publications (livres, articles de revues, comptes rendus notables) concernant la Bible latine et les documents littéraires latins des douze premiers siècles. Il s'agit d'un bulletin littéraire. Les études sur la théologie, l'histoire des idées et des institutions ne rentrent donc dans son cadre que si elles intéressent la littérature ancienne. Malgré ces restrictions, le Bulletin rendra de réels services, d'autant plus que les indications bibliographiques seront accompagnées de notices critiques signées de noms qui font autorité dans l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne, comme ceux de D. Chapmann, D. Connolly, D. De Bruyne, D. Wilmart, et dans l'histoire de la Bible latine, comme celui de D. Capelle, à qui la direction du Bulletin est confiée.

— Le P. MANDONNET, O. P., prend la direction d'une *Bibliothèque thomiste*, qui se propose de faciliter et de promouvoir l'étude historique de la vie, des écrits et des doctrines de saint Thomas d'Aquin. Seront également publiés des travaux sur les auteurs ou sur les textes antérieurs à saint Thomas, pouvant éclairer la formation de la pensée du célèbre docteur. L'époque ultérieure, relative à l'École Thomiste, sera postérieurement étudiée. On annonce déjà la publication d'une bibliographie thomiste, rédigée par les PP. Mandonnet et Destrez. Bien que publiée par les Pères de la province française, la collection paraît au collège du Saulchoir, à Kain.

G. MOLLAT.

— La *Commission des archives de la guerre* a fait paraître en juillet dernier le premier numéro de son Bulletin. Celui-ci n'aura pas de périodicité fixe. Il renseignera sur tous les événements glorieux auxquels les Belges ont été mêlés depuis le début de la grande guerre jusqu'à la signature du traité de Versailles, en juin 1919. Ce Bulletin aura le caractère non d'une revue d'histoire, mais plutôt d'une publication consacrée à la documentation manuscrite ou aux archives de guerre. Il donnera des inventaires de collections, de renseignements bibliographiques, de revues critiques sur des livres, etc. Ce plan est suffisamment vaste pour fournir ample matière à cette nouvelle revue; le Bulletin est l'organe de la commission, mais n'exclut aucune collaboration étrangère de nature à mieux faire connaître les collections d'archives ou les sources documentaires d'origine privée. H. N.

Digitized by Google

— Il est possible aujourd'hui de faire connaître en détail les pertes d'archives que la Belgique a subies du fait de la guerre.

Sont complètement détruites les archives communales de Dinant (documents depuis 1240, dont un grand nombre du xve siècle), de Namur (fonds moderne depuis 1815), de Visé, de Herve, d'Aerschot, de Termonde, d'Ypres (cartulaires et documents d'un très grand intérêt, précieuses chartes depuis 1116).

Sont presque entièrement détruites les archives de Dixmude (archives des métiers et documents financiers de premier ordre, chartes depuis 1115), de Furnes, de Nieuport (754 chartes depuis 1163 et comptes communaux depuis 1389), de Messines.

A Liége ont disparu du dépôt de l'État un certain nombre de chartes et de liasses des fonds de Saint-Jacques de Liége (qui comprenait entre autres 16 registres et 2.000 chartes de 1015-1798), de l'abbaye du Val-Saint-Lambert (comprenant 641 registres et 2.344 chartes de 1050-1796), de la collégiale de Saint-Denis (679 registres et 1.009 chartes du xie au xviiie siècle) et de la collégiale de Saint-Martin de Liége (688 registres et 850 chartes du xie au xviiie siècle), de la cour de Hombourg, du duché de Limbourg (documents de 1477 et svv. et divers registres de sentences de justice).

A Arlon, perte presque totale des fonds des abbayes de Clairefontaine (718 pièces allant de 1163 à 1794) et de Saint-Hubert (2.103 pièces allant de 1070 à 1794) et d'une série de cartes et plans.

A Bruges, dans la nuit du 14 au 15 mai 1918, une bombe d'avion a anéanti tout ce qui se trouvait dans la salle publique du dépôt de l'État. — A Louvain, les archives de l'université n'existent plus. — A Bruxelles, les archives générales du Royaume ont perdu un certain nombre de dossiers qui avaient été communiqués au dehors. — Un recensement des métiers et manufactures des Pays-Bas autrichiens en 1738 a été dérobé par les Allemands dans le cabinet d'un directeur au ministère des Affaires étrangères.

— Par dépêche du 25 août 1921 adressée au directeur de l'Institut historique belge de Rome, le Ministre des sciences et des arts, M. Jules Destrée, s'est déclaré disposé à désigner pour l'Institut historique belge de Rome les docteurs en philologie classique ainsi que les docteurs en art et en archéologie, qui seraient présentés par les universités belges.

Le comité de la Fondation universitaire a également décidé que les membres de l'Institut historique belge de Rome pourront être subsidiés par cette fondation, s'ils réunissent les conditions fixées pour les jeunes gens se rendant à l'étranger en vue de parfaire leur instruction ou d'y poursuivre des recherches. — Il ne sera pas inopportun de signaler ici que sur ces conditions à remplir on trouve des renseignements dans les deux brochures suivantes : 1) *La mission de la Fondation universitaire* (61 p.) et 2) *Notice sur les prêts d'études consentis par la Fondation universitaire* (11 p.), dont on peut se procurer des exemplaires au secrétariat de la Fondation, 74, rue de Namur, à Bruxelles. — En outre, en vertu d'une dépêche du 16 septembre 1921, les jeunes gens, porteurs d'un diplôme universitaire final, qui désirent obtenir un subside de ce genre pour un séjour prolongé à Rome, doivent avoir présenté un mémoire à l'un des concours organisés par le gouvernement, concours universitaire ou concours pour les bourses de voyage.

Digitized by Google

Nomination. — M. Isidore Versluys a été nommé aux fonctions de secrétaire et de bibliothécaire de l'Institut historique belge de Rome.

— *Décès.* — La *Revue d'histoire ecclésiastique* vient de perdre un de ses plus dévoués collaborateurs, M. A. Fierens, ancien membre de l'Institut historique belge de Rome, membre correspondant de l'Académie royale flamande, inspecteur de l'enseignement moyen, né à Anvers le 21 novembre 1880, pieusement décédé à Grimberghen-lez-Bruxelles, le 18 octobre 1921. Il fut l'un des élèves les plus méritants du séminaire d'histoire, dirigé par M. le chanoine A. Cauchie, et publia beaucoup en peu de temps. N'avait-il pas le pressentiment de sa fin prochaine ? Notre Revue reçut en 1907 les prémices de son labeur scientifique : *La question franciscaine. Le ms. II. 2326 de la Bibl. royale de Belgique* (T. VIII, p. 57 et suiv.); peu après, en 1910, M. Fierens présentait à l'Académie flamande un mémoire intitulé : *De geschiedkundige oorsprong van den aflaat van Portiunkula.* Même ceux qui rejettent ses conclusions, ont reconnu que ce travail est l'œuvre d'un critique avisé. A l'Institut historique belge de Rome, nul ne fut plus actif; deux gros volumes parurent par ses soins : les *Lettres de Benoît XII* (1334-1342) en 1910, les *Suppliques d'Urbain V*, en 1914 ; les *Lettres d'Urbain V* sont actuellement sous presse. Nous ne signalerons pas les nombreux articles publiés par M. Fierens dans les revues scientifiques et littéraires en langue flamande. Ardent ami de sa langue, M. Fierens était aussi un ardent patriote comme le prouve son dernier ouvrage, un livre de guerre, *De belgische nationaliteit* (1918). C'était avant tout une nature droite, poétique et enthousiaste. Tel fut l'homme que la mort vient d'enlever prématurément aux études historiques.

H. N.

Espagne. — Ce que M. Monod a fait pour la France et M. Pirenne pour la Belgique, M. Rafael Ballester, professeur à l'Institut de Gerona, le fait aujourd'hui pour l'Espagne. La *Bibliografia de la historia de España* (Barcelone, 1921. In-8, 297 p. Pes. 7,5) est un répertoire méthodique et chronologique des principales sources et travaux relatifs à l'histoire de l'Espagne, depuis ses origines jusqu'à nos jours. L'auteur nous présente un ensemble de 1400 ouvrages, dont quelque 1200 se rapportent aux sciences auxiliaires, aux sources, aux travaux proprement dits, aux publications périodiques; les autres, constituant la seconde partie, comprennent les histoires par époques. La citation d'un certain nombre d'entre eux est suivie d'une courte appréciation sur leur valeur scientifique. Malgré le nombre relativement restreint des références qu'il comporte, ce livre ne manquera pas de rendre de réels services aux travailleurs. Ceux qui, en Belgique, s'occupent de la période espagnole, n'y rencontreront d'ailleurs que de vieilles connaissances.

É. Van Cauwenbergh.

— Ce fut en 1913 que le P. Gr. De Santiago Vela, O. S. A, commença la publication d'une œuvre bibliographique monumentale, dont le cinquième volume vient de paraître en 1920 : *Ensayo de una biblioteca de la orden de san Agustin : obra basada en el catalogo biobibliografico agustiniano del P. Bonifacio Moral* (Madrid, Impr. del Asilo de huerfanos del Sagrado Cora-

Digitized by Google

zón de Jésus, 1920. In-fol., 766 p.). Ce tome embrasse tous les auteurs de la lettre M. Comme dans les volumes précédents, les écrivains actuellement encore en vie y sont mentionnés. Le P. Vela est trop modeste en déclarant que son œuvre se base principalement sur les notes bibliographiques, recueillies à la hâte par le P. Moral, et publiées dans plusieurs volumes de la *Ciudad de Dios*. Son travail est absolument original, et l'érudition qui y est étalée est merveilleuse. Par la richesse de ses informations et la sûreté de sa critique, l'auteur n'a rien à envier aux travaux bibliographiques du P. Echard sur les dominicains, ni à ceux de Mabillon sur les bénédictins. Les manuscrits des écrivains y sont énumérés, ainsi que les différentes éditions d'un même ouvrage. Dans les citations des travaux, on aurait parfois désiré des indications bibliographiques plus exactes, p. ex. concernant le nombre de pages qu'ils comportent. C'est la province augustinienne des îles Philippines qui supporte les frais d'impression de cet ouvrage, qui honore en même temps l'ordre de saint Augustin et l'auteur. Souhaitons que l'exemple du P. Santiago Vela soit imité dans les autres nations où l'ordre de saint Augustin a compté de nombreuses gloires littéraires, et que l'on ait bientôt une bibliographie complète des écrivains de cet ordre.

L'Escurial a été une pépinière de savants religieux augustins, qui y ont la charge d'une bibliothèque célèbre et d'un collège florissant, fréquenté par les fils de la noblesse. Depuis de nombreuses années, ils publient une revue favorablement connue, parue successivement sous les titres : *Revista Agustiniana*, *La Ciudad de Dios*, *El Buen Consejo*, *l'España y America*. Au R. P. J. Zarco Cuevas, O. S. A., nous sommes redevables d'une bibliographie détaillée et complète des écrivains récents qui y ont illustré l'ordre de saint Augustin : *Escritores agustinos de el Escorial* (1885-1916). *Catalogo biobibliografico*. (Madrid, Imprenta helenica, 1917. In-19, xiv-394 p.)

A. Palmieri.

— Dans le *Boletin de la real academia de la historia*, 1920, t. LXXVII, p. 132-150, le R. P. J. Perez, O. S. B., a fait paraître une étude sur l'ouvrage de Pirminius de Reichenau, intitulé : *De singulis libris canonicis scarpsus* (Migne, PL, t. CXXXIX, c. 1030 sv.). Il veut prouver que Pirminius fut un espagnol et qu'il composa son ouvrage en Espagne. Il découvre chez lui des traces de dépendance de S. Julien de Tolède, de Martin de Braga, de S. Isidore de Séville, de la version de l'écriture sainte répandue à son époque en Espagne, enfin des conciles de Tolède. Le R. P. suppose qu'expulsé par les invasions arabes, Pirminius sera allé avec les siens dans le pays d'outre-Rhin. La lettre du roi Théodoric, de 727, dit en effet : « peregrinatione suscepta cum monachis suis ».

L. Goldaracena.

— *Histoire de l'art.* — La société des amis de l'art espagnol a organisé dans ces dernières années plusieurs expositions rétrospectives. Les catalogues publiés à cette occasion sont des ouvrages qui ne manquent pas de valeur et parmi eux il en est qui intéressent beaucoup l'art religieux.

L'exposition de toiles brodées et de dentelles, qui eut lieu à Madrid en 1915, attira l'attention sur l'importance de la dentelle espagnole, à laquelle

Digitized by Google

on n'avait pas suffisamment rendu justice jusqu'en ces derniers temps. Son origine paraît remonter à la fin du xve siècle; elle fut florissante au xvie siècle et subit alors l'influence de la Flandre et de la France. M. le marquis DE VALVERDE a consacré à l'exposition un très beau catalogue qui donne une excellente idée des dentelles polychromes de l'Espagne (*Catálogo de la exposición de lenceria y encajes españoles del siglo XVI al XIX*. Madrid, 1915. In-4, non paginé, XLIII pl. monochromes et diverses pl. en couleur.)

Non moins remarquable est le catalogue que M. P. M. DE ARTIÑANO Y GALDACANO a consacré, en 1919, à l'exposition de la ferronnerie ancienne (*Exposicion de hierros antiguos españoles. Catalogo*. Madrid, 1919. gr. in-4, CIV-178 p., 571 fig.). L'introduction comprend une histoire de la ferronnerie et de l'industrie du fer en Espagne. 571 objets exposés sont brièvement décrits et reproduits par la phototypie. On y remarque des clôtures de chapelles, des croix (XIIIe-XVe siècles), des moules d'hosties, des chandeliers, des coffrets etc.

D'autre part, en 1919, il y eut à Paris une exposition d'art espagnol à laquelle le roi d'Espagne envoya vingt-quatre tapisseries tissées d'après les dessins de Goya. En même temps S. M. fit publier par MM. E. TORMO MONZÓ, FR. J. SANCHEZ CANTÓN et P. M. DE ARTIÑANO, avec texte français dû à M. A. MOUSSET, un catalogue sommaire des tapisseries de ses riches collections (*Los tapices de la Casa del Rey N. S.* Madrid, 1919. In-4, XL-162 et XL-178 p., LIV pl., dont plusieurs en couleurs). L'ouvrage, richement illustré, comprend, outre un aperçu général sur les tapisseries de la Cour et le passé de l'industrie de la tapisserie d'art en Espagne, la description d'un certain nombre de chefs-d'œuvre. Le plus ancien de ceux-ci date de la fin du xve siècle, le plus récent de 1800. Les auteurs ont dû s'astreindre à faire un choix dans cette collection unique, qui comprend un nombre élevé de chefs-d'œuvre parmi ses 1620 pièces environ, d'une longueur totale de 4 à 5 kilomètres.

Bruxelles fut, jusqu'au traité d'Utrecht (1713), le fournisseur attitré des tapisseries de la cour d'Espagne. Aussi la tapisserie flamande de tout le xvie siècle, et surtout celle de l'époque de Van Orley, est-elle particulièrement bien représentée dans la collection. C'est à ce point que les auteurs du catalogue ont pu écrire, qu'il faut avoir vu les tapisseries de la cour d'Espagne pour connaître le vrai caractère de la Renaissance flamande. Par contre les tapisseries gothiques y font presque totalement défaut; mais il en existe ailleurs en Espagne, dans les cathédrales de Saragosse et de Zamora et au collège du patriarche de Valence. R. M.

— Les RR. PP. Jésuites annoncent pour l'année 1922 l'apparition d'une nouvelle publication périodique dont le titre : *Estudios ecclesiasticos*, indique bien le sujet. Elle sera trimestrielle, chaque numéro comprenant 80 pages. Le prix d'abonnement est de 8 pes. Administration : *Plaza de Santo Domingo, 14, Madrid*.

Un congrès régional, mais qui eut un très grand succès, fut tenu en 1918 (1-5 septembre) à Onate (Guipuzcoa) : ce fut le premier congrès d'études basques, célébré sous le patronage des députations de tout le pays basque : il manifesta vraiment une résurrection de la culture de cette contrée,

Digitized by Google

Enseignement, langue, art, histoire, préhistoire, sciences politiques et sociales, tout y était représenté dans des sections spéciales. Le travail, divisé en trois parties : conférences, cours et examen des travaux apportés, fut admirablement organisé et exécuté : aussi les assistants, au nombre de plus de 800, encouragèrent-ils le labeur des organisateurs et des maîtres, appelés à donner leurs cours. Quoique ça et là, presque dans toutes les sections, il y ait eu de beaux travaux qui pourraient intéresser les lecteurs de la RHE, nous ne signalerons que les plus remarquables de la section historique : l'histoire religieuse fut étudiée par D. Eugenio Urroz ; le moyen âge par D. Carmelo Echegaray ; les origines de la vie monastique par le R. P. Lizarralde, O. F. M. Un beau travail bibliographique, qui intéresse l'histoire de l'imprimerie au pays basque, fut l'objet des leçons de D. J. Allende Salazar. Voici les principales décisions du congrès : d'abord il demandera aux députations provinciales de Navarre, Vizcaya et Alava de suivre l'exemple de celle de Guipuzcoa et d'organiser et de cataloguer les archives communales. Puis il s'efforcera d'obtenir du gouvernement la translation aux dépôts d'archives provinciaux des documents qui intéressent le pays et qui se trouvent dans les archives de l'État. Ensuite en ce qui regarde les archives paroissiales, il prie les évêques de faire réunir dans un dépôt central les documents des églises non paroissiales. D'autres conclusions ont trait aux monographies, aux concours, à l'enseignement de l'histoire basque dans les écoles etc. Quelques-uns de ces vœux ont déjà été mis en pratique ; ainsi, à Pampelune, on a obtenu du gouvernement l'accomplissement de la deuxième conclusion. Toutefois le grand succès du congrès fut la fondation de la « Société d'études basques », ayant pour but la diffusion de la culture et de l'étude de l'histoire et de la littérature basques. Elle publie un Bulletin trimestriel trilingue (basque, espagnol et français) et, dès 1922, elle fera paraître une revue trimestrielle, notamment la *Revista internacional de estudios vascos*, qui fut publiée depuis 1907 sous la direction de D. Julio de Urquijo et de M. Georges Lacombe, et que la société vient d'acquérir. (« Palacio de la Diputación de Guipuzcoa. San-Sebastian. ») La chronique du congrès a été publiée à Bilbao sous le titre : *Primer congreso de estudios vascos* (Artes gráficas, 1919-1920. In-fol. 999 p.)

Du 18 au 24 juillet 1920 s'est tenu à Pampelune (Navarre) le IIe congrès de la même société ; mais cette fois on se borna aux études sociales et à l'enseignement. Le congrès fit une demande pressante au gouvernement afin d'obtenir la création d'une université pour le pays basque. Une exposition d'art rétrospectif fut le beau couronnement de ce congrès. Celui-ci envisagea aussi la nécessité d'un institut d'études historiques à Pampelune. D'après un communiqué récent de la société, l'érection de cet institut serait décidée.

A Huesca (Aragon) eut également lieu un congrès historique, du 26 au 29 avril 1920. Quoique le cadre des sujets à étudier fût limité à l'histoire de l'ancienne couronne d'Aragon au XIIe et au commencement du XIIIe siècle, le nombre des congressistes dépassa 500 et les travaux présentés furent assez nombreux. L'historien français, M. A. Dalgairolles, de Montpellier, donna une remarquable conférence sur les rapports du Languedoc avec l'Aragon aux temps de Marie de Montpellier et Don Jaime Ier le Conquérant. D'autres points très importants pour l'histoire de l'ancien royaume furent traités par différents historiens ; mais à cause de leur caractère limité et local

Digitized by Google

nous nous abstiendrons d'en rendre compte. Le prochain congrès siégera à Valence au cours de l'année 1922. Le programme n'est pas encore fixé.

Un congrès d'histoire et de géographie hispano-américaines a eu lieu à Séville au commencement de mai 1921. Les membres et les délégués de l'Amérique centrale et méridionale vinrent en bon nombre se joindre aux congressistes espagnols. Parmi les travaux présentés à la section historique, plusieurs méritent d'être signalés ici : *La préhistoire et histoire précolombienne des Antilles*, par CALIXTO MASIO ; *Dictionnaire biographique des premiers explorateurs et conquérants du N. R. de Granada*, par M. RIVAS ; *Les douze premiers apôtres du Mexique*, par le R. P. A. LOPEZ. Le travail le plus considérable fut celui de M. LUIS RUBIO de l'Académie d'histoire ; il y présenta d'abord deux inventaires du fond général de l'Archivo de Indias, puis quinze catalogues des documents du même dépôt, ayant trait aux différents États de l'Amérique ; enfin une étude très intéressante sur l'Archivo de Indias qu'il mit en rapport avec la fondation d'un centre d'études américaines. Il y eut aussi une section d'histoire et de géographie des îles Philippines ; peu de travaux y furent présentés. Contentons nous de signaler celui du R. P. ATANASIO LOPEZ, O. F. M., sur l'origine des missions franciscaines en Orient. C'est un travail très documenté. Quelques-unes des résolutions, adoptées par le congrès, marquent une très bonne orientation historique et il est à souhaiter qu'elles soient bientôt mises en pratique. Voici les principales : *a*) Création et fondation d'un centre international hispano-américain d'études historiques à Madrid ou à Séville ; il sera soutenu par tous les États au prorata. *b*) Formation d'une bibliothèque américaine dans l'Archivo de Indias de Séville. On demandera aux différents gouvernements d'y envoyer les ouvrages littéraires et scientifiques qui se publient dans leurs États. *c*) Le congrès proposera aux universités américaines de publier les documents des archives régionales et d'ajouter au programme de philosophie et lettres des cours théoriques et pratiques de recherches d'histoire américaine, etc. *d*) On sollicitera des différents gouvernements américains la création de sociétés de fouilles et de recherches archéologiques, là où elles n'existent pas. *e*) Publication par les États américains de tous les documents ayant trait à l'Amérique et qui se trouvent soit en Amérique soit en Espagne ; inventaire complet de l'Archivo de Indias etc. — Ces décisions ne peuvent évidemment être réalisées par un seul congrès ; c'est pourquoi on a résolu de réunir les congressistes en 1924 à Madrid et en 1926 à Buenos-Ayres.

L. G.

États Baltiques, Lithuanie. — Le clergé catholique lithuanien a été le sauveur de la langue, de la littérature et du catholicisme dans son pays. Nous l'avons démontré dans notre brochure : *Rinascità letteraria e clero in Lituania* (Florence, 1921). Pendant la guerre, les intérêts politiques lithuaniens ont trouvé, dans les rangs du clergé, les défenseurs les plus zélés et les plus compétents. Un ancien élève de l'université de Louvain, le Rév. A. VISCONT, a révélé au public européen le passé religieux de sa patrie dans un ouvrage bien documenté : *La Lithuanie religieuse* (Paris, 1918. In-8, 300 p.) Il a traduit en français l'excellent travail historique de W. ST. VIDUNAS, *La Lithuanie dans le passé et le présent* (Genève, 1918. In-8, 158 p.), et il a fait connaître la situation politique de sa patrie

Digitized by Google

dans la guerre : *La Lithuanie et la grande guerre* (Genève, 1917. In-8, 206 p.) Un autre prêtre lithuanien, M. A. Jusaitis, résidant aux États-Unis, a publié un bon résumé de l'histoire politique et religieuse lithuanienne, en exposant les raisons qui plaident en faveur de sa pleine indépendance : *The history of the Lithuanian nation, and its present national aspirations* (Philadelphie et Paris, 1918. In-8, IX-156 p.) A Philadelphie aussi M. l'abbé J. Kaulakis publie une revue mensuelle *Pro Lithuania* qui contient une foule de renseignements sur l'état du peuple lithuanien. Le Rév. V. Bartuskka a retracé l'organisation religieuse et économique de ses compatriotes en Amérique (*Les Lithuaniens d'Amérique*. Lausanne, 1918. In-8, 24 p.), et soutenu leurs revendications politiques contre les Polonais et les Allemands (*L'état lithuanien et le gouvernement de Souvalki*. Lausanne, 1918; *Observations du délégué du Conseil national lithuanien à la suite de son voyage dans les régions de la Lithuanie occupée par l'armée allemande*. Lausanne, 1918). En collaboration avec un membre du comité national lithuanien, le Rév. J. Zilius a publié, à Washington, *Lithuania's case for independence* (1918). A Chicago, un des centres de la littérature lithuanienne aux États-Unis, M. Salcius a parlé de la renaissance que l'on constate dans la littérature lithuanienne et du rôle que le clergé joue dans ce mouvement de résurrection. (*Desimt metu tantiniai kulturimo darbo Lietu-voje*. Chicago, 1916. 99 p.) Nous avons aussi de ce dernier un cours d'histoire lithuanienne : *Paskaita is Lietuvos istorijos* (Chicago, 1918). A. Palmieri.

États-Unis d'Amérique. — Le scolasticat des Jésuites américains, situé à Woodstock (Maryland), est bien connu dans l'histoire de la théologie catholique aux États-Unis. Le cardinal C. Mazzella y enseigna et publia ses grands ouvrages de dogmatique. Le P. S. Brandi y étudia les questions anglicanes et fut un des ouvriers actifs de la carrière littéraire du cardinal Gibbons. Au moment où nous écrivons, après l'inertie forcée de la grande guerre, les professeurs de Woodstock college ont repris leurs publications scientifiques. Le R. P. J. T. Langan vient de faire paraître un gros volume d'apologétique : *Apologetica, quam in usum auditorum suorum concinnavit* (Chicago, typographia Loyolaea, 1921). Malgré son titre, ce volume rentre directement dans le cadre de l'histoire ecclésiastique. L'auteur y étudie longuement l'authenticité, la date de composition et l'autorité des évangiles et des actes des apôtres. Son but est de démontrer la divinité de Jésus-Christ. Son ouvrage contient une longue dissertation sur l'histoire des religions.

A. P.

— La RHE a parlé dans le précédent fascicule (1921, t. XVII, p. 694), de l'*American society of Church history*, institution protestante fondée en 1888 par l'historien Philip Schaff, absorbée en 1896 par l'*American historical association* et réorganisée en 1906 comme institution indépendante.

Nous avons reçu le tome VI de la seconde série de la publication de cette société, *Papers of the american society of Church history*, éd. F. W. Loetscher (In-8, XXXVI-237 p.) Ce volume contient de bons travaux. C'est d'abord une étude d'ensemble sur les missions parmi les Indiens de l'Amérique du Nord au XVIIIe siècle (*Christian work among the North American Indians during the eighteenth century*), par M. Edw. Payson Johnson (p. 3-41). Bien entendu, il ne s'agit dans ce travail que des missions protestantes.

Digitized by Google

Le second article du volume, dû à M. D. SCHLEY SCHAFF s'occupe du concile de Constance (*The council of Constance, its fame and its failure*, p. 45-69), dans un esprit nettement protestant. Pour lui Huss avait raison, le concile avait tort. La description de la corruption existant dans l'Église est fortement influencée par les préjugés de l'auteur. La réalité était déjà assez navrante pour qu'on n'en pousse pas le tableau au noir.

Le troisième article, *The training of protestant ministry in the United States of America, before the establishment of theological seminaries* (p.73-197), dû à M. W. O. SHEWMAKER, est d'un puissant intérêt. C'est une contribution originale, basée sur des recherches étendues.

Enfin, l'article de M. P. J. HEALY sur le mouvement historique chez les catholiques en ces dernières années (*Recent activities of catholic historians*, p. 205-217) est, malgré sa forme extrêmement condensée, un bilan établi en connaissance de cause. Nous sommes particulièrement sensibles aux éloges que l'auteur veut bien décerner à la *Revue d'histoire ecclésiastique* (p. 207).

— Bien qu'assez tard, nous mentionnerons deux ouvrages très importants, mis au jour par le Rév. J. A. GODRYCZ, un des vétérans de la presse catholique aux États-Unis. Le premier : *Greater extension and development of Church influence* (Philadelphie et Paris, 1919), est un commentaire sur les points les plus saillants de la lettre pastorale de l'épiscopat américain au clergé et au peuple des États-Unis. On y trouve un tableau fidèle des conditions de vie des catholiques dans cette nation et de leurs besoins spirituels. Le second ouvrage : *Political and financial independence of the Vatican* (Philadelphia, Pa, 1920. In-8, 59 p.), a eu un plus grand retentissement, surtout en Italie, où il a été traduit par A. PALMIERI : *Un appello polacco-americano per l'indipendenza politica ed economica della Santa Sede* (Florence, 1921. In-16, 64 p.) L'auteur invite les catholiques de toutes les nations à constituer une dotation de vingt-cinq millions de dollars au Saint-Siège, en lui offrant des titres de rente émis par les divers États durant la guerre. Il y prouve la royauté spirituelle du Saint-Siège et la nécessité de sa pleine indépendance politique. Un chapitre de cet ouvrage est consacré à l'établissement du foyer national juif en Palestine, et aux dangers qui en résulteraient pour la chrétienté. Toutes les idées exprimées en ce chapitre ont eu, après quelques mois, une sanction officielle dans les documents émanés de Rome touchant l'invasion juive en Palestine. D'après l'auteur, l'indépendance économique du Saint-Siège rendrait plus facile la solution du problème de son indépendance politique et élargirait le champ d'activité du catholicisme dans le monde.

American catholics in the war : The national catholic war council (1917-1921). New-York, Macmillan Co., 1921. In-8, 467 p. C'est le titre d'un ouvrage très documenté, écrit par MICHAEL WILLIAMS. L'auteur est un des champions les plus actifs du *National catholic Welfare council*, institution qui, au point de vue intellectuel et philanthropique, a rendu des services considérables à l'Église catholique aux États-Unis. Son ouvrage pourrait être appelé l'histoire du catholicisme américain pendant la guerre. Aux États-Unis, comme partout ailleurs, les catholiques ont donné les preuves les plus admirables d'un pur patriotisme et d'une organisation parfaite. Le volume de M. Williams vient juste à temps pour neutraliser la campagne de diffamation, inaugurée contre le catholicisme américain par la société secrète des

Digitized by Google

« Ku Klux Klan », qui compte aux États-Unis plus de 500.000 adhérents et qui se propose de combattre les catholiques, les juifs et les immigrants.

A. P.

— La formation des collections artistiques en Amérique est un sujet qui ne manquerait pas d'intérêt pour l'historien de l'art. Mais pour qu'on puisse l'étudier, il faudra que les collections particulières des États-Unis soient mieux connues. M. Osvald Sirén, professeur à l'université de Stockholm, vient de faire connaître l'une d'entr'elles, riche surtout en primitifs italiens, la collection Jarves de l'université de Yale. Lorsque cette collection passa en Amérique en 1860, elle comptait 145 numéros. Il en restait encore 119 lorsque l'université l'acheta en 1871 pour un prix vraiment avantageux. Il existait un catalogue, dressé en 1868, en grande partie au moyen des notes du premier possesseur. M. Sirén vient de le refondre complètement et d'une manière conforme à toutes les exigences de la science moderne. Chaque tableau est accompagné d'une excellente notice où l'on trouve quelques notes sur son auteur présumé, une description substantielle de l'œuvre et une justification de l'attribution. Une centaine de bonnes planches accompagnent les descriptions (*A descriptive catalogue of the pictures in the Jarves collection*. In-8, XXIV-292 p., planches. New Haven, 1916).

R. M.

— On sait que l'importante association américaine, connue sous le nom de *Carnegie Endowment for international peace*, à Washington, a fait entreprendre par son comité : *Division of economics and history*, un travail sur l'histoire économique et sociale de la grande guerre *(Economic and social history of the world war)*. La direction de cette vaste entreprise est confiée à M. le prof. James Shotwell. Celui-ci a fait appel, dans chaque pays impliqué à divers titres dans la guerre, aux collaborateurs les mieux à même d'exposer non seulement les faits d'ordre économique que ce conflit mondial a provoqués, mais encore les conséquences ou les bouleversements que ces faits ont laissés dans la vie sociale de leurs compatriotes. Nous aurons ainsi pour chaque pays une série de monographies sérieusement documentées et scientifiquement composées. La Grande-Bretagne sera représentée par un ensemble de travaux dirigés par sir W. Beveridge ; en France le travail est placé sous la direction de l'économiste bien connu M. Ch. Gide ; la Belgique apporte comme collaborateurs, sous la présidence de M. H. Pirenne, MM. Ch. de Kerchove, A. Henry, E. Mahaim, J. Pirenne, F. Passelecq et M. Vauthier ; en Autriche et en Hongrie, de nombreux travailleurs sont groupés autour du prof. Fr. von Wieser, de Vienne ; en Italie, le prof. et sénateur L. Einandi, de Turin, dirige l'entreprise italienne ; le Dr A. Rasin en Tchéco-Slovaquie, le prof. H. Westergaard, à Copenhague, pour les Pays-Baltiques, le prof. H. Grenen, pour les Pays-Bas, M. G. Young, pour le Portugal et M. W. Leland, pour les États-Unis d'Amérique. Les collaborateurs d'Allemagne seront choisis prochainement.

H. N.

— Le Dr James H. Ryan, secrétaire du Département d'éducation du *National catholic welfare council*, a publié la première édition du *Directory of catholic colleges and schools* (Washington, 1921). Ce volume contient la

Digitized by Google

liste de toutes les écoles primaires, moyennes, et supérieures des États-Unis, et la statistique de leurs élèves. Ces écoles sont groupées d'après les diocèses et les états. Les séminaires aussi sont compris dans la liste.

On vient de publier l'*Annuaire* de l'université catholique d'Amérique pour les années 1921-1922 (*The catholic university of America. Yearbook*, 1921-1922. Washington, D. C., 1921. In-8, 235 p.) Avec la mort du cardinal Gibbons, la présidence du conseil académique (*the Board of Trustees*) passera à Mgr Curley, qui a été appelé par le pape au gouvernement du siège primatial de Baltimore (Ohio). Le corps professoral se compose de 91 professeurs, professeurs-adjoints et chargés de cours. Le nombre d'étudiants s'est élevé à 699, et pour le cours d'été à 517. Plusieurs dissertations ont été présentées aux facultés de théologie et philosophie pour l'obtention de grades académiques. On en trouvera les titres dans notre bibliographie. La faculté de théologie compte dix-huit professeurs et chargés de cours. L'université possède les fonds nécessaires pour l'entretien de vingt et une chaires. En 1918, une nouvelle chaire a été fondée par George L. Duval (50.000 dollars) pour l'enseignement de la mariologie en général et en particulier pour favoriser l'étude ayant pour objet de déterminer la place éminente que la sainte Vierge occupe dans le plan de la rédemption du genre humain.

Les ordres religieux et des congrégations établissent, aux environs de l'université, des maisons d'études. Les Paulistes, de la fondation du P. Hecker, y ont acquis une maison en 1889, l'année même de la fondation de l'université. En 1914, ils ont bâti un collège qui abrite une quarantaine d'étudiants. Les Paulistes furent suivis, en 1891, par les Maristes ; en 1895, par les religieux de la Sainte-Croix ; en 1897, par les Franciscains, qui fondèrent un superbe collège pouvant recevoir 10 étudiants en théologie ; en 1919, par les Augustins. Les Oblats de l'Immaculée-Conception y établirent une florissante maison d'études en 1916, et, la même année, surgirent aussi les maisons des Capucins et des Carmes espagnols. Les Polonais y ont un collège, fondé en 1909, et, en 1917, les Sulpiciens ont ouvert un séminaire pour le clergé séculier. Les frères Maristes s'y établirent en 1915, dans le but de promouvoir la formation des maîtres d'école. Les sœurs de Notre-Dame de Namur y fondèrent, en 1897, le Trinity college, une vraie université pour jeunes filles, célèbre dans tous les États-Unis Les cours les plus importants y sont donnés par les professeurs de l'université catholique. Le collège compte 400 étudiantes. En 1914 fut ouverte une école normale pour les sœurs qui s'adonnent à l'enseignement. Les Paulistes sont préposés à la direction de *The apostolic mission house*, qui donne l'hospitalité aux prêtres séculiers, envoyés par leurs évêques à Washington.

L'université publie des annuaires pour ses diverses sections, le compte-rendu annuel du recteur, *The catholic university bulletin*, qui malheureusement a perdu son ancienne valeur scientifique et se borne à la chronique universitaire, rédigée par les étudiants. D'origine récente sont les deux sociétés de saint Jean Chrysostome et de Dante ; la première a pour but de publier, dans le texte original ou dans la version anglaise, les textes liturgiques des six premiers siècles ; la seconde, d'illustrer la vie et l'œuvre de Dante et de contribuer aux fêtes de son septième centenaire.

La bibliothèque de l'université, qui eut comme premier organisateur le Dr Bouquillon, compte plus de 130,000 volumes. On espère recueillir un

Digitized by Google

million de dollars destinés à la construction d'un édifice majestueux. La bibliothèque s'est enrichie dernièrement de la précieuse *Oliviera Lima collection*, qui contient plusieurs milliers de livres se rapportant surtout à l'histoire du Portugal et du Brésil. En 1918, elle a reçu de trois bienfaiteurs la somme de 13.500 dollars pour acheter des livres concernant la mariologie et la littérature celtique. Un résumé magistral de l'histoire de l'université pendant les trente premières années de son existence a été publié par son recteur, Mgr THOMAS JOSEPH SHAHAN, évêque titulaire de Germanicopolis : *The catholic university of America*, 1889-1919 (Washington, s. d. In-8, 25 p.). A. P.

— *Décès*. — JOHN W. PLATNER, professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire théologique d'Andover depuis 1901, est mort le 18 mars 1921.

J. LAMOTT.

France. — Les fascicules L et LI (*Hobbes-Iconoclasm*), du *Dictionnaire de théologie catholique*, (Paris, Letouzey et Ané, 1921), renferment bon nombre d'études qui ressortissent du domaine de l'histoire ecclésiastique. Nous signalons notamment pour l'histoire de la papauté, les articles de M. AMANN sur *Honorius I* (col. 93-132), *Honorius II* (col. 132-135), *S. Hormisdas* (col. 161-176), et de M. H.-X. ARQUILLIÈRE sur *Honorius III* (col. 135-138) et *Honorius IV* (col. 138-139); pour l'histoire religieuse de la *Hongrie*, l'article de M. É. HORN (col. 41-61); pour l'histoire du dogme, la longue étude de M. A. MICHEL sur *Hypostase* (col. 369-437) et *Union Hypostatique* (col. 437-568); pour l'histoire de la philosophie et de la théologie, les articles de M. CONSTANTIN sur *Hobbes* (col. 1-14), *Holbach* (col. 21-30), de M. AMANN sur *Honoré d'Autun* (col. 139-158) et de M. VERNET sur *Hugues de S. Victor* (col. 240-306); enfin, pour l'histoire des sectes, l'étude de M. P. MONCELLE sur *J. Huss* et le *Hussitisme* (col. 338-348). R. DRAGUET.

— Complétant le précieux manuel publié en 1907 par M. Schmidt pour guider les chercheurs dans le dédale des sources de l'histoire de France depuis 1789 aux Archives nationales, M. LÉON LE GRAND nous donne aujourd'hui un répertoire précieux des *Sources de l'histoire religieuse de la Révolution*, conservées dans ce même dépôt (Paris, Champion, 1914. In-8, 210 p.). Visant avant tout à un but pratique, M. Le Grand passe en revue les différentes séries des archives dans l'ordre où elles sont présentées par l'*état sommaire* et indique, pour chacune de ces séries, les ressources qu'elles fournissent au point de vue de l'histoire religieuse. Lorsqu'il y a lieu de le faire, chacune de ces séries est subdivisée par rubriques et, d'après l'ordre géographique, par départements. L'auteur embrasse ensuite d'un coup d'œil les résultats ainsi acquis et résume, en une sorte de tableau méthodique, les notions dispersées dans les tables analytiques qui précèdent. Il joint, en appendice, un tableau des divisions ecclésiastiques de la France avant la Révolution ainsi qu'un tableau des divisions de l'Église constitutionnelle. Ce précieux manuel, dressé avec autant de soins que d'intelligence, sera le guide indispensable de tous ceux qui voudront creuser cette mine de l'histoire religieuse de la Révolution, où tant de précieuses découvertes restent encore à faire.

Digitized by Google

— *La Didachè, ou Enseignement des douze Apôtres*, traduction nouvelle, avec une introduction et des notes, par E. Besson, Rouen, Legrand, 1921, 32 p. F. 3. Publication de la Bibliothèque des *Amitiés spirituelles*, cette plaquette offre au lecteur une traduction de la Didachè, suivies de notes rapides qui ont pour objet l'histoire du texte, la bibliographie du sujet, l'usage de la Didachè dans l'ancienne littérature chrétienne et les idées religieuses de son auteur. Présentée sous des dehors engageants, imprimée en caractères que l'œil parcourt avec plaisir, la nouvelle traduction, élaborée en vue du grand public, s'en fera lire fort aisément. Nous craignons toutefois que plus d'un lecteur ne cherche en vain dans le texte les témoignages qui prouveraient, au sens du traducteur, que l'auteur de la Didachè vivait en un temps où subsistait encore dans sa pureté primitive ce « culte en Esprit et en Vérité » dont M. Besson espère hâter le retour par la publication de son petit volume, temps où « toute une floraison de dogmes et de rites » ne s'étant pas encore « surajoutée à la simplicité originelle », on ne demandait pas aux catéchumènes « l'adhésion intellectuelle à des formules dogmatiques, mais la volonté de conformer leur conduite à la morale enseignée par Jésus », où « la notion même d'une hiérarchie sacerdotale » était ignorée, comme aussi la foi à « la vertu sanctifiante du baptême » ou encore « l'idée de transsubstantiation ». R. D.

— M. Emile Magne a publié, avec une introduction et des notes, dans la *Collection des chefs-d'œuvre méconnus* (Paris, Bossard, 1920. In-8, 220 p.) les *Vies du cardinal de Richelieu, de Madame d'Aiguillon, d'Alphonse-Marie du Plessis, cardinal de Lyon, du duc de Brézé, des maréchaux de Brézé, de la Meilleraie et de Grammont*, ainsi que celle *de Bois-Robert*, favori du grand cardinal, extraites des *Historiettes* de Tallemant des Réaux.

Il faut espérer que M. Magne, devenu l'heureux possesseur des papiers de ce mémorialiste trop peu consulté, ne s'en tiendra pas à cette publication fragmentaire et ne tardera pas à nous donner une édition critique de ce recueil, où défilent toutes les personnalités marquantes de la première moitié du XVIIe siècle. L'édition qu'en a publiée jadis M. Mommerqué (2e édition, 8 volumes, 1853-1860) est absolument insuffisante, tant au point de vue de la critique des textes que des notes bio-bibliographiques et des éclaircissements. Les soins apportés par M. Magne à la notice consacrée, en tête du volume, à Tallemant des Réaux, d'après des documents inédits, prouvent qu'il possède toutes les qualités nécessaires pour mettre à la disposition de l'historiographie moderne une source de la première importance pour l'étude du « grand siècle ».

— *Histoire de l'art.* — La société française d'archéologie a publié son volume annuel, consacré au *Congrès archéologique de France*, LXXXIIe session, tenue à Paris en 1919 (Paris, 1920. In-8, 416 et LVI p., nombreuses planches, et gravures). Le guide du Congrès (p. 1-300) est rédigé par MM. E. Lefèvre-Pontalis, F. Deshoulières, L. Regnier, G. Lefèvre-Pontalis, A. Rhein et A. Boinet. Il comprend des monographies succinctes sur des monuments de la banlieue parisienne. Citons parmi ceux-ci la cathédrale de Meaux et Notre-Dame de Mantes. A ces notices sont joints trois mémoires (p. 301-406), concernant eux aussi la région visitée.

Digitized by Google

C'est d'abord une *Étude historique et archéologique sur l'église de Saint-Germain-des-Prés*, par M. E. Lefèvre-Pontalis (p. 301-366 et fig.). Malgré le nombre de travaux qui ont eu antérieurement pour objet la célèbre abbatiale, fondée en 542 et lieu de sépulture de plusieurs rois mérovingiens, M. Lefèvre-Pontalis lui consacre un travail très neuf. Il rétablit le plan et l'élévation de l'église, commencée en 1014, à la fois par le clocher-porche et le chevet et il retrouve la charpente primitive, à son avis la plus ancienne de la France. La nef fut couverte de voûtes gothiques en 1645, mais le chœur avait été édifié sur un plan nouveau au XIIe siècle et était achevé en 1163. Il était comme une réplique de la cathédrale de Noyon. Son triforium est un remaniement des anciennes tribunes, dont l'auteur retrouve des baies primitives. Les arcs-boutants furent ajoutés après coup au XIIIe siècle.

Dans un mémoire suivant M. E. Lefèvre-Pontalis étudie *L'origine des arcs-boutants* (p. 367-396 et fig.) Ceux-ci ont de lointains rapports avec les arcs diaphragmes, bandés en travers la nef et les collatéraux de certaines églises du nord de la France. Dès le premier tiers du XIIe siècle, les architectes normands lancent de vrais arcs-boutants sous les combles des tribunes et des bas-côtés de certaines églises de Normandie et d'Angleterre. Dans le nord de la France on se contenta d'abord de murs boutants qui s'appliquaient trop bas. Vers la fin du XIIe siècle des arcs-boutants furent parfois appliqués après coup pour conjurer la ruine de certains édifices voûtés d'ogives. S.-Germain-des-Prés en fournit un exemple archaïque.

Les archéologues français s'intéressaient assez peu dans ces derniers temps aux charpentes anciennes, à tel point que M. R. de Lasteyrie avoua, dans son ouvrage *L'architecture religieuse en France à l'époque romane* (Paris, 1912, p. 340), qu'il ne connaissait guère de charpentes romanes en France. Les observations faites par M. Deneux, architecte en chef de la cathédrale de Reims, ont magistralement renouvelé les connaissances sur cet élément important des monuments anciens. Aidé par les observations de ce spécialiste, Marcel Aubert étudie *La charpente de Notre-Dame de Paris* (p. 397-406 et fig.). Les charpentes du chœur et de la nef datent respectivement de 1220 et de 1230 environ. Des bois de la charpente du dernier quart du XIIe siècle y ont été remployés. Les liens longitudinaux, trop faibles dans la charpente du chœur, ont été multipliés dans celle de la nef. A la même famille appartiennent les charpentes de la collégiale de Mantes et des cathédrales de Meaux et de Rouen.

Le *Bulletin monumental* (t. LXXX, 1921) publie deux intéressants articles sur la construction des voûtes. Dans le premier M. E. Lefèvre-Pontalis examine *Les voûtes en berceau et d'arêtes sans doubleau* (p. 71-85). L'absence de doubleaux ne peut pas servir à dater une église romane, car on la retrouve, concurremment avec le système de voûtes avec doubleaux, depuis l'époque romaine jusqu'au XIIIe siècle. *Les voûtes en chainette*, c'est-à-dire reproduisant la courbe d'un fil flexible, suspendu par ses deux extrémités, sont étudiées par M. J. Formigé (p. 86-90). Quoique leur formule ne fût établie qu'à la fin du XVIIe siècle, elles se retrouvent à toutes les époques. Saint-Eustache de Paris en fournit d'intéressants exemples.

L'église abbatiale de Fontgombault (Indre), qui a desservi durant la guerre l'hôpital militaire belge installé dans l'abbaye, est une belle église berri-

Digitized by Google

chonne, dont la nef et les voûtes anciennes ont été détruites. Elle fut consacrée vers 1141 et possède un beau chœur avec déambulatoire de plan bénédictin. M. L. Demesais lui a consacré une description sobre et érudite (*Bulletin monumental*, 1921, t. LXXX, p. 90-117).

L'église Saint-Remi à Reims possédait autrefois les restes de deux rois de France, Louis IV d'Outremer et son fils Lothaire. Au XIIe siècle les statues de ces rois furent placées au-dessus des tombes, mais elles disparurent à la Révolution. La belle tête polychromée du roi Lothaire a été retrouvée en 1919 sous les décombres de l'église (voir *Bulletin monumental*, 1921, t. LXXX, p. 118-122).

Une controverse, qui ne manque pas d'intérêt pratique, se poursuit dans la *Revue de l'art ancien et moderne* (1921, t. XL, p. 154-158; 229-233 et 297-300) entre M. de Mely et l'architecte des monuments historiques, M. Boeswilwald. M. de Mely se demande si des panneaux de vitrail, récemment vendus en Amérique sous le nom de vitraux de Beauce, ne proviennent pas de la cathédrale de Chartres. Ils auraient été fabriqués avec des fragments anciens, enlevés lors d'un travail de restauration.

Aux XVIIe-XVIIIe siècles, les longs siècles, intermédiaires entre l'antiquité et l'époque de Jules II et de Léon X, étaient réputés inexistants pour les arts. M. M. Lang a voulu examiner comment se modifia cette conception et comment on en arriva à *La découverte des primitifs italiens au XIXe siècle (Revue de l'art ancien et moderne*, 1921, t. XXXIX, p. 169-181 et t. XL, p. 182-190). Ce fut surtout l'œuvre de Seroux d'Agincourt, qui voulut être le « Winckelmann des temps de barbarie » et qui reprit l'histoire de l'art au point où le savant allemand l'avait abandonnée, c'est-à-dire « depuis la décadence », pour la mener jusqu'au XVIe siècle. A la vérité cette histoire était déjà vieillie lorsqu'elle parut en 1823; en effet, elle était prête dès 1789 et entretemps Seroux avait déjà contribué par ses relations à réhabiliter Giotto et Fra Angelico et à faire saisir l'influence artistique exercée par les franciscains et les dominicains. Sous son impulsion on admire désormais certains Italiens comme des précurseurs de Raphaël. Voyageurs, critiques, collectionneurs et artistes sont redevables d'une orientation nouvelle au continuateur français de Winckelmann. R. M.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 19 août, M. Paul Monceaux lit un mémoire relatif à Emeritus, évêque schismatique de Césarée de Mauritanie, qui vécut à la fin du IVe siècle et au début du Ve. Emeritus fut présent au concile de Bazaï en 394 et eut des conférences avec saint Augustin. M. Franz Cumont donne l'interprétation de quelques vers mutilés, attribués par un manuscrit à Julien l'Apostat. — Le 23 et le 30 octobre, M. Babelon parle des monuments cloisonnés du tombeau de Childéric Ier, père de Clovis. Après avoir démontré que le cachet du roi figurait bien, quoi qu'on en ait dit, dans le cercueil, et que la reine Basine ne fut pas ensevelie à côté de son époux, M. Babelon explique la présence à côté des armes de Childéric d'un anneau d'or, d'un bracelet d'or, d'un bijou en forme de tête de taureau, qui avait un caractère talismanique et formait un petit coffret renfermant un phylactère : Childéric le portait sur la poitrine. Le trésor de Childéric, con-

Digitized by Google

servé au Cabinet des médailles, est le plus ancien monument de la monarchie française, avec le trône du roi Dagobert. La date précise et la beauté artistique des armes et des autres monuments qui le composent en font le plus précieux monument de l'histoire de l'orfèvrerie cloisonnée.

On sait que ce trésor, trouvé à Tournai en 1653, fut offert au roi Louis XIV, en 1663, par l'archevêque-électeur de Mayence, Philippe de Schœnborn. L'électeur de Mayence était au nombre des princes rhénans que Louis XIV gratifiait d'une pension annuelle et qui lui étaient tout dévoués. Schœnborn avait intérêt à rester dans les bonnes grâces du roi de France. C'est pour lui faire sa cour qu'il lui offrit les bijoux trouvés dans la sépulture du roi Childéric.

Le 11 novembre, le comte DURRIEU étudie un livre d'heures orné de 77 miniatures, qui furent exécutées par des artistes de l'école ganto-brugeoise. Le manuscrit fut rapporté des Flandres en Espagne au début du XVIe siècle par un évêque espagnol.

Le 18 novembre, M. E. MÂLE lit un long mémoire sur *L'empreinte monastique dans l'art du XIIe siècle*. D'après lui, cette empreinte se manifestait surtout dans les représentations du démon. En effet, dans les siècles antérieurs, Satan n'avait pas l'aspect repoussant qu'il aura à partir du XIe. L'art s'inspirait encore des modèles grecs, pleins de mesure. Satan a l'aspect d'un ange déchu. A partir du XIe siècle, son corps est décharné, ses cheveux hérissés, ses ailes armées de dards. Pour le moine, la femme était aussi redoutable que le démon, témoin les prescriptions de la règle clunisienne et le mot de saint Bernard : « Vivre avec une femme sans danger est plus difficile que de ressusciter un mort ». La peur de la femme s'exprimera donc dans l'art. On la représentera comme l'auxiliaire de Satan. C'est au commencement du XIIe siècle qu'apparaîtra la figure de la femme aux serpents, création vraisemblable de l'architecture languedocienne.

Le 25 novembre, M. THÉODORE REINACH parle des 170 pièces qui composent le trésor découvert en 1919 non loin d'Édimbourg. Certaines ont un caractère nettement chrétien. Ainsi, un vase à huile est orné de scènes de l'ancien et du nouveau Testament, comme le péché originel, Moïse frappant le rocher, l'adoration des mages, l'arrestation du Christ. Les vases sont de diverses époques. On peut les dater du commencement du IIIe siècle à la fin du IVe. Le trésor même serait, selon M. Reinach, d'origine bretonne. Il aurait été dérobé, partagé et enfoui par une bande de pillards, peut-être Saxons.

Académie des sciences morales et politiques. — Le 16 octobre, M. ÉMILE HORN lit une étude sur Renaud de Châtillon, chevalier champenois, arrière grand-père de sainte Élisabeth de Hongrie. Renaud devint prince d'Antioche, au temps des croisades, en épousant une descendante de Philippe Ier, roi de France. Il alla à Karak, à Byzance, à la cour de Hongrie, en Thuringe. Il n'est pas d'origine allemande, mais il naquit à Dormans. Par suite, sainte Élisabeth ne peut pas être considérée comme « la sainte nationale allemande » quoiqu'on l'ait dit et répété outre Rhin. C'est une princesse française.

Société nationale des antiquaires de France. — Le 19 octobre, Mgr BATIFFOL fait une communication sur l'interprétation du canon 58 du concile d'Elvire (306), et surtout des mots *prima cathedra episcopatus* qui y sont insérés. M. DEMAISON présente les photographies de deux statues de la Vierge des

Digitized by Google

XIVe et XIIIe siècles, disparues depuis la guerre et qui existaient auparavant à Cernay-lez-Reims et à Dontrieu (Marne). — Le 26 octobre, M. E. LEFÈVRE-PONTALIS parle des chancels et d'une inscription de l'église romane de Carennac (Lot.) — Le 2 novembre, M. AUBERT signale un bas-relief du château de Gaillon (XIIe siècle), représentant la scène du retour de l'enfant prodigue. Le comte DURRIEU fait connaître un livre d'heures de la Bodléienne d'Oxford, qui appartint à Philippe-le-Beau, petit-fils de Charles le Téméraire.

Le 10 novembre, le comte DURRIEU parle de la venue à Paris de Dante que l'on a voulu appuyer sur un passage d'une traduction de Boccace par Laurent de Premierfait. Il paraîtrait que vers 1400 on croyait à Paris à la réalité du voyage de Dante. M. LAUER rappelle la valeur positive que possède le témoignage contemporain du chroniqueur Villani. M. DESHOULIÈRES décrit certaines églises berrichonnes, à une seule nef non voûtée.

Les 2, 3 et 4 octobre ont eu lieu à la Sorbonne les séances d'un congrès de l'histoire de l'art. M. JOHNNY ROOSVAL a parlé des monuments de l'art religieux en Suède et de la méthode suivie pour les inventorier. M. BARGAGLI-PETRUCCI a étudié Jacopo della Quercia et la sculpture française au XVIe siècle, M. BACCI, Jean de Pise et l'art français, M. POGGI, Jean de Bologne et la sculpture florentine de la fin du XVIe siècle, M. HAUTECŒUR, les survivances gothiques dans l'architecture du XVIIe siècle, M. PINCHERLE, l'histoire de la harpe, MM. BANDI DE VESME et L. LERRA, les reflets de l'art français sur la peinture italienne à l'époque du baroque. M. G. CIRILLÉ a traité de l'enseignement de l'architecture par rapport à l'histoire de l'art. G. MOLLAT.

Pour honorer la mémoire du professeur Ernest Denis, considéré par toute la nation tchéco-slovaque comme l'un des fondateurs de son indépendance nationale, le gouvernement de Prague vient de faire à l'université de Paris une donation de un million de francs.

Cette somme est destinée d'une part à la création à la Sorbonne d'une chaire d'histoire et civilisation des Slaves, et, d'autre part, aux services de l'Institut d'études slaves de Paris, fondé par Ernest Denis et qui est déjà un centre important d'études pour l'histoire, la philologie, les littératures de tous les peuples slaves. Le gouvernement de la République tchéco-slovaque a désiré que cet Institut demeurât dans la maison où vécut Ernest Denis. Il a acheté cet immeuble situé rue Michelet et en a fait don à l'université de Paris. G. M.

— Une chaire d'histoire du droit canonique vient d'être créée à la faculté de droit de l'université de Paris. M. PAUL FOURNIER l'occupera à la place de celle du droit public dont il était titulaire.

— L'institut canonique de la faculté de théologie de l'université de Strasbourg inaugure une bibliothèque qui comprendra des travaux relatifs à l'histoire du droit ecclésiastique et à la discipline actuelle. Le 1er volume a trait à *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon (1305-1378)*. (Paris, E. de Boccard, 1921. In-8, 353 p. F. 15.)

Une revue intitulée *Hespéris* a été fondée chez l'éditeur Larose. Elle sera consacrée à l'étude du pays et des populations du Maroc. G. M.

Digitized by Google

— Nos lecteurs nous sauront gré de leur rappeler une entreprise qui, tout en visant l'ensemble des hautes études, a tout particulièrement servi, depuis 1895 jusqu'à la guerre, les intérêts de l'histoire ecclésiastique et qui, au lendemain de la paix, s'est noblement empressée de renaître, ainsi que nous l'apprend l'intéressante brochure intitulée : *L'œuvre de l'encouragement des études supérieures dans le clergé* (Rennes-Paris, Imp. Oberthur, 1921. In-8, 19 p.) Aujourd'hui, comme dès le début, l'œuvre recueille des cotisations et distribue des bourses d'études « pour assurer à quelques ecclésiastiques le bénéfice d'une formation scientifique complète » et vise à « favoriser de préférence les études historiques et philologiques qui préparent plus directement les prêtres à aborder, avec une méthode scientifique, l'histoire du dogme, l'histoire de la discipline et du droit ecclésiastique ». A s'en tenir aux résultats publiés jusqu'en 1911, on trouve parmi les anciens boursiers nombre de docteurs et de professeurs renommés, des publicistes tels que nos collaborateurs MM. Richard, Vidal, Amann et Mollat ; tout récemment ces deux derniers ont été choisis pour enseigner l'un la patrologie et l'autre l'histoire à la faculté de théologie de Strasbourg. Ce qui assure le succès de l'entreprise, c'est le zèle éclairé des savants qui composent le comité d'administration, parmi lesquels nous sommes heureux de remarquer nos collaborateurs Paul Fournier, l'abbé Louis Saltet et Édouard Jordan, le dévoué secrétaire qui s'est toujours chargé depuis 1895 de recevoir, rue de Varenne, 48, à Paris (VII), les souscriptions de tous les bienfaiteurs : c'est encore l'ardeur des jeunes prêtres à cultiver la science, et c'est aussi et surtout la multiplicité des intelligents encouragements de la part de nombreux membres de l'épiscopat français. C'est ainsi qu'en janvier 1921, Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, adressait à M. Jordan une lettre des plus élogieuses pour l'œuvre et dont nous aimons reproduire les paroles finales que voici : « Celui qui écrit ces lignes sait, pour les avoir constatés depuis plusieurs années, quels éminents services votre œuvre a déjà rendus. Aussi souhaite-t-il avidement que des ressources toujours plus abondantes lui permettent une action toujours plus large et toujours plus féconde. »

— *Concours et prix.* — L'académie des inscriptions et belles lettres a décerné les prix suivants :

Prix Thorlet : M. Léon Dorez, pour l'ensemble de ses travaux sur l'humanisme (4.000 fr.)

Prix Bordin : M. Vansteenberghe, *Le cardinal Nicolas de Cues* (1.000 fr.)

A l'académie des sciences morales et politiques a été décerné le prix suivant :

Prix Drouyn de Lhuys : M. V. Martin, *Le Gallicanisme et la réforme catholique* (1.000 fr.)

Nominations. — M. L. Halphen a été nommé titulaire de la chaire d'histoire à la faculté des lettres de Bordeaux.

A la bibliothèque nationale de Paris ont été nommés stagiaires de 1re classe MM. Courtet, Lavaud et Marchesné, et stagiaire de 2e classe Mlle Suzanne Solente.

M. Henri Vendel a été nommé bibliothécaire de Chalons-sur-Marne et M. H. Lemoine et Mlle Ducaffy, archivistes de la Seine.

MM. Andrieu et Martin ont été nommés professeurs, l'un d'archéologie

Digitized by Google

et de liturgie, l'autre de droit canonique, à la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg.

Décès. — M. Eugène Ménégoz, professeur honoraire à la faculté de théologie protestante de Paris.

M. Jules-Marie Richard, ancien archiviste du Pas-de-Calais, auteur d'une brochure : *Une petite nièce de saint Louis. Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne* (Paris, 1886).

M. de Ripert Monclar, érudit.

M. Ferdinand Chalandon, auteur de remarquables ouvrages sur l'*Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile* et sur celle des empereurs de Constantinople de la dynastie des Comnène.

Le baron J. du Teil, qui écrivit des études sur le saint Suaire de Turin, sur Guillaume Fillastre et les préliminaires du Concordat.

M. Ernest Daudet dont on connaît de bons ouvrages historiques : *Diplomates et hommes d'État contemporains. Le cardinal Consalvi, 1800-1824* (Paris, 1866); *Le ministère de M. de Martignac, sa vie publique et les dernières années de la Restauration d'après des publications et des documents inédits* (Paris, 1875); *La Terreur blanche, épisodes et souvenirs de la réaction dans le midi en 1815, d'après des souvenirs contemporains et des documents inédits* (Paris, 1878); *Le comte de Paris* (Paris, 1884); *Louis XVII et le duc Decazes, 1815-1820, d'après des documents inédits* (Paris, 1899); *Histoire de l'émigration pendant la Révolution française d'après les précédentes publications de l'auteur et de nouveaux documents inédits* (Paris, 1904-1907); *De la Terreur au Consulat* (Paris, 1914).

M. Alfred Trolley de Prévaux, professeur honoraire à la faculté catholique de Lille.

G. Mollat.

Grèce. — Parmi les récents travaux d'histoire ecclésiastique parus en Grèce, mentionnons l'histoire du Nouveau Testament par Demetrios Simon Balanos (Ἱερὰ ἱστορία τῆς Καινῆς Διαθήκης. Athènes, 1918). L'auteur y donne la vie de Jésus-Christ et des Apôtres, leur prédication et leurs miracles. En 1919, le même écrivain a publié aussi une introduction à l'histoire des dogmes (Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῶν δογμάτων, Athènes); il y démontre la nécessité de l'étude de l'histoire des dogmes de l'Église orthodoxe; de plus, à son avis, cette étude ne peut guère s'arrêter au septième concile oecuménique, mais elle doit se poursuivre jusqu'à nos jours. La même année, le savant écrivain a fait paraître encore un traité de symbolique : (Σύμβολα καὶ συμβολικὰ βιβλία. Athènes, 1919). Il y donne des notices historiques et des aperçus théologiques sur les livres symboliques de l'Église catholique et du protestantisme, et déclare que l'Église grecque n'a pas de livres symboliques dans le vrai sens du mot. Les confessions de foi orthodoxes, qui portent le nom de livres symboliques, ne sont pas l'expression officielle des dogmes orthodoxes, mais de simples exposés de la théologie orthodoxe, provoqués le plus souvent par la polémique avec les autres confessions chrétiennes. Leur contenu et leur style se ressentent de l'époque où elles furent écrites. La confession de Pierre Moghilas, par exemple, peut être considérée comme un résumé du catéchisme du bienheureux Pierre Canisius.

A. P.

Digitized by Google

— M. B. K. Stephanides, professeur et directeur à l'école théologique de Halki, réunit et publie à nouveau, avec quelques modifications, des articles parus pendant la guerre dans le Νέος Ποιμήν. Voici un premier fascicule de contributions à l'histoire ecclésiastique et au droit canonique : *Συμβολαὶ εἰς τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν καὶ τὸ ἐκκλησιαστικὸν δίκαιον.* (Constantinople, 1921. In-8, 132 p.) Ce sont les résultats des recherches et de l'enseignement de l'auteur ; on y remarque le soin que prend le professeur de procéder avec ordre et méthode, de poser nettement les questions, de diviser clairement les réponses et de noter les conclusions acquises, avec leur degré de certitude ou de probabilité. Les sujets traités concernent tous l'histoire du patriarcat œcuménique de Constantinople et surtout les institutions juridiques qui s'y rattachent. C'est ainsi qu'on y voit étudier l'évolution historique des synodes dans ce patriarcat, des origines à nos jours (p. 5-20 ; 21-43); la valeur, qui a varié au cours des temps, de l'expression *οἱ ἔγκριτοι ἀρχιερεῖς* (p. 44-54) ; les tentatives faites pour restreindre ou abolir le patriarcat (p. 55-59) : la dignité de syncelle (p. 60-69) ; l'organisation économique et financière (p. 70-98) ; l'introduction d'un nouvel impôt ecclésiastique appelé *τὸ χαράτσιον* (p. 99-103) ; les déterminations successives des électeurs qui nomment le patriarche (p. 104-113) ; enfin, l'intrônisation du patriarche (p. 114-132). L'auteur est à bonne source pour puiser les renseignements qu'il met en œuvre d'une manière très scientifique et vraiment intéressante. Traduites dans une de nos langues occidentales, ses études auraient certainement grand succès auprès de nos spécialistes, souvent peu documentés pour les questions qui concernent l'Église orthodoxe. Souhaitons ne pas devoir attendre longtemps le second fascicule qu'il nous promet.

— Le monastère de *Vlateon* à Salonique possède 92 manuscrits. Un des plus fameux est un codex grec du xe siècle, contenant les *Sacra Parallela* de saint Jean Damascène. Un autre codex, du xie siècle, contient le ménologe du mois de décembre. Un catologue de ces manuscrits a été publié par Mgr Sophronios Evstratiades, évêque de Leontopolis (*Κατάλογος τῶν ἐν τῇ Μονῇ Βλατέων ἀποκειμένων κωδίκων.* Salonique, 1918.)

D'après le récent ouvrage de Sophronios Eustratiades, *Ῥωμανὸς ὁ Μελῳδὸς καὶ ἡ Ἀκάθιστος*, paru d'abord en articles détachés dans le *Γρηγόριος Παλαμᾶς* de Salonique, l'hymne *Akathistos* aurait été réellement composée par saint Romain en 532, comme *Kontakion* pour l'office de l'annonciation de la Sainte Vierge. L'Église de Constantinople aurait décidé de la chanter le samedi du cinquième dimanche du carême.

Dans l'Église grecque, le plus souvent, le droit canon tient la place de la théologie dogmatique, et celle-ci se réduit à une explication des anciens canons des conciles œcuméniques. Or le droit canon de l'Église grecque est intimement lié aux institutions et à l'organisation variable de celles-ci, et par conséquent, il intéresse les historiens de l'Église. Parmi les récents travaux de droit canon citons : K. J. Dyovouniotes, *Νομοκανονικαὶ μελέται*, t. I. Athènes, 1917. L'auteur y traite surtout la question du divorce dans l'Église grecque.

Jean Apokaukos, métropolite de Naupaktos, né entre 1153 et 1158, a attiré l'attention des byzantinistes depuis la publication de quelques

Digitized by Google

lettres de Michel Akominatos par Spyridon Lambros. Il a été mêlé aux questions de juridiction soulevées par le transfert du siège patriarcal de Constantinople de cette ville à Nicée; il a pris une part active aux luttes théologiques du XIIIe siècle, et a été considéré comme une des lumières du droit canon byzantin. Sur cette intéressante personnalité, qui a été étudiée par Vasilevsky, Papadopoulos-Kerameus, Pétridès, Wellnhofer, Tchernychev, le diacre PARTHÉNIOS POTAKIS a commencé à publier une biographie complète Ἰωάννης Ἀπόκαυκος, μητροπολίτης Ναυπάκτου, dans l'Ἐκκλησιαστικὸς φάρος (1920, t. XIX, p. 122-161). L'énumération des sources, dans le chapitre d'introduction, montre que l'auteur possède à fond la bibliographie de son sujet.

Le nom d'Apostolos Mokrakis (1831-1905) est resté célèbre dans l'histoire de l'Église grecque moderne. Certains le considèrent comme un hérétique; d'autres comme un visionnaire; d'autres enfin comme une belle intelligence fourvoyée. Les historiens de la littérature néo-hellénique mentionnent parmi ses écrits son *Commentaire sur l'Apocalypse*, et l'exposition de ses théories dans le Λόγος et l'Ἀγάπη. Par son système, il visait à développer la connaissance de Dieu et la déification de l'âme en établissant une théocratie universelle, qui aurait été la source et l'instrument du salut du genre humain. Il rejetait sur le clergé grec et son avarice la responsabilité des malheurs de l'hellénisme. Sur la vie et la doctrine de ce novateur, qui a exercé une grande influence dans l'Église grecque moderne, le professeur DIMITRIOS S. BALANOS vient de publier une brochure intéressante et documentée : Ὁ Ἀπόστολος Μακρακής. (Salonique, 1920. In-8, 52 p.)

La question du second mariage des prêtres schismatiques et de l'absence d'empêchement du fait de l'ordination sacerdotale a été soulevée dans l'Église serbe, en 1787, par l'évêque Théophanes Jivkovic, et, en 1907, par Nicodème Milasch. Elle a donné naissance à toute une littérature, dont les documents les plus importants ont été passés en revue dans notre brochure, *Cattolicismo e ortodossia nella Serbia* (Florence, 1921 In-8, 37-48 p.) De l'Église serbe, cette question est passée aussi dans l'Église grecque où elle donne lieu à des débats passionnés. Mgr GENNADIOS, métropolite de Salonique, se prononce en faveur de la thèse de Milasch. L'ordination sacerdotale, d'après lui, n'est pas un empêchement diriment de mariage, mais la question des secondes noces des prêtres doit être décidée par un concile œcuménique. Il a exposé cette opinion dans : Τὸ Ζήτημα τοῦ γάμου τῶν κληρικῶν, dans le Γρηγόριος Παλαμᾶς (Salonique, 1919, t. III, p. 386-482; 461-475). La thèse contraire y avait été soutenue par Mgr CALLINIKOS, métropolite de Verroia, dans l'étude : Ἐπὶ τοῦ ζητήματος τοῦ γάμου τῶν κληρικῶν (1919, t. III, p. 14-28; 101-120).

Un plaidoyer en faveur de la musique byzantine, à laquelle on voudrait substituer la polyphonie classique européenne, a été publié par l'archimandrite PANCRATIOS du monastère de Vatopedi, du Mont Athos (Ἡ ἐναρμόνισις τῆς βυζαντινῆς μουσικῆς. Constantinople, 1919, 70 p.). L'auteur y édite les documents de l'épiscopat grec orthodoxe qui se prononce en sa faveur. Il affirme que la transcription de la musique byzantine est beaucoup plus simple, et que cette musique est très riche. Le même archimandrite

Digitized by Google

a publié aussi une édition corrigée des hymnes liturgiques du samedi saint (Ὁ ἐπιτάφιος θρῆνος ἢ τὰ ἐγκώμια τοῦ Μεγάλου Σαββάτου. Constantinople, 1918).

Le patriarcat grec de Constantinople a fait imprimer deux documents diplomatiques : *Mémoires adressés au congrès de la paix* (Paris, 1919). Le premier, daté de décembre 1918, est un résumé historique du martyre des Grecs et des Arméniens depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours. Le second énumère les causes qui neutralisent tous les efforts de régénération de la Turquie, et implore la bienveillance des Alliés en faveur de l'hellénisme.

A. P.

Athènes est le siège d'une école théologique, fondée en 1843 et appelée *Rhizareion*, du nom du philanthrope grec qui fournit l'argent nécessaire à son érection. Cette école est actuellement sous la direction de l'archimandrite Chrysostome A. Papadopoulos, qui, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, a recueilli et publié les matériaux concernant son histoire : Ἱστορία τῆς Ῥιζαρείου ἐκκλησιαστικῆς σχολῆς. Athènes, 1919. In-8, 241 p. La partie la plus intéressante de ce livre concerne la seconde période de l'histoire de l'école (1882-1919) et son organisation actuelle. On trouve, à la fin du volume, la liste de tous ceux qui y ont fréquenté les cours.

La fécondité littéraire du savant archimandrite se révèle dans un grand nombre d'ouvrages qui embrassent toutes les périodes et toutes manifestations de la vie de l'Église grecque. En 1918 il publia la vie de saint Denis le Grand, archevêque d'Alexandrie (Ὁ ἅγιος Διονύσιος ὁ Μέγας, ἀρχιεπίσκοπος Ἀλεξανδρείας. Alexandrie (Égypte), 1918), où il examine plusieurs questions historiques et théologiques touchant l'école catéchétique d'Alexandrie, le baptême des *lapsi* et des hérétiques, le chiliasme etc. Dans la même ville, a paru un extrait de l'Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος sur Jean Caryophillis (Ἰωάννης Καρυοφίλλης. 1918), contribution intéressante à l'histoire de la doctrine eucharistique dans l'Église grecque. Caryophillis, en effet, niait la transsubstantiation ; il s'attira par là la condamnation d'un synode tenu à Constantinople en 1691. L'auteur principal de cette condamnation fut Dosithée, patriarche de Jérusalem.

Mgr Papadopoulos nous a aussi donné une étude sur les relations entre Grégoire VI, patriarche de Constantinople, et l'Église des îles ioniennes qui restèrent pendant quelques années sous la domination anglaise : Ὁ πατριάρχης Κωνσταντινουπόλεως Γρηγόριος ΣΤ' καὶ ἡ Ἐκκλησία τῆς Ἑπτανήσου (Athènes, 1918). La même année il a fait paraître une autre étude sur les tentatives d'introduction du calendrier grégorien en Orient et les oppositions qu'elle rencontra : Τὸ γρηγοριανὸν ἡμερολόγιον ἐν τῇ Ἀνατολῇ (Ἐκκλησιαστικὸς Κῆρυξ, Athènes, 1918, pp. 127-135 ; 172-175 ; 187-191 ; 218-221 ; 229-231 ; 245-251 ; 261-265). Il a traité des services rendus au point de vue politique et littéraire par l'Église grecque à la nation hellénique, dans un article : *L'Église et l'hellénisme* (*Revue de Grèce*, t. I, 1919, pp. 242-284), et dans un discours sur l'Asie Mineure, berceau de la civilisation hellénique chrétienne (Ἡ Μικρὰ Ἀσία ὡς κοιτὶς τοῦ χριστιανικοῦ Ἑλληνικοῦ πολιτισμοῦ. Athènes, 1919). Les relations entre Grégoire Palamas, le nouveau saint mystique de l'Église grecque, et la théologie latine, ont été esquissées dans une étude intitulée : Ὁ ἅγιος Γρηγόριος Παλαμᾶς καὶ ἡ

Digitized by Google

λατινική Ἐκκλησία (dans Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς. Salonique, 1918, t. II, pp. 345-354). Dans la Καινὴ Διαθήκη d'Athènes, il a tracé un portrait fidèle de la vie religieuse du protestantisme en Amérique, y donnant aussi des notices et des renseignements très exacts sur les nombreuses confessions protestantes, qui n'aboutissent à rien, sinon à semer l'anarchie religieuse (Ἡ Θρησκευτικὴ ζωὴ ἐν Ἀμερικῇ, 1920, t. II, pp. 5-19; 81-98; 161-187; 401-417). Enfin il a mis au jour un ouvrage capital pour l'histoire de l'Église grecque du royaume hellénique, à partir de la révolution grecque jusqu'à nos jours : Ἱστορία τῆς Ἐκκλησίας τῆς Ἑλλάδος. Τόμος ἀ. Ἵδρυσις καὶ ὀργάνωσις τῆς αὐτοκεφάλου Ἐκκλησίας τῆς Ἑλλάδος. (Athènes, 1920. In-8, xiv-455 p.). Il y traite en plusieurs chapitres de la fondation du Saint-Synode d'Athènes, de l'opposition à l'organisation semi-protestante de l'Église hellénique, du *Tome synodique*, et de la législation ecclésiastique du nouvel État. Les pages qui concernent l'influence de Theoclitos Pharmakides sur l'organisation de la nouvelle Église grecque sont d'un intérêt dramatique, parce que Pharmakides repoussa la collaboration du patriarcat de Constantinople dans son œuvre de réformateur. Comme dans ses écrits précédents, l'auteur puise aux meilleures sources, et ses notes bibliographiques sont très copieuses. Le savant archimandrite, qui a déjà fait paraître le premier volume de l'histoire du patriarcat de Jérusalem, compte aussi écrire une histoire du patriarcat d'Alexandrie.

La faculté théologique orthodoxe d'Athènes comprend les chaires suivantes : écriture sainte; dogmatique et symbolique; histoire ecclésiastique; philosophie de la religion; archéologie et critique sacrée; théologie pastorale; hébreu. L'exégèse biblique y est enseignée par deux professeurs. Il y a aussi des chaires de patrologie, de droit canon, d'éloquence sacrée, d'apologie du christianisme, d'histoire de l'Église anglicane et des autres Églises d'Occident, d'histoire biblique, d'histoire et littérature de l'église grecque. Le professeur K. Dyovouniotis a été appelé à l'enseignement de théologie dogmatique.

L'école théologique de Capodistria dans l'île d'Eubée a été fréquentée en 1918-1919 par 17 étudiants, dont deux ont reçu le diplôme de *magister theologiae*. Le premier, Parthénios Polakis y a défendu une thèse sur les chrétiens martyrisés durant le règne des empereurs Marc Aurèle et Commode. Le second, Emilien Piperkovic, serbe d'origine, y a soutenu une thèse qui ne manquera pas d'intéresser les historiens du catholicisme en Yougo-Slavie. Elle est intitulée : Τὸ Ἰλλυρικὸν καὶ τὰ ἐπ' αὐτοῦ δίκαια τῶν Ἐκκλησιῶν Ῥώμης καὶ Κωνσταντινουπόλεως κατὰ τὰς λατινικὰς βλέψεις (Athènes, 1919). Comme on le sait, les droits du Saint-Siège sur la province ecclésiastique de l'Illyricum ont été mis en lumière par Mgr L. Duchesne dans son ouvrage sur les églises séparées. L'auteur ici se place sur un terrain sur lequel il est difficile de le suivre, parce qu'il n'est pas historiquement fondé. Il soutient que la prééminence et la juridiction ecclésiastiques suivent les développements politiques et les conquêtes territoriales d'un état. L'ouvrage est plus polémique qu'historique et appuie la thèse sur des arguments qui nous semblent erronés.

L'Église grecque orthodoxe a-t-elle besoin d'une réforme ? En dépit de toutes les déclarations stéréotypées d'une orthodoxie immuable et parfaite,

Digitized by Google

la question des réformes a été posée et débattue par des membres éminents du clergé grec. En 1918, Mgr CHRYSOSTOME, métropolite grec de Smyrne, publait une brochure intitulée : Ὁ μύχιός μου πόθος καὶ τὸ ὀνειροπολούμενον παρ' ἐμοῦ ἐκκλησιαστικὸν πρόγραμμα (Constantinople. In-16, 48 p.). L'auteur y traite de la nécessité d'une réforme de l'Église grecque, de l'autorité à laquelle appartient cette mission, et des réformes elles-mêmes. Celles-ci concernent l'administration, le culte, le clergé, le peuple, les églises autonomes et les églises dissidentes. Le problème de la réforme des monastères et de la prédication en Grèce a été soulevé par l'archimandrite EZÉCHIEL VELANIDIOTÈS, dans un article inséré dans la Καινὴ Διαθήκη (1919, t. I, pp. 131-138). Cette réforme demande le relèvement du niveau moral des monastères, un meilleur emploi de leur fortune colossale, et la fondation d'une école spéciale pour les orateurs sacrés.

En 1919 Mgr MELÉTIOS, métropolitain d'Athènes, faisait paraître, en volume séparé, un mémoire complet sur les réformes à introduire dans l'Église grecque. Ce mémoire avait été présenté au Saint-Synode d'Athènes et, dès son apparition, il a donné naissance à toute une littérature réformiste : (Ὑπόμνημα πρὸς τὴν ἱερὰν σύνοδον τῆς Ἐκκλησίας τῆς Ἑλλάδος, dans Ἡ Καινὴ Διαθήκη, 1919, t. I, pp. 241-400). Il contient une partie explicative et un programme de réformes touchant le clergé paroissial, le monachisme, les séminaires, l'administration diocésaine, les tribunaux ecclésiastiques, les biens de l'Église, les relations de l'Église avec le pouvoir civil, la prédication, la liturgie, les écoles paroissiales et l'instruction religieuse. Il se termine par un chapitre sur l'influence religieuse dans la vie du peuple grec. Le plan de réformes comprend 210 paragraphes. Plusieurs d'entr'eux semblent inspirés par les décisions et discussions des commissions synodales de l'Église russe dans des assemblées tenues en 1905-1907, et par le dernier concile de Moscou. Une traduction française de ce document important donnerait un tableau fidèle des conditions actuelles de l'Église orthodoxe grecque.

C'est aussi de la réforme de l'Église grecque, mais aux États-Unis (il y a dans ce pays 400,000 immigrants Grecs), que traite l'archimandrite JOAKIM ALEXOPOULOS dans une brochure intitulée : Μελέτη περὶ τῆς Ἐκκλησίας τῆς διοργανώσεως τοῦ ἐν Ἀμερικῇ Ἑλληνισμοῦ (New-York 1919). Washington deviendrait le siège d'un évêché grec, et aurait un séminaire orthodoxe.

La nécessité des réformes ecclésiastiques, du point de vue historique, est soutenue par Mgr GENNADIOS ARABAZOGLOU, évêque de Skopelos, dans une brochure intitulée : Πραγματεία περὶ μεταβολῶν ὑπὸ τῶν περιστάσεων ἐπιβαλλομένων εἰς τὴν Ὀρθόδοξον Ἐκκλησιάν (Constantinople, 1918). L'auteur y montre que, dans le passé, on a changé l'ancienne discipline de l'Église touchant l'élection des évêques, les coutumes liturgiques, les jeûnes, la réconciliation des hérétiques, etc.

Sur les réformes administratives de l'Eglise, l'archimandrite EZÉCHIEL VELANIDIOTÈS a fait paraître une longue étude : (Διοικητικαὶ ἐν τῇ Ἐκκλησίᾳ μεταρρυθμίσεις), qui a soulevé des critiques formulées par l'archimandrite DIONYSIOS PAPANIKOLOPOULOS dans un article (Ἀπάντησις εἰς τὰς περὶ διοικητικῶν μεταρρυθμίσεων ἐν τῇ Ἐκκλησίᾳ γνώμας τοῦ ἀρχιμανδρίτου Ἰεζεκίλα Βελανιδιώτου), paru dans Ἡ Καινὴ Διαθήκη (1920, t. II, p. 133-142).

Digitized by Google

Le Saint-Synode d'Athènes a institué une commission spéciale ayant pour but d'étudier les relations qui existent entre l'Église anglicane et l'Église orthodoxe et de travailler à l'union des deux Églises. Elle est composée de l'archimandrite Chrysostome Papadopoulos et des professeurs Georges Dervos, Grégoire Papamikhail, Amilka Alivisatos et Constantin Dyovouniotis. Une autre commission ayant le même objet a été fondée à Constantinople. Dans son mémoire sur l'assemblée de Genève du mois d'août 1920, Mgr NICOLAS EVANGÉLIDES, métropolite de la Nubie, écrivait : « L'indifférence de notre Église orthodoxe à l'égard de la réunion de la chrétienté pousserait la grande Église anglicane avec son énorme puissance matérielle dans les bras de l'Église romaine, qui en profiterait pour créer des difficultés à l'Orthodoxie et à l'Hellénisme, soit en Orient, soit en Occident » (Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος, 1920, t. XIX, p. 205). D'après le même prélat, on peut arriver à des relations plus intimes entre l'Anglicanisme et l'Orthodoxie et, dans un avenir prochain, à l'intercommunion et à l'union.

Un appel pressant en faveur de cette union a été adressé aux Églises orthodoxes dans une brochure publiée en grec, sous sa responsabilité personnelle, par ROBERT H. GARDINER, secrétaire-général de la *World Conference on Faith and Order* : Νέα ἀπόπειρα πρὸς προπαρασκευὴν τῆς ἑνώσεως τῆς Ἐκκλησίας τοῦ Χριστοῦ (1920, s. l. In-8, 12 p.). Il y développe surtout le rôle de la charité dans la réconciliation de la chrétienté. Une étude théologique complète sur les fondements et la possibilité de l'union entre anglicans et orthodoxes est contenue dans l'ouvrage très documenté du Rev. J. A. DOUGLAS : *The relations of the anglican Churches with the Eastern Orthodox, especially in regard to anglican Orders* (Londres, 1921. In-8, 198 p.).

Les orthodoxes à leur tour ont répondu aux appels anglicans par un grand nombre d'articles où la possibilité ou l'impossibilité de la réunion est examinée sous tous les aspects. Ces documents méritent d'être connus à un moment où l'influence politique de l'Angleterre s'affermit en Palestine et à Constantinople au détriment de l'influence française. Car, il ne faut pas l'oublier, les événements politiques ont leur répercussion sur l'orientation religieuse des Églises orthodoxes.

Parmi les récentes publications grecques touchant les Églises anglicanes et la réunion, nous mentionnons les articles, signés par « ARÉOPAGITE » : Ἕνωσις τῶν Ἐκκλησιῶν, dans les nos 20, 22-27 (1918) de l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια de Constantinople, et Προσευχὴ καὶ Ἑνότης, dans Ὁ νέος Ποιμὴν, Constantinople, 1919, pp. 659-663. Les relations entre l'Orthodoxie et l'Anglicanisme et les problèmes doctrinaux touchant les divergences entre les deux Églises ont été largement discutés dans la presse grecque, surtout dans les articles suivants : Ἡ ὀρθόδοξος καὶ ἡ ἀγγλικανικὴ Ἐκκλησία (Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, 1918, no 27, pp. 209-210); Σχέσεις τῆς ὀρθοδόξου μετὰ τῆς ἀγγλικανικῆς Ἐκκλησίας ἀπὸ τοῦ 1898 μέχρι σήμερον, par l'archimandrite DIONYSIOS (*ibid.*, 22 février-21 mars) : Ἡ ἀποστολὴ τῆς ἀμερικανικῆς ἐπισκοπιανῆς Ἐκκλησίας ἐν Ἀθήναις (Ἐκκλησ. Κήρυξ, Athènes, 1919, t. IX, pp. 204-210) ; Σχέσεις μεγάλης καὶ ἀγγλικανικῆς Ἐκκλησίας, par CHRYSANTHOS, métropolite de Trébizonde (*ibid.*, 1919, pp. 475-482); Ἡ ἀγγλικανικὴ Ἐκκλησία καλλιεργοῦσα σχέσεις, par CONSTANTIN N. CALLINICOS (Ὁ Νέος Ποιμὴν, 1919, pp. 747-753); Σχέσεις ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς

Digitized by Google

πρὸς τὴν ἀγγλικανικὴν Ἐκκλησίαν, par Mgr NICOLAS, métropolite de la Nubie (Πάνταινος, Alexandrie, Egypte, 1920, 17, 24, 31 janvier). L'archimandrite DIONYSIOS a inséré dans l'Ἐκκλησ. Ἀλήθεια un article sur les relations entre l'Église catholique et l'Orthodoxie orientale : Σχέσεις τῆς ὀρθοδόξου καὶ παπικῆς Ἐκκλησίας (1920, pp. 287-289). L'auteur y admet que les divergences qui existent entre les deux Églises pourraient être éliminées comme n'ayant pas l'importance que les controversistes leur ont donnée. La *World Conference on Faith and Order*, convoquée par un comité de membres de l'Église épiscopalienne américaine, a contribué puissamment à l'étude, chez les orthodoxes, du problème anglican. Il en est question dans les articles suivants : Τὸ παγχριστιανικὸν συνέδριον (Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, 1920, pp. 35-36, 43-47, 67-69, 146-148) ; Παγκόσμιον συνέδριον πίστεως καὶ ἐκκλησιαστικῆς εὐταξίας (Ἐκκλησ. Κήρυξ, 1919, pp. 210-212, 335-338, 479-482) ; Παγκόσμιον ἐκκλησιαστικὸν συνέδριον (Πάνταινος, 1919, pp. 321-323, 337-341 ; 1920, pp. 747-750). L'assemblée préparatoire de Genève a soulevé aussi des discussions intéressantes dans la presse orthodoxe. Mentionnons parmi les documents qui la concernent : Παγχριστιανικὸν Γενεύης συνέδριον (Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, 1920, pp, 302-303) ; Ἔκθεσις περὶ τῆς προπαρασκευαστικῆς συνδιασκέψεως τοῦ παγχριστιανικοῦ συνεδρίου (Ἐκκλησ. Κήρυξ, 1920, pp. 539-542, 546-552) ; E. LOUKARAS, Χριστιανικὰ συνέδρια καὶ χριστιανικὴ ἀλληλεγγύη (Πάνταινος, 1920, pp. 558-561) ; Προεισαγωγικὸν παγχριστιανικὸν συνέδριον (*ibid.*, 1920, pp. 663-668) ; Ἔκθεσις περὶ τῆς προκαταρκτικῆς συνδιασκέψεως τοῦ παγχριστιανικοῦ συνεδρίου τῆς συγκροτηθείσης ἐν Γενεύῃ (*ibid.*, 1920, pp. 695-715) ; Παγκόσμιον συνέδριον πίστεως καὶ ὀργανισμοῦ τῆς Ἐκκλησίας, par NICOLAS, métrop. de la Nubie (*ibid.*, pp. 822-825) ; Ἐντυπώσεις ἐκ τοῦ παγχριστιανικοῦ συνεδρίου τῆς Γενεύης, par le prof. LOUKARAS (*ibid.*, pp. 825-827). Le travail le plus important sur les relations entre anglicans et orthodoxes est celui qui a été publié par l'archimandrite Chrysostome Papadopoulos dans la Καινὴ Διδαχή (1920, t. II, pp. 40-60, 206-218, 416-426). D'après le savant archimandrite, « l'union dogmatique et sacramentelle entre anglicans et orthodoxes n'est pas possible à présent, mais il est possible de fraterniser dans l'esprit de l'amour chrétien et cela sera la préparation à l'union » (p. 46).

A. PALMIERI.

Une petite brochure de NOTI BOTZARIS, bien qu'exagérée au point de vue de l'évaluation de la population grecque de l'Asie Mineure, donne, d'après le recensement de 1912, d'utiles informations sur les églises, les écoles et les monastères grecs de ce pays. Elle est intitulée : *Carte des écoles et des églises grecques de l'Asie Mineure en 1912, avec tableaux et statistiques* (Athènes, 1919). L'auteur y compte les îles grecques qui sont actuellement occupées par les Italiens.

Athènes est le siège d'une société des livres utiles (Σύλλογος ὠφελίμων βιβλίων), qui a fait paraître récemment deux ouvrages rentrant dans les cadres de l'histoire ecclésiastique. Le premier est un recueil de documents, édités par Mgr PHOTIOS, évêque d'Irenoupolis (Athènes, 1919. 431 p.). L'auteur y publie un grand nombre de documents relatifs à la politique de la Bulgarie

Digitized by Google

dans la Romélie orientale, surtout aux persécutions exercées par les Bulgares contre les églises et le clergé grec de 1885 à 1914. Le second volume, publié par CONSTANTIN AMANTOS (Ὁ ἑλληνισμὸς τῆς Μικρᾶς Ἀσίας κατὰ τὸν Μεσαίωναν. Athènes, 1919. 142 p.), met en lumière l'action exercée par l'Église grecque en Asie Mineure pour la sauvegarde des intérêts religieux et moraux de l'hellénisme. Le même sujet est traité dans l'ouvrage de MARGARITIS EVANGELIDES : Ὑπόμνημα περὶ τῶν δικαιωμάτων καὶ παθημάτων τῶν ἐστιῶν τοῦ πολιτισμοῦ Μικρᾶς Ἀσίας καὶ Θράκης (Athènes, 1918). Mgr PARTHÉNIOS K. VARDAKAS, évêque de Kitros, a fait paraître aussi une description historique, géographique et statistique complète de son diocèse (Περιγραφὴ κυρίως ἐννέα ἐτῶν Τουρκοκρατίας τῆς περιφερείας ἐπισκοπῆς Κίτρους. Athènes, 1918).

L'orthodoxie grecque ne manquait pas de revues ecclésiastiques, consacrées à l'étude de son histoire et de sa théologie. Il suffit de penser à celles dont nous faisons souvent mention dans nos chroniques. Il y restait cependant une lacune, parmi tous ces périodiques la faculté de théologie de l'université d'Athènes n'avait pas d'organe propre. Pour obvier à cet inconvénient, les professeurs de cette faculté publient la Καινὴ Διαθήκη (Nouveau Testament), dont la première livraison mensuelle a paru à Athènes, en juin 1919. Un de ses premiers collaborateurs a été le fécond archimandrite CHRYSOSTOME PAPADOPOULOS, qui y a publié les premiers chapitres de son histoire de l'Église du royaume hellénique sous la régence de Jean Capodistrias depuis 1828. L'auteur puise ses matériaux à des sources inédites, et donne d'utiles notes bibliographiques sur les travaux grecs consacrés récemment à l'histoire ecclésiastique. La nouvelle revue est soigneusement rédigée, surtout au point de vue des informations. Elle donne des statistiques qui nous révèlent l'état des divers pays orthodoxes. Citons en particulier, dans les volumes déjà parus, les statistiques du patriarcat d'Alexandrie et de l'Église hellénique.

En 1919 l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, organe officiel du patriarcat œcuménique, a inauguré une nouvelle revue théologique, qui paraît comme supplément spécial. Son titre est Ὁ Νέος Ποιμήν ; son directeur, Mgr Chrysostome, métropolite de Philadelphie ; son rédacteur en chef, B. Antoniades, professeur à l'école théologique de Halki. Elle peut être considérée comme l'organe de cette école théologique. Le 16 janvier 1919, a paru aussi la première livraison du Δελτίον τοῦ Ὑπουργείου τῶν ἐκκλησιαστικῶν καὶ τῆς δημοσίας ἐκπαιδεύσεως, revue mensuelle qui publiera les documents du Saint-Synode et du gouvernement touchant l'Église. Elle contiendra aussi une section bibliographique et des études spéciales. La Νεὰ Σιών, l'organe de l'école théologique grecque de Jérusalem, suspendue pendant la guerre, a repris ses publications. L'*Alliance ecclésiastique* de Constantinople qui se propose le relèvement social du clergé, a commencé la publication de l'Ἀγέννησις, une revue dirigée par Mgr Anthimos, métropolite de Vizya, avec P. Commenos comme rédacteur en chef.

Le Patriarcat de Constantinople prépare une nouvelle édition du Nouveau Testament, qui aura sans doute une grande diffusion.

Décès. — Le 18 novembre (1er décembre) 1919 est décédé à Athènes EMMANUEL ZOLOTAS, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'uni-

Digitized by Google

versité d'Athènes. Il était né à Chios en 1858, et avait succédé, en 1892, à Nicolas Damalas dans la chaire d'exégèse. On a de lui plusieurs commentaires sur les épîtres de saint Paul, et une histoire de l'exégèse biblique dans l'Église grecque (Athènes, 1892).

Le 30 novembre (13 décembre) de la même année est décédé, aussi à Athènes, PHILIPPE PAPADOPOULOS. Né à Varna, il fut sucessivement professeur à l'école théologique de Halki, à l'école Rhizareion, et à l'université d'Athènes. Il est l'auteur de plusieurs manuels d'éloquence sacrée (1888), de catéchétique (1904), et d'une encyclopédie des sciences théologiques (1909).

Le 23 juillet (5 août) 1921 mourut à Athènes SPYRIDON LAMBROS, un des plus féconds et des plus érudits byzantinistes et historiens de la Grèce moderne. Il était né à Corfou en 1850, et descendait d'une famille de l'Épire. Le premier travail sérieux qui révèla sa profonde connaissance du moyen âge byzantin fut l'histoire d'Athènes à la fin du XIIe siècle (Athènes, 1877). Ses recherches étaient fondées sur les lettres de Michel Akominatos. En 1878 il succéda à Constantin Paparrigopoulos dans la chaire d'histoire de l'université d'Athènes. Le nombre de ses travaux est considérable. Il publia un catalogue des manuscrits du Mont Athos, qui, bien que rédigé à la hâte, ne manque pas de rendre de précieux services. Pendant plusieurs années il publia le Νέος Ἑλληνομνήμων, revue de byzantinisme, redigée entièrement par lui, et contenant de précieuses informations sur les manuscrits grecs des bibliothèques de l'Orient. Son activité littéraire n'est comparable qu'à celle d'Athanase Papadopoulos-Kérameus. A. PALMIERI.

Italie. — On est encore loin de la certitude et de l'unanimité d'opinions touchant les Odes de Salomon. Nous avons tenu nos lecteurs au courant des controverses quand elles battaient leur plein. Signalons encore, bien que tardivement, l'ouvrage de M. L. TONDELLI : *Le Odi di Salomone, cantici cristiani degli inizi del II secolo.* (Rome, Ferrari, 1914. In-8, XVI-268 p.) Il témoigne d'une étude approfondie de ces documents et de toutes les questions qu'ils suscitent et d'une information très étendue. La première partie est une introduction générale qui, avec ses quatorze paragraphes, n'occupe pas moins de cent trente-cinq pages. On ne regrettera pas de l'avoir lue. L'auteur y examine tous les points de la notice que l'histoire littéraire doit consacrer aux Odes ; il ne néglige aucun des secours, aucune des suggestions que peuvent lui fournir les travaux antérieurs ; dans les questions controversées, c'est avec un calme et une modestie que l'on appréciera, qu'il prend la position qui lui paraît la plus sûre, la plus objective. Essayons de représenter les traits saillants de ses conclusions. Les Odes sont des sortes de psaumes destinés à être chantés, mais sans destination liturgique précise. Elles sont d'origine purement chrétienne et ont le grec comme langue originale. Elles appartiennent, selon toute vraisemblance, à un seul auteur, un ethnico-chrétien. Leur attribution à Salomon n'est pas une fraude littéraire ; elle aura été suggérée à l'auteur, ou à quelqu'un dans la suite, par les allusions fréquentes qui y sont faites à ce grand roi. La mystique dont elles sont remplies, est celle qui pénétrait l'atmosphère du milieu qui vit éclore les écrits johanniques. C'est là, dans la province romaine d'Asie, entre 90 et 150,

Digitized by Google

plus probablement vers 120, qu'elles auront été composées. Leurs doctrines les placent, comme on l'a dit, en marge de l'Église, non pas cependant dans la marge extérieure, ajoute M. Tondelli, mais à la périphérie du cercle orthodoxe. Nous négligeons d'autres points, pourtant intéressants, de cette riche introduction. La seconde partie donne une traduction italienne des Odes conservées ; chacune d'elles y reçoit encore une introduction spéciale, qui l'analyse, en étudie la facture, les sources, les doctrines, etc., et se complète par un commentaire soigné. Les notes sont d'ordre critique et expliquent ou justifient la traduction et l'interprétation par le recours au texte syriaque, au copte, par des conjectures touchant l'original grec, par la confrontation, les traductions proposées ailleurs, etc. Ce travail aura une valeur durable. Avec M. Angelo Mercati, qui en a écrit la préface, nous souhaitons à l'œuvre de M. Tondelli, non pas de rallier à ses conclusions les suffrages de tous les critiques, ce qui est impossible en pareille matière, mais d'être lue, étudiée et appréciée comme elle le mérite.

— Nous avons reçu en extrait un article du *Didaskaleion* (1914. t. III, p. 79-121) signalé en son temps dans notre bibliographie : *Osservazioni sulla composizione letteraria e sulle fonti dell' Octavius di M. Minucio Felice.* (Turin, 1914. In-8, 42 p.) Cette question de la structure littéraire et des sources de l'*Octavius* n'a pas encore été aussi étudiée que celle de sa date de composition et de ses rapports avec l'*Apologeticum* de Tertullien. Elle l'est ici par un examen sérieux, bien que l'auteur le déclare encore bref et incomplet. Les conclusions sont que l'*Octavius* est une compilation de Fronton (Caecilius) et de Tertullien (Octavius), avec un fond quasi constant de réminiscences cicéroniennes et quelques points d'origine différente, spécialement de Senèque. C'est un exercice de rhétorique, à thèse païenne et antithèse chrétienne, qui n'a guère de valeur esthétique et en a moins encore, du point de vue historique, comme document d'une époque déterminée. Il ne peut pas être question d'en faire dépendre Tertullien.

— Dans la revue milanaise *Vita e Pensiero*, sept. 1921, vol. XII, p. 524-548, sous le titre *Cinquant' anni di prova della legge delle guarantiggie*, M. A. Bernareggi, professeur au grand séminaire de Milan, résume l'histoire de la *loi des garanties*, par laquelle le gouvernement italien avait prétendu, en 1871, régler la situation du Pontife romain, après l'invasion de ses États. M. B. en examine les défauts essentiels, pour lesquels les papes ne pouvaient l'admettre. De 1871 à 1914, Pie IX, Léon XIII et Pie X adoptent une attitude de protestation intransigeante. Le gouvernement italien lui-même s'abstient parfois de donner les « garanties » promises, par exemple lors des funérailles de Pie IX et lors des outrages du maire Nathan ; mais officiellement il déclare sa loi intangible. Pourtant, dans cette période, il y eut quelques tentatives officieuses de conciliation. Un discours de Mgr Rossi, à Milan, en 1913, fit du bruit : l'orateur demandait pour le Saint-Siège des garanties *internationales*.

Pendant la guerre, la souplesse du gouvernement italien permit d'éviter de très gros inconvénients (du fait des ambassades des pays ennemis, des fonctionnaires du Vatican appartenant aux pays ennemis, etc.). Le pape Benoît XV, tout en le reconnaissant, dans son allocution du 15 décembre 1915, dut faire remarquer « que la situation du Pontife romain dépendait toujours

Digitized by Google

du plus ou moins bon vouloir d'un pouvoir civil, et demeurait exposée à des changements et à des aggravations, par suite du changement possible des hommes et des circonstances ».

Naturellement il y eut des projets pour régler la question romaine à la suite de la guerre. Deux d'entre eux, celui d'Erzberger et celui du P. Ehrle, partaient de l'hypothèse de la victoire de l'Allemagne; mais... l'Allemagne fut vaincue. D'ailleurs le cardinal Gasparri, secrétaire d'État, écrivait, le 28 juin 1918, « que le Saint-Siège n'entend nullement créer des embarras au gouvernement italien, et attend le règlement de sa situation, non de la force des armes étrangères, mais de la justice du peuple italien, unie au sentiment de ses véritables intérêts ».

Pourtant le gouvernement italien maintenait toujours sa thèse de l'intangibilité de la loi des garanties, et, par le pacte de Londres, exigeait que le Saint-Siège ne fût pas représenté au congrès de la paix.

Après la guerre, dès 1919, des articles de Mgr Bianchi-Cagliesi et du marquis Crispolti posèrent de nouveau la question devant l'opinion; le premier demandait la reconnaissance nette et claire de la propriété et de la souveraineté territoriale du Pape sur les palais et jardins du Vatican, avec un train de chemin de fer à lui, et une ligne télégraphique indépendante. En France, l'évêque de Verdun, dès 1918, demandait que les puissances alliées intervinssent pour faire attribuer au Pape, en toute souveraineté, le Vatican avec la cité léonine, une bande de terre, le long du Tibre jusqu'à la mer, et le port d'Ostie, avec une petite flotte pontificale. Le P. Y. de la Brière demandait l'internationalisation de la loi des garanties.

Déjà, en Italie, à la suite d'un article-programme de don Sturzo, secrétaire du parti populaire, paru dans le *Corriere d'Italia* du 14 avril 1919, le problème paraissait susceptible d'une solution pratique; les vieilles intransigeances semblaient pouvoir céder. Le Vatican lui-même faisait preuve de la meilleure volonté d'arriver à un accord direct avec la nouvelle Italie.

A l'occasion de la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, nombre de journaux ont de nouveau ramené la question au premier plan. Elle a été portée jusqu'à la tribune du parlement. La « Consulta » a publié une brochure, où se trouve fidèlement résumé ce qui s'est dit ou écrit d'important sur ce sujet, du 29 mai au 20 juin derniers. L'organe officieux du Saint-Siège, l'*Osservatore romano*, a dit son mot à plusieurs reprises. Tous reconnaissent l'intérêt qu'auraient les deux pouvoirs à ce que cessât le conflit.

Si cet heureux événement doit se réaliser, il semble bien qu'on ne peut se contenter, pour assurer l'indépendance du Pape, d'une souveraineté uniquement personnelle, et qu'il faut absolument lui attribuer un territoire, si restreint soit-il, dans des frontières à déterminer d'un commun accord.

F. Bonnard.

— Le surintendant M. Ant. Taramelli a fait aux *Lincei* une très importante communication sur la découverte de la catacombe chrétienne de Sant' Antioco, près de Cagliari, en Sardaigne. Jusqu'ici on n'avait que de vagues notions sur les origines du christianisme en Sardaigne. On devra désormais en reculer la date au moins jusqu'au IIe siècle. La catacombe explorée se trouve sous l'église de Sant' Antioco, ancienne *Sulcis*. Elle a

Digitized by Google

pour origine divers hypogées carthaginois, appartenant au centre de la nécropole occidentale de la cité punique, hypogées reliés entre eux par les galeries cimetériales. On y trouve des *loculi* et des *arcosolia* comme dans les cimetières romains. Sur l'un d'eux se voient des restes de peintures murales, avec l'image du Bon Pasteur. Cette catacombe servit aux chrétiens dès le IIe siècle et, plus tard, assez loin dans la période byzantine.

Le Souverain Pontife a nommé membres de la commission d'archéologie sacrée : Mgr PASCHINI, professeur d'histoire ecclésiastique au Séminaire romain et à la Propagande; le R. P. GROSSI-GONDI, S. J., professeur d'archéologie à l'université grégorienne; le commandeur NOGARA, directeur des musées pontificaux; le professeur PROFUMO, archiviste de la chancellerie des brefs apostoliques.

L'*Associazione artistica fra i cultori d'architettura*, qui a son siège au palais Altieri, à Rome, possède une section qui s'est donné pour programme de faire des recherches dans les églises de Rome au point de vue historique et au point de vue artistique. Chaque monument est étudié avec soin, des cryptes aux toitures; au besoin des sondages sont faits dans les murailles. On voit tout de suite les résultats importants qui peuvent être acquis par de tels travaux. Nous sommes loin de posséder une histoire complète des églises de Rome. Beaucoup des monographies existantes sont imparfaites et souvent erronées. Si l'association en question peut remplir son intéressant programme, les hommes compétents qui la composent auront le grand mérite de combler ces lacunes et de redresser ces erreurs.

Elle a déjà étudié la curieuse église de Saint-Sabbas et ses dépendances, Sainte-Agathe-des-Goths, Saint-Barthélemy-en-l'Ile, Saint-Pierre-ès-Liens, Saint-Martin *ai Monti*, Saint-Georges *in Velabro*, etc.

La première monographie va paraître, bénéficiant des sérieuses études, mesures, photographies, faites sur place par les architectes Canizzaro et Gavini. Elle sera consacrée à Saint-Sabbas et à son curieux oratoire souterrain, orné d'antiques peintures, et qui appartint à sainte Sylvie, la mère de saint Grégoire le Grand.

L'École de paléographie et de diplomatique, établie par le Souverain Pontife dans une annexe des archives vaticanes, a repris ses travaux le 14 novembre. Les cours ont lieu tous les lundis, mercredis et vendredis, jusqu'à la mi-juin.

Depuis plusieurs années les éditeurs italiens s'abstenaient de publier des catalogues généraux trop coûteux. Ils viennent de s'entendre pour créer, chacun en ce qui le concerne, des fascicules de même format, qui, réunis, formeront un catalogue collectif de la librairie italienne. Il est évident que cette combinaison, qui mériterait d'être imitée, sera de tout profit pour faciliter les recherches bibliographiques. Il vient de paraître un précieux volume : *Guida bibliografica di cultura cattolica* (1921. L. 5). C'est un catalogue raisonné, systématiquement disposé par matières et par ordre alphabétique, de tous les meilleurs et plus récents ouvrages utiles à la formation d'un catholique, avec l'indication du nombre de pages, éditeur, lieu de publication. Bon instrument de prompte et sûre information.

Digitized by Google

L'Italie n'avait plus jusqu'ici d'université catholique depuis que les vénérables académies de Bologne, Naples, la Sapience de Rome avaient été confisquées par l'État italien et soustraites à la discipline de l'Église.

On sait que le cardinal Ferrari voulut couronner sa carrière par la création, en sa ville de Milan, d'un foyer nouveau de haute culture catholique. Il eut la joie avant de mourir d'en saluer la constitution officielle par le Saint-Siège. Il y aura, dès cette année, 53 chaires, et la dépense annuelle s'élèvera à un demi-million de lires. Pour s'assurer les ressources nécessaires, la direction vient de fonder une association des « Amis de l'université catholique », dont les membres s'engagent au versement d'une souscription annuelle.

La séance d'inauguration solennelle de l'université nouvelle eut lieu le 7 décembre, en présence de S. É. le cardinal Ratti, représentant officiellement le Pape en qualité de légat, de S. É. le cardinal Maffi, archevêque de Pise, de plusieurs évêques italiens, de nombreuses personnalités ecclésiastiques et laïques, du monde des lettres et de la science. Le comte Lombardo, président et généreux parrain de l'université, en retraça brièvement l'histoire, et fit appel à toutes les bonnes volontés pour en assurer l'avenir. Le recteur, le R. P. Gemelli, en exposa le but spécifique, qui est précisément de donner à la jeunesse l'enseignement éclairé par la lumière évangélique. Il exprima le vœu que l'Italie se décide à pratiquer la liberté d'enseignement à tous les degrés. Puis M. Antonin Anile, sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique, fit entendre un magnifique et courageux discours sur l'action civilisatrice de l'Église et sur le rôle bienfaisant des universités catholiques au moyen âge et à l'heure actuelle. Le cardinal Maffi et, après lui, d'autres orateurs prirent aussi la parole.

L'université nouvelle ne possède pas encore toutes les facultés, mais les chaires déjà pourvues de titulaires sont nombreuses. Nous devons nous borner à signaler les cours qui intéressent nos études, avec les noms des professeurs auxquels ils ont été confiés. A la Faculté des sciences sociales : M. Bettanini, introduction aux sciences juridiques ; M. Mauri, histoire et critique des doctrines sociales ; M. Soranzo, histoire politique. A la Faculté de philosophie : M. Rossi, histoire de la philosophie ; M. Ubbaldi, littérature chrétienne ; M. Padovani, histoire des religions. F. Bonnard.

— A l'Institut historique belge de Rome les conférences de l'exercice 1921-1922 ont repris par un exposé des plus instructifs de Mgr Vaes, ancien élève de l'université de Louvain et Recteur de Saint-Julien-des-Belges, sur les *Artistes belges à Rome au XVIIe siècle*. A l'aide surtout des archives de Saint-Julien, jadis classées avec un art bien désintéressé par Mgr St. Legrelle, scrittore honoraire à la Bibliothèque vaticane, il a passé en revue les principaux peintres et sculpteurs belges de cette époque, énuméré et caractérisé leurs œuvres les plus importantes et indiqué les églises où se retrouvent encore aujourd'hui une bonne partie de ces œuvres. Et ce qui est caractéristique et ce qui n'a jamais été mis en relief jusqu'ici ni en Belgique ni en Italie, c'est que ces artistes formaient à Rome une véritable colonie belge et ont constitué une véritable école, moins influente sans doute que celle de la Renaissance, mais cependant d'une importance assez considérable.

— L'Institut historique autrichien a connu des jours prospères avant la grande guerre. Il était alors le protecteur nominal de diverses expéditions

Digitized by Google

ou missions nationales (polonaise, tchèque, etc.). La chute de l'empire autrichien, qui a eu pour conséquence la création de nouveaux États, aura aussi pour résultat l'érection de plusieurs instituts historiques de la part de ces États. D'ailleurs ces institutions paraissent d'autant plus nécessaires que le gouvernement italien tient toujours sous sequestre l'ancien institut autrichien, dont l'ancien directeur, M. L. von Pastor, est revenu à Rome comme ministre de la république autrichienne près le Saint-Siège. C'est pourquoi le gouvernement tchéco-slovaque a envoyé à Rome M. J. Borovicka, archiviste de l'État à Prague, pour étudier dans quelles conditions il serait possible d'y fonder l'Institut tchéco-slovaque indépendant. Quant aux travaux de M. Borovicka aux archives du Vatican, il s'est surtout appliqué à l'étude des nonciatures de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe pour continuer la collection de documents de la diète tchèque (*Snemy ceski*, vol. XII). Les autres travaux commencés avant la guerre par l'expédition tchèque continueront maintenant plus rapidement et le troisième volume de la collection *Monumenta Bohemiae Vaticana* (le pontificat d'Urbain V), préparé par M. Jenzovsky, pourra paraître l'année prochaine. — On travaille aussi à fonder à Rome un institut historique polonais sous le patronage de l'Académie des sciences de Cracovie. Celle-ci a déjà reçu dans ce but une bibliothèque d'histoire, don splendide de M. le vicomte Michalowski, secrétaire de la légation de la Pologne près le Saint-Siège. Elle se trouve déjà à Rome dans un appartement de l'hospice polonais (via delle Botteghe oscure, 15). On s'attend à ce que la Yougo-Slavie envoie aussi des travailleurs à Rome. Dès lors on émet certain projet pour établir une collaboration entre ces futurs instituts slaves, ce qui pourrait aider leurs promoteurs à franchir toutes les difficultés qui peuvent se présenter.

— A l'École française, l'histoire de l'art chrétien est toujours en honneur. M. P. Fabre et M. Ch. Terrasse poursuivent, en 1921-1922, leurs recherches entreprises en 1920-1921, le premier concernant la représentation des anges et des démons dans la décoration des basiliques, le second sur l'architecture religieuse du nord de l'Italie comparée à celle des églises françaises du XVIe siècle, tandis que M. M. Durry, nouveau membre de l'École, s'occupe de l'archéologie et de la philologie romaines. — Les deux autres membres nouveaux, M. F. Benoît et M. J. Porcher, explorent d'autres domaines : celui-ci, la littérature latine du moyen âge et celui-là l'histoire provençale au XVIe siècle. C'est aussi l'histoire provençale, mais celle du XIVe siècle, qu'étudie cette année M. É. G. Léonard, qui est à sa troisième année de séjour à l'École et qui, en 1920-1921, avait porté son attention sur le règne de Jeanne Ire de Naples (1343-1382), sujet intéressant pour la Provence. — L'ascétisme et le mysticisme sont également en faveur au palais Farnèse. L'an dernier, M. R. Thouvenot a étudié l'ascétisme chrétien et la société romaine, cependant que M. G. Etchegoyen s'appliquait à la mystique espagnole au XVIe siècle, particulièrement à l'histoire de la mystique de sainte Thérèse. — Enfin dans le domaine de l'histoire générale, alors que l'éminent et infatigable directeur de l'École, Mgr Duchesne, utilise les loisirs de sa verte vieillesse pour approfondir de plus en plus l'histoire ancienne de l'Église, un jeune ecclésiastique des plus distingués, M. l'abbé J. Roserot de Melin, à l'amabilité duquel nous devons les renseignements qui précèdent, membre de l'École depuis l'automne 1919 et bibliothécaire de Saint-Louis-des-Français, a consacré jusqu'ici son activité à réunir des matériaux destinés à édifier

Digitized by Google

l'histoire religieuse de la France au XVIe siècle et notamment l'histoire des relations du Saint-Siège avec l'Église de France à l'occasion de l'assemblée et du colloque de Poissy (1560-1561).

— Le septième centenaire de la fondation du Tiers-Ordre séculier de saint François a été fêté dans plusieurs villes d'Italie. A cette occasion le R. P. Frédégand Callaey, de l'ordre des Frères Mineurs Capucins, dont le talent de chercheur et de critique est bien connu, a fait paraître un petit livre d'allure scientifique intitulé : *Il terz' ordine secolare di S. Francesco (1221-1921). Saggio storico.* (Biblioteca popolare franciscana. T. I.) (Turin-Rome, P. Marietti, 1921. In-8, XIII-133 p. L. 5.)

— Nous avons annoncé (t. XVII, p. 671), d'après M. Lindsay, que l'on pouvait obtenir des reproductions photographiques de 1644 extraits de manuscrits de tout genre rassemblés par P. Liebaert, en s'adressant à M. Pompeo Sansaini. La direction de la bibliothèque vaticane nous fait connaître qu'elle n'est pour rien dans la publication de la liste Lindsay, et qu'elle ne donnera suite, jusqu'à la publication définitive de la liste, qu'aux demandes de collections complètes, formulées par des instituts d'enseignement supérieur. D'autre part, on rappelle que toutes les demandes de photographies, y compris celles de la collection Liebaert, doivent être adressées directement au préfet de la bibliothèque (cfr *Minerva*, 1921, p. 806).

Nomination. — Mgr Giovanni Mercati, préfet de la bibliothèque vaticane, a été nommé membre correspondant de l'académie polonaise à Cracovie (section de philologie).

Pays-Bas. — Nous signalons la publication d'un dictionnaire biographique des théologiens protestants des Pays-Bas : *Biographisch woordenboek van protestantsche godgeleerden in Nederland onder de redactie van* Dr J. P. de Bie *en* M. J. Loosjes. La Haye, Martinus Nijhoff. G. G.

— Dans le *Nederlandsch archief voor Kerkgeschiedenis*, 1919, nouv. sér., t. XV, p. 161-219, M. Lindeboom publie, sous le titre *Een middeleeuwsch handschrift over de biecht*, une *Summa confessionis*, attribuée par les meilleurs manuscrits au cardinal Bérenger, évêque de Tusculum, mort à Avignon vers 1323. L'existence de cette *Summa* était connue depuis longtemps et von Schulte, dans sa *Geschichte der Quellen und Literatur des canonischen Rechts* (t. II, p. 526, Stuttgart, 1877), en cite plusieurs manuscrits. M. Lindeboom a le mérite de compléter, dans son introduction au texte, la liste des manuscrits donnée par von Schulte. D'autre part, il ne nous renseigne que très vaguement sur la place qu'occupe cette *Summa* de Bérenger parmi les nombreux traités analogues qui ont été composés du XIIIe au XVe siècle. Il ignore, semble-t-il, les articles savants que M. J. Dietterle a fait paraître autrefois dans la *Zeitschrift fur Kirchengeschichte* (1903, t. XXIV, p. 353 sv., 520 sv.; 1904, t. XXV, p. 248 sv.; 1906, t. XXVI, p. 56 sv.) et dans lesquels on trouve une vue d'ensemble sur les différentes *Summae confessorum* des XIIIe-XVe siècles.

Quant au contenu de la *Summa*, Bérenger le divise en quarante-deux chapitres. Il y traite non seulement de tout ce qui concerne le sacrement de pénitence (matière, forme, ministre etc.), mais il y donne aussi des explica-

Digitized by Google

tions détaillées au sujet des péchés mortels et véniels, des péchés capitaux, du décalogue, des vertus cardinales etc. Pour autant que nous pouvons en juger par les articles de Dietterle, il nous paraît que la somme de Bérenger est une des plus complètes.

— Les *Bijdragen en mededeelingen van het historisch genootschap* d'Utrecht, 1915, t. XXXVI, p. 81-230, publient une longue relation des frères Guido et Giulio Bovio de Bologne sur leur voyage aux Pays-Bas, dans la seconde moitié du XVIIe siècle (*Een italiaansche reisbeschrijving der Nederlanden, 1677-1678.*) Le manuscrit autographe de cette relation se trouve à la bibliothèque Ferraioli de Rome. L'éditeur, feu G. Brom, autrefois directeur de l'institut historique néerlandais à Rome, en a donné une description détaillée dans ses *Archivalia belangrijk voor de geschiedenis van Nederland*, t. III, n° 390 (1914). Comme le fait remarquer M. Brom dans les *Bijdragen*, t. XXXVI. p. 84, les observations des frères Bovio complètent en plusieurs points la relation du nonce de Cologne, Pallavicini, de 1676, et celle du délégué apostolique, Garampi, de 1764. Leur séjour prolongé dans plusieurs villes de Hollande avait permis aux Bovio de mieux s'informer sur les hommes et les choses et d'avoir une idée plus nette des institutions et des croyances religieuses. La mort a malheureusement empêché M. Brom de compléter son introduction et de dégager de cette relation les vues les plus originales sur la situation des Pays-Bas au XVIIe siècle. Souhaitons qu'un des nombreux amis que compta M. Brom parmi les membres de l'association historique d'Utrecht, veuille prendre sur lui d'achever cette intéressante publication.

— Le livre le plus marquant qui ait paru récemment en Hollande au point de vue historique est consacré entièrement aux événements d'hier, que tout le monde a encore présent à l'esprit et qui, à cause de leur nature même, ont été diversement interprétés. Il émane de M. N. Japikse, personnage très en vue dans les sphères officielles de Hollande et secrétaire de la « Commissie voor geschiedkundige publikatiën » : *Die Stellung Hollands im Weltkrieg politisch und wirtschaftlich*; le livre a paru d'abord en traduction allemande par le Dr K. Schwendemann (La Haye, M. Nijhoff, et Gotha, F. Perthes, 1921. In-8, VII-384 p. 10 Fl.). L'auteur a réussi à donner de la situation de la Hollande, pendant les années de guerre, de 1914 à 1920, une image aussi exacte que possible, en l'envisageant tant au point de vue du droit international qu'au point de vue de l'opinion publique du pays. Tâche ingrate sans doute et par la réalisation de laquelle l'auteur risque de ne pouvoir contenter toutes les opinions hors des frontières de la Hollande. M. Japikse, d'autre part, n'avait très souvent à sa disposition comme sources d'information que des œuvres tendancieuses ou des affirmations de journaux, donc sujettes à caution; néanmoins, on trouvera dans son livre un récit intéressant de l'attitude du gouvernement hollandais et du public vis-à-vis des belligérants ainsi que de la vie sociale et économique du pays pendant la guerre. A signaler les paragraphes 11 et 12 intitulés : *Zwischen Krieg und Frieden (die belgisch-holländischen Rebungen)* et *Der Friede*. H. N.

— En octobre 1918 a commencé à paraître, chez H. D. Tjeenk Willink à Harlem, une nouvelle revue trimestrielle, intitulée : *Tijdschrift voor*

Digitized by Google

rechtsgeschiedenis (20 Fl.). Elle est consacrée à l'histoire du droit et rédigée par MM. A. S. DE BLÉCOURT, J. VAN KAN, E. M. MEYERS, professeurs à l'université de Leyde, et M. J. VAN KUYK, avocat à La Haye. En août 1921, la rédaction de cette revue s'est assuré la collaboration de nombreux savants d'Angleterre, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, des États-Unis, de France, d'Italie et de Suisse.

Concours. — La *Teylers theologische Gezelschap*, de Haarlem, a mis au concours le thème suivant : Les rapports entre la culture orientale et la culture occidentale, du point de vue philosophique, religieux et moral. Les réponses doivent être envoyées avant le 1er janvier 1923.

Pays Scandinaves. — Dans une notice parue dans le *Kyrkohistorisk Aarskrift* (1914, t. XV, p. 487-488), et consacrée au congrès des philologues et historiens suédois de 1912, nous signalons la discussion concernant la publication des textes. Faut-il respecter scrupuleusement le texte ou bien peut-on rendre le texte lisible et compréhensible pour le lecteur ordinaire? Les philologues s'en tiennent strictement au premier point de vue; les historiens inclinent vers la deuxième solution. La revue conclut qu'il ne faut point établir de règles absolues : c'est l'éditeur lui-même qui, dans chaque cas particulier, jugera de la méthode à adopter.

A partir de 1918, le *Kyrkohistorisk Aarskrift* se publie sous la direction de M. H. HOLMQUIST.

La société d'histoire ecclésiastique danoise, dont les publications consistaient jusqu'ici surtout en éditions de sources, a repris en 1914-1915 l'édition de travaux historiques, notamment le travail de S. KOCH, *Oplysningstiden i den danske Kirke, 1770-1800.*

Décès. — *En 1915.* — E. HALLER, théologien et historien de l'Église. — M. CL. OHLANDER, docteur en philologie et historien de l'Église. — M. le professeur E. HOLM, célèbre historien danois. — M. H. BRANDET, savant finlandais, mort à Rome. — M. le professeur émérite U. QUENSEL, qui s'occupa surtout de l'histoire de la liturgie.

En 1916. — M. RUDOLF ODBERG, connu par ses études sur le XVIe siècle. — M. ERNEST SARS, historien norvégien.

En 1917. — M. L. H. S. VIETRICHSEN, professeur à Christiania. — M. AXEL OLRIK, folkloriste danois. L. BRIL.

Russie. — La situation troublée de la Russie n'a pas manqué d'inspirer des inquiétudes au sujet des collections artistiques du pays. On est heureux de lire quelques nouvelles rassurantes dans une note, il est vrai plutôt sympathique au nouveau régime, que M. A. JULIN consacre au musée de l'Ermitage (*Revue archéologique*, 1921, 5me sér., t. XIV, p. 165-171). De grands remaniements ont eu lieu dans le personnel, élu maintenant par les suffrages de délégations savantes, et dans le classement des objets. Les œuvres d'art, envoyées à Moscou, lors de la Révolution de 1917, sont revenues en 1920. Elles sont visibles deux fois par semaine et beaucoup visitées, notamment par des groupes d'écoliers et d'ouvriers. Le personnel jouit

Digitized by Google

d'une initiative plus grande que sous l'ancien régime et public des travaux scientifiques, des recueils et des guides.

Le directeur actuel, M. Troinski, s'est dévoué dans des circonstances difficiles pour sauver les œuvres d'art confiées à sa garde. Le musée s'est enrichi par des acquisitions nouvelles : tableaux conservés dans les palais impériaux, collections confisquées, dons et même, mais en petit nombre, des achats. Bref, il y a là une situation qui fait songer au Musée des monuments français de la Révolution du XVIIIe siècle. Heureusement, s'il y a eu quelques dégats, il n'y a pas eu de destructions.

L'Ermitage s'annexe le palais d'hiver, dont les pièces historiques seront laissées en l'état, et gagne ainsi deux kilomètres de salles. Une exposition des acquisitions de ces quatre dernières années s'organisera bientôt.

R. M.

Suisse — Avec le fascicule VIII (*Bâle-Baroche*) s'achève le premier volume du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (Neuchâtel, Attinger). La majeure partie de ce fascicule est consacrée à *Bâle* (Histoire à l'époque moderne, Armoiries, Bourgmestres, Commerce et industrie, Arts, Corporations). La notice sur les *Conciles de Bâle* exige quelques réserves. Viennent ensuite des études sur le *Diocèse* et l'*Évêché de Bâle,* celui-ci considéré comme principauté temporelle ; enfin un article sur *Bâle-campagne*, demi-canton de la confédération. — A propos de l'article *Baptême* il eût été nécessaire d'indiquer plus explicitement qu'il s'agit là uniquement de croyances et coutumes populaires.

On ignore l'emplacement exact de la tombe de Calvin, enterré, le lendemain de sa mort, sans aucune cérémonie, au cimetière de Plainpalais à Genève. Seule, paraît-il, une famille conservait ce secret qui se le transmettait de génération en génération. Le dernier de ses membres, M. de Speyr, âgé de 71 ans et n'ayant pas d'enfants, a communiqué au Consistoire de Genève ce qu'il savait, indiquant, non sans quelque hésitation, le lieu présumé où reposeraient les restes mortels de Calvin. Le Consistoire finalement a décidé de renoncer aux fouilles qui avaient été projetées pour vérifier l'exactitude de cette tradition.

Nominations. — M. S. Barrault a été nommé professeur d'histoire de l'antiquité et du moyen âge à la Faculté des lettres de Fribourg. Il remplace M. J. Zeiller, actuellement directeur à l'École des Hautes-Études à Paris.

M. R. Liechtenhan s'est habilité comme Privat-docent pour l'exégèse du Nouveau Testament à la Faculté de théologie de Bâle.

Retraite. — M. Rud. Steck, professeur d'histoire générale des religions à la Faculté de théologie évangélique à Berne, a pris sa retraite.

Décès. — On annonce la mort de M. Ch. Porret, qui enseigna longtemps l'exégèse du Nouveau Testament à la Faculté de théologie libre de Lausanne.

P. M. Jacquin.

Tchéco-Slovaquie. — Ce n'est pas sans un certain étonnement que l'on lit les quelques brochures, éditées par les organisateurs de l'Église indépendante tchèco-slovaque. Au lieu de rapprocher les Églises d'Orient du centre de

Digitized by Google

l'unité, les réformistes tchèco-slovaques s'efforcent de jeter les catholiques de la Bohême dans les bras de l'orthodoxie orientale. Nous ne voulons pas examiner ici les causes de ces tendances schismatiques ; mais nous déplorons que des prêtres catholiques déchus aiguisent les armes d'une polémique surannée et s'efforcent de montrer que les Églises orthodoxes possèdent la vraie doctrine du Christ, et que l'Église romaine, au contraire, est dans l'erreur. Ces étranges théories sont soutenues dans la brochure du Dr Fr. Kovar, *Cirkev pravoslavna a rimska* (Prague, 1920. In-16, 32 p.), et dans celle de E. *Z.*, *O primatu Petrove* (Prague, 1920. In-16, 33 p.). Dans la première publication on trouve le texte du fameux concordat, conclu entre Dosithée, métropolite orthodoxe de Belgrade et les représentants de l'Église indépendante tchéco-slovaque. La seconde déclare que le pape n'a jamais été le légitime successeur de saint Pierre, et qu'il y a un abîme entre la Papauté et le peuple tchèque.

A. Palmieri.

Yougo-Slavie. — La presse catholique croate est dignement représentée par la *Smotra Bogoslovka* (revue théologique), éditée par les professeurs de la faculté de théologie de l'université de Zagreb. Elle paraît tous les quatre mois, en livraisons de 200 pages, et par le sérieux de ses articles, surtout pour ce qui concerne les Églises slaves, elle tient une place d'honneur dans la presse religieuse yougo-slave. Les jésuites et les franciscains ainsi que les chanoines de la cathédrale de Sarajevo publient des revues populaires qui sont très répandues et qui entretiennent la vie religieuse parmi les catholiques de Croatie. En juillet 1919 parut la première livraison de la *Reforma*, dirigé par Franjo Zasching. La nouvelle revue se proposait de défendre les intérêts du bas clergé catholique et était l'organe officiel du petit groupe de prêtres croates qui voulaient fonder dans leur patrie une Église nationale à l'exemple de l'Église réformée tchéco-slovaque. La revue fut condamnée par l'archevêque de Zagreb, Mgr Bauer, mais remplacée par la *Nova Reforma*, et après quelques mois par le *Preporod* (Renaissance). Sur le mouvement réformiste de la Croatie, qui a abouti à la suspense *a divinis* de sept prêtres séculiers et de plusieurs franciscains, on peut voir un article dans le *Bogoslovni vestnik* de Ljubljana, 1921, t. I, p. 99-102.

A. Palmieri.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ALFRED CAUCHIE

(1860-1922)

L'INITIATEUR — LE SAVANT — L'HOMME (1)

Sapientiam sine fictione didici et sine invidia communico : « J'ai acquis la science dans toute la sincérité de mon cœur, et je la transmets dans toute la sincérité de mon âme ».

Ces mots, que les Livres Saints mettent dans la bouche de Salomon, on devrait les graver comme épitaphe sur la tombe du savant et de l'homme de cœur que nous pleurons aujourd'hui.

Si le projet de ses amis se réalise, c'est dans le poétique petit cimetière romain, planté de cyprès et de roses, à l'ombre de la coupole de Saint-Pierre, dans le *Campo Santo dei Tedesci e Fiamminghi* que reposera Alfred Cauchie, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, docteur en sciences morales et historiques, professeur ordinaire de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain, directeur de l'Institut historique belge à Rome, membre effectif de la Commission royale d'histoire et de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, correspondant de l'Institut de France, membre honoraire de l'Institut grand-ducal du Luxembourg et de plusieurs autres sociétés savantes, officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la médaille civique de 1re classe.

* * *

Né à Haulchin (Hainaut), le 26 octobre 1860, Alfred-Henri-Joseph Cauchie fit ses humanités et deux années de philosophie au Petit Séminaire de Bonne-Espérance. Il y remporta toujours les premiers prix ; ses succès furent surtout remarquables en religion, en grec et en latin. Ils furent d'autant plus beaux que les classes étaient nombreuses. En troisième, les élèves d'un même cours, jusque là partagés en deux sections, sont réunis et Alfred Cauchie garde la première place sur 54 concurrents. En philosophie il trouve de nouveaux compétiteurs dans les meilleurs élèves des autres collèges du diocèse. Le jeune lauréat des humanités continue à primer.

(1) Discours prononcé par M. le Professeur Van der Essen à la séance académique du 28 février 1922.

Digitized by Google

Entré au séminaire de Tournai en 1882, Alfred Cauchie est ordonné prêtre le 25 octobre 1885. Il brille dans ses études théologiques comme dans ses classes d'humanités et son évêque, Mgr Du Rousseaux, l'envoie, en 1886, suivre les cours de philosophie et lettres à l'Université de Louvain. Le cher défunt a raconté lui-même, dans l'introduction aux *Mélanges Charles Moeller* (1), son arrivée et ses premières impressions à l'*Alma Mater*.

« En février 1886, je quittais le séminaire de Tournai dans le but » d'entreprendre à l'Université de Louvain des études historiques. » « Vous irez voir M. Moeller et vous lui demanderez conseil. Il vient » d'ouvrir un *Seminar* à l'exemple des Allemands. » Ainsi me parlait » un des principaux rénovateurs de l'enseignement moyen en Bel- » gique, M. le chanoine P. Féron. Quelques jours après, rue de la » Station, n° 120, à Louvain, je me trouvais en face d'un personnage » d'une cinquantaine d'années, de taille grêle et moyenne, à la figure » mince et austère, à la voix claire mais quelque peu en fausset. Il » me fit un accueil encourageant et me donna rendez-vous pour le » lendemain, à cinq heures, aux Halles universitaires, à la salle de » la conférence d'histoire. Je fus, on le pense bien, fidèle à cette » invitation. Le professeur ne m'avait pas fait l'impression d'un » orateur, mais je m'attendais cependant à une savante conférence. » Quelle désillusion ! Dans un modeste local, un grand crucifix, une » modeste bibliothèque vitrée où s'entassaient des livres relatifs à la » période bourguignonne — je le sus plus tard — quelques livrai- » sons de revues, Potthast et quelques catalogues, une longue table » et une douzaine de chaises primitives, une dizaine de jeunes gens » qui me dévisageaient d'un air curieux, et qui causaient, riaient, » tandis que je me sentais quelque peu dépaysé.

» La porte s'ouvre, le maître entre, s'assied et tous se rangent » autour de lui. Quelques ouvrages s'étalent sur la table, professeur » et élèves les compulsent, une espèce de conversation s'engage sur » les regestes de Philippe le Beau ! Cet entretien m'ennuya et je » songeais aux grandes leçons de théologie du séminaire de Tournai ! » Mais mes compagnons paraissaient y prendre goût, et au bout de » quelques séances, je finis par les imiter. »

Tel fut le premier contact d'Alfred Cauchie avec la méthode des cours pratiques d'histoire.

Après avoir subi, en 1887, les deux épreuves de la candidature en philosophie et lettres et, l'année suivante, l'examen de licencié

(1) *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller*. T. I. Antiquité et moyen âge, p. IX-X. Louvain-Paris, 1914.

Digitized by Google

en sciences morales et historiques, l'abbé Cauchie fut envoyé à Rome en 1888-1889 par Mgr Du Rousseaux, pour s'y livrer à des recherches aux Archives vaticanes et dans les autres dépôts littéraires de la ville. Admirons ici la largeur de vue et l'initiative de cet évêque qui s'empresse de faire profiter un de ses prêtres du geste de Léon XIII, ouvrant, peu d'années auparavant, les Archives secrètes du Saint-Siège. Ce voyage d'études fixa la destinée d'Alfred Cauchie : il fit de lui l'explorateur infatigable qui travaillerait désormais à reconnaître, au bénéfice de son pays, les *terrae incognitae* des grands dépôts d'archives de l'étranger.

En juin 1890, Alfred Cauchie obtint le grade de docteur en sciences morales et historiques, à la suite de la publication et de la défense d'une dissertation, portant comme titre : *La querelle des investitures dans les diocèses de Liége et de Cambrai*, œuvre considérable, qui lui valut les applaudissements de savants comme Ernest Bernheim, le célèbre auteur du *Lehrbuch der historischen Methode*. Les remarquables dispositions d'esprit du jeune docteur engagèrent Charles Moeller, dès le mois d'octobre suivant, à en faire son assistant et à lui confier les « exercices pratiques d'histoire » que la loi de 1890 sur les doctorats spéciaux venait de porter au programme des Facultés de philosophie et lettres. Bientôt, en 1891, le professeur Moeller abandonna à son assistant la direction de la section moderne du cours pratique que constituait la « Conférence d'histoire ». En 1892, l'abbé Cauchie fut chargé par Mgr Mercier d'inaugurer à l'Institut supérieur de philosophie un cours d'heuristique et de critique historique : le jeune docteur professa ce cours jusqu'en 1898. Il y enseigna, à titre provisoire, en 1893-1894, l'histoire des idées au moyen âge et, de 1893 à 1895, l'histoire de l'Église.

Cette bienveillante protection du rénovateur de la philosophie thomiste, Alfred Cauchie ne l'oublia jamais : en mainte occasion, il manifesta sa reconnaissance à celui qui est en ce moment l'honneur de la science, de la patrie et de l'Église.

Bientôt, cependant, Alfred Cauchie devait trouver sa voie. Nommé en 1895 chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, il ajoute aux exercices pratiques d'histoire, dont il avait déjà la direction, le cours théorique d'institutions du moyen âge. L'année suivante, promu au titre de professeur extraordinaire, il est chargé, à la même Faculté, du cours de critique historique et de son application à une période de l'histoire.

L'année 1895 allait le diriger définitivement vers les études d'histoire ecclésiastique. M. le chanoine Jungmann venait de mourir inopinément. L'abbé Cauchie recueillit sa succession à la Faculté de théologie et de droit canon : il y professera l'histoire ecclésiastique

Digitized by Google

et y dirigera l'enseignement pratique de l'histoire tout en continuant à s'occuper, à la Faculté de philosophie et lettres, des exercices pratiques et de l'histoire des institutions du moyen âge. Pour compléter et développer l'enseignement pratique dont il avait reçu la direction, il créa en octobre 1895, à la Faculté de théologie, un cours d'introduction à l'histoire ecclésiastique. En outre, aux exercices critiques, qui constituaient sous M. Jungmann le « Séminaire d'histoire ecclésiastique », établi depuis 1889 à l'intention des élèves en droit canon, il ajouta, en 1896, les « Conférences historiques », cours destiné spécialement aux élèves en théologie. Il compléta ce cycle de cours pratiques par des recherches et des exercices sur les institutions médiévales, faits en commun par les élèves du doctorat en philosophie et lettres.

Ainsi, en 1896, à l'âge de 36 ans, Alfred Cauchie se trouvait à la tête d'un ensemble considérable de cours théoriques et pratiques, répartis entre deux Facultés. Avec l'esprit d'organisation et de systématisation qui est le trait principal de sa carrière scientifique, il groupa, cette année-là, tous les cours pratiques en un organisme unique, le « Séminaire historique ». Cette institution, une des gloires de notre *Alma Mater*, comprend ainsi trois sections : les *Conférences historiques* des étudiants en théologie ; 2) les *Exercices critiques* des étudiants en droit canon ; 3) le *Cours pratique des institutions*, pour les élèves en philosophie et lettres, qui se préparent au doctorat légal en histoire ou au doctorat académique en sciences morales et historiques.

* * *

Rien que ce rapide *curriculum vitae* académique est de nature à faire entrevoir la somme de labeurs énormes qui occupèrent la vie de notre collègue disparu dans des circonstances si tragiques.

Chez bien des hommes, cette accumulation de charges aurait abouti à l'impuissance et à une lamentable dispersion d'efforts. Mais Alfred Cauchie sut trouver le fil conducteur à travers le dédale de ses multiples activités. Il savait ce qu'il voulait : il avait un plan de travail et d'étude et il s'appliqua à le réaliser avec une étonnante minutie dans les détails et une grande hauteur de vues. Son ancien maître Charles Moeller, lui-même une des illustrations de notre Université, disait de lui en 1906 : « Il a déployé un talent excep- » tionnel d'organisateur. Toutes ses entreprises marchent et celles » dont on l'a tenu à distance, ne font jusqu'ici que végéter » (1).

(1) Lettre de M. Ch. Moeller à M. le chanoine Laenen, secrétaire de la manifestation organisée pour fêter le 10e anniversaire du Séminaire historique.

Digitized by Google

C'est qu'Alfred Cauchie avait sérié l'importance de ses charges de professeur : il ne les mettait pas toutes sur le même plan, il s'attachait avec plus de cœur à certaines d'entre elles qui lui paraissaient avoir une importance capitale.

Arrivé à Louvain à une époque où se faisaient sentir deux influences très puissantes, celle de l'orientaliste Mgr de Harlez et celle du rénovateur de l'enseignement des sciences naturelles à l'Université, l'inoubliable J. B. Carnoy (1876-1899), le jeune docteur en sciences morales et historiques les subit profondément. Il eut dès lors une conception exacte du rôle que doit jouer une Université.

Il avait repris pour son compte les paroles de Mgr de Harlez : « Il ne nous suffit pas de *suivre* les progrès scientifiques, nous » devons compter dans nos rangs des hommes qui marchent *à la* » *tête* du mouvement scientifique », et il répétait avec J. B. Carnoy : « L'Université est avant tout un centre de production scientifique, » une réunion d'hommes occupant les avant-postes de la science. » C'est aussi une école de science où l'on forme des savants. Puis » enfin, mais en troisième lieu seulement, c'est une école de carrières, » où l'on instruit les jeunes gens qui se destinent aux professions » dites libérales. »

Cette compréhension du rôle de l'Université, Alfred Cauchie la fit sienne et la reproduisit dans l'article qu'il envoya au journal lyonnais *Demain* pour expliquer ses vues au sujet de l'enseignement supérieur libre.

L'idée que notre collègue se formait du rôle de professeur était très élevée, et il a signalé, à la suite de Léon Vanderkindere (1), les conséquences fâcheuses d'une conception — je dirai *moyenne* — de la tâche professorale que dans beaucoup de milieux l'on ne semble guère avoir abandonnée : « Chez nous le professeur est condamné » à tourner dans le même cercle ; comme une machine, il recom- » mencera, fut-ce pendant trente ans, le même travail. Son cours » une fois fait, pourvu qu'il le tienne au courant, il aura accompli » sa tâche. Il y a là pour l'homme de science un véritable amoin- » drissement ; il a perdu son vrai rôle, *qui est celui de créateur et de* » *novateur*, et de l'enseignement supérieur, il retombe platement » dans l'enseignement moyen. » (2)

Alfred Cauchie avait un plus haut idéal : il voulut être et il fut créateur et novateur. Sans négliger ses cours théoriques, il considéra comme la partie la plus importante, parce que la plus scientifique,

(1) *L'enseignement historique et la création d'un Institut supérieur d'histoire*, dans la *Revue de Belgique*, 1880, t. XXXV, p. 53.

(2) *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller*, t. I, p. XII.

Digitized by Google

de sa charge professorale, les cours pratiques qui correspondent en philosophie et lettres aux laboratoires des sciences et de la médecine.

L'on peut même dire que le professeur Cauchie préparait et donnait ses cours théoriques en fonction de ses cours pratiques : en « histoire de l'Église » comme en « critique historique » ou en « histoire des institutions médiévales » il ne traçait que les cadres pour donner aux élèves une vue d'ensemble, signalait les questions déjà résolues et les points encore à résoudre et indiquait la bibliographie du sujet. Préparé de la sorte, l'étudiant pouvait se livrer en connaissance de cause à l'étude des sources ou des points neufs et non encore traités. C'est ce qui se faisait dans les cours pratiques ou, si l'on préfère, au *Séminaire historique.*

* * *

Le « Séminaire historique » fut l'une des plus belles créations d'Alfred Cauchie; ce fut de toutes ses œuvres celle qui obtint le plus de résultats et qui lui valut le plus de jouissances intellectuelles. Il importe dès lors de nous y arrêter un instant.

On sait que c'est à l'historien allemand Ranke que revient l'honneur de la féconde innovation des cours pratiques d'histoire. « L'idée maîtresse de ces cours consiste dans la participation des » élèves au travail du professeur, ce qui leur permet de s'initier » pratiquement aux méthodes de l'histoire. Dans ce genre d'instituts, » vraies coopératives de production intellectuelle, le professeur n'est » plus le maître qui dogmatise du haut de la chaire ; c'est l'ouvrier » de la pensée qui associe ses élèves à son travail pour les habituer » au mécanisme de l'étude et leur enseigner à ne pas se tenir con- » finés dans les domaines déjà explorés de la science faite, mais à » prendre leur essor vers les régions nouvelles de la science à faire. » Ainsi se transmettent et se maintiennent, ainsi se fortifient, ainsi » se développent et se propagent les traditions scientifiques. »

C'est en ces termes que le chanoine Cauchie caractérisait lui-même, dans son article : *Les études d'histoire ecclésiastique* (1), l'importance d'un séminaire historique.

Certes, lorsqu'il organisa ce séminaire, en 1896, il n'inventa rien. Le premier essai de cours pratique d'histoire à l'Université de Louvain est dû à Jean Moeller, l'illustre père de Charles Moeller. L'« Institut philologique », créé en 1845 dans le but de former des professeurs d'humanités, comprenait en effet une section d'histoire

(1) *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1900, t. I, p. 17.

Digitized by Google

dirigée par Jean Moeller. Reprenant les traditions de son père, Charles Moeller inaugura lui-même, en 1885, avant l'existence de la loi sur les doctorats spéciaux, un cours pratique sous le nom de *Conférence d'histoire* et dont nous avons parlé plus haut. De son côté, le chanoine Jungmann avait institué à la faculté de théologie le *Séminaire d'histoire ecclésiastique* et le professeur Paul Alberdingk-Thym avait établi un cours pratique d'histoire de la civilisation chrétienne, qui se donnait en flamand, et qui s'appelait *Genootschap Constantius Buter*.

Alfred Cauchie compléta donc ce qui existait avant lui, mais il montra la supériorité de sa conception et son incomparable talent d'organisateur dans la réunion et le perfectionnement de ce qui était jusque là dispersé. Il acheva ainsi de donner au *Séminaire historique* son caractère particulier : l'interdépendance des trois sections et l'unité fondamentale de la méthode. Les élèves en théologie et en philosophie et lettres peuvent de la sorte élargir le cercle de leurs connaissances et perfectionner leur éducation scientifique en se donnant mutuellement rendez-vous aux cours pratiques les uns des autres (1).

Pour donner une idée de la façon de procéder d'Alfred Cauchie et pour caractériser d'une façon concrète sa méthode rationnelle, transportons-nous à la section « Exercices critiques sur les sources », destinée spécialement aux étudiants en droit canon et aux étudiants en philosophie et lettres qui choisissent la période moderne comme matière de leurs travaux pratiques.

A la première séance, le directeur expose rapidement le but du Séminaire, indique le sujet qui sera traité en commun, en signale le point de vue général et le côté neuf et distribue aussitôt le travail. Les étudiants commencent généralement par lire un des ouvrages les plus récents sur la question. Ainsi, ils s'habituent, sous la direction et le contrôle du professeur, à reconnaître par eux-mêmes l'état actuel de la science et les idées généralement admises, les sources et les travaux principaux à consulter pour en vérifier l'exactitude, les compléter ou les rectifier. Ainsi s'élabore naturellement un questionnaire provisoire des problèmes à résoudre, ainsi s'acquièrent les premiers renseignements bibliographiques. A l'aide de cette bibliographie et tout en profitant du travail de ses devanciers, l'élève examine pour chaque point les questions de

(1) Voir la plaquette : *Université catholique de Louvain. Le Séminaire historique*, Louvain, Ch. Peeters, 1905 ; A. Cauchie, *The teaching of history at the University of Louvain*, dans *The catholic University Bulletin*, 1907, t. XIII, p. 515 svv.

Digitized by Google

critique d'authenticité et de provenance, d'interprétation et d'autorité. Après ce travail analytique, il établit son plan définitif et rédige un mémoire.

Dès que leur travail est quelque peu avancé, les membres exposent les résultats de leurs études, qui sont sévèrement contrôlés. Pour plus de clarté et de précision, et afin de permettre à ses condisciples de suivre plus facilement l'exposé, chaque membre doit montrer comment il a procédé et appuyer chacune de ses allégations sur les preuves puisées aux sources et aux travaux, il doit mettre sous les yeux de ses camarades les ouvrages qu'il cite, lire et critiquer les passages qu'il invoque. L'exposé fini, le directeur invite chacun des auditeurs à présenter ses observations. Ceux-ci peuvent aussi demander des explications, puis le président intervient encore pour apprécier les critiques, les compléter et les corriger, et souvent il profite de l'occasion pour expliquer en quoi les principes de la méthode ont été appliqués, en quoi ils ont été oubliés, pour signaler de nouveaux points à examiner. Il en est ainsi jusqu'à ce que l'élève arrive à un résultat définitif : il s'agit d'aboutir à un travail complet, exigeant l'application de l'ensemble des principes de la méthode historique.

En dehors de ces travaux élaborés en commun, un certain nombre d'étudiants, particulièrement ceux qui se destinent au grade de docteur en histoire ou en sciences morales et historiques, entreprennent des dissertations particulières. Pour ces monographies, qui le plus souvent ne sont que des continuations d'une étude commencée au Séminaire historique, la direction se donne et la critique se fait dans des entretiens particuliers entre le professeur et l'étudiant.

Pour parfaire leur formation, les membres du Séminaire historique profitent aussi des conseils de spécialistes éminents qu'ils ont l'occasion d'entendre chaque année, à la clôture du premier semestre. Alfred Cauchie introduisit, en effet, l'usage d'inviter un historien de marque à venir donner aux membres réunis des trois sections du Séminaire une conférence sur un point particulier de la méthode : complément excellent qui fournit sur place aux étudiants un avantage analogue à celui que procure une pérégrination d'un cours à l'autre chez des savants étrangers. C'est ainsi que l'on entendit successivement parler à la tribune du Séminaire historique des maîtres tels que les bollandistes Ch. De Smedt, J. Van den Gheyn et H. Delehaye, Dom U. Berlière, Godefroid Kurth, le professeur roumain Xenopol et d'autres.

Ce que vaut l'organisation et la méthode ici décrites, les résultats le montrent à l'évidence. L'activité et l'esprit de travail personnel

Digitized by Google

des élèves se sont puissamment manifestés, à telle enseigne qu'aujourd'hui le « Recueil des travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie » — fondé en 1890 et édifié en 1900 sur des bases plus larges grâce surtout aux efforts d'Alfred Cauchie — compte le chiffre imposant de 46 fascicules, la plupart ouvrages considérables, dont certains atteignent 500 pages. A peu d'exceptions près, ces travaux ont tous été préparés au Séminaire historique et continués sous le contrôle du professeur Cauchie. La variété des sujets traités, qui vont de l'ancienne littérature chrétienne jusqu'au XVIIIe siècle finissant et qui comprennent, outre l'histoire nationale, celle de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Amérique, des questions d'histoire politique, d'histoire littéraire, d'histoire économique, d'histoire du culte et de la liturgie, d'histoire du droit et des institutions, même d'archéologie et d'histoire de l'art, constitue un témoignage éclatant de l'universalité scientifique et de l'admirable puissance d'adaptation et d'assimilation de notre regretté collègue (1).

La valeur du Séminaire historique s'imposa si rapidement à l'attention qu'en 1906, après dix ans d'existence, on organisa une « manifestation Alfred Cauchie » et l'on offrit au héros de la fête son portrait gravé par un artiste de grand talent.

A cette manifestation, placée sous la présidence d'honneur de Charles Moeller et de Godefroid Kurth, quatre cents disciples, admirateurs et collègues d'Alfred Cauchie prirent part, et ce fut l'occasion pour toute la presse catholique belge de célébrer les mérites scientifiques du maître de Louvain. Eugène Hubert, Paul Fredericq, Henri Pirenne, Michel Huisman — les historiens de Liége, de Gand et de Bruxelles — s'associèrent de grand cœur à la fête, et c'est pourquoi, rempli d'émotion, M. Cauchie, après avoir remercié les assistants « de l'hommage rendu à la sincérité de ses convictions sacerdotales et à sa probité scientifique », s'écria : « N'est-il pas beau, n'est-il pas honorable pour la science de voir » que, malgré les divergences, la grande famille des historiens » belges a un idéal suprême : *la Vérité ?* »

En une autre occasion aussi, le directeur du Séminaire historique, dont la modestie était connue de tous, osa dresser publiquement un bilan remarquable : « Le Séminaire historique compte aujourd'hui,

(1) Voir la liste dans la *Bibliographie* de l'Université catholique de Louvain (Louvain, 1908), p. 205-207, et dans le *Cinquième supplément* (*1908-1911*) de cette *Bibliographie*, p. 55-56. A compléter par la liste plus récente que l'on trouve encartée dans le dernier fascicule paru (J. Lamott, *History of the archdiocese of Cincinnati*. New-York, 1921).

Digitized by Google

» dit-il, parmi ses anciens membres, six professeurs à la Faculté de » théologie, un professeur à la Faculté de droit, deux professeurs et » un assistant à la Faculté de philosophie et lettres, un professeur à » l'université de Gand, un professeur à la Faculté de théologie de » Washington, de nombreux professeurs dans les séminaires, les » scolasticats et dans les collèges de Belgique et de l'étranger, » plusieurs professeurs dans les athénées royaux, deux archivistes » diocésains et de nombreux archivistes de l'État en Belgique et en » Hollande, de multiples collaborateurs à un grand nombre de » revues scientifiques belges et étrangères. » (1) Ce bilan serait encore plus beau aujourd'hui.

En 1901, le Séminaire historique avait reçu de Mgr Batiffol, le savant historien de l'antiquité chrétienne, un certificat éminemment flatteur : « Nous suivons avec une grande attention, disait celui-ci, » les rapports publiés chaque année sur les travaux du Séminaire » historique... Un Séminaire comme le vôtre — comparable à l'Ecole » des hautes études philologiques et historiques de la Sorbonne — » est un atelier où vient travailler quiconque se sent la vocation » d'historien : car la vocation est indispensable. Mais un Séminaire » comme le vôtre est très propre à éprouver et à éduquer une voca- » tion. Et que cette éducation fasse de bons ouvriers, capables à » leur tour d'œuvres excellentes, c'est ce que les anciens membres » de votre Séminaire n'ont pas attendu longtemps à prouver. Per- » mettez à un étranger de vous en féliciter de tout cœur. »

En 1909 se fonda l' « Association des anciens membres du Séminaire historique », dont le but est de maintenir et de resserrer les liens de confraternité et de promouvoir et de favoriser les études historiques. Parmi les 120 membres qui s'inscrivirent dès le début, il y a des Allemands, des Français, des Canadiens, des Italiens, des Espagnols et des Américains. L'association publia en 1911 la *Bibliographie* scientifique de ses membres : cette brochure, éditée à Malines, comprend 116 pages de titres de travaux. Peut-on imaginer plus belle démonstration de l'activité débordante que sut provoquer, en peu d'années, le professeur Cauchie ?

* * *

Pour entretenir et développer cette activité scientifique, il fallait un organe régulier : c'est ainsi que naquit la *Revue d'histoire ecclésiastique,* la seconde des grandes entreprises de l'infatigable initiateur.

(1) *The teaching of history at the University of Louvain*, loc. cit.

Digitized by Google

Dans son remarquable article : *Les études d'histoire ecclésiastique*, le chanoine Cauchie a expliqué lui-même les raisons qui plaidaient pour la fondation d'une telle revue (1) : « Il nous a semblé, disait-il, » que la création d'une *Revue d'histoire ecclésiastique* permettrait » de recueillir les meilleures d'entre les monographies élaborées au » Séminaire historique et de solliciter d'une manière permanente » l'activité des anciens membres de cette société au profit général » des études historiques ». Ainsi apparaît le lien étroit qui relie ces deux œuvres, le Séminaire et la revue. Tel était, du moins, le but immédiat. Mais les visées d'Alfred Cauchie allaient plus loin : « Nous avons cru, disait-il encore (2), que ce serait rendre service » à la science que de procéder à un recensement régulier des » innombrables publications et des multiples périodiques qui s'occu- » pent d'histoire ecclésiastique. Loin de nous la pensée d'oublier le » mérite des revues de tous pays, dont l'influence a si largement » concouru au progrès de cette branche ; mais jusqu'ici, peut-on » dire, il n'existe pas, du moins chez les nations de langue néo- » latine, un organe d'un caractère central enregistrant, sous forme » de références et de comptes rendus, l'ensemble des publications » séparées et des articles de revues intéressant l'histoire de l'Église ».

En créant la *Revue*, Alfred Cauchie lui traça un cadre très large : elle embrasse l'histoire de tous les peuples chrétiens depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours ; elle s'occupe de toutes les manifestations de la vie externe et interne de l'Église ; elle traite des diverses parties de la méthode envisagées au point de vue de l'histoire ecclésiastique. Elle contient des articles de fonds et des mélanges originaux, l'analyse et la critique des publications les plus importantes d'histoire ecclésiastique, des nouvelles de tout genre sur le mouvement des études et des travaux dans ce domaine, une bibliographie aussi complète que possible des ouvrages et des articles relatifs au passé de l'Église, avec l'indication des principaux comptes rendus dont ces ouvrages et ces articles ont été l'objet.

On le voit, c'était une entreprise audacieuse : elle réussit, grâce à l'esprit d'organisation et de persévérance de celui qui la lança et au dévouement de ses premiers collaborateurs. Parmi ceux-ci, nous citons le chanoine P. Ladeuze, qui préside actuellement avec tant d'autorité aux destinées de notre *Alma Mater*, et le chanoine Am. Bondroit, esprit brillant, cœur d'or, qu'un imprudent surmenage condamna au repos absolu. MM. les chanoines R. Maere

(1) *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1900, t. I, p. 26-27.
(2) Article cité, *loc. cit.*

Digitized by Google

et A. Van Hove, deux élèves du Séminaire historique qui venaient d'être nommés professeurs, ne ménagèrent pas davantage leur temps et leur peine. La *Revue* fut dès son origine, et elle est encore, avant tout une œuvre de dévouement, une véritable coopérative de bonnes volontés, car la maigreur des subsides qui lui furent accordés n'aidèrent point, cela va sans dire, le nouveau-né à se développer.

C'est pour nous un devoir de rendre un hommage public aux membres du clergé belge, qui, dès le début, s'imposèrent des sacrifices souvent pénibles pour faire vivre et se développer l'œuvre du professeur de Louvain. Lors de la manifestation de 1906, le chanoine Cauchie leur adressa l'expression de sa profonde gratitude.

Qui dira jamais la somme de travail énorme qu'imposa à Alfred Cauchie la création, l'entretien et le perfectionnement de ce qui fut véritablement son œuvre de prédilection ! Associé à cette entreprise depuis 1902, alors que j'étais encore étudiant, j'ai pu me rendre compte des tracas innombrables et des inquiétudes de toutes sortes que causa la publication de cette *Revue*. Il y eut des moments pénibles, où l'œuvre semblait devoir péricliter; mais Alfred Cauchie avait une foi tranquille dans la Providence et ne se laissa jamais décourager. Aidé puissamment par son fidèle secrétaire, M. Isidore Versluys, qu'il forma avec soin et amour, il regardait les difficultés en face et finissait toujours par les surmonter. Seule une constitution robuste comme la sienne pouvait se permettre les excès de travail auquel l'obligea l'administration scientifique de sa chère *Revue*.

Il en fut largement récompensé. Dès le début, l'œuvre s'imposa. Voici des témoignages. La *Revue de l'Instruction publique en Belgique* écrivit : « La nouvelle revue a mérité d'emblée d'être placée » à la tête des recueils savants de notre pays, dans le domaine des » sciences historiques et philologiques » (1). Mgr Batiffol affirma, en 1907, que « la *Revue d'histoire ecclésiastique* n'a pas son égale » en France » (2). Des appréciations très flatteuses vinrent encore d'organes scientifiques aussi réputés que la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (3), *Literarische Rundschau für das Katholische Deutschland* (4), *Historisches Jahrbuch* (5), *Revue historique* (6), *Revue*

(1) T. XIV, 1901, p. 453-454.
(2) *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique*, p. 118, n. 1. Paris, 1907.
(3) T. LXI, 1900, p. 409.
(4) T. XXVII, 1901, p. 55.
(5) T. XXII, 1901, p. 162.
(6) T. LXXXI, p. 355.

Digitized by Google

critique d'histoire et de littérature (1), *Ciudad de Dios* (2), *Bulletin critique* (3), etc.

Lorsque la *Revue* reprit sa publication après l'armistice, elle fut saluée en ces termes par la très influente *English Historical Review* (4) : « Nous sommes heureux de signaler la réapparition de » la *Revue d'histoire ecclésiastique*, une publication qui s'est fait » depuis longtemps une situation distinguée. Nous n'avons pas » besoin d'attirer l'attention sur le degré élevé d'excellence qu'elle » a atteint et maintient dans ses articles et ses recensions, et les » gens d'étude connaissent très bien la richesse des informations » bibliographiques que contient chaque numéro ».

Cette réputation ne vint pas seulement du caractère de perfection scientifique de l'œuvre ; elle s'établit aussi parce qu'Alfred Cauchie réalisa à la lettre la promesse qu'il fit dans le premier prospectus lancé dans le public : « Cet esprit chrétien qui nous animera est » une raison spéciale de pratiquer la plus franche loyauté et la » plus large charité. Nous discuterons loyalement avec ceux qui » sont étrangers à nos croyances et nous rendrons hommage au » mérite de leurs efforts scientifiques. Nous agirons de même à » l'égard de nos frères dans la foi, de manière à pratiquer deux » vertus essentielles du christianisme : la justice et la charité ».

* * *

Une troisième œuvre qui fera vivre la mémoire d'Alfred Cauchie dans les milieux scientifiques, ce sont ses efforts persévérants et systématiques pour rechercher et faire rechercher, inventorier et publier les sources de notre histoire nationale conservées dans les dépôts publics et les archives privées de l'étranger. Ces efforts conduisirent directement à ce qu'il considérait lui-même comme son grand triomphe : la création d'un Institut historique belge à Rome.

Nous avons déjà dit que c'est l'évêque de Tournai, Mgr Du Rousseaux, qui le dirigea dans cette voie. En Italie, Alfred Cauchie devait marcher partout sur les traces laissées par l'inoubliable Gachard, cet archiviste général du royaume qui fit connaître, à la suite d'expéditions nombreuses en Italie, en Espagne, en Autriche, en Allemagne, les trésors considérables que récélaient les archives de l'étranger et leur importance pour notre histoire nationale.

(1) T. LV, 1903, p. 298.
(2) T. LIV, 1901, p. 316.
(3) 2e sér., t VI, 1900, p. 555.
(4) N° 142, avril 1921.

Digitized by Google

Dès le début, en 1888-1889, Alfred Cauchie s'aperçut du travail immense qu'il y avait à réaliser et il comprit aussitôt que des explorations fugitives et interrompues ne pouvaient donner que de pauvres résultats. Il fallait systématiser les recherches en créant un centre d'où l'on pouvait aisément rayonner. Déjà en 1889, au retour de son premier séjour en Italie, il mettait en avant et développait cette idée dans une communication à la « Conférence d'histoire » de Louvain, que la Belgique devait participer au mouvement international en faveur des études historiques, dont Rome était devenu le centre depuis l'ouverture, par Léon XIII, des Archives et de la Bibliothèque vaticanes.

Chargé dans la suite par le Gouvernement de plusieurs missions en Italie, il revint sans cesse sur cette idée, et il fit valoir aussi l'importance qu'offraient, à côté des dépôts du Vatican, les autres bibliothèques de Rome et les archives privées de la Ville Éternelle. « Dans ces vastes palais, disait-il dans sa *Note sur quelques* » *sources manuscrites de l'histoire belge à Rome* (1), qui s'élèvent » majestueusement de toutes parts en face des ruines de la cité des » Césars, à l'ombre de la merveilleuse coupole de Saint-Pierre, les » anciennes familles patriciennes, les communautés religieuses ont » tenu à honneur, depuis des siècles, de réunir une foule de monu- » ments artistiques et littéraires du passé ; l'historien qui y pénètre » y trouve des bibliothèques et des archives dont la richesse rivalise » souvent avec celle des dépôts littéraires des premières capitales » de l'Europe.

» A côté de leurs archives particulières, presque toujours les » grandes familles et parfois aussi les corporations ont recueilli, » au grand dam des Archives vaticanes, il est vrai, les correspon- » dances de leurs membres qui avaient été appelés à prendre part à » l'administration pontificale ou à jouer un rôle dans la diplomatie... » Bien plus, elles n'ont omis aucun effort, reculé devant aucune » dépense pour se procurer, du moins en copie, les correspondances » et les récits manuscrits relatifs aux principaux événements de » Rome et du monde. Aussi, ces archives ont-elles toujours con- » stitué des sources capitales de l'histoire moderne. »

Il revint encore sur l'idée dans un rapport au Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, publié en 1892 sous les auspices de la Commission royale d'histoire (2) : c'est là qu'il formula pour

(1) *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 5e sér., t. II, 1892.

(2) *Mission aux Archives Vaticanes*. Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 5e sér., t. II, 1892, 171 p.

Digitized by Google

la première fois le projet d'ériger à Rome un Institut historique belge. Trois ans plus tard, au congrès de la « Fédération historique et archéologique de Belgique », réuni à Tournai en 1895, il retourna à la charge et insista sur le même sujet dans un mémoire : *De la création d'une École belge à Rome* (1), destiné à signaler à l'imitation de la Belgique les Instituts historiques créés dans la Ville Éternelle par les autres nations.

En même temps, il s'appliquait, de concert avec ses élèves, à prouver pratiquement, par des travaux basés sur ses recherches en Italie, quel intérêt notre pays avait de posséder une Ecole dans la métropole des études historiques.

L'idée fut enfin réalisée par feu Jules de Trooz, en janvier 1902. Le premier directeur de l'Institut fut Dom Ursmer Berlière; en 1906, la direction fut reprise par Godefroid Kurth. « Le but principal » de l'Institut, dit l'*Almanach royal officiel*, est d'explorer les » archives d'Italie et surtout celles du Vatican, en vue de recueillir » les matériaux utiles à l'histoire de Belgique; il a encore pour but » d'assurer aux historiens belges et notamment aux boursiers de » voyage un point de ralliement en leur permettant de se grouper et » en mettant à leur disposition une bibliothèque spéciale de con- » sultation. »

Le plan d'Alfred Cauchie fut donc entièrement réalisé.

* * *

A la création de l'Institut historique belge se rattache une autre initiative parallèle et tout aussi féconde : le projet d'institution de missions scientifiques destinées à répertoriser à l'étranger les documents diplomatiques concernant l'histoire nationale. En effet, Rome et l'Italie ne devaient pas être seules à solliciter notre attention. Dans le *Rapport* (2) qu'il adressa à ce sujet à la Commission royale d'histoire, Alfred Cauchie montra l'importance de Paris, surtout des archives du Quai d'Orsay ; celle des archives d'Alsace-Lorraine, de Suisse et de Milan, pour la période bourguignonne ; celle des archives d'Espagne, des archives farnésiennes de Naples et de Parme et des principaux dépôts régionaux d'Italie, pour la période espagnole ; celle des archives de Vienne, enfin, pour la période autrichienne. Il proposa de débuter, pour ces différents dépôts, par la préparation d'inventaires généraux et sommaires, qui seraient suivis d'inventaires analytiques et de la confection de copies

(1) Tournai, H. et L. Casterman, 1896. In-8, 70 p.
(2) *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXIII, 1904.

Digitized by Google

centralisées aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, à l'instar des célèbres collections de copies du « Public Record Office » de Londres.

Ce projet fut réalisé en partie : à la demande de la Commission royale d'histoire, le gouvernement porta au budget de 1906 une somme de 5000 francs, destinée à permettre les premières missions de ce genre. C'est ainsi que le regretté Henri Lonchay partit pour Simancas, M. Hubert Nelis pour Lille et Paris, M. Léo Verriest pour les archives départementales du Nord, M. le chanoine Laenen pour les archives impériales et royales de Vienne et que moi-même je fus envoyé à Parme pour y étudier les belles archives farnésiennes.

En provoquant cette excellente initiative, Alfred Cauchie avait parlé d'expérience. Depuis 1888, pendant les intervalles que lui laissaient trop rarement ses multiples travaux, il avait parcouru l'Italie, visitant archives et bibliothèques, où il fut bientôt connu sous le nom affectueux de *Don Alfredo*. Son ancien élève, le chanoine R. Maere, l'aida dans ces recherches et les poursuivit pendant quelque temps. Alfred Cauchie donna un peu partout des coups de sonde et publia, à titre d'exemple, dans différentes revues, des documents destinés à mettre en appétit les historiens (1).

« Quoique isolés, disait-il dans la préface à une de ces publica-
» tions, ces documents n'en sont pas moins des pièces utiles qu'une
» main habile pourra un jour enchâsser dans l'édifice de notre
» histoire nationale, lorsque peu à peu ces matériaux épars se
» trouveront rassemblés en assez grande quantité pour permettre un
» travail d'ensemble. »

Au cours de ces recherches, Alfred Cauchie suivit et exploita surtout trois filons, dont il avait reconnu de suite la grande importance : ce sont les archives farnésiennes de Naples, le fonds des nonciatures aux archives du Vatican, et les papiers de Botta-Adorno et de Belgioioso à Milan. Les premiers éclairent d'un jour nouveau l'histoire du règne de Philippe II dans les Pays-Bas, les seconds sont des plus précieux pour l'époque des archiducs Albert et Isabelle, et les derniers permettent de pénétrer les desseins et la politique de Marie-Thérèse et de Joseph II.

(1) Dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, les articles : *Deux épisodes de la lutte de François Ier avec Charles-Quint* (1891) ; *Les desseins politiques de Léon X à son avènement et la mission de Laurentio Campeggi en Flandre* (1891) ; dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, les articles : *Quelques documents concernant les Pays-Bas sous la règne de Charles-Quint* (1891) : *Épisodes de l'histoire d'Anvers en 1566. Correspondance de Daniel di Bomalès avec Francesco di Marchi* (1892).

Digitized by Google

Conformément à son procédé habituel, notre défunt collègue commença d'abord, par des notes sommaires et des rapports adressés à la Commission royale d'histoire, à attirer sur le sujet l'attention des historiens, à préparer l'appel aux subsides des pouvoirs publics, à former des collaborateurs qui l'aideraient dans une éventuelle publication. Pour les Archives farnésiennes (1), ces efforts aboutirent à la publication d'un volumineux inventaire analytique de ces trésors, auquel j'eus l'honneur de collaborer activement, précédé d'une introduction substantielle sous le titre : *Inventaire des Archives farnésiennes de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques* (2). Cette publication, je la complétai, sur les conseils du maître vénéré, par *Les Archives farnésiennes de Parme au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques* (3), où je décris l'autre tronçon de cette collection si précieuse pour notre histoire. La Commission royale d'histoire finit alors, en 1912, par charger le chanoine Cauchie de publier la correspondance d'Alexandre Farnèse, gouverneur général des Pays-Bas espagnols de 1578 à 1592, conservée à Naples et à Parme. La mort est venue empêcher notre savant collègue de pousser plus loin les préparatifs de ce travail, qu'il avait entamé au moment où la guerre éclata.

Quant au fonds des Nonciatures conservé aux Archives du Vatican (4),

(1) Aux recherches d'Alfred Cauchie à Naples se rattachent les publications suivantes : *Les archives farnésiennes de Naples* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 4e sér., t. XVII, 1890) ; *Inventaires des archives de Marguerite de Parme, dressés après la mort de cette princesse, précédés d'une liste d'anciens inventaires d'archives et de joyaux conservés aux archives farnésiennes de Naples* (*ibid.*, t. LXXVI, 1907) ; *Une nouvelle lettre de Daniel di Bomalès à Francesco di Marchi concernant les troubles des Pays-Bas* (*1567*). (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 3e sér., t. III, 1907) ; *Les archives farnésiennes de Naples au point de vue des Pays-Bas* (XXe Congrès historique et archéologique, Gand, 1907). Ajoutez-y l'*Inventaire* cité dans le texte.

(2) Publication in-8 de la Commission royale d'histoire (Bruxelles, Weissembruch, 1911). CCXXVI-556 p.

(3) Publication in-8 de la Commission royale d'histoire (Bruxelles, Weissembruch, 1913). 164 p.

(4) Aux recherches dans les fonds des Nonciatures se rattachent les publications suivantes : *De la création d'une École belge à Rome* (Tournai, 1896) ; *L'extension de la juridiction du nonce de Bruxelles aux duchés de Limbourg et de Luxembourg en 1781* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, t. LXXII, 1903) ; *Rapport sur la correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606), conservée à la Bibliothèque nationale de Naples* (*ibid.*, t. LXXVII, 1908) ; *L'opposition à la juridiction du nonce de Cologne dans les Pays-Bas catholiques (1616-1703). Analyses et extraits de documents* (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,

Digitized by Google

dont Alfred Cauchie avait mis en lumière le puissant intérêt dans son étude *De la création d'une École belge à Rome*, la Commission royale d'histoire patronna le projet de publication. Elle chargea l'infatigable travailleur d'éditer, en collaboration avec M. le chanoine R. Maere, *Les instructions générales aux nonces de Flandre de 1596 à 1635* (1), étude préliminaire à la publication de la correspondance même des nonces de Bruxelles. Ce volume reçut un accueil des plus flatteurs de la part de la presse scientifique des principaux pays de l'Europe. Depuis lors, le chanoine Cauchie m'avait chargé de préparer, d'accord avec lui, l'édition de la correspondance du premier nonce de Bruxelles, accrédité par Clément VIII auprès des archiducs Albert et Isabelle, le napolitain Ottavio Mirto Frangipani (1596-1606). Le premier volume verra le jour cette année : quel dommage que le semeur n'assistera point à la moisson !

Enfin, M. Cauchie avait découvert à Milan les papiers de Botta Adorno (2), ministre plénipotentiaire autrichien auprès de Marie-Thérèse, et ceux de Belgioioso, un des principaux collaborateurs de Joseph II en Belgique. Ce troisième filon fut exploité avec activité et succès tant par le savant maître lui-même que par ses élèves. La correspondance du marquis de Botta Adorno servit de base à la magistrale dissertation de M. le chanoine Laenen — un des « anciens » du Séminaire historique pour lequel le défunt montra toujours une particulière affection, — *Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse (1749-1753)* (3). Quant aux papiers du comte L. C. M. de Barbiano de Belgioioso, M. Cauchie les utilisa pour mettre en lumière la figure

2e sér., t. XIV, 1904) ; *Relations générales des nonces de Flandre Ottavio Mirto Frangipani et Fabio della Lionessa en 1605 et 1634* (*ibid.*, 3e sér., t. II, 1906) ; *Les instructions générales aux nonces des Pays-Bas espagnols (1596-1635). Étude sur leur nature diplomatique et leur valeur historique* (Revue d'histoire ecclésiastique, t. V, 1904) ; *La correspondance de Bentivoglio et les controverses de Jacques Ier, roi d'Angleterre avec Bellarmin* (Bulletin bibliographique du Musée belge, t. VII, 1903) ; *Lettres de Bentivoglio (1615) et de Stravius (1642) à la fin de leur mission aux Pays-Bas catholiques. Notes sur le protocole à l'arrivée et au départ des nonces de Flandre* (Mélanges Paul Frédéricq. Bruxelles, 1904). Ajoutez-y la publication signalée dans le texte.

(1) Publication in-8 de la Commission royale d'histoire (Bruxelles, Weissembruch, 1904). XLIV-278 p.

(2) Voir A. Cauchie, *Le maréchal Antoniotto de Botta Adorno et ses papiers d'État.* (Bruxelles, 1895) ; Le Même, *Note sur les papiers d'État du maréchal Antoniotto, marquis de Botta-Adorno, conservés à la Bibliothèque Ambrosienne à Milan* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3e sér., t. IV, 1894).

(3) Fascicule 8e du *Recueil des travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain.* Anvers, 1901.

Digitized by Google

de ce ministre intelligent. Cette précieuse *Contribution à l'étude des réformes de Joseph II en Belgique* (1) fait mieux connaître aussi la psychologie du généreux mais maladroit visionnaire.

* * *

Au cours de ses missions et de ses voyages scientifiques, Alfred Cauchie a recueilli de nombreux matériaux et des notes multiples en vue d'offrir au public soit des textes, soit des travaux historiques proprement dits. Mais ses pérégrinations, l'impérieuse nécessité de continuer un enseignement difficile et de se consacrer à la préparation de cours nouveaux, l'organisation et la présidence du Séminaire historique, les sollicitudes incessantes de la direction de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, d'autres besognes encore, lui ont laissé bien peu de loisirs pour ses publications personnelles. C'est le sort de tous les travailleurs qui se consacrent à l'organisation d'œuvres collectives et durables. Et puis, comme le note si justement Dom Ursmer Berlière dans le *Rappel* de Charleroi, « il vivait pour » ses élèves et c'est assurément à ce dévouement de tous les jours » aux étudiants qui se groupaient autour de lui, qu'il faut attribuer » le ralentissement de sa productivité personnelle ».

Un rapide coup d'œil sur sa *Bibliographie académique* pourrait donner l'impression d'une dispersion assez grande d'efforts. Mais ceux qui ont connu le défunt et qui ont été les dépositaires de sa pensée savent quelle parfaite unité se cache sous cette diversité apparente.

Toute l'activité personnelle d'Alfred Cauchie, en dehors des grandes entreprises déjà signalées, se concentre sur quatre sujets ou matières d'études. D'abord la *Querelle des investitures*. Après l'apparition des deux volumes de sa dissertation doctorale, mentionnés plus haut, dans lesquels il étudie successivement les préparatifs de la lutte et du schisme, à Liége et à Cambrai, il projeta la publication d'un troisième, qui aurait traité de la restauration religieuse. C'est pourquoi, pendant plusieurs années consécutives, il exposa cette matière aux cours pratiques du Séminaire historique (2). A ces études se rattachent directement la polémique courtoise mais tenace qu'il eut avec M. Karl Hanquet au sujet de la chronique de Saint-

(1) *Le comte L. C. M. de Barbiano di Belgiojoso et ses papiers d'État conservés à Milan*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXI, 1912.

(2) Voir les *Rapports du Séminaire historique* pour 1901-1902 (p. 29-45), pour 1904-1905 (p. 440-444), pour 1912-1913 (p. 413-421).

Digitized by Google

Hubert (1) et les articles qu'il consacra à Poppon de Stavelot, à Richard de Saint-Vannes et à Rupert de Deutz (2).

Il s'occupa aussi du *jansénisme* (3), pour l'étude duquel les magnifiques fonds anciens de notre Bibliothèque universitaire offraient une mine inépuisable. Il en étudia les origines et en exposa les luttes jusqu'à la paix de Clément IX en 1669. (4) Il avait recueilli sur ce sujet une documentation vraiment considérable.

Parallèlement, il approfondit l'*histoire religieuse de la France*, s'appliquant surtout à l'étude des assemblées du clergé (5). Les innombrables notes qu'il a réunies à ce propos devaient l'aider à composer, pour la collection « Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique » que publie Lecoffre, à Paris, un travail d'ensemble sur *l'Église et les gouvernements d'ancien régime*.

Enfin — et c'était là son sujet de prédilection dans les dernières années — il avait conçu le projet et établi le plan d'une « Histoire religieuse ou ecclésiastique de la Belgique », en vue de laquelle lui-même et plusieurs de ses élèves ont amassé des matériaux importants (6).

Vue à la lumière de ces renseignements, la production personnelle d'Alfred Cauchie montre une unité remarquable.

Voilà l'œuvre de celui que nous pleurons en ce jour. Son ami Dom Berlière a pu dire avec une entière vérité : « Son œuvre ne » périra point : il a été un créateur, un semeur d'idées, un lanceur » d'hommes, et son œuvre, c'est surtout la pléiade d'étudiants qu'il » a formés à sa méthode, initiés au labeur austère des recherches » scientifiques, pénétrés de ses principes. Les honneurs académiques

(1) *La chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium, le second Livre des Miracula Sancti Huberti et la Vita Theoderici abbatis Andaginensis. Observations sur l'attribution de ces trois œuvres à Lambert le Jeune, moine de Saint-Hubert* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 5e sér., t. XI, 1901).

(2) Dans la *Biographie Nationale* de Belgique, *sub verbo*.

(3) Voir l'article *Aperçu sur l'histoire du jansénisme en Belgique* (Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Gand, 1913) : « Je m'inspirerai surtout des travaux qui ont été faits en ces dernières années au Séminaire historique de Louvain ».

(4) Voir l'article *La paix de Clément IX d'après les correspondances diplomatiques de Paris et de Rome* (Revue d'histoire et de littérature religieuses, t. III, 1898).

(5) Voir l'article *Les assemblées du clergé de France sous l'ancien régime* (Revue des sciences philosophiques et théologiques, t. II, 1908).

(6) Pour s'en rendre compte, consulter les *Rapports sur les travaux du Séminaire historique*, depuis 1896, publiés chaque année, depuis cette date, dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*.

Digitized by Google

» ont pu venir reconnaître ses mérites et récompenser ses travaux : » la vraie gloire pour lui, c'est sa postérité intellectuelle ».

* * *

Alfred Cauchie fut un grand savant : il fut aussi un noble cœur. Lorsqu'on se rappelle ses traits, sa puissante figure qui aurait tenté le pinceau d'un Frans Hals on d'un Rembrandt, et qu'on cherche à se souvenir de l'expression dominante, c'est le bon et affectueux sourire qu'y dessine de suite notre imagination. Cet homme, qui savait se laisser entraîner à des colères terribles lorsqu'il apprenait qu'un pauvre ou un petit venait d'être victime d'une oppression ou d'une injustice, et qui pouvait sembler à quelques-uns brusque et même violent, se distinguait cependant par une exquise bonté.

Le chanoine L. Chevalier, président du Séminaire de Bonne-Espérance, en rendait encore témoignage lorsqu'il écrivait dans une lettre récente : « Plus que personne, nous pleurons la disparition si » soudaine de ce savant, dont nous avons pu apprécier si souvent » ici le grand cœur » et Henri Pirenne, en m'exprimant ses regrets de la mort de notre infortuné collègue, se disait « atterré de la » disparition si tragique de ce bon et grand cœur ».

Bon et affectueux, le chanoine Cauchie le fut surtout pour ses étudiants. Lors de la manifestation de 1906, Alphonse Fierens — pauvre ami, lui aussi arraché trop tôt à la science et appelé à Dieu — un des élèves les plus brillants du Séminaire historique, déclara :

« M. le professeur Cauchie est un de ceux qui aiment à lire au » cœur de leurs disciples et qui ne se lassent pas de leurs affec- » tueuses confidences ; il est de ceux qui comprennent que dans une » âme de vingt ans, il peut y avoir des illusions à redresser et des » découragements à relever, mais aussi un idéal qui commande du » respect et des rêves dont il faut poursuivre la réalisation ; et jamais » on n'est sorti de chez lui, après une de ces conversations toutes » d'intimité, sans avoir l'âme plus calme et le cœur plus confiant » dans l'avenir. »

La bonté du regretté défunt se manifestait d'une manière particulière envers ceux qui étaient ses inférieurs, envers les humbles, envers tous les déshérités de la vie. Je sais que, lorsqu'en 1906, lui parvinrent de toutes parts des lettres et des télégrammes de sympathie, dont plusieurs de sommités scientifiques, Alfred Cauchie fut particulièrement ému de lire la modeste carte par laquelle le vieil appariteur François De Grom se permettait de lui offrir « ses

Digitized by Google

plus humbles et respectueuses félicitations ». Alfred Cauchie fut un démocrate sincère.

Cet homme au cœur délicat a quelquefois souffert profondément.

Il serait puéril, en effet, de vouloir nier que le regretté savant fut considéré par quelques âmes simples ou représenté par les inévitables « flaireurs d'hérésie » comme un homme dangereux pour la foi. On aurait pu tranquilliser les uns et imposer silence aux autres en produisant le télégramme que le grand pape de l'anti-modernisme, Pie X, envoya au directeur du Séminaire historique lors de la manifestation de 1906 :

« Le Saint Père, appréciant les services que le Séminaire histo-
» rique rend à l'Église et à la Belgique catholique, vous félicite pour
» l'œuvre de zèle accomplie pendant dix ans, et en vous souhaitant
» de pouvoir la poursuivre encore pendant de longues années, il
» vous bénit de cœur, ainsi que vos élèves, les anciens membres du
» Séminaire et les collaborateurs d'une œuvre si éminemment utile à
» la science et à la religion. Cardinal Merry del Val. »

Il est certain, d'autre part, que le Tournaisien à l'humeur caustique qu'était Alfred Cauchie, ne manqua point, au cours de sa carrière mouvementée, de bousculer certaines personnes et certaines institutions qu'une tradition conservatrice avait jusque là entourées d'une fausse vénération. Sans doute, en ouvrant parfois un peu brusquement les fenêtres, il infligea des rhumes de cerveau à des gens qui supportaient mal le contact d'un subit courant d'air; sans doute encore, on le vit quelquefois « franchir le Rubicon », au grand ennui des autorités académiques, qui craignaient l'émotion provoquée par cette opération stratégique chez des personnes ou des collectivités avec lesquelles l'Université catholique de Louvain devait, normalement, entretenir de bons rapports. Mais, disons-le bien haut, si le regretté maître se laissait ainsi aller à des actes énergiques, c'est que certains n'observaient pas toujours à son égard la consigne donnée jadis, sous cette forme, par Mgr Mercier : « Il faut que l'homme d'étude soit libre de ses mouvements. Si vous
» lui interdisez de fixer attentivement, même exclusivement, son
» attention sur l'objet de ses recherches ; si vous le condamnez à
» avoir constamment une oreille ouverte pour écouter s'il ne lui
» arrive pas du dehors une condamnation ou un conseil, vous portez
» gravement atteinte à sa liberté ». Et Alfred Cauchie, qui avait lu attentivement les œuvres du cardinal Newman, ne pouvait pas non plus oublier les paroles de l'illustre converti anglais : « Ne vous
» embarquez pas si vous ne voulez pas courir les risques d'une mer
» houleuse, affronter les courants contraires, braver vents et marées,

Digitized by Google

» les bancs de sable et les récifs. Dormez plutôt en paix dans l'inac-
» tion... Renonçons pour de bon et une fois pour toutes à l'histoire
» profane, aux sciences et à la philosophie, si nous ne pouvons
» avoir l'assurance que la Révélation est assez vraie pour n'avoir
» rien à redouter des conflits et des complications des opinions
» humaines. »

Notre collègue cita lui-même ce passage dans un article qu'il envoya en réponse au directeur de l'hebdomadaire lyonnais *Demain* (1), qui avait ouvert une enquête sur l'enseignement supérieur libre et qui ajoutait beaucoup de prix à l'opinion du directeur du Séminaire historique de Louvain.

En somme, le chanoine Cauchie s'est admirablement décrit lui-même dans deux passages de ses œuvres. Le premier se trouve dans son étude sur *Godefroid Kurth*, parue quelques jours avant sa mort. J'y lis, à la page 38, cette esquisse de son grand ami :
« Il est cependant la loyauté et la bonté même. S'il est catégorique,
» s'il s'échauffe, s'il s'emporte même parfois, c'est que, nature
» très droite..., non seulement il ne connaît pas le respect humain,
» mais il est convaincu de la vérité et de la justice des causes
» qu'il défend, il est stimulé et comme enflammé par l'idée et par
» le sentiment d'un devoir à remplir, et involontairement — peut-on
» dire — il cède à l'ardeur et à l'exubérance de son zèle, quoiqu'il
» puisse en coûter aux autres et surtout à lui-même ».

Un autre endroit de ses écrits où Alfred Cauchie dessina son propre portrait, c'est dans la notice qu'il consacra à Mgr Abbeloos dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* :

« Esprit ouvert et prime-sautier, disait-il dans cette notice, il
» avait une remarquable puissance d'assimilation, et son zèle était
» soutenu par la générosité de son caractère et par la foi profonde
» de son cœur sacerdotal. Certes, il y eut parfois des heurts...
» Mgr Abbeloos ne fut pas toujours également loué par ses infé-
» rieurs et par ses supérieurs, mais tous estimaient profondément
» sa science et tous savaient que son ambition était celle exprimée
» par sa devise de prélat : *Soli Deo.* »

Soli Deo, Tout pour Dieu, ce fut aussi la devise d'Alfred Cauchie. Écoutons-le proclamer sa foi de prêtre et de savant, lors du dixième anniversaire de la réorganisation du Séminaire historique :

« Nous aimons et nous glorifions Jésus-Christ. Nous désirons de
» le voir aimé et glorifié. Aux âmes qui ont besoin de savoir pour-
» quoi nous désirons qu'il soit aimé et glorifié, n'est-ce pas un

(1) N° du vendredi 12 octobre 1906.

Digitized by Google

» devoir, n'est-ce pas une joie de pouvoir répondre : nous l'aimons » et nous le glorifions parce qu'il nous a donné la grâce et parce » qu'aussi notre raison a compris le prix de cette grâce.

» C'est qu'en effet, à travers toutes les vicissitudes, à travers » tous les développements conformes à son tempérament, l'Église » envisagée historiquement, l'Église d'aujourd'hui est bien la » légitime héritière de l'Église primitive et que l'Église primitive, » dans ses institutions, dans sa doctrine, dans ses sacrements, est » l'œuvre divine de Jésus-Christ. »

Un des étudiants actuels du Séminaire historique a rappelé avec beaucoup d'à propos dans le journal estudiantin *L'Avant-Garde* (1) qu'Alfred Cauchie se nourrissait avidement de la lecture de sainte Thérèse et que, pendant plus de 25 ans, il offrit tous les matins la Sainte Messe à la chapelle du Carmel. Aussi, l'une des plus belles émotions du défunt lui fut causée lors du 25me anniversaire de son ordination sacerdotale (1910), lorsqu'on lui apporta le billet suivant :

« La Révérende Mère Prieure et les religieuses du Carmel de » Louvain présentent à M. le professeur Cauchie leurs sincères » félicitations à l'occasion du 25me anniversaire de son ordination » sacerdotale. En action de grâces pour les bénédictions que le » Sacré-Cœur de Jésus répandit sur ce quart de siècle de saints » labeurs pour la cause de son Église, elles offrent un bouquet » spirituel de 75 communions, 75 messes, 75 journées de bonnes » œuvres. Elles se feront un devoir d'appeler chaque jour des » faveurs nouvelles sur le vénéré jubilaire et sur ses travaux. »

Les amis du défunt se rappellent aussi sa dévotion à la Sainte-Vierge, invoquée sous le titre de Notre-Dame de Bonne-Espérance. Chaque fois qu'il rentre en famille à Haulchin, Alfred Cauchie vient saluer Notre-Dame dans le sanctuaire où elle a fait naître sa vocation sacerdotale.

Enfin la foi profonde d'Alfred Cauchie se manifeste avec une grande intensité dans ce beau livre auquel il travailla avec amour après l'armistice et qui est, en même temps que son chef-d'œuvre, son chant du cygne : *Godefroid Kurth (1847-1916), le patriote, le chrétien, l'historien* (2). Dans ce volume, — dont un hommage d'affectueuse amitié me fut remis à Louvain le jour même du mortel accident — lisez la partie consacrée à décrire

(1) N° du 20 février 1922.

(2) Bruxelles, « La Lecture au Foyer », 1922. In-8, VIII-142 p.

Digitized by Google

« le chrétien » : vous sentirez vibrer à l'unisson avec la grande âme de Kurth l'âme même d'Alfred Cauchie.

*
* *

La guerre fut, pour notre défunt collègue, une dure épreuve. Lorsque les incendiaires du IXe corps d'armée de réserve allemand, sur l'ordre du général von Boehn, mirent le feu à la Bibliothèque de l'Université et que, d'une fenêtre de la maison rectorale, Alfred Cauchie vit tournoyer dans le ciel rouge les restes enflammés des manuscrits et des livres, il ne put retenir ses larmes.

Comme le rappelle Dom Berlière dans la notice nécrologique déjà citée, « la ruine de la Bibliothèque de Louvain fut un rude coup » pour le vaillant ouvrier de la science, pour celui qui avait fait » du jansénisme et des querelles religieuses des XVIIe et XVIIIe siècles » l'objet de recherches approfondies et la matière de son enseigne- » ment pratique. Une des sources d'information les plus riches » qu'on eût pu souhaiter était désormais tarie, et avec la ruine de » la documentation, c'était l'écroulement de tout un édifice dont le » plan était nettement tracé ».

On n'aura pas oublié non plus comment le professeur Cauchie, en compagnie du Recteur de l'Université, s'étant engagé sur la route de Tervueren le 27 août 1914, lorsque la population fut impitoyablement chassée de la ville en flammes pour que l'on pût procéder plus aisément au pillage, fut arrêté par les soldats ennemis, traité indignement et parqué avec son compagnon dans une prairie, en face du Musée colonial, où on leur intima l'ordre de se taire, sous peine d'être fusillés.

De cette sinistre aventure, il est resté un document historique — que j'ai en ma possession — et dont il me semble intéressant de citer le texte original :

« Die Herren P. Ladeuze, Prelat, und M. Cauchie, Professor an der Universität in Louvain, haben Erlaubnis nach Brussel zurückzukehren.

Tervueren, d. 28. August 1914
Der Kommandant der Mobilen Etappen,
Kommandantur n° 2
Freiherr Von der Goltz
Major. »

On sait que c'est grâce à l'intervention d'un Hollandais, M. Grondijs, qui nous en a conservé le récit dans son livre *Les Allemands*

Digitized by Google

en Belgique (1), que le professeur Cauchie et son compagnon furent libérés et échappèrent ainsi, Dieu sait, à quelle mort terrible. En effet, ne venait-on pas d'assassiner lâchement le R. P. Dupierreux, au moment même où Alfred Cauchie et le Recteur de l'Université furent entraînés par les soldats jusque près du Musée ?

Revenu à Louvain, Alfred Cauchie fit de sa modeste chambre au Collège du Saint-Esprit le lieu de rendez-vous de ceux qui furent l'âme de la résistance morale à l'occupation ennemie. Dans ce milieu, on ne perdit jamais courage et l'on espéra toujours dans la victoire finale du droit sur la force.

Après l'armistice, Alfred Cauchie ne se remit que lentement des émotions et des angoisses de cette terrible guerre. Sa nomination comme directeur de l'Institut historique belge à Rome devait lui fournir l'occasion de retremper ses forces et, dégagé des soucis du professorat, de reprendre ses études préférées. Il avait dressé avec moi un plan de travail, où la publication des nonciatures se trouvait en première ligne : il avait aussi emporté à Rome les matériaux nécessaires pour préparer la reproduction du manuscrit original de la Chronique de Sigebert de Gembloux, dont la Commission royale d'histoire l'avait chargé...

* * *

Et maintenant il est mort, mort à Rome, la ville de ses rêves, à la suite d'un banal accident de voiture.

Revenant, dans l'avant-soirée du 9 février, d'une réception au Collège belge où il avait rencontré le Cardinal Mercier, il abandonna ses compagnons de route, des chapelains de Saint-Julien-des-Belges, au Largo Argentina. On le vit un instant s'arrêter au bord du trottoir, épiant le moment favorable pour traverser ce carrefour dangereux. Sur ce qui s'est passé alors, nous n'avons que des détails sujets à caution. Toujours est-il qu'il fut renversé par une voiture et qu'il eut le crâne fracturé. Transporté à l'hôpital, il y mourut, sans avoir repris connaissance, le lendemain matin.

C'est une idée poignante pour ses amis que de savoir qu'il mourut seul, absolument seul, comme un étranger et un inconnu, dans ce sinistre *Ospedale dello Spirito Santo,* qui dresse sa silhouette basse et trapue de « maison des pestiférés » médiévale, à l'entrée du Borgo romain.

(1) *Les Allemands en Belgique (Louvain et Aerschot). Notes d'un témoin hollandais.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915. In-12, 124 p.

Digitized by Google

Entre ces murs indifférents, Alfred Cauchie, qui comptait des amis et des admirateurs dans les deux hémisphères, dont le cœur généreux avait tant besoin d'affection, rendit son âme à Dieu sans qu'un Belge fût là pour recueillir son dernier soupir et lui fermer les yeux.

Quelle fin tragique d'une belle et réconfortante vie !

En l'apprenant, Mgr Duchesne, qui continue, dans sa verte vieillesse, à diriger l'École française de Rome, pleura comme un enfant. Et l'homme de science que la Providence vient d'élever à la suprême dignité sur cette terre, S. S. le Pape Pie XI, qui avait connu et apprécié l'abbé Cauchie à Milan, en 1894, aussitôt qu'il eut connaissance du terrible accident, chargea immédiatement Mgr Giovanni Mercati de faire connaître à l'Institut historique belge combien grande était sa peine. En témoignage précieux de son amitié, le Pape envoya de suite à la victime sa bénédiction : malheureusement, à ce moment-là — et le Saint Père l'ignorait encore — Alfred Cauchie n'était plus du nombre des vivants.

* * *

Nous qui l'avons connu, nous qui l'avons aimé, consolons-nous à la pensée qu'en ce moment il contemple, face à face, l'Éternelle Vérité, dont il fut ici sur terre le chevalier sans peur et sans reproche.

Cette certitude chrétienne et infiniment douce, nous l'avons, car le Seigneur aura récompensé, dans la mesure de sa clémence, l'homme qui réalisa le superbe programme du professeur d'Université que, dans sa leçon inaugurale du 20 octobre 1888, l'abbé Mercier traçait à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain :

« Former des hommes qui se vouent à la science pour elle-même ; » fournir à l'Église des travailleurs qui défrichent le terrain de la » science, comme jadis les moines d'Occident ont défriché le sol » inculte de l'Europe chrétienne et préparé la civilisation matérielle » dont elle jouit aujourd'hui ; montrer le respect que l'Église a pour » la raison humaine et le fruit qu'elle attend de ses œuvres à la » gloire de Dieu ».

L'Université de Louvain, dont il fut le vaillant et loyal serviteur ; l'Église de Belgique, dont il fut l'ornement ; la Patrie belge, qu'il aima de tout son cœur, conserveront son souvenir et le transmettront aux générations qui viendront après nous : *In memoria æterna erit justus, ab auditione mala non timebit !*

Digitized by Google

Les 51 articles de Guillaume Occam

censurés, en Avignon, en 1326.

Avant de s'enfuir d'Avignon le soir du 26 mai 1328, en compagnie de Michel de Césène et de Bonnegrâce de Bergame, Guillaume Occam avait dû comparaître en 1324 et séjourner depuis lors à la curie Romaine pour voir instruire son procès (1). Est-ce parce qu'il s'était déjà compromis dans la querelle théorique, allumée en 1321, sur la pauvreté du Christ et des Apôtres? C'est ce que prétendent ceux qui l'identifient avec « Guillaume, provincial d'Angleterre », présent au chapitre général des Frères Mineurs tenu en juin et en juillet 1324 à Pérouse (2), ou avec « Guillaume dit l'Anglais de l'Ordre des Frères Mineurs », dont Jean XXII, le 1er décembre 1323, signale la prédication à Bologne, comme digne d'une enquête, à la vigilance des évêques de Ferrare et de Bologne en les invitant à le citer éventuellement à Avignon (3). Mais ce n'est pas ce que donnent à penser soit le mémoire justificatif adressé par Occam au chapitre général de son ordre tenu à Assise, à la Pentecôte 1334 (4), soit les nombreuses lettres où Jean XXII intervient contre les fugitifs dès

(1) Occam, Bonnegrâce et deux autres partisans de Michel disent de lui : « ... die iovis in sero quae fuit 26 dies mensis maii ... recessit de dicta curia Avinionis. . » (Baluze-Mansi, *Miscellanea*, t. III, p. 316, reproduit par Eubel, *Bullarium Franciscanum*, t. V, nº 795, p. 390, note). — Dans son mémoire justificatif de 1334 pour le chapitre général, tenu à Assise, à la Pentecôte, Occam écrit : « ... fere quatuor annis integris in Avenione mansi, antequam cognoscerem presidentem ibidem (= Jean XXII) pravitatem hereticam incurrisse, quia, nolens leviter credere quod persona in tanto officio constituta hereses diffineret esse tenendas, constituciones hereticales ipsius nec legere nec habere curavi. Postmodum vero ex occasione data, superiore mandante, tres constituciones seu pocius destitutiones hereticales, imprimis videlicet « Ad conditorem », « Cum inter », et « Quia quorundam » legi et studui diligenter. In quibus quamplura hereticalia erronea stulta ridiculosa fantastica insania et diffamatoria fidei orthodoxe, bonis moribus, racioni naturali, experiencie certe et caritati fraterne contraria pariter et adversa patenter inveni » (éd. K. Müller, *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, t. VI, 1883, pp. 108 sq.).

(2) Eubel, *Bullarium* .., t. V, nº 486, note, p. 234.

(3) *Ibid.*, nº 520, p. 259.

(4) Voir le passage cité plus haut, note (1).

Digitized by Google

le 28 mai 1328, met les autorités en garde à leur sujet et travaille à les faire arrêter (1).

Envisageant à part le cas d'Occam, le pape lui fait grief de s'être indûment éloigné de la curie Romaine malgré le procès, pendant depuis longtemps, que lui avaient attiré ses nombreuses opinions erronées et hérétiques, défendues oralement ou par écrit. D'après une lettre au roi Jean de Bohême, du 22 juillet 1330, « il avait été appelé à la curie, et ses écrits communiqués à plusieurs docteurs. Ceux-ci devaient les examiner soigneusement et signaler ce qu'ils y trouveraient d'erroné ou d'hérétique. Déjà ils avaient déclaré hérétiques beaucoup d'articles » (2).

Voici ce que j'ai découvert à la Bibliothèque Vaticane, dans le ms. Vat. lat. 3075 (fol. 1r-5r), — et je le publie ci-après, — le Rapport des six maîtres en théologie que Jean XXII avait chargés d'examiner 51 articles de Guillaume Occam.

S'adressant au Souverain Pontife, ils se nomment, rappelent le but de la commission dont ils font partie et résument son activité avant de reproduire les articles, un à un, en y ajoutant leur appréciation. Personnages considérables, dont les noms figurent au 2e tome du *Chartularium Universitatis Parisiensis* de Denifle et Chatelain, ils sont tous des religieux, à part Jean Lutterell (ou Lutrell), chancelier de l'Université d'Oxford de 1317 à 1322, mort en 1335 (3). Deux sont des Ermites de S. Augustin : Grégoire, évêque de Belluno-Feltre depuis le 6 juin 1323 et Jean Paynhote ou Paignote (Pangiota), qui montera sur le siège épiscopal d'Anagni en 1330. Trois appar-

(1) Voir Eubel, *Bullarium...*, t. V, nº 711 (pp. 345 sq.), nº 714 (pp. 348 sq.), nº 715 (p. 349), nº 718 (pp. 351 sq), nº 773 (pp. 376 sq.), nº 783 (pp. 379 sq.), nº 784 (pp. 380 sq.), nº 876, note 5 (p. 480).

(2) *Ibid.*, p. 480. — Dans la lettre du 28 mai (*ibid.*, p. 346), on lit : « Cum Guilelmus Okam de ordine fratrum Minorum, qui super crimine haeresis in curia Romana delatus extiterat, pendente inquisitionis negotio in eadem curia contra ipsum, tamquam sibi male conscius inde nuper occulte absque licentia nostra recesserit, se de dicto crimine reddendo convictum, universitatem vestram monemus... » — Le R. P. Hofer (*Biographische Studien über Wilhelm von Ockham, Archivum Franciscanum Historicum*, t. II-IV, 1913), qui a fait bonne justice de cette identification d'Occam avec les deux Guillaume et de la prétendue cause de sa citation, conteste le chiffre de 51 propositions que, d'après K. Müller (*Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXIV, p. 123), une commission, présidée par un cardinal aurait extraites de ses écrits. Il s'explique ce chiffre par une confusion avec un groupement de 51 erreurs dont il serait question dans le procès fait à Nicolas d'Autrecourt.

(3) Pour les dates principales de la vie des six maîtres, voir Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge, Bio-Bibliographie*[2] et surtout Denifle et Chatelain, *Chartularium...*, t. II.

Digitized by Google

tiennent à l'ordre de S. Dominique : Raymond Béguin ou Béquin (Bequini), patriarche de Jérusalem du 19 mars 1324 à 1328, l'année de sa mort, Dominique Grenier ou Grima, évêque élu de Pamiers et Durand de Saint-Pourçain, enfin évêque de Meaux de 1324 à 1334, l'année de sa mort. Les qualificatifs qu'ils se décernent dans leur lettre à Jean XXII, permettent de fixer l'année où le document a été rédigé. Dominique Grenier étant appelé évêque élu de Pamiers, ce qu'il devint le 3 mars 1326, et Durand évêque de Meaux, ce qu'il devint le 13 mars de la même année, le rapport appartient à l'année 1326.

Nous y lisons que, sur l'ordre du pape, Jacques de Concoz, archevêque d'Aix, a présenté aux six maitres, il y a du temps déjà, un cahier *(quidam quaternus)*, contenant des articles ainsi que le livre et certains cahiers dont ces articles avaient été tirés, à ce que l'on disait. Chargés de voir si ces articles sont contenus, *prout iacent*, dans le livre et dans les cahiers susdits, de conférer entre eux et de donner par écrit leur avis sur chacun des articles, les maitres ont tenu plusieurs réunions et retrouvé les articles dans le livre et un grand nombre dans les cahiers. Ils soumettent maintenant au pape, dont ils entendent réserver et respecter le jugement en tous points, leurs conclusions rédigées de commun accord touchant les divers articles.

De fait, le ms. du Vatican contient seulement 49 des 51 articles, le copiste ayant omis les articles 32 et 33 en passant de l'article 31 à l'article 34. Exception faite de l'article 51, chacun comporte deux parties distinctes : son énoncé et sa critique, en regard desquelles le copiste ajoute en marge, ici la lettre : *M* (= *Magistri)*, là le mot : *articulus* (parfois il l'omet) et le numéro respectif. Il n'y a qu'une critique à la suite des articles 7-8, 15-18, 31-32, 47-48.

Pour le fond, les articles concernent la logique (39), les substances corporelles (47-48), le mouvement (50), la connaissance humaine (10, 13, 34, 38), les puissances de l'homme et l'âme humaine (31, 49), la grâce (1-4, 7-8, 40), le péché (9, 24, 36, 51), notre connaissance de Dieu (11-12, 14-18), la haine de Dieu et le refus de la béatitude (5-6, 35, 46), les idées en Dieu (29-30, 43), les attributs divins (25-26, 45), la Trinité (27-28, 37, 41-42, 44), l'Eucharistie (19-23). Il n'y a pas la moindre allusion à la pauvreté du Christ et des apôtres, aux ordres religieux, à l'autorité du pape ; tout s'y rapporte à la philosophie et à la théologie, à la dogmatique plus qu'à autre chose. Introduite ordinairement par le mot : *dicimus*, la critique comporte généralement plus que la censure de l'article par l'un ou l'autre qualificatif : *falsum*, *sophisticum*, *ridiculosum*, *temerarium*, *erroneum*, *hereticum*. Le plus souvent, les maitres motivent leur jugement, distinguent entre telle ou telle partie de l'article,

Digitized by Google

entre tel sens acceptable et tel sens indéfendable, entre telle conclusion et tel raisonnement ou signalent des vices dans l'argumentation, des contradictions, des conséquences. Quelques articles qualifiés de faux sauf un, sont dits purement philosophiques (30-31, 47-48, 50), ne regardant ou ne blessant ni la foi ni les mœurs (30-31, 34, 47-48). Enfin avant d'apposer leurs sceaux au Rapport, les membres de la commission, à l'exception de Durand de Saint-Pourçain, reviennent dans une addition, sur l'article 40 qu'ils avaient jugé trop favorablement et signalent l'insuffisance et le danger du raisonnement sur lequel il se fonde.

Cependant tout en affirmant qu'ils ont retrouvé les articles dans le livre que Jacques de Concoz leur avait remis, et beaucoup d'entre eux dans les cahiers qui l'accompagnaient, les maîtres ne font connaître ni leur auteur ni leurs titres ni les endroits d'où sont tirées les propositions censurées. Une seconde main du XIVe siècle, a voulu partiellement suppléer dans le ms. Vat. lat. 3075, à la dernière lacune en ajoutant aux articles 1, 4-8 des renvois précis (de fait, plus ou moins exacts) à un Commentaire sur les Sentences de Pierre Lombard, mais sans en nommer l'auteur.

Si les cahiers présentés à la commission sont peut-être les sept Quolibets, plusieurs fois imprimés, de Guillaume Occam, le livre ou le commentaire n'est autre que son Commentaire sur les quatre livres des Sentences, imprimé en entier à Lyon en 1495, par Jean Trechsel (= n° 11942, HAIN, *Repertorium bibliographicum)*. Mes recherches confirment et précisent ici la conclusion des six maîtres relative à cette provenance. Comme le montreront les renvois que je joins à tous les articles du Rapport, ceux-ci sont empruntés au Commentaire : 3 au Livre II, 7 au Livre III, 16 au Livre IV, 23 au Livre I, y compris les questions sur le prologue des Sentences. Eu égard à son étendue, le Livre I a fourni moins d'articles à l'acte d'accusation que l'ensemble des autres Livres, puisque dans l'édition de 1495, les deux parties en question occupent respectivement environ 250 et 170 feuillets.

Généralement, les articles reproduisent tels quels un ou plusieurs passages d'une question du Commentaire en omettant parfois l'un ou l'autre mot ou même l'un ou l'autre membre de la phrase. Rarement les articles résument un ou plusieurs passages en reprenant les expressions de l'auteur (voir les articles 25-26). Aussi ne faut-il pas se laisser induire en erreur par la remarque : *non dixit*, dont le copiste accompagne en marge un certain nombre d'articles et qu'un partisan de Guillaume Occam avait, sans doute, ajoutée au manuscrit que reproduit celui du Vatican. Si l'annotateur bénévole peut avoir

Digitized by Google

raison dans l'un ou l'autre cas lorsqu'il mitige ou restreint sa négation (1), il va sans dire que les articles doivent être replacés et étudiés dans le contexte pour que la pensée et l'intention d'Occam apparaissent toujours nettement.

Quant au ms. 3075, il est en parchemin, mesure 295 sur 213 millimètres et compte 76 feuillets, écrits d'une seule main, à deux colonnes, sauf les verso restés blancs des feuillets 5 et 76. Il renferme sans date, sans nom de scribe et sans nom d'auteur, le Rapport des six maîtres sur les 51 articles de Guillaume Occam (fol. 1r-5r), ses sept Quolibets (fol. 6r-74v) et la table de leurs questions (fol. 74v-76r). Mais des notes de Mgr Ratti, aujourd'hui Sa Sainteté Pie XI, ajoutées l'une à l'intérieur du premier plat du ms. (2), l'autre en marge de la description du Vat. lat. 3075 dans l'ancien inventaire des mss. latins (3) nous apprennent que le ms. ainsi coté aujourd'hui a fait partie du Vat. lat. 3060, dont il a été détaché sous Pie VI pour remplacer l'ancien 3075, alors en déficit. D'autre part, le scribe du ms. 3060 écrit au fol. 94r, à la suite de l'opuscule *De motu cordis* de S. Thomas d'Aquin : *Explicit tractatus de motu cordis scriptus a Richardo de London*(iis) *anno domini 1333° die sabbati ante festum beati andree apostoli* (4). La même main caractéristique ayant entièrement exécuté les mss. cotés aujourd'hui 3060 et 3075, la transcription du Rapport est l'œuvre de Richard de Londres et se place vers 1333.

Comme on le verra par mon édition, le texte que le copiste nous a laissé, est plus d'une fois défectueux, surtout à cause des omissions

(1) Voir les articles 34 et 37.

(2) « Olim unum cum Vat. lat. 3060 cfr Arch. Bibl. 59, f. 23. »

(3) T. IV, p. 267 : « sostituito con parte del prec(edente) 3060 dai tempi di Pio 6. » — « Non corrisponde », avait écrit une main ancienne en marge de la description de l'ancien n° 3075. In-4° et en parchemin, il contenait : « Procli de providentia deorum, de providentia et fato, de malorum subsistentia. Elementatio theologica distincta in Cap. 209. Oeconomica Anon. forsan eiusdem Procli. »

(4) Dans le Vat. 3060, aujourd'hui de 130 feuillets, aux mêmes dimensions que le ms. maintenant coté 3075, se lisent des extraits des *Regulae theologiae* du Trismégiste (c'est à dire du Livre pseudo-hermétique des 24 philosophes, édité par C. Baeumker dans les *Abhandlungen... zum 70. Geburtstag Georg Freiherrn v. Hertling*, pp. 30-40, Fribourg-en-Br., 1913), le *De motu cordis* de S. Thomas d'Aquin et surtout des abrégés de plusieurs ouvrages d'Aristote dûs à Jacques d'Alexandrie des Frères Mineurs, dédiés à Robert de Sicile et ici copiés sur la transcription que le dominicain Ubertus de Sporagia en avait faite au couvent de Naples en 1315 (voir fol. 32r, 43r, 50r, 66v, 80r, 93r). — Le feuillet 131, qui aurait dû être le premier du nouveau Vat. 3075, s'est perdu lors du détachement, et les numéros des feuillets suivants ont été grattés pour être chiffrés de 1 à 76.

Digitized by Google

dont la plupart semblent bien provenir de lui-même. Heureusement la nature des articles et la manière assez matérielle dont ils ont été extraits du Commentaire d'Occam, m'ont permis, voire fait une obligation, de m'aider de son texte dans la besogne de restitution. Si j'ai dû me contenter de l'imprimé de 1495 pour les Livres II-IV, ailleurs j'ai consulté aussi — et plus souvent que ne le dit l'apparat critique —, deux mss. du Vatican, l'Ottoboni 2088 et le Borghèse 68, qui contiennent uniquement le Commentaire de Guillaume Occam sur le Livre I des Sentences. Il faut remarquer que le second ms. abrège parfois l'argumentation et généralement omet l'exposé et la discussion des opinions adverses, pour lesquelles il renvoie d'une manière précise, au texte original de leurs défenseurs (1).

Ce serait le moment de donner ici le texte du Rapport, s'il ne me restait pas à dégager une conclusion, à soulever deux questions et à situer le nouveau document.

Pour ce qui regarde le Commentaire de Guillaume Occam sur les Sentences, on a distingué entre la rédaction du Livre I et celle des autres Livres pour attribuer la composition de ceux-ci à une époque postérieure et à son séjour à Munich (2). Les articles du cahier, point

(1) Le ms. Ottob. lat. 623 porte au bas du fol. 1r : *sententia hokam super sententias*. En réalité, il contient le Commentaire de Nicolas Occam, des Frères Mineurs, sur les quatre Livres des Sentences. Voir sur lui A. G. Little, *The grey friars in Oxford* [*Oxford historical Society*, t. XX], p. 158, Oxford, 1892. — C'est de Guillaume que s'occupe le P. A. Noyon dans ses *Théologiens franciscains du moyen âge* (Notes et extraits), § 1, *Le commentaire d'Ockam sur les Sentences* (*Études franciscaines*, t. XXXI, 1914, pp. 644-656), où il donne la table des questions de l'édition de 1495 en la comparant avec le ms. 893 de la Mazarine.

(2) M. Seeberg (*Realencyklopädie f. protest. Theol. u. Kirche*[3], t. XIV, pp. 263 sv.) écrit à propos de la fin du Commentaire : « Die letzten Worte des vierten Buches zeigen nun, dass es nach einem Werk, das *contradictorium in contradictorium* war *contra Iohannem XXII. in materia de fruitione* geschrieben ist, bezw. damals Ergänzungen empfang. Gemeint dürfte das *Compendium errorum* sein. Das führt uns frühestens auf das Jahr 1335 ». Les additions ou *Notabilia* qui suivent le Livre II, étant utilisées dans la collection des 51 articles, je ne vois pas de raison pour distraire de l'ouvrage et pour rapporter à une date postérieure, les quelques additions ou *Dubitationes addititiae* qu'on lit à la fin du Livre IV (éd. de 1495, fol. Xvi v-Xx r). D'ailleurs l'argumentation de M. Seeberg pèche par sa base : il est question ici, non pas d'un ouvrage contre Jean XXII, mais d'une opinion de Jean Duns Scot au Livre I, distinction 1, de son Commentaire sur les Sentences et spécialement d'une réponse de Guillaume Occam à son adresse à propos du passage d'un extrême contradictoire à l'autre. Voici la finale du Livre IV que M. Seeberg n'a pas comprise : « Ad tertium dubium dico quod idem actus numero non potest successiue terminari ad diuersa obiecta ita quod primo

Digitized by Google

de départ des travaux de la commission provenant tous des quatre Livres que contient l'édition de 1495, il est manifeste que tout l'ouvrage a contribué à faire citer l'auteur en cour d'Avignon pour crime d'hérésie et que l'ensemble a été achevé au plus tard en 1324. Il paraît bien que ce fut à Oxford et même plus tôt (1).

A ce sujet, on peut se demander si Guillaume Occam n'a pas été déféré au jugement du Saint-Siège par Jean Lutterell. Chancelier de l'Université d'Oxford, comme on sait, de 1317 à 1322, il avait voulu se rendre dès cette année, à Avignon pour y poursuivre sa cause contre l'Université lorsque Edouard II interdit son départ le 12 août en lui enjoignant de soumettre l'affaire, endéans les trois semaines, à son conseil à York pour un examen contradictoire. Ce n'est qu'en 1323 que le roi permit à Jean Lutterell d'aller présenter son appel à la curie Romaine et d'y rester deux années en l'assurant le 20 août de sa haute protection. Jugeant le moment venu de le rappeler pour traiter certaines affaires, le roi lui écrit le 12 mai 1325, de rentrer au plus vite, en Angleterre (2). Mais le maître en théologie avait trouvé un protecteur en la personne de Jean XXII. Dans une lettre au roi, du 26 août 1325, il recommande son sujet à sa bienveillance, excuse son séjour prolongé à la curie Romaine, dû « à la poursuite devant le pape, de sa cause à lui contre une doctrine pestilentielle » et déclare que les propositions ou les efforts de Lutterell tourneront à l'avantage de l'Église d'Angleterre bien loin de faire naître du préjudice ou du scandale aux dépens du roi et du royaume. En excluant cette hypothèse, Jean XXII dissipait dans les mêmes termes l'appréhension manifestée par le roi lorsqu'en 1322, il avait fait défense à l'ex-chancelier de porter sa cause avec l'Université en dehors du royaume (3).

terminetur ad vnum et postea ad aliud vel post ad diuersa obiecta sicut ponit Iohannes in primo de fruitione et propter illam rationem de transitu contradictorij in contradictorium quam fecimus contra Iohannem in materia de fruitione que cum ibi et alibi frequenter et diffuse ponantur (voir, par exemple, Lib. I, d. 1, q. 5; d. 17, q. 1; Lib. II, q. 1; Lib. III, q. 12) ideo nunc pertranseo ».

(1) Voir aussi l'article 15 avec le passage où Guillaume Occam dit qu'il n'a jamais vu le pape.

(2) Voir *Calendar of the Close Rolls*, 16 Edward II, m. 29d (t. II, p. 675, 1895), 18 Edward II, m. 6d (t. III, p. 373, 1898); *Calendar of the Patent Rolls*, 17 Edward II, part 1, m. 20, m. 17 (t. IV, p. 329, 336, 1904).

(3) Voici le texte intégral du document d'après le Registre de Jean XXII conservé aux Archives du Vatican (Reg. Vat. 113, fol. 24r) : « Regi Anglie. Dilectum filium Iohannem Luterell, sacre pagine professorem, super mora, quam causam suam contra quandam doctrinam pestiferam in nostra presencia prosequendo probabiliter, ipsum quem pro huiusmodi et aliis certis negociis

Digitized by Google

Quelle est cette « doctrine pestilentielle » qui intéresse directement l'Angleterre et contre laquelle le maître anglais poursuit devant le pape, en 1325, sa propre cause qui l'a déjà mis en conflit avec l'Université lorsqu'il en était le chancelier? Les théories sur la pauvreté du Christ et des apôtres ou les opinions sur la vision béatifique ? La première controverse ne semble pas avoir agité l'Université d'Oxford sous le chancelier Lutterell; la seconde, dans laquelle il interviendra plus tard, n'était pas encore commencée. Cette « doctrine pestilentielle » ne peut être que l'enseignement professé à Oxford par le bachelier Guillaume Occam, notamment dans son explication du Maître des Sentences.

Nous rejoignons ainsi l'affirmation d'anciens auteurs d'après lesquels les dissensions universitaires à propos des philosophies nominaliste et réaliste ont amené Lutterell à se démettre de ses fonctions de chancelier (1). D'autre part, Jean Bale mentionne en 1557, parmi les ouvrages du maître anglais, un écrit : « *Adversus dicta Ockam Minorite, lib. 1* », avec l'incipit : *De primo articulo in libro magistri Ockam dicitur* (2). L'écrit n'a pas encore été retrouvé, mais son début fait penser aux articles soumis à la commission d'Avignon et supposer qu'il appartenait au dossier du procès.

On peut se demander aussi pourquoi le jugement de la commission n'a pas entraîné la condamnation des articles censurés, à l'instar de ce qui eut lieu dans les procès similaires faits à cette époque en curie Romaine, par exemple, à Jean de Pouilli (1321) et à Eckhart (1329). Nulle part, en effet, pas même dans les lettres de Jean XXII, il n'est question d'un pareil dénouement. Mais Guillaume Occam s'était enfui d'Avignon avant l'achèvement du procès pour s'engager à fond dans d'autres disputes périlleuses et pour com-

usque modo retinuimus, beniuolencie Regie uelut ipsius honoris zelatorem sedulum commendamus, volentes regalem excellenciam non latere quod ex hijs, que dictus Iohannes proposuit coram nobis nec tibi nec Regno tuo preiudicium aliquod uel scandalum contingere poterit, sed potius honor et utilitas prouenire sperantur uerisimiliter Ecclesie anglicane. Datum Auinione VIJ kal. septembr. anno nono ». La lettre est résumée par W. H. Bliss, *Calendar of entries in the Papal Registers relating to Great Britain and Ireland, Papal Letters*, vol. II, A. D. 1305-1342 (p. 472, 1895); le nom de Jean Lutterell y revient souvent à propos de bénéfices. Voir aussi Denifle et Chatelain, *Chartularium...*, t. II, nº 975, note 6, qui signale (p. 424) son *Epistola de visione beatifica* conservée à la Bibliothèque universitaire de Cambridge sous la cote Ii. III. 10 (= nº 1774, fol. 91v-95r. Cfr *A Catalogue of the ms. preserved in the library of the University of Cambridge*, t. III, p. 417, Cambridge, 1858).

(1) Cfr Th. Tanner, *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, p. 489, Londres 1748.

(2) *Scriptorum maioris Brytanniae... Catalogus*, pp. 419 sq., Bâle 1557; *Index Britanniae Scriptorum* (éd. R. L. Poole et M. Bateson), p. 228, Oxford, 1902.

Digitized by Google

mencer une campagne acharnée contre le pape en faveur de la fraction révoltée de son ordre et de Louis de Bavière. Dès le 6 juin 1328, le fugitif fut, d'ailleurs, déclaré excommunié comme contumace.

Cependant, sans avoir l'autorité d'une condamnation pontificale, la censure des 51 articles s'ajoute heureusement aux autres documents de même nature, édités par Denifle et Chatelain dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis* et surtout, mais avec des inexactitudes dans les textes et avec des erreurs de chronologie, par Du Plessis d'Argentré dans sa *Collectio iudiciorum de novis erroribus*. La proscription de l'occamisme par la Faculté des arts de l'Université de Paris, en 1339 et en 1340, a maintenant son pendant dans le jugement de la commission d'Avignon, qui atteint, au lendemain de son apparition, le principal ouvrage théologique du novateur et réprouve une cinquantaine de ses affirmations, la plupart du chef d'erreur et d'hérésie. Elle les réprouve, mais n'empêche pas qu'elles reviennent en partie, en elles-mêmes ou dans leurs conséquences, non seulement dans les articles condamnés en 1346 et en 1347, de Nicolas d'Autrecourt et de Jean de Mirecourt, mais encore chez beaucoup de théologiens, tels que Adam Wodeham, le disciple préféré de Guillaume Occam (1), Robert Holkot, Pierre d'Ailly, Gabriel Biel, voire Luther. Il y a là un curieux mouvement d'idées, dont l'histoire est loin d'être faite (2).

(1) Dans le ms. Ottoboni 2071, la Logique de Guillaume Occam est précédée de deux « prologues », intitulés : « prologus Fratris et magistri Adam de anglia in logicam sui magistri fratris Guliermi de ockam egregissimi bachalarij theologie » (inc. « Quam magnos veritatis sectatoribus fructus ») et « prologus Fratris Guliermi de ockam... » (inc. « Dudum me frater et amice carissime tuis litteris studebas inducere ». Celui-ci est écourté dans l'édition de Venise, 1508). Occam ajoute des annotations marginales de sa main à une reportation d'un de ses cours, due à Adam Wodeham, comme il ressort du Vat. lat. 955 (voir fol. 161v). Corrigé de la main de Wodeham, ce ms. contient son commentaire sur le Livre I des Sentences, plus long que l'abrégé de Henri de Oyta dans l'édition de Paris 1512 (*Adam goddam super quattuor libros sententiarum*) ou, comme on lit au bas du fol. 1v : « In nomine domini Incipit breuis collectio wodeham super sententias apud oxon (iam) extracta ex lectionibus suis alibi et ex occurrentibus alijs (au lieu de : « alibi-postea », le ms. 172 de la Bibliothèque communale de Bruges, qui le contient aussi, porte fol. 27v : « et ex alibi occurrentibus ») dum se disponeret et etiam dum legebat... » (suit une protestation d'orthodoxie et de soumission). Le Vat lat. 1110 renferme uniquement le Commentaire de Wodeham sur les Livres II-IV avec cette date (fol. 135v) : « et sic finitur 4us libri fratris ade Wodeham doctoris in theologia quem legit Oxon (ie) anno domini mcccxxxii ».

(2) Voir cependant, en dehors de l'ouvrage annoncé et achevé en manuscrit, du R. P. Ehrle, *Der Sentenzenkommentar Peters von Candia, des*

Digitized by Google

Rapport des maîtres en théologie chargés par Jean XXII d'examiner 51 articles de Guillaume Occam (1).

Copié par Richard de Londres vers 1333 dans le ms. Vat. lat. 3075, fol. 1-5r.

[Avignon, 1326].

Sanctissimo in Christo patri et domino.. domino Iohanni, divina prouidencia sacrosante Romane et universalis ecclesie pontifici deuoti humiles subditi frater Raymundus, patriarcha Jerosolimitanus, Durandus Meldensis, Gregorius Feltrensis et Belunensis episcopi, Dominicus electus Appamiarum, Iohannes Paynhota, Iohannes Luterelli sacre theologie doctores cum omnimoda subiectione et pedum oscula beatorum. Dudum ex parte sanctitatis vestre per reuerendum dominum Iacobum archiepiscopum Aquensem fuit nobis exhibitus quidam quaternus continens multos articulos, qui dicebantur extracti de quodam libro et de quibusdam quaternis nobis per predictum dominum archiepiscopum exhibitis, et ex parte eiusdem sanctitatis vestre impositum quod diligencius videremus an prefati articuli contineantur, prout iacent, in libro et quaternis predictis et de eisdem articulis inter nos *deliberaremus* et scriberemus quid nobis videretur de singulis faciendum. Nos autem obedientie filii pluries in vnum conuenimus et cum diligentia, qua potuimus, predictos articulos in libro, multos autem ex ipsis in quaternis exhibitis contineri *comperimus* et habita collacione et discussione diligenti tandem concorditer iudicio nostro scripsimus in modum, qui sequitur, iudicio sanctitatis

Pisanerpapstes Alexander V., H. Denifle, *Luther u. Luthertum*², t. I, Mayence 1906; M. Manser, *Drei Zweifler am Kausalprinzip im XIV. Jahrhundert (Jahrb. f. Philos. u. spek. Theol.*, t. XXVII, 1913); C. Michalski, *Les courants philosophiques à Oxford et à Paris pendant le XIVe siècle* (Extrait du *Bulletin de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres*, Classe d'histoire et de philosophie, Année 1920), Cracovie, 1921.

(1) Dans le rapport, on a imprimé en italiques les lettres ou les mots qui semblent devoir être ajoutés ou substitués à la leçon du ms., et entre crochets les lettres ou les mots du ms. qui semblent devoir être supprimés. Deux étoiles indiquent une lacune du ms.

Des parenthèses enserrent les numéros des articles et les remarques au sujet de ces derniers, transcrits en marge de la main de Richard, qui abrège : *s. v.* les mots : *sanctitas vestra*, et : *M.* le mot : *Magistri*. Le copiste se trompant parfois dans son chiffrage, chaque article est ici précédé de son numéro exact en italiques.

Dans les renvois au Commentaire d'Occam sur les Sentences (édit. Lyon, 1495), le premier chiffre arabe indique la colonne et les chiffres arabes suivants les lignes, comptées de bas en haut quand il s'agit de la moitié inférieure de la colonne. A part la ponctuation et les noms propres pour lesquels l'emploi des majuscules a été généralisé, on a respecté l'orthographe du ms.

Digitized by Google

vestre in omnibus et per omnia semper saluo, cui volumus et intendimus firmiter adherere.

1 (primus articulus).

Reprobando communem modum, quo ponunt[ur] (1) quod habitus caritatis requiritur ad actum meritorium dicit sic (a) : Istud reputo falsum simpliciter, quia bonum motum voluntatis ex puris naturalibus elicitum potest deus acceptare de gratia sua, et per consequens talis actus ex gratuita dei acceptatione erit meritorius. Ergo ad hoc quod talis actus sit meritorius, non requiritur talis habitus.

Preterea omne illud, quod potest ex se sufficienter in actum demeritorium, potest de potentia dei absoluta in actum meritorium ex se, quia, cum actus meritorius et demeritorius sint contrarii, non est maior repugnantia actus meritorii ad naturam in puris naturalibus constitutam quam sit actus demeritorii ad naturam in solis naturalibus constitutam. Sed voluntas potest ex se in actum demeritorium. Ergo non includit contradictionem voluntatem in puris naturalibus ferri in actum meritorium. Non tamen erit ille actus meritorius ex puris naturalibus, sed ex sola *gratia* (b) dei non formaliter *voluntatem* informante, sed istum actum ex puris naturalibus elicitum gratuite acceptante.

Preterea nihil est meritorium, nisi quia voluntarium, et hoc, nisi *quia* libere elicitum vel factum, quia nihil est meritorium, nisi quod est in nobis et in nostra potestate. Sed nihil est in nostra potestate, quod possimus agere et non agere, nisi quia est a voluntate tanquam a principio movente et non ab habitu, quia habitus, cum sit causa naturalis, nihil est indifferens propter habitum. Ergo ratio meriti principaliter consistit penes voluntatem ex hoc quod ipsa libere elicit. Ergo ut actus sit meritorius, non requiritur habitus.

Preterea omnis actus, qui cum aliqua circumstantia, que non est de se laudabilis, est meritorius, potest esse (fol. 1r, col. 1) meritorius de potentia dei absoluta sine ista circumstantia. Sed actus diligendi deum super omnia cum caritate, que non est de se laudabilis, est meritorius. Ergo sine ea potest esse meritorius.

Quod autem caritas non sit de se laudabilis, probo, quia nullus habitus est de se laudabilis, quia sicut habitus [de se] adquisitus non est de se laudabilis nec vituperabilis, ita nec alius, cum quilibet alius precise infusus a deo minus sit in potestate hab*entis* (c) quam habitus adquisitus ex actibus libere elicitis. Sed nullus habitus *acquisitus* est de se laudabilis nec vituperabilis.

Quod nec vituperabilis patet, quia ille potest stare cum caritate, et

1. In I Sent., d. 17, q. 2 (fol. XVIr, 1, 5-55 ; 2, 1-17). — (1) Voir S. THOMAS D'AQUIN, *De virtutibus, q. 2, art. 1 in corp.*, que Guillaume Occam vient de résumer avant de le critiquer ici.

(a) *scilicet super primum sententiarum dist. 17 q. 2* ajouté en marge de la 2e main du Ms. comme devant être inséré dans le texte après : *sic.* — (b) *voluntate* Ms. — (c) *habitus* Ms.

Digitized by Google

per consequens tunc habens talem habitum non est vituperabilis, et eadem ratione sibi contrarius non est de se laudabilis.

Ideo dico aliter ad questionem quod non includit contradictionem aliquem actum esse meritorium sine tali habitu supernaturali formaliter informante, quia nullus actus ex puris naturalibus nec ex quacumque causa creata potest esse meritorius, sed ex gratia dei voluntarie et libere actum voluntatis tanquam meritorium acceptante, quando elicitur ab habente caritatem, ita de potentia sua absoluta posset acceptare eundem motum voluntatis etiam si *non* infunderet caritatem.

Ad primam rationem alterius opinionis dico primo quod actus meritorius nec etiam actus caritatis excedit totam facultatem nature humane, quia omnis actus caritatis, quem secundum communem cursum habemus in via, est eiusdem rationis cum actu ex puris naturalibus possibili, et ita ille actus non excedit facultatem. Verumtamen illum actum esse meritorium non est in potestate humane nature, siue habeat caritatem siue non habeat, sed est in libera dei acceptatione ita quod sive caritas insit sive non insit anime et actui elicito, adhuc est in potestate dei acceptare illum tanquam meritorium vel non acceptare. Unde idem actus qui modo elicitur ab habente caritatem et est meritorius, posset deus de potentia dei absoluta non acceptare eum, et tunc non esset meritorius, et tunc est idem actus et caritas eadem.

Magistri.

Dicimus quod iste longus processus in predicto articulo contentus est erroneus et sapit heresim Pelagianam vel peius. Adequat enim quantum ad rationem meriti nobis in presenti vita possibilis, opus factum sine caritate operi facto cum caritate. Et per totam deductionem apparet quod ipse et intendit quod nullus est habitus caritatis aut, si est, frustra est, quia nihil penitus facit ad meritum, quod est expresse (a) contra dictum Apostoli prima ad Corinthios 13, vbi dicit sic : si lingua hominum loquar et angelorum, caritatem autem non habeam, factus sum velud es sonans aut cimbalum tinniens. Et si habuero prophetiam et nouerim misteria omnia et omnem scientiam et si habuero omnem fidem ita vt montes transferam, caritatem autem non habuero, nihil sum. Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas et si tradidero corpus meum ita vt ardeam, caritatem autem non habuero, nihil mihi prodest (1).

Et quod intendat excludere caritatem a merito, patet in singulis contentis in sua deductione. Dicit enim primo quod bonus motus voluntatis ex puris naturalibus elicitus potest esse meritorius ex gratuita dei acceptatione, nec ad hoc requiritur aliquis alius habitus.

Et (b) hoc quod dicit : habitum caritatis non requiri ad meritum et

(1) *1 Cor. 13. 1-3.*
(a) *expressum* Ms. — (b) *Ex* Ms.

Digitized by Google

qualiter hoc intelligat, apparet per rationem, quam ad hoc probandum inducit. Arguit (fol. 1v, col. 1) enim sic : Omne illud, quod potest ex se sufficienter in actum demeritorium, potest de potentia dei absoluta in actum meritorium ex se. Et per hoc vult concludere quod sicut voluntas ex se sufficienter potest demereri, sic sufficienter ex se potest mereri, et sic sequeretur quod caritas non solum non est necessaria ad merendum, sed quod omnino superfluit, quia sola voluntas ex se sufficit.

Nec potest excusari per illam addicionem, quam ponit : de potentia dei absoluta, quia argumentum suum eque procedit absque illa condicione sicut cum illa. Propositio autem, quam assumit, est heretica et conclusio heretica.

Idem patet ex 2a ratione, quam adducit dicens quod nihil est meritorium nisi quia voluntarium et a voluntate libere elicitum vel factum et non ab aliquo habitu, et sic totum meritum, quantum est possibile homini viatori, attribuit libertati voluntatis et nihil caritati vel alii habitui.

Idem patet ex 3a ratione, in qua dicit sic quod omnis actus, qui cum aliqua circumstancia, que non sit de se laudabilis, est meritorius, potest esse meritorius de potentia dei absoluta sine illa circumstancia. Et assumit quod caritas de se non est laudabilis, quod est non solum contra philosophiam moralem, que dicit quod virtuti debetur laus, sed contra sacram scripturam *1* (a) ad Co*rinthios* 13, vbi multipliciter caritas laudatur ab Apostolo, ut patet ex dictis supra.

Ex hoc autem dicto falso et heretico, scilicet quod caritas non sit laudabilis, concludit quod sine caritate possit esse meritum, immo vere sequitur quod ipsa, cum non sit laudabilis, nihil facit ad meritum.

Idem patet ex sua determinacione, Respondendo ad questionem, vbi dicit quod nullus actus ex puris naturalibus elicitus vel ex quacumque causa creata potest esse meritorius, sed ex sola gratuita dei dispensacione. Ex quo patet quod ipse equiparat quantum ad rationem meriti, elicitum ex puris naturalibus et sine caritate actui elicito cum caritate, que est causa creata. Quod manifestius patet ex Responsione ad primam rationem alterius opinionis, in qua dicit sic quod actus meritorius [quantumcumque] qualiscumque (b) non excedit facultatem nature humane.

Ex quibus omnibus apparet illud, quod a principio dictum fuit, quod ipse adequat quantum ad rationem cuiuscumque meriti nobis in via possibilis, actum cum caritate actui sine caritate. Et per hoc intendit quod caritas aut non est habitus aut, si est, frustra est.

2 (2us articulus. non dixit).

(a) *7* Ms.— (b) *qualitercumque* Ms.

2. Vers la fin des *Notabilia* (inc. *Circa predictam materiam notandum primo quod color causatus ex transitu radii solaris per vitrum...*) qui suivent la question *26*, la dernière, *in II Sent.* (fol. Ivv, 1, 15-19).

Digitized by Google

Deus potest aliquem existentem in puris naturalibus primo acceptare tanquam dignum vita eterna et sine omni sui demerito reprobare.

Magistri.

Illud, quod dicitur : tanquam dignum, reputamus erroneum quod ex solis naturalibus acceptetur tanquam dignus, cum adequet hominem existentem in puris naturalibus homini existenti in caritate in esse dignum vita eterna et incidit in errorem Pelagii accipiendo dignum, prout de *eo* (a) loquuntur sancti et doctores (fol. 1v, col. 2).

3 (articulus 3. non dixit).

Deus potest aliquem in puris naturalibus acceptare tanquam dignum vita eterna sine omni habitu caritatis et etiam reprobare sine omni peccato.

Magistri.

Dicimus sicut ad immediate precedentem.

4 (4us articulus. dixit conclusionem sed non rationem).

Item mouendo dubium vtrum deus posset remittere culpam sine collacione gratie *Respondet* (a) sic : dico quod intendo per gratiam caritatem, quia pono quod sint idem omnino, licet sint hic diuersa nomina et diuersi conceptus. Deus de sua potentia absoluta potest remittere culpam sine collatione gratie. Cuius ratio est, quia quemcumque potest acceptare tanquam dignum vita eterna sine omni gratia inherente. Quare potest remittere culpam et penam sine omni infusione gratie. Primum potest deus, ut patuit in primo libro (1). Ergo potest facere secundum. Confirmatur, quia non videtur contradictio quin deus possit dare alicui existenti in peccato mortali visionem essentie sue in illo instanti, in quo potest sibi dare gratiam. Multo magis potest eum acceptare tanquam dignum vita eterna (b) in eodem instanti, in quo potest dare gratiam, quam sibi vult dare postea. Sed primum potest, puta visionem essentie sue causare sine omni gratia preuia informante. Multo magis potest eum acceptare sine gratia et per consequens sibi remittere culpam sine gratia (c).

Magistri.

Dicimus quod quicquid sit de conclusione, probatio tamen, quam inducit, incidit in errorem Pelagii, sicut dictum est in precedenti articulo.

5 (5us articulus. non dixit).

(a) *quo* Ms.

3. In III Sent., q. 8 (fol. Miiiiv, 1, 15-18). Cfr *in I Sent., d. 17, q. 1* ; *in III Sent., q. 5.*

4. In IV Sent., q. 3 (fol. Rvv, 2, 1 ab imo ; Rvir, 1, 1-19). — (1) *in I Sent., d. 17, q. 1.*

(a) *R.* Ms. — (b) *tanquam-eterna*] aussi leçon de l'éd., ici exponctué par la 2e main du Ms. — (c) *hec inuenies in libro 4to, q. 4ta et 5. articulo 3o in principio articuli* ajouté par la 2e main du Ms.

5. In IV Sent., q. 14 (fol. Xvv, 1, 21-22).

Digitized by Google

Item ponit quod odire deum potest esse actus rectus in via et a deo preceptus (a).

Magistri.

Dicimus quod vtraque assercio articuli est falsa et erronea, quia odire deum importat deordinationem creature rationalis immediate respectu dei, que non potest esse licita, nec in ea potest dispensari etiam per deum. Unde sicut amare deum est per se bonum nec potest esse illicitum, sic odire deum est de se malum nec potest esse licitum nec per consequens a deo preceptum, quia sic deus esset actor mali.

6 (5us articulus. non dixit).

Item ponit quod voluntas elevata per caritatem vel per quemcumque habitum potest nolle beatitudinem sibi inesse, quia potest esse obiectum nolicionis pro aliquo tempore, ut patet in peccante dum peccat mortaliter. Ergo pro omni tempore pro (a) statu vie (b).

Magistri.

Dicimus quod ponere quod habens caritatem pro statu vie possit nolle beatitudinem, est falsum et hereticum et contra multa dicta scripture. In via autem, quamuis aliquis habens caritatem possit libere nolle beatitudinem pro aliquo tempore pro augmento fidei ad honorem christi, ut Paulus dicit de se ipso ad Philippenses (1); quod tamen habens caritatem possit pro omni (fol. 2r, col. 1) tempore nolle beatitudinem sicut ille, qui actu peccat mortaliter, hereticum reputamus, quia caritas nec stat nec stare potest cum peccate mortali, immo operit multitudinem peccatorum (2). Nolle autem habere beatitudinem pro omni tempore est peccatum mortale.

7 (6 articulus. non dixit).

Item cum communiter dicatur quod culpa et gratia sunt contraria, dicit quod omne peccatum esse contrarium gratie falsum est, loquendo de absoluto in gratia et in peccato. Quod probat primo de peccato originali sic, quia quandocumque sunt due forme absolute perfecte disparate possibiles creature rationali, cum existencia vnius forme stare potest carentia alterius forme, que sibi non contrariatur cum debito habendi eam. Sed gratia et iustitia originalis sunt huiusmodi. Ergo gratia potest stare cum carentia iusticie originalis cum debito habendi eam. Ergo gratia quantum ad omne absolutum in ea, potest stare cum peccato originali. Tamen accipiendo gratiam, prout facit aliquem esse gratum deo, siue sit per aliquam formam infusam siue sine omni tali forma, talis, inquam, gratia repugnat omni peccato tam

(a) *hec inuenies vbi et sequens est* ajouté par la 2e main.

6. In IV Sent., q. 14 (fol. Xvv, 1, 10-16) — (1) *Philip. 1. 12-26.* — (2) *1. Petr. 4. 8.*

(a) barré par la 2e main en même temps que : *tempore* qui suivait et que la 1e main avait seul exponctué. — (b) *hec inuenies libro 4to, q. vltima. articulo 3. conclusione 5* ajouté par la 2e main.

7. In IV Sent., q. 3 (fol. Rvv, 1, 9-42).

Digitized by Google

originali quam actuali, cum per gratiam sic acceptam sit aliquis amicus deo et per peccatum sit inimicus. Et ideo non stant simul. Idem patet de peccato actuali, quia peccatum actuale non dicit aliud quam actum aliquem absolutum preteritum, per quem aliquis obligatur ad penam. Nunc autem iste actus absolutus vel habitus derelictus ab eo et gratia primo modo accepta non repugnant, quia forme absolute disparate sunt. Ergo simul possunt esse in eodem. Nec obligatio ad penam repugnat gratie sic accepte, cum nulla pena repugnet gratie sic dicte, quia non est contradictio quin posset esse in dyabolo (a).

8 (8us articulus. non dixit).

Et infra sic dicit quod inter culpam et gratiam nulla est repugnantia nisi ex ordinacione divina. Deus autem potuit aliter ordinasse. Quare non opponuntur ex natura rei (a).

Magistri.

Ad istos duos articulos dicimus quod culpam actualem mortalem vel originalem posse esse simul in anima cum gratia est falsum et erroneum loquendo de gratia gratum faciente, quia sequeretur quod aliquis esset gratus et ingratus, dilectus et oditus seu odiosus, quod est impossibile. Nec distinctio, quam facit ipse de gratia quantum ad illud, quod est absolutum et quantum ad illud, quod est facere hominem deo gratum facit aliquid ad eius excusationem, sed potius includit claram contradictionem, quia si illud, quod est absolutum in gratia, est formaliter in anima, necesse est quod per illud anima sit formaliter deo grata, et sic repugnat ei esse formaliter deo ingratam per culpam, et est repugnantia ex parte rei ex quo demus gratie talem naturam quod per eam simus formaliter grati.

9 (9us articulus. non dixit).

Item dicit quod omne positivum in peccato potest causari sine omni (fol. 2r, col. 2) peccato.

Magistri.

Dicimus quod hoc est falsum et hereticum de illis peccatis, que directe sunt contra deum obiectiue sicut odire deum. Tale positivum non potest esse sine deformitate peccati.

10 (10us articulus).

Item ponit quod notitia intuitiva secundum se et necessario non plus est existentis quam non existentis nec plus respicit existenciam quam non existenciam. *Omnis res absoluta distincta loco et subiecto* ab alia re absoluta potest per divinam potentiam existere alia re absoluta destructa. Sed visio intuitiva tam sensitiva quam intellectiva est res

(a) *hec inuenies libro 4to, q. 4ta articulo primo* ajouté par la 2e main.

8. In IV Sent., qq. 8 et 9 (fol. TVIIr, 2, 22-39).

(a) *hec inuenies libro 4to. q. 10 et 11 in solutione 10 q. articulo primo in Responsione prime dificultatis* ajouté par la 2e main.

9. In IV Sent., qq. 8 et 9 (fol. Ur, 2, 9-8).

10. In prologum I Sent., q. 1 (fol. aIIIIv, 1, 26-24; 2, 16-18, 21-27, 31-36; fol. aVIv, 2, 21-23; fol. aVIIIv, 1, 8-9).

Digitized by Google

absoluta distincta loco et subiecto ab obiecto viso, sicut si videam intuitive stellam existentem in celo, ista visio intuitiva, sive sit sensitiua siue intellectiva, distinguitur loco et subiecto ab obiecto viso. Ergo ista visio potest manere stella destructa. Patet ergo quod res potest cognosci intuitive quantumcumque primum obiectum illius actus non existat contra opinionem aliquorum, quia visio co*lor*is (a) sensitiua potest conseruari a deo ipso colore non existente, et tamen ipsa visio terminatur ad colorem tanquam ad primum obiectum et eadem ratione visio intellectiva. Et cum arguitur quod deus tunc posset beatificare intellectum per notitiam intuitivam divinitatis posito quod deus non esset, Respondetur quod contradictio est deum non esse et tamen notitiam intuitivam dei esse.

Magistri.

Dicimus quod conclusio, quam tenet, est simpliciter falsa, periculosa et erronea, quia secundum rationem suam sequeretur quod deus posset videri intuitive et beatifice non exhibita presentia sua actuali in ratione obiecti presentis actualiter ipsi potentie, quod est falsum et erroneum, quia talis cognitio non esset facie ad faciem, qualem describit Apostolus esse visionem beatam 1 *ad* Cor*inthios* 13 (1).

11 (XI^us^ articulus. dixit recitando).

Item ponit quod intellectus potens intelligere divinam essentiam, paternitatem, filiationem et spiracionem, potest ista de divina essentia predicare formando tales propositiones : divina essentia est paternitas et sic de aliis, in quibus omnibus est predicatio rei de re, quamuis nobis pro statu isto nulla talis propositio sit possibilis, quia nos pro nunc de lege communi ipsam divinam essentiam in se et paternitatem in se non possumus intelligere, sed tantum in aliquo conceptu. Et sic pro statu isto nos non possumus habere propositionem istam formaliter : essentia est paternitas, sicut nec terminos eius, sed habere unam aliam, quia in nostra propositione nobis possibili de lege communi sunt termini conceptus quidam communes fidelibus *et infidelibus*. In illa autem propositione, quam haberet talis intellectus, qui apprehenderet divinam essentiam in se, vnus terminus *est essentia* et alius paternitas, et pro istis terminis supponunt termini propositionis nostre non pro se, et ideo sicut termini sunt distincti, ita propositiones sunt distincte.

Magistri.

Dicimus quod [nos] asserere quod nos pro statu vie (fol. 2^v^, col. 1) non possum*us* (a) formare de deo talem propositionem : essentia divina est paternitas, cuius termini significent essentiam divinam et divinam paternitatem, est falsum et ridiculosum et periculosum, quia sequeretur quod de deo nihil intelligeremus et per consequens nihil verum enun-

(a) *corporalis* Ms.

(1) *1. Cor. 13. 12.*

11. In prologum I Sent., q. (in ordine) 2 (fol. biiii^v^, 1, 15-27 ; 2, 19-28).

(a) *possum* Ms.

Digitized by Google

ciaremus affirmative, quia nomina non imponuntur nisi rebus cognitis. Etsi enim nunc in via non cognoscimus deum sicuti erit in patria, intuitive, vere tamen ex creaturis cum cognoscimus et non tantum conceptum eius dicente Apostolo ad Ro*manos* 1 : Inuisibilia eius et cetera (1), et de deo sic cognito formamus propositiones veras. Alioquin fere tota scriptura esset falsa.

12 (XII^us^ articulus).

Item dicit quod ex puris naturalibus possumus cognoscere istam propositionem : deus est summum bonum, *et non* (a) possumus cognoscere ex puris naturalibus istam : deus est trinus, et tamen ipsa essentia divina non plus cognoscitur quam trinitas personarum, quia illud, quod cognoscimus, ita vere competit trinitati sicut divine essencie. Ita enim realiter et ita vere trinitas personarum est summum bonum sicut divina essencia est summum bonum. Et quibusdam interpositis subdit : Si dicatur quod tunc posset trinitas personarum cognosci ex puris naturalibus sicut essentia potest cognosci ex puris naturalibus, Respondeo (b) quod de virtute sermonis hec debet concedi : ex puris naturalibus potest ita bene cognosci trinitas personarum sicut essentia divina. Et tamen ex puris naturalibus potest ista propositio esse nota : essentia divina est, in qua non subicitur illa essentia, que deus est, sed vnus conceptus, qui non est divina essentia nec deus. Et ista propositio : trinitas personarum est, in qua non subicitur illa trinitas, que est in deo, sed vnus conceptus, qui non est deus, non potest esse nota ex puris naturalibus.

Magistri.

Dicimus quod in isto articulo est contradictio, quia secundum eum vnum et idem cognoscitur euidenter et non cognoscitur ex puris naturalibus. Et in fine articuli est error apertus, vbi dicit quod ex puris naturalibus potest ita bene cognosci trinitas personarum sicut divina essentia, quod hereticum reputamus, quia trinitatem personarum tenemus sola fide, deum autem esse est demonstratum a philosophis et in sacra scriptura testatur.

13 (13us articulus).

(1) *Rom. 1. 20.*

12. I Sent., d. 1, q. 5 (fol. g^v^, 1, 10-3 ; 2, 24-29 ; 2, 32-38). Voici le début dans le ms. Borghèse 68, fol. 33^v^ : *Ad confirmationem concedo quod ex puris naturalibus possumus concludere esse vnum summum bonum et tamen ex naturalibus non cognoscimus deum ut trinus est, hoc est ex puris naturalibus possumus cognoscere istam propositionem : deus est summum bonum, et non possumus cognoscere ex puris naturalibus istam propositionem : deus est trinus.* Le ms. Ottoboni 2088, qui donne le texte de l'édition, offre (fol. 30r) ces mots omis à tort par l'édition (après : *bonum*) : *et non possumus cognoscere ex puris naturalibus* (ajoutez : *istam* ou *istam propositionem*) : *deus est trinus.*

(a) *et non*] *tamen* (*tn̄*) Ms. — (b) *Respondet* Ms.

13. In I Sent., d. 2, q. 4 (fol. hviii^v^, 2, 2-4 ; fol. iiii^v^, 2, 12-6 ; fol. iiiii^r^, 2, 15-31).

Digitized by Google

Item cum arguitur quod scientia realis est de veris rebus extra animam, quia per hoc distinguitur scientia realis a scientia rationali, Respondet : dico quod scientia realis non est semper de rebus tanquam de illis, que immediate sciuntur, sed de aliis pro rebus tamen.

Ad cuius intellectum et propter multa prius dicta et dicenda et propter aliquos inexercitatos in logica est sciendum quod scientia quelibet, siue sit scientia realis siue rationalis, est tantum de propositionibus tanquam de illis, que sciuntur, quia sole propositiones sciuntur. Et similiter per hoc ad formam argumenti dico quod scientiam esse de rebus, potest intelligi tripliciter. Vel quod res ipsa (fol. 2v, col. 2) sit scita, et sic nulla scientia est de rebus *substantia*libus (a) maxime quia nihil scitur nisi complexum, complexum autem non est extra animam nisi forte in voce. Aliter quod res sint partes illius, quod scitur, et sic non oportet scientiam realem esse de rebus extra. 3° modo, quia res sunt illa, pro quibus partes sciti supponunt, et sic scientia realis est de rebus, sed non de rebus universalibus, quia pro illis non fit suppositio. Nam in ista propositione in mente : omne corpus componitur ex materia et forma singulari, non fit suppositio pro aliquo corpore vniversali, quia nullum tale corpus, si esset, componitur ex materia singulari et forma singulari. Sed scientia isto modo est de rebus singularibus, quia pro ipsis rebus termini supponunt.

Magistri.

Dicimus quod iste articulus est simpliciter sophisticus et continet multa falsa, que sunt expresse contra philosophiam et applicata ad aliqua theologica essent heretica, sicut superius diximus ad articulum XI.

14 (14us articulus. Non dixit sicut hic recitatur).

Item ponit quod nec divina essentia nec divina quiditas nec aliqu*id* (a) intrinsecum deo nec aliquid, quod est realiter deus, potest in se cognosci a nobis it*a* (b) quod nihil aliud a deo con*currat* (c) in ratione obiecti, quia nihil potest cognosci a nobis naturaliter nisi precognoscatur intuitive. Quia non est maior ratio quod vna res possit a nobis co*gnosc*i (d), nisi prius videatur intuitive, *quam alia*, sicut patet de coloribus, ergo vniversaliter est hoc verum, et si [in] hoc in creatura, multo magis in deo.

Magistri.

Dicimus quod quamuis non cognoscatur divina essentia in via naturaliter nisi aliquo precognito intuitive, dicere tamen quod essentia divina non possit cognosci in via nisi ipsa prius precognoscatur sicut

(a) *scibilibus* Ms.

14. In I Sent., d. 3, q. 2 (fol. mviiiv, 1, 13-9 ; 1, 2-1 ; 2, 1 ; 2, 3-9). Après : *realiter deus* (au début), l'édition et les mss. Borghèse (fol. 59r) et Ottoboni (fol. 61r) continuent ainsi : *potest in se* (à la place de ces deux mots, l'édit. porte : *hic*) *cognosci a nobis ita quod nihil aliud a deo concurrat in ratione obiecti.*

(a) *aliquod* Ms. — (b) *Item* Ms. — (c) *cognoscitur* Ms. — (d) *conuerti* Ms.

Digitized by Google

expresse dicit, hereticum reputamus sicut in Responsione ad XI^m articulum dictum est.

15 (15us articulus. non dixit).

Et infra dicit sic : omnes concedunt quod aliquam noticiam incomplexam habemus de deo pro statu isto et etiam de substantia creata materiali et immateriali. Tunc quero : quando intelligo deum intellectione incomplexa, aut cognosco eum in se aut in alio. Non in se secundum omnes, nec intuitive nec astractiue. Non intuitiue, patet ; nec abstractiue, quia ista semper presupponit intuitivam saltem in illa forma, in qua est abstractiva respectu eiusdem rei. Ergo et cetera. Unde deus in se non plus cognoscitur a me abstractive pro statu isto quam papa, quem nunquam vidi, sed tantum eum cognosco in conceptu hominis. Deus ergo non cognoscitur in se a nobis pro statu isto *nec aliqua* (a) substantia — *Si* (b) in alio (c), tunc in ali*quo* (d) conceptu[m] communi sibi et aliis aut in aliquo reali. Si in aliquo reali, aut illud distinguitur secundum rationem tantum, et hoc non, quia probatum est in Primo quod res non potest distingui a re ratione (1) ; nec distinguitur realiter, quia tunc intelligendo deum aliqua res creata terminat intellectionem meam, et tunc non plus cognosco deum quam quamcumque (fol. 3^r, col. 1) aliam rem, de qua nihil cogito, qu*ia tantum* (e) cognosco illam rem si*n*gularem (f), que terminat cognicionem meam. Ergo oportet necessario ponere quod intelligendo deum pro statu isto cognosco in conceptu communi sibi et aliis, ita quod illud, quod terminat actum intelligendi, aliquid vnum sine multitudine, illud est commune ad multa.

16 (16us articulus. non dixit).

Item ponit quod essentia divina vel quiditas divina potest cognosci a nobis in aliquo conceptu sibi proprio, composito tamen, et hoc in conceptu, cuius partes sunt abstrahibiles naturaliter a rebus. Et post pauca sic dicit : quia sicut creatura potest cognosci in conceptu aliquo communi simplici, ita potest deus, quia aliter a nobis nullo modo esset cognoscibilis. Sed nunc est ita quod quando sunt multa communia habencia aliquod idem contentum, omnia illa communia simul accepta faciunt vnum proprium illi. Ex quo sunt distincta communia, oportet quod aliquid contineatur sub singulo, quod sub nullo aliorum continetur. Ergo omnia communia simul nulli alii possunt conuenire. Sed nunc est ita quod sunt multi simplices conceptus naturaliter abstrahibiles, quorum quilibet est communis deo et alicui alteri. Ergo omnes illi simul accepti facient vnum conceptum proprium deo. Et ita cum possit cognosci quod iste conceptus de aliquo verificatur, deus in isto conceptu

15. In III Sent., q. 9 (fol. NIIII^r, 1, 19-1 ; 2, 1-8). — (1) *in I Sent., d. 2, q. 2* (fol. bIIII^v, 2, 10-1 ; fol. h^r, 1, 1-11).

(a) *nec aliqua*] *vt a*^a Ms. — (b) *sed* Ms. — (c) *alia* Ms. — (d) *alicuius* (a^c9) Ms. — (e) *quia tantum*] *quod tamen* Ms. — (f) *sigularem* Ms.

16. In I Sent., d. 3, q. 2 (fol. mVIIII^v, 1, 9-6 ; 2, 12-26 ; 2, 7-1).

Digitized by Google

cognoscetur. Et paucis interpositis sequitur : deus tamen in se non cognoscitur, quia aliquid aliud a deo hic cognoscitur, quia omnes termini istius propositionis : aliquod ens est sapientia, et sic de aliis, sunt quidam conceptus, quorum nullus est realiter deus, et tamen omnes termini isti cognoscuntur, ex quo ista propositio cognoscitur.

17 (17us articulus).

Sequitur : et ita intelligendo deum, quamuis nihil terminet actum intelligendi nisi vnus conceptus, qui non est deus, quia tamen iste conceptus est proprius deo, et quicquid potest predicari de deo, vere predicatur de isto conceptu quamuis non pro se (a), sed pro deo, ideo deus dicitur cognosci in isto conceptu.

18 (18 us articulus).

Item arguens contra se : nos, inquid, demonstramus vnitatem de deo et perfectionem simpliciter. Sed non demonstramus, nisi cognoscamus quid demonstramus. Respondeo, dico quod si ista supponant personaliter, assumptum simpliciter est falsum, quia illam vnitatem, que deus est, non demonstramus nec illam perfectionem simpliciter. Si autem supponant simpliciter, sic assumptum est verum, quia istos conceptus, qui non sunt deus, quamuis stent pro deo, demonstramus de aliquo conceptu, et ideo istos conceptus in se cognoscimus, sed non ipsum deum.

Magistri.

Dicimus quod predicti 4or articuli loquuntur de eadem materia, videlicet quod intelligendo deum nihil terminat actum intelligendi nisi vnus conceptus, qui non est deus, quia tamen ille conceptus est proprius deo, quicquid vere predicatur de deo, predicatur vere de illo conceptu.

Ad quod dicimus quod illud est clare falsum et implicat claram contradiccionem in hoc quod dicit quod ille conceptus non est deus, et tamen quicquid vere predicatur de deo, vere predicatur de isto conceptu (fol. 3r, col. 2). Non enim potest fieri quod omnia, que predicantur de aliquo, predicentur de quocumque alio nisi sirt realiter idem cum illo. Item de deo predicatur quod est deus. Sed de illo conceptu non predicatur vel dicitur quod sit deus, vt iste dicit. Ergo non omne, quod predicatur de deo, predicatur de illo conceptu, cuius contrarium iste dicit, et ita est clara contradiccio in predictis articulis et heresis manifesta dicere quod deus non cognoscitur et quod aliud a deo de deo predicetur affirmative et vere.

19 (19us articulus. non dixit).

Item ponit quod ad illam viam, quam reprobat ecclesia, videlicet quod substantia panis remanet post consecrationem, pauciora inconueniencia sequuntur quam (a) ad illam, quam tenet ecclesia, et quod illa

17. In I Sent., d. 3, q. 2 (fol. nr, 2, 6-2).
(a) *per* Ms.
18. In I Sent., d. 3, q. 2 (fol. nv, 2, 16-4).
19. In IV Sent., q. 6 (fol. Sviiir, 2, 25-27 ; fol. Sviiiv, 1, 9-16).
(a) *quod* Ms.

Digitized by Google

est facilior et rationabilior ex co quod maximum inconueniens est accidens esse sine subiecto.

Magistri.

Dicimus quod assercio est temeraria et periculosa et contra reuerenciam et doctrinam ecclesie, quia licet ad viam, quam approbat ecclesia, sequuntur multa difficilia, non sunt tamen inconueniencia, quia minimum inconueniens est deo inpossibile secundum Anselmum (1).

20 (20us articulus. non dixit).

Item tenet quod substantia panis in sacramento altaris vere adnihilatur.

Magistri.

Dicimus quod in sacramento altaris substantia panis non adnihilatur, sed transsubstantiatur in corpus Christi secundum determinacionem ecclesie.

21 (21us articulus).

Recitat opinionem dicentem quod substantia et quantitas sunt eadem res nec tamen reprobat, immo secundum eam Respondet in diuersis locis ad argumenta et in ea in vno loco (a) residet.

Magistri.

Dicimus quod ponere quantitatem non (b) esse rem distinctam a substantia est contra communem sententiam sanctorum, doctorum et philosophorum, quam reputamus veram. Quo supposito dicimus esse erroneum et periculosum et contra determinationem ecclesie, que (c) ponit in sacramento altaris solam substantiam conuerti quantitate et ceteris accidentibus remanentibus.

22 (22us).

Item dicit quod corpus Christi existens sub sacramento potest videri oculo corporali et terminare visionem corporalem, quia non magis repugnat alicui existenti realiter terminare visionem corporalem quam non existenti. Sed non existens potest terminare visionem corporalem et intellectualem intuitivam.

Magistri.

Dicimus quod *dicere quod* corpus Christi vt est existens in sacramento altaris possit videri oculo corporali, est falsum et erroneum, quia sequitur quod in sacramento esset corpus Christi extensive et localiter, quod est erroneum (fol. 3v, col. 1).

(1) S. Anselmus, *Cur deus homo*, lib. 1, cap. 10 et cap. 20 (Migne, PL, t. 158, coll. 375 et 392). Au dernier endroit on lit : *Sed hoc est praestitutum quia quamlibet parvum inconveniens in Deo impossibile est.*

20. *In IV Sent.*, *q. 6* (fol. Tv, 1, 4-1).

21. *In IV Sent.*, *q. 4* (fol. Rviiiv, 2, 21-18. Cfr fol. Sv, 2, 18-16; fol. Sviir, 2, 8-21).

(a) *lo* Ms. — (b) suscrit par une autre main. — (c) *q'* Ms.

22. *In IV Sent.*, *q. 5* (fol. Svr, 1, 27-38; 2, 11-14).

Digitized by Google

23 (23us articulus. dixit cum expositione).

Item ponit quod corpus Christi dum est in altari sacramentaliter vbi prius non erat, vere mutatur localiter.

Magistri.

Dicimus istum articulum esse falsum et erroneum et implicantem multas con*tra*dic*ti*ones (a) intelligendo mutationem localem proprie, quia si per motum localem inciperet esse in sacramento, sequeretur quod desi*n*eret (b) esse in celo et quod motus oppositi inessent sibi simul in diuersis locis, ad qu*os* (c) necessario essent motus oppositi.

24 (24us articulus. non dixit).

Item ponit fomitem peccati in Christo prout dicit inclinacionem ad actum cum aliqua inobedientia et rebellione, ad Ro*manos* (1), dicens sic : 3° *modo* potest intelligi simpliciter auferri sic quod non posset inclinare ad aliquem actum *sine* (a) inobedientia ad rationem et voluntatem et sine omni rebellione, et sic non fuit omnino ablatus nec in prima sanctificatione Virginis nec in secunda, quia non fuit in sua potestate sitire vel esurire et cetera. Et tamen ipsa cohibuit tales motus, quantum potuit, et si non potuit nec fuit [in] negligentia voluntatis, in nullo peccauit, quia tales motus quicumque, vt precedunt actum voluntatis, nullo modo habent rationem peccati. Isto modo potest concedi quod fomes fuit in Christo, quamdiu fuit viator.

Magistri.

Dicimus quod ponere fomitem peccati in Christo vt iste ponit, videlicet quod in Christo fuerit aliqua inclinatio cum rebellione et aliqua inobedientia ad rationem, erroneum reputamus.

25 (25us articulus).

Item dicit : quod in divina essentia sint diuersa attributa, que sunt realiter idem et distincta ratione, est falsum simpliciter, quia impossibile est quod aliqua duo, que sunt vnum realiter, distinguantur ratione.

Magistri.

Dicimus quod negare attributa divina differre ratione est falsum in philosophia et in theologia et clare contra dicta sanctorum. Et ratio, que adducitur in articulo, assumit falsum et implicat errorem, quia si illa, que sunt idem re, non possent esse plura ratione, multo magis, que sunt vnum re, non possunt esse plures res. Constat autem quod fides tenet quod in divinis vna essentia est 3 persone, que inter se realiter distinguuntur.

Ad palliandum autem dictum suum exponit se sic quod illa pluralitas rationis inter attributa non est essentia divina nec in essentia divina.

23. In IV Sent., q. 6 (fol. Tr, 2, 15-19).
(a) *condiciones* Ms. — (b) *desideret* Ms. — (c) *quem* Ms.
24. In III Sent., q. 3 (fol. Rvr, 1, 22-10). — (1) *Rom. 7. 23.*
(a) *cum* Ms.
25. In I Sent., d. 2, q. 2 (F-H, fol. hiiiiv ; fol. hvv).

Digitized by Google

Ista expositio est vana et extorta et contra communem intellectum verborum, quia quamuis illa pluralitas non sit essentia divina nec in ei subiectiue et formaliter, tamen est ibi fundamentaliter, et hoc sufficit ad diuersitatem rationis.

26 (26us).

Item dicit : intellectus divinus est divina essentia, et tamen [quod] subicitur hic : non est divina essentia (fol. 3v, col. 2).

Dicimus quod prima pars istius articuli est vera, videlicet quod intellectus divina est essentia divina. Secunda vero pars, scilicet illud, quod subicitur : non est divina essentia, est simpliciter falsa et erronea et contradicit prime parti, quia omnis propositio affirmativa requirit ad veritatem suam ydemptitatem predicati cum subiecto. Secundum autem expositionem, quam iste dat ad suam excusationem, videlicet quod hec vox : intellectus vel eius conceptus, non est divina essentia, nulla propositio affirmativa posset esse vera neque de deo neque de creatura, quia voces posite in subiecto et predicato non sunt eedem numero neque in scripto neque in prolatione, nec conceptus predicati et subiecti, quod dicere et tenere per modum, quem iste tenet, esset subuertere fere totam doctrinam tam theologie quam philosophie.

27 (27us).

Item dicit quod *iste* : essentia ut in patre est incompossibilis producto, vel : essentia sub respectu paternitatis est incompossibilis filio, sunt simpliciter false, quia omnes tales cum talibus reduplicationibus inferunt quod absolute essentia est incompossibilis filio.

Magistri (a).

Dicimus quod propositiones, quas iste negat, sunt vere. Alias sequeretur confusio personarum, quod est hereticum, quia reduplicacio ista : vt in patre, vel ista : sub respectu paternitatis, dicunt modum, quo divina essentia habetur a patre. Qui modus habendi non est in filio. Consequencia autem, quam iste facit, peccat per fallaciam consequentis a destruccione inferioris, quia non sequitur : essencia divina est incompossibilis sub isto modo, ergo omni modo est incompossibilis.

28 (28us).

Item dicit : sicut potest sustineri quod in natura illimitata sunt 3es persone, ita bene potest sustineri quod in natura humana limitata vna numero possent esse tres persone. Nec potest reperiri aliqua ratio plus probans vnam partem quam aliam, quia illimitatio non plus facit quod in vna natura possint esse 3 persone quam limitatio. Quia tamen vnum tenetur ex fide, aliud non, ideo propter fidem, non propter

26. *In I Sent*, *d. 2*, *q. 2* (fol. hvv, 2, 10-32).

27. *In I Sent.*, *d. 7*, *q. 1* (fol qviiir, 2, 20-25).

(a) *Magister (Mr)* Ms.

28. *In III Sent.*, *q. 1* (fol. Kiiiir, 2, 11-6 ; 2, 12-11 ; 2, 6-4) ; *in I Sent.*, *d. 1*, *q. 2* (fol. gviiv, 2, 12-10). Ce dernier passage est introduit dans l'article 28 par les mots : *Et post pauca dicit.*

Digitized by Google

aliquam rationem teneo primum, non secundum. Et post pauca dicit: credo quod pro statu isto eque posset satisfieri rationibus probantibus non esse 3 personas in vna essentia in creaturis sicut in deo.

Magistri.

Dicimus istum articulum esse falsum et temerarium et prebentem occasionem erroris simplicibus, quia si trinitas personarum [quia si trinitas personarum] in vna essentia non possit demonstrative probari in natura increata vel creata, potest tamen magis persuaderi et defendi sine aliquo inconuenienti esse in natura increata et illimitata quam in natura creata et limitata ex dictis scripture et sanctorum.

29 (29us. dixit cum addicione).

Item dicit: sicut patebit alias, ydee in mente divina non sunt realiter ipsa divina essentia (fol. 4r, col 1).

Magistri.

Dicimus quod asserere essentiam nullo modo habere rationem ydee respectu creaturarum est erroneum, cum scriptum sit: faciamus hominem ad ymaginem et similitudinem nostram (1). Illud autem, ad cuius similitudinem fit alterum ab agente per intellectum, est ydea.

30 (30us. dixit cum addicione: si ydee sint plures distincte realiter).

Item ipse dicit quod ydea est ipsamet res singularis cognita et non aliqua species eius, et ipsamet res singularis, que nunc est in effectu, ab eterno terminabat cognicionem divinam.

31 (31us).

Item dicit: potest concedi quod sunt in homine distincte potentie visiue et realiter, et sic debet concedi quod tanta distinctio est etiam realis inter vnam potentiam visiuam hominis et aliam quanta est inter potentiam visiuam et auditiuam.

Magistri.

XXXm articulum et XXXIm reputamus simpliciter falsos. Sed quia sunt mere philosophici, non reputamus eos (a) continere aliquid (b) erroneum *contra* fidem aut bonos mores nisi forte accipiatur articulus de ydea modo, quo tactum est in 29 (c) articulo.

34 (34us. non dixit nisi reprobando).

Item dicit quod aliquis potest habere *fidem* circa principium et noticiam euidentem circa conclusionem.

Magistri.

Dicimus quod falsum est, quia effectus non est potior sua causa.

29. In I Sent., d. 2. q. 3 (fol. hviiv, 1, 19-17). Cfr *in I Sent., d. 35, q. 5* (D et E, fol. ffiiiir, 2-fol. ffiiiiv, 1 et 2). — (1) *Gen. 1. 26.*

30. In II Sent., q. 17 (fol. Fvir, 1, 25-29).

31. In II Sent., q. 26 (fol. Ivr, 2, 2-4; 2, 5-8).

(a) *eo* Ms. — (b) *aliquod* Ms. — (c) *39* Ms.

34. In III Sent., q. 8 (fol. Mvir, 1). Cfr *in prologum I Sent., q.* (*in ordine*) *7* (fol. ciiiiv, 2, F). La remarque: *non dixit nisi reprobando* vise sans doute le dernier passage. — Les articles 32 et 33 manquent dans le Ms.

Digitized by Google

Noticia autem conclusionis dependet a noticia principiorum sicut effectus a sua causa. Ideo et cetera. Ista tamen falsitas non est contra fidem vel bonos mores.

35 (35us).

Item dicit quod existens in caritate potest habere habitum odiendi deum.

Magistri.

Dicimus quod de habitu precedente caritatem sunt opiniones, sed non de habitu sequente, qui non potest causari nisi ex malis actibus, quorum quilibet corrumpit caritatem, si eam inveniat, et in isto sensu est hereticum.

36 (36us. non dixit).

Item dicit quod deus potest peccare, si assumeret naturam humanam sine donis aliquibus et natura esset sibi derelicta, nec est hoc magis inconueniens. Quia tamen illud abhorret audire homo et male sonat, ideo negatur.

Magistri.

Dicimus quod in auribus simplicium dictus articulus male sonat et videtur irreuerenciam contra deum continere. De virtute tamen conclusionis sunt opiniones inter doctores.

37 (37us. dixit quod non 4or distincte realiter).

Item ponit quod non sunt 4or relationes in divinis et quod (fol. 4r, col. 2) spiratio activa non est relatio ponens in numerum *alia* ab aliis 3us relationibus.

Magistri.

Dicimus quod negare *quattuor relationes inter se differre* in divinis est falsum et erroneum. Sed an quelibet relatio differat a qualibet alia disputabile est quibusdam doctoribus dicentibus quod omnes differunt inter se realiter, aliis vero dicentibus quod sole relationes opposite differunt inter se realiter, disparate vero non.

38 (38us).

Item dicit quod cum secundum predicta nulla propositio contingens possit euidenter cognosci nisi ex noticia intuitiva euidenti alicuius (a) extremi, si aliqua talis contingens non possit euidenter cognosci ex noticia intuitiva creature, necessario ad hoc quod cognoscatur euidenter, oportet presupponere noticiam intuitivam deitatis, et per consequens viator talem veritatem contingentem non potest euidenter cognoscere. Et ideo si *ista* : deus est incarnatus, non posset euidenter cognosci ex noticia intuitiva nature humane, oportet habere noticiam

35. In III Sent., q. 8 (fol. Mviir, 1, 5-4).

36. In III Sent., q. 9 (fol. Niiiir, 1, 17-22). Après : *inconveniens*, l'édition ajoute : *quam quod christus patitur, verberatur, moritur.*

37. In I Sent., d. 11, q. 2 (fol. viiir, 1, 4-12).

38. In prologum I Sent., q. 1 (fol. aviir, 1, 26-6).

(a) *alterius* Ms.

Digitized by Google

intuitivam deitatis. Et ideo quantumcumque intellectus cognosceret deitatem abstractive, tamen nullo modo posset virtute illius cognoscere euidenter deum esse incarnatum. Similiter tales veritates : resurrectio mortuorum est futura, anima beata perpetuo beatificabitur et huiusmodi veritates de futuro contingentes, cum sit manifestum eas non posse euidenter cognosci ex noticia intuitiva cuiuscumque creature, nullo modo possunt euidenter a viatore cognosci. Vtrum autem aliquis intuitive videns essentiam divinam, possit eas euidenter cognoscere, dubium est.

Magistri.

Dicimus quod dubitare beatos esse certos de eternitate beatitudinis et de resurrectione futura et *similiter* (a) dei filium incarnatum esse, cum ista tria credere pertineat ad fidem in via, cui fidei succedit certa et euidens cognicio in patria, hereticum reputamus. Vtrum autem ex sola visione divine essentie vel virtute illius noticie solius predicte veritates cognoscantur a beatis, sicut in quaternis est additum in margine, vel per notitiam aliam dubitatur.

39 (39us).

Item dicit quod de cecitate nihil significans precise vnum, potest predicari. Quocumque enim demonstrato, hec est falsa : hoc est cecitas. Et si dicatur quod hoc non est [tantum] positivum sed tantum priuatio. Respondeo quod priuatio et universalis negacio dicunt precise aliquas res vel rationes. Et ideo sicut non homo dicit aliquid quod non est homo, eodem modo cecitas dicit oculum non potentem videre.

Magistri.

Dicere quod cecitas est ** [et] ridiculosum nec dignum improbatione (fol. 4v, col. 1).

40 (40us).

Item cum vult probare quod actus visionis et fruicionis beatifice sint a deo effectiue, sic dicit : Quandocumque aliqua duo sunt supernaturalia, si imperfectius propter sui [im]perfectionem sit a solo deo causabile, et perfectius a solo deo erit causabile. Sed habitus caritatis et lumen glorie, si ponantur, sunt supernaturales et imperfectiores quam actus supernaturales eis correspondentes et sunt a solo deo (a) secundum communiter loquentes. Ergo multo magis actus.

Magistri.

Dicimus quod conclusio istius articuli est vera, et ratio probans eam est bona, nisi quod videtur sub dubio ponere quod habitus caritatis et lumen glorie ponendi sint pro statu vie et patrie ; quod si poneretur, esset contra determinationem ecclesie.

39. In prologum I Sent., q. (in ordine) 3 (fol. bviiv, 2, 6-11 ; 2, 13-15).

(a) *sic* Ms.

40. In I Sent., d. 1, q. 2 (fol. fiiir, 1, 6-12). Voir à propos de cet article, l'addition finale qui suit l'article 51.

(a) L'édition, les mss. Borghèse (fol. 29v) et Ottoboni (fol. 26r) ajoutent : *actiue*.

Digitized by Google

41 (41us).

Item dicit posse concedi quod omnis conceptus essentie est conceptus persone et omnis conceptus persone est conceptus essentie.

Magistri.

Dicimus quod iste articulus est falsus et erroneus, quia aliqui conceptus de essentia sicut communicabile, indistinctum, et similiter quidam conceptus de persona sunt incompossibiles essentie sicut incommunicabile, distinctum et quidam alii.

42 (42us).

Item dicit : [quod] quamuis distinctio vel non ydemptitas formalis posset poni eque faciliter inter essentiam divinam et sapientiam divinam sicut inter essentiam et relationem, quia tamen est difficillima ad ponendum, nec credo eam esse faciliorem ad tenendum quam trinitatem personarum cum vnitate essentie, ideo non debet poni nisi vbi euidenter sequitur ex traditis in scriptura sacra vel determinacione ecclesie, propter cuius auctoritatem debet omnis ratio captiuari (1). Et ideo cum omnia tradita in sacra scriptura et determinatione ecclesie et dictis sanctorum possint (a) saluari non tenendo eam inter essentiam et sapientiam [et], ideo simpliciter nego talem distinctionem ibi possibilem (b) et eam vniversaliter nego in creaturis quamuis posset tenere in creaturis sicut in deo. Ita enim credo facile tenere trinitatem personarum cum vnitate essentie in creaturis sicut in deo propter quascumque rationes in oppositum, quia credo quod pro statu isto eque possem satisfacere rationibus probantibus non esse tres personas in vna essentia in creaturis sicut in deo, nec potest euidenter cognosci quod plus facit infinitas ad hoc quod sint tres persone in vna essentia quam finitas. Quia tamen vnum est expressum in scriptura et aliud non et videtur repugnare rationi, ideo vnum est ponendum et aliud negandum.

Magistri.

Hic sunt duo articuli. Primus quod distinctio formalis potest eque faciliter poni inter essentiam divinam et attributa sicud inter essentiam et relationem. Dicimus quod si intelligat poni, id est sustineri, quod illud est falsum, quia non potest ita faciliter sustineri, quoniam plures sunt rationes difficiles (fol. 4v, col. 2) probantes distinctionem inter essentiam divinam et relationem quam inter attributa, cum essentia divina ex natura rei sit formaliter in omnibus personis ; omnia autem attributa sunt vbicumque est essentia.

2us vero articulus est idem cum 28 articulo superius posito, vbi responsum est ad illum articulum.

41. In I Sent., d. 1, q. 5 (fol. fviiiv, 2, 7-5).

42. In I Sent., d. 2, q. 1 (fol. gviiv, 2, 30-6). — (1) Cfr *2 Cor. 10. 5.*

(a) *possit* Ms. — (b) *ibi possibilem,* leçon de l'édition et du ms. Ottoboni (fol. 34v)] *impossibilem* Ms. Le ms. Borghèse (fol. 36v) porte : *ibi esse possibilem.*

Digitized by Google

43 (43us).

Item cum arguitur quod contradictoria possunt simul verificari de eodem reali, quia res vt in deo est ydea, et eadem res vt producta extra non est ydea, et tamen est eadem res, Respondet : Concedo quod eadem res est ydea et producta extra. Et ideo dico quod hec est simpliciter falsa : res vt producta extra non est ydea, quia ex ista sequitur quod res non est ydea, que est simpliciter falsa.

Magistri.

Dicere quod res vt producta extra est ydea, est falsum omnino et contra intentionem sanctorum et philosophorum loquentium de ydeis, et consequentia, quam facit, peccat per fallaciam consequentis.

44 (44us).

Item dicit quod hec est simpliciter falsa : essentia vt in filio non constituit patrem, quia ex quo reduplicatio, que est determinatio non distrahens nec diminuens, manet affirmata, [quod] contingit inferre quod essentia non constituit patrem, que est simpliciter falsa.

Magistri.

Dicimus quod articulus iste est idem cum articulo 27, ad quem Responsum fuit loco suo.

45 (45us).

Item dicit : concedo quod isti conceptus : sapientia, bonitas et sic de aliis in divinis semper distinguuntur nec sunt vnus, et tamen ista diversitate non obstante, hec est vera : sapientia infinita est formaliter bonitas infinita, quia in ista termini non supponunt pro conceptibus diversis, quibus addatur infinitas, sed pro ipsa re, que deitas est, cui nulla infinitas aduenit nec *aliquid* additur, sed se ipsa est infinita.

Magistri.

Dicimus quod ista propositio : essentia divina est sua infinitas, est vera, licet etiam falso et male eam deducat.

46 (46us).

Item dicit quod videns essentiam divinam et carens per potentiam divinam absolutam *dilectione dei*, potest nolle deum, quod probat sic : Omne incommodum potest esse obiectum nolicionis, siue sit vere incommodum siue estimatum, sicut omne commodum siue verum siue estimatum, potest esse obiectum volicionis. Sed deus potest tali esse incommodum saltem estimatum, quod patet, quia talis potest puniri a deo tam pena dampni quam pena sensus. Unde et Christus non obstante quod fuit beatus, punitus fuit et penas sustinuit corporales. Omne punitivum vel afflictivum alicuius potest *esse* incommodum illi verum

43. In I Sent., d. 2, q. 1 (fol. gviiiv, 1, 10-7. Cfr fol. gvir, 2, 6-5 ; fol. gviiir, 1, 4-2).

44. In I Sent., d. 2, q. 1 (fol. gviiiv, 1, 3-1 ; 2, 1-2).

45. In I Sent., d. 2, q. 1 (fol. gviiiv, 2, 28-34).

46. In I Sent., d. 1, q. 6 (fol. gvir, 1, 12-1 ; 2, 1-2).

Digitized by Google

vel estimatum Ergo deus potest habere rationem incommodi veri vel estimati.

Magistri.

Dicimus quod articulus iste potest transire sicut disputabilis (fol. 5r, col. 1) accipiendo nolle deum sub aliqua speciali ratione, si tamen suppositio sit vera, videlicet quod videns divinam essentiam possit carere dilectione et delectacione dei.

47 (47us).

Item substantia corporea potest esse in pluribus locis simul, immo vbique per potentiam divinam et non virtute propria, et ideo tantum dicitur illimitata secundum quid, non simpliciter.

48 (48us).

Item sicut plura corpora possunt esse in eodem loco siue gloriosa siue non gloriosa siue unum sit gloriosum et aliud non, quia omnia ista reputo possibilia, quia gloria nihil facit ad hoc, sic potest vnum corpus esse in diuersis locis.

Magistri.

Ad duos articulos supra immediate positos dicimus quod vnum et idem corpus posse esse simul localiter in diuersis locis, reputamus falsum et impossibile, et est mere philosophicum, non tangens fidem neque bonos mores.

49 (49us).

Item dicit quod non potest sufficienter probari quin anima possit se reunire corpori, quia non videtur quare per naturam non possint partes vniri cum videamus quod per agens naturale 2e aque et due partes aeris divisi vniuntur. Quia tamen oppositum est magis consonum dictis sanctorum, ideo teneo, licet non posset sufficienter probari.

Magistri.

Dicimus quod animam posse reunire se corpori per se ipsam naturaliter est falsum.

50 (50us).

Item de motu dicit quod quantum ad positivum et affirmativum potest redire idem motus per potentiam divinam et forte per naturam in motu locali.

Magistri.

Dicimus quod articulus iste est mere philosophicus et conclusionem credimus esse falsam.

51 (51us. non dixit).

Item peccatum non est privatio alicuius boni inherentis actualiter

47. In IV Sent., q. 4 (fol. Siiiir, 1, 3-8).
48. In IV Sent., q. 4 (fol. Siiiir, 1, 6-2; 2, 6-7).
49. In IV Sent., q. 10 (fol. Uiiir, 2, 10-16).
50. In IV Sent., q. 10 (fol. Uiiiv, 2, 22-19).
51. In IV Sent., qq. 8 et 9 (fol. Ur, 1, 8-5).

Digitized by Google

vel quod aliquando infuit, sed est priuatio boni futuri, quod deberet inesse, si non peccasset.

Nos autem fratres Raymundus Patriarcha Ierosolimitanus, Gregorius Feltrensis et Belunensis, Dominicus Appamiensis Episcopi, Iohannes Panhota ordinis heremitarum sancti Augustini et Iohannes Luterel, magistri in theologia ante sigillaciones nostras consulcius cogitantes, dicimus quod ratio, que fit in articulo 40 supra posito, est insufficiens et periculosa, quia sequeretur, si maior esset vniversaliter vera, quod actus nostri meritorii non essent effectiue a merente, sed a solo deo.

Rome.

AUGUSTE PELZER,
Scriptor de la Bibliothèque Vaticane.

Digitized by Google

UN ÉVÊQUE BIBLIOPHILE AU XIVe SIÈCLE.

RICHARD AUNGERVILLE DE BURY (1345).

Contribution à l'histoire de la littérature et des bibliothèques médiévales.

I. — La place de Richard de Bury parmi les bibliophiles médiévaux.

La satire n'a jamais épargné les bibliophiles. Plus de douze siècles avant l'invention de l'imprimerie, Strabon émettait une appréciation peu flatteuse pour les héritiers de la bibliothèque d'Aristote (1) et l'auteur des *Dialogues des Morts* (2) exerçait sa verve aux dépens d'un collectionneur qui « se montait une bibliothèque sans être capable d'en tirer parti ». Au début des temps modernes, dans la série des incunables de l'art typographique, le *Narrenschiff (Nef des Fols, Stultifera Navis)* de Sébastien Brant (3) exposait dans sa galerie d'insensés le croquis du bibliophile, qui « possède des monceaux de livres jamais ouverts ni consultés » et le succès de l'ouvrage, garanti par plus de vingt éditions en six années (4), devait introduire ses caustiques descriptions dans les célèbres sermons de Jean Geiler de Kaysersberg à la cathédrale de Strasbourg (5). Les moqueries de la Bruyère allaient plus loin encore que celles du moraliste : elles n'hésitaient pas à traiter de « tannerie » la belle bibliothèque, à reliure maroquin, du conseiller Moret (6).

(1) *Geographica*, lib. XIII, chap. I, 54. (Edit. Meineke, t. III, p. 852).

(2) *Adversus indoctum et multos libros ementem. (Luciani Opera*, édit. Dindorf, p. 604-615. Paris, Didot, 1840, ou édit. Jacobitz, t. III, p. 139-153. Leipzig, Teubner, 1896).

(3) *Das Narrenschiff*, chapitre intitulé « von unnutzen Buchern », p. 91-92 de la reproduction de l'édition originale de Bâle (1494), dans la *Bibliothek der gesammten-deutschen Literatur*, t. XVII. Quedlimbourg-Leipzig, 1839.

(4) Hain, *Repertorium bibliographicum*, t. I, n. 3736-3757. Stuttgart, 1826 ; Copinger, *Supplement*, t. I, n. 3736-3757 ; t. II, n. 1239. Londres, 1895-1898.

(5) *Ausgewählte Schriften*, éd. Ph. von Lorenzi, t. II, p. 8-12. Trèves, 1881.

(6) *Les Caractères*, chap. XIII, « De la mode ».

Digitized by Google

Mais le groupe des fervents du livre n'en a pas moins continué à faire souche. Ses rejetons se sont toujours développés, en dépit de tous les sarcasmes et de toutes les hostilités. Le moyen-âge connut la « chasse au livre » et ne manqua pas de la pratiquer. Il fit même davantage : il fournit aux bibliophiles le patronage d'un des noms les plus illustres dont puisse se réclamer la civilisation occidentale. Car il est bien légitime de donner à Charlemagne ce titre de patron, quand on songe à tout ce que son génie a réalisé dans le domaine du livre : il réforme l'écriture et exige la correction des nouveaux exemplaires, dont il surveille la diffusion (1) ; c'est son nom que prend la nouvelle minuscule, la « caroline », qui supplante alors les dernières formes dégénérées de l'écriture mérovingienne, et qu'après six siècles choisiront comme modèle de bon goût les derniers scribes et les premiers typographes de l'Italie (2) ; il ne cesse d'accumuler les livres, par achats, par transcriptions, par présents, et il se crée une bibliothèque, sans doute la plus riche de l'époque, la seule qui puisse fournir à un lecteur comme Alcuin, les ouvrages vainement cherchés ailleurs (3) ; il a des fonctionnaires spéciaux, auxquels est confiée la garde de ses propres livres, mais dont l'un, par une ironie du sort qui fait sourire, quand il s'agit d'un maître si soucieux de ses volumes, se laisse corrompre à prix d'argent pour altérer un texte dogmatique de saint Hilaire (4). Il garde jusqu'à la fin de ses jours le souci de sa bibliothèque d'Aix-la-Chapelle et fixe par testament, en 811, trois ans avant sa mort, les dernières dispositions qui la concernent ; mais cette fois la charité

(1) *Admonitio generalis*, du 23 mars 789, dans les *Capitularia*, n. 72 (édit. Boretius, t. I, p. 60, dans les MGH) ; L. Traube, *Textgeschichte der Regula S. Benedicti*, dans les *Abhandlungen der histor. Klasse der kön. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 1898, t. XXI, p. 630-632, 675-676.

(2) Voir L. Delisle, *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IXe siècle*, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, 1886, t. XXXII, 1re partie, p. 29 et 49 ; Prou, *Manuel de paléographie*, p. 171 svv. Paris, 1910 ; E. M. Thompson, *Handbook of greek and latin palaeography*, p. 233 svv. Londres, 1894 ; L. Traube, *op. cit.*, dans recueil cité, p. 673-679, et *Vorlesungen und Abhandlungen*, t. II, p. 25-31. Munich, 1911.

(3) Lettre 309, dans les MGH, *Epistolae Karolini aevi*, t. II, p. 474. Sur la bibliothèque de Charlemagne, voir Simpson, *Jahrbücher des fränkischen Reichs unter Karl dem Grossen*, t. II, p. 457. Leipzig, 1883, et les ouvrages cités *ibid.*, n. 2 ; Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, p. 201-202. Leipzig, 1912.

(4) Hincmar, *De praedestinatione dissertatio posterior*, préface (PL, t. CXXV, c. 55 D).

Digitized by Google

dicte ses intentions plus que la bibliophilie (1). Cette ardeur que déploya Charlemagne pour l'accroissement de sa bibliothèque et pour la correction de ses volumes, vécut longtemps dans la mémoire de sa génération : un scribe de Saint-Gall croyait pouvoir la comparer, non sans une pointe de malice sans doute, à la vaillance qui l'animait contre ses ennemis sur les champs de bataille (2) ; d'autres copistes vantaient son amour intelligent des livres *(providus ac sapiens, studiosus in arte librorum)* et les trésors de sa bibliothèque (3) *(quis saltem poterit seriem enumerare librorum, quos tua de multis copulat sententia terris ?)*

En agissant ainsi, le grand civilisateur obéissait aux préoccupations qui guidaient déjà un des ancêtres de la renaissance du IXe siècle. Bède le Vénérable portait aux livres l'amour le plus vif et il se réjouissait de constater la même passion chez son ami Acca, l'évêque d'Hexham (4). Lui-même était inconsolable de ne pouvoir mettre la main sur un ouvrage de Patérius, l'abréviateur de saint Grégoire (5). Le fondateur du double monastère de Jarrow-Wearmouth, Benoît Biscopp, lui avait donné l'exemple (6). A chacun de ses voyages de Rome, — et il n'en fit pas moins de cinq, — celui-ci ne quittait jamais la ville éternelle sans prendre avec lui un trésor de livres, qu'il rapportait dans son pays et dont le souci l'accompagna jusque sur son lit de mort. Cette sollicitude permit à son monastère l'échange d'insignes présents avec la cour de Rome et celle de Northumbrie (7) : il est vrai qu'un des volumes en question n'était rien moins que le fameux codex *Amiatinus* de la Vulgate latine (8), l'un des plus beaux joyaux de la bibliothèque Laurentienne d'aujourd'hui.

(1) Éginhard nous a conservé ce testament, dans le *Vita Caroli Magni*, chap. XXXIII (édit. PERTZ-WAITZ, dans les *Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum*, p. 30. Hannovre, 1880).

(2) MGH, *Poetae aevi carolini*, t. I, p. 89-90.

(3) *Ibid.*, p. 94, vers 7, et p. 95, vers 8-9.

(4) *Historia ecclesiastica Anglorum*, lib. V, 20 (édit. PLUMMER, t. I, p. 331. Oxford, 1896).

(5) *In Cantica*, lib. VII ; PL, t. XCI, c. 1223 B.

(6) BÈDE, *Historia abbatum*, lib. I, 6, 9 et 11 (édit. citée, t. I, p. 369, 373 et 375).

(7) ID., *op. cit.*, lib. I, 15, p. 379.

(8) Manuscrit actuellement à Florence, Bibliothèque Laurentienne : Amiat. I. (BANDINI, *Bibliotheca Leopoldina Laurentiana*, t. I, p. 618 et 701. Florence, 1791) ; voir la notice de Mgr BATIFFOL dans le *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 480-483, au mot *Codex Amiatinus* ; ou celle de H. WHITE, *The codex Amiatinus and its birthplace*, dans les *Studia biblica*, t. II, p. 273. Oxford, 1890.

Digitized by Google

Le zèle de Charlemagne pour la multiplication des livres devait susciter bon nombre d'imitateurs. Alcuin, son premier ministre de l'instruction publique, se montre digne du maître : il pratique fréquemment la chasse au livre et ses instincts de bibliophile vont jusqu'à lui faire insérer, dans un de ses poèmes, une trentaine de vers sur les richesses de la bibliothèque d'York, utilisées jadis (1). D'autres, comme Leidrade de Lyon, se font remarquer par le grand nombre de volumes dont ils ordonnent la transcription (2). Mais deux noms se présentent ici, sur lesquels la bibliophilie non moins que l'humanisme peut faire valoir ses droits : l'un appartient en plein à la renaissance carolingienne, l'autre marque les débuts du renouveau littéraire qui suit la barbarie du xe siècle. Loup de Ferrières et Gerbert d'Aurillac apparaissent dans leur correspondance comme deux types achevés de *book-hunters*, qui rappellent les chercheurs les plus acharnés de la grande Renaissance. Pour augmenter leur bibliothèque (3), ils s'adressent à toutes les sources de provenance, en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre ; Fleury, Fulda, Bobio, York sont mis à contribution ; amis et étrangers se voient également sollicités. Gerbert a dépensé beaucoup d'argent, nous dit-il, à se monter une bibliothèque : *Nosti quanto studio librorum exemplaria undique conquiram... bibliothecam assidue comparo... exemplaria multitudine nummorum redemi* (4). Plus de vingt de ses lettres contiennent des demandes de livres : traités de médecine, de mathématiques, d'auteurs classiques surtout, entre autres le *De Republica* de Cicéron, perdu depuis lors, etc. et qu'un instant, Mabillon croyait avoir retrouvé avant le Cardinal Mai (5). Loup de Ferrières avait aperçu à Rome, en 849, des ouvrages qu'il ne connaissait pas ou qu'il possédait incomplets : six ou sept ans plus tard, sa pensée ne peut s'en détacher encore et il écrit au pape Benoît III (855-858) pour en obtenir une copie (6). L'un et l'autre

(1) *Versus de sanctis Euboracensis ecclesiae*, vers 1532-1561, dans les MGH, *Poetae aevi carolini*, t. I, p. 203-204 ; sur Alcuin collectionneur de livres, voir dans sa correspondance les lettres 121, 137, 191, 221 et 309. (MGH, *Epistolae aevi carolini*, t. II, p. 177, 215, 318, 365 et 474).

(2) Lettre 30, dans la correspondance de Leidrade (même recueil, même volume, p. 543).

(3) Lettres 8, 10, 37, 60, 62, 69, 74, 104 etc., dans la correspondance de Loup de Ferrières (même recueil, t. IV, p. 19, 21, 46, 61, 62, 69, 91, etc.).

(4) Lettres 44 et 130, dans la correspondance de Gerbert (édit. J. Havet, *Les lettres de Gerbert*, p. 42 et 118. Paris, 1889).

(5) Lettres 8, 9, 17, 24, 40, 86, 105, 130, 134, 148, 167, etc. (même édit., p. 6, 7, 14, 19, 30, 78, 97, 121, 131, etc.).

(6) Lettre 103, dans les *Epistolae aevi Karolini*, t. IV, p. 90.

Digitized by Google

insistent sur la correction des exemplaires et, en vrais bibliophiles, se montrent exigeants, comme jadis Alcuin (1), pour faire rentrer les volumes donnés en prêt (2).

Nombre d'abbayes bénédictines devaient suivre les exemples de Loup de Ferrières et de Gerbert. Qu'il nous suffise de mentionner ici celle de Gembloux, où l'abbé Olbert († 1048) s'imposa à l'admiration de ses contemporains par la création d'une belle bibliothèque (3), et celle de Pompuse en Lombardie, qui dut aux efforts de son abbé Jérôme et de ses adroits limiers, vers 1093, une collection de livres « supérieure à tous les trésors de Rome » (4).

La « chasse au livre » se manifestait encore d'une autre façon, surtout à partir du XIIe siècle, comme du reste à toutes les époques de renouveau intellectuel. C'est alors que s'ouvre la période des bibliophiles-voyageurs en quête d'ouvrages à traduire. Les Latins commencent à se rendre compte à ce moment des immenses trésors de science ou de piété, contenus dans les livres des Arabes et des Grecs et jusque-là fermés en grande partie pour l'Occident ; désormais, à toute expédition dans les pays de l'Orient s'associe la recherche de ces ouvrages. Une mention spéciale est due en ce genre aux nombreux impériaux et pontificaux, qui prennent le chemin de Byzance et consacrent à la visite des bibliothèques les loisirs que leur laissent leurs fonctions diplomatiques dans la capitale lettrée de l'Orient. Ils en rapportent des œuvres patristiques déjà vieilles, mais ignorées dans leur patrie, et qu'ils transcrivent sur place, ou traduisent en route, pour tromper les longues heures de mer que leur impose le retour (5). Signalons encore ces papes et ces empereurs qui stimulent le zèle des traducteurs et la sagacité des chercheurs, comme les deux Frédéric Barberousse, qui se font dédier

(1) Lettres 193 et 216 (même recueil, t. II, p. 320 et 360).

(2) Lettres 8, 37. 69 et 104 de Loup de Ferrières (recueil et volume cités, p. 19, 46, 67 et 91) ; lettres 7, 105, etc. de Gerbert (édit. citée, p. 6, 97, etc.).

(3) « Mirum sane unum hominem .. tanta potuisse comparare ». (*Gesta abbatum Gemblacensium*, dans les MGH, SS. t. VIII, p. 540).

(4) *Epistola Henrici clerici ad Stephanum* (PL, CL, 1345 et suiv.).

(5) Contentons-nous de citer ici les ouvrages suivants qui donneront une première orientation au lecteur : GRABMANN, *Geschichte der scholastischen Methode*, t. II, p. 64-81. Fribourg, 1911 ; CHALANDON, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, t. II, p. 708-742. Paris, 1907 ; le côté littéraire y est brièvement traité ; ROSE, *Die Lücke im Diogenes Laertius und der alte Uebersetzer*, dans *Hermes*, 1866, t. I, p. 367-397 ; DE GHELLINCK, *Le mouvement théologique du XIIe siècle*, p. 244-276. Paris. 1914 ; DAUSEND, *Zur Uebersetzungsweise Burgundios von Pisa*, dans les *Wiener Studien*, 1913, t. XXXV, p. 353 et suiv.

Digitized by Google

des traductions de Némésius ou d'Aristote (1), et cet ancien Cistercien, Eugène III, qui fait traduire Jean Damascène et réclame du patriarche latin d'Antioche, Aimeric, trop lent à les fournir, de meilleurs exemplaires du texte de saint Jean Chrysostome (2). Sur d'autres confins de la chrétienté, au lendemain des victoires d'Alphonse VI, se remuent des voyageurs entreprenants, comme Adélard de Bath, Robert de Rétines, Rodolphe de Bruges, Herman le Dalmate, auxquels se joint un moment l'illustre abbé de Cluny, Pierre le Vénérable : ils franchissent les Pyrénées, ou passent jusqu'en Grèce, en Syrie et en Asie Mineure, pour nous enrichir d'une traduction latine du Coran, ou doter l'Occident de traductions d'ouvrages connus jusque-là des seuls Arabes (3). Cette ferveur de traduction, que provoque la chasse au livre, fait même fleurir simultanément plusieurs écoles de traducteurs. A celles de Séville et de Tolède en Espagne, il faut ajouter celles de Sicile, qu'encourage la protection de la dynastie normande, celles du sud de l'Italie, et les groupes multiples des traducteurs d'Aristote dont les produits entreront bientôt, avec autant de fracas que de gloire, dans les bibliothèques philosophiques et théologiques de l'Occident (4). Du

(1) *Gregorii Nysseni (Nemesii Emesiani)* περὶ φύσεως ἀνθρώπου, *Liber a Burgundione in latinum translatus,* édit. BURKHARD, p. 11-12. Vienne, Unter Mödling, 1891 ; PIERRE DE VINEIS, *Epistolarum librex,* Lib. III, 67, p. 489-490. Amberg, 1609.

(2) Préface de Burgundio à sa traduction du commentaire de J. Chrysostome sur saint Matthieu, dans MARTÈNE, *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio,* t. I, p. 817-818. Paris, 1724 ; PIERRE LOMBARD, *Liber sententiarum,* Lib. I, dist. XIX, 9, dans l'édition de Quaracchi : *S. Bonaventurae opera omnia,* t. I, p. 339. Quaracchi, 1882.

(3) GRABMANN, *op. et loc. cit* ; PIERRE LE VÉNÉRABLE, *Epistolae,* lib. II, 13, et *Epistola de translatione sua* (PL, t. CLXXXIX, c. 205 C et 649-652); ROBERT DE RÉTINES, Préface à sa traduction du Coran (*Ib.*, c. 657) ; *Capitula Petri Pictaviensis ad Petrum Abbatem* (*Ib.*, c. 661 C) ; *Contra sectam Sarracenorum,* prologus 15 (*Ib.*, c. 671 CD) ; JEAN DE SALISBURY, *Metalogicus,* etc. ; voir textes dans WEBB, *Joannis Sarisberiensis Policratici libri VIII,* t. I, p. XXXV-XXXVI Oxford, 1909 ; B. LEFEVRE, S. J., *A propos d'une histoire des mathématiques,* dans la *Revue des questions scientifiques,* 1910, 3me série, t. XVII, p. 606-615 ; 1911, t. XVIII, p. 600-616 ; 1912, t. XIX, p. 572-586 (pour les traductions des œuvres mathématiques) ; ROGER BACON, *Opus tertium,* chap. XXV, édit. BREWER, dans les *Chronicles and memorials,* t. XV, p. 91 ; CH. HASKINS, *Adelard of Bath,* dans *The english historical review,* 1911, t. XXVI, p. 491-498.

(4) Outre les ouvrages cités plus haut, voir CH. HASKINS et PUTNAM LOCKWOOD, *The sicilian translators of the twelfth century, and the first latin version of Ptolemy's Almagest,* dans les *Harvard studies in classical philology,* 1910, t. XXI, p. 75-102 ; HARTWIG, *Die Uebersetzungsliteratur Unteritaliens in*

Digitized by Google

reste, l'introduction des œuvres complètes d'Aristote dans nos régions met en émoi d'autres personnages que les amateurs de livres et les traducteurs. Saint Thomas d'Aquin, qui aurait donné tout Paris ou Lisbonne en échange d'un seul traité attribué à saint Jean Chrysostome (1), s'estimait heureux d'avoir à ses côtés son confrère Guillaume de Moerbeke, l'helléniste, qui lui passait en latin les livres d'Aristote (2). Son contemporain, Robert de Lincoln (1253), que dominait plus impérieusement encore la passion des livres, — ses amis, les Franciscains d'Oxford en profiteront largement, — bénéficiait des voyages de Jean de Basingstoke jusqu'en Grèce, et par ses propres travaux de traducteur et de reviseur, non moins que par ses recherches de bibliophile, faisait entrer dans les bibliothèques de l'Occident les trésors de la théologie et de la philosophie helléniques (3). Les excursions scientifiques dont il se faisait le patron n'aboutissaient pas encore aux résultats que devaient avoir deux siècles plus tard celles des Médicis, lorsque les voyages en Orient de Janos Laskaris rapportaient à la future Laurentienne de Florence plus de 200 manuscrits. Mais pour aboutir à moins de succès, ses efforts n'en avaient que plus de mérite (4).

Toutefois, il faut le reconnaître, dans toutes ces démarches on ne voit pas s'affirmer encore le véritable bibliophile. Les efforts qu'elles dénotent tendent beaucoup plus à l'augmentation des connaissances qu'à l'acquisition de nouveaux volumes. L'ardeur pour les travaux

der normannisch-staufischen Epoche, dans le *Zentralblatt für Bibliothekwesen*, 1886, t. III, p. 161, 223 et 505.

(1) NAEGELE, *Joannes Chrysostomos und sein Verhältniss zum Hellenismus*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1904, t. XIII, p. 83-84.

(2) « Quorum librorum procuravit quod fieret nova translatio, quae sententiae Aristotelis continet clarius veritatem ». GUILLAUME DE TOCCO, *Vita*, chap. IV, dans MANDONNET, *Des écrits authentiques de saint Thomas*, dans la *Revue thomiste*, t. XVII, p. 449; voir JOURDAIN, *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote*, 2me édit. Paris, 1843, et GRABMANN, *Les commentaires de S. Thomas sur Aristote*, dans les *Annales de l'institut supérieur de philosophie*, 1914, t. III, p. 231 et suiv.

(3) ROGER BACON, *Opus tertium*. chap. XXV, édit. BREWER, dans les *Chronicles and memorials*, t. XV, p. 91; *Compendium studii philosophiae*, chap. VI, même édition, p. 434; MATTHIEU PARIS, *Chronica maiora*, a. 1252, t. V, édit. LUARD (même recueil, t. LVII, p. 285 et 286); SALIMBENE, *Cronica fratris Salimbene*, dans les MGH, SS., t. XXXII, p. 233. Sur l'activité traductrice de Robert Grossetête, voir *Le mouvement théologique du XIIe siècle*, p. 256-262, et les ouvrages de Little, Stevenson, Baur, Hocedez, cités dans les notes.

(4) K. MÜLLER, *Neue Mitteilungen über Janos Laskaris und die Mediceische Bibliothek*, dans la *Zentralblatt für Bibliothekwesen*, 1884, t. I, p. 337.

Digitized by Google

de l'esprit, le désir de renouveler l'arsenal des *auctoritates*, l'ébahissement, parfois naïf mais toujours sincère, devant les produits de la pensée étrangère, dont on n'avait pas ou guère soupçonné l'existence, — *omne ignotum pro magnifico est !* — tout cela explique cet acharnement pour la multiplication des livres par transcriptions, par voyages, par traductions, sans qu'il faille lui attribuer comme seuls mobiles les préoccupations de nos bibliophiles de profession. Cette restriction se trouve justifiée davantage encore pour cette époque par la rareté des livres, qui faisait classer parmi les riches bibliothèques celles qui dépassaient quatre cents volumes. De fait, les catalogues antérieurs à l'année 1200, parmi ceux qui nous ont été conservés, atteignent rarement trois cents numéros. Ceux qui dépassent ce chiffre, comme c'est le cas pour la bibliothèque de Reichenau dès 822 (415 numéros), de Saint-Gall (428), de Bobbio (666) et de Lorsch (590) au xe siècle, de Saint-Emméran de Ratisbonne (513) vers 975-1000, de Corbie (342) et de Durham (483) au xiie siècle, sont assurément fort rares (1). Plus tard, il y a progrès, mais non d'une façon générale. Sans doute, les catalogues anciens ont l'habitude de ne mentionner que le premier des deux ou trois ouvrages contenus dans un seul et même manuscrit. Le relevé effectué à Saint-Ricquier, en 831, en faisait expressément la remarque (2), et la nomenclature, si soigneusement détaillée, faite en 1093 pour la bibliothèque de Pompuse, constitue une exception qu'on pourrait dire unique (3). Mais, même en tenant compte de ce mode de composition, l'on n'arrive que difficilement à atteindre pour les plus beaux fonds de ces siècles les mille ou douze cents volumes. La bibliothèque de la Sorbonne, qui a 1017 volumes en 1289, et 1722 en 1338, est une exception hors ligne, que ne dépasse même pas, pour le nombre au moins, — car pour la valeur, il en va autrement, — la collection des douze cents beaux volumes de Charles V au xive siècle (4).

Le premier collectionneur de livres qui réponde à peu près au signalement classique du bibliophile, apparaît un demi-siècle environ après Robert de Lincoln et Thomas d'Aquin. Sympathie

(1) Voir les textes réunis dans Becker, *Catalogi bibliothecarum antiqui*, n°s 6, 22, 32, 37, 42, 117, 136; p. 4, 43, 64, 82, 127, 239 et 277. Bonn, 1885.

(2) D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 311. Paris, 1723 : « in uno codice diversi libri multoties »; Becker, *op. cit.*, p. 28.

(3) « Quoniam plures in uno volumine sunt »; *Epistola Henrici clerici ad Stephanum* (PL, t. CL, c. 1348 B).

(4) Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 180-182 et t. I, p. 53. Paris, 1868-1874.

Digitized by Google

consciente et voulue, tendresse de soins affectueux pour les livres, souci minutieux de leur intégrité, impétuosité de désir dans leur acquisition, jouissance intime dans leur commerce, délectation rétrospective au souvenir d'un bel achat, imprécations contre les profanes qui n'y entendent rien, tout se réunit chez Richard Aungerville de Bury, évêque de Durham (1333-1345), pour justifier le titre de bibliophile que l'histoire lui a décerné. Il y a plus : lui-même s'est donné le plaisir de noter ses impressions de collectionneur dans un traité plus ou moins complet sur la matière, et il avait trop conscience de sa passion de bibliophile pour baptiser son œuvre d'un autre nom que de celui de *Philobiblon*. D'autres peuvent avoir formé des collections plus importantes ou suscité l'éclosion de chefs-d'œuvre plus luxueux, comme les souverains de Bourgogne, les Sforza de Milan, les Médicis de Florence, ou le duc Jean de Berry, dont les châteaux opulents et les somptueux volumes feront longtemps encore parler les érudits de l'art et de la miniature. Richard de Bury a sur eux deux avantages qui, à défaut d'autres, ne lui seront pas disputés : c'est d'abord la priorité chronologique ; ce sont ensuite les quelques chapitres de son livre, qui peuvent passer pour l'autobiographie d'un bibliophile du XIVe siècle.

II. — Biographie de Richard de Bury. But du « Philobiblon ».

Le personnage, auquel nous devons ce curieux opuscule, eut une carrière politique passablement mouvementée (1), et dans laquelle

(1) Sur la biographie de Richard de Bury, l'on a, comme sources principales, l'histoire des évêques de Durham, par Robert de Graystaines (*Historia de statu ecclesiae Dunelmensis*, chap. XLIX et L, histoire de sa nomination), et par Guillaume de Chambre (*Continuatio historiae Dunelmensis*, chap. I, biographie complète) ; on trouve ces textes dans Wharton (*Anglia sacra*, t. I, p. 762-764. Londres, 1691) et beaucoup plus correctement dans Raine, *Historiae Dunelmensis scriptores tres*, parmi les *Publications of the surtees society*, 1839, t. IX, p. 121-123 et 127-130, avec quelques documents dans les appendices, p. CXXIX et svv.

Parmi les chroniques anglaises du XIVe siècle, beaucoup se contentent de mentionner l'évêque de Durham, avec ceux de Cantorbéry, d'York, ou d'autres, sans même le citer par son nom, au nombre des ambassadeurs royaux envoyés en France ou en Écosse ; d'autres ne font pas la moindre allusion à sa participation aux événements. Citons le *Chronicon Angliae Petriburgense* (édit. Giles. Londres, 1845), la chronique de Melsa et celles de Ranulphe Higden et de Henri de Knighton (*Chronicles and memorials*, t. XLIII, XLI et XCII). D'autres chroniques insistent principalement sur les péripéties de sa nomination ; l'on peut voir p. ex. les *Gesta Edwardi tertii auctore canonico Bridlingtoniensi* (dans les *Chronicles and memorials*,

Digitized by Google

pendant longtemps rien ne fait prévoir le bibliophile. Richard, en effet, fut loin d'ensevelir ses jours dans la poussière des parchemins

t. LXXVI, 2, p. 118, 121 et 127, à comparer avec Le Baker de Swinbroke); les *Annales Paulini, de tempore Edwardi III*, même série, t. LXXVI, 1, p. 359-360; le *Chronicon Angliae temporibus Edwardi III* de GALFRIDUS LE BAKER DE SWINBROKE (édit. Giles, p. 123. Londres, 1847). Le récit d'Adam de Murimuth présente des particularités intéressantes dont il sera question plus loin (*Continuatio chronicarum*, a. 1345, dans les *Chronicles and memorials*, t. XCIII, p. 71, 83 85, 120 et 171). Deux chroniques, dont les ressemblances méritent d'être signalées, ne mentionnent la mort de Richard de Bury, que pour stigmatiser le mode de nomination de son successeur au siège de Durham, Thomas de Hatfield : *mediantibus regis litteris ad papam in opprobrium (confusionem) regni et ecclesiae* (THOMAS DE WALSINGHAM, *Ypodigma Neustriae*, t. XII, p. 284, dans la même série, t. XXVIII, et *Chronicon Angliae ab anno 1328 ad annum 1388, auctore monacho quodam S. Albani*, même série t. LXIV, p. 20). On trouvera plus loin les affirmations des contemporains relatives aux soucis bibliophiliques de Richard.

Comme sources documentaires imprimées, on peut consulter RYMER, *Foedera, conventiones, litterae et... acta publica inter reges Angliae et alios quosvis*, t. II, p. II, p. 804, 827, 863, 864, 891, 961, etc. Londres, 1821, et le *Sylbabus... of Rymer's foedera*, de TH. DUFFUS HARDY, t. III, p. 114. Londres, 1885, et t. I, p. 259 et svv. 1869 (lettres de commission pour les ambassades et missions royales); voir aussi pour l'ambassade de France la lettre de l'archevêque Jean de Cantorbéry, dans Étienne de Birchington (*Historia de archiepiscopis Canturiensibus*; WHARTON, *op. cit.*, t. I, p. 30); pour la chronologie et les comptes des ambassadeurs, voir E. DEPREZ, *Les préliminaires de la guerre de cent ans, la Papauté, la France et l'Angleterre* (1328-1342), dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1902, t. LXXXVI, p. 74, n. 1; 81, n. 3; 89; 94, n. 2; 130; 132, n. 5; 134 et 378, et MIROT-DEPREZ, *Les ambassades anglaises pendant la guerre de cent ans, catalogue chronologique* (1327-1450), n. 37, 65 et 80, dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1898, t. LIX, p. 560, 663 et 565

Les documents relatifs aux événements de la consécration de Graystaines et à celle de Richard se trouvent dans les *Letters from Northern registers* (*Chronicles and memorials*, t. LXI, p. 368-374) et dans le volume CXIX des *Publications of the Surtees society*, contenant les *Fragments of his registre and other documents*. Durham et Londres, 1910.

Les pièces administratives du gouvernement épiscopal de Richard, qui ont échappé à la destruction, ainsi que le relevé des ordinations, sont en partie contenues dans cette publication, en partie dans le *Registrum Palatinum Dunelmense*, t. III, p. 208 et svv. et p. 106-207, p. 365, etc.; (même série, t. LXII). Parmi les documents royaux signés par Richard, citons entre beaucoup d'autres, le *Liber custumarum* dans les *Munimenta Gildhallae Londoniensis* (t. II, p. 444; même série, t. XII) et diverses chartes de l'abbaye de Ramsey, (t. I, p. 262; t. II, p. 69, 100-101 et 110; même série, t. LXXIX). Vogel parle de 307 bulles et indults obtenus du pape (*Erinnerungen an einige verdienstvolle Bibliophilen des vierzehnten und funfzehnten Jahrhunderts*, dans le *Serapeum*, 1843, t. IV, p. 132). Un certain nombre de pièces diverses se trouvent réunies dans HUTCHINSON, *The history*

Digitized by Google

et des in-folios. Le rôle important qu'il joue sous Édouard III, auprès duquel il remplit les fonctions de précepteur d'abord, de chancelier et d'ambassadeur ensuite, ne semblait pas devoir lui réserver les loisirs nécessaires à la formation d'une bibliothèque. En réalité cependant, comme plus tard chez Mazarin (1), les préoccupations du bibliophile subsistaient toujours à côté des soucis du plénipotentiaire : on en a la preuve manifeste dans les passages autobiographiques du *Philobiblon*. En même temps, de multiples voyages politiques et des ressources considérables, dues en partie aux avantages de sa situation, lui permirent de donner libre carrière à ses goûts de collectionneur.

Né le 24 janvier 1287, dans le comté de Suffolk, à Bury-Saint-Edmond (2), d'où lui vient son nom dans l'histoire, Richard Aun-

and antiquities of the county palatine of Durham, t. I, p. 288 et svv. Newcastle 1785-1794, dans Cocheris et dans M. Besso, à la suite des éditions citées plus bas (p. 175-189. Paris, 1856). Le volume de la *Surtees society* : *Richard Aungerville of Bury. Fragment of his register and other documents* (vol. CXIX. Durham et Londres, 1910), complète par de nombreux inédits les imprimés précédents.

Les ouvrages anciens de biographie et de bibliographie, comme Leland, Bale, Pits, Godwin, Oudin, Cave, Tanner, Fabricius, ou la *Biographia Britannica* (2e édit. p. 370-372. Londres, 1778), trop souvent suivie, ne donnent rien qui n'ait été utilisé ou corrigé depuis lors. Campbell fournit surtout l'exposé de la carrière politique de Richard (*The lives of the Lord Chancellors of England*, 2e édit. t. I, p. 221-231. Londres, 1847). On trouvera un bon résumé biographique dans la notice de Creighton, qui malheureusement ne la composa qu'après sa nomination à l'épiscopat ; ce qui ne lui laissa pas le temps de la pousser à fond (*Dictionary of national biography*, t. III, 1886, p. 25-27 ; comme Vogel dans l'article cité plus haut, p. 132, 154 et 191, Creighton fait de Richard de Bury un moine bénédictin de Durham), ou dans H. Morley, *English writers, An attempt towards a history of english litterature*, t. IV, p. 38-58. Londres, 1889. Les éditions seront citées plus loin ; celles de Cocheris (1856) et Thomas (1888) et celle des fragments du registre par Hensley Henson, doyen de Durham, citée plus haut (*op. cit.*, p. XII-XLII), contiennent de précieuses notices biographiques et bibliographiques ; un bon résumé du livre de Thomas est fourni par Kaufmann, dans la *Zentralblatt für Bibliothekwesen*, t. VI, 1889, p. 337-347. D'autres études seront citées au cours de l'article.

(1) A. Molinier, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, t. I, p. IV, V et IX. Paris, 1885.

(2) Dans un article qui dénote une lecture fort intelligente du petit traité de bibliophilie, Sondheim (*Das Philobiblon des Richard de Bury*, dans la *Zeitschrift für Bücherfreunde*, 1897-1898, t. I, p. 322, n. 1), propose de corriger en 1286, la date de 1287 admise par tous les historiens récents, et à cette fin, s'appuie sur l'affirmation de Richard qui déclare déposer la plume le jour même de ses cinquante huit ans accomplis, le 24 janvier 1344 : « *anno*

Digitized by Google

gerville fut prématurément orphelin (1), et son oncle qui était prêtre, Jean Willoughby, se chargea de son éducation (2). Celle-ci dut être particulièrement soignée, car au dire de Jean Ross de Warwick, qui écrivait au siècle suivant, Richard ne tarda pas à se distinguer dans ses études à l'université d'Oxford, d'où il sortit avec le titre de « Magister » (3); deux fois aussi il devra intervenir dans les affaires d'Oxford et de Cambridge (4), en 1332 et en 1334. Peu après son entrée à l'abbaye de Durham, si toutefois il embrassa jamais la vie monastique (5), sa réputation de science le fit nommer au poste de précepteur auprès du futur Édouard III, Édouard de Windsor, fils d'Édouard II. Aux fonctions de précepteur, se joignirent en 1322 celles de chambrier de Chester et en 1323 celles de trésorier administrateur des provinces anglaises de Gascogne et Guyenne. C'est à partir de ce moment sans doute que le bibliophile put commencer à suivre son goût pour les livres précieux, car jusque là il en avait été empêché par l'exiguité de ses ressources.

Pendant les dissensions qui s'élevèrent entre Édouard II et son épouse, Richard prit parti pour Isabelle, qui était passée en France avec son fils, et à qui il fit remettre les sommes recueillies dans son gouvernement. C'est ce qui l'exposa au châtiment des gens du roi : le lieutenant d'Édouard II poursuivit jusqu'à Paris, à la tête de vingt lances, l'administrateur peu fidèle, et Richard n'eut d'autres ressources pendant sept jours que de se tenir caché dans le campanile

millesimo quadragesimo quarto », (chap. XX, Thomas, p. 151). Mais il oublie que l'année commençait alors en Angleterre le 25 mars, le style de Noël n'ayant pas prévalu dans ce royaume comme dans d'autres pays de l'Europe (Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 124-125. Paris, 1894).

(1) On rencontre à Durham, en 1339, 1340, 1344, des membres de la famille d'Aungerville, Roger, Thomas, etc. (*Registrum Palatinum Dunelmense*, t. III, p. 231-232, 377, etc.).

(2) Les ouvrages de Ross, entre autres le *De academiis Britannicis*, sur lesquels s'appuie Pits (*De rebus Angliae, Catalogus scriptorum*, p. 467. Paris, 1619), sont en partie inédits ; Jean Ross mourut en 1491. D'autres n'ont pas été retrouvés depuis que Leland les a vus au XVIe siècle.

(3) C'est le titre que lui donne, entre autres, la lettre de l'archevêque d'York à Jean XXII (*Letters from Northern registers*, dans les *Chronicles and memorials*, t. LXI, p. 372-373).

(4) Voir dans Rymer les pièces indiquées par le *Syllabus*, t. I, p. 263 et 274 (2 février 1332 et 2 août 1334).

(5) Il n'y a guère de preuve à l'appui de l'affirmation de Ziegelbauer (*Historia litteraria ordinis S. Benedicti*, t. IV, p. 636. Augsbourg, 1754), qui se contente de répéter Pits (*De rebus Angliae, Catalogus scriptorum*, p. 467, Paris, 1619).

(6) *Philobiblon*, chap. VIII (Cocheris, p. 236 ; Thomas, p. 65-66).

Digitized by Google

de l'église des Frères Mineurs à Paris. Ceci se passait en 1325. A cette page peu fière de son histoire, en succédèrent heureusement d'autres, moins répréhensibles et plus glorieuses. A peine monté sur le trône et délivré de Mortimer en 1330, Édouard III prodigue les honneurs à son ancien maître, devenu son secrétaire, qui avait conquis son estime et son affection. Outre diverses dignités qui lui sont dévolues à la cour, Richard est nommé archidiacre de Northampton, prébendier à Lincoln, à Londres, à Hereford, à Chichester, à Lichfield et à Sarum. En 1333, il est doyen de la cathédrale de Wells, et à la fin de la même année (14 octobre), le choix royal appuyé d'après un usage fréquent alors par une provision pontificale, le désigne pour le siège épiscopal de Durham ; il y supplante l'élu du chapitre, le sous-prieur, Robert de Graystaines, déjà confirmé et consacré par le métropolitain d'York, Guillaume Melton. Son compétiteur, dont la chronique se termine par le récit très modéré des péripéties de cette nomination, ne lui fait guère opposition : *sine episcopatu episcopus !* Les moines l'accueillent de bonne grâce et Melton s'excuse auprès du pape Jean XXII. La fête de son intronisation fut grandiose : quatre têtes couronnées et sept archevêques et évêques y assistèrent, avec toute la noblesse civile et ecclésiastique du nord de la Trent. Une appréciation émue de Richard, conservée par un de ses biographes montre qu'il sut rendre hommage à la modestie et au mérite de son compétiteur.

Les années de son gouvernement furent paisibles et prospères pour l'Église de Durham. Entendu en affaires et bon administrateur, non moins qu'ardent bibliophile, l'ancien précepteur d'Édouard III laisse la trace de son passage dans les documents administratifs de son diocèse, les premiers en date que possède aujourd'hui l'Église de Durham. Ils font honneur à sa gestion. Il est actif et dévoué aux devoirs de sa charge, qu'au début il doit souvent confier à des vicaires-généraux, Jean de Witchurch (1338) et Edmond Haward (1340), par suite de ses nombreuses absences (1). S'il se fait habituellement remplacer pour les cérémonies des ordinations autres que celles de la tonsure, — les chroniques mentionnent avec éloges des évêques comme le franciscain Pierre de Krbava qui supplée à beaucoup de prélats (2) — il se fait admirer pour son zèle apostolique

(1) Voir les pièces dans le *Registrum Palatinum Dunelmense*, t. III, p. 208, 283, etc. (recueil cité, t. LXII).

(2) *Annales Paulini. De tempore Edwardi III*, dans les *Chronicles of the reigns of Edward I and Edward II*, t. I. p. 356 (même recueil, t. LXXVI) ; dans le relevé des ordinations on rencontre souvent, comme évêques consécrateurs, les noms de Boniface, évêque de Corbavia (Krbava) en Dalmatie, et de Richard de Bisaccio (*Registrum Palatinum*, t. III, p. 106, 117-150, 194, 203).

Digitized by Google

et le déploiement de la plus libérale charité. Il n'y a pas que les livres en effet qui bénéficient de ses attentions : les pauvres de son diocèse attirent sans cesse ses prévenances. Dans ses visites épiscopales, le service des aumônes fait l'objet d'une organisation spéciale : chaque voyage entre les résidences épiscopales de Durham, de Newcastle et d'Auckland est marqué régulièrement par des générosités, qu'un de ses biographes estime à huit livres sterling ; un des documents conservés par le *Liber Ricardi de Bury* témoigne de son intervention dans un service de charité rendu par un hôpital de son diocèse (1) ; il soutient fréquemment aussi des clercs et des prêtres pauvres (2).

Ironique contraste de l'histoire : ce fils de chevalier normand, devenu fervent pacifiste, — il a horreur de la guerre qui accumule tant de deuils et détruit tant de livres, — fut chargé de porter en France la déclaration de la guerre, la plus longue et la plus désastreuse dont fasse mention l'histoire du moyen-âge. Car vers le même temps qu'il fut élévé au siège de Durham, Richard avait été nommé par Édouard III grand chancelier d'Angleterre (28 sept. 1334) et gardien du sceau privé ou trésorier (1335-36). S'il résigne assez rapidement ce premier office (6 juin 1335), c'est pour reprendre les fonctions d'ambassadeur dont il avait déjà été fréquemment chargé à partir de 1331. A cette date, ainsi qu'en 1333 (22 févr.-30 nov.), on le trouve à Avignon, auprès du pape Jean XXII, qui lui confère le titre de chapelain de sa chapelle privée. C'est là qu'il fait connaissance avec Pétrarque, le premier lettré de son époque : la correspondance du célèbre humaniste a gardé le souvenir de cette rencontre. Les goûts du bibliophile ne manquèrent pas de se déployer et de s'aiguiser davantage encore au milieu des trésors de livres que lui faisaient découvrir les bibliothèques de la France et les échopes des librairies parisiens. Il parle à diverses reprises de l'impression qu'éveille dans son âme le nombre des volumes présents dans la grande capitale, la « lumière de la France », comme l'appelait Pétrarque. Mais là ne se bornaient pas ses tendances à la libéralité et à la magnificence. S'il trouve qu'un livre ne coûte jamais trop cher à sa bourse, l'on doit reconnaître que ce goût du faste ne

(1) *Fourth report of the royal commission on the historical manuscripts*, p. 391. Londres, 1874.

(2) Lettre à Clément VI en 1342 ; dispenses de la résidence pour raisons d'études à Richard de Kilwington, à Jean de Clissen, à Jean de Cracoft, à Jean de Hastyng, etc., en 1340, 1342 et 1343 (*Registrum palatinum Dunelmense*, t. III, p. 289, 307, 498, 520) ; voir aussi les « tituli » dans le relevé des ordinations déjà cité.

Digitized by Google

l'abandonne pas dans l'exercice de ses fonctions officielles, et il représentait son maître avec un haut souci de sa dignité, lorsqu'il paraissait dans Avignon à la tête de vingt chapelains et de trente-deux chevaliers. Cette tendance au faste, qui sied à un Mécène, s'accuse encore dans la constante hospitalité qu'il donne, dans son palais épiscopal de Durham, aux hommes instruits de son temps et aux fils des grands seigneurs de son diocèse.

D'autres ambassades, en Écosse (1337, 1341, 1342 et 1343), dans les Pays-Bas (1333), en Allemagne (1338) et en France (1336 et 1338-39), occupèrent l'activité politique de Richard de Bury. Celle de 1336, à la cour de Philippe VI avait pour objet une expédition en Terre-Sainte, dont il avait déjà été question en 1332 et en 1334 et qui n'eut jamais lieu. Par contre les voyages de 1338-1339 marquèrent le début de la néfaste guerre de cent ans. A partir de cette date, le rôle public de l'évêque de Durham s'efface presque complètement. Son nom, dès lors, figure plus rarement parmi les témoins signataires des chartes royales. Il ne faut excepter que la mission pacificatrice de 1342 et de 1343 qui l'envoie en Écosse et qui répondait si parfaitement à ses tendances. Les premiers succès de la guerre de cent ans ne le laissèrent pas insensible, comme on peut le voir par sa lettre d'actions de grâces au lendemain de la bataille de l'Écluse (3 juillet 1340) et par les allusions aux événements militaires que contiennent les pages du *Philobiblon* (1). Mais les soins de l'administration diocésaine et les choses de l'esprit occupent presque exclusivement jusqu'à sa mort (1345) l'attention de cet évêque zélé, qu'on a pu nommer le plus ancien des bibliophiles anglais et, en un certain sens, le précurseur de l'humanisme.

* * *

Le but qui a présidé à la composition du *Philobiblon* est indiqué dans le prologue, qui donne déjà un avant-goût des qualités et des défauts du livre. L'évêque de Durham s'était longtemps demandé ce qu'il pourrait faire de plus agréable au Seigneur et, après mûre délibération et réflexion, le spectacle de nombreux clercs que la pauvreté écartait des études au grand préjudice de l'Église, l'a amené à pourvoir non seulement à leur entretien matériel (2), mais l'a

(1) *Philobiblon*, chap. IX : « Sic eiusdem (Galliae) militia penitus evirata languescit » (Cocheris, p. 249 ; édit. Thomas, p. 90) : annonce de la victoire de l'Écluse, 3 juillet 1340, qui montre son aversion pour la guerre (*Registrum Palatinum Dunelmense*, t. III, p. 323) ; il demande des prières pour l'expédition de France en 1342 (*Ibid.*, p. 499-501).

(2) Voir plus haut la note 2, p. 8.

Digitized by Google

décidé à les munir aussi des livres que nécessitaient leurs travaux. L'amour extatique, *hic amor exstaticus*, qu'il a toujours eu pour les livres, dit-il, et qui a fait de lui un acharné collectionneur, trouvera dans l'intention qui l'anime un élément d'épuration et une sauvegarde contre les attaques de ses détracteurs (1). Avec le chapitre XVIII seulement (2), c'est-à-dire vers la fin du traité, ce projet de secours à fournir aux étudiants se précisera aux yeux du lecteur et, chose curieuse, c'est comme réponse à ses détracteurs encore une fois que Richard apporte enfin quelques détails. Les attaques des envieux doivent s'être produites assez fréquemment, car on en trouve l'écho à quatre endroits au moins du *Philobiblon* (3). Adam de Murimuth les aura vraisemblablement entendues et approuvées, à en juger par la façon peu flatteuse dont il s'exprime : tout médiocrement lettré qu il fut, dit-il, Richard voulut cependant se faire passer pour un grand clerc et se mit à accumuler les livres avec ardeur (4). Singulière manière d'encourager la première tentative de bibliothèque publique à Oxford ! Il est vrai que trois siècles plus tard, celui qui voulut en faire autant à Paris, le cardinal Mazarin, allait entendre les mêmes propos injurieux (5). Pour fermer la bouche aux envieux qui se moquaient de ses acquisitions, Richard annonce clairement à la fin de son *Philobiblon*, la fondation d'un collège ou plutôt d'un « Hall », *aulam quamdam*, à Oxford, avec bibliothèque ouverte à tous les étudiants. Depuis longtemps, ajoute-t-il, l'idée de cette fondation s'était enracinée dans son esprit : *in praecordiis mentis nostrae propositum gessimus radicatum* (6). Peut-être, n'eut-il pas tout le mérite de la paternité, et ne fit-il que se rappeler vers la fin de sa vie la mission qu'il avait reçue du roi cinq ans plus tôt; la ressemblance de quelques expressions le ferait croire. En tout cas, après sa victoire de Berwick ou d'Halydon Hill sur les Écossais (19 juillet 1333), Édouard III s'était déchargé sur son ancien précepteur et ami du soin de fonder à Oxford un collège pour treize moines noirs béné-

(1) Prologue (COCHERIS, p. 201 ; THOMAS, p. 7).

(2) Prologue (COCHERIS, p. 274 ; THOMAS, p. 136).

(3) Prologue, chap. XIII, XVIII et XX (COCHERIS, p. 201, 258, 273 et 275 ; THOMAS, p. 7, 109, 136, 140, 146).

(4) CHRONICON, dans les *Chronicles and memorials*, t. XCIII, p. 171 ; peu après son édition du *Philobiblon*, Thomas a complètement adopté l'appréciation d'Adam de Murimuth (*Was Richard de Bury an impostor ?* dans *The Library*, 1889, p. 335-340 ; *Zentralblatt für Bibliothekwesen*, 1889, t. VI, p 521).

(5) « Estant un pur ignorant, il n'a point ramassé ces livres pour lui, mais par vanité pure et simple. » Voir FRANKLIN, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p 61-62. Paris, 1870.

(6) Chap. XVIII (COCHERIS, p. 274 ; THOMAS, p. 138).

Digitized by Google

dictins, en souvenir de son succès (1). De pareils projets n'étaient d'ailleurs pas rares à ce moment : il suffit de rappeler les principaux collèges de Cambridge, d'Oxford et de Paris, élevés au XIVe ou au XVe siècle. Richard lui-même vit associer son nom, non seulement à l'acte d'Édouard III, mais encore à la fondation de Philippe de Somerville, en faveur de Balliol college (2), en 1340. L'établissement de bibliothèques destinées au service des étudiants pauvres, comme le projetait Richard, ou des hommes d'études en général, commençait aussi à ne plus être une exception. Chez plusieurs personnages princiers, le Mécène voisinait sans trop de peine le bibliophile. Déjà un peu plus d'une génération avant Richard de Bury, saint Louis, roi de France (3), avait donné l'exemple. Il avait entendu, raconte Geoffroi de Beaulieu, qu'un roi sarrasin faisait rechercher et copier à ses frais, pour les placer dans sa bibliothèque, tous les livres qui pouvaient servir aux philosophes de sa nation. Le bon roi se décida à en faire autant pour tous les livres relatifs à la sainte écriture, la *sacra pagina* comme on disait alors, qu'il pourrait trouver dans les diverses abbayes de son royaume. Car il ne voulait pas que les enfants des ténèbres parussent plus sages que les fils de lumière, et à l'achat d'anciens exemplaires, il préférait même la transcription de nouveaux, pour garantir plus efficacement la diffusion des bons livres. Un de ses successeurs, Charles V, peu après Richard de Bury, devait porter plus loin sa sollicitude : il faisait traduire à grands prix, nous dit Christine de Pisan (4), les ouvrages latins, pour étendre davantage le cercle de leurs lecteurs. A côté de ces exemples royaux, les fondations de Robert de Sorbon (5), à Paris, vers l'époque de la naissance de Richard, ou celle d'Amplonius Ratinck à Erfurt (6), un demi-siècle après sa

(1) Avis aux évêques d'Angleterre, 22 juillet 1333, (dans RYMER, *op. cit.*, t. II, p. II, p. 866), et lettre du 25 juin 1388 ; toute la fondation est aux frais d'Édouard III ; l'on peut remarquer quelques expressions semblables pour l'énoncé des buts de la fondation chez Édouard III (p. 211) et chez Richard (*Philobiblon*, chap. XIX ; COCHERIS, p 276 ; THOMAS, p. 141-142) ; voir la pièce dans le *Registrum Palatinum Dunelmense*, t. III, p. 210-212 (dans les *chronicles and memorials*, t. LXII).

(2) *Ibid.*, t. III, p 381-406 (même recueil) ; statuts de la fondation (*ibid.*, p. 582-598).

(3) *Vita S. Ludovici*, chap. XXIII, dans BOUQUET, *Recueil des historiens de France*, t. XX, p. 15.

(4) *Le livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles le Quint*, lib. III, II (édit. BUCHON, *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, p. 281 et 282. Paris, 1841).

(5) FRANKLIN, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, p. 222 et suiv.

(6) SCHUM, *Beschreibendes Verzeichniss der Amplonianischen Handschriften-*

Digitized by Google

mort, disent assez, par leur nombre de 1017 et de 640 volumes respectivement, que le souci des instruments de travail à fournir aux étudiants ne se séparait déjà plus de l'idée de pareilles fondations.

En Angleterre toutefois, il fallut attendre les dernières années du XIVe siècle pour voir se combiner avec l'établissement d'un collège universitaire la construction d'une bibliothèque. Le vœu de Richard de Bury demeura stérile ; car tout porte à croire que les plans de l'évêque bibliophile restèrent dans la région de l'idéal sans jamais descendre dans celle de la réalité, et William de Wykeham, chancelier du royaume lui aussi et évêque de Winchester, est le premier qui bâtisse une bibliothèque en même temps qu'un collège à Oxford, en 1387 ; le fondateur lègue à sa nouvelle fondation plus de deux cent quarante volumes, auxquels s'ajoutent aussitôt deux cadeaux de cinquante deux et de cinquante trois volumes (1) ; cet établissement dépasse ainsi toutes les autres fondations plus anciennes, qui n'obtiennent que beaucoup plus tard leur bibliothèque. Le nom même de « New College », qu'il prend en 1380, — c'est-à-dire après Merton (1264 ; bibliothèque bâtie par l'évêque Reed, de Chichester, vers 1377), après Balliol (1282-1284 ; bibliothèque en 1431), après Oriel (1324 ; bibliothèque en 1444), après Pembroke à Cambridge (1347 ; bibliothèque en 1452), et après University college (vers 1249, statuts en 1280 ; bibliothèque en 1440), — porte avec lui la date relativement récente de sa naissance, dont l'extrait lui est délivré près de quarante ans après la mort de Richard de Bury (2).

En tout cas, l'intérêt que présente par lui-même le *Philobiblon* est indépendant des projets de fondation de son auteur. Les deux

sammlung zu Erfurt, p. XXI, etc. Berlin, 1887. Ratinck, qui connaissait le *Philobiblon* de Richard (mss. Theol. 142 de son catalogue ; *ibid.*, p. 851), avait réuni une remarquable collection de livres, dont le genre, croyons-nous, devait avoir plusieurs points de ressemblance avec la bibliothèque de Durham. Lui aussi avait fait le catalogue de ses acquisitions (*Ibid.*, p. 787-867) ; leur importance est d'autant plus à signaler que le médecin-théologien entré dans les ordres ne disposait certes pas de ressources égales à celles de l'évêque-chancelier (*Ibid.*, p. XVII et suiv., LVII, etc.).

(1) LEACH, *Collectanea*, t III, p. 223-232, dans l'*Oxford historical society*, 1896, t. XXXII.

(2) J. W CLARK, *The care of books*, p. 137. Cambridge, 1902 ; A. WOOD, *The history and antiquities of the colleges and halls in the university of Oxford* (édit. GUTCH), t. III, p. 3, (MERTON) et 74 (BALLIOL). Oxford, 1786 ; MÜLLINGER, *The university of Cambridge from the earliest times*, t. I, p. 236 (PEMBROKE). Cambridge, 1873 ; ANSTEY, *Munimenta academica*, t. I, p. XXIX-XXX (UNIVERSITY COLLEGE, contre l'affirmation de Wood pour Merton) dans les *Chronicles and memorials*, t L ; SAVAGE, *Old english libraries*, p. 147-150. Londres, 1911.

Digitized by Google

derniers siècles du moyen-âge portèrent la même appréciation sur ses mérites et virent se multiplier les exemples dans toute l'Europe jusqu'en Espagne et en Italie, au point de nous laisser dans les mains au moins trente-cinq copies existant encore aujourd'hui (1). Un statut d'Oxford en 1358 en transcrit même un extrait (2). La période des incunables fournit au moins trois éditions (3) : celle de Cologne, en 1473, celle de Spire dix ans plus tard, et celle de Paris, en 1500, chez Jean Petit et Badius Ascensius, due à l'initiative du Carme Laurent Burel, confesseur du roi et grand fureteur de manuscrits (4).

Une cinquième édition a failli paraître pendant l'ère des incunables. L'abbé Jean Kaufmann, d'Ebrach, mécontent de la mauvaise édition de Spire, *non tam exarandam quam mutilandam*, aurait voulu faire entreprendre une publication moins fautive par un imprimeur de Nuremberg, Frédéric Creusner, qui s'y refusa, malgré les soins qu'avait eus son correspondant de lui envoyer un manuscrit bien corrigé et enrichi de notes marginales (5).

L'Angleterre montra moins d'empressement à faire honneur à son compatriote : elle attendit la fin du XVIe siècle pour nous donner la double édition d'Oxford en 1598 et 1599, qui contient une préface spirituelle de Th. James, adressée sous forme de lettre au fondateur

(1) L'édition de COCHERIS, fort médiocre au point de vue du texte, mais utile encore grâce aux nombreux renseignements qu'elle fournit, ne mentionne en 1856 que seize manuscrits, mais n'utilise que les trois de Paris. Avant lui cependant, Vogel avait déjà dressé une liste de dix neuf témoins du texte (article cité plus haut, dans le *Serapeum*, 1843, t. IV, p 129, 154 et svv.). L'édition de E. C. Thomas s'appuie sur trente cinq manuscrits, dont vingt huit furent collationnés personnellement par l'éditeur (*op. cit.*, p. LXV-LXXVII) Le manuscrit qu'avait acquis et que mentionne Amplonius Ratinck a disparu ; on l'a arraché du reste du volume dont il remplissait les dernières pages, en ne laissant que le titre (SCHUM, *op. cit*, p. 382 ; mss. Quarto, 123). Le ms. non identifié par Thomas (p LXXVI) se trouve actuellement à Gœttingue (Theol. 119, folio) ; voir une note de A REUTER, dans le *Zentralblatt für Bibliothekwesen*, 1889, t. VI, p. 347, n. 1.

(2) ANSTEY, *Munimenta academica*, t. I, 207-208 (recueil cité, t. L)

(3) HAIN-COPINGER, *op. cit.*, n. 4150, 4151, 4152, 4153 ; le British Museum possède les éditions de Cologne (C. 24. a), de Spire (C. 24. a), et de Paris J. Petit (1069, b. 3) ; Cfr COCHERIS, *op. cit.*, p. XXIII. Une seconde édition en 1500 (COPINGER, *op. cit.*, t. III, p. 332 ; HAIN, 4153) est inconnue à PELLECHET (*Catalogue général*, t. II, p. 296, n. 3101-3102. Paris, 1905).

(4) Préface de Badius Ascensius, dans GOLDAST, *op. infra cit.*, p. 401-402.

(5) Ce manuscrit daté de 1497 existe encore à Bamberg ; c'est le no B. IV. 20 (Theol. 88), fol. 267-318 ; voir le *Katalog der Handschriften ... zu Bamberg*, de LEITSCHUH et H. FISCHER, t I, 1, p. 468. Bamberg, 1895-1896 ; voir JACK, *Nachtrag zu Richard's de Bury Philobiblon*, dans le *Serapeum*, 1843, t. IV, p. 191-192, où se trouve la préface de l'abbé.

Digitized by Google

de la Bodleienne, Thomas Bodley (1). L'ouvrage trouva ensuite son entrée dans des recueils divers (2), comme dans celui de Melchior Goldast, fervent érudit et polémiste acharné, qui l'imprima en 1610 à la fin de sa *Philologicarum epistolarum centuria una* (3), et dans celui de Joachim Jean Maderus, dont l'ouvrage sur les anciennes bibliothèques, paru en 1702, se compléta l'année suivante d'un supplément par Schmidt, qui comprenait entre autres pièces, le *Philobiblon* ; il y est reproduit d'après l'édition de Goldast (4). Au XIXe siècle, le petit traité de Richard de Bury fut remis en honneur par diverses traductions et éditions en France et en Amérique. Mais l'Angleterre, sa patrie, si riche en sociétés de bibliographes et de bibliophiles, dont l'une (5) porte son nom depuis 1853, attendit longtemps avant de lui consacrer une édition digne de ses mérites. C'est vers la fin du siècle que l'édition de E. P. Thomas vit le jour (6) ; préparée de longue main par de sérieux travaux d'approche, elle parut à Londres en 1888 et laisse loin derrière elle celle que Cocheris (7) publiait à Paris en 1856. L'auteur a eu le malheur

(1) *Philobiblon Richardi Dunelmensis, sive de amore librorum et institutione bibliothecae, tractatus pulcherrimus*, Oxoniae, excudebat Josephus Barnesius, 1598 et 1599. Voir la notice bibliographique de E. C. THOMAS (*op. cit.*, p. LV-LVIII).

(2) L'édition de Londres 1600, que mentionne Cocheris (*op. cit.*, p. XXIII) en se basant à tort sur Fabricius, est en réalité une simple réédition d'après Fabricius ; celui-ci la signale dans l'œuvre de TH. JAMES (JAMESIUS), *Ecloga Exonio-Cantabrigensis, tributa in duos libros*. Londres, 1600. L'incendie de la bibliothèque de Louvain qui contenait le seul exemplaire de l'*Ecloga* qui nous fût accessible, nous a empêché de vérifier l'indication. (FABRICIUS-MANSI, *Bibliotheca latina mediae et infimae latinitatis*, t. I, p. 307. Padoue, 1754).

(3) *Philologicarum epistolarum centuria una .. insuper Ricardi de Bury .. Philobiblon*, p. 401-500. Francfort, 1610. Autres éditions : Leipzig, 1674, et Francfort, 1614 (celle-ci sous le titre de : *Epistolicae questiones et responsiones variae*).

(4) *De bibliothecis atque archivis virorum clarissimorum libelli et commentationes*. Helmstadt, 1702 ; *De bibliothecis nova accessio collectioni Maderianae adiuncta*. Helmstadt, 1703 ; le *Philobiblon* occupe dans ce supplément les pages 1-66.

(5) La *Philobiblon society*, fondée en 1853, s'inspira vraisemblablement de la réflexion de lord Campbell qui s'étonnait, en 1845, qu'aucun *Club* de bibliophiles n'eût pris Richard comme patron (*The lives of the Lord Chancellors of England*, 2e édit. t. I, p. 231, note. Londres, 1846).

(6) *The Philobiblon of Richard of Bury*, edited and translated by E. C. Thomas. Londres, 1888 ; une étude très fouillée et une traduction accompagnent cette édition.

(7) *Philobiblon, excellent traité sur l'amour des livres par Richard de Bury*,

Digitized by Google

toutefois de ne rencontrer le passage d'Adam de Murimuth sur Richard de Bury, que lorsqu'il avait déjà terminé à peu près l'impression de son livre. Ce qui l'obligea à modifier dans un *postscriptum* diverses appréciations contenues dans son introduction. A part cela, cette introduction est des plus précieuses et l'édition du texte, fort soignée au point de vue critique, répond certes, si elle ne les dépasse pas, aux exigences entrevues, sinon professées jadis par le biliophile de Durham. Une édition de luxe, qui reproduit le texte de l'édition princeps de 1473, avec notes, traduction et documents, vient de paraître à Rome (2). Passons d'abord brièvement en revue le contenu des chapitres : ce rapida coup d'œil permettra au lecteur de se rendre compte de l'ensemble de l'ouvrage, avant de revenir par le détail à l'analyse des chapitres qui suscitent le plus d'intérêt.

III. — Résumé des chapitres de l'ouvrage.

Les premiers chapitres font l'éloge des livres et de la sagesse qu'ils contiennent : les livres surpassent même les maîtres, car ils se laissent toujours consulter (chap. I). Ils l'emportent sur les richesses et les délices, à cause des immenses services qu'ils rendent à la vérité, à la sagesse, au bonheur de l'existence, à la foi chrétienne (chap. II). Par suite, il n'y a jamais lieu d'hésiter à les acquérir, même à un haut prix : c'est le corollaire, dit Richard, des considérations précédentes. Cette conclusion est appuyée de preuves de raison, de textes de l'Écriture et d'exemples historiques (chap. III). Sans transition, l'auteur passe aux clercs dégénérés qui n'ont pas le souci des livres. Après une sévère apostrophe, il donne la parole aux livres eux-mêmes, qui se plaignent amèrement de l'ingratitude des clercs : « C'est grâce à nous que vous êtes ce que vous êtes, et tous nos services, prodigués dans les circonstances les plus diverses aux bons et mauvais d'entre vous, sont récompensés par le mépris, la négligence, le manque de soins matériels, la mise en gage, la transcription vicieuse, la pseudépigraphie, et toute espèce de mauvais traitements, dans lesquels la femme, l'ignorant, le laïc barbare ont le rôle principal. Nos invectives n'en finiraient pas si nous voulions tout dire (chap. IV). Jadis les moines méritaient éloge : ils consa-

traduit.. et suivi du texte... par Hippolyte Cocheris. Paris, 1856. L'introduction de Cocheris, fort détaillée, a encore haute valeur, et vaut plus que l'édition du texte.

(1) *Op. cit.*, p. XLVI-XLVII.

(2) M. Besso. *Il « Philobiblon » di Riccardo de Bury, vescovo Dunelmense.* Testi, note illustrative, traduzione, documenti. Rome, 1914.

Digitized by Google

craient aux livres tous leurs loisirs, en dehors des heures de chœur. Aujourd'hui, ils sont dégénérés, dominés par les préocupations mondaines ; même les chanoines réguliers de saint Augustin, malgré leur règle, en sont arrivés là. Rien d'étonnant s'ils ne daignent pas nous regarder, nous leur sommes un reproche vivant (chap. V). Le même contraste se manifeste entre les anciens membres des ordres mendiants, notamment les Frères Prêcheurs, et les actuels : au soin des livres a succédé le souci de la table, du vêtement et de l'habitation. On nous méprise, on délaisse les lectures sérieuses que nous fournissons, contrairement à l'exemple de vos devanciers. Vous semblez même vous défier de la Providence, qui leur fournissait la subsistance, et par suite de ces soucis matériels, vous préparez mal vos jeunes sujets. Au lieu de les laisser perdre leur temps dans des futilités, ou de plagier les œuvres d'autrui, faites-les donc étudier, et comme le veut saint Paul, consacrez vos soins et vos peines à nous cultiver pour vous mettre à même de remplir votre mission » (chap. VI). Ce chapitre qui contient les plus violentes invectives, est suivi, sans transition aucune, d'une prière au Dieu de la paix, pour demander la cessation des guerres qui font tant de tort aux livres. Il semble bien que la parole se trouve continuée aux volumes ici encore : ce sont eux certainement qui expriment en leur nom les plaintes contenues dans la seconde moitié. Les désastres de l'antiquité ont fait périr toute une série d'ouvrages désormais irremplaçables, dont la disparition a enlevé à des savants comme Aristote le moyen de résoudre les plus importants problèmes. Que de livres perdues alors ! Cela rend d'autant plus dignes d'éloges ceux qui ont arraché des bibliothèques à la destruction. Les plaintes des livres se terminent par une prière pacifiste, comme au début (chap. VII).

A partir du chapitre VIII, Richard reprend la parole et, brusquement, — car un texte de l'Ecclésiaste (1) : « chaque chose a son temps », n'enlève rien à la brusquerie de la transition, — nous fait savoir par le détail comment il s'y prenait pour grossir les trésors de sa bibliothèque. Sa passion de bibliophile est exploitée par tous : particuliers et monastères convoitent les bonnes grâces du ministre d'Édouard III et, à la place d'or et d'argent, c'est en livres qu'on le remercie. Ses voyages d'ambassadeur le mettent en contact avec les nombreuses occasions du continent, celles de Paris surtout, où il s'est procuré des livres inestimables : *luto et arena*. Outre ses amis lettrés, ses bonnes relations avec les ordres mendiants, si habiles dans leurs acquisitions, lui font trouver les collaborateurs les plus

(1) Eccl. VIII, 6.

Digitized by Google

adroits, principalement chez les Frères Prêcheurs, pour qui la chasse aux livres n'a plus de secrets. Enfin, la réclame qui entoure son nom chez les libraires de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, et sa réputation de bon client qui paie haut et vite, lui procurent des offres et des envois incessants. L'attention qu'il donne aux livres des maîtres des écoles rurales, le groupe de copistes, de relieurs, d'enlumineurs, etc., qu'il entretient dans son palais, et l'hospitalité toute large ouverte à tous ceux qui s'intéressent aux livres, ont eu aussi leur rôle dans les agrandissements successifs de sa bibliothèque (chap. VIII).

Ici, Richard entre dans quelques détails et nous expose les catégories d'ouvrages qui ont eu ses préférences ou qu'il a exclues de la liste de ses *acquirenda*. Cela l'amène à tracer quelques traits d'un programme d'études pour les clercs et à ouvrir la place à des digressions, où quelques réflexions, fort justes du reste, s'alimentent vraisemblablement à ses lectures antérieures. Parmi les livres, dit-il, il a acquis ceux des anciens avec une prédilection marquée, non exclusive toutefois. Les anciens étudiaient beaucoup plus que les modernes, ils ne cessaient l'étude qu'avec la vie. Actuellement on se hâte d'en finir : la licence magistrale, voire l'épiscopat s'obtiennent sans la préparation scolaire suffisante. Une provision papale, — Richard avait-il sur la conscience celle qui l'avait substitué à Robert de Graystaines ? — l'appui d'un ami, etc., interviennent victorieusement (1). Même Paris subit la loi de cette dégénérescence : vraiment, la sagesse continue à se déplacer de l'Orient en Occident. De l'Inde, elle est arrivée par l'Égypte jusqu'en Grèce, puis à Rome ; de Paris, qu'elle abandonne, elle passe en Angleterre (2). Toutefois, cela ne veut pas dire que dès le début, les anciens aient eu la plénitude du

(1) Le chronique de Galfridus le Baker de Swynbroke (*Chronicon Angliae temporibus Edwardi II et III*, p. 98, 105, 109, 120 et 123) cite six exemples pour l'Angleterre en moins de huit ans : Exeter en 1326, Worcester et Hereford en 1327, Salisbury en 1329, Cantorbéry en 1332, Durham en 1333. L'on a vu plus haut l'appréciation du moine de Saint-Albans : *in opprobrium !*

(2) Contrairement à l'affirmation de Denifle, ce passage (Cocheris, p. 249 ; Thomas, p. 90) de Richard de Bury ne contient rien, croyons-nous, qui affirme l'antériorité de l'université de Paris sur celle d'Oxford, antériorité parfaitement établie du reste par ailleurs. (*Chartularium universitatis Parisiensis*, t. II ; 756, p. 213, n. 2. Paris, 1891). Les lignes qui précèdent cette déclaration de Richard montrent clairement qu'il s'agit d'une supériorité de sagesse actuellement dévolue à Oxford. A un autre point de vue, la fin de ce chapitre est intéressante ; elle montre le succès des doctrines nominalistes que Paris doit à l'Angleterre ; voir aussi le chap. VIII : « Anglicana perspicacitas » (Cocheris, p. 241 ; Thomas, p. 75).

Digitized by Google

savoir. La science à progressé petit à petit. Personne n'a rien sucé de ses doigts. Mais chaque savant dépend, comme l'annaliste, de ses prédécesseurs. Les poètes latins comme Virgile, les docteurs latins comme Augustin, et les autres, doivent beaucoup aux Grecs qui les précèdent. L'Église latine elle même a beaucoup puisé chez les Grecs. Par contre, il est permis de voir dans les multiples hérésies de ces derniers, la rançon de leur supériorité intellectuelle. La conclusion à tirer de cette situation est la nécessité de répandre chez les latins la connaissance du grec, de l'arabe et de l'hébreu, comme l'a voulu Clément V (1). C'est pour ce motif que Richard a lui-même fait acquérir, pour la bibliothèque de ses étudiants, une grammaire grecque et une grammaire hébraïque (chap. X). Les livres de droit, au contraire, ne représentent dans ses achats qu'une part fort secondaire, et cela parce que le droit, les lois, les *leges*, comme on disait alors, visent plus aux litiges qu'à la paix, concernent l'acquisition des biens terrestres, ne sont en somme ni des arts, ni des sciences, *nec artes nec scientiae*, et ne sont pas déductives comme les *artes*. Leur dépendance des caprices de la volonté et de la coutume, plutôt que de la raison, leur confère une mutabilité qui contraste avec la nécessité rigoureuse du syllogisme. Les livres de droit sont donc dans une catégorie inférieure à celle des arts et des sciences si utiles à la Bible (chap. XI). La grammaire, au contraire, comme le lui a montré l'expérience de ses lectures quotidiennes, est indispensable, car les fautes d'orthographe rendent impossible l'intelligence d'un texte. Il a visé à la correction de ses exemplaires (chap. XII). Les livres des poètes également ont leur utilité : formation du style, recherche de la vérité allégorisée, etc. Rien ne s'apprend sans l'attrait de quelque charme. De là, le soin qu'a eu la science de se faire chercher sous l'image du plaisir, car la vérité sèche fait fuir. De plus, il est impossible de saisir les allusions qui foisonnent chez les Pères sans connaître les poètes. A l'appui, Richard cite l'avis de Bède le Vénérable, que répète Gratien, et conclut son plaidoyer, — car c'en est un, il le laisse entendre à la fin, — contre les adversaires de la lecture des poètes, par un principe moral qui protège contre le reproche de laxisme l'idée pédagogique exprimée au début du chapitre : *de quacumque materia, observatis virtutis circumstanciis faciat studium Deo gratum* (chap. XIII).

De tout ce qui a déjà été dit, il ressort à l'évidence quels sont ceux

(1) Allusion aux décisions du concile de Vienne, en 1311, qui exige des chaires d'hébreu, d'arabe, etc., à Rome, à Paris, à Oxford, à Bologne et à Salamanque (*Clementin.* lib. V, tit. I, 1 ; *Corpus juris canonici*, édit. FRIEDBERG, t. II, p. 1179).

Digitized by Google

qui doivent aimer les livres : ce sont ceux qui ont surtout besoin de la sagesse, les princes, les prélats, les chefs, les docteurs, bref, tous ceux qui dirigent la chose publique. Il tire argument des attributs de la philosophie décrits par Boèce, — elle tient le sceptre dans la main gauche et les livres dans la main droite, — de l'exemple de Philippe, père d'Alexandre, et des recommandations de Moïse contre l'oubli des livres de la Loi (1). Les prêtres et en général tous les clercs contre lesquels étaient proférées les plaintes des chapitres IV, V et VI, sont spécialement tenus de cultiver les livres (chap. XIV). Pour corroborrer ses recommandations, Richard reprend, sans le dire expressément, les idées déjà développées dans les deux premiers chapitres, — il renvoie à l'un deux, — et fait l'éloge, non sans un grain d'hyperbole, des connaissances que nous procurent les livres. Il expose, en s'appuyant sur Platon, Origène, saint Jérôme etc., les multiples avantages qu'ils nous apportent : lutte contre les vices, discernement des ruses du démon, développement de la foi, de l'espérance et de la charité, consolation et utilités multiples dans les chemins de la vie, supériorité des connaissances qui nous font sortir des limites de l'espace et du temps, etc. Il termine cette amplification, qui tourne au dithyrambe, par l'exemple de la *felix studiositas* du ministre de la reine d'Éthiopie (2), à qui la lecture d'un livre procura la conversion (chap. XV).

Le reste du traité, sans plus de transition cette fois que les autres, rompt définitivement avec ces développements généraux pour se consacrer tout entier à quelques questions spéciales de bibliothèque. La première qu'il envisage est celle du renouvellement des exemplaires par la transcription. Les livres sont nécessaires à l'Église militante comme les armes au soldat Mais comme tout s'use ici-bas, il faut que l'espèce au moins ait en partage la perpétuité refusée à l'individu. Cette paternité spéciale des copistes vis-à-vis de leur œuvre, louée par l'Écriture, se recommande aussi des éloges de Cassiodore, de l'exemple du Christ surtout, qui a écrit sur le sable (3), et de beaucoup de récits de l'Ancien Testament. Un clerc sans livre est un manchot. Après leur mort, les auteurs continuent leur enseignement, comme saint Paul, dont les écrits ont produit plus de fruit encore que la prédication. La longue vie des hommes antédiluviens facilitait providentiellement l'étude, surtout celle de l'astronomie. Les princes de ce monde, eux aussi, ont donné

(1) Deutér., XVII, 18-19.
(2) Actes, VIII, 27-39.
(3) Jean, VIII, 8.

Digitized by Google

l'exemple de l'écriture et de la composition, comme les Césars (chap. XVI). C'est faire œuvre religieuse, non seulement de multiplier les nouveaux volumes, mais aussi de traiter les anciens avec soin. Richard énumère ici, avec humour, les divers genres de négligence dont les étudiants se rendent coupables, par précipitation, paresse, malpropreté, larcin, destruction, distraction, etc. Qu'ils imitent l'exemple de Jésus-Christ (1) refermant le livre qu'il avait lu dans la synagogue (chap. XVII).

C'est à ce moment-ci que Richard revient à ses projets de fondation : la tendance à la détraction, innée chez les humains, l'a fait victime, lui aussi, des critiques de ses contemporains, qui lui ont reproché sa passion pour les livres. Or son intention était excellente : c'était de fonder à Oxford un collège, avec une bibliothèque dont bénéficieraient les étudiants de toute l'université : amour sincère de l'étude, attachement à l'Église, zèle pour la foi, en voilà assez pour justifier ce goût spécial qui lui a été octroyé par la nature, car les goûts se différencient chez les hommes selon les combinaisons astrales qui influencent les composés. Peut-être lui en aurait-on moins voulu s'il avait jeté son dévolu sur d'autres objets, comme la chasse, le jeu et les applaudissements des dames (chap. XVIII). Le chapitre suivant (chap. XIX), donne le règlement de cette bibliothèque, car, dit-il, il faut toujours fixer des limites à la liberté pour prévenir les abus. Il commence par stipuler, en guise de testament à peu près, la donation de ses livres à son futur collège d'Oxford, puis il formule les règles du prêt et de l'utilisation de ses livres. L'on y reviendra plus loin. Pour finir, le chapitre XX est une prière à Dieu, à la Vierge, à saint Cuthbert, patron du siège de Durham. Comme il est difficile aux humains de se préserver de toute souillure et que la passion pour les livres peut lui avoir fait commettre quelque faute vénielle, il demande aux étudiants de sa future fondation de vouloir bien réciter pour le repos de son âme la prière qu'il leur indique (2).

IV. — Caractéristiques générales, matières traitées, authenticité, etc.

Ce court résumé ouvre un aperçu sur les nombreuses matières contenues dans les vingt chapitres du *Philobiblon*. Ce qu'il ne fait qu'imparfaitement connaître, c'est la personne même de l'auteur,

(1) Luc, IV, 20.

(2) Les demandes de prières sont fréquentes chez les fondateurs et les bienfaiteurs des bibliothèques médiévales ; il en est qui en demandent pour eux-mêmes et pour ceux à qui ils ont acheté des volumes, par exemple

Digitized by Google

son genre de culture et la physionomie originale de son style. Il ne peut que laisser entrevoir non plus la richesse de l'intérêt des renseignements que fournissent nombre de pages à l'histoire de la littérature, des livres et des bibliothèques médiévales. Nous détacherons donc de cet ensemble quelques particularités intéressantes pour les étudier de plus près. Le reste ne nous retiendra guère qu'un instant.

Le sommaire des chapitres, qu'on vient de passer en revue, montre clairement qu'on ne peut faire du *Philobiblon* l'œuvre exclusive d'un bibliophile. La lecture, à l'enfilée, des vingt chapitres qui composent le traité, laisse l'esprit dans le vague et l'imprécis : caractéristique d'une délimitation imparfaite de la matière. Le sujet, en effet, tel que l'a traité Richard, relève autant de la bibliothéconomie que de la méthodologie générale. En de nombreux endroits, il déborde du cadre de la bibliophilie, jusqu'à remplir des chapitres entiers de l'éloge des sciences contenues dans les livres, du programme des connaissances requises chez les clercs, et de la description du genre d'ouvrages qui doivent les leur procurer. Dans ces pages se font jour un certain nombre d'idées qui reviennent chez d'autres bibliophiles médiévaux. On y verrait volontiers une espèce de fonds commun que chacun s'approprie à l'aise. C'est ainsi que la moralisation par les livres est une idée chère à Pierre le Vénérable (1156) et à Guigues le Chartreux (1137) au XIIe siècle (1), non moins qu'à Charles V (1380) et à Richard de Bury au XIVe, ou à Gerson au XVe (2). Mais celui-ci, fidèle à son procédé de raffinement, la développera dans son *De laude scriptorum* avec tout le luxe de divisions systématiques et d'allusions bibliques, qui se retrouve dans ses autres écrits. Plus tard, Alphonse le Magnanime (1458) vantera dans les livres la véracité du conseiller qui ne flatte pas (3), à peu près comme Richard l'avait fait un siècle et demi plus tôt (4), et les

Guillaume Reed, évêque de Chichester, contemporain de Richard (LEACH, *Collectanea*, t. III, p. 221 et 222, dans l'*Oxford historical society*, t. XXXII, 1896).

(1) PIERRE LE VÉNÉRABLE, *Epistolae*, lib. I, 20 (PL, t. CLXXXIX, c. 97-98) ; GUIGUES, *Consuetudines*, chap. XXVIII, 3 et 4 (PL, t. CLIII, c. 694-695).

(2) CHRISTINE DE PISAN, *op. cit.*, lib. III, 11, (recueil cité, p. 281-287) ; GERSON (*Opera omnia*, t. II, p. 695, 698 et 696. Anvers, 1706) : « Quod scriptor praedicat (chap. I), sal sapientiae tribuit (chap. VI), fontem ministrat (chap. VII), lucem dat » (chap. VIII).

(3) ANTOINE DE PALERME, *De dictis et factis Alphonsi*, lib, III, 1 (édit. J. SANTES, *Speculum boni principis, Alphonsus rex Aragoniae, hoc est dicta et facta Alphonsi*, Tit. V, 2, 1, p. 14. Amsterdam, 1646.

(4) Chap. I (COCHERIS, p. 206 ; THOMAS, p. 13-14).

Digitized by Google

préambules d'une ordination générale des Augustins au chapitre de Montpellier (1) en 1324, apprécient le « trésor » des bibliothèques de l'ordre dans des termes qui rappellent en résumé ceux du *Philobiblon*. L'on peut en dire autant des bienfaits de la mémoire, assurés par les livres et l'écriture : un autre anglais, Pierre de Blois, avait déjà écrit une lettre sur cette matière un siècle et demi plus tôt (2). Diverses idées aussi sont visiblement inspirées par Cassiodore à l'auteur du *Philobiblon* (3) ; Alcuin s'énonçait d'une façon analogue sur l'utilité des livres et le prix de la sagesse (4).

D'autres passages font allusion au secours que l'Église peut retirer des livres : elle puise chez eux les armes qui l'aident à combattre l'erreur et l'hérésie. L'on y trouve répétés, avec quelques variantes (5), les axiomes qui avaient cours depuis longtemps dans les abbayes et monastères : « le cloître sans bibliothèque est comme une forteresse sans arsenal, *Claustrum sine armario est quasi castrum sine armamentario* ». Ce qu'avait déjà dit en 1170, avec preuves à l'appui, Geoffroi de Sainte-Barbe en Auge, le bienfaiteur des Cisterciens pour l'achat de leur bibliothèque (6), et que répèteront, en insistant sur le mérite des travaux de transcription, le chancelier Gerson en 1423, l'auteur de l'*Imitation* un peu plus tard (7)

(1) DENIFLE ET CHATELAIN, *Chartularium universitatis Parisiensis*, t. II, 831, p. 275. Paris, 1891.

(2) Lettre 208 (PL, t. CCVII, c. 489), et *Philobiblon*, chap. I et XV (COCHERIS, p. 206, 263, 265, etc. ; THOMAS, p. 13-14, 113-121).

(3) *De institutione divinarum litterarum*, chap. XXX (PL. LXX, 1144-1146) et *Philobiblon*, chap. I-III, XVI etc.

(4) Lettre 121 (édition et recueil cités, t. II, p. 177) et *Philobiblon*, chap. I-III etc.

(5) Chap. XVI (COCHERIS, p. 135 ; THOMAS, p. 123 et svv.).

(6) Lettre 18 (PL, t. CCV, c. 845 A) ; voir aussi les lettres 7 et 21 (*Ib.*, 837-838 et 848), et un texte du même genre dans le manuscrit de Munich, lat. 17142 (Scheftlarn), fol. 92v (WATTENBACH, *Zwei Handschriften der Hof- und Staatsbibliothek*, dans les *Sitzungsberichte der philos.-philol.- und histor. Klasse der k. Bayerischen Akademie*, 1873, t. III, p. 711). Remarquons cependant que même au XIIe et au XIIIe siècle le mot *Bibliotheca* est encore employé souvent pour désigner l'ensemble des livres de la Bible, comme au temps de S. Jérôme.

(7) GERSON, *op. cit.*, chap. IX-XII : « Quod scriptor Ecclesiam ditat, armat, custodit, honorat » ; il y ajoute quelques proverbes en vieux français (chap V et IX), dans les *Opera omnia*, t. II, p. 695 B-698 A, 700-702. Anvers, 1706. THOMAS A KEMPIS, *Sermones de vita et passione Domini*, Sermo XIX (*Opera omnia*, édit. M. POHL, t. III, p. 167 et 169-171. Fribourg, 1904) ; *Doctrinale Iuvenum*, chap. IV, V et surtout VII (édit. H. DE SOMMAL, S. J., p. 701 et 704. Douai, 1625). L'authenticité de ce dernier traité, qui vient de paraître dans l'édition de POHL (*Opera omnia*, t. IV, p. 185.

Digitized by Google

et Jean Trithème à la veille du xve siècle (1) : tout cela ne présente rien de bien spécial ni de bien orignal chez Richard de Bury.

Un autre groupe de chapitres constitue le côté plus technique de l'ouvrage. Ils traitent du soin des livres et des bibliothèques, de la manière de faire les acquisitions, de la manipulation délicate des volumes, des règles du prêt et de l'emprunt, etc. Ces diverses matières ne sont pas nettement distinctes ; les deux séries de chapitres se compénètrent mutuellement. Le manque de suite logique est encore aggravé par les souvenirs autobiographiques, les plaintes et les reproches contre les contemporains peu studieux, les soucis d'apologétique personnelle et divers projets de fondations universitaires. Tout cela est entremêlé de chapitres techniques et fréquemment traversé par un souffle de piété ou tout au moins d'intentions pieuses, qui sans doute font honneur au zèle de l'évêque lettré, mais ne contribuent pas à donner plus d'unité à son livre.

Tout le groupe de sujets qui relève plutôt de la pédagogie générale et des questions méthodologiques, constitue une espèce de plaidoyer enthousiaste pour les études et pour les livres. Plus souvent qu'il n'est permis, il y perce une pointe de pédantisme qui confine au mauvais goût, on doit le reconnaître (2). Mais la sincérité du ton et la chaleur de la conviction ont vite fait d'attirer ailleurs que sur ces défauts l'attention du lecteur. Tout le prologue à peu près et les chapitres I, II, V, VI, IX, X (à part la fin), XI, XII, XIII, XIV et XV sont remplis de ces développements, auxquels s'entremêlent des traits autobiographiques et des renseignements d'histoire littéraire. Les autres chapitres, à savoir les chapitres III, IV, VII, VIII, XVI, XVII, XVIII, XIX, sans compter le XXe, qui est presqu'exclusivement une prière, émanent directement de la technique du bibliophile et

Fribourg, 1918), est attestée par l'autographe de 1441 (ms. de la Bibliothèque Royale, 5855-5861) ; toutefois la preuve n'est pas faite que le *Doctrinale Iuvenum*, s'inspire en ce passage du *Philobiblon* (THOMAS, dans le *Library Chronicle*, 1885, t. II, p. 47).

(1) Le *De laude scriptorum manualium* de Jean Trithème, écrit en 1492, comme le dit la dédicace à Gerlach de Breitbach, abbé de Deutz, s'inspire souvent de l'œuvre de Gerson, qu'il cite du reste (chap. XI, p. 754) ; l'œuvre contient beaucoup de passages intéressants sur le souci des livres, l'avantage des bibliothèques, le mérite des copistes, les objections que l'on faisait à l'acquisition des volumes, le devoir des moines en ces matières, etc. ; sur les livres, *arma ecclesiae contra haereticos*, voir chap. XV, p. 761 ; dédicace et date, p. 741-742 (J. TRITHEMIUS, *Opera pia et spiritualia*, édit. J. BUSÉE, S. J., p. 741-764. Mayence, 1605).

(2) L'analyse de l'ouvrage par Watkins dans *The antiquary* (*Richard de Bury's Philobiblon*, 1882, t. V, p. 197-198 et 201), fait bien ressortir ce défaut.

Digitized by Google

du bibliothécaire proprement dit. Ailleurs, l'homme d'études ou le lettré, — à première vue au moins, l'on est tenté d'employer ce titre, — se juxtapose au bibliophile. Si l'on voulait mettre un peu plus d'unité dans le livre et le débarrasser de ce dualisme qui encombre son plan, il faudrait faire des chapitres épars du plaidoyer une vaste introduction, qui recommanderait les études permises par une bibliothèque bien montée.

Malgré ces hors d'œuvre, que l'on voudrait voir supprimer au bénéfice des renseignements de bibliothéconomie médiévale, le *Philobiblon* de Richard de Bury est des plus instructifs et des plus attrayants. Les digressions et les souvenirs personnels, qui compromettent la suite régulière de son plan, ajoutent peut-être au charme de la lecture et à l'intérêt des détails d'histoire littéraire qu'il fournit : c'est l'allure capricieuse d'une causerie, ou si l'on veut d'un monologue, dont l'acteur unique ou principal, a beaucoup de traits personnels à conter et n'est pas pressé d'arriver au bout. C'est en somme cette causerie autobiographique qui sert de lien entre les divers parties du livre, où les caprices du hasard font entrer, sans beaucoup d'ordre, idées et souvenirs. Ceux-ci du reste l'emportent, croyons-nous, sur celles-là, ou, si l'on préfère, les deux se recouvrent mutuellement, car plus d'une réflexion judicieuse, qui émaille sa causerie, répète plus ou moins textuellement les idées d'auteurs anglais et autres, qu'il a retenues de ses lectures ou de ses conversations. Les chapitres relatifs aux bibliothèques ne sont pas non plus à l'abri de ce mauvais goût d'amplification, qui ternit le plaidoyer du lettré. L'accumulation des antithèses et des métaphores, l'abus des jeux de mots et des expressions rares ou à effet, l'abondance des composés venus du grec et des allusions prises à la fable, donnent à plus d'une page l'aspect d'une mosaïque trop brillante pour ne pas éblouir. Mais cela n'enlève rien à l'intérêt des renseignements techniques que nous fournit l'ouvrage, et ces traces de mauvais goût trahissent une fois de plus l'étendue des lectures et des souvenirs littéraires de l'auteur (1). Elles le font même trop : car par endroits, l'abus des citations et des allusions dépasse toute mesure. C'est une redondance, qui finit par fatiguer. Les citations interviennent sans cesse, tantôt en guise de transition, tantôt comme preuve extrinsèque, tantôt, — et c'est de loin le cas le plus fré-

(1) Une des appréciations les plus complètes et psychologiquement des plus nuancées, de l'intérêt qui s'attache au *Philobiblon* est assurément celle de Maur. Sondheim, *Das Philobiblon des Richard de Bury*, dans la *Zeitschrift für Bücherfreunde*, 1897-98, t. I, p. 322 et 325.

Digitized by Google

quent, — sans motif aucun. Comme dit la Bruyère (1), il « veut citer ». Certes, si l'évêque de Durham a mis de l'acharnement à collectionner les livres, il faut reconnaître qu'il n'a pas mis moins de passion à lire ses volumes et de ténacité à retenir leur contenu ; mais on serait tenté de lui appliquer le mot de son contemporain Pétrarque sur les lectures mal assimilées (2) : *Plus hauriunt quam digerunt*.

L'affirmation de quelques manuscrits qui attribuent l'ouvrage à Robert Holkoth, peut-être même de son vivant, mais dont la filiation généalogique devrait être étudiée davantage si l'on voulait fixer la valeur de leur témoignage, a fait surgir depuis longtemps la question d'authenticité : on a enlevé à Richard de Bury la paternité de l'œuvre pour la donner à l'illustre dominicain, lui-même hôte et ami de l'évêque bibliophile. Quétif et Echard ont appuyé cet avis (3). Nous ne pouvons entrer ici dans les broussailles de cette discussion (4). Les droits de Richard de Bury regardés longtemps comme indubitables ont été ébranlés récemment. Excluent-ils toute participation de Robert Holkoth ? Nous ne le croyons pas. Ce serait même l'explication la plus satisfaisante des différences de style et du manque de suite dans l'ordre des chapitres que de placer une collaboration étrangère à la base de ce dualisme. Mais l'on ne peut se dissimuler non plus que malgré certaines analogies dans le vocabulaire, les ouvrages connus de Robert Holkoth, — une œuvre qui lui est souvent attribuée sur le jeu des échecs, *De ludo scaccorum*, devrait entrer ici en ligne de compte — tranchent profondément sur le style du *Philobiblon* (5). Il y a, du reste, des particularités d'expression, des

(1) *Les caractères*, chap. XII, Des jugements.

(2) *De remediis utriusque fortunae*, lib. I, dialog. 43 ; p. 42. Bâle, 1581 : « non est hoc nutrire scriptis ingenium, sed necare mole rerum atque obruere ».

(3) *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 631. Paris, 1719.

(4) Voir dans l'édition de Thomas, la description des manuscrits, p. LXV-LXXVII et XLIII. La référence (*ibid.* p. XLV) à l'ouvrage de Denifle est introuvable.

(5) Nous partageons en ce point l'avis de G. KAUFMANN (*Zu dem Philobiblon Richards de Bury*, dans *Centralblatt für Bibliothekwesen*, 1889, t. VI, p. 345) et du dernier éditeur E. C. Thomas, lequel pourtant dans les études qu'il a publiées depuis son édition (cfr plus loin) est beaucoup revenu des éloges qu'il décernait jusque là à Richard de Bury (*op. cit.*, p. XLIV). L'exemplaire de la bibliothèque d'Amplonius Ratinck, actuellement enlevé du reste du volume attribuait l'ouvrage à Holkoth et le disait dédié à Richard de Bury : *Richardo dedicatus* (ms. théolog. 142 ; SCHUM, *op. cit.* p. 851, qu. 123). Sept manuscrits, outre celui de Ratinck et de Fabricius, placent le nom de Robert Holkoth en tête du traité et lui en attribuent la composition ou la « compilation » (THOMAS, *op. cit.*, p. XLIII). TANNER (voir les notes de sa *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, p. 408); ALTAMURA (*Bibliothecae Dominicanae... in eremen-*

Digitized by Google

jeux de mots et des différences de critique, qui ne conviennent pas à Holkoth (1).

Quoi qu'il en soit, c'est bien Richard de Bury qui est décrit dans cette œuvre où les souvenirs et les impressions personnelles ont une si large part. Que la plume d'un secrétaire ait servi d'intermédiaire pour présenter au public ces pages autobiographiques, ou que l'évêque ait tout composé de lui-même, sans recourir à Holkoth ou à d'autres de ses doctes amis pour se rafraichir la mémoire ou épingler quelques citations, l'importance et l'intérêt de l'œuvre n'en diminuent pas. Ce qui y constitue le principal élément demeure indépendant de la question de rédaction ou d'édition définitive, à savoir la manifestation des convoitises, des caprices et des procédés d'un bibliothécaire au XIVe siècle, les tendances intellectuelles d'un homme d'État et d'Église en plein moyen âge, et l'état d'esprit du cercle de lettrés dont il s'entoure et s'inspire.

Les passages qui nous intéressent davantage et sur lesquels nous comptons revenir dans la suite de cet article, concernent principalement le mépris des livres par les clercs de l'époque, les défauts des copistes et les supercheries littéraires, les négligences des instituts religieux et le plagiat chez les prédicateurs, les modes d'acquisition employés par l'évêque bibliophile, — un des chapitres les plus curieux de tout l'ouvrage, — la multiplication des livres par la transcription, le soin des livres donnés en lecture, le règlement de la bibliothèque pour le prêt des volumes, le legs de la bibliothèque à Oxford. Nous examinerons successivement ces diverses matières, en commençant par un chapitre auquel des événements récents ont donné un intérêt spécial d'actualité.

V. — Perte des livres par manque de soins.

Le chapitre qui attire immédiatement l'attention en cette matière est celui qui décrit les pertes inappréciables causées aux bibliothèques par les désastres de la guerre. L'horreur pour les batailles

tum, p. 123. Rome, 1677), et Quétif et Echard (*op. cit.*, t. I, p. 631); ce dernier cependant avec réserve, font d'Holkoth l'auteur du *Philobiblon*; le texte même de Tanner, pris à Leland (*Commentarii de scriptoribus britannicis*, t. II, chap. 417, p. 374-375. Oxford, 1709), est très net en faveur de Richard de Bury (*op. cit*, p. 57-58); Warton (*History of english poetry*, t. I, p. CXLVIII, note. Londres, 1824) et Rashdall (*The universities of Europe in the middle ages*, t. I, p 537, n. 1. Oxford, 1895) penchent en faveur d'Holkoth.

(1) Les arguments de critique interne qui excluent la paternité de Holkoth ont été récemment présentés avec pénétration par H. Hensley Henson, doyen de Durham, l'éditeur des actes administratifs de Richard, dans le volume cité des *Publications of the Surtees society*, 1910, t. CXIX, p. XXXVII-XL.

Digitized by Google

se renforçait chez l'évêque pacifiste de toute la haine du bibliophile. Dans ce chapitre VII, qui entremêle de plaintes et d'imprécations les souvenirs de l'histoire, la parole est donnée aux livres (1). Cinq pages durant, ils exhalent leurs lamentations avec une science, il faut dire, toute livresque, et un pédantisme d'érudition et de style qui dépasse tout ce qu'il est permis d'attendre d'un manuel d'école doué de la parole. Il n'empêche, on doit reconnaître qu'ils ont raison de se plaindre : leur langage touche même au pathétique et on croit leur surprendre des larmes dans le ton, quand ils exposent les atrocités dont ils furent victimes. Scipion à Carthage, Néron à Rome, Théodoric en Italie, quels destructeurs ! Par dessus tout, la riche bibliothèque d'Alexandrie inspire compassion ! L'on croit entendre encore les crépitements de la flamme à travers les monceaux de parchemin ? Quelle pitié ! et aussi quel tort fait aux études ? L'on conviendra toutefois que les livres vont un peu loin, quand ils attribuent à ces brutales destructions l'ignorance, chez Aristote (2), du syllogisme apodictique qui devait établir la quadrature du cercle ! La prière pacifiste des livres, répétée au début et à la fin du chapitre, n'a malheureusement pas été exaucée. Au xxe siècle, la civilisation a connu des fureurs de démolition et d'incendie que l'on croyait l'apanage exclusif de la barbarie.

Non moins amer dans sa plainte, mais de ton plus caustique, est le chapitre IV, où les livres fulminent contre les clercs dégénérés un réquisitoire en règle (3). Le tableau qui n'est certes pas au rose, appellerait bien quelques correctifs, car il suppose une généralisation un peu rapide et trop vaste. Du reste, beaucoup de ces clercs, qui de fait n'avaient rien de bien édifiant, s'arrêtaient aux ordres mineurs ou même ne dépassaient pas la tonsure. Ce qui regarde proprement les livres dans ce passage, consiste dans une peinture, moitié sérieuse, moitié badine, du triste sort fait à sa bibliothèque par le clerc dégénéré. L'on connaît dans les fabliaux et les poésies légères de l'époque médiévale des strophes pleines de verve, où l'écolier bon vivant raconte ce qu'il a fait de ses livres. Typique à cet égard est le fameux *Département des livres* : le conteur, qui a mené trop joyeuse existence, a « départi » ou distribué ses volumes un à un par toute la France, pour en faire de l'argent, depuis Tournai et Soissons, jusqu'à Compiègne et Auxerre, en passant par Dijon, Montpellier, Paris, Namur et Mézières (4). Cette fois, nous

(1) Cocheris, p. 232-236 ; Thomas, p. 55-64.

(2) Cocheris, p. 235 ; Thomas, p. 62.

(3) Cocheris, p. 214-223 ; Thomas, 23-39.

(4) Méon, *Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits*, t. I, p. 404-406. Paris, 1823 ; extraits dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 99-100.

Digitized by Google

entendons la contre-partie de l'histoire : dans une complainte où la prose élégiaque remplace la poésie comique, les livres s'abaissent à décrire le triste sort qui leur est fait par l'écolier insouciant, tout cela au bénéfice du chenil, de la volière, ou d'une autre espèce de bipède, la femme, *bestia bipedalis*, qui les met à la porte après leur avoir arraché leur ornement de reliure, pour les remplacer par du drap fin, des fourrures ou de la soie. Vraiment, Richard qui prête ce langage aux livres et se moque des applaudissements du beau sexe, ne peut être accusé de tendances féministes (1). Un contemporain, de l'ordre des Frères Prêcheurs, n'est pas beaucoup plus flatteur pour les dames, dont les volumes, dit-il, « sont souvent souillés à l'intérieur, malgré la belle couverture qui les rehausse à l'extérieur » (2). Gerson était moins exclusif : il souhaite de voir les femmes dans les couvents s'occuper de transcription, « à l'exemple des six vierges qui copiaient jadis les ouvrages d'Origène » (3).

D'autres fois, c'est le clerc endetté qui place ses livres en gage... à l'auberge, dont le tenancier était parfois marchand de livres, ou à l'échoppe de ses fournisseurs (4). Le crime du vieux Convenole, que Pétrarque (5), son maître, accusait d'avoir perdu ainsi le seul exemplaire connu du *De gloria* de Cicéron (6), n'était donc pas destiné à demeurer exception. Aujourd'hui encore on trouve dans des manuscrits de Paris, de Bamberg, d'Erfurt etc., inscrite sur un feuillet de garde, la mention de leur mise en gage chez des Juifs ou des Lombards (7). Tel volume de l'abbaye de Saint-Victor porte

(1) COCHERIS, p. 218 et 275 (chap. XVIII) ; THOMAS, p. 31-32 et 235.

(2) Extrait d'un sermon anonyme, ms. de la Bibl. Nat., lat. 14799, fol. 168v ; voir HAURÉAU, *Notices et extraits de quelques manuscrits*, t. III, p. 96. Paris, 1891.

(3) *De laude scriptorum*, chap. III (*Opera omnia*, t. II, p. 697. Anvers, 1706).

(4) COCHERIS, p. 220 ; THOMAS, p. 35. Plusieurs taverniers figurent en même temps comme libraires dans *La taille de Paris en l'an mil trois cent treize* (publiée par BUCHON, *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire*, t. IX, p. 179 et 193. Paris, 1837).

(5) *Epistolae de rebus senilibus*, lib. XV, 1, dans *Opera omnia*, t. II, p. 949. Bâle, [1581].

(6) SCHANZ, *Geschichte der römischen Literatur*, t. I, p. 337. Munich, 1898.

(7) Par exemple. Bamberg, Bibl. 27 (B. V. 21), Commentaire de Raban Maur sur la Sagesse, etc. (voir *Katalog der Handschriften der kön. Bibliothek zu Bamberg*, t. I, p. 26. Bamberg, 1895) ; Amiens, 51 (ancien fonds de Corbie), commentaire de Pierre Lombard sur les psaumes (voir L. DELISLE, *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXIV, 1e partie, p. 296) ; Erfurt, Amplon. Fol. 29, fol. 218v, et 135, fol. 139r. Qu. 261 (voir SCHUM, *Beschreibendes Verzeichniss der Amplanianischen Handschriftensammlung zu Erfurt*, p. 23, 89 et 509. Berlin, 1887).

Digitized by Google

l'attestation de son abbé, qui a réussi à récupérer l'ouvrage aliéné pour deux écus par un emprunteur peu scrupuleux (1). Des abus du même genre sont signalés à Naples sous Frédéric II, dans les lettres de Pierre des Vignes (2), et les règlements des ordres mendiants, au début du XIVe siècle, s'opposent fréquemment à la mise en gage des livres de la bibliothèque commune, surtout chez les Augustins et chez les Dominicains (3). Les prescriptions générales du droit canon, mais plus tard seulement, sous Paul II en 1447, sont dirigées dans le même sens (4). Rien d'étonnant donc si, pour éviter la perte des volumes légués par Charles V en 1371, la bulle de Grégoire IX se retrouve collée en tête de chaque manuscrit (5), et si beaucoup de bibliothèques comme celle de Saint-Victor, celle des Dominicains de la rue Saint-Jacques, celle des Augustins, à Paris, celle des moines Bénédictins de Durham, située sous les yeux de l'évêque bibliophile, celles de Saint-Albans, de Clairvaux, etc., prennent l'habitude d'écrire sur leurs volumes : « Anathème à quiconque enlève ce manuscrit », ou d'excommunier les délinquants (6). Ces mesures, dont une partie remonte à l'époque de Richard de Bury, — au concile de Paris de 1212, on avait prohibé l'anathème et favorisé le prêt (7), — ont même provoqué parfois de la part des acquéreurs subséquents des protestations d'honnêteté malheureusement trop rares : le nom d'un collègue de Richard dans l'épiscopat est à citer ici, celui de l'évêque d'Exeter, Jean Grandison (1329-1369), qui avait acquis un ouvrage de l'abbaye cistercienne de Robert's

(1) Paris, Bibl. Nat. lat. 14.553, ancien fonds de Saint-Victor (L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 226-227).

(2) *Epistolarum... libri VI*, lib. III, 11, p. 397-398. Amberg, 1609.

(3) L'on peut recourir, entre autres, au chapitre général des Dominicains, à Barcelone, en 1323, et à celui des Augustins, de 1324, à Montpellier; textes de ces ordinations dans DENIFLE-CHATELAIN, *op. cit.*, t. II, 821 et 831, p. 271 et 275.

(4) Voir la bulle *Ambitiosae, De rebus ecclesiasticis non alienandis*, dans les *Extravagantes communes*, lib. III, tit. IV, un. (Édit. FRIEDBERG, t. II, p. 1269).

(5) Voir entre autres le volume des Dominicains de Troyes entré dans la collection Hamilton (actuellement à la Bibl. Royale de Berlin), cité plus loin (*Neues Archiv*, 1882, t. VIII, p. 331; DELISLE, *op. cit.*, t. I, p. 44-45).

(6) FRANKLIN, *op. cit.*, t. I, p. 170 et 196 ; BOTFIELD, *Catalogi veteres ecclesiae Dunelmensis* (recueil et volume cités), p. XXXV-XXXVI ; DENIFLE-CHATELAIN, *op. cit.*, t. II, p. 309 (ordination du général Guillaume de Crémone, en 1328) ; J. W. CLARK, *The Care of books*, p. 68, n. 3. Cambridge, 1902 ; *Catalogue des manuscrits des Départements*, série in-quarto, t. I, p. 128 (no 255) ; autres exemples de formules diverses dans CLARK, *op. cit.*, p. 68.

(7) Prohibition de s'engager sous serment à refuser le prêt des livres et levée de l'anathème (*Concilium Parisiense*, pars I, 7 et II, 23 ; MANSI, t. XXII, p. 821 et 832).

Digitized by Google

Bridge, portant la double menace : *Anathema! Maranatha!* Il ignore, dit-il, où se trouve cette abbaye et testifie qu'il n'a pas dérobé le livre, mais l'a acquis légitimement (1). Il n'a pas l'air de soupçonner que le possesseur précédent avait pu acquérir le volume injustement. La plainte des livres avait donc bien sa raison d'être : on les méprisait de multiple façon. Les termes dans lesquels elle est formulée valent la peine d'être cités, nous en donnons ici les principaux traits, dans la langue même de l'original, car elle défie toute traduction :

« In primis de domiciliis clericorum... vi et armis expellimur... Occupant enim loca nostra nunc canes et aves, nunc bestia bipedalis, scilicet mulier... a qua semper docuimus alumnos nostros fugiendum. Quamobrem ista bestia nostris studiis semper aemula, nullo die placanda, finaliter nos conspectos in angulo, iam defunctae araneae sola tela protectos, in rugam fronte collecta, virulentis sermonibus detrahit et subsannat... Quapropter conquerimur de hospitiis nobis iniuste ablatis... de vestibus... violenter manibus laceratis, in tantum quod adhaesit pavimento anima nostra, conglutinatus est in terra venter noster et gloria nostra in pulverem redacta est. Morbis variis laboramus dorsa nostra lateraque... Ventres nostri duris torsionibus viscerum, quae vermes edaces non cessant corrodere, consumuntur et utriusque lateris sustinemus putretudinem... Rursus de alio genere calamitatis conquerimur... Nam in servos venumdamur et ancillas, et obsides in tabernis absque redemptione iacemus... Sartor et sutor et scissor quicumque, aut cuiuslibet operis artifex, inclusos nos custodit in carcere pro superfluis et lascivis deliciis clericorum » (2).

VI. — Fautes des copistes et supercheries littéraires.

Une plainte des livres qui intéresse de plus près l'histoire littéraire, est celle qui a trait à la falsification. La pseudépigraphie, l'interpolation, le remaniement, le plagiat, étendent leurs ravages au delà de toute limite : Richard en est témoin. Hardouin connaissait-il ce témoignage, lorsqu'avec une fougue, qui étonne chez l'éditeur le plus critique des conciles, il émettait la paradoxale affirmation qui faisait de la plupart des écrits attribués aux classiques, Pline, Plaute, Horace, Homère et Hérodote exceptés, le fruit des élucubrations littéraires du XIVe siècle.

Le développement des bibliothèques à ce moment et leur pénurie

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, p. 329.
(2) Cocheris, p. 218-219; Thomas, p. 31-36.

Digitized by Google

antérieure lui fournissaient un de ses arguments (1). Le passage du *Philobiblon* intéresserait sans doute les auteurs d'une tentative similaire, mais plus récente, qui voulait faire du grand dénicheur de manuscrits classiques, Poggio Bracciolini, le faussaire des *Annales* et des *Histoires* de Tacite (2).

En tout cas, sans vouloir aller jusqu'à des conclusions aussi paradoxales, l'on peut voir ce qui se pratiquait dès le XIVe siècle dans ce genre falsification : « Chaque jour, disent en résumé les livres, auxquels Richard donne de nouveau la parole, des compilateurs, des traducteurs, des transformateurs ignorants avilissent notre noblesse en nous substituant de nouveaux noms d'auteurs !.. Nés hier en Angleterre, demain l'on nous fera renaître à Paris... et de là transportés à Bologne, l'on nous octroiera un extrait de naissance italienne qui ne s'appuie sur aucun titre de famille » (3). Tous les historiens de la littérature médiévale sauront gré à l'évêque de Durham d'avoir stigmatisé ces abus et ces fraudes dès 1344 ! Cette fois, le bibliophile se doublait d'un critique. Sous sa forme caustique et enjouée, son verdict n'est pas moins sévère que celui de Cassiodore qui l'exprimait déjà avec vigueur au sixième siècle contre la pseudépigraphie (4).

Puis, vient le tour des méchants copistes et des mauvais traducteurs, qui travestissent ignoblement la pensée :

« Heu ! quam falsis scriptoribus nos exarandos committitis ! Quam corrupte nos legitis ! et medicando necatis quos pio zelo corrigere debebatis. Interpretes barbaros sustinemus multoties et qui linguarum idiomata nesciunt, nos de lingua in linguam transferre presumunt : sicque proprietate sermonis ablata, fit sententia contra sensum auctoris turpiter maculata » (5).

Un demi-siècle plus tard, Gerson proférait encore les mêmes

(1) *Prolegomena ad censuram scriptorum*, p. 14-16, 179, 182, 192, 196, etc. Londres, 1766.

(2) [Ross] *Tacitus and Bracciolini, The Annals forged in the fifteenth Century*. Londres, 1878 (voir la discussion des arguments dans *The Edinburg Review, Who wrote the Annals of Tacitus ?* n° 304, p. 437-468. Octobre, 1878) ; Hochart, *De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite*, p. 36, 116, 203 et suiv. Paris, 1890 ; *Nouvelles considérations au sujet des Annales et des Histoires de Tacite*, Paris, 1894 ; Furneaux (*The Annals of Tacitus*, t. I, p. 8-12. Oxford, 1896) et Schanz (*op. cit.*, t. II, p. 252. Munich, 1901) font rapidement justice de cette assertion aventureuse.

(3) Cocheris, p. 221-222 ; Thomas, p. 36-37.

(4) « Quod solent facere qui res vitiosas cupiunt gloriosi nominis auctoritate defendere » (*De Institutione divinarum litterarum*, chap. VIII, ; PL, t. LXX, c. 1119 D)

(5) Cocheris, p. 222 ; Thomas, p. 38.

Digitized by Google

plaintes contre les copistes incapables (1), ce qui ne remédiait pas à la pauvreté des bibliothèques ecclésiastiques (2) dont il se plaignait, et à l'époque même de Richard de Bury, un de ses collègues dans l'épiscopat, Jean Grandison, évêque d'Exeter (1327-1369) se faisait remarquer par ses soucis critiques pour la correction des textes néotestamentaires dans les livres liturgiques de son diocèse (3). Peut-être aussi la défiance que l'on professe à la fin du XIVe siècle vis-à-vis des ouvrages en langue vulgaire, notamment dans les Pays-Bas, et dont Gerson se fait l'écho, s'appuyait-elle sur les mêmes motifs que ceux qu'énonce ici la complainte des livres. Seuls, les livres faciles à comprendre pouvaient être communiqués au public dans des traductions, d'après Gerson (4). Chez Richard de Bury, l'exposé des griefs à ce sujet se termine par le souhait d'en revenir à l'unité des langues, qui précédait la confusion de Babel (5). Pour peu qu'on ait feuilleté des manuscrits de cette époque et touché à quelques-uns des problèmes d'authenticité et de recherche des sources qu'ils soulèvent, l'on souscrira sans peine aux plaintes et aux souhaits des livres. Mais il n'en est pas moins intéressant de voir un auteur au XIVe siècle renouveler les critiques que préférait jadis l'érudit Strabon contre l'altération des exemplaires destinés au marché de Rome et d'Alexandrie (6), et dépeindre en des termes non moins piquants un état de choses qui complique encore aujourd'hui toute entreprise d'édition critique. Ce que Roger Bacon avait dit, quarante ans plus tôt, des fraudes des copistes parisiens, s'harmonise parfaitement avec cette appréciation si véhémente de Richard de Bury (7).

VII. — Négligence des Instituts religieux et plagiats des prédicateurs.

Les chapitres (8) sur les moines (chap. V) et sur les ordres mendiants (chap. VI) regardent plutôt l'histoire de l'Église et celle

(1) *Op. cit.*, chap. VI, p. 698 B, C ; chap. XII, p. 703 A.

(2) *Ibid.*, chap. XII, p. 703 D.

(3) Voir la note du ms. 328 de Gonville and Caius college, p. IIv (Montague Rhodes James, *A descriptive catalogue of the manuscripts in the library of Gonville and Caius college*, t. I, p. 370-371. Cambridge, 1907).

(4) *Op. cit.*, chap. XI, p. 702 ; Delprat, *Verhandeling over de Broederschap van G. Groote en de Fraterhuizen*, p. 261. Utrecht, 1830.

(5) Cocheris, p. 222 ; Thomas, p. 38.

(6) *Geographica*, lib. XIII, chap I, 54 (édit. Meineke, t III, p. 852. Leipzig, 1904).

(7) *Opus tertium*, chap. II, dans les *Opera inedita* (édition et recueil cités, p. 13).

(8) Cocheris, p. 223-226 et 226-231 ; Thomas, p. 39-44 et 45-54.

Digitized by Google

des mœurs et de la culture. Le tableau n'est certes pas flatteur. L'ancienne ardeur de transcription était fortement tombée dans les monastères, encore que de brillantes exceptions, comme à Corbie (1), à Saint-Albans (2), chez les Chartreux et les Célestins (3), et surtout dans l'Allemagne méridionale (4) et dans les Pays-Bas un peu plus tard (5), s'opposent à une généralisation trop absolue. C'est à ce moment que la classe des copistes à gage, laïcs ou clercs, parvient à son principal développement (6), on les rencontre dans les abbayes, comme à Saint-Victor (7), et dans les ordres mendiants, comme chez les Augustins de Paris (8), où les *Magistri* ont leur *scriptor*. Ce que Richard dira ensuite (9) des poussiéreux trésors des monastères et des abbayes, rappelle de loin les visites de Traversari, de Boccace et de Poggio, à Nonantole, à Grotta-Ferrata, au Mont-Cassin, ou à Saint-Gall (10), et confirme l'appréciation portée ici par les livres.

(1) L. Delisle. *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie*, dans les *Mémoires etc.*, t. XXIV, 1re partie, p. 299 et suiv.

(2) Thomas de Walsingham, *Gesta abbatum monasterii S. Albani*, t. II, p. 363 et 399, dans les *Chronicles and memorials*, t. XXVIII; et Jean Amundesham, *Annales monasterii S. Albani*, t. II, p. 268-271 (même collection, t. XXVIII).

(3) Gerson, *De laude scriptorum*, préface et passim (édit. citée, p. 694-703).

(4) Notamment dans l'abbaye norbertine de Scheftlarn; voir le *Catalogus praepositorum Scheftlariensium a. 1164-1463, a. 1320, 1346, 1348, etc*, dans les *MGH. SS.*, t. XVII, p. 349; pour autres détails encore voir Wattenbach, *op. cit.*, p. 447.

(5) Les Frères de la Vie Commune et la congrégation de Windesheim se distinguent en cette matière; voir Delprat, *op. cit.*, p. 51, 111, 313-316; Thomas a Kempis, *Vita Florentii Raedewyns*, chap. XIV et *Doctrinale Iuvenum*, cité plus haut, chap. IV-VII (*Opera omnia*, édit. H. de Sommal, S. J., p. 943-944 et 702-705. Douai, 1625).

(6) Wattenbach, *op. cit.*, p. 474-488, 574, etc.

(7) Texte de ces règlements dans Franklin, *op. cit.*, t. I, p. 151 et 152, notes.

(8) Chapitre général de Grasse, en 1335; texte dans Denifle-Chatelain, *op. cit.*, t. II, 990, p. 447.

(9) Chap. VIII (Cocheris, p. 237; Thomas, p. 66-67).

(10) La lettre de Poggio Bracciolini se trouve entre autres dans Muratori, *Rerum italicarum Scriptores*, t. XX, p. 161; le récit de Boccace est conservé par son disciple Benvenuto d'Imola dans ses *Commentarii in Dantis Comœdiam* (Parad. XXII, 74), dont Muratori a publié des *Excerpta historica* (*Antiquitates italicae medii aevi*, t. I, p. 1296. Milan, 1738); le récit de la visite des monastères d'Italie par Traversari le Camaldule se trouve dans son *Hodoeporicon*, chap. XXXVIII, p. 38. Florence et Lucques [1680], ou dans Fr. Blume, *Iter italicum*, t. II, p. 20. Halle, 1824.

A en juger par le nombre des manuscrits conservés et la situation économique de l'époque, les Humanistes ont exagéré l'état de délabrement des bibliothèques; Wattenbach le reconnaît également (*op. cit.*, p. 584).

Digitized by Google

Les termes dans lesquels ceux-ci énoncent leurs griefs contre les ordres mendiants ne sont pas moins acerbes que ceux du chapitre précédent et, si nous n'avions que le témoignage, toujours plaignard de Roger Bacon, qui n'est pas flatteur pour la calligraphie et les bibliothèques de ses confrères (1), ou celui d'Adam Marsh, qui fait corriger à Paris ce que les membres de l'ordre ont copié à Oxford (2), l'on serait porté à admettre le réquisitoire dans toute sa rigueur. Mais d'autres non moins bien renseignés, comme l'italien Salimbene (3), qui a voyagé loin, beaucoup observé et pas mal causé et fait causer, ne tiennent pas le même langage.

Comparée avec une attestation du chapitre VIII, la plainte des livres fait même se poser un problème, qui à première vue mettrait en question l'unité de composition du *Philobiblon*. Comment en effet concilier ces invectives contre les ordres mendiants avec les éloges que Richard leur prodigue ensuite et avec les services qu'il retire de leur habile expérience (4) pour la réalisation de toutes ses ambitions de bibliophile ? L'explication gît peut-être dans la tournure hyperbolique de tout le réquisitoire formulé par les livres : il y a là des signes évidents d'exagération. A la rigueur aussi, l'habileté des acquisitions chez les bibliothécaires dont il est question au chapitre VIII, n'était pas incompatible avec une certaine décadence de l'étude chez les écoliers. Du reste, s'il faut en croire les décrets des chapitres généraux ou provinciaux de l'époque (5), quelques bulles des papes Benoît XII et Clément VI et les décrets royaux portés en Angleterre contre les apostats, il y a tout lieu d'admettre que la régularité primitive avait baissé dans tout un groupe de Dominicains (6), tandis que les autres se montraient par-

(1) *Opus tertium*, chap. II, dans les *Opera inedita*, édit. et recueil cités, p. 13 ; Bacon se plaint d'avoir dû chercher pendant vingt ans un ouvrage de Sénèque, pour lequel il professe du reste une admiration excessive (*Opus maius*, édit. BRIDGES, t. II, p. 365, n. 1. Londres, 1900).

(2) *Epistolae Adae de Mariko*, lettre 199, dans les *Monumenta Franciscana*, t. I, p. 359 ; édit. BREWER,, dans les *Chronicles and memorials*, t IV.

(3) *Cronica*, a. 1286, dans les MGH. SS., t. XXXII, p. 625.

(4) Chap. VIII (COCHERIS, p. 240-243 ; THOMAS, p. 73-74, 77).

(5) Par exemple ceux de Bruges en 1336, de Valence en 1337, de Clermont en 1339, de Condom en 1340, de Milan en 1340, d'Avignon en 1341, de Bologne en 1347, etc. ; voir les textes dans les *Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum historica*, t. IV, p. 237, 245, 252, 260, 271, 313 et suiv. Rome, 1899.

(6) Sur ces décrets réformateurs des Papes, etc., voir MORTIER, O. P., *Histoire des Maîtres Généraux de l'ordre des Frères-Prêcheurs*, t. III, p. 223-238, 255. Paris, 1907 ; sur les décrets d'Édouard III, de 1331 et 1333, voir RYMER, *op. cit.*, t. II, p. II, p. 831 et 870.

Digitized by Google

faitement fidèles à la plénitude de leurs devoirs. La pauvreté surtout et l'ardeur aux études avaient subi des atteintes : les promotions à la prêtrise n'allaient pas non plus sans de réels abus. Le dernier historien de l'Ordre, le P. Mortier, reconnait ce fait à la veille de la grande peste de 1347-1349, avec la sincérité qui caractérise toute son œuvre : c'est par cette double tendance, l'une relâchée, l'autre fervente, qu'il explique les pages si contrastantes entre elles de Richard de Bury (1). Ne faudrait-il pas ajouter que le souvenir des manœuvres de quelques Dominicains et de quelques Carmes en faveur de Mortimer en 1327, et les difficultés complexes issues des projets de Benoit XII sur l'ordre Dominicain et des divers rapports qui les provoquent, notamment sur la mendicité (2), ont trouvé un écho dans ce réquisitoire des livres et dans l'attitude de l'évêque de Durham ? De plus les luttes engagées alors entre les facultés et les ordres mendiants dans les principales universités, à Oxford, à Cambridge, etc., doivent entrer aussi en ligne de compte, car elles ont fréquemment nuancé les appréciations ou fait gauchir les jugements (3). C'est donc avec circonspection qu'il faut interroger le chapitre VI du *Philobiblon*.

En tout cas, — et ceci suffit pour la question d'authenticité, — Richard n'a pas été ému de cette apparente contradiction, car en deux endroits différents (4), il a fait lui-même allusion à cette violente attaque formulée par les livres. Il n'est pas sans vraisemblance non plus, à en juger par quelques-unes de ses expressions, qu'il ait voulu consciemment opposer à des reproches exagérés le témoignage très net et très affirmatif de sa propre estime et affection. Peut-être aussi les conversations avec Robert Holkoth, sinon une participation plus effective de ce dominicain de talent à la composition du *Philobiblon*, ne sont-elles pas étrangères à l'énoncé des *desiderata* concernant la formation et le travail des jeunes membres de l'ordre (5). L'éloge, il faut le dire, dépasse tout à fait l'attaque.

(1) Mortier, *op. et loc. citatis*.

(2) Geoffroy le Baker de Swinbroke, *op. cit.*, p. 108. Id., *ibid.*, et p. 116-139. A deux reprises, le réquisitoire des livres s'insurge contre la mendicité ; la fin du chapitre parle encore de la *verecundia mendicandi tam improbe* (Cocheris, p. 231 ; Thomas, p. 54).

(3) Voir ce qu'en dit Mullinger (*op. cit.*, p. 261 et suiv.).

(4) Chap. VIII et XIV (Cocheris, p. 231 et 242 ; Thomas, p. 77 et 113). En outre, diverses allusions, comme celle aux ouvriers de la onzième heure, se rencontrent de part et d'autre (chap. VI et VIII).

(5) C'est l'idée de Quétif et Echard, qui, on l'a vu plus haut (p. 31, n. 5), est porté à admettre, sur l'avis de Laurent Pignon, O. Pr. († 1446) et de Jacques Philippe Tomasini (*Bibliothecae Venetae manuscriptae publicae et*

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, le passage sur le plagiat éclaire trop bien les mœurs littéraires médiévales pour que nous ne le résumions pas ici. Il s'agit surtout du plagiat chez les prédicateurs qui ne renouvellent nullement leurs connaissances. Sous une forme satirique, Richard de Bury fait entendre des exigences qui rappellent un peu celles des auditeurs de saint Jean Chrysostome (1). « La pêche que font ces prédicateurs, dit le *Philobiblon*, se pratique au moyen des filets d'autrui : c'est à peine si eux-mêmes se donnent le labeur de les réparer. Ils se contentent de répéter le fruit de l'étude d'autrui et de réciter superficiellement la sagesse des autres. C'est du psitaccisme sans intelligence. *Aliorum studia recitatis, aliorum sapientiam superficialiter repetitis, theatrali strepitu labiatis. Quemadmodum psittacus idiota auditas effigiat, sic tales recitatores fiunt omnium...* » La mercuriale se continue par des comparaisons moins flatteuses encore : l'ânesse de Balaam trouve sa place dans les comparaisons employées. « Qu'à l'exemple de saint Paul, poursuit Richard, ou plutôt les livres auxquels il laisse la parole, qu'à l'exemple de saint Paul qui demandait du parchemin pour écrire à Timothée (2), ces jeunes gens se forment sérieusement à la prédication personnelle par l'étude et la composition » (3). Curieux chapitre, qui éclaire les procédés des prédicateurs du XIVe siècle et qui explique aussi un bon nombre des particularités propres aux manuscrits des sermons médiévaux ! *(A suivre).*

Louvain. J. DE GHELLINCK, S. J.

privatae, p. 27. Utine, 1650), la paternité d'Holkoth (*op. cit.*, t. I, p. 631, 804 et 805).

(1) *De sacerdotio*, lib. V, 1 (PG. XLVIII. 673) ; le prédicateur plagiaire était aussi honni que le voleur par les auditeurs de Jean Chrysostome.

(2) II TIM. IV, 13.

(3) COCHERIS, p. 230-231 ; THOMAS, p. 53.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

M.-J. Lagrange. *Évangile selon saint Luc* (Études bibliques). Paris, Gabalda, 1921. In-8, clxvii-630 p. Fr. 50.

Le R. P. Lagrange rattache étroitement son grand commentaire du troisième Évangile à l'ouvrage du même genre qu'il a publié sur saint Marc en 1911, et qu'il a réédité en 1920. La disposition extérieure est la même. D'abord, une longue introduction consacrée aux questions littéraires : l'auteur et la date de composition, le plan et l'esprit, la langue et le texte, les sources et la valeur historique du troisième Evangile. Ensuite, un commentaire verset par verset, qu'interrompt de temps en temps une note plus étendue, où les divisions du plan et l'indication des sections évangéliques sont également reprises. Au haut des pages, d'un côté, le texte grec, généralement d'après la recension de Westcott-Hort, de l'autre, la traduction française. A la fin, une table des matières principales du commentaire, et un index des mots grecs expliqués. Pour le fond aussi, le commentaire de saint Luc suppose celui de saint Marc. Les trois quarts du second Évangile sont représentés dans le troisième. La matière commune ne sera plus expliquée, mais on consacrera tous ses soins à relever les nuances d'expression et de style, et la pensée propre de saint Luc.

Dans ce compte rendu, trop restreint pour un ouvrage d'une aussi grande valeur, nous parcourrons rapidement les principales questions étudiées dans l'introduction, et nous signalerons quelques points qui nous ont spécialement intéressé dans le commentaire.

La tradition tranche avec fermeté, en faveur de saint Luc, la question de l'auteur du troisième Évangile. Le P. Lagrange la reprend cependant sommairement, d'un point de vue apologétique, et la traite par la critique interne et la comparaison de l'Évangile et des Actes. Ces deux livres ont pour auteur le même compagnon de saint Paul. On aurait pu pousser l'examen plus loin et montrer que, de tous les compagnons de saint Paul, Luc seul satisfait à toutes les conditions requises pour être l'auteur des Actes. Mais le P. Lagrange n'aime pas à empiéter plus qu'il ne faut sur le domaine des Actes; c'est pourquoi aussi, il ne traitera pas avec toute l'ampleur qu'il mérite le problème de la date du troisième Évangile. Dorénavant, quand on voudra établir l'unité d'auteur de l'Évangile et des Actes, il faudra tenir compte aussi des dernières attaques de Loisy dans son important commentaire des Actes qui n'a pu être utilisé pour le présent ouvrage.

Des données de la tradition touchant Luc l'évangéliste, on retient

Digitized by Google

les suivantes : Luc était gentil, originaire d'Antioche, compagnon de saint Paul et médecin. Il n'y a rien à objecter non plus à la tradition relativement ancienne et répandue qui veut que Luc ait écrit son Évangile en Grèce. Rien ne prouve par contre qu'il ait été peintre en même temps que médecin, qu'il ait été le compagnon de Cléophas à Emmaüs, ou qu'il ait été du nombre des soixante-douze disciples.

Luc écrivit l'Évangile avant les Actes. Ceux-ci furent terminés vers 64. L'aoriste ἐνέμεινεν (Act. XXVIII, 30) indique un changement dans la situation de Paul, il insinue qu'après ses deux ans de captivité romaine, l'apôtre reprit sa pleine liberté. Si l'auteur ne nous renseigne pas plus clairement touchant l'issue du procès, ce n'est pas qu'il l'ignore, comme le soutient Harnack, c'est par ce qu'il estime avoir dit le nécessaire. Il ne voulait peut-être pas attirer l'attention sur les nouvelles manifestations de l'ardente activité de Paul à qui on avait sans doute donné l'ordre de se tenir tranquille désormais. Cependant, l'on ne pourrait retarder la composition des Actes jusqu'après le martyre de Pierre et de Paul, car alors Luc aurait vraiment dû en parler, et il n'aurait pu s'exprimer comme il le fait sur le compte de l'autorité romaine. Mais Luc n'a-t-il pas terminé les Actes de cette façon parce qu'il se réservait de décrire dans un troisième volume les destinées ultérieures de Paul, peut-être aussi celles de Pierre et des autres apôtres ? La tradition ne connaît rien d'un semblable ouvrage, répond le P. Lagrange, et c'est une pure hypothèse d'admettre que Luc ait eu l'intention de l'écrire, sans pouvoir la réaliser. D'ailleurs, qu'aurait-il dit dans ce troisième volume ? Son dessein était pleinement réalisé par les Actes, et les épisodes qu'il aurait pu décrire encore étaient de même nature que ceux qu'il avait déjà décrits, et il n'y avait plus de matière pour un nouveau livre. — Si cependant Luc avait écrit ce troisième livre, on trouverait d'excellentes raisons pour prouver qu'il est bien son œuvre, et qu'il devait être écrit, et qu'il rentrait parfaitement dans son plan... Le P. Lagrange a-t-il suffisamment fait ressortir l'invraisemblance de l'hypothèse d'un troisième livre, surtout à l'encontre de ses défenseurs qui ne sont pas catholiques et n'acceptent pas les décisions de la Commission biblique ? Ne répondront-ils pas que pour eux la question de la date des Actes reste entière, et que parmi les conjectures proposées pour expliquer la brusque finale des Actes, celle de l'intention d'écrire un troisième volume en vaut une autre ? Ils en appelleront à la finale du troisième Évangile, où l'Ascension n'y est peut-être si brièvement mentionnée que parce que l'auteur avait le dessein d'en parler plus longuement dans un deuxième ouvrage. De même, saint Luc aurait conduit son second volume jusqu'à un tournant important de la carrière de Paul, en nous laissant entendre d'un mot ce qu'il advint du procès romain, parce qu'il se réservait de reprendre ces événements dans une œuvre postérieure. Ils en concluront qu'on ne peut rien déduire de la finale des Actes pour fixer la date de leur composition. Ils rappelleront qu'une date plus tardive pour les Actes s'harmonise

Digitized by Google

mieux avec le témoignage d'Irénée sur l'époque de nos Évangiles. Et ils le feront d'autant plus facilement que le P. Lagrange rejette avec raison l'interprétation de ce témoignage proposée par dom Chapman et admise par Harnack et le P. Prat. Il ne reste donc plus qu'à abandonner Irénée qui ne serait pas ici l'écho d'une tradition authentique, mais l'auteur d'une conjecture. Le P. Lagrange n'abandonne cependant Irénée qu'à regret, et il voudrait s'éloigner le moins possible de ce grave auteur. En conséquence, il serait disposé à admettre que Marc a publié son Évangile après la mort de Pierre en 64, mais avant la mort de Paul, qu'il l'avait déjà écrit auparavant, ou au moins pris des notes, et que Luc, qui a rencontré Marc à Rome, a pu avoir connaissance de cet Évangile écrit mais non publié, ou de ces notes, et s'en servir pour écrire le sien et le terminer, ainsi que les Actes, avant 64. Il devient difficile dès lors de placer la composition de l'Évangile de Luc en Grèce. Ne vaudrait-il pas mieux abandonner purement et simplement Irénée qui se trompait d'ailleurs peut-être aussi sur la date de l'activité simultanée de Pierre et Paul à Rome, et sur la date de leur martyre ?

Le P. Lagrange caractérise très bien le plan et l'esprit du troisième Évangile. Il reconnaît qu'il n'y a pas beaucoup de chronologie dans les parties propres à Luc, et spécialement dans ce long récit du voyage vers Jérusalem. L'ordre que saint Luc dit avoir mis dans son œuvre n'est pas nécessairement l'ordre chronologique ou géographique ; c'est surtout l'enchaînement de cause à effet ; Luc a voulu composer une histoire qui se tient, dont les débuts font pressentir le terme, où tout est cohérent, où chaque chose, chaque personne est à sa place. La place naturelle des événements est l'ordre chronologique ; mais, en cas de doute, Luc a pu trancher la question de la suite des faits d'après la logique des choses, et peut-être même a-t-il pensé que la meilleure manière d'écrire avec suite, c'était de mettre en vedette dès le début certains faits qui dominaient et pour ainsi dire commandaient les autres. Le troisième Évangile est l'évangile du salut, de la miséricorde de Dieu, du renoncement aux richesses, de la prière. C'est aussi l'évangile des beaux cantiques et des belles paraboles.

Abordant le problème des sources, on n'a pas de peine à montrer que Luc a utilisé l'évangile actuel de Marc : l'étude du plan, du style, des doublets, l'établit. Luc a ménagé l'ordre de Marc, il a condensé ses sections propres en dehors des sections marciennes. Dans celles-ci, il est toujours d'accord, pour le plan, avec Marc contre Matthieu, quand celui-ci s'écarte de Marc. Son style a subi l'influence de Marc, sauf quelques caractéristiques que le commentaire s'attachera à relever. Il ajoute peu de choses à Marc, mais se permet quelques omissions qui peuvent très bien s'expliquer sans recourir à l'usage d'un Proto-Marc. La question des rapports entre Luc et Matthieu est plus délicate. Luc n'a pas connu le plan de Matthieu, il n'est jamais d'accord avec lui contre Marc. Il ne dépend pas non plus de Matthieu pour l'évangile de

Digitized by Google

l'enfance ou les récits de la résurrection. Il est parfois d'accord avec Matthieu contre Marc pour l'expression des pensées dans les sections narratives, mais cette rencontre peut s'expliquer, sans recourir à la connaissance de Matthieu, par le concours de différentes causes : ressemblances dues au hasard, au même besoin d'être clair ou complet, aux habitudes courantes de parler et d'écrire, aux tentatives d'assimilation textuelle entre Luc et Matthieu, ou peut-être à l'influence de Luc sur la traduction grecque du premier Évangile. D'autre part, l'accord poussé souvent jusque dans les termes pour la relation de l'enseignement de Jésus, exige que Matthieu et Luc aient eu une source grecque commune. Le P. Lagrange s'en tient à la thèse qu'il défendait déjà en 1896 : Luc a pu utiliser une traduction grecque de certains fragments de Matthieu contenant surtout des sentences du Seigneur. Papias ne parlait-il pas déjà de diverses traductions grecques des recueils de Logia, qui ne prétendaient d'ailleurs nullement représenter intégralement l'Évangile araméen primitif dont notre Matthieu grec est une traduction et que Luc ne paraît pas avoir connu ? En dehors de Marc et de ce qu'on est convenu d'appeler les Logia, le P. Lagrange n'est pas disposé à admettre une autre source écrite pour Luc. Il n'est guère favorable au célèbre document palestinien où le troisième évangéliste aurait puisé les récits de l'enfance, ses autres parties propres, et l'histoire de l'église de Jérusalem racontée dans les Actes. Luc a eu ses témoins, il a pu les interroger ; spécialement pour l'évangile de l'enfance, il a pu tenir ses renseignements directement ou indirectement de la sainte Vierge elle-même. Luc ne fait-il pas lui-même discrètement allusion à cette source, lorsqu'il répète deux fois (II, 19 et II, 51) : Marie conservait toutes ces paroles dans son cœur ?

Un chapitre intéressant de l'introduction est consacré à l'étude de Luc comme historien religieux. Luc vérifie admirablement toutes les conditions exigées de l'historien par les maîtres de l'historiographie grecque, Thucydide, Polybe, Lucien. Il a la franchise, la sincérité, le souci de la vérité, l'acribie dans le contrôle des sources et des témoignages, qui peuvent d'ailleurs aller de pair avec une certaine indifférence pour les indications précises des lieux et des dates, et avec un certain pragmatisme ou groupement des faits d'après leur ressemblance ou leur dépendance d'une même cause. Il en résulte sans doute un léger accroc à la stricte objectivité ; il en résulte aussi pour nous une difficulté plus grande à rétablir la succession des événements qui composent la vie du Seigneur et à décrire la marche progressive de son enseignement. Mais enfin, si l'historien déplace quelques faits, volontairement ou non, il n'en invente aucun. Et spécialement, en ce qui concerne la christologie, la sotériologie, la hiérarchie, nulle part, l'évangile de Luc ne reflète un état de croyance qui aurait sensiblement évolué depuis Marc ; jamais il n'a transformé, sous l'influence de Paul, la donnée religieuse primitive pour la faire mieux accepter des

Digitized by Google

Grecs. Tout au plus, pourrait-on expliquer certaines omissions de Luc par la modération de son caractère ou par un certain opportunisme.

* * *

Le P. Lagrange ne s'arrête pas longuement à prouver l'authenticité et l'historicité de l'évangile de l'enfance dans son ensemble : il s'en tient à l'essentiel, l'authenticité des versets I, 34-35 sur la conception surnaturelle ; ou en particulier, le caractère historique des cantiques, du *Benedictus*, du *Gloria in excelsis*, du *Nunc dimittis ;* seul le *Magnificat* reçoit un traitement de faveur. Il est attribué par l'Évangile à Marie ; il est l'œuvre de Marie ; Luc n'en est que le rédacteur ; il a pu être composé par Marie presque définitivement avant le moment où elle le prononça ; elle y glisse cependant, en ce moment même, une fois du moins, un mot qui est une réponse à la salutation de sa cousine... On trouvera cette dernière explication recherchée et peu probable.

Le nom de Marie signifie Dame ou Princesse, non pas étymologiquement, mais en fait, au temps des Hasmonéens. Marie, malgré son vœu ou son propos de virginité, s'est fiancée parce que le mariage avec un homme tel que Joseph la mettait à l'abri d'instances sans cesse renouvelées, et assurait son repos. Dès l'Annonciation, elle sait que l'enfant qui naîtra d'elle sera saint et sera appelé Fils de Dieu. Il sera saint parce que l'Esprit Saint viendra sur elle ; il sera appelé Fils de Dieu, parce que la vertu du Très-Haut la couvrira de son ombre. Cependant, Marie ne comprenait pas dès lors toute la profondeur du mystère qui lui était confié. Elle ne pénétrait pas tout ce que comportait la nature et la mission du divin Enfant. Voilà pourquoi elle peut s'étonner encore en entendant la prophétie de Siméon, et ne pas comprendre Jésus lui-même quand il dit : « Nesciebatis quia in his quae Patris mei sunt oportet me esse » II, 49 ? Il nous semble bien que cette parole est dans le genre de celles qu'on rencontre dans les Évangiles chaque fois que Jésus et Marie sont en présence (*Mc.* III, 31-35 ; *Mt.* XII, 46-50 ; *Lc.* VIII, 19-21 ; XI, 27, 28 ; *Joh.* II, 4) : l'accomplissement de la volonté de Dieu passe avant toutes les relations de famille, et dans l'accomplissement de cette volonté, le Fils de Dieu est indépendant de toute influence humaine. Le sens que le P. Lagrange donne à Luc II, 49 ne répond pas à la question posée par la Mère de Jésus. « Vous deviez savoir où me trouver immédiatement, ne saviez-vous pas que j'étais auprès de mon Père ? » ne satisfait pas à la demande : « Mon Fils, pourquoi nous as-tu fait cela ? »

Le recensement qui motiva le voyage de Joseph et de Marie à Bethléem n'est pas celui de Quirinius. Le P. Lagrange maintient la traduction qu'il a proposée antérieurement (RBl. 1911, p. 66 ss.) : « Ce recensement fut antérieur à celui qui eut lieu Quirinius étant gouverneur de Judée ». Il reconnaît d'ailleurs que cette traduction ne supprime pas toutes les difficultés de conciliation de Luc avec l'histoire. En écrivant son évangile de l'enfance, Luc n'a pas connu celui de

Digitized by Google

Matthieu. C'est ainsi qu'il n'y a pas de place dans son cadre pour l'adoration des Mages, le massacre des Innocents et la fuite en Égypte. Luc ne nie pas ces faits, mais, ne les connaissant pas, il ne pouvait en tenir compte dans l'arrangement de son récit. Il est assez étonnant cependant, si Luc tient ses renseignements de la sainte Vierge, que le souvenir de faits si importants ne lui soit pas parvenu. Les lacunes s'expliqueraient sans doute plus facilement s'il se servait d'un document palestinien omettant ces faits pour une cause à nous inconnue, peut-être parce que l'évangile araméen de Matthieu les racontait. En mentionnant Lysanias tétrarque d'Abilène dans le synchronisme qui date l'avènement de Jean-Baptiste et de Jésus, Luc a sans doute voulu renseigner la limite de l'activité de Jésus du côté du nord, un peu au nord de Sidon. Il indique les chefs des territoires groupés sous une même dénomination au moment où il écrivait. Ce groupement détruit en 66 ne fut jamais reconstitué tel quel. On y voit un indice de la composition de l'Évangile avant 66. Dans le même synchronisme, Anne est nommé avant Caïphe par une expression officiellement inexacte. Les soldats qui demandent une ligne de conduite à Jean-Baptiste dans Luc III, 14, sont des douaniers armés qui pouvaient être juifs, ce sont des postes recrutés pour prêter main forte aux publicains. On comprend ainsi la réponse de Jean-Baptiste : « ne molestez personne, ne dénoncez pas faussement, contentez vous de votre paye ».

Le temps du baptême par l'esprit et par le feu, c'est le temps du salut, d'une action divine plus pénétrante. Le feu peut très bien être une allusion au don de l'Esprit Saint (Act. II, 3). Il ne s'agit pas du feu du jugement, et le verset suivant où il est question du jugement n'est pas l'explication du verset précédent, mais l'indication d'un autre rôle du Messie, quoique les perspectives ne soient pas très distinctes. Ce n'est ni très clair, ni très convaincant. Luc donne la généalogie de Jésus par Joseph, ce qui ne s'oppose nullement à la conception surnaturelle. Cette généalogie n'a pas été composée pour donner une descendance davidique à Jésus considéré comme Messie. Si elle avait été échafaudée dans un intérêt messianique, elle rattacherait Jésus à David par Salomon. Luc ne l'a pas inventée, mais il l'a puisée à des sources différentes de celles de Matthieu. Le P. Lagrange ne tente pas la conciliation des deux évangélistes ; la solution du lévirat proposée par Jules l'Africain ne s'impose aucunement.

Les tentations de Jésus furent messianiques, elles furent réelles, elles vinrent de l'extérieur, c'est à-dire du démon qui ne dut pas pour cela prendre une forme visible. Elles durent pénétrer jusqu'à l'imagination de Jésus, pour être de véritables tentations, sans cependant troubler le moins du monde la sérénité de son âme. La théologie ne tranche pas la question de savoir si elles pénétrèrent en Jésus par les sens extérieurs, la vue et l'ouïe, ou si elles frappèrent directement l'imagination. C'est bien dans une vision imaginative que le diable a

Digitized by Google

montré à Jésus tous les royaumes du monde. Ce fut très réellement aussi qu'il lui suggéra de changer une pierre en pain, et de se jeter en bas du pinacle du temple. Jusqu'ici, nous sommes d'accord avec le P. Lagrange. Nous ne le sommes plus quand il se refuse à adopter entièrement l'opinion de Mgr Le Camus, d'après laquelle c'est également en imagination que Jésus fut transporté au haut du temple et de la montagne. Selon le P. Lagrange, Jésus fut vraiment conduit à Jérusalem et sur un lieu élevé, mais par les voies ordinaires, sans être transporté dans les airs et sans que le démon prit une forme visible. C'est sans doute pour cela qu'il entend le πτερύγιον τοῦ ἱεροῦ d'un endroit du péribole où l'on pouvait se réunir en grand nombre pour discuter, où Jésus s'était rendu sous la suggestion du diable et d'où il aurait eu la tentation de se jeter au fond de la vallée. Mais est-il bien nécessaire d'admettre ces démarches extérieures et visibles ? Oui, dit le P. Lagrange, car si Jésus s'est rendu compte que cela ne se passait qu'en vision, la tentation ne fut ni sérieuse, ni poignante, et s'il ne s'en est pas rendu compte, il fut trompé. Mais où est-il dit que les tentations furent poignantes ? Le furent-elles davantage si Jésus se trouvait réellement au temple ? Pourquoi Jésus, sous la suggestion de Satan, n'aurait-il pu se voir transporté en imagination sur le pinacle du temple, et sollicité de se jeter en bas et de se manifester au monde par un éclatant miracle ? D'ailleurs, la forme de la tentation importait moins que sa signification, et si la tentation de se jeter du haut du temple ne fut ni très sérieuse ni très poignante, la tentation de se révéler par d'autres voies que celles que le Père avait tracées pouvait l'être. Le P. Lagrange perd un peu de vue le caractère scénique de la représentation synoptique. Celle-ci ne paraît d'ailleurs pas supposer des déplacements réels de Jésus. Tout se passe au désert, Jésus y est encore quand le diable le laisse et que les anges s'approchent de lui pour le servir. Si l'on ne prend pas la peine d'y mentionner son retour, c'est peut-être par ce qu'il ne l'a jamais quitté.

On a un exemple du pragmatisme de saint Luc, même dans les sections marciennes, dans la façon dont il a groupé tous les faits relatifs au Baptiste, dans la manière dont il raconte la visite à Nazareth et la vocation des premiers disciples. Le récit de la visite à Nazareth, placé par lui en tête de la vie publique de Jésus, et où il est cependant supposé un séjour antérieur à Capharnaum, paraît provenir de la combinaison de deux traditions relatives à des faits différents, l'une rapportée par Mc VI, 1-6, l'autre propre à Luc. On n'est pas autorisé à l'accuser d'avoir inventé tout ce qui n'est pas dans Mc, mais il a pu réunir en un seul deux faits trop semblables pour être racontés séparément. Il en est de même pour la vocation des premiers disciples, où Luc ajoute au récit de Marc la prédication et la pêche miraculeuse. La prédication est celle que Marc place au début de l'enseignement parabolique (IV, 1-2). Quant à la pêche miraculeuse, empruntée aux renseignements particuliers de Luc, elle n'a pu avoir lieu lors de la première vocation

Digitized by Google

des apôtres ; elle ne serait cependant pas celle que saint Jean raconte au chapitre XXI.

Nous n'avons pas encore rencontré d'explication satisfaisante de la scène de la pécheresse repentante et pardonnée, que saint Luc raconte au chap. VII. Nous croyons l'onction dont parle ce chapitre différente de celle de Béthanie, et la pécheresse, différente de Marie Madeleine et de Marie de Béthanie. Mais nous ne voyons pas encore comment la conclusion de la parabole des débiteurs s'applique au cas de la pécheresse. La conclusion de la parabole était : celui à qui il a été remis le plus aime davantage ; et l'application à la pécheresse devrait être : cette femme donne de si grandes preuves d'amour parce qu'il lui a été remis beaucoup ; ou bien : il sera remis beaucoup à cette femme, c'est pourquoi elle aimera beaucoup. Mais comment la parole : il a été beaucoup remis à cette femme parce qu'elle a beaucoup aimé, se rattache-t-elle à la parabole ? Nous y voyons malgré tout une certaine incohérence que ne supprime pas l'explication du P. Lagrange : « La parabole avait mené les choses à ce point que celui qui avait plus péché pouvait aimer davantage. La pécheresse l'avait prouvé. Entrant sur le terrain des réalités divines, Jésus prononce, non comme un docteur, d'après les règles ordinaires et par conjecture, d'après ce qui s'est passé, mais en vertu de sa pleine science et de son autorité, que les péchés sont remis, ses nombreux péchés. Ainsi sa bienveillance pour la pécheresse se trouvait justifiée. Se sentant grandement débitrice, elle avait aimé beaucoup ».

A propos de la guérison du démoniaque épileptique à la descente de la montagne de la Transfiguration (*Luc.* IX, 37-43), le P. Lagrange touche la grave question des rapports entre la possession et la maladie, dont il n'avait encore rien dit, si nos souvenirs sont exacts, et qu'il n'a pas traitée non plus dans son commentaire de saint Marc. Voici son raisonnement : « Il résulte du v. 42 (Jésus guérit l'enfant et le rendit à son père) que Lc n'a pas attendu les observations de la critique moderne pour reconnaître une maladie dans le cas du jeune homme. La guérison fut miraculeuse ; les circonstances de la guérison ne laissent pas de poser une question embarrassante. Les symptômes de la maladie sont clairement, nous l'avons vu, ceux de l'épilepsie. Or, aucun théologien sans doute ne voudrait soutenir que l'épilepsie est causée par l'action du démon dans le corps des malades. C'était à vrai dire l'opinion du temps de Jésus ; elle est constatée par Aréthée, médecin contemporain de Luc... mais déjà Hippocrate avait enseigné depuis plusieurs siècles que cette maladie n'était ni plus sacrée ni plus divine que les autres.

Comment donc l'épilepsie est-elle traitée par le Maître et par les évangélistes comme une possession ? A cela on répond que les deux cas ont pu se rencontrer ; et, en effet, rien n'empêche d'admettre qu'un démon, plus redoutable par sa dissimulation et sa ruse, ait profité de la dépression psychique du malade pour exercer son empire sur les

Digitized by Google

facultés d'une pauvre créature, dont l'âme cependant demeurait entre les mains de Dieu.

Mais il reste ce scrupule. Après l'exorcisme les disciples devaient se sentir confirmés dans l'opinion vulgaire, et Jésus n'a rien fait pour les éclairer sur les différences entre la maladie et la possession ; il a donc été, moins qu'Hippocrate, un précepteur de l'humanité. Sur ce point assurément. Et de même Hipparque a fait avancer davantage l'astronomie, Euclide, la géométrie, etc. Et même, si l'on s'en tient aux Évangiles, Jésus n'a absolument rien enseigné des sciences naturelles, ni montré plus de lumières que celles qu'un de ses disciples pouvait acquérir dans son milieu... Celui qui était venu enseigner le prix unique de l'âme, et mourir pour sauver les âmes, ce qui n'appartenait qu'à lui, n'avait pas à les distraire de cette pensée, fût-ce pour les occuper de ce qui est la noble et utile activité de l'esprit humain. Même Luc, un esprit cultivé, n'a pas cédé à la tentation de mettre dans l'Évangile quelque chose des élucubrations scientifiques d'Hénoch. C'est mieux ainsi » (p. 278-279). On revient encore sur la question à propos de la parabole sur le retour offensif de Satan (*Lc.* XI, 24-26) : « Les modernes disent bien haut que Jésus partage toutes les opinions populaires et superstitieuses de son temps. Mais on ne voit pas qu'ils puissent fournir des précisions, sauf pour le fait de la possession et le séjour des démons dans les déserts » (p. 334).

Il nous reste cependant encore un scrupule. Sans doute, aucun théologien ne soutiendra que tous les cas d'épilepsie sont causés par l'action du démon dans le corps des malades. Mais pourquoi les théologiens ne pourraient-ils pas soutenir, en se basant sur les textes évangéliques, que dans le cas de l'enfant lunatique, l'épilepsie était causée par le démon ? C'est non seulement ce que croyait le père de l'enfant, c'est aussi ce que constate l'évangéliste et ce qu'admet le Sauveur. Le terme de guérir qu'emploie saint Luc ne change rien à la chose, car il est précédé d'un commandement de Jésus à l'esprit impur. On ne rend donc pas entièrement justice au texte de l'Évangile en disant que les deux cas d'épilepsie et de possession ont pu se rencontrer dans ce jeune homme, il faut ajouter que la possession est la cause de l'épilepsie. D'ailleurs, dans de nombreux exemples des Évangiles, la possession apparaît accompagnée de phénomènes morbides, paralysie, mutisme, cécité, surdité, délire furieux, etc. Dira-t-on que dans tous ces cas il n'y a pas de connexion causale entre la possession et l'infirmité ? On est bien près alors d'admettre l'explication de ces critiques modernes aux yeux desquels les Évangélistes et Jésus auraient partagé les opinions populaires touchant la possession et le caractère diabolique de certaines maladies. Et il nous serait difficile de concéder que Jésus ait pu sur ce point s'accommoder aux idées courantes. Il n'y a pas de parité entre les sciences naturelles, géométrie, astronomie, médecine, etc., que Jésus n'avait pas mission d'enseigner, et l'action du diable dans le monde et dans l'homme, au sujet de laquelle il y avait bien

Digitized by Google

quelque intérêt à instruire les disciples. Il nous semble que nous sommes ici sur le terrain religieux. Jésus n'est-il pas venu pour combattre Satan, et édifier son royaume sur les ruines de celui du démon ? Or, les exorcismes sont un élément important de cette lutte, et ils n'auraient eu aucune raison d'être dans les cas où la maladie n'était pas causée par la possession. Mais nous ne pouvons ici nous étendre davantage sur ce problème très complexe et très délicat.

Pour l'explication de la parole : « Laisse les morts ensevelir leurs morts » (*Lc.* IX, 60), le P. Lagrange signale, sans l'admettre, la correction de Perles qui a cru reconnaître dans Luc et dans Matthieu, une faute de traduction d'après un texte non ponctué. Il faudrait lire : Laisse les morts à l'ensevelisseur de ceux-ci. On aurait pu rapporter à la même occasion l'interprétation suggérée à Guidi par Neubauer, que rappelle Mgr Batiffol dans *Orpheus et l'Évangile* (p. 220). Elle consiste à voir une équivoque entre *mâthâ*, village, et methâ, mort, au sens que les habitants du village auraient pensé de toute façon à enterrer le père, car on était obligé d'enterrer les cadavres qu'on rencontrait sans sépulture.

Nous pourrions relever bien d'autres points intéressants, par exemple, à propos de l'*unum necessarium*, du *regnum Dei intra vos est*, de l'oraison dominicale, de la fraction du pain dans le récit d'Emmaüs, etc. Mais nous avons déjà dépassé l'espace qui nous était réservé pour cette recension, et il est temps de formuler une appréciation plus générale.

Le P. Lagrange ne prétend nullement avoir répondu définitivement à toutes les questions que soulève le troisième Évangile. Il nous offre relativement peu de solutions neuves, ce qui n'est pas étonnant quand il s'agit d'un livre commenté depuis près de dix-neuf siècles. Plusieurs de ses explications sont discutables, mais pourrait-il en être autrement ? Plusieurs problèmes mériteraient un examen plus approfondi, mais l'ouvrage a déjà près d'un millier de pages, et si l'on voulait atteindre la perfection, on ne publierait jamais rien. Le P. Lagrange semble craindre que son commentaire ne soit pas assez théologique. Il nous semble qu'il tire toutes les conclusions théologiques qu'on peut raisonnablement déduire du texte ; on ne doit pas demander plus à l'exégèse. Ce n'est pas à dire que la pensée de l'auteur soit toujours parfaitement claire et facile à saisir. Elle n'est parfois qu'esquissée, certaines interprétations en retiennent un caractère un peu vague, et le lecteur doit suppléer par lui-même les chaînons omis dans le raisonnement. Tel qu'il est, l'ouvrage témoigne d'une profonde science, d'une grande pénétration, d'une immense érudition. Il abonde en remarques pleines de finesse et en aperçus suggestifs. Il est particulièrement riche au point de vue philologique et littéraire. La comparaison des manuscrits et des versions est faite partout où elle est de nature à apporter quelque lumière. Il en est de même pour les références aux sources sacrées ou profanes et aux travaux exégétiques anciens ou

Digitized by Google

modernes. Toutefois, le R. P. ne s'embarrasse pas de bibliographie inutile, et ne vise nullement, sous ce rapport, à être complet. Il tient compte des grands travaux modernes sur la matière, et principalement de ceux de Loisy, les plus importants parus en ces derniers temps en langue française. Mais son commentaire n'est pas, comme certains ouvrages allemands, une catène d'opinions et une mosaïque d'interprétations. Il nous offre d'abondants sujets d'étude, de réflexion, de recherches, et nous lui en sommes profondément reconnaissant.

É. TOBAC.

R. ST. J. PARRY. *The Pastoral Epistles, with introduction, text and commentary*. Cambridge, University press, 1920. In-8, CLXV-104 p. Sh. 20.

Depuis le dernier siècle, les Épîtres pastorales ont une assez mauvaise presse dans la critique indépendante. Les Tubingiens les avaient envoyées par dessus bord, en compagnie des autres Lettres, à l'exception des quatre grandes qu'ils retenaient seules comme authentiques. En dehors de ce cercle extrémiste, les Pastorales ont longtemps gardé aux yeux des exégètes plus réservés leur droit à être traitées comme les derniers témoins de la pensée et de l'amour de l'apôtre S. Paul. Cependant, la thèse négative gagne du terrain et tend à devenir populaire. On sait, en effet, avec quelle facilité, dans les milieux qui se piquent le plus de liberté scientifique, des idées toutes faites réussissent à établir une domination que le dogmatisme des uns, le respect humain des autres rendent presque indéracinable. On se passe de main en main une série de conclusions et d'arguments que personne ne cherche plus à contrôler et qui se changent en une sorte d'orthodoxie, d'orthodoxie critique. Dans l'ouvrage de tout premier ordre que nous présentons, le Dr Parry a eu le courage de revenir à l'examen direct des textes et, sans idées préconçues, de reprendre à pied d'œuvre l'enquête sur l'origine des trois Lettres. Une admirable préparation à l'école des vieux maîtres de Cambridge, un long entraînement dans les recherches les plus spéciales sur le N. T., une information complète et judicieuse, une méthode d'une ferme rigueur, enfin une intelligence de ces textes antiques et vénérés si juste et si fraîche qu'on se croit admis pour la première fois à les bien entendre : tels sont les titres qui donnent aux conclusions du Dr Parry une valeur, à notre sens, décisive dans le débat sur l'authenticité des Pastorales. Cette décision ne s'imposera ni du premier coup ni à tous, car il est rare de voir un savant se retracter de bon cœur et le préjugé protestant contre le dogme et la hiérarchie est la vraie cause du soupçon contre ces Épîtres. Mais, dorénavant, pour les gens sans parti pris, ce sont les négateurs qui apparaîtront comme des obstinés et des retardaires.

Digitized by Google

L'introduction, très considérable, mobilise et concentre les faits et les analyses sur la question exclusive de l'authenticité. A ce procédé, ils prennent une teinte un peu artificielle et une allure assez compassée, ils ont trop l'air de pièces d'argumentation. Mais nous avons à juger l'ouvrage d'après le dessein qu'a voulu réaliser l'auteur et il était peut-être inévitable, à l'heure présente, de grouper toutes les forces sur cet objectif unique. A l'avenir, le terrain bien déblayé, les données historiques et la théologie des Pastorales pourront être abordées par pur amour et traitées avec une plus irénique liberté.

L'attaque contre la provenance paulinienne de ces Épîtres a rangé ses arguments à peu près sous quatre chefs : les allusions personnelles, l'organisation ecclésiastique, la doctrine, le style et le vocabulaire. C'est de cette quadruple vague d'assaut que le Dr Parry sonde la résistance et démontre l'incapacité dans les sept premiers chapitres. Sa façon d'opérer est très simple. La suscription des Lettres et leur histoire littéraire donnent un droit de possession incontesté à la thèse traditionnelle. C'est aux novateurs, par le recours aux arguments internes, qu'incombe le devoir de faire la preuve. S'ils n'y réussissent, l'authenticité continuera de s'imposer. L'examen est donc surtout négatif, et cherche à établir que les objections sont à la fois superficielles et artificielles, fondées sur une exégèse inexacte ou une conception générale des origines qui est infidèle aux sources. Il n'est pas possible d'entrer ici dans tous les détails d'une discussion serrée et minutieuse. Aussi bien, le Dr Parry repasse souvent par des chemins battus et emploie des matériaux anciens. Ce qui est neuf, ce sont, avec l'ampleur et la rigueur du traitement, les points de vue par où l'auteur saisit les difficultés et les résout. Il suffira donc de caractériser en quelques mots ces points de vue.

Une question préalable est de savoir s'il y a place dans la vie de S. Paul, telle que nous la connaissons, pour les Épîtres pastorales. La réponse négative serait décisive contre l'authenticité et elle a été soutenue. De nombreux critiques sont en effet assurés que l'emprisonnement relaté dans Act. XXVIII s'est terminé par la décapitation de l'apôtre. Or, toutes les tentatives de situer les Pastorales au milieu des événements racontés dans les Actes ont échoué. Mais est-il vrai que S. Paul n'a pas été relâché après une première captivité ? L'auteur, à la suite de Lightfoot, montre que Act. XXVIII, 30-31 suppose, après les deux ans, une période de liberté et il fait appel à la tradition sur le voyage en Espagne. De plus, même écrites par un faussaire, les Pastorales prouveraient encore qu'il existait dans l'Église avant l'an 100 un souvenir formel sur une reprise d'activité apostolique entre la captivité de 61-63 et la mort. La thèse du Dr Parry est hors de doute et ce serait prudence de ne pas la faire dépendre de la tradition sur la mission en Espagne. Nous croyons que celle-ci, malgré sa grande probabilité, ne peut atteindre à la certitude historique absolue. Mais elle n'a aucun rapport nécessaire avec la date et les conditions exigées pour la com-

Digitized by Google

position des trois Lettres. Il suffit que S. Paul ait été relâché et ce fait bien établi rend possible leur authenticité ; pour autant, elle n'est pas prouvée, c'est à faire à d'autres raisons.

Le caractère des trois personnages dont le nom apparaît dans l'adresse des Pastorales est-il conforme à ce que nous savons d'eux par ailleurs ? L'auteur a ici une remarque tout à fait au point. Si un écrivain pseudonyme, pour justifier des idées à lui et morigéner ceux qui ne marchaient pas à son gré, s'est plû à mettre devant l'apôtre qu'il magnifie Tite et Timothée dans la pauvre posture de gens pris en défaut, on conviendra qu'il était un homme d'une médiocre honnêteté, indigne d'élever la voix au sein de l'Église de Dieu. « Non seulement il se montre disposé à diffamer des morts pour mieux lancer une attaque nécessairement ambiguë contre les autorités de son temps, mais il n'hésite même pas à mettre cette attaque sur les lèvres de S. Paul » (p. xx).

En réalité, l'Apôtre et ses disciples n'apparaissent pas dans les Lettres comme des êtres sans vie, créations artificielles au service d'un dessein voilé de correction. Ils sont animés de sentiments ardents, les traits familiers, les allusions personnelles abondent, et, phénomène singulier, cette abondance s'accroît, non avec l'insistance sur les points de doctrine que le faussaire aurait voulu appuyer du grand nom de Paul, mais avec les circonstances que suppose chaque Lettre, ou les relations, connues par ailleurs, entre les correspondants. Ainsi l'Apôtre fait bien plus de confidences à Timothée qu'à Tite, et, dans la II Tim. où les préoccupations dogmatiques et administratives tiennent une moindre place, l'abandon de S. Paul, la sainte fierté avec laquelle il parle de lui et de son œuvre sont bien plus marqués que dans la première Épître, pleine de recommandations pastorales.

L'organisation hiérarchique dont témoignent les trois Lettres ne diffère pas de celle dont nous constatons l'existence dans les autres Livres du N. T. Tout le poids de la démonstration du Dr Parry tend donc à prouver que l'office, d'ailleurs assez vaguement défini, confié à Tite et Timothée, est la charge apostolique, celle même que S. Paul a jusqu'ici exercée et qu'il lègue à ses disciples. Par contre, aucune trace encore de l'épiscopat monarchique. Les chefs des églises locales sur qui repose le soin des intérêts spirituels et temporels portent le titre de πρεσβύτεροι, ils forment un collège et sont partagés, selon la dignité de leurs attributions, en deux catégories : les ἐπίσκοποι et les διάκονοι. L'identification des épiscopes avec les presbytres dans le N. T. est une thèse courante et à peu près certaine. Mais il est moins admis que le diaconat ait été une seconde fonction du presbytérat. L'auteur a des raisons très ingénieuses, pressantes mêmes, pour justifier son point de vue. Il reste pourtant plus d'une obscurité et l'ensemble des textes mériterait d'être soumis à un nouvel examen. N'oublions pas, au surplus, qu'il s'agit moins de la nature des charges administratives, moins surtout des pouvoirs d'ordre que des relations mutuelles

Digitized by Google

entre les diverses appellations alors en usage. Ce chapitre du Dr Parry sur l'organisation des communautés est d'une portée qui dépasse de beaucoup le problème restreint de l'authenticité des Pastorales, c'est une contribution importante à l'histoire de la hiérarchie primitive.

Le valeur en est plutôt dans les aperçus généraux, tandis que l'étude qui suit sur la doctrine est riche en pénétrantes analyses du détail philologique et exégétique. L'auteur soutient avec une force singulière une theorie très séduisante. Pour notre part, portés jusqu'ici à voir les choses d'une autre façon, nous nous sommes laissés convaincre par la rigueur de ses raisons et nous rallions à l'essentiel de ses conclusions. Il nous avait toujours semblé, en effet, que ces Épîtres insistaient fortement sur la nécessité de l'orthodoxie, de l'adhésion à des principes dogmatiques nettement compris et déjà peut-être formulés. Mais qu'il y eût là un obstacle à l'origine paulinienne nous paraissait et nous paraît encore un préjugé protestant très banal. Le Dr Parry, sans nier qu'il y eût alors dans l'Église une vérité qui s'imposât à tous, prétend qu'en fait les Pastorales ne s'occupent que peu ou pas de conformisme doctrinal. Il étudie, dans leurs différents contextes, les mots : διδασκαλία, διδαχή, λόγος, παραθήκη, les qualificatifs qui souvent les déterminent : καλός, ὑγιαίνων, κατ' εὐσέβειαν, et il montre que à peu près partout les substantifs n'ont pas le sens passif d'énoncé théologique, de dogme qui doit être cru, mais un sens actif : enseignement, instruction, prédication, qui décrit la tâche principale des représentants de l'Apôtre. Les qualificatifs ne visent pas la pureté de la doctrine, mais l'effet moral, bienfaisant aux âmes, du ministère de la parole. Le cas de πίστις est particulier. La signification la plus fréquente est *fides quae credit*, avec appui moins sur l'assentiment intellectuel que sur l'appartenance totale à Dieu manifesté dans le Christ Jésus. Les rencontres où on pourrait traduire : *fides quae creditur* ne sont pas plus nombreuses que dans les autres Épîtres de S. Paul. Cette interprétation est nouvelle et ceux que le travail du Dr Parry aura persuadé de sa justesse devront convenir que la difficulté, si toutefois il y avait difficulté, est supprimée jusqu'à la racine.

Pour beaucoup de critiques la plus grave objection contre l'authenticité des Pastorales est dans le caractère vraiment spécial et isolé du style et du vocabulaire. Ici peut-être les aperçus du professeur de Cambridge sont-ils moins personnels que dans la section précédente. Les principes de solution auxquels il fait appel sont : 1) que le style et le vocabulaire sont déterminés par le sujet traité et que, dans ces Épîtres, le sujet est tout différent de celui des grandes Lettres; 2) qu'on ne s'adresse pas en termes identiques à des communautés ou à des individus ; 3) que les premières Épîtres où l'on trouve la langue-type de S. Paul sont antérieures de sept ans aux Pastorales et que les Lettres intermédiaires manifestent déjà une variation dans le style qui est une conséquence d'une variation dans le thème. Une analyse et une classification du vocabulaire des trois Épîtres d'après les diverses matières

Digitized by Google

traitées justifient avec une rigueur presque mathématique les deux premiers axiomes. C'est le critère le plus neuf et le plus utile que nous ait fourni le Dr Parry dans ce chapitre.

L'introduction se continue par une admirable paraphrase des Lettres. La paraphrase, pourvu qu'elle ne soit pas une aimable improvisation, insoucieuse du texte, ne serait-elle pas le meilleur moyen de faire comprendre S. Paul aux chrétiens du monde ? En voici du moins un beau modèle. Vient ensuite le commentaire, rapide, précis, condensé, sans gloses théologiques, sans amplifications homilétiques, mais suggestif à l'extrême. Plusieurs interprétations nouvelles sont proposées qui entrainent presque toutes l'adhésion. Entre autres, je signale II Tim. I-13 ainsi expliqué : que Timothée, dans son caractère personnel, dans sa foi et son amour qui sont enracinés dans le Christ Jésus, offre aux fidèles une première esquisse, l'image concrète et à grands traits de cette enseignement salutaire qu'il a receuilli de la bouche de Paul (cfr I Tim. IV-12 ; Tit. II-7). L'exégèse ordinaire est bien représentée par cette mauvaise traduction de Crampon : « Conserve le souvenir fidèle (m. à m. le modèle) des saines instructions que tu as reçues de moi sur la foi et la charité. » Par contre, l'explication de Tit. II-13, héritée de Hort, est absolument inacceptable. Elle consiste à faire de Χριστοῦ Ἰησοῦ une apposition à τῆς δόξης. Les parallèles apportés sont illusoires. Dans II Cor. IV, 4-6, il s'agit de l'incarnation ; I Tim. VI, 15-16 appuie bien plutôt l'exégèse traditionnelle et I Petr. IV, 13, ruine à fond celle de Hort. Il n'y a qu'à se rendre au témoignage de S. Paul. Il proclame qu'en sa parousie, Jésus-Christ, notre grand Dieu et Sauveur, laissera éclater le rayonnement de sa gloire qu'il avait tenu voilé lors de sa venue en humilité.

G. Aubourg, O. S. B.

O. Bardenhewer. *Geschichte der altkirchlichen Literatur.* — Vol. I. Vom Ausgange des apostolischen Zeitalters bis zum Ende des zweiten Jahrhunderts. 2e éd. Fribourg e. B., Herder, 1913. In-8, xii-633 p. F. 16,80. — Vol. II. Vom Ende des zweiten Jahrhunderts bis zum Beginn des vierten Jahrhunderts. 2e éd. Ibid. 1914. In-8, xiv-729 p. F. 19,60. — Vol. III. Das vierte Jahrhundert mit Ausschluss der Schriftsteller syrischer Zunge. Ibid. 1912. In-8, x-666 p. M. 12.

Il est plus que temps que la RHE présente à ses lecteurs, un peu moins sommairement que par les articles de sa section de bibliographie, le troisième volume de ce magistral ouvrage et la seconde édition des deux premiers. Les circonstances que chacun connaît l'excuseront des retards apportés à le faire.

Digitized by Google

Une plume autorisée a salué ici même au temps de leur apparition les deux premiers volumes (voir RHE, 1903, t. IV, p. 61-64 ; 1904, t. V, p. 155-156), en ajoutant à ses éloges des remarques auxquelles le savant auteur n'a pas dédaigné de prêter attention. Le plan général sur lequel l'ouvrage a été conçu et a commencé d'être exécuté, est resté le même dans la nouvelle édition, ce qui nous dispense de le marquer à nouveau et d'en louer la clarté et l'heureuse ordonnance. Les différences avec l'édition précédente proviennent d'améliorations de détails et d'enrichissements, dont la valeur ne pourrait être montrée complètement que par un examen minutieux, par une sorte d'inventaire suivi et d'étude que l'on ne s'attend pas à trouver dans une recension. Nous nous contenterons de signaler les plus importantes, que Mgr Bardenhewer a d'ailleurs cru devoir relever brièvement lui-même dans ses préfaces. Les apocryphes néotestamentaires sont désormais détachés de la littérature hérétique et sont traités en appendice au premier volume. Ce changement s'inspire de raisons pratiques ; il a fallu trouver une place pour ce groupe, qui ne s'adapte exactement à aucun compartiment des cadres chronologiques lorsqu'on y fait entrer tous ces écrits entre lesquels il existe une grande unité littéraire et des liens de parenté, mais aussi des différences de date, et dont plusieurs ne nous sont restés que dans des remaniements postérieurs. Les considérations chronologiques ont relégué au deuxième volume certains écrits qui, malgré les apparences d'antiquité qu'ils se donnent, ne peuvent être laissés en connexion avec les pièces authentiques et vraiment anciennes : tels sont les lettres syriaques et autres documents de la littérature pseudo-clémentine. Le t. II a cédé au t. III les *Tractatus Origenis* qu'avec dom Wilmart l'auteur attribue à Grégoire d'Elvire ; par contre Commodien y a toujours sa place, nonobstant les tentatives récentes de lui assigner une date plus tardive. Les enrichissements consistent dans les notices consacrées à des écrits nouvellement découverts, comme les Odes de Salomon et la Démonstration de la prédication apostolique de saint Irénée, et dans les perfectionnements et compléments apportés à la bibliographie. Celle-ci, qui fait de l'ouvrage une mine précieuse et comme le vade-mecum de patrologue, a été révisée et mise à jour ; elle a reçu les nouveautés, éditions et travaux, et délaissé nombre d'anciennes publications, tout en gardant ce qui conserve de la valeur. Ainsi s'explique l'augmentation d'une bonne centaine de pages pour les deux volumes de la nouvelle édition, qui garde évidemment les qualités fondamentales qui ont valu tant et de si légitimes éloges à la première.

En affectant le t. I, le travail de réédition devait fatalement amener Mgr Bardenhewer à se prononcer à nouveau sur les questions de principes et de méthode traitées dans l'introduction générale. Il l'a fait, en effet, en maintenant à peu près intégralement ses vues antérieures. Comme précédemment, il reste convaincu de la continuité de la tradition catholique et de l'apostolicité de la foi de l'Église à toutes les

Digitized by Google

époques de son existence. Ce n'est pas nous qui lui reprocherons cette conviction, que nous partageons entièrement, sans croire, comme on se plaît à le répéter dans l'autre camp, qu'elle nous contraint au sacrifice de la liberté scientifique. Comme précédemment encore, Mgr Bardenhewer s'en tient au titre d'histoire de l'ancienne littérature *ecclésiastique* et rejette celui d'histoire de l'ancienne littérature *chrétienne*. Nous n'y insistons pas, car c'est là, en pratique, presque une pure question de mots ; car cela n'empêchera pas l'auteur de traiter aussi des hérétiques et de leurs écrits, non seulement en ordre secondaire, comme il le fait, par exemple, au t. III, pour Arius et ses amis, mais aussi de la même façon qu'il agit à l'égard des orthodoxes (voir p. ex. les notices sur Basile d'Ancyre, Apollinaire de Laodicée). Enfin, l'histoire de cette ancienne littérature est toujours donnée comme ayant pour objet propre le contenu et non la forme des écrits, parce que les auteurs ecclésiastiques ont toujours attaché plus d'importance à celui-là qu'à celle-ci. Cette opinion peut certes s'appuyer sur des graves autorités, comme celle d'Harnack et celle de Jülicher, dont Mgr Bardenhewer a soin de faire état (t. II, p. VIII). Nous nous en voudrions de rouvrir un débat qui, lui aussi, s'agiterait dans la sphère des pures théories et roulerait sur la simple conception de l'histoire de la littérature comme telle. Peu importe que les écrivains aient attaché plus d'importance au fond qu'à la forme ; il nous suffit qu'ils aient employé, comme c'est certain, des formes littéraires, c'est-à-dire, que leurs écrits se rattachent à des genres qui existaient déjà ou qui ont été créés ; dès lors, il était fatal que ces formes fussent plus ou moins parfaitement employées, et donc qu'il y eût, en ce point, évolution en progrès ou déclin dans ces genres. On trouve dans ces modifications de formes sans changement essentiel l'objet d'une histoire que l'on ne peut pas mieux qualifier qu'en l'appelant du nom d'histoire littéraire ou d'histoire de la littérature au sein du christianisme. Ce n'est point là, assurément, tout ce que l'histoire peut recueillir et consigner au sujet de ces documents et des diverses circonstances de leur composition. Nous sommes les premiers à confesser que jamais on ne pourra se passer d'ouvrages conçus comme l'est celui dont nous parlons en ce moment ; mais nous continuons à applaudir à l'effort tenté par M. Jordan dans sa courageuse étude ; si ce livre souffre des imperfections d'un premier essai en une matière très ardue, et peut-être d'une certaine exagération, si naturelle à toute réaction, et s'il n'a pas l'heur de changer des idées qu'il est toujours difficile d'abandonner, il aura, peut-on espérer, de bonnes conséquences pratiques. C'est déjà beaucoup que Mgr Bardenhewer se soit fait un reproche d'avoir tenu trop peu compte de la forme antérieurement et que l'on remarque, dans le t. II, un effort évident et avoué dans un sens nouveau, par les remaniements considérables apportés aux sections générales sur l'évolution de la littérature ecclésiastique du IIIe siècle. Nous nous réjouis-

Digitized by Google

sons aussi de ce que ce progrès se soit manifesté dès la première édition du troisième volume.

Celui-ci, comme le dit le sous-titre, considère la littérature du IVe siècle ; il envisage la première partie de la seconde époque, qui débute avec la nouvelle condition faite à toute la vie chrétienne par la liberté qui lui est enfin accordée au commencement du IVe siècle et s'étend aussi à tout le Ve siècle. On a cru bien faire en traitant d'un coup la littérature ecclésiastique syriaque ancienne dans son ensemble, et l'on a renvoyé tous ses représentants au prochain volume. C'est peut-être un tort, car Aphraate et saint Éphrem, par exemple, ajouteraient certains traits originaux au tableau de la littérature ecclésiastique à la période ici considérée. Outre une sorte d'introduction générale, le t. III comprend deux parties, consacrées respectivement aux écrivains de l'Orient, c'est-à-dire, aux grecs et à ceux de l'Occident. C'est également le critère géographique qui règle la division de chacune des parties en chapitres. L'auteur se transporte successivement dans les diverses régions du monde grec et latin et chaque fois qu'il s'arrête dans l'une d'elles, il y épuise la série des écrivains et des œuvres qui s'y rencontrent au cours du IVe siècle. En Orient, son enquête porte tout d'abord sur Alexandrie et l'Égypte, puis sur l'Asie Mineure, et enfin sur Antioche et la Syrie ; en Occident, il opère dans l'Espagne et les Gaules, pour passer ensuite à l'Italie et à l'Afrique occidentale et enfin à l'Illyrie. Ces étapes marquent autant de chapitres, qui sont encore divisés ; aux auteurs principaux, qui se voient consacrer les paragraphes distincts, sont rattachés les écrivains d'ordre secondaire.

La matière ne manquait certes pas pour le volume destiné à traiter d'une période à laquelle des causes multiples assurèrent une fécondité littéraire d'une abondance et d'une valeur exceptionnelles. C'est le temps ou la première liberté favorise la culture des sciences ecclésiastiques, où les grandes luttes trinitaires aiguisent les esprits et les plumes. C'est l'âge d'or de la littérature patristique, illustré par tant de docteurs : Athanase, Basile, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, Cyrille de Jérusalem, Jean Chrysostome, Hilaire, Ambroise, Jérôme, et par beaucoup d'écrivains de grande fécondité et de grand renom : Didyme, Eusèbe de Césarée, Apollinaire, Épiphane, Diodore, Théodore, Rufin, etc. Ceci nous explique l'étendue que prennent certaines notices, qui ne sont pas seulement remplies d'une érudition du meilleur aloi, mais constituent déjà de véritables études, dans lesquelles le savant auteur a résumé et proposé les résultats de ses travaux et ses vues personnelles. Leur richesse défie toute analyse et toute description. Fait pour être utilisé et consulté, et non pour être étudié, cet ouvrage ne se révèle bien qu'à ceux qui le pratiquent. On peut y noter et louer l'étendue et la précision d'information, la pénétration et la prudence de jugement, la clarté d'exposition du savant auteur ; seul, l'usage de ses volumes apprendra combien il est un aide précieux et un

Digitized by Google

guide sûr, et combien ses opinions méritent d'attention même lorsque, dans des cas spéciaux, on ne croit pas devoir les adopter entièrement.

Un croyant garde-t-il la liberté de pensée nécessaire pour écrire, d'une manière vraiment scientifique, l'histoire de l'ancienne littérature ecclésiastique ou chrétienne? A Harnack, qui le nie, Mgr Bardenhewer a répondu d'une façon topique dans la préface de son t. II (p. VII). Mieux encore que par cet argument *ad hominem*, il ruine par l'évidence des faits la thèse sur laquelle le rationalisme voudrait appuyer ses prétentions au monopole de l'exploration scientifique des productions littéraires du passé chrétien. Son ouvrage, dont il faut souhaiter la continuation et l'heureux achèvement, est un monument de science qui ne le cède en rien aux travaux similaires de ceux qui croient n'avoir acquis la liberté d'esprit et la science qu'au prix de leurs convictions chrétiennes. Les catholiques peuvent en être fiers et s'en sentir réconfortés ! Puissent-ils lui faire le succès qu'il mérite !

J. LEBON.

H. DELEHAYE, S. J. *Les passions des martyrs et les genres littéraires.* Bruxelles, 22, Boulevard S. Michel, 1921. In-8, VII-447 p.

Ce serait se tromper étrangement que de prendre le nouveau livre du R. P. Delehaye pour une réédition de ses *Légendes hagiographiques*. C'est en effet sur un plan original, avec un objet nettement défini qu'a été composé le nouvel ouvrage, auquel on ne peut mieux rendre hommage qu'en s'efforçant d'en faire connaître le contenu.

Le savant bollandiste, s'en tenant à ce que l'on est convenu d'appeler les actes des martyrs, laissant de côté, en raison de leur caractère, les actes des apôtres, entend caractériser les différentes classes de sources que nous possédons sur les victimes des persécutions des premiers siècles. Il les partage en trois classes : les passions historiques, — et nous devons marquer notre approbation à cette nouvelle terminologie qu'il substitue franchement à l'expression plutôt inexacte d'actes authentiques, — les panégyriques, les passions épiques, mot heureusement choisi.

Il étudie le premier groupe, en nous exposant l'état de la critique sur une série de passions empruntées à différents milieux. De l'Asie, il retient la lettre adressée par l'Église de Smyrne à l'Église de Philomelium sur le martyre de Polycarpe, la *Passio Pionii*, de l'Afrique les Actes de Perpétue et de Félicité, la Passio Montani, la *Passio Mariani et Jacobi*, les Actes proconsulaires de S. Cyprien, les Actes de S. Crispine, les *Acta Saturnini, Dativi et aliorum*, les *Acta Maximiliani*. Il termine par une série de textes, dits isolés, « documents hagiographiques importants entre lesquels on ne constate aucune dépendance littéraire et qui nous transportent dans des milieux très divers et des

Digitized by Google

centres fort distants » ; tels sont les Actes de S. Justin, d'Apollonius, la lettre des Églises de Lyon et de Vienne, les Actes des martyrs de Pergame, de Philéos et de Philoromus, de Fructuosus et de ses compagnons, les Actes des saintes Agaps, Chionia et Irène, enfin les Actes de S. Sabas. Le choix, on le voit, est fait très judicieusement. Il ne faut pas croire que nous avons une simple description avec un commentaire assez large de ces différents documents. Le savant auteur entend au contraire pour chacun d'eux nous mettre au courant du sujet et de la critique; il ne craint pas de nous mettre devant les yeux les difficultés que soulève tel trait, telle expression, les difficultés faites par certains critiques. Son exposé, il est à peine besoin de le dire, pour être succinct, précis, n'en est pas moins complet et à jour. C'est un charme de le suivre. Ce qu'il entend tout particulièrement faire ressortir, c'est l'impertinence de certaines prétentions qui se sont fait jour récemment et qui veulent ramener ces textes à un genre littéraire nettement défini, qui aurait été en usage dans le monde romain et dont nous aurions des modèles dans ce que l'on a appelé les actes des martyrs païens ; ceux-ci ne sont autre chose que des procès-verbaux, — cette expression est à entendre dans un sens très large, — de procès jugés à Rome en présence de l'empereur, dans lesquels les accusés sont tout simplement des Grecs d'Alexandrie, inculpés de violences contre les Juifs. Le R. P. n'a pas de peine à démontrer ce que la théorie renferme d'arbitraire et comment l'analogie que l'on prétend établir se réduit à des détails et ne porte nullement sur l'essence des textes que l'on veut rapprocher.

Il conclut avec raison que nous possédons une série d'actes composés soit d'après les procès-verbaux de l'interrogatoire, soit d'après des notes prises par des assistants, soit d'après des notes consignées de mémoire après la séance du tribunal. Nous n'en possédons, à la vérité, qu'un petit nombre d'exemplaires. « Mais leur origine ne peut faire aucun doute. Ce n'est pas la mode littéraire qui les a créés ; c'est l'heureux hasard des circonstances qui a permis d'utiliser ces documents de premier ordre. » Nous avons, en un mot, des actes historiques de martyrs.

Le R. P. Delehaye ne s'attarde pas longuement à la seconde classe de sources de l'histoire des persécutions : les panégyriques. C'est assez pour lui de nous expliquer les origines historiques et littéraires de ce nouveau genre de l'éloquence chrétienne et de nous faire voir comment, pour des raisons diverses, ils doivent plus à la rhétorique qu'à l'histoire et doivent d'autant moins à celle-ci qu'ils doivent beaucoup à celle-là.

Nous le croyons volontiers quand il nous affirme l'influence du panégyrique sur l'élaboration des premiers modèles de la troisième classe et quand il nous dit les affinités qui existent entre les deux derniers groupes de documents. Il caractérise la passion épique, en étudie successivement « les éléments essentiels : les personnages, les discours,

Digitized by Google

les supplices, le merveilleux, ainsi que la manière dont ils entrent dans la composition ». Nous sommes ici en présence d'un genre littéraire nettement défini. Pour qui voudrait encore en douter, ce serait bien difficile après l'exposé détaillé, consciencieux, informé, composé avec art et avec grand souci des nuances, par le savant Bollandiste. « Il reste encore à élucider beaucoup de questions par rapport aux origines de cette branche littéraire dont la fortune fut si grande et imméritée. » L'auteur nous les expose, car son livre n'est pas seulement une synthèse des résultats acquis, une mise au point des conclusions établies, mais aussi un programme de travail et une direction pour ceux qui voudraient se livrer à l'étude de ces textes.

Évidemment les distinctions établies entre les différents groupes des passions sont plutôt théoriques que réelles. Les documents de fait ne se classent pas tous avec la même facilité. A côté des modèles qui réalisent tel ou tel type de document, il est d'autres textes qui ne se prêtent pas aussi aisément à la classification : il y a des genres secondaires, telles les passions romantiques, idylliques et autres, et il y a des genres mixtes, telles les passions qui se rapprochent par certains côtés d'un genre premier et s'en éloignent par ailleurs. C'est surtout de ces derniers que l'auteur s'occupe et nous assistons à un nouvel exposé critique des conclusions scientifiques auxquelles on est arrivé sur l'origine et la valeur historique de pièces telles que les Actes de Datius, la passion des Quatre Couronnés, les *Acta disputationis Acacii*. On rendra hommage à la circonspection de notre auteur vis-à-vis de ces textes. Il n'entend nullement forcer la note dans un sens ou l'autre ; il n'entend nullement affirmer ou nier, quand les ressources lui manquent pour arriver à une conclusion fondée. Il sait douter ; il entend distinguer là où il le faut ; il propose des solutions, sans les imposer, malgré toutes les raisons sérieuses qui les appuient.

Ce n'est pas le chapitre le moins intéressant de son ouvrage que celui qu'il consacre à la vie des textes hagiographiques. Nous ne pouvons songer à le résumer. Il a pour objet de nous mettre au courant des difficultés que présente l'étude de la tradition manuscrite des textes, difficultés que nous comprenons parfaitement, une fois que nous avons vu l'exposé que fait le R. P. tout à la fois de la méthode des copistes et aussi de ce que la tradition manuscrite existante représente de fait en regard de la réalité. Nous essayons de reconstruire des arbres généalogiques, alors que nous ne possédons que des éléments quelconques, des morceaux du travail des siècles, échappés à la destruction au hasard des circonstances.

Le dernier chapitre : Histoire, tradition, littérature, est la conclusion. Mais n'allez pas croire que le savant Bollandiste réduit cette conclusion à quelques recettes pour la classification et l'étude de la valeur des textes hagiographiques. Il fait mieux en nous tenant en garde précisément contre la tentation de vouloir établir des cadres rigides, et ne nous montrant par ce que j'appellerais volontiers une

Digitized by Google

étude psychologique du témoignage et de la mémoire de la foule, tout ce qu'il y a à faire de réserves aussi bien sur l'affirmation d'un fait par un témoin que sur la prétention d'un texte écrit à nous faire revivre le passé et enfin sur la valeur de la tradition orale. Il y a là des observations dont les initiés eux-mêmes feront leur profit ; en même temps elles apprendront aux non initiés tout ce que le travail historique, entendu à la manière enseignée et pratiquée par le savant Bollandiste, réclame de sûreté d'intelligence, de pénétration, de jugement, de bon sens et de tact, pour ne nommer que les qualités principales du métier. Et que le R. P. les possède, son nouveau livre en est une preuve excellente. On en trouve en effet la manifestation à bien des pages. C'est à ce point de vue que son ouvrage est non seulement une initiation intelligente aux travaux accomplis par les historiens et aux résultats acquis en la matière, un guide excellent pour ceux qui voudraient aborder cette étude, mais un livre qui sera goûté aussi bien par tous les professionnels pour la justesse et la pertinence de sa critique et la valeur de ses pénétrantes remarques.

J. Flamion.

A. Bernareggi. *Metodi e sistemi delle antiche collezioni e del nuovo codice di diritto canonico.* Monza, Artigianelli, 1919. In-8, 127 p.

L'auteur de cette étude est professeur à la faculté pontificale de droit canonique à Milan. L'étude a d'abord paru dans la *Scuola cattolica*, revue publiée à Milan.

M. Bernareggi avait d'abord songé à étudier l'évolution du droit canonique, d'après la méthode historique instaurée par Savigny et Puchta. Devant l'énormité de la tâche, il a restreint son sujet et s'est borné à exposer, dans ses grandes lignes, l'histoire des codifications ou des essais de codification du même droit.

Sans entrer dans la description détaillée des collections canoniques, il s'est attaché surtout à ce qu'il appelle leur histoire externe *(storia dei sistemi)* : méthodes suivies dans leur composition ; qualités et défauts de ces méthodes ; divergences et rapprochements.

Voici l'ordre des chapitres : 1. *Collections de droit pseudo-apostolique.* C'est un bon résumé des résultats acquis par les derniers travaux d'érudition : époque et lieu de composition, dépendance mutuelle, rares données sur les auteurs. Certains points intéressants ne sont pas touchés : telles la sphère d'influence de ces collections et l'explication des circonstances qui ont permis aux compilateurs de se mettre sous le vénérable patronage des apôtres.

2. « *Vetus Ecclesiae universae Codex* ». Sous ce titre un peu énigmatique est désignée la collection formée uniquement des décisions adoptées successivement par huit conciles orientaux, œcuméniques ou régionaux, de 314 à 451, chaque concile ajoutant à ses propres canons les décisions conciliaires précédentes.

Digitized by Google

3. *Collections orientales.* Étude du développement donné en Orient au *Vetus codex*, au moyen de l'adjonction de textes patristiques et de rescrits impériaux.

4. *Collections latines jusqu'à la collection Pseudo-Isidorienne inclusivement.* C'est un essai de classification, d'après les sources, d'après le but particulier des compilateurs, d'après les méthodes. Quelques bonnes remarques caractérisent le procédé employé par l'audacieux agençeur de la Pseudo-Isidorienne.

5. *Collections latines depuis le Pseudo-Isidore jusqu'à Gratien.* La science du droit canonique commence à se former. Les compilateurs montrent un plus grand souci de l'ordre systématique ; le droit canon se sépare de la théologie. M. B. appele ces travaux : *collections scolastiques.* Parmi elles prédominent celles d'Alger de Liége et de Gratien.

6. *Collections de Décrétales.* L'abondance des réponses ou décisions épistolaires des Souverains Pontifes les rendent nécessaires ; d'ailleurs les canonistes désirent élever leur science à la hauteur du code de Justinien : d'où un ordre plus logique et de nouvelles divisions. Raymond de Peñafort, plus heureux que ses devanciers, peut, grâce à Grégoire IX, élever un monument juridique durable, dont les qualités et les imperfections sont signalées.

7. *Période comprise entre la législation ancienne et la nouvelle.* Pendant sept siècles, le travail de codification ne fait guère de progrès. Ni l'autorité ni les savants ne s'en occupent. Les lois s'accumulent sur l'antique fondement des décrétales. Les savants donnent plutôt leurs soins à l'exposé systématique et synthétique de la législation ; ils sont poussés dans cette voie par l'exemple des méthodes employées par les civilistes et par les canonistes protestants.

8. *Le système du Code canonique.* Plan de composition, coordination des différentes parties, comparaison avec les codes civils modernes : tels sont les principaux points exposés. M. B. relève aussi quelques traces de rédactions ou de conceptions diverses. Cette partie est pleine d'aperçus ingénieux. L'ouvrage se termine par le vœu de voir les canonistes italiens ne pas se borner à la pratique des affaires courantes, mais s'engager dans la voie des études scientifiques.

F. CLAEYS-BOÛÜAERT.

R. P. G. NEYRON, S. J. *Le Gouvernement de l'Église.* Paris, Beauchesne, 1919. In-12, 348 p. F. 6.

Sous ce titre, d'une signification assez élastique pour embrasser convenablement des questions quelque peu disparates à première vue, le R. P. Neyron a réuni une série de sept ou huit études publiées d'abord séparément. Dans toutes ou presque toutes, on trouve, com-

Digitized by Google

binés de manière à s'éclairer et à se compléter mutuellement, les enseignements de la théologie et ceux de l'histoire.

Gouverner l'Église, en effet, qu'est-ce, sinon la diriger et la maintenir constamment dans la voie que lui a tracée son Fondateur conséquemment à la fin qu'il lui assignait ? Son gouvernement légitime dépend avant tout de sa constitution, fixée par autorité divine ; il en est la mise en action. Pour l'étudier, il faut donc interroger d'abord les fondements scripturaires et traditionnels de cette constitution ; et c'est ce que le R. P. Neyron a eu soin de faire. Par ce côté, l'œuvre qu'il nous présente est proprement et directement une œuvre théologique. Il n'en pouvait être autrement. Elle est de plus, par le but que l'auteur poursuit délibérément, apologétique ; car il nous prévient qu' « il écrit pour défendre l'Église ». On ne doit du reste pas craindre que, dans son livre, cette seconde qualité fasse tort à la première : comme apologiste, il se sait obligé de tenir compte des préoccupations qu'il rencontre autour de lui, des idées de ses contemporains, de leurs préjugés, voire de leurs erreurs habituelles ; mais il entend suivre cette règle de tactique sans rien sacrifier de la vérité intégrale. Et le lecteur n'aura pas besoin de parcourir un grand nombre de ces pages pour se convaincre que la tendance à minimiser la doctrine n'y a point trouvé de place.

Mais bien que les éléments essentiels de la hiérarchie aient été déterminés à l'origine, une fois pour toutes, leur fonctionnement et leur plein épanouissement, comme le développement de l'Église même, devaient dépendre du temps et des circonstances ; la marche du gouvernement ecclésiastique, tout en restant fidèle à ses principes générateurs et directeurs, ne pouvait échapper aux lois de l'évolution historique. Voilà pourquoi le sujet traité dans ce volume relève aussi en grande partie de l'histoire. Et de fait, comment étudier, par exemple, « la loi de succession de l'Église romaine » sans retracer les diverses phases de la législation coutumière ou écrite concernant l'accession au trône pontifical, depuis l'élection primitive par le clergé et le peuple de Rome jusqu'aux formalités du conclave, minutieusement détaillées par les papes de l'époque moderne et en tout dernier lieu par le décret *Commissum nobis* de Pie X (20 janvier 1904) ? L'histoire n'est ni moins utile ni moins nécessaire à qui veut approfondir « l'Église et la centralisation, l'Église et le pouvoir absolu, l'Église et le gouvernement de la pensée, le gouvernement de l'Église et la vie des âmes, ultramontanisme et traditions locales ». Si le R. P. Neyron a réussi à élucider tous ces points, à préciser le sens légitime de ces formules, à le dégager de toute atténuation craintive comme de toute exagération dangereuse, c'est que, loin de se cantonner dans la méditation et l'analyse spéculatives de quelques principes abstraits, toujours nécessairement plus ou moins vagues et nuageux, il s'est appliqué à considérer ces principes à la lumière des faits, qui les expliquent, qui en déterminent, suivant les temps et les

Digitized by Google

lieux, la véritable portée, qui en règlent l'application, subordonnée à de multiples conditions de possibilité. Il est d'ailleurs tel chapitre important de l'*Appendice*, qui est nettement et presque exclusivement un chapitre d'histoire ; c'est celui qui est intitulé : *Le Concile du Vatican et son œuvre*. L'auteur a lu et utilisé tout ce qui a paru sur ce sujet. Appuyé sur un examen compréhensif des documents, il expose d'abord la préparation du concile, puis ses travaux, et enfin ses résultats. Il le fait en s'attachant partout à réfuter les accusations, à dissiper les malentendus dont l'auguste assemblée à été l'objet. Cet exposé, dont la claire ordonnance et la solidité ne peuvent manquer de faire impression sur le lecteur, couronne dignement un fort bon livre. A lire ce volume, on comprendra comment la constitution de l'Église, tout en faisant triompher l'autorité, ne sacrifie nullement la liberté ; comment, au contraire, elle favorise et assure le respect de tous les droits ; comment ce majestueux édifice social, si différent, par son aménagement, de nos régimes modernes, présente néanmoins une admirable variété et pondération de pouvoirs.

J. FORGET.

W. R. INGE. *The Philosophy of Plotinus*. (The Gifford Lectures at St Andrews, 1917-1918). Londres, Longmans Green and C°, 1918. 2 vol. In-8, XVI-270 ; XII-253 p. Sh. 28.

En livrant au public ses conférences sur Plotin, le doyen de S. Paul a eu un autre dessein que d'écrire une page d'histoire de la philosophie. Admirateur fervent du fondateur de l'école néo-platonicienne, il a jugé que la pensée contemporaine aurait à profiter de ses enseignements, dont la portée est universelle. Notre époque a même un besoin tout particulier de se replacer sous le rayonnement du génie grec, source de notre civilisation. Or Plotin, le dernier des grands penseurs de l'Hellénisme, a mis à profit les travaux de ses prédécesseurs. Il les a réunis dans un système original, puissamment construit, qui s'est recommandé à l'attention de la postérité. De plus il est le philosophe du mysticisme, et le mysticisme, regardé comme « une philosophie spirituelle, qui demande le concours actif de la pensée, de la volonté et du sentiment », est le moyen de pénétrer jusqu'au cœur de la vérité. Aussi le Dr Inge vénère-t-il le philosophe contemplatif « non seulement comme un penseur, mais comme un directeur spirituel et un prophète » (T. I, p. 7). Il ne voit pourtant pas dans le néo-platonisme un substitut du christianisme. Non, mais un allié. Bien plus : « la théologie chrétienne, dit-il, est devenue néo-platonicienne » (T. I, p. 11). Ce paradoxe ne doit peut-être pas être pris au pied de la lettre ; il montre au moins jusqu'où va le crédit du grand Alexandrin dans l'esprit de son commentateur.

L'ordre suivi dans ces conférences s'écarte un peu de celui des

Digitized by Google

Ennéades. Néanmoins c'est le même plan général et presque le même procédé. Une causerie savante où les problèmes les plus intéressants de la métaphysique et de la psychologie sont traités largement, à mesure que les spéculations de Plotin en font naître l'occasion. Le docte doyen fait participer le lecteur à ses connaissances étendues dans le domaine de la philosophie antique comme dans celui de la pensée contemporaine.

Partant du monde visible, il s'élève successivement, à travers l'échelle des êtres, jusqu'à l'Absolu. Peu à peu on voit se dessiner la belle synthèse de Plotin. Le monde sensible, toujours en mouvement, n'est que l'ombre d'un monde supérieur, immobile et éternel, celui de l'Esprit. Là est toute la réalité, dans l'être intelligible. Les choses d'ici-bas expriment simplement l'activité du monde d'en-haut, dont elles sont l'image. Image vivante, d'ailleurs, car l'âme du monde, (ψυχή) vie et activité, hypostase divine, remplit et anime tout. En cette âme divine sont les âmes particulières, non-seulement des hommes, mais de toutes choses. Et l'âme, tout en gouvernant le monde, contemple l'Esprit qui l'a engendré. Cet Esprit, (νοῦς), deuxième hypostase divine, Pensée et Être même, contient toutes les idées qui composent le monde intelligible. Il contient aussi les esprits particuliers, qu'ils soient ou non unis à des âmes raisonnables. Car l'homme est composé, comme le monde dont il fait partie, d'esprit, d'âme et de corps. Divin par son esprit, il tend à s'unir, par la contemplation, à l'Esprit qui est toutes choses. Enfin au-dessus de celui-ci est la première hypostase, l'Un, le Bien suprême, infini, absolu et incompréhensible, au-dessus de tout être et de toute pensée. Tout le désire comme tout vient de lui. Toutes choses sont enfermées dans l'unité ; chaque degré d'être communique substantiellement avec celui qui le précède et celui qui le suit. Les esprits se compénètrent, chacun est tout en puissance.

Certes ce poème écrit à la louange de l'intelligence est harmonieux et séduisant. Il enchante comme un beau rêve. Cependant si on en scrute les détails, on y trouve bien des obscurités et des conclusions que l'expérience condamne. C'est que tout cet édifice si ingénieusement construit repose sur une base irréelle. Et ses lacunes apparaissent avec plus de relief si on le compare avec la doctrine chrétienne. La théodicée de Plotin est extrêmement confuse : cette Divinité, divisée en trois hypostases qui ne sont ni égales entr'elles ni personnelles, ne ressemble pas au Dieu de la Révélation. Et que dire des émanations successives et de l'unité substantielle des intelligences ? Cette théorie confond l'être incréé et nécessaire avec l'être contingent ; elle enlève aux créatures leur limites naturelles, pour les mêler au divin dans une sorte de panthéisme mitigé, mais réel. Enfin le philosophe égyptien méconnait la réalité du monde sensible et l'unité substantielle de la nature humaine ; le péché originel et la résurrection des corps ne cadrent pas avec ses principes.

Digitized by Google

Sans doute, si l'on corrige ces erreurs, on trouve encore, dans Plotin, de grandes et salutaires vérités. Son génie avait entrevu la lumière qu'il n'a pas su mettre au point. Nul peut-être, parmi les philosophes païens, n'avait parlé de Dieu avec plus d'éloquence et plus d'amour. Mais pour avoir un néo-platonisme acceptable et chrétien, il est indispensable de le remanier, de le reconstruire de fond en comble.

Le Dr Inge lui-même, si favorable qu'il soit au système qu'il explique, ne prétend pas, sans doute, le transporter en bloc dans le cadre de la pensée moderne. Ce sont ses principes directeurs qu'il propose comme une lumière et comme un guide. Il cherche à les interpréter fidèlement, tantôt laissant au lecteur le soin de faire l'adaptation nécessaire, tantôt livrant, en passant, ses vues personnelles. Par exemple, la théorie plotinienne des catégories de l'être lui semble inadéquate pour faire comprendre le monde intelligible. A quoi bon disserter sur l'identité et la différence, le mouvement et la stabilité ? Le monde spirituel est un royaume de valeurs absolues : valeurs morales, intellectuelles et esthétiques, qui constituent toute la réalité. « Les formes les plus élevées sous lesquelles la réalité peut être connue des esprits, eux-mêmes la voûte et la couronne des choses, sont la bonté, la vérité et la beauté, se manifestant dans les myriades de productions de l'activité créatrice. Les choses sont vraiment dans la proportion où elles participent à la bonté, à la vérité et à la beauté. Ces attributs de la réalité, qui, autant qu'on peut le savoir, constituent leur essence totale, sont spirituels, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à une sphère d'existence supra-temporelle et supra-spatiale, qui obéit à des lois propres, et dont le monde de l'expérience commune est une pâle copie » (T. II, p. 74). Ces quelques lignes, résumé de toute une théorie, laissent entrevoir ce qu'est l'idéalisme de l'auteur.

La conséquence de ces principes est que l'âme doit tendre vers les éternelles valeurs qui sont la seule réalité. En contemplant et en aimant le bien, le vrai et le beau, elle s'élève elle-même dans l'échelle des êtres, et elle participe à la vie éternelle. Ces vues sont tout-à-fait d'accord avec la morale de Plotin, qui fait de la contemplation le but des efforts de l'homme dans l'exercice des vertus. L'âme se purifie, se dégage des affections aux choses sensibles, pour concentrer ses forces dans la vie de l'esprit. Le Dr Inge, il est vrai, remarque une grave lacune dans la morale néo-platonicienne. L'âme, qui dans sa partie divine est impeccable, n'est pas soumise à la nécessité d'une réparation ; par suite elle ne connaît pas la valeur de la souffrance (T. II, p. 232). Le peu de prix qu'elle attache au monde visible la rend insensible aux maux d'autrui et aux besoins de la société. Mais en cela même Plotin est logique : ces défauts découlent de sa métaphysique.

Le couronnement de tout son système est la vision mystique de l'Absolu, sommet de la vie spirituelle. Il était naturel que son bien-

Digitized by Google

veillant interprète apportât à ce point capital une attention particulière. Non seulement il cite les longs passages de Plotin qui s'y rapportent, mais il embrasse dans son étude le mysticisme en général. Dans la rapide enquête qu'il en fait, S. Jean de la Croix et Angèle de Foligno sont appelés à déposer, à côté de Philon le Juif et de Spinoza. La « théologie mystique » de l'Église catholique est mise sur le même rang que le mysticisme néo-platonicien. Pourtant une divergence notable est signalée entr'eux : Plotin n'attribue aucun rôle à la souffrance dans la voie qui mène à l'union ; point de purification passive, ni de nuit obscure. Et c'est beaucoup. Mais il y a d'autres oppositions, une, surtout, essentielle. Dans la mystique de Plotin c'est par ses propres forces, ou mieux par le simple épanouissement de sa nature en partie divine, que l'âme parvient à l'union immédiate avec la Divinité. Aux yeux des catholiques l'union mystique est le fruit d'une vie surnaturelle, produite en l'âme par le S. Esprit et méritée par le sacrifice rédempteur. L' « *amor intellectualis* » produit par la contemplation naturelle de la vérité, quand bien même il irait jusqu'à l'extase, est incapable d'unir l'âme à Dieu. Il a fallu l'incarnation du Verbe pour combler l'abîme qui séparait du Très Haut l'homme pécheur, il faut à celui-ci la grâce de Jésus-Christ pour approcher de Dieu.

L'incarnation est-elle compatible avec le système de Plotin ? Oui, au dire de son commentateur, et même elle en est l'heureux complément. Regardée comme la suprême révélation de l'amour divin, elle résoud des problèmes qui avaient embarrassé le philosophe. Elle corrige surtout sa morale, en manifestant le rôle de la charité. Aussi christianisme et néo-platonisme étaient-ils faits pour aller ensemble : « Nous ne pourrions pas sauver le platonisme sans le christianisme, ni le christianisme sans le platonisme, ni la civilisation sans les deux » (T. II, p. 227).

Il faut dire que le christianisme, tel que le conçoit M. Inge, n'est pas du tout celui de la foi catholique. Il distingue du christianisme populaire une philosophie chrétienne, qui n'a besoin, pour justifier sa croyance, ni de témoignages historiques, ni de miracles, ni de prophéties. Elle s'élève au-dessus de tous les supports extérieurs, et s'appuie sur l'expérience intellectuelle. Ces chrétiens « croient à la divinité du Christ parce qu'ils l'ont connu comme un esprit habitant en eux ; ils croient à la résurrection parce qu'ils ont senti qu'il est ressuscité, ils croient qu'il jugera le monde, parce qu'il est déjà le juge de leur propre vie » (T. II, p. 227). D'autres assertions inexactes, qu'il serait inutile de relever, se rencontrent ça et là dans le cours de l'ouvrage, touchant l'Église et son dogme. Le Dr Inge n'en parle d'ailleurs qu'incidemment. Son œuvre est avant tout philosophique.

Il a voulu opposer à l'anarchie intellectuelle de notre temps une philosophie qu'il croit vraie, et qui met en lumière la valeur absolue des idées. Elle montre à nos contemporains, égarés par la recherche

Digitized by Google

fiévreuse des biens sensibles, un idéal plus élevé et plus serein. L'auteur a mis, d'ailleurs, au service de son dessein beaucoup de savoir et une plume exercée, surtout une connaissance approfondie de Plotin.

Quant à l'historien de l'Église, il pourra tirer de ce livre un double profit. D'abord il trouvera de la deuxième à la cinquième conférence, un riche et brillant tableau des conditions politiques et sociales, intellectuelles et religieuses du IIIe siècle. Surtout, grâce au continuel rapprochement avec les problèmes qui tourmentent la pensée contemporaine, il sera sans peine et avec agrément initié à une philosophie assez abstruse, mais qu'il ne lui est pas permis d'ignorer. Le néo-platonisme n'a pas d'autre histoire que celle de ses relations avec la théologie et la vie de l'Église, et ces relations ont été actives tout le long des deux millénaires chrétiens.

Les premiers contacts se prennent dès l'origine. Ils sont de la dernière hostilité. Porphyre, obéissant peut-être à une suggestion de son maître, écrivit ses quinze livres contre les chrétiens, livres dont on a pu dire qu'ils sont « l'ouvrage le plus riche et le plus pénétrant qu'on ait jamais écrit contre le christianisme ».

Le système de Plotin fut d'ailleurs le dernier boulevard intellectuel et religieux du paganisme. Julien en était tout imprégné, quand il tenta sa vaine restauration de l'ancien culte. Et son échec ne découragea pas le petit groupe de penseurs qui formaient alors l'école d'Athènes. Ils demeurèrent inébranlables dans leur fidélité, jusqu'au jour (529) où Justinien décréta que l'antique philosophie n'avait plus droit à l'existence dans son empire.

Cependant les docteurs chrétiens s'étaient appliqué depuis longtemps à dégager de la synthèse Plotinienne toutes les vérités de raison qui venaient s'accorder aux lumières de la foi. Origène n'avait pas subi l'influence directe de Plotin, mais peut-être tous les deux avaient-ils été condisciples aux mêmes écoles, et leurs doctrines, pour le bien ou pour le mal, convergent en une multitude de points. Mais après lui ce sont, à Alexandrie, ses successeurs au Didascalée, et jusqu'à S. Cyrille lui-même, qui puisèrent à pleines mains dans les traités du philosophe païen. Et ce sont, en Asie, les Cappadociens, dont la vaste culture et la splendide sympathie intellectuelle savaient tirer parti de tout bien au profit de l'orthodoxie. En Afrique voici Augustin, l'humble et fidèle Augustin, vrai type du *christianus platonizans,* qui sut se préserver de toute teinte émanatiste, en répétant la divine formule : « le Verbe s'est fait chair ». Et voici, en Syrie, l'Aréopagite, assez inquiétant, celui-là, avec son zèle à tout absorber. Mais il était sans doute dans son rôle providentiel. Il recueillait ainsi les dernières pensées, encore puissantes, de l'antiquité profane, et les transmettait comme un flambeau aux docteurs chrétiens des sombres âges qui s'appesantissaient sur le monde. En Orient des hommes

Digitized by Google

comme Maxime le Confesseur et Jean de Damas, attachés avant tout à la tradition dogmatique, étaient cependant tout pénétrés des doctrines platoniciennes qu'ils avaient puisées dans les écrits de Denys.

Ceux-ci, traduits en latin au IXe siècle, marquaient le renouveau de la contemplation philosophique, et devenaient le livre classique des mystiques occidentaux. Les esprits étaient à ce point pénétrés de la théologie de S. Augustin, qu'ils ramenaient d'instinct aux formules de celle-ci les spéculations parfois incertaines de l'Aréopagite. Enfin au XIIIe siècle S. Thomas d'Aquin commenta les « *Noms Divins* » en fonction du péripatétisme, mais l'intelligence largement ouverte aux influences platoniciennes. Elles lui venaient d'abord par tout ce que la donnée traditionnelle s'en était assimilé, puis par les écrits des Arabes, par le « *de causis* », abrégé de Proclus, par les *Areopagitica* eux-mêmes. Corrigeant Platon par Aristote, complétant Aristote par Platon, le docteur Angélique fixa magnifiquement les destinées de la philosophie chrétienne.

Entre les deux voies par où la Révélation rencontra la spéculation de Plotin, celle de l'inimitié farouche et celle de l'amitié circonspecte, il faut en relever une troisième, que nous pourrions appeler la voie du fol amour. Ce fut celle des chrétiens qui, plus ou moins conscients, sacrifièrent l'orthodoxie à la fascination qu'exerce toujours sur l'esprit humain une philosophie de tendance panthéistique. Ce courant est moins net que les précédents, peut-être parce qu'il est moins étudié. Sa caractéristique est d'être, malgré une réelle continuité d'inspiration, une succession d'échecs, et sa marche est jonchée par les ruines sans nombre de nobles et profonds génies qui n'ont pu trouver leur équilibre. On peut distinguer dans cette fièvre persistante, comme trois accès, ou trois crises principales. La première et la plus obscure, est tout-à-fait aux origines, contemporaine de la diffusion du système de Plotin. Il est hors de doute que des noms comme ceux de Marius Victorin, même converti, de Synésius, de Boèce, ne représentent pas des cas isolés. Des chrétiens devaient assister aux cours de Proclus à Athènes (MARINUS, *Vita Procli*, 38), et il y en avait aussi à Alexandrie autour de la chaire d'Ammonius (par exemple Jean Philopon). Puis ce fut le grand sommeil de l'intelligence à la suite des invasions barbares. Mais au IXe siècle en Occident, le mal reprend son acuité avec Scot Erigène. De lui germe au XIIe siècle le réalisme de Guillaume de Champeaux et des maîtres Chartrains, dont les élèves, Bernard de Tours et Amaury de Bènes, sombrent dans le panthéisme immoral. Duns Scot n'est pas indemne (*Materia primo prima*, principe d'individuation, et qui sait ? peut-être, motif de l'incarnation) Les XIVe et XVe siècles sont témoins d'un grand entraînement mystique, qui s'empare même des foules. Excellent terrain de culture pour les doctrines émanatistes, et, en effet, elles rampent plus ou moins parmi les sectes nombreuses qui apparaissent alors. Les doc-

Digitized by Google

teurs eux-mêmes ne s'en préservent pas, il suffit de citer maître Eckhart et Nicolas de Cuse. Celui-ci annonce déjà les grands bouleversements de pensées qui se préparent, et avec lesquels coïncide la troisième période du courant de déviation philosophique que nous suivons.

Elle s'inaugure par l'apparition des œuvres authentiques de Platon et de ses disciples, qu'introduisent en Occident les savants byzantins venus au concile de Florence, ou émigrés après la chute de Constantinople. L'engouement fut extrême parmi les humanistes, ennemis naturels du péripatétisme scolastique. Marsile Ficin donna la traduction de Platon en 1453, celle de Plotin en 1492. Inutile de retracer ici le monde confus de systèmes qui naissent alors et se mêlent étrangement aux doctrines théologiques nées de la Réforme. C'est le chaos d'où peu à peu émerge ce qu'on appelle la philosophie moderne, et celle-ci, dans ses formes innombrables et contradictoires, a un instinct de dévotion, secret et inguérissable, pour le grand Pan, un grand Pan plus ou moins idéalisé. Notons seulement que chez nous, catholiques, le quiétisme du XVIIe siècle doit être très fortement rattaché à cette néfaste tradition qui court comme un fil rouge à travers les siècles de foi. Récemment, avec beaucoup d'à propos et de gentillesse, M. René de Planhol rangeait les quiétistes, en compagnie des platoniciens du XVIe siècle, et de quelques autres, moins spirituels, parmi les « utopistes de l'amour ».

Et le dernier mot est-il dit ? Nous assistons nous aussi, aujourd'hui, à un renouveau mystique. Il naît de causes presque identiques à celles qui engendrèrent le néo-platonisme au IIIe siècle. Situation sociale et politique pleine de menaces qui rejettent les esprits cultivés vers la contemplation solitaire ; réaction contre des systèmes matérialistes comme autrefois le stoïcisme, ou agnostiques comme le néo-pyrrhonisme. Et l'intuitionisme d'un Bergson, par exemple, ne rappelle t-il pas les précurseurs de Plotin au IIe siècle ? C'est une vague qui monte, et tous ceux qu'elle porte ne sauront pas venir ou se maintenir dans le port que la sagesse de l'Église a préparé aux âmes dociles. Beaucoup se laisseront emporter vers la haute mer sans rives du panthéisme. Un livre comme celui du doyen Inge est un grave symptôme du danger présent, et cette voix séductrice qui chante les jouissances de l' « *amor intellectualis* » troublera bien des âmes avides de réalisations spirituelles. Il ne faut pas s'y tromper, le système de Plotin peut renfermer des fragments incomparables de vérité ; mais ramené à son théorème essentiel : un monisme spiritualiste, il est un des points extrêmes entre lesquels oscille l'intelligence déchue en quête de son repos. A ce titre, son origine comme son influence directe appartiennent à l'histoire des chutes et des rechutes de l'esprit humain.

P. CHAUVIN, O. S. B.

Digitized by Google

P. Monceaux. *Saint Cyprien (210-258)*. Paris, Gabalda, 1914. In-8, 199 p. F. 3.

G. Bardy. *Saint Athanase (296-373)*. 2e édit. Paris, Gabalda, 1914. In-8, xvi-207 p. F. 3.

Il y plusieurs manières de retracer, avec vérité et intérêt, la vie des saints. Les volumes ici annoncés sont de facture toute différente. Cependant, ils sont tous deux de premier ordre et ils justifieront une fois de plus la légitime réputation de sérieux et de science que s'est acquise l'excellente collection « Les Saints », dans laquelle ils sont publiés.

Il eût été difficile de demander la vie de saint Cyprien à une plume plus experte et mieux qualifiée que celle de M. Paul Monceaux. Le savant auteur de ces études sur l'Église d'Afrique que tout le monde connaît et apprécie, et dans lesquelles le grand évêque tient une place si considérable, était tout indiqué pour ce travail. Il l'a conçu sur le plan assez original que l'on devait attendre de lui. Sans être sacrifiée, la biographie proprement dite du héros est ramenée aux proportions modestes d'un chapitre, le premier, qui étudie et fait voir, en suivant l'ordre chronologique, la figure de l'homme, de l'évêque et du martyr. Dans tout le reste de l'ouvrage, peut-on dire, c'est l'écrivain qui est au premier plan de l'attention de l'auteur. Cela se justifie, car l'œuvre littéraire de saint Cyprien est une notable partie de son action ; elle possède de réelles qualités et elle prend, pour son temps et pour la suite, une importance qui ne peut être méconnue et que la présente étude met bien en lumière. Les écrits sont groupés sous des rubriques classiques en histoire littéraire ; le ch. II est consacré aux ouvrages apologétiques, le ch. III aux traités de discipline et à la prédication, le ch. IV à la correspondance. C'est, en réalité, toute l'œuvre de saint Cyprien, analysée et appréciée avec une perspicacité qui se manifeste par de nombreuses remarques d'une fine psychologie et avec une parfaite sûreté de jugement. Aucune page n'est aride, car tout est vivant grâce à l'attention continuellement donnée aux circonstances de composition des écrits. Et cependant, l'étude littéraire est poussée à fond ; elle remonte jusqu'aux sources auxquelles saint Cyprien va puiser ou s'inspirer ; elle lui marque sa place dans l'histoire et l'évolution des genres dans lesquels il s'est exercé ; elle étend même son enquête et ses conclusions à l'influence de l'évêque de Carthage sur ses contemporains et ses successeurs dans l'Église africaine du IIIe siècle. Ce livre montre bien saint Cyprien tel qu'il fut : homme d'action et de lutte, homme de gouvernement, évêque, en un mot, dans toute la plénitude et toute la force du terme ; évêque dont les idées et les mesures agirent si puissamment, en des sens divers, sur le développement de l'organisation ecclésiastique. C'est une monographie complète dans sa brièveté et, en même temps, une vie de saint, qui édifie par la vérité.

Digitized by Google

C'est aussi un grand évêque et un infatigable lutteur que M. Bardy présente en retraçant la vie et la carrière de saint Athanase. Ici encore, on se trouve placé devant un ministère qui s'exerça tout à la fois par l'action et par la plume. S'il ne se couronna pas, comme celui de saint Cyprien, par le martyre sanglant, on peut dire qu'il fut un martyre quotidien, dans les souffrances et dans les larmes, au service de la foi orthodoxe ; les étapes principales en sont marquées par les exils successifs. Pendant ce quatrième siècle, dont ils remplissent la plus grande partie, le sort et les écrits de saint Athanase sont liés à tous les événements de l'histoire de l'Église. C'est sans doute cette constatation qui a amené M. Bardy à un plan et à une méthode d'exposition qui rappellent le *Saint Léon* de la même collection. Les sources de l'histoire de saint Athanase et les travaux récents sur le même sujet sont passés en revue et appréciés dans une bonne introduction. Puis, c'est la succession des chapitres aux limites marquées par des dates mémorables : l'épiscopat, les exils, la mort. L'histoire proprement dite forme la trame du récit ; l'auteur a réussi à garder à l'action de son héros toute sa belle unité en insérant, aux endroits voulus, les notices sur les écrits du saint évêque qui sont à peu près tous provoqués par les nécessités de ses luttes incessantes contre l'hérésie arienne. En ces matières d'histoire littéraire M. Bardy se montre également très averti ; nous savons d'ailleurs qu'il est un bon guide, qui a fait ses preuves. Il reste permis d'hésiter à le suivre en certains détails touchant lesquels la brièveté qui lui était imposée l'a empêché de développer ses raisons ; par exemple l'identification de l'écrit antiarien dont saint Athanase parle dans sa lettre aux moines, est-elle bien à faire avec l'histoire des ariens adressée aux moines (p. 142) et non pas plutôt avec le grand ouvrage en trois discours contre les Ariens ? Par la force du plan adopté, les détails littéraires doivent être cherchés dans tout le volume ; on pourrait souhaiter un tableau chronologique des ouvrages, ou une courte table renvoyant immédiatement pour chacun aux endroits précis où il en est question. Mais le but essentiel de l'auteur est bien atteint ; le personnage est bien saisi ; il nous apparaît admirable et sympathique dans un portrait vrai. Saint Athanase, il faut le dire, fut le champion de l'orthodoxie plutôt que son docteur, et la vie chrétienne a plus de leçons à puiser chez lui que la spéculation théologique. Ces leçons, M. Bardy les a comprises et proposées avec talent, et l'admiration et l'affection éclairées que son héros lui a inspirées, il a réussi, pour sa part, à les communiquer à ses lecteurs. Le succès qu'obtient son ouvrage n'est pas immérité.

J. Lebon.

Digitized by Google

A. Feder. *S. Hilarii Pictaviensis Opera*. P. iv. (Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum. Vol. LXV). Vienne, Tempsky et Leipzig, Freytag, 1916. In-8, lxxxvi-324 p. M. 16,80.

L'édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, dans le *Corpus* de Vienne, a commencé, en 1891, par une première partie, dûe aux soins de A. Zingerle et renfermant le commentaire sur les Psaumes. Les deux parties suivantes, qui sont annoncées, sont confiées respectivement à M. Petschenig et à F. Weigel. Le P. Feder les devance en donnant les œuvres qui forment la quatrième partie. C'est d'ailleurs de longue date qu'il a, lui aussi, préparé son texte par de patientes recherches et études, dont il a successivement fait connaître les résultats dans trois fascicules des comptes rendus de l'Académie de Vienne, sous le titre commun de *Studien zu Hilarius von Poitiers*. La RHE a consacré à ces travaux préliminaires diverses notices (voir t. XII, 1911, p. 87-88; t. XIV, 1913, p. 210; t. XV, 1914, p. 595-596). Nous attendions avec quelque impatience l'édition elle-même; elle a paru à une date malheureuse, qui en a longtemps retardé l'envoi et la réception.

Sans lui en faire un reproche, nous remarquerons immédiatement que le savant éditeur pousse le souci d'exactitude et de perfection très loin, presque jusqu'au scrupule. Malgré les études susdites, l'édition débute encore par quatre-vingts pages très denses d'introduction ; dans la suite, le P. Feder a encore donné vingt-quatre pages de compléments *(Epilegomena zu Hilarius von Poitiers)* recueillis pendant ou après l'impression du volume. Cette préface, ou introduction, est extrêmement riche en renseignements de toute nature. Elle est divisée en paragraphes qui répondent aux sections de la publication des textes. Les manuscrits et témoins s'y voient consacrer des notices détaillées, qui sont même très étendues pour les principaux d'entre eux. Certaines questions d'authenticité y sont aussi discutées; les éditions précédentes sont signalées et appréciées, etc. Il faut y remarquer tout particulièrement les règles auxquelles le P. Feder s'est arrêté pour la fixation de l'orthographe à adopter. Le parti auquel il s'est rangé semble le seul pratique pour quiconque veut éviter les corrections arbitraires et conserver toujours une base dans la tradition pour son texte. Tout en corrigeant les fautes évidentes, les variantes qui ne peuvent être que des fautes, il garde les graphies transmises aussi longtemps qu'elles n'apparaissent pas comme certainement étrangères à un écrivain cultivé du ive siècle, tel qu'était saint Hilaire. Une règle semblable s'applique à l'orthographe adoptée pour les documents qui ne sont pas de la plume du saint et qui trouvent place dans la publication. Lorsque l'on ne peut pas atteindre l'orthographe de l'auteur, on préfère s'en tenir à celle d'un ancien scribe, que l'on suit même dans ses variations, plutôt que de corriger ou d'unifier d'une façon arbitraire. Au reste, les particularités orthographiques

Digitized by Google

des principaux manuscrits sont décrites et triées dans l'introduction et celles qui ont de l'importance sont notées dans l'apparat critique. On ne regrettera pas l'examen patient que l'on fera de ces pages de la préface ; elles donnent à quiconque songe à se charger de la préparation de l'édition d'un texte des suggestions et des leçons d'une grande utilité.

Les textes édités sont de nature assez différente. Ce sont, tout d'abord, les *Tractatus mysteriorum*, ouvrage non pas de liturgie, mais d'exégèse symbolique. La deuxième et la troisième sections renferment des écrits de polémique contre l'arianisme. Tout d'abord, le P. Feder publie, en suivant exactement l'ordre du *Cod. Paris. Armam. lat. 483 (s. XI)*, ce qui reste d'un grand ouvrage historico-polémique de saint Hilaire : ce sont de nombreux documents des controverses ariennes, qui étaient insérés dans un texte narratif, dont il s'est conservé des fragments. L'édition de dom Coustant avait tout bouleversé dans cette collection en prétendant rétablir l'ordre chronologique de composition entre les différentes pièces. Les deux séries (A et B), que le P. Feder distingue, correspondent probablement à deux livres. A un ouvrage du même genre appartiennent aussi une pièce émanant du synode de Sardique et son texte narratif, qui nous sont ensuite donnés ; c'est l'ancien *Liber I ad Constantium*, définitivement débaptisé par dom Wilmart. L'éditeur propose ensuite un essai de classement des documents précédemment publiés, comme ils se trouvaient dans les trois livres d'un autre écrit historico-polémique de saint Hilaire *Adversum Valentem et Ursacium*. Dans la troisième section, on trouve le *Liber* (autrefois *liber II*) *ad Constantium imperatorem*, supplique présentée par saint Hilaire lui-même à cet empereur à Constantinople. Il reste pour les trois sections suivantes, les hymnes (IV), des fragments de moindre étendue, polémiques ou exégétiques (V), et les *Spuria* (VI), parmi lesquels la lettre à Abra, dont le P. Feder démontre une fois de plus le caractère apocryphe. Pour la plupart de ces œuvres, les textes sont établis d'après des manuscrits dont le nombre est impressionnant, et dont l'utilisation vraiment critique conduit à un résultat excellent.

La présentation de l'édition est bonne également ; sans lui ménager notre éloge, nous nous permettrons quelques remarques à son sujet. A la marge inférieure, on trouve régulièrement deux étages ; le premier est consacré aux citations ou allusions, bibliques et autres ; le second renferme l'apparat critique. Ce dernier n'est certes pas avare de renseignements ; on serait même parfois tenté de le trouver prodigue. En principe, l'apparat critique n'est destiné qu'aux phénomènes d'ordre critique ; à la rigueur, on y accepterait encore quelques notes brèves de nature à justifier une leçon reçue ou à en écarter une autre. Mais ce n'est pas la place des explications de choses, des détails historiques, des données bibliographiques, des indications d'éditions, etc. Ce n'est pas là que le lecteur s'attend à rencontrer ces détails, ni qu'il ira les chercher. Il y aurait avantage à faire courir sous le texte la

Digitized by Google

notation des sigles des témoins employés à chaque page. Les sigles donnés p. 16 auraient pu être réunis à ceux du tableau de la p. 2 réparti en séries, comme celui de la p. 42. On pourra apprécier diversement la reproduction (p. 68 et sv. ; p. 78 et sv., etc.) du texte *grec* de certains documents employés dans un ouvrage *latin* que l'on édite. La pluralité de textes parallèles ne s'explique bien que dans les cas de recensions ou de traductions assez différentes ; ailleurs, ce procédé risque de devenir une sorte de luxe un peu encombrant.

Comme on l'aura deviné par la brève analyse donnée plus haut, la variété des textes fait que l'édition est assez compliquée ; il aurait fallu une table analytique pour en indiquer la distribution. Cette lacune est particulièrement gênante pour l'utilisation des documents renfermés dans les séries A et B de la deuxième section ; il n'est nullement aisé de trouver une pièce que l'on peut être amené à chercher dans ces dossiers ; car le sommaire du manuscrit principal, donné dans la préface (p. XXIII-XXV) ne renvoie pas à la pagination de l'édition. On s'étonne que le P. Feder ne paraisse pas avoir songé aux inconvénients qui peuvent résulter de cette omission, car il a mis un soin tout particulier et très louable à la section des *Indices*. Le premier recueille, en deux séries distinctes, les références bibliques et autres ; il sera d'un grand secours dans les questions de parenté littéraire. Le deuxième *(Index nominum et rerum)* représente un dépouillement extrêmement soigneux des textes, dont il offre tous les matériaux préparés pour les travaux historiques et doctrinaux ; il comprend plus de trente pages, en deux colonnes. Enfin, le troisième, également d'étendue respectable (p. 292-324), est rempli de données précieuses pour la connaissance du vocabulaire et de la langue de saint Hilaire.

Les théologiens, les historiens, les philologues ne ménageront ni leurs éloges à cette édition, ni leurs félicitations et leurs remerciements au P. Feder, dont le courage et la compétence se sont prouvés par le présent volume et par les travaux dans lesquels il l'a encadré.

J. LEBON.

A. P. VACCARI, S. J. *S. Girolamo*. Studi e schizzi in occasione del XV centenario della sua morte (420-1920). Rome, Civiltà cattolica, 1921.

Ce petit volume n'a que de très modestes visées. Il ne prétend à être ni une biographie ni même un portrait complet ; il se présente à nous comme la série, le groupement de sept articles publiés dans la *Civiltà cattolica*, de 1918 à 1921, et traitant autant de parties ou périodes détachées de l'histoire de S. Jérôme. Le 4e chapitre, qui étudie sa vie religieuse *Au couvent de Bethléem*, a déjà été analysé dans la RHE, et

Digitized by Google

cette circonstance nous dispense d'en reparler ici. Signalons simplement, dans les six autres, quelques idées ou aperçus spécialement dignes de remarque.

Voici d'abord la question, si longtemps et si vivement débattue, du lieu de naissance de Jérôme, ou, pour être plus précis, de l'identification de Stridon, sa ville natale. Si nous en croyons un grand nombre d'érudits, elle serait aujourd'hui définitivement tranchée en faveur de Grahovopolje, localité bosniaque, proche à la fois de la frontière de la Bosnie, de la Dalmatie et de la Croatie actuelles. Dans plusieurs monographies intéressantes, Mgr Francesco Bulic s'est fait le défenseur de cette thèse. Pourtant, à y regarder de près, il s'en faut qu'elle soit certaine. Sur quoi repose-t-elle, en effet ? Sur une découverte ou prétendue découverte épigraphique. Mais celle-ci même, de combien d'obscurités et de points d'interrogation n'est-elle pas entourée ! Une copie d'une inscription latine a été trouvée, en 1860, dans les papiers du capitaine Étienne Petkovic, archéologue amateur, qui ne savait pas le latin ; la pierre portant l'inscription n'existe plus, et personne, sauf Petkovic, n'affirme l'avoir vue. Or, sans aller, comme les éditeurs du *Corpus inscriptionum latinarum*, jusqu'à révoquer en doute la parole du capitaine archéologue et soupçonner un mensonge, on doit regretter que l'existence même du monument épigraphique ne nous soit connue que par un seul témoignage, qui pourrait être mieux conditionné. Ce n'est pas tout. La lecture qui nous donne le nom des *Stridonenses* n'est pas de Petkovic, qui avait lu et transcrit : *Sipidoverses*. C'est G. Alacevic qui, en combinant savamment diverses données et vraisemblances archéologiques, a le premier proposé la substitution, peut-être très probable, de *Stridonenses*. Il reste toutefois que la transcription primitive semble autoriser, comme possibles, trois ou quatre autres manières de lire. L'opinion courante se fonde donc proprement, non sur une inscription, mais sur une interprétation, ce qui est bien différent.

Il y a aussi des raisons positives à faire valoir contre les conclusions de Mgr Bulic. La première est que Stridon se trouvait, suivant le témoignage explicite de S. Jérôme, « aux confins de la Dalmatie et de la Pannonie » romaines, tandis que Grahovo en est éloignée vers l'ouest de plus de cent kilomètres. En outre, nous avons de Jérôme plusieurs lettres, où il recommande sa sœur, demeurée dans leur commune patrie, aux bons soins de ses amis du clergé d'Aquilée ; or entre Aquilée et Grahovo il n'y a pas moins de deux cent cinquante milles romains. Enfin, de l'ensemble de la correspondance du saint il ressort que toutes ou presque toutes ses relations et ses amitiés du premier âge se rattachaient à Aquilée ou aux environs d'Aquilée. Ces considérations, qui se fortifient mutuellement, commandent à tout le moins beaucoup de réserve.

Dans les pages consacrées au double séjour à Rome, nous noterons d'abord la réfutation, aussi opportune que péremptoire, d'accusations récemment produites contre les mœurs de notre saint durant cette

Digitized by Google

période, puis une claire esquisse de ses travaux sur le Nouveau Testament. Jérôme n'a jamais fait mystère du malheur qu'il avait eu, dans sa jeunesse, de perdre son innocence en cédant aux attraits de la volupté ; mais rien, absolument rien, ni dans ses écrits, ni dans ses actes, n'autorise à parler à ce propos d'une vie romaine de plaisirs et de désordres. C'est donc pure fantaisie, ou pure démangeaison morbide de détails croustilleux, que de le représenter, ainsi que fait E. Buonaiuti, comme « abandonné a des transports charnels », comme « ayant goûté toutes les joies sensuelles qu'une grande ville peut offrir à un provincial ». Ces expressions sont d'autant plus injustes et inconvenantes que, dans tous les endroits où il nous parle de ses chutes, le contexte indique assez clairement le temps qui a précédé l'arrivée à Rome et la réception du baptême.

Quant à la correction du Nouveau Testament, deux circonstances, bien mises en lumière par le R. P. Vaccari, en font ressortir l'utilité et le mérite : les nombreux défauts des traductions latines antérieures, et la qualité, le choix judicieux des manuscrits grecs employés par le correcteur. C'est ce choix judicieux qui a valu à la Vulgate du N. T. l'estime exceptionnelle qu'ont toujours professée et que professent encore pour elle les juges les moins suspects d'indulgence ou de partialité. Déjà Wordsworth et White, avec beaucoup d'autres spécialistes très compétents, avaient constaté et démontré que Jérôme a utilisé des exemplaires étroitement apparentés à la famille manuscrite la plus ancienne que nous connaissions, celle du Vaticanus et du Sinaïticus. Plus récemment, E. von Soden déclarait que la Vulgate latine est en somme le meilleur témoin textuel du N. T. qui nous soit parvenu. Plus significatif encore et plus proche de nous est le témoignage d'Ad. Harnack, qui, dans des études sur les *Écrits johanniques* et sur les *Épîtres catholiques*, publiées en 1915 et 1916, met la Vulgate au premier rang des instruments d'une saine critique et se plaint même de ce qu'on n'en ait pas tenu compte suffisamment pour la reconstitution du texte grec.

En Palestine comme en Italie, Jérôme nous apparaît s'adonnant avec acharnement au labeur studieux. Le même travail de correction qu'il avait accompli à Rome au bénéfice du N. T., il l'entreprit à Bethléem en faveur de l'Ancien Testament. Mais ici la tâche devenait plus lourde, l'effort plus soutenu et plus pénible ; car, d'une part, la masse des textes à reviser était plus considérable, et, d'autre part, la correction effectuée fut double : faite d'abord sur la version hexaplaire des LXX, avec introduction dans la traduction latine des obèles et des astérisques dont Origène avait pourvu la traduction grecque, elle fut reprise sur nouveaux frais d'après l'original hébreu. Le résultat de la première de ces revisions a péri, on ne sait par quelle fatalité ; celui de la seconde subsiste dans notre Vulgate latine, quant à la plupart des livres de l'Ancien Testament. Pour en apprécier la haute valeur, sans même descendre aux améliorations évidentes dont d'assez nombreux exemples typiques sont signalés par le P. Vaccari, il suffira de réfléchir un

Digitized by Google

instant aux quatre règles que Jérôme s'était posées et qu'il a scrupuleusement observées. Il les résume ainsi : 1° avant d'écrire une syllabe, comprendre parfaitement, pénétrer à fond la pensée de l'auteur sacré ; 2° rendre fidèlement ce qui a été ainsi compris ; 3° s'attacher toutefois au sens, et non à un mot à mot trop littéral ou servile ; 4° donner, autant que possible, aux idées de l'hébreu, une forme, une expression vraiment latine.

Pour finir, je recommanderai encore à l'attention particulière du lecteur le chapitre intitulé : *Les dernières lettres*. Il s'agit ici de quatre lettres de Jérôme, qui sont à la fois les dernières dictées par lui et les dernières venues à notre connaissance. Elles ont été découvertes naguère dans trois manuscrits espagnols et publiées par dom De Bruyne, en 1910. Le R. P. Vaccari en a soumis le texte, d'ailleurs assez bref, à une pénétrante analyse ; et cet examen l'amène à conclure que, des deux d'entre elles qui sont adressées au prêtre Riparius, la plus ancienne est de 419, et l'autre, postérieure d'une année, a été écrite vers le commencement de 420. S'il en est ainsi, nous avons enfin, dans ces lettres mêmes, une preuve en quelque sorte matérielle et tangible de la survivance de S. Jérôme jusqu'à l'année 420. On sait que cette date, communément admise aujourd'hui, a été longtemps combattue et l'est encore parfois, sur l'autorité de certaines *Vies* anciennes, qui placent la mort du grand solitaire de Bethléem dans le courant de la 12e année de Théodose le Jeune, lequel monta sur le trône le 1er mai 408.

J. FORGET.

CH. BOYER. *L'idée de vérité dans la philosophie de S. Augustin.* **Paris, G. Beauchesne, 1921. In-8, 272 p. F. 16.**

L'insistance avec laquelle saint Augustin revient, dans ses œuvres, sur l'idée de vérité montre que celle-ci est au premier rang de ses préoccupations et doit tenir une place importante dans sa philosophie. Cette constatation a incité l'auteur de la présente thèse à « déterminer avec exactitude et avec précision la signification et le rôle de l'idée de vérité dans la pensée philosophique de saint Augustin ». Bien vite il a remarqué que ce terme présente des sens variés, que l'idée est centrale et éclaire bien d'autres questions que celle de la certitude. Il y a donc avantage à l'étudier successivement sous ses divers aspects. Vérité et certitude, vérité subsistante, vérité créatrice, vérité illuminatrice, vérité béatifiante, telles sont les grandes divisions du livre.

« Nous connaissons la vérité ; voilà le fait sur lequel repose la philosophie de saint Augustin ». Il l'établit dès les premiers jours de sa conversion. L'attitude défiante de la Nouvelle Académie, qui prétendait ne rien pouvoir connaître avec certitude, avait un instant

Digitized by Google

séduit Augustin, après la faillite de ses expériences manichéennes. Mais la lecture de quelques livres néo-platoniciens, puis son adhésion au christianisme, le remirent dans le droit chemin. Il est convaincu que le vrai peut être connu avec certitude. La preuve en est faite, de façon négative, en montrant que le système des Académiciens ne peut se poser sans se contredire lui-même, et, de façon positive, en faisant constater que nous saisissons avec certitude des vérités objectives. Parmi celles-ci, Augustin s'attache particulièrement au fait de notre existence et de notre pensée qui ouvre le monde intelligible, l'absolu. Nous le percevons par intuition.

Ces vérités où puisent-elles leur certitude ? Dans la Vérité suprême qui est Dieu. Leur existence prouve l'existence de Dieu. La démonstration établie par saint Augustin peut se ramener à un syllogisme. S'il est quelque chose au-dessus de notre raison, Dieu existe. Or il est quelque chose au-dessus de notre raison ; donc Dieu existe. Il importe surtout de justifier la mineure. Les intelligibles, qu'il s'agisse des nombres ou de la sagesse, indépendants de nos sens, ne sont pas identiques à notre raison, car celle-ci est multiple suivant les individus qui la possèdent, tandis que la loi des nombres est une ainsi que la sagesse. Les idées ont donc une réalité distincte de notre nature, une réalité qui mesure notre raison. Si cette réalité est la plus haute, elle est Dieu, s'il y a encore au dessus d'elle un autre être, c'est celui-ci qui est Dieu. En toute hypothèse Dieu existe.

Les idées ne forment qu'une seule réalité : elles sont le Verbe. Mais en quel sens le Verbe est-il Dieu ? quels sont les rapports du Père et du Verbe ? Saint Augustin, dès l'origine, tient à la fois l'égalité et la distinction du Père et du Verbe ; dans le *De Trinitate*, il donne l'explication de ce double fait. La Vérité est Dieu : énumérer les caractères de la pure vérité, c'est dire les attributs de la divinité.

Ce qui n'est pas la Vérité ne peut être qu'une participation de la Vérité ; de même pour l'être, la bonté et la beauté. D'où nécessité de la création. Elle est universelle, comprenant la matière elle-même qui n'est pas un pur néant. Tous les êtres ne sont que des images plus ou moins parfaites de la Vérité suprême et, de la sorte, représentent, à des degrés divers, la nature invisible de Dieu. Cette création se continue aussi longtemps que durent les êtres, puisqu'ils ne sont que par l'action divine. Mais durer, c'est évoluer ; des virtualités ou raisons séminales créées dès l'origine peuvent arriver à l'être. La Providence assure le développement du tout dans l'ordre et l'harmonie. Le mal lui-même, dont on ne peut nier l'existence, n'échappe pas à ce gouvernement divin. Pour le comprendre, il faut reconnaître que le mal n'est pas une substance, car toute substance est un bien ; il est la diminution, la corruption du bien dans une substance. Le mal moral, le péché, est dû à une déficience de la volonté libre ; il est l'œuvre exclusive de la créature et pourtant Dieu peut le faire contribuer à

Digitized by Google

l'harmonie universelle. Le monde est digne de Dieu ; mais entre sa nature et celle du Créateur, il y a un abîme. Augustin prend nettement position contre le panthéisme et, de la sorte, il est amené sans effort à considérer la création comme un acte libre. A l'acte créateur on peut assigner une raison ; on ne peut lui trouver de cause ni de nécessité.

Si tous les êtres dépendent de Dieu, l'intelligence, dont le rôle est de connaître la Vérité doit être tout spécialement en rapport avec la Vérité subsistante. Saint Augustin insiste tout particulièrement sur ce point, marquant avec force la dépendance de l'esprit humain à l'égard de la suprême lumière. Mais de quelle manière ? Les interprètes varient dans leur exposé. Les uns, tel Malebranche, ont voulu reconnaitre chez saint Augustin le système de la vision en Dieu et l'ontologisme ; d'autres soutiennent que l'évêque d'Hippone fait jouer à l'illumination divine le rôle d'intellect agent ; d'autres enfin le rapprochent de saint Thomas d'Aquin. C'est à cette dernière opinion que se rallie M. Boyer ; il exclut l'ontologisme et l'innéisme pour affirmer la seule position jugée possible : « nous collaborons avec Dieu dans la formation de nos idées ». Non seulement l'intelligence a une activité propre, mais elle suppose la connaissance sensible. — L'intelligence étant ainsi unie à la Vérité immuable, saint Augustin conclut que l'âme est immortelle ; car une telle union ne peut être brisée ni par l'action d'un agent extérieur, ni par notre esprit, ni par Dieu.

L'intellection réalise l'union la plus intime qu'on puisse concevoir, après l'identification : elle fait nôtre son objet. Mais elle ne va pas sans l'amour ; on ne connaît un bien comme tel que si on l'aime. Or le souverain bien, c'est Dieu, vers lequel nous tendons, par le désir de bonheur qui nous excite, à travers toutes les expériences infructueuses d'ici-bas. Dieu, nous l'atteignons par la connaissance et par l'amour. Mais pour arriver jusqu'à Lui, il faut éviter les écarts, suivre la loi morale qui n'est autre chose que la loi de l'ordre fondé sur Dieu, et cet effort c'est la vertu. En aimant Dieu, nous nous aimons nous-mêmes, puisque nous aimons notre vrai bonheur. La vertu n'est donc pas un but, mais un moyen ; un moyen de nous purifier du sensible, des passions, pour réaliser le grand précepte : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... et le prochain comme toi-même ».

En commençant son travail, l'auteur de cette thèse a cru « ne devoir rien rechercher davantage, avec l'exactitude, que la clarté ». Il faut lui rendre ce témoignage qu'il a abouti à être clair et précis dans l'exposé d'une matière extrêmement complexe. Il me paraît même qu'il l'a été trop. A force de classifier les idées de saint Augustin, de mettre en ordre des fiches relatant des affirmations particulières, peut-être a-t-il un peu transformé la physionomie du système. L'impression n'est plus tout-à-fait la même quand on lit directement saint Augustin et quand on l'entend par la voix de M. Boyer. Lui-même

Digitized by Google

a prévu la difficulté : « Si nécessaires que soient ces divisions, écrit-il, p. 5, elle causent une déperdition, non seulement d'intérêt et de chaleur, mais encore d'exactitude ». Je ne crois pas qu'il y ait complètement échappé. Il insiste à l'excès sur l'intellectualisme de saint Augustin et rapproche trop sa doctrine de celle de saint Thomas. Sans doute, la notion de vérité a une place considérable dans l'œuvre augustinienne et l'auteur a pu en faire, avec raison, le centre de son étude ; mais, non seulement dans des ouvrages comme les *Confessions* ou les *Sermons*, mais même dans les traités philosophiques du début, elle apparaît comme un « bien » et ce point de vue reste dominateur, pénétrant tout de son influence. Le rejeter à la fin de la synthèse, comme l'auteur l'a fait, c'est déjà diminuer son importance systématique.

Il est, en outre, deux points sur lesquels je ferai d'expresses réserves : l'exposé de la prédestination (p. 147-148), et celui de l'illumination intellectuelle par la vérité divine.

Dans le premier cas, l'auteur est resté fidèle à des doctrines d'école et prétend justifier ce qu'a dit sur ce point son confrère le P. Portalié ; mais sa méthode historique me paraît, ici, fort contestable. Pourquoi ne citer que « le texte fameux de la lettre à Simplicien », dont j'ai d'ailleurs donné, ici même (RHE, 1904, t. V, p. 734-736), une exégèse qui aboutit à de tout autres conclusions ? Pourquoi négliger les ouvrages où saint Augustin traite expressément la question ? Est-ce défiance d'affirmations trop claires ? J'avoue ne pas comprendre les reproches adressés à dom Rottmanner qui passait cependant pour connaître saint Augustin ; je ne comprends pas davantage le sens de la distinction établie dans les œuvres augustiniennes entre « les affirmations principales » sur la prédestination et « les explications systématiques, et par suite secondaires ». Secondaires, elles le sont si peu que saint Augustin leur consacre quatre traités et à la fin de sa vie. Vouloir expliquer ses dernières idées, très précises, par des textes antérieurs un peu vagues, me paraît un non-sens historique.

M. Boyer termine son exposé de l'illumination divine par une comparaison entre les doctrines de saint Augustin et celles de saint Thomas d'Aquin, et conclut : « Les deux métaphysiques, pour l'essentiel, coïncident : elles doivent aboutir à une même théorie de la connaissance » (p. 213). Pour ma part, je ne crois pas que saint Augustin ait enseigné l'abstraction, essentielle dans le système thomiste. M. Boyer ne le dit pas expressément, mais il l'insinue (p. 211) et en parlant « d'une même théorie de la connaissance », le fait supposer. L'étude qu'a faite récemment de cette question le P. Kaelin, O. S. B. (*Die Erkenntnislehre des hl. Augustinus*. Sarnen, 1920), me paraît plus nuancée et plus conforme aux textes.

M. Jacquin, O. P.

Digitized by Google

U. BERLIÈRE. *L'ordre monastique des origines au XIIe siècle.* 2e édition revue et complétée. (Collection « Pax », abbaye de Maredsous.) Paris, Lethielleux, Desclée, 1921. In-12, 276 p. F. 6,50.

Le livre reproduit une série de conférences données dans une extension universitaire bruxelloise et publiées pour la première fois en 1912. La bibliographie, fort abondante, sinon complète, a été considérablement augmentée et mise à jour ; il manque un index alphabétique. L'auteur étudie successivement : les origines du monachisme, l'apostolat monastique, l'action civilisatrice des moines, Cluny, Cîteaux. C'est une œuvre de vulgarisation très documentée. Elle n'est pas purement objective : l'apologétique s'y mêle à l'histoire.

Le titre vise l'ordre monastique dans sa généralité ; mais il n'est question, sauf le premier chapitre, que du monachisme bénédictin : il n'y a pourtant pas équation entre ces deux termes. Une phrase (p. 29) induirait un lecteur peu renseigné à croire qu'il n'existe aujourd'hui de moines basiliens que dans l'Église orthodoxe, ce qui ne serait pas exact. L'auteur porte une appréciation sévère sur l'ascèse des moines bouddhistes : « ... c'est l'abrutissement et l'oisiveté » (p. 15). Tel n'est pas cependant — pour ne citer qu'un nom, et qui fasse autorité — l'avis de M. de La Vallée-Poussin (cfr avant-propos de l'*Introduction à la pratique des futurs Bouddhas).* L'auteur laisse entendre, du moins à ce qui nous semble, car le passage (p. 86) est un peu ambigu, que les moines cassiniens, dès le temps de S. Benoît, copiaient des manuscrits. C'est possible : mais en avons-nous des témoignages certains ? en avons-nous même un seul témoignage direct ? Plusieurs assertions relatives à Cluny appelleraient une critique serrée. Est-il vrai qu'il y eut « trop souvent » à Cluny défaut de travail sérieux, stérilité intellectuelle, voire même oisiveté (p. 255) ? Les catalogues qu'édita L. Delisle de copies de manuscrits faites par les Clunistes et aussi les récentes observations de A. Wilmart sur la bibliothèque de Cluny au XIe siècle, pourraient appuyer des opinions toutes contraires. D'autre part, n'y aurait-il pas lieu d'insister davantage sur la vie intérieure des monastères ? L'apostolat et l'action civilisatrice ne constituent pas la mission essentielle du moine ; les développements de la doctrine et de la mystique dans le monachisme mériteraient d'être étudiés aussi attentivement que les grandes œuvres extérieures. Enfin on pourrait souhaiter quelques notions un peu étendues sur les détails de l'observance monastique.

L'ouvrage de D. Berlière, distribuant sous des divisions claires et précises une information très solide, sera à la fois utile à ceux qui abordent l'histoire monastique et à ceux qui, la connaissant déjà, en désirent voir résumer et synthétiser les faits principaux.

L. MARCELLIN.

Digitized by Google

R. Parisot. *Histoire de Lorraine.* T. I. Des origines à 1552. Paris, Picard, 1919. In-8, xiv-520 p. F. 9.

Par histoire de Lorraine M. Parisot entend l'histoire du duché de Lorraine, du Barrois et des Trois Évêchés, qui sont englobés dans les limites des quatre départements de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges. Cependant, l'auteur a été obligé de traiter occasionnellement, il est vrai, l'histoire de Trèves et de la vallée inférieure de la Moselle.

La hiérarchie ecclésiastique apparut tardivement en Lorraine. Saint Euschaire, premier évêque de Trèves, exista vraisemblablement vers le milieu du iiie siècle. Quant au premier pasteur de Metz, il semble qu'il s'appela Clément, qu'il vint de Rome et qu'il aménagea une chapelle dans les ruines de l'amphithéâtre — les Allemands en ont jadis découvert les traces — vers la fin du iiie siècle ou le début du ive. L'établissement des églises de Toul et de Verdun est postérieur à l'édit de Milan. Les épiscopats de saint Mansuy et de Saintin remontent, croit-on, à la deuxième moitié du ive siècle. Contrairement à ce que certains admettent, ces deux prélats provenaient de Rome, et non point d'Irlande ou de Paris.

L'ignorance de la langue celtique, l'attachement des indigènes aux rites païens, les persécutions ariennes furent autant d'obstacles à l'expansion du christianisme. Le mouvement de conversion ne commença que lorsque l'État, uni à l'Église, ne voulut plus tolérer des cultes dissidents. Mais l'adhésion des indigènes au christianisme fut longtemps superficielle et, s'il faut en croire le prêtre Salvien, les mœurs des nouveaux convertis n'étaient guères édifiantes au ve siècle. Bien plus, on sait qu'au viie siècle le clergé avait encore à lutter contre le paganisme. Les invasions barbares ne firent qu'augmenter le nombre des païens. Malgré le zèle du clergé et l'appui de Charlemagne, une foule de superstitions, empruntées au paganisme, ne purent être détruites. Somme toute, si on pratique extérieurement le culte catholique, on conforme peu ou point sa vie aux doctrines du christianisme.

Aux xe et xie siècles, l'Église lorraine connut une réelle prospérité. Les avantages acquis disparurent dans le fracas de la querelle des investitures. La création d'ordres nouveaux aux xiie et xiiie siècles ne répara pas les pertes subies. Si évêques et abbés n'ont plus à redouter le pouvoir royal, par contre ils n'ont plus à compter sur sa protection. Dès lors, leurs vies se consumeront en luttes incessantes soit contre leurs vassaux, soit contre les bourgeois, soit contre les seigneurs laïcs. D'autre part, leurs pouvoirs spirituels sont limités par la Papauté dont l'action se fait de plus en plus sentir.

Au xve siècle, l'Église lorraine souffrit des abus dont gémissait la chrétienté. Le besoin de réformes était urgent. Il y eut quelques essais. Mais les tentatives n'aboutirent pas à des résultats sérieux. Il y avait donc à craindre que les doctrines professées par Luther, Zwingle ou

Digitized by Google

Calvin eussent des adeptes. Le contraire eut lieu. Si les seigneurs de la Sarre imposèrent le luthéranisme à leurs sujets, les princes de Lorraine empêcheront, même par la force, le passage à la religion réformée ; bien plus, ils persécuteront les hérétiques avec rigueur. A Toul, à Verdun, à Metz où les luttes avec les évêques avaient engendré une sorte d'esprit anticlérical, les nouvelles doctrines furent peu goûtées. A Metz, seulement, une minorité embrassa le luthéranisme. Conservateurs par tempérament, les Lorrains répugnaient aux nouveautés. S'ils désiraient la réforme des nombreux abus dont l'Église souffrait, ils attendaient de cette même Église les remèdes salutaires. Ce fut sagesse, car la Contre-Réforme catholique fit œuvre utile.

G. MOLLAT.

H. LIETZMANN. *Das sacramentarium Gregorianum nach dem Aachener Urexemplar.* (Liturgiegeschichtliche Quellen. Fasc. 3.) Munster, 1921. In-8, XLVIII-186 p. M. 60.

Dans l'histoire du développement du missel romain le sacramentaire grégorien tient une place prépondérante. Le fait est bien certain ; il s'en faut pourtant que l'on connaisse dans tous les détails la part exacte qu'il a eue à sa formation. Du reste il est malaisé de se représenter le sacramentaire tel que l'a organisé, à la fin du VIe siècle, le pape saint Grégoire. Les exemplaires qui nous le conservent sont de beaucoup postérieurs à cette époque ; et, bien qu'ils portent le nom du saint pontife, ils représentent un usage liturgique sensiblement modifié. La plupart d'entre eux dérivent, d'une façon plus ou moins directe, d'un manuscrit envoyé par le pape Hadrien, vers 790, à l'empereur Charlemagne qui en avait fait la demande. C'était bien « le sacramentaire » jadis « rédigé par le déiflue pape Grégoire », nous dit la lettre d'envoi, mais en deux siècles il avait subi plus d'un changement. Le malheur veut que nous ne possédions même pas l'exemplaire authentique envoyé de Rome. Recueilli vraisemblablement au palais impérial d'Aix-la-Chapelle, il a disparu sans laisser de trace.

M. le Dr H. Lietzmann s'est proposé de le reconstituer d'après des manuscrits qui dépendent plus ou moins de cet exemplaire. L'entreprise est intéressante, mais elle est moins aisée qu'on pourrait le croire. Le nombre des manuscrits est limité, ce qui pourrait être un avantage ; mais ils ne sont pas toujours d'accord ; et, pour aucun d'entre eux, on ne possède la preuve formelle qu'il ait été copié sur l'exemplaire venu de Rome et conservé à Aix-la-Chapelle.

Digitized by Google

Le plus ancien manuscrit porte le nom de l'évêque Hildoard de Cambrai. Il fourmille de fautes grossières ; le fait paraîtrait singulier, si la copie dérivait directement de l'original. Cette difficulté n'arrête pas M. L. ; il tient le manuscrit de Cambrai pour une copie directe de l'authentique, et il le prend comme base de sa reconstitution. On le connaissait déjà par l'édition récente de M. Wilson. Dans la nouvelle publication il est mieux mis en valeur comme témoin du sacramentain grégorien d'Hadrien.

Ce document de la fin du VIIIe siècle s'est également conservé en d'autres manuscrits de date plus récente où son texte est suivi d'un supplément dû sans doute à Alcuin. Les deux parties sont séparées par un avertissement où cet auteur nous dit ce qu'il a voulu faire en rédigeant son supplément. Le document qu'il a voulu compléter est bien ce que nous appelons le grégorien d'Hadrien. On peut donc l'utiliser pour en établir le texte. On devine le parti qu'en tire M. Lietzmann : il s'en sert pour contrôler les dires du premier témoin.

Son travail de reconstitution de l'exemplaire authentique d'Aix-la-Chapelle est bien mené. Les textes forment deux groupes indépendants. Lorsqu'ils sont d'accord, pas de doute qu'ils représentent le manuscrit original envoyé de Rome. Dans les cas contraires, — ils portent surtout sur des points secondaires, — il faut se décider pour l'un ou pour l'autre. Volontiers la préférence va au manuscrit le plus ancien, celui qui ignore encore les corrections et le supplément d'Alcuin, qui a des chances de reproduire plus exactement l'authentique. M. L. fait valoir prudemment ces titres, en admettant aussi des erreurs possibles. Du reste, son apparatus critique permet toujours de se rendre compte des autres leçons. Son édition complète donc heureusement celle de M. Wilson : on pourra désormais mieux étudier le grégorien.

Le texte ainsi reconstitué n'est pas encore bien correct ; il présente des fautes de grammaire, de syntaxe notamment, qui sont fort surprenantes. Est-il admissible que saint Grégoire l'ait publié ainsi ? Le recours aux plus anciens documents romains s'impose pour contrôler ce texte. On trouvera dans le présent volume quelques exemples suggestifs. Mais ce travail n'est qu'ébauché ; pour être complet il devra tenir compte des missels gélasiens en usage en France durant tout le VIIIe siècle ; car ils attestent l'existence d'un grégorien plus complet que celui d'Hadrien et vraisemblablement plus conforme au document primitif. L'antique manuscrit du Cassin, exhumé par Dom Wilmart, aura aussi son mot à dire pour cette étude qui est à faire. La publication méritoire de M. Lietzmann la prépare et la fait désirer.

D. P. DE PUNIET, O. S. B.

Digitized by Google

R. POUPARDIN. *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Recueil des actes des rois de Provence (855-928) publié sous la direction de* M. Prou. Paris, Impr. nat., 1920. In-4, LVIII-155 p. et 3 pl. F. 13.

Les actes administratifs des rois de Provence de 855 à 928, notamment ceux de Charles de Provence (855-863), de Boson (871-887) et de Louis l'Aveugle (887-928), ont naturellement leur place toute indiquée, bien que place assez réduite, dans la collection des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'éditeur, M. R. Poupardin, expose clairement et sobrement ce qu'on peut connaître au sujet de la transmission manuscrite de ces documents et de leur forme tant interne qu'externe. Le corps de l'ouvrage comprend la publication de 72 actes, édités d'après les principes suivis par M. M. Prou, le directeur responsable, dans le *Recueil des actes de Philippe Ier*; suivent alors trois belles planches lithographiées représentant des monogrammes et des sceaux et enfin une excellente table alphabétique.

Le catalogue comprend 72 numéros, soit 15 actes authentiques et trois suspects, le reste est composé de copies anciennes antérieures au XIIIe siècle et de copies des XVIIe et XVIIIe siècles. Il y a aussi quelques faux et des mentions d'actes.

De la chancellerie des rois de Provence on sait peu de chose; M. Poupardin croit que la plupart des préceptes conservés sont sortis de ses bureaux et non de ceux des destinataires; quant au formulaire il présente des variantes du formulaire des diplômes royaux carolingiens. Cette chancellerie était purement ecclésiastique sous Louis l'Aveugle : les archevêques de Vienne en étaient les chefs avec le titre d'archichancelier et commandaient à des notaires ou à des chanceliers. Tous n'étaient pas également expérimentés dans leur tâche, à preuve les incorrections flagrantes de certains diplômes originaux.

Les bénéficiaires de ces largesses sont généralement soit des abbayes du Viennois, soit des églises et des clercs d'Uzès, d'Avignon, d'Arles, de Grenoble, de Lyon, d'Apt et de Marseille. Les actes sont en majeure partie des préceptes portant donation, restitution ou confirmatien de biens, quelques autres sont des jugements.

L'édition des actes des rois de Provence mérite le plus grand éloge; M. Poupardin a réussi à présenter ces textes sous leur forme réelle, telle que le hasard nous les a laissés, mais éclairés par une critique sagace.

H. NELIS.

Digitized by Google

L. Schaudel. *Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles.* Contribution à l'histoire de Senones, Pierre-Percée, Badonviller, Blamont, Deneuvre. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1921. In-16, XXIII-211 p. Avec trois gravures et une planche.

Les comtes de Salm ont pris leur nom d'un coin de terre sis dans la partie nord de l'Ardenne moyenne, aux confins du pays de Liége, de la principauté abbatiale de Stavelot, de la baronnie de Houffalize et du comté, puis duché de Luxembourg. Le premier représentant connu de cette famille s'appelle Gislebert : il était fils de Frédéric, comte du *pagus Mosellensis* et seigneur de Luxembourg ; petit-fils de Sigefroid II, qui lui-même, par sa mère, descendait du carolingien Louis le Bègue. De bonne heure, les Salm eurent de très hautes visées. Herman Ier, fils puîné de Gislebert, et comte de Luxembourg en même temps que son aîné, Conrad Ier, se laissa élire le 15 octobre 1080, roi de Germanie en remplacement de Rodolphe de Souabe : il devint ainsi l'adversaire et le compétiteur de l'indigne Henri IV excommunié par saint Grégoire VII, et lui-même disparut prématurément au bout de quelques années de lutte, victime d'un accident de chasse, ou tué dans une embuscade : on ne sait trop au juste.

Son fils, Herman II, devait, par suite de son mariage avec une riche héritière de la maison de Montbéliard Mousson-Bar, Agnès, veuve en premières noces du comte Godefroid de Langenstein, fixer pour plusieurs générations sa descendance en Lorraine. Les biens patrimoniaux de sa femme étaient situés sur la Haute-Vézouze et dans le bassin de la Seille ; Herman déjà en jouissance du fief d'avouerie de l'abbaye de Senones, devint du chef d'Agnès possesseur des châteaux de Morhange et de Viviers, dans l'ancien Saulnois et tels seront les premiers éléments territoriaux qui, aux âges suivants, constitueront le comté de Salm-en-Vosge.

Herman II, par ailleurs, occupa une très haute position parmi la noblesse de son temps. Neveu par sa femme du pape Calixte II et, par elle encore, apparenté aux comtes de Montbéliard, de Bar, de Ferrette et de Mousson, en même temps qu'à Étienne, évêque de Metz, il a ses entrées à la cour impériale où son propre frère, Otton de Rineck, jouit également de très belles alliances. Aussi les voit-on souscrire l'un et l'autre, à la suite de Lothaire II, un certain nombre de chartes et de diplômes intéressant les établissements religieux des pays rhénans ou circonvoisins. Un instant même l'opulent seigneur songea à disputer le comté de Luxembourg, dont il était vassal, à sa parente Ermenson. Mais l'attitude qu'il crut devoir prendre dans la querelle du duc Simon Ier de Lorraine avec l'ancienne maison ducale de Haute-Lorraine-Bar, lui aliéna l'amitié de ses puissants beaux-frères et, avec son fils Herman III, il périt dans la lutte contre ces derniers.

En épousant Judith de Lorraine, fille de Ferry de Bitche, Henri II, fils et petit-fils des précédents, achève de donner à ses vastes posses-

Digitized by Google

sions en Vosge la physionomie d'un véritable état. C'est lui qui élève aux confins de l'Alsace, sur un rocher escarpé de la vallée de la Bruche, cette forteresse de Salm dont il fera sa résidence et qui deviendra le chef-lieu de son domaine lorrain. Dès lors, il y aura deux comtés de Salm : l'un en Ardenne, l'autre en Vosge ; ce dernier comprenant les seigneuries du Saulnois, du Blamontois et de Pierre-Percée, outre les fiefs-voueries de Vic et de l'abbaye de Senones. Mais une telle puissance ne pouvait se maintenir au cœur du pays sans heurts contre ses voisins et, en première ligne, se trouvaient les évêchés de Metz et de Strasbourg. Aussi n'est-il pas étonnant de voir le titulaire du premier de ces sièges, Jacques de Lorraine, s'appliquer pas tous les moyens à prévenir ce danger, soit en réduisant à l'état de fiefs de son évêché les divers domaines de cette famille, soit en ruinant habilement l'extension de ses établissements industriels. Les circonstances, il faut le dire, le secondèrent à souhait.

On ignore par quelle voie Herman II de Salm fut constitué voyer de l'abbaye de Senones. Ce monastère, par suite d'une donation de Charlemagne, était tombé en 775 sous la dépendance de l'évêché de Metz : ce doit donc être un prélat messin qui investit de ce bénéfice important soit lui même, soit peut-être son père, Herman Ier. Quoi qu'il en soit, les Salm, à titre de voyers, jouissaient d'émoluments et de droits, dans la perception desquels ils firent preuve trop souvent d'une exigence excessive. C'est ce que relate à mainte reprise, avec une pointe d'humeur, l'annaliste de l'abbaye le moine Richer, que Mr Schaudel, un peu sévère peut-être, nous donne comme « intrigant, vindicatif, passionné et uniquement préoccupé des intérêts matériels de sa communauté ». En dehors de cette appréciation, il demeure en fait qu'à deux reprises, au temps des comtes Henri III et Henri IV, les moines de Senones, excédés par les sévices du voyer, durent abandonner leur monastère. Une fois faite cette légère réserve, je m'empresse d'ajouter que l'étude, à la fois neuve et très fouillée de Mr Schaudel — œuvre du reste honorée d'une distinction flatteuse de la part de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — est de celles qui demeureront, ayant pleinement mis au point dans l'ensemble d'une question, que des devanciers moins heureux n'avaient fait que résoudre partiellement.

D. Guilloreau, O. S. B.

V. Facchinetti, O. F. M. *San Francesco d'Assisi nella storia, nella leggenda, nell'arte.* (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie. Fasc. 46.) Milan, Casa editrice s. lega eucaristica, 1921. In-8, xlviii-542 p. (nomb. illustr.) L. 60.

Voici un livre de science, d'art, de vaste érudition et cependant plein de simplicité et d'une lecture facile et agréable : c'est le mérite

Digitized by Google

de tous les ouvrages du P. Facchinetti, mais en particulier de celui-ci. Difficile travail que celui de joindre, dans une vision complète et synthétique, à la trame quelquefois exiguë des narrations rigoureusement historiques les fils multicolores de la légende, épars un peu partout, pour montrer au lecteur la figure de S. François dans la vive lumière de sa poésie originale et des géniales intuitions de l'âme des siècles. Il était bien ardu de consulter les multiples publications, les unes sérieuses et doctes, d'autres ingénues, d'autres encore malicieuses, et de trouver dans cet hétéroclite assemblage de notices bien souvent inutiles, les paillettes d'or de l'histoire franciscaine. Il était bien malaisé d'obtenir des bibliothèques, des pinacothèques, des studieux, de la courtoisie des particuliers, les reproductions des tableaux célèbres qui illustrent la vie de S. François et l'action de son ordre, les photographies des pittoresques localités qui gardent du séraphique des souvenirs intéressants. Pendant la période de préparation de son œuvre, le salut que le bon Père adressait presque à toutes ses connaissances du monde intellectuel était : « Pouvez-vous me chercher quelque illustration pour mon saint François ? »

Mais combien aussi était délicat le travail de mettre en œuvre les immenses matériaux recueillis, de tisser une narration suivie, sans se laisser entraîner à de longues digressions par la multiplicité des aspects nouveaux et d'assigner aux divers éléments du récit un ordre chronologique et un ordre logique convenables.

Et cependant en un peu plus d'une année, ce merveilleux livre, préparé d'ailleurs par de sérieuses études antérieures, est né et a pu porter aux tertiaires franciscains, pour le VIIe centenaire de leur origine, un joyeux vivat.

La splendide édition du texte et la richesse des illustrations (338), en font une œuvre d'art digne de S. François. Et surtout la lecture de l'ouvrage magnifique attire, frappe, enthousiasme l'esprit.

L'érudit y retrouve des discussions, des recherches conduites avec beaucoup de méthode critique. La question des légendes était particulièrement délicate. L'auteur les a habilement utilisées. A ce que nous avons appris, lors de la discussion qui a précédé sa proclamation de docteur à l'université de Louvain, on lui a objecté que parfois il voulait éclairer, à l'aide de ces légendes, la vie même de S. François, alors que la légende met plutôt en lumière l'époque et le milieu où elle est formée et développée. Du moins, on reconnaîtra que le judicieux auteur s'est constamment efforcé de discerner autant que possible l'élément légendaire de l'élément historique.

Le récit procède vif et intéressant, se développe facile et clair, même dans l'abondance des détails et des considérations ; car, pour alléger son exposé l'auteur a rejeté les questions d'érudition dans les notes qui sont nombreuses et pourtant sobres.

Une caractéristique de cette biographie, ou mieux l'un des buts principaux de l'ouvrage, est de répandre la connaissance des sources

Digitized by Google

de l'histoire françiscaine, inaccessibles à la plupart des personnes qui s'intéressent à la vie de S. François, soit à cause de la langue originale — plusieurs d'entr'elles sont écrites en latin — soit à cause de leur rareté, soit enfin à cause de l'ennui qu'engendre la lecture des anciens documents. Mais il était facile de tomber dans le défaut des anthologies, c'est-à-dire, de s'égarer dans les détails avec la pensée de saisir ainsi et de montrer la vie et l'âme de Frère François d'après les diverses biographies de ce saint : biographies souvent en désaccord et toujours sans liaison marquée les unes avec les autres. Or l'auteur, qui s'est étudié à cacher sa personnalité, a réussi à s'assimiler si bien la pensée et l'expression des divers biographes, qu'elles apparaissent comme sa propre pensée et sa propre expression. Ainsi les passages cités ne produisent pas la pénible impression d'être des morceaux détachés, ce qui est le propre de toutes les citations quelque peu longues ou fréquentes, mais il donnent de la force et de la couleur au récit, en l'appuyant par des documents, en y apportant leur note de naïveté primitive, leur vivacité de détails, leur saveur d'anciennes choses aimées.

François passe, dans les dix-sept chapitres aux titres suggestifs, joyeux *chevalier*, exubérant de vie, « *Poverello* », époux de Dame Pauvreté, répandant la bonne parole d'*apôtre* du Christ, le sourire aux lèvres, la tendresse d'un *père* dans le cœur. Et nous le voyons tressaillant de joie et tremblant d'une émotion *mystique*, brûlant d'amour *séraphique*, *poète* de Dieu et des créatures, *martyr* de désir. Entouré par la théorie radieuse des *fils* de son esprit fécond, François passe comme une vision de paix et de joies saines, illuminant les intelligences et enflammant les cœurs, salué, acclamé par le ciel, par les voix des créatures les plus petites, par le sourire reconnaissant de ceux qu'il a soulagés, par les hommages des artistes et des penseurs, dans la gloire des siècles.

Et il est bien digne du glorieux *Triomphateur* ce dernier hommage d'un de ses fils, enthousiaste et fidèle, qui a consacré toutes ses énergies à la diffusion de l'idéal franciscain.

FAUSTA CASOLINI.

A. SCHIPPERS, O. S. B. *Die Stifterdenkmäler der Abteikirche Maria-Laach im XIII. Jahrhundert.* Munster-en-W., 1921. In-8, VIII-66 p., 21 fig.

Le P. Schippers a été bien inspiré en prenant comme sujet de dissertation doctorale les monuments élevés par son abbaye en l'honneur des fondateurs. Ce sujet bien délimité a fourni l'occasion d'apporter une intéressante contribution à l'histoire artistique de la célèbre abbatiale de Maria-Laach et du pays rhénan.

La plus ancienne œuvre rappelant les fondateurs étaient des tapis-

Digitized by Google

series exécutées sous l'abbé Albert (1199-1217). Deux d'entr'elles, avec les images de vingt-deux bienfaiteurs, ornaient le chœur de l'abbatiale et existaient encore au XVIIe siècle. Le P. Schippers en retrouve l'ordonnance, d'après les inscriptions qui ont été conservées. D'autres tapisseries se rapportaient à l'avouerie de l'abbaye et ornaient la salle capitulaire. Inutile d'insister sur l'importance qu'offriraient ces œuvres pour l'histoire des arts textiles si elles étaient conservées.

Tout aussi remarquable est le cénotaphe du comte palatin Henri II, mort en 1095. L'abbé Théodore de Lehmer (1256-1295) le fit exécuter. Le gisant, en noyer polychromé, compte parmi les meilleures statues allemandes du XIIIe siècle. L'auteur assigne son rang et sa signification parmi les sculptures de même famille. Le cénotaphe semble être exécuté sur place, vers 1280, par des sculpteurs qui appartenaient au chantier de la cathédrale de Cologne.

Il est surmonté par un baldaquin, porté sur six colonnes, qui frappe au premier coup d'œil par certaines incohérences. Une étude consciencieuse permet de restituer sa forme primitive, après avoir enlevé à sa superstructure une galerie de petites arcades, qui formait autrefois une balustrade disposée tout autour sur le pavement. Le baldaquin servait primitivement de ciborium à l'autel principal de l'abbatiale. C'était une œuvre de construction savante, avec ajours aux contours baroques, qui paraît dater des années 1260 à 1270. La rareté d'objets analogues, hors de l'Italie, donne au ciborium de Maria-Laach, malgré les dommages qu'il a subi, une place à part dans le mobilier religieux du XIIIe siècle. On peut seulement s'étonner que l'auteur, qui l'étudie avec sagacité, le range parmi les œuvres romanes (p. 64), malgré le caractère avancé de son architecture, une mouluration recherchée rappellant le XIVe siècle et des formes d'ajours qui étonnent dans un monument du moyen âge.

R. MAERE.

P. G. LÖHR, O. P. *Beiträge zur Geschichte des Kölner Dominikanerklosters im Mittelalter.* Teil I. Darstellung. (Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland. Fasc. 15.) Leipzig, O. Harrassowitz, 1920. In-8, XVI-159 p. M. 20.

Les documents qui ont été conservés sur le couvent des Frères Prêcheurs de Cologne ne permettent pas de rédiger une histoire complète de cette maison, de suivre dans le détail la vie et l'activité des religieux. Les pièces d'archives sont rares, les chroniques font défaut. Cependant le P. G. Löhr a pensé qu'on pouvait, en s'aidant des registres cadastraux de la ville, des testaments des bourgeois de Cologne et des quelques pièces que gardent les archives de Dusseldorf,

Digitized by Google

mettre en lumière certains faits, en préciser d'autres. Son travail est mené jusqu'à la fin du XVe siècle. Un premier volume expose les résultats ; un second, non encore paru, fournira la documentation.

Les Frères Prêcheurs s'établirent à Cologne dès 1221 et se préoccupèrent immédiatement de construire une église assez vaste pour favoriser leur ministère. Le chœur, devenu trop étroit, fut réédifié par les soins et aux frais d'Albert le Grand. En même temps les Frères acquéraient, par voie de donation ou d'achat, des terrains et des maisons, afin de donner au couvent l'ampleur nécessaire pour contenir les nombreux étudiants qui venaient y suivre des cours et aussi pour s'assurer, dans leur voisinage, une tranquillité indispensable. Vers la fin du XIIIe siècle, et surtout à partir du XIVe, ils acceptent des rentes qui fondent des anniversaires ; de plus, certains Frères appartenant à des familles riches reçoivent de celles-ci une sorte de pension, dont le montant, à leur mort, devait assurer des prières. Étant donnés les besoins particuliers du couvent de Cologne, qui devait nourrir de nombreux étudiants, cette manière de faire s'explique, bien que la législation de l'Ordre y fût contraire. Il fallait sauvegarder les buts essentiels, prédication et enseignement, qu'une pauvreté trop grande risquait de compromettre.

Une seconde partie traite des membres du couvent. La rareté des documents ne permet pas de donner des indications précises à leur sujet. C'est seulement à partir du XIVe siècle, lorsque les religieux commencent à recevoir des rentes de leur famille, qu'on peut retrouver leur nom et leur qualité sociale. Beaucoup de Frères venus à Cologne pour compléter leurs études, n'y passent que peu de temps et y laissent à peine un souvenir vite effacé. Il est même difficile de fixer le nombre approximatif des religieux clercs qui forment la communauté : en donnant le chiffre de 80 à 100, on ne sera pas loin de la réalité. Toutes les classes de la société sont représentées, le nombre des nobles et des bourgeois marquants est assez considérable. Quelques membres du couvent acquirent une certaine notoriété, à différents titres : par leur enseignement, leur activité littéraire, les charges importantes qu'ils remplirent, dans l'Ordre ou en dehors de l'Ordre. On trouve des mystiques, comme Henri de Louvain et Francon ; des savants, comme Albert le Grand, Bertolphe de Mosburg, Jacques Sprenger ; plusieurs inquisiteurs fameux et quelques évêques. Les études étaient en honneur dans cette maison qui fut choisie, dès 1248, comme *studium generale* ; mais il est presque impossible de se faire une idée exacte de l'enseignement qui y était donné, de retrouver les professeurs et les étudiants qui y résidaient.

La troisième partie expose les quelques données recueillies sur le ministère des religieux, l'influence qu'il manifeste, les milieux où il s'exerce, les relations qu'il crée. Il faut relever avant tout les directions spirituelles et parfois temporelles données aux groupements de Béguines et à d'autres communautés de femmes.

Digitized by Google

Une dernière partie est consacrée à des incidents survenus au milieu du XIVe siècle, qui mirent aux prises les Prêcheurs et la ville de Cologne. Celle-ci contestait aux religieux le droit de posséder des immeubles et des rentes. Ce fut bien pis, lorsqu'un membre du couvent, Fr. Henri de Treysa, soutint publiquement la même thèse. Des procès s'ensuivirent à la curie ; la violence s'en mêla : les Prêcheurs furent expulsés de Cologne. Finalement un arbitrage régla le litige et permit aux religieux, moyennant quelques concessions, de rentrer dans leur demeure.

Une liste des prieurs établie jusqu'en 1508, du moins dans la mesure où le permettent les documents, un plan du couvent et des quartiers avoisinants terminent ce volume.

L'ouvrage est excellent par la méthode et l'intelligente utilisation des sources. Il a plus qu'une valeur locale ; il montre le parti qu'on peut tirer, dans des cas similaires, de documents assez pauvres ; bien exploités, ils peuvent fournir des indications précieuses sur la vie d'une institution.

M. JACQUIN, O. P.

Dr M. BIERBAUM. *Bettelorden und Weltgeistlichkeit an der Universität Paris. Texte und Untersuchungen zum literarischen Armuts- und Exemtionsstreit des 13. Jahrhunderts* (1255-1272). (Franziskanische Studien. T. II). Munster-en-W., Aschendorff, 1920. In-8, XII-406 p. M. 22, broché.

L'idéal de pauvreté poursuivi par les ordres mendiants et l'étendue de leur juridiction donnèrent lieu, depuis la seconde moitié du XIIIe siècle, à des conflits de principe et d'intérêt avec le clergé séculier, où, de part et d'autre, on ne laissa aucune attaque sans réponse. Il manque encore bien des pièces au dossier de ce long débat : c'est à le compléter que vise le présent ouvrage.

Son auteur l'a divisé en deux parties : les textes et les études critiques. Des cinq textes publiés, quatre sont inédits. C'est d'abord, le plus considérable de tous, le traité *Manus que contra Omnipotentem tenditur*, écrit par un Frère-Mineur vers 1256 en réponse au *Tractatus brevis de periculis novissimorum temporum*, publié en 1255 par Guillaume de Saint-Amour. De ce *Tractatus*, M. Bierbaum réédite les chapitres les plus importants, afin que le lecteur puisse se faire une idée exacte de la réfutation franciscaine. A celle-ci fait suite une réplique parue en 1270 sous la signature de Gérard d'Abbeville, dont l'éditeur publie aussi un sermon sur la possession des biens ecclésiastiques, prononcé à la même époque. Enfin, le *Liber de ordine preceptorum ad consilia*, écrit par Nicolas de Lisieux, également en 1270, clôt la partie documentaire du livre.

Des sept dissertations qui la suivent, la première est une introduction

Digitized by Google

claire et concise à l'étude littéraire du conflit occasionné par la pauvreté et l'exemption des ordres mendiants. Limitée jusqu'en 1255 au droit d'enseignement à l'université de Paris, revendiqué par les Prêcheurs et les Mineurs, la controverse s'étendit depuis lors aux principes même de leur vie religieuse. C'est l'époque où Guillaume de Saint Amour représente les disciples de S. François et de S. Dominique comme des êtres malfaisants et des ministres de l'Antéchrist. Pourtant, ni lui, ni ses collaborateurs, Gérard d'Abbeville et Nicolas de Lisieux, ne parvinrent à soulever l'opinion publique contre des religieux dont l'esprit de détachement et le zèle de l'apostolat faisaient oublier aisément certaines exubérances.

Les études critiques qui suivent cette introduction se rapportent aux textes inédits publiés par M. Bierbaum. Celle qui a pour objet l'auteur du traité *Manus que contra Omnipotentem tenditur* (p. 273-342), est sans contredit la plus importante. Il fait ressortir d'abord la valeur historique, théologique et canonique de ce traité, qu'adversaires et partisans regardèrent comme une des meilleures défenses des ordres mendiants. Passant ensuite à la critique de provenance, M. Bierbaum, après un examen approfondi des manuscrits et de la tradition, conclut qu'on peut attribuer cet écrit au Frère-Mineur Bertrand de Bayonne, surnommé Strabo, controversiste peu étudié jusqu'ici. Les dissertations suivantes mettent en lumière l'activité littéraire des trois maîtres de Paris cités plus haut, qui poursuivirent jusqu'au bout les ordres mendiants de leurs sophismes.

Nous ne doutons pas qu'on ne fasse bon accueil à la publication de M. Bierbaum ; car elle étend, dans des proportions notables, le champ d'étude littéraire et théologique de la grande controverse.

FR. CALLAEY, O. M. Cap.

K. MICHEL. *Das Opus Tripartitum des Humbertus de Romanis, O. P.* Oberwarth, F. Reisz, 1920. In-8, 47 p.

A la veille du concile de Lyon (1274), Grégoire X chargea Humbert de Romans, ancien maître général des Frères Prêcheurs, de lui rédiger un mémoire sur les trois questions principales que l'assemblée aurait à résoudre : les secours à la Terre Sainte, l'union de l'Église grecque avec l'Église latine et la réforme de cette dernière. C'est ce mémoire que M. Michel se propose d'étudier.

Connu sous le nom d'*Opus tripartum*, P. Crabbe l'édita pour la première fois au tome III des *Concilia omnia* (Cologne, 1551). M. Michel nous promet d'en donner une réédition revue sur le ms. Vatican latin 880, *(cod. reginae Sueciae)*. Mais avant de livrer ce texte à la publication, il a cru utile de faire paraître, dans un fascicule séparé, l'introduction à son travail d'ensemble. Après quelques mots sur la

Digitized by Google

convocation et les projets de réforme du concile de Lyon, il analyse brièvement l'*Opus tripartitum*, expose la vie et l'activité littéraire de Humbert de Romans, recherche les circonstances qui ont déterminé la rédaction de l'*Opus* et dresse la liste des manuscrits et des éditions de ce traité. La préface de la deuxième partie, qui sera consacrée au contenu de l'*Opus tripartitum* termine le fascicule.

Il est facile de voir que l'auteur a bien étudié son sujet, mais nous aurions désiré qu'il y mît plus d'ordre et de mesure. On a, en effet, l'impression de se trouver devant une composition faite au jour le jour, sans plan d'ensemble. Alors qu'il dépense près de vingt pages à examiner, en vain du reste, comment Humbert de Romans a été amené à écrire son rapport (p. 23-41), il ne fournit sur les manuscrits et les éditions anciennes de l'*Opus tripartitum* que des notes tout à fait insuffisantes. Nous avons relevé aussi bon nombre de fautes d'impression dans les citations françaises.

FR. CALLAEY, O. M. Cap.

Dr M. GRABMANN. *Die echten Schriften des hl. Thomas von Aquin.* (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Texte und Untersuchungen, éd. Cl. Baeumker. T. XXII, fasc. 1.-2.) Munster, Aschendorff, 1920. In-8, VIII-275 p.

Le problème de la détermination des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin est un des plus difficiles de l'histoire littéraire de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Depuis la fin du moyen âge jusqu'à nos jours, plus de cinquante auteurs, dont la grande majorité appartient à l'ordre de saint Dominique, se sont attachés à le résoudre et, sauf quelques solutions partielles, la question dans son ensemble est demeurée ouverte. Le débat est particulièrement vif au sujet de l'authenticité de certaines monographies du grand docteur, les *Opuscula*, dont on ne peut méconnaître l'importance, soit pour établir la doctrine de saint Thomas sur certaines questions de détail, soit pour montrer l'évolution intellectuelle du maître. Une étude remarquable, que la plupart des critiques ont accueillie comme une solution définitive de ce problème séculaire, est l'ouvrage du P. Mandonnet, O. P., *Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin*. Le Dr M. Grabmann n'a pu en penser autant, et a eu le courage de soumettre à l'examen le travail de l'éminent historien et de reprendre, armé de ressources nouvelles, la solution de la question. C'est l'objet de l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Le premier chapitre constitue une introduction aux recherches critiques touchant l'authenticité des écrits attribués à saint Thomas. L'auteur fait ressortir l'importance de ces travaux et expose la méthode à laquelle doit s'attacher le chercheur. Il passe ensuite en revue la longue série d'auteurs qui, depuis Capréolus († 1444), ont apporté chacun leur part à la solution du problème. C'est la biblio-

Digitized by Google

graphie du sujet, qui, telle qu'elle nous est présentée, aussi complète que possible, avec des analyses et des notes critiques, constitue une synthèse entièrement neuve.

Le Dr Grabmann aborde ensuite sa thèse, qu'il divise en trois parties. La première est consacrée à l'examen des anciens catalogues des œuvres de saint Thomas. Dans cette voie, l'auteur est naturellement amené à contrôler les procédés critiques suivis par le P. Mandonnet et à en discuter le résultat. Pour résoudre le problème, le P. Mandonnet avait pris comme critère les anciens catalogues des œuvres de saint Thomas, dont un seul, le catalogue appelé *officiel*, fait, à son avis, autorité absolue. Le Dr Gr. arrive à conclure que le catalogue officiel n'a pas la valeur et le mérite exceptionnels que lui reconnaît le P. M. et que les catalogues en général ne constituent pas, eux seuls, une source d'information assez sûre pour vider le débat. A son avis, la vraie voie pour aboutir est celle qu'avaient ouverte Quétif et Echard, O. P., chez lesquels l'examen des catalogues est doublé de l'étude systématique de la tradition manuscrite. C'est cette même voie que le Dr Gr, dans la seconde partie de son ouvrage, s'est plu à suivre, en s'appuyant sur un nombre de documents manuscrits beaucoup plus considérable et d'une plus grande richesse d'information, que ceux qu'avaient pu atteindre les deux fameux critiques dominicains. Comme conclusion de son enquête, il déclare qu'il faut maintenir comme œuvres authentiques de saint Thomas douze opuscules que le P. M. rejette comme apocryphes. La troisième partie de l'ouvrage renferme, divisée suivant l'ordre des matières, la liste de toutes les œuvres de saint Thomas réputées authentiques par l'auteur. Ce catalogue donne, outre le titre, l'*incipit* et le *desinit* de chacune de ces œuvres. Il est particulièrement intéressant à cause des notes bibliographiques ajoutées à la plupart des articles et qui constituent des renseignements fournis principalement par les catalogues et les mss. Un appendice traite de trois opuscules dont l'attribution demeure douteuse. Pendant que l'ouvrage était sous presse, le Dr Gr. put faire d'autres trouvailles et prendre connaissance des dernières publications sur certains points spéciaux. Il en a rendu compte dans des pages supplémentaires à la fin du volume.

Pour apprécier ce travail à sa juste valeur, il est indispensable de l'envisager à deux points de vue, qui sont — si je puis dire — le point de vue *matériel* et le point de vue *formel*. Au point de vue matériel, c'est-à-dire des sources, des documents, des renseignements qui y sont mis à jour, l'ouvrage, considéré dans son ensemble, a une valeur indiscutable que reconnaîtront absolument tous ceux qu'intéresse l'histoire de la littérature thomiste. L'envisageant du point de vue formel ou polémique, je ne puis m'empêcher de mettre en relief le procédé courtois de l'auteur, la haute estime qu'il professe à l'égard des travaux et de la compétence de la partie adverse, les vues objectives avec lesquelles il mène le débat. Son travail aura-t-il le mérite de mettre fin aux discussions ? Le P. Mandonnet n'est pas de cet avis. « Je ne crois

Digitized by Google

pas fondées, écrit-il (*Bibliographie thomiste*, Kain (Belgique), 1921, p. XI-XII), les vues de Grabmann ni la sélection qu'il a faite. Pour moi, les onze *(sic)* écrits retenus comme authentiques par cet auteur sont indubitablement apocryphes, et j'aurai l'occasion de faire à mon tour la critique de son procédé et des résultats qui sont censés en découler.» *Tantae molis est... !*

R.-M. MARTIN, O. P.

R. MORÇAY. *Saint Antonin, fondateur du couvent de Saint-Marc, archevêque de Florence, 1389-1459.* Paris, Gabalda, [1914]. In-8, XXXII-501 p., avec portrait et fac-similé.

S. Antonin « l'une des physionomies les plus originales et les plus attachantes du *quattrocento* », moins favorisé que beaucoup d'autres de ses contemporains, n'avait pas encore été étudié avec l'ampleur digne de son rôle ni avec ce souci d'exactitude et de critique qui s'impose aux historiens de notre temps. Avec un rare bonheur M. l'abbé Raoul Morçay vient de combler cette regrettable lacune par une biographie composée avec art et écrite dans le style le plus vivant. La guerre et les profondes perturbations qui l'ont suivie, nous ont empêchés de signaler plus tôt ce remarquable travail à l'attention du monde savant.

Après une introduction critique sur les sources de la vie de S. Antonin et une bibliographie riche et très au courant, M. Morçay, en trois livres, envisage les aspects les plus caractéristiques de son héros.

Le religieux tout d'abord. Fidèle disciple du cardinal Jean Dominici, très attaché comme lui aux idées de réforme monastique, Antonin installe ses frères, les Prêcheurs, au couvent de S. Marc à Florence. Là, il encourage les travaux de Fra Angelico et fait tous ses efforts pour permettre aux religieux de mener intégralement leur vie d'étude et de prière.

L'évêque ensuite, vivant au milieu de cette Florence du XVe siècle, divisée, remuante, sans cesse en lutte contre les Souverains Pontifes et contre la tyrannie naissante des Médicis. Pasteur avant tout, si Antonin paraît sur la scène politique c'est pour y défendre, sans souci des personnes, les droits de la justice ; il le fait en évêque sans se mêler aux querelles de personnes ni aux luttes de partis et il a hâte d'en descendre. Sans être un ennemi personnel de Cosme de Médicis, il ne vécut pas non plus, comme le prétendent certains historiens, dans une étroite intimité avec lui. Cosme s'était fait réserver une cellule à S. Marc « ut D. Antonini colloquiis frueretur » et M. Morçay serait tenté d'admettre l'hypothèse que si Cosme n'est point devenu un vulgaire tyran, c'est à Antonin qu'il le doit. Cet évêque si énergique dans la réforme de son Église et de son clergé, cet esprit juridique si admirablement équilibré fut aussi un excellent directeur de conscience. Ici comme partout il reste l'ennemi de tous les écarts et de toutes les exagérations.

Digitized by Google

L'écrivain enfin. Antonin fut-il un adversaire ou un partisan de l'humanisme ? Si tentant que soit pour un biographe le désir de mêler son héros aux grands événements qui l'entourent, M. Morçay se garde contre ce facile entraînement et très justement il répond : ni l'un ni l'autre. Homme du moyen âge par culture et par tempérament, hypnotisé par l'œuvre de réforme à laquelle il avait voué sa vie, Antonin demeure étranger aux préoccupations littéraires de ses contemporains, dont il blâmait les excès sans en condamner le principe. Laissant de côté le rôle très important du moraliste dont la somme morale contribua à former pendant cent cinquante ans la conscience chrétienne — rôle que M. Morçay a rendu avec une scrupuleuse exactitude, — je voudrais signaler aux lecteurs de cette *Revue* le chapitre consacré à l'historien. Les chroniques de S. Antonin qui retracent l'histoire du monde jusqu'aux jours où il vécut ne se rattachent pas à la nouvelle conception de l'histoire répandue au XVe siècle. Ce n'est pas que l'œuvre de l'archevêque de Florence soit totalement dénuée de préoccupation critique, le catalogue des œuvres de S. Thomas qu'il donne d'après B. Gui en est une preuve ; néanmoins le but moral qu'il poursuit, sa soumission à l'argument d'autorité, ses procédés de composition, son style enfin montrent que l'auteur reste toujours l'homme du moyen âge. Sur les évènements contemporains, sur la question du grand schisme particulièrement ses affirmations méritent de retenir l'attention de l'historien moderne.

Une des supériorités, un des charmes aussi du livre de M. Morçay, c'est la maîtrise avec laquelle il a su présenter son héros dans le cadre extrêmement intéressant de la Renaissance florentine aux XIVe-XVe siècles et cela sans digressions ni longueurs. A lire ces pages on a l'impression de voir Antonin se mouvoir, parler, recevoir le Pape, l'empereur byzantin, entreprendre mille démarches pour le bien physique et moral de ses frères et de ses diocésains. C'est une reconstitution historique vivante et parfaitement réussie.

Mais ce sont précisément ces qualités supérieures que nous avons le plaisir de relever partout dans ce travail, qui nous font plus vivement regretter de le trouver incomplet. Il y a en effet dans ce livre une lacune assez grave. M. Morçay a étudié avec discernement et finesse le religieux, l'évêque, l'écrivain, pourquoi a-t-il omis le saint ? Pourquoi ne trouvons-nous nulle part une analyse fouillée de la physionomie surnaturelle de S. Antonin, de sa vie d'union avec Dieu, de ses miracles ? La matière était riche et digne de tenter un critique aussi averti que l'est M. Morçay.

Le volume contient en appendices une bonne dissertation sur les œuvres de l'archevêque de Florence, sur son iconographie et des pièces justificatives. Signalons tout spécialement la vie de S. Antonin écrite par son notaire Baldovino Baldovini que M. Morçay a été le premier à utiliser et à publier.

P.-M. SCHAFF, O. P.

Digitized by Google

P. M. Grijpinck. *Register op de parochiën, altaren, vicarieën en de bedienaars zooals die voorkomen in de middeleeuwsche rekeningen van den Officiaal des Aartsdiakens van den Utrechtschen Dom.* (éd. sous la direction du rédacteur des *Bijdragen voor de geschiedenis van het bisdom Haarlem*). 1re partie : *Quatuor officia Flandriae, Wallacria, Scaldia, Zuidbevelandia.* Amsterdam, C. L. Van Langenhuysen, 1914. In-8, xix, 32, 131, 105, 182 p. Fl. 8,50.

Ce régistre de paroisses, d'autels et de chapellenies ainsi que des bénéficiaires qui y étaient attachés n'est pas, comme on le pourrait croire à première vue, un « pouillé » ou un « état bénéficial » complet, tels qu'en publièrent chez nous Piot et Warichez, pour l'ancien diocèse de Tournai ; c'est plutôt une collection de notices ou de textes relatifs à l'état bénéficial d'une partie seulement de l'ancien diocèse d'Utrecht (l'archidiaconé du chapitre) et allant du commencement du xve à la fin du xvie siècle.

M. Grijpinck a eu sous la main une série importante de comptes annuels ou plutôt d'états de revenus, tenus au nom de l'archidiacre, dit du chapitre d'Utrecht (un des dix archidiacres de l'immense diocèse), par son *official* ou faisant fonction. Les revenus annotés sont de nature très diverse : tantôt ce sont des droits, plus ou moins importants d'après la nature du bénéfice, à percevoir lors de l'*institutio* ou *collatio*, tantôt des taxes à payer pour *officiatio* (permission de prendre un remplaçant), pour *absentia*, pour *permutatio* (échange de bénéfices), pour *licentia testandi* (faculté de donner par testament des biens provenant de revenus ecclésiastiques) ; tantôt encore ce sont des amendes à payer pour *excessus* et *correctiones*. Il va sans dire que ces annotations, faites au jour le jour, contiennent des renseignements très précieux concernant le nombre et la valeur des bénéfices, concernant surtout les personnes qui en étaient dotées.

Or ce sont ces textes que M. Grijpinck a relevés et classés chronologiquement sous le nom de la paroisse mentionnée ; les paroisses sont ensuite disposées en ordre alphabétique sous leur doyenné respectif. Ce classement permettra aux fervents de l'histoire locale de trouver facilement certains détails parfois si avidement recherchés.

Il est à remarquer cependant que le régistre publié est loin d'être complet ; il ne peut pas l'être d'ailleurs, puisque M. Grijpinck s'en tient à ses comptes : plusieurs paroisses ne sont pas mentionnées, d'autres sont à peine nommées une ou deux fois pour les deux siècles qui précèdent la Réforme. On regrettera peut-être que l'auteur n'ait pas cherché à compléter son travail par d'autres sources ; en tout cas nous aurions voulu plus d'annotations au bas des pages, par exemple sur

Digitized by Google

l'identification des noms de lieux (1), sur la situation géographique des paroisses et sur leurs patrons collateurs.

Signalons pour terminer que les données relatives au doyenné des *Quatuor Officia Flandriae* intéressent notre histoire nationale ; ce doyenné comprenait plusieurs paroisses de la Flandre Orientale et passa d'ailleurs tout entier, en 1559, au nouveau diocèse de Gand. On remarquera que les diocèses du Sud en avaient déjà fait la « conquête pacifique » bien avant le nouveau partage du XVIe siècle ; nous constatons en effet que les *presbyteri diocesis Tornacensis et Cameracensis* tenaient un bon nombre de bénéfices dans le doyenné des Quatre Métiers.

R. DESCHEPPER.

H. SCHAUERTE. *Die Busslehre des Joannes Eck.* (Reformationsgeschichtliche Studien und Texte veröffentlicht mit Unterstützung der Gesellschafft zur Herausgabe des Corpus Catholicorum von Prof. Dr J. GREVING in Bonn. Fasc. 38 et 39). Munster, Aschendorff, 1919. In-8, xx-250 p. 18 Mk.

Les ouvrages de Greving et de Brandt nous ont déjà montré la grande importance de Jean Eck comme savant et comme apôtre ; le présent travail nous dépeint son activité comme apologiste et polémiste, comme le défenseur du sacrement de pénitence contre les attaques de Luther et des réformateurs.

Dans l'introduction l'auteur donne un aperçu sur les sources d'Eck (2), sur ses ouvrages, sur sa méthode, sur la théologie catholique à l'époque de la Réforme et sa position vis à-vis des auteurs du moyen âge ; cette dernière partie constitue une contribution à l'histoire de la polémique en ces temps troublés. La doctrine d'Eck sur la pénitence est exposée dans l'ordre suivi par les ouvrages modernes de dogmatique et de morale, ce qui présente certainement un grand avantage : successivement on apprend à connaître sa doctrine sur la contrition, sur la confession (avec l'absolution), sur la satisfaction (à laquelle se rattachent les indulgences). La section traitant de la contrition donne également un aperçu sur la doctrine de Luther sur la justification, la grâce, la charité et la pénitence. La chapitre final, sur l'attitude d'Eck vis-à-vis des abus en matière de pénitence, nous montre celui-ci comme un réformateur

(1) *Gremiochori* (parochia Hulst, p. 20) n'est certainement pas un nom de lieu, comme semble le croire M. Grijpinck ; il faut lire *vicaria de gremio chori* ; cette chapellenie devait être desservie par quelqu'un « du sein du chapitre ».

(2) On est étonné de ne pas trouver Gabriel Biel parmi les auteurs utilisés par Eck, d'autant plus que celui-ci étudia à Tubingue et y eut comme professeur Wendelin Steinbach, successeur de Biel à la chaire de théologie.

Digitized by Google

véritable, préparant en quelque sorte le concile de Trente par ses propositions pratiques de renovation religieuse.

Tout le long du livre l'exposé de la doctrine est fait avec clarté, netteté et précision ; de nombreuses références aux ouvrages d'Eck et pas mal de citations étayent cet exposé. On serait enclin à regretter cependant que ces dernières ne soient pas plus abondantes encore : tout le monde n'a pas sous la main les ouvrages d'Eck et des études comme celle de H. Schauerte ne fournissent leur maximum d'utilité qu'à condition de donner, par des extraits nombreux, la preuve de ce qu'elles avancent. La doctrine d'Eck n'est pas présentée isolée : souvent un court exposé de l'état de la théologie antérieure éclaire la thèse défendue par l'auteur ; quelquefois cet exposé est fort bien fait, d'autres fois on l'aurait désiré un peu plus détaillé. Ajoutons cependant tout de suite que les nombreuses citations d'ouvrages antérieurs orientent le lecteur qui désirerait de plus amples renseignements sur les différents problèmes de l'histoire de la pénitence.

Les publications du genre de celle que nous venons d'analyser, sont, faut-il le dire, très profitables à l'histoire du dogme : trop souvent, jusqu'ici, celle-ci a été traitée d'une façon trop superficielle, dénotant une connaissance insuffisante des sources. Les grands travaux de synthèse contiennent des conclusions trop hâtives et souvent inexactes. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement : une vie d'homme ne suffirait pas à acquérir la connaissance de toutes les sources de l'histoire de la pensée chrétienne. Une histoire définitive du dogme ne peut être que le produit du travail d'une collectivité de chercheurs. Aussi est-ce avec une réelle satisfaction qu'on a vu, les dernières années surtout, s'introduire dans cette branche de la science théologique ce qu'on pourrait appeler la division du travail ; les monographies commencent heureusement à se multiplier ; c'est tout gain pour l'histoire du dogme, qui disposera ainsi de matériaux abondants et solides dont trop longtemps elle a été privée. C'est un fait non moins réconfortant de constater que, dans ces dernières années, les catholiques rivalisent sur ce terrain avec les protestants, qu'ils y ont déjà déployé une activité remarquable. La présente étude prend rang parmi les contributions déjà nombreuses à l'histoire de la doctrine. On ne saurait assez conseiller aux étudiants de nos facultés de théologie à s'engager résolument dans la même voie, à étudier en détail tel point de doctrine chez tel ou tel auteur, à contribuer ainsi à fournir les matériaux d'une histoire définitive du dogme chrétien.

A. JANSSEN.

A. MITCHEL HUNTER. *The teaching of Calvin*. Glasgow, Maclehose, Jackson and C°. In-8°, 304 p.

C'est un plaidoyer *pro domo*, sincère et chaud, que le livre de M. Hunter sur l'enseignement de Calvin. « Sur le Dieu du calvinisme

Digitized by Google

reste l'espoir du monde. » Le calvinisme n'est ni un système discrédité, ni une force épuisée, ni un astre éteint. Loin qu'il ait fait son temps, c'est à lui qu'appartient l'avenir. Telle est la conclusion à laquelle l'auteur arrive après avoir examiné la doctrine ecclésiastique et le système législatif de Calvin, non pas seulement dans le livre de l'*Institution chrétienne*, mais dans l'œuvre entière du réformateur.

Dans le passé, le calvinisme, parce qu'il répondait mieux aux besoins démocratiques de l'époque où il parut, a eu en Europe une influence beaucoup plus considérable que le luthéranisme. Ce qu'il y a de bienfaisant dans la Révolution française, on le doit autant à Calvin qu'à Rousseau. Si le calvinisme n'a pas cessé d'être actuel, si son action est loin d'être ralantie, c'est qu'il est moins un corps de doctrines original et propre à Calvin qu'une moralisation de la vie entière par la religion : Calvin pensait tout juste le contraire, mais celui qui lance un système n'est pas le meilleur juge pour l'apprécier.

A considérer l'évolution du calvinisme en France par exemple, on peut juger que Calvin ne serait plus calviniste au sens d'aujourd'hui. Il semblerait plutôt à M. Hunter, c'est l'impression qui se dégage de son livre, que Calvin aurait évolué dans le même sens que ses disciples, et que les calvinistes d'aujourd'hui sont restés fidèles à l'esprit de Calvin en jetant par dessus bord la théologie que professait leur maître.

On pourra n'être pas du même avis que M. Hunter : on ne lira pas sans intérêt ce volume sobre de références, à la manière anglaise, mais pourtant si fouillé et qui témoigne d'une connaissance très profonde et très exacte de l'œuvre de Calvin.

M. VILLER.

E. RODOCANACHI. *La Réforme en Italie*. 2 vol. Paris, Picard, 1920-1921. In-8, 465 et 608 p. F. 20.

Voilà un sujet qui, pour n'être pas entièrement neuf après plusieurs publications similaires de Perrin, Buschbell, Cantu, Comba, Imbart de la Tour, Maccrie etc. au XIXe siècle et depuis, ne manquera pas cependant de rendre de précieux services aux recherches sur les premiers temps de la Réforme. Un des avantages qu'a l'auteur sur ses devanciers c'est de pousser plus loin et avec une large impartialité l'analyse des sources dont il nous met sous les yeux de copieux extraits au cours du texte, dans les notes et en appendice de la première partie. Le premier volume décrit l'invasion et les avances du protestantisme en Italie. Le voisinage immédiat des pays gagnés à la Réforme, la corruption des mœurs à laquelle le clergé et la cour romaine elle-même n'échappaient guère, multipliaient les chances des novateurs. Ajoutez-y les vieilles hérésies des Vaudois toujours vivaces en certaines régions et qui se liguèrent avec le protestantisme naissant. Rien d'étonnant dès lors que

Digitized by Google

l'histoire ait à enregistrer quelques succès des idées nouvelles dans la péninsule.

Si corrompues que fussent les mœurs au temps de la Renaissance et de l'Humanisme, les populations dans leur ensemble conservaient de profondes attaches pour le Pape de Rome dans la personne duquel on voyait, en Italie comme au delà des monts, le successeur de S. Pierre et partant le chef de Rome et du monde civilisé. La campagne de dénigrement entreprise contre le Saint-Siège par Luther, le *odium Papae*, n'eut point de prise sur les peuples d'Italie. Sans doute la moralité, là comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, a connu un étiage effrayant et l'on se demande comment la péninsule n'a pas comme l'Allemagne et d'autres pays accueilli, à bras ouverts, la réforme venant de Wittemberg et de Genève? N'oublions pas que les possessions ecclésiastiques y étaient proportionnellement plus grandes que partout ailleurs et que les familles seigneuriales n'étaient pas sans comprendre le profit qu'il y aurait pour elles à imiter les princes allemands qui s'adjugeaient, comme prix de leur adhésion à la réforme, les biens temporels de l'Église. Renée de France et quelques grandes familles favorisèrent les idées nouvelles, mais dans l'Italie du XVIe siècle, les sympathies populaires allaient au Pape. Aussi les novateurs n'obtinrent qu'un succès aussi limité dans son étendue que dans sa durée. Il ne manqua pas d'hommes de lettres qui se rallièrent aux tendances calvinistes et luthériennes. Leurs vies et leurs écrits sont passés en revue : ils reflètent l'état déplorable des mœurs, abondent en attaques contre Rome, attaques tantôt dissimulées, tantôt directes et virulentes, d'après que l'auteur redoute encore les rigueurs de l'inquisition ou s'en est déjà mis à couvert en passant la frontière. Les efforts des seize propagateurs principaux de la Réforme en Italie, que nous décrit M. Rodocanachi, n'obtinrent qu'un résultat bien maigre et qui ne fut guère viable.

La seconde partie expose « les causes qui amenèrent le recul progressif et la disparition définitive du protestantisme en Italie. La plus agissante de ces causes fut la transformation de la curie romaine et du clergé par le concile de Trente. » Ce second volume porte en sous-titre : *Progrès de la Réforme. L'inquisition. Résistance et triomphe du Saint-Siège. La Réforme en Piémont et à Venise.* L'auteur place l'apogée du mouvement protestant entre 1550 et 1555, sous le pontificat de Jules III, et son recul définitif sous le pontificat de saint Pie V (1566-1572). La réaction commença de bonne heure mais mit du temps à s'organiser. « Parmi les deux cent soixante-six décisions prises par Léon X pour entraver la propagation des doctrines protestantes, il en est fort peu qui concernent l'Italie. »

Les efforts de ses successeurs eurent un double objectif : la réforme des mœurs et la répression de l'hérésie par la force. « Quand notre maison sera propre, disait Paul III, il nous sera bien plus facile de nettoyer celle des autres. » La réforme de la cour romaine et du clergé ne fut complète que sous le pontificat de Pie V. Parallèlement l'inqui-

Digitized by Google

sition n'exerça toute son influence qu'à partir du même moment. Rien ne souligne davantage l'ascendant moral dont jouissait la papauté au XVIe siècle que l'introduction et le fonctionnement régulier du tribunal du Saint-Office dans toutes les régions d'Italie, malgré l'opposition jalouse que les autorités locales ne manquèrent pas d'organiser un peu partout.

La méthode de l'auteur nous paraît excellente : il expose analytiquement et avec beaucoup de clarté les développements de la Réforme et de la Contre-Réforme en Italie en suivant l'ordre chronologique et géographique. On pourrait cependant se demander si les résultats de l'analyse ne gagneraient pas à être groupés davantage en quelques conclusions d'ensemble ? A la lecture de ces deux volumes on a l'impression que l'auteur a fait l'inventaire de quantité de documents et qu'il donne communication des notes qu'au cours de ses savantes recherches il a accumulées à l'intention du public, qui voudra bien s'intéresser à tous ces détails soumis à une classification qui tient parfois plus du musée d'anatomie que de la réalité vivante. Tout en rendant hommage aux mérites de l'œuvre, nous croyons qu'elle serrerait de plus près la réalité du passé moyennant un léger effort de composition dans le rédaction. Personne n'ignore que la même impression se ressent à l'étude des ouvrages de M. Pastor et de beaucoup d'historiens de langue anglaise. Il s'agit là, croyons-nous, d'une certaine façon de concevoir l'exposé historique : qu'il suffise de l'avoir constaté sans songer à en faire un grief à M. Rodocanachi. Il faut remercier l'auteur d'avoir enrichi son beau travail d'une table bibliographique et d'un index alphabétique qui tout en augmentant la valeur de ces volumes, en rendent la consultation plus aisée. La bibliographie qui comprend une douzaine de pages, 567-579, plairait sans doute plus si elle était disposée d'après un ordre systématique, par exemple selon les grandes divisions du travail lui-même. Ce classement demande plus de soins que l'ordre alphabétique, mais gageons que le public, visé par ces ouvrages, en sait largement gré aux auteurs qui s'imposent ce supplément d'effort.

P. M. PIETTE.

L. ROMIER. *Les origines politiques des guerres de Religion.* T. I. *Henri II et l'Italie* (1547-1555). T. II. *La fin de la magnificence extérieure; le Roi contre les protestants* (1555-1559). Paris, Perrin, 1913-1914. In-8, IX-577 et V-464 p. F. 20 et 15.

L'histoire politique de la France dans la seconde moitié du XVIe siècle renferme un problème des plus complexes. Charles VII, Louis XII, François Ier, avaient, l'un après l'autre, orienté leur fortune du côté de l'Italie. L'un après l'autre, ils avaient tendu leurs efforts vers le même idéal et il semblait que, définitivement, la tradition était nouée qui faisait de la France, dans la péninsule, une ennemie acharnée de

Digitized by Google

l'influence espagnole. Henri II avait d'abord suivi docilement le sillon tracé par ses ancêtres. A plusieurs reprises, le drapeau français avait passé les Alpes lorsque, tout à coup, en 1557 et 1558, la politique royale sembla sérieusement hésiter. Hésitation décisive, d'ailleurs, qui devait aboutir au traité conclu le 3 avril 1559 au Cateau-Cambrésis : la France y renonçait à tout ce qui lui restait, dans les provinces italiennes, de revendications à faire valoir ou de conquêtes à espérer. Comment s'explique cette volte-face ? Pourquoi Henri II renonce-t-il soudain aux entreprises extérieures pour concentrer son activité à l'intérieur du royaume : c'est une réponse à ce problème — puisque problème il y a — qu'a voulu fournir M. Romier dans l'ouvrage que nous présentons ici.

Cette réponse ou, si l'on préfère, cette thèse peut se ramasser en quelques mots : l'anarchie de la France, l'effroyable misère du peuple, enfin — et surtout — les progrès inquiétants de l'hérésie sont les motifs qui déterminèrent Henri II à liquider les affaires italiennes.

On pense bien que tout le monde ne consentira pas à admettre, sans nuances et sans restrictions, l'assertion fondamentale de M. Romier : mais, à coup sûr, sera-t-on unanime à reconnaître que nous sommes ici en présence d'une œuvre sérieuse et puissante et que cette œuvre nous est présentée avec une aisance et une clarté dignes de tout éloge.

Pour mener à bien son entreprise, l'auteur, il nous l'apprend lui-même, a couru pendant plus de quatre ans « les routes de l'Europe ». Nombreux sont les dépôts d'archives et les bibliothèques qu'il a consultés. Paris, Lyon, Turin, Milan, Venise, Mantoue, Parme, Modène, Gênes, Bologne, Lucques, Florence, Sienne, Rome, Naples, Innsbruck et Vienne-en-Autriche, sans négliger les petites villes de Piémont et de Toscane et — pour le tome II — les archives de la Suisse et celles de la Belgique, il a tout visité « feuilletant des papiers innombrables ».

C'est dire que le travail de M. Romier est fondé avant tout sur les sources et sur les sources inédites. Et puisque le chercheur infatigable se double ici, à un remarquable degré, d'un critique qui n'ignore rien des finesses de son métier, c'est dire aussi qu'on peut accorder grande confiance aux conclusions de ce bel ouvrage.

R. Michel.

P. Paschini. *Un amico del cardinale Polo : Alvise Priuli*. (Lateranum. Fasc. 2). Rome, Grand Séminaire pontifical romain, 1921. In-8, 164 p.

C'est une monographie agréable et très distinguée, que nous donne ici le professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire romain du Latran. Mettant à profit une importante documentation manuscrite et de nombreuses pièces d'archives, il a pu tracer un vivant portrait de son héros, et, autour de ce personnage incontestablement secondaire,

Digitized by Google

jeter un jour nouveau sur d'autres personnages de premier plan, de ce XVIe siècle si complexe et si intéressant.

Nous y apprenons surtout à mieux connaître le cardinal Réginald Pole, ce grand seigneur anglais, né des ducs de Suffolk, entré dans la cléricature, goûté, un moment, parmi les philosophes et les orateurs, et qui joua un rôle important au début du schisme de l'Angleterre. Paul III en fit un cardinal ; il fut légat pontifical en France, aux Pays-Bas, à la cour de Charles-Quint ; plus tard légat dans le Patrimoine de Saint Pierre, et près de la reine Marie. Il mourut le 17 novembre 1558, au palais de Lambeth, quelques heures après la reine, sa parente.

Or, le cardinal Pole inscrit dans son testament, comme son héritier et l'exécuteur de ses volontés, Alvise Priuli, patricien de Venise, son intime ami et familier, qui avait vécu avec lui pendant plus de vingt ans, en collaborateur fidèle et dévoué.

Priuli avait passé sa jeunesse à Venise, dans les affaires ; puis il se donna aux lettres et à la philosophie, connut Molza, Bembo, Contarini, fut en relations d'amitié avec les hommes les plus en vue de cette période de la réforme catholique qui précède la clôture du concile de Trente.

Il se lie en 1532 avec le cardinal anglais, et dès lors l'accompagne en toutes ses légations, le seconde en toutes ses affaires. Nous le trouvons à Viterbe, à Trente, où il décline les fonctions de secrétaire du concile ; au conclave qui élut Jules III. Ce pape lui promit l'évêché de Brescia ; mais Paul IV ne tint pas son engagement parce que Priuli et le cardinal Pole furent un moment suspects d'hérésie. Ils étaient alors tous deux en Angleterre. Priuli dut y séjourner plus d'un an encore après la mort de son patron, pour régler les affaires de sa succession avec la reine Elisabeth. Il revint en Italie, avec l'intention de publier les œuvres de Réginald Pole, d'accord avec ses amis, Seripando et Morone ; mais il mourut à Padoue, en 1560, alors que Pie IV s'apprêtait à le nommer évêque de Vérone.

F. BONNARD.

H. DELEHAYE, S. J. *A travers trois siècles. L'œuvre des Bollandistes.* 1615-1915. Bruxelles, 22, Boulevard S. Michel, 1921. In-12, 282 p.

Il nous faut féliciter le R. P. Delehaye d'avoir eu la bonne pensée de réunir en volume les articles qu'il a publiés dans les *Études* sur l'œuvre des Bollandistes et d'avoir voulu commémorer par ces pages l'entreprise hagiographique menée pendant trois siècles par les Jésuites de la province de Belgique. Nous souhaitons que son livre trouve beaucoup de lecteurs chez nous ; ils y apprendront à connaître une œuvre qui est une des gloires de la patrie belge.

Le plan de l'ouvrage se dessine nettement. Après avoir exposé la genèse de l'entreprise, le R. P. Delehaye nous montre quels en furent

Digitized by Google

les ouvriers, s'attardant avec complaisance à ce que l'on pourrait appeler l'âge héroïque de la communauté des Bollandistes, aux noms de Rosweyde, Bollandus, Henschenius, Papebruch ; il fait voir l'immensité de l'entreprise que les premiers initiateurs n'eussent osé entamer, s'ils avaient pu se douter des difficultés et de la grandeur de la tâche. Nous apprenons à connaître les matériaux sur lesquels ils avaient à travailler, comment les voyages et l'aide des correspondants permettaient de prendre contact avec ces matériaux qui affluaient de partout au laboratoire, à la bibliothèque que le R. P. prend plaisir à nous décrire.

Reste la mise en œuvre des matériaux qui demande un examen attentif des titres du saint à entrer dans les *Acta Sanctorum* et aussi une discussion plus ardue sur les documents à reproduire et la méthode à suivre dans la reproduction, sur le développement des commentaires qui les accompagneront. Le pratique a quelque peu varié à ce sujet. Nous donnons parfaitement raison à l'auteur, quand il regrette que les successeurs ne se soient pas tenus plus rigoureusement à la méthode établie par les premiers écrivains bollandistes.

L'œuvre eut à rencontrer des difficultés, difficultés du côté des traditionalistes et le R. P. Delehaye nous expose longuement les péripéties d'un incident de ce genre que les Bollandistes ne purent éviter malgré leur sagesse prudente, mais qu'ils abordèrent avec franchise et assurance de leur bon droit. Autrement pénibles au XVIIIe siècle furent les interventions parfois saugrenues de l'administration dans l'exécution même du travail scientifique. Elle aboutirent à la suspension du travail ou tout au moins à le rendre difficile, jusqu'à la suppression complète sous la Révolution française qui amena la dispersion et la destruction même d'une partie de la bibliothèque des Bollandistes.

En 1838, nous assistons à la résurrection de l'œuvre qui reprend une nouvelle vie. Deux figures dominent cette période, le R. P. De Buck et le R. P. De Smedt. L'auteur s'attache avec piété à évoquer le souvenir de celui-ci, comme aussi de plusieurs de ses compagnons de travail. Nous comprenons parfaitement le sentiment qui lui a dicté ces pages et nous ne pouvons qu'admirer l'exemple qu'il nous donne de la confraternité qui existe dans la savante société, qui a été un des éléments de son succès. Nous lisons avec intérêt les pages consacrées à nous dire le développement que l'œuvre des Bollandistes a pris de nos jours sous l'impulsion des hommes de science et de sagesse qui comprirent les nécessités nouvelles des études historiques. Nous rendons hommage à leur travail qui fait honneur à la Belgique, comme aussi à leur courage pendant l'occupation allemande. Le R. P. a bien voulu pousser son histoire jusqu'à ces jours sombres et tout le monde lui saura gré de l'avoir fait.

Dans un dernier chapitre, ajouté aux articles des *Études*, le R. P. a voulu dresser un guide bibliographique, qui sera utile pour con-

Digitized by Google

sulter les *Acta Sanctorum*, les *Analecta Bollandiana*, les *Subsidia hagiographica* et les publications diverses, voire même les pseudo-bollandiennes, qui se rattachent plus ou moins directement à l'œuvre entreprise par Bollandus et ses successeurs.

En somme, livre intéressant, qui nous permet de connaître l'œuvre, sans vouloir évidemment épuiser le sujet et en nous la faisant connaître, il nous la fait aimer, en nous donnant la pensée des fondateurs, les efforts accomplis par les ouvriers, les résultats acquis et la renommée mondiale conquise par une entreprise éclose et vivant sur le sol belge.

J. FLAMION.

H. F. STEWART. *Les lettres provinciales de Blaise Pascal.* Manchester, Univ. press ; Londres, Longmans, 1920. In-8, XXXVIII-360 p. Sh. 8,6.

M. Stewart, fellow et professeur de littérature française au collège de la Trinité, à Cambridge, vient de publier, d'après une série de pamphlets originaux, actuellement en sa possession, le texte des lettres provinciales ; il a cependant collationné ce texte sur les deux éditions in-12 de 1657 et sur l'édition in-8 de 1659 ; il a conservé l'ancienne orthographe, sauf quelques changements fort secondaires ; il s'est permis également de moderniser la ponctuation.

Le texte est précédé d'une brève introduction, qui vise à donner au lecteur les notions nécessaires ou utiles pour mieux comprendre la querelle et par là même le contenu des « petites lettres ». Y sont traitées successivement les questions suivantes : 1. Pascal et le jansénisme (XIII-XIV). 2. Le problème de la grâce (XV-XXVI). Exposé succinct de l'histoire du problème de la grâce et de la liberté depuis saint Augustin jusqu'à Jansénius. 3. Casuistique et probabilisme (XXVI-XXXVI), Il faut distinguer la doctrine du probabilisme des abus qu'on a pu en faire. Cette doctrine a un fondement traditionnel ; l'attaque de Pascal porte surtout sur des applications hasardées. 4. Effet des Provinciales (XXXVI-XXXVII). 5. Place des « petites lettres » dans la littérature française (XXXVII-XXXVIII).

Le texte, très bien édité (p. 1-248), est suivi de nombreuses notes explicatives littéraires et historiques (250-333) ; d'une abondante bibliographie des différentes éditions des Provinciales, ainsi que des Réponses, que provoquèrent les « petites lettres » ; d'une liste fort complète des ouvrages historiques à consulter ; des travaux de théologie dogmatique et morale concernant les questions en litige ; enfin des études modernes sur Pascal (333-341). Suivent un tableau chronologique du jansénisme (342-344) et un « index rerum et auctorum » très bien fait (345-360), qui permet au lecteur de retrouver aisément le renseignement désiré.

Digitized by Google

Ainsi qu'il ressort de cette courte analyse, l'édition des lettres provinciales par M. Stewart, représente pour l'étude des « petites lettres » et des controverses qu'elles suscitèrent, un instrument de travail de premier ordre.

H. LAMIROY.

E. LAVISSE. *Histoire de France contemporaine*, depuis la révolution jusqu'à la paix de 1919. T. I. *La révolution* (1789-1792), par P. SAGNAC. Paris, Hachette, [1921]. Gr. in-8, 440 p. et nombreuses gravures hors texte. F. 30.

M. P. Sagnac inaugure la période contemporaine dans la grande collection de l'Histoire de France, publiée sous la haute direction d'Ernest Lavisse, en exposant l'histoire de la Révolution française depuis l'ouverture des États généraux (5 mai 1789) jusqu'au lendemain de Valmy et jusqu'à la proclamation de la République (20 septembre 1792).

Le plan suivi par M. Sagnac est très rationnel ; il combine, fort habilement, l'ordre chronologique avec l'ordre logique, en entremêlant aux chapitres consacrés au récit des événements, des chapitres où il expose les mouvements d'idée et l'œuvre politique, administrative, religieuse et morale de la Révolution. Il s'applique, avec beaucoup de sagacité, à étudier la psychologie du peuple français pendant cette période décisive de son histoire et à montrer les progrès continus de l'esprit public dans le sens de la liberté.

La bibliographie des sources et des ouvrages à consulter est soigneusement indiquée en tête de chaque chapitre et dénote une érudition aussi sûre qu'abondante. Les sources sont classées d'après leur valeur : les témoignages immédiatement contemporains étant séparés des documents provenant de témoins non oculaires ou de témoins oculaires qui ont écrit longtemps après les événements. Une brève indication précise l'importance que l'on peut attacher à chacun de ces témoignages.

Après avoir, dans un premier livre, esquissé, au chapitre intitulé la *Révolution pacifique*, la situation réciproque du Roi et des États-généraux et montré comment ceux-ci, en s'attribuant le pouvoir législatif, déplacent la souveraineté, se transforment en *assemblée nationale* et acquièrent l'autorité nécessaire pour obliger le Roi à prescrire la réunion des trois ordres et pour résister à toutes les tentatives de contre-révolution, M. Sagnac consacre un deuxième chapitre à ce qu'il appelle la *Révolution violente*. Le récit de la prise de la Bastille est sobrement écrit et débarrassé de tout le *pathos* dont l'avaient entouré les historiens de la première moitié du XIXe siècle. Ainsi est ramené à ses véritables proportions cet événement dont l'importance fut surtout symbolique et dont les conséquences furent si considérables. Vient

Digitized by Google

ensuite l'exposé de la Révolution dans les villes, où s'organise un nouveau régime municipal, et dans les campagnes, où, sous l'influence de la *grande peur*, « phénomène de dépression nerveuse et de contagion » touchant à la folie, et qu'aucune machination d'un groupe politique, » si puissant fût-il, n'aurait été capable de provoquer », tous les paysans se dressent contre l'ancien régime.

Le chapitre III est consacré à la genèse des « chartes essentielles de la Révolution » : arrêtés des 4 et 11 août 1789, déclaration des droits de l'homme et du citoyen, beaux rêves dont la réalisation va immédiatement se heurter, à une difficulté d'ordre pratique : la question de la sanction royale et du véto. Ainsi renaît l'agitation, le peuple de Paris s'exaspère, la violence de la presse redouble, les précautions prises par la cour (précautions dont M. Sagnac fait une tentative de contre-révolution, alors qu'à notre avis, il ne faut leur donner qu'un caractère défensif, accompagné, il est vrai, de manifestations maladroites et imprudentes) précipitent les événements et c'est par le récit des journées des 5 et 6 octobre que se termine le chapitre. Toutes ces péripéties sont exposées avec beaucoup de clarté et le lien logique qui rattache les événements les uns aux autres est très bien mis en relief.

C'est avec la même clarté que dans son livre II, M. Sagnac expose l'œuvre de l'*Assemblée constituante*, de 1789 à 1791, en passant successivement en revue l'œuvre sociale, économique et financière, l'œuvre politique et administrative, l'œuvre religieuse et morale. C'est la façon dont est étudiée cette dernière qui doit, surtout, retenir notre attention. M. Sagnac montre fort bien qu'en cette matière l'Assemblée se fonda sur des précédents monarchiques : à ceux cités par lui, il aurait pu ajouter la constitution par Louis XIV de l'Église gallicane. Dans son exposé de la suppression des ordres religieux et de la constitution civile du clergé, M. Sagnac fait de louables efforts pour rester objectif, sur certains points cependant il ne parvient pas à se débarrasser de l'influence exercée sur son esprit par les travaux d'Aulard et il risque des affirmations au moins sujettes à discussion, notamment lorsqu'il dit que *beaucoup* de moines, après avoir prêté serment à la Constitution civile du clergé, furent élus curés ou vicaires ; en regard du nombre total de réguliers expulsés de leur couvent par les décrets de l'Assemblée, le nombre d'« assermentés » resta très peu important surtout après que le pape eût, par ses brefs des 10 mars et 13 avril 1790, condamné la constitution civile.

De même, nous nous étonnons de trouver sous une plume aussi avertie que celle de M. Sagnac cette bizarre affirmation que l'établissement d'un gouvernement constitutionnel dans l'Église renoue « une tradition conforme aux principes de l'Église primitive ». Dans son appréciation de cette réforme M. Sagnac néglige complètement le caractère juridique, il semble perdre de vue que le statut de l'Église de France étant réglé par un concordat, il était juridiquement impossible de modifier ce statut sans le consentement de la partie co-contrac-

Digitized by Google

tante. Par conséquent, en refusant de négocier avec le pape sur cette question, l'Assemblée légitimait la résistance des catholiques et, ici nous sommes d'accord avec M. Sagnac : « c'était toute une révolution, et la plus grave certainement de celles qu'avait réalisées ou favorisées l'Assemblée nationale. »

L'essai de monarchie constitutionnelle, d'octobre 1789 à juin 1791, forme l'objet du livre III et, parmi les résistances à l'œuvre révolutionnaire, celle du clergé est la plus habile et la plus tenace. Elle n'a pas, comme le pense M. Sagnac, uniquement pour but la défense des privilèges et des biens ecclésiastiques, elle est basée sur des principes d'ordre supérieur. Du reste l'auteur élargit trop, à notre avis, la signification du terme contre-revolution ; il déclare contre-révolutionnaire ce qui souvent n'a pour but que de canaliser et de régulariser le mouvement, afin de le maintenir dans des limites acceptables par tous et d'empêcher ainsi toutes les violences, les à-coups et, plus tard, les réactions. C'est ainsi que nous ne pouvons considérer comme une simple manœuvre des aristocrates la protestation contre le décret du 13 avril 1790. Ce mouvement fut bien plus religieux que politique et, si certains réactionnaires s'y sont ralliés dans des vues contre-révolutionnaires, cela ne change rien au véritable caractère de la résistance des catholiques.

A ces forces hostiles à l'œuvre de l'Assemblée s'opposent les *forces révolutionnaires*, dont M. Sagnac nous expose l'organisation et le développement surtout à la suite de la *fédération*. Ce développement aura pour résultat l'aggravation des conflits, tout spécialement sur le terrain religieux, où la résistance est aussi la plus forte et la mieux organisée. C'est ce que M. Sagnac appelle d'une façon qui sent la phraséologie de l'époque révolutionnaire : la lutte de Dieu et de la Révélation contre la Nature, la Raison et la libre volonté. On sent un peu trop de quel côté vont toutes les sympathies de l'auteur, bien qu'il signale, avec une louable impartialité, l'intolérance et les excès des classes populaires. M. Sagnac est plein de mansuétude à l'égard des Jacobins, qui, à l'en croire, ne seraient devenus « soupçonneux, dénonciateurs et policiers » que pour se défendre contre les « aristocraties nobiliaire, ecclésiastique, militaire et judiciaire ». C'est là, il faut l'avouer, une façon assez spéciale d'envisager le programme et l'action du parti qu'il appelle « le ferment de la Révolution ». Il est vrai que les Jacobins sont modérés si on les compare aux Cordeliers et aux autres sociétés populaires, parmi lesquelles, même encore en 1791, le sentiment républicain semble moins puissant que les aspirations socialistes. M. Sagnac expose le rôle des socialistes dans le mouvement et parle de cette singulière Église sociale de Claude Fauchet dont l'esprit était à la fois chrétien, maçonnique, socialiste et démocratique. Mais les Jacobins considèrent les socialistes comme dangereux et les combattent; aussi, comme l'écrit très justement l'auteur, la Révolution exclut de ses bienfaits les seuls misérables.

Digitized by Google

Le livre IV, consacré au déclin et à la chute de la monarchie, s'ouvre par un récit circonstancié de la fuite à Varennes, dont M. Sagnac montre les conséquences sur la transformation de l'esprit public, transformation qui creuse un abîme de plus en plus profond entre l'Assemblée, bourgeoisement aristocratique, et les masses populaires. La « politique de la Reine », en inspirant la crainte d'une intervention étrangère, vient encore compliquer la situation.

C'est dans ces conditions que l'*Assemblée législative* ouvre ses travaux. M. Sagnac étudie les hommes et les partis qui y jouent un rôle et expose ensuite les divers incidents de politique intérieure et étrangère qui vont pousser à la guerre, guerre désastreuse dont le résultat sera, le 20 juin 1792, la première insurrection parisienne. Le processus et les conséquences de ces événements sont fort judicieusement étudiés. Dès lors la chute de la royauté n'est plus douteuse. M. Sagnac montre fort clairement les étapes de la transformation de l'opinion qui vont aboutir à la Commune insurrectionnelle et au 10 août. De même, il explique par des raisons d'ordre psychologique les massacres de septembre, cette folie collective, au sujet de laquelle il n'hésite pas à écrire : « Tous les principes de liberté et de justice que la Révolution avait proclamés étaient odieusement violés. » Il établit fort justement les responsabilités et les conséquences de ce forfait, puis, après avoir passé en revue l'œuvre de réformes politiques et sociales poursuivie par l'Assemblée législative, il aborde l'histoire de l'invasion.

Les forces de résistance de la France : armée régulière, volontaires, corps francs, sont étudiées et mises en regard des forces ennemies; enfin, l'auteur nous raconte les péripéties de l'invasion et expose les conséquences de la victoire de Valmy qui va permettre l'établissement de la République.

M. Sagnac a ainsi réalisé sa lourde tâche. Les critiques de détail que nous lui avons adressées n'enlèvent rien à la valeur de son livre. Il restera, comme se l'était proposé l'auteur, une œuvre de haute vulgarisation scientifique, permettant au grand public d'étudier d'une façon complète la période la plus importante et la plus féconde, mais aussi la plus confuse, de l'histoire de la Révolution.

CH. TERLINDEN.

J. H. LAMOTT. *History of the archidiocese of Cincinnati (1821-1921).* (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain. Fasc. 45.) New-York, Cincinnati, F. Pustet; Louvain, Bureaux du Recueil, 1921. In-8, XXIII-430 p. Doll. 4.

Il y a juste un siècle que, dans l'État d'Ohio, aux États-Unis, fut créé le diocèse de Cincinnati, grâce au zèle du R. P. Fenwick, O. P.

Digitized by Google

Arrivé dans la province d'Ohio en 1808, c'est le premier prêtre qui s'y établit à demeure, à la suite d'une démarche faite par les immigrants catholiques auprès de l'évêque de Baltimore.

C'est un centenaire que M. Lamott a voulu célébrer, en nous donnant une histoire très attachante du diocèse de Cincinnati de 1821 jusqu'à nos jours. L'entreprise n'était pas facile : l'auteur est le premier à traiter le sujet et n'avait aucune publication antérieure pour le guider dans son travail de recherches et de composition. Aussi M. Lamott a-t-il fait de très heureuses découvertes. Il ne s'est pas contenté de consulter toutes les sources publiées et les travaux d'histoire qui pouvaient l'éclairer quelque peu, ainsi qu'en témoigne la *Bibliographie* (p. XVII XXIII), il a dépouillé une quantité considérable d'archives. A Cincinnati même, sa récolte fut maigre, la chancellerie métropolitaine ne possédant guère de pièces antérieures à 1880. L'auteur se décida alors à étendre ses recherches à Mount St Joseph, près de Cincinnati, à Notre-Dame University, dans le territoire d'Indiana ; il consulta aussi les archives paroissiales, celles des communautés religieuses et de multiples institutions de son diocèse, les archives provinciales, départementales et municipales de l'État d'Ohio. M. Lamott n'a point négligé les archives du Vatican, celles du généralat des Dominicains, celles de la Propagande. L'effort heuristique a donc été très considérable.

Après avoir délimité son sujet, l'auteur expose, en guise d'introduction, l'histoire de l'Ohio avant son incorporation aux États-Unis et antérieurement à la création de l'évêché de Cincinnati (1821).

Le chapitre II décrit, en même temps que les vicissitudes du nouveau diocèse depuis 1821 jusque 1921, l'action du premier évêque, Mgr Fenwick, surnommé l'apôtre de l'Ohio, et celle de ses successeurs, les archevêques John B. Purcell (1833-1883), William H. Elder (1883-1904), Henry Moeller, l'archevêque actuel, nommé en 1904.

Le chapitre III rappelle la série des variations qu'ont subies les circonscriptions de l'Église dans l'État de l'Ohio. Dès le début, la juridiction de l'évêque de Cincinnati s'étendait sur tout le territoire de cet État. En 1847, Rome en détacha, dans le Nord, la portion qui forma dès lors le diocèse de Cleveland, et, en 1868, dans le Sud Est, celle qui devint le diocèse de Colombus. Entretemps, en 1850, l'évêché de Cincinnati avait été érigé en archevêché.

Dès lors l'archevêque devint métropolitain et il eut pour suffragants les évêques de Louisville, de Détroit, de Vincennes et de Cleveland, auxquels vinrent s'ajouter plus tard ceux de Covington, de Sault-Sainte Marie-Marquette, de Fort-Wayne, de Colombus, de Nashville, de Grand-Rapides et de Toledo. L'auteur expose la fondation de chacun de ces diocèses et donne la liste de leurs évêques.

Avec le chapitre IV, l'auteur aborde l'histoire spéciale, la fondation du diocèse, la situation religieuse de la province d'Ohio à cette époque,

Digitized by Google

les missions catholiques, l'organisation des paroisses. Ce chapitre est complété, en réalité, par plusieurs appendices du volume, dont nous signalerons surtout le n° XVI, contenant cinq listes, avec notes biographiques, destinées à faire connaître tous les prêtres du diocèse qui sont devenus évêques, ainsi que tous les autres, séculiers ou réguliers, décédés ou encore vivants, qui ont exercé ou exercent leur activité dans le diocèse.

Le chapitre V s'occupe de la propriété ecclésiastique et montre que c'est d'Europe que vinrent les secours les plus effectifs pour subvenir aux premiers besoins de l'Église de Cincinnati. L'auteur traite dans ce chapitre le sujet très délicat de la banqueroute de l'archevêque Purcell, se montant à peu près à quatre millions de dollars. Cette catastrophe fit perdre la foi à beaucoup de gens et le litige qu'elle provoqua dura vingt-six ans. C'est la première fois que cette lamentable histoire est exposée d'après les sources et la façon dont elle est ici traitée aide à comprendre l'état actuel de l'Église catholique dans ce diocèse.

Le chapitre VI traite de la législation propre au diocèse de Cincinnati et à la province ecclésiastique dont son archevêque est le métropolitain ; l'histoire des douze communautés d'hommes et des dix-sept communautés de femmes est étudiée dans le chapitre VII.

Au dernier chapitre (VIII), nous trouvons le tableau de la vie sociale et intellectuelle : instituts de bienfaisance et d'éducation, hôpitaux, sociétés de charité, cimetières, écoles, collèges, universités, sociétés littéraires, etc.

En guise de conclusion l'auteur condense les idées générales qui se dégagent de son histoire et insiste sur le progrès et la vitalité de l'Église dans le diocèse de Cincinnati : on y trouve actuellement 210.000 fidèles et 391 prêtres, 186 églises avec curés résidents, 33 missions, 63 chapelles et 123 écoles paroissiales. Dans l'ensemble des diocèses dépendant de Cincinnati, dans un territoire presque aussi vaste que celui de la France, il y a 2.010.447 catholiques.

Le travail de M. Lamott est excellent. Nous n'avons que quelques regrets à exprimer. Au chapitre VIII, l'auteur aurait dû consacrer quelques pages à l'art religieux, dont l'intérêt se laisse entrevoir par ce que nous apprenons au sujet de l'église cathédrale. C'est dans l'introduction ou au chapitre Ier qu'il aurait fallu marquer la place de l'histoire religieuse de Cincinnati dans l'ensemble de l'histoire d'Ohio et des États-Unis. Le chapitre sur les variations des circonscriptions ecclésiastiques avait sa place toute naturelle avant celui retraçant l'histoire des évêques : le théâtre d'abord, les acteurs ensuite.

Ces remarques n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage, qui se recommande non seulement par l'ampleur des recherches mais aussi par l'honnêteté de la critique et les points de vue neufs découverts par l'auteur.

On nous permettra ici de signaler que M. J. Lamott est le troisième

Digitized by Google

prêtre américain qui, depuis 1910, a publié un mémoire dans le « Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain ». Comme ses prédécesseurs, M. F. Zwierlein, professeur à la faculté de Rochester, et M. P. Guilday, professeur à l'université catholique de Washington, il a obtenu le titre de docteur en sciences morales et historiques.

Il fut créé docteur peu de jours avant la cérémonie émouvante où Nicolas Murray Butler procéda à la pose de la première pierre de la nouvelle bibliothèque, qui sera due à la générosité américaine. Puissent ces liens entre Louvain et les États-Unis se resserrer de plus en plus, pour le plus grand bien de la science historique !

A. CAUCHIE.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Signalons pour mémoire l'article d'un spécialiste en matière de philosophie de l'histoire, M. Ernest Troeltsch, paru dans l'*Historische Zeitschrift*, 1921, t. CXXIV, p. 377-447, sous le titre : *Der historische Entwicklungsbegriff in der modernen Geistes-und Lebensphilosophie. II. Die Marburger Schule, die südwestdeutsche Schule, Simmel.* L'étude intéresse sans doute plus le philosophe que l'historien de profession, mais celui-ci sera reconnaissant à l'auteur d'avoir groupé et décrit divers courants d'idées de l'Allemagne du XIXe siècle et d'avoir caractérisé nettement leur origine, leurs rapports mutuels et leurs points d'aboutissement. Tous ces systèmes, malgré leurs divergences parfois marquées, se laissent ramener en passant par K. Marx aux doctrines de Kant et à sa théorie de la connaissance. L'école de Marbourg, comme l'appelle M. Troeltsch, compte trois auteurs célèbres : Hermann Cohen, E. Cassirer et P. Natorp ; celle du sud-ouest de l'Allemagne se groupe autour du nom de son fondateur, Wilhelm Windelband, élève de Lotze. Ont appartenu aussi à cette école H. Richert et M. Weber. Quant à Georges Simmel il occupe une place à part ; il se distingue en effet par son talent d'exposition journalistique (M. Troeltsch se sert même à son sujet de l'expression « *épater le bourgeois* ») et par l'audace de ses théories. Son livre : *Die Probleme der Geschichtsphilosophie* connut, en 1907, sa troisième édition.

H. Nelis.

— On vient de réunir en un volume, publié sous le titre *Jésus*, quelques conférences données autrefois par l'historien bien connu Albert Hauck († 1918) (Leipzig, J. C. Hinrichs, 1921. In-8, 197 p.). Jésus a-t-il vécu ? Jésus et S. Paul ; le progrès moral de l'humanité et le christianisme ; le christianisme et les biens terrestres ; l'origine de l'image du Christ dans l'art occidental : tels sont les principaux sujets développés dans le volume.

C. Mohlberg.

— L'histoire de la littérature du Nouveau Testament, écrite en 1906 par M. Clemen pour la collection Göschen, a été rééditée en 1919 (*Die Entstehung des Neuen Testament.* Leipzig, Göschen, 1919. In-16, 167 p.). L'auteur n'a pas modifié ses positions. Le premier évangile, œuvre d'un judéo-chrétien, fut composé en Syrie vers l'an 72 ; le second fut écrit par Marc vers 67-68. Le troisième évangile et les Actes sont de l'année 94 ou 95 ; le quatrième évangile et les épîtres de Jean dateraient du commencement du deuxième siècle

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, Louvain) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* Chronique, *soit dans la* Bibliographie *de la* Revue d'histoire ecclésiastique.

Digitized by Google

et l'apocalypse de la fin du premier, vers 96. C'est vers cette date aussi qu'il faudrait placer l'épître aux Éphésiens et l'épître aux Hébreux. Pour les Pastorales, il faut descendre jusque vers 110-117. Quelques morceaux de la seconde à Timothée et de l'épître à Tite seraient cependant de la main de l'Apôtre. Les autres lettres attribuées à S. Paul sont authentiques et se placent entre 50 et 63. Ce n'est pas le cas pour les épîtres catholiques. Celles de Jude, de Jacques et la IIe de Pierre ne seraient pas antérieures à 130 et la première de Pierre pourrait avoir été écrite vers 95.

— Le professeur K. Hampe de Heidelberg, vient de nous donner, dans les *Wissenschaftliche Forschungsberichte, nº 8*, (Gotha, F. A. Perthes, 1922. In-8, VIII-150 p.), une bibliographie de l'histoire du moyen âge. Elle contient la liste des publications (livres, articles) parues de 1914 à 1919. Elle constitue plus qu'une simple nomenclature de titres ; c'est un rapport critique et une étude bien documentée sur l'état des recherches médiévales. L'auteur ne manque pas de donner aux jeunes des sujets de recherches. C. M.

— Sous le titre : *Einführung in die Urkundenlehre des deutschen Mittelalters* (*Bücherei der Kultur und Geschichte* éd. Seb. Hausmann. T. V. Bonn et Leipzig, K. Schroeder, 1920. In-8, VIII-256 p. M. 12), M. F. Philippi nous donne le résumé du cours de diplomatique professé par lui depuis de nombreuses années à l'université de Munster en Westphalie Le public peu exigeant y trouvera, sous une forme dépouillée de tout appareil scientifique, le minimum de ce qu'il tient à connaître des actes administratifs de l'Allemagne au moyen âge. La matière y est divisée en cinq chapitres très clairs mais aussi très élémentaires ; ils sont consacrés à l'histoire de la diplomatique (où ne figurent ni L. Delisle, ni Tangl, ni Schiaparelli), à l'aspect extérieur des chartes (matière, écriture, langue), aux formes juridiques de validation (souscriptions, témoins, sceaux), aux divers genres d'actes (diplômes impériaux, bulles pontificales, actes de particuliers), à la méthode d'édition.

On s'étonne qu'en ce temps de crise économique le livre de M. Philippi puisse voir le jour. La diplomatique du moyen âge est essentiellement une science de détail et elle ne se prête pas à des condensations habiles ; l'érudit ignorera donc sans perte ce travail où il n'y a que des généralités inconsistantes ; quant à ceux qui ne sont pas spécialistes, ils avaient à leur disposition le petit manuel de Leist pour satisfaire leur curiosité. Le résumé de M. Philippi dépasse de peu ce dernier par quelques menues observations personnelles ; il est d'autant plus à regretter qu'il ait été livré à l'impression que M. Philippi est lui même l'auteur d'une bonne monographie sur la chancellerie des Hohenstaufen. H. N.

— Le professeur Dr W. Levison de Bonn revient une dernière fois sur la controverse engagée autrefois entre M. Godefroid Kurth (RHE. 1920, t. XV, p. 437-441) et M. Bruno Krusch (*Neues Archiv*, t. XLIII (1922), p. 645 sv.) Il fait remarquer que le regretté historien de Liége n'a plus vu le travail de Krusch dans le NA, t. XL, p. 131 svv., 265 svv. De plus il constate que Kurth ne semble pas avoir connu ce qui est dit dans le NA. t. XXXI, p. 498 s. à propos de Notger de Liége, ni la mention de son travail sur Jean d'Outremeuse (ARB. 1910) dans le MGH. SS. R. Merov., t. VI, p. 482, note 1. En ces différents endroits, Br. Krusch a avoué qu'il ne tient plus à la thèse soutenue par lui, en 1876, sur la vie de S. Lambert.

Digitized by Google

La *Vita Arnoldi archiepiscopi Moguntini* a été l'objet de vives controverses. Le Dr Th. Ilgen avait autrefois émis des doutes touchant son authenticité (WZGK. 1908, t. XXVII, p. 38-97). Un jeune docteur de l'université de Bonn, le R. P. Amandus G'sell, O. S. B., a repris l'examen de la *Vita* et a conclu à son authenticité. Son étude vraiment remarquable peut servir de modèle à de pareilles enquêtes. (*Neues Archiv*, t. XLIII, p. 27 svv. et 317 svv.). Les professeurs H. Schrörs et W. Levison avaient dirigé l'auteur dans ses recherches. Sur le même sujet parut encore de P. Wackernagel une dissertation : *Kritische Studien zur Vita Arnoldi archiepiscopi Moguntini*. L'auteur a connu les études de Dom G'sell.

La thèse de M. L. Delisle sur l'école calligraphique de Tours, son développement et sa diffusion, a été combattue dans l'étude de H. Degering, *Das Prümer Evangeliar in Berlin* (Ms. lat. theol. fol. 733), parue dans la *Festschrift für Adolf v. Harnack* (Berlin, 1921). Se basant sur l'évangéliaire de Prum, Degering soutient l'existence d'une école de calligraphie dans la province rhénane, notamment à Aix-la-Chapelle, à Cornelismunster et à Prum. Le manuscrit de Berlin ne serait donc pas l'exemplaire donné par l'empereur Lothaire Ier, en 852, à l'abbaye de Prum. Celui-ci serait le Cod. lat. 266 de Paris. C. M.

— La collection *Grundriss der Geschichtswissenschaft zur Einführung in das Studium der deutschen Geschichte des Mittelalters und der Neuzeit*, publiée sous la direction d'Aloys Meister, a fait paraître, à la veille de la guerre, un exposé de l'histoire constitutionnelle de l'Allemagne du xve siècle à nos jours, dû à la plume du Dr Phil. Fritz Hartung : *Deutsche Verfassungsgeschichte vom 15. Jahrhundert bis zur Gegenwart.* (Leipzig et Berlin, Teubner, 1914. In-8, 174 p.). Cet ouvrage peut rendre de grands services, grâce surtout à sa bibliographie générale et aux indications de sources et de littérature figurant en tête de chaque paragraphe. Il y a spécialement à glaner pour l'histoire ecclésiastique aux §§ 15 et 27. Dans l'ensemble, l'exposé, très sommaire vu l'amplitude de la question embrassée, est bien fait, clair et repose sur un plan bien construit et sur une sérieuse documentation.

Ch. Terlinden.

— Dans un ouvrage intitulé : *Die St Blasianische Germania sacra. Ein Beitrag zur Historiographie des 18. Jahrhunderts* (Münchener Studien zur historischen Theologie. Fasc. 1. Kempten, J. Kösel et Fr. Pustet, 1921. In-8, viii-198 p.), M. G. Pfeilschifter nous raconte, d'après des documents inédits, l'histoire bien intéressante d'une entreprise scientifique projetée dans la seconde moitié du xviiie siècle par les bénédictins de l'abbaye de Saint-Blaise. Dans une circulaire datée du 11 novembre 1783, ces moines annonçaient la publication d'une vaste collection, sous le titre de *Germania sacra*. En somme, il s'agissait de faire pour l'Allemagne ce que les bénédictins de Saint-Maur avaient fait pour la France, dans leur admirable *Gallia christiana* : retracer l'histoire de la constitution des provinces ecclésiastiques et des différents diocèses de l'Allemagne ; exposer, pour chaque diocèse, le passé des abbayes, des couvents et de toutes les églises, soit cathédrales, soit collégiales, soit paroissiales ; faire connaître les décisions des conciles et des synodes et les différentes réformes monastiques ; enfin montrer, partout où elles s'étaient fait sentir, l'action et l'influence des principaux membres du clergé.

Digitized by Google

L'entreprise des bénédictins de Saint-Blaise n'était pas tout à fait neuve, même pour l'Allemagne. En effet, quelques diocèses et même des provinces ecclésiastiques possédaient déjà leur histoire, et c'est un mérite de l'ouvrage de M. Pfeilschifter de nous rappeler les précurseurs des moines de Saint-Blaise (p. 4-41). Mais ces tentatives individuelles et isolées avaient à peine défriché le terrain. Il restait à faire un travail considérable et à surmonter de multiples difficultés. De fait, il ne fut pas aisé de délimiter géographiquement les recherches, les frontières de l'empire ayant souvent changé au cours des siècles. Il ne fut pas facile surtout d'organiser ces recherches et de trouver sur place des collaborateurs intelligents, capables d'inventorier et d'utiliser les matériaux. Pendant de nombreuses années, les bénédictins de Saint-Blaise ont consacré leurs efforts à ces travaux préliminaires.

La *Germania sacra* était en bonne voie d'exécution et déjà quelques volumes avaient paru, quand la guerre d'abord (1799), la sécularisation de l'abbaye ensuite (1808) vinrent ou retarder ou interrompre définitivement la publication. Cent ans après, en 1908, MM. Kehr et A. Brackmann ont repris le projet de la « *Germania sacra* ». Il est fort à craindre que les circonstances actuelles, plus troublées peut-être que celles d'il y a un siècle, n'empêchent, maintenant comme alors, l'exécution d'une si vaste entreprise. Souhaitons cependant, avec M. Pfeilschifter, « qu'il soit réservé un sort plus heureux à la nouvelle *Germania sacra* ». A. De Meyer.

— Le premier fascicule du *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft* vient de paraître (Munster-en-W., 1921). Il comporte quatre sections : 1) Des travaux sur l'histoire de la liturgie *(Geschichtliche Aufsätze)*. *Das Communicantes und seine Heiligenliste*, par A. Baumstark (p. 5-33); *Actio in liturgischer Verwendung*, par O. Casel, (p. 34-39); *Devotio*, par Aug. Danield, (p. 40-60); *Die wechselnden Gesangstücke der ostsyrischen Messe*, par A. Rücker (p. 61-86); *Ambrosiuszitat in einer Votivmesse. Eine kleine Alkuinstudie*, par A. Manser, O. S. B. (p. 87-96). — 2) Des études sur le contenu des formules liturgiques (*Systematische Aufsätze*) : *Ueber die systematische Methode in der Liturgiewissenschaft*, par R. Guardini (p. 97-108). Ce travail se recommande par la clarté de l'exposé et les aspects nouveaux qu'il découvre. Il est de première importance pour les liturgistes. *Die Liturgie im Lichte der kirchlichen Gemeinschaftsidee*, par Th. Michels, O. S. B. (p. 109-116). Un article de grande valeur est celui du même Dr R. Guardini : *Das Objektive im Gebetsleben*. L'auteur s'occupe du livre du R. P. M. Festugière, *La liturgie catholique, essai de synthèse* (Maredsous, 1913), qui souleva avant la guerre des critiques assez vives de la part du P. J. J. Navatel, S. J., et du P. L. Peeters, S. J. Nous sommes très satisfait de la solution que propose le Dr Guardini. Les points de vue développés et soutenus par les deux ordres religieux ne lui paraissent guère contradictoires ; au contraire, il les considère comme se complétant mutuellement et comme formant deux éléments d'un tout. A la formule de Dom Festugière, « l'un *ou* l'autre », il substitue celle-ci : « l'un *et* l'autre ». D'autre part il ouvre aussi de nouvelles vues sur le problème de la piété liturgique et de la spiritualité ignatienne. — 3) Suivent quelques courtes notices : *Zur Taufliturgie*, par Odo Casel, O. S. B.; *Zur Geschichte des Advents*, par P. Siffrin, O. S. B.; *Eine nachgregorianische Umstellung im römischen Messkanon* et *Zwei nicht erkannte Bruchstücke frühchristlich-griechischer Liturgie Aegyptens*, par A. Baumstark. — 4) Le fascicule se termine par une bibliographie rétrospective des publications parues sur la liturgie de 1914 à 1921. C. M.

Digitized by Google

— MM. H. Reiners et W. Ewald ont étudié durant la guerre les monuments des petites villes et villages de la Lorraine française, occupés par l'armée allemande. Ces études ont fourni la matière d'un ouvrage intéressant : *Kunstdenkmäler zwischen Maas und Mosel.* (Munich, 1921. In-4, IV-248 p., nombreuses reproductions). Ce vieux pays de Lorraine, situé sur la frontière de deux races, a conservé de nombreux monuments, malgré les guerres dont il fut le théâtre. Les églises de Mouzon, inspirées de la cathédrale de Laon et de celle d'Avioth, avec sa célèbre Recevresse, étaient assez connues. Mais on connaît moins beaucoup d'autres églises (Olley, Mont Saint-Martin, Mont devant Sassey, Marville, etc.) qui méritent elles aussi l'attention. Signalons l'église de Pierrevillers fortifiée depuis la guerre de Cent ans, les armoires eucharistiques avec *oculus* sur le dehors, les portails historiés de Mont et de Mouzon. On saurait gré aux archéologues allemands de leurs publications sur les monuments de la zône occupée, si leur œuvre n'avait pas comme contre-partie toutes les pertes que la guerre nous a causées. R. Maere.

— En collaboration avec MM. E. Eichmann, M. Grabmann et E. Weigl, M. G. Pfeilschifter a commencé la publication d'une série d'études sous le titre : *Münchener Studien zur historischen Theologie.* Elle remplacera celle qui, de 1899 à 1920, a paru sous la direction de feu A. Knöpfler : *Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistorischen Seminar München.* Dans la nouvelle collection, l'objet des recherches a été étendu à toutes les branches de la théologie positive.

— Nous lisons dans les *Nachrichten* du *Neues Archiv*, 1922, t. XLIII, p. 627, que les fascicules suivants donneront un aperçu sur les publications historiques, parues à l'étranger depuis 1914, qui peuvent intéresser les éditeurs des *Monumenta Germaniae historica.* Le t. XL donnera la liste des publications italiennes.

Le 14 décembre 1921 a eu lieu à Bonn une réunion générale des membres du *Verein zur Pflege der Liturgiewissenschaft E. V. (Sitz : Abtei Maria Laach).* Ont été élus : président le Rme Dom I. Herwegen, abbé de Maria Laach ; vice-président : le prof. Dr F. Tillmann, ancien recteur de l'université de Bonn. Ont été nommés : trésorier : le R. P. Norbert Aldenhoven, O. S. B.; secrétaire : le R. P. Cunibert Mohlberg, O. S. B.; tous deux de l'abbaye Maria Laach. Le Privatdozent Dr R. Guardini a été nommé trésorier supplémentaire et le prof. Dr A. Baumstark, secrétaire suppléant. Vers la fin de l'année on a distribué aux membres de la société le premier fascicule du *Jahrbuch fur Liturgiewissenschaft* (cfr RHE, 1921, t. XVII, p. 683). Dorénavant les membres recevront un rapport sur les travaux de la société et l'un ou l'autre article intéressant du *Jahrbuch.* Celui-ci sera donné aux membres de la société au prix de 20 marks. Les frais d'impression demandent ce changement. C. M.

— Une manifestation importante de la vie intellectuelle allemande doit être signalée ici, bien que ne rentrant pas strictement dans le cadre de nos études ; c'est la première réunion de ceux qu'on appelle les *Alttestamentliche Forscher*, tenue en vue de préparer *(Vortag)* le congrès des orientalistes allemands. L'assemblée a eu lieu le jeudi 29 septembre 1921, au séminaire historique de M. K. Budde, de l'université de Leipzig.

Digitized by Google

La réunion a compté beaucoup d'adhérents et obtenu un grand succès. Notons les communications suivantes : K. Budde, *Ueber die Redaktion der Zwölfprophetenbuches ;* M. E. Sellin, *Einige cruces interpretum im Zwölfprophetenbuches ;* M. R. Kittel, *Ueber die Zukunft der alttestamentlichen Wissenschaft* Le congrès a pris la résolution de combattre par les moyens les plus énergiques ceux qui veulent exclure l'étude de l'A. T. et de l'hébreu, du programme des facultés de théologie.

Le 30 septembre et le 1er octobre suivant s'est tenu le congrès des orientalistes allemands. Mentionnons simplement les noms des conférenciers : MM. H. Gunkel, P. Kahle, J. Hermann, A. Jirku et E. Sievers. H. N.

— *Nominations.* — Au mois de janvier 1922 le Dr Romano Guardini a été nommé *Privatdozent* pour la théologie systématique à la faculté de théologie de Bonn.

Le professeur Dr Kehr a été nommé (le 2 mai 1921) président de la direction centrale des *Monumenta Germaniae historica.*

Ont été admis comme professeurs extraordinaires : à la faculté de philosophie de Munster-en-W., le *Privatdozent* Prof. Dr B. Vandenhoff pour les langues orientales ; à la faculté de théologie de Breslau le *Privatdozent* Dr Fr. Mayer pour l'exégèse du Nouveau Testament. A la même faculté a été nommé *Privatdozent* pour l'exégèse du Nouveau Testament le Dr M. Rauer.

Le Dr Chr Schreiber, président et professeur de dogmatique du grand séminaire de Fulda, a été nommé évêque de Meissen.

Le Dr A. Herte a été nommé professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Paderborn.

Le 1er octobre 1921, le professeur D. E. Hirsch de Goettingue a pris la direction de la *Theologische Literaturzeitung.*

Décès. — Le 6 avril 1921 est décédé à Graz, à l'âge de 85 ans, Mgr Dr S. Graus, professeur d'histoire de l'art.

Le 22 mai 1921 est décédé M. Fr. Tenckhoff, professeur de l'histoire ecclésiastique à Paderborn.

Le professeur Dr A. Knöpfler est décédé le 14 juillet 1921, âgé de 74 ans. C. M.

M. G. Seeliger, professeur d'histoire du moyen âge et des sciences auxiliaires à l'université de Leipzig, décédé le 24 novembre 1921. Historien original et pénétrant, il s'est surtout signalé par ses études sur le droit franc et les institutions communales et royales en Allemagne au moyen âge.

Le 7 septembre 1921, est mort près de Klagenfurt le Dr Michael Tangl, professeur d'histoire médiévale et des sciences auxiliaires de l'histoire à l'université de Berlin. Né en Carinthie, à Wolfsberg, le 26 mai 1861, Tangl s'initia aux études sous la direction de Th. von Sickel, à l'institut historique de Vienne ; de là il passa à l'institut autrichien de Rome où il débuta, en 1887, dans sa carrière par la publication de ses *Päpstliche Kanzleiordnungen.* Nommé à l'université de Berlin, il succéda à Wattenbach dans la chaire de paléographie ainsi qu'en qualité de collaborateur au *Jahresbericht der Geschichtswissenschaft.* Le défunt était un savant remarquable et très renommé. Collaborateur des *Monumenta Germaniae Historica* depuis 1891, il devint chef de la section « *Epistolae* » ; il fut co-directeur de l'*Archiv für Urkundenforschung* et, pendant quelque temps, directeur du *Neues Archiv.* Comme technicien en matière de diplomatique pontificale, comme éditeur de textes

Digitized by Google

et comme paléographe, l'autorité de M. Tangl était très grande. Presque tous ses travaux intéressent nos études à l'époque carolingienne; citons seulement ses *Diplomata Caroli Magni*, l'édition qu'il donna récemment de la correspondance de saint Boniface et ses études sur l'abbaye de Fulda. Avec M. Tangl disparaît un des érudits les plus réputés de l'Allemagne et de la célèbre société des *Monumenta*. H. NELIS.

Angleterre-Écosse-Irlande. — M. H. HALL, professeur à l'université de Londres et sous-archiviste au Public Records, vient de publier un manuel qui est destiné aux étudiants et aux érudits : *A repertory of british archives. Part I. England* (Londres, Royal hist. society, 1920. In-8, LIII-266 p.). Ce répertoire commode, dressé avec la collaboration d'étudiants de cette université, renferme, sous une forme concise mais abondamment documentée, tout ce qu'il faut savoir pour entreprendre avec fruit des recherches aux archives d'Angleterre. Les renseignements portent non seulement sur les collections publiques appartenant à l'État (*public records*), mais encore sur les archives communales (*local records*). A remarquer surtout le chapitre troisième : *A directory of english archives* (p. 161-254), où l'on trouve des extraits sur les archives locales; la rubrique *Church records* apparaît fréquemment. H. NELIS.

— La revue *History* a publié dans son numéro de janvier dernier certains articles qui méritent particulièrement de retenir l'attention. C'est d'abord la contribution du professeur A. J. GRANT, *Dante's conception of history* (p. 223-233). L'auteur montre que Dante a eu la vraie vision du passé, la vision de l'histoire. Il rencontre dans le passé surtout trois forces : la science de la Grèce, le droit de Rome, et l'Église catholique. Sans connaître la langue grecque et tout en ne connaissant Homère et les grands tragédiens que par des traductions, l'auteur de la *Divine Comédie* a compris la Grèce : pour lui elle se résume en Aristote. Tout en tirant son information non de la lecture des auteurs romains, mais de compilations médiévales, Dante connaît mieux Rome que la Grèce. Pour lui, Rome est la poésie, le droit, l'Empire, mais surtout le droit. Qu'on lise son *De monarchia* et le sixième chant du *Paradis*, où les louanges de Rome sont mises dans la bouche de Justinien. L'Empire est une institution providentielle, ayant pour mission de faire respecter le droit romain. Il est un élément essentiel de l'ordre européen et sa faiblesse est cause des misères dont le monde est accablé. Toutefois Dante ne vise point le Saint Empire romain en lui-même : il y voit un moyen d'assurer le retour de l'ordre mondial, basé sur des lois raisonnables et bien connues de tous, contrôlant la vie des États aussi bien que celle des individus. C'est aussi une déclaration affirmant que le pouvoir temporel a sa sphère propre où il est souverain.

Pour ce qui concerne l'orthodoxie de Dante, elle ne peut être mise en doute. C'est précisément son amour pour l'Église qui le pousse à critiquer si violemment les abus dont il est témoin et dont il retrace le tableau dans plusieurs passages de son poème. Pour Dante, d'après l'auteur, le malheur de l'Église, à son époque, consiste en ce qu'elle n'a pas laissé une indépendance suffisante au pouvoir temporel représenté par l'Empire. De là la théorie des deux soleils allant chacun sa propre route, dont il est question dans le XVIe chant du *Purgatoire*.

Digitized by Google

Dante ne possède point l'idée de progrès : celle-ci n'était pas encore née ; de là, pour lui, la possibilité de choisir des exemples de perfection dans toutes les périodes, ancienne et moderne, aussi bien parmi ses contemporains que dans l'histoire grecque et romaine.

Dans un autre article qui mérite d'être retenu, Miss KATE HOTBLACK nous parle des Flamands et des Wallons réfugiés à Norwich à la suite des guerres de religion (*The Dutch and Wallons at Norwich*, p. 234-239), d'après le *Dutch and Wallons Strangers' book* (1564-1643), qui permet de donner une image nette et pittoresque de la vie menée par ces exilés et de l'influence qu'ils ont exercée.

A signaler aussi (p. 240-246), la suite du texte de la leçon inaugurale donnée à l'université de Londres par Miss E. JEFFRIES DAVIS, dont nous avons annoncé la nomination dans notre précédente chronique.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler que la revue *History* donne régulièrement, sous le titre de *Historical revisions*, des articles qui constituent une mise au point de quelque récente controverse ou de quelque problème compliqué. Dans le numéro d'avril (*Christopher Columbus*, p. 38-43) M. le professeur A. P. NEWTON donne un aperçu de la controverse née avant la guerre entre M. H. Vignaud, président de la société des Américanistes, et ses contradicteurs, principalement M. H. Wagner, de l'université de Gœttingue, et M. C. Errera, de l'université de Bologne. L'histoire traditionnelle de Christophe Colomb nous est venue de deux auteurs, son fils Ferdinand, et Bartolomé de Las Casas, évêque de Chiapas. La version originale espagnole de Ferdinand Colomb, écrite vers 1539, a disparu et l'œuvre ne nous est connue que par une traduction italienne, publiée à Venise en 1571. Vers le milieu du XVIe siècle, l'évêque Las Casas, l'apôtre des Indes, essaya de raconter les gestes de Colomb dans son *Histoire des Indes*, en s'aidant des papiers laissés par l'explorateur et en copiant en partie le travail de Ferdinand Colomb. L'œuvre de Las Casas fut publiée pour la première fois en 1875. Enfin, en 1601, Antonio de Herrera écrivit une histoire étendue des conquêtes des Espagnols dans le Nouveau Monde, en se servant à la fois des livres de Ferdinand Colomb et de Las Casas.

C'est l'œuvre de Herrera qui créa la « légende colombienne ». M. Vignaud semble avoir prouvé, particulièrement dans son *Histoire de la grande entreprise de 1492* (Paris, 1911) que le vrai but de Colomb fut différent de celui qu'il prétendit après coup avoir eu en vue. L'histoire de la recherche des Indes fut inventée après que les pays neufs eurent été découverts, et le raisonnement scientifique, invoqué pour démontrer la praticabilité de la route occidentale vers l'Asie et les Iles des Épices, ne fut composé qu'en 1493 ou 1494. En réalité, l'expédition de 1492 eut pour seul objet la découverte des îles qu'on croyait situées dans l'Atlantique au-delà des îles du Cap Vert, c'est-à-dire les Antilles. C'est là une conclusion des travaux de M. Vignaud qui paraît probable. Moins généralement admise et encore controversée est la thèse de M. Vignaud d'après laquelle Colomb ne fut point en correspondance avec l'astronome Toscanelli. Cette thèse a été reprise et exposée avec beaucoup de force dans le dernier ouvrage de M. Vignaud, publié en 1920 sous le titre *The Columbian tradition of the discovery of America of the part played therein by the astronomer Toscanelli* (Oxford, 1920).

Décès. — Lord BRYCE est mort le 22 janvier dernier. Il créa sa réputation scientifique par le livre, encore classique aujourd'hui, *The holy roman*

Digitized by Google

Empire, publié à Oxford en 1864. Il fut surtout estimé dans les milieux anglo-saxons par son étude sur la démocratie américaine : *The american commonwealth.* L. VAN DER ESSEN.

Belgique. — Les PP. MANDONNET ET J. DESTREZ ont fait paraître une *Bibliographie thomiste* (Le Saulchoir, Kain, 1921. In-8, XXII-116 p. F. 10). Elle constitue le premier fascicule de la nouvelle collection d'études, fondée sous le titre de *Bibliothèque thomiste* (Cfr RHE, 1922, t. XVIII, p. 175). Dans l'introduction, le P. Mandonnet indique les principes qui ont présidé à la composition de cette bibliographie ; il fournit les données principales relatives aux lieux où S. Thomas a vécu avec les dates correspondantes ; il dresse la liste des ouvrages authentiques du saint Docteur, telle qu'il l'a établie dans son étude : *Des écrits authentiques de S. Thomas d'Aquin* (Fribourg-en-Suisse, 1910). Notons ici que le R. P. n'a pas changé ses conclusions touchant onze opuscules, attribués à tort d'après lui, au Docteur angélique, et dont M. Grabmann a encore entrepris récemment de prouver l'authenticité *(Die echte Schriften des hl. Thomas v. Aquin.* Munster, 1920).

Les RR. PP. n'ont pas la prétention d'établir une bibliographie complète. D'abord, ils limitent leurs recherches au point de vue chronologique et s'en tiennent aux publications parues depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'année 1920. Ils estiment à juste titre que les grands commentateurs et interprètes anciens de la pensée de S. Thomas sont suffisamment connus et que les ouvrages de second ordre, publiés avant le XIXe siècle, ne sont plus guère consultés. Exception a été faite cependant pour les vies de S. Thomas et pour des ouvrages importants au point de vue historique et critique. En outre, même pour la période de temps envisagée, des articles et des ouvrages importants auront sans aucun doute échappé à l'attention des savants auteurs. Aussi ceux-ci promettent-ils dès maintenant de nous donner, si le besoin s'en fait sentir, un ou plusieurs suppléments à ce premier essai de bibliographie thomiste.

La bibliographie comprend 2219 numéros. Elle est classée, d'après l'ordre logique, en cinq sections : 1. *Histoire de S. Thomas.* 2. *Œuvres.* 3. *Doctrines philosophiques.* 4. *Doctrines théologiques.* 5. *Rapports doctrinaux historiques avec les philosophes ou théologiens depuis l'antiquité jusqu'à nos temps.* Chaque section comporte plusieurs sous-divisions, établies, elles aussi, d'après l'ordre logique. Enfin dans chacune de ces sous-divisions, les documents sont généralement classés par ordre chronologique. Pour quelques ouvrages importants de date récente, les auteurs signalent les principaux comptes-rendus.

On peut regretter que, dans les divisions de leur ouvrage, les RR. PP. ne se soient pas tenus aux cadres habituels d'une bibliographie historique. Aux divisions claires et logiques, qui correspondent aux différentes opérations analytiques et synthétiques de la critique, ils ont substitué des divisions moins rationnelles et aussi moins rigoureuses. Ainsi, par exemple, pourquoi rejeter à la fin de la bibliographie les ouvrages qui traitent des sources de la pensée de S. Thomas ? Ce manque de rigueur dans les divisions a d'ailleurs causé de grands embarras aux auteurs de la bibliographie, et l'on ne tardera pas à relever certaines erreurs dans le classement. Ainsi, par exemple, on s'étonnera à bon droit de ne trouver aucun lexique dans le paragraphe consacré aux « *études générales, catalogues et lexiques* », de ren-

Digitized by Google

contrer des publications de textes ailleurs que dans le paragraphe intitulé « *éditions* » (voir nos 547-548, 558, 579-582, 585-586, 611-612, 624), de voir signaler des études spéciales sous le titre « *généralités* » et, vice-versa, des ouvrages généraux sous la rubrique « *études spéciales* » (voir p. ex. nos 458, 462, 468, 474), de n'avoir nulle part réunis les travaux sur l'histoire de la philosophie. On aurait tort cependant d'exagérer l'importance de ces erreurs de détail. Pour apprécier les mérites des auteurs, il faut tenir compte des difficultés que présente tout classement systématique de bibliographie. Nous sommes convaincus que la *Bibliographie thomiste*, malgré ses légères imperfections, rendra de précieux services à tous ceux qui s'occupent de l'étude de la philosophie ou de la théologie de S. Thomas. A. De Meyer.

— Nous ne pouvons que signaler brièvement la récente étude de M. Eug. Bacha intitulée : *La Loi des créations* (Bruxelles-Paris, Lamertin, Alcan, 1921. In-8, 87 p.) qui dénote une grande vigueur d'esprit et un brillant talent d'exposition. L'auteur y étudie les faits d'ordre politique et les manifestations diverses de la vie artistique et intellectuelle, et il les représente comme le résultat d'une même loi, « la loi des contraires ou des antithèses ». Il en conclut que pour mieux comprendre ou décrire un état social ou intellectuel, l'historien devra l'opposer à l'état précédent. M. Bacha développe cette théorie en faisant constamment appel à l'histoire universelle. H. N.

— Le R. P. E. de Moreau, S. J., nous offre dans la *Nouvelle revue théologique* deux études : *Les explications allégoriques des cérémonies de la sainte messe au moyen âge* (1921, t. III, p. 1-23) et *L'explication réaliste des cérémonies de la messe* (1922, t. IV, p. 1-22). C'est un aperçu bien instructif de l'exégèse liturgique, oscillant entre le symbolisme extrémiste et un réalisme exagéré, dont le premier fut représenté par Amalaire de Trèves († c. 850), le second par dom Claude de Vert († 1708). Contre les exagérations symbolistes du moyen âge protestèrent pour des raisons différentes Florus de Lyon et Albert le Grand ; contre les exagérations historiques de Claude de Vert s'éléva surtout Languet, évêque de Soissons et plus tard de Sens. Pour la partie qui traite du moyen âge l'auteur a pu se servir du célèbre ouvrage de A. Franz, *Die Messe im deutschen Mittelalter* (Fribourg-en-B., 1902). Je rappelle aussi l'étude de A. Nobels sur *Le symbolisme liturgique dans les écrits du moyen âge* (*Bulletin de l'association des anciens membres du séminaire historique de l'université catholique de Louvain*, 1910, t. III, p. 63-74). Pour l'exposé de l'époque moderne, l'auteur fait un travail personnel. C. Mohlberg.

— M. le chan. Em. Steenackers a publié, dans le *Bulletin du cercle archéologique de Malines*, une étude sur *La grande école de Malines* (1430-1630) (Malines, L. Godenne, 1921. In-8, 84 p.) J'y relève d'abord une inexactitude : ce sera d'ailleurs la seule critique : « Dans le haut moyen âge, ainsi débute cet article, l'éducation morale et intellectuelle du peuple fut l'œuvre des monastères. Plus tard, succédant en quelque sorte aux établissements monastiques, les écoles chapitrales continuèrent, en la développant, cette mission d'instruction » (p. 2). Je pense que l'auteur fait erreur. Les premières écoles établies dans nos régions furent celles que les modestes curés de campagne, obéissant aux prescriptions capitulaires, ouvrirent à l'usage de la jeunesse de leur paroisse, et dans lesquelles ils enseignèrent tout au moins la lecture et le chant, de manière à se faire remplacer le cas échéant par leurs *scholares*

Digitized by Google

pour la récitation de l'office. Ces écoles, même dans les plus modestes de nos villages, subsistèrent dans certains cas jusqu'au XIIe siècle. La main-mise d'institutions étrangères sur l'*altare* des paroisses rurales fut sans doute pour beaucoup dans la disparition de l'école paroissiale.

Les origines de la grande école de Malines remontent à l'école capitulaire; elle fut cédée, en 1450, par les chanoines à la ville; plus tard, en 1630, la ville abandonna ses droits au profit de l'archevêque et de la congrégation de l'Oratoire. Lorsqu'en 1798, les Oratoriens furent expulsés des bâtiments que l'école occupait, ils réunirent d'abord leurs élèves dans un hôtel particulier, puis après leur propre dispersion, l'un d'eux, le P. J. Volders continua l'enseignement et vit, en 1802, son école adoptée par la municipalité comme *école secondaire*. En 1831, le *collège municipal* accepta encore une fois l'autorité de l'archevêque, qui nomma à la direction l'historien et littérateur, Jean David. Enfin, à la suite de difficultés avec la ville, maîtres et élèves passèrent dans de nouveaux locaux et constituèrent le collège actuel de Saint-Rombaut.

M. Steenackers, ancien directeur de ce collège, ne considère pas, dans cette étude, la grande école dans toutes les phases de son existence presque et peut-être plus que millénaire. Il se borne à la période qui va de 1450 à 1630, retraçant à la fois l'histoire interne et externe de l'institution, parlant de ses locaux, de ses programmes, de ses méthodes, de ses maîtres et de ses disciples. C'est une excellente contribution à l'histoire de l'enseignement, basée sur une étude sérieuse des sources. J. LAENEN.

— M. A. C. DE SCHREVEL vient de publier un *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre, 1577-1584*. T. I. (Société d'émulation de Bruges, t. VIII, Bruges, L. De Plancke, 1921. In-8, XVI-690 p.). Ce recueil est destiné à compléter les *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas, 1577-1584*, édités autrefois par MM. Ph. Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick; il complète aussi et corrige parfois les sources analysées par P. Fredericq *(Le renouvellement en 1578 du traité d'alliance conclu à l'époque de Jacques van Artevelde entre la Flandre et le Brabant)*. Les 219 pièces, reproduites par M. De Schrevel, proviennent des archives d'Ypres, de Bruges, de Gand, de Bruxelles, de Lille etc. Elles permettront aux historiens de retracer un tableau plus complet et plus vrai des graves événements qui se sont succédé à cette époque dans la Flandre : « l'arrestation, par les démagogues gantois, du duc d'Arschot, des évêques d'Ypres et de Bruges et d'autres seigneurs; la *nouvelle union* de Bruxelles; la tentative de renouveler, en 1578, le traité d'alliance de 1339 entre la Flandre et le Brabant, dans le but de former une ligue protestante, et la surprise des villes de Courtrai, Bruges et Ypres, par les Gantois; les requêtes des calvinistes tendant à obtenir le libre exercice de leur culte; la *Paix de religion* proposée aux provinces par le conseil d'État et les États généraux; l'accueil fait à cette proposition; la confiscation des biens ecclésiastiques; la réaction catholique des provinces wallones et des *malcontents;* la campagne de François de la Noue; l'*Union d'Utrecht* et le *Traité d'Arras;* le gouvernement de Charles de Croy, prince de Chimay, en Flandre; la réconciliation de Courtrai, Ypres, Bruges et Gand avec le roi d'Espagne » (p. III-IV).

L'éditeur a réservé la table des noms pour la fin de sa publication. Espérons que celle-ci ne se fera pas trop attendre; car les documents que M. De

Digitized by Google

Schr. a réunis avec beaucoup de patience et qu'il édite avec un scrupule d'exactitude, digne des plus grands éloges, constitueront une source de première importance pour l'histoire religieuse de Belgique au XVIe siècle.

A. D. M.

— La controverse relative à la figure centrale du fameux polyptique des frères Van Eyck aura eu l'avantage de faire mieux connaître *L'Iconographie de Dieu le Père*. C'est ainsi que M. le chanoine VAN DEN GHEYN a le mérite de faire observer que le Père est souvent représenté au XVe siècle sous des traits jeunes. Ceci tout aussi fréquemment dans les images de la Trinité que dans celles de l'Annonciation, du Baptême du Christ, de la Transfiguration ou de scènes de l'Apocalypse (*Gand artistique*, 1922, t. I, p. 1-11).

M. J. CASIER a recueilli d'intéressantes *Notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye cistercienne de Saint-Bernard sur l'Escaut*. (Annales de l'Académie d'archéologie, Anvers, 1921, p. 162-191 et VIII pl.) Le mobilier de style baroque de l'abbatiale Saint-Bernard était de toute première valeur. Parmi ses meubles anciens, qui ornent maintenant les églises d'Anvers, il faut citer l'autel de l'église Saint-André et la chaire de la cathédrale. M. Casier s'intéresse surtout aux superbes stalles, aujourd'hui à Wouw (Brabant hollandais), et aux statues conservées par les cisterciens de Bornhem (Anvers).

R. MAERE.

— Nous nous faisons un plaisir et un devoir d'annoncer à tous ceux qui s'intéressent aux études de théologie positive et d'histoire des dogmes l'apparition imminente des premiers volumes d'une nouvelle collection, qui prend pour titre : *Spicilegium Sacrum Lovaniense*. Cette œuvre scientifique est l'entreprise collective de l'Université catholique et des Collèges théologiques de la Compagnie de Jésus et des Pères Dominicains de Louvain. Elle a pour but la publication d'études et de documents pour servir à l'histoire des doctrines chrétiennes depuis la fin de l'âge apostolique jusqu'à la clôture du concile de Trente. Son programme embrasse donc la littérature patristique et la littérature ecclésiastique médiévale, avec les prolongements qu'a eus cette dernière jusque dans les débuts des temps modernes.

La collection comprendra trois sections : 1) la section des *Études*, travaux d'ordre critique, historique, littéraire ou doctrinal, sur les écrivains, les œuvres ou les idées de la période indiquée ; 2) la section des *Textes*, éditions de textes inédits, originaux ou versions anciennes, et rééditions critiques de ceux pour lesquels pareil besoin se fait sentir ; 3) la section des *Instruments de travail*, comme sont les relevés méthodiques des manuscrits théologiques, les publications de catalogues médiévaux des bibliothèques monastiques ou ecclésiastiques, les listes d'incipit, les recherches sur les particularités lexicographiques, paléographiques, etc., des écrits et groupes d'écrits, etc.

La *Direction* de la publication est actuellement composée de MM. J. LEBON, professeur de patrologie à l'Université, R. MARTIN, professeur de théologie au Collège théologique O. P., et J. DE GHELLINCK, professeur d'histoire des dogmes au Collège théologique S. J., à Louvain. Elle est aidée par un *Conseil* de personnalités scientifiques, que préside Mgr P. LADEUZE, Recteur Magnifique de l'Université. Pour remplir son programme, la *Direction* fait appel à la collaboration des spécialistes de tous les pays ; elle ne se contente pas de se charger de la publication de leurs œuvres ; elle espère, en

Digitized by Google

outre, pouvoir les aider pécuniairement, au besoin et dans la mesure de ses ressources, pour faciliter leurs recherches.

Le prospectus, qui vient d'être lancé, donne de plus amples détails sur cette œuvre, à qui des encouragements autorisés et des adhésions empressées prouvent qu'elle répond à un besoin réel, qu'elle vient à son heure et qu'elle suscite d'heureuses espérances. On y trouvera une première liste de vingt-cinq volumes annoncés, dont les premiers sont sous presse, et qui paraîtront aussi rapidement que possible. On y verra de même à quelles conditions les mécènes généreux peuvent obtenir le titre de membre protecteur, donateur ou fondateur de l'Œuvre.

Malgré les difficultés extraordinaires de l'heure présente, la *Direction* est décidée à faire tous les sacrifices possibles au but scientifique qu'elle poursuit. Elle ose espérer que, pour les souscripteurs, le prix d'un volume de 400 pages environ ne dépassera guère la somme de 15 francs (port en sus). Les trois cents premiers souscripteurs auront droit à une réduction de 20 % sur le prix fort de chaque volume. Pour les souscriptions, communications ou renseignements, on est prié de s'adresser à la *Direction* du *Spicilegium Sacrum Lovaniense*, rue de Namur, 40, Louvain.

— Un *Bulletin du service provincial de recherches historiques et folkloriques* (Bruxelles, Weissenbruch. F. 6) est publié, depuis 1921, six fois par an, par la commission provinciale du Brabant, placée sous la présidence de M. Ch. Gheude et ayant comme secrétaire M. A. Marinus. Depuis que la guerre a profondément bouleversé les mœurs et usages populaires, les études de folklore ont gagné en intérêt. On sait que chez nous comme ailleurs beaucoup de ces coutumes reposent sur un tréfonds religieux. Il importe d'en donner une description exacte et, si possible, une interprétation judicieuse.

H. N.

— Le *Bulletin de la Société pour le progrès des études philologique et historique* s'est transformé en *Revue belge de philologie et d'histoire*, paraissant tous les trois mois à partir du 1er janvier 1922. Le premier numéro, comportant 224 pages, nous a fait bonne impression; les articles y consacrés à l'histoire ont été bien choisis et se rapportent à des branches différentes des disciplines historiques : M. L. Leclère expose fort judicieusement quelles sont *les limites chronologiques du moyen âge*; M. Pirenne donne une brillante synthèse intitulée : *Mahomet et Charlemagne*; M. Hansay précise ce qu'il faut entendre par *la villa et l'oppidum de Saint-Trond*; M. Nelis publie un fort intéressant travail sur *la date dans les actes de Philippe-le-Bon* (1419-1467); enfin M. Tourneur montre *la méthode à suivre pour évaluer en monnaies modernes les valeurs anciennes énoncées dans les textes historiques belges du XIe au XVIIIe siècle*, en l'éclairant par un exemple bien choisi.

C'est là un excellent début et les articles annoncés font présager que les numéros suivants de la revue ne seront pas inférieurs à leur aîné.

Les articles de fond sont suivis de *Mélanges*, de comptes rendus critiques signés de noms autorisés, d'une partie bibliographique et d'une chronique. La partie bibliographique a le défaut, à notre avis, de présenter tous les livres nouveaux d'histoire classés uniquement par ordre alphabétique de noms d'auteurs; par contre, le consciencieux dépouillement des périodiques est précédé d'un index sommaire qui facilite grandement les recherches.

Nous nous demandons si l'idée de publier dans un même fascicule les

Digitized by Google

articles de philologie et ceux d'histoire est heureuse. Le grand public, qui désirait depuis longtemps une revue belge d'histoire, risque d'être rebuté par les articles très spéciaux de philologie qui prennent plus de la moitié du premier numéro. Aussi, croyons-nous qu'au point de vue du succès d'abonnements et du recrutement des lecteurs, il y aurait intérêt à scinder la revue ou tout au moins à y donner le pas à l'histoire sur la philologie. CH. T.

— Peu de semaines avant sa mort, notre excellent et dévoué collaborateur, M. A. FIERENS, fit, à une séance de l'académie flamande, une lecture sur la collation des bénéfices ecclésiastiques par les papes d'Avignon dans les anciens diocèses des Pays-Bas (*Ons prebendenwezen onder de pauzen van Avignon. Een inleidend overzicht*, dans les *Verslagen en mededeelingen der kon. vlaamsche academie*, p. 809-848. Gand, 1921). Le grand nombre d'actes consultés par les membres de l'institut historique belge à Rome, permet dès à présent de porter un jugement sur la théorie et la pratique bénéficiales de la cour d'Avignon. Or, les conclusions défendues par M. Fierens s'écartent de celles soutenues par M. G. Mollat (*Les papes d'Avignon*. 1305-1378). Sans doute, M. Fierens reconnaît que les papes d'Avignon ont hérité de leurs prédécesseurs le système de centralisation des bénéfices ecclésiastiques ; il n'ignore pas les mesures prises par Benoît XII et Urbain V, en vue de tempérer les rigueurs de cette centralisation et d'extirper les abus ; mais il reproche aux papes de cette période d'avoir manqué d'énergie, de s'être laissé entraîner par le courant de l'époque, de n'avoir pas entrevu les funestes conséquences du système et d'avoir contribué ainsi, d'une manière inconsciente, à préparer le mouvement du protestantisme.

L'étude de M. Fierens ne ralliera point, croyons-nous, l'adhésion unanime des historiens. Elle néglige de comparer la pratique bénéficiale de la curie d'Avignon aux usages généralement admis à cette époque. De plus, elle ne tient pas assez compte du progrès constant qu'accusent les règles de la chancellerie apostolique dans la collation des bénéfices, tel, par exemple, le décret du pape Grégoire XI, de 1373 : *super idiomate*. Il est vrai, d'autre part, que l'auteur souligne lui-même les difficultés d'application des mesures de réforme ainsi que les embarras financiers de la papauté.

Les renseignements fournis par M. Fierens touchant nos anciens diocèses sont très intéressants ; ils sont en outre fondés sur une riche documentation et présentés avec le degré de certitude que comportent les sources. H. N.

— Les 6, 7 et 8 août 1921 s'est tenue à Malines la XXe session des congrès scientifiques flamands. Elle comprenait deux réunions générales et trois sections : sciences médicales et naturelles, sciences juridiques, philologie et histoire. Cette dernière section était elle-même subdivisée en sous-sections de philosophie, de pédagogie, de philologie et d'archéologie classiques, de philologie germanique et romane, d'histoire de la littérature, d'histoire du moyen âge et des temps modernes, et enfin de folklore.

Parmi les questions traitées à ce congrès, qui méritent d'arrêter l'attention des lecteurs de la *Revue*, signalons les communications de M. le Prof. AUG. MANSION, de Louvain, sur *l'Eudaimonisme* chez Aristote et chez saint Thomas ; de M. le Prof. A. CARNOY, de Louvain, sur *Les études philologiques depuis les dix dernières années* ; de M. le Prof. J. MANSION, de Liége, sur *La situation actuelle des recherches toponymiques en Belgique* ; de M. J. LEENEN, sur le

Digitized by Google

dialecte du Limbourg ; du P. J. VAN MIERLOO, sur *La bienheureuse Hadewyck*, dans laquelle le rapporteur montra qu'il faut probablement identifier notre bienheureuse avec Hydewyck, *mulier religiosa in saeculo degens* à Nivelles, dont il est question dans la vie de Marie d'Oignies ; de M. P. VERHEYDEN, sur *Quelques écrits mystiques des XVe et XVIe siècles* ; de M. le Prof. GEYL, de Londres, sur les *Historiens néerlandais et les troubles du XVIe siècle*, dans laquelle le rapporteur constate que les préoccupations politiques de leur temps ont trop souvent influencé le jugement que les historiens ont porté sur les événements du XVIe siècle ; de M. l'archiviste J. LYNA, de Hasselt, sur l'*État actuel de l'historiographie du pays de Looz* ; de M. le chanoine J. LAENEN, qui revient sur une étude publiée jadis dans les *Mélanges Baron de Borman* et insiste, en les développant, sur les arguments en faveur de l'existence, dès le IXe siècle, de paroisses d'hommes libres à côté de paroisses d'habitants de domaine dans les villes du moyen âge ; de M. le Prof. R. LEMAIRE, de Louvain, qui a donné lieu à un échange de vues entre le rapporteur et M. le curé Aerts, au sujet du thème de l'Agneau mystique de Van Eyck. J. L.

— La troisième session annuelle de l'*Union académique internationale* s'est tenue, du 25 au 27 mai, au Palais des Académies, sous la présidence de M. Henri Pirenne. Outre la Belgique, treize États étaient représentés par vingt-huit délégués, presque tous déjà présents à Bruxelles, les 23 et 24 mai, à l'occasion de la célébration du 150e anniversaire de l'Académie de Belgique : Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Russie, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. En dehors de quatre entreprises de l'Union, en cours d'exécution (recueil des vases antiques, catalogues des manuscrits alchimiques, droit coutumier d'Indonésie, édition des œuvres de Grotius), l'assemblée s'est préoccupée de la préparation d'un dictionnaire du latin médiéval, de l'établissement d'un système de transcription phonétique pour les diverses langues, de la recherche de documents historiques japonais inédits dans les dépôts européens, de l'administration des antiquités dans les pays à mandat, de la carte archéologique de l'empire romain et de compléments aux recueils d'inscriptions grecques et latines. La session prochaine se tiendra à Bruxelles du 26 au 28 mai 1923.

— Le dimanche 2 avril les historiens belges se sont réunis à Bruxelles, au Palais des Académies, pour examiner la proposition, faite par la *Royal historical society* et la *British Academy* de Londres, de tenir à Bruxelles, en 1923, le Ve Congrès international des sciences historiques. Après avoir décidé de ne pas inviter les représentants des empires centraux (Allemands et Autrichiens), l'assemblée a accepté à l'unanimité la proposition des historiens anglais Le congrès aura lieu l'année prochaine, pendant les vacances de Pâques. Un comité organisateur central a, dès à présent, été constitué. En font partie : M. H. PIRENNE, président ; le R. P. DELEHAYE et M. F. CUMONT, vice-présidents ; M. G. DES MAREZ, secrétaire général ; M. CH. TERLINDEN, trésorier ; M. F. GANSHOF, secrétaire adjoint. S. M. le Roi Albert a accordé son patronage au congrès. Celui-ci, reprenant les traditions des congrès tenus autrefois à Rome, à Paris, à Berlin et à Londres, comprendra, d'après les décisions provisoires, treize sections : Histoire de l'Orient ; Histoire grecque, romaine et byzantine ; Histoire du moyen âge ;

Digitized by Google

Histoire moderne, contemporaine et coloniale; Histoire religieuse et ecclésiastique; Histoire du droit; Histoire économique; Histoire de la civilisation (au sens restreint, c'est-à-dire philosophie, sciences, conceptions politiques et sociales); Histoire de l'art et archéologie; Méthode historique et sciences auxiliaires; Documentation sur la guerre mondiale; Archives et publications de textes. Le bureau du congrès s'est adjoint une cinquantaine de membres, constituant le comité organisateur, choisis parmi les historiens belges, qui dès à présent prépareront l'organisation provisoire des sections ainsi que la propagande. La cotisation pour les participants est fixée à 50 francs (belges).

— Du 2 au 5 septembre prochain se tiendra à Turnhout un « Congrès historique et archéologique de la Campine ». Le comité organisateur, composé du chanoine J. E. Jansen, O. P., archiviste de Turnhout, président; M. L. De Paeuw, vice-président; J. A. U. Ernalsteen, secrétaire, et l'abbé Philippen, trésorier, vient de lancer une circulaire fixant en détail les questions qui pourront être traitées à ce congrès : elles embrassent la préhistoire, l'histoire générale, l'histoire artistique et l'histoire économique de la Campine. La cotisation des participants est fixée à 10 francs. On peut adresser dès maintenant les adhésions au secrétaire du congrès, 234, chaussée de Turnhout, Borgerhout-Anvers.

— Le 16 décembre prochain il y aura cent cinquante ans que l'impératrice Marie-Thérèse créa à Bruxelles, par lettres patentes, l'Académie des sciences et des belles-lettres pour ses provinces des Pays-Bas autrichiens. La jeune académie groupa les rares érudits de l'époque. Supprimée lors de l'invasion des armées françaises en Belgique, elle connut, de 1816 à 1830, sous le régime hollandais, une période assez terne de réorganisation. A partir de 1832 elle entra dans une ère de prospérité grâce à l'impulsion éclairée de son secrétaire perpétuel, l'illustre Ad. Quetelet.

A l'occasion de ce jubilé, l'Académie vient de publier un précieux souvenir littéraire : *L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation (1772-1922)* (Bruxelles, M. Lamertin, M. Hayez, 1922. In-8, 342 p.). Sans être aussi complet que les deux beaux volumes édités en 1872, ce *liber memorialis* n'en forme pas moins un utile et instructif récit de cent cinquante années de travaux scientifiques, accomplis par des Belges ou par des étrangers en Belgique. Il constitue ainsi une page attachante de notre vie intellectuelle dans le triple domaine des sciences, des lettres et des beaux-arts. Différents collaborateurs ont esquissé le tableau : MM. Pirenne et Thomas pour l'histoire et les lettres (à noter l'école d'orientalisme de Louvain), G. Cornil, L. Leclère et E. Mahaim pour les sciences morales et politiques; enfin l'effort artistique est décrit par L. Solvay et P. Bergmans. L'histoire administrative de l'Académie est de la main de M. P. Pelseneer, secrétaire perpétuel. Un trait se dégage une fois de plus de cet exposé : c'est l'apport à notre vie scientifique d'éléments étrangers venus de France et d'Allemagne; nous ne citerons que les noms de Baron, Dandelin, Catalan, Moke, puis von Kekulé, Gluge, Warnkœnig, Haus, Swahn et Mone. Quelques figures ont été oubliées, telles Nypels, H. Francotte et peut-être aussi Ph. Gilbert.

H. N.

— Académie royale de Belgique. Le prix quinquennal des sciences historiques a été attribué à feu Godefroid Kurth.

Digitized by Google

— *Nominations.* — M. le chan. PLAC. LEFÈVRE, licencié en sciences morales et historiques et archiviste de l'abbaye d'Averbode, a été attaché aux archives générales du royaume à Bruxelles. Le nouveau titulaire s'occupera spécialement des archives religieuses.

A l'occasion des fêtes du VIIe centenaire de l'université de Padoue, M. J. P. WALTZING, professeur à l'université de Liége, M. H. VAN HOUTTE, professeur à l'université de Gand, M. G. HEUPGEN, professeur à l'université de Bruxelles, et M. L. VAN DER ESSEN, professeur à l'université de Louvain, ont été créés docteur « honoris causa » de l'université jubilaire.

— *Décès.* — Le R. P. CASTELEIN, professeur de philosophie au collège N.-D. de la Paix, à Namur, décédé le 29 janvier. — Le R. P. PIERLING, S. J., auteur de plusieurs ouvrages sur la Russie et le Saint-Siège, mort à Bruxelles le 26 février.

Espagne. — Le R. P. Z. G. VILLADA, S. J., a publié un *Catálogo de los códices y documentos de la catedral de Leon* (Madrid, imprenta clásica, 1919. In-8, 261 p. et 13 planches). Ce catalogue comprend : 1° une introduction où est retracée l'histoire de la bibliothèque et du dépôt d'archives de la cathédrale de Léon; 2° la description de 53 manuscrits; 3° un inventaire détaillé de 1801 chartes ou diplômes. Ceux-ci sont classés d'après l'objet auquel ils se rapportent : affaires particulières (p. 71-119), monastères et abbayes (p. 119-135), église cathédrale (p. 135-225) miscellanea (p. 225-231). Parmi les manuscrits décrits dans ce catalogue, nous signalons : un palimpseste du VIe ou du VIIe s. contenant une partie de la *lex romana Wisigothorum* et le texte de l'*Itala* selon l'opinion de S. Berger ; une bible de 920 ; un antiphonaire mozarabe de 1069 ; le *liber comicus* de 1071 ; la première rédaction du *De viris illustribus* de S. Isidore ; les actes d'un concile de Cordoue de 839; les *canones Priscilliani,* ms. daté de 920.

L'ouvrage paru sous le titre : *Praelectiones biblicae. Novum Testamentum.* T. I. *Introductio et commentarius in quatuor J. C. evangelia* (Madrid, Impr. « El perpetuo secorro », 1920. In-8, XXIV-560 p.) est le premier volume d'un grand commentaire que le R. P. HADRIANO SIMON, C. SS. R., se propose de publier en cinq parties à l'usage des séminaristes. On y trouve une bonne introduction à l'étude des évangiles ; le commentaire lui-même est souvent interrompu par des « excursus », où sont traitées plus longuement certaines questions importantes ; l'ordre suivi dans l'exposé est celui des évangiles synoptiques ; pour la vie publique de N. S., l'auteur examine cependant séparément le récit de S. Jean. Le P. Simon s'est donné beaucoup de peine pour se mettre au courant des théories des différentes écoles ; il les expose loyalement et les critique avec mesure et bon sens ; aussi son livre rendra-t-il de grands services.

Le R. P. CARMELO BALLESTER a fait paraître la traduction espagnole du Nouveau Testament (*El Nuevo Testamento de N. S. Jesu-Cristo.* Traducido al castellano por el Ilmo Sr D. Felix Torres-Amat, con introducion, análisis, notas, indices, grabados y mapas. Madrid, Gabriel Molina-Pontejos, 3, 1920. In-8, 1051-CCLXVI p.). Cet ouvrage, quoique destiné au grand public,

Digitized by Google

mérite d'être signalé ici à cause de l'introduction (p 19-73) et des nombreux annexes (I-CCXXVI p.) qu'il contient. Toutes les questions critiques relatives au N. T. ainsi que le contenu doctrinal de chaque livre y sont exposés avec méthode, clarté et précision.

L'archivo ibero-americano, fondé en 1914 par les franciscains d'Espagne (Madrid, Calle del Cisne, nº 12. Pés. 20), a déjà publié des études fort remarquables. Conçu sur le modèle de l'*Archivum franciscanum historicum*, il est consacré surtout à faire connaître les documents relatifs à l'histoire de l'ordre de S. François en Espagne et dans les pays de mission. Outre la publication des textes, il donne aussi des travaux d'histoire proprement dits, une chronique et une bibliographie franciscaines. La revue paraît tous les deux mois, en fascicules de 150 p. environ.

Depuis 1919, des écrivains de l'Amérique latine et d'Espagne publient à Madrid une revue mensuelle sous le titre « *Raza española* » (M. Saenz de Jubera, Calle Campomanes, 10). Elle a pour but de faire connaître et de propager la culture espagnole et de resserrer les liens qui unissent l'Amérique du Sud à l'Espagne. Une large part y est faite à l'histoire et à l'art.

Les dominicains de Salamanque font paraître, depuis 1920, une revue mensuelle d'ascétisme : *La vida sobrenatural* (Bilbao, Calle Cruz, 5. Pés. 8). Elle comprend cinq sections : doctrine, liturgie, histoire, textes, bibliographie. Tous les ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, sont admis à collaborer.

Décès. — Le R. P. Justo Cuervo, O. P., décédé à Salamanque, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, parmi lesquels une remarquable édition des œuvres de Louis de Grenade et une histoire du couvent de S. Étienne de Salamanque ; — le R. P. Colunga, O. P., décédé dans la même ville, connu par ses travaux sur l'histoire du droit canon ; — M. Ramiro Fernandez de Valbuena, évêque auxiliaire, mort à Santiago de Compostela. Il écrivit de nombreux ouvrages dont nous signalons les deux principaux : *Egipto y Asiria resucitados*, en quatre volumes, ouvrage analogue à celui de Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes ; La religión a través de los siglos* (3 vol.), étude considérable sur l'histoire des religions, laissée inachevée par la mort de l'auteur. L. Goldaracena.

États-Unis d'Amérique. — Le R. P. J. B. O'Connor a publié un livre intitulé : *Monasticism and civilisation* (New-York, P. J. Kenedy et fils), dans lequel il essaie de retracer l'influence monastique, principalement celle des Bénédictins, au moyen âge. Il examine les divers aspects de l'activité des moines : leur travail de défrichement et l'exploitation de leur domaine, leur effort industriel, leurs rapports avec les villes, leurs occupations littéraires, leur activité charitable, enfin, la part qui leur revient dans la civilisation des pays européens, évangélisés par eux. C'est un travail de vulgarisation scientifique agréablement présenté.

MM. Bolton et Marshall viennent de faire paraître une histoire de la colonisation de l'Amérique du Nord sous le titre *The colonisation of North America, 1492-1783* (New-York, The Macmillan Cy. 609 p. Doll. 4,25). C'est un travail de synthèse comprenant l'histoire des fondations espagnoles,

Digitized by Google

françaises, anglaises, hollandaises et suédoises. Les auteurs étudient la fondation des colonies, leur expansion, les conflits internationaux auxquels elles ont donné lieu, la révolte des colonies anglaises du Nord et l'établissement de l'indépendance américaine. Ce qui constitue surtout le mérite de cet ouvrage, c'est le soin que mettent les auteurs à décrire l'atmosphère politique des pays colonisateurs au moment de la conquête, en même temps que la bibliographie bien fournie que l'on trouve à la fin de chaque chapitre.

La *St Louis catholic historical review*, octobre 1921, publie un extrait du *Journal* de Mgr Rosati, autrefois vicaire apostolique de Mississipi et d'Alambana, puis coadjuteur de l'évêque de S. Louis. L'auteur y raconte les difficultés qu'il rencontra en 1822-1823 et qui lui firent d'abord refuser sa nomination comme vicaire apostolique. Ce document constitue une source précieuse pour l'histoire du catholicisme aux États-Unis au commencement du XIXe siècle.

Ce n'est pas l'histoire de l'architecture proprement dite, mais plutôt l'histoire générale que Mme ELISABETH BOYLE O'REILLY a eu en vue dans l'ouvrage richement illustré qu'elle vient de consacrer aux principales églises de France (*How France built her cathedrales*. New-York et Londres, Harper Frères, 1921. I 1-8, XXXIX-612 p. Doll. 6). En effet, elle ne s'y arrête pas longtemps à analyser minutieusement ces monuments et à montrer leur perfection et leur beauté au point de vue architectural. Elle veut avant tout faire revivre devant l'esprit du lecteur l'époque du moyen âge, lui faire connaître la foi profonde et les sentiments de piété ardente qui ont inspiré de si belles œuvres. Ce sont des pages vraiment remarquables que celles où l'auteur nous peint, d'une main d'artiste, le tableau de la vie religieuse de cette époque. Mme Boyle O'Reilly n'a étudié que les églises de style gothique. Voici la liste de celles dont on trouvera dans son ouvrage une courte description : S. Denis, Noyon, Senlis, Sens, Laon, Soissons (ch. III) ; N.-D. de Paris, Chartres, Reims et Amiens (chap. IV-V) ; Bourges, Beauvais, Troyes, Tours, Lyon, Le Mans (ch. VI) ; des églises de moindre importance du Midi de la France, de Bourgogne et de Normandie (ch. VII-X).

On sait que la *Catholic historical review* de Washington, consacrée d'abord à l'histoire du catholicisme aux États-Unis, a étendu son programme à l'histoire générale de l'Église. Dans son numéro d'octobre 1921, l'*Illinois catholic historical review* annonce qu'elle reprend pour son compte l'ancien programme des catholiques de Washington.

La *Knights of Columbus historical commission* a pris l'initiative de stimuler les recherches sur l'origine et le développement des États-Unis, d'interpréter et de perpétuer « les principes américains de liberté, de la souveraineté du peuple et du gouvernement avec le consentement du peuple », de promouvoir en Amérique l'esprit de solidarité et d'exalter l'idéal américain. En somme, le but de l'entreprise est de produire une histoire complète des États-Unis, qui remplacera les productions que la commission estime entachées d'esprit de parti ou dépourvues d'objectivité. La *Commission* est constituée par MM. E. F. MC SWEENY, W. S. BENSON, H. J. FORD, M. F. EGAN, H. TAYLOR, CH. H. MC CARTHY et G. H. DERRY. Elle a organisé un concours dans le but de récompenser les auteurs des meilleurs travaux

Digitized by Google

sur l'histoiré des États-Unis d'Amérique. Les lauréats recevront des prix variant de 500 à 3.000 dollars. La date ultime pour le dépôt des manuscrits était le 31 mai 1922.

La XXXVIe réunion de l'*American historical association* a eu lieu à S. Louis (Missouri) du 28 au 30 décembre 1921. A la même date, les membres de l'*American catholic historical association* ont tenu, dans la même ville, leur deuxième congrès. Parmi les travaux qui furent présentés à ce dernier nous citons : Rev. P. Foik, *Father Claude Jean Allonez, S. J., pioneer missionary of the Northwest ;* Rev. M. O'Malley, *The catholic clergy in South American revolutions ;* Rev. Ch. L. Sonvay, *The french papal states during the Revolution ;* Rev. P. Guilday, *The restoration of the society of Jesus in the United States* (1806-1815) ; Rev. P. J. Healy, *The study and writing of Church history ;* Rev. M. A. Cain, *The papacy and imperialism in the reformation epoch.* Ont été élus, pour 1922 : président : Robert H. Lord, de Harvard ; vice-présidents : Joseph Donahae, de Middletown (Connecticut), et Charles H. Mc Carthy, de Washington ; secrétaire : P. Guilday, de Washington ; trésorier : Rt Rev. Thomas, de Washington ; archiviste : Frances Browner, de Washington. Le conseil d'administration est composé de l'évêque de Hartford, Mgr Murray, et de MM. Thomas J. Campbell, S. J., Laurence S. Flick, Carlton J. H. Hayes et James J. Walsh. L'association se propose de travailler à la publication d'une bibliographie universelle de l'histoire ecclésiastique.

Nominations. — Ont été nommés : le Dr James O. Knauss, professeur d'histoire et de science politique au « Florida college for women », Jallahassee ; M. R. D. W. Connor, Kenan, professeur d'histoire à l'université de North Carolina ; M. D. C. Schilling de Monmouth College, Illinois, professeur au Michigan State Normal College de Kalamazoo ; le Dr Henry S. Lucas et le professeur J. A. O. Larsen, professeurs d'histoire à l'université de Washington ; M. Basil Williams, professeur d'histoire à Mc Gill university.

Le Dr Samuel E. Morison, de Harvard, professeur d'histoire américaine à l'université d'Oxford, Angleterre.

Décès — M. James P. Baxter, Litt. D., président de la *Maine historical society*, auteur de plusieurs travaux sur l'histoire ancienne de Maine et de la nouvelle Angleterre, est mort à Portland, Maine, le 8 mai 1921, agé de 90 ans. — M. John W. Jordan, LL. D., directeur de la *Pennsylvania Magazine of history and biography*, est mort le 11 juin 1921, agé de 80 ans.

Le R. P. J. H. Zahm, C. S. C., auteur de travaux sur l'Amérique du Sud, mort le 11 novembre 1921. — M. Williston Walker, historien, membre du comité de publication de l'*American historical Review*, mort à New Haven, le 9 mars 1922.

J. Lamott.

France. — Le XIVe fascicule du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* (*Anni-Antioche*. Paris, Letouzey, 1921. Tome III, col. 383-672) contient sur les institutions et la géographie historique quelques articles qui méritent d'être signalés tout spécialement. L'ordre, connu actuellement en Italie sous le nom d'*Annonciade*, ne s'appelait point ainsi à l'origine, mais

Digitized by Google

ordre du Collier. Lorsqu'Amédée VI de Savoie le fonda en janvier 1364 — cette date semble devoir être définitivement acceptée au détriment de celles qui ont été proposées jusqu'ici —, il passa au cou des nouveaux chevaliers un collier de vermeil, terminé à son extrémité par une boucle à laquelle adhérait un cordon circulaire, formant trois nœuds ou lacs d'amour. L'énigmatique devise F. E. R. T., à propos de laquelle maintes hypothèses ont été proposées, n'aurait d'autre sens que celui de « Il porte » et aurait trait à l'usage suivant lequel les gens du moyen âge portaient sur leurs armes et vêtements le lac d'amour préféré. Il semble qu'en établissant l'ordre du Collier, Amédée VI ait voulu grouper autour de sa personne les plus valeureux représentants de sa noblesse, afin de tenter avec leur concours la conquête des lieux saints. Ce n'est qu'en 1518 que l'ordre changea d'appellation et prit le nom d'Annonciade, par suite de la présence de l'image de la Vierge qui ornait le pendentif du collier des chevaliers. — M. P. Fournier passe en revue les diverses congrégations religieuses qui s'intitulèrent *Annonciades :* les Annonciades rouges, fondées à Bourges par Jeanne de Valois, l'infortunée épouse de Louis XII; les Annonciades dites bleues ou célestes à cause de leur costume, établies à Gênes, en 1602, par une veuve, Vittoria Forni ; les Annonciades de Lombardie, remontant à l'année 1408. Les premières seules ont conservé de nos jours quelque importance. — La description des fondations religieuses de la ville vivaraise d'*Annonay* a été soigneusement faite par M. Roche. Pourquoi l'auteur s'est-il abstenu d'ajouter, entre parenthèses, les dénominations latines du lieu, à l'exemple de certains autres collaborateurs ? On sait pourtant quelles difficultés présente l'identification des noms de lieux qui abondent dans les textes. Qui reconnaîtrait, de prime abord, sous le mot *Cicensis* la ville actuelle de Zeitz, sous celui d'*Abbatia Regalis* le monastère de Maubuisson ? Il conviendrait que les rédacteurs du *Dictionnaire* prissent en pitié les érudits et autres qui pâtissent du défaut d'un bon lexique des noms de lieux. Ils n'auraient qu'à compléter le *Dictionnaire latin-français des noms de lieux ayant une certaine notoriété, principalement au point de vue ecclésiastique et monastique* de l'abbé Chevin (Paris, 1897) ou les ouvrages classiques de Graess et de Ritter. Ils rendraient ainsi aux chercheurs d'éminents services et donneraient une valeur double à leur œuvre, déjà si méritoire. Il leur suffirait, par exemple, aux mots *Antium*, *Ansa* ou *Asa* de mettre un renvoi à *Anse*, localité de la région lyonnaise dont M. Régnier a retracé la courte histoire. — M. Rastoul montre que si on ne connaît avec certitude l'existence d'un évêque d'*Antibes* que vers le milieu du ve siècle, il est vraisemblable que les villes du littoral méditerranéen furent les premières à entendre prêcher l'Évangile. Les rapports peu amicaux qui existaient entre la commune et l'évêque incitèrent celui-ci — en l'espèce Bertrand de Fos — à transférer son siège à Grasse, en 1244. Les habitants d'Antibes prirent leur revanche à l'époque du grand schisme d'Occident. Ils se prononcèrent pour Clément VII, tandis que l'évêque de Grasse suivait le parti des papes de l'obédience romaine. Pour les récompenser, Clément VII les exempta de la juridiction de leur ordinaire et les plaça immédiatement sous celle du Saint-Siège. Un vicaire apostolique géra les intérêts spirituels. Cette situation anormale exista longtemps encore dans la suite. Le vicariat apostolique d'Antibes ne fut définitivement aboli par l'autorité royale qu'en 1732. — Quand Christophe Colomb aborda, en 1492, dans l'une des Lucayes *(Antilles)*, il n'avait avec lui aucun prêtre. Il se contenta d'ériger çà et là des

Digitized by Google

croix pour marquer sa prise de possession. Lors de son second voyage (1493-1494), il amena sur sa galère treize missionnaires, dont on ne saurait malheureusement dire quel rôle ils jouèrent. La hiérarchie ecclésiastique ne fut officiellement établie, aux Antilles, qu'en 1511. Elle eut à lutter contre l'esclavage plus ou moins déguisé et contre les persécuteurs des indigènes, semble-t-il. Chose triste à constater, elle encouragea, à l'origine, la traite des nègres. Les nouveaux venus furent l'objet de soins spirituels tout particuliers. Cependant on doit reconnaître que les efforts tentés dans les Antilles espagnoles, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, échouèrent généralement. La propagation du catholicisme n'eut lieu, de façon efficace, que dans les petites Antilles. — Un excellent article est consacré à *Antioche* de Syrie. On y trouvera l'histoire détaillée des controverses ariennes, du schisme d'Antioche, de la fondation du patriarchat, etc. La liste des patriarches est, cependant, incomplète. A Pierre succéda Seguin d'Auton, archevêque de Tours, le 20 juin 1380. La translation eut lieu par les soins de Clément VII. Le Jean de Maguelonne, qui n'a pas été identifié, est Jean Mauroux, personnage connu assez par le rôle important qu'il joua au concile de Constance.

G. MOLLAT.

— *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.* Paris, Letouzey et Ané. Bornons-nous à signaler, pour chacun des fascicules qui ont paru depuis la dernière recension (RHE, 1913, t. XIV, p. 838) les articles de ce *Dictionnaire* qui sont appelés à intéresser de plus près les lecteurs de la *Revue.*

Fasc. XXXI (1913) : *Collegia-Communion* (col. 2113-2432). — J. P. WALTZING. *Les collèges funéraires chrétiens* (col. 2107-2140) : dans l'Église primitive, c'est la communauté religieuse elle-même qui a possédé, de fait et à titre collectif, et non les collèges funéraires.

Fasc. XXXII (1914) : *Communion-Constantine* (col. 2433-2720). — P. DE PUNIET, *Consécration épiscopale* (col. 2579-2604) : le rite authentique de la consécration épiscopale consiste dans l'imposition des mains ; l'imposition du livre des évangiles, il est vrai, se rencontre déjà au IVe siècle. H. LECLERQ, *Constantin* (col. 2622-2695) : son évolution religieuse ; le *labarum* ; l'Édit de Milan et la *Donatio Constantini.*

Fasc. XXXIII (1914) : *Constantin-Coupe* (col. 2721-3008). — H. LECLERCQ, *Constitutions apostoliques* (col. 2732-2748) : texte ; manuscrits ; éditions et traductions. A. MALLON *Épigraphie copte* (col. 2819-2886) : notions générales sur les inscriptions ; description des inscriptions d'après leur répartition géographique.

Fasc. XXXIV (1914) : *Coupe-Cyzique* (col. 3009-3278). — H. LECLERCQ. *Croix et crucifix* (col. 3045-3131) : le supplice de la croix ; le crucifix du Palatin ; l'abolition de la crucifixion (au IVe siècle).

Tome IV. Fasc. XXXV (1916) : *D-Dèce* (col. 1-320). — H. LECLERCQ. *Persécution de Dèce* (col. 309-320) : la conception politique de Dèce ; l'édit de 249 ; les *libellatici* ; exemples et formules de *libelli.*

Fasc. XXXVI (1916) : *Dèce-Abbaye de Saint-Denis* (col. 321-608). — A. WILMART. *Léopold Delisle* (col. 515-561) : son œuvre liturgique ; les documents chronologiques ; les sacramentaires ; les manuscrits de l'école de Tours et du style franco-saxon, etc.

Fasc. XXXVII (1916) : *Abbaye de Saint-Denis-Dimanche* (col. 609-896). — H. LECLERCQ. *Diatessaron* (col. 747-770) : Ammonius ; Tatien ; les témoins de la « concordance » de Tatien, son texte original, ses versions. LE MÊME.

Digitized by Google

Didascalie (col. 800-812) : ses sources, ses versions, l'enseignement qu'on y trouve.

Fasc. XXXVIII-XXXIX réunis (1920) : *Dimanche-Diptyques ; Diptyques-Domestici* (col. 897-1382). — H. Leclercq. *Domaines ruraux* (col. 1289-1346) : caractère juridique essentiel ; aménagement intérieur ; administration ; personnel ; autonomie ; propriétaires ; exploitations.

Fasc. XL (1920) : *Dominicale-Droit persécuteur* (col. 1385-1640). — H. Leclercq. *Droit persécuteur* (col. 1565-1640) : position de la question ; le délit de christianisme ; dénomination technique et notion spécifique du délit ; application : le procès de saint Apollonius.

Fasc. XLI-XLII réunis (1921) : *Droit persécuteur-Pontifical d'Egbert* (col. 1641-2216). — M. Esposito, *Du Cange* (col. 1654-1660). H. Leclercq. *École* (col. 1730-1783) : école maternelle ; école enfantine ; écoles monastiques ; écoles épiscopales ; Gaule ; Italie ; Espagne ; Bretagne ; Irlande, etc. Le Même. *Écriture* (col. 1930-2055) : origines ; classements ; particularités ; paléographie grecque ; paléographie latine.

Fasc. XLIII-XLIV réunis (1921) : *Pontifical d'Egbert-Employé* (col. 2217-2808). — H. Leclercq. *Église et État* (col. 2238-2279). Le Même. *Églises* (col. 2279-2399). Le Même. *Élections épiscopales* (col. 2618-2652).

Nous ne pouvons terminer cette sèche nomenclature sans redire, après tant d'autres, l'importance et la valeur scientifique du *Dictionnaire* que le R^me^ Dom Cabrol et le R. Dom Leclercq continuent de publier avec une si belle ardeur. Tous ceux qui sont curieux d'art et de liturgie y trouveront une ample moisson de renseignements fort précieux et il n'est pas rare d'y rencontrer un article qui vaille à lui seul une petite encyclopédie.

R. Michel.

— Montrer la progression et l'enchaînement des idées maîtresses du Christ, au cours de sa prédication, tel est le but que s'est proposé M. l'abbé P. Avenel dans son livre : *Les aspects de la prédication de Jésus d'après les trois premiers évangiles* (Paris, 1918. In-8, 290 p.). L'auteur y révèle une intelligence très exacte de la notion du royaume de Dieu, et nous donne à son sujet des pages remarquables ; il sait avec art mettre en œuvre les conclusions des maîtres de l'exégèse ; il est doué d'une âme de poète : son livre — c'est lui-même qui nous le dit — « déborde de son admiration pour le grand galiléen artiste ». Qu'il nous permette cependant de regretter que cet enthousiasme l'ait entraîné à écrire certaines superfluités, comme les lignes dans lesquelles il nous fait part de ses doléances sur la représentation des anges dans l'art chrétien (p. 72) ; à abuser du style exclamatif, qui, s'il décèle l'émotion, ne la communique cependant pas toujours ; à manquer de goût dans certaines expressions, comparaisons et applications. Conçu et exécuté pendant la guerre au chevet des malades, ce livre est un reflet fidèle de ces temps enthousiastes et troublés. Ces circonstances, outre qu'elles le rendent plus attachant, suffisent à expliquer les légers défauts que nous avons relevés dans l'ouvrage.

J. Vieujean.

— Le cardinal de Saint-Denis, qui représenta les rois Louis XI et Charles VIII en Espagne, en Allemagne et à Rome, mérite de retenir l'attention des historiens. Un des plus distingués élèves de l'École française de Rome, M. Ch. Samaran, consacre à ce personnage une étude très intéres-

Digitized by Google

sante et très documentée (Paris, Champion, 1921. In-8, II-123 p.), extraite du *Moyen âge* (2e sér., t. XXII), intitulée : *Un diplomate français au XVe siècle : Jean de Bilhères-Lagraulas*. Il nous retrace d'une plume alerte la carrière de ce personnage dans l'Église, dans la diplomatie et dans la haute politique, en nous le montrant successivement abbé de Saint-Denis, évêque de Lombez, négociateur du traité franco-castillan de Saint-Jean-de-Luz, du traité signé à Francfort entre Charles VIII et Maximilien, préparateur de la campagne d'Italie. Les chapitres consacrés à la vie de l'ambassadeur français à Rome au temps des Borgia et aux difficultés entre Jean de Bilhères et ses moines de Saint-Denis sont particulièrement intéressants. Des pièces justificatives, se rapportant surtout à la vie privée du cardinal-diplomate, notamment des inventaires, ajoutent encore à l'intérêt de ce petit volume.

M. Frank Puaux a publié en 1918 (Paris, Payot. In-8, XXI-330 p.) une traduction, enrichie de précieuses notes, des *Mémoires sur la guerre des Cévennes* écrits par le fameux Jean Cavalier, chef des Camisards. Cet important document, rédigé en français vers 1708, fut publié en anglais, à Dublin, en 1726. Le texte original est perdu et c'est, par conséquent, une retraduction de l'anglais en français que nous donne M. Frank Puaux, après l'avoir confrontée avec le manuscrit incomplet conservé aux archives de La Haye. L'éditeur a également pris la peine de mettre en regard des allégations de Jean Cavalier celles de ses adversaires, en puisant aux sources les plus sûres : les correspondances de Bâville, de Chamillart, de Montrevel, de Villars et des fonctionnaires sous leurs ordres, sans parler des rapports militaires et politiques conservés dans les archives historiques du ministère de la Guerre à Paris. Les archives du ministère des Affaires étrangères et les publications de la *Société pour l'histoire du protestantisme* ont été également mises à contribution pour la confection des notes d'érudition et de critique qui font de ces *Mémoires*, à condition de les utiliser avec les réserves que comporte ce genre de documents, un ouvrage fondamental pour l'étude des troubles provoqués dans les Cévennes par la politique religieuse de Louis XIV.

L'*Étude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie* (1787-1801) par M. Em. Sevestre (Paris, Picard, 1916. In-8, 276 p.), ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (Prix Gabriel Monod), est conçue d'après un plan plus rationnel. Ce savant historien, déjà connu par de nombreuses publications et études d'histoire ecclésiastique, a dressé le répertoire de toutes les sources manuscrites et imprimées intéressant la Normandie au point de vue religieux depuis 1787 jusqu'au Concordat, non seulement dans les dépôts et collections de sa province, mais aussi à Paris, à Londres, à Rome et ailleurs. Il est arrivé à réunir ainsi une abondante moisson de matériaux judicieusement classés, appréciés à leur juste valeur et pourvus d'excellentes tables. Pareil travail étendu à toutes les régions de l'ancienne France rendrait des services inestimables et il faut souhaiter que M. Sevestre trouve de nombreux imitateurs.

Ch. Terlinden.

— Les sources de l'histoire religieuse de la France continuent à être mises en valeur par des publications qui gagneraient beaucoup, surtout lorsqu'elles ont un caractère officiel, à être faites d'après un plan d'ensemble. C'est ainsi

Digitized by Google

que le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (Comité des travaux historiques et scientifiques) a publié sous le titre : *Notices, inventaires et documents*, un premier fascicule consacré à l'*histoire religieuse de la France pendant la Restauration* (Paris, Rieder, 1913. In-8, 271 p.) dans lequel deux inventaires faits l'un par M. Busquet, l'autre par M Pigallet, nous font connaître les documents, relatifs à l'histoire religieuse de 1814 à 1830, conservés aux archives départementales des Bouches-du-Rhône et du Doubs. Selon l'importance des documents, ceux-ci sont simplement mentionnés, analysés, analysés avec extraits ou reproduits in-extenso. A ces deux inventaires sont jointes cinq lettres fort intéressantes de Jean-Marie de Lamennais (le frère de Félicité), vicaire capitulaire du diocèse de Saint-Brieuc. Ces lettres relatives à la reconstitution des congrégations religieuses et à la lutte de l'Église contre l'Université pendant les années 1815 à 1819 sont publiées avec une introduction et des notes critiques par M. René Durand, professeur au lycée de Saint-Brieuc.

— Le précieux *Glossaire archéologique* de M. V. Gay demeure inachevé depuis 1887 (tome I, A-Guy). La continuation nous est maintenant promise par la maison Auguste Picard. L'entreprise est en de bonnes mains : les notes de l'auteur seront publiées par MM. H. Stein et Marcel Aubert et la publication est dirigée par MM. C. Migeon et J. J. Marquet de Vasselot.

Ce dernier vient de publier un important ouvrage sur *Les Émaux limousins de la fin du XVe siècle et de la première partie du XVIe*. (Paris, Picard, 1922. Petit in-4 et 85 pl. en photopypie. F. 150). Il y met en valeur les œuvres du prétendu Monvaerni, de Nardon Pénicaud, de Jean Ier Pénicaud et de leurs contemporains. Moins estimés autrefois, ces artistes ont maintenant supplanté quelque peu dans l'estime des amateurs les noms plus classiques de Léonard Limosin, Pierre Reymond et Courteys, qui appartiennent à la génération suivante du XVIe siècle. L'ouvrage de M. Marquet de Vasselot montre sur le vif les procédés des émailleurs limousins. Bons ouvriers du feu, mais dépourvus de qualités créatrices, ils s'inspiraient surtout des estampes, tantôt les simplifiant, tantôt empruntant ici un personnage, là un paysage, tantôt les copiant en tenant compte des exigences spéciales de la technique de l'émaillerie peinte. R. M.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 2 décembre, M. Loth montre que le mot *genou* a aussi le sens de *génération* chez les Celtes, les Germains et les Slaves. Dans l'Ancien Testament on trouve une coutume d'après laquelle la femme déposait son nouveau-né sur les genoux de son mari. C'était la marque que celui-ci reconnaissait l'enfant pour sien.

Le 9 décembre, M. Diehl indique les détériorations qu'ont subies les splendides mosaïques de l'église de la Dormition, à Nicée, au cours de la guerre. Deux belles figures du Christ et de la Vierge seulement ont été détruites jusqu'à l'heure actuelle.

Le 20 janvier, M. Pelliot annonce que le P. Cyrille Karalewsky a découvert, aux Archives du Vatican, un document original représentant le texte « sarrazin » de la réponse du grand Khan mongol Guyuk à Innocent IV. Ce document fut rapporté en 1247, en Europe, par Jean du Plan-Carpin qui avait été envoyé en mission près du Khan, dans le cours de l'année 1245.

Le 3 février, M. Louis Hourticq estime que les fresques ornant la chapelle

Digitized by Google

souterraine de l'église Sainte-Anastasie, à Vérone, sont l'œuvre de Mantegna, qui séjourna en effet dans cette ville de 1456 à 1460. On y voit quatre saints : André, Jean, Paul et Pierre. A une époque postérieure à son départ de Vérone, l'artiste aurait gravé la figure de l'apôtre Pierre d'après le modèle fourni par la fresque de Sainte-Anastasie.

Le 10 février, M. ENLART donne une description détaillée de la cathédrale de l'antique Tartousse, en Syrie, qui fut commencée vers le milieu du XIIe siècle et qui menace ruine actuellement. A cette occasion, M. Enlart décrit les cathédrales de Djebail et de Beyrouth, dont la construction est antérieure à celle de Tartousse. — M. OMONT parle du don fait à la bibliothèque nationale d'une collection d'autographes de personnages ayant vécu aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. On y relève des lettres de Richelieu, Mazarin, du cardinal de Fleury, etc.

Le 17 février, M. PELLIOT communique le résultat de ses recherches relatives à trois documents du Vatican. Le premier est une lettre du Khan mongol de Perse Arghun envoyée, en 1290, au pape. C'est une réponse à une demande de conversion que lui adressa le Saint-Siège. Le second constitue un sauf-conduit délivré, en 1291, par le même Arghun, à des missionnaires qui avaient pour chef frère Gérard. Quant au troisième, c'est une lettre du Khan mongol de Perse Ghasan, annonçant en 1301 l'envoi d'ambassadeurs ayant pour mandat de provoquer une ligue des chrétiens et des Mongols contre le sultan Mamlouk du Caire. — M. SLOUSCH donne les résultats des fouilles qu'il a entreprises, en 1920 et 1921, à Tibériade. Il a découvert la synagogue de Hamatha, qui rappelle la structure du temple de Jérusalem. De nombreux objets du culte judaïque, des mosaïques, des colonnes, des tables de marbre revêtues d'emblèmes sacrés ont été mis au jour.

Le 17 mars, M. OMONT disserte sur un manuscrit illustré de l'Apocalypse, récemment entré à la Bibliothèque nationale de Paris. Les quarante peintures qu'il contient ont une parenté indiscutable avec celles qui existent dans le ms. 92 de la bibliothèque de Valenciennes. Elles sont même de meilleure facture. Peut-être conviendrait-il de faire remonter le manuscrit à une date antérieure aux exemplaires connus du commentaire de Beatus qui contiennent de beaux spécimens de l'art espagnol aux XIe, XIIe et XIIIe siècles ou de l'art anglo-français des XIIIe et XIVe siècles.

Le 31 mars, M. PROU lit une note de M. H. du RAUQUET sur les peintures de l'église du Chastel de Saint-Floret (Puy-de-Dôme). — M. DURRIEU fait connaître un acquit du conseil du roi d'octobre 1531 portant paiement de 200 livres tournois à l'artiste florentin Rosso pour fourniture du modèle d'une sépulture. Celle-ci désigne le monument funèbre élevé dans l'ancienne église des Cordeliers de Paris à la mémoire d'Albert Pie de Savoie, comte de Carpi, — il mourut en janvier 1531, — par les soins de François Ier en reconnaissance des services que le défunt avait rendu à la France.

Le 14 avril, M. OMONT compare un manuscrit de l'Apocalypse nouvellement acquis par la bibliothèque nationale de Paris et remontant vraisemblablement au Xe siècle avec le manuscrit 99 de Valenciennes. Les deux manuscrits seraient, d'après lui, une reproduction d'un modèle commun. Un original, différent de celui-ci, aurait donné naissance aux manuscrits 386 de Cambrai et 31 de Trèves contemporains des deux précédents. Cela permet à M. Omont de distinguer trois groupes de manuscrits illustrés de l'Apocalypse : un d'origine anglo-saxonne et alémanique antérieur au XIe siècle

Digitized by Google

(mss. de Paris, Valenciennes, Trèves et Cambrai); un d'origine espagnole, représenté par des manuscrits du XIe au XIIIe siècle où figure le texte de Beatus; un dernier, datant des XIIIe et XIVe siècles, de provenance française ou anglaise, comprenant des traductions françaises de l'Apocalypse.

Le 28 avril, M. PROU prouve qu'un acte, vidimé par Charles le Chauve en faveur des serfs de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, est un faux, fait en 1058 pour obtenir de Henri Ier le privilège de témoigner en justice contre les hommes libres.

Académie des sciences morales et politiques. — Le 17 février, M. HENRI JOLY parle de la situation sociale en Italie, pendant les dix dernières années écoulées. Il montre que la réforme de l'enseignement primaire n'a pas été effectuée et qu'il manque encore 40.000 écoles, que la bourgeoisie ne s'est pas groupée et que le clergé a des complaisances dangereuses envers les menées révolutionnaires dont souffre le pays, et cela malgré les exhortations répétées du Saint-Siège.

Le 11 mars, M. LACOUR-GAYET lit une partie d'une étude de M. FÉLIX ROCQUAIN sur *Henri III et les Guises,* qui a trait à la journée des barricades. L'entrée du duc de Guise à Paris en fut la cause. Les troubles ne furent apaisés que lorsque le roi eut été contraint de supplier le duc d'intervenir.

Le 18 mars, M. Lacour-Gayet continue la lecture du mémoire de M. FÉLIX ROCQUAIN sur Henri III et les Guises. Curieuse est la lettre par laquelle le roi prie son ambassadeur à Rome d'annoncer au pape la mort tragique du duc de Guise et de son frère le cardinal. Il se flatte que le souverain pontife le louera d'avoir châtié un sujet rebelle. Un *post-scriptum* singulier terminait sa lettre : « J'oubliais de vous dire que je me suis déchargé aussi du cardinal ; vous ferez entendre à Sa Sainteté que, pour le bien de mon État, il m'a convenu ainsi de faire ».

Société nationale des antiquaires de France. — Le 20 novembre, M. DESHOULIÈRES parle des églises du Berry sans collatéraux et recouvertes de charpentes. — Le 8 décembre, M. FAGES démontre que l'église de Coustouges (Pyrénées Orientales) remonte au XIIe siècle. — M. l'abbé PLAT donne un aperçu des objets découverts dans les fouilles de l'abbaye de Villeloin. — Le 29 décembre, M. AUBERT s'efforce de fixer la date à laquelle fut exécutée la clôture du chœur de Notre-Dame, à Paris. — Le 26 janvier, M. AMÉDÉE BOINET parle de l'influence de l'art du Sud-Ouest de la France, à propos de certaines sculptures du XIIe siècle des portails nord et sud de la cathédrale de Tournai. — M. LEFÉVRE-PONTALIS pense que les signes lapidaires relevés dans les parties ruinées de la cathédrale de Reims sont, à l'époque romane, des marques de tâcherons. — M. ZEILLER indique que l'origine des églises gémiées des pays illyriens est encore ignorée. — M. MAYEUX signale la coupole appareillée de la fin du XIIe siècle à l'église de Coltines, canton de Saint-Flour (Cantal). — Le 8 février, M. FORMIGÉ appelle l'attention sur un fait assez rare : la présence d'un clocheton roman sur des chapelles provençales. — M. V. CHAPOT étudie la question de savoir si réellement existent des figures de gladiateurs sur certains monuments chrétiens.

Le 22 février, M. de LOISNE essaye de dater un acte de Louis VII en faveur des Templiers de Picardie. Il se prononce pour une date qui serait à placer entre 1139 et 1147.

Le 16 mars, M. ROGER GRAND émet l'opinion que les petits autels situés

Digitized by Google

au bas des calvaires bretons n'ont pas servi au sacrifice de la messe, mais n'en sont que le symbole.

Le 22 mars, M. Jean Vallery-Radot cherche à délimiter l'influence qu'exerça l'art irlandais sur la sculpture romane en France. M. Deshoulières signale un détail curieux de certaines églises romanes de la France centrale : l'aménagement de petites salles entre l'abside et les absidioles. G. M.

— Le florissant Institut des hautes études marocaines à Rabat a commencé, en 1921, la publication d'une nouvelle revue trimestrielle sous le titre : *Hespéris, archives berbères* (Paris, Em. Larose. Prix : 25 et 30 fr.). Elle contient des articles originaux, des communications diverses, des comptes rendus bibliographiques ainsi que les actes du congrès annuel de l'institut. Le secrétariat en est établi à Rabat.

Les numéros parus jusqu'ici se présentent sous la meilleure tenue scientifique et aideront à répandre des renseignements plus exacts sur la civilisation musulmane dans le Nord de l'Afrique. La revue est à la fois littéraire et historique; les études religieuses y sont représentées par l'article de M. Michaud-Bellaire, *Essai sur l'histoire des confréries marocaines* (t. I, p. 141-159) où sont passées en revue, depuis le ve siècle de notre ère, les associations les plus connues, comme celles des Mourabites, Naciriya, Hansatcya, Hamadeha, Touhamcya, Derquoonîa, Tedjamya et des Kittanya; à mentionner spécialement les détails intéressants sur le çoufisme. H. N.

— Une *Histoire générale depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, en 20 volumes gr. in-8 de 400 p., paraîtra d'ici peu d'années à la librairie F. Alcan, sous la direction de MM. Louis Halphen, professeur à l'université de Bordeaux, et Ph. Sagnac, professeur à l'université de Lille. Elle comprendra 4 volumes pour l'antiquité, 5 pour le moyen âge, 5 pour l'époque moderne, et 6 pour la période contemporaine. L'ouvrage s'adressera à la fois au grand public lettré et aux étudiants.

— A la Sorbonne, M. Hubert Pernot a ouvert, le 5 décembre, un cours public sur l'Évangile de Marc.

Le 3 décembre a été inauguré, à Mayence, un centre d'études germaniques, dirigé par la faculté des lettres de l'université de Strasbourg.

A Paris s'est fondée une société : *Les presses universitaires*, destinée à la diffusion de la pensée française, surtout à l'étranger. Le siège social est, 40, rue Vignon. La confédération des sociétés scientifiques françaises, qui est l'initiatrice de la fondation, a en vue de remédier à la crise redoutable par laquelle passe actuellement le livre français, par suite de l'élévation des frais d'impression. Vingt coopératives seront instituées dans les centres intellectuels et universitaires de France.

On annonce la réimpression du *Port-Royal* de Sainte-Beuve, depuis longtemps épuisé, et la publication prochaine d'une *Histoire générale du mouvement janséniste* par M. A. Gazier.

Le 14 mars a été inauguré, au Collège de France, un cours sur *Dante*, professé par un professeur de l'université de Palerme, M. G. A. Cesareo.

Digitized by Google

La *Société d'histoire ecclésiastique* a décidé de célébrer, en 1925, le cinquantenaire de l'école critique historique qui se créa en France vers 1875 et, en même temps, celui de la fondation des Instituts catholiques et du vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Elle songe à entreprendre une publication qui comprendra des dissertations rédigées par des spécialistes et ayant trait à l'histoire ecclésiastique locale.

Le 1er juillet paraîtra à nouveau la *Revue des questions historiques* dont la publication avait été interrompue par la guerre. MM. JEAN GUIRAUD et ROGER LAMBELIN en prennent la direction. Le secrétaire est M. JEAN DE LA MONNERAYE, bibliothécaire-archiviste de la ville de Paris.

L'éditeur E. Leroux, à Paris, met en souscription un recueil de *Mélodies liturgiques syriennes et chaldéennes*, rédigé par dom J. PUYADE et dom CHIBAS-LASSALLE, O. S. B. Une introduction donnera la clef de problèmes depuis longtemps agités sur le rythme oriental et grégorien. On prétend que les manuscrits rythmiques grégoriens indiquent une vraie mesure, mais libre, à la manière orientale.

La marquise Arconati-Visconti vient de fonder à la faculté des lettres de l'université de Paris une chaire Alphonse Peyrat destinée à propager le culte de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle français.

L'académie des inscriptions et belles-lettres a décerné les prix suivants :

Prix PROST : *Bibliographie lorraine (1913-1919)*, publiée par la faculté des lettres de Nancy (500 fr.) ;

M. l'abbé THIRIOT : *Obituaire du couvent des Précheresses de Metz* (500 fr.).

CONCOURS DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE : 2e médaille M. ROGER GRAND pour ses *Mélanges d'archéologie bretonne* ; 3e médaille M. MAURICE JUSSELIN, *La maîtrise de l'œuvre de Notre-Dame de Chartres* ; 2e mention M. DE LACGER, *États administratifs des anciens diocèses d'Albi, Castres et Lavaur* ; 3e mention M. PRÉVOST, *Recueil des chartes de Clairvaux* ; 4e mention, M. E. SALIN, *Le cimetière barbare de Sèzeville*.

Prix DELALANDE GUÉRINEAU. M. de BOÜARD, *Le Régime politique et les institutions de Rome au moyen âge* (700 fr.).

Un prix de mille francs sera décerné par la Faculté de théologie catholique de Strasbourg au meilleur travail sur le sujet suivant : *La théorie conciliaire à l'époque du Grand Schisme d'Occident*. Les mémoires, rédigés en français ou en allemand, munis d'une devise, devront parvenir avant le 1er avril 1923, au doyen, 8, place de l'Université.

Nominations. — M. l'abbé GRY a été nommé recteur de l'Institut catholique d'Angers.

M. PAGÈS a été nommé professeur d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris.

M. FOUGÈRES a été élu membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de M. Heuzey, décédé.

M. E. AMANN, maître de conférences à la faculté de théologie catholique de Strasbourg, a pris la direction de la rédaction du *Dictionnaire de théologie catholique*.

Digitized by Google

M. Cloché, professeur-adjoint à la faculté des lettres de Besançon, est nommé professeur d'histoire ancienne et du moyen âge à la même faculté.

Décès. — M. Louis Hogu, professeur de littérature française à l'institut catholique d'Angers, auteur de divers travaux comme *Jean de L'Espine, moraliste et théologien* (1505?-1597) (Paris, 1918); *Atala et l'apologétique de Chateaubriand* (Paris, 1908).

M. Léon Dorez, ancien membre de l'école française de Rome, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, qui publia un ensemble imposant de travaux érudits, relatifs à l'histoire de l'humanisme. Signalons l'édition des *Memorabilia* de Pétrarque (Paris, 1890) et celle de la *Chronique d'Antonio Morosini* (Paris, 1898-1902, 4 vol.); *Pic de la Mirandole*, inachevé, etc.

M. Victor-Alfred Espinas, doyen honoraire de la faculté des lettres de Bordeaux, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, qui publia, entre autres ouvrages, un livre intitulé : *La philosophie sociale du dix huitième siècle et la Révolution.*

M. Marc Furcy-Raynaud, bibliothécaire honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal.

Mgr Lacroix, ancien évêque de Tarentaise, professeur à l'École des Hautes-Études (section des sciences religieuses), connu pour une bonne thèse de doctorat sur *Richelieu.*

M. Heuzay, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur honoraire des musées nationaux.

M. Armand Dupin de Saint-André, qui publia un bon nombre d'articles dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, en particulier sur l'*Histoire du protestantisme en Touraine* et *Les églises disparues de Touraine.*

Mgr L. Duchesne est mort à Rome le 22 avril. Breton d'origine, il se consacra à l'histoire, après avoir professé les mathématiques dans un petit séminaire. Ses mérites le firent remarquer et lui valurent l'honneur d'être l'un des premiers membres de l'école française de Rome. Disciple du célèbre de Rossi, il se consacra à l'histoire des origines de l'Église. Sur le conseil de son maître, il étudia les divers manuscrits du *Liber pontificalis* et publia un travail qui fit sensation en son temps. C'est l'*Étude sur le Liber pontificalis* (Paris, 1882). Mgr d'Hulst, chargé de recruter le personnel enseignant de l'Institut catholique de Paris, lui confia la chaire d'histoire ecclésiastique. Il y fit merveille. Son cours polycopié et intitulé *Les origines chrétiennes* obtint un succès qui alarma certains milieux, peu ou point au courant des méthodes scientifiques. Le professeur maniait la critique avec un art souverain. Le *Bulletin critique*, où, à propos d'ouvrages nouveaux, il exprimait sa pensée toujours claire et incisive, prit, sous sa direction, un essor extraordinaire. Peu à peu paraissaient les grands ouvrages qui le placèrent au premier rang des savants : L'édition du *Liber pontificalis* (Paris, 1887-1892, 2 vol.); *Les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* (Paris, 1894-1900); *Autonomies ecclésiastiques, Églises séparées* (Paris, 1896); *Les premiers temps de l'État pontifical* (Paris, 1904); *Histoire ancienne de l'Église* (Paris, 1906, 3 tomes); *Origines du culte chrétien* (5e éd., 1921). Cependant les ennemis de l'abbé Duchesne surent travailler contre lui et lui enlever la chaire qu'il occupait, avec tant d'éclat, à l'Institut catholique de Paris. Une nouvelle carrière s'ouvrit pour

Digitized by Google

l'érudit. On lui donna une direction d'études à l'Ecole des Hautes-Études, puis on le nomma directeur de l'École française de Rome. Un dernier honneur lui fut réservé. Déjà membre de l'académie des inscriptions, il devint académicien. L'influence de Mgr Duchesne sur les études historiques fut considérable. Les livres et les multiples articles qu'il écrivit surtout dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* répandirent le goût du travail méthodique et scientifique parmi les jeunes générations d'érudits qui sont la gloire de l'École de Rome. C'était un audacieux. Il ne craignit pas de ruiner certaines traditions populaires, au grand scandale de certains. Mais il aimait passionnément l'Église, dont il s'appliqua à retracer l'histoire avec la plus grande impartialité. A-t-il toujours réussi ? Ce qui est certain, c'est qu'il voulait la servir en rejetant des opinions qu'il croyait basées sur des preuves peu solides et en s'efforçant d'étayer son jugement sur des textes authentiques et sûrs.

M. P. Lobstein, doyen honoraire de la faculté de théologie protestante de Strasbourg.

M. A. Leroux, archiviste honoraire de la Haute-Vienne, connu surtout pour deux ouvrages : *Recherches critiques sur les relations de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378* (Paris, 1382) et *Nouvelles recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1378 à 1461* (Paris, 1892). Citons encore de lui : *Histoire de la Réforme dans la Marche et le Limousin* (Limoges, 1888) ; *La Primatie de Bourges* (Toulouse, 1895) ; *L'Abbaye de Saint-Martial de Limoges* (Toulouse, 1901) ; *Les sources de l'histoire de la Haute-Vienne pendant la Révolution* (Limoges, 1908) ; *La légende de saint Martial dans la littérature et l'art ancien* (Limoges, 1911).

M. Joseph Despetis, auteur d'une *Nouvelle chronologie des évêques d'Agde, d'après les cartulaires de cette église* (Agde, 1920).

M. Augustin Gazier, professeur honoraire à la Sorbonne, secrétaire du Comité des travaux historiques au ministère de l'instruction publique, qui voua toute sa vie à l'étude de l'histoire religieuse du XVIIe siècle. Il débuta, dans sa carrière d'écrivain, par une thèse de doctorat sur le cardinal de Retz, puis il publia un choix de *Sermons* de Bossuet, une édition de l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal* de Racine, une édition des *Pensées* de Pascal et celle des *Mémoires de Godefroi Hermant, docteur de Sorbonne, chanoine de Beauvais, ancien recteur de l'université, sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle* (1630-1663). (Paris, 1905-1910, 6 vol.) On lui doit divers autres ouvrages : *Les derniers jours de Pascal ; Bossuet et Louis XIV ; Pascal et Escobar ; Angélique Arnauld et Jeanne de Chantal ; Guide de Port-Royal-des-Champs ; Études sur l'histoire religieuse de la Révolution française.*

Le baron Denys Cochin, qui écrivit un livre important sur *Descartes* et traita des affaires extérieures et religieuses de France dans deux ouvrages : *L'Esprit nouveau* et *Ententes et ruptures.*

M. l'abbé Mangenot, professeur à l'Institut catholique de Paris, qui tint pendant de longues années la direction du *Dictionnaire de théologie catholique.*

M. F. Leenhalt, professeur à la faculté de théologie protestante de Montauban. G. Mollat.

— On annonce le décès de M. Louis Gonse, qui a contribué avec L. Courajod à réhabiliter la sculpture française. Il fut rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts.* Parmi ses publications fort connues on peut citer *L'art gothique* (1889), *La sculpture française depuis le XIVe siècle* (1895), etc. R. M.

Digitized by Google

— M. Frank Puaux, président de la société de l'histoire du protestantisme français, né en 1844, décédé à Paris le 10 avril 1922. Parmi ses ouvrages il faut citer avant tout : les *Précurseurs français de la tolérance au XVIIe siècle ; Saint Évremond et les réfugiés de la Révolution à Londres ; Histoire de l'établissement des protestants français en Suisse ; les défenseurs de la souveraineté du peuple sous le règne de Louis XIV ; Louis XIV et Cavalier* ; enfin l'édition des *Mémoires de Jean Cavalier*, signalée plus haut dans cette chronique.

Grèce. — Le prof. P. Papaïoannes Bratsiotes, directeur du Ἱερὸς Σύνδεσμος d'Athènes, a publié quelques études sur la situation des juifs au commencement de notre ère : Ὁ Ἰουδαισμὸς ἐπὶ τῆς ἐποχῆς τοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ (Athènes, 1918) ; Ἑβραίων παίδων ἀγωγή (Athènes, 1920) ; Ἡ λεγομένη Θρησκειολογικὴ Σχολή (Athènes, 1920) ; Ὁ δεσμώτης Βαπτιστὴς καὶ ὁ Κύριος (Athènes, 1920) ; Ἰωάννης ὁ Βαπτιστὴς ὡς προφήτης (Athènes, 1921). Ce dernier ouvrage est consacré à l'examen du don de prophétie accordé à Jean-Baptiste, tel qu'il apparut au baptême du Christ ; il traite aussi de l'avenir du peuple juif. Dans toutes ces études l'auteur se montre très versé dans la littérature biblique.

Depuis trois ans le gouvernement d'Athènes s'oppose à l'élection du patriarche de Constantinople. Contrairement à ses ordres, le haut clergé grec de Constantinople a élu, en décembre dernier, l'ex-métropolite d'Athènes, Meletios Metaxakis, un partisan déclaré de Vénizelos et de l'Église anglicane. Cette élection a donné lieu à de vives controverses (Cfr A. Palmieri, *Il conflitto religioso tra il governo greco ed il patriarcato di Constantinopoli*, dans l'*Europa orientale*, 1922, t. III, p. 222-230). Le synode d'Athènes a non seulement déclaré cette élection invalide, mais il a aussi excommunié Meletios et il l'a condamné à la réclusion perpétuelle dans un monastère de l'île de Zante. Un professeur de théologie de l'université d'Athènes, Khristos Androutsos, appuie cette sentence par des considérations historiques et canoniques et invoque contre Meletios les anciens canons de l'Église orthodoxe et les statuts actuels du patriarcat œcuménique (Ἡ ἐκλογὴ τοῦ μητροπολίτου Μελετίου Μεταξάκη κανονικῶς καὶ κατὰ τοὺς γενικοὺς κανονισμοὺς ἐξεταζομένη. Athènes, 1921. In-8, 42 p.).

A. Palmieri.

Hongrie. — Nous avons déjà signalé (RHE. 1921, t. XVII, p. 209-210) les quatre premiers volumes de l'ouvrage de M. André Veress, publié sous le titre général : *Fontes rerum Transylvanicarum* (Erdélyi Történelmi források). Le cinquième volume vient de paraître : T. V. *Annuae litterae societatis Jesu de rebus transylvanicis temporibus principum Báthory, 1579-1613* (Jézus társasága évkönyveinek jelentései a Báthoryak korabeli erdélyi ügyekröl. Veszprém, 1921. In-8, xvi-306 p.) Il contient les rapports annuels des Pères Jésuites, relatifs à toute la Transylvanie et aux pays limitrophes, de Nagyvárad et de Szatmár à Homonna et à Cassovie. Les lacunes qui existent dans ces rapports sont comblées par les pièces suivantes, publiées en appendice : la description de la Transylvanie par le P. Étienne Szántó ; la relation du voyage du P. Antoine Possevin en Transylvanie ; un nécrologe ; les notices du couvent de Cracovie concernant certains événements du pays ;

Digitized by Google

les décisions des parlements de Transylvanie touchant les Jésuites et la religion catholique ; enfin 400 « regesta », ou extraits de l'histoire ecclésiastique de la Transylvanie. L'original ou la copie des documents édités dans ce volume, se trouvent aux archives des PP. Jésuites, à Rome, en Espagne et à Vienne.

On a publié, dans ces dernières années, quelques travaux relatifs à l'histoire des congrégations religieuses. D'abord le R. P. G. P. Szabó a fait connaître les services rendus à la Hongrie par son ordre : *Les franciscains dans l'histoire de la Hongrie* (Ferencrendiek a magyar történelemben. Adolékok a magyar ferencrendiek történetéhez. Budapest, 1921. In-8, 452 p.). L'histoire de l'ordre franciscain en Hongrie se confond presque, à partir du XIIIe siècle, avec l'histoire de l'Église nationale, tant y a été grande l'activité des fils de S. François dans tous les domaines. Le livre du P. Szabó contient donc plusieurs chapitres qui rentrent directement dans l'histoire générale de l'Église de Hongrie.

Le R. P. G. Jabloukay, S. J., a fait paraître un ouvrage remarquable sur *La vie et l'œuvre de S. Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus* (Loyolai szent Ignac, Jézus-társasága alapitójának élete és müködése. Budapest, 1921. 2 vol. in-8, 359 et 756 p.). Il y raconte la vie de ce saint et décrit l'activité incomparable que déploya, sous son impulsion, l'ordre qu'il avait fondé. Toutes les œuvres, entreprises à cette époque par les membres de la compagnie de Jésus, y sont passées en revue : les missions d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ; les établissements de charité ; les différents instituts d'enseignement ; les maisons de retraite spirituelle ; les prédications dans les pays protestants.

L'ouvrage du R. P. Jabloukay se distingue par la clarté de l'exposé autant que par sa science : le lecteur y trouve condensés d'une main de maître les renseignements que contiennent les *Cartas de san Ignacio de Loyola* et les *Monumenta historica societatis Jesu*, ainsi que les conclusions des nombreuses monographies, parues dans les différents pays sur les premières années de la compagnie de Jésus.

A l'histoire des bénédictins au XIXe siècle se rapporte le sixième et dernier volume de l'ouvrage de M. Pancrace Sökos, *L'histoire de l'ordre de S. Benoît. T. VI. Histoire de l'abbaye de Pannonhalma. Sixième période, de 1802 à nos jours* (A pannonhalmi Szent Benedek-rend története. Hatodik kötet A es B : A pannonhalmi föapátság története. Hatodik Korszak : A rend íy kora, íy munkaköre 1802 töl napjainkig. Budapest, 1916. In-8, de 625 à 1187 p.) Supprimé par Joseph Ier, l'ordre de S. Benoît fut rétabli en 1802 par le roi François Ier. C'est le rétablissement des abbayes et le développement dont il fut suivi, que M. Söros fait connaître dans ce volume. A l'histoire de l'abbaye principale de Pannonhalma, il rattache celle des autres maisons. Il montre l'organisation intérieure de l'ordre et son activité particulièrement dans le domaine de l'enseignement. A. Pataky.

Italie. — Le R. P. Vosté, O. P., professeur d'exégèse du Nouveau Testament au Collège Angélique de Rome, a publié deux excellents commentaires sur les épîtres de S. Paul aux Thessaloniciens et aux Éphésiens. L'accueil

Digitized by Google

vraiment chaleureux qui leur a été fait engagera l'auteur, nous osons l'espérer, à en continuer la série. Il n'y a jamais trop d'ouvrages bien faits, bien pensés, bien écrits, bien documentés, conçus dans un esprit profondément catholique et entièrement scientifique. Les commentaires du P. Vosté sont patristiques, mais aussi philologiques et très modernes. Les grands noms de S. Chrysostome et de S. Thomas y voisinent à chaque page avec ceux des exégètes les plus récents de toutes les tendances. Mais le texte est avant tout étudié en lui-même, et l'on ne recourt aux témoignages que pour s'aider à en mieux comprendre le sens, à en mieux évaluer la richesse, à en mieux sentir la beauté et la bienfaisante influence.

Au haut des pages, on nous donne d'un côté le texte grec, de l'autre, le texte latin; en dessous, le commentaire se développe, verset par verset, avec sobriété, précision et clarté, et cependant d'une façon suffisamment complète.

Le commentaire sur les épîtres aux Thessaloniciens (*Commentarius in epistolas ad Thessalonicenses*. Rome, Ferrari; Paris, Gabalda, 1917. In-8, VII-305 p. Fr. 7.50) fut inspiré par le décret de la Commission biblique sur la Parousie, du 18 juin 1915. C'est dire que l'attention de l'auteur s'est spécialement portée sur les textes eschatologiques de ces deux épîtres (I Thess. IV, 15 sv. et II Thess. II, 1-12). Ce sont d'ailleurs les plus importants et les plus difficiles. Ils sont non seulement expliqués au cours du commentaire, mais encore exposés ex professo d'un point de vue historico-apologétique dans deux appendices (p. 233-288). L'auteur y examine l'état de la question, y parcourt l'histoire de l'interprétation, y justifie le décret de la Commission biblique.

Le texte grec commenté est celui de Nestle avec les variantes de von Soden; le texte latin est celui de la Vulgate d'Hetzenauer avec l'indication des corrections qui paraîtraient souhaitables. L'introduction aux épîtres aux Thessaloniciens est aussi particulièrement soignée. Elle traite de la ville de Thessalonique et de son église, du lieu et du temps de composition des épîtres, de leur occasion, de leur but, de leur doctrine, de leur authenticité, de leur texte et des principaux travaux qui leur ont été consacrés. Le volume se termine par des tables très utiles des mots grecs expliqués, des principales matières traitées, des auteurs mentionnés.

Le commentaire sur l'épître aux Éphésiens (*Commentarius in epistolam ad Ephesios*. Rome, Librairie du Collège Angélique; Paris, Gabalda, 1921. In-8, 318 p. Fr. 30), présenté à la Commission biblique, a valu à son auteur le titre de docteur en Écriture Sainte. Il répond parfaitement à ce que l'on pouvait attendre du savant exégète des épîtres aux Thessaloniciens. La disposition extérieure n'a pas changé, si ce n'est que le texte grec de la récente édition catholique de Vogels a remplacé celui de Nestle. Les *indices* sont les mêmes : mots grecs, auteurs cités, matières principales. Les *appendices* sont consacrés à l'étude de la Vulgate latine de l'épître aux Éphésiens, et à l'interprétation plus complète de deux textes importants : *et eramus natura filii irae* (II, 3), qui ne doit pas s'entendre du péché originel; *sacramentum hoc magnum est* (V, 32), qui ne doit pas s'entendre du sacrement de mariage. En dehors de l'examen des questions littéraires, l'*Introduction* contient un aperçu général sur les épîtres de la captivité, sur le genre littéraire de l'épître aux Éphésiens, sur ses relations avec la lettre aux Colossiens.

Au jugement du P. Vosté, l'épître aux Éphésiens n'est pas une lettre

Digitized by Google

encyclique; son contenu indique au contraire qu'il faut en chercher les lecteurs dans une église particulière. Elle n'est pas davantage adressée aux Éphésiens, les mots ἐν Ἐφέσῳ de I, 1, n'étant pas authentiques, et S. Paul s'adressant à ses lecteurs comme à des étrangers dont il a appris la conversion et la charité, et qui eux-mêmes ont seulement entendu parler de sa mission spéciale auprès des gentils. Mais elle est destinée aux Laodicéens, comme l'admettait Marcion, comme l'admettent encore Harnack et beaucoup d'exégètes modernes catholiques ou non catholiques. La lettre aux Éphésiens est en réalité la lettre aux Laodicéens dont parlait S. Paul aux Colossiens et que l'on croyait perdue. Les mots ἐν Λαοδικίᾳ, que Marcion lisait encore, ont été intentionnellement supprimés, pour vouer le nom de Laodicée à l'oubli, peut-être sous l'influence d'*Apoc.* III, 14 sv. où S. Jean fait de si durs reproches à l'ange de l'église de Laodicée : « incipiam te evomere ex ore meo ». Quand l'église de Laodicée revint à sa première ferveur, la suppression de son nom dans l'épître était un fait accompli, universel, irréparable...

Le commentaire de l'épître aux Éphésiens a les mêmes qualités de science et de sagesse, de solidité et de clarté qui distinguent et recommandent le précédent ouvrage. Il s'applique spécialement, comme la nature de l'écrit l'exigeait d'ailleurs, à mettre en lumière cette profonde et belle doctrine du Christ chef de l'Église, de l'Église corps mystique du Christ. É. Tobac.

— M. Silvio Giuseppe Mercati, professeur de littérature byzantine à l'institut pontifical oriental et à l'université de Rome, a publié dans les deux dernières années une dizaine d'articles de philologie ou d'histoire littéraire, dont les titres sont donnés à leur place dans la partie bibliographique de la *Revue*. En voici trois dont l'argument mérite d'être signalé ici : *Sull'epigramma acrostico premesso alla versione greca di S. Zaccaria papa dal « liber dialogorum » di S. Gregorio Magno* (dans le *Bessarione*, 1919, t. XXXV, p. 67-75.) M. S. M., reprenant un texte déjà publié, y ajoute 14 vers contenus seulement dans un ms. de la bibliothèque ambrosienne; l'acrostiche qui donnait les noms de l'auteur S. Grégoire et du traducteur S. Zacharie, révèle, maintenant qu'il est ainsi complété, celui d'un copiste, un moine nommé Jean, qui travailla sur l'ordre même de S. Zacharie.

R. Valentini ayant prétendu, dans le *Didaskaleion*, V (1916) p. 37-46, que l'ancienne version latine de sept sermons de S. Éphrem, utilisée par Vincent de Beauvais, a été composée en France au XIIe siècle seulement, M. Mercati démontre *(Animadversiones in R. Valentini dissertationem de septem sermonum Ephraem versione quadam antiqua*, dans *Bessarione*, XXXVI (1920), p. 177-191) qu'elle se trouve dans des mss. des VIIe et VIIIe siècles, et retient qu'elle doit avoir été exécutée dans le haut moyen âge, peut-être au Ve siècle. Il détermine en outre que la version d'Ambroise Traversari, rédigée en 1426 environ, dérive des mss. Barberini gr. 523 (serm. XIX) et 528 (serm. I-XVIII), et que l'ancienne version a été imprimée une fois seulement au XVe siècle, à Bâle, par Jacques Wollf de Pforzheim.

Enfin dans un article de la *Revue de l'Orient chrétien*, XXII, (1920), p. 162-193, *Macaire Caloritès et Constantin Anagnostès*, le même auteur précise la personnalité d'un des moines grecs mis à mort par les Latins à Chypre en 1321; Caloritès se rapporte à un Kalonoros de Cilicie, qui a reçu ensuite le nom d'Alâya, en honneur du sultan seldjoucide Ala ed-din. Macaire, venu

Digitized by Google

de Kalonoros à Chypre, probablement lorsque les Turcs s'emparèrent de sa ville natale, écrivit deux poèmes pendant la réclusion qui précéda sa mise à mort; comme il n'était pas encore moine profès, il y eut dans la prison pour lui et pour un autre novice une profession *in extremis*.

Le P. Cyrille Karalevskij, en effectuant des recherches aux Archives Vaticanes pour la mission historique ruthène, a trouvé dans le fond *Archivio di Castello* un groupe de six documents très importants pour l'histoire des relations de la papauté avec les chrétientés et les princes de l'Asie centrale au moyen âge.

Le plus ancien de ces documents, rapporté en 1247 par Jean de Plan Carpin, est une lettre en persan, adressée au pape par le khan des Mongols, Geuyuk. La teneur de cette lettre est connue par les mémoires de Plan Carpin qui dit avoir eu deux originaux, l'un en mongol et l'autre en « sarrazin ». Or « sarrazin » ne veut pas dire arabe, comme on pourrait s'y attendre, car le préambule est turc, le texte persan, la clausule finale, contenant la date, arabe et le sceau en écriture ouïgoure et langue mongole. M. Pelliot, professeur au Collège de France, a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres une brève notice sur ce document à la traduction duquel ont collaboré M. Henri Massé, professeur à la faculté des lettres d'Alger, et M. Jean Deny, professeur de turc à l'École des Langues Orientales vivantes de Paris.

Trois autres documents sont en écriture ouïgoure avec sceaux chinois; M. Pelliot y a reconnu : 1° une lettre au pape du khan mongol de Perse Argoun, datée de 1290; 2° un sauf-conduit du même prince, délivré en 1291 en faveur d'une mission d'évêques voyageant sous la conduite d'un certain frère Girard; 3° une lettre écrite au printemps de 1302 par Ghazan, autre khan mongol de Perse, où il est question de la mission de Guiscard (Académie des Inscriptions et Belles Lettres, séance du 17 février 1922).

Ces documents seront publiés prochainement dans la *Revue de l'Orient Chrétien*, ainsi que deux lettres de Mar Yabhalaha III, dont celle de 1304, déjà connue en traduction latine E. TISSERANT.

— Alexandre Farnèse, neveu de Paul III, cardinal à 14 ans (1534), vice-chancelier de la sainte Église jusqu'à sa mort (1589), plusieurs fois arbitre des conclaves, diplomate habile, humaniste de bon goût, protecteur d'artistes, fut en relation avec les principaux personnages de son temps. Son énorme correspondance, trouvée, après sa mort, en son palais de Rome, fut transportée, peut-être l'année suivante, à Parme chez ses héritiers, puis de Parme passa à Naples avec le reste des archives, la bibliothèque et les trésors artistiques des Farnèse, sous Charles de Bourbon, en 1735. (C'est là que le regretté chanoine Cauchie et M. Van der Essen les explorèrent pour dresser leur *Inventaire des archives farnésiennes de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques*. Bruxelles, 1911.) Mais une grande partie des lettres du cardinal Alexandre avait repris successivement le chemin de Parme, et forme un fonds spécial, non aux archives mais à la Bibliothèque palatine. Elles sont au nombre de plus de 1500, et nous y trouvons les noms des plus illustres personnages du XVIe siècle; mais elles étaient restées jusqu'à ce jour presque inexplorées. C'est ce qui donne un intérêt majeur au catalogue alphabétique qu'en publie M. A. BOSELLI (*Il carteggio del cardinale Ales-*

Digitized by Google

sandro Farnese conservato nella Palatina di Parma, dans *Archivio storico per le provincie Parmensi,* 1921, p. 99-171).

Il a divisé son travail en trois parties : 1° lettres écrites par le cardinal (17); 2° lettres adressées au cardinal par plus de 600 correspondants différents; 3° Un appendice où sont reproduites *in-extenso* 13 de ces lettres, jugées les plus intéressantes par l'éditeur.

M. Boselli a identifié avec soin, chaque fois qu'il l'a pu, les correspondants du cardinal. Nous trouvons au nombre de ceux-ci les cardinaux Altemps, d'Armagnac, Jean du Bellay, Bembo, Sadolet, Campeggi, Jean-Pierre Carafa (Paul IV), Marcel Cervin (Marcel II), Ghisleri (saint Pie V), Grimani, Granvelle, Jean et Charles de Lorraine, de Rambouillet, de Tournon, l'empereur Maximilien, le grand-maître Jean de la Valette, le Titien, beaucoup de membres des familles Farnèse, Este, Orsini, Gonzague, la Rovère, Médicis, Savoie, Sforza, etc.

Parmi les lettres publiées par M. Boselli, il y en a une des plus curieuses, écrite par le cardinal Farnèse à don Diego de Mendoza, du conclave où fut élu Jules III. Le cardinal y affirme son plus complet dévouement à Charles-Quint.

Le premier volume de *L'Archivio Gonzaga di Mantova* de PIETRO TORELLI (Ostiglia, 1920) est un beau volume qui sera suivi d'un second, dont la préparation est confiée à Luzio Torelli. Dans une savante introduction, P. T. fait l'histoire des archives de la maison de Gonzague et donne des indications précieuses sur le parti qu'en peuvent tirer les historiens. A noter spécialement le dossier n° 45, ayant trait aux rapports des Gonzague avec Octave Farnèse et les cardinaux réunis à Parme en 1547. Le dossier 3355 contient des bulles, brefs pontificaux et autres documents intéressant l'histoire ecclésiastique. F. BONNARD.

— Les études publiées par M. G. CASATI dans son ouvrage *I libri letterari condannati dall' « Indice »*. Saggi con prefazione di S. E. il Card. Pietro Maffi (Milan, R. Ghirlanda, 1921. In-8, 432 p. L. 15), peuvent servir à mettre en lumière la ligne de conduite observée par la congrégation (aujourd'hui : section) de l'Index à l'égard des ouvrages littéraires ou historiques. A côté des grands littérateurs du dernier siècle, l'auteur nous offre un jugement motivé sur les historiens italiens Guicciardini, Botta, Giannone, Coletta, Amuri. Ses remarques sur les « vies de Jésus » (p. 180-190), sur l'œuvre de Montesquieu, le saint François d'Assise de P. Sabatier intéresseront également ceux qui s'occupent avant tout d'histoire ecclésiastique. D'ailleurs, pour apprécier les auteurs et leurs œuvres, Casati les replace avec soin dans leur milieu familial, politique, social. On trouve donc dans ces 430 pages d'un texte serré, presque touffu, nombre d'aperçus sur l'histoire littéraire, politique et religieuse du XIXe siècle.

J. CREUSEN, S. J.

— A. VALENTE consacre une étude à *Torquato Tasso e i Farnesi,* dans le *Giornale storico della letteratura italiana,* 1921, t. XXXIX, fasc. 230-31. On sait la passion du poète pour la belle Clelia, fille du cardinal Alexandre Farnèse, qu'il avait connue à la cour de la duchesse d'Urbino, Vittoria Farnèse.

Digitized by Google

La librairie Hoepli de Milan a fait paraître la 2me partie du tome IV des œuvres de Manzoni : *Alessandro Manzoni, Carteggio* a cura di Gio. Sforza e Giuseppe Gallavresi (1822-1831). Ce volume, contenant les lettres de Manzoni, est signalé ici parce qu'il nous renseigne sur ses relations avec Rosmini et nombre d'ecclésiastiques, ainsi que sur la part qu'il prit au mouvement religieux de son temps, et sur sa propre évolution religieuse.

Signalons une piquante étude de G. Bonelli sur *Le capitolazioni elettorali dei Pontefici* dans *Commentario dell' ateneo di Brescia per l'anno 1919* (Brescia, 1920) à l'occasion de la découverte extraordinaire faite par feu Em. Silvestri, dans l'archivio Secco, de l'original même de la capitulation du pape Jules III, destinée au cardinal Réginald Pole. M. Bonelli en reproduit le texte intégral. Le futur pape s'engageait, entre autres, à laisser Parme à Octave Farnèse. Le document porte la signature autographe du cardinal Alexandre Farnèse.

Voici un dictionnaire estimable, où il y a place naturellement pour beaucoup de gens d'église : *Gli scienziati italiani dall' inizio del medio evo ai nostri giorni.* Repertorio bio-bibliografico dei filosofi, matematici, astronomi fisici... diretto da Aldo Mioli. T. I, 1re partie (Rome, Nardecchia, 1921. In-4).

F. B.

— L'événement le plus important à signaler est, sans contredit, l'élévation du cardinal Ratti au Souverain Pontificat. Successivement préfet de deux des plus importantes bibliothèques du monde, érudit consciencieux, il appartient, par la plus grande partie de sa vie, à notre monde des études historiques. Aussi nos lecteurs aimeront-ils à trouver ici une brève esquisse de sa carrière scientifique.

Après avoir terminé ses études à Rome, au collège Lombard, Achille Ratti revient à Milan en 1882, y est nommé professeur de théologie, puis d'éloquence sacrée au grand séminaire, et, après la mort de Fortunato Villa, lui succède comme directeur de l'Ambrosienne. Il a trente-et-un ans. Pendant près de vingt ans le docteur Ratti exerça ce rôle modeste et fécond. Tous ceux qui fréquentèrent alors la bibliothèque Ambrosienne se rappellent l'étendue et la solidité de son érudition, la courtoisie de son accueil, son dévouement inlassable pour guider les débutants.

Et lui-même a publié une série imposante d'études de tout genre, notes rapides ou travaux de plus longue haleine, parus en volumes ou dans les colonnes des Revues. Voici une liste abrégée des travaux édités en volumes ou brochures séparées : *Acta ecclesiae mediolanensis :* t. II et III : C'est une réédition des actes de S. Charles avec l'adjonction de beaucoup d'inédits; t. IV, depuis S. Charles jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le tome Ier est encore à paraître. Il doit embrasser l'histoire de l'église milanaise depuis les origines jusqu'à S. Charles. Mgr Ratti en a recueilli tous les matériaux dans les principales bibliothèques et archives d'Italie et déjà préparé la mise en œuvre. — *Contribuzione alla storia eucaristica di Milano* (1875). — *Il più antico ritratto di S. Ambrogio* dans *Ambrosiana* (Milan, 1879). — *La Chiesa ambrosiana,* dans un recueil de différents auteurs (Milan, 1897). — *Notices sur quelques lettres papales adressées au Card. Mathieu Schinner* (Fribourg en Suisse, 1899). — *Le ultime vicende della biblioteca e dell' archivio di S. Colombano di Bobbio*

Digitized by Google

(Milan, 1901). — *Due piante iconografiche di Milano, da un cod. ms. Vatic. del sec. XV* (Milan, 1902). — *Per la storia del paliotto d'oro di S. Ambrogio* (Milan, 1903). — *Ancora del celebre ms. delle opere di Virgilio già di Fr. Petrarca ed ora della Bib. Ambrosiana* (Milan, 1904). — *Guida della biblioteca Ambrosiana e collezioni annesse* (Milan, 1907). — *Il codice Atlantico di Leonardo da Vinci all' Ambrosiana* (Milan, 1907). — *Un antico ritratto di Fr. Petrarca all' Ambrosiana* (Milan, 1907). — *Vita di Bonacossa da Beccaloe*, etc. (texte inédit) (Milan, 1909). — *Opuscolo inedito e sconosciuto del cardinale C. Baronio, con 12 sue lettere ed altri documenti* (Pérouse, 1910). — *Reliquie di un antico codice bobbiese ritrovate* (Milan, 1910). — *Manoscritti di provenienza francese nella biblioteca Ambrosiana*, dans les *Mélanges Chatelain.* (Paris, 1910.) — *Missale Ambrosianum duplex* (édition faite sur le ms. Ceriani par Mgr Ratti et M. Magistretti. Milan, 1913).

Un institut de haute culture comme l'Ambrosienne est un organisme vivant dont l'évolution doit porter au plus haut point d'efficacité son outillage scientifique. Le docteur Ratti le comprenait et prit la part la plus active dans les importantes réformes intérieures accomplies en 1905-1907, dans la réorganisation de la Pinacothèque, de la salle des estampes, du cabinet Léonard de Vinci, l'aménagement et l'ouverture au public de la salle des Armes, de la salle de la Rose, du musée Settala. Et de la bibliothèque Ambrosienne ainsi modernisée, il écrivit un *Guide* très apprécié, qui révèle la finesse de son goût artistique et ses facultés administratives.

Il avait gagné toute la confiance d'Antoine Ceriani, alors préfet de l'Ambrosienne, savant original, un peu abstrait et modeste à l'extrême, que les connaisseurs rangent aux côtés de ses éminents prédécesseurs, de Muratori et d'Angelo Mai, pour la critique des textes anciens. Le docteur Ratti devint son disciple, son intelligent collaborateur, bien mieux, son fils bien-aimé, et, finalement, en 1907, son héritier et son successeur dans la charge de préfet de la bibliothèque. Mgr Ratti possédait précisément ces qualités qui avaient un peu manqué au vénérable vieillard, pour le gouvernement scientifique et administratif de l'Institut : il put mener à bien et rendre définitives les réformes commencées, fit des acquisitions importantes de manuscrits et d'imprimés, qui accrurent encore les trésors de l'Ambrosienne et son prestige mondial.

Mais, dès 1910, le pape Pie X l'appelait à Rome en qualité de sous-préfet de la bibliothèque Vaticane, pour aider le R. P. Ehrle, préfet, avec droit de succession. Il conservait provisoirement ses fonctions de préfet de l'Ambrosienne. Mais dans l'été de 1914, un peu avant la guerre, le P. Ehrle se retirait et Mgr Ratti devenait préfet de la Vaticane. Il garda cette charge quatre ans seulement, assez de temps pour faire apprécier, dans ces heures difficiles, son tact, sa prudence, ses hautes qualités d'homme de science et de gouvernement, qui le firent aimer et estimer de ses collègues et de ses inférieurs, et lui valurent d'être consulté de près ou de loin par une foule de travailleurs, attirés par sa bonté et son savoir.

Sous sa direction la bibliothèque Vaticane continua le lent mais sûr progrès commencé sous le gouvernement du R. P. Ehrle. Les ateliers de restauration des manuscrits furent développés et agrandis; le travail des catalogues des mss. fut poussé activement ; un volume parut relatif aux *Codices Vaticani* nos 9852-10300 ; le 3e volume des *Urbinati* et un nouveau volume des *Vaticani* (nos 10301-10700) furent préparés : ils ont été publiés en 1920-1921. Dans la

Digitized by Google

collection *Studi et testi* parurent les nos 26-31 ; deux autres furent publiés en 1918 et 1920, et d'autres encore, préparés par lui, sont en cours d'impression. Il ne tint pas à lui que la bibliothèque Chigi ne vînt enrichir les collections de la Vaticane. Il trouva encore le temps pour quelques travaux personnels, et, devenu membre de la société romaine pontificale d'archéologie en 1915, il y fit deux communications importantes : sur les souvenirs de la basilique de S. Sébastien, d'après un ms. de la Vaticane, et sur l'un de ses prédécesseurs, Luc Holstenius.

Il fut le seul à s'étonner lorsque Benoît XV l'envoya comme visiteur apostolique en Pologne, en août 1918. Puis nonce apostolique, cardinal archevêque de Milan, il monte sur le siège de saint Pierre aux applaudissements du monde entier. Pie XI conservera sûrement sa sympathie et son appui à ses chères bibliothèques et aux laborieux qui péniblement en extraient les matériaux des annales des hommes ; mais il lui appartient désormais de faire lui-même de l'histoire, l'histoire, Dieu le veuille ! de la guérison et de la pacification de notre monde fébrile et convulsé. F. BONNARD.

— Le 23 décembre dernier est arrivée au Vatican la *Biblioteca Rossiana*, retour de Vienne. Constituée entre 1838 et 1854 par Giovanni Francesco de Rossi, époux en secondes noces de la princesse Charlotte-Louise de Bourbon, veuve du duc Maximilien de Saxe, cette collection a été transférée à la Compagnie de Jésus le 6 mars 1855 par donation de la princesse, devenue veuve pour la seconde fois quelques mois auparavant. Une clause de l'acte ayant accordé à l'empereur François-Joseph Ier, parent de la donatrice, certains droits destinés à sauvegarder l'intégrité de la *Rossiana*, au cas où la compagnie de Jésus serait empêchée de le faire dans les termes prévus, cette bibliothèque fut transportée en Autriche dès 1877 et installée provisoirement à la résidence d'Universitätskirche, à Vienne, puis au collège de Lainz.

Les circonstances s'étant modifiées, le P. Général de la Compagnie de Jésus décida de ramener la *Rossiana* dans sa patrie d'origine et obtint de S. S. le Pape Benoît XV, toujours généreux lorsqu'il s'agit de favoriser les études, l'autorisation de la déposer à la Bibliothèque Vaticane, où l'examen des mss est grandement facilité par les imprimés de la salle de consultation. L'*Osservatore Romano*, dans son numéro du 31 décembre 1921 (*Il ritorno a Roma di un' antica biblioteca romana*) a exposé l'histoire de la collection.

La *Biblioteca Rossiana* est riche, en chiffres ronds, de 1195 manuscrits, 2500 incunables, et 6000 autres imprimés, rares ou précieux à quelque titre. Le P. Silva-Tarouca, dans la *Civiltà cattolica* du 15 février 1922 (*La Biblioteca Rossiana*, quad. 1720, p. 320-335) attire l'attention du public sur l'importance de la collection et traite en particulier de la provenance de certains volumes, des miniatures et de la valeur littéraire des mss. Parmi les anciens possesseurs des mss., sont à signaler S. Jacques de la Marche, O. F. M. (10 mss. pourvus d'une note autographe d'acquisition), le cardinal Domenico Capranica (200 mss dont plusieurs apostillés de sa main, vendus en 1842 par le Collège Capranique), Borso et Hercule d'Este, César Borgia, Francesco Condulmieri, neveu d'Eugène IV, le cardinal d'Estouteville, Domenico Grimani, Be sarion, Sirlet.

Il ne sera pas inutile de rappeler ici les titres des catalogues imprimés de de la *Rossiana* : C. VAN DE VORST, *Verzeichnis der griechischen Hss. der Biblioteca Rossiana*, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, XXIII (1906) 492-

Digitized by Google

598; 537-550; E. Gollob, *Medizinische griechische Hss. des Jesuitenkollegiums in Wien XIII (Lainz)* dans *Sitzungsberichte der kais. Akademie des Wissenschaften in Wien, philosophisch-historische Klasse*, 158, 5 (1908); Id. *Die griechische Literatur in den Hss. der Rossiana in Wien*, *Ibid.* 164, 3 (1910); Id. *Die Bibliothek des Jesuitenkollegiums in Wien XIII (Lainz) und ihre Hss.*, *Ibid*, 161, 7 (1909); Hans Tietze, *Die illuminierten Hss. der Rossiana in Wien-Lainz*, dans *Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Hss. in Oesterreich*, V (1911).

Outre ces catalogues partiels, il y a une description de tous les mss., en forme d'inventaire, et un index alphabétique compilé par le P. Dichtl.

E. Tisserant.

— Le 23 décembre dernier Mgr Wilpert a donné au séminaire du Latran une intéressante conférence sur le tombeau de saint Pierre. L'étude des documents lui permet de suggérer une explication nouvelle du séjour des corps des apôtres au cimetière de Saint Sébastien. Ils reposèrent là pendant que le pape Anaclet (100-112) préparait les sépultures définitives au lieu du supplice : sur la voie d'Ostie et au Vatican. Nouvelle aussi l'interprétation du texte relatif au travail exécuté sous Constantin au tombeau de saint Pierre. Le sarcophage fut alors enveloppé dans un cube formidable de bronze. La chambre sépulcrale resta accessible jusqu'à l'invasion des Visigoths (410) et des Vandales (455). R. M.

— Dans une conférence donnée le 5 janvier au *Pontificio istituto orientale*, le R^me^ Dom Schuster a examiné les différentes formes de la prière eucharistique dans l'Église primitive. Il a résumé les discussions que soulève à son sujet la critique et prouvé le bien-fondé de la thèse traditionnelle.

— *Septième centenaire de l'université de Padoue.* — Du 14 au 17 mai l'université de Padoue a célébré par des fêtes splendides le septième centenaire de sa fondation. Fondée en 1222 par l'évêque Giordano, l'université jubilaire jouit encore aujourd'hui d'une grande faveur en Italie et elle est restée l'école supérieure centrale pour les étudiants de la Vénitie, du Trentin, de l'Istrie et de la Dalmatie. Les fêtes, organisées d'une façon modèle par le secrétaire général du comité du centenaire, le professeur Ambrogio Ballini, ont attiré dans la vieille cité médiévale des centaines de délégués, représentant, au nombre d'environ 400, la plupart des pays, notamment l'Italie elle-même, l'Inde et la Chine, le Japon, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède, l'Esthonie, la Lithuanie, la Lettonie, les Pays-Bas, la Hongrie, l'Empire britannique, l'Argentine, la Belgique, la Bolivie, le Chili, la France, la Grèce, l'Irlande, le Pérou, le Portugal, la Roumanie, l'Espagne, la Bulgarie, la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie, la Pologne, la Russie, les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne.

En dehors des réceptions, des festivités et des excursions traditionnelles — parmi lesquelles il faut citer la visite à Venise et la réception des délégations au Palais des Doges —, signalons surtout les deux séances solennelles des lundi 15 et mardi 16 mai. Au cours de la première, qui eut lieu dans l'immense salle du *Palazzo della Raggione*, sous la présidence du Roi et en présence du cardinal Maffi, archevêque de Pise, des discours commémoratifs furent prononcés par le professeur N. Tamassia, qui retraça le rôle des universités médiévales et rappela les fastes de celle de Padoue, et par

Digitized by Google

S. Ex. L. Luzzatti, professeur à l'université de Rome. Parlèrent au nom des pays représentés aux fêtes MM. Ciarttergi, professeur à l'université de Calcutta, M. Bellmann, recteur de l'université de Copenhague, M. Garrett, de l'université d'Oxford, M. Richet, professeur à l'université de Paris, M. Neumec, professeur à l'université de Prague, M. Mac Kenzie, professeur à l'université d'Illinois, M. Becker, professeur à l'université de Berlin, ministre de l'Instruction publique de Prusse. Le mardi 16 eut lieu, dans l'*Aula magna* de l'université, la commémoraison solennelle de J. B. Morgagni, professeur à Padoue au XVIIIe siècle, créateur de l'anatomie physiologique en même temps que philologue et historien. C'est le professeur Bonome, de Padoue, qui prononça l'éloge de Morgagni. Après cette harangue, le Recteur et le Sénat académique proclamèrent solennellement docteurs « honoris causa » S. M. Victor Emmanuel, ainsi que les chefs des délégations étrangères. Une ovation émouvante fut faite au délégué de l'université de Louvain lorsqu'il reçut son diplôme des mains du recteur.

— La direction du séminaire de Plaisance a obtenu du pape le droit de conférer des grades à ses étudiants. Souhaitons à la nouvelle « faculté de théologie » de reprendre les glorieuses traditions du « studium generale » qui fut érigé dans la même ville dès 1248.

— Les vides que la mort ou des départs (en dernier lieu celui de M. l'abbé L. Santi) ont creusés dans le personnel de la bibliothèque vaticane (cfr RHE, 1921, p. 220 svv.) commencent à se remplir. En octobre 1921, M. l'abbé Jean Mazzini y est entré comme assistant. En janvier 1922, M. l'abbé Louis Borghezio y est devenu *scrittore*, spécialement pour s'occuper des mss juridiques. Docteur ès lettres, en théologie et en droit canon, diplômé en paléographie et diplomatique, il imprime actuellement l'obituaire de la cathédrale d'Ivrea et prépare en vue de l'impression une étude documentée sur les « Bianchi », une secte piémontaise de flagellants de l'année 1399.

— La *Nuova rivista storica* (Milan, Rome, Naples, Albrighi, Segati et Cie. Prix : 17 et 20 l.) paraît, depuis 1917, tous les deux mois en fascicules d'environ 130 p. Elle a pour programme l'histoire générale de l'Italie. Chaque livraison contient 1) des articles, 2) un bulletin bibliographique où sont annoncés les ouvrages récemment parus, 3) des « notes, questions historiques, discussions et recensions ». La revue est dirigée par C. Barbagallo, G. Porzio et E. Rota. Dans la liste des collaborateurs on retrouve les noms suivants : H. Berr, P. Boissonade, P. Fedele, L. Halphen, J. Luchaire, G. Salvemini, A. Solmi, etc.

Sous le titre *Gnosis*, MM. A. Renda et V. Macchioro de Naples publient une nouvelle revue consacrée aux recherches historiques sur la philosophie et la religion.

A Gênes, M. del Vecchio a commencé la publication d'une *Rivista internazionale di filosofia del diritto*. Ont assuré leur collaboration à ce nouveau périodique : MM. C. Sforza, A. Pagano et R. Vacca.

— L'*Istituto per l'Europa Orientale*, fondé à Rome en 1921, a pour but de développer les bonnes relations entre l'Italie et les nouveaux états de l'Europe Orientale. Il publie une revue : *L'Europa Orientale*, dans laquelle

Digitized by Google

on trouve, outre une bibliographie soignée, une chronique détaillée sur la vie religieuse, littéraire, politique et économique des pays suivants : Pologne, Lettonie, Esthonie, Lithuanie, Russie, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie, Hongrie, Albanie, Grèce. Il publiera aussi des travaux dont plusieurs intéresseront l'histoire religieuse de ces nouvelles nations. Ainsi, en avril dernier, a paru un volume *La Iugoslavia*, par O. Randi, consacré à l'étude de la situation du catholicisme et de l'orthodoxie dans le royaume serbe-croate-slovène. Depuis 1922, l'*Europa orientale* donne comme supplément une revue trimestrielle fondée et dirigée par M. E. Lo Gatto, professeur de littérature russe à l'université de Rome. Celle-ci contient aussi des travaux importants sur la pensée religieuse et philosophique en Russie. A. P.

— La « R. Accademia delle scienze di Torino » annonce que le 23e prix de la fondation Bressa, d'un montant de 9000 lires, sera conféré au savant, sans distinction de nationalité, qui pendant les années 1919-1922 aura fait la plus remarquable et la plus utile découverte, ou produit l'œuvre la plus célèbre, dans le domaine des diverses sciences et notamment de l'histoire. Les mémoires doivent être envoyés au jury de l'académie avant le 31 décembre 1922. P. F.

Nominations. — Le Commandeur Luigi Fumi, surintendant des archives de l'État, a pris sa retraite en 1920.

Ont été nommés : M. Em. Ciaceri, professeur ordinaire d'histoire ancienne à l'université de Naples ; M. Gius. Cardinali, professeur d'épigraphie et d'antiquité romaine à l'université de Rome ; M. Umb. Fracassini, professeur d'histoire des religions à l'institut d'études supérieures à Florence ; M. Fr. Brandileone, professeur ordinaire de l'histoire du droit italien à l'université de Rome ;

MM. le Commandeur G. Mariotti, sénateur, président de la « R. Deputazione di storia patria per le provincie parmensi » pour la période de 1920 à 1923 ; le Prof. M. Scherillo, président de l'« Instituto lombardo » pour les années 1921 et 1922 ; le Prof. Fr. d'Ovidio, sénateur, président de la « R. Accademia dei Lincei » pour les années 1920-1924. P. F.

A été nommé conservateur honoraire du « museo christiano », le Com. Dr Pio Franchi de' Cavalieri, scrittore honoraire à la bibliothèque vaticane.

Pays-Bas. — Les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Paul de Wisques (France), réfugiés à Oosterhout (Hollande), ont entrepris de traduire en français les œuvres du grand mystique flamand Ruysbroeck. Des cinq ou six volumes que comportera l'édition, trois ont déjà paru (*Œuvres de Ruysbroeck l'Admirable, traduction du flamand.* Bruxelles, Vromant, 1919-1921. In-12, 271, 230, 279 p. Fr. 7 le volume).

Une introduction générale (*o. c*, t. I, p. 5-36) fait connaître la vie du mystique, ses écrits, son influence et sa doctrine, ainsi que les manuscrits, éditions et traductions de ses œuvres ; elle avertit aussi le lecteur de la méthode suivie par les traducteurs : version littérale d'après le texte original ; celui-ci est emprunté à l'édition, critiquement bonne, mais incomplète du chan. David. On peut regretter que dans cette introduction, du reste bien fouillée, les traducteurs n'aient guère traité des sources de la doctrine de Ruysbroeck, ni de l'état de la mystique orthodoxe et hétérodoxe

Digitized by Google

dans nos provinces au XIVe siècle. Des introductions spéciales, très brèves d'ailleurs, complètent la première en donnant pour chaque traité le résumé de la doctrine ainsi que des détails historiques et critiques. Cependant, jusqu'ici, ces résumés ne sont que juxtaposés et ne permettent pas encore de comprendre chaque point en fonction du système fermé du mystique; signalons toutefois l'étude plus compréhensive de la théorie sur les unions de l'âme avec Dieu (*o. c.*, t. II, p. 20-30) et sur les dons du Saint Esprit (*o. c.*, t. II, p. 30-62). Quant à la traduction, elle excelle par sa netteté et sa précision; si parfois les éditeurs se voient forcés d'interpréter un texte équivoque, ils le font en s'inspirant de versions contemporaines et de l'étude comparée des œuvres. Ce scrupule scientifique fait de leur traduction un instrument de travail précieux pour l'étude de la théologie mystique de Ruysbroeck. M. DE JONGHE

— Le R. P. G. A. MEYER, O. P., a publié neuf lettres d'indulgences, datées de 1400 à 1517, qui sont conservées aux archives des « Emmanuelshuizen » de Zwolle. (*Zwolsche aflaatbrieven*. Arnhem, S. Gouda Quint, 1921. In-8, 32 p. et 9 fac-similés). A part deux, toutes furent destinées à des religieuses franciscaines de cette ville. Comme l'éditeur le fait remarquer dans son introduction (p. 7-21), elles constituent des documents précieux pour l'étude de la paléographie, de la typographie et de l'histoire des indulgences.

— La société connue sous le nom de *Genootschap voor de joodsche wetenschap in Nederland* demande, pour le concours de 1923 (prix 300 flor.), de dresser la bibliographie concernant l'histoire des Juifs aux Pays-Bas. Cette bibliographie doit comprendre toutes les publications imprimées. Celles-ci seront classées d'après certaines règles à justifier dans la préface. Les mémoires peuvent être rédigés soit en allemand, soit en anglais, soit en français, soit en néerlandais. Ils devront être envoyés, avant le 1er avril 1923, au secrétaire de la société : M. Isak Prins, Sarphatistraat, 52, Amsterdam.

A partir du mois de janvier 1922 la maison « Oisterwyk », établie à Oisterwyk (Brab. Sept.), fait paraître une bibliographie néerlandaise générale : *Algemeene nederlandsche bibliographie*. Elle comprend tous les ouvrages publiés dans les Pays-Bas, les Flandres et l'Afrique du Sud. Toutes les indications bibliographiques seront imprimées sur des fiches, qui pourront être arrangées suivant l'ordre alphabétique ou d'après un autre système au gré du souscripteur. Cette nouvelle entreprise est appelée à rendre de grands services surtout aux savants et aux littérateurs de langue néerlandaise. Le nombre des fiches est évalué à 5000 par an et le prix annuel de la souscription est de 30 florins.

Nominations. — Le Dr P. A. MEILINK a été nommé archiviste aux Archives générales du royaume à La Haye, le 1 novembre 1921.

A la même date M. J. A. G. VERSPYCK MYNNSEN a été nommé commis avec le titre personnel de secrétaire des Archives générales du royaume. M. L. BERNS a donné sa démission d'archiviste de l'État dans la province de Frise et il a été remplacé par le Dr H. A. POELMAN. G. GOOSSENS.

Pologne. — Le sixième centenaire de Dante a eu un grand retentissement en Pologne. Deux versions de la *Divina Commedia* et de la *Vita Nuova* y ont

Digitized by Google

été publiées, ainsi que des études destinées à mettre en lumière la pensée religieuse de Dante. Parmi celles-ci mentionnons : L. Pininski, *Etyka Dantego w Boskiej Komedji* (Léopol, 1922. In-8, 60 p.) qui examine les théories morales exposées dans la Divine Comédie et les écoles théologiques auxquelles elles se rattachent ; É. Porenbowicz, dans le *Nowy Przeglad literatury i sztuki* (1921), une des meilleures revues de Varsovie, et C. Wais, dans le *Przeglad teologiczny* de Léopol, (Décembre, 1921, p. 193-212), qui traitent de Dante comme philosophe et historien ; M. C. Michalski, qui, dans un bel article du *Miesiecznik Katechetyczny* (Déc. 1921, p. 1-45. Léopol), développe la mystique et la scolastique de Dante ; C. Jellenta, *Dante* (Varsovie, 1922. In-8, p. 145) consacré surtout à l'examen du traité *De monarchia*. A remarquer le cinquième chapitre : Dante hérétique et révolutionnaire ? J. Klaczko, *Dante i inne szkice literackie*. Préface du Cte St. Tarnowski (Varsovie, 1921, In-8, 394 p) : c'est une réédition d'articles du célèbre historien polonais de Jules II, J. Klaczko. On y trouve (p. 17-92) une remarquable étude sur Dante littérateur, parue autrefois, en 1854, dans la *Revue Contemporaine*.

Ignace Krasicki, autrefois archevêque de Gniezno, fut un des littérateurs les plus populaires du XVIIIe siècle (1735-1801). Il dut sa célébrité surtout à deux de ses ouvrages : à *Myszeis*, poème satirique sur la situation politique de la Pologne au XVIIIe s. ; à *Monachomachia*, poème calqué sur le *Lutrin* de Boileau, où sont décrits avec beaucoup de verve les procédés et les résultats d'une discussion théologique entre dominicains et carmes. Cette pétillante satire de la vie monastique semble fondée sur la réalité, le docte prélat n'ayant reproduit en vers que ce qu'il avait vu dans les monastères de son pays. Les ouvrages de Krasicki viennent d'être publiées dans deux collections, celle de la *Bibljoteca Narodowa* de Cracovie, et celle des Écrivains polonais et étrangers (*Pisarze polscy i obcy*) de Varsovie. Une édition artistique et illustrée de la *Monomachia* a été publiée par Sophie Gansiorowska, à Cracovie, 1921. Au même écrivain on doit des recherches érudites sur les sources du fameux poème : *Zrodla Monachomachji Kracickiego* (Varsovie, 1920). A son avis, on y trouve des reminiscences de la *Guerre civile de Genève* par Voltaire et la scène racontée par Krasicki a dû se passer à Lublin, où il y avait douze couvents, parmi lesquels ceux des augustins, des dominicains et des carmes chaussés et déchaussés.

L'éditeur Gebethner de Cracovie vient de publier une nouvelle édition, augmentée et revue, du manuel d'histoire de la littérature polonaise par A. et N. Mazanowski (*Podreczník do dziejów literatury polskiej*. S. d. In-8, 670 p.) L'historien de l'Église pourra tirer avantage de ce manuel, car jusqu'au XVe s. la littérature polonaise a été essentiellement religieuse et les meilleurs représentants de l'humanisme polonais sont sortis des rangs du clergé, tels Jan Dluglos et Nicolas Copernic.

Non moins importante est l'histoire de la littérature de la Pologne indépendante par I. Chrzanowski, *Historja literatury niepodleglej Polski* (Varsovie, 1920. In-8, 610 p.). Les quatre premiers chapitres de l'ouvrage, consacrés au passé de la littérature depuis la conversion de la Pologne au catholicisme jusqu'au XVIe s., rentrent en grande partie dans le cadre de l'histoire de l'Église. On y trouve des pages érudites sur l'ancienne hagiographie polonaise, les versions de la Bible, la poésie religieuse didac-

Digitized by Google

tique, les hymnes sacrées, les influences protestantes, les controverses théologiques, etc.

Dans l'ouvrage richement illustré du professeur C. CHLENDOWSKI : *Historye neapolitansky wiek XIV-XVIII* (Récits napolitains des XIVe-XVIIIe s.) (Cracovie, 1920. In-8, 584 p.), trois récits intéressent directement les historiens de l'Église : l'humanisme à Naples (Pontano, Sannazzaro, Caracciolo); l'influence religieuse de Julia Gonzaga; l'abbé F. Galiani. A côté de ces trois chapitres, ce livre contient encore ailleurs de nombreux détails sur plusieurs personnages ecclésiastiques de l'époque. Bien que s'appuyant sur une solide érudition, tout l'exposé se lit avec l'intérêt d'un roman. On y trouvera aussi un chapitre consacré au fameux peintre Joseph Ribera, qui a enrichi de tableaux et de fresques plusieurs églises de Naples.

La meilleure revue bibliographique polonaise, *Ksiązka*, dont la publication avait été arrêtée pendant la guerre, vient de reparaître en livraisons mensuelles de 60 p., donnant chacune un supplément bibliographique (*Przewodnik bibljograficzny*) de 36 pages. Elle constitue une preuve de l'essor remarquable que prend la littérature polonaise. Il faut espérer que le clergé collaborera activement au renouveau intellectuel de la Pologne.

A. PALMIERI.

Roumanie. — MIRON COSTIN a été le plus érudit et le plus consciencieux des chroniqueurs roumains du XVIIe siècle. Il écrivait aussi bien en latin et en polonais qu'en roumain. L'élément religieux prédomine dans ses travaux. Il a composé une notice en six chapitres sur la race moldave (*De nennul Moldovenilor*), où il traite de la langue et de la religion en Moldavie. Sa chronique du pays moldave (*Litopisatul Tarii Moldovei*) va jusqu'à l'année 1675. Il y utilise les écrivains qui l'ont précédé, les données de la tradition et ses connaissances personnelles. Cette dernière chronique a été traduite en latin par l'auteur lui-même, et c'est cette traduction que vient de publier M. BARWINSKI, *Chronicon terrae moldavicae ab Aarone principe* (Bucarest, 1919). L'activité littéraire de Miron Costin a été l'objet d'une étude de M. GEORGE PASCU, *Miron Costin*. Jassy, 1921. Celui-ci y analyse les sources littéraires utilisées par le chroniqueur roumain, et mentionne les versions et les éditions de ses chroniques. Ce petit volume est présenté comme une introduction à l'historiographie roumaine du XVIIe siècle. A. PALMIERI.

Russie. — Sous le titre « Les archives historiques » (*Istorischeskii arkhiv*) la direction supérieure des archives russes a fait paraître à Petrograd, en 1919, un volume de 547 pages. On y trouve des travaux consacrés à l'Église, par exemple : l'étude de DM. ABRAMOVICH, sur le métropolite Eugène Bolkhovitinov; la dissertation de S. PH. PLATONOV, sur les chroniques russes et le baptême de la reine Olga à Constantinople, sur les conciles russes, etc.

La presse libre de Russie dans la bibliothèque publique (*Volnaia russkaia pechat v rossiiskoi publichnoi biblioteke*, Petrograd, 1920. In-8, XXII-330 p.) : sous ce titre, V. M. ANDERSON publie une liste de 3300 livres et brochures, dont la circulation avait été défendue en Russie. Presque tous ces livres ont paru à l'étranger. L'ouvrage est en quelque sorte le répertoire littéraire de la révolution russe.

Digitized by Google

ANDRÉ NJEMOJEWSKI, le propagateur de la libre pensée en Pologne, mort en 1921, est l'auteur d'un ouvrage très répandu, intitulé *Le Dieu Jésus*. Il traite de l'origine et de la composition des Évangiles et soutient le caractère mythologique de ces narrations. Ce livre a été traduit en russe par L. J. KRUKOVSKY (Petrograd, 1920. In-8, XVI-228 p.). Nicolas Morozov en a composé la préface.

Parmi les récentes publications russes qui se rattachent en partie à l'histoire de l'Église orthodoxe, mentionnons l'ouvrage de S. PH. PLATONOV, *Obrazy prochlogo* (Images du passé) (Pétrograd, 1921. In-8, 154 p.), consacré à la biographie de Boris Godounov. Celui-ci joua un rôle important au XVIe siècle; il conçut et réalisa le plan de la fondation du patriarcat russe à Moscou.

L'influence de l'Église sur la culture russe est mise en relief dans un ouvrage intitulé « Histoire de la culture russe », par M. N. POKROVSKY (*Ocherk istorii russkoi kultury*, 2 vol. Moscou, 1917-1919).

VL. I. OGORODNIKOV a fait paraître les deux premières livraisons d'un « Essai sur l'histoire de la Sibérie jusqu'au commencement du XIXe siècle » : *Ocherk istorii Sibiri do nachala XIX stoletiia* (Irkoutsk, 1920. In-8, 289 p.). Il y utilise les matériaux recueillis par ses prédécesseurs et les données de l'archéologie. Il y donne l'histoire depuis les origines des races qui peuplent la Sibérie, de leurs croyances religieuses et de leurs coutumes. La politique russe à l'égard de la Sibérie forme l'objet d'un ouvrage publié séparément : « Leçons sur l'histoire de la Sibérie » (*Chteniia po istorii Sibiri*. Moscou, 1921. In-8, 67 et 72 p.).

Le prince MICHEL ALEXANDROVICH BAKOUNINE peut être considéré comme l'agent le plus actif de la propagande antichrétienne ou athée en Russie. Ses écrits constituent des attaques violentes contre le christianisme, l'Église, et même l'existence de Dieu. Ses ouvrages traduits en russe sont fort répandus en Russie, et plusieurs écrivains s'efforcent de les rendre populaires. Aux frais des communistes russes ont paru plusieurs biographies de Bakounine. Mentionnons : A. KARELINE, *Zhizn i dieiatelnost Bakunina* (Moscou, 1919. In-8, 56 p.); B. I. GOREV, *M. A. Bakunin, zhizn, deiatelnost, i uchenie* (Moscou, 1919. In-8, 110 p.); V. POLONSKY, *Bakunin* (Moscou, 1920. In-8, 167 p.). Ce dernier auteur donne un exposé systématique de l'irréligion du célèbre révolutionnaire russe.

Quelle est l'attitude des classes intellectuelles de Russie vis-à-vis de l'Église orthodoxe russe ? La réponse à cette question nous est donnée par les nombreux intellectuels russes actuellement dispersés dans les différents pays. Dans le premier volume du recueil *Dietinetz* (La citadelle) (t. I, p. 70-82. Berlin, 1922), P. P. IZVOLSKY a inséré un important travail (*Le problème de la réunion des Églises*) dans lequel il étudie les aspirations de l'Église russe et ses relations avec l'Église orthodoxe. Il y exalte l'esprit et la grandeur morale du catholicisme, mais il se montre sceptique à l'égard de la pacification de la chrétienté. A ses yeux, ce serait une erreur de vouloir acheter la conversion de la Russie au prix d'un morceau de pain ou de quelques sympathies. Dans la *Russkaia Mysl* (La pensée russe) (1922, t. I,

Digitized by Google

p. 193-221), la grande revue russe de Moscou, qui en 1921 paraissait à Sophia, et en 1922 à Prague, P. Novgorodtzev explique les raisons pour lesquelles les classes intellectuelles russes se tournent vers l'Église *(L'église orthodoxe russe dans ses relations avec la vie spirituelle de la Russie nouvelle)*. Ce travail contient un intéressant exposé des idées religieuses des penseurs russes, tels que Tihaadaev, Khomiakov, Gogol, Dostoievsky, Soloviev. Il fait connaître la divergence constante qui existe entre les deux écoles russes, l'une favorable à l'Occident, l'autre groupant les Slavophiles. A remarquer surtout les théories de Dostoieosky qui, de même que Soloviev, est considéré comme un apôtre et un prophète chrétien de la Russie. Pour comprendre l'âme religieuse de la Russie il faut étudier les idées religieuses de Dostoievsky, exposées surtout dans son célèbre ouvrage : *Les frères Karamazov*. Le savant théologien Mgr Antoine, autrefois archevêque de Kharkov, plus tard métropolitain de Kiev et actuellement en Bulgarie, a consacré à cet auteur et à ses ouvrages un livre : *Slovar k tvoreniiam Dostoevskago* (Sophia, 1921). La même revue (p. 286-296) publie encore un article (*Politica i tzerkov*) de A. Kartachev sur les notes caractéristiques de l'Église russe et ses antithèses avec l'Église catholique.

On ne sait pas encore ce qui se passe dans la Russie bolchéviste. Sans doute de nombreux intellectuels y auront été, comme d'autres, massacrés ou seront morts de la faim. Trente évêques et 1215 prêtres ont déjà payé de leur sang leur attachement à la foi chrétienne. Les académies ecclésiastiques ont été fermées et leurs professeurs, je parle de ceux qui ont eu la chance de s'échapper, vivent à l'étranger dans un état de misère affreuse. Depuis l'avènement des bolchévistes, la publication de livres religieux a pour ainsi dire complètement cessé à cause de l'opposition systématique du gouvernement. Dans d'autres domaines de la vie intellectuelle, l'activité des hommes d'études n'a pas rencontré les mêmes obstacles. Nous en avons la preuve dans les deux revues bibliographiques éditées par les Soviets. La première, intitulée *Pechat i revoliutziia* (La presse et la révolution) paraît tous les trois mois à Moscou en livraisons de 240 pages in-8. Elle est placée sous la direction de MM. A. N. Lunacharsky, N. L. Messhériakov, M. N. Pokrovsky, V. P. Polonsky, I. I. Stepanov-Skvortzov. Elle donne la liste des publications russes parues en Russie et à l'étranger. Celles-ci sont classées en plusieurs sections : socialisme, guerre civile, politique internationale, nationalisme, mouvement professionnel, économie domestique, histoire générale, histoire de la révolution, droit, culture, médecine, sciences naturelles, beaux-arts. Comme on le voit, presque toutes les sciences humaines y sont représentées; la science des religions seule est exclue et ignorée.

Cette lacune regrettable est en partie comblée par la revue mensuelle *Kniga i revoliutziia* (Le livre et la révolution). Nous y trouvons mentionnés quelques rares ouvrages concernant les sciences religieuses.

Une autre revue, la « Chronique du palais du livre » (*Vremennik knizhnoi palaty*), a cessé de paraître après la quatrième livraison. C'est une perte pour la science russe à en juger par la liste des travaux inédits qui devaient être publiés dans ses colonnes, et qu'on trouve mentionnés dans *Pechat i revoliutziia*. Le prof. Alexandrov y avait dressé la liste des éditions russes de 1917-1918; d'autres écrivains, celle des publications parues dans le monde musulmanes et en Sibérie.

A. Palmieri.

Digitized by Google

Suisse. — Les défenseurs de la pluralité des sens littéraux de la Bible invoquent en tout premier lieu l'autorité de saint Augustin et de saint Thomas. Cependant, au jugement de Beelen, saint Augustin ne serait pas très affirmatif : il admettrait seulement la possibilité de sens littéraux multiples. Quant à saint Thomas, s'il se rallie en certains endroits à l'opinion de saint Augustin, il y contredit en beaucoup d'autres (*Dissertatio theologica qua sententiam vulgo receptam esse sacrae Scripturae multiplicem interdum sensum litteralem, nullo fundamento satis firmo niti demonstrare conatur.* Louvain, 1845, p. 129). Dans un article récent des *Recherches de science religieuse* (1921, t. XII, p. 1-28), le P. Talon, S. J., se demande aussi si saint Augustin a vraiment enseigné la pluralité des sens littéraux dans l'Écriture. Quoi qu'il en soit, cette thèse eut ses partisans nombreux, avant et après le concile de Trente, jusque dans la première moitié du XIXe siècle, au point que Beelen ne mentionne pour le XVIIe et le XVIIIe siècle que deux tenants du sens littéral unique. Celui-ci dut sa grande et rapide fortune, dans le camp des exégètes catholiques, à la réaction vigoureuse entreprise par Patrizi (*De interpretatione sacrarum Scripturarum.* Rome, 1844) et son élève Beelen (*o. c.*). Il est vrai que les protestants attribuent à Luther tout le mérite de cette volte-face. Pendant le XIXe siècle et jusqu'à nos jours, les unilittéralistes triomphent. On ne cite guère parmi les travaux de leurs adversaires que l'essai timide de Schmid (*De inspiratione bibliorum vi et ratione.* Brixen, 1885). Ce triomphe sera-t-il encore de longue durée ? On se le demande, en assistant à la persévérante et violente offensive que mène, depuis quelques années, contre la théorie, fausse, fragile et néfaste à ses yeux, de l'unilittéralisme, le P. Assouad, O. F. M. Dans un ouvrage considérable, très érudit et très documenté, il reprend, expose et défend avec un amour enthousiaste et une ardente conviction la thèse de la pluralité des sens littéraux dans l'Écriture, thèse à laquelle il est revenu lui-même, il y a une dizaine d'années, grâce à une étude plus approfondie de la tradition, grâce aussi au spectacle du désarroi dans lequel se débat, selon lui, l'exégèse catholique actuelle.

Deux parties ont été publiées jusqu'ici. Dans la première, propédeutique ou introductive (*Polysema sunt sacra Biblia.* Pars prima, S. Maurice, Suisse, Libr. S. Augustin, 1917. In-8, 84 p.), l'auteur traite du sens littéral propre et métaphorique, du sens mystique, de la véritable nature de la polysémie biblique. Il apporte déjà plusieurs exemples de polysémie se rapportant à la Sainte Trinité, à l'Incarnation, à la Sainte Vierge, à l'Église. Mais c'est surtout dans la seconde partie, inductive (*Polysema sunt sacra Biblia.* Pars altera, Quaracchi, Coll. S. Bonaventure, 1920. In-8, p. 85 à 239), que ces exemples seront discutés et que leur interprétation polysème authentique sera proposée au nom de la liturgie, des pontifes romains, des Pères et même de la synagogue. Enfin la troisième partie, déductive, montrera *ex professo* que la polysémie, loin d'être une nouveauté, n'est qu'un retour à la tradition, et peut invoquer en sa faveur une écrasante *nubes testium.*

La *Revue biblique* et *le Polybiblion,* qui ne s'étaient pas montrés très sympathiques à la première partie, sont passablement malmenés dans la seconde. Les recensions sont reproduites *in extenso* et copieusement recensées à leur tour, et critiquées d'une façon peu amène (p. 89 à 107). Quant au P. Talon, qui a osé ranger saint Augustin parmi les unilittéralistes, il est dès maintenant averti (seconde partie, p. 2 de la couverture) qu'il ne doit se faire aucune

Digitized by Google

illusion sur le sort qui lui est réservé dans la troisième partie. Heureusement, nous n'avons que du bien à dire de l'ouvrage du R. P. Nicolas d'Alep, car il faut un courage que nous n'avons pas pour oser affronter un aussi terrible adversaire. On court vraiment de trop grands risques ! Qu'il veuille bien nous permettre cependant de dire en un mot notre sentiment sur le fond du débat. Nous croyons qu'un grand pas serait fait vers l'entente, si l'on définissait clairement le sens typique des Écritures. Les différents noms dont on le désigne, sens typique, sens spirituel, sens mystique, recouvrent souvent des notions assez différentes. Nous appelons sens littéral des Écritures, le sens perçu et voulu par l'auteur humain. Ce sens est également voulu par l'Esprit saint. Il sera propre ou métaphorique ; il s'exprimera dans tous les genres littéraires et au moyen de toutes les formes du langage humain. Il pourra même se servir à l'occasion de termes équivoques et à double signification également voulue par Dieu et par l'auteur inspiré. Mais au delà de ce sens littéral, l'herméneutique catholique nous apprend qu'il peut y avoir un autre sens, véritable sens scripturaire aussi, voulu par l'Esprit saint, mais ignoré de l'auteur humain, que nous appelons sens typique ou mystique ou spirituel. Ce sens typique doit avoir son point de départ et d'attache dans le sens littéral qu'il élève et vérifie au delà des prévisions de l'écrivain inspiré. Il est inadmissible qu'un sens typique déterminé puisse se greffer indifféremment sur n'importe quel texte ou n'importe quel personnage de l'Écriture. Nous ne serons fixés avec certitude sur l'existence d'un tel sens typique que par une interprétation authentique, par exemple, celle du Nouveau Testament pour l'Ancien, celle d'une définition infaillible de l'Église pour les deux.

Turquie. — Une brochure très importante pour l'histoire de la réunion des Églises vient d'être publiée, aux frais de Mgr Chrysostome, métropolite de Smyrne, par P. Komnenos, professeur à l'école théologique grecque de Halki (îles des Princes) : *Συμβολαὶ εἰς τὰς προσπαθείας πρὸς ἕνωσιν τῶν ἐκκλησιῶν · τεῦχος Α' · Αἱ ἀγγλικανικαὶ χειροτονίαι* (Constantinople, 1921. In-8, III-51 p.) L'auteur y aborde un sujet, qui depuis soixante ans met à l'épreuve la sagacité des théologiens orthodoxes et qui jusqu'ici n'a pas encore trouvé sa solution. Dans la seconde moitié du XIXe siècle les églises anglicanes se sont orientées vers les églises orthodoxes dans le but d'amener la hiérarchie de celles-ci à reconnaître officiellement la validité des ordinations anglicanes. (Cfr A. Palmieri, *The problem of the intercommunion in sacris between the anglican and the eastern orthodox Churches during the years* 1866-1870, dans l'*American catholic quarterly review*, 1916, t. XLI, p. 588-615 ; id., *The validity of anglican ordinations in modern russian theology*, *ibid.*, p. 194-210). Sous l'influence de Döllinger et des Vieux-Catholiques, les théologiens russes, par l'organe de *Bolotov e Bulgakov*, paraissaient favorables à la requête anglicane. Les grecs au contraire s'y montraient ouvertement hostiles. En 1903, Khristo Androutzos, alors professeur de théologie à l'école de Halki, fit paraître son ouvrage : *Τὸ κῦρος τῶν ἀγγλικανῶν χειροτονιῶν ἐξ ἐπόψεως ὀρθοδόξου* (Constantinople). A première vue on pourrait croire que cet auteur admet la validité des ordinations anglicanes ; en réalité il ne s'éloignait pas de la position prise par les théologiens orthodoxes grecs. La thèse que soutient le prof. Komnenos est franchement favorable à celle des anglicans ; aussi a-t-elle été accueillie avec enthousiasme

Digitized by Google

en Angleterre et aux États-Unis. Komnenos se déclare un champion convaincu de l'union des Églises, et il conseille, pour y arriver, l'étude des sources de la révélation, de l'histoire de l'Église, et surtout la cordialité des relations et l'esprit de charité, le rétablissement de l'unité chrétienne devant être l'œuvre de l'amour et non de la polémique. Ce n'est pas à l'histoire qu'il demande les preuves de la validité de la hiérarchie anglicane, mais à l'examen comparé des documents liturgiques des deux Églises. Voici sa conclusion : « Nous n'en doutons pas, pour chaque esprit impartial, l'Église anglicane est en possession d'un sacerdoce réel dont toutes les Églises doivent reconnaître la validité ; ce devoir est imposé surtout à l'Église de Constantinople, qui est l'objet de la vénération et de l'affection des Églises anglicanes. » L'auteur ajoute que l'Église de Constantinople pourrait, pour donner plus de poids à sa décision, consulter les autres Églises orthodoxes et demander leur appui. Toutefois elle n'est guère tenue à cette consultation préalable ; elle peut agir de sa propre autorité, à l'exemple de l'Église russe qui, en 1667, contrairement à la pratique de l'Église grecque, reconnut la validité du baptême conféré par les Latins. Il serait difficile de prévoir l'attitude que prendra le patriarcat œcuménique dans la question soulevée par Komnenos. Le débat mérite d'être suivi attentivement par les théologiens catholiques ; car une ordination éventuelle d'évêques anglicans par des évêques grecs donnerait à l'Église anglicane, même d'après la théologie catholique, des ministres validement consacrés. A. P.

Yougo-Slavie. — Le R. P. J. Jelenic, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Zagreb, est un des plus savants historiens que compte l'ordre franciscain en Yougo-Slavie. En 1913, il fit paraître à Sarajevo un premier ouvrage consacré à l'étude de l'influence littéraire exercée par ses confrères de la Bosnie sur la culture yougo-slave et sur la conservation de la foi chrétienne dans ce pays : *Izvori za kulturnu povjest bosanskih Franjevaca.* En 1916 il édita la chronique du franciscain Nicolas de Lasva (Bosnie) (*Ljetopis fra Nikole Lasvanina.* Sarajevo, 1916). Cette chronique, écrite en caractères glagolitiques, est conservée à la bibliothèque du monastère franciscain de Lijevno. Elle s'étend de la naissance du Christ à l'année 1750 et contient des données importantes sur l'histoire de la Bosnie sous la domination turque. En 1918 il publia, encore à Sarajevo, la chronique latine du monastère franciscain de Kresevo (Bosnie), (*Ljetopis franjevackoga samostana u Kresevu.* 1765-1799. In-8, 95 p.). Dans la préface de ce livre, il donne une analyse des nombreuses chroniques écrites par ses confrères aux XVIIe-XVIIIe siècles, sous la terreur des Turcs. Enfin, en 1919, il livra à l'impression la chronique de Marc de Vasiljevo Polje et de Bernardin de Nagnanovic (*Ljetopis fra Marca iz Vasiljeva Polja i fra Bernardina Nagnanovica.* Sarajevo. In-8, 15 p.), dans laquelle l'histoire de la province franciscaine se mêle à celle de la religion chrétienne en Bosnie. Ce travail comme l'édition de ces chroniques complètent, dans quelques détails, l'ouvrage plus considérable que le P. Jelenic a consacré à l'histoire des missions franciscaines en Bosnie : *Kultur i Bosanski Franjevci.* T. I-II. (Sarajevo, 1912-1915). Ce précieux ouvrage embrasse la longue période qui va du XIIIe siècle à l'année 1878, et il expose non seulement l'histoire des missions de son ordre mais aussi celle du christianisme en Bosnie. En effet, pendant des siècles les franciscains sont restés les seuls champions de la foi et de la civilisation dans ce pays.

Digitized by Google

L'auteur ne s'est pas contenté d'étudier le passé du christianisme en Bosnie. Il vient de publier le premier tome d'une histoire générale de l'Église qui comprendra six volumes (*Povijest Hristove crkve*. T. I. (Des origines à 313). Zagreb, C. Albrecht, 1921. In-8, XLVIII-194 p.). L'introduction contient quelques pages sur l'historiographie slovène et croate que les historiens de l'Église ne pourront plus ignorer dans leurs recherches. Les sources qui y sont indiquées ne sont mentionnées nulle part, même dans les meilleurs travaux. Dans l'exposé, l'auteur s'attache à décrire toutes les manifestations de la vie externe et interne de l'Église. A l'occasion, il traite plus longuement des questions qui se rapportent au passé de son pays : ainsi, il étudie dans un chapitre l'histoire ancienne du christianisme en Dalmatie. D'autre part, le voisinage de la Serbie orthodoxe l'a amené à consacrer des excursus à la controverse théologique. C'est ainsi qu'on y trouve la défense de la primauté romaine contre les objections de Popovic et Stojkov, deux historiens de l'Église orthodoxe de Serbie. Le passé des Églises slaves fera l'objet d'études spéciales dans les volumes qui suivront. A ce point de vue, le nouveau manuel du P. Jelenic rendra service à tous les futurs historiens de l'Église.

Sous le titre : *Uz Srbije kneza Milosa od* 1815-1839 (Le principauté serbe de Milos en 1815-1839) (Belgrade, 1922. In-8, 113 p.), le Dr T. R. Corcevic, trace un tableau de la vie religieuse de la Serbie dans les quarante premières années du XIXe siècle. Il décrit longuement les misérables conditions intellectuelles du clergé serbe, l'état des écoles réfugiées dans les monastères, les luttes et les progrès de l'Église, qui venait de se délivrer du joug des Turcs.

Le Dr Janko Oberski vient de publier une dissertation doctorale dans laquelle il examine l'attitude prise par le clergé et les classes intellectuelles de la Croatie touchant la définition de l'infaillibilité pontificale par le concile du Vatican : *Hrvati prema nepogrjesivosti papinoj prigodom vatikanskoga sabora 1869 do 1870* (Krizevac, 1921. In-8, 104 p.). On y trouve longuement exposée l'action exercée par l'évêque Strossmayer, le pionnier de la renaissance croate. Imbu des doctrines gallicanes et fébroniennes, Strossmayer avait combattu de toutes ses forces la définition du dogme. Après 1870, son opposition cessa d'être ouverte. Dans sa correspondance privée, en effet, on rencontre encore des traces d'une certaine hostilité contre le concile.

Il reste encore de nombreuses questions à éclaircir touchant l'attitude prise par Strossmayer dans la proclamation de l'infaillibilité pontificale. Ainsi, dans la presse catholique de Croatie, on a repris l'examen de l'authenticité du fameux discours, dirigé autrefois contre l'infaillibilité et attribué à Strossmayer. On sait que pendant les années 1869 et 1870, cet évêque prononça devant le concile cinq discours : *De doctrina catholica, De episcopis, De vita et honestate clericorum, De fide catholica, De Ecclesia Christi.* Or, dans ce dernier discours, il attaqua l'infaillibilité pontificale et du point de vue doctrinal, comme contraire à l'immutabilité de la foi catholique, et du point de vue national, comme blessant pour le catholicisme croate. En 1871, parut à Florence une brochure intitulée : *Papa e Vangelo : discorso di un vescovo al concilio vaticaro,* et la même année, il en fut publié une traduction allemande. Ce discours, ouvertement dirigé contre l'infaillibilité, fut attribué à Strossmayer. Celui-ci protesta vivement contre cette attribution et, dans une lettre datée du 18 mars 1872 il déclara « que les principes soutenus par lui au concile du Vatican, étaient en opposition directe avec le contenu du

Digitized by Google

discours publié sous son nom ». Ce démenti catégorique ne détourna pas les soupçons du public. Réédité en 1889 et en 1890 au Vénézuela et aux États-Unis, ce discours donna lieu à une nouvelle correspondance entre Strossmayer et plusieurs évêques catholiques. Enfin, en 1921, il reparut dans la collection de brochures éditées par l'Église reformée catholique de la Tchéco-Slovaquie. Dans un article, inséré dans le *Katolicki List* de Zagreb *(Apokrifni govor Strossmayerov na vatikanskom saboru*, 1922, VII, p. 13-16), le Dr SVETOZAR RITIG expose les controverses suscitées par la publication de ce discours et, s'appuyant en particulier sur les démentis réitérés de Strossmayer, il conclut que celui-ci n'en est pas l'auteur. L'argument le plus décisif pour résoudre la question serait sans doute la publication des comptes rendus sténographiés des séances du concile du Vatican. Mais jusqu'ici ces documents ne sont pas accessibles au public. Seul jusqu'à présent le P. Granderath a pu les consulter et il s'est borné à reproduire, dans son ouvrage connu, un petit extrait du discours de Strossmayer. Il est à espérer que Pie XI permettra au clergé de la Croatie d'examiner les documents originaux et de solutionner ainsi les quelques doutes qui restent touchant l'orthodoxie de leur grand évêque.

Dans un second article, le Dr RITIG détermine la date exacte de l'adhésion de Strossmayer à la définition du dogme de l'infaillibilité. D'après lui, elle doit être fixée au 26 novembre 1871. La correspondance de Strossmayer publiée par Schulte est antérieure au mois de novembre 1871. On comprend dès lors plus facilement qu'elle respire des sentiments d'hostilité à l'égard du concile du Vatican, ou plutôt à l'égard de Pie IX. En effet, sous Léon XIII, l'attitude de Strossmayer changea complètement même à l'égard de l'infaillibilité pontificale.

L'académie des sciences de Zagreb possède encore, dans ses archives, plusieurs volumes de lettres, adressées à Strossmayer. Elle a décidé de les publier à ses frais. Elles montrent combien grande était l'influence de cet évêque sur le monde slave. Les Russes espéraient sa conversion à l'orthodoxie. En fait, il était en relation avec des membres éminents de l'orthodoxie russe, surtout avec le comte André Mouraviev, célèbre polémiste et historien de l'Église russe. Il avait même fait le projet de réunir à Constantinople un concile *œcuménique*, auquel seraient convoquées toutes les Églises dissidentes. C'est à ce moment que Léon XIII réussit à réconcilier le grand évêque slave avec la papauté et qu'il l'amena à se soumettre loyalement aux définitions du concile du Vatican.

Sur les écrivains ecclésiastiques de Serbie et sur les tendances que manifeste à notre époque la littérature de ce pays à l'égard de l'Église, M. JOVAN SKERLIC fournit de nombreux renseignements dans son « Histoire de la nouvelle littérature serbe » *(Istorija nove srpske književnosti*. Belgrade, 1921). C'est un ouvrage remarquable par la richesse de ses informations.

Le professeur ANTON MELIK a publié le premier volume d'un manuel géographique de la Yougo-slavie : *Jugoslavija : zemljepisni pregled*. Lubiana, 1921 (en slovène). Un chapitre y est consacré aux confessions religieuses et aux statistiques ecclésiastiques du nouveau royaume.

Sous le titre de *L'Église orthodoxe russe avant et durant la révolution*, l'archiprêtre T. TITOV, ancien professeur de l'académie ecclésiastique de

Digitized by Google

Kiev, publie, dans le *Glasnik* du patriarcat serbe orthodoxe (Belgrade, 1921 et 1922), une série d'articles très intéressants sur l'organisation de l'Église russe, ses lacunes et ses défauts, et sur les tribulations de cette Église durant la révolution. L'auteur de ces articles fut autrefois soupçonné de libéralisme. Obligé, depuis la révolution, à se chercher un asile à Belgrade, il peut désormais parler librement de son Église. Nous sommes heureux de constater que bien souvent ses conclusions sont conformes à celles que nous avons exprimées dans notre volume *La Chiesa russa*. Il accuse le régime synodal d'avoir été la cause de l'épuisement de la vie apostolique en Russie, et d'avoir préparé l'esclavage moral de la hiérarchie russe. Il rejette sur le Saint-Synode la responsabilité de l'affaire Raspoutine, qui hâta l'écroulement du régime tzariste et de l'Église russe. Il montre l'antagonisme qui existait entre les théologiens russes et les classes intellectuelles et l'insuffisance de la formation que donnèrent au clergé les universités et les séminaires ecclésiastiques. Les meilleures pages de ce travail se rapportent aux relations de l'*intelligentsia* russe avec l'Église orthodoxe. L'auteur y met en relief la propagande antichrétienne exercée par la littérature russe, spécialement par l'école de Tolstoï, propagande à laquelle il rattache la diffusion des idées révolutionnaires.

Le Dr Vl. Prestinic fait paraître à Zagreb (Ilica, 30), sous le titre *Književni Vjesnik*, une revue mensuelle de bibliographie critique. On y trouve la liste complète de toutes les publications croates et une recension critique des principales d'entre elles. Une section spéciale est consacrée aux études de philosophie, et parmi celles-ci sont rangés les ouvrages théologiques.

A la critique des nouvelles publications yougo-slaves est consacrée en grande partie la revue serbe *Srpski Knjževni Glasnik*, qui paraît à Belgrade sous la direction de M. Svetislav Petrovic. Elle donne en outre les comptes rendus des séances des académies yougo-slaves.

Le Dr Prinée Corcevic, professeur à l'ancienne université théologique de Karlowitz, publie à Belgrade une nouvelle revue orthodoxe, *Krscanski život* (La vie chrétienne), dont la première livraison a paru en février 1922. Le but de la revue est de répandre l'idéal chrétien et d'y ramener les classes intellectuelles. Elle contiendra des articles originaux, une section bibliographique et des nouvelles ecclésiastiques. Les articles contenus dans les deux livraisons de janvier-février ont pour objet la validité du second mariage des prêtres veufs de l'Église orthodoxe, la philosophie et religion de Dostoievsky, les lois ecclésiastiques serbes, le patriarcat de Constantinople. Jusqu'ici, la revue s'abstient de toute polémique contre le catholicisme, bien que parmi ses collaborateurs on rencontre le nom du Dr Maria Maresch, un ex-prêtre catholique qui est à la tête de l'église réformée tchéco-slovaque.

La faculté de théologie de Zagreb, qui avait été forcée pendant la guerre de licencier ses élèves, vient de reprendre ses cours. Fondée au XVIIe siècle par les jésuites, elle constituait, avec les facultés de philosophie et de droit de la même ville, l'*Academia regia*, qui fut supprimée sous Joseph II. Depuis cette suppression jusqu'en 1874, l'enseignement de la théologie fut réservé au séminaire diocésain de Zagreb. En cette année, grâce aux efforts de l'évêque Joseph Strossmayer, fut fondée l'université qui rétablit les facultés de théologie, de philosophie et de droit et confia les

Digitized by Google

chaires de théologie aux quatre professeurs du séminaire. Deux ans plus tard, furent érigées deux nouvelles facultés : celles de médecine et d'économie sociale. La faculté de théologie se développa sous l'évêque Stadler, qui écrivit le premier cours de philosophie en croate, et sous l'archevêque actuel, Anton Bauer, qui s'y distingua comme philosophe. Au moment où nous écrivons, le doyen de la faculté est le P. JULIEN JELENIC, O. F. M. La chaire de philosophie a été confiée au Dr STEPAN ZIMMERMANN, qui vient de publier, en langue croate, un admirable ouvrage en deux volumes sur Kant et la néo-scolastique, ouvrage qui par la richesse de son contenu, sa méthode et son esprit de synthèse mérite d'être traduit dans une langue plus accessible aux savants européens. La dogmatique spéciale y est enseignée par le Dr IVAN BUJANOVIC ; l'histoire des dogmes par JOSEPH MARIC, qui a étudié spécialement l'exégèse de S. Cyrille d'Alexandrie et les doctrines nestoriennes et monophysites. Il va bientôt publier un grand ouvrage sur le pape Honorius Ier, dans lequel il soutiendra la thèse de l'orthodoxie du patriarche Sergius et celle du pape. La chaire de théologie pastorale est confiée au Dr CHARLES KNIEWALD ; celle de droit canon au prof. ANGELO RUSPINI, et celle d'archéologie chrétienne au Dr SVETOZAR RITIG. La faculté se propose de reprendre la publication, interrompue pendant la guerre, de la *Bogoslovska Smotra*. Fondée par le Dr François Barraz, professeur de théologie fondamentale, et Joseph Pazman, cette revue a publié pendant les onze années de son existence les meilleurs travaux du clergé croate. Les cours d'exégèse de l'Ancien Testament ont été confiés au Dr ANTON SOVIC, dont la thèse *De Nili monachi commentario in canticum canticorum reconstituendo* sera publié par l'Institut biblique de Rome. Le Dr FRANÇOIS ZAGODA y occupe la chaire d'exégèse du Nouveau Testament. Deux chaires sont vacantes, celles d'archéologie biblique et de philosophie religieuse.

A la séance, tenue le 11 février 1922, de l'académie royale serbe de Belgrade, M. PAUL POPOVIC a fait connaître le but, l'objet et les conclusions de son ouvrage sur la littérature yougo-slave. A ce qu'il déclare, il a voulu montrer la parenté étroite qui existe, aux différentes périodes de leur histoire, entre les littératures slovène, croate et serbe ; il réfute ainsi la théorie généralement admise d'après laquelle ces littératures devraient être considérées comme des manifestations intellectuelles de trois nations différentes. D'après M. Popovic, l'histoire de la littérature yougo-slave embrasse quatre périodes : le moyen âge, le siècle de la renaissance, l'âge postérieur et l'époque contemporaine. Pendant les deux premières périodes, la littérature religieuse est en général sympathique à l'Église. Pendant la troisième période, elle devient, en Serbie, favorable au nouveau patriarcat, tandis qu'en Croatie, en Slovaquie, en Istrie, en Dalmatie, en Bosnie et dans la république de Raguse, elle participe au mouvement de réaction qui s'y manifeste contre le catholicisme. Quant à la littérature profane, elle subit fortement l'influence des controverses religieuses surtout pendant la période qui va de 1567 à 1756.

Touchant l'influence qu'exerça la religion sur la littérature yougo-slave, spécialement sur le drame, on peut lire des chapitres intéressants dans les ouvrages récents consacrés à l'histoire de cette littérature par DAVID BOGDANOVIC, *Pregled knjiżevnosti hrvatske i srpske* (Zagreb, 1915) et par BRANCO VODNIK, *Pregled hrvatsko-srpske knjiżevnosti* (Zagreb, 1920) ainsi que dans l'histoire de la littérature slovène par IVAN PRIJATELJ (en serbe), *Slovenacka knjiżevnost* (Belgrade, 1920).

Digitized by Google

De même que la Tchéco-Slovaquie, la Croatie a son Église nationale réformiste. Celle-ci compte jusqu'à présent une dizaine de prêtres, qui ont rompu avec l'Église catholique. Elle propose d'adopter la langue croate dans la liturgie et d'abolir le célibat ecclésiastique. Un des organisateurs de cette Église, le Dr STJEPAN VIDUSIC, fait paraître à Zagreb, depuis 1921, une revue mensuelle intitulée *Preporod* (Renaissance). (Cfr RHE, 1921, t. XVIII, p. 212). Les attaques qui y sont formulées contre l'Église catholique, sont régulièrement repoussées par les deux revues catholiques publiées dans la même ville : *Katolicki List* et *Hrvatska prosvjeta.*

Le ministère des cultes du royaume de Serbie vient de nommer à la faculté théologique orthodoxe de Zagreb : le Dr VINCENT BUJIC, professeur ordinaire de droit canon ; le Dr DANE TRBOJEVIC, professeur ordinaire de méthodologie et de pédagogie des sciences théologiques ; le Dr LAZAR MARKOVIC, professeur ordinaire d'archéologie chrétienne et d'homélétique ; le Dr SVETOMIR RISTIC, professeur extraordinaire de philosophie ; le Dr SIMÉON POPOVIC, professeur extraordinaire d'apologétique et d'histoire de la religion ; le Dr MILAN GEORGIEVIC, professeur extraordinaire de littérature sacrée ; le Dr RODOLJUB STOJAKOVIC, docens (chargé de cours) d'histoire biblique et d'hébreu ; le Dr PHILARETE GRANIC, docens d'histoire de l'Église et de patrologie ; le Dr MARKO MIKIJELJ, professeur d'histoire de l'Église serbe.

A. PALMIERI.

Digitized by Google

L'autorité de saint Cyprien dans la controverse baptismale,

jugée d'après saint Augustin.

Selon le témoignage des *Actes* (IV, 32), « la multitude des fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme ». Cette admirable unité ne fut pas de longue durée. Bientôt vint l'heure ténébreuse des hérésies et des schismes. Des esprits orgueilleux et curieux de nouveautés dangereuses, altérèrent l'austère intégrité de l'évangile du Christ. Ils formèrent des Églises séparées, dont plusieurs conservèrent fidèlement les rites chrétiens.

Le Christ avait proclamé la nécessité du baptême pour entrer dans le royaume des cieux. Mais seul le vrai baptême du Christ pouvait ouvrir à l'homme la porte du salut. Ces deux vérités étaient universellement admises, dans l'Église, au troisième siècle.

Quelle conduite fallait-il tenir à l'égard des hérétiques et des schismatiques, qui, repentant de leurs égarements, demandaient à entrer dans l'unité catholique? La question, qui fut l'origine de la controverse baptismale, était dès lors posée. Devait-on accueillir ces hérétiques ou schismatiques, comme ayant été validement baptisés au sein de l'hérésie ou du schisme, ou les obliger de recevoir de nouveau le baptême de l'Église elle-même? Les uns se prononcèrent pour la validité du baptême reçu hors de l'Église; d'autres combattirent ce sentiment et demandèrent la réitération du baptême des hérétiques et des schismatiques.

Chacune de ces deux solutions compta des champions illustres. D'un côté, le pape saint Étienne, écho et témoin de la tradition romaine, les conciles d'Arles et de Nicée, puis saint Augustin réprouvaient la rebaptisation des hérétiques. De l'autre, Tertullien, Agrippinus, et surtout saint Cyprien, au troisième siècle, et les donatistes, durant les deux siècles suivants, s'efforcèrent d'en établir la légitimité.

Saint Cyprien fut, sans contredit, le plus célèbre des rebaptisants. Il tint un rôle très important dans la controverse baptismale. Son influence s'y fit sentir et pendant sa vie et après sa mort. Les donatistes invoquèrent fréquemment son autorité pour justifier leur croyance anabaptiste. Ils disaient : « Cyprien, dont nous connaissons tout le mérite et toute la doctrine, a décidé dans un concile, après

Digitized by Google

en avoir délibéré avec un grand nombre d'évêques, ses collègues, que les hérétiques, c'est-à-dire tous ceux qui sont hors de la communion de la véritable Église, n'ont point reçu le baptême, et que, par conséquent, il y a lieu de rebaptiser dans l'Église quiconque revient à elle, après avoir été baptisé par eux » (1).

Saint Augustin, le plus terrible des antidonatistes, examina cet argument d'autorité, derrière lequel s'abritaient les ennemis de l'Eglise. Il en précisa la valeur. Quelle a été sa pensée exacte et complète sur ce sujet spécial? La présente étude se propose de répondre à cette question, qui intéresse et l'histoire ecclésiastique et la théologie.

Les sources augustiniennes d'information ne manquent pas (2). L'évêque d'Hippone a exprimé son sentiment à maintes reprises et dans les circonstances les plus variées. On le retrouve dans ses lettres et ses sermons, dans ses œuvres exégétiques et ses traités antidonatistes. N'est-ce pas un indice manifeste et que les partisans de Donat s'appuyaient souvent sur la doctrine de saint Cyprien, et que saint Augustin avait à cœur de démontrer que cette manière d'agir était injustifiée?

I

Saint Cyprien était un rebaptisant convaincu. Il l'affirma souvent, il tenta de gagner à son sentiment ses confrères dans l'épiscopat. Pour l'intelligence et l'intérêt de ce travail, il ne sera pas inutile, croyons-nous, de rappeler quelques-uns des arguments et les principales manifestations de sa doctrine anabaptiste (3).

(1) Nos citations de saint Augustin seront faites d'après la *Patrologie latine* (PL) de Migne. Paris, 1845 svv. S. Augustini, *De Baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 109-111.

(2) Les écrits augustiniens à consulter sur ce sujet sont principalement les *Sermons CCCIX à CCCXIII*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1410 à 1423; les *Lettres XCIII et CVIII*, éd. Migne, PL, col. 321 à 347 et col. 405 à 418; le traité *De baptismo contra Donatistas*; les lettres *Contra Cresconium*; le livre *De unico Baptismo*; les deux livres *Contra Gaudentium, donatistorum episcopum*; tous ces ouvrages sont dans le tome XLIII de Migne, PL.

(3) A consulter : 1° œuvres de Saint Cyprien, *epist. LXX ad Januarium*, éd. Migne, PL, t. III, col. 1035 sqq.; *epist. LXXII ad Stephanum papam*, éd. Migne, PL, t. III, col. 1044 sqq.; *epist. LXXIII ad Jubaianum*, *epist. LXXVI ad Magnum*, éd. Migne, PL, t. III, col. 1109 sqq., col. 1137 sqq. — *De unitate Ecclesiae*, *De bono patientiae*, *De zelo et livore*, éd. Migne, PL, t. IV, col. 493 sqq., col. 621 sqq., col. 630 sqq. — 2° *Epist. LXXV Firmiliani, ad Cyprianum contra epistolam Stephani*, éd. Migne, PL, t. III, col. 1153 sqq. — 3° auteur anonyme : *De Rebaptismate*, éd. Migne, PL, t. III, col. 1203 sqq. — 4° Denys d'Alexandrie, lettres citées par Eusèbe, *Hist eccles.*, l. VIII, II-IX.

Digitized by Google

D'après saint Cyprien, lorsqu'un hérétique demande à entrer dans l'unité catholique, il faut lui administrer le baptême. Toutefois, ce n'est point là, à proprement parler, une réitération de ce rite sacramentel. « *Nos autem dicimus eos qui inde (ab haeresi) veniunt non rebaptizari apud nos sed baptizari*, écrit saint Cyprien. *Neque enim accipiunt illic aliquid ubi nihil est, sed veniunt ad nos ut hic accipiant ubi et gratia et veritas omnis est, quia et gratia et veritas una est.* » (1) Le baptême des hérétiques est nul : donc les hérétiques ne peuvent pas baptiser.

La pratique de la rebaptisation s'impose. Pour le démontrer, saint Cyprien recourt à l'Écriture, à la coutume de l'Église de Carthage et à des preuves de raison théologique. Dans son *De unitate Ecclesiae* (251), il reproduit l'argumentation du *De baptismo* de Tertullien. Il y a un seul baptême, comme il y a un seul Dieu, un seul Christ et une seule Église (2). Les hérétiques, qui sont hors de l'Église, n'ont pas le vrai baptême, comme ils n'ont pas le vrai Christ.

L'ecclésiologie de saint Cyprien contient des principes qui aboutissent à la même conclusion. L'Église seule a la mission et le pouvoir de remettre les péchés et de répandre la grâce dans les âmes. Le baptême des hérétiques ne peut donc avoir cette efficacité. « *Non abbluuntur illic homines, sed potius sordidantur, nec purgantur delicta, sed omnino cumulantur.* » (3)

De plus, les non-rebaptisants n'enseignent-ils pas que le Saint-Esprit n'est point donné dans l'hérésie ? Mais si l'hérétique et le schismatique sont incapables de conférer le Saint-Esprit, ils ne peuvent davantage administrer le baptême authentique du Christ. « *Si baptizare potuit (haereticus sive schismaticus) potuit et Spiritum Sanctum dare. Si autem Sanctum Spiritum dare non potest, quia foris constitutus cum Sancto Spiritu non est, nec baptizare venientem potest, quando et baptisma unum sit et Spiritus Sanctus unus et una Ecclesia a Christo Domino nostro... fundata.* » (4)

Au début de cette même lettre, saint Cyprien invoque, en sa faveur, la coutume locale (5).

Il développe sa doctrine anabaptiste, dans plusieurs lettres importantes. Un pieux laïque, du nom de Magnus, le consulte sur la

(1) S. Cypriani, *epist. LXXI ad Quintum*, éd. Migne, PL, t. III, col. 1104.
(2) *Ephes.*, I, 4.
(3) S. Cypriani, *De unitate Ecclesiae*, éd. Migne, PL, t. IV, col. 508.
(4) S. Cypriani, *epist. LXX*, éd. Migne, PL, t. III, col. 1043.
(5) S. Cypriani, *epist. LXX*, éd. Migne, PL, t. III, col. 1037.

Digitized by Google

validité du baptême des novatiens. Saint Cyprien déclare que ce baptême est invalide (début de 255 ?).

Dix-huit évêques de Numidie interrogent l'Église de Carthage sur la valeur du baptême, conféré par les hérétiques et les schismatiques. Saint Cyprien, dans une lettre adressée au synode numide, reproduit l'enseignement contenu dans la lettre précédente (automne 255).

Un évêque de Mauritanie, Quintus, pose au primat de Carthage la même question que ses confrères de Numidie. Saint Cyprien répond en discutant plus à fond, mais toujours dans le même sens, la pratique controversée (début 256).

Puis, la discussion s'engage directement avec le pape Étienne, qui soutient la non-rebaptisation, principalement au nom de la coutume ancienne. Saint Cyprien communique au pontife romain une lettre collective d'un synode carthaginois, comptant soixante et onze évêques de l'Afrique proconsulaire et de la Numidie, où sont exposées les vues de cette assemblée épiscopale sur la controverse baptismale. Ce document est presque hautain. On s'y montre résolu à ne pas abandonner l'usage de rebaptiser les hérétiques et on y exhorte le pape à s'engager dans cette voie, qui est celle de l'évangile de la vérité (printemps 256) (*Epist.*, LXXII).

Jubaien, évêque de Mauritanie, écrit à saint Cyprien et lui fait parvenir une pièce, qui attaque les rebaptisants; (c'était peut-être une lettre du pape Étienne à l'Église de Mauritanie). La lecture de cet écrit émeut douloureusement l'évêque de Carthage. Celui-ci adresse à son correspondant une longue réponse, qui est tout un traité contre le baptême des hérétiques (été 256) (*Epist.* LXXIII).

Cependant le pape Étienne avait envoyé à Carthage un rescrit, menaçant de l'excommunication saint Cyprien et ses partisans (cfr *Épist.* LXXIV, 8; LXXV, 24).

Saint Cyprien fait amèrement allusion à cet événement, dans ses lettres à Pompéius (*Epist.* LXXIV) et à Firmilien. Pour en imposer au pontife de Rome, il réunit un troisième synode à Carthage. Quatre-vingt sept évêques y assistèrent. Ils se prononcèrent unanimement en faveur de la rebaptisation (1 sept. 256). Saint Cyprien chercha ensuite à gagner à ses vues des évêques d'Orient : Firmilien de Césarée et Denys d'Alexandrie, d'accord avec lui, se déclarèrent contre la pratique romaine.

On le voit, saint Cyprien fut incontestablement le chef et l'âme du mouvement anabaptiste, au troisième siècle. S'inspirant des meilleures intentions et croyant posséder sur ce point la vérité chrétienne, il demeura fermement attaché à son opinion. On se

Digitized by Google

demande même, et non sans motif, s'il a retracté cette erreur avant sa mort (1).

Sa doctrine et son influence lui survécurent. Les donatistes les revendiquèrent en leur faveur. Ils se flattèrent d'être les héritiers fidèles de la pensée de saint Cyprien que les catholiques reniaient ou altéraient, selon eux. « Ils ne cessent d'opposer les lettres de Cyprien, le sentiment de Cyprien, le concile de Cyprien », affirme l'évêque d'Hippone (2). Sous ce patronage vénéré, leur hérésie avait chance de se répandre plus facilement au sein même des fidèles, qui honoraient l'illustre martyr de Carthage (3).

Saint Augustin rejette leurs prétentions. Il prouve que leur appel à l'autorité de saint Cyprien n'est point fondé. Nous verrons successivement dans ce travail : 1° quelle est, d'après l'évêque d'Hippone, l'origine de l'opinion de saint Cyprien sur la rebaptisation; 2° quelle valeur il lui reconnaît; 3° les conclusions antidonatistes qu'il en déduit.

Au début de son traité *du baptême*, le saint docteur africain écrit ces lignes, qui sont comme la thèse et la conclusion de l'étude présente. « Je me propose, avec l'assistance du Seigneur, non seulement de réfuter les objections que les donatistes nous font ordinairement sur ce sujet, mais encore de dire ce que le Seigneur m'inspirera, sur l'autorité du bienheureux martyr Cyprien, derrière laquelle nos adversaires cherchent à s'abriter, pour ne pas être renversés par le choc de la vérité ; et quiconque n'est point aveuglé par la partialité et ne juge pas de parti-pris, pourra se

(1) S. AUGUSTINI, *Epistola XCIII*, éd. MIGNE, PL, t. XXXIII, col. 340.

(2) S. AUGUSTINI, *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 127-129.

(3) S. AUGUSTINI, *Sermo CCCX*, éd. MIGNE, PL, t. XXXVIII, col. 1413, 1414. *Epistola XCIII*, éd. MIGNE, PL, t. XXXIII, col. 340. — Sur saint Cyprien et la controverse baptismale, voir HEFÉLÉ, *Histoire des conciles*, trad. franç. par D. LECLERCQ, t. I, 1re partie, p. 150-195. Paris, 1907 ; CORBLET, *Histoire du sacrement de baptême*. Paris, 1881 ; TIXERONT, *Histoire des dogmes dans l'antiquité chrétienne, Précis de Patrologie*. Paris, 1918 ; POURRAT, *La théologie sacramentaire*, p. 106 sqq. Paris, 1907 ; P. D'ALÈS, *La question baptismale au temps de saint Cyprien*, dans la *Revue des questions historiques*, 1907, t. LXXXI, p. 353 svv. ; *Baptême des Hérétiques*, (et la bibliographie qui suit cet article), dans le *Diction. apolog. de la foi catholique*, t. I, c. 390 svv. ; G. BAREILLE, *Baptême des hérétiques*, dans le *Dictionnaire de théol. catholique* de VACANT-MANGENOT, t. II, col. 219-233 ; Y. DE LA BRIÈRE, *S. Cyprien et la Papauté*, dans les *Études*, 1908, t. CXVII, n° du 5 nov. ; L. ROCHE, *De la controverse entre saint Étienne et saint Cyprien, au sujet du baptême des hérétiques*. Paris, 1858 ; J. ERNST, *Papst Stephan I. und der Ketzertaufstreit*. Mayence, 1905.

Digitized by Google

rendre compte que non seulement l'autorité de Cyprien n'est point pour eux, mais plutôt qu'elle les condamne. » (1)

II

Mais avant d'exposer le jugement de saint Augustin sur la doctrine anabaptiste de saint Cyprien, il ne sera pas inutile de rappeler comment l'illustre évêque d'Hippone admirait le grand évêque de Carthage.

Saint Augustin avait pour saint Cyprien une haute estime. « *Cujus reverendi episcopi et venerandi martyris laudibus nulla lingua sufficeret, nec si se ipse laudaret* » (2). Chaque fois que l'occasion s'en présente, il lui décerne les plus grands éloges. Il consacre cinq discours entiers à la glorification de ses vertus et de son martyr (3). C'est qu'il connait la valeur intellectuelle et morale de l'évêque de Carthage : « *Magnum quidem meritum novimus Cypriani episcopi et martyris* » (4). Il rappelle la sincérité de la conversion de saint Cyprien et les merveilleux changements qu'elle a produits, dans cette âme généreuse (5). Il célèbre la suavité de ses écrits (6), sa pieuse et sainte éloquence (7), ses vastes connaissances et son amour de l'étude ; l'ardeur et l'extraordinaire efficacité de son zèle pastoral (8), son mépris du monde, son humble et parfaite docilité à écouter la voix céleste des commandements divins et à y conformer sa conduite (9). Il raconte son exil à Curubis, son retour dans sa ville épiscopale et enfin la scène touchante de son glorieux martyre (14 sept. 258).

En vérité, saint Cyprien a illustré Carthage et par sa vie et par sa mort (10), il fut le grain précieux et choisi (11), « *tanti meriti, tantae ecclesiae, tanti pectoris, tanti oris, tantae virtutis episco-*

(1) S. Augustini, *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 109.
(2) S. Augustini, *Sermo CCCXIII*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1423, 1423.
(3) S. August., *Sermo CCCIX-CCCXIII*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1410, 1425.
(4) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 125-128.
(5) S. August., *Sermo CCCXII*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1421, 1422.
(6) S. August., *Sermo CCCX*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1413, 1414. *Contra Cresconium*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 490.
(7) S. August., *Sermo CCCXII*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1421.
(8) S. August., *Sermo CCCXIII*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1424.
(9) S. August., *Sermo CCCXI*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1416, 1417.
(10) S. August., *Sermo CCCX*, éd. Migne, PL, t XXXVIII, col. 1413.
(11) S. August., *Sermo CCCXI*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1417.

Digitized by Google

pus » (1). A ces éminentes qualités il joignait une humilité plus admirable encore. C'était « un homme qui s'humiliait d'autant plus en toutes choses qu'il était plus grand » (2).

Aussi bien saint Augustin se déclare-t-il inférieur à saint Cyprien « *inferior incomparabiliter Cypriano* » (3). « Je ne saurais égaler sa gloire, écrit-il au même endroit, je n'oserais comparer mes écrits à ses nombreuses lettres ; j'aime son esprit ; son éloquence me délecte ; sa charité provoque mon admiration ; son martyre excite mon respect. » (4)

Impossible de mettre en doute la sincérité de ces éloges. Saint Augustin aime et vénère celui dont il veut examiner la doctrine. Ces dispositions donnent plus de poids à son appréciation. Ne sont-elles pas une sûre garantie de l'impartialité du jugement qu'il portera, (surtout si ce jugement est défavorable), sur la théorie de la rebaptisation, soutenue par saint Cyprien ?

* * *

Saint Augustin décrit la genèse théologico-psychologique de l'opinion de saint Cyprien sur la réitération du baptême. C'est un excellent moyen d'en peser plus exactement la valeur ? Comment l'évêque de Carthage a-t-il été amené à accepter la théorie des rebaptisants ? Cette interrogation provoque justement la légitime curiosité de l'historien.

C'était une coutume antique et constante de ne pas renouveler le baptême des hérétiques. « L'Église conservait la pratique très salutaire de corriger dans les hérétiques et les schismatiques ce qu'ils ont de mauvais, non de réitérer ce qui leur a été donné ; de guérir ce qu'il y a de malade en eux, non de donner des soins à ce qui est sain. » (5) L'évêque d'Hippone rappelle à tout instant cette pratique, qui fut confirmée par un concile plénier (6).

Or un usage contraire s'était introduit dans l'Église. Il remontait à Agrippinus, évêque de Carthage (7). Saint Vincent de Lérins

(1) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 124, 125.

(2) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 141, 142, 161 ; *Contra Gaudentium*, éd. MIGNE, PL, t XLIII, col. 745.

(3) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 490.

(4) S. AUGUST., *De unico baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col 606, 607.

(5) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 133.

(6) Celui d'Arles (314) ou de Nicée (325) — Voir S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 125, 135 ; *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 465, 466.

(7) A. AUDOLLENT, *Agrippinus*, dans le *Dictionnaire d'hist. et de géog. ecclésiast.*

Digitized by Google

l'affirme (1). Saint Cyprien avoue lui-même que la coutume de ne pas rebaptiser semble avoir commencé avec Agrippinus, son prédécesseur (2).

Celui-ci réunit, entre 218 et 222, dans sa ville épiscopale, un concile de soixante-dix évêques de l'Afrique proconsulaire, et, avec eux, il prononça la nullité du baptême administré par les hérétiques (3). Cette sentence contribua beaucoup à répandre l'usage de la rebaptisation, dans plusieurs Églises de l'Afrique septentrionale et de l'Asie-Mineure.

Lorsque saint Cyprien fut consulté sur la licéité de cette pratique, il se trouvait donc placé dans l'alternative suivante : il avait à choisir entre la coutume antique, qui ne renouvelait pas le baptême des hérétiques, et la pratique approuvée par Agrippinus, dans l'Église qu'il gouvernait.

Il préféra celle-ci. Et il se mit en opposition avec le pape Étienne, l'évêque de Rome. Sa conduite, de prime abord, paraît étrange : car on n'ignore pas qu'il avait proclamé d'une manière très nette la suprématie universelle du pontife romain et qu'il avait imploré l'appui de son autorité suprême, dans l'affaire des *lapsi*.

Saint Augustin explique le choix de saint Cyprien. Selon lui, la décision de l'évêque de Carthage eût pour causes principales d'une part, l'obscurité de la question baptismale et, de l'autre, l'autorité d'Agrippinus et du concile, présidé par lui.

Cette question n'avait pas encore été traitée avec soin (4) ; elle présentait de graves difficultés, *in tam obscura quaestione turbatus* (5); celles-ci frappaient l'esprit de saint Cyprien, *quaestionis ipsius difficultate permotus* (6), qui n'en voyait pas la solution lui-même. « Et il ne se rencontra personne pour présenter des arguments, capables de réduire à néant toutes les raisons vraisemblables, qui touchaient saint Cyprien (7). Les non-rebaptisants ne répondaient à ses objections qu'en affirmant l'existence de la coutume, sans établir sa

(1) « Agrippinus, Carthaginensis episcopus, primus omnium mortalium, contra divinum canonem, contra universalis Ecclesiae regulam, contra sensum omnium consacerdotum, contra morem ac instituta majorum, rebaptizandum esse censebat » (*Commonit*, c. 6).

(2) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 133, 135.

(3) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 135.

(4) S. August., *op. cit.*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 133.

(5) S. August., *op. cit.*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 134.

(6) S. August., *op. cit.*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 159, 194.

(7) S. August., *op. cit.*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 134 ; cf. col. 133, 139.

Digitized by Google

légitimité (1). Saint Cyprien concluait : « C'est en vain que vaincu par la raison, on nous oppose la coutume, comme si la coutume était plus grande que la vérité, comme si on ne doit pas suivre, dans les choses spirituelles, ce qui a été révélé comme meilleur par le Saint-Esprit. » (2)

Saint Augustin indique quelle était la raison capitale, qui donna naissance à l'erreur des rebaptisants. Celle-ci vint surtout de ce que l'on ne distinguait le sacrement ni de son effet, ni de son usage. Comme on ne trouvait chez les hérétiques ni l'effet, ni l'usage du baptême, dans la purification du péché et la droiture du cœur, on en conclut que le sacrement lui-même n'existait pas au sein de l'hérésie. (3)

En outre, saint Cyprien répugnait à admettre la validité du baptême des hérétiques parce qu'il poussait, peut-être trop loin, son aversion pour ces hommes qu'il voyait, avec horreur et avec douleur, coupablement séparés de l'unité catholique. (4)

Il redoutait les maux que pouvaient causer à l'Église les faux pasteurs. De tristes et récents exemples fortifiaient ce sentiment dans son âme. Il se rappelait, avec une sainte indignation, des prêtres et évêques *lapsi* réintégrés dans leurs anciennes fonctions, les évêques libellatiques Basilide et Martial, auxquels le pape Étienne avait témoigné tant d'indulgence, Marcien d'Arles, prélat schismatique, qu'on avait dû excommunier. Or ne s'exposait-on pas à ces mêmes errements et à ces mêmes dangers, en acceptant comme valide le baptême des hérétiques ?

De plus, saint Cyprien était parfaitement au courant de l'opinion d'Agrippinus. Celui-ci était un homme très digne, *bonae memoriae vir*, il avait été son prédécesseur dans le gouvernement de l'Église de Carthage ; un concile avait approuvé la décision d'Agrippinus de réitérer le baptême des hérétiques. N'était-il pas naturel que Cyprien se constituât le défenseur des traditions du siège épiscopal qu'il occupait, au moins jusqu'à ce que fut démontrée l'erreur de la doctrine anabaptiste ? « Étant en présence d'un concile antérieur tenu par Agrippinus, il aima mieux défendre ce que ces prédécesseurs avaient trouvé, que de travailler davantage à rechercher où était la vérité, *maluit predecessorum suorum tanquam inventum defendere, quam inquirendo laborare*. Aussi termine-t-il sa lettre à

(1) S. AUGUST., *op. cit.*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 134.
(2) S. AUGUST., *op. cit.*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 157, 158.
(3) S. AUGUST., *op. cit.*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 197.
(4) S. AUGUST., *De unico baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 607-608.

Digitized by Google

Quintus en présentant cette opinion comme une sorte de lit d'autorité sur lequel il se reposait, fatigué de ses investigations et des discussions, qui avaient pour objet la controverse baptismale. (1)

« Quand s'est présentée sur la rémission des péchés et la régénération spirituelle de l'homme, la grande question de savoir, si elles pouvaient s'opérer chez les hérétiques et les schismatiques, comme il était difficile d'y répondre et qu'on avait, sous les yeux, l'exemple d'Agrippinus et de plusieurs autres personnes qui, faiblissant dans cette question, s'étaient rangées à son opinion et avaient mieux aimé se jeter dans les nouveautés que conserver une coutume, qu'ils ne savaient comment justifier, on ne vit des yeux de l'âme que des raisons, qui avaient une certaine vraisemblance et on ferma la voie de la recherche de la vérité. » Saint Augustin, dans ces quelques lignes, résume les motifs pour lesquels saint Cyprien, et d'autres avec lui, ont accepté la doctrine nouvelle de la rebaptisation. (2)

Ainsi qu'il le dit ailleurs, ce fut bien « une erreur de l'infirmité humaine ». (3) L'évêque de Carthage y adhéra avec une ardeur toute africaine. Dieu ne voulut pas révéler à un si grand saint que son sentiment était contraire à la vérité, observe l'évêque d'Hippone, afin de rendre plus éclatantes l'humilité et la charité qu'il fit paraître, en demeurant dans la paix de l'Église ; afin que son exemple fut utile non seulement aux chrétiens de son temps, mais encore à toute la postérité. (4)

* * *

Malgré cette opposition au pontife romain sur la question baptismale, saint Cyprien garde au cœur un amour très sincère de l'unité catholique, que rien n'éteindra, dans son âme généreuse. Jamais il n'oubliera et ne reniera cette admirable parole de son *De Unitate Ecclesiae : « Habere non potest Deum patrem, qui Ecclesiam non habet matrem.* » (5)

Son affection filiale pour l'Église se manifeste particulièrement, dans sa controverse avec les non-rebaptisants. Ajoutons même qu'elle la domine, (et ce n'est point un paradoxe).

La discussion entre le pape Étienne et Cyprien fut vive, passionnée : elle aurait probablement abouti à une rupture, à un schisme,

(1) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 134, 159, 160.
(2) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 133-134.
(3) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 124.
(4) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 124, 125.
(5) S. CYPRIANI, *De unitate Ecclesiae*, éd. MIGNE, PL, t. IV, col. 503.

Digitized by Google

si Cyprien n'avait pas aimé la paix catholique comme il l'aima (1).

Saint Cyprien est persuadé d'avoir avec lui la vérité, il est le chef respecté d'une grande Église, sa science et ses vertus augmentent ce prestige ; de nombreux évêques embrassent sa doctrine. Il lui serait facile de fonder un schisme, et qui aurait un tout autre éclat que celui de Donat ! (2)

Saint Cyprien éloigne de son âme ces pensées d'orgueil et de division. Écoutez-le. Il invite les évêques du concile de Carthage à exprimer chacun son sentiment, sans juger personne, et sans retrancher qui que ce soit de la communion pour être d'une opinion différente de la leur. « Que l'orgueil et l'enflure de l'hérésie s'élèvent s'ils l'osent, contre la sainte humilité de ce discours », s'écrie saint Augustin. (3)

Saint Cyprien ne veut point se séparer de ses frères non rebaptisants ; il montre à leur égard une tolérance inlassable, *perseverantissima tolerantia* (4). Il écrit à Jubaien : « Je tiens à conserver, avec patience et douceur, la charité de l'âme, l'honneur du corps épiscopal, le lien de la foi, la concorde du sacerdoce. »

Et sa conduite est en parfait accord avec ces déclarations.

C'est qu'il repousse et condamne les doctrines erronées du donatisme sur la nature de l'Église. Celle-ci n'est point une petite secte, cachée dans un coin de l'univers, ainsi que la concevait Donat ; elle est une société, qui doit s'étendre, dans le monde entier, pour le plus grand bien de tous les hommes.

Saint Cyprien n'a point lu dans les Écritures que le contact des mauvais souille les bons. Dans sa lettre au prêtre Maximien et à d'autres qu'il félicite de leur retour du schisme dans l'Église, il déclare : « Sous prétexte que nous voyons de l'ivraie dans l'Église, nous ne devons point pour celà nous éloigner d'elle. Ce que nous avons seulement à faire c'est de nous efforcer d'être froment, afin que lorsque le Seigneur commencera à renfermer le bon grain dans ses greniers, nous recueillions le fruit de nos œuvres et de nos peines » (5).

Saint Cyprien est pour la réitération du baptême des hérétiques. Le sentiment et les ordres contraires du pape Étienne ne modifient

(1) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 200-201.
(2) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 199-200.
(3) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 128-129.
(4) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 129, 130.
(5) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 492 ; cfr *Epist. XCIII*, éd. MIGNE, PL, t. XXXIII, col. 335-338.

Digitized by Google

point son opinion. Or, en même temps, il reste attaché à l'unité et à l'Église.

Ces deux attitudes sont-elles conciliables ? En droit, non ; en fait, oui. Saint Cyprien considère à tort la rebaptisation comme une simple question de discipline, que chaque évêque est libre d'adopter ou de condamner, dans son diocèse. Toutefois il défend constamment sa manière d'agir par des preuves dogmatiques. Il nous offre ainsi un exemple « de ces contradictions dans lesquelles tombent les plus grands esprits, quand ils sont engagés dans une fausse voie ».

Ajoutons que l'amour de l'Église, la nécessité de lui rester indéfectiblement uni, brillèrent toujours clairement à ses yeux, et, au fond, inspirèrent sa position et sa conduite dans la controverse baptismale.

Et c'est pourquoi saint Cyprien, quoique rebaptisant opiniâtre, est cependant justement cité comme un modèle d'humilité, de charité et de fidélité à l'Église.

III

Saint Augustin a étudié avec attention toute la doctrine baptismale de saint Cyprien. Il a lu et relu ses lettres ; le compte rendu du concile de Carthage est entre ses mains (1) ; il s'agit d'un évêque qui a vécu un siècle seulement avant lui, qui a été le primat de l'Afrique, dont la renommée s'est répandue au loin (2). Ses jugements seront critiqués par des ennemis irréconciliables, qui s'empresseront de publier bien haut tout ce qu'ils renfermeraient de faux ou d'inexact. Les appréciations de saint Augustin, sur ce sujet, méritent donc une pleine confiance.

Il émet d'abord l'hypothèse que saint Cyprien n'a pas soutenu la rebaptisation. Ses ennemis multiplient si facilement les faux, qu'ils sont capables d'avoir attribué injustement à l'évêque de Carthage des pensées, qui n'étaient pas les siennes. Mais il ne s'arrête guère à cette supposition. « Certains prétendent que Cyprien n'a jamais eu cette opinion, mais qu'elle lui a été imputée par des imposteurs », écrit-il à l'évêque Boniface. A cela rien d'impossible. N'a-t-on pas essayé de falsifier les livres canoniques et de produire bien des

(1) Saint Augustin cite souvent, dans ses œuvres, les écrits de saint Cyprien, par exemple, la relation du concile de Carthage, sa lettre à Magnus, à Quintus, à Jubaien, à Pompée. La pensée du primat de Carthage lui est donc familière.

(2) S. August., *Sermo CCCX*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1412-1413.

Digitized by Google

choses, sous le nom des Apôtres. Un tel procédé aurait évidemment plus de chance de réussir, lorsqu'il s'agit de livres qui ne reposent pas sur l'autorité canonique. Cependant saint Augustin ajoute : « Nous ne voudrions pas pour cela dire que telle n'a pas été l'opinion de saint Cyprien » (1).

* * *

Saint Cyprien a enseigné la rebaptisation, on n'en doute pas aujourd'hui. Que vaut son autorité en faveur de cette doctrine ? La réponse de saint Augustin peut être ramenée aux deux propositions suivantes : cette autorité n'a aucune valeur lorsqu'elle ordonne de renouveler le baptême ; elle doit être écoutée, lorsqu'elle prêche la charité et la concorde, dans l'unité catholique.

Nulle obligation d'imiter saint Cyprien baptisant de nouveau les hérétiques qui se convertissent. Et saint Augustin en fournit des preuves multiples, les unes plus générales, les autres plus spéciales.

Les donatistes invoquent les lettres de saint Cyprien, surtout celle qu'il a adressée à l'évêque Jubaien. Voici les principes qui dirigent saint Augustin, dans l'appréciation de ces documents. L'évêque d'Hippone ne se sent point lié par leur autorité. Les livres canoniques seuls, parce que venant de Dieu, sont infaillibles. Or les écrits de Cyprien ne sont pas canoniques. Ils doivent être jugés d'après les Écritures. En conséquence, saint Augustin reçoit avec respect tout ce qui, dans les lettres de Cyprien, est conforme aux livres canoniques ; et il condamne tout ce qui leur est opposé, par exemple l'opinion de renouveler le baptême des hérétiques. « Je n'accepte point le sentiment de Cyprien, qui est contraire aux écritures canoniques », écrit-il au donatiste Cresconius (2).

Dans son traité *du Baptême*, dans plusieurs de ses lettres, saint Augustin rappelle encore ces principes, qu'admettent, du reste, les partisans de Donat. L'écriture canonique de l'Ancien et du Nouveau Testament l'emporte de beaucoup sur les lettres postérieures des évêques. Il n'est pas permis de douter de la vérité de tout ce qui est consigné dans ces pages divines. C'est pourquoi, si les écrits épiscopaux, qui ont paru ou paraissent, depuis que le canon des Écritures est clos, contiennent des assertions s'éloignant de la vérité, il faut les corriger (3).

Saint Augustin appliquera aux lettres de saint Cyprien ces règles

(1) S. AUGUST., *Epist. XCXIII*, éd. MIGNE, PL, t. XXXIII, col. 340 ; *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 465, 466.

(2) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 490.

(3) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 128, 129.

Digitized by Google

de critique. Pour juger de leur exactitude doctrinale, il aura comme critériums, les livres canoniques du Testament Ancien et du Nouveau, le savoir et la prudence d'hommes très versés dans les sciences ecclésiastiques, et enfin les décisions des conciles (1).

L'autorité de saint Cyprien sur la rebaptisation ne vaut que ce que valent ses arguments : « *tantum valet illius auctoritas quantum illius argumentatio* ». Appuyé sur ces principes indéniables, l'évêque d'Hippone discute la démonstration que le primat de Carthage fait de cette opinion. Il y découvre des preuves d'Écriture, de raison et d'autorité.

« Laissez donc les écrits de Cyprien, dit-il à Cresconius, et citez-moi les textes sacrés dont vous prétendez qu'il s'est servi, et si je ne fais pas voir que ces textes ne concluent pas en votre faveur, vous aurez raison » (2). Et il examine, au point de vue exégétique et critique les textes scripturaires, dans lesquels l'évêque de Carthage avait cru apercevoir une indication ou une confirmation de sa théorie, et que les donatistes alléguaient, dans le même but et avec le même sens, et il établit victorieusement que ces passages sont ou bien étrangers à la matière controversée, ou bien contraires au parti de Donat. « Montrez-moi, dans les Écritures canoniques, dont l'autorité nous est commune à vous et à nous, écrit-il au même correspondant, un homme revenant de l'hérésie et baptisé une seconde fois » (3).

Ainsi il étudie, à plusieurs reprises, cette parole du Psalmiste : *Oleum peccatoris non impinguet caput meum* (4) ; cette sentence de l'Ecclésiastique : *Qui baptizatur a mortuo, quid proficit lavatio ejus ?* (5) ; ce texte de saint Paul : *una fides, una spes, unum baptisma* (6) et plus de vingt autres passages scripturaires (7), d'où les rebaptisants déduisent la nullité du baptême, administré au sein de l'hérésie.

Mais la raison théologique, poursuit saint Cyprien, approuve notre manière de faire et condamne l'usage ancien de ne pas rebaptiser. « *Non est de consuetudine praescribendum, sed ratione*

(1) S. AUGUST., *De baptismo*, loc. cit.

(2) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 489, 490.

(3) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 465.

(4) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 483.

(5) *Eccli.*, XXXIV, 30 ; S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 483, 484.

(6) *Ephes.*, IV, 2, 3 ; S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 202, 203, 204.

(7) Par exemple, *Proverb.*, X, 4 ; *Joan.* III, 6 ; *Matth.*, XV, 14 ; XXVIII, 19, etc.

Digitized by Google

vincendum » (1). L'évêque d'Hippone aborde l'un après l'autre les arguments développés par les évêques du concile de Carthage, qui partageaient le sentiment de leur primat. Il les renverse, comme en se jouant, d'une main ferme et sûre. La lumière de son génie dissipe tous les nuages soulevés par l'ignorance autour de la question baptismale (2). Et il répond à ses adversaires, toujours dans le sens de l'Église catholique entière et de son concile général, « *pro universitate catholicae consensionis atque concilii* » (3).

Il faut lire, sur ce sujet, les livres 6e et 7e du traité *du Baptême* de saint Augustin. Celui-ci, dans ces pages, examine successivement les divers arguments, formulés par les évêques du concile de Carthage, assemblé par les soins et sous la présidence de saint Cyprien, qui approuva la réitération du baptême des hérétiques. Résumer ces arguments et la réponse claire et décisive dont le saint docteur africain fait suivre chacun d'eux, nous entraînerait trop loin.

Quant à l'argument tiré de l'autorité des évêques et des conciles qui ont prescrit la rebaptisation, saint Augustin l'écarte de la façon suivante. « Ce qui se trouve solidement établi sur les décisions de l'Église universelle doit être préféré à ce qui ne repose que sur l'autorité d'un seul évêque ou d'un concile seulement provincial » (4). Et un peu plus loin il ajoute : « on objecte le concile de Cyprien. Mais il faut estimer davantage le concile postérieur de l'Église universelle dont Cyprien se réjouissait d'être membre ; il a recommandé souvent de marcher sur ses traces en retenant l'unité du corps entier. Et en effet, dans la suite des temps, toujours les conciles postérieurs l'emportent sur les antérieurs, et toujours le tout est à très juste titre préféré aux parties ».

A ne considérer que l'autorité, la raison prescrit de suivre celle qui est supérieure à celles qui lui sont inférieures. Or la non-rebaptisation est enseignée par un concile plénier, la rebaptisation n'est soutenue que par quelques évêques et conciles particuliers.

Saint Augustin n'accepte pas le sentiment de Cyprien sur la nécessité de rebaptiser les hérétiques et les schismatiques, parce que l'Église, pour laquelle Cyprien a répandu son sang, ne l'accepte pas non plus (5).

(1) S. Cypriani, *Epist. LXXI*, éd. Migne, PL, t. IV, col. 410; S. August., *De baptismo*, col. 157, 158, éd. Migne, PL., t. XLIII, col. 157, 158.

(2) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 202 sqq; col. 225 sqq.

(3) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 201.

(4) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 128. — Securus judicat orbis terrarum.

(5) S. August., *Contra Cresconium*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 490.

Digitized by Google

L'argumentation anabaptiste de l'évêque de Carthage manque de solidité. Donc son autorité, comme partisan de la rebaptisation, est de nulle valeur. En conséquence, saint Augustin la repousse, comme il repousse le sentiment de Pierre voulant obliger les gentils aux pratiques judaïques (1), quoiqu'il soit loin, dit-il, de se croire égal à Pierre et à Cyprien (2).

* * *

L'évêque d'Hippone, dans sa longue controverse baptismale ne fait pas seulement une œuvre négative, consistant à renverser la thèse et la démonstration de saint Cyprien et des donatistes ; il établit aussi, par des preuves positives et directes, la légitimité de l'usage antique de ne pas rebaptiser.

Cette coutume est conforme à l'Écriture : aux citations tirées des écrits canoniques par les rebaptisants, saint Augustin en oppose d'autres plus claires, plus appropriées, qui justifient la pratique ancienne : « *Sequimur nos in hac re etiam canonicarum scripturarum certissimam auctoritatem* » (3). Les livres saints nous parlent de trésors surnaturels, comme l'évangile, le nom de Dieu, qui se trouvent, même en dehors de l'unité chrétienne. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi du baptême ? De plus, ils proclament, en termes formels, l'autorité souveraine de l'Église à laquelle tous doivent soumission et obéissance. Or celle-ci défend de réitérer l'ablution baptismale.

La raison, éclairée des lumières de la foi, approuve cette loi prohibitive, formulée par l'Église, dans un concile plénier.

L'auteur du baptême est le Christ lui-même. Jésus a établi qu'il conférerait son baptême par l'intermédiaire des hommes, ses ministres ; mais de telle sorte que ceux qui recevraient le baptême de ces mains humaines, n'en seraient pas moins baptisés par lui (4). « *Petrus baptizet, hic est (Christus) qui baptizat ; Paulus baptizet, hic est qui baptizat ; Judas baptizet, hic est qui baptizat* » (5). Quelque différence qu'il y eut entre Pierre et Judas, il n'y en avait aucune entre le baptême de l'un et celui de l'autre, c'était le baptême du

(1) *Epist. ad Galatas*, II, 14.

(2) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, *ibid.*, col. 490, 495 ; *De unico baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 606-609.

(3) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 465.

(4) S. AUGUST., *In Joannem*, tract. V, éd. MIGNE, PL, t. XXXV, col. 1417, 1418.

(5) S. AUGUST., *In Joannem*, tract. VI, éd. MIGNE, PL, t. XXXV, col. 1428 ; *Contra Parmenianum*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 73-76.

Digitized by Google

Christ. Il n'y a pas autant de baptêmes que de baptiseurs ; il y a un seul baptême et c'est le Christ qui l'administre. Conclusion : les hérétiques, les pécheurs, tous les hommes, confèrent le baptême du Christ aussi validement que les catholiques et les justes. (1)

Saint Augustin insiste beaucoup sur cette vérité fondamentale, dans cette question, de l'appartenance immédiate et totale du baptême à Dieu, au Christ et à l'Église ; d'où il conclut logiquement que la validité de ce sacrement est indépendante de la foi et de la sainteté du ministre, et que, par suite, on ne doit pas le réitérer, lorsqu'il a été administré, selon le rite traditionnel.

L'examen de l'effet sanctificateur du baptême conduit saint Augustin à la même conclusion. C'est le Christ qui purifie. La vie, la régénération spirituelles, produites par l'eau sainte, dépendent de lui. Les baptisés ne doivent donc point placer leur confiance dans le ministre qui les baptise (2). Le ministre ne dénature pas la grâce du Christ qui baptise : « *non intercipit medius minister beneficium largitoris* ». L'eau n'est pas altérée en passant dans des canaux d'or ou de pierre. La boue ne souille pas le rayon de soleil. Pour que le grain germe et fructifie, il n'est pas nécessaire qu'il soit semé par des mains propres. Ainsi la grâce baptismale peut passer du Christ dans le baptisé, quoique le ministre de ce sacrement soit indigne, à cause de son hérésie ou d'autres crimes graves, qui souillent son âme.

En outre, le baptême est un signe du chrétien, c'est le caractère, le sceau du Christ, *character est regis mei* (3). Il ressemble au *stigma militare*, gravé sur le soldat. Mais ce *stigma* est ineffaçable, il peut être imprimé par un déserteur et sur un déserteur, il n'est pas renouvelé sur le soldat qui, après avoir trahi ses devoirs, revient à son chef et à son drapeau. Il en est de même du baptême. Lorsque celui qui en avait été marqué dans l'hérésie ou le schisme, retourne à l'unité de l'Église, il le porte avec lui. Dès lors, pourquoi lui conférer un second baptême ? Agir de la sorte, c'est méconnaître le caractère divin dont son âme est ornée, affirmer pratiquement qu'il est sans valeur, c'est « mettre le Christ sur le Christ », *Chris-*

(1) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, col. 482 ; *Contra Petilianum*, col. 345 ; *Contra Parmenianum*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 72.

(2) S. AUGUST., *In Psalm. CXXIV*, éd. MIGNE, PL, t. XXXVII, col. 1651, 1652 ; *In Psalm. CXLV*, *ibid.*, col. 1889, 1890.

(3) S. AUGUST., *In Joannem*, tract. VI, éd. MIGNE, PL, t. XXXV, col. 1433 ; *Sermo ad Caesariensis ecclesiae plebem*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 689-690.

Digitized by Google

tum imponis super Christum (1) et faire injure au sacrement reçu : or cette injure rejaillit directement sur le Sauveur lui-même.

C'est pourquoi rebaptiser est une faute très grave. « *Rebaptizare haereticum omnino peccatum est ; rebaptizare autem catholicum immanissimum scelus est* » (2). C'est un crime pire que celui des persécuteurs de l'Église (3).

Tels sont les principaux arguments dont saint Augustin se sert pour légitimer la non-rebaptisation. Ils sont exposés maintes fois et de manières différentes, dans les écrits antidonatistes de l'évêque d'Hippone.

Ils lui donnent certainement le droit de dire, avec assurance, aux amis de Donat : « Voyez combien la pratique que nous suivons (celle de ne pas rebaptiser) s'appuie sur la raison, quand nous nous contentons de corriger ce que les hérétiques et les schismatiques, qui reviennent à nous, avaient altéré, tandis que nous reconnaissons et tenons pour bon ce qu'ils ont conservé tel qu'ils l'ont reçu » c'est-à-dire le sacrement de baptême. (4)

L'autorité de saint Cyprien enseignant la nullité du baptême des hérétiques ne mérite donc aucun crédit : elle est contraire aux Écritures canoniques et aux traditions les plus anciennes ; elle est condamnée par les arguments théologiques et la loi souveraine d'un concile général.

Saint Cyprien, tout en défendant la rebaptisation, semble se défier de lui-même. Saint Augustin met bien en relief cette attitude du primat de Carthage, d'une nature pourtant si entière, si sincère et si ardente. Il observe que saint Cyprien ne se prononce pas, sur cette question, d'une manière absolue, irrévocable. L'évêque de Carthage, après avoir rapporté le conseil de saint Paul aux Corinthiens (5), écrit, dans sa lettre à Quintus, que l'apôtre nous a enseigné et montré qu'il y a bien des choses qui sont révélées plus clairement à tels ou tels et que chacun doit se garder de tenir avec opiniâtreté à ce qu'il croit et possède, et se rendre volontiers à ce qui peut se trouver de meilleur et de plus utile (6).

(1) S. August., *In Psalmum XXXIX*, éd. Migne, PL, t. XXXVI, col. 431-433.

(2) S. August., *epist. XXIII*, éd. Migne, PL, t. XXXIII, col. 95, 96.

(3) S. August., *In Joannem*, tract. V, éd. Migne, PL, t. XXXV, col. 1420-1421.

(4) S. August., *Contra Cresconium*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 464.

(5) *I Corinth.*, XIV, 29, 30

(6) S. Cypriani, *epist. LXXI, ad Quintum*, éd. Migne, PL, t. IV, col. 408-411.

Digitized by Google

Selon la juste remarque de l'évêque d'Hippone, saint Cyprien, par ces mots, non seulement engage ceux qui ne voyaient pas d'opinion meilleure que la sienne à l'adopter ; mais il exhorte aussi à parler ceux qui pouvaient faire valoir quelque raison capable de prouver la légitimité de l'usage antique (1).

Saint Cyprien ne retranche point de sa communion les non-rebaptisants. Voici les paroles de paix qu'il adresse à l'évêque Jubaïen ; elles respirent la douceur de l'amour fraternel : « Telle est la réponse que notre insuffisance nous envoie, frère très cher ; nous nous abstenons de rien prescrire, de rien préjuger qui empêche chaque évêque de faire ce qu'il juge à propos, en pleine liberté et en complète indépendance » (2).

Saint Cyprien adhère au parti des rebaptisants. Mais cette adhésion est accompagnée de réserves d'ordre spéculatif, qui contrastent singulièrement avec les emportements auxquels il se laisse aller contre le pape saint Étienne.

C'était une doctrine, admise dans toute l'Église, que le baptême est nécessaire au salut, pour tous les hommes, même pour les enfants. « En vérité, en vérité, je te le dis, déclare solennellement Jésus à Nicodème, nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume des cieux » (3). De cette absolue nécessité du baptême, il fallait en déduire que les hommes baptisés, d'une manière invalide, ne possèderaient jamais le céleste royaume. Or saint Cyprien admet, au contraire, la possibilité de la justification et du salut, pour les hérétiques, admis dans l'Église sans être rebaptisés, quoique le baptême reçu par eux, hors de l'Église, fut d'après lui, sans valeur. Il écrit . « On dira peut-être : qu'adviendra-t-il de ceux qui précédemment ont été admis sans baptême, en passant de l'hérésie dans l'Église? Dieu est assez puissant, répond il, pour leur pardonner dans sa miséricorde et ne point exclure des grâces de son Église ceux qui, après avoir été admis avec simplicité dans son sein, s'y sont endormis » (4).

En vérité, il ne paraît pas vraisemblable que saint Cyprien ait émis cette opinion, s'il croyait que la rebaptisation était une vérité

(1) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 134.

(2) Cfr S. CYPRIANI, *epist. LXXIII, ad Jubaianum*, éd. MIGNE, PL, t. III, col. 1109 sqq ; *epist. LXXVI, ad Magnum*, éd. MIGNE, PL, t. III, col. 1137 sqq ; *epist. LXXI, ad Quintum*, éd. MIGNE, PL, t. IV, col. 410 sqq. ; S. AUGUST , *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 125, 126, 161, 162, 187.

(3) S. JEAN. III, 5.

(4) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 490, 491 ; *De baptismo, ibid.*, col. 69-70, 78-79.

Digitized by Google

révélée par Dieu, un article de foi. La parole de Dieu est immuable : *est, est ; non, non* (1). Le primat de Carthage le savait et en était persuadé plus que d'autres : ses œuvres et sa mort en rendent témoignage.

Pour les multiples raisons que nous venons d'esquisser rapidement, l'autorité de saint Cyprien n'oblige pas les fidèles d'accepter la doctrine et la pratique des donatistes rebaptisants.

* * *

Mais cette même autorité est souverainement respectable, lorsqu'elle prêche le devoir de la charité dans l'unité et la paix catholiques. « Si l'autorité de Cyprien doit être suivie, on doit la suivre bien plus encore lorsqu'il s'agit de conserver l'unité que lorsqu'on veut changer une coutume dans l'Église » (2).

Les exhortations à l'unité sont en complète harmonie avec la lettre et l'esprit des livres canoniques, qui exaltent la sublimité de la charité. « Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien », écrit saint Paul (3). Elles s'accordent exactement avec les principes ecclésiologiques et la conduite de saint Cyprien. Celui-ci n'a-t-il pas affirmé, d'une manière admirable, l'unité de l'Église, dans un ouvrage qui porte ce titre ?

La controverse avec le pape Étienne fut, à certains moments, d'une acuité extrême ; mais jamais saint Cyprien ne songea à rompre avec le Pontife romain (4). Il ne se sépara point de la communion de ceux qui pensaient autrement que lui, et il ne cessa d'engager les autres à se supporter mutuellement dans la charité, et à s'efforcer de conserver l'unité d'un même esprit dans le bien de la paix (5), témoigne saint Augustin (6).

Saint Cyprien supporte même la société de certains chrétiens et évêques indignes, adonnés à l'avarice, au plaisir, et à d'autres vices, indignes de leurs titres et de leurs fonctions, *malos pro pace tolerat* (7). Il se distingue de ces malheureux *non corporali segregatione sed vitae dissimilitudine* (8).

(1) S. Matth., V, 37.
(2) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLII, col. 134, 135.
(3) *I Corinth.*, XIII, 1.
(4) S. August., *De unico baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 607.
(5) *Ephes.*, IV, 2.
(6) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 124.
(7) S. August., *Sermo CCCXII*, éd. Migne, PL, t. XXXVIII, col. 1422.
(8) S. August., *Epist. CVIII*, éd. Migne, PL, t. XXXIII, col. 410 ; *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 228, 230, 233.

Digitized by Google

Il ordonne aux bons catholiques de ne pas faire schisme avec les méchants ; et cette prescription se fonde sur les livres sacrés (1). *Vides quanta evangelica et apostolica luce praefulgeat !* s'écrit saint Augustin (2).

Et l'évêque d'Hippone se plaît à montrer aux donatistes comment saint Cyprien a été un modèle d'humilité, de charité et surtout d'unité. L'unité catholique fut, on peut le dire, une des saintes passions de toute sa vie (3). Et sa mort en est encore une preuve sublime. *Iste quia credidit locutus est ; quia locutus est, passus est* (4). S'il a été couronné, ce n'est pas parce qu'il a souffert le martyre, mais parce qu'il l'a souffert dans l'unité (5). La généreuse effusion de son sang pour le Christ couvre son erreur sur le baptême. C'est un devoir d'écouter la voix puissante de ce sang, qui affirme un attachement inébranlable à l'unité de l'Église.

Saint Augustin fait toucher du doigt aux donatistes combien il est absurde de prétendre que les mauvais souillent les bons, en leur prouvant que, dans cette hypothèse, l'Église n'existe plus, et eux-mêmes ne peuvent se glorifier d'en faire partie. « Il faut dire, affirme-t-il, qu'à l'époque de Cyprien et d'Étienne, l'Église a péri, et que, dès lors, il n'y avait plus d'Église où Donat lui-même put recevoir la vie spirituelle. » Les amis de Donat refusent d'en convenir ; « qu'ils rejettent donc le principe d'où découlent ces conclusions, qu'ils reconnaissent avec saint Cyprien que l'Église a été comme le bon grain que ne souille pas le mélange du mauvais, dans l'aire, jusqu'au jour du dernier vannage, et comme les bons poissons qui ne deviennent pas mauvais, parce qu'ils nagent dans les mêmes filets que les mauvais, jusqu'au jour où ils sont tirés sur le rivage » (6).

IV

Saint Augustin a posé des prémisses. Il n'oublie pas d'en tirer, par rapport à la doctrine anabaptiste des partisans de Donat, les conclusions qu'elles renferment. Or ces conclusions sont la condamnation formelle de la rebaptisation. Donat affirme audacieuse-

(1) S. August., *Contra Cresconium*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 492.

(2) S. August., *Epist. CVIII*, éd. Migne, PL, t. XXXIII, col. 412.

(3) Sur l'amour de l'unité catholique, dans saint Cyprien, voir les références de Migne, PL, t. XLVI, col. 206.

(4) S. August., *Sermo CCCXII*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 1422.

(5) S. August., *Epist. CVIII*, éd. Migne, PL, t. XXXIII, col. 409, 410.

(6) S. August., *De unico baptismo*, col. 607, 608 ; *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 133.

Digitized by Google

ment : je suis avec Cyprien. Saint Augustin reprend avec plus de vérité : l'autorité si vénérable du primat de Carthage est contre vous.

Cette autorité peut être considérée, et par rapport à la pratique anabaptiste, qu'elle soutient ; et par rapport à l'amour de l'unité catholique, qu'elle préconise. Les partisans de Donat n'ont pas le droit de la revendiquer sur le premier point, et ils ont le tort de la négliger sur le second.

C'est le double corollaire qui découle et que saint Augustin dégage lui-même explicitement des réflexions, rappelées et résumées, dans les pages précédentes. « O détestable erreur de ceux qui pensent bien faire en imitant la conduite d'hommes illustres, dans ce qu'elle a de moins bien, et, en même temps, refusent d'imiter leurs vertus ! » déclare avec douleur le grand docteur d'Hippone (1).

Les donatistes revendiquent injustement l'autorité de saint Cyprien pour établir leur fausse doctrine : *cujus sibi auctoritate carnaliter blandiuntur* (2). Saint Cyprien s'est trompé sur la valeur du baptême des hérétiques. Mais il n'est ni permis, ni possible de fonder un enseignement sur l'erreur. Le vrai ne repose point sur le faux.

Saint Augustin avoue que la méprise de saint Cyprien est excusable jusqu'à un certain point, en raison des difficultés non résolues, qui, de son temps, rendaient très obscure la question du baptême. Mais, depuis, observe-t-il ensuite, on a expliqué ces difficultés ; la lumière de la vérité a dissipé l'obscurité du problème, on a démontré la validité du baptême des hérétiques, et, par suite, la légitimité de la non-rebaptisation : un concile plénier a confirmé de sa haute autorité cette doctrine et la pratique qu'elle inspirait.

Si saint Cyprien avait vécu après la réunion de ce concile, il aurait humblement et loyalement admis ses décisions. Son amour de l'Église permet de l'affirmer avec certitude. Dans sa lettre à Quintus, il montre clairement, qu'il n'aurait pas manqué d'accepter le consentement universel de l'Église, si, avant sa mort, la vérité de la question baptismale avait été élucidée, établie et proclamée par un concile plénier... Bien plus, cette âme sainte et pacifique n'aurait point refusé d'accepter le sentiment même d'un seul homme, qui lui aurait dit et montré la vérité (3).

Peut-être même, à la fin de sa vie, saint Cyprien a-t-il rejeté son

(1) S. August., *De unico baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 606 ; cfr *Epist. XCIII*, éd. Migne, PL, t. XXXIII, col. 339, 340.

(2) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 124, 125.

(3) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 129, 130.

Digitized by Google

opinion anabaptiste. « Il n'est pas invraisemblable, dit saint Augustin, que ce grand esprit ait rétracté son erreur. Quant aux preuves de son retour à une saine croyance, il se peut qu'elles aient été supprimées par ceux qui, se réjouissant de sa doctrine, n'auront pas voulu se priver d'un si éminent patronage. » (1)

C'est pourquoi l'évêque d'Hippone dit et répète aux donatistes de ne plus opposer aux catholiques l'autorité de saint Cyprien, en faveur de la rebaptisation ; il les adjure d'imiter l'exemple que ce vénérable évêque a donné à tous pour la conservation de l'unité : *tenete nobiscum exemplum Cypriani ad unitatis conservationem.* (2)

Mais hélas ! les donatistes tiennent une conduite contraire à ces conseils et à ces exhortations. De saint Cyprien ils acceptent ce qu'ils devraient rejeter et ils rejettent ce qu'ils devraient accepter. L'évêque d'Hippone leur en fait le reproche. « Pourquoi, leur demande-t-il, pourquoi en appelez-vous à l'autorité de Cyprien pour justifier votre schisme, tandis que vous rejetez l'exemple qu'il vous donne pour la paix de l'Église ? » (3)

Les paroles et la conduite du glorieux évêque de Carthage condamnent en effet les partisans de Donat, lorsqu'ils se séparent de l'unité catholique sous le vain prétexte d'éviter le contact impur des méchants « *Attende adhuc paululum in litteras Cypriani ut advertas quam inexcusabilem ostenderit, qui se voluerit ab unitate Ecclesiae separare* ». (4)

Saint Augustin expose à ces schismatiques l'amour de la paix et de la concorde fraternelle, que saint Cyprien a si souvent manifesté, *unitatem diligendo tenuit, disputando defendit.* (5)

« Pourquoi, leur dit-il, avez-vous brisé le lien de la paix par une rupture sacrilège avec l'Église ? Répondez, pourquoi vous êtes-vous séparés ? » Et il écrit au grammairien Cresconius, défenseur de Donat : « *Vides, audis, sentis, capis, intelligis, quanto scelere propter eos qui vobis sive recte, sive cum fallamini displicent, separemini ab Ecclesia quae toto orbe diffunditur, cui secundum Scripturas divinas, tam magnum, tam firmum, tam clarum atque luculentum testimonium perhibet Cyprianus* (6).

Au terme de cette étude, on a le droit de conclure avec l'illustre

(1) S. AUGUST., *Epist. XCIII*, éd. MIGNE, PL, t. XXXIII, col. 340.

(2) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 133, 134 ; *Contra Cresconium, ibid.*, col. 489, 490.

(3) S. AUGUST., *De baptismo*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 128, 129.

(4) S. AUGUST., *Epist. XCIII*, éd. MIGNE, PL, t. XXXIII, col. 341.

(5) S. AUGUST., *Epist. XCIII*, éd. MIGNE, PL, t. XXXIII, col. 337.

(6) S. AUGUST., *Contra Cresconium*, éd. MIGNE, PL, t. XLIII, col. 492, 493.

Digitized by Google

docteur de l'Église d'Hippone, que l'autorité de saint Cyprien est beaucoup plus favorable aux catholiques qu'aux donatistes « qu'elle écrase les hérétiques (1), qu'elle n'est point pour eux, qu'elle leur est entièrement opposée, qu'elle les condamne, qu'elle les terrasse » (2).

Plusieurs historiens des origines du christianisme, plus ou moins hostiles à Rome, ont présenté saint Cyprien, dans la controverse baptismale, qui agita le troisième siècle, comme un adversaire de la primauté et de l'infaillibilité du Pontife romain. Les donatistes leur en avaient déjà montré l'exemple.

Toute différente fut, en réalité, l'attitude du primat de Carthage. Saint Augustin le démontre victorieusement. Il est intéressant d'entendre l'apologie de saint Cyprien prononcée par saint Augustin lui-même : on a précédemment indiqué quelques unes des raisons qui donnaient une valeur spéciale à ce plaidoyer.

« Par là, ainsi que l'affirme Mgr Batiffol, Cyprien n'est pas sans devoir beaucoup à saint Augustin qui l'a réintégré dans la reconnaissance du catholicisme magnifiquement » (3).

Aubenas (Ardèche). J.-B. Bord.

(1) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL, t. XLIII, col. 196-198.

(2) S. August., *De baptismo*, éd. Migne, PL. t. XLIII, col. 108-110, 125-127, 139-140, 222-225 ; *Contra Cresconium*, *ibid.*, col. 489-490.

(3) P. Batiffol, *Le catholicisme de saint Augustin*, t. I, p. 166. Paris, 1920.

Digitized by Google

PÉLAGE ET LE TEXTE DE S. PAUL.

Dans des travaux publiés en 1906 et 1916 sur Pélage (1), M. le professeur Souter a soutenu que le fameux hérésiarque avait pris la Vulgate comme base de son commentaire sur les épîtres pauliniennes, et qu'il était donc un témoin contemporain du texte édité par S. Jérôme. M. Souter a abandonné cette opinion, mais elle a donné lieu à une brillante hypothèse de mon confrère dom Donatien De Bruyne : le texte latin de S. Paul que nous appelons la Vulgate serait une revision faite par Pélage et non par S. Jérôme (2).

Il ne sera donc pas inutile de fournir les preuves que Pélage n'a pas commenté la Vulgate, mais un texte de l'ancien latin apporté de la Grande Bretagne.

§ 1. — Les sources pour reconstituer le commentaire de Pélage.

Les courtes scolies de Pélage sur toutes les épîtres pauliniennes, sauf sur celle aux Hébreux, ne nous sont point parvenues sous leur forme originale. Pour les reconstituer, Souter s'est occupé depuis longtemps à dépouiller les bibliothèques et à comparer entre eux les mss ; il est à espérer qu'il pourra enfin nous livrer une édition qui sera approximativement pure. En attendant, il est déjà possible de rétablir une partie de l'œuvre de Pélage au moyen de quatre sources principales : les commentaires du Pseudo-Primasius, de Sedulius Scottus et du Pseudo-Jérôme, et les gloses irlandaises de Wurzbourg.

1. Le Pseudo-Primasius (désigné dans la suite par PP) a été imprimé par Gagney, en 1537, d'après un ms. de Saint-Chef en Dauphiné. D'après une communication du prof. Souter, il en existe un texte meilleur dans un ms. de Grenoble. M. C. H. Turner a émis l'hypothèse, confirmée par Souter, que ce commentaire est

(1) *The Commentary of Pelagius, The problem of its restoration*, dans *Proceedings of Brit. Acad.*, Déc. 12, 1906, et *The character and history of Pelagius's commentary*, ibid. Mars 15, 1916.

(2) D'après Richard Simon, suivi par des critiques récents, S. Jérôme n'a corrigé que les évangiles, et n'est point responsable pour la Vulgate du reste du Nouveau Testament. Cette opinion me semble reposer sur une étude insuffisante du sujet. J'espère établir prochainement dans le *Journal of theological Studies* que le saint docteur a soigneusement revisé tout le N. T.

Digitized by Google

l'édition de Pélage remaniée par Cassiodore et ses disciples. Le texte de S. Paul y a été assimilé, mais assez inégalement, au texte cassiodorien de la Vulgate qui nous est approximativement conservé dans le codex Amiatinus. Souter a dit, en se basant sur quelques notes que je lui avais fournies : « In the first chapter of Romans the two diverge greatly, but in the second chapter the agreement is almost absolute, and this inconstancy of relation is conspicuous throughout. At some stages there is remarkable agreement, at others there is distinct disagreement » (1). Cela veut dire que le correcteur était quelquefois soigneux et quelquefois paresseux. Il a ordinairement corrigé les erreurs les plus grossières qui défiguraient, comme nous allons le voir, le texte de Pélage ; mais souvent il se souciait peu des minuties. Là où PP s'éloigne de la Vulgate et surtout de *am.*, il aura le plus souvent conservé la leçon de Pélage. Cependant *am.* présente des leçons qui ne sont point cassiodoriennes, mais plutôt des corrections tirées de l'ancien latin par le vénérable Bède (2).

2. Le « Pseudo-Jérôme » (= PJ) est une forme corrigée et interpolée de Pélage. Souter distingue deux familles dont la première est représentée dans le texte imprimé par Vallarsi, qui a mal reproduit l'édition princeps d'Érasme. Ce dernier a employé, comme l'a démontré Souter, le ms. Bibl. Nat. lat. 9523, un codex très corrompu du huitième ou neuvième siècle. Dans cette forme du commentaire, les brèves scolies de Pélage ont été groupées ensemble, et leur langue a été changée et gâtée. Le texte fondamental en est la Vulgate, mais on y trouve des bribes du texte vieux-latin de Pélage.

3. Sedulius Scottus (Sed.) n'a pas donné un commentaire sur tous les versets de chaque épître, et il ne nous fournit pas un texte complet. Il a emprunté ses notes à S. Jérôme, à S. Grégoire et à d'autres, surtout à Pélage. Pour ce qu'il contient, et c'est bien moins

(1) *Proceedings of British Academy*, 1916, p. 33-34 du tiré-à-part.

(2) Pour PP je me sers simplement du texte de Migne, PL, t. LXVIII, réimpression de Gagney. Je copie une note qui montre combien peu l'on doit se fier aux éditeurs (col. 417-8) : « Ex Vulgata addidimus *sum.* Ubi lectorem monitum voluimus, Primasium in his commentariis frequenter a textu Vulgatae aberrare, sive memoria eum sua fefellerit, sive typographorum oscitantiae aliive causae illud sit tribuendum. Utut est, Primasianum textum intactum exhibuimus, nisi Vulgatae lectionis restitutionem sensus et syntaxis evidenter postularent. Caeterum lectoribus nostris Sacram Scripturam manu diurna nocturnaque versantibus, se quasi sponte variantes dabunt obvias. EDIT. »

Digitized by Google

que la moitié de Pélage, je pense qu'il est notre meilleur témoin. Souter a reconnu que Sed. est très voisin du ms. de Reichenau *(aug)*, qu'il regarde comme du Pélage à peu près pur. Je me suis abstenu de consulter ce codex, car il est la découverte de Souter, et il faut attendre sa publication par ce savant lui-même. Sed. s'est servi d'un exemplaire de Pélage qui n'avait pas beaucoup de corrections ni d'additions. Quand il donne une note de S. Jérôme, il donne aussi le texte de S. Paul d'après S. Jérôme. De même, quand il cite un passage de Pélage, c'est bien le texte commenté par Pélage qui accompagne son explication. Malheureusement, on ne peut pas trop se fier à l'édition imprimée (j'ai employé celle de Migne, t. CIII), car elle a sans doute reçu beaucoup de corrections selon la Vulgate.

4. Les fameuses gloses irlandaises du ms. de Wurzbourg (= Wz), Mp Th f 12, ont été publiées par Whitley Stokes, *Old-Irish glosses* (Londres, 1887), puis par Stokes and Strachan, *Thesaurus Palaeohibernicus*, vol. 1 (Cambridge, 1901), et enfin en fac-similé par L. C. Stern (Halle, 1910). J'ai eu ces trois éditions sous la main. Je cite les notes d'après la traduction anglaise de Stokes : elle est si littérale qu'elle n'est pas traduisible en français. Le texte latin de S. Paul, entre les lignes duquel les gloses irlandaises ont été interpolées, est la Vulgate, écrite en minuscule irlandaise du huitième siècle environ. Elle contient beaucoup de leçons du vieux latin, comme c'est ordinairement le cas dans la Vulgate irlandaise. La date des gloses est incertaine. Elle paraît ancienne, — disons du IXe ou du Xe siècle. Ces notes sont en grande partie tirées de Pélage, mais pas verbalement. Pélage y est quelquefois nommé.

Voilà quatre témoins qui laissent beaucoup à désirer, mais qui cependant nous suffisent pour rétablir avec certitude le texte employé par Pélage dans un certain nombre d'endroits.

PP est assez indépendant des autres. Sed. est ordinairement indépendant de PJ, quoiqu'ils semblent avoir des additions très anciennes en commun. Sed. a peut-être des relations avec Wz, mais ils paraissent ordinairement assez peu apparentés.

Le Prof. Souter a fourni à Wordsworth et White, pour leur édition de l'épître aux Romains (1905), nombre de leçons soi-disant de Pélage, empruntées en grande partie au ms de Reichenau (*aug*). Ce même savant a introduit le nom de Pélage dans l'apparatus de son N. T. grec (Oxford, 1910). Or *aug* donne Vg comme texte. En 1913, Souter a annoncé la découverte d'un ms de Pélage (Balliol college 157) qui donnait un texte de l'ancien latin très voisin du codex (l'ancien latin et Vulgate mêlés) d'Armagh, « D ». Au moment de sa découverte, il pensa avec raison que c'était bien le texte

Digitized by Google

employé par Pélage qu'il avait sous la main (1) ; mais plus tard, ayant vu que le texte des scolies y était moins bon que celui d'*aug*, il revint à l'opinion que le texte biblique de ce dernier codex devait être celui de Pélage, et qu'un texte du vieux latin lui avait été subsitué dans *ball*. Cependant il admettait que dans *aug* comme dans *ball* il y avait une ressemblance avec D : ce serait donc une Vulgate irlandaise et non pas la Vulgate pure dont Pélage aurait dû se servir vers l'an 405 ! Après une étude plus approfondie, M. Souter m'a assuré qu'il est au contraire convaincu que *ball* représente assez bien le texte biblique de Pélage, et que l'hérésiarque n'a pas connu la Vulgate.

Il est évident qu'on peut rétablir avec certitude le texte employé par un commentateur partout où son explication implique telle variante connue. C'est cette méthode que je vais suivre. Elle ne peut pas donner un texte continu, mais nous obtiendrons un nombre suffisant de leçons caractéristiques.

Les notes de Pélage sont souvent assez faciles à reconstituer d'après nos quatre témoins, sinon quant aux mots, du moins quant au sens.

Avant d'aborder le texte lui-même, il sera utile d'examiner le témoignage des scolies sur la science de leur auteur. Car la théorie de dom De Bruyne suppose que l'hérétique fut un critique textuel et un savant : il aurait commenté un texte que lui-même avait soigneusement revu d'après d'excellents mss grecs. La Vulgate de S. Paul ne serait autre que cette admirable revision, corrigée quelque peu par les disciples de Pélage, et puis par un critique catholique.

Je me propose de montrer au contraire que Pélage n'a pu faire une revision d'après le grec, car il ne savait pas encore le grec au moment où il écrivit son commentaire ; il n'était pas critique, et ne s'intéressait guère aux leçons et aux traductions.

§ 2. — Pélage n'était pas compétent en grec.

On remarque dans les notes de Pélage sur S. Paul qu'il explique le texte qu'il a sous les yeux comme si c'était l'original et non une traduction, et que souvent il montre une ignorance étonnante du grec.

Voici sa note sur Phil. iv, 3 : Etiam te rogo, germane compar, γνήσιε σύζυγε, adiuva illas : « *Germanus* nomen hominis est, *compar* officii ». Cela est convaincant aussi bien qu'amusant.

(1) Cfr *Theologische Literaturzeitung*, Juillet 4, 1913, et *Journ. th. Stud.*, Oct. 1914.

Digitized by Google

On n'est point surpris qu'après avoir transformé l'adjectif *germanus* en personnage, il ait fait du scribe Tertius (Rom. XVI, 22) un chiffre : « Saluto vos ego Tertius, qui scripsi hanc epistolam. » Pélage a compris « Moi, Paul, je suis le troisième à vous saluer » (1). Le grec porte Τέρτιος.

De la même façon le favori de l'empereur Claude, Narcisse, devient une ville ! Rom. XVI, 11 : « Salutate qui sunt ex Narcissi. » (Pélage a peut-être omis le *ex*), il commente : « Ciuitas uel locus est » (2). Dans le grec il aurait trouvé τοὺς ἐκ τῶν Ναρκίσσου.

Je note quelques erreurs assez grossières :

1 Cor. XV, 55 : Pél. lit *aculeus* avec Tert. Hil. Aug. pour *stimulus*. Le grec est κέντρον. Pél. explique *aculeus* comme *sagitta*.

1 Cor. IV, 1 : dispensatores mysteriorum Dei, Pél. lisait *ministeriorum* (PP, PJ, Wz).

1 Tim. III, 9 : habentes mysterium fidei in conscientia pura : Pél. avait *ministerium*. (Sed, Wz (texte et glose), avec Gildas.)

Eph. III, 4 : prudentiam meam in mysterio Christi : PJ (texte), Wz (glose) : « i. e. in teaching the gospel *Christi* ». La note de Pél. était ambiguë en latin : « non in eloquio sæculari », mais le glossateur irlandais a évidemment trouvé *ministerio* dans son texte.

2 Thess. II, 7 : Nam mysterium iam operatur iniquitatis. On trouve *ministerium* dans le texte de Wz avec la note : « Not that his work has not come, for what he would do after his coming, his household doth it and his *members*. » Cela est sans doute un remaniement de la note de Sed, qui doit provenir de Pélage : « Antichristus per sua membra agit », c'est-à-dire, il agit par le « ministère » de ses membres. Pél. aura lu *iam enim m. iniq. op.* comme Sed, et non pas *nam m. iam oper. iniq.*

Si l'on peut facilement confondre *mysterium* avec *ministerium* (3), il est impossible en grec de confondre μυστήριον avec διακονία !

1 Cor. IV : paedagogorum. Wz : « Of the foot protectors, i. e. *puerorum custodes*, that is the perfect folk (sponsors) who are at baptism. (*in marg*) : *podos* graecum, tectum latinum. i. e. costigthith, qui secitur « doctorem » uel « custos pedum » interpretatur. » Cela pourrait bien provenir de Pélage, car Sed paraît en retenir une trace : « *Doctorum* nutrientium et *custodientium* uos in fide Christi ».

(1) Les preuves de cette leçon seront données plus tard.

(2) Cette note absurde nous a été conservée par PP, mais les autres témoins l'ont rejetée. PJ et Sed ont introduit *domo* dans leur texte après *Narcissi*, avec Ambst, Vg, etc.

(3) Le livre d'Armagh porte *ministerium* en Rom. XI, 25, mais il ne me paraît pas possible de rétablir la leçon de Pélage à cet endroit.

Digitized by Google

Les erreurs les plus ridicules ont eu de la difficulté à survivre aux multiples revisions du commentaire ; Cassiodore, le pseudo-Jérôme, Sedulius Scottus et le glossateur irlandais y substituaient ordinairement une note plus sensée. Mais ils nous ont laissé une preuve que Pélage ne possédait pas un manuscrit grec de S. Paul. Sa scolie sur 2 Cor. VII, 11 est conservée par PP et PJ : « Quantum in uobis operatur sollicitudinem, sed defensionem, sed indignationem, sed timorem, sed... » en grec ἀλλὰ... ἀλλὰ... ἀλλὰ... Il commente ainsi : « Quidam dicunt hoc loco *sed* praepositionem esse superfluam in latino, apud Graecos uero structuram habere sermonis » ; ainsi PP. PJ porte «... uero consequentiam structurae esse sermonis ». Donc Pélage n'a pas consulté le grec, et il ne l'aurait pas même compris s'il l'avait connu. C'est d'ailleurs le seul endroit, je pense, où il a parlé de l'original grec. (1)

Cependant il est certain que Pélage a appris un peu de grec après la composition de son commentaire. Nous savons que cet ouvrage — non pas savant, mais simple, pratique, bien écrit et populaire — a été publié avant le sac de Rome en 410. Ce n'est qu'après cette catastrophe, en 411, que Pélage se rendit en Orient. Il avait été trois ans à Jérusalem quand il y fut accusé d'hérésie devant un synode local (Juillet 415). Il peut ne pas avoir parlé en grec à cette occasion. Nous possédons une relation écrite par son accusateur, Paul Orose (*Apol.* 6, 7). Le futur historien ne comprenait pas le grec ; mais c'était un jeune homme de beaucoup de talent et de culture, disciple de S. Augustin, venu en Orient pour étudier la question de l'origine de l'âme aux pieds de S. Jérôme. Il avait des compagnons au synode qui savaient le grec, et qui lui assuraient que l'interprète, fourni par l'évêque Jean de Jérusalem, traduisait ses paroles de travers. Pélage ne fit que répondre à quelques questions.

(1) Un passage absolument pareil dans l'Ambrosiaster est intéressant, car la troisième théorie de dom G. Morin sur ce personnage énigmatique l'identifierait avec Evagrius, patriarche d'Antioche, un grec qui savait écrire le latin. Ambst est, on le sait, la source principale où Pélage a puisé ses notes sur S. Paul. Or la note de l'Ambst sur Rom. XII, 11 montre que cet auteur ne possédait pas de ms grec de S. Paul, et qu'il n'en avait jamais vu ! « *Tempori seruientes*. In graeco DICITUR haberi sic : *Deo seruientes* : quod nec loco ipsi competit ». Je vois que Dom De Bruyne a dit très bien (*Rev. bibl.*, 1915, t. X, p. 12) : « Deux points me paraissent intangibles : l'Ambrosiaster doit s'appeler Hilaire et il doit être un latin, entièrement étranger à la langue et aux idées grecques ». Le second point est indiscutable. Cet auteur fait des bévues dignes de Pélage. Par ex. il prend *universae ecclesiae*, Rom. XVI, 23, pour un nominatif pluriel.

Digitized by Google

Mais cinq mois plus tard, au synode de Diospolis, en décembre 415, Pélage a parlé en grec, au témoignage de S. Augustin. Ce saint écrivait au commencement de 417, après le retour d'Orosius en Afrique, et a dû savoir par ce dernier si Pélage avait discouru en grec. Il explique l'acquittement de l'hérétique par les évêques grecs qui le jugèrent à Diospolis par le fait que ceux-ci ne connaissaient les passages incriminés de ses livres que par un interprète, tandis que l'hérésiarque reniait en grec ce qu'il avait écrit en latin. « Sed hoc quoque episcopi, Graeci homines, et ea verba per interpretem audientes, discutere non curarunt, hoc tantum intuentes, quod ille qui interrogabatur sensisse se diceret, non quibus verbis ea sententia in eius libro scripta diceretur » etc., puis explicitement : « Si tamen hoc quod in libro eius *latino* est diligenter interpretatum satis intelligere potuerunt, sicut eius responsionem, *Graeco sermone prolatam*, et ob hoc facile intellectam, alienam non esse ab Ecclesia iudicauerunt ». *(De gestis Pelagii*, 1, 2 et 5). (1)

Donc, après avoir séjourné pendant quatre ans et demi en Orient, dont trois et plus à Jérusalem, Pélage savait assez de grec pour pouvoir au moins faire de courtes réponses, et pour formuler quelques propositions théologiques, sans doute préparées à l'avance.

Que lors de son long séjour à Rome, Pélage ait ignoré le grec, il n'y a rien là qui doive nous surprendre. S. Augustin fit de brillantes études en Afrique, et vint en Italie pour devenir professeur de rhétorique à Rome, sans avoir étudié le grec, qu'il n'apprit que plus tard, comme on le voit par ses écrits. L'Ambrosiaster, qui était probablement romain, ne le savait pas davantage. Orosius avait reçu une excellente formation en Espagne, mais il n'y avait pas appris le grec. Nous serions donc surpris si Pélage avait étudié le grec dans son pays.

Donc Pélage ne peut pas être l'auteur de la Vulgate, car cette revision se distingue des versions antérieures, autant que nous les connaissons, comme une revision faite d'après le grec, et même d'après une famille particulière (« neutre » — Aleph, BL etc.) de manuscrits. Les épîtres ne montraient pas du temps de S. Jérôme cette variété extraordinaire de leçons que présentaient les évangiles, et elles n'avaient pas ces interpolations constantes qu'il fallait retrancher dans les Actes des Apôtres. La différence entre la Vulgate

(1) Le Cardinal Gasquet m'a fait remarquer que Zimmer (art. *Pelagius, Realencycl.*, traduction anglaise de l'article, 1902, p. 12) parle de Pélage comme étant « a champion capable of defending himself in Greek at the synod of Jerusalem in A.D. 415 ». Cela est plutôt vrai du concile de Diospolis.

Digitized by Google

et l'ancien latin est bien moindre chez S. Paul que dans les évangiles et dans les Actes ; mais les variantes importantes consistent principalement dans une meilleure traduction du grec et dans la substitution d'une leçon « neutre » à une leçon « occidentale ». Le reviseur était un critique et un connaisseur de mss grecs.

Pélage, au contraire, non seulement ne savait pas le grec et ne pouvait pas consulter de manuscrits grecs, mais encore ne s'intéressait pas du tout aux questions textuelles. Il ne critique jamais le texte qu'il commente. Il ne paraît pas avoir *une seule fois* fait mention d'une variante quelconque, soit de traduction, soit de leçon grecque. Il accepte le texte latin tel quel, sans soupçonner que les mss de cette version variaient assez sérieusement, et qu'un commentateur devait nécessairement se tromper, s'il était incapable de recourir à l'original.

§ 3. — Quatre passages où Pélage, d'après le prof. Souter, a cité deux variantes.

D'après Souter (1), Pélage, à quatre reprises seulement, propose et explique deux leçons qu'il soumet au choix du lecteur. Les leçons elles-mêmes sont si intéressantes, et si curieuses, que ce ne sera pas une perte de temps de les examiner.

a. Rom. XII, 13 : « necessitatibus (ταῖς χρείαις) sanctorum communicantes ». Les mss bilingues D*d* et G*g* portent μνείαις et *memoriis*. Cette leçon *memoriis* se retrouve non seulement chez *t* Opt. Hil. Aug, mais encore dans *am*, où il faut voir non pas une leçon cassiodorienne, mais bien une des corrections de S. Bède, faite dans ce codex d'après l'ancien latin. On trouve *necessitatibus* non seulement dans la Vg, mais aussi dans *e f* Aug (une fois).

Cependant un examen de Pélage et de son archétype Ambst montre que tous les deux lisaient *memores*, corruption curieuse de *memoriis*. Cette leçon a jusqu'ici échappé aux érudits.

Ambst : Les mss de Monza et du Mont-Cassin (VIe siècle) portent *memoriis* comme texte, mais l'explication suit : « ...ut hoc sit *memorem* esse et communicatorem », *memorem* veut dire imiter les saints, *communicatorem* veut dire donner l'aumône aux indigents.

Sed écrit d'abord le texte de la Vulgate, suivi d'une phrase de l'Ambst. Ensuite : « Aliter, *memores* sanctorum communicantes, hoc est, ministrantes eis qui propter Christum omnia contemnentes, alienis ad tempus indigent ministeriis ». Sed a donc emprunté à Pélage son texte, *memores*, croyant que c'était une partie de la

(1) *Brit. Acad.*, 1916, p. 3.

Digitized by Google

scolie : car *aliter* doit introduire une seconde interprétation, et non pas une seconde leçon. Le moine Pélage a changé l'explication de l'Ambst : l'aumône doit se faire aux moines !

Dans PP nous retrouvons cet excellent précepte, adapté à *necessitatibus*. *Memores* a disparu ; mais un *mementote* en est peut-être l'écho.

Dans PJ enfin, nous trouvons deux textes offerts au choix. D'abord *necessitatibus*... avec le précepte de donner l'aumône aux moines, c'était la note de Pélage sur *communicantes* ; ensuite « Quidam codices habent : *Memoriis* sanctorum communicantes, quod ita intelligitur, quod *meminerint* in qualibus sancti vel quibus operibus promeruerint Deum ; ut participes eorum fiant imitantes semper. » Ici nous avons une explication de *memores* fondée sur Ambst, mais mise en accord avec *memoriis*. Les deux notes de PJ ne sont donc pas deux explications au choix, mais l'une se rapporte à *memores*, l'autre à *communicantes*, et les deux ensemble font l'explication de la leçon de l'Ambst et de Pel. Le *quidam codices* est une addition du pseudo-Jérôme.

b. 1 Cor. x, 22 : « An aemulamur Dominum ? Alii codices habent : Ipsi me zelauerunt in Domino, hoc est, ad zelum prouocauerunt. » Souter donne « in non Deo » pour le ridicule « in Domino » du texte imprimé. Il remarque que cette variante était jusqu'ici inconnue. Je crois bien. Ce n'est qu'un texte du cantique de Moïse, Deut. xxxii, 21, d'après les anciens psautiers (voir Sabatier à ce verset), que le PJ a pris pour une variante de 1 Cor. ! PJ n'a point de note sur ce verset, sauf cette seconde leçon. PP porte seulement « Sicut ibi : aemulantur uos non bene » (Gal. iv, 7.) Sed a deux explications, dont la seconde est effectivement fondée sur Deut. xxxii, 21 : « An aemulamur Dominum ? Numquid non irritamus eum ad zelum contra nos, et ad iracundiam prouocamus, hoc facientes ? » Cela doit représenter le sens de Pélage, qui aura peut-être simplement écrit : « Sicut ibi : ipsi me zelauerunt in non Deo »

c. Col. iii, 15 : Sed PJ : « *Grati estote*. Beneficiis Christi. *In nonnullis exemplaribus* habetur : *et gratia estote*, hoc est, nolite legi assimilari, quae uicem reddit, sed gratiae, quae ignoscit etiam inimicis. » PJ ajoute : « et pro eis Dominum deprecatur ». A première vue l'accord de Sed et de PJ semblerait démontrer que Pélage a vraiment cité deux leçons. Cependant PP n'en donne qu'une : « Et grati estote. Hoc est, nolite legi... et pro eis exorat . Ici nous avons la première des deux leçons et la seconde explication. Le rédacteur, disciple de Cassiodore, lisait naturellement *grati* avec la Vg et le

Digitized by Google

grec. Est-il concevable qu'ayant sous les yeux les deux leçons avec leurs deux explications, il ait adopté seulement une des leçons, en y ajoutant précisément l'explication qui ne lui correspondait pas? Ne faut-il pas plutôt conclure qu'il a rencontré dans son ms. de Pélage seulement la seconde leçon avec son explication? Il a gardé l'explication, mais il a substitué, d'après son habitude, le texte de la Vulgate au texte primitif, sans s'apercevoir du désaccord. Si cela est vrai, « grati estote : beneficiis Christi » est une très ancienne addition, qui n'existait pas dans l'exemplaire de Cassiodore, mais qui est antérieure à Sed et à PJ.

d. 2 Thess. II, 3 : Sed et PJ : « Quoniam nisi uenerit discessio primum. Hoc est, nisi Antichristus uenerit, non ueniet Christus. [Quod autem *discessionem* hic dicit, alibi *refugam* appellauit in latinis exemplaribus. Utrumque autem ita intelligendum est :] quod nisi uenerit refuga (1) ueritatis siue sui principatus desertor, siue discessio gentilium a regno romano, sicut in Daniele per bestiae imaginem dicitur ». Sed : « *Homo*, Antichristus. *Peccati*, Diaboli scilicet ». PJ : « Et reuelatus fuerit homo peccati. Diabolus scilicet ». Sed a interpolé *eum* après *alibi*. Le PJ imprimé omet *autem*, et met un point après *appellauit*. Il est donc incertain si les mots « *in Latt. exx.* » appartiennent à la phrase qui précède (ils ne s'accordent pas bien avec *alibi*), ou avec celle qui suit : ils paraissent être plutôt une explication ajoutée en marge par un scribe. Le sujet de *appellauit* doit être S. Paul.

PP. « Quoniam nisi uenerit. Nisi Antichristus uenerit, non ueniet Christus, quia ipse promisit. Discessio primum. *Desertio* ueritatis, uel sui principatus ; siue *discessio* gentium a romano imperio, sicut in Daniele per bestiam et imaginis figuram monstratur. [*Discessio* autem diabolus non immerito dicitur, ab eo quod discessit a Deo.] Et reuelatus fuerit homo peccati, id est diaboli, qui secundum Isaiam conturbat gentes », etc.

Wz : So that the fall of the Romans' realm may come, even the going of the realm from the Romans, or the going of the faithful unto unfaith : or so that he whose name is *discessio* may come, even the devil, [for *discessio* and *refuga* is a name for him] ».

Évidemment il y a dans Sed-PJ-PP deux textes et deux explications : 1. « *Quod nisi uenerit refuga* : ueritatis, siue sui principatus desertor (desertio) ». 2. « *Quoniam nisi uenerit discessio* : gentilium a regno romano, sicut in Daniele », etc.

Si l'une des deux explications seulement est de Pélage, c'est bien

(1) Dans l'édition de Migne, PJ porte *refugium*. C'est une simple faute d'impression.

Digitized by Google

la première. *Refuga* est une corruption, plutôt qu'une traduction. L'explication semble un écho d'Ambst, qui lisait *desertio*.

Il me semble plus probable, cependant, que les deux explications dérivent de Pélage. Il les aura trouvées en deux sources différentes, dont l'une lisait *refuga* et l'autre *discessio*. Dans ce cas il aura lui-même lu *discessio* (Vg et anc. lat.). Aucune de nos quatre sources n'a vu qu'il s'agissait de deux leçons à expliquer ; ainsi Pélage lui-même ne l'aura pas vu. Si les mots *in latinis exemplaribus* sont de lui, du moins ils ne parlent pas d'une variante, mais d'un mot latin qu'on trouve ailleurs en S. Paul. Mais les mots me paraissent être une interpolation de l'archétype de Sed-PJ ; car ces deux témoins ne sont pas indépendants : ils ont une leçon commune *bestiae imaginem*, où il faut lire *bestiam et imaginem*, ou bien *bestiam et imaginis figuram* (voir Dan. II, 44 et VII, 27).

Je conclus que très probablement Pélage n'a pas même dans ces quatre passages parlé de variantes. Ces scolies sont au contraire des preuves de son ignorance du grec, et de la corruption du texte qu'il employait.

§ 4. — Pélage écrivait un latin provincial et pédant.

D'après Orose, Pélage savait peu de latin :

« Nam etiam in *epistola tua illa lucubratissima*, haec ipsa *vel intelligere uix potuimus*. Ita ista, inquam, ad Demetriadem, puellam, ut audio, sacram et sanctam, homo uerecundissimus scribere non erubuisti... inopportunam historiam obscenisssimo sermone contexens. Quamquam hoc, quod *neque apte* neque decore dicitur, tibi inputare non debeamus, *cui neque natales dederunt ut honestioribus studiis erudireris*, neque naturaliter prouenit ut saperes, sed *illis dictatoribus tuis*, qui miserum sensum *miserrimo sermone* conscribunt, et te legendum cachinnis quasi titulum confusionis exponunt » (*Apol.* XXIX, I, 2).

La lettre en question, écrite dans un style ampoulé, avait la prétention de rivaliser avec celles que S. Jérôme et S. Augustin avaient destinées à cette riche héritière. Malgré sa rhétorique déplacée, elle est d'un latin assez facile à saisir. Paul Orose accuse son auteur d'avoir mal choisi ses termes pour raconter une histoire obscène, — Pélage l'a en effet racontée assez crûment, — mais ce n'était vraiment pas sa faute s'il était né dans une île barbare, et se fiait trop aux stylistes à gages, « dictatores », qui avaient seulement réussi à revêtir ses misérables idées d'un langage plus misérable encore, en l'exposant aux rires de ses contemporains. Et l'Espagnol cultivé en tire avantage contre le Breton sans lettres. La condamnation est exagérée, mais Orose connaissait bien ses classiques, et par ailleurs il est meilleur juge que nous du style qu'on admirait en 415.

Digitized by Google

La culture bretonne n'était pas très avancée (1). Un contemporain plus jeune que Pélage, S. Patrice, avait probablement reçu la meilleure éducation possible en Bretagne, jusqu'à l'âge de quinze ans, puisque son grand-père avait été prêtre, et son père était *decurio*. Cependant le latin lui est resté une langue étrangère. Il dit de lui-même : « Nam sermo et loquela nostra translata est *in linguam alienam*, sicut facile probari potest *ex saliua scripturae meae*, qualiter ego in sermonibus instructus et eruditus ». Pélage, lui aussi, aura été obligé de penser en breton avant de se traduire en latin. La « saveur », comme dit Patrice, de son style resterait exotique, même après les corrections des rhétoriciens payés. Ses sectateurs Celestius et Julien étaient des hommes de talent et d'éducation ; leur maître ne montre aucune érudition.

Il est donc probable *a priori* qu'Orose ne se trompait pas en attribuant l'élaboration des écrits de l'hérésiarque à ses « dictateurs ». Nous en avons la confirmation dans le fait qu'il avait l'habitude de récuser la paternité des livres parus sous son nom. S. Augustin, qui avait reçu de Pélage la relation des événements du synode de Diospolis, faisait mine de craindre que l'hérésiarque ne niât un jour cet envoi (*De gestis Pel.* I, 1). A son tour S. Jérôme s'écrie : « O te felicem, *cuius praeter discipulos nemo conscribit libros*, ut quidquid uideris displicere, non tuum sed alienum esse contendas ! » « Homme fortuné ! Tous vos livres sont écrits par vos disciples, et vous pouvez toujours refuser d'en répondre, quand on les critique ». (*Dial. c. Pell.*)

Le sens du mot *dictatores* est clair, car Lucifer de Calaris l'a employé de la même manière (*Moriendum pro Dei Filio*, XI, éd. Hartel, p. 306). Il s'adresse ainsi à l'empereur Constance : « ... quando ipse cum sis, ut tibi videtur, peritus, *habeasque dictatorum designa-*

(1) Tous les contemporains de Pélage le disent originaire de la Grande-Bretagne, sauf S. Jérôme qui est plus précis : « Scotorum pultibus praegrauatus » (*Praef.* lib. I *Comm. in Jerem.*) ; « Habet enim progeniem Scoticae gentis, de Britannorum uicinia » (*Praef.* lib. III, *ibid.*) Les modernes conviennent que Scotus veut dire Irlandais. Comme il n'y avait point de chrétiens en Irlande à cette date, (car les conjectures de Zimmer à ce sujet me semblent dépourvues de toute probabilité), Pélage aurait été irlandais d'origine, et breton par éducation, et l'on comprendrait facilement qu'il soit ordinairement appelé *britannus*. En faveur de cette explication on pourrait alléguer son nom, Pelagius, l'étranger qui vient d'au-delà de la mer.

Cependant Scottus chez Claudien veut dire Écossais. D'autre part Prosper dit que Palladius devint évêque des *Scotti*, et (suivi par Cassien) parle de « l'île barbare » qu'il convertit ; donc il voulait indiquer les Irlandais par le mot *Scotti*. Il reste cependant douteux si S. Jérôme voulait dire que Pélage était Écossais ou Irlandais.

Digitized by Google

tum numerum, tamen persuadere nulli nisi eis qui carnificinam tuam timuerunt, te potuisse aduertamus. Nos uero, quibus ad loquendum natura sufficit, alieni ab omni scientia ethnicalium litterarum, ad omnem destruendam haeresem valemus, quia res ipsa et veritas loquantur. Tu et *tui adiutores* litterarum ethnicalium plenam auxistis artem ; nos sumus tantum sacras scientes litteras. Noster sermo est communis, contra *uester politus*, *ornatus, qui etiam dici mereatur disertus ;* et tamen suadere dulcis per artem quaesitus sermo uester nulli potest christianorum, nisi ei qui non sit, sed tantum dicatur ». L'évêque sarde met en contraste sa propre simplicité avec les périodes ornées et polies de l'empereur ; celui-ci possède un nombre fixe de professeurs de style parmi les officiers de sa cour. Ces *dictatores* sont décrits comme assistants littéraires « adiutores litterarum », des spécialistes en style. Pélage a dû avoir des assistants pareils parmi ses sectateurs.

L'importance de ce point paraîtra quand nous traiterons les prologues de Pélage, qui n'a vraisemblablement jamais permis la publication d'une pièce qui ne fût pas d'un poli parfait. Il observe méticuleusement les règles sévères des clausules métriques : sa lettre à Demétrias et son *Libellus fidei* en font foi.

C'est le commentaire sur S. Paul qui est principalement visé par les contemporains lorsqu'ils assurent que Pélage refusait la responsabilité de ses propres écrits. S. Augustin parle d'une « certaine exposition de l'épître de S. Paul aux Romains, *qu'on dit* être de Pélage lui-même » (*De gestis Pel.* XVI, 39). Souter a fait remarquer que les témoignages anciens nous portent à croire que le commentaire était anonyme. C'est pourquoi il a pu être attribué au pape S. Gélase et, avec l'addition d'une fausse lettre, à S. Jérôme.

Il ne s'ensuit pas que l'anonymat fût une ruse de son auteur pour répandre sa doctrine, ou que Pélage y ait vu avant tout un bon moyen de défense ; mais plutôt, ayant conscience d'écrire mal une langue étrangère, il avait confié ses notes sur S. Paul à ses admirateurs, pour être retouchées avant leur publication. A ce point de vue il pouvait donc dire avec une certaine vérité, lorsqu'il le jugeait à propos, que ces œuvres n'étaient pas les siennes.

On peut même conjecturer que les copies du commentaire mises en circulation par ses disciples avaient déjà des additions et des variantes. Nous venons d'étudier plus haut quelques endroits où il y a des ajoutes très anciennes, dont l'une ou l'autre pourrait bien être antérieure à ce pseudo-Jérôme qui a donné une nouvelle édition du commentaire avant la fin du cinquième siècle. *(A suivre).*

Rome. H. J. CHAPMAN, O. S. B.

Digitized by Google

UN ÉVÊQUE BIBLIOPHILE AU XIVe SIÈCLE.

RICHARD AUNGERVILLE DE BURY (1345).

Contribution à l'histoire de la littérature et des bibliothèques médiévales.

(Suite)

VIII. — Modes d'acquisition de la Bibliothèque de Durham.

I. — Les présents reçus.

Un chapitre plus personnel et d'une tout autre allure est celui qui expose les modes d'acquisition auxquels l'évêque de Durham a principalement eu recours : il les décrit *con amore*. C'est une des pages les plus originales dans l'histoire des bibliothèques médiévales et des plus suggestives. L'on savait bien comment avait opéré tel ou tel bibliophile, comme Louis d'Orléans, par exemple, qui avait surtout chargé un libraire, Étienne l'Angevin, de ses transcriptions et de ses acquisitions, lorsqu'il n'achetait pas directement lui même aux particuliers (1). D'autres fois, comme pour Charles V, l'on conserve l'indication de la provenance, écrite de sa main dans les livres eux-mêmes ; ce qu'auraient dû fournir aussi, d'après les règlements, les anciens bibliothécaires de la Sorbonne (2). La bibliothèque des papes d'Avignon a pu aussi reconstituer l'histoire de sa formation, grâce aux nombreux documents d'archives qui gardaient la trace des divers modes d'acquisition (3). Les livres d'Amplonius Ratinck, le médecin-théologien, fondateur du collège et de la bibliothèque d'Erfurt, portent des indications du même genre (4).

(1) Cte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne. Études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle*, t. III, n. 5633, 5642, 5651, 5678, 5682, 5829, etc. Paris, 1852; voir aussi 5641 et 5643, p. 94, 97, 99, 110, 121, 159, etc.

(2) Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 110-112, 142 et 180 ; Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, p. 228 et suiv. Paris, 1867.

(3) Ehrle, *op. cit.*, p. 135 et suiv., p. 575 et suiv., p. 722, etc.

(4) Mais on n'est pas sûr que toutes indiquent des achats du médecin théologien ; un certain nombre lui sont antérieures (voir Schum, *op. cit.*, p. XVII-XX) ; plusieurs manuscrits portent, écrite de la main même d'Amplonius, la mention du propriétaire, p. ex. Qu. 97, fol. 33v (*ibid.*, p. 355).

Digitized by Google

Ce sont certes des éléments précieux pour l'histoire de ces bibliothèques. Mais pour reconstituer par leur moyen les sources de provenance, il faudrait interroger, avec la patience et la maîtrise d'un Léopold Delisle ou d'un P. Ehrle, tous les ouvrages munis d'une indication de ce genre, et arracher à chacun d'eux les deux ou trois lignes destinées à entrer comme quote-part dans une histoire d'ensemble. L'on en dégagerait, groupés systématiquement en un chapitre spécial, les divers procédés d'acquisition, avec le degré d'importance et de faveur accordé à chacun d'eux par le bibliophile acquéreur. C'est là précisément ce que pour la première fois nous rencontrons dans le chapitre VIII du *Philobiblon* (1). A lire ces souvenirs autobiographiques d'un fervent du livre, on se représente l'évêque de Durham repassant par la pensée et par le cœur les heures inoubliables que lui ont procurées les magnifiques manuscrits de Paris et du continent. Plus que cela : il fait revivre la délectation déjà lointaine, mais toujours présente à sa pensée, que lui a fournie l'achat d'une belle pièce, en se remémorant les circonstances qui ont marqué son acquisition. Tout ce chapitre n'est pas exempt d'un grain de vanité naïve : c'est celle du chercheur adroit qui a réussi, et du limier qui a suivi la bonne piste. La comparaison vient presque textuellement sous sa plume. « La chasse et la pêche au livre » est en effet une de ces expressions qui se présentent fréquemment, sous des formes diverses, dans ce chapitre : *Facultatem venandi quasi saltus quosdam delicatissimos... librarias; librorum latebras... perscrutandas... Quis inter tot argutissimos venatores lepusculus delitesceret? Quis pisciculus istorum nunc hamos, nunc retia, nunc sagenas evaderet?* (2) A tout cela, il mêle une note de piété reconnaissante qui montre jusqu'à quel point ses acquisitions lui causent de bonheur intime : diverses fois, un cri de gratitude envers la Providence accompagne le récit d'une acquisition importante.

L'amitié royale et les hautes charges qui remplirent sa carrière, lui donnèrent le moyen de se livrer à ses instincts de bibliophile et les ressources pour les satisfaire (3). Il faut se rappeler en effet que l'évêque-ambassadeur professait en la matière des principes financiers, que seul le libraire, favorisé de pareils clients, se refusera à déclarer ruineux : « Jamais, dit-il, un livre ne coûte trop cher.

(1) COCHERIS, p. 236-244 ; THOMAS, p. 65-80.

(2) COCHERIS, p. 237 et 231 ; THOMAS, p. 65 et 72.

(3) VOGEL (article cité plus haut du *Serapeum*, 1843, t. IV, p. 142) estime à 5000 marcs le revenu des prébendes de Richard : c'était une grosse somme pour l'époque.

Digitized by Google

Nullam videlicet debere caristiam hominem impedire ab emptione librorum cum sibi suppetet quod petitur pro iisdem ! Jamais la cherté du prix ne doit détourner d'un achat, quand on a dans son gousset de quoi payer la somme demandée » (1). Quel stimulant donné à la loi de l'offre ! Le chancelier devait se sentir plus fort que son compatriote, Pierre de Blois, l'archidiacre de Bath, qui fut victime d'un des premiers cas connus de l'offre et de la demande sur le marché des livres de Paris. Le prévôt de Salzbourg offrait plus que Pierre de Blois : *Plus obtulit et licitatione vincens libros de domo venditoris per violentiam adsportavit*, et l'amateur évincé fit poursuivre en justice son compétiteur plus fortuné (2). Heureuses les bibliothèques qui peuvent marcher sur les traces de Richard de Bury ! et, ajoutons-le, heureux les libraires sur le chemin desquels se rencontrent de pareils clients ! Si du moins la chance qui leur en procure d'aussi généreux, pouvait leur inspirer une condescendante pitié pour les bourses moins bien fournies !

Il est bien vrai que Richard apporte une double restriction à son principe : deux cas peuvent se présenter, dit-il, qui empêchent son application, la malice du vendeur à laquelle il faut tenir tête, — il y avait donc alors déjà de ces bouquinistes impitoyables qui justifient leur nom de *mango librorum !* — et la perspective d'une occasion plus favorable : *Nisi ut obsistatur malitiae venditoris, vel tempus emendi opportunius exspectetur* (3). Mais le lourd échafaudage de rhétorique et de dialectique, grossi d'exemples profanes, de textes bibliques et d'arguments syllogistiques, qui étaie l'exposé de son principe, montre bien le fond de sa conviction intime : *Corollarium nobis gratum de praelectis elicimus... Sed quod rhetorice vel logice suademus, adstruamus historiis rei gestae* (4). De plus, les souvenirs vécus qu'il expose plus loin, ne laissent guère de place à l'application des règles restrictives qu'il n'a émises qu'en théorie.

Le premier mode d'acquisition que décrit Richard de Bury, n'entamait pas directement l'état de ses finances. Dispensateur tout puissant des faveurs royales et connu déjà partout pour ses instincts bibliophiliques, l'ami d'Édouard III était foncièrement incapable de se montrer indifférent à l'offre d'un beau manuscrit : une telle tentation

(1) Chap. III (Cocheris, p. 212; Thomas, p. 20).

(2) Voir la lettre 71 de Pierre de Blois à Ernauld qui indique les textes de droit concernant son cas : il avait déjà payé la somme quand le second acheteur survint chez le « *publicus mango librorum B* » (PL, t. CCVII, c. 219-221).

(3) Pierre de Blois, lettre 71 (PL, t. CCVII, c. 219 D).

(4) Chap. III (Cocheris, p. 212; Thomas, p. 20).

Digitized by Google

le trouvait sans défense. Il devait du reste avoir des imitateurs princiers en ce genre ; sans parler du cardinal Mazarin, le fondateur de la première bibliothèque publique en France, qui reçut beaucoup de présents intéressés (1), le duc Jean de Berry, qui vient au monde quelques années avant la mort de Richard, dut à de nombreux cadeaux une partie des plus beaux spécimens de sa bibliothèque (2). Dans la liste de ces envois, où le désintéressement ne jouait pas le rôle principal, figurent des présents de rois et de reines, de nombreux princes ecclésiastiques et laïques et du pape Clément VII. Mais le goût du duc de Berry qui s'attachait de préférence aux livres richement enluminés et « historiés », dirigeait son choix sur un genre passablement différent de la catégorie qui sollicitait surtout les convoitises de Richard de Bury. Pour l'évêque de Durham, les vieux livres principalement, malgré leur apparence décrépite, leurs bois vermoulus et leurs feuillets salis, où d'irréparables ravages accusaient le séjour des souris et des vers, présentaient un charme irrésistible : *Loco munerum... affluxerunt caenulenti quaterni ac decrepiti codices... libri corrupti et abominabiles iam effecti, murium quidem foetibus cooperti et vermium morsibus terebrati, iacebant exanimes.* C'était une vraie fascination qui s'emparait de ses yeux comme de son cœur : *nostris tam aspectibus qnam affectibus pretiosi !* supérieure au charme que pouvaient provoquer les présents les plus riches (3). Particuliers et monastères lui ouvrirent ainsi leurs trésors : on lui donne des livres en cadeau, on lui en vend, on lui en prête, avec un empressement qui dépasse encore la satisfaction produite par les faveurs qu'il accorde en retour. C'étaient des jours heureux que ceux qui voyaient affluer chez Richard les objets chéris de ses prédilections. Il ne cite malheureusement lui-même le nom d'aucun de ces donateurs intéressés. Par contre, la signature de l'évêque de Durham figure assez fréquemment au bas des chartes de son royal maître Édouard III, et il y a tout lieu de croire que si la faveur du chancelier et du favori ne resta pas étrangère aux grâces qu'elles accordaient, elle ne fut pas non plus sans apporter sa récompense au bibliophile ; l'on peut mentionner entre autres un certain nombre de chartes en faveur

(1) FRANKLIN, *Les anciennes bibliothèques publiques de Paris*, t. II, p. 50; AUBÉRY, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307. Paris, 1751.

(2) CHRISTINE DE PISAN, *Le livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles le Quint*, lib. II, 11 (édit. BUCHON, *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, p. 246) ; DELISLE, *op. cit.*, t. I, p. 59.

(3) COCHERIS, p. 237; THOMAS, p. 66.

Digitized by Google

des abbayes de Ramsey, de Furness et de Saint-Albans (1). Le hasard aussi, ou mieux le souvenir indigné d'un chroniqueur, nous a conservé le nom d'un abbé de cette dernière abbaye, Richard de Wallingford, qui fait don à Richard de Bury d'un Térence, d'un Virgile, d'un Quintilien, d'un Jérôme (*Adversus Rufinum*) : *abominabile prorsus donum !* Quatre ouvrages différents pour faire progresser à la cour royale les affaires de l'abbaye (2) ! Peu après, le même abbé, approuvé par son chapitre, consent à vendre trente-deux volumes à Richard pour la somme de cinquante livres d'argent : *factum infame !* ajoute la chronique (3). L'abbé dut éprouver d'autres sentiments que le lettré chroniqueur, car la faveur de Richard de Bury lui obtint deux chartes importantes pour le temporel de son abbaye (4). Le bibliophile en effet se montrait généreusement large, mais jamais, dit-il, au détriment de la justice : *Negotia sic curavimus expedire gratiose, ut eisdem emolumentum accresceret, nullum tamen detrimentum justitia sentiret* (5). Et de fait, à part un reproche de Thomas de Walsingham (6), l'on ne trouve chez les chroniqueurs contemporains, pas même chez Adam de Murimuth (7), qui n'est certes pas aimable pour Richard, aucun témoignage qui infirme cette déclaration de sa propre conscience. Tous les bibliophiles de la fin du moyen âge ne pourraient en dire autant : déjà le concurrent connu de Pierre de Blois n'avait pas été fort honnête (8), et le bibliothécaire du roi Alphonse de Naples, ou tout au moins son agent, Antoine de Palerme, toujours à l'affût des occasions, était moins scrupuleux que son maître devant un volume à origine suspecte (9). Le chroniqueur de Saint-Albans déjà cité, Thomas de Walsingham, rend même hommage à la droiture de l'évêque de

(1) *Cartularium monasterii de Rameseia*, t. II, n. CCXXXVIII, en 1333, p. 69, CCXXXIX et CCXL, en 1334, p. 100 et 101; dans les *Chronicles and memorials*, t. LXXIX; le *Fourth report of the royal commission* (1874), cité plus haut, contient diverses pièces de Richard de Bury, entre autres une qui regarde l'abbaye cistercienne de Furness (p. 392).

(2) THOMAS DE WALSINGHAM, *Gesta abbatum monasterii S. Albani*, t. II, p. 200, dans les *Chronicles and memorials*, t. XXVII.

(3) ID., *ibid.*

(4) ID , p. 283.

(5) COCHERIS, p. 238; THOMAS, p. 68.

(6) Mais rien ne dit que les instances devant lesquelles le chancelier avait cédé, eussent été accompagnées de démarches qui intéressaient le bibliophile. Cfr *Gesta abbatum...*, t. II, p 288 (recueil cité).

(7) *Continuatio chronicorum*, a. 1345, dans les *Chronicles and memorials*, t. XCIII, p. 171.

(8) Voir plus haut.

(9) ANTOINE DE PALERME, *Epistolae*, p. 120v ; DELISLE, *op. cit* , p. 222.

Digitized by Google

Durham, qui restitue ou donne en cadeau, peut-être en échange, après son élévation à l'épiscopat, des volumes vendus par l'abbé Richard de Wallingford. Les moines en firent autant en inscrivant en reconnaissance le nom de l'évêque dans la liste de leurs suffrages (1).

Le nombre et la valeur des livres accumulés de la sorte par Richard de Bury doit avoir été considérable. Lui-même reconnaît qu'il aurait pu se constituer tout un trésor en vases précieux, en chevaux de luxe, en beaux équipages, en sommes d'or et d'argent (2). Il pouvait d'ailleurs se vanter de posséder une bibliothèque plus belle que tous les évêques d'Angleterre réunis, — mais tout n'y était pas entré sous forme de cadeau, — ce qu'Adam de Murimuth (3) et surtout Guillaume de Chambre (4) ont soin de relater, et Pétrarque se montre spécialement impressionné de cette affirmation de l'évêque, qu'il répète avec éloges dans sa correspondance (5). Toutefois, il serait difficile de formuler ici une estimation quelconque. Trois quarts de siècle plus tard, à un moment de détresse, en 1424, trois libraires de Paris furent chargés d'évaluer l'ancienne librairie de Charles V, réduite alors à 843 volumes, et convoitée par le duc de Bedford, dont le frère, bibliophile comme lui, Humphroi de Gloucester, préluda à la Bodléienne d'Oxford (6). L'évaluation fut fixée à 25.000 francs environ de notre monnaie, c'est-à-dire à douze mille francs de moins que la somme payée en 1416 pour un des magnifiques volumes enluminés du duc de Berry (7). Ces chiffres, évidemment, devraient être sensiblement augmentés pour atteindre la valeur relative qu'ils représentaient au XIVe siècle. Beaucoup plus élevé que cette évaluation en bloc eût été le total des appréciations pour la vente au détail, et Richard, comme d'autres collectionneurs médiévaux, connut sans doute des prix plus onéreux. Les circonstances dans lesquelles les Dominicains de Florence acquirent pour

(1) *Gesta abbatum...*, t. II, p. 200 ; *Liber de benefactoribus monasterii S. Albani compendiose confectus :* « Multos et varios libros nobiles dedit nobis, quorum numerum si quem scire delectat, ad armariola quae in ecclesiis habentur recurrat. » (*Chronica monasterii S. Albani. Appendix*, dans les *Chronicles and memorials*, t. XXXVIII, p. 441-442.)

(2) Chap. VIII (COCHERIS, p. 238 ; THOMAS, p. 68).

(3) *Continuatio chronicorum*, recueil cité, p 171.

(4) *Historia Dunelmensis continuatio*, chap. I, recueil cité, p. 138 : « plures enim libros habuit, sicut passim dicebatur, quam omnes pontifices Angliae ».

(5) « Libros suos, quorum nemo copiosior fuit » (*Epistolae de rebus familiaribus*, lib. III, 1 ; édit. FRACASSETTI, t. I, p. 137).

(6) DELISLE, *op cit.*, t. I, p. 51-52.

(7) ID., *ibid.*, t. I, p. 62 et t. III, p. 178-179.

Digitized by Google

3000 ducats l'ancienne bibliothèque privée des Médicis, déposée jusque-là en prêt à leur couvent de San Marco, et qui comprenait 1017 volumes, ne sont pas assez normales non plus pour fournir une base d'appréciation (1). L'on ne saurait donc évaluer à cette mesure le montant des trésors qu'aurait pu acquérir Richard de Bury s'il avait préféré aux livres les cadeaux en or et en argent. Le ministre omnipotent était loin assurément du désintéressement parfait ; au moins, son avidité se portait-elle sur une des formes les plus recommandables de la magnificence chez un prélat. Richard avait eu soin de dresser le catalogue de ses acquisitions ; il le dit expressément (2) au début du chapitre XIX. Malheureusement, il n'en est resté de traces, à notre connaissance, dans aucun dépôt de manuscrits (3) ; d'autres chercheurs n'ont pas été plus heureux. Il eût été intéressant de savoir par le moyen de ce catalogue quels ouvrages il recevait en échange de ses bonnes grâces.

2. — Voyages sur le continent.

Après les présents qui achètent ses faveurs, les souvenirs de l'évêque de Durham se reportent sur ses nombreux voyages diplomatiques à Avignon, dans les Pays-Bas, en France, à Paris surtout (4). L'amour des livres qui ne le quitte jamais, le délasse des accablants soucis de l'ambassadeur. Au milieu des affaires les plus graves, comme celles qui l'amènent à la cour d'Avignon ou au palais du roi de France, le plénipotentiaire ne cesse pas d'être bibliophile. Il faut l'entendre se rappeler ses séjours à Paris, « le paradis du monde » (5). L'impression que lui fait éprouver la grande ville universitaire est

(1) C'était au lendemain des victoires de Charles VIII (1494). Les volumes des Médicis ne restèrent pas longtemps dans la possession des Dominicains; Léon X, encore cardinal (Jean de Médicis), en fit acquisition en 1508 et Jules de Médicis (Clément VII), qui hérita de son oncle Jean, les renvoya à Florence, en 1522, où il commença la construction de la Laurentienne (E. Piccolomini, *Ricerche intorno alle condizioni e alle vicende della libreria Medicea privata dal 1494 ab 1508*, dans l'*Archivio storico italiano*, sér. III, t XIX (1874), p. 103-114, 259, 263, etc.; t. XX (1874), p. 52 et suiv.; Pastor, *Geschichte der Päpste*, t. IV, 1, p. 478-481. Fribourg, 1906.

(2) Cocheris, p. 276 ; Thomas, p. 141 : « libros omnes et singulos, de quibus catalogum fecimus specialem ».

(3) Gottlieb, qui a beaucoup étudié l'histoire des bibliothèques médiévales et donné un livre excellent sur les anciens catalogues, reconnaît l'inutilité des recherches faites jusqu'ici (*Ueber mittelalterliche Bibliotheken*, p. 328. Leipzig, 1890).

(4) Voir plus haut, les détails biographiques.

(5) Alexandre Neckam, son compatriote, l'avait appelée « paradis des délices » (*op. et loc. infra citatis*).

Digitized by Google

bien celle qui se traduit chez tous les visiteurs, français et étrangers, depuis Gui de Bazoches (1) et Alexandre Neckam (2) au XIIe siècle, jusqu'aux relations un peu envieuses de Pétrarque (3) et aux éloges enthousiastes d'Eustache Deschamps (4), de Jean de Jandun et de son contradicteur anonyme (5), au XIVe siècle. Le temps qu'il y passe lui semble toujours trop court : *ubi nobis semper dies pauci, præ amoris magnitudine, videbantur.* Mais c'est surtout le livre qui l'y attire : *Ibi bibliothecae iucundae... ibi virens viridarium universorum volumimum.* Là sont accessibles tous les trésors de la pensée antique et moderne, sacrée et profane (6). On comprend cet enthousiasme du lettré et du bibliophile, quand on songe à cette magnifique bibliothèque de la Sorbonne, à peine vieille de cinquante ans, et qui offrait déjà plus de mille volumes mis à la disposition des lecteurs dans la grande et la petite « librairie ». Le catalogue de 1321, qui complète celui de 1290, devait approcher sans doute du chiffre de 1722, atteint en 1338, peu après la dernière visite de Richard (7). Peu avant son premier voyage, la bibliothèque s'était défaite d'un certain nombre de livres qu'elle jugeait inutiles, comme l'atteste encore une indication manuscrite dans un des volumes vendus alors, et il est hautement vraisemblable que Richard put profiter d'occasions du même genre qui se présentèrent ensuite (8).

Vit-il au Louvre les premiers fonds qui devaient constituer plus tard la riche bibliothèque de Charles V ? En tout cas, il put trouver

(1) *Description de Paris vers 1175.* Lettre à un ami (édit. E. Berger, dans le *Bulletin de la société d'histoire de Paris*, 1877, t. IV, p. 38-39).

(2) *De laudibus divinae sapientiae*, édition Th. Wright, dans les *Chronicles and memorials*, t. XXXIV, p. 453.

(3) L'on peut dire que Pétrarque montre peu de bonne volonté pour faire l'éloge de Paris ; néanmoins, même dans ses descriptions de ton si réservé, perce le sentiment de l'admiration : Paris est la « *nutrix studiorum* », et après les désastres de la guerre de cent ans, elle lui arrache encore ce mot sincère : « *Magna tamen haud dubie res fuit* » : écho de ses séjours de 1333 et de 1360 (*Epistolae de rebus senilibus*, lib. II, 2, édition de Bâle, 1581, p. 867-870 ; *Epistolae de rebus familiaribus*, lib. I, 3, édit. Fracassetti, t. I, p. 41 ; *Apologia contra Galli calumnias*, ibid. p. 1080 et 1081).

(4) Ballades 169 et 170 : « Riens ne se puet comparer a Paris » ; rondeau 171 ; ballade 871 : « Adieu-Paris » (*Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, édit. de Queux de Saint Hilaire, t. I, p. 301, 302 et 304, t. V, p. 51-52, dans la *Société des anciens textes français*, 1878 et 1887).

(5) Voir ces deux éloges de Paris dans l'édition Le Roux de Lincey, dans *Paris et ses historiens aux XIVe et XVe siècles*, p. 22-23. Paris 1867.

(6) Cocheris, p. 239 ; Thomas, p. 69-70.

(7) Delisle, *op. cit.*, t. II, p. 180-182.

(8) Ms. de la Bibl. Nat. lat. 15739-16574, fol. 9, et Maz. 576, fol. 72 ; voir Delisle, *op. cit.*, t. II, p. 179.

Digitized by Google

chez ses amis, les Dominicains de la rue Saint-Jacques, dont les bibliothèques lui étaient ouvertes (1), mais dont le fonds ne devait pas subsister longtemps, — Échard le fait remarquer avec regret (2) — les beaux livres qui avaient jadis appartenu à saint Louis IX (3). Chez les Cordeliers, ceux-là qui l'avaient sauvé en 1326, outre les livres de saint Louis, la bibliothèque (4) venait à peine d'entrer en possession des volumes légués par le cardinal Jean de Cholet (1291). Celle des Carmes de la Place Maubert, ou du Carrefour Hémon, comme on disait alors (5), venait de s'enrichir (1319) de ceux du cardinal Michel du Bec (6). Parmi ces bibliothèques des Moines Mendiants, qui n'avaient pas de secrets pour l'évêque de Durham, celle des Augustins, le long du quai de la Seine dont le nom rappelle encore aujourd'hui leur principal couvent, présentait deux titres spéciaux à sa visite. A peine fondé en 1293, le couvent recevait en legs (1316) quelques années avant les premiers voyages de Richard, toute la bibliothèque du général de l'Ordre, Gilles de Rome, ou Colonna, archevêque de Bourges, théologien de renom et précepteur royal ; au début du XVIIe siècle, au dire d'Aubert le Mire qui la visita en 1610, elle avait encore une réelle valeur (7). En outre, le long des quinze grandes fenêtres en ogive qui éclairaient le vaste bâtiment du côté du quai, s'alignaient de nombreuses échoppes de libraires (8), qui exerçaient toujours le même attrait fascinateur sur l'ardent collectionneur, et dont dix et vingt années écoulées n'avaient pu oblitérer le souvenir. Devant les boutiques des *Stationarii*, en effet, il serait difficile de soutenir que Richard conservât son entier libre arbitre : à l'entendre, il ne sortait jamais victorieux de l'épreuve, pas plus qu'au XIXe siècle, le collectionneur qui s'aventure à la salle Drouot. Il ne connaissait pas, il faut l'ajouter, l'obstacle qui émousse mainte concupiscence d'achat et désarme la tentation : ses ressources étaient à la hauteur de ses désirs, et à l'en croire, il

(1) Chap. VIII (COCHERIS, p. 237 ; THOMAS, p. 65) : « facultatem suscepimus ampliorem ubilibet visitandi... tum regularium tum saecularium librarias ! »

(2) *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, préface, t. I, fol. a III. Paris, 1719.

(3) *Testamentum Ludovici IX regis*, dans A. DUCHESNE, *Historiae Francorum Scriptores*, t. V, p. 438. Paris 1649.

(4) *Testamentum Ludovici IX regis*, recueil cité, *ibid.* ; FRANKLIN, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, p. 374.

(5) DENIFLE-CHATELAIN, *op. cit.*, t. II, p. 301.

(6) FR. DUCHESNE, *Histoire des cardinaux français*, livre II, chap. 52, Paris, 1660, t. I, p. 392, et t. II, p. 277-279 (texte du testament).

(7) *Bibliotheca ecclesiastica sive Nomenclatores VII veteres*, Anvers, 1639, t. I, p. 255 : « Bibliothecam, quam sane amplam Lutetiae me videre anno 1610 memini... »

(8) FRANKLIN, *op. cit.*, t. I, p. 380.

Digitized by Google

y allait largement : *ibi revera thesauris apertis et sacculorum corrigiis resolutis, pecuniam laeto corde dispersimus, atque libros impreciabiles luto redemimus et arena* (1). C'est sans compter et le cœur joyeux qu'il délie les cordons de la bourse et achète des ouvrages d'un prix inestimable. Après de prodigalités pareilles, l'on s'explique sans peine le récit d'Adam de Murimuth, qui déclare, non sans quelque exagération semble-t-il, qu'à sa mort Richard ne laissa pas de fortune (2) : il s'était montré trop magnifique dans ses achats ! Le fervent collectionneur doit avoir fait des dépenses sans y regarder de bien près, s'il estime vraiment comme un peu de sable et de poussière les sommes immenses qu'il paie pour des livres inappréciables : *luto et arena .. impreciabiles* (3). Cette traduction, croyons-nous, est celle qui s'impose : avec le premier traducteur français du *Philobiblon*, l'on ne peut dire « nous retirions de l'ordure et de la poussière des livres inappréciables ». Quoi qu'il en soit, tout l'ouvrage de l'évêque bibliophile et le chapitre VIII, en particulier, ne laissent pas de doute sur la magnificence de ses achats : aux textes cités plus haut, ajoutons encore celui qui dans la pensée de Richard se base sur la Bible (4), mais non sans contre-sens : « quand il s'agit de livres, achetez, ne vendez pas », dit-il, « *quapropter libros libenter emendos et invite vendendos, sol hominum, Salomon nos hortatur, veritatem, inquit, eme et noli vendere sapientiam* (5). » L'on verra un peu plus loin les approximations auxquelles il est possible d'arriver pour les prix des volumes.

3. — Le groupe des lettrés et des « scrittori » du palais épiscopal.

Le groupe de lettrés que Richard prenait plaisir à réunir autour de lui à Durham et dans ses voyages, — il a soin de nous le répéter (6), — et dont plusieurs furent promus à de hautes fonctions civiles ou ecclésiastiques, contribua évidemment à faire connaître un peu partout ses goûts de bibliophile et ses instincts de collectionneur instruit. De plusieurs d'entre eux, Guillaume de Chambre nous a conservé les noms, avec l'indication des sièges épiscopaux qu'ils occupèrent dans la suite, ou du grade de docteur qu'ils avaient

(1) Cocheris, p. 248 ; Thomas, p. 71.
(2) *Op. cit.* (recueil cité), p. 171.
(3) Cocheris, p. 85 ; voir aussi Le Roux de Lincey, *op. cit.*, p. 451, n° 1, et Leclerc, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, p. 293.
(4) Prov., XXIII, 23.
(5) Chap. III (Cocheris, p. 212 ; Thomas, p. 21.)
(6) Chap. VIII (Cocheris, p. 237, 240 et 242-243 ; Thomas, p. 65, 72, 73, 77, 80).

Digitized by Google

conquis dans les universités (1). La liste attire l'attention : rarement cercle de causeurs fut plus important ; il comprend des personnages qui furent, à l'instar de leur Mécène et peut-être grâce à son intervention, l'objet des faveurs et de la confiance d'Édouard III : Richard Fitz-Ralph, nommé par le roi doyen de Lichfield en 1337 et, avant cela, archidiacre de Chester, ensuite archevêque d'Armagh († 1360) ; Thomas Bradwardin, son confesseur, dont il ne se sépare qu'avec peine sur le continent pendant la guerre pour le faire monter sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry († 1349) ; Gautier Burley, précepteur du Prince Noir et aumônier de Philippine (1337). Il faut leur adjoindre, toujours d'après Guillaume de Chambre, Jean Mauduith, ancien « Fellow » de Merton College, comme plusieurs autres des amis de Richard ; Richard de Kilmington ou Kilwington, doyen de Sain-Paul († 1361) ; Richard Benworth ou Bynthewort' jadis ambassadeur en France avec Richard pour la guerre de Palestine (1336) et chancelier d'Angleterre, puis évêque de Londres († 1339) ; Gautier Segrave, doyen ou trésorier de Chichester († après 1349), et le Dominicain Robert Holkot († 1349), auquel il n'est pas rare qu'on attribue la composition du *Philobiblon* (3) et l'un des théologiens médiévaux qui se distingue le plus par l'étendue de ses lectures.

En compagnie de ses maîtres dont plusieurs, comme Segrave,

(1) *Continuatio historiae Dunelmensis*, chap. I, recueil cité, p. 128.

(2) Pour plus amples renseignements sur tous ces personnages, nous nous contentons de renvoyer aux substantielles notices du *Dictionary of National Biography* (grande édition) ; mais l'appréciation philosophique et doctrinale, qui s'appuie trop exclusivement sur les travaux d'Hauréau, appelle des corrections et des compliments souvent importants ; le *Nomenclatur litterarius totius theologiae catholicae*, Innspruck 1903 et suiv., donne d'utiles indications. (FITZ RALPH, t. XIX, p. 194 ; BRADWARDIN, t. VI, p. 188 ; BURLEY, t. VII, p. 374 ; MAUDUITH, t. XXXVII, p. 83 ; SEGRAFFE, t. L, p. 206 ; KILWINGTON, t. XXI, p. 353). Seuls Richard Benworth, ambassadeur d'Edouard III avant de monter sur le siège de Londres (voir RYMER, SYLLABUS, t. I, p. 274, 284 et A. MURIMUTH, *op. cit.*, p. 86) et Robert Holkoth n'ont pas trouvé de notice dans le *Dictionary* ; pour ce dernier nom, voir QUÉTIF et ECHARD, *op. cit.*, t. I, p. 631 ; pour Benworth, ou Bynteworth, parfois Wentworth, voir J. CAMPBELL, *op. cit.*, t. I, p. 231-233 et J. LE NÈVE, *Fasti ecclesiae anglicanae, or a Calendar of the principal ecclesiastical dignitaries*, édit. de DUFFUS-HARDY, t. II, p. 290-291. Oxford 1854 ; DEPREZ, *Les préliminaires de la guerre de cent ans*, passim (collection citée) p. 69, n. 7 (Burley), p. 100, etc. (Benworth). L'éditeur du *Registrum Palatinum Dunelmense* (p. CXLIV) a commis une distraction en faisant de Gautier Segrave un évêque de Chichester.

(3) Denifle, au dire de Thomas, suit l'avis de Quétif et Echard, mais la référence à l'ouvrage *Die Entst. der Univ. des MA.*, t. I, p. 727, note 1, est introuvable. Voir, plus haut, la fin du chapitre IV.

Digitized by Google

Bradwardin, Burley et Mauduith, étaient « Fellows » d'Oxford (Merton College) (1), la lecture à table était suivie, après les repas, d'une conversation savante, avec discussion des points controversés et consultation directe des passages sacrés ou profanes invoqués comme autorités. En tout ceci du reste, les chroniques de l'époque sont parfaitement d'accord avec les pages autobiographiques du *Philobiblon*. Guillaume de Chambre le dit expressément (2) : chaque jour, l'évêque avait sa lecture à table, c'était l'usage de Thomas Becket à Cantorbéry également (3), — et, à moins d'empêchement grave, le repas était suivi d'une discussion sur un sujet d'études avec les clercs de sa maison et d'autres.

Cet amour de la société des gens d'étude devait être intense chez Richard de Bury, et il s'en glorifiait, car il a soin de nous le dire au moins trois fois et il y met une certaine ostentation (4). Il ne manque pas d'insister non plus sur la dignité épiscopale qui échut à beaucoup de ses hôtes. Il est vrai que les relations des contemporains (5) et l'appréciation d'un Pétrarque (6), toujours avare d'éloges quand il s'agit d'étrangers, peuvent servir d'excuse, sinon de justification au ton un peu trop avantageux de ces « mémoires » du chancelier. Ses goûts pour la magnificence ne devaient pas être étrangers non plus à cette préoccupation de s'entourer de lettrés. Une fois de plus, l'évêque grand seigneur préludait aux habitudes qui devaient dominer bientôt chez les bibliophiles princiers du XIVe et du XVe siècle, chez le duc de Berry, qui « se délicte et aime gens soubtilz, clercs et autres » (7), chez Charles V, qui « a tous jours aimé science et honoré les bons clercs » (8), chez Alphonse d'Aragon, Philippe de Bourgogne et les autres grands mécènes de la Renais-

(1) Voir BRODRICK, *Memorials of Merton College*, p. 37 et surtout p. 193-194, dans l'*Oxford historical society*, 1885, t. IV, p. 183 (Segraffe), p. 34, 38, 173, 188-189, 194 (Bradwardine), p. 37 et 173 (Burley).

(2) *Op. cit.*, chap. I, p. 128.

(3) WALTER MAPES, *De nugis curialium*, lib. I, 24, édit. TH. WRIGHT, *Camden society*, t. L, p. 40 et 42. Londres 1850.

(4) *Locis supra citatis*.

(5) GUILLAUME DE CHAMBRE, *op. cit.*, p. 128 et 130.

(6) *Epistolae de rebus familiaribus*, lib. III, 1 (édit. FRACASSETTI), t. I, p. 137 : « Viro ardentis ingenii nec litterarum inscio... abditarumque rerum ab adolescentia supra fidem curiosus ».

(7) CHRISTINE DE PISAN, *op. cit.*, lib. II, 11 (édit. et recueil cités, p. 246).

(8) RAOUL DE PRESLES, dans la préface de sa traduction de la *Cité de Dieu* de S. Augustin (ms. de la Bibl. Nat. franç. 22912 ; voir DELISLE, *op. cit.*, t. I, p. 19, n. 2) et OMONT, *Catalogue général des manuscrits français*, t. I (1876), p. 51, série IV, in-8 ; t. II, p. 6.

Digitized by Google

sance. Mais à Durham, les soucis purement littéraires ou esthétiques ne sont pas encore au premier plan ; souvent même ils se trouvent relégués assez loin au second.

Par contre, Richard recueillit sur un autre domaine le fruit de ses faveurs : la protection de l'évêque chancelier ne fut pas sans contrecoup, semble-t-il, sur le développement de certaines études. Car, de ces entretiens de lettrés, qui s'alimentaient directement aux rayons de la bibliothèque épiscopale, il est permis sans doute de rapprocher les vastes connaissances et les abondantes lectures, avec la largeur de vue qu'elles supposent, dont les œuvres des anciens commensaux de Durham portent l'irrécusable témoignage : chez Thomas Bradwardin, par exemple, *doctor in theologia litteratissimus* (1) qui polémique contre beaucoup d'auteurs étrangers, jusque-là peu connus ou ignorés dans la littérature théologique (2) ; chez Richard Fitz-Ralph, dont les préoccupations de critique textuelle, pour la Vulgate notamment, sont en harmonie parfaite avec divers chapitres du *Philobiblon* (3) ; chez Gautier Burley, qui s'affectionne à Aristote plus encore que Richard de Bury, écrit plus de cent trente traités sur le Stagyrite et s'occupe, comme son protecteur, de bio-bibliographie dans un des premiers ouvrages de ce genre *(De vita et moribus philosophorum)* (4) ; chez Robert Holkoth, dont les œuvres théolo-

(1) *Chronicon Petriburgense*, édit. GILES, p. 169. Londres, 1845.

(2) *De causa Dei contra Pelagium et de virtute causarum*, achevé en 1344 (DENIFLE-CHATELAIN, *Op. cit.*, t. II, 1125, n. 7, p. 590, cite un manuscrit de cette date), dédié à ses collègues de Merton College : « *Ad suos Mertonenses* », et publié par H. SAVILE en 1618 (Londres) ; voir MULLINGER, *op. cit.*, t. I, p. 198 et suiv. et surtout HAHN, *Thomas Bradwardine und seine Lehre von der Willensfreiheit*, dans les *Beiträge zur Geschichte des Philosophie des Mittelalters*, t. V, 2. Munster, 1905.

(3) *Summa de Quaestionibus Armenorum* (édit. JEAN SUDOZ, Paris, 1512) ; voir les parties relatives à la vulgate étudiées par J. K. ZENNER, S. J. et corrigées à l'aide d'un ms. de Lambeth Palace, dans son article : *Armachanus über Widersprüche und Irrthümer in der hl. Schrift und in den approbierten kirchl. Uebersetzungen* (*Zeitschrift für katholische Theologie*, 1891, t. XV, p. 348 et suiv.) ; d'autres de ses œuvres ont été pupliées en tout ou en partie comme la *Defensio Curatorum* (voir *infra*), ou le *De pauperie Salvatoris libri septem*, dont quatre livres ont été édités par R. L. POOLE, qui émet des doutes sur l'authenticité de la fin de la *Summa* (*Dictionary etc*, t. XIX, p. 195), à la suite du *De dominio divino* de Wyclif (*Wyclif society publications*. Londres, 1890).

(4) Voir les notices indiquées plus haut ; le succès de Walter Burley est attesté entre autres par les nombreuses éditions, trente-neuf au moins, de diverses de ses œuvres au XVe et au XVIe siècle ; le *De vita et moribus philosophorum* est publié dix neuf fois en latin avant 1500, et une fois en allemand (en 1490) ; voir le *Catalogue of printed books* du British Museum (1886) (Burleus) ; HAIN, *op. cit.*, t. I, 4112-4144 ; COPINGER, *op. cit.*, p. 152, 1380, 1392.

Digitized by Google

giques et les commentaires sur les Livres Sapientiaux accusent une énorme lecture, ce dont les titres pompeux de plusieurs d'entre eux affectent de témoigner (1). L'on peut affirmer sans nulle exagération que plusieurs de ces ouvrages pourraient encadrer comme d'un commentaire les pages de Richard de Bury qui rappellent ces savantes conversations. Les allusions au charme des sciences naturelles, de l'astronomie, de la géographie, etc., qui se lisent dans le *Philobiblon* (2), font naturellement penser aux œuvres de Burley, de Mauduith et d'autres, provoquées ou stimulées tout ou moins par les discussions des après-dîners de Durham. Plusieurs sont dédiées à Richard de Bury ou à ses hôtes : citons entre autres les traités de Gautier de Burley sur la Physique d'Aristote, dédiés à Richard, et son *De vita et moribus philosophorum*, dédié à Richard Benworth (3).

Il est permis de penser qu'un bon nombre des ouvrages cités ou utilisés par les lettrés de Durham leur ont été accessibles grâce aux acquisitions de l'évêque bibliophile et qu'à défaut du catalogue de cette bibliothèque, définitivement perdu semble-t-il, on pourrait reconstituer par conjecture le contenu des rayons de sciences, de littérature profane et de philosophie.

Est-ce à la même atmosphère ambiante (4) qu'il faut attribuer le peu de sympathie qu'éprouvent pour les livres de droit Richard de Bury et Robert Holkoth ? Il est intéressant de remarquer, en tout cas, que les idées du *Philobiblon* se retrouvent dans la préface d'Holkoth sur la Sagesse (5) : « l'étude du droit est un chemin qui mène aux richesses, aux dignités et au désir des choses terrestres ».

(1) Voir Quétif et Échard, *op. et loc. cit.* ; voici le titre de son Commentaire sur la Sagesse : « *Supra Sapientiam Salomonis, quam Philo disertissimus collegit, continens postillam accurate ac summa enucleatione elaboratam cum singularibus quoque ad omnem materiam tam scholasticam atque disputabilem, quam ad populum praedicabilem utilissimis, atque solennes non mode divinarum litterarum, verum et philosophorum atque famosorum poetarum ad easdem materias congruenter applicatas allegationes.* » Venise, 1483. Huit éditions de cet ouvrage s'échelonnent entre les années 1480 environ et 1500 (Hain, *op. cit.*, t. III, 8755-8762, p. 75-76).

(2) Chap. I, XV, XVIII, etc. (Cocheris, p. 204-205, 263, 275 ; Thomas, p. 10-11, 118, 139).

(3) Voir les notices sur Burley, citées plus haut, et les mss. de Peterhouse, Cambridge, 93, et Gonville and Caius College, 490, fol. 1 et 75 (M. Rh. James, *A descriptive catalogue of... Peterhouse*, p. 110 ; *A descriptive catalogue of... Gonville and Caius College*, t. II, p. 562.)

(4) C'est également l'avis d'un des critiques de l'ouvrage de Thomas (*Centralblatt etc.*, article cité, p. 344, n. 4).

(5) *Op. supra cit.*, préface ; *Philobiblon*, chap. XI (Cocheris, p. 253-255 ; Thomas, p. 98-102).

Digitized by Google

Roger Bacon (1), dont Richard de Bury a plus d'une fois suivi les idées, et Richard de Fournival dans sa célèbre *Biblionomie* (2), énonçaient une réflexion du même genre trois quarts de siècle plus tôt, et au xve siècle, le même courant intellectuel régnait dans les collèges universitaires de Cambridge, qui se font remarquer par leur opposition au droit civil ou canonique (3). Poggio Bracciolini, qui prêche d'ailleurs d'exemple quand il s'agit de cupidité, fait les mêmes constatations que Bacon et que Richard à propos de ces études (4). Notons toutefois que Poggio, Holkoth et les autres ont indistinctement la même aversion pour les deux branches du droit, tandis que Richard de Bury, à l'exemple de Bacon, n'exclut explicitement que les livres de droit civil du catalogue de ses acquisitions.

La présence de ces hommes d'étude dans le palais épiscopal et dont la caractéristique intellectuelle mériterait une étude plus étendue, n'était pas sans relation d'un autre genre avec la bibliothèque de Durham. Dans le groupe de ces lettrés, Richard mentionne entre autres des Franciscains et des Dominicains, attachés à des travaux de correction, de paraphrase, d'abréviation et de compilation. La phrase toutefois ne laisse pas entendre avec certitude si c'était bien la bibliothèque du prélat qui s'augmentait par ce moyen. Nous le croirions volontiers, car ces travailleurs sont représentés comme les hôtes assidus de l'évêché, ayant accès à leur gré aux volumes de ses rayons : *nostris assistentes lateribus... nostrique, familiares, ... qui diversorum voluminum correctionibus, expositionibus, tabulationibus indefessis studiis incumbebant* (5). Si l'on veut bien rapprocher de ce fait l'habitude qui régnait au palais de Jean XXII, où des religieux des Ordres Mendiants, au dire de Pétrarque (6), avaient le soin de rédiger des « *tabulationes* » pour

(1) *Compendium studii philosophiae*, chap. IV ; *Opus tertium*, ch. XXIV (édit. et recueil cités, p. 84-87 et 418-419).

(2) Le droit canon pour le chanoine d'Amiens, est une des *Scientiae lucrativae* (*Biblionomia*, dans L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 521. Paris, 1874).

(3) Mullinger, *op. cit.*, t. I, p. 318-319.

(4) *De Avaritia*, dans les *Opera Poggii Florentini oratoris et philosophi*, p. 14-15. Bâle, 1538.

(5) Cocheris, p. 243 ; Thomas, p. 77-78.

(6) *Rerum memorandarum libri quatuor*, lib. II, 5 (*Opera Omnia*, p. 429. Bâle, 1581) : « Cum a legendo et senium et varietas curarum retardaret, gratissimus erat illi quisquis defloratos ut proprie dicam libros, sub breviloquio perstringeret, redigeretque in eas quas tabulas vocant, in quibus omne quod ex libris quaereretur facillimum esset inventu. » Ce sont surtout des

Digitized by Google

la bibliothèque pontificale, — espèces de pages choisies d'un même auteur, rangées selon l'ordre alphabétique des matières, — l'on inclinera volontiers à croire que la tentation ait agi efficacement sur Richard pendant ses ambassades et l'ait amené, au retour d'Avignon, à en faire autant pour la bibliothèque de Durham. Ici encore une fois, il ouvrait la voie aux bibliophiles grands seigneurs du xve siècle, qui avaient « journellement et en divers endroits, grands clercs, orateurs, translateurs et escripvains, à ses propres gaiges, occupez à ce » (1). Les comptes du duc d'Orléans mentionnent aussi divers payements faits à des Dominicains, « pour labourer en la translacion et exposicion d'une bible en français » (2).

La nature même du travail imposé à ces habitués de la bibliothèque de Durham est indiquée au chapitre XII, qui expose la nécessité de la grammaire et de la correction orthographique (3). Le travail de la *Correctio* et de l'*Expositio* des termes difficiles est clairement décrit ; Richard y revient encore plus loin, mais sans plus de détail : *multitudo non modica... correctorum*, dit-il (4). Les bibliothèques des Ordres Mendiants mentionnent aussi la présence du *Corrector*, et après les nombreux travaux de l'espèce auxquels reste attaché le nom des Dominicains qui ont corrigé le mauvais texte de la Vulgate au xiiie siècle, on comprend que le choix de Richard de Bury se soit porté sur de pareils collaborateurs (5). En cette manière, il manifeste une clairvoyance, dont le mérite diminue assurément quand on a eu l'expérience des manuscrits fautifs du xiiie et du xive siècle.

Il serait téméraire évidemment de vouloir retrouver dans des manuscrits déterminés la trace de cette activité des correcteurs et des glossateurs commissionnés par Richard de Bury. Si le souci critique, que Charlemagne avait contribué à remettre en honneur, a laissé des traces dans les annotations de beaucoup de manuscrits (6), il faut reconnaître que les effets de cette correction ne continuèrent

membres des Ordres Mendiants qui se chargent de ce travail : « raptim ad magnas divitias pervenisse, ex illorum grege praecipuo qui religionis titulo gloriantes, quam professi videntur paupertatem, prae cunctis mortalibus exosam habent. »

(1) David Aubert. DELISLE, *op. cit.*, t. I, p. 70.

(2) Cte DE LABORDE, *Les ducs de Bourgogne. Etudes sur les lettres, les arts et l'industrie au XVe siècle*, seconde partie, t. III, n. 5783, 5786, 5791, 5797, 5828, etc., p. 140, 141, 144, 158, etc. Paris, 1852.

(3) COCHERIS, p. 255 ; THOMAS, p. 103-104.

(4) COCHERIS, p. 244 ; THOMAS, p. 80.

(5) Voir plus loin, chapitre VIII, 4.

(6) Par exemple, dans un manuscrit d'Erlangen qui porte la note suivante : « Hunc librum contulerunt... Lupus et Gerulfus et in quantum permisit

Digitized by Google

pas à demeurer apparents dans le texte lui-même et de nouveaux efforts devinrent nécessaires. Le mouvement qu'ils suscitèrent aura sans nul doute été fortement accéléré par l'influence du bibliophile de Durham. Toujours est-il que la bibliothèque d'Amplonius Ratinck, dont les grandes lignes, avons-nous dit plus haut, devaient se rapprocher sensiblement de celles de Durham, contiennent en assez notable proportion des ouvrages chargés de corrections et d'explications, dont l'écriture trahit une origine anglaise (1). Les vieux lexiques de Papias et d'Huguccio, dont les manuscrits étaient nombreux en Angleterre, sans parler de ceux d'Osbern et de Brito, offraient des matériaux abondants pour les explications marginales (2).

La mission de l'employé auquel était confié le soin de la *tabulatio*, non décrite dans l'ouvrage classique de Wattenbach sur les copistes médiévaux, vient d'être exposée en deux mots. Il ne peut être évidemment question du travail de la reliure, qui sera mentionné plus loin par Richard, bien que le terme s'emploie aussi dans ce sens, au moins quand il s'agit du verbe et du substantif *tabula*, *tabulare*, *tabulatus* ; c'était du reste une reliure souvent fort sommaire (3). La besogne de la *tabulatio*, entendue dans le sens d'un labeur intellectuel comme l'exige le passage actuel, consistait à faire une *tabula* des chapitres, ou mieux un groupement des principaux passages relatifs aux mêmes matières. Celles-ci étaient disposées souvent par lettre alphabétique. C'était donc, à peu de chose près, le prélude de nos recueils d'extraits actuels, ou de nos *Pages choisies*. Cela permettait de prendre rapidement connaissance des principales idées d'un auteur. Jean XXII, on l'a vu plus haut par le témoignage de Pétrarque, aimait fort ce genre de lecture (4) : les

angustia temporis, pro captu intelligentiae correxerunt » ; voir IRMISCHER, *Handschriften-Katalog der königl.-Univ. Bibliothek zu Erlangen*, n° 152, p. 30. Francfort et Erlangen, 1892 ; WATTENBACH, *op. cit.*, p. 326-328, 332-334 etc.

(1) Voir SCHUM, *op. cit.*, *passim*, la description de tous les détails dans des manuscrits.

(2) Voir notre étude *Les notes marginales du « Liber Sententiarum »*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1913, t. XIV, p. 709 et suiv.

(3) DELISLE, *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie*, recueil cité, p. 296-298.

(4) *Op. et loc. supra citatis*, p. 429 ; dans la controverse sur le moment de la vision béatifique, le recours aux extraits des Pères et aux *Originalia* intervient diverses fois ; voir les attaques d'Occam et les affirmations de Jean XXII, dans le *Dialogus* d'Occam, secunda pars principalis, tractatus primus, chap. II et IX (GOLDAST, *Monarchia S. romani imperii*, p. 742 et 752. Francfort, 1614 ; BALUZE, *Vitae Paparum Avenionensium*, t. I, p. 176, 691 et 791. Paris, 1693, et la nouvelle édition par G. MOLLAT, t. I, p. 175. Paris, 1916.

Digitized by Google

livres des comptes de la chambre apostolique en font foi, en mentionnant divers religieux Augustins ou Dominicains chargés de ce soin (1). Un Carme anglais du xve siècle, Alain de Lynn, s'est même acquis une célébrité en confectionnant des tables de ce genre pour la plupart des grands théologiens (2). Un lecteur comme Richard de Bury devait sans doute aussi trouver le système fort pratique, et ces ressources d'information doivent entrer en ligne de compte, croirions-nous, pour expliquer la richesse des citations contenues dans le *Philobiblon*. En tout cas, les bibliothèques du xive et du xve siècle nous présentent de nombreux exemplaires de ce genre de recueils, sous une grande variété de titres. Le mot de *tabula* est cependant celui qui l'emporte (3) ; notamment à la bibliothèque des papes, à celle de la Sorbonne et à celle de Durham ; il y avait aussi les *Concordantiae*, même pour d'autres livres que ceux de la Bible, sans parler des recueils qui s'appelaient *Rosarium*, *Dictionarius*, etc. ; auteurs sacrés et profanes, tous y étaient mis à contribution.

Il n'est pas malaisé de déterminer ce qu'il faut entendre par le mot de *Compilationes*, dont parle Richard de Bury. Sans doute le terme même peut désigner tout travail de composition, sans qu'il s'agisse nullement d'une compilation (4). Mais dans le cas actuel, tout fait croire qu'il est bien question d'une œuvre d'extraits Un catalogue remarquable de bibliothèque, celui de l'abbaye de saint Augustin, de Cantorbéry, énumère parmi les différents genres d'ouvrages la *compilatio* et l'*expositio*, qu'il distingue de la *summa* et

(1) Ehrle, *op. cit.*, p. 151-154 et 180-181.

(2) de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, t. I, p. 13-16. Orléans, 1752 ; Leland, *Commentarii de scriptoribus britannicis*, t. II, p. 434. Oxford, 1709.

(3) La bibliothèque d'Avignon en contenait six exemplaires dans l'inventaire de 1375, no 1107-1113 (Ehrle, *op. cit.*, p. 522-523). Celle de la Sorbonne en 1338 (Delisle, *op. cit.*, t. III, p. 43) en contient aussi ; celle de Durham en 1395 (*Catalogi veteres*... édit. Botfield, recueil cité, p. 83-84) en contient un bon nombre réunis en quelques volumes. L'on trouve aussi des « Tabellam secundum ordinem alphabeti super libros sancti Thomae », ou des « Concordantias scriptorum... S. Thomae », comme chez les Dominicains de Ratisbonne en 1347 (ms. de Munich, lat. 14397, fol. 2v).

(4) Par exemple dans Guillaume de Tocco, *Vita S. Thomae Aquinatis*, chap. XVII, publiée dans les *Textes et documents*, supplément de la *Revue Thomiste*, 1913, t. XXI, p. 88 (à propos de l'office du Saint Sacrement) et dans un catalogue des œuvres de Hugues de Saint-Victor, publié par Hauréau, dans le *Bulletin des Comités historiques*, 1852, t. III, p. 182 et suiv. L'emploi du mot, quand il s'agit de deux auteurs originaux comme Hugues et Thomas, est suggestif.

Digitized by Google

du *tractatus* (1). La juxtaposition du mot « *tabulationes* » oriente dans le même sens; de celui-ci seul, du reste, s'accommode la catégorie des employés dont ce passage décrit les attaches avec la bibliothèque de Durham. Enfin l'emploi du mot dans un autre passage qui décrit nettement l'œuvre de Gratien, compilateur par excellence, corrobore cette interprétation (2). Tout cela s'harmonise parfaitement du reste avec l'extension toujours grandissante de ce genre de littérature à cette époque, recueils de faits, d'exemples, de sentences, dont les prédicateurs non moins que les étudiants tiraient abondamment parti. La composition du *Philobiblon* laisse elle-même l'impression que Richard ne négligeait pas ce genre d'information, à la façon des manuels d'exemples de Valère-Maxime, qu'il cite souvent, ou des nombreuses séries d'*exempla* pour la prédication (3). Ce n'est pas non plus pure conjecture que d'attribuer aux labeurs des *correctores* et des *tabulatores* une des causes d'enrichissement de la *libraria* de l'évêque.

4. — Achats par les Ordres Mendiants.

La notice sur les hôtes instruits du palais épiscopal et sur les occupations de ses scribes a failli nous écarter un moment des modes d'acquisition dont bénéficiait sa bibliothèque. L'on a pu voir une fois de plus que chez Richard, responsable de cette digression autobiographique, le lettré maintient ses droits à côté de ceux du bibliophile, même dans le chapitre où celui-ci nous décrit ses modes d'acquisition. La moisson la plus abondante peut-être : *plurima multitudo*, lui est venue par une voie qu'il n'a pas encore mentionnée et qu'on ne s'attendrait pas à première vue à voir citer ici : celle des Ordres Mendiants (4). En retour de ses faveurs, ces reli-

(1) « Tabula... ad sciendum quis liber, compilacio, exposicio, summa, scripium, vel tractatus cuiuscumque doctoris vel magistri contingatur in eadem (matricula). » M. Rh. James, *The ancient libraries of Canterbury and Dover*, p. 196. Cambridge, 1903.

(2) « Gratianus, compilator egregius, plurium repetitor auctorum, in compilationis materia » (Chap. XIII, Cocheris, p. 258; Thomas, p. 108.)

(3) Voir, par exemple, le tome III du *Catalogue of romances in the department of manuscripts in the British Museum*, t. III. Londres, 1910, qui contient des recueils entre autres de Robert Holkoth, sous le nom de *moralitates* (p. 106 et suiv.); autres types du genre : outre les *Gesta Romanorum* (p. 183), le *Liber exemplorum secundum ordinem alphabeti* (p. 414 et suiv.) et l'*Alphabetum narrationum* (p. 423 et suiv.), dont un exemplaire, aujourd'hui brûlé, se trouvait dans l'ancienne bibliothèque de l'université de Louvain (n. 74; Reusens, *Éléments de paléographie*, p. 310. Louvain, 1899).

(4) Cocheris, p. 240-241; Thomas, p. 66 et 76-78.

Digitized by Google

gieux, qu'il a toujours aimés et protégés, dit-il, — allusion aux condamnations de 1327 citées plus haut, ou rappel des attaques générales dont ils furent souvent l'objet ? — ont fourni sans cesse à ses ambitions de bibliophile la collaboration la plus intelligente et la plus dévouée. Les grands voyages d'acquisition de G. Naudé, qui achetait les livres « à la toise » pour le cardinal Mazarin au XVIIe siècle (1), ont comme prélude, sinon comme modèle, trois siècles plus tôt, les déplacements et les recherches en tous pays de tout un groupe de « *Friars* » ou de « *Frati* », qui se faisaient les pourvoyeurs les plus entreprenants et les plus habiles de la bibliothèque de Durham. Richard de Bury ne cite nommément que les Dominicains et les Franciscains ; mais les expressions qu'il emploie dans ces passages montrent bien qu'il n'exclut pas les autres, comme les Carmes et les Augustins : *Omnium benefactores communes... quamvis omnium religiosorum communicatione multiplici. Praedicatores tamen extollimus... tum regularium, tum saecularium librarias* (2).

Les relations de Richard de Bury avec l'ordre de saint François dataient de loin : elles nous ramènent à ce moment de son existence qui ne méritait certes pas encore l'éloge de justice que nous lui avons entendu se décerner plus haut. A une époque où sa carrière, où sa vie même, courait les plus grands risques, ce fut l'hospitalité généreuse des Franciscains qui le tira d'affaire (3) ; caché dans le campanile de leur église à Paris, sept jours durant, il eut finalement la chance d'échapper aux recherches des gens d'Édouard II. Avec les Dominicains, Richard entretenait de non moins bonnes relations. C'est un Carme, Jean de Stowton, qui est le pénitencier général de son diocèse ; à York et ailleurs, c'est chez les Frères Mineurs qu'il officie, ou qu'il remet au roi le sceau de chancelier ; à Durham et ailleurs, le registre des ordinations contient les noms de beaucoup de Mendiants de tout ordre ; il a recours à des évêques franciscains ou dominicains pour le remplacer, Boniface de Krbava, Jean de Bisaccio, etc., et il soutient un Gardien des Mineurs contre un « *Friar* » apostat (4). Dans tout ce chapitre, il professe à leur

(1) FRANKLIN, *op. cit.*, t. II, p. 41. 47-50, etc.

(2) COCHERIS, p. 237, 241 et 243 ; THOMAS, p. 65, 76 et 78.

(3) GUILLAUME DE CHAMBRE, *op. cit*, p. 128.

(4) Voir le *Registrum Palatinum Dunelmense*, t. III (recueil cité, t. XLII), p. 111-207, 279-280, 513-514, etc. (ordinations de Mendiants, p. ex. 168-170, 172-183, ou chez les Frères Mineurs, p. 167, 172, etc.) ; et *Rymer's Syllabus* déjà cité, t. I, p. 277 (Memorandum du 6 juin 1335). L'évêque de Bisaccio, François de Bestagno (1329-1335), était Dominicain. Le Registre de Durham

Digitized by Google

égard l'affection la plus profonde et la plus sincère estime, si bien qu'on serait tenté de voir dans les éloges donnés aux Ordres Mendiants en général, — les Dominicains y ont une part prépondérante, — le correctif des satires et des invectives proférées plus haut par les livres dans le chapitre V : « Venus les derniers dans la vigne du Seigneur, dit Richard, qui répète ici les mots mêmes du réquisitoire, ce sont eux qui ont le plus contribué à la répandre, par leur zèle apostolique, non moins que par leurs ouvrages, et cela malgré le court espace de temps écoulé depuis leur fondation. » De fait, ils n'existaient pas encore d'un siècle et demi. La formule qui introduit cette affirmation ne manque pas d'une certaine solennité : peut être aussi s'attend-il à la voir contester : « C'est pour faire honneur à la vérité, dit-il, et sans préjudice pour le jugement d'autrui qu'il s'exprime de la sorte. *Ut veritas honoretur, salvo cuiuscumque iudicio* » (1).

Au nombre des lettrés dont il aimait à s'entourer, Richard de Bury se vante aussi de compter des Franciscains et des Dominicains, et c'est parmi ceux-ci entre autres que se sont recrutés les rangs de l'épiscopat. Les travaux auxquels se livraient ces religieux, sous les yeux de l'évêque de Durham, se reliaient par les liens les plus étroits, nous l'avons vu, avec les trésors de sa bibliothèque et contribuaient sans doute à en augmenter la valeur (2).

L'avide bibliophile savait à qui il s'adressait lorsqu'il confiait les intérêts de sa *libraria* aux bibliothécaires des Ordres Mendiants. Ceux-ci en effet étaient parvenus à se constituer dans leurs couvents des collections d'ouvrages remarquables pour leur époque (3). D'un certain nombre d'entre elles les catalogues nous ont conservé la liste : en général, ils font honneur au zèle et à l'esprit scientifique de l'ordre. Celles de Bologne et de Ratisbonne, d'York, d'Assise, de Sienne et de Florence, avec leurs centaines de numéros, pouvaient figurer parmi les plus riches bibliothèques philosophiques et théologiques de leur siècle (4). Celle des Carmes, à Londres, dépas-

l'appelle Richard de Bisaccio (*op. et locis citatis*). GAMS (*Series episcoporum ecclesiae catholicae*, p. 349. Ratisbonne, 1873) et EUBEL (*Hierarchia catholica medii aevi*, 2e édit., p. 136. Munster, 1913) lui donnent le prénom de François.

(1) COCHERIS, p 231 et 242; THOMAS, p. 73 et 77.

(2) COCHERIS, p. 243; THOMAS, p. 77-78. Voir plus haut, p. .

(3) Sur les bibliothèques des Ordres Mendiants en Angleterre, l'on trouvera d'intéressants renseignements dans F. A. SAVAGE, *Old english libraries*, p. 52-59. Londres, 1911.

(4) Catalogue des Franciscains de Bologne, en 1421, encore inédit; à en juger par le nombre des folios (seize) et celui des sous-divisions des matières, il devait être remarquable (GOTTLIEB, *op. cit.*, 537, p. 186). Le catalogue

Digitized by Google

sait toutes les autres bibliothèques de la capitale, pour le nombre et l'antiquité des manuscrits, et cela malgré les dévastations qu'elle avait subies pendant la première moitié du XVIe siècle ; Leland lui-même dut le reconnaître (1). Souvent des legs d'ouvrages particuliers, comme les testaments de l'époque en font mention, parfois la donation de bibliothèques entières par un prélat lettré, un ami érudit ou un prince généreux, venait enrichir le premier fonds. Tel fut le cas des Franciscains de Paris, des Dominicains de Paris, de Compiègne et de Troyes (2), qui reçoivent des livres de Louis IX (1270) ou de Charles V (1371), des Franciscains d'Oxford, auxquels

d'Assise dépassait 700 volumes en 1381 (GOTTLIEB, *op. cit.*, p. 181); celui de Sienne, en 1481, en indique 1336 avec quelques imprimés (N. PAPINI, *Etruria Francescana*, t. I (unique), p. 118 et suiv. Sienne, 1797.); depuis les premières réglementations sur les études et les livres, l'on avait fait du chemin (voir textes dans EHRLE, *Die ältesten Redactionen der Generalconstitutionen des Franc. Ordens*, dans l'*Archiv...*, 1892, t. VI, p. 109 et suiv.). Nous parlerons ailleurs des catalogues de 1347 des Franciscains, des Dominicains, des Augustins, etc., de Ratisbonne, contenus dans le ms. lat. 14397 de Munich, fol. 1-6; ceux des Dominicains, des Carmes et des Augustins de Florence, du XVe siècle, sont pour la plupart inédits (GOTTLIEB, *op. cit.*, p. 197, 202, 505 et suiv.). Celui de la *parva libraria* des Augustins de Florence a été publié par GOLDMAN : *Drei italienischer Handschriften-Katalogue*, s. XIII-XV, dans le *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 1887, t. IV. p. 144-155; celui des Augustins d'York, qui comptait 646 volumes en 1372, a été édité par M. RHODES JAMES, dans le *Fasciculus J. W. Clark dicatus*, p. 2-96, Cambridge, 1909. Sur la bibliothèque des Dominicains de San-Marco (des Médicis), voir plus haut. Les premiers volumes parus de la publication (*Mittelalterliche Bibliothekwesen*), entreprise par les Académies de Berlin, de Goettingue, de Leipzig, de Munich et de Vienne, ne contiennent guère pour les anciens diocèses de Constance et de Coire, et pour la Basse-Autriche, de bibliothèque d'Ordres Mendiants, exceptée celle des Dominicains de Vienne, fort riche, mais dont le catalogue est d'un siècle et demi postérieur à la mort de Richard de Bury (GOTTLIEB, *Mittelalterliche Bibliotheks-Kataloge Oesterreichs*, t. I, p. 289-414. Vienne, 1915). Le couvent du même Ordre de Nuremberg devait être, lui aussi, fort bien apprivisionné en livres, à en juger par le nombre des volumes cédés au couvent de Stuttgard en 1473 (P. LEHMANN, *Mittelalterliche Bibliothekwesenkataloge Deutschlands und der Schweiz*, t. I, p. 296-300. Munich, 1908).

(1) *Commentarii de scriptoribus britannicis*, t. II, p. 441. Oxford, 1709; BALE, *Scriptorum illustrium maioris Britaniae Catalogus*, p. 571. Bâle, 1557-59, qui ajoute : « tota fere periit ! »

(2) DELISLE, *op. cit.*, t. I, p. 44-45; voir la note, citée plus haut, du ms. Hamilton de la bibliothèque de Berlin, et le *Testamentum Ludovici IX regis* (DUCHESNE, *op. cit.*, t. V, p. 438); le legs de toute sa bibliothèque aux Dominicains d'Avignon, par Jean XXII, souvent affirmé, semble bien devoir se réduire à quelques livres personnels (EHRLE, *op. cit.*, p. 579-584).

Digitized by Google

Robert Grosseteste (1253) lègue presque toute sa bibliothèque (1), ou des Augustins de Florence, qui héritent des livres de Boccace, par l'intermédiaire de Frère Martin da Signa, son ami (2). Vers la fin du XIIIe siècle, l'exode forcé et rapide des Juifs donne l'occasion aux *Friars* d'Oxford, stimulés sans doute par les conseils un peu maussades de Roger Bacon, de grossir notablement leur bibliothèque de tout un lot de livres hébreux (3). Les Dominicains d'Oxford (4) entre autres avaient un monopole pour la diffusion des livres de droit canon, à partir de Boniface VIII. Si, plus tard, ces legs et ces acquisitions se font plus rares et si, au XVIe siècle, la visite de John Leland ne lui laisse qu'une triste impression du soin qu'on a de ces dépôts intellectuels, — encore ne peut-on s'empêcher de constater une dose de mauvaise volonté dans le rapport qu'il en dresse et que Wood reproduit (5), — au XIIIe et au XIVe siècle, par contre, l'amour des livres battait son plein et amenait les Ordres Mendiants à ne pas reculer devant les plus gros achats (6).

Outre ces anciens catalogues et le témoignage de Richard de Bury, à qui l'eau vient à la bouche chaque fois qu'il se rappelle ses visites à leurs bibliothèques (7), nous en avons pour garant un ancien habitué du palais de Durham, qui s'était peut-être croisé plus d'une fois dans l'antichambre épiscopale, avec les *Frati* ou les *Friars* ramenant à l'évêque de Durham le fruit de leurs expéditions bibliophiliques. Richard Fitz-Ralph, nommé en 1347 au siège d'Armagh, après avoir figuré parmi les intimes de Richard de Bury, n'avait pas hérité de la bienveillance de son ancien protecteur pour les

(1) NICOLAS TRIVET, *Annales sex regum Angliae* (1136-1307), édit. HOG, dans l'*English historical Society*, 1845, p. 243; sur cette bibliothèque des Franciscains, voir LITTLE, *The Grey Friars in Oxford*, p. 54 et suiv. dans les publications de l'*Oxford historical Society*, t. XX. Oxford, 1892; ADAM MARSH, Lettre 76 (*Monumenta Franciscana*, recueil cité, t. I, p. 115).

(2) Voir le testament de Boccace (28 août 1374) dans MANNI, *Istoria del Decamerone*, t. I, p. 115. Florence, 1742.

(3) WOOD (édit. A. CLARK), *Survey of the antiquities of the city of Oxford*, t. II, p. 380 (*Oxford historical Society*, t. XVII, 1890).

(4) ID., *ibid.* (même édit.), t. II, p. 321 et 336, n. 2.

(5) Voir le témoignage de Leland dans son *De rebus britannicis collectanea*, édit. HEARNE, t. IV, p. 60. Oxford, 1715, et un récit analogue dans WOOD-CLARK, *op. cit.*, t. II, p. 381-382; sur le sort de ces bibliothèques des Ordres Mendiants, voir LITTLE, *op. cit.*, p. 61-62.

(6) Sur les bibliothèques des Augustins et des Carmes d'Oxford, — ceux ci se montrèrent soucieux de leurs livres jusqu'au XVIe siècle, — voir WOOD-CLARK, *op. cit.*, t. II, p. 429 et 454.

(7) COCHERIS, p. 242; THOMAS, p. 75-77.

Digitized by Google

Mendiants (1). C'est lui qui crut devoir saisir le pape de la question des achats de livres par les *Frati* : il le fit en 1357, dix ans environ après la mort de Richard de Bury, dans son célèbre *Defensorium* ou *Defensio curatorum contra privilegiatos* : « A Oxford, dit-il, il n'y a plus moyen d'acheter un seul livre de philosophie ou de théologie ; en médecine et en droit canon, les occasions sont rares, car les Ordres Mendiants, qui ont multiplié leurs fondations, accaparent tout pour leurs couvents. Chez eux, l'on constate d'abord une belle et grande bibliothèque commune ; en outre, chaque étudiant en particulier est copieusement monté en livres. La pénurie des instruments de travail produite sur le marché par ces achats des Ordres Mendiants, avait même forcé à renoncer à leurs études trois ou quatre clercs que l'archevêque avait envoyés à Oxford » (2). Il n'est pas prouvé que ces braves étudiants n'aient pas accepté de bon cœur la première occasion venue pour se dérober aux labeurs scolaires, et l'affirmation de l'archevêque participe sans doute à l'exagération générale qui dépare tout son exposé (3). Du reste, réduites à des proportions plus modestes, elle témoigne encore de la haute réputation des bibliothèques conventuelles et de l'habileté ou de l'importance des achats de leurs bibliothécaires. Un autre témoin, cinquante ans avant les visites de Richard à Paris, fait entendre la même note au sujet de la prospérité des bibliothèques religieuses. Un des principaux bienfaiteurs de la Sorbonne, Guéroud d'Abbeville, qui fait son testament en 1271, avantage presque exclusivement les séculiers dans les legs de ses livres, « car les Réguliers ont assez », dit-il (4), et un demi siècle après la composition du *Philobiblon*, les Ordres Mendiants voient fermer à beaucoup de leurs membres l'accès de l' « University Library » à Oxford (5).

Richard était donc bien avisé en se fiant à de pareils intermédiaires, auxquels rien n'échappait. C'étaient les plus adroits limiers qu'il pût rencontrer et les mieux équipés pour la chasse au livre.

(1) « Qui causam manutenuerat contra Fratres Mendicantes in curia romana apud Avenionem » (Henri Knighton, Chronicon, a. 1361, t. II, p. 115, dans les *Chronicles and memorials*, t. XCII).

(2) Texte de la *Defensio*, publié par E. Brown, *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, t. II, p. 474. Londres, 1690, et par Goldast, *op. cit.*, t. II, p. 1398 : « grandis et nobilis libraria ». Voir aussi Ph. Warton, *History of english poetry*, t. II, p. 127. Londres, 1824.

(3) Little (*The Grey Friars in Oxford*, p. 61, dans l'*Oxford historical Society*, t. XX, 1891) est du même avis.

(4) Voir le texte du testament dans Delisle, *op. cit.*, t. II, p. 149.

(5) Voir le règlement de 1412 dans Anstey, *Munimenta Academica*, t. I, p. 263-264 (*Chronicles and memorials*, t. L).

Digitized by Google

« Le moindre petit lièvre, dit-il, ne pouvait espérer échapper aux recherches de ces chasseurs si expérimentés. Le moindre petit poisson devait se laisser prendre au filet ou au hameçon de ces pêcheurs ». Productions sacrées et profanes, ils découvraient tout : sermon prêché la veille à la cour pontificale, actualité canonique parue à Avignon, question d'étude antique publiée à Paris, ou recherches subtiles chères à l'Angleterre, il est immédiatement renseigné, et on lui fournit tout ce qui paraît sur le domaine religieux ou profane. Grâce à des agents si capables, il est à même de suivre, sans crainte d'omission, tout le mouvement de la production scientifique, comme nous dirions de nos jours. Car les *Friars* se mettent en campagne à son intention par terre et par mer. Ils parcourent les universités du continent et les « *Studia generalia* » des diverses provinces de l'Ordre, et comme dans une véritable lutte, ils rivalisent à satisfaire ses désirs : *nostris desideriis militare studebant* (1).

Dans ses propres voyages, — et nous savons s'ils furent nombreux et prolongés, — l'ambassadeur bibliophile se mettait en devoir de visiter en détail tous les dépôts de livres des Ordres Mendiants; il interrogeait chaque recoin : *Armaria et quaecumque librorum repositoria visitare non piguit.* Toujours, il y a recueilli belle moisson (2). Aussi l'éloge qu'il fait des bibliothèques conventuelles tient-elle presque du dithyrambe : l'éblouissante abondance avec laquelle il y déploie le symbolisme de la Bible et les ornements de la mythologie, donne une idée de l'enthousiasme de ses souvenirs. Parmi ces Ordres Mendiants, on l'a vu plus haut, il ne cite que les Franciscains et les Dominicains. Les Chartreux, qui dès les débuts avaient manifesté les préoccupations critiques et littéraires que laissent voir les lettres de Guigues, un de leurs législateurs, et plus tard leurs travaux de copistes sous Gerson (3), ne trouvent aucune mention spéciale dans les pages du *Philobiblon*. Par contre, la place est faite fort grande aux Franciscains (4) et

(1) Cocheris, p. 241 ; Thomas, p. 74.

(2) Cocheris, p. 242 ; Thomas, p. 75.

(3) Lettre 1 de Guigues, sur l'inauthenticité de quelques pièces dans la correspondance de S. Jérôme (PL. CLIII 593-594) ; c'est aux Célestins et aux Chartreux que Gerson adresse sa consultation *De laude scriptorum*, pour permettre le travail de la transcription le dimanche (*Opera omnia*, t. II, p. 694 et suiv. Anvers, 1706,).

(4) Les rapports de Richard avec les Franciscains nous font écarter l'hypothèse de Fr. Seymour Stevenson (*Robert Grosseteste*, Londres, 1899, p. 87), qui expliquerait la présence des volumes de Grosseteste à Durham par une démarche peu scrupuleuse du collectionneur.

Digitized by Google

surtout aux Dominicains. C'est sans doute la reconnaissance personnelle du bibliophile qui parle dans ces éloges : « Ces derniers, dit il, se montrent possesseurs intelligents et d'une libéralité presque divine : *ac divina quadam liberalitate perfusos* » (1). Il ne devait pas toujours en être ainsi, peut-être même par suite de cette extrême générosité, car à Paris la bibliothèque des Jacobins avait promptement connu la décadence. Les troubles religieux du XVIe siècle, qui forcent à vendre pour avoir du pain, et les méfaits des libraires, dans les débuts de l'art typographique, qui emploient outrageusement comme reliure les parchemins des manuscrits, devaient arracher des plaintes amères à l'éminent bibliographe dominicain du XVIIIe siècle (2).

L'ensemble des Ordres Mendiants, du reste, avait été d'un grand secours à Richard de Bury pour l'acquisition de nombreux ouvrages tant anciens que modernes. Il a soin de le dire à deux reprises différentes et sans distinguer entre les livres anciens et les nouvelles publications. Dans ce qu'il dit des livres récemment parus à Avignon et ailleurs, l'on verrait volontiers un écho des controverses dogmatiques, que soulève à ce moment le fameux sermon de Jean XXII sur la vision béatifique différée jusqu'après le jugement, ou le contre-coup des discussions canoniques que la révolte d'Occam et de ses adeptes suscitera pour longtemps dans le camp des juristes et des légistes impériaux (3). *Librorum tam veterum quam novorum plurima multitudo*, dit Richard au début de son exposé, et en terminant cette page de ses souvenirs, il répète son assertion : *Sane, quamvis omnium religiosorum communicatione multiplici plurimorum operum copiam tam novorum quam veterum assecuti fuerimus*... (4). Est-ce aux effets de cette chasse effrénée au livre, qu'il faut attribuer l'origine des divers règlements qui concernent les bibliothèques des Mendiants à ce moment ? Il serait difficile de rien affirmer. Ce qui est sûr, c'est que pendant le

(1) COCHERIS, p. 243 ; Thomas, p 78.

(2) QUÉTIF et ÉCHARD, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, préface *(loc. supra cit.)*.

(3) Voir, entre autres, les pièces réunies dans DENIFLE-CHATELAIN. *op. cit.*, t. II, p. 970-987, 414-442, le témoignage du chroniqueur de l'abbaye de Melsea, chap. XI (Hugo abbas), t. III, p. 39, dans les *Chronicles and memorials*, t. XLIII, et l'étude de LE BACHELET, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. II, p. 657-696. Faut-il voir aussi dans ce passage du *Philobiblon* une vague allusion à la condamnation des propositions théologiques d'Occam, dont Mgr PELZER vient de publier le texte dans cette Revue, 1922, t. XVIII, p. 240-270 (*Les 51 articles de G. Occam censurés, en Avignon, en 1326*) ?

(4) COCHERIS, p. 240 et 243 ; THOMAS, p. 73 et 78.

Digitized by Google

premier tiers du XIVe siècle, l'on trouve en effet un certain nombre de décrets qui prohibent sévèrement, parfois sous peine d'excommunication, la vente ou l'aliénation des livres de la bibliothèque. Les chapitres généraux des Dominicains et surtout ceux des Augustins édictent plusieurs prohibitions de ce genre : citons pour ces derniers, celui de Bologne en 1315, qui ne permet que la vente des doubles, celui de Barcelone en 1323, qui défend toute aliénation, tandis que celui de Saragosse en 1309 avait été plus conciliant (1). Chez les Augustins, les règlements du chapitre de Montpellier en 1324, et du Général Guillaume de Crémone en 1328, non moins que celui de Grasse en 1335, contenaient des mesures très énergiques pour le maintien des bibliothèques de l'Ordre à Paris (2). Au XVe siècle, les réglementations canoniques des *Décrétales* interviendront d'une manière générale contre l'aliénation (3). *(A suivre).*

Louvain. J. DE GHELLINCK, S. J.

(1) DENIFLE et CHATELAIN, *op. cit.*, t. II, p. 173, 271 et 138.
(2) ID. *ibid.* p. 275, 309 et 447.
(3) Voir la bulle de Paul II dans les *Extravagantes Communes* (*Op. et loc. supra citatis*).

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

C. F. G. Heinrici. *Die Hermes-Mystik und das Neue Testament*, hrsg. v. von Dobschütz. (Arbeiten zur Religionsgeschichte des Urchristentums. T. I, fasc. 1). Leipzig, Hinrichs, 1918. In-8, xxii-242 p. M. 17,30.

L'institut de Saxe fait paraître une collection de monographies sur l'histoire comparée des religions. L'entreprise, dont l'honneur revient à C. Heinrici, est vaste : elle ne prépare rien moins qu'un « Corpus Hellenisticum » et laisse entrevoir la publication d'un commentaire du Nouveau Testament, qui reprendrait l'œuvre déjà vieillie de Wettstein. C. Heinrici, mort le 25 décembre 1915, ne put réaliser ses espérances. Ses collègues et ses élèves se crurent obligés et vis-à-vis de leur dévoué maître et vis-à-vis de la science théologique à poursuivre son œuvre. Ils ont même élargi le cadre des recherches : à l'examen des sources helléniques viendra se joindre celui des données rabbiniques. Il faut savoir gré à M. Leipoldt, successeur de C. Heinrici, de cette heureuse initiative.

Le dernier ouvrage de C. Heinrici, dont le titre est reproduit plus haut, ouvre la collection.

Le plan de l'étude est nettement tracé : L'auteur se propose d'analyser la littérature hermétique, d'en relever en cours de route les points d'attache avec les écrits néo-testamentaires, et d'en déterminer dans une synthèse finale les rapports avec le christianisme primitif.

Après une introduction (p. 1-14), consacrée à l'examen de quelques questions critiques, il passe à l'analyse successive des diverses sources qui nous ont transmis cette littérature mystique : le « Poimandres », les fragments conservés par Stobbaeus, l'Asclepius du Pseudo-Apulée, les fragments édités par Pitra, et les citations des Pères (p. 15-162). L'auteur ne se contente pas de nous renseigner au sujet du contenu des divers traités : il s'arrête au sens et à l'histoire des termes techniques qu'on y rencontre, il souligne les textes qui se répètent, se complètent ou s'opposent, il signale les analogies avec la terminologie ou les idées du Nouveau Testament.

Les traités II-XII du « Poimandres », révèlent un manque absolu d'unité. Ils présentent un amalgame de concepts mythologiques et philosophiques. On n'y poursuit d'autre but que de libérer le *myste* ou l'initié des entraves corporelles et de le conduire à la déification (p. 39-72). Des analogies frappantes avec le christianisme ne se rencontrent que dans les traités I et XIII (p. 15-31). Le Dieu suprême y

Digitized by Google

est caractérisé comme le « noûs », et son activité se résume et s'exerce dans « le Verbe, qui est lumière et vie, la Force et l'Esprit. » Tous ces termes appartenaient au fond commun de l'époque hellénique : le christianisme et la mystique hermétique les ont repris, l'un et l'autre en modifiant leur sens (p. 38-39).

Quant aux fragments recueillis par Stobbaeus, une considération attentive prouve qu'ils ont été empruntés à divers documents. Une première catégorie se rapporte à la solution de problèmes de physique et de philosophie qui restent à la surface ou « à la périphérie de la mystique » et n'offre aucun parallèle avec les textes chrétiens. D'autres, parmi lesquels le long fragment intitulé « Korê Kosmoû », s'en rapprochent davantage. Ici encore aucune dépendance : l'esprit qui anime ces écrits et les idées principales qui en constituent le canevas, se trouvent à une telle distance des concepts néo-testamentaires, qu'on ne peut conclure à une filiation ni à une origine commune (p. 103, 116).

L'Asclepius du Pseudo-Apulée rejoint les traités I et XIII du « Poimandres ». Cet écrit est sans aucun doute postérieur au christianisme : comme le remarquait déjà saint Augustin, il s'attaque à la religion nouvelle.

Enfin, les fragments publiés par Pitra ajoutent un trait nouveau à la physionomie de cette mystique païenne : ils prouvent que, malgré ses tendances spiritualistes, elle n'est pas parvenue à s'affranchir des pratiques magiques et « théurgiques ».

Jetant un coup d'œil d'ensemble sur ces ouvrages, l'auteur résume comme suit ses conclusions (144-147) : La littérature hermétique se prétend révélée ; de fait, elle n'est qu'un mélange mal réussi de concepts philosophiques, mythologiques, astrologiques et mystiques ; elle ne craint même pas de faire appel aux pratiques de magie. Divers courants la traversent ; elle ne se met pas en peine de concilier les affirmations contradictoires ; elle puise à la philosophie grecque et aux systèmes astrologiques. Quoi qu'en pense M. Reitzenstein, l'Égypte n'y semble avoir contribué que dans une faible mesure.

Seul l'Asclepius semble se rattacher aux traditions égyptiennes : encore C. Heinrici le considère-t-il comme une concession habile aux goûts d'une époque friande de religions à mystères.

Quant aux analogies avec les idées néo-testamentaires, l'auteur veut bien les reconnaître, surtout pour les traités I et XIII de l'Asclepius. Mais le parallélisme se limite à des points de doctrine particuliers, qui ne sont pas en connexion organique avec l'ensemble des écrits. Les contacts se révèlent plutôt comme « des corps étrangers », preuve manifeste que la dépendance n'est pas du côté du christianisme, mais du côté de la mystique (p. 147). D'autant plus, que très probablement le Poimandres I et XIII, et certainement l'Asclepius, sont postérieurs au christianisme (p. 7). Dans d'autres cas, notamment chaque fois que malgré la différence du sens l'analogie des termes subsiste, il est clair

Digitized by Google

qu'on est en présence d'expressions universellement répandues à l'époque hellénique.

C. Heinrici ne se contente pas de cette conclusion générale : il veut en prouver le bien fondé, en examinant, d'après un plan de théologie systématique, les idées hermétiques et chrétiennes. Il a soin de nous rappeler comment la question s'est posée et a été résolue, dans l'antiquité chrétienne, par les écrivains ecclésiastiques, et dans les dernières années, par les auteurs « religionnistes ». Il est remarquable de constater combien les auteurs anciens se sont montrés bienveillants vis-à-vis de cette étrange littérature ; S. Augustin seul fait exception. Remarquons, par exemple, comment Tertullien, qui voyait d'une part dans les mystères de Mithra un produit diabolique, en appelait d'autre part avec respect à l'autorité d'Hermès, le sage d'Égypte (p. 148-161).

C. Heinrici n'a pu faire sa synthèse ; son étude se limite au concept hermétique de la révélation, puis à l'enseignement de cette mystique au sujet de l'être divin, de l'univers, de l'homme et la rédemption (p. 163-213).

Nous avons déjà dit dans quel sens C. Heinrici résout le problème des rapports avec le « christianisme primitif ». Nous croyons qu'en règle générale, il a réussi à prouver péremptoirement sa thèse du point de vue de la critique interne : la mystique hermétique ne peut être considérée comme une source des doctrines néo-testamentaires ; celles-ci gardent toute leur originalité et leur transcendance. Ce n'est pas à dire qu'il n'y a pas, dans l'ouvrage, d'assertions à critiquer. L'auteur, par exemple, sous l'influence de la théologie protestante, s'est refusé à reconnaître le caractère intrinsèque du processus de la justification, de même que la causalité « objective » des sacrements dans l'économie chrétienne. Il est temps que les exégètes protestants examinent de plus près la doctrine de l'Apôtre et celle de l'Église, et cessent de faire la confusion grossière entre l'*opus operatum* de l'explication catholique et la causalité magique.

Ces réserves faites, nous reconnaissons volontiers le mérite de l'œuvre. Elle complètera les travaux de J. Kroll, *Die Lehren des Hermes* (Munster, 1914). L'étude sera la bienvenue chez tous ceux qui s'intéressent aux problèmes des origines des doctrines chrétiennes, et d'une façon plus spéciale à leur rapport avec la littérature hermétique. Nous avons désormais à notre disposition, non seulement un guide facile, mais encore un jugement de bon sens qui, pour ne pas être définitif, nous semble néanmoins en beaucoup de points avoir trouvé ou du moins indiqué la voie à suivre. M. von Dobschütz a bien voulu compléter les analogies, mettre au point la bibliographie, et enrichir la monographie d'une suite d'index, qui nous renseignent au sujet des noms d'auteurs, des choses traitées, des textes bibliques et hermétiques cités, des termes techniques grecs expliqués ou simplement relevés. Ces tables, que nous avons trouvées rarement en défaut, font de

Digitized by Google

l'ouvrage de M. Heinrici un excellent instrument de travail pour les recherches ultérieures.

La présente publication, prémice de la nouvelle collection, constitue une garantie et une promesse de succès que nous souhaitons très grand à cette importante entreprise.

J. COPPENS.

P. DE LABRIOLLE. *Histoire de la littérature latine chrétienne.* Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1920. In-8, VIII-741 p. F. 20.

Le public de langue française est fort dépourvu d'ouvrages d'ensemble, vraiment scientifiques et à jour, sur l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne. On souscrira sans peine à ce jugement de M. de Labriolle, et l'on applaudira sincèrement au dessein qu'il a formé de venir au secours de cette pauvreté.

Le gros volume qu'il publie à cette fin débute par une introduction d'une cinquantaine de pages. Après avoir rapidement relevé l'introduction progressive, mais encore relativement récente, des auteurs chrétiens dans l'histoire de la littérature latine, le savant professeur examine le problème intéressant de l'attitude théorique et pratique du christianisme ancien à l'égard de la culture littéraire, que l'antiquité profane avait portée à un si haut degré de perfection. En lisant ces pages, on croit assister à une brillante leçon d'ouverture, qui se termine par la présentation des deux principaux recueils modernes des textes latins chrétiens, la *Patrologie* de Migne et le *Corpus* de l'Académie de Vienne. Dans le corps de l'exposé, la matière est répartie en cinq livres, consacrés à des périodes successives qui vont des origines à l'aurore du moyen âge, en marquant des étapes au troisième siècle, à la paix donnée à l'Église et à la décomposition de l'Empire. Les livres sont encore divisés en chapitres, précédés de renseignements bibliographiques et de sommaires. Toutes ces divisions sont reprises dans la table des matières qui, avec l'index alphabétique des noms de personnes et de choses, donne une idée de la richesse du contenu de l'ouvrage et en rend aisées la consultation et l'utilisation. Il faut mentionner encore les tableaux de la littérature latine chrétienne ajoutés au volume ; on y trouve soit les représentants de cette littérature, classés par régions et mis en parallèle synchronique avec ceux de la littérature grecque chrétienne et de la littérature profane contemporaine, soit, pour les principaux d'entre eux, la liste, la date et les éditions des œuvres, avec une bibliographie complémentaire.

Cette description rapide laisse entrevoir la multiplicité et la variété des ressources offertes ici au lecteur. M. de Labriolle l'avertit qu'il lui livre le fruit des labeurs qu'il s'est imposé pour les nécessités d'un long enseignement universitaire, au cours duquel il a pu joindre à ses

Digitized by Google

leçons de littérature latine classique l'étude approfondie des écrivains chrétiens. Il y a, dans cette déclaration, une assurance de préparation consciencieuse et une garantie de solide compétence que le livre est loin de démentir; on y trouve également l'explication d'une particularité qui se marque, peut-on dire, à chaque page de l'exposé; partout, en effet, c'est le professeur que de nombreux indices révèlent et trahissent : souci perpétuel de clarté et de précision ; préoccupation constante de la mise en relief des traits originaux ou importants ; analyse soignée, coupée de citations, des principales œuvres ; appels fréquents au jugement des auteurs et critiques modernes ; invitations discrètes au travail personnel par la mention des points encore obscurs, où la lumière promet de récompenser les efforts des chercheurs, etc., etc.

Ce riche fonds est présenté d'une manière heureuse et excellente. Écrit d'une plume alerte, dans un style qui n'a rien d'aride ni de prétentieux, mais qui est toujours agréable et parfois très moderne dans les termes et les expressions, le volume de M. de Labriolle a de réelles et grandes qualités ; il sait tout à la fois intéresser et instruire.

Ce tribut d'éloges, que nous lui payons volontiers, ne nous dispense pas d'examiner attentivement la méthode et la technique de l'étude, ni de dire, avec la même franchise et la même sincérité, ce que nous croyons qu'il faut en penser. Rompant avec une pratique qui semble traditionnelle dans les ouvrages de ce genre, M. de Labriolle n'a pas consacré son introduction à l'explication préalable des notions et des principes ; il ne nous dit pas ce qu'il entend par la littérature ni non plus la manière dont il en conçoit l'histoire ; il omet de délimiter son sujet ; il ne rend nulle part raison du plan qu'il a adopté et suivi. Certes, beaucoup de manuels fournissent des éclaircissements de cette sorte ; cependant, en s'astreignant à les rappeler et, à l'occasion, à les critiquer, chaque auteur y ajoute une contribution personnelle qui peut être de valeur, et surtout il s'oblige à y faire attention. Bien qu'il manque au titre un mot pour l'indiquer, c'est dans l'antiquité chrétienne seulement que le présent ouvrage considère la littérature latine. Il est clair que l'on ne peut pas marquer avec une précision mathématique l'instant du passage de l'antiquité au moyen âge. Cependant, là où apparaît saint Isidore de Séville, on s'étonnera bien un peu de ne pas rencontrer saint Grégoire le Grand, à qui pourtant place est donnée dans le premier tableau. Le principe de la division en livres et en chapitres ne semble ni bien fixe, ni très apparent ; il est loin d'être toujours d'ordre littéraire. Au reste, le point de vue spécial de l'histoire littéraire est assez souvent délaissé pour celui de l'histoire tout court, ou même pour d'autres un peu étrangers à la matière. Pour nous borner à quelques exemples, qui confirment cette appréciation, nous demanderons s'il est nécessaire d'exposer si longuement l'activité politique de saint Ambroise, et si c'est bien dans un ouvrage comme celui-ci que l'on attend des dissertations sur la perfection du christianisme de Minucius Felix ou

Digitized by Google

d'Arnobe, sur la position doctrinale de Priscillien, ou une polémique sur le sentiment de saint Cyprien touchant la primauté romaine. Des développements de ce genre révèlent une étude qui n'est pas purement littéraire, mais qui tend à ne pas laisser passer un sujet, un auteur, sans en avoir parlé complètement..

Qu'on nous permette de dire toute notre pensée : nous avons eu l'impression que la charpente du livre a, comme pièces maîtresses, quelques bonnes monographies, qui constituent pour ainsi dire autant de leçons ou de conférences détachées sur les maîtres de la littérature latine chrétienne : Tertullien, Cyprien, Ambroise, Jérôme, Augustin, etc., ou sur quelques œuvres particulièrement goûtées, comme l'*Octavius* de Minucius Felix et les poésies de Paulin de Nole et de Prudence. Le reste a trop souffert de la comparaison et est parfois traité de façon fort sommaire; par exemple, une simple mention en note pour saint Pierre Chrysologue, et quelques lignes pour saint Léon le Grand, est-ce bien assez ? Les monographies, si l'on nous permet ce terme, restent trop isolées, trop fermées ; l'unification des éléments ne semble pas encore portée au degré voulu pour donner au lecteur la perception de la vie littéraire dans l'antiquité latine chrétienne, c'est-à-dire, pour lui révéler l'évolution, le changement dans la continuité, de cette partie de la fécondité du christianisme. Il ne suffit pas, à cet effet, de noter chez les écrivains chrétiens la connaissance et le souvenir des classiques ni, chez les poètes, le mètre et la facture du vers. Il eut fallu tenir compte, plus qu'il n'a été fait, des genres littéraires, pour en découvrir les origines et en retracer les développements, en progrès ou en déclin, à l'époque considérée. Nous touchons ici à une question de principes et de méthode sur laquelle, comme nous le disions plus haut, le savant auteur ne s'est pas prononcé. La manière d'agir que nous préconisons amènerait une modification de plan ; en n'isolant plus tellement les œuvres, en les groupant par genres et en les situant à leur place dans l'évolution, elle éviterait de laisser croire que, à part les écrits de quelques génies, la littérature latine chrétienne n'a, au fond, produit dans l'antiquité que de maigres et pauvres fruits.

M. de Labriolle espère, dit-il, ne pas avoir abusé des érudictions faciles. Il ne faudrait pas davantage abuser de cette expression déplaisante; elle fournit une excuse non moins facile à un certain public, qui se sent vite encombré ! Ce n'est pas ce public-là que le docte professeur a voulu atteindre et servir. Quant au spécialiste, et même à l'étudiant, il ne reprochera pas aisément à son guide de se montrer trop au courant de la littérature des sujets et de lui épargner de longues et laborieuses recherches par l'abondance et le choix de la bibliographie. Il réservera ses faveurs et sa reconnaissance à qui saura lui mettre entre les mains tout à la fois un livre riche d'idées et de suggestions et un utile instrument de travail.

Nous nous en voudrions de terminer ce compte rendu sans renouveler à M. de Labriolle nos sincères félicitations. Le talent bien connu et

Digitized by Google

justement apprécié de l'auteur et les qualités très réelles du travail méritent et assureront à ce volume un succès que l'art typographique, il faut le reconnaître, aurait pu se montrer plus soucieux d'augmenter.

J. LEBON.

KIRSOPP LAKE. *The apostolic Fathers, with an english translation.* T. I-II. Londres, The « Loeb classical library », W. Heinemann, 1917-1919. In-18, 409 et 396 p. Sh. 10 le volume.

G. W. BUTTERWORTH : *Clement of Alexandria. The exhortation to the Greeks, The rich man's salvation, and the fragment of an address entitled To the newly baptized, with an english translation.* Londres, The « Loeb.., » W. Heinemann, 1919. In-18, 409 p. Sh. 10.

I. — Après les livres canoniques, les écrits des Pères apostoliques sont les plus vénérables archives de l'Église. Ils sont en bordure de l'inspiration ; mais le charisme les a quelquefois frôlés de si près, qu'ils demeurent à jamais pénétrés de son parfum. De là, cette religion dont nous les entourons et qui nous les fait ouvrir presque comme des livres saints. Jusqu'à ces dernières années, il nous en manquait une édition commode, portative, scientifique, mais sans fléchir sous le poids de son érudition, qui tint, en un mot, du livre d'étude et du livre d'heures. C'est ce texte désirable que nous avons maintenant grâce au Dr Kirsopp Lake.

Certaines thèses récentes du professeur d'Harvard pourraient effaroucher les moins timides. Mais qu'on se rassure. Il ne s'agit, ici, ni d'exégèse, ni de philosophie de l'histoire : le Dr L., n'y fait œuvre que de philologue ; et nul ne contestera qu'il ne soit, dans cet ordre, des plus qualifiés. Tous ses soins ont porté à réviser le texte et à le traduire. Les éditions des Pères apostoliques, parues dans le dernier quart du XIXe s., et dans les premières années du nôtre, n'offrent pas entre elles de différences bien notables ; et il ne peut guère en être autrement. Seules, de nouvelles découvertes de manuscrits ou de versions permettent, de temps à autre, des améliorations de détail. Ce sont des corrections de ce genre, que le Dr L. a introduites dans son texte de la Ia Clementis et d'Hermas. Nous ne trouverons pas dans son édition, d'apparatus critique étendu ; mais seulement les notes nécessaires à notre information et où sont consignées, en particulier, les leçons autorisées qu'il a pourtant fallu écarter, quand un choix s'imposait. Cette sobriété, elle aussi, pour reprendre une formule connue, « according to plan » ne saurait nous fâcher. Qu'il nous suffise d'avoir du texte, une des meilleures mises au point qui soient. La traduction parallèle qui l'accompagne, est une œuvre de fine précision, sans recherches, mais très travaillée.

Digitized by Google

Texte et traduction sont précédés d'un rapide aperçu de l'état de la question pour chacune des pièces ou des séries de pièces. Simple exposé sans discussion. Ces pièces elles-mêmes sont réparties sur deux volumes. Le 1er contient les deux épîtres de Clément, les épîtres d'Ignace, celle de Polycarpe, la Didachè, l'épître de Barnabé : le 2e, le Pasteur d'Hermas, le martyrium de Polycarpe, l'épître à Diognète et deux index, l'un des matières, l'autre des références. Çà et là, au cours de la traduction, quelques éclaircissements qui participent de la brièveté générale et s'en tiennent à l'essentiel. Dans l'une de ces notes, l'auteur voit, au c. IX de la Didachè, une indication *très claire* de l'eucharistie : ce qui ne semble guère possible après la forte dissertation de Dom Cagin dans son *Eucharistia*.

On a fait en Angleterre, à cette nouvelle édition des Pères apostoliques, un succès que tout concourt à justifier : l'intérêt profond qui s'attache à ces premières œuvres de la littérature chrétienne, et le talent du Dr Kirsopp Lake.

II. — Clément d'Alexandrie n'a guère été abordable jusqu'ici que dans les in-folios de ses anciens éditeurs, Heinsius et Potter, et surtout dans les deux volumes que Migne lui a consacrés. Les premiers sont actuellement des raretés, et les seconds, en passe de le devenir. Sauf erreur, le *Discours protreptique* et les *Stromates*, annoncés, dès avant la guerre, dans la collection Hemmer-Lejay, sont encore à paraître. A leur défaut, ce ne sont pas, on l'imagine assez, les doctes travaux de Stählin, ni des éditions partielles comme celle du *Quis dives salvetur*, de Barnard, dans les *Texts and Studies* de Cambridge, qui réaliseront cette vulgarisation que les amis de la littérature chrétienne appellent de tous leurs vœux.

Dans cette pénurie d'éditions courantes, on ne pourra que se féliciter d'une initiative, à laquelle Clément d'Alexandrie doit aujourd'hui, au moins pour quelques-unes de ses œuvres, de rentrer dans la vie contemporaine.

Mais le petit recueil, où le Dr Butterworth a réuni l'*Exhortation aux Grecs*, le *Quis dives salvetur* et le fragment des *Préceptes de Clément*, ne brille pas seulement par son opportunité. Il se recommande d'abord par l'attrait d'une œuvre soignée, où l'érudition et le goût ont collaboré à l'envi. Les lettrés, à qui Clément est cher comme un esprit de leur famille, s'en réjouiront autant que les théologiens et les étudiants en patrologie.

Le texte est, dans l'ensemble, celui de Stählin. Une bonne partie de l'excellent système de références compilées par l'éditeur allemand a de même été reproduite. Le Dr B. y a joint des notes critiques, des éclaircissements et surtout une traduction qui a tout l'agrément d'une œuvre originale : le charme littéraire s'y allie fort heureusement à la fidélité scrupuleuse du philologue. Un court chapitre donné, en appendice, sur les mystères grecs et leur relation au christianisme, facilitera l'intelligence de l'*Exhortation*. Ce n'est, du reste, qu'une information rapide

Digitized by Google

sans allusion à une école avancée où l'on essaie de redorer des théories qui semblaient démodées. Deux index, où sont classés les noms propres et les passages de l'Écriture, complètent ce volume.

Clément eût-il beaucoup goûté le compliment qu'on lui fait volontiers, de nos jours, chez les humanistes, d'avoir été « un charmant homme de lettres » ? Le mot, pour être du Dr Inge, dans sa *Philosophy of Plotinus*, ne nous paraît qu'à demi flatteur. Clément s'est expliqué, dans les *Stromates*, de son atticisme. L'*Exhortation* ne rend pas d'autre son. Dans ce merveilleux discours, où des pages, comme celles des deux derniers chapitres qui accordent si harmonieusement les voix du temps et les voix de l'éternité, sont des pages d'anthologie ; ce qui s'affirme partout au premier plan, n'est-ce pas ce qui fait la marque personnelle de son auteur : « son âme de missionnaire » ? Clément n'y est-il même jamais plus « prêtre » que dans ces passages inspirés qui tiennent plus du chant que de la diatribe ? Les apparences peuvent être quelquefois contre lui ; Clément cependant n'a rien du dilettante. Mais il reste qu'apôtre, ascète, mystique, il l'est en grec, ou si l'on préfère en Alexandrin. Sa pensée, tout imprégnée d'hellénisme, associe la recherche de la perfection chrétienne, au souci très vif de cette élégance mesurée des sentiments et des manières, de cet équilibre où les grecs avaient placé la consommation de leur Sage. Qu'on relise à ce propos, ou plutôt qu'on lise la petite pièce intitulée : les *Préceptes de Clément*.

Pour la plupart, cette pièce aura tout l'intérêt de l'inédit. Barnard qui la découvrit à la fin du siècle dernier, l'identifia avec une *homélie aux Néophytes* de Clément, dont Eusèbe fait mention (H. E., VI, 13), et la publia en 1897 dans les *Texts and Studies* de Cambridge. Elle figure au tome III de l'édition de Stählin, 1905-1909, sous le titre proposé par l'érudit anglais. Ce n'est qu'un fragment, très court. Mais on trouverait difficilement, observe le Dr B., une œuvre qui, dans des limites aussi étroites, nous fasse une peinture si parfaite « de la politesse, de la maîtrise de soi, de la pureté de cœur, de l'activité vaillante, du courage tranquille et de la largeur de sympathies *of the true christian gentleman*. » Cette homélie ajoute à notre connaissance de Clément : elle jette un jour nouveau sur le tour de sa catéchèse et de son enseignement familier. Elle était à peine connue. Nous ne pouvons que savoir gré au Dr Butterworth d'avoir eu l'heureuse idée de lui donner place dans son recueil.

III. — Les *Pères apostoliques* du Dr Kirsopp Lake et le *Clément d'Alexandrie* du Dr Butterworth ont bien des traits communs. Cette trop brève présentation le fait déjà voir un peu. Mais on s'expliquera mieux qu'ils viennent sur un plan identique, quand on connaîtra la collection dont ils font partie : la *Loeb classical library*.

L'idée d'offrir à l'élite cultivée de tout un pays, ou mieux de toute une race, sous un format confortable, élégant, dans des éditions d'une science irréprochable quoique sans grands apprêts visibles d'érudition,

Digitized by Google

les œuvres les plus intéressantes, en tous genres, de second aussi bien que de premier ordre, des deux littératures grecque et latine, depuis les origines avec Homère jusqu'à la chute de Constantinople, est de celles dont on ne mesure, sur le champ, ni la fécondité, ni la bienfaisance. C'est ce dessein, assez grand pour illustrer une vie, que M. James Loeb s'est proposé dans cette « Bibliothèque classique » qui porte son nom.

Entrée récemment dans son quatrième lustre, la *Loeb* a déjà donné de bons et beaux résultats. A peine ralenties par la guerre, ses publications ont maintenant dépassé la première centaine. Le sage éclectisme dont leur choix s'est inspiré, permet d'augurer un grand succès pour la collection une fois terminée. Mais ce succès n'attendra point si longtemps pour s'affirmer. La chaleureuse unanimité de la presse anglaise, les réimpressions ou rééditions qui se sont imposées pour certains volumes, n'en sont-elles pas, dès aujourd'hui, les signes les plus assurés ?

La *Loeb classical library* s'adresse directement aux pays de langue anglaise. En face de l'utilitarisme, elle veut y mener le bon combat pour la défense des intérêts supérieurs de l'esprit, y infuser ou y renouveler la connaissance et le goût des lettres anciennes, y rétablir un contact plus assidu et plus intime entre les intelligences modernes et le génie antique, tel qu'il s'est manifesté dans toutes ses productions immédiates jusque dans le dernier éclat de son arrière-saison. Une entreprise de qualité si généreuse et de portée si haute ne saurait se cantonner dans des frontières. De fait, si les trois éditeurs littéraires, à qui M. Loeb a confié la direction de sa « *classical library* », appartiennent aux universités anglaises, le conseil d'information — the advisory board — qui les assiste est, de composition, international. La France et l'Allemagne y sont représentées comme l'Angleterre et l'Amérique, chacune par deux personnalités éminentes. Pour la France, ce sont deux membres de l'Institut, dont M. Maurice Croiset. N'est-ce pas une indication de la sphère universelle où la *Loeb* est appelée à développer son action ? A notre époque de *Berlitz schools*, il est superflu d'ajouter que la langue qu'elle emploie ne devrait point faire obstacle à sa diffusion ni en Belgique ni en France. Les malheurs qui menacent l'esprit humain sont les mêmes sur le continent que dans les cercles anglo-saxons, et pareil aussi le remède, que des voix autorisées préconisent aujourd'hui contre une situation si alarmante, où il ne s'agit de rien moins que de l'avenir de la civilisation. Enfin, les vingt-cinq siècles d'histoire parmi lesquels la *Loeb* évolue, peuvent être réclamés par l'humanité entière : toutefois, les pays latins en sont les héritiers directs.

Dans cette Revue, nous devons surtout souligner l'assistance que l'étude des Pères, celle de l'histoire ancienne et médiévale de l'Église, la théologie et la philosophie catholiques peuvent attendre de ces publications. Jusqu'à présent, l'antiquité proprement dite, les lettres

Digitized by Google

profanes, s'y taillent la part du lion. C'est le programme. Ne nous en plaignons pas. Cette antiquité est pleine de leçons pour nous. Mabillon, s'il refaisait aujourd'hui son *Traité des études monastiques* nous redirait, avec une énergie accrue par les périls du moment, le parti que nous devons tirer pour les sciences sacrées, des grands classiques. Il y a une vigueur qui ne se renouvelle qu'en touchant la terre maternelle. Du reste, les lettres chrétiennes ont déjà, elles aussi, leur place dans la *Loeb :* une place qui sera de plus en plus belle avec les années. Non qu'il soit question de reprendre l'œuvre de Migne. Ce gigantesque effort n'est plus permis. Il faut se résigner à une sélection. Telle qu'elle s'annonce, cette sélection paraît pleine de promesses. De nos jours, des auteurs comme Clément d'Alexandrie ne sont pas seuls introuvables ou peu s'en faut. Boëce avec son *De Consolatione*, le rhéteur païen Philostrate, avec sa vie d'Apollonius de Tyane, si mêlée aux polémiques religieuses des IIIe et IVe siècles, le sont bien davantage. Or, ces deux dernières œuvres, le *De Consolatione*, et la vie d'Apollonius de Tyane, sont l'une et l'autre, au nombre des textes déjà publiés.

Le fondateur et les éditeurs de la *Loeb* visent à la haute et solide vulgarisation. Tâche difficile ! Mais il y réussissent. Même, ils font mieux. Leurs éditions confiées à des collaborateurs formés aux meilleures méthodes, et quelquefois à des scholars qui sont des maitres, comme sir John E. Sandys ou M. F. C. Conybeare, seront en maintes circonstances avec leurs textes rigoureusement critiques, leurs notes, leurs références, leurs nombreuses manchettes marginales, leurs traductions dont plus d'une passera, à bon droit, pour l'œuvre d'un écrivain, leurs index, et — car ce point n'est pas négligeable — leur typographie soignée, des instruments de travail précieux. A l'occasion, des spécialistes pourraient y trouver, eux aussi, leur bien.

A. JAMET, O. S. B.

Dom P. CAGIN. *L'anaphore apostolique et ses témoins.* Paris, Lethielleux, (1919). In-8, XII-383 p. F. 7.

Cet ouvrage se présente comme une simple vulgarisation d'un travail plus complet donné au public voici dix ans environ. L'auteur veut démontrer que le texte de la prière eucharistique contenue dans un palimpseste latin de Vérone, édité en 1900 par Hauler, représente le thème primitif du canon de la messe et qu'il a peut-être été composé par un disciple inconnu de S. Paul.

D. Cagin a procédé pour consolider sa thèse à une prodigieuse accumulation de matériaux de tout ordre : extraits des productions littéraires des premiers siècles, fragments des liturgies de tous les âges. D'autres ont abordé la question par un autre biais, Schwartz en Allemagne, D. Connolly en Angleterre, D. Wilmart en France,

Digitized by Google

et au lieu d'isoler la prière eucharistique, ils ont préféré examiner l'ensemble du document qui nous l'a donnée, la prétendue *Ordonnance de l'Église d'Égypte*. Or, de cet examen il ressort une conclusion très nette, c'est que l'ordonnance en question est tout simplement un nom commode. L'ouvrage a retrouvé son véritable titre et il a été restitué à son propriétaire : c'est la *Tradition apostolique de saint Hippolyte*. Et nous pensons qu'il n'est pas impossible de démontrer que la prière eucharistique elle aussi, dans son ensemble, n'a pu être composée que par le docteur romain ; on y retrouve en effet quelques-unes de ses conceptions théologiques, les plus personnelles peut-être, et de nombreuses tournures à lui particulières. Nulle part, la prière eucharistique censée apostolique ne se présente aussi complètement documentée que dans ses œuvres.

Serait-ce à dire qu'il n'y ait rien à retenir du volume de D. Cagin? Nous ne le pensons pas. Son ouvrage mieux ordonné, sa démonstration conduite de façon plus méthodique et depouillée des redites ou des longues parenthèses impressionneraient encore ; il reste là une précieuse série de textes à relire. En particulier, on saura gré à l'auteur d'avoir mis en lumière quelques points qui sont, pensons-nous, indiscutables : la simplicité primitive du canon, par exemple, c'est-à-dire sans intercalation du Sanctus ; de même encore l'absence d'épiclèse (au sens spécial moderne) dans ce canon.

Mais il n'a pas assez fait attention peut-être au caractère de la prière des premiers siècles ; après son travail, le thème de l'action de grâces primitive nous reste encore inconnu et il nous faut là, comme sur tant d'autres points, affirmer notre ignorance.

R. Devreesse.

J. E. B. Mayor et A. Souter. *Q. S. F. Tertulliani Apologeticus : the text of Oehler annotated, with an introduction and a translation.* Cambridge, University press, 1917. In-8, xx-496 p. Sh. 21.

Le professeur J. E. B. Mayor, dont la Cambridge university press publiait, en 1917, le commentaire sur l'*Apologeticus*, est mort en 1910. Durant son professorat de Cambridge, où il occupa longtemps la chaire de littérature latine, il était revenu maintes fois, dans ses cours aux étudiants en théologie, à l'apologie de Tertullien. Vers 1892, il avait commencé d'en annoter le texte, dans un exemplaire interfolié de l'édition d'Oehler. Ces notes enrichies d'année en année, jusqu'en 1907 au moins, de références nouvelles, arrivèrent à former par leur nombre et leur variété, un corps d'illustration très étendu de l'*Apologeticus*, sans qu'il se fût jamais préoccupé sérieusement d'en faire l'objet d'une publication spéciale. Seule, l'annotation des cinq premiers chapitres avait paru à partir de 1893, dans le *Journal of philology*.

Les exécuteurs testamentaires du professeur Mayor ne se sont point résignés à sacrifier le fruit de plus de vingt années de recherches. Sur

Digitized by Google

leurs instances, l'un des anciens auditeurs des cours de Cambridge, le professeur A. Souter, s'est chargé de la tâche délicate de reviseur et d'éditeur. Les références ont donc été vérifiées, mises en ordre, et au besoin complétées. De plus, tous les renvois de l'*Apologeticus* aux autres ouvrages de Tertullien ont été accordés avec les traités déjà publiés dans le *Corpus* de Vienne. Au professeur Souter revient encore la mise à jour de la bibliographie de l'introduction, la compilation de l'index final et surtout la traduction nouvelle donnée en regard du texte.

Ces quelques renseignements, tirés de la préface de l'éditeur, ne seront point sans intérêt pour faire apprécier la nature très particulière du livre du prof. Mayor, et pour en expliquer ce que nous y pourrions trouver d'inachevé. On ne nous promet ni un texte critique inédit, ni une étude d'ensemble de l'*Apologeticus*. On a reproduit tel quel le texte d'Oehler, celui-là même sur lequel travaillait le professeur. D'aucuns seront tentés de s'en plaindre. Si les travaux d'Oehler marquent un progrès notable sur Rigault, celui de ses devanciers dont l'édition de Tertullien a fait époque, il faut convenir, avec le P. d'Alès, qu'il n'a pas appliqué un esprit assez rigoureux à l'établissement de son texte. Enfin, de nos jours, M. Callewaert a montré qu'il faudrait attacher plus d'importance qu'on n'avait fait jusqu'ici aux variantes du *Codex fuldensis*, pour la fixation du texte de l'*Apologeticus*. Même avant les études de M. Callewaert, les éditeurs de cet opuscule, postérieurs à Oehler, donnaient la préférence à Havercamp. Pareillement, ce n'est point Oehler mais Rauschen que M. J. P. Waltzing a pris pour base de sa traduction de 1911. Cette sorte de défaveur générale, n'aurait-elle pas dû encourager le prof. Souter à prendre, dans les endroits au moins où sa traduction allait s'en séparer, les libertés nécessaires avec un texte, que la déférence pour son ancien maître lui imposait évidemment, mais que nous ne pouvons trouver excellent de tout point? Cette reproduction scrupuleuse ne va pas sans quelques inconvénients. Mais c'est peut-être trop insister. Nous n'oublions pas que ce qui nous intéresse ici, c'est surtout l'œuvre personnelle du prof. Mayor.

Cette œuvre comprend deux parties. D'abord une introduction, ou du moins les quelques pages imprimées sous ce titre et qui avaient déjà été publiées, elles aussi, dans le *Journal of philology*. Si l'on excepte la bibliographie, et quelques autres indications, rien ou presque rien ne s'y rapporte particulièrement à Tertullien. Mais ces vues générales sur la méthode qui doit diriger la formation et les recherches du « scholar » accompli, témoignent d'un souci très élevé de la saine et humaine érudition. Le prof. Mayor les avait précédemment développées, dans son *Latin Heptateuch*. Elles ont inspiré sa vie et ses travaux et nous les trouvons appliquées jusque dans ce dernier de ses ouvrages. Ce sont les vues mêmes des maîtres du XVIe et du XVIIe siècles, à qui rien n'était plus étranger que ce parti-pris de bon nombre d'érudits du siècle dernier, de se retrancher jalousement dans une

Digitized by Google

période, dont les œuvres suffiraient à peine à remplir un rayon de bibliothèque. Cet exclusivisme, où l'on est étonné de voir donner un Madvig, ce « selftaught giant », qui avouait n'avoir jamais lu d'auteur chrétien de l'antiquité, ni grec ni latin, loin de profiter à l'érudition, la dessert. D'être chrétien, plus exactement, de le devenir, — « fiunt, non nascuntur christiani », — ne pouvait faire qu'un philosophe ou un rhéteur ne fût intellectuellement citoyen de Rome ou d'Athènes, héritier et continuateur de la littérature grecque et latine. Les deux antiquités se compénètrent dans leur réalité historique et leur union est si intime, qu'il est contre nature pour la philologie classique et la philologie sacrée, de vouloir l'ignorer. Quiconque est familier avec les commentateurs des siècles humanistes sait combien ces hommes de profond savoir se sentaient chez eux, à l'aise, dans tout le domaine de la littérature antique. A leur suite, le commentateur moderne d'un latin par exemple, profane ou sacré, doit étendre son horizon « to the entire range of latin authors of whatever creed or profession, down to the contemporaries of Bede and Alcuin ». Dans le même sens, un des maîtres actuels de la philologie en Angleterre, le prof. Phillimore, a pu très justement conseiller, lors de ses conférences sur le « Revival of criticism » de lire « deeply and perpetually in ale Greek and Latin, without respect of departments ». Paroles très sages, qui nous proposent une méthode où la nature et la raison tombent d'accord ! Ce qu'une telle méthode a fait dans le passé, nous le voyons avec les grandes productions littéraires du jésuite La Cerda, de Rigault, de Mabillon, de Le Nourry, de Montfaucon, de Tillemont, et de bien d'autres en France, en Angleterre et ailleurs. Ne croyons pas que sa vertu soit épuisée. Elle peut nous donner encore des œuvres de haute science et de pénétration. Elle est même seule à le pouvoir, parce que seule elle est vraie. Au siècle dernier, elle guidait l'éditeur littéraire de la *Patrologie* de Migne, le cardinal Pitra. Le commentaire du prof. Mayor sur l'*Apologeticus* nous montre ce qu'elle peut faire, au nôtre, dans un champ moins étendu.

Ce vaste assemblage de notes de toutes sortes, qui remplit à lui seul la bonne moitié du présent ouvrage, peut bien, en effet, passer pour un commentaire. Non que nous y soyons en présence d'une de ces imposantes compositions de la grande époque tant admirée du professeur, où l'abondance du discours va de pair avec la science, ni même que nous y ayons affaire à l'une de ces œuvres beaucoup plus concises de Lardner, de Kayes, de Lightfoot, où se réflètent la manière réfléchie et la sobriété de notre Tillemont. A part quelques cas très rares de discussion, rien n'y paraît qu'une compilation érudite et nue. Mais ce ne sont pas moins des gloses très solides que ces annotations innombrables qui, du commencement à la fin, suivent le texte pas à pas, tantôt détachées et tantôt groupées en masses profondes, et concentrées sur un point déterminé, de façon, pourrait-on dire, qu'il n'y a pas ou presque pas de vocable difficile, dont l'acception ne se précise en cours

Digitized by Google

de route, d'allusion, de détail, d'aspect ou de problème de l'*Apologeticus* sur lequel n'ait été jeté un jour nouveau. Tertullien, dans toute la mesure où c'est possible, s'y interprète lui-même ; mais il n'est pas seul à faire entendre sa voix. Les investigations du prof. Mayor ont porté dans toutes les directions. Littérature sacrée et profane, ancienne et moderne de tout ordre ; histoire, institutions, archéologie, droit, épigraphie : aucun domaine, en un mot, dont l'entrée n'ait été forcée. Sans doute tout n'a pas été dit. Bien des points restent encore à fixer : il y a place toujours pour des références supplémentaires. De plus, nous sommes avertis que l'auteur ne visait pas à être complet. « Mes notes, écrivait-il à propos de la publication des premiers chapitres, ne sont pas exhaustives : leur premier but est de continuer l'œuvre des commentaires antérieurs », et principalement, nous dit le prof. Souter, de ceux d'Havercamp et d'Oehler. Quoi qu'il en soit, ces renseignements triés avec soin, ces informations choisies et sûres, ces textes indiqués dans une brève référence ou cités tout au long, composent le plus vaste répertoire méthodique qui soit, de toutes les données relatives à l'*Apologeticus*. Quant à la valeur critique de cette documentation, elle est de premier ordre. Faut-il ajouter que, sous la forme où il nous est présenté, ce « thesaurus » d'éclaircissements ne saurait être, entre les mains de ceux qui s'en serviront, qu'un instrument de travail, merveilleux, tant qu'on voudra, mais dont l'emploi, pour être entièrement profitable, exige un recours incessant aux œuvres de la littérature antique, ainsi qu'aux nombreuses collections et études, du passé et du présent, concernant la patrologie.

La traduction nouvelle, que l'on a jointe au texte, a pour dessein d'étendre le rayon d'utilité du commentaire du prof. Mayor. Un traité de Tertullien, auteur qui paraissait déjà sibyllin à Lactance, est pour nous aujourd'hui une pièce de haut-bord. Cette masse abrupte, elle aussi, « souffre violence » et beaucoup perdent cœur rien qu'à la voir. Félicitons-nous, qu'on nous en ait ménagé un abordage moins escarpé. Cette traduction du prof. Souter se recommande, comme toutes celles, du reste, que le même auteur a données de Tertullien, dans la série des *Translations of christian litterature* de la « Society for promoting christian knowledge », par sa fidélité et sa clarté : les deux qualités essentielles, en somme, de toute vraie traduction. Le professeur a fait tête à tous les obstacles. Dans les pas dangereux, on pourra lui faire confiance, sans arrière-pensée : il va tout droit. Quelquefois cependant, les nœuds de l'ellipse ne sembleront pas avoir été suffisamment dénoués. Par exemple, au c. 39, « non alias... insaniunt quam quod apud ipsos omnia sanguinis nomen de affectione simulatum est » reste bien énigmatique. Si le traducteur a voulu nous dire que chez les païens les noms de parenté « se recouvrent de sentiments feints », on trouvera son « every name indicating blood relationship *is assumed* from affection » plutôt ambigu ; mais s'il a lu « sumptum » au lieu de « simulatum », nous regretterons qu'il ait omis de nous en avertir. De

Digitized by Google

même au c. 28, à la dernière phrase, on aurait pu désirer plus d'assurance dans l'interprétation de « et ampla negotia christianae ». Les variantes des manuscrits nous disent assez que ce passage a beaucoup souffert. Le texte d'Oehler : « sed licuit épicureis... » est, sauf la substitution de « sed » à « si » celui d'Havercamp. Qu'on adopte l'une ou l'autre leçon, la difficulté reste entière. Hurter propose pour la résoudre, une sorte d'argumentation « a pari ». On pourrait aussi donner à la pensée un tour interrogatif, qui amènerait dès cette fin du c. 38, le raisonnement du c. 46 « cur et illi (philosophi), ut pares nostri, non urgentur ad officia, quae nos, non obeuntes, periclitamus ? » De part et d'autre, Tertullien soulignerait l'illogisme des païens dans le traitement différent, qu'ils accordent aux épicuriens et aux chrétiens. Cette interprétation, elle aussi, s'harmonise avec le contexte. Malgré ce désaccord sur un point de détail avec le prof. Souter, nous ne voudrions point donner le change, avec ces menues réserves, même si nous ajoutions que, dans quelques endroits, où il était cependant facile d'y atteindre, le relief de l'original a été manqué. Nous noterons, au contraire, avec plaisir, au c. II, la traduction très heureuse et toute nouvelle de « gradu pulsis ». Jusqu'ici on entendait cette expression, tirée de la langue militaire et des jeux du cirque, d'une destitution. Le prof. Souter l'entend ici au figuré : « pellere gradu » signifierait ainsi « faire changer de sentiments », « déloger d'une position morale ou intellectuelle », et, par suite, dans la langue chrétienne « amener à se rétracter ». L'idée d'abjuration rentre parfaitement dans le contexte : d'une part, les chrétiens qui ont persévéré dans la foi, les « damnati », de l'autre, ceux que la peur de la mort a amenés à se rétracter. Mort ou rétractation est en effet la seule alternative possible. Il faut remonter jusqu'au milieu du IIIe siècle au moins, pour trouver une loi qui punisse le crime de christianisme, de la dégradation civique ou militaire. Cette interprétation a fait l'objet d'un article spécial dans le *Journal of theological studies*, avril 1913. Sera-t-il permis d'ajouter que ce sens figuré de « pellere gradu » n'était pas ignoré à l'époque classique ? On en trouve un exemple au moins dans Cornelius Nepos : « Hic (Xerxes) etsi male rem gesserat, tamen tantos habebat reliquias copiarum, ut etiam cum his opprimere posset hostes. Iterum ab eodem (Themistocle) *gradu depulsus est.* » (Nep. Themistocles V, 2)

Comme on l'a remarqué plus haut, le traducteur ne s'est pas lié superstitieusement au texte d'Oehler. Les leçons, auxquelles il donne la préférence, sont indiquées en note. Ces indications laconiques sont au moins suffisantes pour justifier la traduction. Quand celle-ci s'écarte d'Oehler, pour la ponctuation, comme au c. XXIV, nous en sommes également prévenus. Néanmoins au c. VII, nous cherchons vainement le disque avertisseur. Ici, Oehler a malencontreusement brouillé l'argumentation de Tertullien. En établissant un texte comme celui-ci : « Hanc indicem adversus vos profertis, quae... usque adhuc probare non valuit, ut fidem naturae ipsius appellem... », il a bloqué dans une

Digitized by Google

même phrase la conclusion et le début de deux thèmes différents. Le prof. Souter a sagement suivi Rigault et Havercamp, en arrêtant le discours après « valuit », et en faisant commencer à « ut fidem » le développement qui se poursuit au c. VIII. Mais il eut fallu oser davantage et reporter à « ut fidem » le chiffre du nouveau chapitre, comme dans les éditions anciennes.

Si, malgré tous nos efforts, nos traductions ne peuvent être que des approximations, nous devons reconnaître que la traduction nouvelle du prof. Souter est bien près de réaliser l'idéal accessible. Quant à ce qui lui manque, et qui manquera toujours à la meilleure de nos transpositions, ce quelque chose de presque spirituel et de tout à fait incommunicable, qui tient à l'étrange composé d'art et d'artifice, au clair-obscur de cette prose elliptique et contrastée, tout ce qui, en un mot, qualités et défauts, nous porte, dans toute sa vibration, le son de l'âme démesurée de Tertullien, elle nous dispose du moins, à le mieux sentir à la lecture du texte. Au vrai, une traduction n'a point pour office de suppléer l'original.

Avec l'*Apologeticus*, le « tertium genus », jusque-là si méprisé, a pris d'emblée, par un acte de violence raisonnable, une place de premier rang dans la littérature et l'attention du monde romain. « C'était pour la première fois depuis Tacite, dit M. Heinze, qu'un génie puissant maniait la prose latine. » Mais Tertullien a fait mieux que d'y déployer ses étonnantes ressources d'écrivain : il s'y est projeté tout entier. De là, l'importance de l'apologie pour l'histoire des dogmes et pour celle de la pensée de Tertullien. M. Callewaert nous a prouvé que l'historien des premières persécutions n'a pas de raisons moindres de s'attacher à l'étude de cette œuvre ; et nous savons, en outre, tout ce que nous en pourrions rapporter, pour la connaissance de la mythologie et des institutions romaines. Enfin cette apologie qui, par dessus la tête des « Romani imperii antistites », s'adressait à l'opinion tout entière est mieux qu'une œuvre de circonstance. Plaidoyer, manifeste, pamphlet, réquisitoire, démonstration de la foi, c'est le chef-d'œuvre de Tertullien et de l'apologétique chrétienne primitive. C'est une œuvre toujours fascinante et dont une partie encore, remarquait Chateaubriand, « pourrait servir aujourd'hui à plaider la cause de la religion ». Jamais les travaux qui nous rendront plus intelligible et plus proche cette œuvre si diverse, ne seront trop désirés. Voilà bien des titres pour la mémoire du professeur J. E. B. Mayor et pour les éditeurs de son *Apologeticus*, à notre gratitude.

A. JAMET, O. S. B.

P. GUILLAUD, S. J. *L'âme de S. Augustin*. Paris, de Gigord, 1921. In-12, 324 p.

Il ne faut pas chercher dans le volume du R. P. Guillaud une étude purement psychologique que le titre semble annoncer, mais une

Digitized by Google

biographie du grand évêque africain. L'auteur suit l'ordre chronologique jusqu'au moment de l'élévation d'Augustin à l'épiscopat; arrivé là, il estime qu'il est difficile de s'en tenir à ce cadre rigide. Il étudie en effet l'activité de l'évêque d'Hippone, dans une série de chapitres qui nous parlent tour à tour de sa prédication, de ses luttes contre des adversaires nombreux, de son amour de la vie monastique et nous disent enfin les sentiments qui le dominèrent tout particulièrement dans les manifestations variées de son zèle épiscopal. L'auteur a rejeté à la fin de l'exposé, — nous ne comprenons pas pourquoi, — l'étude de l'apologétique d'Augustin et un exposé très intéressant de l'esprit d'humilité, acquis par son expérience personnelle et sa connaissance du monde des âmes, qui est le trait caractéristique du travail théologique et du tempérament moral du grand évêque.

L'exposé du R. P. est analytique. Il n'essaie nulle part de nous tracer un portrait de son héros; il nous fait assister à sa vie en s'efforçant de faire revivre les grands faits de sa biographie, au moyen d'extraits bien choisis des œuvres du saint que les commentaires de l'auteur encadrent et relient entre eux. Je crains que le procédé ne fatigue parfois le lecteur, obligé de passer sans cesse d'un texte à un autre; j'aurais voulu que les commentaires et les pages d'Augustin se compénètrent plus intimement pour se fondre en un tout harmonieux.

Le R. P. ne s'occupe nullement de dresser le système philosophique et théologique de saint Augustin. Il ne s'intéresse à ce côté de sa vie épiscopale que pour autant qu'il puisse concourir à la reconstitution de la biographie qu'il a entreprise. Du reste, l'auteur a, me semble-t-il, écrit pour un public que cet exposé intéresserait peu; son livre veut initier les profanes aux grands faits de la vie du docteur africain.

Nous devons reconnaître qu'à ce point de vue il est informé, ayant choisi pour guide le R. P. Portalié, qu'il possède une connaissance érudite des œuvres d'Augustin, de l'histoire de la vie sociale et du christianisme au IVe siècle. S'il me fallait faire une critique, je regretterais que l'auteur, par souci de se mettre à la portée du public qu'il a choisi, se soit tenu trop strictement à la méthode analytique, et qu'il ne nous ait pas donné quelque synthèse, en traçant un portrait de son héros aux différents moments de sa vie. Je crois que les lecteurs y auraient gagné et remporteraient de l'étude une impression plus forte et plus vivante.

Je regrette que les références aux œuvres d'Augustin, données dans les notes, soient si laconiques; il semble qu'elles sont mises là pour des lecteurs qui ne seront jamais tentés de s'en servir.

Ces réserves faites, je crois devoir dire que l'exposé du R. P. est clair, attachant, qu'il contribuera à faire connaître et aimer le grand évêque et docteur africain dans le milieu auquel il est destiné.

J. Flamion.

Digitized by Google

A. Baumstark. *Nichtevangelische syrische Perikopenordnungen des ersten Jahrtausends.* (Liturgiegeschichtliche Forschungen. Fasc. 3.) Munster, Aschendorff, 1921. In-8, XII-196 p. M. 50.

Voici un excellent ouvrage de nature à mieux faire connaître l'histoire des anciennes liturgies d'Orient. Le nom de M. le Dr Baumstark est la meilleure des recommandations. On est assuré de trouver sous sa plume la richesse de l'information et l'exceptionnelle compétence en des questions aussi spéciales. Le savant orientaliste se joue au milieu des textes syriaques avec une aisance et une sûreté de jugement qui inspirent au lecteur la plus entière sécurité : il peut en toute confiance enregistrer les résultats d'une si patiente enquête. Non que la lecture de cet ouvrage soit des plus agréables : le style du savant auteur est plutôt grave et austère, et son érudition n'est pas reposante. Aussi bien la précision des détails est-elle, en ces matières ardues, le point de vue capital ; le livre du Dr Baumstark satisfait en cela toutes les exigences.

On pourrait croire au premier abord que l'organisation des lectures bibliques non-évangéliques dans les Églises nestoriennes et monophysites, n'intéresse que médiocrement l'histoire générale de la liturgie. Il y a pourtant grande utilité à recueillir leur témoignage qui vient corroborer, de façon souvent inattendue, celui de rites plus connus. En cet Orient, figé depuis longtemps dans ses coutumes antiques, les vestiges de la liturgie primitive subsistent encore visibles jusque dans les recueils modernes. Ils le sont bien davantage dans les documents anciens : l'auteur a eu la bonne fortune d'en identifier deux qui offrent la série des lectures de la messe (en dehors de l'Évangile) selon l'ancien rite syriaque de Mésopotamie. Le nombre de « trois » lectures à la messe est déjà suggestif par lui-même ; le système d'emprunts constants et selon l'ordre des chapitres, au même livre de la Bible, pendant le carême par exemple, est également fort intéressant : on le retrouve un peu partout dans l'antiquité, avec des applications diverses du même principe : le choix des livres variant avec les contrées, les similitudes constatées trahissent souvent communauté d'origine ou du moins influences très anciennes.

Il y a, croyons-nous, moins d'importance à reconnaître aux rapprochements concernant les grandes fêtes du cycle liturgique. On l'a remarqué déjà très justement à propos des péricopes évangéliques : certaines lectures déterminées, relatant les mystères du Sauveur, sont en relation nécessaire avec les solennités instituées pour commémorer ces mêmes mystères. Du choix de ces lectures appropriées aux fêtes et de leur présence en des liturgies très différentes, on ne peut donc pas conclure à la dépendance mutuelle de ces liturgies. Il est à craindre que M. B. ait cédé un peu trop à la préoccupation de montrer, en de pareils cas, la parenté des rites orientaux avec les anciennes liturgies gallicanes.

Digitized by Google

La documentation ancienne est beaucoup plus riche pour ce qui concerne le lectionnaire des Églises jacobites. Elle permet de remonter avec assez de vraisemblance jusqu'à leurs origines, c'est-à-dire au ve siècle. C'est une belle antiquité. Pourtant, plus intéressante encore est la tradition des Églises orthodoxes syriennes qui se rattache à l'usage primitif de la communauté de Jérusalem. M. B. rappelle à ce sujet les documents de première valeur qu'avait publiés Conybeare ; il peut profiter maintenant du lectionnaire découvert par Mrs Lewis, une autre orientaliste célèbre ; et, grâce à ces témoins, il peut essayer de reconstituer l'ordre ancien des lectures de la messe dans les Eglises syriennes, antérieurement aux influences exercées par le rite byzantin.

C'est la portion la plus intéressante du beau travail de M. Baumstark. On ne peut se dissimuler l'importance de telles recherches, bien qu'elles ne donnent pas encore le dernier mot sur les origines de la liturgie hiérosolomitaine. Nous sommes là au berceau même du culte chrétien, et nous y pouvons surprendre comme un écho des premières réunions chrétiennes. C'est le mérite de M. B. d'avoir attiré de nouveau l'attention sur d'aussi vénérables témoins de la tradition.

P. DE PUNIET.

E. GAGLIARDI. *Geschichte der Schweiz*. T. I. Bis zum Abschluss der italienischen Kriege (1516). Zurich, Rascher & Cie, 1920. In-8, VIII-283 p. F. 18.

On pourra s'étonner qu'une histoire de la Suisse voie le jour si peu de temps après l'achèvement du grand ouvrage de Dierauer, et il faut bien dire tout de suite que la *Geschichte der Schweiz* de M. Gagliardi ne fera pas oublier la *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft* de son prédécesseur. C'est une œuvre de vulgarisation, de haute vulgarisation, plutôt que de science originale. Néanmoins, si elle est inférieure à celle de Dierauer pour la richesse et la personnalité de la documentation, elle ne lui cède point et l'on peut même assurer qu'elle l'emporte sur elle comme essai de synthèse. La lecture en est fort intéressante et instructive, et les points de vue nouveaux auxquels elle se place plus d'une fois, font apparaître des faits déjà connus sous une autre lumière.

Les caractéristiques historiques et actuelles de la Suisse, les principaux traits de sa géographie, sa situation en Europe, l'évolution de son esprit distinctif et son originalité dans le monde contemporain, exposés dans l'introduction, méritent particulièrement d'être signalés. L'histoire ancienne de la Suisse, origines, période helvétique, domination romaine et invasions germaniques, sont présentées exactement et clairement dans leur brièveté.

Digitized by Google

Nous ne pouvons suivre M. Gagliardi à travers tous les siècles du moyen âge qui vont de la transformation du pays alémanique, soumis successivement aux Carolingiens, aux rois de Bourgogne, à l'Empire germanique et, pour leur majeure partie, aux Habsbourg, en une confédération de petits États autonomes, qui finissent par arriver à la complète indépendance. Nous n'aurions guère à examiner ici que la contribution que la nouvelle *Geschichte der Schweiz* apporte à l'histoire religieuse. Mais elle est forcément très réduite. Les renseignements fournis sur les origines chrétiennes ne pouvaient tenir dans ce livre qu'une place minime ; peut-être aurait-on pu cependant la souhaiter un peu moins parcimonieusement mesurée : les vicissitudes de l'évêché d'Aventicum, par exemple, avaient droit à une mention. Encore doit-on reconnaître une fois de plus que les données dont l'auteur fait état, sont exactes et bien utilisées ; cette histoire des premiers temps du christianisme helvétique est consciencieusement dégagée de la légende aux formes diverses qui a pu l'altérer. Au surplus tous ceux qui seraient désireux d'avoir sur elle des détails plus abondants ne seraient pas embarrassés de les trouver : les beaux travaux de Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, sur les antiquités chrétiennes de la Suisse romande, dont il vient de donner lui-même un attachant résumé, *Nos origines chrétiennes*, sont désormais classiques.

Le premier volume de M. Gagliardi s'arrêtant avant la Réforme, il n'a pas eu encore à s'attaquer aux questions les plus importantes qui concernent les destinées du christianisme en Suisse. Il n'y avait, sur la réforme grégorienne, la querelle des investitures, le grand schisme, rien sur quoi l'on dût, dans un travail relativement sommaire, insister spécialement comme ayant exercé une influence considérable sur l'histoire propre du pays suisse. Il est vrai que certains grands événements de la vie de l'Église, tels que la tenue du concile de Constance et du concile de Bâle, se sont passés sur le sol actuel ou aux portes de la Confédération ; mais il n'y a là qu'une rencontre géographique ou, si l'on veut, un effet particulier de la situation géographique de la Suisse, qui n'a eu pour elle-même aucune conséquence digne d'être notée : l'élection de Martin V ou la rupture des Pères de Bâle avec Eugène IV sont des faits extérieurs à l'histoire helvétique.

Le livre actuel de M. Gagliardi, n'étant que le premier tome de l'ouvrage, ne possède pas d'autre table qu'une table initiale des matières ; les futurs index seront les bienvenus. En revanche, des illustrations assez pittoresques et des plans sont dignes d'éloge.

JACQUES ZEILLER.

Digitized by Google

E. S. Dewick, M. A., F. S. A. *The Leofric collectar* (Harl. ms 2961) *with an appendix containing a litany and prayers from Harl. ms. 863.* Vol. I. Text with 18 plates. (H. Bradshaw society. Vol. XLV). Londres, 1914. In-4, x-454 p.

W. H. Frère. *The Leofric collectar compared with the collectar of St. Wulfstan together with kindred documents of Exeter and Worcester.* Vol. II. Edited and completed from the papers of E. S. Dewick. (H. Bradshaw society. Vol. LVI.) Londres, 1921. In-4, lvii-670 p.

Collectarium, Collectaneum, Capitularium sont des titres d'un livre qui était en usage au moyen âge pour le service divin. Il contenait les petites lectures (*capitula*) et les prières (*collectae*). Le type n'est pas romain. Ce manuel s'est introduit, en effet, chez nous au dixième siècle. On le trouve aux bords du Rhin, dans les Pays-Bas et en Angleterre. C'est au quinzième siècle qu'il a disparu. Dom Cabrol, dans son dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, ne le connaît plus.

Dans une petite étude, qui a échappé aux éditeurs du Leofric Collectar, nous avons montré pour la première fois quelques vestiges de ce genre de livre (Cfr *Spuren eines verlorenen Liturgiebuches, des « liber capitularis » Stephans von Tongern* [† 920], dans les *Mélanges Charles Moeller*, t. I, p. 350 svv. Louvain, 1914), et nous y avons mentionné le Leofric collectar. Notons pour la tradition des collectaires les manuscrits suivants en partie connus et en partie inconnus des éditeurs du Leofric collectar : le Durham ms publié dans la collection de la Surtee society, t. X (1840) ; le Hereford collectar, détaillé dans le troisième volume du Hereford Breviary (H. Bradshaw society, t. XLVI) ; un collectaire provenant de l'Est de l'Angleterre dans la bibliothèque Bodléienne à Oxford (ms Laud. latin 95) ; le Sarum collectar de Londres (Brit. Mus. ms 2A, t. XIII) ; un fragment de Cambridge (Univ. library Add. ms 3846) ; un collectaire d'Utrecht conservé à la bibliothèque de l'université de la même ville (ms 424). On parle aussi d'un collectaire de l'abbaye de S. Pantaléon à Cologne (C. Schulting, *Bibliotheca ecclesiastica*, t. III [1599] p. 227) ; d'un collectaire de Saint-Martin à Cologne (?) (F. A. Zaccaria, *Bibliotheca ritualis*, t. I [1776] p. 103) ; d'un collectaire de l'abbaye de Maria-Laach (M. Ziegelbauer, *Historia rei litterariae*, t. I, [1754] p. 505). Mais c'est surtout le collectarius de l'évêque Étienne, cité dans le catalogue de la bibliothèque de Stavelot de l'année 1105 (Cfr Th. Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken* [1890] p. 284) qui doit retenir notre attention, parce qu'il se rapproche sans doute le plus du prototype de toute la famille des collectaires, dont nous avons trouvé et le prologue et la table des matières, c'est-à-dire les titres des offices, dans un manuscrit des archives de la ville de Cologne (GB. 4°, 174 fol. 166 f.) (Cfr Radulph de Rivo, t. I [1911] p. 114 ; t. II [1915] p. 23 svv.) Le livre lui-même a disparu.

Digitized by Google

Ces explications laissent entrevoir l'importance des textes dont nous avons à traiter ici, pour l'histoire de la liturgie en Angleterre, en Belgique et dans la province rhénane. Ils nous fournissent deux autres collectaires : l'un attribué à l'évêque Leofric, l'autre attribué à S. Wulfstan, conservé à Cambridge (Corp. Chr. Coll. ms 391). Pour le Leofric collectar, nous étions d'avis qu'il avait été écrit à Liége ; E. S. Dewick donne des preuves si solides pour l'Angleterre qu'on ne peut que l'approuver. Leofric doit être reconnu comme propriétaire du manuscrit, il représente une tradition liturgique non-romaine sur le sol anglais. Les études de M. H. Frère sur les relations qui existent entre le collectaire de Leofric et celui de Wulfstan sont très importantes pour l'histoire des collectaires. Nous notons : les tabelles des capitula, les oraisons du temps après la Pentecôte comparées à dix sources différentes, la recherche des sources des autres oraisons des deux collectaires, l'étude sur les hymnes.

Aux deux collectaires sont ajoutés de précieux suppléments : au volume premier : un hymnaire (col. 357-430), des prières et des litanies du cod. Harl. 863 de Londres et dix-huit tables phototypiques : douze du cod. 2961 et six du cod. 863 ; au second volume trois suppléments : 1. le reste du manuscrit du Wulfstan collectar (p. 587 610), des calendriers comparés en tabelles, une litanie, des hymnes et des cantiques, enfin différentes offices ; 2. (p. 614-633) des invitatoires et des anciennes d'un psautier de Leofric (Harl. 863) ; 3. (p. 614-633) des litanies d'un pontifical de Leofric (Londres Brit. Mus. Add. 28188, Galba A XIV, Salisbury, Cath. ms 180). En outre trois tables du codex 391 de Cambridge.

Puisse-t-on trouver d'autres collectaires en Brabant et sur les bords du Rhin ! Ils seraient à comparer entre eux et à rapporter au prototype, l'exemplaire d'Étienne de Tongres. Un guide de première valeur devrait être Radulphe de Rivo, le fameux doyen de Tongres.

D. C. MOHLBERG, O. S. B.

C. LEURS. *Les origines du style gothique en Brabant.* 1re Partie. *L'architecture romane.* T. II. *L'architecture romane dans l'ancien duché.* Bruxelles et Paris, Vromant et Cie, 1922. In 8, 234 p. 118 fig. Fr. 25.

Sous ce titre un peu compliqué, M. Leurs fait paraître sa dissertation doctorale, qui forme le 47me fascicule du *Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain.* Il fut aidé par les conseils de M. Lemaire qui publiait, en 1906, un premier travail sur le même sujet. Le jeune docteur voulait d'abord continuer l'œuvre de son maître et prédécesseur, mais,

Digitized by Google

d'accord avec celui-ci, il jugea qu'il ne fallait pas laisser se perdre les observations nouvelles et les documents intéressants recueillis en cours de route sur les édifices romans. Ceci nous valut sur l'architecture romane du Brabant un volume complémentaire, édité avec soin, richement illustré et d'un mérite équivalent à l'ouvrage qu'il complète ou qu'il rectifie.

Alors que M. Lemaire avait dû limiter son enquête à la province du Brabant belge, son continuateur a porté la sienne sur tout le territoire de l'ancien duché, qui correspond à peu près aux deux provinces belges du Brabant et d'Anvers et à la province hollandaise du Brabant septentrional. Il est vrai le Brabant belge est de loin la partie la plus riche en monuments romans, mais il y restait à glaner, surtout si l'on voulait, comme M. Leurs a su le faire, recueillir et utiliser les documents graphiques conservés dans les dépôts d'archives.

L'auteur adopte la méthode classique en la matière. La première partie de son ouvrage est une succession de courtes monographies, la seconde groupe les renseignements et examine les questions de caractéristiques et d'origines.

La partie analytique se divise d'après les quatre quartiers de l'ancien Brabant : Louvain, Bruxelles, avec l'ancienne seigneurie de Malines, Anvers et Bois-le-Duc. L'arrondissement de Nivelles qui comprend aujourd'hui la partie wallonne de l'ancien duché, ressort dans l'ouvrage, en partie au quartier de Bruxelles, en partie au quartier de Louvain. L'auteur ne s'arrête d'ailleurs pas à expliquer l'ordre qu'il adopte. Le quartier de Louvain a fourni plusieurs monographies qui sont d'un intérêt assez secondaire, mais il faut signaler l'église de Zétrud qui avait passé inaperçue jusqu'à présent, quoiqu'elle paraisse être la plus ancienne de la région ; elle semble remonter à l'an 1000 environ. Plusieurs églises seraient à signaler pour Bruxelles et les environs immédiats, notamment Lennik Saint-Martin et la chapelle romane de Forest, ingénieusement reconstituée. Quant au quartier d'Anvers il y faut noter les renseignements, peu précis du reste, sur l'ancienne église Notre-Dame, et la description de la crypte de Saint-Michel. Le nord du duché fournit un groupe intéressant d'édifices, dont malheureusement la plupart ne sont plus connus que par des documents d'archives et d'anciens relevés très sommaires.

L'édifice roman le plus important parmi ceux que M. Leurs ajoute aux églises décrites par M. Lemaire est incontestablement l'ancienne abbatiale bénédictine d'Affligem, dont la construction fut commencée en 1129 et qui fut voûtée durant le premier quart du XIIIe siècle. Un pan de mur seul en est resté debout, mais il existe des descriptions, quelques vues anciennes, puis un plan et une coupe transversale relevés par l'architecte Dewez. Grâce à ces documents l'auteur à pu tenter une reconstitution sommaire. Avec ses cinq tours, dont deux à la façade et une sur la croisée, l'abbatiale d'Affligem était un édifice qui n'avait pas son pareil dans le pays. Situé tout près de la Flandre et sur les

Digitized by Google

frontières de l'Empire, il manifestait à la fois des influences germaniques et des influences françaises.

M. Leurs ne se borne pas à décrire des édifices dont son prédécesseur ne s'était pas occupé, parfois aussi il émet des considérations neuves au sujet de ceux qui avaient déjà été étudiés. Citons comme exemple l'église Sainte-Gertrude à Nivelles. Il a existé là une vieille crypte occidentale qui méritait d'être sauvée de l'oubli ; d'autre part la date de consécration, 1046, semble se rapporter au chœur occidental, qui fut modifié au milieu du XIIe siècle par la construction d'un avant-corps.

Les cinquante dernières pages du volume sont consacrés à la synthèse et offrent beaucoup d'intérêt. Certaines questions, comme celle des matériaux, sont traités avec ampleur, et, on peut le dire, d'une manière définitive. A signaler un tableau intéressant, relatif aux variétés de plan des édifices romans brabançons. Sur ce sujet M. Lemaire nous avait donné une carte géographique. On aurait été heureux de voir M. Leurs compléter celle-ci. La classification chronologique des édifices, dont le plus ancien remonte à l'an 1000 environ et les plus récents au premier tiers du XIIIe siècle, mérite aussi d'être signalée. La sculpture, du reste assez pauvre, aurait mérité un peu plus de développement, et il n'aurait pas été inutile de s'arrêter un moment au portail de Samson à Nivelles.

L'auteur confirme en les précisant, les conclusions de M. Lemaire, qu'il ne rappelle souvent que par un simple renvoi. L'église romane du Brabant, avec sa tour occidentale sans porte extérieure, ses chapiteaux cubiques et son décor d'arcatures assez fréquentes, appartient à l'école germanique et plus spécialement à l'architecture mosane. Dans le nord du duché les influences spécifiquement rhénanes sont plus sensibles. Il n'est pas étonnant que dans cette marche frontière de l'école des influences normando-françaises se manifestent. Elles sont les plus fortes dans le sud-ouest du duché près de la frontière politique qui sépare la Flandre du Brabant ; d'après M. Leurs, elle forme aussi la frontière des deux écoles. Cette assertion paraît juste. Toutefois il ne faudrait pas négliger complètement la frontière religieuse entre les diocèses de Liége et de Cambrai : la distribution géographique des clochers de croisée suffit pour le rappeler.

Dans un ouvrage aussi riche en documentation et en citations de monuments on pourra sûrement signaler quelques inexactitudes qui peuvent avoir échappé à l'auteur. Nous croyons pourtant qu'elles seront rares.

Pour ma part, j'hésite à attribuer à l'influence germanique tous les chapiteaux cubiques que l'on peut signaler en Flandre. Je n'oserais pas non plus affirmer que cette province possède des tours élevées sur le presbytère. Deux des trois exemples cités ne sont pas pertinents, car à Elsegem et à Petegem le clocher porte, non sur deux murs parallèles, qui seraient les anciens murs du chœur, mais sur quatre piliers, à moins que l'on ne puisse prouver que ces piliers sont des restes de

Digitized by Google

murs dans lesquels une arcade aurait été percée après coup. Il est inexact aussi de dire que l'abside polygonale n'apparaît en France qu'à la fin du XIe siècle.

Au surplus se sont là des détails sans importance qui n'enlèvent rien aux mérites de la dissertation de M. Leurs. Celle-ci, avec l'ouvrage qu'elle complète, peut être citée parmi ce que nous avons de meilleur sur l'histoire de l'architecture en Belgique.

R. MAERE.

E. MAIRE. *Les Cisterciens en France autrefois et aujourd'hui.* Avec préface de S. G. Mgr Saget du Vauroux, évêque d'Agen. Paris, Lethielleux, 1922. In-12, XXXI-260 p.

Dans une douzaine de chapitres groupés sous ces trois rubriques générales : Berceau et pavois ; Décadence et réformes ; Ruine et résurrection, M. l'abbé Maire a condensé fort heureusement, et, d'un style alerte, le passé et le présent de l'histoire de l'ordre cistercien en France. C'est un abrégé succinct, il va sans dire ; parfaitement homogène néanmoins et, ce qui ne gâte rien, aussi complet qu'on peut le désirer. Ajouterai-je que l'auteur a le souci de l'exactitude ; qu'il est au courant de la littérature du sujet et que ses appréciations, originales parfois, demeurent toujours marquées au bon coin, celui de l'équité. Son petit livre, orné d'une préface de Mgr l'évêque d'Agen judicieuse et finement exprimée, obtiendra plein succès, tout me porte à l'espérer, auprès du public pour lequel il a été écrit — ce grand public liseur de frivolités et, la plupart du temps, si ignorant de nos plus pures gloires nationales ; si exposé aussi, convenons-en, à conserver en matière d'histoire religieuse « des préjugés légèrement ridicules et souvent fort injustes ». Cette dernière réflexion appartient à l'éminent auteur de la préface dont je viens de parler et, pour ma part, j'y souscris volontiers.

D. GUILLOREAU, O. S. B.

NATALIE SCHÖPP. *Papst Hadrian V. (Kardinal Ottobuono Fieschi)* (Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte, hrsg. v. K. Hampe et H. Oncken. Fasc. 49.) Heidelberg, Winter, 1916. In-8, VIII-360 p. F. 16,20.

Les circonstances nous ont mis en retard avec cet important ouvrage, qui prendra dignement sa place à côté des livres que M. Steinfeld, Mlle von Westerholz, M. Mauss, ont consacrés aux cardinaux Jean Gaëtan Orsini, Ranieri de Viterbe, Ottaviano des Ubaldini. L'Allemagne multiplie les monographies d'hommes d'Église éminents du moyen âge, papes et cardinaux ; et il faut s'en féliciter ; vue ainsi de points de vue très variés, l'histoire s'éclaire dans tous ses détails,

Digitized by Google

autant que le permettent les documents. Et peu à peu se constituent les éléments d'une histoire du Sacré Collège. C'est encore une biographie de cardinal que celle d'Adrien V ; puisque le tragique de sa destinée a voulu qu'après vingt cinq ans de cardinalat il n'ait été pape que cinq semaines, le temps, d'après une tradition recueillie par Dante, de comprendre enfin le néant des grandeurs humaines, qu'il avait tant poursuivies. L'auteur se qualifie modestement de débutante ; on ne s'en aperçoit pas à son livre, qui est excellent et qui a surtout le mérite d'une information très complète. Dans les documents imprimés en trouverait-on un seul de quelque importance qui aurait échappé à Mlle Schöpp ?

Seulement, tout n'est pas dans les textes. Pour presque tous les personnages de ce temps, nous connaissons plus ou moins bien l'extérieur de leurs actes ; les motifs psychologiques nous échappent. C'est là qu'on pourra chicaner Mlle Schöpp. Elle n'a pas assez franchement pris son parti d'un inconvénient inévitable. Elle s'acharne à vouloir pénétrer le caractère de son héros et ses opinions, non sans beaucoup d'hypothèses. De chaque fait, elle veut tirer une indication, oubliant que parmi les actes des hommes il en est beaucoup auxquels il est vain de chercher des raisons profondes, parce qu'ils sont dus au hasard des circonstances, ou qu'ils rentrent dans la routine des fonctions, ou qu'ils doivent être interprétés d'après les habitudes du temps.

Ainsi, p. 22, et ailleurs encore, Mlle Schöpp relève qu'Ottobuono « se contenta toute sa vie de l'ordre du diaconat ». Je ne crois pas qu'on puisse en conclure à une certaine tiédeur religieuse, comme si « au fond du cœur il s'était toujours senti plutôt un laïque fait pour les affaires de ce monde ». Combien d'autres cardinaux diacres ont agi de même pendant de très longues années, ou toute leur vie ! A cette époque, de même que les laïques les plus pieux communiaient beaucoup plus rarement qu'aujourd'hui, de même les prêtres célébraient bien moins souvent, et on attachait beaucoup moins d'importance au privilège de pouvoir consacrer. Les ordres inférieurs à la prêtrise sont aujourd'hui de simples degrés que tout le monde franchit assez vite. Au moyen âge, on s'y attardait, on s'y arrêtait souvent. De même que, sauf des cas très exceptionnels, un évêque n'était pas cardinal prêtre, de même il ne semble pas qu'un prêtre fût cardinal diacre et en fit les fonctions. Or des raisons liturgiques exigeaient qu'il y eût un certain nombre de cardinaux diacres. Le droit d'option, qui aurait permis de monter d'un degré à l'autre, commençait à peine à s'établir. Aussi semblait-il tout naturel que l'on persévérât dans le diaconat. Au XVIe siècle encore, on en faisait une espèce de mérite aux cardinaux diacres. La bulle *Postquam verus* de Sixte-Quint, qui règle le droit d'option, et autorise les cardinaux prêtres à réclamer, dans l'ordre de leur ancienneté, les évêchés cardinalices qui viennent à vaquer, en réserve un sur quatre aux diacres, « pour honorer davantage les car-

Digitized by Google

dinaux diacres qui sont restés dans leur fonction et ont persévéré dans le ministère de leur ordre ».

Observons aussi que Mlle Schöpp a très certainement mal compris la phrase qu'elle cite, p. 317 : *Habeat unusquisque revelationes suas, et private sensiat quod expedit de occultis, in manifestis autem serviat terreni judicium tribunalis.* Elle prétend en conclure que le cardinal était le contraire d'un mystique, qu'il ne pensait qu'aux choses de ce monde, et n'avait pas l'étoffe d'un martyr. Il n'y a rien de tout cela, mais simplement la distinction banale et toute naturelle entre le for interne et le for externe. Il s'agit des rebelles anglais, dans lesquels une partie de l'opinion anglaise, alléguant des miracles qui se seraient produits sur leur tombe, prétendait voir des saints et des martyrs. Le cardinal se défend de rien vouloir préjuger de leur salut, mais constate qu'ils sont morts sous le coup des sentences de l'Église, et que, officiellement, c'est de cela qu'il faut tenir compte.

Une preuve qu'il y avait chez Ottobuono un fond d'idées profondément chrétiennes, mystiques, idéalistes au delà peut-être de la pratique, c'est son intervention en faveur de Jean de Parme, l'ex-général des franciscains, que ses sympathies pour le spiritualisme et le joachimisme firent poursuivre en 1256. Si la lettre qu'Ottobuono aurait écrite au cardinal Orsini, chargé de l'enquête, est bien authentique, elle trancherait tout-à-fait, en apparence, avec le caractère positif, ambitieux, tout entier tourné aux choses de ce monde, que lui attribue Mlle Schöpp, avec sa passion pour le luxe et le train qu'il menait, avec sa réputation de vénalité. Le contraste, d'ailleurs, n'a rien d'invraisemblable. Que l'on songe aux cardinaux Colonna, les adversaires de Boniface VIII, et à leurs accointances avec les spirituels.

S'étonner (p. 322) que le cardinal ait fait passer l'esprit de famille avant le patriotisme, c'est attacher de l'importance à ce qui, pour ce pays et ce temps, est chose banale.

Il se trouve que nous avons sur le cardinal Fieschi des documents d'un genre un peu plus intime qu'on n'en possède ordinairement, grâce à l'heureuse trouvaille de M. Hampe, qui a découvert son registre dans un manuscrit de la Bodléienne à Oxford. Bon nombre de lettres ont été publiées soit par M. Hampe lui-même dans le *Neues Archiv* (t. XXII), soit par M. Graham dans l'*English historical review* (t. XV). Mais cela même expose à un autre danger : voir une originalité dans ce qui nous paraîtrait peut-être tout naturel, si nous étions renseignés sur les autres aussi bien que sur Ottobuono. Ainsi il montre dans quelques-unes de ses lettres un véritable sentiment de la nature. Mais de quel droit décider, p. 21, qu'il se révèle en cela un homme des temps nouveaux ? Savons-nous si ce goût de la nature était vraiment exceptionnel alors ? Combien possédons-nous de correspondances intimes ? Et s'épanchait-on dans ces lettres comme on le fait aujourd'hui ?

Ces quelques réserves ne portent pas sur l'exposé que nous fait Mlle Schöpp de la carrière politique du cardinal. Elle est là sur un

Digitized by Google

terrain beaucoup plus solide (1). Ottobuono Fieschi ne donne pas l'impression d'un homme d'une volonté très énergique ; mais plutôt d'un caractère souple, sachant se mettre bien avec tout le monde, et se plier aux circonstances ; en bons termes avec tous les papes successifs, si diverses que fussent leurs politiques. Le proche parent et l'ancien protégé d'Innocent IV est tout de suite l'objet des faveurs d'Alexandre IV, dont il sert à fond la politique anglaise, tendant à la concession du royaume de Sicile au fils du roi d'Angleterre. Est-ce lui qui a inspiré cette politique ? Mlle Schöpp l'affirme. En cela, elle va plus loin peut-être que ne permettent les textes ; et son hypothèse n'est pas nécessaire. Comme elle le dit elle-même, p. 54, il y a des idées et des traditions inhérentes à la fonction et qui s'imposent aux papes successifs. Alexandre IV ne pouvait renouer sérieusement avec les Hohenstaufen, et il n'avait ni l'initiative, ni le moyen, d'innover comme le fera Urbain IV ; il a suivi l'exemple de son prédécesseur plus que les conseils d'Ottobuono (2). — Une des preuves les plus remarquables qu'on puisse donner de la faiblesse et de l'insignifiance politique d'Alexandre IV, c'est la manière dont les cardinaux Jean de Tolède et Fieschi, derrière le dos du pape, prirent sur eux d'inviter Richard de Cornouailles, le frère du roi d'Angleterre, à venir à Rome prendre possession du sénat, et réclamer la couronne impériale. — La volte-face du cardinal Fieschi, dès le début du règne d'Urbain IV, fit de lui un allié constant de Charles d'Anjou. Elle fut en même temps assez souple pour ne pas le brouiller complètement avec la cour d'Angleterre. Il put, sous Clément IV, s'acquitter en Angleterre d'une importante légation, parfaitement racontée par Mlle Schöpp, au cours de laquelle il donne à la cause royale son appui contre les barons révoltés, et promulgue, au concile de Londres, en 1268, des constitutions capitales pour l'histoire de l'Église anglaise. — P. 107, avait-il osé, sous Urbain IV, refaire ce qu'il avait fait sous Alexandre IV, et poursuivre une politique personnelle. La lettre à Paléologue publiée dans l'appendice, sous le n° 3, est si difficile à dater qu'on n'en peut pas tirer grand'chose. — Pour la période qui suit le règne de Clément IV, je ne sais si Mlle Schöpp n'a pas exagéré quelque peu les divisions politiques du Sacré Collège. Non pas qu'il n'y eût des divergences d'opinion réelles, notamment sur l'attitude à garder vis-à-vis des ambitions de

(1) Encore qu'il lui arrive occasionnellement de tirer des conséquences excessives de faits sans portée. P. 269, Ottobuono assiste Grégoire X dans la cérémonie religieuse qui inaugure le concile de Lyon. Ce n'est pas une preuve qu'il jouât dans le Sacré Collège d'un prestige particulier ; il était tout simplement le plus ancien des cardinaux diacres.

(2) Il est bon de noter que dans une lettre des débuts du pontificat d'Urbain IV, Jean de Hemingford, l'agent du roi d'Angleterre, parle des bons offices qu'il reçoit de quatre cardinaux : Jean de Tolède, Orsini, de Saint-Cher et Fieschi ; mais les trois premiers seuls, non Fieschi, sont qualifiés de *prioris negotii* (l'affaire de Sicile) *promotores*.

Digitized by Google

Charles d'Anjou ; mais elles avaient une limite, et personne ne pouvait songer à défaire l'œuvre d'Urbain IV et de Clément IV, ou à la laisser menacer. — P. 273, ce n'est pas seulement le parti français, dans le Sacré Collège, qui devait tenir à faire d'une entente entre Rodolphe de Habsbourg et Charles d'Anjou une condition de l'élévation du premier à l'Empire. C'était quiconque avait le souci de la paix et des intérêts du Saint-Siège.

E. JORDAN.

ROBERT PARISOT. *Histoire de Lorraine.* T. II. De 1552 à 1789. Paris, Picard, 1922. In-8, VI-347 p.

Le second volume de l'histoire de Lorraine concerne la période qui s'étend de 1552 à 1789. La contre-réforme catholique fut assez efficace. On compta de meilleurs évêques. D'heureuses prescriptions rétablirent la discipline dans les ordres religieux. Le clergé paroissial, mieux préparé à sa mission, s'acquitta honorablement de ses devoirs, du moins dans l'ensemble. La restauration de la vie religieuse ne s'opéra pas autrement en Lorraine qu'en terre française. Cependant il faut signaler une institution qui, dans la pensée de ses fondateurs, devait servir à maintenir la foi romaine dans son intégrité : l'université établie à Pont-à-Mousson et placée entre les mains des Jésuites. Après avoir végété quelque temps, l'université se constitua dans tous ses organes à partir de 1592. Elle connut bientôt la prospérité. Mais la guerre de Trente Ans, l'hostilité du roi de France, les épidémies éclaircirent les rangs des étudiants. Finalement, l'université, privée de ses maîtres, qui avaient assuré un long moment son succès, par l'expulsion des Jésuites en 1768, fut transférée à Nancy. Elle ne profita point de ce transfert. Confinée dans des méthodes vieillottes, elle ne comptait plus, à la fin de l'Ancien Régime, que 240 étudiants environ, tandis que 1600 la fréquentaient en 1607. L'université s'enorgueillit, à juste titre, d'avoir fourni au pays des prêtres et des religieux d'un savoir égal à leurs vertus et surtout d'avoir formé deux réformateurs d'ordres religieux : Didier de La Cour, saint Pierre Fourier.

Malgré ses qualités incontestables, le clergé ne parvint pas à extirper de Lorraine les superstitions les plus grossières. La sorcellerie prit, à la fin du XVIe siècle, un essort singulier. Tel procureur général se faisait gloire, vers 1592, d'avoir condamné neuf cents personnes au bûcher. On peut même estimer à plusieurs milliers le nombre des sorciers qui périrent dans les flammes.

La querelle du Jansénisme n'eut guère de répercussion en Lorraine. Quant au protestantisme, son histoire, en ce pays, est assez simple. Proscrit par les ducs, il fut tour-à-tour ou persécuté ou toléré par les rois de France, suivant les variations de leur politique. En fin de

Digitized by Google

compte, la révocation de l'édit de Nantes lui porta un coup quasi fatal. Il disparut peu à peu de Metz et du pays messin. A Toul et à Verdun, il n'avait pas réussi à s'implanter (1).

G. MOLLAT.

H. F. HENDERSON, M. A., D. D. ***Religion in Scotland, its influence on national life and character.*** **Paisley, A. Gardner, 1920. In-8, 236 p.**

Si M. Henderson a pu traiter en un seul volume un sujet aussi vaste, c'est qu'il le considère — est-il highlander ? — par les sommets. Il reproduit « presque mot pour mot » une série de six conférences qu'il a données en plusieurs villes d'Écosse *(Chalmers lectures)*.

On ne cherchera donc pas ici une étude approfondie et documentée ; mais on y trouvera de larges aperçus souvent originaux et toujours intéressants, une information très abondante, quoique discrète, présentée en un tableau harmonieux, dont voici les grandes lignes : une leçon expose les causes qui ont modelé le tempérament religieux de l'Écossais : sa race, son milieu, les aspects divers de son caractère grave et indépendant ; une seconde leçon montre ce peuple à l'œuvre dans l'âpre conquête de sa liberté religieuse et de son idéal démocratique. Puis quatre leçons étudient la religion écossaise en action : son influence sur l'éducation, l'influence des lettres sur la religion, puis de nouveau celle de la religion sur la vie sociale et privée.

Bien entendu, la religion écossaise par excellence est le presbytérianisme. Non que M. H. soit exclusif : il paraît, au contraire, aussi « compréhensif » et aussi tolérant que sincèrement religieux ; à part une exception (p. 75), il observe vis-à-vis de l'Église romaine une attitude respectueuse et même sympathique. Mais il se limite, c'est son droit : rien des religions primitives, peu de chose sur ce qui précède le XVIe siècle.

Cependant, à propos de l'éducation, il rend hommage aux services de l'Église romaine au moyen âge. Mais ici, instinctivement, le lecteur constate un manque d'équilibre : pourquoi, si on parle de l'éducation populaire au moyen âge, ne rien dire de l'apport écossais en philosophie et en théologie ? Pourquoi aussi, puisqu'on parle de l'Église enseignante, ne rien dire de l'Église charitable et commencer à Jean Knox l'action sociale de la religion ?

On aura peut-être remarqué que l'auteur considère l'influence de la religion sur divers terrains, mais change de point de vue quand il s'agit des lettres. Beaucoup le regretteront, sans doute ; car cette

(1) L'auteur emploie, p. 299 et 300, une expression qui prête à équivoque. Il confond un évêque auxiliaire avec un suffragant. Ce dernier terme ne s'applique qu'aux évêques dépendant d'un métropolitain.

Digitized by Google

influence des écrivains — W. Scott, Burns, Carlyle, etc. — se borne en général à décrire les aspects religieux de la vie écossaise.

Mais on ne peut demander à un conférencier d'épuiser son sujet. Ce que M. H. a dit du sien mérite d'être signalé à ceux qu'intéresse l'histoire religieuse d'Écosse et d'Angleterre ; les cadres de ces conférences — en particulier de celle qui traite la « religion personnelle » — rendront service à quiconque écrit l'histoire religieuse.

L. WILLAERT, S. J.

B. DUHR, S. J. *Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge.* T. II, 2e partie. Fribourg-en-Br., Herder, 1913. In-8, XXVIII-1490 p. et 182 ill. — T. III. Ratisbonne et Munich, Manz, 1921. In-8, XII-928 p.

La RHE a donné, en 1908, du premier tome de cet ouvrage, une appréciation des plus élogieuses : « Information abondante, critique judicieuse, exactitude scrupuleuse et loyauté scientifique au-dessus de tout soupçon » : ce sont là, certes, des qualités maîtresses dans une œuvre historique, d'autant plus qu'il s'agit d'un ouvrage dû à un membre de la Compagnie même. Les tomes II et III, qui complètent harmonieusement une œuvre de haute envergure et de grand mérite, sont, à tous points de vue, dignes de leur devancier.

Le tome II qui, dans ses deux parties, ne comprend pas moins de 1490 pages, embrasse, pour un cadre géographique assez étendu, une période chronologique relativement restreinte. L'auteur nous retrace les péripéties de l'Ordre dans les quatre provinces d'expression allemande, durant la première moitié du XVIIe siècle, période troublée et de divisions profondes, qui vit la guerre de 30 ans, dans laquelle l'ambition du Palatin se ligua traîtreusement au fanatisme calviniste ; période désastreuse surtout pour les contrées allemandes, quand, à partir de 1635 la lutte dégénéra de plus en plus en des pillages et des dévastations sans fin, en massacres et horreurs inutiles, au point de faire un désert d'une grande partie de l'Allemagne.

Sur la foi des archives de l'Ordre, jusqu'ici soigneusement fermées, sans négliger d'autre part les archives d'État, de ville et d'Église, ou même la vaste littérature imprimée, le P. Duhr nous dépeint avec ampleur la grande influence que les Jésuites eurent dans tous les événements importants, soit de la guerre, soit de la paix. Plusieurs chapitres nous font saisir sur le vif la large part que les Jésuites prirent à la défense de l'Église contre les réformateurs : non seulement ils surent conserver et renouveler la foi dans les contrées restées fidèles à l'Église, mais, en maint endroit, ils trouvèrent moyen d'opposer des hommes si zélés et si instruits, au protestantisme un moment triomphant, qu'ils en arrêtèrent l'élan et le firent même reculer.

Digitized by Google

Qu'on parcoure les chapitres traitant de l'enseignement, du théâtre, de la littérature, de la charité, celui des plaies sociales et nationales, et l'on verra défiler un tableau détaillé de la civilisation de cette époque. Quand on songe que la Société avait acquis une influence telle que presque tout le haut enseignement dans les pays catholiques de l'Europe se trouvait alors concentré en ses mains, on ne sera plus surpris d'entendre que le chapitre consacré à l'enseignement pourrait intéresser tous ceux qui s'occupent de nos jours de la réforme de celui-ci, du moins, si l'on veut s'inspirer de l'adage : « crescamus vetera renovando. » Les derniers chapitres sont consacrés à l'histoire interne de la Compagnie. Recrutement et formation, conditions d'existence, contradictions, et trois portraits imposants, telles sont les grandes lignes du tableau final, qui doit nous donner une image sincère de la vie intime de l'Ordre. L'auteur nous avertit dans sa préface qu'il veut, avant tout, être objectif ; malgré lui peut-être et par la force des choses, ce tome n'en constitue pas moins une magnifique apologie de la Compagnie de Jésus.

Le tome III parut après la guerre. Il traite de la seconde moitié du XVIIe siècle. On ne sera plus étonné de nos jours d'apprendre que cette période d'après-guerre fut, sous bien des rapports, plus terrible et plus désastreuse pour l'Allemagne que la guerre de 30 ans elle-même ; ce fut la banqueroute de la civilisation, de la moralité et du sentiment national. Depuis le traité de Westphalie, il y avait séparation rigoureuse entre la vie religieuse et la vie politique. Dans la vie publique on ne tenait plus aucun compte de l'Église et de sa croyance ; les intérêts temporels dirigeaient seuls la politique des cabinets, les associations et les corporations nouvelles, pour en arriver au pouvoir sécularisé, c'est-à-dire au plus tyrannique absolutisme. Le protestantisme, un moment refoulé, recouvrait son influence et s'élevait à un haut degré de puissance politique, nettement destructive de toute liberté personnelle. A cette époque tout le monde semblait vivre dans l'insouciance et dans la frivolité ; la splendide civilisation nationale d'avant la guerre disparaissait tous les jours davantage dans l'appauvrissement et la décadence. Le principal boulevard de l'Église dans cette lamentable période, fut, encore une fois, la Compagnie de Jésus. Donnant au milieu de l'abandon général, un bel exemple d'activité désintéressée, ses membres prodiguaient leurs soins aux âmes, soit à l'école, soit dans les hôpitaux, soit en prison, soit sur le champ de bataille, voire dans les caves des maisons incendiées. En chaire et dans la littérature, ils flagellaient sans répit les abus de la société et faisaient des appels constants au travail et à la dignité. Puisse-t-on ne pas oublier de nos jours la règle de l'histoire que le passé contient de précieux avertissements pour le présent !

Plan et division en chapitres sont les mêmes que dans le tome précédent. Toutefois l'auteur y a mis plus de clarté, en faisant res-

Digitized by Google

sortir la division générale en trois parties : 1° histoire du développement externe ; 2° histoire du développement interne ; 3° différentes formes d'activité.

Un coup d'œil jeté sur le plan général fait discerner aussitôt l'inconvénient de la disposition adoptée : l'auteur procède par demi-siècles, en combinant l'ordre chronologique avec l'ordre logique précité : n'aurait-il pas évité beaucoup de redites et gagné en clarté, s'il avait donné la préférence à l'ordre systématique, pour une période chronologique d'un siècle et demi ?

Notons encore que l'édition est serrée et difficile à lire.

Cet ouvrage constitue une contribution remarquable à l'histoire de la civilisation. S'il honore son auteur, il glorifie aussi la grande Compagnie : les belles institutions gagnent à être connues de près.

L. Van Eynde.

E. K. Sanders. *Jacques-Bénigne Bossuet. A study. With two portraits.* Londres, Society for promoting christian knowledge, 1921. In-8, 408 p.

Miss Sanders estime que Bossuet n'est pas assez connu ni lu en Angleterre. Pour beaucoup de personnes même cultivées, le jugement sur l'évêque de Meaux se résume ainsi : « Ce fut un grand prédicateur français qui traita fort mal Fénelon ». Le sermon rebute les lecteurs et le tableau de Rigaud a contribué, pour sa part, à placer Bossuet dans une sphère inaccessible à l'humanité.

L'auteur a donc pour ambition de faire un portrait exact ou plutôt d'amener les Anglais à découvrir Bossuet par eux-mêmes. Afin de bien dépeindre son caractère, Miss Sanders se sert surtout de la correspondance dont MM. Urbain et Lévesque ont entrepris la publication.

L'avis unanime sera, je pense, que nous avons ici une excellente biographie. En existe-il, même en français, une seule qui soit si bien au courant de toutes les questions traitées, qui mette en un relief égal les qualités et les défauts de ce grand homme, qui exprime un jugement aussi modéré, et qui se lise avec tant d'intérêt ? Quoique anglicane, Miss Sanders comprend à merveille ce qu'est un évêque catholique et elle sait nous montrer chez son héros, le zèle de l'apôtre. Les chapitres intitulés : *A priest's apprenticeship* et *The Bishop in his diocese* seront médités avec grand profit par les prêtres. Après avoir lu dans l'introduction que Bossuet fut un grand génie mais non pas un grand caractère, je redoutais un peu une sous-évaluation du caractère de l'évêque de Meaux. Ma crainte était vaine. Sans doute, d'après Miss Sanders, Bossuet n'échappa pas à la fascination produite par la personne du grand roi. Plus il vit à la cour et plus on le découvre prêt à interpréter en bonne part toutes les démarches de Louis XIV. Mais ce ne fut jamais chez lui de l'adulation. Quand la Montespan se vit refuser l'absolution

Digitized by Google

par un prêtre de sa paroisse, Bossuet, pris pour arbitre par le roi, ne cacha nullement la vérité ; et s'il se laissa légèrement duper en cette conjoncture, ce ne fut point faute de franchise, ou de sincérité, comme on l'a écrit, mais de perspicacité. Il est juste de féliciter surtout Miss Sanders pour la manière dont elle a compris l'attitude de Bossuet vis-à-vis des protestants et du quiétisme. Pour elle, l'évêque de Meaux n'est nullement un fanatique. Bien qu'il ait, après coup, loué la Révocation, il ne l'eut jamais décidée ni conseillée et il s'appliqua à en atténuer les effets dans son diocèse. Sa passion dans l'affaire de Madame Guyon était dirigée contre les erreurs de celle-ci, qu'il considérait comme très pernicieuses, mais « it (cette passion) trad no original taint of personal feeling » (p. 5). L'auteur insiste aussi sur une certaine méfiance de lui-même chez cet homme qui paraît si décidé et si conscient de sa force et de sa valeur, et sur la crainte, exprimée avec sincérité, semble-t-il, d'être en dessous de sa tâche.

Peut-être pourra-t-on reprocher au biographe de ne pas assez connaître tous les à-côtés de son sujet. Ainsi je ne conçois pas qu'on retrace même sommairement l'histoire du gallicanisme sans souffler mot du grand schisme. La pragmatique sanction de Louis IX que Miss Sanders introduit dans son exposé est un faux reconnu par tous les historiens (p. 177).

La lecture d'une publication récente (*Lettres sur l'éducation du dauphin suivies de lettres au maréchal de Bellefonds et au roi*. Paris, Bossard, 1920. Introduction et notes de E. Lévesque) modifiera sans doute le jugement de l'auteur sur Bossuet comme précepteur du dauphin. Il m'a paru un peu sévère dans ce chapitre.

E. DE MOREAU, S. J.

P. DUDON, S. J. *Le quiétiste espagnol Michel Molinos (1628-1696)*. (Études de théologie historique). Paris, Beauchesne, 1921. In-8, XXI-313 p. Fr. 20.

Ce livre n'est pas un traité d'ascétisme mystique, mais un ouvrage d'histoire religieuse. Le P. Dudon nous est déjà connu par ses études, parues dans les *Recherches de science religieuse* (1911-1916), où nous trouvons la bibliographie détaillée des œuvres de Molinos, de Malaval, de Petrucci, avec un dossier complet sur le quiétisme italien du XVIIe siècle. Ces études, l'auteur vient de les mettre au point, et de les condenser dans le présent volume. Il en restreint le cadre trop vaste, en se bornant à la biographie de Molinos.

Beaucoup d'historiens se sont occupés du quiétisme ; mais parmi eux Reusch et Menendez y Pelayo sont, semble-t-il, « les seuls qui comptent ». Dans son étude, le R. P. Dudon s'appuie donc avant tout sur les sources, dont il a dressé l'inventaire au commencement de son ouvrage. Cette riche bibliographie comprend les principaux travaux

Digitized by Google

sur la matière, les écrits des docteurs quiétistes (Falconi, Malaval, Petrucci, Molinos), les ouvrages de controverse, enfin la liste de nombreux manuscrits. Parmi ceux-ci nous relevons surtout le texte espagnol du *Traité sur la communion quotidienne* et celui de la *Guide spirituelle* : deux écrits de Molinos, inconnus jusqu'à présent et conservés le premier à Barcelone, le second à Rome. Tous ces documents sont soumis à une critique fine et pénétrante et dans l'exposé le R. P. recourt volontiers à une méthode qui suscite et maintient vivement l'intérêt. Après avoir répondu, quand il y a lieu, aux exigences de la critique d'authenticité et d'autorité, il fait parler les acteurs eux-mêmes. Le lecteur a l'heureuse illusion d'assister aux polémiques, d'être à la fois témoin et juge de la situation ; il partage les doutes et les incertitudes, les craintes et les espérances de ceux qui furent mêlés aux luttes quiétistes.

Michel Molinos est né le 29 juin 1628, à Muniesa en Sarragosse. Après des études faites à Valence, il devint bénéficier à Saint-André de Valence, reçut la prêtrise, prit ses grades de docteur en théologie. En 1663, il fut envoyé à Rome comme procureur dans la cause de béatification du vén. J. Simon. Quoique révoqué de ses fonctions, après douze ans, il reste à Rome. Qu'y fait-il et qu'est ce qui le retient dans la Ville Éternelle ? C'est que, dès son arrivée, il a fait le prédicateur, « ami de coins ombreux ». C'est qu'il a saisi, par la méthode d'entretiens spirituels, la direction de l'*École du Christ*, confrérie d'ascétisme espagnole à Rome. Posant en contemplatif, il a étendu ses relations spirituelles, et en maître audacieux il a accaparé les âmes. Molinos est devenu chef d'école ou peu s'en faut. Prêchait-il déjà le quiétisme ? Il est certain que le rêve de spiritualité nouvelle date de son séjour à Valence. Il connaissait les œuvres de Falconi, il doit les avoir lues et mal compris ; à Rome, elles sont son manuel d'ascétisme. Ensuite, il s'est inspiré de l'exemple du contemplatif Grégoire Lopez. Puis, le milieu italien était préparé aux doctrines quiétistes. Soit dit en passant, il serait plus logique de traiter cette question ici, plutôt que de la renvoyer au chap. IV. L'influence doctrinale et pratique des illuminés d'Espagne a donc préparé le terrain à Rome. Il y a, en différents endroits, des prêcheurs d'oraison de quiétude ; il y des écarts désastreux en pratique ; il y a l'influence des ouvrages de Falconi, traduits en italien (1660) ; il y a Malaval, l'aveugle savant de Marseille, qui lance ses éditions sur la contemplation facile et habituelle et sur l'abandon passif ; il y a Petrucci qui, dès 1673, inculque dans ses livres l'anéantissement des puissances et la contemplation passive, comme moyen unique et simple de perfection.

Tel est le milieu d'action de Molinos. Ses livres vont paraître, ils trouveront des lecteurs sympathiques. Mais le « saint homme » veut davantage, car c'est un dominateur et un conquérant. Ici, comme ailleurs, le P. Dudon se montre fin psychologue (p. 14, 25, 99, 194, 197, 200, 206, 254). Quel portrait vivant et réel il nous donne de ce

Digitized by Google

« coquin » ! Bien qu'il paraisse un peu fort, j'admets le terme, après lecture. Le caractère séducteur, audacieux et hypocrite de Molinos cadre bien avec les faits exposés pendant les vingt années de son séjour libre à Rome. Sa nature entreprenante explique le rayonnement géographique et social de sa sphère d'action quiétiste : il s'est fait des protecteurs puissants parmi les cardinaux ; le secrétaire d'État, le maître du Sacré-Palais, le secrétaire du pape, le pape Innocent XI lui-même sont devenus ses intimes ; la reine Christine du Suède, les princesses Ludovisi et Borghese, la haute noblesse romaine, une armée de religieux, de religieuses et de prêtres, lui donnent leur confiance ; des évêques comme Petrucci et Jaime Palafox se disent son ami ! Enfin, nous sommes loin du petit directeur de l'*École du Christ*, et loin du petit conférencier spirituel des premières heures !

Comment expliquer ce succès étonnant, sinon par l'habileté déconcertante et par l'ascendant puissant d'un homme, qui pose et impose, et ne se plie que pour mieux dominer les âmes ; qui exploite un milieu favorable aux doctrines, qu'il répandra au moyen de deux petits livres, ayant l'attrait d'une nouveauté simple, facile et pratique, portant une étiquette quasi-divine, au point que les meilleurs s'y laissaient prendre ? Si je ne me trompe, c'est ainsi que le P. Dudon explique la vogue du nouveau chef spirituel.

Passons à ces fameux livres. Le premier, édité à Rome en 1675, est un *Bref traité de la communion quotidienne*. Sa tendance générale est de faciliter l'accès à la Sainte Table en supprimant les conditions trop raffinées d'un de Lugo. Ce livre n'est pas une innovation ; rien qu'un écho de la propagande menée en Espagne en faveur de la communion fréquente. Sa doctrine dérive de Valence et reflète les idées de Falconi ; mais elle est inattaquable et se trouve même confirmée, quand paraîtra en 1679 le décret *Cum ad aures*, qui vise des abus existant en Espagne et découlant logiquement du système quiétiste d'inertie spirituelle.

Ce traité est approuvé, et parmi les censeurs officiels, nous remarquons le jésuite espagnol Nicolas Martinez. Ceci est une exception, et le P. Dudon, S. J., avoue qu'à cette époque les jésuites étaient, en général, opposées à la communion fréquente. Mais pour revenir à Molinos, le voilà donc auteur d'un livre orthodoxe, et le public sera convaincu de sa sainteté ! Or, il faut savoir que, dès cette même année, Molinos était impudique ! On conçoit quelles furent ses dispositions intimes. Ce traité n'aura été qu'une pièce d'introduction pour préparer les voies de sa *Guide spirituelle*, qui paraît la même année (1675). Tout cela ne devient clair qu'après son procès, et le lecteur ne fait qu'entrevoir au demi-jour ce faux mysticisme. Fidèle à sa méthode, le P. Dudon réserve cette terrible impression pour la fin.

Le second ouvrage de Molinos, la *Guide spirituelle*, approuvé avec de vifs éloges, a un succès immense : en six ans, il est traduit

Digitized by Google

en plusieurs langues et compte vingt éditions. En lisant l'analyse très objective du P. Dudon, et faisant abstraction de ses remarques critiques, l'on conçoit assez facilement que ce livre ait égaré beaucoup d'esprits. Il contient du vrai, mais fourmille d'ivraie ! L'idée maîtresse qui s'en dégage peut se formuler ainsi : *Le chemin de la perfection est la contemplation et l'abandon passifs.* En particulier, la doctrine eucharistique de la *Guide* est susceptible d'un sens orthodoxe, mais elle peut s'interpréter dans un sens quiétiste et couvrir les écarts pratiques visés par le décret de 1637. D'autre part, c'est une œuvre de combat, rédigée lentement après mûre reflexion. Molinos, en effet, prévoyait l'attaque. Et en vérité, il tombe une seconde fois à pic sur les jésuites, qui cette fois du moins tiennent le bon bout. La polémique s'engage entre les membres de la Compagnie, qui suivent la règle du *Vince teipsum*, et Molinos et ses amis, qui brûlent les étapes de la voie purgative et illuminative. Une première phase commence avec le P. Bellhuomo. Résultat : défaite apparente des jésuites. Au lieu de publier sa *Défense de la Contemplation* (ms. découvert à la Bibl. Vatic.), Molinos écrit des lettres explicatives au général P. Oliva. Elles sont de quelque intérêt, car elles trahissent sa physionomie morale, pleine d'abnégation et d'obstination à la fois. Mais voilà que le P. Segneri, S. J., ouvre l'attaque en due forme, en défendant toutefois les idées du juste milieu entre la méditation et la contemplation exclusives. D'autres, comme Jaime Palafox, archevêque de Palerme, et l'oratorien Petrucci, qui sera bientôt évêque de Jesi, se déclarent ouvertement pour Molinos. De 1680 à 1682 la controverse se fait sous le manteau. A côté de ceux qui attaquent (le Dr Valesio, les PP. Bartoli, Caprini, d'Esparza, S. J., le carme Dominique de la S. Trinité, approbateur de la *Guide*), nous voyons l'oratorien Marchese tâcher de concilier les divergences : Selon lui, *on exagère de part et d'autre.* C'est, selon moi, un témoignage à retenir. Ainsi donc, un mouvement commence à se dessiner contre les quiétistes. Mais le P. Segneri en sera la victime. On dénonce son livre au Saint Office. Malgré ses mérites, malgré l'intervention de ses amis, malgré les démarches du Grand-Duc de Toscane auprès de trois cardinaux, malgré les efforts de ses avocats d'office, les livres de Segneri et de Bell'huomo sont mis à l'index (1681). Il est vrai, comme le note le P. Dudon, qu'Innocent XI avait confié la cause à des cardinaux dévoués à Molinos. Cette explication me paraît insuffisante. Pourquoi ne pas admettre avec Marchese, qui est, de l'avis du P. Dudon, un homme modéré et prudent, que les jésuites sont tombés dans l'excès contraire, en ayant au moins l'*air* d'attaquer la contemplation, ou étant trop vifs dans leurs censures ? Malgré de nouveaux contre-coups — la réimpression de la *Guide* en 1681, et la promotion de Petrucci à l'évêché de Jesi — ils déployent une activité fébrile. Mais on s'agite également dans le camp opposé, si bien que le P. Segneri encourt une nouvelle condam-

Digitized by Google

nation. Pauvre Segneri ! Il sera heureusement réhabilité plus tard sous Innocent XII.

Mais Innocent XI, lui, n'est pas l'ami des jésuites. Le P. Dudon revient souvent sur ce point. Certes, le pape et un certain nombre de cardinaux très influents étaient dévoués à Molinos, mais je me refuse à voir en cela la raison unique ou principale de la défaite de la compagnie. Il ne faut pas oublier, comme je le disais plus haut, le précieux avis de l'oratorien Marchese. Ensuite, parmi les considérations très plausibles qui expliquent les sentiments d'Innocent XI à l'égard des jésuites, il y en a une autre qui, sans être décisive, a peut être aussi quelque valeur : Innocent XI n'a t-il pas condamné, en 1679, une série de 65 propositions laxistes en morale, extraites la plupart d'auteurs jésuites ? Les instances réitérées des docteurs de Louvain et d'ailleurs ont dû impressionner un homme dévôt et pieux, tel qu'Innocent XI.

Mais hâtons-nous de voir la phase décisive et finale. La polémique a montré les dangers du quiétisme traduit en pratique. Molinos est devenu un suspect. L'opinion publique s'est émue des abus de l'oraison de quiétude. Caracciolo, archevêque de Naples, le cardinal Albizzi, membre de l'Inquisition, Maracci, le confesseur du pape, réclament d'urgence des mesures efficaces. Des influences contraires en haut lieu neutralisent ou ralentissent ces heureux efforts. Grâce à Marchese, on fait une enquête, dans le clergé de Rome, qui révèle de graves désordres (1682). Mais voici que la bombe éclate : Le 18 juillet 1685 Molinos est arrêté à domicile, à la suite d'une décision unanime des membres du Saint-Office. Je vois ici une lacune dans l'ouvrage du P. Dudon. Que s'est-il passé pendant ces trois ans ? Nous savons que, dans le camp antimoliniste, on multiplie les efforts pour agir, et que les quatre derniers mois ont été décisifs : peu de chose en somme, et qui ne peut s'expliquer que par un regrettable manque de documents. Mais, il est certain que celui qui avait pu se défendre en théorie, sombre après dix ans à la suite des conséquences pratiques de sa doctrine. Suspect, il aura été surveillé et surpris « dans ses directions secrètes », enseignant que « les désordres des âmes élevées par la contemplation ne sont que de pures violences du démon ! » A ces faits Molinos ne peut pas se dérober. Le procès commence : on a pu saisir des lettres, et chaque jour amène des témoins à charge de l'inculpé, ou bien de faits nouveaux se produisent, qui ne sont pas de nature à plaider en faveur de sa « sainteté ».

Alors qu'en Espagne on a condamné, dès 1685, les éditions de la *Guide*, à Rome il faut deux ans avant que tout soit prêt. Le P. Dudon dit avec raison qu'il faut s'en prendre au buralisme administratif, à l'étendue des opérations, aux difficultés inhérentes à la doctrine, à la maladie et aux soucis multiples d'Innocent XI, qui d'ailleurs, même alors, ne cache pas sa sympathie envers Molinos et envers son ami Petrucci, promu cardinal en 1686. Tout cela ne peut que retarder la sentence de condamnation. Celle-ci est enfin portée le 28 août 1687.

Digitized by Google

Le chap. de la condamnation de Molinos est vraiment intéressant. A défaut de pièces officielles, l'auteur utilise un *Sommaire* de la cause, contenant les dépositions des témoins et les réponses de Molinos. C'est sans le moindre doute un guide plus sûr que les écrits tendancieux des protestants du XVIIe siècle. D'où il est acquis, d'abord, que le fameux « saint » avait des mœurs abominables depuis un passé lointain, depuis vingt-deux ans, selon son aveu. Ensuite, que ces désordres découlent de sa théorie morale sur les violences diaboliques, théorie qu'il a esquissée dans la *Guide*, et qui suffit à démontrer sa parenté avec les Illuminés et les Bégards. Mais Molinos n'est pas un diable méchant jusqu'à la fin : il finit par se soumettre et abjure ses erreurs qu'on avait condensées en 68 propositions. Cette abjuration lui sauve la vie. Il meurt en prison le 28 décembre 1697, en chrétien repentant, mais non sans avoir entraîné dans sa chute ses amis intimes.

Petrucci devait partager son sort, c'était un contre coup inévitable. L'Inquisition, qui voyait son décret du 28 août 1687 confirmé solennellement par la bulle *Cœlestis Pastor*, venait d'extraire de ses œuvres une liste de 54 propositions à qualifier. Malgré les lenteurs d'Innocent XI, des faits condamneront le cardinal, comme ils ont fait condamner Molinos. Ces faits, on les trouve dans une enquête faite à Jesi sur les soi-disant violences diaboliques, dont souffraient les contemplatifs du quiétisme. Petrucci se voit obligé de rétracter ses erreurs, condamnées par un décret en 1688 et par le bref *Cum sicut accepimus*. Pour mesurer l'étendue du mal, qu'on songe à la longue série de malheureuses victimes, qui tombèrent sous les mains du Saint Office, même en dehors de l'Italie. En Espagne, il y a Jaime Palafox et son entourage ; en France, le P. La Combe, Mme Guyon et Fénelon, car le quiétisme français lui aussi dérive de Molinos par son disciple Ripa, évêque de Verceil. Nous n'insistons pas davantage, vu que l'auteur n'a fait qu'ébaucher l'histoire des successeurs de Molinos.

Après les remarques faites au courant de cette analyse détaillée, et qui, on l'a vu, n'altèrent pas la valeur de l'ouvrage, une question se pose : Est-ce que Molinos, avant sa condamnation, a été de bonne foi ? Le P. Dudon touche cette question délicate en plusieurs endroits (p. 83, 194, 292, 294). Molinos a déclaré à ses juges qu'un contemplatif passif est au-dessus des atteintes du mal, si bien que ses actes impudiques ne sont pas des péchés. La question posée revient donc à ceci : Est-ce que Molinos est sincère en plaidant sa cause ? En admettant qu'il le soit, cela ne peut être que par un aveuglement volontaire, donc coupable. Depuis quand ? Est-ce depuis 1687, lorsque les abus en pratique furent condamnés ? ou depuis 1675, date de ses ouvrages ? ou est-ce dès avant son départ d'Espagne ? Le P. Dudon est prudent et ne se prononce pas au-delà des faits. C'est juste, mais pour plus de clarté, j'aurais, au lieu de les éparpiller, rassemblé les éléments de la question dans l'épilogue de l'ouvrage.

Un dernier mot sur l'utilité de cet ouvrage pour ceux qui s'occupent

Digitized by Google

de théologie mystique. *Fas est doceri :* les leçons du passé ne sont pas à mépriser, et ceux qui, parmi ces auteurs, ont l'inclination portée vers la contemplation « à la façon de Molinos », auraient surtout grand profit à lire le dossier d'un contemplatif condamné.

J. SOBRY.

E. GUGLIA. *Maria-Theresia, ihr Leben und ihre Regierung.* **Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1917. 2 vol. in-8, VII-388 et 418 p. M. 50.**

Sans rien apprendre de neuf aux spécialistes de l'histoire du XVIIIe siècle, l'ouvrage de M. Guglia n'en rendra pas moins de précieux services en permettant au grand public d'embrasser dans son ensemble le rôle joué par Marie-Thérèse dans les événements de son temps et d'apprécier, en connaissance de cause, le caractère de cette princesse.

Ce livre, publié à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de la grande impératrice, célébré le 13 mai 1917, tient utilement le milieu entre l'admirable œuvre d'érudition constituée par les travaux de von Arneth et les ouvrages de simple vulgarisation.

Comme l'auteur le dit lui-même dans sa préface, il n'a pas en vue de refaire l'histoire de l'Autriche et encore moins celle de l'Europe au temps de Marie-Thérèse, mais uniquement d'écrire une biographie, au sens strict du terme, une histoire « personnelle » de la souveraine.

La source principale utilisée par l'auteur, qui n'a pas puisé aux documents inédits d'archives, est constituée par les travaux de von Arneth, complétés par divers apports postérieurs : le journal de Khevenhuller, les publications des archives du Département de la Guerre d'Autriche-Hongrie sur l'histoire de la guerre de succession, celles du grand état-major prussien sur la guerre de sept ans, la correspondance échangée entre l'impératrice et l'électrice Marie-Antoinette de Saxe, etc.

Sur ces matériaux de seconde main, mais dont la valeur demeure intacte, M. Guglia a écrit un ouvrage élégant, facile à lire, qui reste, dans son ensemble, objectif.

Le plan de l'ouvrage est rationnellement conçu. Après avoir, dans une rapide étude, parlé de la race et des parents de la princesse, l'auteur expose le milieu dans lequel elle passa son enfance et fut élevée, les projets matrimoniaux formés pour elle, dès l'âge le plus tendre, et nous la dépeint enfin comme grande-duchesse de Toscane, jusqu'au moment où s'ouvre, avec la guerre de succession d'Autriche, ce que M. Guglia appelle, avec raison, la « période héroïque ».

L'histoire de cette guerre et de ses nombreuses péripéties d'ordre militaire et diplomatique est retracée avec clarté et méthode. Rappelons, au point de vue de l'histoire ecclésiastique, les difficultés qui surgirent au sujet des opérations en Italie entre le pape Benoît XIV et Marie-Thérèse. L'auteur explique la tension entre la cour de Vienne et

Digitized by Google

le Saint-Siège par l'attitude du pape, qui avait reconnu sans réserves l'élection de Charles VII à l'Empire et paraissait soumis à l'influence du cardinal de Tencin. Ces difficultés atteignirent leur maximum lorsque, en octobre 1743, une armée autrichienne sous les ordres de Lobkowitz pénétra dans les Etats romains par Bologne et Rimini pour marcher sur le royaume de Naples.

Des affaires diplomatiques et militaires M. Guglia passe aux affaires de politique intérieure et d'administration pendant cette période de 1740 à 1748. Les chapitres relatifs aux Juifs et à leur expulsion de Bohême, aux Protestants et aux questions d'enseignement méritent spécialement l'attention, tout comme ceux consacrés à la vie de cour et de famille, aux relations d'amitié de l'impératrice, à ses divertissements et à ses goûts en matière de lettres et d'arts.

L'œuvre de Marie-Thérèse devait se poursuivre au lendemain de la paix d'Aix-la-Chapelle et la guerre de sept ans n'allait pas interrompre ses grandes réformes. C'est à ces réformes que M. Guglia consacre son livre III, intitulé : « la période de maturité ». Les chapitres relatifs aux rapports entre l'Église et l'État et aux questions d'enseignement et de culture populaire donnent un bon exposé des idées de l'impératrice. Les relations avec le Saint-Siège se sont améliorées, en dépit des difficultés concernant le *Placet*, l'extension de l'impôt foncier aux biens d'Église, les empiètements de la justice civile sur les causes ecclésiastiques, la réduction des pouvoirs de l'Église, la diminution du nombre des jours fériés, etc. Aussi, lorsque l'on voit l'attitude prise dans ces questions par l'impératrice n'est-il pas sans intérêt d'étudier ses sentiments intimes en matière de religion. Ses lettres ne laissent aucun doute à ce sujet. Comme le montre M. Guglia, Marie-Thérèse est toujours restée foncièrement pieuse et sa religiosité s'accentuera encore après la mort de son époux. Mais cette religiosité croissante n'aura aucune répercussion sur ses idées relativement aux rapports entre l'Église et l'État et n'arrêtera pas les réformes favorables au pouvoir civil, qui s'accentuèrent, au contraire, pendant les dernières années du règne.

L'auteur consacre plusieurs pages intéressantes à l'attitude de Marie-Thérèse lors de la suppression de l'ordre des Jésuites (II, p. 335 et ss.). D'après lui, l'impératrice ne prit aucune part dans l'agitation qui précéda cette suppression, mais fut empêchée d'intervenir en faveur de l'ordre par sa politique d'alliance avec les rois de la maison de Bourbon et par les sentiments hostiles à la compagnie manifestés par son mari, par son médecin-confident von Swieten, par son ministre Kaunitz et par presque tous les membres du conseil d'État. C'est pour ces raisons qu'elle renonça même à prendre un jésuite comme confesseur, néanmoins elle conserva à l'ordre une vive sympathie en son particulier. Les lettres citées par M. Guglia ne laissent aucun doute à ce sujet.

L'attitude de l'impératrice dans la question polonaise est aussi

Digitized by Google

soigneusement étudiée. D'après l'auteur Marie-Thérèse n'aurait joué qu'un rôle passif dans la première partie de ce drame et ne se serait ralliée aux vues de son fils Joseph et de Kaunitz que parce que l'Autriche ne pouvait rester en arrière, du moment que la Russie et la Prusse s'étaient mises d'accord pour annexer de vastes territoires polonais. La lettre qu'elle écrivait, en septembre 1772, à son fils Ferdinand, lettre dont le caractère privé ne permet pas de mettre en doute la sincérité, paraît prouver que c'est uniquement pour des raisons de haute politique internationale que, contrairement à ses sentiments intimes, elle consentit à cette iniquité, dans laquelle, comme elle le disait à son gendre Albert de Saxe-Teschen : « elle voyait la source de bien des malheurs qui viendraient fondre plus tard sur la monarchie autrichienne et en amènerait la décadence ». Ce sont donc les circonstances atténuantes que plaide l'auteur en faveur de l'impératrice et, pour qui connaît le mécanisme de l'équilibre européen tel qu'il fonctionnait au XVIIIe siècle, il est difficile de les lui refuser.

Malgré cette tendance à expliquer de la façon la plus favorable à la mémoire de son héroïne tous les points critiquables de son règne, on ne peut cependant pas dire que l'ouvrage de M. Guglia constitue une simple apologie de Marie-Thérèse. Il base toutes ses appréciations sur des documents irréfutables et son livre reste une œuvre d'historien, bien écrite, bien présentée, avec une documentation graphique fort intéressante.

CH. TERLINDEN.

R. KOERPERICH. *Les lois sur la mainmorte dans les Pays-Bas catholiques*. Étude sur l'édit du 15 septembre 1753, ses précédents et son exécution. Louvain, P. Smeesters, 1922. In-8, XVI-288 p. F. 15.

Nous sommes heureux de faire connaître aux lecteurs de la RHE la dissertation présentée, en juillet dernier, par M. Koerperich à la Faculté de théologie de l'université de Louvain, pour l'obtention du grade de maître en droit canon. A plusieurs titres, en effet, ce travail nous paraît vraiment remarquable : l'intérêt du sujet étudié, l'ampleur de l'information, l'art et la clarté de l'exposition en font une œuvre digne de figurer avec honneur à côté des meilleurs travaux sur l'histoire des institutions juridiques.

En nous parlant des lois sur la mainmorte, c'est toute une grosse partie de l'histoire du temporel de l'Église que l'auteur nous retrace. Or, c'est bien là l'une des matières où, partout et de tout temps, il y a eu le plus de contacts, sinon de heurts, entre la législation civile et la législation canonique. Cette seule considération suffirait à mettre en évidence l'intérêt que présente l'étude de M. Koerperich. Mais cet intérêt s'accroît encore, en ce qui concerne les Pays-Bas catholiques,

Digitized by Google

de tout le mérite de la nouveauté. Jusqu'ici, en effet, personne n'a traité ce sujet pour la Belgique; ou du moins personne ne l'a fait avec cette ampleur d'information et d'exposition qui fait de M. Koerperich le véritable historien de la mainmorte dans nos provinces. Comme l'auteur nous en avertit lui-même dans sa préface, il n'avait en vue, dès l'abord, que l'étude du fameux édit général de Marie-Thérèse, du 15 septembre 1753. Mais bientôt il se rendit compte que cet édit ne pouvait être compris et bien interprété qu'à la lumière des lois antérieures dont il n'est que l'aboutissement, et, pour une grande part, la confirmation. Un mot aussi s'imposait sur l'exécution de l'édit. La dissertation de M. Koerperich est ainsi devenue une « étude sur l'édit du 15 septembre 1753, ses précédents et son exécution ».

Ainsi amplifié le travail exigeait une information considérable. Plusieurs dispositions des lois sur la mainmorte plongent leurs racines jusque dans le droit féodal ; d'autres, basées plutôt sur des motifs d'ordre politique ou économique, trouvèrent leur origine dans les statuts ou privilèges communaux, dans les coutumes ou dans les ordonnances princières. Il fallait donc d'abord prendre connaissance de toutes ces sources juridiques de la législation sur la mainmorte. Et ce n'était pas là petite besogne, puisque, comme on sait, même après la réunion de nos provinces sous le gouvernement des princes de la Maison de Bourgogne, chacune de nos principautés conserva ses coutumes et ses lois particulières. Heureusement, les publications de la Commission royale d'histoire de Belgique ont permis à l'auteur de prendre assez facilement contact avec tous ces documents. Mais il ne faut pas avoir une grande expérience des questions juridiques pour savoir que les lois ressembleraient souvent à des corps sans âme si elles n'étaient vivifiées par la jurisprudence, administrative ou judiciaire, qui les applique, et par les jurisconsultes qui les expliquent. Il fallait donc recourir encore aux décisions administratives, aux sentences des conseils de justice, aux traités et aux consultations des juristes et des canonistes. L'énumération des archives, contenue dans l'introduction, et la longue liste des ouvrages, manuscrits ou imprimés, que nous trouvons à la fin de son travail, prouvent que M. Koerperich n'a négligé aucun de ces moyens d'information.

De tous ces documents longuement recherchés, patiemment rassemblés et minutieusement étudiés, l'auteur a tiré une belle et puissante synthèse de l'histoire des lois sur la mainmorte. Et c'est ici surtout que se révèlent ses éminentes qualités d'historien et de juriste.

Détachons ici de l'introduction la page dans laquelle il nous indique brièvement le plan adopté dans son étude. « C'est à l'époque féodale et communale que le droit dont l'Église avait joui, dans la monarchie franque, d'acquérir des biens de toute nature et par tous les modes d'acquisition, sans limite ni contrôle, subit les premières restrictions ; c'est aussi dans le droit féodal qu'il faut chercher l'origine de l'amortissement ; enfin, on trouve jusqu'à la fin de l'ancien régime des

Digitized by Google

vestiges du droit féodal. Pour ces motifs, nous donnons dans un premier chapitre un aperçu sur le droit féodal et communal. Cette étude préliminaire ne vise aucunement à être complète ; nous avons cependant tenu à appuyer nos affirmations sur les sources. — Le second chapitre est consacré à exposer l'évolution de la législation monarchique jusqu'à la publication de l'édit du 15 septembre 1753. Tout en y donnant le développement du système de l'amortissement, nous y montrerons comment le système de l'autorisation préalable fut introduit successivement dans les différentes provinces des Pays-Bas ; nous donnerons le texte des édits et nous en déterminerons la portée générale. — Prenant ensuite pour cadre les dispositions de l'édit de 1753, qui confirme les ordonnances antérieures sur la mainmorte, nous essayerons de donner un exposé systématique de la législation sur la mainmorte. Cet exposé comprendra trois chapitres : l'érection des établissements de mainmorte (chap. III), leur droit d'acquérir des immeubles (chap. IV) et leur droit d'acquérir des rentes rachetables et des biens meubles (chap. V) ; il nous permettra d'insister sur le développement interne du système de l'autorisation préalable, dont nous avons donné le développement externe au chap. II, ainsi que de faire connaître les modifications qui furent apportées à l'édit de 1753. — Enfin, l'édit de 1753 ne dispose pas seulement pour l'avenir, il revient aussi sur le passé. Il n'introduit pas seulement une législation plus sévère et plus uniforme sur le droit d'acquérir des gens de mainmorte, il prescrit aussi une enquête sur la légitimité de leurs acquisitions antérieures. Le soin de veiller à l'exécution de cette partie de l'édit fut confié à une commission spéciale, la « jointe des amortissements ». Dans un dernier chapitre (chap. VI) nous ferons l'histoire des travaux de cette commission. »

Le plan ainsi esquissé, M. Koerperich l'a réalisé avec la maîtrise que lui donne une solide formation historique et juridique. Les textes ayant force de loi sont à la base de l'exposé. Mais une loi ne naît pas soudain par une sorte de génération spontanée. Une loi antérieure devenue insuffisante, des circonstances de fait qui se modifient, parfois aussi des théories philosophiques ou juridiques qui s'insinuent dans l'esprit des gouvernants : telles sont les causes qui provoquent l'apparition d'une loi, comme aussi elles expliquent son développement et ses transformations. M. Koerperich a eu soin de rechercher la genèse des lois qu'il étudie, et il a interrogé tour à tour la législation antérieure, l'histoire politique et économique, les ouvrages des jurisconsultes et des canonistes. Pour l'interprétation de ces lois, pour la solution des difficultés que rencontrait souvent leur application, il a eu recours également aux lois ou coutumes antérieures, aux consultations des juristes et des canonistes, aux décisions de la jurisprudence administrative et judiciaire. Et de cette façon, il nous présente ses documents de manière à en tirer tout ce qu'ils peuvent nous faire connaître sur les lois de mainmorte : leurs bases juridiques, leur origine historique, les

Digitized by Google

causes et les phases de leur développement, les motifs de leurs transformations, le mécanisme de leur application.

Le sujet traité par M. Koerperich dans sa dissertation est de ceux qui, de nos jours encore, peuvent prêter à des discussions plus passionnées que scientifiques. Il nous plaît de reconnaître que, sans rien sacrifier des principes qui lui sont chers, l'auteur a su conserver toujours, dans un exposé tout objectif, la calme sérénité de l'historien et du juriste. Son œuvre n'est ni d'un polémiste, ni d'un apologiste. Toutefois les apologistes et les polémistes trouveront dans cette étude de quoi clarifier plus d'une de leurs idées, dissiper plus d'un de leurs préjugés, rectifier plus d'un de leurs jugements.

Après ces considérations générales, nous voudrions signaler spécialement à l'attention des lecteurs certains passages du présent travail, qui nous ont paru particulièrement intéressants. D'abord, l'exposé serré, et pourtant clair et suffisamment complet, des principes généraux du droit féodal et communal qui trouvent leur application dans les questions de mainmorte. C'est le premier chapitre de la dissertation. Ensuite, une belle synthèse de l'état de la législation sur la mainmorte dans les Pays-Bas, à la fin du XVIe siècle ; nous la trouvons pages 58-69. Un troisième passage, très important à notre avis, c'est celui où (p. 147 à 163) l'auteur nous expose le sens de la sanction de nullité qui, depuis le XVIe siècle, frappe les transferts d'immeubles aux gens de mainmorte, accomplis sans autorisation du prince. Enfin, dignes aussi de la plus grande attention sont tous les endroits où, au cours de sa dissertation, l'auteur parle des deux systèmes employés par les législateurs, pour modérer l'acquisition de biens temporels par les gens de mainmorte : l'amortissement et l'autorisation préalable. D'aucuns seront peut être tentés de regretter que, par suite du plan qu'il a adopté, M. Koerperich ait été amené à parler en plusieurs endroits de ces deux éléments principaux de la législation sur la mainmorte. Nous croyons cependant qu'en remettant ces deux institutions dans leur cadre historique, il en a mieux fait comprendre l'éclosion d'abord, les développements et les transformations ensuite. Au reste, pour ceux qui préféreraient avoir sur ce sujet une vue d'ensemble plus systématique, ils la trouveront dans la magistrale conclusion qui clôt dignement ce beau travail.

Au temps des corporations et des métiers, l'apprenti devait présenter un chef-d'œuvre pour obtenir rang de maître. M. Koerperich s'en est souvenu en composant sa dissertation pour la maîtrise en droit canon. Ceux qui liront ce travail seront de notre avis, nous en sommes convaincu. Et, comme nous, ils attendront avec impatience un nouveau travail de même valeur sur les questions dont l'auteur, dans sa préface, nous présente déjà l'étude comme ébauchée : la dîme et ses charges ; les immunités fiscales du clergé ; la tutelle et le haut-domaine de l'État sur le patrimoine de l'Église.

A. MONIN.

Digitized by Google

Cal GASQUET. *Great Britain and the holy See. 1792-1806. A chapter in the history of diplomatic relations between England and Rome.* Rome, Desclée, 1919. In-8, 56 p.

Le cardinal Gasquet a découvert aux archives vaticanes une collection de lettres relatives à la mission de Mgr Erskine à Londres, sous Pie VI et Pie VII. Il les analyse et les transcrit en partie.

L'idée de cette mission pontificale à Londres appartient à Sir John Hippisley que son gouvernement avait envoyé à Rome en 1792. Il était indispensable, déclarait-il, d'établir des rapports continus entre les deux cours. Dans la guerre que la Grande-Bretagne avait ouverte contre la France républicaine, les ports des États pontificaux seraient à même de rendre de grands services; le pape ne refuserait sans doute pas de collaborer au ravitaillement de la flotte.

La présence à Rome, d'une part, de Hippisley, anglican sans doute, mais esprit très ouvert et très conciliant, d'autre part, celle de Mgr Erskine à Londres comme « envoyé extraordinaire de S. S. le pape », produisirent quelques bons résultats au point de vue religieux. Déjà l'hospitalité généreusement donnée par le peuple anglais à 8000 prêtres français émigrés avait commencé à combler cet abîme creusé par le schisme du XVIe siècle entre catholiques et anglicans. Mgr Erskine y contribua aussi très efficacement. A cette époque remonte la suppression d'une mesure d'exception contre les catholiques anglais, à savoir de la double taxe qu'ils devaient payer.

De son côté, le gouvernement pontifical mit à procurer des vivres à la flotte une générosité et un empressement dont les ministres anglais le remercièrent à diverses reprises. On sait que Pie VI, suivant la politique de son prédécesseur, refusa de fermer ses ports aux Anglais malgré les menaces de Napoléon. Et ces menaces n'étaient point platoniques.

L'histoire des relations entre l'Angleterre et le Saint-Siège depuis le début de la grande guerre donne à cette publication une véritable opportunité. Toutes les lettres cependant ne sont pas également intéressantes et nous eussions voulu autre chose qu'une simple analyse d'après l'ordre chronologique de cette correspondance.

E. DE MOREAU, S. J.

A. M. P. INGOLD. *Général et trappiste. Le P. Marie-Joseph baron de Géramb* (1772-1848). Paris, P. Téqui, 1921. In-8, VIII-355 p.

Dom Ingold, ancien vicaire-général de Langres, a publié, depuis sa retraite à la Trappe d'Oelenberg, plusieurs études intéressantes sur l'ordre de Cîteaux. Sa dernière publication est une biographie du Père Marie-Joseph de Géramb, ancien procureur général de la Trappe.

François-Ferdinand de Géramb naquit à Lyon, le 14 janvier 1772,

Digitized by Google

d'un père autrichien, le baron Julien de Géramb, et d'une mère française, Marie-Madeleine La Sausse, que la Révolution chassa de France. Ses études terminées à l'académie militaire de Vienne, Ferdinand fut envoyé, à 21 ans, à l'école de cavalerie de Presbourg. Sa carrière militaire fut funeste à la régularité de sa vie chrétienne. Mais il gardait la foi au fond de son cœur et, tout en négligeant l'accomplissement des préceptes religieux, il se défendit toujours d'être impie. Il se maria à sa cousine Thérèse d'Adda, dont il eut six enfants.

Le jeune baron de Géramb prit part aux guerres contre Napoléon, fit plus d'une action d'éclat, et devint capitaine en 1801. Assiégé, en 1805, à Ulm, il entreprit une sortie hardie, couronnée de succès, parvint à échapper à la poursuite de Murat, sauva la vie de l'archiduc Ferdinand d'Este, cousin de l'empereur d'Autriche, et rentra avec lui à Vienne. Promu colonel de nouvelles troupes, il se disposait à de nouveaux faits d'armes, quand vint le désastre d'Austerlitz, qui amena la capitulation des troupes impériales d'Autriche et de Russie.

De même qu'il avait été vaillant capitaine, Ferdinand de Géramb fut adroit diplomate et courtisan accompli. Devenu chambellan de l'empereur François II, bien en cour, jouissant d'une situation enviée, il menait la vie à larges brides. Mais, même alors, lui revient fréquemment déjà, obsédante, lancinante, l'idée du néant, de la mort, de l'éternité. Sous ses habits somptueux, il avait déjà l'âme d'un trappiste, sans que, par une étrange anomalie, ses appréhensions de l'au-delà l'amenassent à la pratique de ses devoirs religieux.

La maladie de sa femme l'obligea à quitter l'air insalubre de Vienne. Nous le trouvons d'abord en Russie, lié d'amitié avec le comte de Maistre, honoré d'une audience de l'empereur Alexandre III. De là, il se dirige vers Palerme, où, tout de suite, il occupe une place en vue à la cour de la reine de Naples, Caroline d'Autriche. La souveraine lui marqua toujours la plus vive affection ; féal serviteur et galant homme, le baron de Géramb lui en fut reconnaissant et lui rendit des services signalés auprès des différentes cours d'Europe. C'est ainsi qu'il eut l'occasion de se rendre auprès du vieux roi d'Angleterre, Georges III, afin de l'informer des mesures vexatoires du ministre anglais, lord Bentinck.

En 1808, sa femme mourut, à l'âge de 32 ans. Toute la cour asssista à ses obsèques. La faveur grandissante dont le baron était l'objet de la part de la reine semble avoir augmenté l'animosité de lord Bentinck, qui ne pardonnait pas à Géramb d'avoir provoqué l'avertissement que lui avait donné son gouvernement, de modifier son attitude hostile à l'égard de Caroline. La situation devint de plus en plus tendue. Ferdinand de Géramb dut renoncer à ses fonctions de chambellan de la reine et, sur les conseils de celle-ci, il passa en Espagne, ou de nouveaux exploits militaires vinrent accroître sa réputation de bravoure.

Nommé général par la junte de Cadix, gravement blessé dans un combat contre les Français, il alla passer sa convalescence en Angle-

Digitized by Google

terre, s'employant à y recruter un corps d'auxiliaires. Il y publia divers écrits, dans lesquels il appelle l'empereur des Français « le tyran » et où il affirme « les droits de l'auguste famille des Bourbons ». Napoléon devait lui en tenir rigueur. Mais le jeune et bouillant général ne s'en souciait guère en ce moment. A l'apogée des honneurs, il menait une vie fastueuse, se rencontrait avec les comtes de Provence et d'Artois (plus tard Louis XVIII et Charles X) et remplissait l'Angleterre du bruit de ses aventures et de ses prodigalités. Hélas ! la roue de la Fortune tourna. La junte, qui voulait bien payer les frais d'armement des troupes envoyées en Espagne, trouva démesurément exagérées les dépenses personnelles du baron et lui coupa les vivres. Aussitôt, ce fut la débâcle, l'abandon de ses amis, la saisie et toute une série d'épisodes où le burlesque côtoyait le tragique. Devant la menace de la contrainte par corps, le fier officier se rebiffe. Il se barricade chez lui. Peine perdue. Sa résistance héroï-comique sombre dans le ridicule, et le général est tout aise de trouver, grâce à la complaisance de l'attorney général, place dans un navire marchand qui l'amène au Danemark. L'intervention de sa sœur l'aide à payer ses dettes d'Angleterre. Mais la police française s'alarme au bruit de ses aventures ; on flaire en lui un espion et, à son arrivée à Hambourg, il est cueilli par des gendarmes français, conduit à Paris et incarcéré au donjon de Vincennes, où il séjourne du 21 août 1812 au 6 février 1814. De là, il est transféré à la prison de la Force et partage quelque temps la cellule de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, autre victime du ressentiment de Napoléon. Avec le Père Fontana, supérieur des barnabites et futur cardinal, l'évêque de Troyes termine l'œuvre de conversion du prisonnier, commencée dans la solitude du donjon de Vincennes.

L'entrée des troupes alliées à Paris, le 1er avril 1814, délivre les détenus. Le baron de Géramb renonce à la carrière des armes et, après une suprême entrevue où il triomphe des dernières résistances de l'empereur d'Autriche, il se dispose à mettre à exécution son projet de pèlerinage en Terre-Sainte. Mais la maladie et la mort de sa mère le retiennent à Lyon, et c'est de là qu'il entre enfin à la Trappe du Port-du-Salut, le 6 janvier 1816. Dix jours plus tard, au 44e jour anniversaire de sa naissance, il reçoit, avec la bure du moine cistercien, le nom de frère Marie-Joseph.

Avec une ferveur de néophyte, il se plonge dans les âpres jouissances de la pénitence, renforçant même le régime austère de la Trappe. Mais c'est sans le moindre succès qu'il exerce successivement les fonctions de tailleur, de barbier et de garde-malade. Le métier de peintre vitrier lui va mieux. Le pinceau à la main, il parcourt toute la maison, y peignant, inlassablement, des têtes de mort. Le monastère prend bientôt l'aspect d'une nécropole. Ses travaux ne l'empêchent pas d'écrire de nombreuses lettres, admirables de foi et de prosélytisme, et plusieurs ouvrages de piété sont pleins d'élans d'amour divin.

Digitized by Google

La charge d'hôtelier lui procure, ainsi qu'à son monastère, de précieuses amitiés. Il a le plus grand succès dans les quêtes qu'il entreprend pour les constructions nouvelles dont il est l'architecte.

Mais un froid se produit entre lui et son abbé, et le frère Marie-Joseph est envoyé à la nouvelle fondation d'Oelenberg (Alsace). En juin 1828, il lance, du fond de sa solitude, un manifeste contre les ordonnances de Charles X en défaveur des jésuites. Résultat : la Trappe d'Oelenberg est fermée pour un temps et le Père de Géramb dirigé vers le monastère de Saint-Urbain, en Suisse (canton de Lucerne). Pour laisser à l'orage le temps de se calmer, il met à exécution son projet de voyage en Terre-Sainte et en Égypte, ce qui nous vaut des récits intéressants sur les Saints-Lieux visités par le pèlerin, sa rencontre avec Lamartine, à Beyrouth, sa visite au vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, son séjour à Suez, où il loge dans la chambre qu'avait occupée Bonaparte, pendant sa campagne d'Égypte.

L'absence du Père de Géramb dura deux ans et demi. Il passa ensuite quelques années à Lyon, pour la rédaction et l'impression de son travail : *Pèlerinage en Terre-Sainte,* qui eut plusieurs éditions et traductions. Enfin, le 15 septembre 1836, il rentra à son couvent d'Oelenberg. Il ne devait pas y rester longtemps.

Grégoire XVI, qui le connaissait et l'appréciait, le manda à Rome. Avant de partir pour la ville éternelle, le Père de Géramb écrivit à Lamennais, pour l'engager à se soumettre et à l'accompagner auprès du Saint Père, mais sa démarche n'eut aucun succès et semble même être restée sans réponse.

Arrivé à Rome en janvier 1828, le Père Marie-Joseph reçut, le 12 mai suivant, un bref lui conférant la charge de procureur-général de la congrégation de la Trappe, avec le titre d'abbé. Plusieurs s'étonnèrent sans doute de voir cette dignité accordée à un moine qui n'était pas dans les ordres, car au chapitre général de l'ordre, il dut exhiber son bref, pour convaincre tout le monde. Il s'initia du reste rapidement à ses fonctions de procureur, qu'il remplit, encouragé par l'affection et l'estime de Grégoire XVI, avec zèle et dévouement jusqu'au 15 mars 1848, date de sa mort.

Le grand intérêt historique qui s'attache au livre de dom Ingold, lui vient de ce que le baron de Géramb fut mêlé à la plupart des événements internationaux du début du siècle passé. Les plus grands noms de l'époque se retrouvent dans cette histoire, pour laquelle Dom Ingold a utilisé des sources de toute première main. Son travail est fait consciencieusement, on pourrait même dire : scrupuleusement, et le récit est présenté de façon très attrayante. On peut regretter qu'il soit coupé, à tout instant, par des notes qui brisent l'exposé, en se multipliant d'une façon malencontreuse, au milieu des phrases. A notre avis, un grand nombre de faits, rapportés en note, auraient plus utilement trouvé leur place dans le corps du texte.

Ajoutons que, tout en reconnaissant au Père de Géramb de belles

Digitized by Google

qualités d'esprit et de cœur, tous les lecteurs n'éprouveront peut-être pas au même degré l'admiration qui s'échappe à jet continu de la plume de l'auteur, pour son héros. Certes, la figure du général et du trappiste est très attachante et intéressante. La bravoure de l'officier, la piété du moine sont dignes de remarque. Mais si la ferveur du P. Marie-Joseph édifiait grandement les visiteurs de la Trappe et les lecteurs de ses ouvrages de piété, son exubérance dans les salons devait quelque peu déconcerter l'opinion. Son tempérament fougueux, ses bizarreries d'humeur, ses promptes colères, expliquent peut-être les malentendus qui se produisirent et dans lesquels les supérieurs du P. de Géramb ne durent pas avoir toujours tort. Il resta toujours, selon le mot de Mgr de Cheverus, « un baril de poudre sous un capuchon » et l'on devine qu'il y eut, de temps à autre, une explosion, dans le silence des monastères où l'ancien général trouvait, il n'en faut pas douter, bien des frères possédant d'égales qualités de foi et de piété, sans avoir sa bouillante et quelque peu inquiétante ardeur.

H. LAMY.

F. MOURRET. *Histoire générale de l'Église*. T. VIII-IX : *L'Église contemporaine*. 1re partie, 1823-1878 ; 2e partie, 1878-1903. Paris, 1919-1921. In-8, 710, 503 p. F. 15 le volume.

Avec ces deux volumes la grande publication de M. Mourret arrive à son terme. L'auteur prépare le pontificat de Pie X et annonce cinq volumes de suppléments : une table analytique, une géographie générale, ancienne et moderne, de l'Église et trois volumes de documents. Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit longuement de l'œuvre dans la *Revue pratique d'apologétique* (t. XXV, 1917, p. 89-102, *Essai d'une nouvelle méthode d'apologétique*), de l'importance qu'elle peut avoir pour les études dans le clergé, à tous les degrés et sous diverses formes. La valeur du jugement gagne encore à ce fait que l'histoire ecclésiastique manquait totalement jusqu'ici de données géographiques pour situer les hommes et les événements. M. Aigrain comblera cette lacune en toute compétence par son volume de géographie, et les lumières qu'il fournira aux travailleurs permettront d'éclaircir bien des points dans les annales de l'Église.

Pas ne sera besoin de longs développements pour faire ressortir l'importance et l'intérêt tout particulier des deux volumes que je présente ici. Les luttes de l'Eglise contre l'esprit moderne, sous toutes ses formes hostiles à la révélation, et contre l'impiété révolutionnaire, les grands événements des pontificats de Pie IX et de Léon XIII, leur multitude et leur variété, les discussions soulevées et résolues, les triomphes et les pertes que le catholisme a éprouvés à travers ce siècle, tout cela, qui n'est que d'hier, qui n'a pas encore pris fin, passionne

Digitized by Google

d'un bout à l'autre du récit les indifférents eux-mêmes et ne laisse jamais l'attention se fatiguer.

A la mort de Pie VII (1823), tout bouillonne, tout est en effervescence autour de l'Église et, au milieu du calme, de la tranquillité, qui se sont déjà affermis après les longues guerres de la Révolution et de l'Empire, la lutte se prépare et va éclater entre les défenseurs et les adversaires de Rome, conservateurs et libéraux, congrégations nouvelles et sociétés secrètes. Le prestige considérable du vieux pontife et de son ministre Consalvi, ces illustres victimes du despotisme napoléonien, avait jusqu'alors contribué à développer le calme et l'ordre dont l'Église sentait le besoin, comme la société, après la longue période de guerres. Mais les successeurs de Pie VII n'eurent ni le temps ni les moyens de reconquérir son prestige. Léon XII doit protester contre les ordonnances royales de 1828, dernier soubresaut du gallicanisme, qui sacrifient les jésuites aux affres du parti libéral, épouvanté par le spectre de la congrégation. Il organise les Églises autonomes de l'Amérique espagnole, malgré l'opposition de la métropole. Pie VIII, qui approuva l'*Œuvre de la propagation de la foi*, put applaudir à l'émancipation des catholiques anglais, mais il assista au triomphe des libéraux dans la Révolution de 1830, triomphe qui préparait une tâche épineuse à ses successeurs.

Les libéraux vainqueurs agitèrent aussitôt l'Europe, en commençant par l'Italie et les États pontificaux. Rome fut même menacée au moment où s'ouvrait le conclave qui devait remplacer Pie VIII. Grégoire XII entreprit donc résolument la lutte contre un parti qui se solidarisait de plus avec les sociétés secrètes, mais il ne fut pas le pape rétrograde qu'on a prétendu. Si l'esprit de routine, qui avait trop pénétré dans la mentalité romaine, rendait à peu près nulles les réformes qu'il entreprit dans l'administration de ses États, il se mettait franchement en relation avec les gouvernements issus des dernières révolutions, France, Espagne, Portugal. Il condamnait les menées ténébreuses des sociétés secrètes, mais aussi, et peut-être malgré lui, les enseignements téméraires de Lamennais. Il soutenait les catholiques partout où leur foi agissante les exposait aux tracasseries des pouvoirs publics, les évêques allemands dans leur lutte contre le mariage mixte, les Polonais et les Uniates persécutés par le tzarisme : qu'on se rappelle l'audience secrète du 13 décembre 1845, dans laquelle il atterra Nicolas Ier par ses remontrances.

Le vieillard de 80 ans recevait toutefois des consolations de la renaissance religieuse qui se manifestait en divers pays ; en Allemagne l'opinion catholique s'éveillait et préparait cette force du Centre dont la politique de Bismarck et des Hohenzollern a dû tenir compte ; en Angleterre le mouvement d'Oxford, avec ses éclatantes conversions, précipitait l'éclosion d'une Église nouvelle dont nous admirons aujourd'hui les progrès et la vitalité ; en France, l'esprit religieux, qui ressuscitait dans la création des *Conférences de S. Vincent de Paul*

Digitized by Google

(1833), ne cessait de s'étendre, se fortifiait par la campagne pour la liberté d'enseignement, reprise en 1845, et pénétra dans les masses jusqu'à créer l'atmosphère de catholicisme dans laquelle vécut la Révolution de 1848. Les missions en pays infidèles s'enrichissaient des grâces de plusieurs martyrs dans l'Extrême Orient, l'évêché d'Alger faisait revivre l'antique Église d'Afrique et celle des États-Unis s'organisait dans des assemblées provinciales où s'élaborait l'institution des conciles nationaux de Baltimore.

La durée du pontificat de Pie IX et la multiplicité des faits, la grandeur des débats qui l'ont rempli permettent de le partager en trois périodes. De 1846 à 1854 les excès de la Révolution italienne obligent le pontife à se détacher du parti libéral, auquel il avait fait des avances et de généreuses concessions. Il se montrera dès lors l'adversaire irréductible des idées et des prétentions de ce parti, et partout l'attitude hostile des libéraux envers le catholicisme ne justifiera que trop son aversion. Le césarisme des Bonaparte, forme hypocrite du libéralisme, accapare avec le reste de la nation la loi Falloux, fruit du renouveau religieux comme de la campagne pour la liberté de l'enseignement. La politique du Piémontais Cavour tend à l'asservissement de l'Église et du clergé sous le voile de mesures fiscales. Les nationaux libéraux travaillent au profit de la Prusse, et leur tendance à l'asservissement des intelligences et des caractères n'est qu'une forme de l'évolution protestante qu'est la philosophie kantienne. Les libéraux suisses tournent au radicalisme et écrasent les cantons catholiques ligués en Sonderbund pour défendre leurs libertés. Le réveil momentané du sectarisme antiromain à l'occasion du rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre fut bien aussi un fruit protestant authentique avec l'étroitesse de ses préjugés. Mais rien n'arrêtait l'activité infatigable du pontife.

La seconde période de son pontificat (1854-1864) allait lui apporter des épreuves encore plus redoutables et dont nous n'avons encore vu ni le terme ni les aboutissants en cette année 1922. Pie IX les avait prévues quand il faisait appel à la protection toute puissante de Marie en définissant le dogme de l'Immaculée Conception. La ruine de son pouvoir temporel par la trahison des Italiens avec la connivence de Napoléon III a jeté l'Europe dans une impasse de laquelle elle a peine à sortir; n'est-ce pas sans doute parce qu'elle fut le signal d'une recrudescence de vexations contre l'Église de la part des diverses puissances du continent, alors que l'incrédulité recevait de Renan une forme douceureuse et perfide qui a perdu tant d'âmes ? Pie IX y répondit par le *Syllabus* et l'encyclique *Quanta cura* (1864). Ce résumé de toutes les condamnations prononcées antérieurement contre les tendances funestes du libéralisme et de l'esprit moderne provoqua une tempête de récriminations, au milieu de laquelle la question romaine s'aggrava, et qui laissa passer inaperçue l'éclosion du communisme révolutionnaire et de la première Internationale !

Digitized by Google

Devant ces dangers que d'autres plus grands devaient suivre, tout le lui faisait prévoir, Pie IX se décida à convoquer les assises générales de l'Église catholique pour la grouper plus étroitement autour de son chef par la définition de l'infaillibilité du pontife romain. C'est un fait que l'on peut affirmer nettement aujourd'hui, à 53 ans de distance; Pie IX a voulu seul le concile, l'a convoqué de sa propre autorité et n'a cessé de le diriger par une action quotidienne, tantôt indirecte, tantôt ouverte, toujours discrète, atténuée, qui laissait liberté entière à l'assemblée et à chacun de ses membres.

M. Mourret a consacré à l'histoire de ce concile un ouvrage dont on trouvera plus loin une analyse critique. Nous passons donc ici le récit hautement intéressant qu'il donne de cette assemblée.

Au moment du grand acte final, la déclaration de guerre de la France à la Prusse obligeait le concile à se disperser, et bientôt la guerre franco-allemande enlevait au pontife romain le dernier appui humain qui garantît son indépendance temporelle Deux mois après la fin du concile, au lendemain de Sedan, Rome devenait italienne, et le pape s'enfermait au Vatican, d'où il n'est plus sorti; les avanies, dont la récente définition fut le prétexte, se déchaînèrent en une véritable tempête, qui s'aggrava encore de la politique intransigeante du pape. Le Kulturkampf en Allemagne et en Suisse attrista ses dernières années, et jusqu'à la catholique Autriche prit parti pour la poignée de factieux qui bravait l'Église entière.

A la mort de Pie IX, 7 février 1878, le prisonnier du Vatican avait rompu toute relation avec la plupart des souverains et des États de l'Europe, l'Église était dans une situation difficile, mais l'aurore d'un pontificat se préparait avec les dévotions et l'œuvre des missions qui s'amplifiaient partout. La dévotion à la sainte Vierge se vivifiait dans les apparitions et les pèlerinages qui en étaient la suite; ceux de Paray-le-Monial et le vœu national de Montmartre popularisaient la dévotion au Sacré-Cœur. Les cercles d'ouvriers s'organisaient et des congrégations nouvelles, les Dames de Sion, les missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, les missions africaines de Lyon partaient à la conquête des pays infidèles; ces deux dernières au continent noir où ils rencontraient les Pères du Saint-Esprit et les missionnaires des SS. Cœurs de Jésus et de Marie. La Chine et le Japon, auparavant fermés aux missionnaires, voyaient cesser peu à peu les persécutions et l'ostracisme qui avaient été leur lot, et des chrétientés florissantes couvraient leur sol comme dans les îles perdues de l'océan Pacifique avec la compagnie de Marie.

Préparé ainsi par la situation, Léon XIII inaugure tout un programme qui montrera dans l'Église la source de la vraie civilisation. Mais il n'abandonne rien de la politique de son prédécesseur. En Italie, pendant que le programme radical et anticlérical de Crispi annulle la loi des garanties, Léon XIII revendique l'indépendance de la souveraineté pontificale et, sans refuser aucune concession possible, se

Digitized by Google

montrera l'adversaire de la Triple alliance. C'est pour la combattre qu'il se rapproche de la République française et ne cesse de lui procurer des partisans parmi les conservateurs et les catholiques. Ni les lois laïques intangibles, ni les persécutions contre les religieux, ni les séminaristes à la caserne ne l'empêchèrent de lancer sa fameuse politique de ralliement qu'il poursuivit jusqu'à la fin avec une obstination extraordinaire. Il est vrai que l'affaire Dreyfus dispensa l'avocat Waldeck-Rousseau et le sectaire Combes d'en témoigner de la reconnaissance, cette vertu réservée aux grandes âmes, ou plutôt ils la pratiquèrent d'une manière digne d'eux, dans la loi contre les congrégations et par la rupture des relations diplomatiques.

En face de la Triple alliance, dont l'Italie cherchait à tirer parti contre lui, Léon XIII se montra très réservé et Guillaume II, son dernier chef, lui inspira une défiance justifiée ; il avait imposé à Bismarck l'abrogation des lois de mai et la fin de la campagne en faveur de la culture tudesque, mais le Centre catholique, qui l'avait secondé en cela, se transformait en un parti politique infidèle à son programme et se laissait enregimenter par Guillaume II dans une politique qui devait faire triompher l'idéal protestant de cette même culture.

Les directions que le pape imprime partout en application de son programme réussissent, non seulement à remettre la papauté en rapport avec les États, mais à fortifier la vie religieuse dans les masses : en Autriche le joséphisme a la vie dure, et les chrétiens antisémites dépassent les bornes du programme tracé ; en Belgique les catholiques, dirigés par leurs évêques, surmontent un nouveau Kulturkampf et s'emparent du pouvoir qu'ils garderont plus de trente ans ; le pape s'efforce de modérer les revendications irlandaises au moins dans leur forme, et tranche résolument le problème des ordinations anglicanes. En Russie il dissipe les préventions des czars ; en Turquie il proteste contre les massacres d'Arméniens et, malgré Guillaume II, maintient le protectorat français en Orient, lui donne un nouvel éclat par la légation du cardinal Langénieux au congrès eucharistique de Jérusalem (1893).

Les missions prennent partout un brillant essor; la hiérarchie ecclésiastique est établie dans l'Hindoustan et au Japon. Le cardinal Lavigerie, qui a lancé ses Pères à travers le centre de l'Afrique à l'assaut de l'esclavage, entreprend par ses missionnaires la conquête de ces immenses régions et les massacres de ses chrétiens de l'Ouganda apportent à son œuvre de nouvelles bénédictions. Les conciles de Baltimore et celui de l'Amérique latine à Rome en 1899 ne se contentent pas d'organiser : ils impriment un nouvel essor à la diffusion de l'Évangile. Et cette même année le pape couronne toute son œuvre d'apostolat en consacrant le genre humain au Sacré-Cœur et l'année suivante au Christ Rédempteur du monde.

Il était une partie importante du rôle de Léon XIII que M. M. ne

Digitized by Google

pouvait passer sous silence : son action dans le règne de l'intelligence par ses belles encycliques. Ses directions intellectuelles avaient pour point de départ le thomisme dont, durant tout son pontificat, il s'efforce d'adapter l'enseignement aux vrais besoins de l'esprit moderne. Il voyait dans les doctrines thomistes avec leur méthode de raisonnement la solution de toutes les erreurs modernes, comme le remède à tous les maux dont souffre la société. Ainsi la plupart des nombreuses encycliques du pape prennent-elles ces doctrines pour fondement, et les neuf que M. M. analyse ont trait à des questions de droit public, civil et politique. Elles provoquèrent en diverses parties de l'Europe un vaste mouvement philosophique et théologique, qui attira l'attention générale et éclaira l'intelligence humaine, améliora les idées, sinon les mœurs, de la société. L'encyclique *Providentissimus* notamment a tracé tout un programme directeur des études scripturaires dont la commission biblique s'est largement inspirée et que les exégètes ne doivent jamais perdre de vue.

Les questions sociales ont surtout préoccupé Léon XIII toute sa vie publique, peut-on dire. Après avoir condamné les doctrines socialistes et anarchistes dans deux bulles du début de son pontificat, il encourage partout les œuvres sociales qui tentent à améliorer la condition de l'ouvrier; elles se multiplient à sa voix et se dressent hardiment en Europe et en Amérique en face des écoles et des organisations subversives. Puis, le 15 mai 1891, il promulgue dans l'encyclique *Rerum novarum* sur la condition des ouvriers la vraie solution catholique, qui rappelle leurs devoirs à l'ouvrier, au patron et à l'État. Dès lors la démocratie chrétienne est fondée, mais elle aura besoin d'être précisée par Léon XIII, puis avertie par Pie X, qui blâmera certains de ses excès, comme ceux du *Sillon*.

Ce grand pontificat, qui complète si bien celui de Pie IX, avait besoin d'une conclusion, et la voici telle que M. M. la pose. La civilisation chrétienne, dont Léon XIII développa le programme pendant vingt-cinq ans, fut sans cesse animée par lui d'un souffle d'apostolat et de piété. Cinq de ses encycliques traitent de la vie chrétienne sous ses diverses formes, sans parler de celles qui, chaque année au retour du mois du Rosaire, célébraient les grandeurs de Marie pour réchauffer la dévotion des fidèles, et assurer à l'Église un secours nouveau dans ses dangers pressants. Il approuva toutes les œuvres de piété, les congrégations nouvelles de dom Gréa, de dom Bosco, des Petites sœurs de l'Assomption, etc., les congrès catholiques, surtout ceux qui promouvaient périodiquement le culte de la sainte Eucharistie et celui de la sainte Vierge; il ne manqua aucun moyen de provoquer ou d'encourager les pèlerinages à Rome, à Lourdes, etc.

L'auteur annonce, dans la préface de ce dernier volume, qu'il n'a pas jugé à propos de donner une bibliographie, à peu près inutile d'ailleurs, puisque le lecteur peut contrôler le récit par ses souvenirs et ses relations. J'ajouterai qu'en fait ces deux volumes, comme celui qui

Digitized by Google

terminera la série, sont encore plus des livres de lecture que d'histoire, par l'intérêt tout particulier qu'offre le récit, et parce que le siècle qu'ils racontent n'est pas encore entré dans le domaine de l'histoire documentaire et raisonnée. Ils ont en outre une haute portée morale pour tout lecteur et même d'édification pour le chrétien et pour tout homme sérieux et réfléchi. En cette période de crise que nous traversons, après une longue guerre et au milieu des ruines de toute sorte qu'elle a amoncelées et qui rendent l'avenir si incertain, dans la situation instable qui caractérise le monde politique et sociale, l'Église catholique se présente à la fois comme la plus haute autorité morale, la moins incontestée dans son universalité, et comme la société qui offre à ses membres le plus de sécurité et de garantie de bonheur. La lecture de nos deux volumes ne pourra que mettre ces idées plus en lumière, en montrant la grandeur et la solidité d'une institution qui a surmonté tant d'épreuves.

Au moment où va s'achever cette histoire de l'Église en dix volumes qui remplacera les Rohrbacher et les Darroos, nous exprimerons un double vœu, dont la réalisation serait avantageuse à l'emploi de l'ouvrage comme instrument d'études au service du jeune clergé de n'importe quelle condition. Le premier, c'est que l'auteur puisse préparer une nouvelle édition, dans laquelle, en mettant à jour la bibliographie de chaque volume, il la revoie avec soin ou la fasse revoir par quelque jeune travailleur qui, sous sa direction, la retouchera, lui donnera une ordonnance définitive, de manière à ce qu'elle n'ait plus besoin que d'être complétée selon la progression des données historiques.

L'autre vœu s'adresse à l'éditeur : il est à désirer qu'il puisse promptement baisser ses prix. Une édition in-12 ne semble guère possible, mais il importe que le jeune clergé, qui veut et peut travailler, se procure à bon compte un ouvrage dont il aura besoin pour toutes ses études historiques et positives dans les sciences sacrées.

P. RICHARD.

F. MOURRET. *Le concile du Vatican d'après des documents inédits.* Paris et Barcelone, Bloud et Gay, 1919. In-12, 342 p., F. 15.

Le concile du Vatican s'est dès l'origine recommandé et se recommande toujours à l'attention spéciale de l'historien, aussi bien que du théologien, par un double aspect : par l'importance de ses deux constitutions dogmatiques et par les discussions ardentes, passionnées, dont il fut en son temps l'occasion et l'objet. Au point de vue doctrinal, il est, parmi les dix-neuf conciles œcuméniques, un des trois qui l'emportent de loin sur tous les autres, comme ayant fait front et barré la route aux trois grandes aberrations de l'ère chrétienne : ce que le concile de Nicée fut pour l'arianisme et le concile de Trente pour le pro-

Digitized by Google

testantisme, le concile du Vatican l'a été à l'égard de l'erreur capitale de notre époque, à l'égard du naturalisme ou rationalisme radical. Ainsi, en même temps qu'il est devenu une sauvegarde pour l'Eglise dépositaire de la révélation divine, il assure désormais la marche sagement progressive de la vraie civilisation. Mais ces heureux résultats n'ont pas été obtenus sans peine ; et le souvenir est resté vif et poignant dans les âmes croyantes des tiraillements qui ont marqué la préparation et la célébration de l'assemblée conciliaire.

Bien des livres ont déjà été consacrés à ce sujet. On connaît ceux du cardinal Manning et de Mgr Fessler, relations, autorisées autant que succinctes, de deux témoins oculaires, mais d'un caractère surtout apologétique, dignes d'ailleurs d'être opposées victorieusement aux publications anticatholiques de Friedrich en Allemagne et de Pressensé en France. Beaucoup plus étendu et plus abondamment documenté est le recueil de Cecconi : *Storia del concilio ecumenico vaticano*. Malheureusement, en dépit de ses quatre forts volumes, il demeure inachevé. C'est exclusivement le côté doctrinal qu'envisage l'abbé Vacant, dans ses *Études théologiques sur les Constitutions du concile du Vatican*. La seule histoire complète, à la fois critique et théologique, que nous possédions est celle du P. Théodore Granderath, publiée en allemand et dont il existe une bonne traduction française en cinq volumes. D'autre part, des éclaircissements utiles et des développements partiels très circonstanciés abondent dans les biographies de plusieurs acteurs du concile ou personnages marquants de l'époque du concile, dans celles, par exemple, des cardinaux Manning et Pie, des évêques Dupanloup, Darboy, Ketteler, voire Louis Veuillot et Montalembert.

Après tant de travaux, n'est-il pas chimérique d'attendre encore sur les grandes assises vaticanes quelque lumière nouvelle ? On pourrait le croire. On se tromperait néanmoins ; car il s'en faut que toutes les sources aient été précédemment explorées. Le lecteur s'en convaincra facilement en jetant un coup d'œil sur l'étude de M. F. Mourret, que nous lui présentons. Le savant historien a eu à sa disposition un nombre considérable de documents inédits. J'indique, parmi les principaux, des lettres autographes des cardinaux Manning, Bilio, Newman, Dechamps, Mermillod, Schwarzenberg ; celles d'évêques tels que Mgr Fessler, secrétaire général du concile, Dupanloup, Freppel, Ginoulhiac ; celles de plusieurs prêtres et laïques, et notamment du P. Gratry, de Doellinger, du P. Victor de Buck, de J.-B. de Rossi, de Montalembert, Falloux, Albert de Broglie, Augustin Cochin, Th. Foisset. Il y a aussi des relations détaillées, recueils de notes journalières, émanant de divers prélats ou théologiens, et, entre autres, un *Journal intime* de Mgr Dupanloup, des *Souvenirs du concile du Vatican*, par Mgr de Las Casas, surtout un *Journal de mon voyage et de mon séjour à Rome*, commencé le 21 novembre 1869, terminé le 19 juillet 1870, le lendemain donc de la définition de l'infaillibilité.

Digitized by Google

Ce dernier manuscrit a pour auteur M. Icard, alors directeur du Séminaire de Saint-Sulpice, plus tard supérieur général de la Compagnie du même nom, et théologien au concile de l'archevêque de Sens. Le témoignage de M. Icard mérite à plus d'un titre une particulière attention. La gravité bien connue et la science théologique du témoin, son haut esprit d'impartialité, son attachement profond au Saint-Siège et son exceptionnelle information font de son œuvre une source des plus précieuses. Professeur de droit canonique, M. Icard avait constamment enseigné la doctrine de l'infaillibilité pontificale. Au concile, il se montra systématiquement opposé à toutes les polémiques violentes, non seulement en s'abstenant d'y prendre part, mais en cherchant toujours à les écarter ou à les calmer. Par son *Journal*, on le voit, à chaque occasion qui se présente, insister en ce sens auprès de ceux qui le consultent. Et ceux-ci sont nombreux. Mgr Pie lui demande des conseils, Mgr Dupanloup aussi. Il est renseigné sur ce qui se passe dans les divers groupes. Le P. Matignon, de la Compagnie de Jésus et l'abbé Charles Gay lui font leurs confidences, aussi bien que l'abbé Lagrange, vicaire général de l'évêque d'Orléans, l'abbé Jourdan, vicaire général de Paris, le prélat Vecchiotti, conseiller d'État du Saint-Siège, et le professeur de Angelis, de l'Apollinaire. Par l'évêque de Poitiers et par l'abbé Gay, il sait ce qui se décide dans les réunions de la majorité, comme il est informé de ce qui se discute parmi les membres de la minorité, que préside le cardinal Matthieu, et de ce qui se dit dans les rangs du tiers parti, groupé autour du cardinal de Bonnechose. Les évêques américains, dont plusieurs ont reçu leur formation cléricale sous sa direction à Saint-Sulpice, et même des évêques orientaux l'entretiennent de leurs projets, de leurs désirs, de leurs difficultés. Et chaque soir, le vénérable prêtre note, avec le résumé des conversations, ses impressions personnelles, qui aboutissent souvent à une courte prière *ut omnes unum sint.*

L'ensemble de ces documents constituait pour M. Mourret un fonds très riche à exploiter, à mettre en valeur. Il a su en tirer un excellent parti, moins, naturellement, pour exposer la marche générale du concile et raconter les grands faits publics, connus d'ailleurs, que pour en illustrer les dessous, pour en éclairer l'enchaînement, pour démêler les raisons psychologiques ou passionnelles de certaines attitudes, de certaines oppositions surtout, enfin pour discerner et séparer, dans une entreprise essentiellement divine, l'élément humain, nécessairement imparfait, qui n'a pu en empêcher l'heureux aboutissement. J'indiquerai quelques exemples.

Un des gros incidents antérieurs à l'ouverture du concile fut l'insertion dans la *Civiltà cattolica* du 6 février 1869 d'une longue correspondance française qui souleva, non sans quelque raison, des protestations fort vives, à tel point que les directeurs de ce périodique se crurent obligés de s'en excuser et de la désavouer plus ou moins. Doellinger a prétendu voir dans cette publication une habile manœuvre de la Com-

Digitized by Google

pagnie de Jésus, un ballon d'essai lancé par elle avec préméditation. Rien n'est moins fondé, rien n'est plus injuste que cette supposition. Nous le savons de reste aujourd'hui par les lettres de deux jésuites des plus en vue de cette époque. Le correspondant de la *Civiltà* croyait entrevoir comme possible l'éventualité d'une définition qui se ferait par acclamation. Le P. Victor de Buck, écrivant à Mgr Dupanloup, repousse cette idée de la façon la plus catégorique. Oubliait-on donc, en parlant ainsi, que, « si Bellarmin et autres théologiens ont rejeté le décret de Constance définissant la supériorité du concile (sur le pape), c'est précisément parce que ce décret avait été porté sans discussion suffisante ?... L'Esprit-Saint n'inspire pas l'Église, mais l'assiste... Si Dieu, qui mène tout, veut que quelque chose soit défini sur l'infaillibilité du pape, cette définition doit se faire, non par acclamation ou avec précipitation, mais avec une mûre considération de l'opportunité du fond et de la forme. » Le P. Gagarin disait pareillement, à propos du même article : « J'ai des nouvelles indirectes de la *Civiltà*. Elle s'est brûlé les doigts, et se promet de ne plus se laisser prendre. »

C'est encore une lettre du P. de Buck à Mgr Dupanloup qui nous apprend la première cause de la défiance et de l'abstention des communautés anglicanes à l'égard du concile. L'invitation générale que Pie IX leur avait adressée avait d'abord été bien accueillie dans divers milieux. Plusieurs protestants anglais avaient publié des écrits en faveur de l'acceptation. Parmi les ritualistes, un certain nombre de laïques et de pasteurs, entre autres l'évêque écossais de Brechin, Forbes, se montraient disposés à répondre aux avances de l'Église romaine. Mais un homme se rencontra pour multiplier comme à plaisir les obstacles. Cet homme, c'était l'initiateur même et l'âme du ritualisme ; c'était le docteur Pusey, blessé de ce que les évêques anglicans n'avaient pas été personnellement invités, comme ceux des Églises orientales non unies, plus blessé encore d'être traité comme hérétique. « Pusey arrête tout », écrivait le P. de Buck ; et un ritualiste de Cambridge, correspondant et informateur de ce dernier, en constatant que « Pusey élevait toutes les difficultés imaginables pour empêcher qu'on ne fît rien par rapport au concile », ajoutait : « Parlez-moi de l'infaillibilité du Saint-Siège ! Ce n'est rien en comparaison de la nécessité de faire abandon absolu de foi, de raison et de toute chose entre les mains du grand docteur Pusey en personne, qui règne comme chef suprême parmi nous, anglicans. »

Dès l'ouverture du concile, des réclamations et des plaintes se produisirent à propos du règlement imposé par le Souverain Pontife ; elles amenèrent bientôt Pie IX à recommander une application très large de ce règlement, puis à y apporter des notables modifications. L'émoi suscité autour de cette question et le dénouement de la crise étonnent à première vue. L'un et l'autre se comprennent cependant quand on voit, par le *Journal* de M. Icard, les craintes que certains membres du concile avaient tout d'abord conçues au sujet de la liberté légitime de

Digitized by Google

leurs délibérations, le renforcement fatal et absolument déraisonnable de ces craintes, par suite de leur manifestation mutuelle et, pour ainsi dire, de leur mise en commun, et, d'autre part, même chez les pères et les théologiens du concile les mieux intentionnés, chez Mgr Pie, le P. Matignon, etc, le sentiment clairement exprimé des lacunes inhérentes au règlement primitif.

Il y a des observations analogues qui s'imposent à propos de l'accueil fait au schéma *de Doctrina catholica*, c'est-à-dire à la première rédaction de la Constitution *de Fide catholica*. Ici la déception fut grande, et la désapprobation s'affirma hautement. On trouvait le projet obscur dans son exposé, dur dans ses termes ; trop préoccupé, semblait-il, d'erreurs allemandes, dont plusieurs n'étaient guère connues en dehors des écoles, et pas assez de celles qui troublaient un grand nombre d'esprits et créaient les plus graves périls pour la société, œuvre en somme d'un professeur ou théologien de cabinet plutôt que texte d'un décret conciliaire. Et cette appréciation n'était pas le fait d'un groupe ou d'un parti ; elle ne provenait nullement d'une opposition à priori, d'une défiance systématique. Nous en recueillons, par M. Icard, l'expression sur les lèvres de l'abbé Gay, de Mgr Vecchiotti, du P. Matignon, du P. Ballerini. Celui-ci, avec sa franchise ordinaire, qualifie même tout crûment le schéma de « moles indigesta, opus de novo conficiendum ». M. Icard avoue n'être pas satisfait non plus ; mais il est heureux d'apprendre que, si le projet est l'œuvre de deux jésuites allemands, le P. Franzelin et le P. Schneider, la Compagnie est loin de se solidariser avec eux. « Le Père Général a réuni, ces jours passés, tous ceux des membres de la Société qui ont droit de s'occuper du concile, soit comme évêques, soit comme théologiens de divers évêques, pour voir ce qu'il fallait penser de ce schéma ; et la plupart l'ont critiqué, les uns pour la forme, les autres pour le fond, si bien qu'il a été en quelque sorte démoli. » Après tout cela, rien d'étonnant qu'on ait abouti à une refonte presque complète du premier jet.

Les historiens du concile, nécessairement attentifs avant tout aux polémiques des champions célèbres et aux manifestations de l'opinion publique, n'ont guère observé ce que devaient souffrir, au milieu de ces luttes, les âmes pacifiques et douces que la bonne foi maintenait malgré elles dans des camps opposés. On trouve l'écho de ces souffrances dans des correspondances non encore publiées. « Le P. Matignon, écrit M. Icard, me disait qu'il serait tenté de retourner en France, si les choses étaient comme elles paraissent devoir être. » Le 17 janvier 1870, Mgr Dupont des Loges mande au comte de Chambord : « Je puis et crois devoir vous confier que, s'il était permis de juger humainement une chose si divine, je ne serais pas sans inquiétude, de même que je ne suis pas sans tristesse. Oui, humainement parlant, ce concile ne paraît pas devoir répondre à l'espérance universelle. » A certains moments, le découragement semble gagner même les plus militants. « Que je suis triste, que je suis triste ! écrit, le 18 janvier, Mgr Dechamps,

Digitized by Google

à Mgr Dupanloup. Je vous le dis les larmes aux yeux, surtout quand je pense à 1816, à Malines, à Orléans, à Paris, à tous mes meilleurs souvenirs. » Des considérations d'ordre surnaturel étaient seules capables de donner confiance aux Pères du concile. Ils se rappelaient d'ailleurs qu'à Nicée, à Éphèse, à Trente, les difficultés avaient été au moins aussi grandes, et qu'elles avaient préparé les plus heureux résultats pour la paix de l'Église.

Un des côtés les plus remarquables et les plus utiles de la nouvelle documentation que M. Mourret a réunie et finement analysée, c'est qu'en nous faisant mieux connaître, avec leurs propensions naturelles, leurs antécédents, leurs milieux et les influences auxquelles ils ont cédé, plusieurs des protagonistes de la minorité, elle plaide par là même en leur faveur, elle leur assure au moins le bénéfice de certaines circonstances atténuantes. Ainsi en va-t-il notamment de Mgr Dupanloup.

A d'exceptionnelles qualités d'intelligence et de volonté l'évêque d'Orléans joignait un zèle ardent, une activité dévorante et multiforme, une audace d'initiative qui semblait faire fi des obstacles. Par ses travaux antérieurs, il s'était acquis la réputation d'un grand éducateur, d'un prédicateur éloquent, d'un écrivain distingué et d'un vaillant défenseur de l'Église. Mais la fougue de son tempérament, jointe à une confiance excessive en son étoile et en ses moyens, le servit mal en plus d'une occasion ; elle l'entraîna, dans les affaires du concile, à une opposition dépassant toute mesure, à des démarches que nul esprit rassis ne pouvait approuver et que même ses partisans les plus décidés regrettaient et lui déconseillaient. C'est elle que raillait Emile Ollivier quand il signalait en Dupanloup un évêque qui, à la différence de Bossuet, « court toujours vers quelque chose ou contre quelqu'un ». Un de ses vieux amis, qui le connaissait mieux que personne, M. Debeauvais, ne l'a-t-il pas défini : « Un charbon ardent, sur lequel soufflaient tour à tour la grâce et la nature » ?

C'est la nature assurément, plutôt que la grâce, qui, dès 1869, lui inspira ses premières polémiques dans le *Français* et dans le *Correspondant*, mais surtout les *Observations* du 11 novembre, publiées sous forme de lettre à son clergé et bientôt suivies d'une réponse violente à l'*Univers*, intitulée : *Avertissement à M. Louis Veuillot*. Vainement le comte de Falloux, de Broglie, Aug. Cochin, Henri de Riancey, avaient tenté d'arrêter les *Observations* et conjuré l'auteur de conserver sa situation intacte pour les débats du concile. Après ces coups d'éclat, l'autorité morale de l'évêque d'Orléans nous apparaît sensiblement amoindrie. A Rome comme à Paris, on ne vit plus guère en lui qu'un combattif, un polémiste assez irréfléchi. M. Icard note sur ces incidents un mot de Mgr Baillès, qui lui semble résumer l'opinion générale : « Mgr Dupanloup s'est noyé. » De fait, il perdit en peu de temps, aux yeux d'un grand nombre, le prestige incontesté dont il avait joui jusque-là. Lui-même, impatient, irrité, ne retrouva plus, pendant la

Digitized by Google

durée du concile, ce calme, cette maîtrise de soi-même, qui lui avaient valu des succès antérieurs et sans lesquels les plus beaux talents risquent de rester improductifs, quand ils ne deviennent pas pernicieux. Sa déchéance progressive, un passage du journal de M. Icard nous l'indique en termes réservés, à la date du 12 février 1870 : « M. Isoard me parle de l'évêque d'Orléans, qui se compromet, et qui est compromis par un certain milieu où il vit. Nous sommes convenus que je lui en parlerai... Ce prélat aime sincèrement l'Église ; mais l'imagination l'entraîne, il vit dans une exaltation d'esprit qui ne lui laisse pas assez de calme. » L'influence de « la nature » et l'absence de calme réflexion sont plus sensibles encore dans le voyage de propagande entrepris en Allemagne en septembre 1869 et dans la visite faite alors à Doellinger, déjà connu comme auteur d'écrits diffamatoires sur le concile et le pape ; mais elles éclatent surtout dans la note anonyme envoyée aux évêques allemands réunis à Fulda, et traduite ensuite en anglais, en espagnol, en italien, pour être remise aux évêques d'Angleterre, des États-Unis, d'Espagne et d'Italie, en attendant qu'elle fût reproduite et amplifiée dans les *Observations*, à l'usage du clergé français. En agissant ainsi, le remuant prélat ne visait à rien moins qu'à engager l'épiscopat du monde entier dans la voie que lui-même avait choisie par rapport à la discussion éventuelle de l'infaillibilité. Un pareil procédé est vraiment sans exemple dans l'histoire des conciles ; il semblerait justifier cette sévère remarque, à laquelle le P. Granderath n'a pas craint de s'associer : « Mgr Dupanloup aspirait intimement à être l'évêque de la France et du monde, l'évêque de l'Église catholique. »

Il y a là sans doute un ensemble de démarches étonnantes, une ligne de conduite dont on ne saurait faire à qui l'a suivie un titre d'honneur, qui accuse plutôt un singulier manque de jugement ou défaut de caractère, qui a pour nous, avouons-le, quelque chose de profondément décevant et attristant. Et pourtant on aurait tort de juger l'évêque uniquement d'après ces actes extérieurs et publics. Sa vie et sa personne, on l'a dit avec raison, furent pleines d'étranges contrastes, de ces contrastes qui apparaissent parfois comme les rançons des natures très riches et très puissantes. Aussi bien, par une de ces inconséquences, souvent inconscientes, auxquelles nul homme n'échappe entièrement, dans le même temps où il parlait, écrivait, se multipliait, se démenait bruyamment pour le triomphe de ses idées, en dépit des agitations excessives auxquelles il était en proie, il voulait se souvenir, il se souvenait qu'il était le ministre de Dieu, il s'efforçait de rester le prêtre pieux qu'il avait toujours été, il conservait la préoccupation constante et une sorte d'avidité de recueillement intérieur ; et cette tendance habituelle, cette avidité s'affirme, au milieu des impressions les plus disparates, à chaque page de son *Journal intime*. D'ailleurs, pour apprécier ses opinions et ses agissements, il est juste de lui tenir compte des influences malheureuses qu'il a subies, et cela parfois de la part de personnes de qui on les aurait le moins attendues. Parmi ceux

Digitized by Google

qui, de propos délibéré ou autrement, l'entretinrent ou le fortifièrent dans de déplorables illusions, il faut nommer surtout quelques-uns de ses principaux correspondants de l'année 1869, c'est-à-dire de la période antérieure au concile. Tels Montalembert, Doellinger, l'abbé Freppel, le P. Victor de Buck.

Montalembert, déjà atteint du mal grave qui devait l'emporter, nous apparaît, dans ses lettres, aigri, mécontent, d'une impatience et d'une irritation maladives, porté et incitant aux mesures les plus audacieuses, les plus outrancières, donnant cours enfin à son humeur chagrine par les qualificatifs les plus durs, et se plaignant, par exemple, « de la bassesse, de la bêtise, des catholiques en général et des catholiques libéraux en particulier ». A l'égard de ce premier correspondant, Mgr Dupanloup joue ordinairement le rôle de modérateur, et il a beaucoup de mérite à le faire ; car la tâche était ingrate et difficile. Mais on conçoit que, dans certaines circonstances, ce rôle ait pu devenir dangereux, qu'il y ait eu parfois action et réaction.

Bien plus dangereuse et plus captieuse est la correspondance échangée avec Doellinger. Nous possédons de celui-ci quatre lettres importantes, où, à l'encontre de Montalembert, qui est souvent franc jusqu'à la brusquerie et à la gronderie, le vieux professeur de Munich se montre habile, insinuant, flatteur à l'égard de Mgr Dupanloup. En même temps, il dénigre tant qu'il peut les actes du Saint-Siège, la politique romaine en général et tout ce qui se prépare en vue du concile. Du reste, nous aimons à le constater, il est manifeste qu'il s'adresse à quelqu'un qui est loin de vouloir partager toutes ses idées, d'être prêt à le suivre sur tous les terrains.

Il n'est pas jusqu'au P. V. de Buck, jésuite bollandiste, qui n'applaudisse à la campagne commencée par l'évêque d'Orléans dans les journaux et ailleurs. « Je vous félicite de tout cœur des articles du *Français*, lui écrit-il le 15 avril 1869. Ils ont voyagé dans la plupart de nos maisons et ont reçu l'approbation universelle. » La qualité de ce religieux lui donnait une particulière autorité : dès le mois de janvier précédent, le R. P. Beckx, Général de la Compagnie, l'avait nommé son théologien au concile.

A cette époque, Mgr Dupanloup, était aussi en relations suivies, tantôt directement, tantôt indirectement, par M. Lagrange, son vicaire général, avec l'abbé Freppel, le futur évêque d'Angers. Or, voici ce que, de Rome même, où il avait été appelé pour prendre part aux travaux préparatoires du concile, l'abbé Freppel mandait, le 15 juin 1869 : « Qui est-ce qui a semé les inquiétudes dans les esprits ? C'est ce malheureux parti dont la *Civiltà* est à la fois l'organe et le guide... La Compagnie (de Jésus) assume en ce moment une terrible responsabilité par les imprudences de quelques-uns de ses membres. » Et il ajoutait ces lignes, bien plus graves, parce qu'elles portent plus haut : « Le concile vient trop tard, vers la fin du pontificat d'un vieillard fatigué et découragé, qui ne se sent plus la force de prendre

Digitized by Google

aucune grande initiative, et qui voit toutes choses à travers les malheurs qu'il a essuyés... Les cardinaux Caterini et Reinach sont les deux mauvais génies de la papauté. Il y a peu de choses à faire ici tant que Pie IX régnera. » En un autre endroit de la même lettre, nous lisons encore : « On sera étonné de l'attitude des évêques de cette contrée (l'Italie). Plus de la moitié opposera la plus vive résistance à tout ce que l'on voudrait tenter contre les libertés modernes. Les cardinaux Riario Sforza, de Naples, et de Angelis, de Fermo, suivront la même ligne de conduite. » — On demeure stupéfait, presque abasourdi, en présence de semblables appréciations tombées d'une telle plume. Il serait superflu d'en souligner ici la fausseté radicale et la criante injustice. En ce qui concerne spécialement le caractère et l'action de Pie IX, elles sont le contre-pied brutal de la vérité historique universellement reconnue. Nul doute que Mgr Freppel, converti bientôt par l'évidence des faits, par un contract plus immédiat avec les personnes et les choses, à des idées plus saines, devenu au sein même du concile un partisan décidé de l'infaillibilité, n'ait regretté amèrement et avec grande confusion les étranges préjugés dont il s'était fait l'écho. Quoi qu'il en soit, chacun comprendra combien des renseignements de cette sorte étaient de nature à confirmer Mgr Dupanloup dans ses sentiments exaltés et ses errements. Ils doivent donc lui être portés en compte comme circonstances largement atténuantes. C'est à ce titre que M. Mourret les mentionne, et il y a lieu de l'en remercier et de l'en féliciter.

Mais si l'impartiale histoire ne peut, en constatant des erreurs personnelles et des actes repréhensibles, faire abstraction des causes qui ont contribué à les provoquer, il est des traits, des procédés qu'elle doit blâmer sans restriction ni réticence. C'est pourquoi, même quand nous excusons partiellement en Mgr Dupanloup son opposition aux vues de la majorité, opposition trop opiniâtre, trop passionnée et par conséquent trop peu sroupuleuse dans le choix, des moyens, mais rachetée ensuite par une parfaite soumission à la définition intervenue, il reste un point que rien à nos yeux ne saurait justifier : c'est la tentative d'amener l'autorité civile à arrêter le cours normal des délibérations et décisions conciliaires. Le fait de sollicitations de ce genre, restées heureusement sans résultat, ne paraît pas contestable, et M. Mourret a peut-être tort de le révoquer en doute. Emile Ollivier, dans le tome XIII de l'*Empire libéral*, p. 159, est très catégorique : « Dupanloup avait été un des prélats qui nous avaient le plus fougueusement priés d'intervenir. » Pour infirmer ce témoignage, il ne suffit pas d'en appeler à « une antipathie particulière » de l'ancien ministère à l'égard du prélat. Il ne suffit pas davantage de remarquer qu'on ne trouve pas trace « bien claire » d'une semblable démarche dans le *Journal* de l'évêque, qu'Ollivier lui-même n'en parle pas dans son livre sur *l'Église et l'État*, qu'ailleurs « en somme, il est très affir-

Digitized by Google

matif dans ses accusations générales, et tout à fait dépourvu d'arguments précis ». Ne sont-elles pas assez significatives et précises, ces paroles : « Ah ! Monsieur le Ministre, étant ce que vous êtes, il me paraît difficile que vous ne sentiez pas comme nous, en ce moment, ce qu'il faut sentir et quel honneur est engagé ici » ? Or, ces paroles figurent dans *l'Église et l'État*, t. II, p. 381 ; elles sont reproduites par Ollivier comme contenues dans une lettre du 30 juin 1870 ; et nous lisons dans le *Journal* de Mgr Dupanloup, à la date du 28 juin : « J'écris à M. Ollivier. Il faut faire ce qu'on peut. Mais il n'y a que Dieu. » — De part et d'autre, c'est évidemment de la même lettre qu'il s'agit, d'autant plus qu'Ollivier atteste n'en avoir reçu de Mgr Dupanloup qu'une seule, et cela « vers la fin » du concile. La petite divergence quant au jour du mois s'explique aisément, soit que l'achèvement ou l'envoi de la lettre ait été retardé, soit que le destinataire ait en vue, non la date de départ, mais la date d'arrivée.

Et tout cela s'entend de sollicitations directes auprès des membres du Gouvernement. Que s'il s'agissait simplement d'action indirecte, exercée par des tiers sur les ministres, nous aurions, entre autres, comme très curieuse preuve, la mortifiante mésaventure de Mgr d'Orléans dans les salons du marquis de Banneville, rapportée par Granderath, *Hist. du conc. du Vatican*, trad. fr., t. II, 1e partie, p. 350. Je concède volontiers à M. Mourret qu' « il n'est pas nécessaire d'imaginer un plan concerté entre Mgr Dupanloup et ses amis » ; toutefois ce n'est pas vraisemblablement sans quelque intention ultérieure que l'entreprenant prélat écrivait à Aug. Cochin que « tout irait bien si les ministres de Paris prêtaient leur aide à son parti, mais qu'il n'y avait rien de bon à attendre tant qu'on permettrait la présence à Rome de l'ambassadeur actuel (Banneville). »

Dans sa manière de présenter et de caractériser ces tentatives ou correspondances diverses, M. Mourret me semble s'être quelque peu mis en garde contre une juste sévérité à l'égard de Mgr Dupanloup. Il y aurait peut-être lieu à une remarque analogue concernant le jugement plutôt indiqué que formulé sur Mgr Darboy, archevêque de Paris. Mgr Darboy, personne ne l'ignorait, avait l'oreille de l'empereur ; il était, dans les affaires religieuses, son conseiller souvent écouté. Avant le concile, il avait eu certains démêlés avec le Saint-Siège, et il s'était parfois montré un peu plus gallican ou courtisan qu'évêque docile à la voix de Rome. Dans une lettre qu'il adressa à Napoléon III, le 26 janvier 1870, M. Mourret relève, comme « graves », ces paroles : « Si je ne me trompe, la liberté (des évêques au concile) ne paraît pas entière, et par conséquent l'autorité de leurs décisions sera infirmée. » Mais il y a dans la même lettre un autre passage, plus clair encore et, tranchons le mot, plus odieux, qui paraît n'avoir pas retenu suffisamment l'attention du diligent historien qu'est M. Mourret. Le voici : « Je me demande si l'intérêt général, l'intérêt de la société religieuse et civile n'exige pas qu'on nous vienne en aide. Le Gouvernement de

Digitized by Google

l'empereur ne pourrait-il pas faire connaître au Gouvernement pontifical les appréhensions que les débuts du concile causent même à des esprits sérieux et non prévenus, et lui laisser entrevoir les conséquences possibles des tendances et des agissements signalés plus haut ? Ce n'est pas moi, sans doute, qui conseillerais de prendre à l'égard du concile une attitude qui ne serait pas chevaleresque et désintéressée ; cependant ne faudrait-il pas dire au public que, tout en laissant l'assemblée à sa libre activité, on veille, dans la mesure du possible et du convenable, à ce que les intérêts dont l'État est le défenseur-né soient suffisamment sauvegardés ? » — Qui ne sent percer dans ces lignes une certaine gêne, une certaine honte même de les écrire ? Il y avait assurément matière à gêne et à honte ; et il n'a fallu à Mgr Darboy rien moins que sa soumission finale aux décrets conciliaires et sa glorieuse mort pour réhabiliter complètement sa mémoire aux yeux de tous les catholiques.

Ce que nous avons dit suffira, je pense, à montrer que M. Mourret a pu glaner et coordonner sur le concile du Vatican et ses principaux acteurs bien des détails, bien des aperçus intéressants qu'on chercherait vainement ailleurs. Il l'a fait avec une entière franchise, avec une loyauté parfaite, sans rien déguiser sciemment ni des défauts, des procédés ou attitudes regrettables de plusieurs personnages importants, ni des agitations et des polémiques qui, autour du concile et parfois dans son sein, furent d'une vivacité extrême. En cela, l'assemblée solennelle du Vatican a partagé le sort de la plupart des grandes assemblées délibérantes, elle n'a point différé sensiblement de plusieurs conciles anciens. Mais les assemblées ecclésiastiques dont l'histoire fait mention ont ceci de propre que, inaugurées et poursuivies dans l'ardeur même excessive des plus libres controverses, elles se terminent dans la lumière et la paix. Cette loi s'est vérifiée une fois de plus dans le dernier concile œcuménique ; et M. Mourret fait sagement remarquer que la série des définitions lumineuses, sereines, pacifiantes, qui sortirent de discussions parfois violentes jusqu'au scandale est une manifestation du côté divin de la grande entreprise qui s'est déroulée et achevée au milieu de tant d'obstacles. Il n'y a que Dieu qui puisse faire ainsi sortir du trouble, j'allais dire du chaos, le calme, l'ordre, la soumission de tous à l'autorité constituée par lui. Après avoir lu *Le concile du Vatican d'après des documents inédits*, non pas rapidement et superficiellement, mais en embrassant le tout d'un coup d'œil compréhensif, en réfléchissant sur l'enchaînement des effets et des causes, on conclura comme concluait M. Icard : « Le Saint-Esprit veille sur l'Église, et s'il permet que les passions humaines aient leur part dans les actes d'un concile, il les fait servir à l'accomplissement de ses desseins. »

J. FORGET.

Digitized by Google

G. Goyau. *Papauté et chrétienté sous Benoît XV*. Paris, Perrin, 1922. In-16, x-244 p. F. 7.

L'histoire des événements immédiatement contemporains est, on le sait, la plus difficile à écrire. Aussi fallait-il toute la pénétration d'esprit, toute la puissance d'exposition et toute la sûreté d'information d'un Georges Goyau pour réussir à dresser d'une manière scientifique, au lendemain même de la mort de Benoît XV, le bilan de l'action internationale de ce grand pontife.

L'œuvre était d'autant plus difficile à mener à bonne fin que la période de guerre et d'après guerre, qui correspondait à la durée du pontificat, était peu propice à la formation de jugements exempts de passion et l'on sait combien furent mal interprétés les actes de la diplomatie pontificale au cours du grand conflit. Pourtant les événements s'étaient chargés eux-mêmes de redresser toutes les appréciations dictées par l'ignorance ou par le sectarisme et, dans l'univers entier, l'opinion publique était déjà revenue de ses préventions à l'égard de la politique de Benoît XV, lorsque la mort vint enlever au monde et à l'Église celui qui, ayant semé dans la tourmente, allait pouvoir récolter dans la paix.

Aussi le livre de M. Goyau n'a-t-il pas la forme d'une œuvre de polémique, ni d'un plaidoyer ; il ne discute, ni ne réfute les accusations dont, pendant des mois, une certaine presse s'est efforcée d'accabler le Saint-Siège. Son travail est resté purement objectif, il s'est borné à exposer les faits de façon à les laisser parler.

Après avoir montré, dans un chapitre intitulé le « rayonnement d'une grande souffrance », l'effet de la guerre au point de vue du prestige de la papauté en général, M. Goyau expose les résultats de ce rayonnement et, au moyen d'une enquête documentée, fait voir l'évolution se dessinant en faveur de l'Église dans les pays de la vieille Europe, comme dans ceux du nouveau-monde et dans ceux du proche- et de l'extrême-orient. Ce n'est pas seulement dans les chancelleries que s'affirme ce rapprochement avec Rome, mais aussi dans les masses populaires, où la naissance d'une internationale chrétienne ouvrière et la résurrection de deux peuples catholiques constituent pour le pontife romain de sérieuses raisons de joie et d'espérance. Ce chapitre donne à M. Goyau l'occasion de rappeler ce que le Saint-Siège avait fait en faveur de la Pologne et de l'Irlande et de montrer comment ces deux nations renaissantes trouvèrent en Benoît XV un conseiller plein de tact et de modération.

Des sphères politiques l'auteur passe aux sphères spirituelles en nous parlant « de l'Église et des églises ». Ici encore son enquête, objective et documentée, permet de constater les plus consolants symptômes. Prières pour les morts, culte eucharistique, dévotions mariales s'introduisent dans l'Église anglicane comme autant d'étapes vers le romanisme, tandis que le rôle quasi-officiel joué durant la guerre par le

Digitized by Google

cardinal Bourne, l'entrée à Oxford d'un *regius professor* catholique et la liberté du culte public, affirmée par des processions se déroulant dans les rues de Londres, montrent la place sans cesse grandissante de l'élément catholique romain dans la vie de la nation anglaise.

Dans le même ordre d'idée M. Goyau étudie les suites religieuses de la révolution russe et analyse, sans optimisme exagéré, les raisons d'espérance données au Saint-Siège par les aspirations complexes de réunion entre l'anglicanisme et les chrétientés séparées d'Orient ainsi que par les appels des épiscopaliens d'Amérique.

Particulièrement intéressant est le chapitre consacré à « l'Église et la Société des Nations ». Examinant l'œuvre de l'Église dans le passé, M. Goyau montre la différence essentielle existant entre l'internationalisme catholique et la politique centralisatrice des Césars, entre l'idée chrétienne et l'internationalisme niveleur de certains théoriciens modernes. Il fait voir par les leçons de l'histoire que, tout en baptisant les patries et en définissant la vertu patriotique, l'Église proclame, au-dessus même des diverses nationalités, les exigences de la charité humaine, résultat du fait de la fraternité. C'est ce qui inspire les principes du droit des gens chrétien et M. Goyau nous montre au XVIe siècle Vittoria, théoricien de la guerre, et Suarez, théoricien de la société internationale, se dresser contre les instituteurs de l'humanité nouvelle : Machiavel et Luther. Avec une très haute élévation de pensée, l'auteur fait le procès de la célèbre théorie de Grotius admettant, à côté d'un droit international issu de certains principes rationnels, un droit international issu de la coutume et montre comment, en fait, le second de ces droits aboutira le plus souvent à reléguer le premier dans le domaine du for intérieur de la conscience et finira, au XVIIIe et au XIXe siècles, par ériger la raison d'État en unique principe et fin dernière de la politique internationale. La révolution, dont l'internationalisme, tel que le définit le trop fameux Anacharsis Clootz, n'est qu'un « dévergondage d'individualisme », se plaît dans de malfaisantes utopies et il faut attendre les pages de Taparelli au milieu du XIXe siècle et le *Syllabus*, si calomnié et bafoué, pour voir rappeler certains principes de droit international, auxquels « il semblait qu'un peu partout les consciences saines dussent faire bon accueil ». Il est curieux de constater que l'humanité de 1914 ne fera qu'adhérer à la proposition 61 du *Syllabus* lorsqu'elle démasquera les subtils et brutaux sophismes par lesquels l'Allemagne tentera de justifier son attitude.

Si, malgré le précédent créé par Bismarck lui-même en faveur de la doctrine morale et sociale de l'Église dans le règlement des affaires internationales, lors de la médiation de Léon XIII dans le conflit des Carolines, le Saint-Siège ne fut pas représenté aux Conférences de la Paix en 1899 et 1907, cependant, consciemment ou non, ce fut des souveraines préoccupations morales, dont s'emprégnait le droit des

Digitized by Google

gens chrétien, que s'inspirèrent les théoriciens de La Haye lorsqu'ils tentèrent de régler le statut futur des rapports entre nations.

Le pacte de la Société des Nations lui-même ne faisait, sans s'en douter, que reprendre des idées formulées par Suarez et par Vittoria, comme par Léon XIII et par Benoît XV, et si la Papauté, exclue naguère de la Conférence de la paix, n'occupe maintenant encore aucune place dans la Société des Nations, cependant Benoît XV, quelques semaines avant sa mort, était entré en relation avec le suprême organisme international né du pacte de 1919 et en avait reçu l'hommage. Le contact était ainsi établi et permettait d'espérer des relations de plus en plus fécondes.

Le livre se termine par un salut au nouveau pontificat. Bien que nous touchions ici à l'heure présente, ce salut intéresse l'histoire ecclésiastique, car il est adressé à l'homme de science, au préfet de bibliothèque et au diplomate avisé, dont M. Goyau retrace rapidement la féconde carrière. Ce pontificat s'éclairera aux grandes lumières du passé et, mieux que tout autre, l'ouvrage de M. Goyau montre comment un savant sait, au moyen des leçons de l'histoire, indiquer les solutions des problèmes si complexes et si angoissants aujourd'hui posés pour l'avenir de la civilisation chrétienne.

CH. TERLINDEN.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Les élèves et admirateurs de M. A. Harnack lui ont offert, à l'occasion de son 70e anniversaire, un volume de mélanges qui comprend 36 articles consacrés tous à des sujets d'histoire ecclésiastique (*Harnack-Ehrung. Beiträge zur Kirchengeschichte, ihrem Lehrer Adolf von Harnack zu seinen siebzigsten Geburtstage* (7 mai 1921) *dargebracht von einer Reihe seiner Schüler*. Leipzig, Hinrichs, 1921. In-8, XXIV-483 p.) : l'Évangile, les temps apostoliques, l'époque patristique, le Luthéranisme ; le dernier raconte une visite faite par M. Harnack à l'université d'Helsingfors, en septembre 1911, sous le titre très flatteur de : *Ein Ereignis der neuesten Kirchengeschichte Finnlands*.

Dans l'impossibilité où nous sommes de donner un compte rendu, si succinct soit-il, de chacun de ces 36 articles — que le lecteur trouvera recensés dans la bibliographie de la *Revue* —, nous nous sommes arrêtés à l'un d'entr'eux seulement : *Die « Ketzerei » Justinians*, de M. F. Loofs (p. 232-248).

C'est un fait bien attesté que, vers 565, Justinien adhéra aux doctrines de l'aphtartodocétisme. Comment le vieil empereur chalcédonien se laissa-t-il gagner dans ses derniers jours par des formules qui rencontraient surtout de la faveur dans certains milieux monophysites ? C'est là un problème dont M. F. Loofs a cru pouvoir trouver la solution dans la sympathie marquée de certains cercles théologiques de la capitale, qui jusque là avaient vécu des traditions chalcédoniennes, à l'égard d'un rapprochement avec les formules christologiques de S. Cyrille.

Les aphtartodocètes que met en scène Léonce de Byzance, au deuxième livre de son *Contra Nestorianos et Eutychianistas*, enseignaient que si le Verbe avait pris dans le sein de la Vierge un corps corruptible, c'est-à-dire naturellement capable de souffrir et de mourir, il l'avait, dès l'union, transformé et rendu incorruptible, si bien que ce corps glorifié ne pouvait plus souffrir que par miracle et par une intervention spéciale du Verbe incarné. Plus que la thèse contraire, pense M. Loofs, cette doctrine serait dans la ligne de la pensée de S. Cyrille, « in cyrillischen Bahnen ».

Or, M. Loofs croit que l'édit par lequel Justinien imposait la confession de l'incorruptibilité du corps du Christ avant la résurrection, acceptait la formule cyrillienne de l' ἕνωσις φυσική, en se contentant d'en écarter toute interprétation qui aurait abouti à la doctrine de la confusion des essences. Pour étayer cette affirmation, il allègue, comme chose « au moins probable », que le fragment que donne la *Doctrina Patrum* sous le lemma : « ἐκ τοῦ ἰδίκτου Ἰουστινιανοῦ » (cfr Diekamp, p. 134, VI) — qui s'explique sur le sens à reconnaître à l'expression : « ἕνωσις φυσική » — appartient à l'édit en question.

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, LOUVAIN) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* CHRONIQUE, *soit dans la* BIBLIOGRAPHIE *de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Digitized by Google

C'est dans un édit qui se range à la formule cyrillienne de l'union physique que l'empereur préconise l'aphtartodocétisme : la chose est pleine de sens pour M. Loofs ! Inutile, croit-il, de recourir à des influences julianistes pour expliquer la « conversion » de l'empereur à la doctrine de l'incorruptibilité : ne lui a-t-il pas suffi de méditer la doctrine de S. Cyrille ? Car sa prétendue « hérésie » n'est rien d'autre que le développement logique de la doctrine grecque du salut. Une fois de plus, la thèse de Harnack sur la place à reconnaître au julianisme dans l'histoire des doctrines (*Dogmengesch.*, t. II, p. 410-412) se trouverait confirmée.

Une discussion complète de la thèse de M. Loofs nous entraînerait trop loin ; nous voudrions seulement présenter à son sujet quelques observations.

Disons tout d'abord que nous n'oserions, quant à nous, de la confrontation du lemma de la *Doctrina Patrum* (ἐκ τοῦ ἰδίκτου Ἰουστινιανοῦ) avec l'expression dont se sert Evagrius pour désigner l'édit de l'incorruptibilité (τὸ καλούμενον πρὸς Ῥωμαίων ἴδικτον) inférer, avec si peu de probabilité que ce soit, l'appartenance du fragment à l'édit. Rappelons, en second lieu, qu'on n'est pas fondé à suspecter l'exactitude des renseignements de Victor de Tununum, d'où il résulte tout ou moins que les Gaïanites se seraient fixés de façon stable dans la ville impériale dans les années qui suivirent 535 (cfr *Migne*, PG. t. 68, c. 956B).

Mais le point important est de savoir si, comme le pense M. Loofs à la suite de Harnack, l'aphtartodocétisme serait tout simplement « die konsequente Durchführung der physischen Erlösungstheorie der Griechen ».

Il faut noter en effet qu'il y a aphtartodocétisme et aphtartodocétisme, en ce sens que la doctrine de l' « hérétique » du L. II de l'ouvrage de Léonce de Byzance est toute différente de celle de Julien d'Halicarnasse, le défenseur le plus connu et le mieux autorisé de l'incorruptibilité du corps du Christ avant la résurrection. Si par ailleurs on observe, tout d'abord, que Sévère d'Antioche, dans les traités qu'il consacre à réfuter les ouvrages de l'évêque d'Halicarnasse qu'il avait pourtant en mains, présente du julianisme un portrait qui n'en est que la caricature, et qui est ***exactement la doctrine que défendrait l'hérétique de l'ouvrage de Léonce***, — ensuite, que le même Sévère déclare, dans une lettre à Julien, que la question de l'incorruptibilité qu'ils sont occupés à discuter en Égypte vers 520, a été débattue autrefois à Constantinople, et que lui-même produit à cette occasion un florilège patristique de sa composition, — on se demandera non sans raison si Léonce de Byzance, se trouvant à Constantinople en face de julianistes authentiques, n'aurait pas interprété leurs formules selon sa terminologie à lui, et abouti par là à leur attribuer une doctrine qu'ils n'auraient jamais songé à défendre, celle de la transformation essentielle et de la glorification de l'humanité du Christ dès l'acte même de l'union.

Ces remarques jettent un soupçon très fondé, nous semble-t-il, sur la valeur que peuvent présenter pour l'histoire de l'aphtartodocétisme les renseignements du polémiste et théologien qu'est Léonce de Byzance. Puisque l'aphtartodocétisme qu'il décrit n'a peut-être jamais été défendu, nous ne nous engagerons pas à discuter avec M. Loofs sur le point de savoir si pareille doctrine de l'incorruptibilité est ou non l'aboutissant logique de la théorie de l'union physique. N'y a-t-il pas d'ailleurs longtemps qu'on a montré que le principe de l'unique nature du Verbe incarné ne mène pas à l'Eutychianisme, et qu'on ne voit pas en quoi ce dernier serait nécessairement lié à ce qu'on appelle la conception grecque de la rédemption ?

Digitized by Google

Si d'autre part, on parle du julianisme authentique, — celui de Julien d'Halicarnasse, tel que l'étude des textes le révèle — on peut montrer que l'interprétation qu'en présente M. Loofs est complètement abusive. Il est vrai que le julianisme repose sur le monophysisme cyrillien ; il est vrai encore qu'il n'est pas sans rapport avec la sotériologie, mais c'est dans un tout autre sens que ne le développent communément les historiens des dogmes. Il y intervient, en effet, un élément non signalé jusqu'ici, qui en donne la véritable signification, et qui explique en même temps qu'il ait pu rencontrer de la faveur tout aussi bien chez les monophysites que chez les partisans du concile de Chalcédoine. R. DRAGUET.

— La petite histoire de la papauté : *Päpstgeschichte von den Anfängen bis zur französischen Revolution* (Kempten et Munich, Kösel, 1921. 2 vol. in-16, 231 et 200 p. M. 14), composée par le Dr FR. X. SEPPELT, professeur catholique de l'université de Breslau, ne nous apprend rien de nouveau. Mais ce n'était pas son but. Et il faut reconnaître qu'elle a éminemment les qualités d'un résumé : elle est claire, elle est très exacte, elle expose nettement les questions, et, en ces quatre cents petites pages, elle dit vraiment tout ce que l'historien peut dire d'essentiel sur les papes. Une pareille synthèse suppose des années d'enseignement, beaucoup de lecture et de la critique. Elle rendra service même aux professionnels de l'histoire. Je reprocherais presque à M. Seppelt d'avoir été trop complet. Dans un ouvrage paru la même année et sur le même sujet absolument, M. MARY I. M. BELL (*A short history of the papacy*. Londres, Methuen. In-8, 398 p.) a mieux groupé les pontificats et résisté au scrupule d'en laisser tomber quelques-uns dans son exposé. La lecture de certains chapitres du docteur allemand est laborieuse et monotone. Avant Léon le Grand, par exemple, peu d'évêques de Rome méritent vraiment de figurer dans un exposé semblable.

Adrien VI est né à Utrecht qui, bien qu'appartenant aux XVII provinces des Pays-Bas sous Charles Quint, relevait féodalement de l'Allemagne. Je ne voudrais cependant pas l'appeler un pape allemand.

E. DE MOREAU, S. J.

— On serait certes très heureux de savoir comment se sont passées les sessions du premier concile œcuménique de Nicée et de pouvoir recueillir à des sources autorisées des renseignements détaillés et sûrs touchant un événement d'une telle importance. Mais a-t-il existé des documents de ce genre, et a-t-on quelque espoir d'en retrouver des restes ? L'intérêt qui s'attache à ces questions rejaillit nécessairement sur l'essai de solution que M. F. HAASE vient d'en tenter dans l'étude qu'il a publiée, dans les *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums* (t. X, fasc. 4), sous le titre : *Die koptische Quellen zum Konzil von Nicaea, übersetzt und untersucht* (Paderborn, Schöningh, 1920. In-8, 122 p.). Les textes qui sont ici examinés, discutés, critiqués et mis en œuvre, ont été fournis par des manuscrits coptes de Rome, de Turin, de Naples et de Paris ; ils ont été publiés successivement par Zoega, Lenormant, Révillout et Lammeyer ; en s'ajustant et en se combinant, ils permettent de reconstituer une collection de pièces dont plusieurs se donnent comme appartenant aux Actes du concile de Nicée. Cette prétention est d'ailleurs absolument injustifiée, et l'on doit même reconnaître, après la discussion serrée que M. Haase fait de l'opinion

Digitized by Google

contraire, que les témoignages historiques n'établissent nullement qu'il ait jamais existé d'actes authentiques semblables. Les textes ne sont pas reproduits en copte, mais dans une version allemande, avec intercalation des termes grecs reconnaissables. Il y a là différentes pièces, qui sont successivement présentées et étudiées du point de vue critique, avec un soin minutieux et le souci constant d'en discerner la provenance et l'autorité : un symbole de foi, la liste des membres du synode, les canons de Nicée, des règles de morale pour les moines et les prêtres, et des gnomes ou sentences. M. Haase est amené à toucher bien des points de l'histoire religieuse du IVe siècle, et il n'est guère possible de donner une idée de la richesse de renseignements renfermée dans son étude, dont beaucoup de travailleurs tireront profit. La lecture n'en est malheureusement pas des plus faciles, à cause de la grande concision de l'exposé et de l'emploi très fréquent et un peu déconcertant des sigles. L'auteur semble s'être aperçu lui-même de cette difficulté et avoir tenté d'y remédier en résumant ses conclusions point par point. En définitive, dit-il, les sources coptes ne sont pas des actes officiels, ni du synode de Nicée, ni du synode d'Alexandrie (362). Les pièces n'ont été réunies qu'après coup en une collection. Pour le symbole, le catalogue des évêques et les canons, les sources coptes dépendent d'originaux grecs, mais valent parfois mieux que les sources grecques actuellement existantes. Dans les parties doctrinales, on remarque l'influence du symbole de Constantinople ; les parties morales peuvent dater de la fin du IVe siècle, sans qu'on puisse les attribuer à un auteur déterminé. On saura gré à M. Haase d'avoir, par sa critique prudente et érudite, précisé l'emploi que l'histoire peut faire de ces documents peut-être trop négligés jusqu'ici.

J. Lebon.

— On possède, sur les seize premiers chapitres du livre d'Isaïe, un long et curieux commentaire, que la Patrologie Grecque a encore imprimé parmi les œuvres de saint Basile de Césarée. L'authenticité de cet écrit a été catégoriquement niée, dans l'édition des Mauristes, par dom J. Garnier, tandis qu'elle fut défendue par son collègue et continuateur, dom P. Maran. C'est généralement l'opinion de Garnier que les critiques postérieurs ont préférée, sans cependant soumettre la question à l'examen nouveau et approfondi que Bardenhewer, en 1912, déclarait encore nécessaire pour élucider les points qui demeuraient obscurs. Le professeur J. Wittig, de l'université de Breslau, s'est efforcé, dans le premier volume des *Breslauer Studien zur historischen Theologie*, de faire la lumière sur l'origine de ce commentaire, et le titre sous lequel il publie son travail résume les conclusions auxquelles il a cru devoir s'arrêter : *Des hl. Basilius des Grossen geistliche Uebungen auf der Bischofskonferenz von Dazimon 374/5 im Anschluss an Isaias 1-16* (Breslau, Aderholz, 1922. In-8, VIII-90 p. F. 5). Que l'ouvrage appartienne manifestement au temps de saint Basile et ait pour auteur un cappadocien, comme l'admettait Garnier, cela ne suffit pas pour M. Wittig ; d'autre part, il estime l'affirmation d'authenticité de P. Maran trop absolue et croit qu'elle a fait plus de tort que de bien à la cause. C'est dire que son opinion est intermédiaire et constitue en quelque sorte un compromis entre les deux précédentes. Dans son introduction, le commentaire marque des points de contact avec une lettre écrite par saint Basile, pendant l'hiver de 374-375, aux notables de Néocésarée. C'est le moment où le métropolitain de Césarée s'emploie à regagner les évêques du Pont, qu'il sent s'éloigner de lui sous l'influence des

Digitized by Google

faux bruits répandus sur son compte et des incitations secrètes d'Eustathe de Sébaste. La correspondance du saint permet d'établir que ces difficultés furent aplanies dans une réunion d'évêques, qui se tint à Dazimon, auprès de l'Iris, pendant l'hiver de 374-375, et à laquelle saint Basile se rendit, en s'arrêtant quelque temps chez son frère Pierre, dans le voisinage de Néocésarée, dont l'évêque Atarbius, son parent, s'était enfui à son approche. Les thèmes préférés et les explications du commentateur, confrontés avec les détails fournis par la correspondance, et l'état dans lequel l'ouvrage a été conservé, suggèrent à M. Wittig la solution suivante : saint Basile aurait commencé près de Néocésarée et poursuivi à Dazimon une série d'allocutions aux évêques dans lesquelles, s'attachant aux textes d'Isaïe, il se serait élevé contre ses détracteurs et aurait détruit leurs accusations ; un prêtre de Césarée, son compagnon de route, aurait recueilli de son mieux et transcrit ces homélies ; les circonstances troublées du voyage expliqueraient que les éléments du commentaire soient si peu amalgamés et qu'il y ait des lacunes. L'ouvrage ne serait donc nullement un livre soigneusement rédigé, que saint Basile aurait élaboré et publié lui-même ; en ce sens ceux-là auraient raison qui le rejettent du catalogue des écrits authentiques, bien que, par son origine première, il appartienne au saint docteur. Comme on le voit par ces courtes indications, l'opinion de M. Wittig est intéressante et ingénieuse ; elle l'est presque trop, car on est tenté de se demander si les rapprochements si nombreux avec la correspondance et les faits historiques ne sont pas parfois exagérés. La grande difficulté qui s'y oppose, du fait du silence de la tradition littéraire jusqu'au VIIe siècle, ne paraît pas encore suffisamment écartée. Mais, quoi qu'il en soit, M. Wittig aura le mérite d'avoir montré, par ses analyses perspicaces et soignées, la richesse et l'intérêt de ces textes pour l'histoire de la doctrine et de la vie chrétienne en Orient à une époque si ancienne. J. L.

— Chez Diederichs à Iéna a paru une nouvelle traduction des Confessions de S. Augustin par HERMANN HEFELE, un des esprits des plus modernes et des plus sagaces. L'introduction donne sur la personne de l'évêque d'Hippone des pages originales autant qu'admirables. La traduction est un chef-d'œuvre de traduction allemande. C. MOHLBERG.

— Dans un petit volume de la collection Kösel, le Dr LIPPL de Ratisbonne nous donne une bonne synthèse de l'Islamisme, de sa formation, de son développement, de ses différentes sectes, de son esprit de conquête, de sa doctrine. Cette étude est intéressante à l'heure actuelle surtout, car si l'impérialisme musulman paraît brisé, son importance religieuse reste intacte et sa civilisation est encore bien vivante. (*Der Islam*. Sammlung Kösel. Fasc. 92. Kempten, J. Kösel et Fr. Pustel, 1921. M. 22.)

— La *Zeitschrift für katholische Theologie* (1920, t. XLIV, et 1921, t. XLV), a publié un article du Dr J. SLIPYI sur la doctrine trinitaire de Photius. Après avoir résumé la position des Pères grecs en la matière, il expose la conception trinitaire de Photius et le but que celui-ci poursuivit dans la lutte contre le « Filioque ». Il termine en indiquant sommairement l'historique des débuts de la polémique, et en réfutant l'opinion de ceux qui ont fait de Jean Scot Érugène un partisan du patriarche byzantin. J. VIEUJEAN.

Digitized by Google

— La *Hanseatische Verlagsanstalt* à Hambourg publie une collection de travaux sous le titre : *Das Werden des deutschen Volkes*. Nous en signalons le fasc. 4 : *Die Germanen u. das Christentum* par W. Classen. C'est une histoire populaire assez mal faite d'une question attrayante. Le travail de E. Schoenian, *Die Idee der Volkssouveränität im mittelalterlichen Rom* (paru dans les *Frankfurter historische Forschungen*, publiés par G. Küntzel et F. Kern, nouv. sér., fasc. 2. Leipzig, 1919) a une tenue plus scientifique. Il expose l'idée de la souveraineté du peuple romain et sa réalisation depuis l'époque byzantine jusqu'au temps de Cola di Rienzi. — Une excellente étude aussi est celle de K. Schottenloher, paru dans la série des *Historische Forschungen* édités par D. Schlecht (Fasc. 4. Munich-Freising, 1921) : *Philipp Ulhart, ein Augsburger Winkeldrucker u. Helfershelfer der Schwärmer u. Wiedertäufer*, 1523-1529. Plusieurs placards anonymes des premières années de la Réforme sont attribués ici à Ph. Ulhart d'Augsbourg. On y trouve une foule de détails intéressants et en même temps une vue synthétique de l'époque.

L'histoire des peuples et des princes de l'Europe méridionale fait l'objet d'une étude que nous présente H. Oncken, professeur à l'université de Heidelberg. En voici le titre significatif : *Aus Rankes Frühzeit* (Gotha, F.-A. Perthes, 1922. In-8, VIII-149 p. avec 2 fac.). Il s'agit donc d'un travail de Ranke. Y sont ajoutées des lettres du fameux historien à son éditeur Fr. Perthes et d'autres pièces inconnues de sa correspondance. — H. F. Helmolt nous avait donné (Leipzig, 1921) une biographie de Léopold von Ranke.

Deux écrits ont pour objet les révolutions de notre époque : A. Cartellieri, *Geschichte der neueren Revolutionen* (Leipzig, 1921) se borne à relater les événements ; G. Waenting, *Die neueren Revolutionen als Entwicklungserscheinungen in der Geschichte* (Halle, 1921) a une tenue plus pragmatique

C. M.

— Le Dr Georges Schreiber, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Munster, a commencé, sous le titre : *Schriften zur deutschen Politik*, la publication d'une série d'ouvrages se rapportant à l'histoire politique allemande et internationale. Des érudits et des parlementaires y examineront, pour le grand public, les questions importantes actuellement débattues : problèmes politiques, sociaux, économiques, religieux, moraux et « kulturische ». Le programme est nettement catholique et démocratique *(Die Grundsätze des Christentums im öffentlichen Leben anwenden)*. La série de ces brochures est ouverte par une étude d'Anton Scharnagl, de Freising : *Deutsche Kulturpolitik und der Katholizismus* (Fribourg-en-Br., Herder, 1922. In-8, VII-108 p. M. 33). D'après M. Scharnagl, la science d'expression allemande se trouve aux prises avec deux grands dangers : le premier, d'ordre financier, le second, d'ordre moral, provenant de l'isolement momentané des érudits par suite de la guerre. Mais ces maux ne sont pas entièrement sans remèdes, grâce à l'action de la *Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft*, que la RHE a déjà signalée (1921, t. XVII, p. 451) et à l'influence internationale dont les catholiques allemands peuvent disposer. Suivent alors des considérations sur les exigences de ceux-ci au seind es universités et dans l'enseignement public.

H. Nelis.

Digitized by Google

— Une collection à but pratique, telle est la série *Helden des Christentums*, éditée par les soins du R. P. CONRAD KIRCH, S. J.

Les historiens des religions auront avantage à consulter une autre collection, publiée par la maison Frederichs, à Iéna : *Religiöse Stimmen der Völker*. Le premier fascicule, paru en 1921, *Aus Brahmanas und Upanisaden*, contient des traductions données par A. HILLEBRANDT. L'introduction de ce volume est d'une grande valeur. Signalons encore le troisième fascicule : A. UNGNAD, *Die Religion der Babylonier u. Assyrer* (1921). C'est une bonne traduction, qui nous communique pour la première fois l'ensemble de ces textes précieux. C. M.

— M. l'architecte A. GAUDY a entrepris une publication assez considérable sur les monuments d'art religieux en Suisse. Le premier volume, paru en 1922, est consacré au canton des Grisons, dont l'antique ville épiscopale de Coire est le chef-lieu (*Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz. Graubünden*. Berlin, A. G. Wasmuth. Petit in-fol., p. 1-64, texte avec figures intercalées; p. 65-298, figures, numérotées 1 à 403). La crypte de San Luzi à Coire est le monument d'architecture le plus ancien du canton, qui compte des éléments importants de l'époque carolingienne. Les églises romanes sont nombreuses et plusieurs conservent des peintures intéressantes, notamment S. Martin à Zillis avec son cycle remarquable de peintures ornant le plafond à compartiments rectangulaires.

La cathédrale de Coire est le monument le plus important en style de la transition. Il manifeste des influences françaises, quoique l'art italien y reste prépondérant. Le style gothique apparaît tardivement. S. Martin de Coire, du XVe siècle, en est le produit le plus remarquable. Par suite notamment des troubles religieux du XVIe siècle la Renaissance ne s'introduisit pas dans la région et l'art baroque succéda sans intermédiaire à l'art du moyen âge. Depuis le XIIe siècle des tours sveltes, d'abord lombardes, un certain nombre à frontons germaniques, plus tard quelques unes bulbeuses, s'élèvent à côté de l'église et ajoutent leur note pittoresque au paysage montagneux.

Une trentaine de clichés sont consacrés à la cathédrale de Coire, à son mobilier artistique et à son riche trésor.

Le texte fournit d'utiles renseignements, mais il est loin d'épuiser la matière.

L'influence de Van der Weyden sur la sculpture brabançonne a frappé depuis longtemps les historiens de l'art. M. GRETE RING (*Das heilige Grab von Soignies*, dans *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1922, nouv. sér., t. XXXIII, p. 36-41 et 9 fig.) signale sur la question un nouveau document : le Saint Sépulcre : corps du Christ et sept autres statues, de l'église Saint-Vincent à Soignies. La ressemblance de certaines de ces figures avec les types de Van der Weyden est frappante. L'auteur ne cite pas les sculptures en bois dans lesquelles l'influence du grand peintre tournaisien a déjà été signalée.

R. MAERE.

— L'ouvrage de M. PELKA : *Elfenbein (Bibliothek für Kunst- u. Antiquitätensammler*. T. XVII. Berlin, R. C. Schmidt et Cie, 1920. In-8, 246 p. et 254 fig.) est très important pour l'histoire de l'art chrétien. Après avoir esquissé rapidement la technique de la sculpture en ivoire, l'auteur consacre huit chapitres à son histoire. Un court aperçu sur l'antiquité précède l'étude des ivoires chrétiens primitifs, parmi lesquels on distingue les ivoires syriaques et

Digitized by Google

les ivoires d'Egypte, puis, dans chaque groupe, les œuvres qui trahissent l'influence hellénistique et l'influence orientale.

Les ivoires byzantins (ch. II) sont divisés en trois catégories : les ivoires antérieurs au VIe siècle, dépendants d'Alexandrie ; ceux du VIe au IXe, et ceux du IXe au XIIe siècle. Les ivoires carolingiens (ch. III) sont divisés en quatre groupes : ceux dits d'Ada, de Liuthard, de Metz, et ceux qui appartiennent à des groupes moins considérables. Le chapitre IV classe les ivoires ottoniens en groupes de Reichenau, d'Echternach, de Liége à petites figures, de Cologne et de Bamberg. Après avoir passé rapidement sur les ivoires romans, d'ailleurs peu nombreux, dans le chapitre VI, l'auteur traite séparément des ivoires gothiques français et de ceux des autres pays. Le groupe français de la fin du XIIIe jusqu'à milieu du XIVe siècle, comprend des ivoires en ronde bosse, des diptyques et des triptyques. Ces derniers proviennent de l'atelier du diptyque de Soissons et de l'atelier des petits retables de la Vierge. Les ivoires de la seconde moitié du XIVe siècle dépendent de l'atelier du diptyque de la Passion et de l'école correspondante. Sont étudiés séparément : les ivoires gothiques allemands, anglais et italiens. Un septième chapitre est consacré aux ivoires de la Renaissance, moins importants, et le chapitre final s'occupe des ivoires assez nombreux du XVIIe et du XVIIIe siècle d'après les pays d'origine.

M. Pelka range les ivoires bien connus d'Utrecht, de Tongres, de Bruxelles (ancienne coll. Spitzer) et de Liége, parmi les ivoires byzantins des IXe-XIIe siècles. L'ivoire de Genoels-Elderen figure dans le groupe Ada, le diptyque de St. Nicaise de Tournai parmi les petits groupes carolingiens. Des XVIIe et XVIIIe siècles, l'auteur reproduit une dizaine d'œuvres de François Duquesnoy, Gérard van Opstal, Luc Faid'herbe et François van Bossuit.

Une bibliographie importante et une liste alphabétique de noms d'artistes terminent le volume. J. VAN DE VOORT.

— Nous avons eu souvent l'occasion, avant la guerre, de parler des *Kirchengeschichtliche Abhandlungen*, qui paraissaient sous la direction de leur fondateur, le professeur Max Sdralek, de Breslau. Après la mort de M. Sdralek, deux de ses élèves et actifs collaborateurs, les professeurs J. Wittig et F. X. Seppelt, ont cru de leur devoir de continuer l'œuvre du maître. L'an dernier, ils ont publié le t. XI de l'ancienne collection, un travail du P. W. Lampen sur Thiofrid d'Echternach. Désireux d'élargir leur programme et d'y faire entrer non plus seulement les études d'histoire ecclésiastique proprement dite, mais encore les études de théologie historique, ils ont changé le titre de la collection en commençant une nouvelle série. La publication s'appelle désormais : *Breslauer Studien zur historischen Theologie*. Deux fascicules ont déjà paru, en 1922 ; sur le premier nous donnons une notice plus haut dans la présente chronique.

— La publication de la *Byzantinische Zeitschrift*, fondée en 1892 par K. Krumbacher, a été interrompue de 1914 à 1920. A cette dernière date, en effet, a paru le second cahier-double du t. XXIII, commencé en 1914. Grâce au concours financier de différentes institutions allemandes et étrangères, cette excellente revue pourra reprendre, à partir de cette année, ses publications régulières. Elle donnera par an quatre cahiers ou deux fascicules-doubles, de 30 feuilles chacun. Chaque livraison comprendra, comme

Digitized by Google

par le passé, trois sections : des mémoires, des comptes rendus critiques et une bibliographie. Le prix du premier fascicule double est fixé à 40 francs.

— La partie bibliographique de la *Theologische Literaturzeitung* paraît dorénavant séparément comme *Bibliographisches Beiblatt*. On promet dix cahiers par année. La bibliographie du 1er janvier au 30 juin paraîtra le 1er octobre, celle du 1er juillet au 30 décembre le 1er avril de l'année suivante. Le cahier qui vient de paraître s'occupe de la bibliographie 1921. Dans son registre on trouve tous les titres bibliographiques de l'année 1921. Le *Beiblatt* est dirigé par M. Kurt Schmidt de Gœttingue. On sait que la *Literaturzeitung* a un nouveau rédacteur, le professeur D. E. Hirch (Gœttingue, Hoher Weg, 10). C. M.

— Depuis cette année, l'*Orientalische Literaturzeitung*, comme du reste toutes les revues allemandes d'orientalisme, a été rattachée à la *Deutsche Morgenländische Gesellschaft* (DMG). Depuis le 1er avril 1922, cette *Literaturzeitung* se publie à Leipzig, chez Hinrichs, sous la direction du Dr W. Woerzinski, de Koenigsberg. La revue embrasse l'ensemble des branches de l'orientalisme, y compris l'histoire des religions ; le prospectus note : « *Miszellen und Zusatzliteratur wird grundsätzlich vermieden werden.* »

L'excellente petite revue locale : *Trierische Chronik. Zeitschrift der trier. Geschichts und Altertums Vereine* vient de changer, depuis janvier 1922, de format et de titre ; elle s'appellera désormais : *Trierische Heimatsblätter* et adopte le format in-4 (Trèves, J. Linz). Elle est dirigée par le Dr Kentenich, bibliothécaire communal, M. Keune, directeur du musée et par l'architecte H. Kurzbach. La publication est mensuelle et illustrée ; elle comprend des études historiques, archéologiques, littéraires et folkloriques. M. Kentenich s'occupe d'histoire religieuse dans sa notice : *Die Stellung des Trierer Erzstifts in der deutschen Reichsgeschichte während dem Mittelalter.*

Malgré les difficultés financières actuelles, le gouvernement allemand ne néglige aucune occasion de venir en aide aux institutions scientifiques dependant de l'État. Voici, p. ex , quelques chiffres inscrits au budget de l'année 1922 sous la rubrique : Augmentations. La *Staatsbibliotek von Preussen*, de Berlin, figure en tête avec une somme de 1,015,061 M. ; 131,500 M. sont consacrés à l'entretien des bâtiments, 400,000 M. à l'achat de livres étrangers et 43,000 M. au catalogue. Les bibliothèques universitaires accusent aussi d'importantes majorations budgétaires ; celle de Goettingue reçoit 219,200 M. ; Bonn 133,200 M. ; Breslau 111,600 M. ; Koenigsberg 94,000 M. ; Greisswald 58.700 M. ; Kiel 57,800 M. ; Münster 45,600 M. ; Marbourg 36,800 M. ; Halle 35,400 M. et Berlin 34,800 M.

Le 1er juillet dernier la librairie allemande bien connue Otto Harrassowitz de Leipzig, a fêté ses noces d'or. Ces cinquante années représentent pour cette firme importante une période de fécond et d'intelligent labeur scientifique. La maison débuta modestement sous M. Harrassowitz père, elle acquit rapidement bon renom non seulement en Allemagne mais même à l'étranger, grâce à la publication d'excellents *Antiquariatskatalogen* qui constituent d'utiles répertoires bibliographiques. Elle n'édita pas moins de 391 catalogues de ce genre dont quelques-uns sont très appréciés, notamment les *Orientalia*, les *Slavica* et ceux consacrés à la littérature des Balkans.

Digitized by Google

Au point de vue historique, citons seulement les catalogues des bibliothèques de K. von Maurer, d'O. Lorenz, de la bibliothèque dantesque de Witte, de la collection Melanchton de Bindseil, etc. L'histoire religieuse figure notamment par la *Reformationsbibliothek* de Jackson. Ajoutons que c'est chez Harrassowitz que se publie le *Zentralblatt für Bibliothekswesen.* H. N.

Décès. — Le Dr Otto A. Posse, archiviste général de Saxe, né à Weissensee, en Thuringe, le 29 juillet 1847, mort le 13 novembre 1921. Parmi ses nombreux travaux, il faut surtout citer ses *Analecta Vaticana*, en 1878, d'après les archives du Vatican, sa *Lehre von der Privaturkunden*, en 1887, si intéressante pour les *scriptoria* monastiques des XIIe et XIIIe siècles, puis le recueil : *Siegel der deutschen Kaiser und Könige*, en 1906, enfin sa brochure très précieuse : *Handschriftenkonservierung*, publiée à la suite de la conférence provoquée par le Saint-Siège, en 1899, à l'abbaye de Saint-Gall.

Le 19 décembre 1921 est décédé M. Paul Schwenke, directeur à la bibliothèque nationale de Berlin. Né à Langendernbach (Thuringe), le 20 mars 1853, le défunt était un des bibliothécaires les plus appréciés de l'Allemagne et le directeur du *Zentralblatt für Bibliothekswesen.*

M. Herman Diels et M. Th. Hirschfeld, tous deux philologues éminents et membres influents de l'académie de Prusse, à Berlin. H. N.

Amérique latine. — En 1916, le R. P. M. Cuevas, S. J., a publié des documents concernant la conquête du Mexique et les origines de la civilisation de ce pays : *Cartas y otros documentos de Hernán Cortés.* (In-4, 355 p.) Ils tendent à justifier le célèbre H. Cortès des accusations qu'on a portées contre lui. Ils jettent, sans aucun doute, une lumière nouvelle sur la personne et l'action du grand homme.

Le même auteur a fait paraître le premier volume d'une grande *Historia de la Iglesia de Méjico* (Tlalpan, 1921). Il y corrige et complète, au moyen des sources d'archives conservées à Séville, les affirmations de Mendieta, de Diez de la Calle et de Dávila. Après avoir esquissé ce qu'on peut appeler la préhistoire mexicaine, il aborde le récit de la première prédication évangélique et de la conquête du pays au christianisme (1519 à 1548). A son avis, le but religieux des conquérants ne peut être mis en doute. Il ressort des instructions données à H. Cortès ainsi que des déclarations de celui-ci. Encore aujourd'hui l'on peut lire sur son étendard ces mots : « Amici, sequamur crucem ; et si nos fidem habemus in hoc signo vincemus. » Les premiers prédicateurs furent les franciscains et leur grand évêque Fr. Juan de Zumárraga, les dominicains ayant à leur tête le fameux Las Casas, enfin les augustins. L'auteur retrace les progrès rapides de l'évangélisation du pays, qui fut accompagnée de la diffusion de la civilisation latine. Il énumère les différentes fondations d'écoles, d'hôpitaux, d'établissements de charité ; il fait aussi connaître les premières lois sociales introduites dans le pays. Ce travail richement documenté fait honneur à son auteur. Souhaitons qu'il puisse bientôt nous en donner la suite.

M. J. L. R., professeur d'histoire nationale à l'université de Quito, vient de publier le premier volume de son *Historia de la república del Ecuador. Años, 1809-1861.* (Quito, Tip. de la prensa católica, 1920. In-8, XIX-XIV-470 p.). C'est un travail solide, original et impartial, dans lequel de nombreux docu-

Digitized by Google

ments d'archives, inconnus jusqu'ici, sont utilisés. Il nous donne l'histoire de la république de l'Équateur depuis la proclamation de l'indépendance jusqu'à l'entrée dans la politique de Garcia Moreno. Espérons que l'auteur trouvera le temps de nous exposer également l'histoire antérieure de sa patrie.

M. D. Amunategui a publié la traduction du célèbre ouvrage de E. Gaylord Bourne : *Spain in America (Régimen colonial de España en America.* Santiago, 1917). On sait que ce livre a modifié notablement les idées en faveur des premiers colonisateurs espagnols. En attendant que le dépouillement systématique des archives apporte plus de lumière, le traducteur a rendu service à son pays en faisant connaître davantage les conclusions de Bourne.

La *Vida de la B. Mariana de Jésus* (Quito, Tip. de la prensa católica, 1920. In-8, 330 p.), publiée par un père de la compagnie de Jésus, est une biographie bien documentée de la bienheureuse, basée surtout sur les actes du procès de la béatification.

J. L. R., *Un gran americano. Garcia Moreno* (Quito, Tip. de la prensa cat., 1921. In-8, 396 p.) ne mérite pas la même confiance. C'est un livre apologétique bien plus qu'une histoire.

L'académie nationale d'histoire, fondée au Mexique en 1914 par arrêté du général N. Huerta, supprimée ensuite par le général Carranza, survit, malgré toutes les difficultés actuelles, comme association libre. Elle compte pour le moment 20 membres. L. Goldaracena.

— Avec la participation de délégués des États-Unis et d'Europe s'est tenu au mois de septembre, à Rio de Janeiro, Brésil, un congrès historique.

J. St. Lamott.

Angleterre-Écosse-Irlande. — Les deux derniers volumes de l'*Encyclopaedia of Religion and Ethics* publiée par M. James Hastings ont paru en 1920 et 1921. Parmi les articles pouvant intéresser les lecteurs de cette revue, signalons, dans le t. XI (*Sacrifice-Sudra*), les suivants : *Slavery* (*Christian*) par L. D. Agate, *Seven deadly Sins*, *Seven Virtues* (A. B. D. Alexander), *Secret Societies* (H. B. Alexander), *Shrove-tide* (T. Barns), *Saducees* (G. H. Box), *Sanctification* (R. H. Coats), *Satisfaction* (H. S. Franks), *Schism* (H. W. Fulford), *Spirituality* (David Fyffe), *Savonarola* (E. G. Gardner), *Simon Magus* (G. N. L. Hall), *State of the Dead* (*Christian*) (C. Harris), *Spirit (Holy)* (R. B. Hoyle), *Salvation (Christian)* et *Soteriology* (T. B. Kilpatrick), *Sibylline Oracles* (H. G. O. Lanchester), *Sin (Christian)*, (H. R. Mackintosh), *Simony* et *Stations* (A. John Maclean), *Scholasticism* (S. H. Mellone), *Saints (Later Days)* (I. W. Riley), *Soul* (*Christian*) (H. W. Robinson), *Spiritism* et *Spiritualism* (F. C. Scott Schiller), *Saints and Martyrs* (H. Thurston), *Sects* (*Christian*) (W. T. Whitley).

Dans le t. XII (*Suffering-Zwingli*) : *Theology* (D. S. Adam), *Worship* (*Christian*) (J. V. Bartlet), *Theosophical Society* (Annie Besant), *Unitarianism* (J. Estlin Carpenter), *Teutonic Religion* (Mrs D. G. M. Clarke), *Usury* (*Christian*) (John Dow), *Symbolism* (*Christian*) (John Gamble), *Superstition* (Alice Gardner), *Sunday* (M. G. Glazebrook), *Zionism* (Paul Goodman), *Vows* (*Christian*) (A. J. Grieve), *Voltaire* (E. S. Haldane), *Syrians*

Digitized by Google

(FRED. MACLER), *Therapeutae* (JAMES MOFFAT), *War* (WILLIAM P. PATERSON), *Western Church* (R. M. POPE), *Taurobolium* (GRANT SHOWERMAN), *Xavier* (H. THURSTON), *Ultramontanism* (F. F. URQUHART), *Theosophy* (W. SPENCE URQUHART), *Thomism* (ALFRED WHITACRE), *Trappists* (W. T. WHITLEY), *Tradition* (N. POWELL WILLIAMS), *Wyclif* (H. B. WORLKMAN), *Zwingli* (HUGH WATT).

Le titre et le sous-titre de l'ouvrage suivant, dû aux Bénédictins de St. Augustine's Abbey de Ramsgate, indique parfaitement ce qu'ils ont voulu offrir au public : *The Book of Saints, a Dictionary of Servants of God canonised by the Catholic Church, extracted from the Roman and other Martyrologies* (Londres, Black, 1921. In-8, x-275 p. Sh. 12). Les noms des saints, présentés dans l'ordre alphabétique, sont accompagnés de courtes notices. Ces résumés biographiques rendront service aux gens pressés. Les autres devront les contrôler, car les erreurs typographiques sont nombreuses, surtout dans les dates.

Le catalogue de deux fonds importants du British Museum *(Royal Manuscripts et Kings Manuscripts)*, dons de la couronne d'Angleterre, vient de paraître sous les noms de Sir GEORGE WARNER et de M. JULIUS P. GILSON : *Catalogue of Western Manuscripts in the old Royal and King's Collections* (Londres, 1921. 4 vol. in-fol.). Différents index occupent plus de 300 pages dans le t. III. Le t. IV comprend les planches : 125 planches reproduisent les ornements de 99 manuscrits écrits en Angleterre. L'art français est représenté par 26 planches. Les planches comprennent aussi des spécimens de l'art flamand et de l'art italien.

Sur les incunables bibliques, consulter *Jottings on some early editions of the Bible in Latin* par S. J. ALDRICH dans *Notes and Queries*, 12e série, X, 1922, p. 427-428.

Le Prof. BALDWIN BROWN et MR. BRUCE DICKINS achèvent la préparation d'un *Corpus* des inscriptions runiques de la Grande-Bretagne sur pierre, bois, métal ou autre matière, qui sera publié par la *Cambridge University Press*.

La petite collection pratique *Helps for Students of History* s'est augmentée d'une brochure portant le n° 46 : *The University Library Cambridge* (London, SPCK, 1922, 32 pages. 6 d.), qui fournit tous les renseignements désirables sur l'organisation, les ressources, les diverses collections de cette bibliothèque et l'usage qu'on en peut faire. L. GOUGAUD, O. S. B.

La SPCK publie une traduction anglaise de la *Didachè* due au Dr CHARLES BIGG, avec une nouvelle introduction et des notes du Dr A. J. MACLEAN : *The Doctrine of the Twelve Apostles*. (Londres, 1922. XXXVIII-50 p. Sh. 3/6.)
L. G.

— Si l'original grec de la *Didascalie* est perdu, on en possède diverses traductions, anciennes et plus ou moins complètes. Tandis que les versions syriaque, latine, arabe ont fait l'objet de publications critiques et de travaux récents, on en était toujours réduit, pour la version éthiopienne, à ce qu'a publié, en 1834, T. P. Platt, c'est-à-dire, à un texte incomplet, reposant sur un seul manuscrit, et à la traduction anglaise, très défectueuse,

Digitized by Google

que l'éditeur a pu en tirer. C'est donc avec plaisir et reconnaissance que les spécialistes recevront le volume de M. J. M. HARDEN : *The ethiopic Didascalia* (Londres, SPCK., 1920. In-8, XXIII-204 p. Sh. 9) qui, sans donner une édition critique, fournit une traduction complète et consciencieuse de la recension éthiopienne de ce vieil écrit. Tout en travaillant d'après le texte du meilleur des cinq manuscrits du British Museum, M. Harden s'est aidé des ressources complémentaires que présentent les autres, et il a encore tenu compte du texte et de la version anglaise de Platt. Grâce à ses efforts, on peut lire désormais cette recension de la Didascalie dans une traduction excellente, qui ne laisse subsister d'obscurité que là où le texte est irrémédiablement corrompu, qui s'accompagne de notes critiques et justificatives et de deux bonnes tables, ainsi que de l'indication perpétuelle du parallélisme avec les livres I-VII des Constitutions Apostoliques. N'oublions pas de signaler l'introduction, excellente aussi quoique assez sommaire, qui précède la traduction. On y trouve une notice littéraire très claire sur l'écrit considéré, sur le genre auquel il appartient, sur son état originel et ses diverses versions et sur les problèmes critiques qu'il a soulevés et soulève encore. Car si M. Harden n'hésite pas à réformer certains jugements lorsqu'il les croit erronés, il est d'une prudence et d'une réserve louables dans les questions qui ne sont pas encore assez élucidées. Ses recherches ont cependant des résultats positifs dans le domaine critique. Rendue par lui à son intégrité presque totale, la Didascalie éthiopienne apparaît comme suivant non pas la première, mais la seconde des recensions arabes, et comme renfermant en substance non pas les livres I-VI des Constitutions Apostoliques, avec six chapitres étrangers, mais les livres I-VII, à l'exception de trois courts chapitres de la fin du livre VII. M. Harden a presque doublé les textes que Platt avait fait connaître, et a enrichi la notice littéraire de la Didascalie d'importants renseignements. On saura gré à l'auteur de cet excellent travail, et à la *Society for Promoting Christian Knowledge* de la charmante édition qu'elle en a donnée. J. LEBON.

— Miss MARGARET LEIGH attire l'attention sur certaines ressemblances frappantes de méthode entre Arnobe et Pascal dans *A Christian sceptic of the fourth century* (*Hibbert Journal*, 1921, t. XIX, p. 319-325).

Dans *The Study of Mediaeval Chronicles* (*Bulletin of the John Rylands Library, Manchester*, 1922, t. VI, p. 414-438), le Prof. T. F. TOUT s'attache à montrer que, sans recourir aux manuscrits, il reste encore de nombreuses découvertes à faire dans les textes édités des chroniques anglaises. Ce mémoire, tiré à part, se vend sh. 1/6.

Dom THOMAS SYMONS prépare une nouvelle édition de la *Regularis concordia* (PL, t. CXXXVII, c. 475-502), document de la grande réforme bénédictine introduite en Angleterre dans le dernier quart du xe siècle. Il prélude à cette publication par une étude critique sur les manuscrits et les sources du texte et sur la part qui revient, dans l'introduction de cette réforme, au roi Edgar, à S. Dunstan, à Ethelwold de Winchester et à Oswald de Worcester. C'est probablement à Ethelwold, agissant sous l'influence de Dunstan, qu'on doit la *Regularis concordia* (*The regularis concordia* dans *Downside review*, 1922, t. XL, p. 15-30).

Digitized by Google

Quand il était écolâtre à Ramsey, en Angleterre (980-982), Abbon, futur abbé de Fleury, écrivit pour ses élèves un opuscule qui porte le titre de *Questiones grammaticales*, où il traite spécialement des difficultés de la prosodie et de la prononciation latines. Dans son mémoire *On the text of Abbo of Fleury's Questiones Grammaticales*, d'abord publié dans le t. X des *Proceedings of the British Academy*, puis à part (Oxford Press, 1922. 8 pages. Sh. 1), le Prof. HENRY BRADLEY rétablit le texte souvent erroné de l'édition du Cardinal Mai, reproduit par Migne (PL, t. CXXXIX, c. 521-534).

M. REGINALD L. POOLE serait disposé à placer le *Monasterium Niridanum*, indiqué par Bède (*Hist. eccl.*, IV, 1) comme le lieu de résidence de l'abbé Hadrien, dans l'île de Nisida, située dans la baie de Naples (*English historical review*, 1921, t. XXXVI, p. 540-545).

L'*Ancren Riwle*, règle érite en anglais moyen pour des recluses, a été très étudiée dernièrement. On s'est appliqué à en rechercher l'auteur. Autrefois on était porté à attribuer ce texte à Richard Poore, qui fut évêque de Salisbury de 1217 à 1229, puis ensuite de Durham. Suivant le P. VINCENT MAC NABB, O. P., la *Riwle* aurait été composée par le Frère-Prêcheur Robert Bacon, vers 1235, pour des recluses soumises à l'influence des Dominicains (Voir *The Authorship of the Ancren Riwle* dans *Modern Language Review*, XI, 1916). Miss HOPE E. ALLEN estime que la règle est plus ancienne ; elle aurait été écrite pour trois religieuses vivant vers l'an 1150 dans une recluserie placée sous le patronage de l'abbaye de Westminster à Kilburn, localité située alors au N. de Londres et maintenant englobée dans cette ville dont elle forme un des quartiers. (Voir *The origin of the Ancren Riwle* dans les *Publications of the Modern Language Association of America*, 1918, t. XXXIII, p. 474 s., et *The A. R. and Kilburn Priory* dans *Modern Language Review*, 1921, t. XVI, p. 316 s.). Cette hypothèse a paru très plausible au Prof. G. G. COULTON, qui l'a corroborée d'arguments nouveaux (voir *The authorship of the A. R.*, dans *Mod. Lang. Rev.*, 1922, t. XVII, p. 66 s. Cf. *Ibid.*, 1920, t. XV, p. 99-100). Mais quel serait l'auteur de ladite règle ? Peut-être un ascète vivant en communauté d'idées avec S. Gilbert de Sempringham († 1189), Ailred de Rieraulx († 1167), et surtout Pierre le Vénérable († 1156), répond Miss Allen. Ce serait Gilbert de Sempringham lui-même, suivant le Dr JOSEPH HALL, auteur de *Selections from early Middle English*, Oxford, 1920 (Cf. t. II. p. 375). Il existe une version française de la *Riwle* et une traduction (ou texte original) en latin. Miss Allen a signalé un nouveau manuscrit latin, dans la *Modern Language Review*, 1919, t. XIV, p. 209-210.

La *Henry Bradshaw society*, fondée en 1890 pour l'édition des textes liturgiques rares, a distribué à ses membres, en 1921, son cinquante-neuvième volume, *The Gilbertine rite*, édité par le Dr REGINALD MAXWELL WOOLBY (LV-150 p.) L'ouvrage comprendra deux volumes. Ce premier volume contient l'ordinaire en usage dans les monastères doubles de l'ordre de Gilbert de Sempringham († 1189), tiré du ms. 226 de Pembroke College, Cambridge, et l'office de S. Gilbert (p. 115-126), tiré du ms. Bodl. Digby 36.

Une autre publication concerne encore l'ordre de S. Gilbert ; c'est une transcription des chartes des monastères gilbertins de Sixle, Ormsby,

Digitized by Google

Catley, Ballington et Alvington, d'après les *King's Remembrancer Memoranda Rolls* (Nos 183, 185, 187). Dans une longue introduction, le Prof. F. M. STENTON, l'éditeur, élucide divers points d'histoire locale, de diplomatique et de toponymie. Cette publication forme les tomes 16 et 18 de la *Lincoln Record Society*, qui sont en vente à Horncastle chez W. C. Morton, au prix de 22 shillings.

M. F. M. POWICKE, professeur à l'université de Manchester, s'est occupé de recherches sur l'histoire monastique anglaise au XIIe siècle. Une première étude sur Maurice, abbé de Rievaulx de 1145 à 1147, est accompagnée d'une note sur la chronologie des événements contemporains de la résignation de cet abbé et du texte d'une lettre de lui adressée à S. Thomas de Cantorbéry, extraite du ms. 65 de Balliol College, Oxford, fol. 48 (*English historical review*, 1921, t. XXXVI, p. 17-29). Une seconde étude est consacrée à Ailred, abbé de Rievaulx († 1167) et à son biographe, le cistercien Walter Daniel, qui vécut dix-sept ans sous l'abbatiat d'Ailred. La *Vita Ailredi* par Walter Daniel est publiée en appendice. Ce second travail, intitulé *Ailred of Rievaulx and his Biographer Walter Daniel*, a été publié dans le *Bulletin of the John Rylands Library, Manchester* (1921, t. VI, p. 310-351 et 1922, p. 452-521), puis en un volume édité par la Manchester University Press (1922. In-8, VII-112 p. Sh. 3).

A la fin du XIIe siècle, Giraud de Cambrie (Giraldus Cambrensis) se rendit plusieurs fois à Rome pour tâcher d'obtenir que l'évêché de St-David's, en Galles, fût dégagé de la juridiction de Cantorbéry et déclaré siège métropolitain indépendant. Pour faire prévaloir ses idées à ce sujet, il écrivit deux longs mémoires, le *De jure et statu Menevensis Ecclesiae* et le *De invectionibus*. Ces deux traités ont été édités en 1861 par Brewer dans la collection du *Master of the Rolls* (t. III des œuvres de Giraud), mais l'édition du *De invectionibus* notamment est fort défectueuse. On y constate des omissions et une foule de mauvaises lectures. Aussi faut-il féliciter M. W. S. DAVIES d'avoir édité à nouveau cet ouvrage dans le t. XXX du recueil gallois *Y Cymmrodor* (1920), que cette publication remplit tout entier (248 pages).

Illustrations of the history of Medieval Thought and Learning (Londres, SPCK, 1920. XIII-327 p. Sh. 17/6) est une nouvelle édition d'un volume épuisé du Dr REGINALD LANE POOLE, publié en 1884. Les chapitres IV et V notamment ont été profondément remaniés. Le chapitre V est consacré à Pierre Abélard. Le chapitre IV : *The Masters of the schools at Paris and Chartres in John of Salisbury's Time*, a été publié d'abord dans l'*English historical review* (1920, t. XXXV, p. 321-342). Voir RHE. 1921, t. XVII, p. 456.

Une lecture sur le prêt à intérêt d'après le droit canonique (*An Episode in Canon Law*) a été faite par le Prof. G. G. COULTON à la réunion annuelle de l'*Historical Association*, qui s'est tenue, l'an dernier, à Cambridge. On en trouvera un résumé dans *History*, 1921, t. VI, p. 67-76).

Sir JOHN EDWIN SANDYS vient de publier le t. Ier (du VIe siècle avant l'ère chrétienne à la fin du moyen âge) d'une troisième édition soigneusement mise au point de son *History of classical scholarship* (Cambridge, University press, 1921. XXIV-702 p. Sh. 10).

Digitized by Google

Comment l'exemplaire de la seconde édition in-folio de Shakespeare (1632) fut soumis à une minutieuse expurgation au collège anglais de Valladolid, c'est ce qu'a montré Sir SIDNEY LEE dans deux articles du *Times : Shakespeare and the Inquisition* (10 et 11 avril 1922). L'expurgateur fut un Jésuite. A cette occasion, le P. H. THURSTON, S. J., a rappelé quelques-uns des procédés de la censure protestante officielle en Angleterre au XVIe siècle : *English Books and the Spanish Inquisition* dans le *Tablet* du 29 avril 1922, p. 530-531. L. G.

— Le synode de la Grande Église de Constantinople s'est rallié à la thèse de J. Comnenos en faveur de la validité des ordinations anglicanes (voir RHE. 1922, t. XVIII, p. 438-439). Cette décision aura, sans aucun doute, un grand retentissement en Angleterre et aux États-Unis, parce qu'elle constitue le premier pas vers l'union effective de l'anglicanisme et de l'orthodoxie. Elle provoquera aussi des polémiques dans les autres Églises orthodoxes indépendantes, qui sont invitées, par lettre officielle, à donner leur approbation (Πρόοδος, 2-15 août 1921). A cette même question, la validité des ordinations anglicanes, MGR A. S. BARNES vient de consacrer un ouvrage où il défend la thèse catholique de la nullité en se basant sur des documents concernant la consécration de Barlow : *Bishop Barlow and anglican orders : a study of the original documents* (Londres et New-York, Longmans, Green, 1922. In-8, XVIII-194 p.). Notons cependant que toutes les affirmations de l'auteur ne sont pas également sûres. A. PALMIERI.

— *The Mystery of Mormonism* de M. STUART MARTIN (Londres, Odhams Press, [1920]. 318 pages) est un ouvrage illustré de vulgarisation sur les origines des établissements des Mormons de Salt Lake City, les doctrines, l'organisation et la liturgie de la secte.

L'ouvrage du P. HENRY BROWNE, S. J., professeur de grec à University College de Dublin, *The Catholic Edivence movement, its achievements and its hopes* (London, Burns and Oates and Wastbourne, 1921, XII-235 p. Prix : 6 sh.), décrit l'organisation de la *Catholic Evidence Guild*, fondée en Angleterre, à la fin de l'année 1917, pour défendre et promouvoir la foi catholique, montre les résultats obtenus par cette entreprise apologétique, conduite par des laïques sous la direction du clergé, et indique quels développements on peut attendre de cette œuvre dans l'avenir. Le chapitre XII (p 180-189) traite de l'argument historique. L. G.

— On sait que la *Carnegie Endowment for International Peace* a entrepris la publication d'une série de travaux consacrés à l'histoire économique de la guerre (cfr RHE. 1922, t. XVIII, p. 184). Le premier volume de la collection a paru : H. JENKINSON, *A manual of archive administration including the problems of war archives and archive waking* (Oxford, Clarendon press, 1922. In-8, XVIII-243 p). Le livre, qui ne vise guère à l'originalité, renferme des détails intéressants sur l'origine des archives, leur classement et leur inventaire ; plus précieux sont les chapitres traitant des archives modernes et des archives de la guerre mondiale. H. NELIS.

— La *Royal Commission on the ancient and historical monuments and constructions in Wales and Monmouthshire* publie un inventaire détaillé, abon-

Digitized by Google

damment illustré, des anciens monuments de toute nature, profanes et sacrés, de la principauté de Galles et du comté de Monmouth, sous le titre de *An Inventory of the ancient Monuments in Wales and Monmouthshire*. Le t. VI, *County of Merioneth* (Londres, His Majesty's Stationery Office. In-fol., XXIII-191 p. £ 1.60), accompagné de nombreuses cartes, porte le millésime 1921.

La *Society of Antiquaries of London*, qui date du règne d'Élisabeth et qui publiait déjà la revue *Archaeologia* et les comptes rendus de ses *Proceedings*, vient d'inaugurer la publication d'un nouveau recueil périodique : *The Antiquaries Journal*, dont la première livraison a paru en janvier 1921. En dehors d'articles variés sur des sujets d'archéologie profane et ecclésiastique, chaque livraison donne les nouvelles concernant l'archéologie, des notices nécrologiques, le compte rendu des séances de la société et des comptes rendus d'ouvrages récents. On trouvera aussi, sous la rubrique *Periodical literature*, un dépouillement très complet des périodiques publiés par les sociétés archéologiques de Grande-Bretagne et d'un grand nombre de périodiques étrangers.

History, l'organe trimestriel de l'*Historical Association*, indique, à la fin de chaque année scolaire, les thèses ou autres travaux d'étudiants présentés dans les universités britanniques pour l'obtention des divers grades universitaires. Voir *History*, 1920, t. IV, p. 241-246 ; 1921, t. V, p. 246-249 ; 1921, t. VI, p. 36.

L'*Autograph Prices Courant* renseigne sur les ventes aux enchères de lettres autographes et manuscrits de tout genre faites à Londres. Ce répertoire compilé et édité par le libraire A. J. Herbert, 1, Barton Street, Westminster, indique la date et le lieu de vente, ainsi que le nom de l'acheteur et le prix d'achat. Un volume est publié, chaque année, en septembre. Le cinquième volume comprend les ventes faites d'août 1919 à juillet 1921.

Les deux principales notices publiées sur feu Mgr L. Duchesne en Angleterre sont celle de Dom Cabrol (*Tablet* du 6 mai 1922, p. 562-563), qui donne un résumé de l'œuvre historique du prélat, et celle du Baron Friedrich von Hügel (*Times Literary Supplement* du 25 mai, 3 colonnes de la p. 342), qui fait connaître, surtout à l'aide de citations tirées de la correspondance du défunt, un double aspect de sa personnalité, l'historien érudit et le croyant.

Nominations. — M. O. M Dalton a été nommé conservateur des Antiquités britanniques et médiévales au British Museum.

Miss E. Jeffries Davis a été nommée *reader in the History and Records of London*, matière d'enseignement pour laquelle une chaire vient d'être récemment créée à l'Université de Londres par le *London County Council*. Sa leçon inaugurale : *London und its records*, donnée le 8 juin 1921, a été publiée par *History*, 1921, t. XI, p. 173-182 ; 1922, p. 240-246.

Décès. — Le 6 juillet 1922, à l'âge de 78 ans, Sir John Edwin Sandys, *public orator* de l'Université de Cambridge de 1876 à 1919. Son principal ouvrage, où il y a beaucoup à apprendre en matière d'histoire ecclésiastique, est : *A history of classical Scholarship from the 6th cent. b. C. to the end of the*

Digitized by Google

middle ages, en trois volumes. Nous signalons plus haut la publication de la troisième édition de ce livre, dont la première parut en 1903 et la seconde en 1906. L. GOUGAUD, O. S. B.

Autriche. — R. KRALIK, *Grundriss und Kern der Weltgeschichte* (Gratz, 1920). A remarquer dans cet ouvrage que 1) l'auteur suivant les annalistes divise l'histoire en périodes uniformes de 30 ans ; 2) qu'il donne une explication nettement théologique et chrétienne des faits historiques.

Le Dr L. KRICK, vicaire général de Passau, vient de publier un ouvrage qui, par les nombreux renseignements qu'il contient, rendra de grands services aux historiens d'Allemagne et d'Autriche : *Das ehemalige Domstift Passau und die ehemalige Kollegiatstifte des Bistums Passau ; chronologische Reihenfolgen ihrer Mitglieder von der Gründung der Stifte bis zu ihrer Aufhebung* (Passau, 1922). L'auteur donne les noms, les dates de naissance et de décès et des renseignements biographiques sur les chanoines, les officiaux, les archidiacres du diocèse de Passau depuis le XIe siècle.

Un ouvrage du même genre a été publié pendant la guerre par W. FISCHER : *Personal- und Amtsdaten der Erzbischöfe von Salzburg 798-1519* (Greifswalder philos. Dissertation. Anklam, 1916). On y trouve les dates de naissance, d'élection, de consécration, de mort et d'enterrement des archevêques de Salzbourg depuis Arno jusqu'à Leonhard Keutschach.

Dans une étude intitulée : *Zur Frage der religiösen Haltung Maximilians II.* (*Archiv für österr. Geschichte*, t. CVI, part. 2, p. 298-425. Vienne, 1918) V. BIHL s'efforce de prouver que Maximilien II n'a été ni catholique ni protestant, mais « chrétien » dans le sens indécis des partis opportunistes de son époque.

Dans les *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung* ont paru de nombreuses études concernant l'histoire ecclésiastique. Dans le t. XXXV (Innsbruck, 1914) nous relevons : H. HIRSCH, *Kaiserurkunde und Kaisergeschichte*. L'auteur y met en lumière l'influence de la diplomatique sur l'histoire, et surtout sur l'histoire judiciaire, de l'empire, pendant la querelle des Investitures depuis Henri IV. X. HALLER, *Heinrich VI. und die römische Kirche*. Ce travail s'occupe surtout du congrès de Vérone ; il tend à prouver que ce fut le pape Lucius III qui négocia le mariage de Constance de Sicile, il décrit aussi la lutte de Célestin III pour obtenir la Sicile. J. LULVÈS, *Die Machtbestrebungen des Kardinalkollegiums gegenüber dem Paptstum*. Sous ce titre, Lulvès publie, en le complétant, un rapport qu'il a présenté, en 1914, au congrès des historiens allemands à Vienne : il arrive à la conclusion qu'au commencement du Grand Schisme d'Occident, en 1378, le collège des cardinaux avait atteint l'apogée de sa puissance. K. AUSSERER, *Cardinal Bernhard von Cles und die Papstwahl des Jahres 1534*. Le cardinal von Cles, prince-évêque de Trente, était le conseiller du roi Ferdinand Ier. A la mort du pape Clément VII, le roi appuya son élection au souverain pontificat. Le cardinal lui-même aspirait à cette dignité : mais, ainsi qu'il résulte des correspondances sur lesquelles l'auteur s'appuie, il se persuada, dès avant l'ouverture du conclave, qu'il n'avait aucune chance de succès. — Dans le t. XXXVI (1915) : V. KYBAL, *Ueber das Testament des hl. Franz von Assisi*. L'auteur prouve que François

Digitized by Google

a donné sa dernière règle, non comme simple frère, mais comme fondateur de l'Ordre et qu'il a gardé jusqu'à la mort « l'officium praedestinationis » spirituel. F. MARTIN, *Das Urkundenwesen der Erzbischöfe von Salzburg von 1106-1246*. Cette étude critique, qui traite surtout des falsifications de documents concernant l'abbaye de S. Pierre à Salzbourg, est un précieux complément de la publication : *Salzburger Urkunden*, faite par W. Hauthaler et P. Martin. (3 vol. Salzbourg, Pustet, 1910, 1916 et 1918). — Dans le t. XXXVII (1917) : M. STIMMING, *Die heilige Bilhildis*. Bilhildis est considérée comme la fondatrice de Altmünster ; il existe plusieurs « vitae » de cette sainte vénérée dans le diocèse de Mayence ; mais il est difficile de porter un jugement sur leur valeur historique. En tout cas, on ne peut admettre qu'elle ait vécu sous Clovis.

L'académie des sciences de Vienne a entrepris la publication des catalogues des bibliothèques autrichiennes du moyen âge. Le premier volume de cette collection (*Mittelalterliche Bibliothekskataloge Oesterreichs*) a paru chez Holzhausen, à Vienne, en 1915. Il s'occupe surtout des monastères et est dû au Dr TH. GOTTLIEB.

A l'occasion du jubilé de l'ordre des Prémontrés en 1920, le monastère Geras a publié : *Der Prämonstratenserorden der alten deutschen Metropolen* (Vienne, 1920).

Deux nouvelles revues d'histoire ont été fondées en Autriche depuis le début de la guerre : *Historische Blätter*, publiée depuis 1921 pour le Haus-Hof-Staatsarchiv, sous la direction de O. Stowasser (Cfr RHE, 1921, t. XVII, p. 684) et *Mitteilungen des Archivrates* (Vienne, Gerold, 1914 et sv.) qui est dirigée par F. Wilhelm. Par contre, beaucoup de revues et de publications périodiques d'histoire ont cessé de paraître ou ne paraissent que très irrégulièrement faute de ressources. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que les grands organes de l'Académie des sciences de Vienne, *Archiv für österr. Geschichte, Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, peuvent encore subsister ; et il en est de même, à plus forte raison, des revues des sociétés historiques locales de la basse et haute Autriche, de Styrie, de Salzbourg, de Carinthie et du Tyrol. Les publications concernant l'histoire ecclésiastique ont eu particulièrement à souffrir des conséquences de la guerre. L'abbaye de S. Pierre à Salzbourg ne peut plus faire paraître à intervalles réguliers les *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens*, ni le « *Diözesankunstverein* » de Linz, les *Christliche Kunstblätter*, qui paraissent depuis 63 ans et sont à présent l'unique revue sur l'art ecclésiastique en Autriche. Faute de subsides de la part du gouvernement, le séminaire d'histoire ecclésiastique de l'université de Vienne a dû renoncer à continuer ses *Studien und Mitteilungen*, collection qui comprenait déjà 15 volumes en 1914. Une des dernières études qui y ont paru, est celle du P. F. ZIMMERMANN : *Die Abendmesse in Geschichte und Gegenwart* (Vienne, Hayer, 1914). L'auteur y fait ressortir les avantages que la vie religieuse dans les grandes villes trouverait, si on célébrait la messe l'après-midi ou le soir. Depuis 1908, les chanoines de S. Augustin de Klosterneubourg publiaient un *Jahrbuch des Klosterneuburg* (Vienne, Kirsch, 1908 et sv.), dans lequel on trouvait des articles importants concernant l'histoire ecclésiastique, tels que *Das Supplikenwesen an der römischen Kurie und Suppliken im Archive des*

Digitized by Google

Stiftes Klosterneuburg, par B. Cernik ; *Religion und Kirche im josefinischen Staatswesen*, par le Dr F. Schönsteiner ; *Der Kanonisationsprozess des Markgrafen Leopold III des Heiligen*, par le Dr V. Ludwig. Cette belle collection a cessé de paraître en 1919, uniquement à raison des frais considérables d'édition. E. Tomek.

— Le professeur Dmitri Antonowicz a commencé, à Vienne, la publication d'une revue bibliographique ukrainienne, *Kniga* (Le livre), qui rendra d'utiles services aux historiens de l'Église. La livraison déjà parue contient un important article de M. Hruchevsky sur les éditions liturgiques ukrainiennes des XVIIe-XVIIIe s., un précieux catalogue biographique et bibliographique des écrivains nationaux vivants, de nombreuses recensions, enfin (p. 47-72) une bibliographie ukrainienne des dernières années 1918-1921, qui mentionne, pour les ouvrages les plus importants, les recensions critiques qui ont paru dans la presse ukrainienne. Cette longue liste comprend un grand nombre de brochures et d'ouvrages qui touchent au domaine des sciences sacrées. A. Palmieri.

— L'institut de S. Augustin à Vienne (*Kaiserliches Weltpriesterbildungs-Institut*, nommé aussi *Frintaneum*, du nom de son fondateur J. Frint, curé de la chapelle impériale) a dû suspendre ses cours depuis 1918, parce qu'il ne pouvait subsister sans les larges subsides que l'empereur lui accordait autrefois sur sa caisse privée. Dans cet institut, plus de 1000 jeunes prêtres ont, depuis 1816, fait leurs études supérieures de théologie. Il compte parmi ses anciens élèves beaucoup de hauts dignitaires de l'Église autrichienne et des historiens de grand mérite. Sa disparition est une grande perte pour les études d'histoire ecclésiastique.

Décès. — En 1915. — Le R. P. F. Watzl, archiviste du couvent des Cisterciens à Heiligenkreuz. Publications : travaux sur les papes d'Avignon et sur l'histoire de son couvent. — Mgr R. Hittmair, évêque de Linz. Publications : *Die Lehre von der unbefleckten Empfängnis an der Universität Salzburg* (1896) et *Der Josefinische Klostersturm im Lande ob der Enns*.

En 1918. — Mgr B. Kaltner, prince-archevêque de Salzbourg. Publications : *Abriss der Kirchengeschichte* et *Konrad von Marburg* (1882). — Le Dr M. Hiptmair, professeur d'histoire ecclésiastique à l'école ecclésiastique du diocèse de Linz et rédacteur de la *Theologisch-praktische Quartalschrift* et des *Christliche Kunstblatter*. Publication : *Geschichte des Bistums Linz*.

En 1921. — Mgr J. Graus, professeur d'archéologie chrétienne et d'histoire des beaux arts au séminaire et à l'université de Gratz (Styrie). Publications : Nombreux articles dans la revue *Kirchenschmuck*, dont il fut rédacteur pendant 30 ans ; *Die Kirche Santa Maria dell' Anima in Rom* ; *S. Marie im Aehrenkleid*, etc.

En 1922. — Le R. P. A. Rösler, C. SS. R., professeur d'histoire ecclésiastique à l'école de son ordre à Mautern (Styrie). Publications : *Der katholische Dichter Aurelius Prudentius Clemens ; Kardinal J. Dominici, O. Pr. 1357-1419* (1893) ; *Der Karthäuser Nikolaus Kempf und seine Schrift über das rechte Ziel und die rechte Ordnung im Unterricht* (1894) ; *Die Frauenfrage vom Standpunkt der Natur, der Geschichte und Offenbarung* (Fribourg, 1893). E. Tomek.

Digitized by Google

Belgique. — Nous signalons avec plaisir et nous recommandons avec instance aux directeurs des cercles d'études apologétiques et aux professeurs de l'enseignement moyen, auxquels il est d'ailleurs avant tout destiné, l'ouvrage des abbés NICAISE et GEVELLE : *L'histoire Sainte commentée au point de vue dogmatique, historique, liturgique et apologétique* (Tome I. Ancien Testament. Avec cartes et plans, 4e édition, 1921. xv-315 p. Tome II. Nouveau Testament. Avec carte et plan. 4e édition, 1922. xx-512 p. Dupuis, Marcinelle). Agréé par S. S. Pie X et recommandé par S. E. le cardinal Van Rossum, président de la commission biblique, cet important travail fut, dès son apparition, très favorablement jugé dans beaucoup de revues. Il mérite amplement les éloges qui lui furent décernés. Les principaux faits de l'histoire biblique sont sobrement et clairement exposés en questions et réponses et celles-ci sont appuyées sur de nombreuses citations empruntées aux meilleurs théologiens et exégètes anciens et modernes. Les principales revues catholiques et les grands dictionnaires de la Bible, de théologie, d'archéologie, d'histoire, d'apologétique ont été largement mis à contribution. On y rencontre fréquemment les noms bien connus de Calmet, Crampon, Fillion, Lesêtre, Pelt, Vigouroux, Brassac, Fouard, Calmes, Jacquier, Buzy, Lagrange, Lemonnyer, Rose, Lepin, Prat, Laminne, Van Crombrugghe, Verhelst, etc. Il y a presque trop de références. Nous les voudrions parfois moins disparates et mieux choisies Le professeur de religion aura à sa disposition une mine très riche de renseignements précieux, où il pourra puiser à pleines mains ce qui donne à un cours d'histoire sainte l'être, la vie et le mouvement ! É. TOBAC.

— Nous avons salué l'heureuse initiative, prise par la *Revue Bénédictine*, de publier un bulletin semestriel d'ancienne littérature chrétienne latine (*supra*, p. 175). L'active et savante collaboration du directeur de ce bulletin dom B. CAPELLE, à la dite revue, vient de s'affirmer encore par un article aussi important qu'intéressant, que nous ne pouvons omettre de signaler. Sous le titre : *Un homiliaire de l'évêque arien Maximin* (*Rev. Bénédictine*, 1922, p. 81-108), dom Capelle communique les résultats de ses études et recherches sur des homélies et traités renfermés dans le vénérable ms. LI (anc. 49) de Vérone. Il s'agit d'un premier groupe de pièces de ce genre, attribuées jusqu'à présent à S. Maxime de Turin. Le savant bénédictin établit tout d'abord que les 38 homélies et les 2 traités en question appartiennent à un seul et même auteur ; des remarques judicieuses et des indices caractéristiques viennent démontrer ce premier point, tout en esquissant, pour l'auteur, un portrait qui n'est nullement celui de saint Maxime. D'ailleurs, cet orateur et écrivain est arien, d'un arianisme non brutal, mais prudent et captieux, qui a permis de se méprendre sur sa tendance doctrinale et de voir en lui un pasteur catholique. La critique prouve qu'il faut également lui attribuer le *Tractatus contra hereticos* du même manuscrit. Or, la suite de l'étude de dom Capelle montre que les caractéristiques doctrinales et littéraires de ces 41 pièces révèlent à n'en pas douter l'évêque arien Maximin de la *Dissertatio contra Ambrosium* et de la *Collatio* d'Hippone avec S. Augustin C'est là une belle et précieuse découverte, vu la pauvreté de la littérature arienne latine jusqu'ici connue. Malgré les nombreuses questions qui se posent encore, et dont la prudence louable de dom Capelle se refuse à précipiter la solution, ce point important restera acquis comme une conquête marquante d'une critique interne sérieuse et avertie. Puisse la

Digitized by Google

critique externe venir la confirmer. D'une communication qui lui avait été faite après coup, dom Capelle avait cru pouvoir tirer que Maffei a encore lu, dans le manuscrit, *Maximinus* au lieu de *Maximus*. Après vérification personnelle, il a reconnu, et il nous prie de le dire immédiatement, que le professeur Grazioli s'est entièrement mépris ; Maffei ne parle même pas du Codex LI. La conclusion de la présente étude n'en reste pas moins solidement établie après ce loyal aveu. Nous félicitons sincèrement le savant et heureux chercheur. J. LEBON.

— Dans les Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique (Classe des lettres, etc. Collection in-8, 2e série, t. XIII), le R. P. A. DELEHAYE édite et étudie *Deux typica byzantins de l'époque des Paléologues* (Bruxelles, Hayez, 1921. In-8, 212 p.). Le nom de *typicon* désigne ici non pas un livre liturgique réglant pour chaque jour l'office divin, mais un livre qui tient à la fois de la règle monastique et de la charte de fondation. Les documents de ce genre qui nous ont été conservés, sont relativement peu nombreux, mais ils sont presque tous bien connus par des publications, au moins partielles, ou par des analyses détaillées. Le savant bollandiste, dans son *Introduction*, énumère vingt-sept *typica*, presque tous provenant de monastères d'hommes, ce qui donne une valeur spéciale aux deux spécimens présents, qui concernent des monastères de femmes. Dans un premier chapitre, on trouve les renseignements nécessaires touchant les trois manuscrits dans lesquels se rencontre le texte des *typica* de Notre-Dame de Bonne-Espérance et du monastère de Constantin Lips ; ces manuscrits sont des XIVe et XVe siècles. Ensuite vient l'édition des textes eux-mêmes. Comme ses sources lui fournissaient un texte excellent, en général, l'éditeur s'est contenté de corriger les fautes de copiste et quelques détails d'orthographe et d'introduire une division en paragraphes numérotés. L'apparat critique est donc très sobre. La langue de ces pièces n'est pas, on le devine bien, le grec classique, mais le R. P. n'a pas voulu empiéter sur le domaine des philologues et des grammairiens, quoiqu'il ait dressé un glossaire soigné à la suite de la table des noms propres. Il s'est borné, au chapitre III, à mettre en œuvre les éléments historiques dont ses textes lui fournissaient une ample moisson, pour reconstituer, autant que possible, l'histoire et la vie interne de ces deux monastères. Grâce à la vaste érudition et au talent du savant auteur, ces pages sont d'un vif intérêt et d'une richesse étonnante En appendice, on trouve l'analyse et le texte d'une pièce renfermée dans l'un des manuscrits ; c'est le testament d'un fondateur de monastères, concordant partiellement avec les *typica*. Ici, le grec présente un curieux spécimen de la langue vulgaire de l'époque ; l'éditeur a maintenu les formes caractéristiques, les fautes de syntaxe, les incorrections, les gaucheries de style, qui sont de l'auteur. Comme tout ce qui paraît sous la signature du R. P. Delehaye, ainsi encore cette édition et les études qui l'encadrent ne constituent pas seulement une mine précieuse de renseignements, mais ont en outre la valeur d'un excellent modèle pour tous les ouvriers de l'histoire. J. L.

— Le livre très bien conçu et solidement documenté du Cte LOUIS DE LICHTERVELDE : *Le Congrès national de 1830. Études et portraits* (Bruxelles, Dewit, 1922. In-12, XIII-211 p.) contient deux chapitres particulièrement intéressants au point de vue de l'histoire religieuse de la Belgique. Dans l'un l'auteur se pose la question de savoir : « Quel fut au Congrès national le

Digitized by Google

parti dominant ? Qui des catholiques ou des libéraux a pu se flatter de former la majorité ? » Dans l'autre, il étudie la part prise par le clergé dans les travaux dont allait sortir la Constitution belge. Sur ces deux points, comme, du reste, pour l'ensemble de l'ouvrage, nous avons été heureux de constater, à côté de réelles qualités de clarté d'exposition, une parfaite objectivité, un sens critique très sagace et une connaissance complète du sujet. L'analyse des principaux votes du Congrès, dans le but de préciser leur signification au point de vue politique et religieux et de connaître ainsi l'opinion de la majorité, est faite d'une façon extrêmement judicieuse et les conclusions de l'auteur peuvent être considérées comme conformes à la vérité historique si difficile à atteindre dans l'étude des questions contemporaines. CH. TERLINDEN.

— Nous avons signalé antérieurement (RHE. 1921, t. XVII, p. 467 et 683) les deux premières parties de *L'Art ancien dans les Flandres (région de l'Escaut). Mémorial de l'exposition rétrospective organisée à Gand en 1913.* MM. J. CASIER et P. BERGMANS ont complété leur importante publication par un troisième et dernier volume qui mérite les éloges recueillis par les deux précédents (Bruxelles et Paris, Van Oest, 1922. In-fol., 164 p., pl. CCII à CCCIII). On se rappelle que le premier volume était consacré à la sculpture, le second à l'orfèvrerie, à la miniature et à la tapisserie. Le troisième est réservé au milieu et à la vie : vie religieuse, vie civile, vie intellectuelle, vie corporative. A première vue, c'est là une matière susceptible d'être décrite dans un travail d'historien, mais dont une exposition d'objets d'art ne peut rendre que quelques détails, souvent accessoires et purement folkloriques. Aussi comprend-on l'embarras des auteurs à faire leur choix parmi les œuvres que la rétrospective gantoise avait réunies. Au surplus ce choix est bien fait et un historien de la civilisation dans les Flandres trouverait là d'excellents documents pour illustrer son livre et de bonnes notices pour commenter ces documents. Il y a d'abord vingt-et-une vues des villes et sur cell s-ci quelques intéressantes reproductions d'églises anciennes. Ceci pour le milieu. Suivent des documents se rapportant à la vie, surtout à la vie corporative (affiques, torchères, colliers, blasons), si intense autrefois dans les Pays-Bas. Parmi les quelques documents se rapportant à la vie religieuse, signalons le retable de la Légende de S. Dymphne qui provient de l'abbaye de Tongerloo, l'une des rares peintures qui nous restent de Goswin Van der Weyden (pl. CCXXXVI-CCXXXIX). Signalons aussi la Légende de S. Victor, en seize tableaux peints, expliqués par des inscriptions flamandes. L'œuvre est conservée au château de Sciez (Haute-Savoie). Elle date des années 1520 à 1540, et pourrait bien provenir du couvent des Sœurs Victorines à Malines.

Mlle DEVIGNE attribue au dernier quart du XIVe siècle *Le « Bethléem » à Notre-Dame de Huy.* (*Le Flambeau*, 1922, p. 93-103). Elle donne sur ce portail historié quelques renseignements iconographiques intéressants et n'admet pas à son propos une influence germanique directe. R. MAERE.

— Nous avons déjà signalé (RHE. 1922, t. XXIII, p. 401) la vogue extraordinaire dont jouissent en Belgique, depuis la guerre mondiale, les études folkloriques. Une des manifestations les plus marquantes et les plus curieuses de cette activité est l'apparition simultanée de deux gros ouvrages d'objet identique mais de valeur bien différente.

Digitized by Google

Le premier, tiré à un nombre restreint d'exemplaires, émane de feu M. Jean Chalon, professeur retraité de sciences à l'athénée royal de Namur : *Fétiches, idoles et amulettes* (Namur, chez l'auteur, [1922]. 2 vol. in-8, 652 et XL-191 p. et fig. Fr. 30). Il est nécessaire de savoir que pour l'auteur, les statues des Vierges miraculeuses sont des fétiches. Ce travail est le fruit d'une immense enquête menée dans le pays entier sur les lieux de culte, les pèlerinages, etc.; il comprend peut-on dire deux parties : l'une positive, condensant des observations personnelles, bien faites au dire des spécialistes ; puis, une autre où M. Chalon déverse ses réflexions à lui quant aux cultes des saints; elles sont généralement piquantes, saugrenues, de mauvais goût et d'un voltairien démodé !

D'un tout autre mérite scientifique et documentaire est le magnifique ouvrage du folkloriste anversois bien connu, M. E. H. van Heurck : *Les drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins. Contribution à l'iconographie et à l'histoire des pèlerinages.* (Anvers, J. Buschmann, 1922. In-4, 529 p. et 160 ill.). Cette publication est plus qu'un amusement d'amateur d'art populaire, comme le titre principal pourrait le faire supposer; c'est le relevé le plus complet et le plus exact qui existe sur les lieux de pèlerinages de Belgique et des pays voisins (France et Allemagne). Le catalogue intéresse tout autant l'historien de la vie religieuse que l'iconographe et le folkloriste; notre vie sociale d'autrefois brille ici avec éclat : riche, variée et ardente. H. Nelis.

— Sous les auspices de la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique, vient d'être créée, à Bruxelles, l'*Œuvre nationale pour la reproduction de manuscrits à miniatures de Belgique.* Son but est de faire reproduire en grandeur naturelle et en couleurs « les plus beaux manuscrits anciens existant en Belgique ou d'origine belge », conservés dans nos collections publiques et privées. Le point de vue de l'entreprise est nettement artistique, puisqu'il s'agit des œuvres « les plus précieuses ou les plus significatives ». Ces fac-similés en couleurs se feront par le procédé de la *quadrichromie.* Le premier manuscrit à reproduire sera le remarquable livre d'heures appelé : *Heures de Notre-Dame de Hennessy*, de l'école gantobrugeoise de miniaturistes, appartenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles. La publication et le commentaire de ce premier travail sont confiés à M. Jos. Destrée, conservateur honoraire des musées du Cinquantenaire. Les frais d'inscription en qualité de membre de cette nouvelle *Œuvre* sont de 5.000 fr. à verser au trésorier, M. Jos. Nève, à Bruxelles (rue des Colonies, 11). Malgré le prix élevé, cette entreprise dispose déjà d'un capital lui permettant d'entamer le travail dans des conditions satisfaisantes. H. N.

— A l'occasion des fêtes du 3e centenaire de la mort de saint Jean Berchmans, les RR. PP. Jésuites du Collège théologique de Louvain réunirent une série de documents relatifs à la vie et au culte du saint. C'est le relevé de ces pièces, de nature et de provenance diverses, que contiennent les premières pages de la plaquette : *Le musée saint Jean Berchmans à Louvain.* 18-25 mai 1921. L'exposition, l'iconographie, la bibliographie. (Louvain, 1922. In-12, 153 p. 18 illustr. hors texte. Fr. 8,00). Suit une étude minutieuse d'iconographie, étude qui, d'après les auteurs, permet de déterminer par un « portrait composite » la physionomie de Jean Berchmans. La bibliographie

Digitized by Google

détaillée qui termine le volume nous renseigne sur la vénération accordée depuis trois siècles à l'étudiant romain. D. VAN DOREN, O. S. B.

— Nous devons attirer l'attention sur une revue peu connue, bien que se publiant à Bruxelles, chez Weissenbruch (s'adresser à Mme V. Bouny-Tordeur, Mons, chemin de Binche, 487), et dirigée par un Belge, établi aux États-Unis, M. le Dr G. SARTON, associé de la *Carnegie Institution* de Washington (Cambridge-Massachusetts), jadis à Wondelghem-lez-Gand. Cette revue est intitulée : *Isis. International review devoted to the history of science and civilisation ;* le no 11 (t. IV, 2) en a paru tout récemment. Chaque livraison comprend quatre parties : 1) des articles de fond (*main articles*) ; 2) des *notes and correspondence ;* 3) des comptes rendus (*reviews*) et 4) *critical bibliography*. Son cadre est des plus vastes : *Anatomy, archeology, art, astronomy, bibliography, history of civilization, biology*, etc.

L'entreprise rappelle assez bien, quant à son esprit et sa conception, les Annales de l'institut Solvay de Bruxelles. Elle cherche et réussit à donner un aperçu documentaire sur les publications essentielles, écrites en langues européennes, touchant les sciences de la nature et les sciences morales. Elle constitue donc un guide riche et précieux des manifestations les plus actuelles de la vie scientifique dans le monde entier. L'histoire religieuse y est quelquefois touchée. Il est à souhaiter que M. Sarton puisse continuer avec succès cet immense travail d'inventaire. H. N.

— A partir du 15 septembre, M. CH. TERLINDEN, professeur à l'université de Louvain, donne, dans la *Revue générale*, une chronique historique semestrielle, destinée à renseigner les lecteurs sur toutes les publications susceptibles de les intéresser dans les diverses branches des disciplines historiques.

— Un groupement historique nouveau vient de se constituer à Malmédy sous le titre de *Société de folklore Néau-Malmédy-Saint-Vith ;* il a pour but « d'éveiller l'intérêt pour les traditions populaires, de maintenir celles qui existent, de recueillir les vestiges des us et coutumes disparus ou en voie de disparition et de les faire connaître par ses publications et ses collections ». Parmi ces publications vient en premier lieu son organe intitulé : *Folklore. Eupen (Néau), Malmédy, Saint-Vith*, dont le premier numéro a paru au mois de juin (Liége, H. Vaillant-Carmanne. In-8 de 84 p.). La société est placée sous la présidence d'honneur du général Baltia et la présidence et vice-présidence de M. L. Mallinger et de l'abbé Jos. Bastin. L'histoire, pour ne point dire l'histoire religieuse, occupera une large part dans ce bulletin. A preuve l'article du Dr B. WILLEMS, *Die Grenzen der Abtei Stavelot-Malmedy nach dem Limburger, Bütgenbacher und St Vither Lande hin* (p. 40-60, à suivre). H. N.

— Pendant les mois d'août et de septembre ont eu lieu deux congrès qui intéressent l'histoire de l'Église de Belgique : la XXIe session des congrès scientifiques flamands, tenue à Bruges ; le congrès historique et archéologique de la Campine, tenu à Turnhout. Nous donnerons une notice plus étendue sur l'activité de ces réunions, dès que les rapports imprimés auront paru.

Décès. — Le 28 juillet est décédé, à Bruxelles, M. CHARLES MOELLER, professeur d'histoire à l'université de Louvain. Nous donnerons une notice sur sa vie et ses travaux dans le numéro suivant.

Digitized by Google

Bulgarie. — Avant la guerre, en 1914, le Saint-Synode bulgare avait fondé une académie théologique, en vue de permettre aux meilleurs étudiants en théologie de poursuivre leurs études dans le pays et de combattre ainsi les influences des académies russes et serbes. Pendant la guerre, la nouvelle académie a dû interrompre son activité. A présent elle est complètement organisée. Elle compte huit chaires : deux d'Écriture Sainte ; une de théologie systématique ; une d'histoire des religions et de l'Église chrétienne ; une d'archéologie chrétienne et de liturgie ; une de théologie pastorale et patristique ; une de droit canon et une d'homélitique. Les cours de philosophie, d'histoire et de littérature seront provisoirement suivis à l'université. En dehors de cette académie, la Bulgarie possède deux séminaires ecclésiastiques : l'un, à Sofia, fréquenté par 150 élèves, l'autre, à Philoppopoli, comptant environ 90 élèves. A. PALMIERI.

Espagne. — La maison Espasa, de Barcelone, poursuit régulièrement la publication de la monumentale *Enciclopedia universal ilustrada europeo-americana*, dont le 46e volume (Predztecha) vient de paraître. Comme on le sait, chaque volume comprend environ 1500 p., à deux colonnes, richement illustrées. Une large part y est faite aux sciences ecclésiastiques, en particulier à l'histoire et à l'archéologie chrétiennes. Toutes les études y sont accompagnées d'une bibliographie, proportionnée à l'importance du sujet. En prévision des changements géographiques et politiques que la guerre mondiale allait opérer, les éditeurs ont retardé jusqu'aujourd'hui la publication des t. XXI-XXVIII.

A. PAZ Y MELIA, *Series de los más importantes documentos del archivo y biblioteca del duque de Medinaceli* (1916. In-fol., XXVIII-482 p.) : renferme plusieurs documents importants, allant de 800 à 1814. Nous y relevons comme regardant l'histoire ecclésiastique : des épistolaires de Cisneros, d'Innocent XII, de S. François Borgia, de Nicolas Antonio etc. ; de nombreux mss du XVe s. se rapportant à la participation des Cardona au concile de Constance, comme délégués du roi Alphonse V d'Aragon ; d'autres mss relatant les efforts du roi d'Aragon pour la solution du grand schisme et la part qu'i prit dans l'élection de Martin V. Ces brèves indications nous montrent l'intérêt de cette publication. Puisse l'éditeur trouver bientôt l'occasion de nous procurer la suite de ces documents.

La *Colección de documentos para el estudio de la historia de Aragon* vient, après plusieurs années d'interruption, de reprendre sa publication. Le t. XII nous donne une série de documents, pour la plupart inédits, qui intéressent hautement l'histoire locale du Xe au XIVe siècle : J. D. SANGORRÍN, *El libro de la cadena del concejo de Jaca* (Saragosse, F. Martinez, 1921. In-4, 392 p.) Ces documents y sont intégralement reproduits, traduits et annotés. A relever comme particulièrement importants les textes des différents traités de paix.

A l'occasion du quatrième centenaire de la découverte des îles Philippines par Magallanes, la « Compania general de tabacos de Filipinas » a publié une *Colección general de documentos relativos a las islas Filipinas existentes en el archivo de Indias de Sevilla* (Barcelone, L. Tano, 1918-1920. 3 vol. in-fol.). 126 documents y sont reproduits, dont 78 étaient encore inédits. Tous se rapportent au premier voyage de Magallanes (1499-1518). Ces volumes font

Digitized by Google

honneur aux éditeurs, M. Torres Lanzas, directeur des archives des Indes à Séville, P. Pastells, S. J., et W. Betana. Ils sont appelés à redresser bien des erreurs admises jusqu'à présent sur l'histoire des îles Philippines.

L'ouvrage de M. J. Juderias, *La leyenda negra y la verdad histórica. España ante Europa* (1re édit., 1914; 2e édit., 1920), a eu beaucoup de retentissement en Espagne et en Amérique. Il tend à expliquer la genèse de l'opinion plutôt défavorable qui existe sur l'Espagne dans les autres pays de l'Europe. L'auteur découvre plusieurs causes qui ont contribué à répandre cette opinion : ce sont d'abord les récits légendaires répandus sur l'Espagne par des voyageurs des XIIe-XVIe siècles ; c'est ensuite la célèbre *Apologia* de Guillaume d'Orange qui est largement exploitée par tous les protestants et par les philosophes du XVIIIe s. ; c'est enfin le romantisme du XIXe s. D'autre part, pour détruire l'idée de la prétendue civilisation moyenâgeuse de l'Espagne, il donne le tableau de l'état religieux, politique et social de son pays. L'on pourra sans doute discuter certaines affirmations de l'auteur. Nous croyons cependant que, malgré son but nettement apologétique, cet ouvrage est appelé à modifier chez plusieurs historiens l'opinion qu'ils avaient de l'Espagne.

Ch. Lumnis, *Los exploradores españoles en el siglo XVI : vindicación de la acción colonizadora española en América* (trad. de l'anglais par A. Cuyas. Barcelone, Ramon de S. N. Araluce, 1916. In-8, 319 p.). Cet ouvrage tend, comme celui de Bourne dont nous avons parlé plus haut, p. 589, à réfuter les erreurs touchant les premiers colonisateurs espagnols d'Amérique. Il fait connaître leur activité extraordinaire, grâce à laquelle le nouveau monde se convertit à la civilisation latine dans le court espace d'un siècle.

Centro de estudios americanistas de Sevilla. Depuis longtemps les historiens d'Espagne ont réclamé la fondation d'un centre d'études américaines, et, à plusieurs reprises, les congrès hispano-américains ont émis des vœux dans ce sens. En 1914, le gouvernement se décida à créer ce centre à Séville et y nomma, à cet effet, quatre professeurs. Malheureusement, faute d'élèves, cette première fondation n'eut aucun résultat. En 1918, le gouvernement en modifia la constitution et lui assigna comme but 1) d'organiser le dépôt d'archives — il comprend plus de 4.000.000 pièces ; 2) de publier des inventaires ; 3) de faire des recherches historiques ; 4) de former, à côté des archives, une bibliothèque relative à l'Amérique : 5) de publier périodiquement un Bulletin du Centre. L'exécution de ce programme est confié au directeur des archives, M. P. Torres Lanzas, et à son collaborateur G. Latorre, professeur à l'université. Ces deux savants ont publié d'abord un *Catálogo : Cuadro general de la documentación* (Séville, Zarzuela-Alvarez Quintero 72, 1918. In-4, 165 p.) Ils y racontent l'histoire du célèbre dépôt et les origines du Centre, et y indiquent sommairement, en douze sections, les différentes parties des archives. Ont paru ensuite : *Contaduria general del consejo de Indias* et *Casa de contratación de Indias* (3 vol. in-4, 208, 81 et 248 p.) : ils contiennent un inventaire sommaire de 8126 liasses, provenant du « patronato ». Avec la collaboration de ses élèves du séminaire historique de l'université, M. Latorre a entrepris la publication des récits et des rapports des explorateurs du XVIe siècle regardant la géographie. Deux

Digitized by Google

volumes ont déjà parus sous le titre : *Relaciones geográficas de Indias* (1919-1920. In-4, 153 et 119 p. et nombr. cartes). Le premier se rapporte à la Colombie, au Vénézuela, à Porto-Rico et à l'Argentine; le deuxième, au Mexique. Ces récits, pour la plupart inconnus, offrent le plus vif intérêt pour l'histoire religieuse du nouveau monde. Quant au bulletin, il paraît tous les mois en livraisons de 50 p. environ, sous le titre : *Boletin del Centro de estudios americanistas de Sevilla.*

L'Académie royale d'histoire a accordé le titre d'académicien correspondant à D. E. Ruiz Guiñazu de Buenos-Aires, pour la publication de son ouvrage *La magistratura indiana*, se rapportant à l'histoire de la colonisation espagnole de l'Amérique.

M. Ramon de Artaza y Malavares a obtenu un prix de 1.000 pés. pour son livre : *Muros. Páginas de su historia* (monographie sur une ville de la Galice).

Nominations. — Le R. P. Z. Villada, S. J., a été nommé à la chaire de paléographie espagnole, nouvellement fondée au *Centro de estudios históricos de Madrid.*

M. H. Obermaier, ancien professeur de paléontologie humaine à Paris, a été nommé professeur d'histoire primitive de l'humanité, cours récemment créé à l'université de Madrid.

Décès. — Le 7 février est mort M. G. J. de Osma Scull, archéologue célèbre, fondateur de l'*Instituto de Valencia de D. Juan*, auteur de plusieurs ouvrages très appréciés. Parmi ceux-ci citons : *Los Azulejos sevillanos del siglo XIII* (Madrid, 1902) ; *La loza dorada de Manises en el año 1454* (Ibid., 1906) ; *Los maestros alfareros de Manises, Paterna y Valencia en los siglos XIV al XVI* (Ib., 1908) ; *Catálogo de los azabaches compostelanos de l'Instituto de Valencia de D. Juan* (Ib , 1916). Son *Catálogo de la colección de Azulejos del mismo Instituto*, reste encore à publier. L. Goldaracena.

États-Baltiques : Esthonie; Lithuanie. — En 1889, L. Arbusov publia, à Riga, un *Grundriss der Geschichte Liv-, Est- und Kurlands*, dont une troisième édition parut en 1908. En 1912, le même ouvrage fut traduit en russe par W. Buck. Une quatrième édition, revue et augmentée, en a été publiée par le fils de l'auteur, le Dr Léonidas Arbusov, junior (Riga, 1918. In-8, VIII-372 p.). Cet ouvrage contient plusieurs chapitres intéressant l'histoire de l'Église. En effet, autrefois l'ancienne Livonie comprenait le territoire de la Lettonie et de l'Esthonie actuelles et, jusqu'au XVIe siècle, son histoire se confond presque avec celle du catholicisme et des chevaliers teutoniques dans cette région. C'est ainsi qu'on trouve à la fin du volume les listes chronologiques des grands maîtres de l'ordre teutonique et des chevaliers de la Livonie, celles des archevêques de Riga, des évêques de Dorpat, d'Oesel, de Reval, de Menden et de Livonie.

Dans l'Esthonie libre, l'université de Dorpat a repris son activité littéraire. Elle vient de publier deux volumes des *Acta et commentationes universitatis Dorpatensis* (Humaniora), dont le second contient un travail très étendu de J. Bergman : *Aurelius Prudentius Clemens, der grösste christliche*

Digitized by Google

Dichter des Altertums : Beiträge zur Erforschung der spätlateinischen Literatur : eine Einführung in den heutigen Stand der Prudentiusforschung und eine Studie über die Hymnensammlung « Die Stunden des Tages » (Dorpat, 1921. In-8, 128 p.). L'auteur raconte dans la préface les nombreuses recherches entreprises par lui depuis 1900, lorsqu'il reçut de l'académie des sciences de Vienne l'invitation à préparer une édition critique des poésies de Prudentius. A son avis, les manuscrits de ces poésies, mentionnés jusqu'ici dans les éditions, ne forment qu'un quart de tous ceux qu'on possède. La guerre a empêché M. Bergman de publier le texte critique des ouvrages de Prudentius. Le travail qu'il nous donne ici dans les *Acta* de Dorpat aurait pris place dans l'introduction à l'édition : elle constitue une monographie sur Prudentius, spécialement sur le *Liber Cathemerinon*.

Les Pays baltiques connaissent actuellement une efflorescence littéraire incomparable. En particulier, la Lithuanie semble vouloir regagner le temps perdu depuis 1864, date à laquelle le comte Mouraviev défendit l'impression de livres lithuaniens en caractères latins. Ainsi le *Knygos*, revue de bibliographie et de critique nouvellement fondée à Kovno, et qui n'a rien à envier aux meilleurs périodiques bibliographiques des autres nations, donne dans le premier fascicule 64 pages de titres d'ouvrages lithuaniens récemment parus (les sciences sacrées y figurent avec 47 titres), et 25 pages de sommaires d'articles publiés dans des revues scientifiques lithuaniennes. Ainsi encore Fr. Sawelek a dressé la bibliographie du folklore lithuanien (*Bibliografija Ludoznawstwa Litewskiego*), dans le *Rocznik Towarszystwa Przyjaciol Nauk* (Annuaire de la société des amis de la science), p. 326-391. Vilna, 1914. A. Palmieri.

États-Unis d'Amérique. — M. W. Robertson Nicoll a publié un livre de biographies ecclésiastiques, dont le titre pourrait induire en erreur les catholiques : *Princes of the Church* (New York, Doran, 1921. In-8, 326 p.). En effet, il ne s'agit pas ici uniquement des princes de l'Église, des cardinaux, car le volume ne contient, sur trente biographies, que deux esquisses sur les cardinaux Newman et Vaughan. L'auteur y raconte aussi et principalement la vie des prélats anglicans et non-conformistes. C'est un livre utile à consulter pour l'étude du mouvement religieux en Angleterre.

M. A. H. Sweet vient de publier, d'après le *Cottonian ms. Faustina* A, III, un document important sur le monachisme bénédictin en Angleterre au XIIIe siècle : *A papal institution of Westminster in 1269* (dans l'*Anglican theological review* de New-York, 1922, t. V, p. 29-34). Il contient la relation d'une visite faite en Angleterre par le cardinal Ottobuoni, légat du pape, en compagnie de Rodolphe Grossi de Castelar, archevêque de Tarantaise, et de Grégoire de Naples, doyen de Bayeux. Il fournit des détails très intéressants sur la vie religieuse et la situation économique des couvents. A. Palmieri.

— Dans une notice parue dans *American historical review*, 1922, t. XXVII, p. 731-733, D. C. Munro attire l'attention sur un passage de l'*Historia monasterii novi Pictaviensis* (Watterich, *Pontificum romanorum vitae*, t. I. 598; Martène, *Thesaurus*, t. II) du moine Martin. Cet auteur confirme le témoignage de Bernold de S. Blaise (MGH, *Scriptores*, t. V, p. 462) touchant le secours que l'empereur Alexis Ier aurait demandé au pape pendant le concile de Plaisance (1095). J. St. Lamott.

Digitized by Google

— Le récent ouvrage de M. E. D. Soper, *The religions of mankind* (New-York, Abingdon press, 1921. In-8, 344 p.) est un ouvrage de vulgarisation. Il ne vise ni à l'érudition, ni à la critique des systèmes religieux. Il se propose de donner des informations utiles aux 25.000 missionnaires du protestantisme américain.

Le Dr Fr. J. Hall, un des plus savants théologiens de l'Église épiscopalienne aux États-Unis, vient de publier le IXe volume de son grand ouvrage *Dogmatic theology*. T. IX : *The sacraments* (New-York, Longmans, 1921. In-8, xv-331 p.). Ce cours de dogmatique, qui comprendra dix volumes, nous donnera un exposé des plus complets et des plus autorisés de la théologie anglicane Le t. IX continue l'examen de la théologie sacramentaire, commencé au t. VIII. A côté des discussions spéculatives, l'auteur y étudie de nombreuses questions pratiques. Il s'attache volontiers à l'examen de ces dernières, parce que l'Église anglicane espère, par une solution favorable de celles-ci, faciliter ses relations doctrinales avec les Églises orthodoxes.

On peut remarquer aux États-Unis une renaissance des études de théologie spéculative, qui se manifeste surtout dans l'Église épiscopalienne. Les autres confessions protestantes s'attachent tout spécialement à l'histoire des religions, aux questions morales et sociales, aux problèmes philosophiques, que soulève la révélation chrétienne. Ainsi citons : M. J. T. Darraga, *The resurrection of the flesh* (New-York, Macmillan, 1921. In-8, xi-324 p.) : l'auteur s'efforce surtout de mettre en lumière le sens biblique du mot *chair*; — M. É. S. Drown, *The creative Christ* (New-York, Macmillan, 1922. In-8, 167 p.) : étude sur l'incarnation, envisagée au point de vue rationaliste; — Dr W. Temple, *The universality of Christ* (New-York, Doran, 1921. In-8, 144 p.) : l'auteur y examine le problème christologique dans ses relations avec la pensée moderne protestante, et les finalités de la révélation chrétienne.

Les meilleurs ouvrages de psychologie religieuse publiés en Amérique, ont été écrits par des hommes qui n'appartenaient pas à une confession religieuse déterminée, et traitaient du sujet simplement au point de vue philosophique. Il suffit de citer les noms de James, Coe, Ames, King, Starbruck. On peut ranger dans la même catégorie le livre récent de M. J. Bissett Pratt : *The religious consciousness : a psychological study* (New-York, Macmillan, 1922. In-8, x-488 p.). Malgré ses sympathies ouvertes pour le protestantisme, que l'auteur appelle « la meilleure solution du problème religieux pour les gens d'un type intellectuel et moral élevé » (p. 300), ce livre contient une riche moisson de données et d'observations sur le caractère, la vie intérieure, le piétisme, les aspirations religieuses, le culte du protestantisme américain.

Sous le titre : *Recent tendencies in roman catholic theology*, M. G. La Piana publie, dans la *Harvard theological review* (1922, t. XV, p. 233-292), un compte rendu synthétique des études théologiques, parues pendant ces dernières années, sous le nom d'écrivains catholiques. Les meilleurs auteurs français, anglais, allemands, en particulier, le cardinal Billot, le cardinal Mercier, le R. P. d'Herbigny, Mgr Batiffol, y sont cités. M. La Piana constate chez les catholiques une activité remarquable, surtout dans le domaine de la reconstruction historique. « Les meilleures intelligences, dit-il, se rendent compte que la théologie décide de la vie ou de la mort du

Digitized by Google

catholicisme ; elles s'efforcent de répondre aux exigences de l'âge nouveau, et ne cachent nullement leur anxiété ». Cette revue synthétique de l'activité théologique du catholicisme est bien documentée au point de vue bibliographique. A la p. 270, l'auteur déclare que ni en latin, ni en aucune langue européenne, on a écrit une histoire complète et satisfaisante de la théologie orthodoxe. Il ignore sans doute les deux volumes de la *Theologia dogmatica orthodoxa*, le *Nomenclator theologiae graeco-russicae*, *L'ancienne et la nouvelle théologie russe*, et d'autres publications de l'auteur de cette notice.

On reproche bien souvent à l'Église anglicane un certain laxisme : en vue de faciliter la réunion de la chrétienté, les théologiens anglicans soutiennent que personne ne peut être exclu de la vraie Église à cause d'une divergence doctrinale même considérable. Cette thèse a été développée récemment dans le cours de théologie anglicane du Dr C. Hall. Elle a aussi été discutée à la suite de l'appel adressé au monde chrétien par la conférence de Lambeth, tenue en 1920. Elle a trouvé un défenseur célèbre dans la personne du chanoine T. A. Lacey, théologien anglican bien connu par ses plaidoyers en faveur de la validité des ordinations anglicanes. Développant les idées déjà émises dans deux de ses ouvrages antérieurs, *Catholicity* et *Unity and schism*, M. Lacey, dans une nouvelle brochure *The universal Church : a study of the Lambeth Call to Union* (Londres, A. R. Mowbray et Cie, 1922), pose une distinction entre l'Église universelle qui embrasse tous les chrétiens, et l'Église catholique, qui comprend tout l'ensemble de la foi et des pratiques chrétiennes. A son avis, on pourrait, en se basant sur cette distinction, arriver à une réconciliation des Églises chrétiennes, comme le prouve l'exemple de la politique suivie par le concile de Constance en 1414. Une discussion intéressante sur ce point a été ouverte par *The living Church* (8 juillet 1922), un des organes le plus répandus de l'Église épiscopalienne des États-Unis.

Les branches les plus importantes du protestantisme américain forment une alliance « sui generis », appelée *Federal council of the Churches of Christ in America*. Seule, l'Église épiscopalienne n'a jamais consenti à enrôler ses membres dans cette association, qui donne un semblant d'unité aux sectes protestantes des États-Unis, et que le Dr Charles S. Mac Farland, secrétaire de la Fédération, appelle : *Christian unity at work*. L'action exercée en Amérique par cette puissante institution, surtout pendant la guerre, a été mise en lumière par le même Dr Mac Farland, dans son récent ouvrage : *The progress of Church federation to 1922* (New-York, Fleming, 1922). Il couvre la période de 1908 à 1922, et les renseignements qu'il donne sur l'association nous font connaître son programme, ses aspirations et ses méthodes de travail.

Les États-Unis ne cessent pas d'être le pays des grandes initiatives catholiques. Dans la lutte de tous les jours contre le protestantisme, on vise à mettre en lumière la puissance morale du catholicisme, son influence bienfaisante sur les masses, l'impulsion variée qu'il donne aux conquêtes de la civilisation, le grand nombre d'hommes de valeur qu'il produit dans toutes les branches du savoir. Après la publication de l'encyclopédie catholique, la *Continental press* annonce la prochaine publication d'une *Encyclopédie* d'un genre spécial, recueil de travaux rédigés tous sur un plan uniforme, ayant

Digitized by Google

tous la même étendue, et tous destinés à illustrer la vie catholique aux États-Unis. Le nouveau recueil aura pour but « de mettre en lumière l'importance du rôle joué par les catholiques dans le développement de la civilisation américaine ». Il passera en revue d'une manière synthétique tout ce que les catholiques des États-Unis ont opéré dans les carrières libérales, dans l'industrie, dans la vie publique, et fera ressortir l'application et la valeur des principes catholiques dans le développement social des États-Unis. L'œuvre comprendra cinq volumes. Le directeur de cette vaste entreprise est le Dr C. Mc Guire, sous-secrétaire de la commission supérieure interaméricaine au ministère des finances à Washington, et professeur à l'école supérieure de commerce de l'université catholique de Georgetown, favorablement connu en Amérique comme historien et comme homme d'action. Pour exécuter son travail, il s'est assuré la collaboration de 150 personnes. Chaque article comprendra 5000 mots. Le premier volume, qui s'ouvrira par une préface de l'amiral William S. Benson, contiendra des travaux sur l'action des catholiques dans l'organisation graduelle de l'État américain. Le deuxième volume traitera du catholicisme et de son développement social en Amérique. On y trouvera aussi des chapitres sur la contribution apportée au catholicisme américain par les immigrants étrangers. Le chapitre consacré aux immigrants belges sera traité par M. G. Van der Heyden; celui du clergé italien par le R. P. A. Palmieri. Le troisième volume étudiera l'expansion matérielle des catholiques américains. Le quatrième exposera l'histoire du catholicisme américain, et le cinquième décrira ses efforts dans le domaine de la vie religieuse et nationale. On y trouvera l'histoire des grandes universités catholiques. L'entreprise ne tardera pas à être exécutée, parce que la plupart des travaux sont déjà prêts.

Le *Churchman* de New-York (22 avril 1922) écrivait au sujet de la *Catholic encyclopedia :* « Cette grande entreprise du cardinal Farley est la meilleure publication de l'Église romaine qui ait paru dans les pays anglo-saxons depuis la Réforme. Elle contient un grand nombre d'études impartiales et savantes sur des faits et des croyances essentielles. Mais à l'égard des autres confessions chrétiennes, elle garde une attitude polémique : elle s'abstient de relater les faits ou d'exposer la vie des personnages des autres Églises, auxquelles on nie le caractère catholique. » L'auteur de cet article reproduit ici l'opinion courante des protestants américains qui voient dans la *Catholic encyclopedia* une œuvre de sectarisme. Au commencement elle avait été exclue de plusieurs bibliothèques. A présent, les chevaliers de Colomb lui donnent une grande diffusion par une édition populaire.

Le succès de la *Catholic encyclopedia* a poussé les Églises protestantes des États-Unis à concevoir le plan d'une *American encyclopedia of christianity*, en douze volumes, dont chaque volume contiendrait un million de mots. Elle se distinguerait par son impartialité absolue. Les collaborateurs seront choisis dans toutes les confessions chrétiennes. Déjà deux cents spécialistes ont promis leur collaboration. L'encyclopédie embrassera toutes les phases de la pensée et de l'activité chrétiennes dans le monde, les Églises d'Orient et les Églises d'Occident, la doctrine et les rites. Les volumes seront enrichis d'illustrations et de portraits des personnages marquants de l'histoire de la chrétienté. Tout l'ouvrage sera imprégné d'esprit chrétien; il ne cachera pas cependant les différences doctrinales qui créent des obstacles à la cause chrétienne. Son caractère sera avant tout *constructif*. Il laissera de côté les

Digitized by Google

opinions des confessions extrémistes. Il fera ressortir les difficultés de la réunion des Églises et les caractéristiques des divers types de christianisme du monde anglo-saxon. Le capital initial de cette publication est de 50.000 dollars. Parmi les membres du comité central on trouve plusieurs évêques épiscopaliens, le financier W. F. Morgan et Robert H. Gardiner, le secrétaire de la *World conference*. Le directeur scientifique de l'entreprise est Robert Appleton. A. P.

— Le 1er décembre 1921 a été fondée la *Florida State historical society*, dont le comité est composé comme suit : C. P. Carson, président ; Mme W. E. Connor, vice-présidente ; C. B. Rosa, secrétaire ; S. A. Wood, trésorier. La société se propose de rechercher et d'étudier les documents relatifs à l'histoire de la Floride. Elle publiera d'abord les documents rares ou inédits se rapportant à cet État. Ainsi paraîtront prochainement les rapports et des lettres des gouverneurs Pedro Ménendez Marqués et Gonzalo Méndez de Canço au roi Philippe II, et des documents des pères franciscains, spécialement les lettres du père Francisco Pareja. Tous ces documents se trouvent actuellement dans les archives de Séville.

Nominations. — Ont été nommés : PRESERVED SMITH, professeur d'histoire du moyen âge à Cornell university ; DONALD Mc Fayden, professeur d'histoire ancienne à Washington university, St Louis ; A. H. SWEET, professeur d'histoire à St Lawrence university, Canton, New-York ; J. D. HICKS, professeur d'histoire à North Carolina college for women ; T. C. BLEGEN, professeur d'histoire à Hamline university.

Mgr THOMAS SHAHAN, D. D., a été nommé, pour une troisième période, recteur de l'université catholique de Washington, D. C. J. ST. LAMOTT.

Décès. — Le Dr WILLISTON WALKER, membre de l'Église congrégationaliste des États-Unis, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Yale. Son *History of the christian Church* avait été adoptée comme manuel dans plusieurs séminaires ; en collaboration avec le Dr Newman Smyth, il avait publié : *Approaches towards Church unity*, ouvrage qui traite avec impartialité du problème de la réunion. A. PALMIERI.

France. — *L'étude de la Bible* (Paris, Letouzey, 1922. In-8, VIII-366 p. F. 9) par M. FILLION m'apparaît comme un commentaire pratique de l'encyclique *Providentissimus* à l'usage des séminaristes, des jeunes prêtres, des laïques instruits. On y traite des richesses de la Bible, de sa diversité et de son unité, de son inspiration, de son utilité pour les fidèles en général, pour le prêtre en particulier ; de la Bible, aliment de la piété, de la prédication, de la théologie ; des dispositions de cœur et d'esprit à apporter à la lecture et à l'étude de la Bible ; de l'étude ordinaire et de l'étude scientifique des Livres Saints ; des sciences auxiliaires, philologie, archéologie, géographie, chronologie, histoire, de la critique biblique et des règles de l'exégèse. On voit que c'est à peu près le canevas de la célèbre encyclique. L'auteur a choisi pour ses sages conseils la forme de lettres adressées par un professeur d'Écriture Sainte à un jeune prêtre. Ce genre, en permettant un certain abandon, convenait mieux aux confidences, aux souvenirs personnels, aux citations, qui rendent l'ouvrage si vivant et si intéressant. Inutile d'ajouter qu'il abonde en remarques judicieuses et prudentes. Nous craignons cependant qu'il ne

Digitized by Google

décourage quelque peu certains jeunes gens bien disposés, mais timides et conscients de leur faiblesse. Si l'étude scientifique de la Bible exige tant de connaissances préalables, oseront-ils l'entreprendre ? Rassurons-les en leur disant qu'une certaine dose des sciences auxiliaires est requise, sans doute, mais suffit aux débutants. Le sujet est traité en cinquante-deux lettres. Des notes, au nombre de vingt-cinq, reléguées en appendice, développent spécialement certains points. On lira avec intérêt celles qui parlent de l'étude de la Bible dans les ordres religieux, de la lecture de la Bible par les fidèles au temps de S. Jérôme, et surtout l'ébauche d'une bibliothèque scripturaire contemporaine pour l'étude ordinaire et scientifique de la Bible.

La note XIXe, sur la Bible et les sciences naturelles, est empruntée à l'opuscule du P. Prat, *La Bible et l'histoire*. Nous y lisons la phrase suivante : « En matière purement scientifique, quand un passage est susceptible de plusieurs explications, on doit éviter celles que la science réprouve. » Ne vaudrait-il pas mieux dire : « On doit choisir celles qui cadrent le mieux avec les idées du temps, sans se préoccuper de leur conformité avec la science actuelle » ? A côté de cette note sur la Bible et les sciences naturelles, il y aurait place aussi pour une note sur la Bible et les différents genres littéraires. La lettre 38e : L'étude de l'histoire sainte, touche ce point, mais d'une façon insuffisante. La lettre 14e expose très bien l'importance de la Bible pour l'étude de la théologie ; elle expose moins bien l'importance de la théologie pour l'étude de la Bible. La même lettre contient une petite leçon à l'adresse des théologiens : « Et pourtant, si j'osais, je me permettrais de faire très modestement deux observations à plusieurs professeurs de théologie. Je leur dirais d'abord que, parmi les textes qu'ils citent à l'appui de telle ou telle vérité dogmatique ou morale, il en est quelques-uns peut être qui n'ont pas toute la force probante qu'on leur attribue ; puis, qu'ils omettent de signaler d'autres passages bibliques, qui possèdent une grande vigueur démonstrative. Hélas ! on ne peut pas tout savoir, et il arrive que certains théologiens se contentent de mentionner à tour de rôle, sans leur consacrer une étude suffisante, les citations scripturaires qu'ont faites, à tort (quelquefois) ou à raison (le plus souvent), la plupart de leurs prédécesseurs. » É. Tobac.

— Il est un peu tard pour faire connaître le livre de l'année de la littérature chrétienne, la *Storia di Christo* de G. Papini, un converti qui est revenu de bien loin, de l'anarchie à l'ordre. Son œuvre, littéraire et d'apologétique, non d'érudition, a produit une impression profonde en Italie sur tous les esprits soucieux de vérité, et elle restera, avec son enthousiasme pour le Christ, ses considérations et méditations très modernes, pas du tout banales, son style travaillé et parfois compliqué, dans lequel seraient à supprimer quelques expressions qui jurent contre la dignité du sujet et le respect dû au Christ.

La librairie Payot a voulu faire connaître l'ouvrage aux esprits lettrés de France, et M. Paul-Henri Michel en a donné une traduction littéraire, très soignée, pareillement d'une grande valeur, qui rend bien la foi ardente, l'enthousiasme de l'auteur, et tous ses mérites de fond et de forme. Ces deux ouvrages, sans cesse retouchés par l'un et l'autre écrivain, et qui ont eu déjà de nombreux tirages, doivent être recommandés aux esprits cultivés, de foi olide, d'une certaine expérience et pratique de la vie. Sa traduction surtout,c sassez libre et qui atténue certains traits du texte original, sera lue ave intérêt par tous les connaisseurs de la littérature française. P. Richard.

Digitized by Google

— *L'Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu.* (T. I-II. Tours, A. Mame et fils, 1922. In-8, XI-506 et 390 p. F. 30 les 2 volumes) par le R. Dom PAUL DELATTE, abbé de Solesmes, voudrait n'être qu'un livre de méditation ; c'est en réalité un excellent commentaire des quatre Évangiles. Il fut rédigé dans l'intention d'aider les novices à recomposer la trame de la vie du Seigneur, pour leur permettre de le suivre pas à pas en toutes les régions évangélisées par lui. Le «diatessaron» obtenu par le rapprochement des textes évangéliques transcrits intégralement en latin, est entrecoupé par les réflexions et les éclaircissements de l'auteur. On aurait pu reproduire, dans le corps de l'ouvrage, non seulement les divisions en parties et en chapitres, mais aussi les sections évangéliques qu'indique la table des matières. Une table des péricopes évangéliques permet de reconstituer facilement la teneur intégrale de chaque évangile et d'en faire un commentaire suivi. Le premier volume comprend la plus grande partie du ministère public du Sauveur jusqu'à la fête des Tabernacles de la troisième année. Le second raconte le ministère en Judée et en Pérée à partir de la scénopégie, les événements de la semaine sainte, la passion, la résurrection, l'ascension. Nul appareil scientifique rebutant : on ne justifie pas même l'ordre chronologique adopté. Aucune note, aucune référence bibliographique, aucune discussion aride, aucune polémique, rien qui puisse distraire le lecteur de la contemplation du texte. Mais par contre, quelle richesse dans l'explication ! Dom Delatte possède son sujet. Il connaît le milieu néo-testamentaire ; il sait la façon dont se pose, de nos jours, le problème synoptique; il est attentif aux caractères propres et aux tendances de chaque évangile ; il rappelle, à l'occasion, les procédés de systématisation du premier évangéliste, et se rend compte de la part qu'il faut faire aux réflexions personnelles de l'auteur du quatrième évangile. Il se plaît à noter les rapports entre Jean et Paul. Il est très bien au courant de l'état actuel de l'exégèse, et son commentaire révèle beaucoup plus de science qu'on pourrait le croire de prime abord. On n'admettra pas toujours ses interprétations, mais on remarquera bien vite qu'il se prononce en connaissance de cause. Ceux qui liront l'Évangile avec ce commentaire se sentiront d'ordinaire en communion de pensée avec les évangélistes, et se rapprocheront de Notre Seigneur. Et tout est écrit dans un style sobre, clair, d'une précision mathématique. L'abbé de Solesmes a écrit un très beau livre, de lecture attachante, de méditation édifiante, d'étude approfondie. En dehors des *Méditations sur l'Évangile* de Bossuet, nous en connaissons peu qui puissent lui être comparés. É. T.

— Dans la série des *Études bibliques*, le commentaire de l'évangile selon Saint Jean, par R. P. Calmes, a été accompagné d'un petit commentaire dû au même auteur. De la même façon, le R. P. LAGRANGE vient d'adjoindre à son grand ouvrage sur S. Marc un petit commentaire du deuxième évangile, dépourvu de tout appareil d'érudition, et destiné au grand public. (*Évangile selon Saint Marc.* Paris, Gabalda, 1922. In-8, XIV-177 p. Fr. 4,00.) L'introduction donne, en quelques pages, les résultats des recherches exposées dans le gros volume, spécialement touchant l'auteur, la date de composition, les caractères spéciaux de l'évangile La traduction est celle de la seconde édition du grand commentaire. Les notes sont rédigées d'une façon suivie et ne visent qu'à faciliter l'intelligence du texte. Ce ne sont pas des méditations, mais le texte bien compris agira lui-même sur les âmes. Nous souhaitons beaucoup de lecteurs à ce petit volume qui met si bien en relief

Digitized by Google

« le merveilleux réalisme des récits de Marc, la fraîcheur des souvenirs, une manière ingénue de dire dont rien n'égale le charme sans art ». É. T.

— Depuis quelques années les monographies sur saint Jean-Baptiste se multiplient en Allemagne : la seule année 1911 en a vu paraître trois, celles de Dibelius, de Konrad et de Pottgiesser. La France en restait toujours aux travaux déjà anciens de Planus, de Razy et de Pardiac. Le P. Buzy vient de reprendre le sujet et de le traiter d'une façon complète (*Saint Jean-Baptiste. Études historiques et critiques*. Paris, Gabalda, 1922. In-8, XII-411 p. F. 8,50). Il parle successivement de saint Jean-Baptiste avant son ministère public : annonciation à Zacharie, visite de Marie à Élisabeth, premières années de Jean-Baptiste; pendant son ministère public : baptême des foules, prédication messianique, baptême du Seigneur par Jean, témoignages de J.-B.; pendant ses derniers jours : arrestation, message de J.-B. auprès de J.-C., panégyrique de J.-B. par le Christ, mort de J.-B.; après sa mort : la secte des Joannites, les reliques et le culte de J.-B. en Palestine. La plupart de ces points soulèvent des discussions critiques qui sont exposées à la fin de chaque partie : c'est l'historicité des récits de l'enfance en général, c'est l'ignorance de J.-B. touchant la messianité du Christ lors du baptême, d'après S. Jean; c'est la portée du message de J.-B. au Christ, c'est l'historicité des récits relatifs à la fin du ministère de J.-B. L'exposé abonde d'ailleurs aussi en détails archéologiques, topographiques, chronologiques. On pourra n'être pas toujours de l'avis de l'auteur, par exemple, quand, à propos du message des disciples de J.-B. auprès de Jésus, il s'applique à écarter de l'esprit du Précurseur tout doute touchant la messianité de Jésus, ou, lorsque parlant de la sanctification de J.-B. dès le sein de sa mère, il veut prouver que cette sanctification comportait la rémission du péché originel. Il nous intéresserait plus de savoir ce que Zacharie et Élisabeth ou S. Luc entendaient par cette plénitude de l'Esprit-Saint que le Précurseur reçut lors de la Visitation. Mais on accordera facilement que le P. Buzy nous a donné une bonne étude sur saint Jean Baptiste, complète, bien conduite, bien renseignée, intéressante et édifiante. É. T.

— Les remarquables études du R. P. Prat, S. J., sur la théologie de S. Paul faisaient de lui l'homme tout indiqué pour enrichir la collection *Les Saints* de la biographie de l'apôtre des Gentils (*Saint Paul*. Paris, Gabalda, 1922. In-8, 208 p.) Et c'est avec tout le talent qu'on lui connaît qu'il l'a écrite. Il a su, grâce à une érudition aussi vaste que discrète, suppléer à la sobriété des Actes en ce qui concerne les us et coutumes du monde antique, et nous donner une peinture vivante des milieux païens et juifs où l'Apôtre prêcha le Christ. Quant à l'âme de Paul, le P. Prat nous l'a délicatement révélée dans sa riche complexité, avec sa tendresse et sa force, ses enthousiasmes et ses lassitudes. Laissant de côté tout apparat critique, l'auteur s'est contenté de nous donner le fruit de ses recherches, et c'est un véritable délassement que de revivre, conduit par lui, les péripéties du plus aventureux et du plus profond apostolat. Aussi ne doutons-nous pas que l'espoir formulé par l'auteur à la fin de sa préface, ne se trouve entièrement réalisé. J. Vieujean.

— Le livre de M. L. Prunel, *La Renaissance catholique en France au XVIIe siècle* (Paris, Picard, 1921. In-8, VIII-316 p.), contient neuf leçons d'apologétique historique professées à l'Institut catholique de Paris et ayant

Digitized by Google

trait à la Réforme catholique au XVIIe siècle, notamment à la réforme des ordres religieux et du clergé, à l'Église et à la vie intérieure, à l'Eglise et à la charité, à la compagnie du Saint Sacrement, à l'Église et à l'apostolat, à l'Église et à l'instruction, à l'Église et à la science, à l'Eglise et aux hérésies (Jansénisme, Gallicanisme, Quiétisme). C'est une œuvre de vulgarisation, agréablement écrite d'après les meilleurs travaux français. L'auteur aborde une foule de sujets qu'il traite rapidement. Aussi l'histoire savante ne lui fera pas beaucoup d'emprunts, sinon quant au chapitre où il traite avec quelque ampleur la question de la compagnie du Saint Sacrement.

On pourrait parfois faire grief à l'auteur de jugements trop radicaux. P. 6, il prétend que « Catherine de Médicis était si loin d'être une fervente catholique, que, *maintes fois, elle fut sur le point de se faire protestante.* » Ce n'était pas l'avis de Marie Stuart qui disait, en connaissance de cause : « Il n'y a pas en France de plus fieffée papiste que la reine. » Celle-ci proclamait elle-même en 1561 : « Je n'ai changé ni envie de changer de religion » (L. Romier, *Le royaume de Catherine de Médicis*, t. I, p. 48. Paris, 1922).

G. Mollat.

— Auteur d'une « *Histoire ecclésiastique* » méritoire, l'abbé Claude Fleury se montra aussi éducateur remarquable. Louis XIV l'ayant nommé précepteur des princes de Conti, il rédigea, après ce séjour à la Cour, *le Traité du choix et de la méthode des études.* M. Dartigues a pris ce traité comme objet de sa thèse doctorale : *Le Traité des Études de l'abbé Claude Fleury* (1686). Examen historique et critique. Paris, Champion, 1921. In-8, 304 p.

Dans l'examen historique, M. D. recherche la genèse de l'ouvrage et nous décrit l'accueil favorable que lui réservèrent les auteurs pédagogiques. L'examen critique suit pas-à-pas les divisions du traité : Fleury nous apparaît nettement adversaire des programmes d'éducation de l'université et des Jésuites, programmes aptes à former des grecs et des romains plutôt que des français du XVIIe siècle La méthode qu'il préconise se rapproche de celle de Port-Royal ; elle comporte une restriction des études classiques en faveur des langues modernes et des connaissances d'utilité plus immédiate.

« A la date de 1686, Fleury n'est pas très éloigné de la manière dont l'université moderne a conçu et réalisé l'enseignement public en général, et l'enseignement secondaire en particulier » (p. 288). Van Doren.

— La Bibliothèque de l'École des Hautes Études, section des sciences religieuses, s'est enrichie l'an dernier d'un nouveau volume, le 35e de la collection, dû à la plume de M. Génestal, et intitulé : *Le Privilegium fori en France, du Décret de Gratien à la fin du XIVe siècle.* T. I. (Paris, E. Leroux, 1921. In-8, XIX-246 p.) M. Génestal, très avantageusement connu par ses travaux sur l'histoire du droit, s'est fait pour ainsi dire une spécialité de l'histoire du Privilegium fori en France, et c'est de longue date déjà qu'il prépare le grand ouvrage dont il livrait naguère le premier volume au public : ses premiers articles sur ce sujet remontent à 1908 et 1909. Les amateurs d'histoire du droit seront heureux de trouver dans le livre de M. Génestal le fruit de ses longues et minutieuses études. Ce premier volume contient la 1re partie de l'ouvrage complet, intitulée : *Les privilégiés.* L'auteur y recherche d'abord quels étaient les privilégiés, c'est-à-dire ceux qui avaient qualité de clerc ou qui, bien que laïques, étaient assimilés aux clercs ; mais comme le privilège a comporté des exceptions, l'auteur établit ensuite quels sont, parmi

Digitized by Google

les clercs, ceux qui sont déchus du privilège. L'étude de M. Génestal comprendra encore deux autres parties, dans lesquelles il examinera le privilège en matière pénale et le privilège en matière civile. Ceux qui s'intéressent aux études d'histoire du droit, ceux surtout qui auront lu le présent volume, attendront avec impatience l'achèvement de cette publication. Ce travail mérite certes plus qu'une brève mention dans la chronique de notre *Revue ;* mais il a paru préférable d'attendre qu'il soit publié tout entier avant d'en faire une recension plus approfondie. Comme le dit M. Génestal lui-même, « ce n'est qu'arrivé au terme du travail qu'il sera possible de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'évolution historique, et d'essayer de discerner en quoi et à quel moment une juridiction a gagné ou perdu du terrain, et de déterminer les causes générales du mouvement. » A. MONIN.

— M. CH. SCHMIDT, archiviste aux Archives nationales à Paris et chargé après l'armistice de missions en Alsace-Lorraine a publié : *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine* (1915-1918), avec préface de M. É. Bourgeois (Paris, Payot, 1922. In-8, XXVIII-261 p. Fr. 13). Ce livre intéresse l'histoire contemporaine et les luttes d'avant 1914. En réalité, c'est la traduction de pièces d'archives allemandes secrètes, trouvées à Strasbourg en octobre 1918, touchant le statut futur du Reichsland : c'est d'abord le procès-verbal de la conférence de Bingen, des 15-16 juin 1917; puis ce sont six mémoires du gouvernement bavarois, du *statthalter* d'Alsace-Lorraine, de Hindenburg, du secrétaire d'État Wallraf, du maire de Strasbourg et du vice-chancelier von Payer, d'août 1917 au 21 février 1918. Dans la conférence de Bingen la question religieuse vint plusieurs fois sur le tapis ; l'annexe B (p. 64-78) est intitulée : *Les problèmes ecclésiastiques en Alsace-Lorraine par l'aumônier Middeldorpff ;* l'annexe C : *Réformes dans le domaine ecclésiastique* (p. 79-83) ; dans l'annexe D (p 90-103) il faut s'arrêter à la rubrique : *Est-il possible d'écarter des écoles les religieuses enseignantes de la congrégation de Ribeauville ?*

Parmi les réformes à introduire dans les affaires ecclésiastiques (p. 79 svv.), on note les suivantes : la suppression des internats religieux, l'obligation pour les étudiants en théologie de fréquenter les universités d'Outre-Rhin, l'intervention de l'État dans la nomination ou la révocation des directeurs et professeurs des séminaires, l'obligation pour les étudiants en théologie du diocèse de Metz de fréquenter une faculté de théologie catholique, l'introduction du costume allemand pour les prêtres, l'échange d'ecclésiastiques entre les diocèses de Strasbourg, de Metz et les autres diocèses allemands, la subordination des diocèses de Strasbourg et de Metz à un archevêché allemand, l'influence prépondérante de l'élément vieil-allemand dans les conseils de fabrique, la séparation des ordres religieux fixés en Alsace-Lorraine des maisons-mères de France. H. N.

— Au moment où l'Académie française appelait à siéger dans son sein le grand historien religieux de la France, M. VICTOR GIRAUD publiait sous le titre : *Georges Goyau, l'homme et l'œuvre* (Paris, Perrin, 1922. In-8, VIII-146 p., avec un portrait) un volume consacré à l'activité scientifique du nouvel académicien. L'auteur nous présente celui-ci sous un triple aspect : l'homme et l'écrivain, l'historien du Vatican, l'historien de la France religieuse. Il montre ainsi à la fois l'œuvre scientifique et littéraire de M. Goyau, ses méthodes de travail, sa haute conception du métier d'histo-

Digitized by Google

rien et l'idée à la fois religieuse et sociale qui domine son œuvre. Une bibliographie très complète, accompagnée des opinions et jugements de la critique ainsi que de la liste des ouvrages et articles à consulter, donne au petit volume de M. Giraud un caractère d'utilité pratique venant s'ajouter à son incontestable mérite intrinsèque. CH. TERLINDEN.

— Quelques années avant la guerre, la maison Laurens, à Paris, 6, rue de Tournon, avait successivement lancé deux collections qui ont été accueillies avec une vive sympathie aussi bien par les archéologues que par les amateurs d'art, celle des *Villes d'art célèbres* et celle des *Petites monographies des grands édifices de la France*, illustrées l'une et l'autre de clichés aussi bien choisis que remarquables par leur exécution. La guerre a naturellement interrompu ces publications, mais nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs qu'elles ont repris toutes deux et se sont enrichies de volumes nouveaux, en même temps que ceux qui étaient épuisés ont été réédités. Nous donnerons dans le numéro prochain de cette Revue un compte rendu détaillé des deux derniers volumes parus dans la collection des *Petites monographies*, à savoir : *L'abbaye de Cluny* de M. J. VIREY, et *La cathédrale de Sens* de M. E. CHARTRAIRE qui intéressent plus spécialement l'histoire religieuse. Dans la collection des *Villes d'art célèbres* nous signalerons, outre la réédition du *Rouen* de C. Enlart, du *Versailles* d'A. Pératé, du *Nancy* et de l'*Avignon* d'André Hallays, du *Florence* d'Émile Gebhart, du *Caen et Bayeux* d'Henri Prentout, l'apparition du volume de M. JACQUES LANGLADE sur *Le Puy et le Velay* où l'on trouvera tout à la fois l'histoire d'une des régions les plus originales de l'ancienne France, fertile en souvenirs religieux de toutes sortes, et l'étude à la fois très fouillée et très pittoresque des monuments, églises ou châteaux, hardiment projetés par nos pères sur les dykes basaltiques. D'autres volumes sont en préparation, que nous ne manquerons pas de signaler au fur et à mesure de leur apparition.

Aux deux collections que nous venons de signaler s'en est ajoutée une troisième, d'un format plus petit (18×12,5), destinée à rendre les plus grands services ; c'est celle des *Memoranda*, subdivisée en deux séries, intitulées l'une *Collections publiques de France*, l'autre *Visites d'art*. Le but de ces *Memoranda* est de préparer la visite des musées ou des monuments à l'aide d'une courte notice résumant les grands souvenirs historiques ou artistiques qui s'y rattachent et de graver chez le lecteur les impressions qu'il a ressenties à l'aide d'illustrations caractéristiques accompagnées de brèves légendes. Chaque volume se compose d'une vingtaine de pages de texte et de quarante pages au moins d'illustrations toujours habilement choisies. Par là cette collection constitue le *vade mecum* indispensable de ceux qui veulent, en voyageant, avoir l'intelligence des beautés artistiques qui tombent sous leurs yeux et les situer dans leur milieu historique. Voici la liste des volumes parus jusqu'à ce jour : Le *Musée de Lyon* par H. Focillon, le *Musée de Nantes* par M. Nicolle, le *Musée de Rouen* par le même auteur, le *Musée du Trocadéro* par J. Roussel, la *Galerie Medicis* de Rubens au Louvre par L. Hourticq, *Les Fouquet de Chantilly* par H. Martin, *Précis des Villes et Beffrois du Nord de la France* par C. Enlart, *Noyon et ses environs* par M. Aubert, *Saint-Quentin* par A. Boinet, *Verdun et Saint-Mihiel* par le même, *Colmar* par L. Réau, *Autun* par J. Bonnetor, *Calvaires bretons* par P. Gruyer, *Or San Michele* par J. Alazard, *Louvain* par A. Fliche, *Salonique* par

Digitized by Google

Ch. Diehl, *Jérusalem* par Ch. Dichl. De nombreux volumes viendront à bref délai compléter cette collection, destinée à tenir lieu à la fois de guide et de cartes postales et à mettre à la portée du public éclairé la science d'érudits et de professeurs dont les noms sont très connus et qui ne dédaignent pas cette heureuse vulgarisation.

Dans le même format signalons, toujours à la même librairie, la collection *L'art et les saints* qui a pour but de donner des monographies iconographiques des différents saints qui, comme sainte Thérèse ou sainte Cécile, comme saint Michel ou saint Nicolas, ont eu le don d'inspirer d'innombrables artistes. A. FLICHE.

— Depuis longtemps, comme on le sait, M. SALOMON REINACH, conservateur aux musées de Saint-Germain-en-Laye, a pris l'initiative de publier des répertoires qui rendent les plus grands services aux historiens de l'art. Nous n'avons pas à signaler ceux qui se rapportent à l'antiquité : à la statuaire, aux reliefs et aux peintures grecs et romains. Ces utiles instruments de travail n'ont comme équivalent pour l'art chrétien que le *Répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance* (1280-1560) qui, malheureusement, ne sera pas achevé de si tôt. Il est conçu sur le même plan que les répertoires consacrés à l'art antique : volumes in-12, dans lesquelles l'œuvre est sommairement reproduite au trait et accompagnée d'une courte note indiquant le lieu de conservation, le sujet, l'auteur. Le classement est fait d'après l'ordre des matières, et de bonnes tables facilitent les recherches. Ce serait un immense avantage pour l'historien de l'art si toutes les œuvres dont il a à s'occuper étaient cataloguées de cette manière dans des volumes facilement maniables et si elles pouvaient être citées par leur simple numéro d'ordre. Le *Répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance* comprend à présent cinq volumes. Le Ve (Paris, E. Leroux, 1922. In-12, 484 p.) contient 775 gravures; dans les quatre précédents il s'en trouve 4900 environ. Un VIe volume, muni d'un index récapitulatif, paraîtra bientôt, mais après cela l'auteur, arrêté notamment par le coût actuel des ouvrages illustrés, renoncera à continuer son entreprise. Ce sera grand dommage pour l'histoire de l'art.

En 1918, STRZYGOWSKI publiait un ouvrage sensationnel (*Die Baukunst der Armenier und Europa*. Vienne. 2 vol. in-4) dans lequel il cherchait en Arménie « le terrain solide pour édifier l'histoire de la formation de l'art chrétien d'Orient », et un art original dont dépendaient en dernière analyse « Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Pierre de Rome ». M. CH. DIEHL examine ces théories dans quelques pages suggestives (*L'architecture arménienne aux VIe et VIIe siècles*, dans la *Revue des études arméniennes*, 1921, t. I, p. 221-231 et 5 pl.). Il ne conteste pas que, durant la seconde période de son efflorescence (xe-xie siècles), l'art arménien, en contact avec le monde arabe, ne témoigne souvent d'ingéniosité et d'esprit d'invention, mais il n'en est pas toujours ainsi durant sa première formation (ve et vie siècles) et sa première efflorescence (viie siècle). Si l'Arménie eut alors sa part dans le mouvement fécond qui apparaît partout en Orient au ive et au vme siècle, il n'est pourtant pas prouvé que c'est elle qui emprunta d'abord à la Perse la coupole sur trompe et mit en vogue le plan triconque. Si intéressant que soit son art du viie siècle, il subit l'influence de Constantinople et n'est qu'un rameau de l'art byzantin.

Digitized by Google

L'origine romaine de l'art de Giotto : tel est le titre suggestif d'une étude de M. R. VAN MARLE dans la *Revue de l'art ancien et moderne* (1922, t. XLI, p. 353-361 ; t. XLII, p. 32-38 et fig.). Les artistes qui préparent l'art de Giotto ne se trouvent pas à Florence. Les peintures de l'église supérieure d'Assise, qui doivent lui être attribuées, manifestent plutôt une parenté avec Cavallini. On y trouve des réminiscences des fonds d'architecture et un goût de la narration populaire qui sont propres à la peinture romaine et n'ont rien de Sienne ni de Cimabuë. R. M.

— *Académie des inscriptions et belles lettres.* — Le 19 mai, M. DURRIEU mentionne l'existence d'un beau livre d'heures, conservé à la bibliothèque de Vienne et ayant appartenu à la fille aînée d'Agnès Sorel, qu'un Coetivy prit pour femme. — M. THOMAS traduit par champignon poussant dans le voisinage de l'ormeau le mot latin *lemiga* qui se trouve dans la vie de saint Pardoux (VIIIe siècle).

Le 9 juin, M. G. SCHLUMBERGER signale l'identification faite par Mgr Petit du nom de lieu Tulupa, mentionné dans les historiens des Croisades, qui serait Hiéropolis.

Le 12 juillet, M. DIEHL fait connaître l'évangéliaire de Catherine, fille du tsar bulgare Samuel et femme de l'empereur Isaac Comnène, qui existe dans la bibliothèque de l'école du Phanar, à Constantinople.

Le 4 août, M. PELLIOT étudie la personnalité d'un nestorien, Siméon Rabban Ata, qui se disait vicaire de l'Orient et venu de la terre de Sin dans une lettre adressée à Innocent IV. Il pense que cette lettre fut apportée en Occident par André de Longjusneau qui, en 1238, fut chargé par saint Louis de transférer à Paris la couronne d'épines.

Le 11 août, M. BAILLET montre que l'empereur Constantin encouragea la mission d'un prêtre païen Nicagoras, en 326, un an après le concile de Nicée. En effet, les inscriptions, dont sont revêtus les tombeaux des rois à Thèbes et qui avaient été incomplètement lues, révèlent que le missionnaire remerciait Constantin de la protection qui lui avait été accordée. On en avait conclu jusqu'ici que le voyage de Nicagoras avait précédé la conversion de Constantin. Or, la date qui n'avait été déchiffrée, est celle du 7e consulat de Constantin et du premier de Constance II, c'est-à-dire l'année 326.

Académie des sciences morales et politiques. — Le 10 juin, M. LACOUR-GAYET lit un mémoire sur les quatre dernières années de Talleyrand, après l'ambassade de Londres, où il fréquenta l'abbé Dupanloup. — Le 17 juin, M. LACOUR-GAYET poursuit la lecture du mémoire de Félix Rocquain sur Henri III, qui fait le récit des événements arrivés après l'assassinat des Guise jusqu'à la conclusion de l'accord avec le roi de Navarre. Les archives du Vatican ont livré des documents fort intéressants.

Le 8 juillet, l'académie a mis au concours pour le prix du budget (1927) le sujet suivant : *La politique étrangère du cardinal Fleury.* — Le 19 août, M. ERNEST SULLIÈRE fait une critique des écrits de Jean-Jacques Rousseau. D'après lui, l'Europe presque entière a adopté les idées du philosophe génevois, sans se douter d'où elles proviennent. Rousseau serait, non pas comme on l'admet généralement, disciple de la raison. Son hérésie chrétienne aurait un caractère surtout mystique, emprunté à des précurseurs qui ne surent pas écrire en sa langue imagée et chaude. L'éducation romanesque qu'il reçut, ses tendances aux rêveries, ses illusions, son amour de la nature l'inclinèrent aussi au mysticisme.

Digitized by Google

Société nationale des antiquaires de France. — Le 31 mai, M. PRINET indique que le relief de plomb du Musée de Cluny, qui, d'après le catalogue, reproduirait le saint suaire de Besançon, représente plutôt celui de Lucy. — M. DEMAISON fournit des précisions sur des inscriptions trouvées dans les décombres de Saint-Remi de Reims.

Le 12 juillet, a été commémoré, au Musée égyptologique du Louvre, le centenaire de la fondation de la société asiatique et des découvertes de Champollion. Des discours ont été prononcés par MM. Jean d'Estournelles de Constant, Lénart, Bénédite, Monceaux, Maurice Croiset, Griffith, Capart et Raymond Poincaré. M. Bénédite a raconté comment Champollion sut déchiffrer la fameuse pierre de Rosette qui était restée une énigme pour des savants réputés.

A Nice a été ouvert, dans la villa Masséna, un musée d'art qui peut, dès aujourd'hui, fournir une histoire de la ville à l'aide de diverses toiles qui y sont exposées. On y a réuni des collections de livres et d'ex-libris du XVIIIe siècle, d'anciens retables d'églises, des relevés de fresques religieuses faits par le peintre Alexis Mossa, etc.

Une annexe du musée du Luxembourg a été inaugurée aux Tuileries, dans la salle du Jeu de paume. Elle comprend sept salles, réservées aux écoles anglaise, belge, hollandaise, espagnole, italienne, américaine, scandinave, slave, théco-slovaque. Au premier étage une salle contient des œuvres allemandes. De plus, on a exposé les nouvelles acquisitions du musée du Luxembourg.

Le congrès des sociétés savantes s'est tenu à Marseille, les 18 avril et jours suivants. Ce sont surtout les sciences historiques qui y ont été représentées. M. LABANDE a parlé du bullaire de l'abbaye de Lérins. M. DUPRAT a soutenu que la charte de 1040, rapportant la consécration de l'église Saint-Victor de Marseille était un faux. M. E. POUPÉ a retracé les événements politiques qui survinrent dans le Var en l'an IV.

G. MOLLAT.

— Au printemps de l'année 1923 (avril) se tiendra à Paris le *Congrès [international] des bibliothécaires et des bibliophiles;* il « se préoccupera non seulement de tous les intérêts professionnels des bibliothécaires, mais de toutes les questions de coopération scientifique qui peuvent être discutées entre les nations »; « le complément de ce programme est l'étude des questions intéressant le livre au point de vue historique et artistique ». Le congrès sera divisé en trois sections : I. Bibliothèques et bibliothécaires. II. Utilisation des bibliothèques et diffusion du livre. III. Histoire et art du livre (le manuscrit, le livre imprimé, le livre de musique, la reliure et les ex-libris). Ces trois sections ont respectivement pour présidents : M. Pol Neveux, M. Eug. Morel et le comte Paul Durrieu, de l'Institut; le comité organisateur est composé de M. H. Martin, de l'Arsenal, président ; de M. M. Croiset, vice-président, et de M. F. Mazerolle, conservateur du musée et de la Bibliothèque de la Monnaie (Collège de France), secrétaire. La cotisation est de 25 fr. français, à envoyer au trésorier, M l'abbé M. Langlois (Boulevard Montparnasse, 150, Paris, XIVe). H. N.

Digitized by Google

— La librairie E. Champion, de Paris, entreprend la publication d'un recueil des principales sources de l'histoire de France au moyen âge, sous le titre : *Les classiques de l'histoire de France au moyen âge*. La direction de cette nouvelle collection, dont le premier volume doit paraître au début de 1923, est confiée à M. L. HALPHEN, professeur à la faculté des lettres de l'université de Bordeaux.

— L'Académie française a décerné les prix suivants : Prix Broquette-Gonin (10.000 francs) : M. l'abbé CHENESSEAU, *Sainte-Croix d'Orléans. Histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons (1599-1829)*.

Prix Bordin : MM. VAUSSARD, *L'intelligence catholique dans l'Italie au vingtième siècle* (500 fr.).

Prix Marcelin Guérin : M. G. DULONG, *L'abbé de Saint-Réal. Étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVIIe siècle* (500 fr.); Mlle A. GOICHON, *Ernest Psichari, d'après des documents inédits* (500 fr.).

Prix Saintour : M. J. ANGLADE, *Histoire sommaire de la littérature méridionale du moyen âge* (1.000 fr.).

Prix Langlois : Mme THIÉRARD-BAUDRILLART, *Saint Antonin : une règle de vie au XVe siècle* (500 fr.).

Concours Montyon : M. E. ZYROMSKI, *Maurice de Guérin, Eugénie de Guérin* (1000 fr.); R. P. DUCHAUSSOIS, *Aux glaces polaires* (1000 fr.); M. L. BRÉHIER, *L'Église et l'Orient au moyen âge, les Croisades* (1000 fr.); Mgr LAVEILLE, *Marcellin Champagnat* (1789-1840) (500 fr.); Mme PAUL FLICHE, *Une française d'Alsace : mademoiselle Louise Humann (1766-1836)* (500 fr.); M. l'abbé RENÉ GUÉRIN, *La bienheureuse Marguerite de Lorraine* (500 fr.).

Prix Juteau-Duvigneaux : Dom B. DE BOISROUVRAY, *Monseigneur Gay (1815-1892), sa vie, ses œuvres* (1000 fr.); M. l'abbé G. BARDY, *En lisant les Pères* (500 fr.); M. l'abbé PIERRE LELIÈVRE, *Histoire catholique de la France* (500 fr.); Mme TAILLANDIER, *Sœur Marie Saint Anselme*, (500 fr.); M. GEORGES GUITTON, *Louis Lenoir, S. J., aumônier des marsouins (1914-1917)* (500 fr.); M. G. DU BOURG, *Sous l'uniforme et sous le froc : Dom Antoine Dubourg (1838-1910)* (500 fr.); Dom INGOLD, *Général et trappiste; le P. Marie-Joseph, Baron de Géramb (1772-1848)* (500 fr.).

Prix Paul Flat : M. MAURICE TALNEYR, *La nouvelle légende dorée* (600 fr.).

A l'académie des inscriptions et belles-lettres le 1er prix Gobert a été décerné à M. LUCIEN ROMIER pour *Le royaume de Catherine de Medicis* (9.000 fr.) et le 2e à M. JEAN RÉGNÉ pour son *Histoire du Vivarais* (1.000 fr.).

L'académie des sciences morales et politiques a décerné les prix suivants :

Prix Drouyn de Lhuys : M. CHARLES SAMARAN, *Jean de Bilhers Lagraulas, cardinal de Saint-Denis* (500 fr.).

Prix Gabriel Monod : H. SÉE, *Le régime agraire en France depuis le XVIIIe siècle* (3.000 fr.).

Prix Charles Lévêque : M. l'abbé BONNEGENT, *La théorie de la certitude dans Newman* (500 fr.).

Le 2 juillet a été inaugurée, à Fontenoy-aux-Roses, une *école roumaine de France*, qui recevra douze pensionnaires pris parmi les universités de

Digitized by Google

Roumanie. Cette école est conçue sur le modèle des écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Nominations. — M. Lanson a été nommé professeur d'histoire littéraire du XVIIIe siècle à la faculté des lettres de Paris.

MM. Georges et Pierre de Nolhac ont été élus membres de l'académie française.

M. Olivier Martin a été nommé professeur d'histoire du droit public français à la faculté de droit de Paris.

M. Roupnel a été nommé professeur d'histoire, de littérature et de patois de Bourgogne à la faculté des lettres de Dijon.

M. Lefèvre a été nommé professeur d'histoire du droit à la faculté de droit de Lyon.

Décès. — M. Baguenault de Puchesse, correspondant de l'Institut, président de la *Société de l'histoire de France*, qui publia les tomes VI à X des lettres de Catherine de Médicis (Paris, 1897-1909) et inséra dans les *Débats* un nombre considérable d'articles concernant les hommes et les choses du XVIe siècle.

M. Auguste Béchaux, professeur à la faculté libre de droit de Lille. C'était un disciple fervent de Le Play, connu pour un grand ouvrage en trois volumes consacrés à l'histoire des *Écoles économiques du XXe siècle*.

M. Souchon, qui venait d'être élu doyen de la faculté de droit de Paris.

M. Ernest Lavisse, directeur de l'école normale supérieure, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Paris. L'œuvre de Lavisse est considérable. Unissant à la critique historique un merveilleux talent d'écrivain, il a écrit de solides livres sur l'histoire d'Allemagne. Son *Louis XIV* est considéré comme son chef-d'œuvre. Il dirigea deux grandes entreprises scientifiques : *L'Histoire Générale*, en collaboration avec Rambaud, et *l'Histoire de France*, publiée chez Hachette. Si certains volumes de cette dernière laissent à désirer, il convient de louer l'ensemble qui marque un réel progrès sur les œuvres de Michelet, de Henri Martin, etc. Lavisse était aussi un homme d'action. Il tint à prendre contact avec l'opinion publique qu'il s'efforçait de guider par la *Revue de Paris*, une de ses créations. Les réformes qu'il introduisit dans l'université et surtout à l'école normale supérieure furent en général peu heureuses.

M. Noël Peri, secrétaire-bibliothécaire de l'école française d'Extrême-Orient.

G. Mollat.

Grèce. — En 1783, parut à Vienne, traduite en langue vulgaire, une histoire de l'Église : Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία, de Meletios Mitros, métropolite d'Athènes. L'ouvrage avait été édité par Vendotis en trois volumes, qui furent suivis d'un quatrième où l'éditeur retraçait l'histoire du XVIIIe s. En 1853, K. Euthyvoulos avait entrepris la publication du même ouvrage dans un style plus littéraire. Cette édition est très défectueuse, M. Euthyvoulos n'ayant pas eu entre les mains l'original de Meletios. Le manuscrit 144 de la bibliothèque du Parlement d'Athènes contient le texte original de ce cours d'histoire de l'Église. Un examen minutieux de ce manuscrit, avec la publication de plusieurs extraits, forme l'objet d'une dissertation de K. D. Dyovouniotis : Μελετίου Ἀθηνῶν Ἐκκλησιαστικὴ Ἱστορία. Alexandrie (Égypte), 1921.

Digitized by Google

Spyr. K. Papageorgios a rendu un vrai service à l'histoire ecclésiastique par la publication de son histoire de l'Église de Corfou depuis ses origines jusqu'à présent : Ἱστορία τῆς Ἐκκλησίας τῆς Κερκύρας ἀπὸ τῆς συστάσεως αὐτῆς μέχρι τοῦ νῦν (Corfou, 1920). C'est le premier livre complet paru sur ce sujet. On y trouve les biographies des métropolites et évêques de l'île ; l'histoire de l'Église sous la domination vénitienne, et sous les régimes des πρωτοπαπάδες ; l'histoire de la fondation du siège métropolitain de Corfou et de son union avec l'Église du royaume hellénique ; le tableau des conditions du clergé au moyen âge ; la description des églises et des monastères de l'île. Il faut espérer que l'initiative de Papageorgios aura des imitateurs dans les autres îles de la Grèce, et dans les métropoles les plus célèbres du royaume hellénique.

Avec la collaboration de plusieurs spécialistes, l'archimandrite Evghénios Kostarides vient de publier un ouvrage très important sur l'histoire moderne de l'Église grecque : Ἡ σύγχρονος ἑλληνικὴ ἐκκλησία (Athènes, 1921, 601 p.). Son but est de mettre en lumière les services rendus au point de vue national par l'Église grecque au xixe siècle. L'Église y est considérée comme puissance morale, spirituelle et politique. L'ouvrage contient plusieurs monographies dont le sujet ne manque pas d'intérêt : les Églises de Chypre et de Crète, le clergé grec en Macédoine et en Asie Mineure, le clergé grec et les guerres de l'indépendance, le Saint Sépulcre et les droits de l'hellénisme, l'Église d'Alexandrie, la civilisation moderne et le clergé, les Églises grecques à l'étranger.

En 1921, les Grecs ont célébré le premier centenaire de la révolution grecque. Quoique nationaliste, celle-ci eut aussi un caractère religieux et les premières victimes du mouvement furent le patriarche Grégoire V (1765-1821), pendu par les Turcs à une fenêtre du Phanar, et Germanos, métropolite de Patras, qui, le 25 mars 1821, arbora l'étendard de la Grèce libre. A l'occasion de ce centenaire, la maison d'édition Joannes Chr. Khatziïoannou a entrepris la publication d'un album panhellénique en 14 volumes in-folio : Πανελλήνιον λεύκωμα ἐθνικῆς ἑκατονταετηρίδος, publié aussi sous le titre de *Livre d'or de l'hellénisme :* Ἡ χρυσὴ βίβλος τοῦ ἑλληνισμοῦ. Cet ouvrage constituera une véritable encyclopédie de la Grèce moderne, étudiée sous tous les aspects, politique, économique, littéraire, religieux, artistique, philanthropique, colonial, etc. Ont déjà paru le premier volume, sur l'organisation économique de la Grèce, et le sixième, Ἐκκλησία καὶ κλῆρος (Athènes, 1922. In-fol. 246 p. et ill.). Ce dernier étudie successivement en six chapitres, le patriarcat œcuménique, les patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, l'Église archiépiscopale de Chypre, l'Église du royaume hellénique. On y trouve accumulés de nombreux matériaux qui rendront plus aisée l'étude de l'Église grecque. Signalons comme étant d'un intérêt particulier l'esquisse historique de P. Karolides, professeur d'histoire à l'université d'Athènes, sur l'Église grecque et sa participation à la résurrection nationale de l'hellénisme ; les notices biographiques des patriarches grecs du premier centenaire de l'indépendance (1821-1921) par Manouil Gédéon, le byzantiniste bien connu ; des notes historiques sur le patriarcat de Constantinople par Philarète, métropolite de Didymoteichos ; une étude sur les privilèges civils du patriarcat et ses luttes avec le gouvernement ottoman, par Basile K. Stephanides ; l'histoire du schisme bulgare

Digitized by Google

considéré dans ses relations avec la Grande Église par PAUL KAROLIDES; la liste des métropoles, les biographies de leurs titulaires, les catalogues de leurs évêques et des données géographiques. On y trouve aussi la liste des églises des colonies grecques à l'étranger. Les résumés historiques des trois patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem contiennent des notices sur leurs éparchies et leurs titulaires, et une étude sur les lieux saints de la Palestine. La notice historique sur l'Église de Chypre est dûe à la plume de K. CHR. I. PAPAJOANNOU. Le Dr D. S. BALANOS est l'auteur du résumé de l'histoire de l'Église du royaume de Grèce et ses éparchies. L'archimandrite CHRYSOSTOME PAPADOPOULOS y a inséré un intéressant travail sur les néo-martyrs grecs, qui ont été massacrés par les Turcs. Le monastère du Sinaï est l'objet d'un article soigné par K. N. PAPAMIKHALOPOULOS. Signalons aussi des notices sur le mont Athos, les monastères de Chypre, les monastères du royaume hellénique, et l'élection de Meletios Metaxakis au patriarcat de Constantinople. Par la richesse de ses informations, ce volume est indispensable aux historiens de l'Église grecque. L'étude de la pensée théologique grecque a été renvoyée aux volumes qui traiteront des sciences et de la littérature dans la Grèce moderne.

La nouvelle constitution de la Grèce contient quelques paragraphes touchant la situation de l'Église orthodoxe dans l'État, qui ont donné lieu à des discussions très vives entre l'élément conservateur et l'élément libéral de l'orthodoxie grecque. Les luttes ont porté, entre autres, sur le second paragraphe de la constitution, qui règle l'usage des versions de la Bible comme suit : L'ancienne version seule est admise dans la liturgie ; pour l'usage privé, les fidèles pourront se servir de toute autre version (en grec moderne), approuvée par le Synode du royaume hellénique. Remarquons ici qu'en ce qui concerne la lecture de la Bible en langue vulgaire, la pratique de l'Église grecque a suivi le même cours que celle de l'Église catholique. Quoiqu'admettant la lecture de la Bible en langue vulgaire par les simples fidèles, l'Église grecque l'a défendue au XVIIe siècle, pour prémunir l'orthodoxie contre les infiltrations protestantes. Au XIXe siècle, elle est revenue sur cette défense temporaire, et plusieurs patriarches de Constantinople, Cyrille VI, Grégoire V, Constantios du mont Sinaï, et Constantin V autorisèrent les versions en grec moderne. Cette mesure fut approuvée par les meilleurs théologiens grecs.

A D. G. BALANOS nous devons un travail soigné sur Isidore de Péluse : Ἰσίδωρος ὁ Πηλουσιώτης (Athènes, 1922. In-8, 184 p.). Il raconte la vie du saint, énumère ses ouvrages et donne un exposé systématique de sa doctrine. Dans trois suppléments il étudie l'exégèse de S. Isidore, son enseignement liturgique, les étymologies recueillies dans ses écrits. Tout l'ouvrage repose sur une connaissance approfondie des sources et des travaux. En particulier, l'admirable thèse du P. E. Bouvy, de l'Assomption : *De sancto Isidoro Pelusiota* y est largement mise à contribution.

Adamantios Koraïs (1748-1833) a été un des hommes les plus marquants de la révolution grecque qui aboutit à l'indépendance hellénique. Théologien, philosophe, historien, naturaliste, médecin, publiciste, il a joué un rôle important dans la vie de l'Église grecque, dont il n'a pas hésité à mettre en lumière les lacunes et la pauvreté spirituelle. Ses théories religieuses et

Digitized by Google

surtout ses critiques à l'égard de l'Église grecque forment l'objet d'un travail intéressant de D. S. M. Balanos, professeur à l'université d'Athènes : Αἱ θρησκευτικαὶ ἰδέαι τοῦ Ἀδαμαντίου Κοραῆ (Athènes, 1920. In-8, 95 p.). L'ouvrage contient une analyse détaillée des écrits de Koraïs. Les deux derniers chapitres retracent, d'après les données du savant écrivain, la physionomie morale de l'Église grecque au commencement du XIXe siècle.

La question du second mariage des prêtres orthodoxes restés veufs est toujours à l'ordre du jour dan les Églises orthodoxes. Un des derniers travaux est celui d'Oikonomos G. K. Frantzeskakis : Μελέτη περὶ τοῦ δευτέρου γάμου τῶν κληρικῶν (La Canée, 1921). L'auteur y soutient qu'il faut absolument permettre ce mariage aux jeunes prêtres en état de veuvage.

Le Ἱερὸς σύνδεσμος d'Athènes, organe officiel du synode du royaume hellénique, a publié un memorandum important de M. Robert H. Gardiner, secrétaire général de la *World Conference*, sur le rôle des Églises orthodoxes dans l'œuvre de la réconciliation de la chrétienté : Τίνι τρόπῳ ἡ ἁγία ὀρθόδοξος ἀνατολικὴ Ἐκκλησία νὰ προσέλθῃ ἀρωγὸς εἰς τὸ ἔργον τῆς Παγκοσμίου Συνδιασκέψεως ὑπὲρ χριστιανικῆς ἑνότητος (1922, p. 21-22; 35-36; 52-56). On y trouve, entre autres, une page admirable de la *Vie intérieure* du cardinal Mercier, et un extrait d'une lettre adressée par l'archevêque anglican de Cantorbéry au *locum tenens* du patriarcat œcuménique (Ἀνατολικὸς Ἀστήρ. Londres, juin 1920, p. 59). En s'appuyant sur l'exposé de la foi anglicane, fait par la commission de Cantorbéry sur les relations des Églises, R. Gardiner montre que les Églises anglicanes se rapprochent beaucoup, au point de vue doctrinal, des Églises orthodoxes. De plus, suivant l'auteur, les XXXIX articles de la confession anglicane ne doivent pas être regardés comme un livre symbolique ou une formule authentique de la foi anglicane, mais comme de simples propositions théologiques redigées dans un moment de désarroi et d'anarchie religieuse. Cette thèse vient d'être soutenue par L. Waterman, *The thirty-nine articles*, dans *The american Church monthly*, août, 1922, p. 984-998.

Fondée en 1887 par Constantin Dialismas et Nicolas P. Démétracopoulos, l'Ἀνάπλασις vient de reprendre sa publication, le 1er janvier 1922, après une interruption de plusieurs années. Signalons, dans la première livraison de la revue, l'étude : Αἱ πλάναι τοῦ παπισμοῦ καὶ τοῦ προτεσταντισμοῦ, où sont passées en revue les prétenduès nouveautés de l'Église romaine, surtout l'infaillibité du pape ; dans la troisième livraison de la revue (1er février), l'étude de Dimitrios Simon Balanos sur l'union des Églises. D'après l'auteur, « il faut laisser de côté les utopies de l'union fondée sur l'entente dogmatique, liturgique et administrative ; mais il faut travailler sans égoïsme à développer les relations d'amitié et d'amour entre les Églises. »

En utilisant les manuscrits laissés par le prof. Spiridon Lambros, le prof. K. Dyovouniotis a fait paraître le XVe volume du Νέος Ἑλληνομνήμων (452 p.), l'importante revue d'études byzantines.

L'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, l'organe officiel du patriarcat œcuménique de Constantinople, a pris un nouvel essor avec l'élection de Mélétios IV Metaxakis au siège de la Grande Église. Le n. 11 (19 mars 1922, t. XLII,

Digitized by Google

p. 131-142) contient une réfutation canonique de la brochure de Khristos Androutsos sur l'invalidité de l'élection de Mélétios (Ὁ Ἀνδροῦτσος καὶ ἡ φυλλάδα του). Ce document contient des données intéressantes sur l'organisation actuelle du patriarcat et sur le droit canon des Églises grecques. Notons ici en passant que le schisme religieux entre l'Église de Constantinople et celle d'Athènes continue à exciter de vives polémiques dans l'Église grecque, qui montrent les lacunes de l'organisation nationaliste de l'orthodoxie. La cause de Mélétios et la validité de son élection sont soutenues par plusieurs journaux de Constantinople et d'Athènes ; contre Mélétios se sont rangés tous les royalistes. Le Πάνταινος d'Alexandrie (Égypte) a publié un recueil de pièces concernant l'élévation de Mélétios au patriarcat : Ἐπίσημα ἔγγραφα περὶ ἐνθρονίσεως Μελετίου (Alexandrie, 1922. In-8, 30 p.).

Le savant directeur du Ἱερὸς Σύνδεσμος, P. S. Bratsiotis, annonce la prochaine apparition du premier fascicule d'une revue théologique grecque-orthodoxe, qui paraîtra tous les trois mois comme supplément du Ἱερὸς Σ. sous le titre : Ὀρθόδοξος θεολογικὴ Ἐπιθεώρησις (Prix : 25 fr. or). Elle donnera un aperçu du mouvement théologique des Églises orthodoxes ; la partie bibliographique sera particulièrement soignée.

L'hellénisme possède à présent plusieurs revues qui traitent des problèmes religieux. On dirait même qu'il y en a trop, surtout si l'on considère l'infériorité du niveau intellectuel du clergé et le peu d'intérêt qu'il éprouve à l'égard des sciences sacrées. La Νέα Σιών, la grande revue théologique de l'école grecque de Jérusalem (elle avait été suspendue pendant la guerre), vient de reprendre sa publication. La direction en est confiée à l'archimandrite Callistos. L'Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος d'Alexandrie (Égypte) a fait paraître son tome XX (juin-décembre 1921). On y trouve deux articles, l'un sur le congrès anglican de Birminghan, et l'autre, par Robert H. Gardiner, sur la *World conference* et les relations avec les Églises anglicanes. Nous attirons l'attention sur ce dernier article, qui contient les données doctrinales pour une entente théologique entre l'anglicanisme et l'orthodoxie. Non moins importante est l'étude de l'archimandrite Gabriel Karapatakis : Ἡ γεωργιανὴ Ἐκκλησία, τὸ αὐτοκέφαλον καὶ ἡ αὐτοπροαγωγὴ αὐτῆς εἰς Πατριαρχεῖον, (p. 349-381 ; 475-489). C'est un résumé de l'histoire contemporaine de l'Église géorgienne. L'auteur y expose les luttes de cette Église en faveur de son indépendance vis-à-vis de l'Église russe, les tentatives du clergé géorgien pour l'érection d'un patriarcat, et l'opposition qu'il rencontre de la part du clergé grec. Rappelons Ἀναγέννησις, Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, et son supplément Ὁ Νέος Ποιμήν (Cfr RHE. 1922, t. XVIII, p. 201). A Athènes, paraît sous la direction de P. S. Bratsiotis, Ἱερὸς Σύνδεσμος, organe hebdomadaire du Saint-Synode hellénique, qui donne des chroniques sur les diverses Églises chrétiennes ; il n'a pas de prétentions scientifiques. L'archimandrite Chrysostome Papadopoulos a repris la publication de l'Ἀνάπλασις, l'ancienne revue du syllogue grec Anaplasis, fondée en 1887. Sous la direction de N. S. Louvaris, paraît à Salonique la revue mensuelle : Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, qui se distingue par le sérieux de ses études, et rivalise avec l'Ἐκκλ. Φάρος. La vie monastique du Mont Athos est illustrée dans la revue trimestrielle Ὁ Ἄθως, paraissant à Salonique sous la direction de Spyridon Lavriotes. Des revues moins importantes sont : Ὁ

Digitized by Google

Ἀπόστολος Βαρνάβας, hebdomadaire, organe officiel de l'Église autocéphale de Chypre; — Οἱ τρεῖς Ἱεράρχαι, organe du syllogue du même nom à Athènes, sous la direction de P. A. Varybiotis; — Ζωή, petite feuille hebdomadaire (Athènes); — Ὀρθόδοξος Διδαχή, organe officiel de la métropole orthodoxe de l'île de Rhodes; — Χριστιανικὸν φῶς, revue bimensuelle paraissant à Crète; — Εὐαγγελισμός, revue mensuelle du syllogue homonyme au Pirée, sous la direction de Grégoire Papamikhail; — Ἐκκλησιαστικὸς Κῆρυξ, sous la direction de M. J. Galanos. Cette revue bimensuelle est l'organe du séminaire ecclésiastique de Saint-Athanase à New-York.

A. Palmieri.

Hongrie. — *Décès.* — Le 18 avril 1922 est mort, à l'âge de 74 ans, M. Zsolt de Pseöthy, professeur de littérature hongroise à l'université de Budapest. Son chef-d'œuvre, *L'histoire de la littérature hongroise*, contient des pages admirables touchant l'influence du monachisme sur la civilisation hongroise. A cause de ses tendances nationalistes, il a été appelé par un de ses critiques « l'évangéliste inspiré du génie magyar. » A. Palmieri.

Italie. — Il y a lieu de signaler deux études de M. A. de Stefano, touchant à l'histoire religieuse du moyen âge. La première : *Arnaldo da Brescia e i suoi tempi* (Rome, 1921), est un travail assez confus et manquant parfois de sérénité, d'où l'on ne peut pas même extraire la pensée de l'auteur sur ce fait important : Arnaud de Brescia fut-il ou ne fut-il pas orthodoxe? Il y a quelques documents intéressants pour l'histoire de la Rome du XIIe siècle. La seconde : *Federico II e le correnti spirituali del suo tempo* (Rome, 1922. In-8, 123 p.) possède tout au moins le mérite de l'originalité. Il est clair, au premier abord, que nous avons là une apologie bien nette de l'empereur allemand, considéré comme une victime de l'hostilité du pontificat romain, et une victime de sa propre légende : Frédéric fut orthodoxe; Frédéric voulut la réforme de l'Église, en ramenant le clergé à la pauvreté évangélique; Frédéric favorisa les ordres mendiants; Frédéric enfin créa toute une législation (assez rigoureuse en effet) contre l'hérésie. Sa mémoire souffrit de l'esprit partisan, et des écrits apocalyptiques de l'abbé Joachim.

La thèse de M. A. de Stefano nous a paru bien absolue. Il est très difficile de se porter garant de la pensée religieuse de l'empereur justement défini par ses contemporains *versipellis et tortuosus ;* par contre on connaît trop bien sa pensée politique.

Parmi les « fraticelli » italiens, l'un des plus représentatifs est fr. Angelo della Marca, plus connu sous le nom de Clareno. Les uns le tiennent pour hérétique; les autres le vénèrent comme un saint. On doit reconnaître que certains documents, récemment publiés, sont de nature à jeter des doutes sur l'orthodoxie de sa doctrine. Le R. P. Ciro da Pesaro, O. F. M., essaie de le justifier dans un gros volume : *Il Clareno* (Macerata, 1921. In-8, 444 p.). L'ouvrage laisse à désirer au point de vue de la méthode. On y voudrait un ordre plus clair, moins de prolixité, plus d'objectivité. Nous pouvons admettre qu'il n'a pas été démontré que Clareno eût enseigné personnellement des doctrines hérétiques, et que sa vie fût exempte des excès reprochés aux autres fraticelles. Mais il est bien difficile de soutenir une distinction entre un fraticellisme hérétique et un autre orthodoxe. Le fraticellisme apparaît comme un mouvement unique, réunissant des réformateurs et des mystiques d'esprits

Digitized by Google

divers. Il n'en est pas moins vrai que Clareno fut un vrai fraticelle, et fu compris comme tel dans les condamnations portées par les papes contre le fraticellisme.

Le P. Ciro da Pesaro s'essaie également à faire l'apologie de Gioacchino da Celico, de Pietro di Giovanni Olivi, d'Ubertino da Casale (auteur de l'*Arbor vitae*. Cfr RHE. 1921, XVII, p. 533-546) et de fr. Giovanni da Parma, dont Clareno fut un ardent admirateur.

Déjà M. L. Fumi avait traité un sujet analogue dans un volume bien documenté : *Eretici e ribelli dell' Umbria* (Todi, 1916), formant le nº 6 de la *Biblioteca umbra*. Son étude embrasse seulement les dix années 1320-1330. Dans son dernier chapitre, il y a un tableau très vivant de la pullulation des hérésies en Ombrie au milieu des discordes civiles : sectes secrètes du « libre esprit » et des « sensuali » d'une part, et fraticelles exaltés d'autre part : deux courants issus de points de départ opposés, mais qui se rencontraient dans la rébellion contre la hiérarchie et dans certaines pratiques inspirées aux fraticelles par un quiétisme avant la lettre.

M. Fumi décrit également la répercussion produite dans l'Ombrie, berceau de l'ordre franciscain, par la révolte de Michel de Césène, ministre général des Frères Mineurs.

En 1304, un médecin de Padoue, Pierre d'Abano, inculpé d'hérésie devant l'Inquisition de Paris, fut renvoyé absous. L'année suivante un autre procès, qu'il subit à Padoue, semble n'avoir pas eu pour lui de conséquences fâcheuses; mais, en 1315, après sa mort, il fut condamné comme hérétique, son corps fut arraché à son sépulcre et brûlé. M. Bruno Nardi, dans la *Nuova rivista storica*, t. IV (1920), p. 81-97 et 464-481, et t. V (1921), p. 300-313, revenant sur des travaux précédemment publiés par Ferrari dans *Rendiconti dell' Accad. dei Lincei*, sér. V, vol. XV (1908), p. 26-29, tente de prouver que, dans les écrits de P. d'Abano, il n'y a pas trace d'hérésie formelle, bien qu'ils contiennent en germe des doctrines qui seront plus tard condamnées par l'Église.

P. d'Abano pratiquait l'astrologie. M. A. Dyroff, dans *Philosophisches Jahrbuch*, 1920, p. 253-271, nous avait appris qu'il en avait communiqué les secrets à Dante lui-même. Un fait peu connu de la vie du célèbre poète florentin est qu'il fut accusé de magie. Un certain Bartolomeo Cagnolato, dans un procès informatif de la curie d'Avignon, déposa que Dante avait été appelé par Galéas Visconti pour attenter, par des pratiques magiques, à la vie de Jean XXII. Dans un article de l'*Archivio storico lombardo*, sér. V, t. XVII (1920), p. 446-481 : *Dante Alighieri e i sortilegi di Matteo e Galeazzo Visconti contra Papa Giovanni XXII*, M. G. Biscaro écrit qu'il n'est nullement invraisemblable que Dante se soit intéressé à la magie, mais qu'on n'a pas de preuves suffisantes de sa complicité dans le crime des Visconti.

On peut considérer Pic de la Mirandole comme un héritier direct des doctrines hermétiques du moyen âge. Il se perdit lui aussi, sous l'influence du néo-platonisme, dans les arcanes de la cabale juive et de la magie. Innocent VIII le condamna pour les applications qu'il en faisait à la théologie; mais Alexandre VI, en 1493, lui délivra un bon témoignage d'orthodoxie. M. G. Semprini vient de nous donner une bonne monographie de Pic de la Mirandole : *Giovanni Pico della Mirandola*, Todi, 1921. In-8, 224 p.

F. Bonnard.

Digitized by Google

— *L'Istituto per l'Europa Orientale* vient de publier un gros volume sur la Yougo-Slavie : *La Yugo-slavia* (Naples, 1922. In-8, 582 p.). Un chapitre y est consacré aux problèmes religieux qui s'agitent dans le nouveau royaume (p. 353-384) ; il fournit d'utiles renseignements sur les confessions orthodoxes, catholiques et musulmanes. Le même institut a fait paraître, en italien, le grand ouvrage de Th. Masaryk sur la Russie, qui contient une analyse détaillée des courants religieux russes. A. PALMIERI.

— La RHE a signalé, il y a dix ans (1912, t. XIII, p. 759), le procédé photographique qui a permis à un bénédictin de Bavière, dom R. Kögel, de reproduire fidèlement les palimpsestes, ainsi que la création, à l'abbaye de Beuron, du *Palimpsest-Institut*. Voici qu'un érudit italien, Gius. L. Perugi, de Rome, a trouvé, de son côté, après de nombreuses années de recherches chimiques et photographiques, une méthode plus perfectionnée encore pour faire revivre les anciens palimpsestes. Une grande propagande est faite en ce moment en Italie en faveur du nouveau procédé de G. L. Perugi ; non seulement des prospectus et des textes de conférences sont lancés partout (Cfr G. L. PERUGI, *Nuovo metodo scientifico per la reproduzione dei palinsesti*. Conferenza letta in Arcadia il 22 aprile 1922. Rome. In-4, 10 p. et 2 pl.) ; mais un institut paléographique vient d'être créé aux environs de Rome, au Monte Mario, sous le titre de *Collegium codicibus rescriptis evulgandis*, ou plus couramment : *Istituto Ferrini dei palinsesti*, inauguré le 1er janvier 1922. Il a pour but la « *riproduzione del Palinsesti con il metodo Perugi* » : chaque année sera publiée un volume de *Memorie*, comprenant la reproduction photographique de manuscrits palimpsestes ou non, des regestes, des documents antérieurs au XIVe siècle. La direction de l'institut se compose d'un président d'honneur, d'un directeur général (M. Perugi, *S. Onofrio in Campagna*) et d'un secrétaire général ; les travaux à insérer dans les *Memorie* doivent être adressés en double exemplaire dactylographié ; la direction apprécie ces notices et les fait publier un an après l'envoi du manuscrit. Pour être admis comme membre de l'Institut, il faut être docteur soit ès lettres, soit en droit, soit en théologie, être porteur d'un diplôme en sciences paléographique et diplomatique ; les frais d'inscription sont de 300 L. L'institut ne compte pas d'associés. On trouvera tous les renseignements concernant cette nouvelle école dans le volume de M. Perugi : *Saggio di anastasiografia*. (Rome, Stab. pol. per l'amm. della guerra, 1922. In-4. 60 p. et 14 pl.). A noter la pl. IV reproduisant Matth. XXVII, d'après le cod. 34616-20 du British Museum. H. N.

— Le 17 octobre 1924, l'ancien préfet de la Bibliothèque Vaticane, le R. P. FRANZ EHRLE, S. J., entrera dans sa 80e année. Un comité international vient de se constituer à Rome pour fêter dignement cet anniversaire scientifique. A cet effet, on fera paraître trois volumes de *Miscellanea Francesco Ehrle* « contenant des études originales de nature à faire avancer les sciences que [le P. Ehrle] a spécialement cultivées », un *Album* des noms de personnes s'associant à l'hommage (cotisation 5 lires ital. Bibl. Vaticane). Les *Miscellanea* prendront place dans la collection des *Studi e testi*, fondée par le jubilaire. « Les personnes, qui offriront au moins 30 lires, recevront un des trois livres à leur choix ; les autres recevront l'Album avec le portrait du P. Ehrle, sa biographie et sa bibliographie, la relation de la fête... » Aucun hommage n'est plus mérité, car quiconque a passé par Rome et s'occupe

Digitized by Google

d'études, est en quelque sorte tributaire de la science et de l'obligeance du P. Ehrle. La Bibliothèque Vaticane, qu'il dirigea pendant 25 ans (1890-1915), lui doit une bonne organisation; l'histoire des lettres, l'histoire religieuse et celle de la philosophie médiévale, maint livre d'érudition solide et puisée aux meilleures sources. H. N.

Pays-Bas. — En 1869, Mgr Van Heukelum fondait à Utrecht la *S. Bernulphusgilde*, société qui avait pour but de développer parmi les catholiques néerlandais la connaissance de l'ancien art chrétien et le goût d'un bon art religieux moderne. L'organe de la société *Het Gildeboek*, parut depuis lors et contient des études intéressantes d'archéologie et d'art religieux. La méritante société a été remise sur pied il y a cinq ans. Son président actuel est le R. P. R. Ligtenberg, professeur de l'histoire de l'art à l'université d'Utrecht. Les membres sont au nombre de six cents environ. Une nouvelle période a commencée pour *Het Gildeboek*. Cette année, la cinquième depuis la réorganisation, l'organe de la Gilde prend de l'extension et devient une revue qui paraîtra six fois l'an. Le premier numéro bimensuel (juin 1922) contient, outre des comptes rendus d'excursions et des pages intéressant l'art religieux moderne, deux articles d'archéologie : le premier sur l'iconographie du crucifix durant l'antiquité chrétienne (R. LIGTENBERG, *Uit de oudste geschiedenis van het crucifix*, p. 1-9 et 15 fig.), le second sur deux tours de la fin du moyen âge, celles de Ransdorp et de Loenen (E. J. HASLINGHUIS, *Twee torens en hun bouwmeester*, p. 26-29 et 4 fig.) R. M.

— Au mois de septembre s'est tenue à Tilbourg la 3e session de la *Semaine d'ethnologie religieuse*. Nous nous proposons de rendre compte des rapports qui y ont été présentés, dès qu'ils seront imprimés.

Pays Scandinaves : Suède. — On lira avec grand intérêt l'ouvrage du Dr N. GLOUBOKOVSKY : *Den ortodoxa kristenheten och Kyrkans enhet*. Trad. du russe par J. A. LUNDELL (Stockholm, 1921. In-8, 203 p.). Le savant exégète russe, expulsé de sa patrie après la suppression de l'académie ecclésiastique de Pétrograd, a donné des cours à l'université d'Upsala. A présent, il a été appelé à enseigner l'exégèse à la faculté théologique de l'université de Belgrade. Son ouvrage contient d'abord trois conférences, tenues à Upsala, sous les auspices de la société Olaus Petri (Peterson). La première résume l'histoire des tentatives d'union entre l'Orient et l'Occident; la deuxième est consacrée à l'histoire de l'union dans l'Église russe; la troisième expose le point de vue spécial du conférencier. Par la richesse de leur contenu, ces conférences méritent d'être traduites dans une langue européenne plus accessible au public que le suédois.

Outre ces conférences, le Dr Gl. publie des documents sur la restauration du patriarcat russe à Moscou. Enfin, il reproduit un travail de Vasileios, métropolite de Nicée, sur le patriarcat de Constantinople et ses relations avec l'Occident après la chute de Constantinople; deux conférences de Germain, métropolite de Séleucie, faites à Upsala en septembre 1920, sur le patriarcat de Constantinople; une dissertation de l'archimandrite Chrysostome Papadopoulos sur le martyre de l'Église grecque sous la tyrannie ottomane. L'éditeur donne aussi le plus ancien portrait du fameux patriarche Cyrille Loukaris, fait en Suède en 1634 par H. Wachtmeister, pendant le séjour de Cyrille chez le roi Gustave-Adolphe. A. PALMIERI.

Digitized by Google

Pologne. — L'ouvrage du Dr W. Hahn, *Bibljografja bibliografji polskiej* (Léopol, 1921), rendra de précieux services comme répertoire de bibliographie polonaise.

Le troisième volume de « l'Annuaire de la société des amis de la science de Przemysl » (*Rocznik Towarzystwa Przyjaciol Nauk w Przemyslu*) contient une monographie soignée du Dr Przemyslaw Dambrowski touchant l'histoire ecclésiastique de la Pologne. Elle a été publiée en brochure séparée sous le titre : *Stosunki koscielne w Ziemi Sanockiej w XV stuleciu* [Les relations ecclésiastiques dans le territoire de Sanok au xvie siècle] (Przemysl, 1922. In-8, 45 p.). Le district de Sanok, situé en Galicie dans le bassin du San, tient une place importante dans l'histoire de l'Église latine et de l'Église ruthène en Pologne. L'auteur y donne un tableau des conditions sociales et économiques des deux Églises, dont il énumère les possessions respectives. Son travail est basé sur des sources d'archives conservées à la résidence épiscopale de Przemysl.

La société posnanienne des amis de la science (*Poznanskie towarzystwa Przyjaciol nauk*), établie dans la ville de Poznan, comprend une section théologique (*Prace Komisji Teologicznej*) qui a pour but de publier des travaux sur les sciences sacrées Le premier volume, paru dans cette collection, est dû à M. Vladislas Grzelak : *Nauka papieza Gelazego Io o autorytecie Stolicy apostolskiej* [Doctrine du pape Gélase Ier touchant l'autorité du Saint-Siège] (Poznan, 1922. In-8, xi-96 p.) L'auteur s'y efforce surtout de réfuter les affirmations de l'écrivain vieux-catholique E. Michaud, dans son ouvrage : *La primauté romaine d'après le pape Gélase.*

L'historien bien connu M. T. Grabowski a publié, dans la même collection, un ouvrage sur « la littérature luthérienne en Pologne au xvie siècle » : *Literatura luterska w Polsce wieku XVI* (1630-1630) (Poznan, 1920. In-8, 221 p.). On y trouve une longue étude sur André Frycz Modrzewski (1503-1572), disciple de Mélanchton, qui, par de nombreux ouvrages, publiés en latin, prit une part très active aux luttes avec la hiérarchie catholique, en particulier avec le cardinal Hosius. M. Grabowski raconte aussi les épisodes du congrès des dissidents, tenu à Sandomierz en 1570 avec la participation des calvinistes, des Frères Bohêmes et des Luthériens. Enfin, au chap. III, il nous fait connaître Jacques Przyluski, qui contribua à la diffusion des idées luthériennes en Pologne.

Concernant le protestantisme polonais, nous devons encore signaler l'ouvrage de M. A. Brueckner, *Nikolaj Rej : czlowiek i dzielo* [Nicolas Rej, sa personnalité et son œuvre] (Léopol, Altenberg, 1922. In-8, 102 p.), paru dans la collection des « Grands Écrivains » (*Wielcy Pisarze*. T. II), publiée sous la direction de J. Parandowski et de St. Wasilewski. Par sa *Postilla* ou explication en polonais de l'Écriture sainte (1556) et par son recueil poétique *Zwierzyniec* (1562), Rej tient une place d'honneur dans l'histoire de la littérature polonaise. Reprenant et développant les idées émises en 1905 dans son livre : *Nikolaj Rej, studyum krytyczne* (Cracovie), Brückner étudie surtout l'œuvre littéraire de Rej et ses relations avec les principaux chefs de la Réforme.

Mentionnons aussi, en passant, le premier volume de cette même collection des « Grands écrivains » : Marjan Szyjkowski, *Adam Mickiewicz*

Digitized by Google

(Léopol, 1922. In-8, 176 p.). On y trouve, dans les derniers chapitres, des détails intéressants sur le mysticisme et la réforme catholique en Pologne, et sur les relations entre le grand poète polonais et André Towianski, le précurseur du modernisme dans son pays.

Un des ouvrages les plus caractéristiques du mysticisme philosophique polonais est l'*Ojcze Nasz* [Notre Père], du comte Auguste Cieszkowski (1814-1894), publié à Poznan en 1884 et dont le premier volume fut traduit en français par le fils de l'auteur et M. V. Gasztowt (Paris, 1906). Dès son apparition, il souleva de vives polémiques en Pologne et, en 1896, le P. Koppens, S. J., dans le *Przeglad powszechny* de Cracovie, attaqua l'orthodoxie de l'auteur, en l'accusant de s'éloigner de la tradition catholique. En 1916, le prof. I. Chrzanowski a fait paraître, sur la philosophie et l'histoire de l'ouvrage *Notre Père,* dans le *Rok Polski,* une série d'articles qui viennent d'être publiés en volume (collection *Nowe Zycie,* t. III. Cracovie, s. d. In-8, 81 p.). De même, M. A. Zoltowski, auteur d'un excellent ouvrage : *Graf August Cieszkowski's « Philosophie der Tat ». Die Grundzüge seiner Lehre und der Aufbau seines Systems* (Poznan, 1904) vient d'éditer nouvellement l'ouvrage de Cieszkowski, en le faisant précéder d'une introduction qui résume bien en quelques pages ses conceptions philosophiques : *Ojcze Nasz : wyzanie nowe zupelne* (Poznan, Fiszer i Majewski, 1922. In-8, 17-xxxix-224 p.). Dans cette édition, le dernier chapitre de l'édition française devient « une introduction » avec le titre suivant : *Les voies de l'esprit.* La traduction italienne de l'ouvrage par le R. P. A. Palmieri paraîtra à Rome au courant de cette année.

Le messianisme, qui est exprimé dans une forme lyrique dans les œuvres d'Adam Mickiewicz, continue à fasciner les écrivains polonais, à en juger par le volume de J. K. Kochanowski : *Polska w swietle psychiki wlasnej i obcej* [La Pologne à la lumière de la psychologie propre et étrangère] (Varsovie, 1920). D'après cet auteur « la Pologne est le Fils de Dieu des nations, le Christ non seulement dans la souffrance, mais aussi dans les joies de la vie ; à cause de son voisinage avec Dieu, elle est la nation la plus saine et la plus pure ; elle s'est élevée sur toutes les autres nations dans la connaissance approfondie de la foi chrétienne. »

La collection *Polonia sacra,* publiée sous la direction du savant historien de l'Église, Jan Fijalek, nous donne, comme cinquième livraison, le *Martyrologium Podlachiae in Polonia,* par M. J. Pruszkowski (Cracovie, 1921. In-8, 124 p.) C'est un abrégé latin de l'ouvrage très étendu du même auteur : *Martyrologium czyli Meczenstwo Unii na Podlasiu* [Martyrologe, ou le martyre de l'union en Podlachie] (T. I. Cracovie, 1905. In-8, 375 p. ; t. II. Lublin, 1917), qui raconte l'histoire des persécutions subies, de la part des généraux et des gouverneurs russes, par le clergé latin et le clergé uniate en Podlachie depuis 1864 jusqu'à 1915.

L'association des libres penseurs, fondée à Varsovie en 1920 par le prof. J. Baudoin de Courtenay, compte maintenant 300 membres et vient d'être approuvée par le gouvernement polonais, le 11 juin 1922. Sous la direction de R. Minkiewicz, elle a commencé, au mois de mai, la publication d'une revue mensuelle, la *Mysl Wolna* [La libre pensée], dont le but est de répandre dans les masses du peuple polonais les idées de la tolérance

Digitized by Google

religieuse et de la religion intérieure de la libre pensée. Dans ce même but, l'association fera aussi publier, en dehors de cette revue, une collection d'ouvrages et de brochures et elle organisera des cycles de conférences dans les principales villes du pays. En somme, elle reprend l'œuvre d'André Niemojewski, l'ancien fondateur et directeur de la *Pensée indépendante* de Varsovie.

Varsovie est le siège d'un institut bibliographique (*Panstwowy Institut Bibljograficzny*) auquel, d'après une brochure récente du Dr St. Lam : *O bibliografje polska* (Varsovie, 1921), on voudrait rattacher une « Maison du livre polonais » et une « Agence d'information de la presse polonaise ». L'institut pourrait alors reprendre la publication du *Biuletyn Bibljograficznij*, qui a cessé de paraître en 1920, après avoir donné au public quelques numéros.

A Léopol, on reprendra la publication du *Przewodnik Bibljograficznij* [Guide bibliographique], qui paraîtra comme supplément de la revue *Ksiazka* [Le livre]. Il donnera la bibliographie polonaise de 1920 et 1921.

A. Palmieri.

Roumanie. — L'*Arhiva* de la société historique et philologique de Jassy (1922, t. III, p. 339-354), qui dernièrement a publié des travaux importants sur les origines latines de l'Église et de la liturgie roumaines, a édité un curieux texte roumain du XVIe siècle sur la vie de saint Antoine l'Ermite. L'éditeur décrit le culte du saint en Roumanie, et étudie surtout le côté philologique du texte en question.

Le problème de la réunion, ou plutôt de l'Église roumaine uniate, excite beaucoup d'intérêt en Roumanie. A en juger par la presse hongroise, l'Église uniate de Transylvanie subit une persécution systématique de la part du gouvernement roumain et de l'Église orthodoxe. Pour la défense politique et religieuse de l'union, l'évêque uni de Lugos publie, sous le titre *Fiat lux*, une série de brochures qui traitent de l'Église roumaine uniate au double point de vue théologique et historique. Les quatre premières brochures, écrites par des prêtres uniates, sont : G. Fireza, *Unirea de la 1700 si cum s'au invrajbit iaras Romanii* (Lugoj, 1921. In-12, 56 p.); J. T. Marianescu, *Neunirea cea mare cum s'a urzit intre crestini* (Lugoj, 1921. In-12, 32 p.); V. Pop, *Glasul Unirei* (Lugoj, 1921. In-12, 24 p.); Id., *Ortodoxia romana si altele* (Lugoj, 1922 In-12, 48 p.). Elles racontent les origines du schisme, l'établissement de l'Église roumaine unie en 1700, et la séparation des Roumains de l'Église romaine. Une étude critique de ces brochures au point de vue orthodoxe a paru dans la *Revista teologica* de Sibiu (1922, p. 23-31). A cette collection, il faut en ajouter une autre, commencée en 1916 par le journal *Calea Vietii*, sous la direction du Dr Nicolas Brinzeu. Elle est consacrée à vulgariser les connaissances sur les sujets les plus variés.

La *Biserica orthodoxa româna* préconise la fondation d'un musée religieux où l'on réunirait tous les manuscrits et les documents d'archives ainsi que les objets tels que les médailles, les icones etc., qui sont actuellement en la possession des monastères ou des particuliers. En même temps on donnerait un grand développement à la bibliothèque de l'académie ecclésiastique de Bucarest où l'on s'efforcerait d'acquérir tous les livres imprimés dans les principautés roumaines depuis le XVIe jusqu'au XXe siècle, de dresser

Digitized by Google

le catalogue des actes slaves, grecs et roumains des monastères de la Roumanie; d'enrichir les collections théologiques et celles des périodiques, de fonder une section musicale, et de recueillir même les brochures dont la diffusion a été défendue par les autorités civiles. On propose aussi la fondation d'une bibliothèque spécialement destinée au Saint-Synode roumain. Celle-ci comprendrait surtout les documents synodaux relatifs à la censure des livres ecclésiastiques et à l'organisation des écoles théologiques. Le principal promoteur de cette idée est le métropolite de l'Église roumaine Miron.

Dans la séance du Saint-Synode roumain, du 26 mai 1920, le même Miron, proposait la fondation d'un Institut biblique orthodoxe dont le but serait de publier des éditions populaires de la Bible, surtout du Nouveau Testament, et une édition complète de la Bible en langue littéraire et en langue archaïque. Ces éditions devraient être enrichies de notes pour montrer que l'Église orthodoxe roumaine n'admet pas la libre interprétation de l'Écriture.

L'Église roumaine orthodoxe possédait autrefois, dans le nord de la Transylvanie, l'évêché de Vad. Érigé au début du XVIe siècle, il fut supprimé en 1631 par le gouvernement de Vienne. L'Église roumaine n'a jamais voulu reconnaître cette suppression; aussi, au lendemain de la grande guerre et de l'annexion de l'ancien territoire, le gouvernement roumain s'est empressé de rétablir l'ancien évêché, à la demande du synode ecclésiastique tenu à Cluj, le 8-12 mai 1921 (Voir : *Acte le Sinodului ordinar al Eparhiei Vadului si Feleacului, tinut la Cluj in maiu 1921*. Cluj, 1921). Le titulaire du nouvel évêché est l'archimandrite Nicolas Ivan, qui résidera dans la ville de Cluj. Notons que le territoire du diocèse de Vad est aussi le centre de l'Église roumaine uniate.

Les principales revues de l'Église orthodoxe roumaine sont les suivantes : 1) la *Biserica orthodoxa romana :* suspendue pendant la guerre, elle a repris sa publication en octobre 1921. Elle donne régulièrement des chroniques fort intéressantes sur les Églises russe, serbe, grecque et bulgare. 2) Le *Cuvantul*, dont la première livraison a paru en décembre 1921. C'est l'organe officiel du ministère des cultes, qui renferme les documents officiels de l'orthodoxie roumaine, et des articles scientifiques. 3) Le *Glasul Adevarului:* revue bimensuelle, rédigée par des prêtres et des laïques, consacrée à l'étude des problèmes religieux. Elle paraît à Râmnicul-Valcea depuis 1921. 4) La *Samanatorul* : fondée en Amérique par l'archiprêtre J. Podea, elle paraît, depuis 1921, à Brasov en Roumanie. Elle fournit des articles documentés sur les sectes américaines.

Nomination. — M. le Dr N. Popescu, ancien élève des universités de Vienne et de Munich et actuellement chef de la chancellerie de la métropole, est nommé professeur d'histoire de l'Église orthodoxe roumaine, en remplacement de M. N. Dobrescu, décédé. A. Palmieri.

Russie. — Les conditions intellectuelles du clergé russe sont réduites à un état lamentable. Les académies ecclésiastiques, les grands et les petits séminaires ont été tous fermés. Les revues et les journaux ecclésiastiques ont tous disparu. Il y a cependant deux revues qui viennent de paraître à Moscou et dont la collection sera un jour très utile pour l'histoire religieuse de la

Digitized by Google

Russie actuelle. La première, intitulée *Tzerkov i revoliutziia* [L'Eglise et la révolution] combat la religion au point de vue philosophique; elle se trouve dans tous les cercles communistes. La seconde : *Zhivaia Tzerkov*, est beaucoup plus importante; elle s'appelle l'organe du clergé progressiste, une nouvelle Église qui se forme en Russie sous la présidence de l'évêque Antonin; elle mène une campagne acharnée contre la hiérarchie. Ces deux revues visent à la constitution d'une Église pour ainsi dire paroissiale en Russie, avec la suppression des dignités ecclésiastiques et la prééminence de l'élément laïc; cette Église reproduirait la forme du congrégationalisme américain.

Ce fut dans la région du Don, à Rostov sur le Don, pendant la courte période des succès militaires du général Denikine, que le clergé russe édita quelques écrits apologétiques pour défendre la foi contre les attaques des bolchévistes. Au nombre de celles qui parurent en 1919 citons : VL. VAKHININE, *Est-il vrai que le clergé a mystifié les classes illettrées?* A. AKSAKOV, *Est-ce que la vie humaine est possible sans la foi en Dieu?* H. USPENSKY, *La profanation des reliques sacrées;* V. SVIENTZISKY, *La guerre et l'Église.*

La société philosophique de Pétrograd vient de publier, sous le titre *Mysl* [*Pensée*], une revue consacrée à l'étude des problèmes philosophiques et religieux de la Russie actuelle. La revue paraît à Pétrograd en livraison de 300 pages. Elle est dirigée par E. RADLOV, l'éditeur des lettres de Vladimir Solovev et par le prof. N. O. LOSSKY, qui est à présent l'ouvrier infatigable de la renaissance religieuse de la Russie.

Sous la présidence de Mgr Benjamin, évêque russe de Sébastopol et de l'armée russe, on vient de fonder à Constantinople une « Maison de la bonne presse russe ». Elle réunira les efforts intellectuels du clergé russe émigré à l'étranger. Sa première initiative sera de publier deux revues russes : *Viechnye Zaviety* [Testaments éternels] et *Sviet Razuma* [La lumière de la raison]. Le programme des deux revues est très vaste. Il embrasse non seulement les questions religieuses, mais aussi les problèmes sociaux, économiques, etc. La rédaction des deux revues sera bientôt transférée à Sofia pour des raisons économiques. Nous souhaitons que cette initiative puisse se réaliser : elle nous fournirait sans aucun doute des renseignements sur la crise religieuse de la Russie qu'on ne peut trouver ailleurs. En effet, la littérature ecclésiastique a été pour ainsi dire extirpée du sol russe. Le *Palais central du livre russe*, ou bureau bibliographique des Soviets dressait naguère la liste de 464 ouvrages, de 189 périodiques et 227 journaux, parus en Russie pendant le mois de février 1922. On ne rencontre dans cette liste aucune publication religieuse. Dans les publications émanant des cercles russes dispersés en Europe, on trouve quelquefois de rares données sur l'Église russe, p. ex. dans le *Novoe Vremia* de Belgrade et le *Duglavnyi Orel* de Berlin. Dans la *Russkaia mysl* de Prague (1922, avril, p. 102-116) le protopresbyter G. CHAVELSKY a inséré une étude sur l'Église russe et la révolution, mais cet article contient peu de matériaux historiques et beaucoup de critiques et récriminations.

Le savant byzantiniste F. S. OUSPENSKY, dont on a annoncé par erreur le décès dans les *Échos d'Orient* (1922, t. XXV, p. 52-53), commence, sous

Digitized by Google

les auspices de l'Académie des sciences de Pétrograd, la publication d'une grande revue historique, *Annaly*. Cette revue paraîtra six fois par an, en livraisons de 200 à 250 p.

L'écrivain russe M. Slonim vient de publier à Berlin la première livraison d'une revue bibliographique russe : *Novosti literatury* [Nouveautés littéraires] (août, 1920, 88 p. M. 8). A vrai dire, ce nouveau périodique ne diffère pas beaucoup du *Novaia Russkaia kniga*, paraissant aussi à Berlin. Signalons surtout, dans ce premier fascicule, la liste des ouvrages anglais sur la Russie et celle des publications russes.

Pour connaître la bibliographie courante de Russie, on devra consulter aussi les « Mémoires littéraires » *(Literaturnye Zapiski)*, revue paraissant à Petrograd depuis le 25 mai, sous la direction de B. S. Khariton, et la *Kniżhnaia Letopis* [Chronique de la librairie], qui a repris sa publication à Moscou et est devenue l'organe de la « Maison centrale du livre russe ».

En ce qui concerne les répertoires, N. P. Romanov a dressé la liste des articles de revues de cinquante villes de la Sibérie, publiés depuis 1857 jusqu'à nos jours. Son travail contient 1500 titres.

Il ne sera pas sans intérêt de signaler la statistique suivante concernant la production littéraire de la Russie en 1921 : pendant cette année, on a publié 5030 ouvrages ou brochures, 13429 proclamations ou programmes et 891 revues ou journaux.

Le 22 octobre 1897, quelques professeurs de l'université de Pétrograd avaient fondé une société philosophique. En 1917 elle avait comme président A. J. Vvedensky et comme vice-président, E. L. Radlov. Pendant les années 1918-1921, elle a dû suspendre ses séances et a perdu par la mort plusieurs de ses membres, entre autres le célèbre philosophe L. M. Lopatin. Le 27 février 1921, elle s'est reconstituée sous la présidence de Radlov et, d'avril à septembre, elle a organisé une série de quatorze conférences sur des sujets philosophiques et religieux. Mentionnons parmi celles-ci la conférence de N. I. Lazarevsky sur Spinoza ; celle de B. A Bieliaiev sur l'avenir de la religion ; celle de S. S. Zushman-Hart sur l'immortalité de l'âme. Aux frais de la même société a paru l'ouvrage de F. F. Zielinsky sur la religion de l'hellénisme et sont imprimés à présent des ouvrages philosophiques traduits en russe, entre autres : les œuvres de Platon par Radlov et Zielinsky, quelques ouvrages de Nicolas de Cues par Karsavine, Frank et Frankovsky, des traités de Scot Erigène, la métaphysique d'Aristote, etc.

Les *Iżviestiia* de Moscou annoncent la fondation d'une *Académie socialiste des sciences sociales* de Moscou. Elle aura pour but l'étude de la révolution russe, de la guerre mondiale, de la crise économique, de la question ouvrière, de la troisième Internationale, de l'organisation des *Soviets*. Elle a recueilli une très riche collection d'ouvrages touchant l'histoire et les origines du socialisme et de la première internationale. La bibliothèque est divisée en sections : nationale, allemande, française, anglaise, etc. L'académie publiera les œuvres complètes de Marx, d'Engels, de Plékhanov, et organisera des cours sur le matérialisme historique, philosophique et social.

Digitized by Google

Décès. — On trouve parmi les condamnés à mort par le tribunal de Moscou, N. A. ZAOZERSKY, le savant canoniste de l'académie ecclésiastique de Moscou, et l'archiprêtre ANATOLII ORLOV, l'auteur bien connu d'une histoire des dogmes. A. PALMIERI.

Suisse. — Deux nouveaux fascicules du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (9-10) viennent de paraître (*Barofio-Berne, Berne-Bianchetti*). *Berne* a la part du lion (p. 74-128). En général, l'histoire ecclésiastique est traitée de façon très succincte. A signaler cependant l'article *Béguines*, dû à M. L. KERN, où on trouve, en peu de mots, des renseignements précis. L'illustration est, comme d'habitude, abondante et soignée.

Nominations. — M. W. HADORN, professeur du Nouveau Testament à la Faculté de théologie protestante à Berne, a été promu à l'ordinariat.

M. MARTIN WERNER a conquis le titre de *Privat-dozent* du Nouveau Testament à la même Faculté. P. JACQUIN.

Tchéco-Slovaquie. — Le Dr VACLAV NOVOTNY est un des plus savants historiens de la Tchéco-Slovaquie. Avant la guerre, il avait publié le premier volume d'une œuvre magistrale sur Jean Huss. L'année dernière a paru le second volume de cette biographie : *M. Jan Hus, Zivot a uceni. E. Zivot a dilo.* T. II. (Prague, 1921. In-8, 552 p.) On y raconte, en trois chapitres, la vie de Huss depuis 1411 jusqu'à sa mort : sa lutte contre l'autorité pontificale, son exil et son voyage au concile de Constance, son procès par les pères de ce concile et sa mort sur le bûcher. En annexes, l'auteur donne quelques suppléments et une table alphabétique des noms propres. Si les jugements du savant écrivain donnent prise à des critiques, son œuvre ne laisse pas d'être un répertoire historique précieux sur le hussitisme.

Celui que l'on considère actuellement comme le héros du mouvement hussite au XVe siècle est Jean Ziskas de Trocnov. Il doit sa célébrité moins à ses écrits, qui sont peu nombreux, qu'à ses exploits militaires et son ardent nationalisme. Depuis la proclamation de l'indépendance de la Tchéco-Slovaquie, Ziskas a fait l'objet de nombreuses études. Parmi celles-ci, la plus soignée est celle du Dr YAROSLAV PROKES : *Jan Ziska z Trocnova a jeho doba.* (Prague, 1920. In-8, 158 p.) On y trouve une esquisse de l'histoire du mouvement religieux en Bohême au XVe siècle, et une biographie étendue de Ziskas qui y est représenté comme le champion de la réforme chrétienne et nationale.

Prague est devenue le centre littéraire du slavisme ou du panslavisme. La ville est envahie par les russes, qui y publient leurs meilleures revues ; les Ukrainiens y ont établi leur université qui comprend la faculté de philosophie et celle de droit. Le programme de la faculté de philosophie embrasse l'étude des sciences historiques et philologiques, et celle des sciences naturell s. On y donne une attention spéciale à l'examen du passé de l'Église uniate ukrainienne. Le recteur de l'université est le prof. OL. KOLESSA, et le doyen de la faculté de philosophie, le Dr STEPAN SMAL-STOTZKII. L'université est fréquentée par plus d'un millier d'étudiants.

Avant la guerre, on organisait annuellement un congrès de l'union des Églises. Depuis 1913, cette association s'est réunie pour la première fois,

Digitized by Google

le 7 août, à Velehrad, sous la présidence de Mgr le Dr A. C. Stojan, archevêque d'Olomouc. On y a traité de la primauté du pape, de la constitution de l'Église, du culte des saints Cyrille et Méthode, de la philosophie de l'histoire, des conditions du clergé tchéco-slovaque, du biritualisme, du nouveau code de droit canon, de l'Église russe. On y a proposé la fondation d'une revue ayant pour but de favoriser l'union des Églises. Le compte rendu du congrès ne tardera pas à paraître.

La *Nové cèchy*, revue paraissant à Prague, donne des comptes rendus soignés sur tous les travaux relatifs à la Bohême, ainsi que des chroniques bibliographiques sur des sujets particuliers. Pendant l'année 1921, elle a publié une étude du Dr F. Peliran sur la *philosophie humanitaire* de Masaryk, le chef du mouvement antireligieux en Bohême, et une autre du Dr T. Trnka sur Jésus et l'origine du christianisme (1921, t. II, p. 65-75).

Les persécutions auxquelles l'Église russe est en butte sous le régime bolchéviste sont retracées avec une richesse extraordinaire d'informations dans un récent article : *L'Église et le bolchévisme*, inséré dans la revue russe de Prague : *Russkaia mysl* (Mai, 1922, p. 114-134). Jusqu'à ce moment, cette étude est le tableau le plus exact des conditions de l'orthodoxie russe.

A. Palmieri.

Turquie. — M. G. Papadopoulos, *protekdikos* du patriarcat oecuménique, annonce, dans la Πρόοδος de Constantinople (10 juin), la prochaine publication de trois gros volumes sous le titre de Συμβολαὶ εἰς τὴν νεωτάτην ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν. L'ouvrage embrassera presque un demi-siècle d'histoire de l'Église grecque, depuis Joachim III jusqu'à Mélétios IV, c'est-à-dire l'histoire des patriarcats de Joachim III et IV, Dionysios V, Neophytos VIII, Anthimos VII, Constantinos V, Germanos V, et Mélétios IV. L'auteur y fera ressortir tout ce que la hiérarchie grecque a fait pour le bien de l'Église et du peuple, pour la défense et développement de l'hellénisme.

A. Palmieri.

Ukraine. — Léopol est le siège d'un musée national qui contient de nombreux manuscrits ukrainiens et des spécimens les plus variés de l'art religieux ruthène. Grâce à la générosité de Mgr André Sceptycki, métropolite de l'Église ruthène-uniate, nous possédons maintenant deux volumes, destinés à en faire connaître les trésors : *Collectiones musei nationalis Ucrainici leopoliensis*. T. I : *Ukrainorum Galiciae Ecclesiae ligneae XVI-XVIII s.*, éd. A. Loushpynskyi (Léopol, 1920. 40 planches). T. II : *Ukrainorum Galiciae codices saeculi XVI illuminati* (Zovkva, 1922. 50 planches). Ces deux albums sont d'une exécution irréprochable. Ils seront très précieux pour l'étude de l'architecture, de la miniature et de la paléographie slaves. Ajoutons qu'on annonce la publication prochaine d'un volume qui servira à expliquer les planches.

En 1918, fut fondée à Kiev la bibliothèque nationale ukrainienne, dans laquelle on se proposait de recueillir tous les livres touchant l'histoire religieuse, politique et économique du pays. De l'avis de plusieurs écrivains, elle facilitera grandement l'étude de l'Église ruthène-uniate. M. A. Bikovskii a réuni, dans un article de la revue ukrainienne *Postep* (1922, t. VI, p. 145-148), les titres des publications qui traitent de la nouvelle institution.

Digitized by Google

Le Dr D. Dontzov vient de reprendre, à Kiev, la publication de la revue ukrainienne : *Literaturno-naukovii Vistnik* (Messager littéraire et scientifique). Fondée en 1898 par un des plus savants historiens et littérateurs de l'Ukraine, le Dr Franko, la revue avait cessé de paraître depuis 1914. Elle donnait généralement des études très utiles sur l'histoire de l'Église uniate.

A. Palmieri.

Yougo-Slavie. — Dr Fr. Loskot, *Jeǯis Naǯaretsky* (Prague, *La libre pensée*, 1922. In-8, 148 p.), est une vie de Jésus, à tendances nettement rationalistes, qui s'inspire des théories des modernistes et des protestants libéraux.

Une histoire de la littérature slovène moderne, c'est ce que nous offre le volume de Fr. Frydeckij : *Slovensko-literarni od dobi Bernolakovy* (Marawska Ostrava, 1920. In-8, 310 p.). Le premier chapitre, est consacré à la littérature du protestantisme slovène, le second au prêtre catholique Anton Bernolak (1762-1813), qui posa les fondements de la littérature slovène, par sa *Grammatica slavica et linguae slavicae orthographia*, et surtout par son lexique slovène, bohémien, latin, allemand et hongrois.

Le Dr Milos Vasisch vient de publier un ouvrage important sur « l'architecture et la sculpture en Dalmatie du IXe au XVe siècle » : *Architektura i skulptura u Dalmacij* (Belgrade, 1922. In-8, 300 p.) Il y expose d'abord les conditions culturelles de la Dalmatie, surtout de la république de Raguse, et l'influence qu'elles y ont exercée sur le développement de la conscience nationale yougo-slave. Ensuite il étudie les monuments artistiques de la Dalmatie, particulièrement les églises, dans leurs relations avec l'art roman et l'art byzantin. Il distingue dans l'histoire de l'architecture médiévale en Dalmatie trois périodes, qui vont du VIIIe siècle à l'année 1420 Il parvient à montrer le développement de la culture médiévale, qui perdit peu à peu son caractère slave sous la poussée de la civilisation latine et occidentale.

La *Ruch filosofickij*, [Revue philosophique], publiée à Prague depuis 1920 par le Dr F. Pelikan, contient à côté d'articles philosophiques des études intéressant l'histoire religieuse. Ainsi signalons dans le t. II, Bohus Tomsa, *La philosophie de Robert Ardigo*. La section bibliographique de la revue est très soignée.

Sous la direction de L. Huger et M. Murko, a paru à Prague, en 1922, la première livraison de *Slavia : casopis pro slovansku filologii* (200 p.), revue qui a pour objet l'étude de la philologie slave. On y trouvera sans aucun doute plusieurs études qui regardent l'histoire de l'Église. Ainsi ce premier numéro contient les recherches (en croate) de S. Ivsic, sur quelques traductions du vieux-tchèque en croate, jusqu'ici inconnues. Parmi celles-ci, il donne un recueil hagiographique et ascétique, découvert à Vrbnik en 1921 et qui remonte au XIVe siècle, ainsi que des extraits de la vie de S. Augustin.

A. Palmieri.

Digitized by Google

Digitized by Google

I. Table particulière de la Chronique.

(NOTICES ET NOUVELLES.)

1. Distribution des matières par pays.

Allemagne, 162-167 ; 389-395 ; 579-588.
Amérique du Sud, 167 ; 588-589.
Angleterre-Écosse-Irlande, 167-169 ; 395-397 ; 589-596.
Autriche, 596-598.
Belgique, 169-177 ; 397-405 ; 599-603.
Bulgarie, 604.
Espagne, 177-181 ; 405-406 ; 604-606.
États baltiques, 181-182 ; 606-607.
États-Unis d'Amérique; Canada, 182-186 ; 406-408 ; 607-611.
France, 186-193 ; 408-420 ; 611-622.
Grèce, 193-202 ; 420 ; 622-627.
Hongrie, 420-421 ; 627.
Italie, 202-208 ; 421-431 ; 627-630.
Pays-Bas, 208-210 ; 431-432 ; 630.
Pays-Scandinaves, 210 ; 630.
Pologne, 432-434 ; 631-633.
Roumanie, 434 ; 633-634.
Russie, 210-211 ; 434-436 ; 634-637.
Suisse, 211 ; 437-438 ; 637.
Syrie, 711.
Tchéco-Slovaquie, 211-212 ; 637-638.
Turquie, 438-439 ; 638.
Ukraine, 638-639.
Yougo-Slavie, 212 ; 439-444 ; 639

2. Notices bibliographiques.

Nous nous bornons à rappeler ici les notices sur les ouvrages anonymes ou simplement signés d'initiales et que nous n'avons pas eu l'occasion de noter sous les rubriques précédentes. — Quant aux autres notices il est superflu de les signaler ici. En effet, pour permettre aux lecteurs de retrouver les recensions parues soit dans les Comptes rendus soit dans la Chronique de la Revue d'histoire ecclésiastique, nous mettons entre parenthèses, à la *Table onomastique de la Bibliographie*, les numéros de la Bibliographie qui renvoient à ces recensions. On peut donc se référer à cette table.

Il importe cependant de remarquer que les notices qui paraissent dans la *Chronique*, ne sont reprises dans la Bibliographie qu'au numéro suivant de la Revue ; conséquemment pour celles qui paraissent dans la Chronique d'octobre d'une année, il faut se reporter à la *Bibliographie* et à la *Table onomastique de la Bibliographie* de l'année suivante.

L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation (1772-1922), 404.
Harnack-Ehrung, 579.

3. Collections. Encyclopédies et dictionnaires. Entreprises scientifiques.

ALLEMAGNE.

Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, 163.
Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums, 163.
Handbuch der Politik, 165.
Forschungen zur neuhochdeutschen Sprach-und Bildungsgeschichte, 166.
Deutsche Texte des Mittelalters, 166.
Monumenta Germaniae historica, 167, 393.
Wissenschaftliche Forschungsberichte, 390.

Digitized by Google

Bücherei der Kultur und Geschichte, 390.
Grundriss der Geschichtswissenschaft zur Einführung in das Studium der deutschen Geschichte des Mittelalters und der Neuzeit, 381.
Münchener Studien zur historischen Theologie, 391, 392, 393.
Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistorischen Seminar München, 393.
Breslauer Studien zur historischen Theologie, 582, 586.
Das Werden des deutschen Volkes, 584.
Schriften zur deutschen Politik, 584.
Helden des Christentums, 585.
Religiöse Stimmen der Völker, 585.
Kirchengeschichtliche Abhandlungen (Breslau), 586.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Encyclopaedia of religion and ethics, 589.
The book of saints, a dictionary of servants of God canonised by the catholic Church, 590.
Corpus des inscriptions runiques de la Grande-Bretagne, 590.
Helps for students of history, 590.
Y Cymmrodor, 593.

AUTRICHE.

Mittelalterliche Bibliothekskataloge Oesterreichs, 597.

BELGIQUE.

Lovanium, 172.
Les Grands Belges, 174.
Bibliothèque thomiste, 175, 397.
Spicilegium Sacrum Lovaniense, 400-401.

ESPAGNE.

Collección de documentos para el estudio de la historia de Aragon, 604.
Enciclopedia universal ilustrada europeo-americana, 604.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Encyclopédie (sur l'œuvre des catholiques aux États-Unis), 609,
Catholic encyclopedia, 610.
American encyclopedia of christianity, 610.

FRANCE.

Dictionnaire de théologie catholique, 186.
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, 408-410.
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, 510-411.
Petites monographies des grands édifices de la France, 617.
Villes d'art célèbres, 617.
Memoranda, 617.
L'art et les saints, 618.
Classiques de l'histoire de France au moyen âge, 621.

GRÈCE.

Recueil des livres utiles (Athènes), 200, 201.
Πανελλήνιον λεύκωμα ἐθνικῆς ἑκατονταετηρίδος, 623.

ITALIE.

Vita e Pensiero, 203, 204.
Studi e testi, 428.
Gli scienziati italiani dall' inizio del medio evo ai nostri giorni. Repertorio bio-bibliografico dei filosofi, matematici, astronomi, fisici, 426.
Biblioteca umbra, 628.
Miscellanea Francesco Ehrle, 629 630.

POLOGNE.

Grands Écrivains, 631.
Nowe Zycie, 632.
Polonia sacra, 632.

ROUMANIE.

Fiat lux, 633.
Calea Vietii, 633.

RUSSIE.

Dietinetz, 435.

SUISSE.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, 211, 637.

Digitized by Google

4. Musées, archives et bibliothèques.

ALLEMAGNE.

Bibliothèque de l'État, Munich, 165.
Staatsbibliotek von Preussen, 587.
Börsenverein der deutschen Büchhandler, 167.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

British museum, 590.

BELGIQUE.

Le musée saint Jean Berchmans à Louvain, 602.
Archives communales de Dinant, de Namur, de Visé, de Herve, d'Aerschot, de Termonde, d'Ypres, de Dixmude, de Furnes, de Nieuport, d'Arlon, 176.
Archives de l'État (Liége), 176.
Archives de l'État (Bruges), 176.
Archives générales du royaume (Bruxelles), 176.
Archives de l'université de Louvain, 176.

FRANCE.

Musée égyptologique du Louvre, 620.
Musée du Luxembourg, 620.
Exposition d'art espagnol (Paris), 179.
Musée d'art, Nice, 620.

ITALIE.

Archives vaticanes, 424.
Biblioteca Rossiana, 428.
Bibliothèque vaticane, 430.

POLOGNE.

Institut bibliographique, 633.

ROUMANIE.

Bibliothèque de l'académie ecclésiastique de Bucarest, 633-634.

RUSSIE.

Les archives historiques (Pétrograd), 434.
Bibliothèque publique (Russie), 434.
Maison de la bonne presse russe, 635.

UKRAINE.

Musée national, 638.
Bibliothèque nationale ukrainienne, 638.

5. Congrès.

ALLEMAGNE.

Congrès des orientalistes allemands, 393.

AMÉRIQUE LATINE.

Congrès historique (Rio de Janeiro), 589.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Congrès anglo américain d'histoire, 169.
Réunion de l'Historical association, 593.

BELGIQUE.

XXIIIme Congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique (Gand, 1914), 173.
XXe session des congrès scientifiques flamands (Malines, 1921), 402-403.
XXIe session des congrès scientifiques flamands (Bruges, 1922), 603.
Union académique internationale, 403.
Ve Congrès international des sciences historiques, 403-404.
Congrès historique et archéologique de la Campine (Turnhout), 404, 603.

FRANCE.

Congrès des sociétés savantes, 620.

ESPAGNE.

Congrès régional (Onate Guipuzcoa), 179, 180.
Congrès historique (Huesca, 1920), 180, 181.
Congrès d'histoire et de géographie hispano-américaine (Séville, 1921), 181.

Digitized by Google

FRANCE.

Congrès archéologique de France (Paris, 1919), 187.
Congrès de l'histoire de l'art à la Sorbonne, 191.
Congrès (international) des bibliothécaires et des bibliophiles, 620.

PAYS-BAS.

3e session de la Semaine d'ethnologie religieuse (Tilbourg), 630.

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Congrès de Velehrad pour l'union des Églises, 638.

6. Sociétés savantes (1).

Preussische Akademie der Wissenschaften (Sitzungsberichte), 163, 166.
Inventorisation der deutschen Handschriften des Mittelalters, 166.
Heckmann-Wentzel-Stiftung, 166.
Verein zur Pflege der Liturgiewissenschaft, 393.
Deutsche Morgenländische Gesellschaft, 587.

AMÉRIQUE LATINE.

Académies d'histoire de Buenos-Ayres, de Colombia, de Lima, de Panama, de Vénézuela.
L'académie nationale d'histoire (Mexique), 589.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

British Academy, 168, 483, 592.
Society for promoting christian knowledge, 168, 591.
Institute of historical research, 168-169.
Royal historical society, 403.
Henry Bradshaw society, 592.
Lincoln record society, 593.
Royal commission on the ancient and historical monuments and constructions in Wales and Monmouthshire, 594.
Society of antiquaries of London, 595.
Historical association, 595.
London county council, 595.

AUTRICHE.

Institut für österreichische Geschichtsforschung (Mitteilungen), 596.
Académie des sciences de Vienne, 597.

BELGIQUE.

Académie royale de Belgique (Mémoires), 172, 600.
Académie royale d'archéologie de Belgique, 174, 400.
Commission des archives de la guerre (Bulletin), 175.
Association des anciens membres du séminaire historique de l'université catholique de Louvain, 398.
Société d'émulation de Bruges, 399-400.
Cercle archéologique de Malines (Bulletin), 398-399.
Société pour le progrès des études philologiques et historiques (Bulletin), 401-402.
Académie royale flamande (Verslagen en mededeelingen), 402.
Académie royale de Belgique, 404.
Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique, 602,
Œuvre nationale pour la reproduction de manuscrits à miniatures de Belgique, 602.
Société de folklore Néau-Malmédy-Saint-Vith, 603.

ESPAGNE.

Académie d'histoire de Madrid, 167, 178, 606.
Société des amis de l'art espagnol, 178.
Centro de estudios americanistas de Sevilla, 605.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

American society of Church history, 182.

(1) Les *Bulletins* et les *Mémoires* des Sociétés savantes sont renseignés sous ce n° 6, et non sous les rubriques « Périodiques » ou « Collections » (nos 8 et 3).

Digitized by Google

Carnegie Endowment for international peace, 184, 594.
Knights of Columbus historical commission, 407-408.
American historical association, 408.
American catholic historical association, 408.
Florida state historical society, 611.

FRANCE.

Société française d'archéologie, 187.
Académie des inscriptions et belles lettres, 189, 190, 192, 413, 415, 417, 619, 1621.
Société nationale des antiquaires de France, 190-191, 415-416, 620.
Académie des sciences morales et politiques, 190, 415, 619, 612.
L'Œuvre de l'encouragement des études supérieures dans le clergé, 192.
Société pour l'histoire du protestantisme, 412.
Les presses universitaires, 416.
Société d'histoire ecclésiastique, 417.
Académie française, 616, 621.
Société asiatique, 620.

GRÈCE.

Commission spéciale ayant pour but d'étudier les relations qui existent entre l'Église anglicane et l'Église orthodoxe et de travailler à l'union des deux Églises, 199.
Alliance ecclésiastique, 201.

ITALIE.

Institut historique belge à Rome, 176, 206.
Commission d'archéologie sacrée, 205.
Associazione artistica fra i cultori d'architettura, 205.
Institut historique autrichien, 206, 207.
École française, 207.
Instituto per l'Europa Orientale, 430-431, 629.
R. Accademia delle scienze di Torino, 431.
Accademia dei Lincei (Rendiconti), 628.
Instituto Ferrini dei palinsesti, 629.

PAYS-BAS.

Historisch genootschap, gevestigd te Utrecht (Bijdragen en mededeelingen), 209.
Teylers theologisch gezelschap, 210.
Genootschap voor de joodsche wetenschap in Nederland, 432.
S. Bernulphusgilde, 630.

PAYS-SCANDINAVES.

Société d'histoire ecclésiastique danoise, 210.

POLOGNE.

Société des amis de la science de Przemysl (Annuaire), 631.
Société posnanienne des amis de la science, 631.
Association des libres penseurs (Varsovie), 632.

RUSSIE.

Société philosophique (Pétrograd), 635, 636.
Académie socialiste des sciences sociales (Moscou), 36.

SERBIE.

Académie royale serbe de Belgrade, 443.

YOUGO-SLAVIE.

Académie des sciences de Zagreb, 441.

7 Universités et Instituts d'enseignement supérieur (1).

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Université de Londres, 169.

AUTRICHE.

Kaiserliches Weltpriesterbildungs-Institut, 598.

(1) Les collections proprement universitaires sont renseignées sous ce n° 7 et non pas sous la rubrique « Collections » (n° 3).

Digitized by Google

BULGARIE.

Académie théologique, 604.

ÉTATS BALTIQUES

Université de Dorpat, 606.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Université catholique d'Amérique (annuaire), 185.
Scolasticat des Jésuites américains, 182.

FRANCE.

Université de Paris (faculté de droit), 191.
Université de Strasbourg (faculté de théologie catholique), 191, 417.
Université de Strasbourg (faculté des lettres), 416.
Université de Paris (faculté des lettres), 417.
Institut des hautes études marocaines à Rabat, 416
École roumaine de France, 621.

GRÈCE

Rhizareion (École théologique, Athènes), 196.
Faculté théologique orthodoxe d'Athènes, 197.
École théologique de Capodistria, 197.

ITALIE.

École de paléographie et de diplomatique (Vatican), 205.
Université de Milan, 206.
Pontificio istituto orientale, 429.
Université de Padoue, 429-430.
Séminaire de Plaisance, 430.

ROUMANIE.

Institut biblique orthodoxe, 634.

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Université de Prague (faculté de philosophie et de droit), 637.

YOUGO-SLAVIE.

Faculté de théologie catholique de Zagreb, 442-443.
Academia regia, 442-443.
Faculté de théologie orthodoxe de Zagreb, 444.

8. Périodiques.

ALLEMAGNE.

Theologisches Quartalschrift, 161.
Neues Archiv, 164, 390, 391, 393.
Stimmen der Zeit, 164.
Historisches Jahrbuch, 164.
Zeitschrift für Kirchengeschichte, 208.
Historische Zeitschrift, 389.
Jahrbuch für Liturgiewissenschaft, 392.
Theologische Literaturzeitung, 394, 587.
Zeitschrift für katholische Theologie, 583.
Zeitschrift für bildende Kunst, 585.
Byzantinische Zeitschrift, 586.
Orientalische Literaturzeitung, 587.
Trierische Chronik. Zeitschrift der trier. Geschichts- und Altertums Vereine, 587.
Trierische Heimatsblätter, 587.
Zentralblatt für Bibliothekswesen, 588.
Philosophisches Jahrbuch, 628.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

History, 168, 169, 395, 396, 595.
Litterary Supplement (du Times), 168, 594, 595
Theology. A monthly journal of historic christianity, 168.
Burlington Magazine, 175.
Notes and queries, 590.
Hibbert Journal, 591.
Bulletin of the John Rylands library, 591, 593.
English historical review, 592, 593.
Modern language review, 592.
Catholic evidence guild, 594.
The antiquaries Journal, 595.
Autograph prices courant, 595.
Tablet, 595.

AUTRICHE.

Archiv für österr. Geschichte, 596, 597.
Christliche Kunstblätter, 597.
Diözesankunstverein, 597.

Digitized by Google

Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens, 597.
Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung, 597.
Mitteilungen des Archivrates, 597.
Historische Blätter, 597.
Jahrbuch des Klosterneuburg, 597.
Kniga, 598.

BELGIQUE.

Musée du livre, 172.
Revue bénédictine, 175, 599.
Nouvelle revue théologique, 398.
Gand artistique, 400.
Revue belge de philologie et d'histoire, 401-402.
Bulletin du service provincial de recherches historiques et folkloriques, 401.
Le Flambeau, 601.
Revue générale, 603.
Folklore. Eupen (Néau), Malmédy, Saint-Vith, 603.

ESPAGNE.

Ciudad de Dios, 178.
Estudios ecclesiasticos, 179.
La vida sobernatural, 406.
Raza espanola, 406.
Archivo ibero-americano, 406.
Boletin del Centro de estudios americanistas de Sevilla, 606.

ÉTATS BALTIQUES.

Pro Lithuania, 182.
Knygos, 607.

ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE.

Catholic historical review, 407.
Illinois catholic historical review, 407.
St Louis catholic historical review, 407.
American catholic quarterly review, 438.
Publications of the modern language association of America, 592.
Isis. International review devoted to the history of science and civilisation, 603.
Anglican theological review, 607.
American historical review, 607.
Harvard theological review, 608.
The living Church, 609.
Churchman, 610.
American church monthly, 625.

FRANCE.

Gazette des Beaux-Arts, 175.
Revue de l'art ancien et moderne, 189, 619.
Bulletin monumental, 188, 189.
Hespéris, 191, 416.
Revue archéologique, 210, 211.
Moyen âge, 412.
Revue des questions historiques, 417.
Revue de l'Orient chrétien, 423-424.
Polybiblion, 437-438.
Revue biblique, 437-438.
Revue des études arméniennes, 618.
Échos d'Orient, 635.

GRÈCE.

Ὁ Νέος ποιμήν, 194, 199, 201, 626.
Ἡ Καινὴ Διαθήκη, 197, 198, 201.
Ἐκκλησιαστικὸς Κήρυξ, 199, 200, 627.
Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος, 199, 626.
Πάνταιος, 200.
Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, 200, 201, 625, 626.
Ἀγέννησις, 201, 626.
Δελτίον τοῦ Ὑπουργείου τῶν ἐκκλησιαστικῶν καὶ τῆς δημοσίας ἐκπαιδεύσεως, 201.
Ἱερὸς Σύνδεσμος, 420, 625.
Ἀνάπλασις, 625, 626.
Νέος Ἑλληνομνήμων, 625.
Ὀρθοδόξος θεολογικὴ Ἐπιθεώρησις, 626.
Νέα Σιών, 626.
Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, 626.
Ὁ Ἄθως, 626.
Ὁ Ἀπόστολος Βαρνάβας, 626-627.
Οἱ τρεῖς Ἱεράρχαι, 627.
Ζωή, 627.
Ὀρθόδοξος Διδαχή, 627.
Χριστιανικὸν φῶς, 627.

Digitized by Google

Εὐαγγελισμός, 627.
Πρόοδος, 638.

ITALIE.

Didaskaleion, 203, 423.
Archivum franciscanum historicum, 406.
Bessarione, 423.
Giornale storico della litteratura italiana, 415.
Nuova rivista storica, 430, 628.
Rivista internazionale di filosofia de diritto, 430.
Gnosis, 430.
L'Europea Orientale, 430-431.
Archivio storico lombardo, 628.

PAYS-BAS.

Nederlandsch archief voor Kerkgeschiedenis, 208.
Tijdschrift voor rechtsgeschiedenis, 209, 210.
Gildeboek (Het), 630.

PAYS SCANDINAVES.

Kyrkohistorisk Arsskrift, 210.

POLOGNE.

Nowy Przeglad literatury i sztuki, 433.
Ksiaska, 434-633.
Przeglad powszechny, 632.
Mysl Wolna, 632.
Pensée indépendante, 633.
Biuletyn Bibljograficznij, 633.
Przewodnik Bibljograficznij, 633.

ROUMANIE.

Arhiva, 633.
Revista teologica. 633.
Biserica orthodoxa romana, 633, 634.
Cuvantul, 634.
Glasul Adevarului, 634.
Samanatorul, 634.

RUSSIE.

Russkaia Mysl, 435-436, 635, 638.
Pechat i revoliutziia, 436.
Kniga i revoliutziia, 436.
Tzerkov i revoliutziia, 635.
Zhivaia Zzerkov, 635.
Viechnye Zaviety, 635.
Sviet Razuma, 635.
Novoe Vremia, 635.
Duglavnyi Orel, 635.
Annaly, 636.
Novosti literatury, 636.
Novoia Russkaia kniga, 636.
Literaturnye Zapiski, 636.
Knizhnaia Letopis, 636.

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Nové cèchy, 638.

UKRAINE.

Postep, 638.
Literaturno-naukovii Vistnik, 639.

YOUGO-SLAVIE.

Reforma, 212.
Nova Reforma, 212.
Preporod, 212, 444.
Bogoslovni vestnik, 212.
Smotra Bogoslovka, 212.
Katolícki List, 441.
Krscanski zivot, 442.
Srpski Knjizevni Glasnik, 442.
Knjizevni Vjesnik, 442.
Hrvatska prosvjeta, 444.
Katolicki List, 444.
Ruch filosofickij, 639.
Slavia : casopis pro slovansku filologii, 639.

9. Nominations.

Voir pages 169, 177, 192, 193, 208, 211, 394, 405, 408, 417-418, 431, 432, 595, 606, 611, 622, 634, 637.

10. Notices nécrologiques.

Baguenault de Puchesse, 622.
Baxter, J. P. 408.
Bechaux, A. 622.
Brandet, H. 210.
Bryce, 396.
Castelein, S. J. 405.
Cauchie, A. 213-239.
Chalandon, F. 193.

Digitized by Google

Cochin, D. 419.
Colunga, O. P. 406.
Cuervo, J., O. P. 406.
Daudet, E. 193.
de Osma Scull, G. J. 606.
de Ripert Monclar, 193.
Despetis, J. 419.
Diels, H. 588.
Dorez, L. 418.
Duchesne, Mgr 418-419
Dupin de Saint-André, A. 418.
du Teil, J. 193.
Espinas, V. A. 418.
Fernandez de Valbuena, R. 406.
Fierens, A. 177.
Furcy-Raynaud, M. 418.
Gazier, A. 419.
Gonse, L. 419.
Graus, J. 598.
Haller, E. 210.
Heuzay, 418.
Hirschfeld, Th. 588.
Hittmair, R. 598.
Hogu, L. 418.
Holm, E. 210
Jordan, J. W. 408.
Kaltner, B. 598.
Knöpfler, A. 394.
Lacroix, Mgr 418.
Lambros. Sp. 202.
Lavisse, E. 622.
Leenhalt, F. 419.
Leroux, A. 419.
Lobstein, P. 419.
Mangenot, Abbé 419.
Ménégoz, E. 193.
Moeller, Ch. 603.
Odberc, R. 210.
Ohlander, Cl. 210.
Obrik, A. 210.
Orlov, A. 637.
Papadopoulos, Ph. 202.
Peri, N. 622.
Pierling, S. J., 405.
Platner, J. W. 186.
Porret, Ch. 211.
Posse, O. A. 588.
Puaux, Fr. 420.
Quensel, U. 210.
Richard, J.-M. 293.
Rösler, A. 598.
Sandys, J. E. 595.
Sars, E. 210.
Schwenke, P. 588.
Seeliger, G. 394
Souchon, 622.
Tangl, M. 394.
Tenckhoff, Fr. 394.
Trolley de Prévaux, A. 193.
Vietrschsen, L. H. S. 210.
Walker, W. 408, 611.
Watzl, F. 598.
Zahm, J. H. 408.
Zaozersky, N. A. 637.
Zototas, E. 201, 202.
Zsolt de Pseöthy, 627.

Digitized by Google

II. — Table générale des matières.

1. — ARTICLES.

J.-B. BORD. L'AUTORITÉ DE SAINT CYPRIEN DANS LA CONTROVERSE BAPTISMALE JUGÉE D'APRÈS SAINT AUGUSTIN 445-468

H. J. CHAPMAN, O. S. B. PÉLAGE ET LE TEXTE DE S. PAUL (à suivre). . 469-481

§ I. Les sources pour reconstituer le commentaire de Pélage 469

§ II. Pélage n'était pas compétent en grec . 472

§ III. Quatre passages où Pélage, d'après le Prof. Souter, a cité deux variantes . . . 476

§ IV. Pélage écrivait un latin provincial et pédant 479

J. DE GHELLINCK, S. J. UN ÉVÊQUE BIBLIOPHILE AU XIVe SIÈCLE : RICHARD AUNGERVILLE DE BURY (1345). CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ET DES BIBLIOTHÈQUES MÉDIÉVALES (à suivre) . 271-312 ; 482-308

I. Place de Richard de Bury parmi les bibliophiles médiévaux 271

II. Biographie de Richard de Bury. But du « Philobiblon » 279

III. Résumé des chapitres de l'ouvrage . . 291

IV. Caractéristiques générales, matières traitées, authenticité, etc. 296

V. Perte des livres par manque de soins . . 301

VI. Fautes des copistes et supercheries littéraires 306

VII. Négligence des instituts religieux et plagiats des prédicateurs 308

VIII. Modes d'acquisition de la bibliothèque de Durham. 482

1. Les présents reçus . . . . . »

2. Voyages sur le continent 488

3. Le groupe des lettrés et des « scrittori » du palais épiscopal 491

4. Achats par les Ordres Mendiants . . 500

A PELZER. LES 51 ARTICLES DE GUILLAUME OCCAM CENSURÉS, EN AVIGNON, EN 1326 210-270

L. VAN DER ESSEN. ALFRED CAUCHIE (1860-1922). L'INITIATEUR. LE SAVANT. L'HOMME 213-239

L. VILLECOURT. UN MANUSCRIT ARABE SUR LE SAINT CHRÊME DANS L'ÉGLISE COPTE (suite et fin) 5-19

II. Manière dont on faisait et consacrait le saint chrême et l'huile d'allégresse ou des catéchumes 5

Digitized by Google

III. Date annuelle de la collation primitive du baptême à Alexandrie 13
(Voir RHE. 1921, t. XVII, p. 501-514).

M. VILLER. LA QUESTION DE L'UNION DES ÉGLISES ENTRE GRECS ET LATINS DEPUIS LE CONCILE DE LYON JUSQU'A CELUI DE FLORENCE (1278-1438) (suite et fin) . 20-60
VII. Projet de concile général 20
VIII. Conclusion. 58
(Voir RHE. 1921, t. XVII, p. 260-305 ; 515-532).

H. WATRIGANT, S. J. UN DISCIPLE OBSTINÉ DU SEMI-QUIÉTISME GUYONIEN A ROUEN (1700-1701) 61-78

2. COMPTES RENDUS.

Acta Academiae Velehradensis. edid. Ad. Spaldák. Volumen X, 1914-1919. (J. FORGET.) . . . 121

J.-H. Albanés et U. Chevalier. Gallia Christiana novissima. T. VI. Orange (évêques, prévôts). T. VII. Avignon (évêques, archevêques, prévôts). (F. BAIX.) . . 108

E.-B. Allo. Saint Jean. L'Apocalypse. (Études bibliques.) (E. TOBAC.). 91

A. Autin. L'échec de la Réforme en France au XVIe siècle. (M. VILLER.) 140

G. Baeseler. Die Kaiserkrönungen in Rom und die Römer von Karl dem Grossen bis Friedrich II. (800-1220). (É. JORDAN.) . . 118

H. M. Bannister, *voir* **A. G. Little.**

O. Bardenhewer. Geschichte der altkirchlichen Literatur. — Vol. I. Vom Ausgange des apostolischen Zeitalters bis zum Ende des zweiten Jahrhunderts. — Vol. II. Vom Ende des zweiten Jahrhunderts bis zum Beginn des vierten Jahrhunderts. — Vol. III. Das vierte Jahrhundert mit Ausschluss der Schriftsteller syrischer Zunge. (J. LEBON.) . . 327

G. Bardy. Saint Athanase (296-373). (J. LEBON.) 344

A. Baumstark Nichtevangelische syrische Perikopenordnungen des ersten Jahrtausends. (P. DE PUNIET.) 527

E. Benson. Life in a mediaeval city, illustrated by York in the XVth century. (L. VANDER ESSEN.) 132

U. Berlière. L'ordre monastique des origines au XIIe siècle. (L. MARCELLIN.) 355

A. Bernareggi. Metodi e sistemi delle antiche collezioni e del nuovo codice di diritto canonico. (F. CLAEYS-BOÚÚAERT.) . . . 334

Dr M. Bierbaum. Bettelorden und Weltgeistlichkeit an der Universität Paris. Texte und Untersuchungen zum literarischen Armuts- und Exemtionsstreit des 13. Jahrhunderts (1255-1272). (Franziskanische Studien. T. II). (FR. CALLAEY, O. M. Cap.) . . 366

Ch. Boyer. L'idée de vérité dans la philosophie de S. Augustin. (M. JACQUIN, O. P.) 351

G. W. Butterworth. Clement of Alexandria. The exhortation to the Greeks, The rich man's salvation, and the fragment of an address entitled To the newly baptized, with an english translation. (A. JAMET, O. S. B.) . . 515

Dom P. Cagin L'anaphore apostolique et ses témoins. (R. DEVREESSE.) 519

U. Chevalier, *voir* **J. H. Albanés.**

P. de Labriolle. Histoire de la littérature latine chrétienne. (J. LEBON.). 512

P. de la Gorce. Histoire de la

Digitized by Google

Révolution française. Tomes III et IV. (A. De Ridder.) 149
H. Delehaye, S. J. A travers trois siècles. L'œuvre des Bollandistes. 1615-1915. (J. Flamion.) 379
Le même. Les passions des martyrs et les genres littéraires. (J. Flamion.) 331
E. S. Dewick. The Leofric collectar (Harl. ms. 2961) with an appendix containing a litany and prayers from Harl. ms. 863 Vol. I. Text with 18 plates. (D. C. Mohlberg, O. S. B.) 530
P. Dudon, S. J. Le quiétiste espagnol Michel Molinos (1628-1696). (J. Sobry.) 543
B. Duhr, S. J. Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge. T. II, 2e partie et t. III. (L. Van Eynde.). . . . 540
C. Emereau. Saint Éphrem le Syrien. Son œuvre littéraire grecque. (J. Lebon.) 103
Exercitia spiritualia sancti Ignatii de Loyola et eorum directoria. (Monumenta historica Societatis Jesu a Patribus societatis eiusdem edita.) (É. de Moreau, S. J.) 144
V. Facchinetti, O. F. M. San Francesco d'Assisi nella storia, nella leggenda, nell'arte. (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie. Fasc. 46.) (F. Casolini.) 361
A. Feder. S. Hilarii Pictaviensis Opera. P. iv. (Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum. Vol. LXV.) (J. Lebon.) 346
L. Fischer. Die kirchlichen Quatember. Ihre Entstehung, Entwicklung und Bedeutung. (Veröffentlichungen aus dem kirchenhistorischen Seminar München. 4e sér., no III) (C. Mohlberg.) 106
Le même. Bernardi, cardinalis et lateranensis ecclesiae prioris, Ordo officiorum ecclesiae lateranensis. (Historische Forschungen und Quellen, édit. Dr I. Schlecht. Fasc. 2-3.) (C. Mohlberg, O. S. B) 123
W. H. Frère. The Leofric collectar compared with the collectar of St. Wulfstan together with kindred documents of Exeter and Worcester. Vol. II. Edited and completed from the papers of E. S. Dewick. (D. C. Mohlberg, O. S. B.) 530
E. Fueter. Geschichte des Europäischen Staatensystems von 1492-1559. (Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte, hrsg. v. G. von Below und F. Meinecke. Abteilung II.) (Ch. Terlinden.) 137
F. Gabarrou. Arnobe, son œuvre. (J. Lebon.) 101
Le même. Le latin d'Arnobe (J. Lebon.) 101
E. Gagliardi. Geschichte der Schweiz. T. I. Bis zum Abschluss der italienischen Kriege (1516). (Jacques Zeiller.) . . 528
Cal Gasquet. Great Britain and the holy See. 1792-1806. A chapter in the history of diplomatic relations between England and Rome. (E. de Moreau, S. J.). . 555
G. Goyau. Papauté et chrétiénté sous Benoît XV. (Ch. Terlinden.) 576
Dr M. Grabmann. Die echten Schriften des hl. Thomas von Aquin. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Texte und Untersuchungen, hrsg. v. Cl. Baeumker. T. XXII, fasc. 1-2.) (R.-M. Martin, O. P.) . . 368
J. Greven. Der Ursprung des Beginenwesens. Eine Auseinandersetzung mit Godefroid Kurth. (Fr. Callaey, O. M. Cap.) . . 124
P. M. Grijpinck. Register op de parochiën, altaren, vicarieën en de bedienaars zooals die voorkomen in de middeleeuwsche rekeningen van den Officiaal des

Digitized by Google

Aartsdiakens van den Utrechtschen Dom. 1re partie : Quatuor officia Flandriae, Wallacria, Scaldia, Zuidbevelandia. (R. DESCHEPPER.) 372
E. Guglia. Maria-Theresia, ihr Leben und ihr Regierung. (CH. TERLINDEN.) 549
P. Guillaud, S. J. L'âme de S. Augustin. (J. FLAMION.) . . . 525
G. Hanotaux. Histoire de la nation française. T. III : Histoire politique. 1er vol. : Des origines à 1515, par P. Imbart de la Tour. (L. VANDER ESSEN.) . . 113
Ch. Hefele. Histoire des conciles d'après les documents originaux. Traduction française par Dom H. Leclercq, O. S. B. T. VI, VII et VIII en 6 vol. (P. DEMEULDRE.) 129
C. F. G. Heinrici. Die Hermes-Mystik und das Neue Testament, hrsg. v. von Dobschütz. (J. COPPENS.) 509
H. F. Henderson. Religion in Scotland, its influence on national life and character. (L. WILLAERT, S. J.) 539
A. Mitchel Hunter. The teaching of Calvin. (M. VILLER.). . 374
W. R. Inge. The philosophy of Plotinus. (The Gifford Lectures at St Andrews, 1917-1918). (P. CHAUVIN, O. S. B.) 337
A. M. P. Ingold. Général et trappiste. Le P. Marie-Joseph baron de Géramb. (1772-1848.) (H. LAMY.) 555
F. J. F. Jackson et K. Lake. The beginnings of christianity. Part. I. The Acts of the Apostles. T. I. Prolegomena I : The jewish, gentile and christian backgrounds. (G. AUBOURG, O. S. B.) 79
V. Jaeger. Gregorii Nysseni Opera. Vol. I. Contra Eunomium libri. Pars prior : Liber I et II (vulgo I et XIIb). (J. LEBON.) . . 105
R. James, *voir* **A. G. Little.**
J. B. Kissling. Geschichte des Kulturkampfes im deutschen Reiche. 3 volumes. (G. GOYAU.) . 150
R. Koerperich. Les lois sur la mainmorte dans les Pays-Bas catholiques. Étude sur l'édit du 13 septembre 1753, ses précédents et son exécution. (A. MONIN.) 551
M. J. Lagrange. Évangile selon saint Luc (Études bibliques). (É. TOBAC.) 313
K. Lake. Landmarks in the history of early christianity. (G. AUBOURG, O. S. B.) 79
K. Lake. The apostolic Fathers, with an english translation. (A. (JAMET, O. S. B.) 515
K. Lake, *voir* **F. J. Jackson.**
J. H. Lamott. History of the archidiocese of Cincinnati (1821-1921). (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'université de Louvain. Fasc. 45.) (A. CAUCHIE.) . . . 385
E. Lavisse. Histoire de France contemporaine, depuis la révolution jusqu'à la paix de 1919. T. I. La révolution (1789-1792), par P. Sagnac. (CH. TERLINDEN.). 382
C. Leurs. Les origines du style gothique au Brabant. 1re partie. L'architecture romane. T. II. L'architecture romane dans l'ancien duché. (R. MAERE.) . . 531
H. Lietzmann. Das sacramentarium Gregorianum nach dem Aachener Urexemplar. (Liturgiegeschichtliche Quellen. Fasc. 3.) (D. P. DE PUNIET, O. S. B.) . . 357
A. G. Little, M. R. James, H. M. Bannister. Collectanea Francescana. T. I. (British society of Franciscan studies. T. V.) (FR. CALLAEY, O. M. Cap.) 127
P. G. Löhr, O. P. Beiträge zur Geschichte des Kölner Dominikanerklosters im Mittelalter. Teil I. Darstellung. (Quellen und Forschungen zur Geschichte des

Digitized by Google

Dominikanerordens in Deutschland. Fasc. 15.) (M. JACQUIN, O. P.) 364
E. Maire. Les Cisterciens en France autrefois et aujourd'hui. (D. GUILLOREAU, O. S. B.) . . 534
J. E. B. Mayor et **A. Souter.** Tertulliani Apologeticus : the text of Oehler annotated with an introduction and a translation. (A. JAMET, O. S. B.). 520
K. Michel. Das Opus Tripartitum des Humbertus de Romanis, O. P. (FR. CALLAEY, O. M. Cap.) . . 367
P. Monceaux. Saint Cyprien (210-258). (J. LEBON.) 344
R. Morçay. Saint Antonin, fondateur du couvent de Saint-Marc, archevêque de Florence, 1389-1459. (P.-M. SCHAFF, O. P.) . . 370
Mortier, O. P. Histoire abrégée de l'ordre de saint Dominique en France. (P.-M. SCHAFF, O. P.) 128
F. Mourret. Histoire générale de l'Église. T. VIII-IX : L'Église contemporaine. (P. RICHARD.) . 559
Le même. Le concile du Vatican d'après des documents inédits. (J. FORGET.) . . , ... 565
G. Neyron, S. J. Le gouvernement de l'Église. (J. FORGET.) . 335
N. Nieuwland, *voir* **J. Schmitz.**
R. Parisot. Histoire de Lorraine. T. I. Des origines à 1552 (G. MOLLAT.) 356
Le même. Histoire de Lorraine. T. II. (G. MOLLAT.) 538
R. St. J. Parry. The pastoral epistles, with introduction, text and commentary. (G. AUBOURG, O. S. B.) 323
P. Paschini. Un amico del cardinale Polo : Alvise Priuli. (Lateranum. Fasc. 2.) (F. BONNARD.) 378
L. J. M. Philippen. De begijnhoven. (FR. CALLAEY, O. M. Cap.) 126
J. Hungerfold Pollen. The english catholics in the reign of queen Elizabeth. (ÉM. BOUVET, O. S. B.) 146
R. Poupardin. Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. (Recueil des actes des rois de Provence (855-928) publié sous la direction de M. Prou.) (H. NELIS.) 359
E. Rodocanachi. La Réforme en Italie. T. I-II. (P. M. PIETTE.) 375
L. Romier. Les origines politiques des guerres de religion. T. I. Henri II et l'Italie (1547-1555). T. II. La fin de la magnificence extérieure ; le roi contre les protestants (1555-1559). (R. MICHEL.) 377
A. von Ruville. Die Kreuzzüge. (Bücherei der Kultur und Geschichte, hrsg. v. S. Hausmann. T. V.) (É. DE MOREAU, S. J.) . . 120
E. K. Sanders Jacques-Bénigne Bossuet. A study. With two portraits. (E. DE MOREAU, S. J.) . . 542
L. Schaudel. Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles. Contribution à l'histoire de Senones, Pierre-Percée, Badonviller, Blamont, Deneuvre. (D. GUILLOREAU, O. S. B.) 360
H. Schauerte. Die Busslehre des Joannes Eck. (Reformationsgeschichtliche Studien und Texte veröffentlicht mit Unterstützung der Gesellschafft zur Herausgabe des Corpus Catholicorum von Prof. Dr J. Greving in Bonn. Fasc. 38 et 39.) (A. JANSSEN.) . 373
A. Schippers, O. S. B. Die Stifterdenkmäler der Abteikirche Maria-Laach im XIII. Jahrhundert. (R. MAERE.) 363
J. Schmitz et N. Nieuwland. Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg. 1re partie. A proximité de la frontière. Les premières journées de l'invasion. 2e partie. Le siège de Namur. 3e partie. Tamines et la

Digitized by Google

bataille de la Sambre. (F. CLAEYS-BOÚÚAERT.) 154
N. Schöpp. Papst Hadrian V. (Kardinal Ottobuono Fieschi.) (E. JORDAN) 334
A. Souter, *voir* **J. E. B. Mayor.**
H. F. Stewart. Les lettres provinciales de Blaise Pascal. (H. LAMIROY.) 813
A. P. Vaccari, S. J. S. Girolamo. Studi e schizzi in occasione del XV centenario della sua morte (420-1920). (J. FORGET.) . . . 348
M. Van Rhijn. Wessel Gansfort. (J. COPPENS.) 135

3. CHRONIQUE.

(Voir pages 641-649 la *Table particulière de la chronique.*)

4. TABLES.

I. Table particulière de la chronique 641
II. Table générale des matières 650

(BIBLIOGRAPHIE.)

(La Bibliographie, ayant une pagination spéciale, forme un volume à part de 450* pages.)

On y trouvera à la fin trois tables :

I. TABLE ONOMASTIQUE 405*
II. REVUES DÉPOUILLÉES. SIGLES 443*
III. TABLE GÉNÉRALE DE LA BIBLIOGRAPHIE 448*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

G.E.STECHERT & CO
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109887775

Digitized by Google